Does Not Circulate

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/annalescatholiqu03gen

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
TRANSFERRED

ANNALES CATHOLIQUES

DE GENÈVE.

ANNALES

CATHOLIQUES

DE GENÈVE

Publiées sous la direction de M. l'abbé

G. MERMILLOD.

Et fiet unum ovile, et unus pastor.
(Paroles de N. S. J.-C.)

Post tenebras lux.
(Devise de Genève.)

JUN 11 1958

TROISIÈME SÉRIE.

GENÈVE,

BERTHIER-GUERS, Cité, 224.
DE CHATEAUVIEUX, Molard.
Chez
Marc MEHLING, Corraterie, 12.
MATTHIEU, Fusterie, 85.

1854.

AUX ABONNÉS.

Les *Annales Catholiques de Genève* commencent leur seconde année d'existence; Dieu a béni nos travaux au-delà de nos espérances.

Une première année est toujours un péril pour une Revue; nous avons la joie d'avoir traversé ce péril, en suscitant de bonnes et généreuses sympathies.

La presse catholique de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie nous a accueilli comme un nouveau combattant qu'elle était heureuse de voir dans la lice; elle nous a ouvert ses rangs, et nous avons pris place, malgré l'infirmité de nos efforts, parmi ces vaillants champions de la cause de Dieu et de son Église.

Personne, mieux que nous, ne sent les imperfections de notre œuvre. Condamné, d'ailleurs, à combattre des adversaires qui redoutent d'élever la controverse religieuse à une hauteur de vue digne de la vérité, nous devons les suivre dans les défilés étroits où nous appellent leurs déclamations; nous devons rétablir nos croyances perpétuellement défigurées par d'aveugles préjugés. Dans cette guerre quotidienne, au milieu des haines qui nous environnent et des hostilités qui se multiplient, il est difficile de garder toujours cette mesure du langage qui tempère la vivacité de la discussion. Nous sommes si souvent attaqués par la malveillance systématique, froissés dans nos plus saintes convictions! et dans l'ardeur de la défense, il n'est pas étonnant que nos cœurs émus laissent échapper l'accent de la plainte. Nous ne pouvons pas, sous le prétexte de la charité, amollir en nous l'amour de la vérité!

Notre Revue a, dit-on, favorisé le réveil protestant; nous serions heureux de mériter cet honneur qui ne nous est pas dû; nous n'avons fait que répondre à une agression. C'est, au reste, placer la question religieuse sur le premier plan. La lutte vaut mieux que l'indifférence.

Nos lecteurs ont pu voir se refléter dans nos articles cette physionomie d'une ville qui croyait avoir gardé, à l'aide de ses rem-

parts et de ses lois, son cachet calviniste, et qui tout d'un coup se voit transformée par la force des événements. Ce désaccord entre le passé et l'avenir, ces tentatives inutiles de faire revivre une époque disparue, cette apparence d'une doctrine religieuse qu'on jette sur une population préoccupée d'affaires, tout trahit une situation pleine d'angoisses. Genève n'a plus les vieilles croyances de Calvin, ni son antique organisation; il ne lui reste que des souvenirs. Elle n'a plus d'affirmations; son église nationale tombait en poussière, lorsque le catholicisme, par sa présence, est venu la secouer de son sommeil. Elle a retrouvé, contre nous, la seule force de la protestation, et ainsi elle a ravivé le fanatisme éteint. Ses conférences, ses brochures et ses flétrissantes conquêtes sont d'irrécusables témoins qu'elle ne possède qu'une vie d'opposition.

Nous avons l'espoir que du sein de ces ruines un jour fécondes se lèveront des hommes de cœur qui abjureront toute solidarité avec ces fractions religieuses privées de lien doctrinal, mais réunies dans une commune haine. Nous pouvons discerner des symptômes de ce retour, et nous croyons que nos travaux et les efforts maladroits de nos agresseurs tendent à préparer ce consolant succès.

Nous comptons sur les prières et sur le persévérant concours de nos amis.

Plus que jamais, les *Annales Catholiques de Genève* sont nécessaires.

Le protestantisme cherche à s'emparer de l'opinion publique en Europe; il crie sans cesse à l'intolérance et il emprisonne les catholiques en Suède; il subit malgré lui la liberté de l'Église en Angleterre et en Hollande, comme il voudrait anéantir à Genève la liberté de prier Dieu dans une église construite avec nos deniers, et la liberté de défendre notre foi. Ces manœuvres, ces clameurs n'ont d'autre but que de protéger ses colporteurs en Italie et de voiler son prosélytisme révolutionnaire.

Notre situation à Genève nous impose donc le devoir de continuer notre œuvre. Il nous serait doux de hâter un rapprochement des intelligences et des cœurs dans l'Église de Jésus-Christ. Nos labeurs n'ont pas été sans succès; d'ailleurs, nous les confions à la garde de la Providence, nous savons qu'ils ne sont jamais stériles à ses yeux.

Novembre. Fête de la Présentation
de la Ste Vierge.

L'ABBÉ G. MERMILLOD.

FRÉDÉRIC OZANAM.

In omnibus exhibeamus nos met ipsos sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in augustiis, in scientiâ in longanamitate, in suavite, in charitate non fietà.

(Épist. S^ti Pauli ad Corinth.)

Frédéric Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, vient de mourir, à peine âgé de quarante ans. C'est là un nom trop cher aux lettres catholiques, pour qu'il ne soit pas consacré dans ce recueil quelques pages à honorer sa mémoire. Aussi bien Ozanam ne fut-il pas, durant sa trop courte carrière, un rare exemple de vertu courageuse, un travailleur infatigable, un noble cœur ouvert à toutes les grandes inspirations? Combien de motifs pour nous entretenir ici de ce type du vrai chrétien, tel qu'il se doit montrer dans le monde, à ce moment surtout où les incertitudes de l'avenir laissent une si forte prise aux défaillances et semblent autoriser l'abaissement de tant de caractères! L'époque était-elle meilleure, alors que notre regrettable ami, franchissant les années de la jeunesse, atteignait si rapidement une virilité précoce, discernait les périls encourus par la société et formait, dans le silence de son cœur, le généreux projet d'employer sa vie à combattre et ces doctrines mauvaises qui se veulent substituer aux clartés de l'Évangile, et cette fausse science occupant les avenues de l'esprit humain, partout depuis tant d'années conjurée contre la vérité?

Nota. — On nous saura gré de publier cette notice sur Ozanam. L'illustre professeur s'intéressait chaleureusement aux luttes et aux progrès du catholicisme à Genève. La reconnaissance et l'amitié lui doivent un souvenir dans nos *Annales;* et nul n'avait plus de droit à tracer son éloge que le président de notre Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui a vécu dans son intimité et qui a partagé, à Paris, la joie de son dévouement aux pauvres. Cette biographie est digne d'Ozanam; la Société de Saint-Vincent-de-Paul a la destinée de suivre l'Église, à notre époque, par la double influence des écrits et des bonnes œuvres.

G. MERMILLOD.

Une grande passion, l'amour de l'Église, domine cette existence si bien remplie. Accoutumé, par tradition de famille, à voir en elle la mère de toute sagesse, durant vingt-deux années il la sert par la science, il la sert par les œuvres, il la sert par le salutaire exemple d'une vie irréprochable. Depuis le premier acte de son existence publique, la défense de la doctrine catholique contre le socialisme saint-simonien, jusqu'à ces derniers jours où il employait ce que la maladie lui avait laissé de forces, à multiplier les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul dans la Toscane, Ozanam ne faillit jamais à l'unité de son caractère. Il ne connut point ces faiblesses, ces éclipses passagères qui furent le partage de tant d'hommes de lettres, même entre ceux qui eurent toujours le ferme propos de se dire chrétiens. Il puisa, dans une pratique exacte et constante des devoirs de la religion, l'admirable prérogative d'être toujours fidèle à lui-même. Quand, à une vertu aussi rare, outre le don d'un savoir hors ligne, s'unit cette flamme qui pénètre les cœurs et emporte les convictions, un homme est puissant pour le bien. Il devient un de ces instruments providentiels qui décident des mouvements des idées et des progrès des doctrines.

Tel fut Ozanam; et c'est à ce point de vue que nous le voulons considérer quelques instants. D'autres, plus autorisés, étudieront le savant, analyseront ses ouvrages, apprécieront la sagacité du critique. Une pareille tâche, trop au-dessus de nos forces, d'ailleurs, ne saurait être entreprise durant quelques heures disputées à l'exercice d'une profession pour laquelle le loisir des études littéraires n'existe pas. Avant tout, c'est le souvenir de l'homme, agissant, vivant au milieu de ses amis et de ses élèves, que nous voulons évoquer ici.

Frédéric Ozanam est issu d'une famille de Bresse d'origine juive, qui a donné à la science d'illustres représentants. Il compte parmi ses ancêtres Jacques Ozanam, ce laborieux géomètre du dix-septième siècle, dont on aime à citer ce mot qui dénote la fermeté des principes chrétiens traditionnels dans cette respectable famille : « Il appartient, disait-il, aux docteurs

de Sorbonne de discuter, au Pape de décider, aux géomètres d'aller au paradis par la perpendiculaire. » Ce savant, auteur des *Récréations mathématiques* et d'autres nombreux ouvrages encore consultés, avait quitté de bonne heure sa vallée de Dombe pour habiter Paris où il mourut.

Le père de notre ami est le médecin auquel la science est redevable d'une savante histoire des épidémies. Après diverses vicissitudes, il s'établit à Milan où il exerça la médecine pendant plusieurs années. Ce fut là que, le 23 avril 1813, vint au monde Frédéric, le second de ses fils, sur cette terre d'Italie dont il devait plus tard célébrer les grands hommes et la destinée historique. En 1817, après que la Lombardie fut redevenue une terre autrichienne, le docteur Ozanam se fixa à Lyon, où il fournit une honorable carrière brusquement interrompue, en 1836, par le plus déplorable des accidents.

Frédéric Ozanam appartient bien à la cité lyonnaise. C'est là qu'il fut élevé; c'est là qu'il naquit à la vie de l'intelligence et de l'étude : d'abord sous la direction de son père, fort bon humaniste dans un de ces intérieurs de famille graves tels qu'on en rencontre si souvent dans une ville où la vie chrétienne a de si profondes racines, puis au collége où ses mérites précoces attirèrent l'attention d'un remarquable professeur. Ce maître fut l'abbé Noirot, qui enseigna pendant plus de vingt ans la philosophie à Lyon. Peu connu en dehors du cercle de ses élèves, M. Noirot mériterait de l'être davantage. Extrêmement réservé dans ses rapports avec le monde, l'habile professeur ne visa jamais à obtenir une renommée scientifique. Quoique vivement sollicité, il n'a publié aucun ouvrage. C'est à grand'peine qu'un de ses élèves a obtenu la permission de mettre au jour la rédaction de quelques-unes de ses leçons, et encore depuis qu'il a quitté l'enseignement. Plutôt que de produire des livres, M. Noirot estimait plus utile de produire des hommes. Il s'appliqua continuellement à discerner, parmi les jeunes gens qui passaient sous ses yeux, ceux qui pouvaient donner quelque chose; puis, avec cette patience et ce désintéressement que seuls peuvent engendrer la conscience d'un grand devoir, il cultivait ces germes faibles encore. C'est ainsi que souvent il a amené à l'âge viril des

intelligences qui honorent la société non moins qu'elles justifient sa sagacité et sa généreuse initiative. Il n'y aurait à louer M. l'abbé Noirot que du mérite d'avoir découvert et poussé chacun dans sa voie des hommes tels qu'Ozanam, Blanc de Saint-Bonnet, le poète Laprade, le peintre Janmot et tant d'autres, que, certes, la part de l'éloge devrait être grande.

Le cours de philosophie de M. Noirot était une préparation scientifique à l'initiation définitive de l'esprit à la doctrine catholique. Le dogme, dans toute sa sévérité, était le terme invincible de ses argumentations, et encore que rarement il lui arrivât, surtout dans ses leçons publiques, de le faire intervenir en des expositions de principes où il mettait en jeu le libre arbitre autant que les facultés de l'intelligence; il n'est pas moins évident que la conclusion impliquait une adhésion raisonnée et réfléchie à ces grandes vérités métaphysiques et morales, patrimoine de l'humanité, dont l'Église catholique a l'auguste privilége de demeurer dépositaire à travers les vicissitudes des temps et les contradictions des systèmes. Quelques-uns se sont élevés contre cette réserve de l'abbé Noirot, qui se contentait de faire pressentir l'enseignement chrétien plutôt qu'il ne l'exposait. Il ne ne nous appartient ni d'en scruter les motifs possibles, ni de rechercher si ces ménagements ne furent point commandés par la situation. En présence de succès évidents, qu'est-il besoin de justification? Ce qui demeure incontestable, c'est que l'abbé Noirot avait le don de deviner les intelligences et celui de les captiver. Un don semblable prévaut sur toutes les méthodes.

Ceux qui connurent Ozanam à cette période de sa vie, s'accordent à dire que pour lui la jeunesse, à vrai dire, n'exista pas. Dès ce moment, il se distingua par une gravité prématurée et par cette opiniâtreté dans le travail qui, chez lui, était une tradition de famille. S'il ne connut de la jeunesse, ni les écarts, ni ce je ne sais quoi de vague et d'incohérent dans les idées qui la caractérise si souvent, il en conserva toujours une tenue modeste, parfois poussée jusqu'à la timidité, aussi bien que cet élan affectueux qui répandait sur sa personne un attrait tout particulier.

Il faut compter Ozanam parmi les innombrables victimes littéraires qui hantèrent contre leur gré les antres de la chicane.

Au sortir du collége, trop jeune encore pour aller à Paris, ses parents l'envoyèrent, pendant deux années, dans une étude de notaire. Pour charmer ses ennuis, il composait et conduisait à terme un poème épique en vers latin, sur la *Prise de Jésuralem par Titus*. Ce fut seulement en 1831 qu'il se rendit à Paris pour suivre les cours de l'école de droit. Il eut alors la bonne fortune de passer deux années dans la maison du célèbre physicien Ampère et de jouir de la familiarité de ce savant. Ce toit hospitalier était un lieu de réunion pour un grand nombre d'hommes distingués. Il se lia avec plusieurs, en particulier avec le philosophe Ballanche. C'est de ce moment que se forma, entre Ozanam et M. Ampère le fils, une étroite liaison, dont ce dernier donnait naguère un témoignage bien touchant.

Sur ce nouveau théâtre, Ozanam mena de front, avec une ardeur sans pareille, la vie de l'étude et la vie des œuvres chrétiennes. Rien n'égalait sa passion pour s'instruire. Aussi, de notre temps trouverait-on bien peu d'hommes ayant, en aussi peu d'années, conduit à terme des travaux aussi considérables. Ozanam avait l'esprit ouvert à tout. Il était docteur en droit et docteur ès-lettres. L'histoire, en particulier celle des origines des civilisations et des littératures, n'avait pas de champs inexplorés pour lui. Il apprenait les langues vivantes avec une facilité peu commune; sans négliger, pour cela, l'étude de l'antiquité. Il s'était mis à lire l'hébreu tout en copiant des actes de notaire. Rien ne demeurait superficiel en lui. Il n'aurait pas si bien compris le moyen âge et ses grands théologiens philosophes; il n'aurait pas pénétré avec autant de bonheur les difficultés des Pères de l'Église des troisième et quatrième siècles, s'il n'eût été versé dans les lettres grecques et latines. Poursuivant avec persévérance la question si complexe de la formation des langues modernes, il avait été attiré, remontant de siècle en siècle, d'invasion en invasion, jusque sur les plages de l'Inde, dont il n'avait voulu ignorer ni les idiomes primitifs, ni la cosmogonie.

Un travail pareil et aussi continu ne semblait compatible qu'avec une vie solitaire. Il n'en fut rien pourtant : Ozanam n'aurait pas compris cet égoïsme. Il fut le condisciple le plus aimable; on cite de lui des traits charmants. Pendant le choléra de 1832,

il se montra admirable de dévouement pour ses amis atteints par le fléau. Un d'entre eux, l'abbé Duchesne, raconte qu'étant fort malade, le studieux étudiant, qui ne cessait de lire, lui apporta quelques volumes pour le distraire. C'étaient les trois pestes les plus célébrées par la littérature : *Thucydide et la peste sous Périclès,* plus celle de *Lucrèce*, plus celle de Milan, dans les *Fiancés* de Manzoni.

Aussi ne tarda-t-il pas, par l'attrait puissant qu'il exerçait, à conquérir la première place au milieu du groupe choisi qui avait mérité ses prédilections. Grâce à cette influence, il prit une part prépondérante à la fondation de deux institutions qui ont eu sur les destinées intellectuelles et religieuses de la France une action éminente. Nous voulons parler des Conférences de Notre-Dame et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

C'était en 1831. Cette date n'a pas besoin de commentaire ; et qui voudrait caractériser l'état de la jeunesse catholique à cette époque, en France, le pourrait faire en ces mots : dispersion totale des forces, impuissance pour le bien, résultant de cette dissolution. Sans doute, sous la Restauration, de nobles âmes avaient déjà songé à rallier en un centre d'action la jeunesse des familles chrétiennes. Mais soit par la faiblesse des éléments, soit par la trop grande solidarité des promoteurs de l'œuvre avec le pouvoir politique, il avait suffi d'une révolution pour mettre à néant ces tentatives. Chacun de son côté, en se séparant, avait emporté un souvenir et une espérance. Il fallait une circonstance et une impulsion nouvelle pour rallier des éléments dispersés, pour rendre confiance et courage à des esprits abattus, pour renouer enfin la salutaire tradition des œuvres de charité et du travail scientifique en commun.

Un groupe obscur de jeunes étudiants eut cet honneur. On n'a point oublié les tentatives du socialisme saint-simonien. Les adeptes de la secte avaient jeté un défi aux défenseurs du dogme catholique. Ozanam et ses amis répondirent à la provocation, et dans des luttes de parole dont le souvenir n'est point effacé, ils levèrent avec énergie ce drapeau catholique dont croyaient avoir triomphé le sarcasme et la persécution libérale. Les idées échangées dans cette controverse furent retracées par Ozanam dans

un petit écrit sur la doctrine de Saint-Simon. Ce fut, croyons-nous, le premier essor de son talent. Il avait 18 ans.

A cette époque, les chaires des facultés de Paris retentissaient des sophismes de l'enseignement le plus anti-chrétien. Au scandale de doctrines impies, les professeurs ajoutaient ordinairement l'acte moins justifiable encore de présenter sous un jour mensonger le catholicisme, qu'il a toujours été plus aisé d'attaquer par la calomnie que par la logique. Ce n'était, à chaque leçon, que citations tronquées, qu'inexactitudes historiques perfidement calculées à l'avance. Ozanam, en présence de cette guerre déloyale, sentit s'éveiller en lui toute la fierté d'une âme blessée dans le sanctuaire de ses affections et de ses respects. Tout faible qu'il pouvait paraître avec ses vingt ans, il écrivit lettres sur lettres aux maîtres qui se permettaient ces calomnies quotidiennes. L'une de ces lettres (elle s'adressait à Jouffroy) força le coupable de rentrer en lui-même. Jouffroy, qui avait reçu les bienfaits d'une éducation chrétienne, se sentit ému d'une involontaire sympathie pour la protestation courageuse de son adversaire inconnu. Il fit une rétractation publique de son erreur, non sans rendre justice au savoir et à la parfaite convenance des observations qui lui étaient opposées, et dès ce jour les professeurs de la Sorbonne (cela fut remarqué) devinrent à la fois et plus mesurés dans leur langage, et plus comptables d'impartialité dans leurs jugements. Ozanam les fit reculer par les armes de la science dont ils se croyaient les exclusifs dépositaires. C'est ainsi qu'ils apprirent à connaître celui qui devait plus tard s'asseoir au milieu d'eux.

Cependant le troupeau saint-simonien succomba sous le poids de la banqueroute et du ridicule. Les jeunes amis qui avaient si vaillamment combattu sous la direction d'Ozanam, se troublèrent à la pensée de voir se dissoudre leur petite Conférence, et incontinent ils résolurent de sanctifier par des actes de charité une réunion qui n'avait eu pour but que la défense des saines doctrines. Mais laissons Ozanam lui-même raconter les humbles commencements d'une grande œuvre (1) :

(1) Discours prononcé en 1853, devant la Conférence de Florence.

Nous étions alors envahis par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes qui s'agitaient autour de nous, et nous éprouvions le désir et le besoin de fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science. Quelques-uns de nos jeunes compagnons d'études étaient matérialistes ; quelques-uns saint-simoniens ; d'autres fouriéristes ; d'autres encore déistes. Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à ces frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous : « Vous avez raison, si vous parlez du passé : le christianisme a fait autrefois des prodiges ; mais aujourd'hui le christianisme est mort. Et en effet, vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre? Ils avaient raison : ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous nous dîmes : Eh bien ! à l'œuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire? Que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce qui plaît le plus à Dieu? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité.

Nous nous réunîmes tous les huit dans cette pensée, et d'abord même, comme jaloux de notre trésor, nous ne voulions pas ouvrir à d'autres les portes de notre réunion. Mais Dieu en avait décidé autrement. L'association peu nombreuse d'amis intimes que nous avions rêvée devenait, dans ses desseins, le noyau d'une immense famille de frères, qui devait se répandre sur une grande partie de l'Europe. Vous voyez que nous ne pouvons pas nous donner véritablement le titre de fondateurs : c'est Dieu qui a voulu et qui a fondé notre Société !

Je me rappelle que, dans le principe, un de mes bons amis, abusé un moment par les théories saint-simoniennes, me disait avec un sentiment de compassion : « Mais qu'espérez-vous donc faire? Vous êtes huit pauvres jeunes gens, et vous avez la prétention de secourir les misères qui pullulent dans une ville comme Paris? Et quand vous seriez encore tant et tant, vous ne feriez toujours pas grand'chose ! Nous, au contraire, nous élaborons des idées et un système qui réformeront le monde et en arracheront la misère pour toujours ! Nous ferons en un instant pour l'humanité ce que vous ne sauriez accomplir en plusieurs siècles. » Vous savez, Messieurs, à quoi ont abouti les théories qui causaient cette illusion à mon pauvre ami ! Et nous, qu'il prenait en pitié, au lieu de huit, à Paris seulement, nous sommes deux mille et nous visitons cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette immense cité. Les Conférences, en France seulement, sont au nombre de six cents, et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Amérique et jusqu'à Jérusalem. C'est ainsi qu'en commençant humblement, on peut arriver à faire de grandes choses. Jésus-Christ, de l'abaissement de la crèche, s'est élevé à la gloire du Thabor. C'est ainsi que Dieu a fait de notre œuvre la sienne et l'a voulu répandre par toute la terre en la comblant de ses bénédictions.

Tels furent les débuts obscurs de la Société de Saint-Vincent-

de-Paul. Les huit étudiants conservèrent à leur assemblée le nom de *Conférence*, dernier souvenir de l'intérêt scientifique qui avait été, dans l'origine, l'objet de la réunion, et c'est en mémoire de ses fondateurs que chaque assemblée particulière de la Société, aujourd'hui encore, porte le nom de Conférence. Ozanam se dévoua tout entier à la propagation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et plus qu'aucun autre, par l'ascendant de son aimable naturel, par l'effusion de sa charité, il a contribué à maintenir au sein des Conférences ces caractères de simplicité, de cordialité, de dévouement à l'Église, de déférence envers l'autorité ecclésiastique qui ont valu sans doute à la Société la prospérité dont elle jouit. Après avoir fondé la Société à Paris, Ozanam l'établit à Lyon. Il fut toujours membre actif et assidu de l'une des Conférences de Paris, membre du conseil général et vice-président de la Société. Aujourd'hui, après vingt années écoulées, maintenant que les enfants de saint Vincent de Paul se donnent la main dans tout l'univers catholique ; après surtout que la Société a grandi à l'ombre de tous les palais épiscopaux et mérité les brefs de louange de deux Souverains Pontifes, il faut bien reconnaître que Dieu récompensa, par une salutaire pensée, le zèle de ces jeune gens qui, à une époque critique, se consacrèrent à la défense du spiritualisme chrétien. C'est le cas de dire, cette fois, comme en tant d'autres occasions, qu'une humble pensée de dévouement et de foi a pesé pour beaucoup dans la balance des événements, car la Société de Saint-Vincent-de-Paul, on ne le saurait nier, se manifeste par une grande part d'action dans la renaissance du catholicisme au dix-neuvième siècle. Cette prépondérance ne se montre pas seulement par la fécondité des œuvres de miséricorde, elle apparaît aussi, non moins inattendue qu'intéressante, sur un tout autre domaine : celui des luttes scientifiques et du conflit des doctrines.

Hâtons-nous de le dire, la Société de Saint-Vincent-de-Paul resta partout étrangère aux opinions politiques. Cette neutralité, toujours et aujourd'hui plus que jamais exactement observée, a fait sa force et contribué, plus que tout autre caractère, à rendre efficaces les sincères efforts de ses membres. Trop longtemps, en France, les intérêts religieux du pays furent subordonnés à la

fortune d'un drapeau politique. Il était temps que cette solidarité cessât ; elle n'avait, à notre sens, pas plus servi les intérêts de la religion qu'elle n'avait assuré le succès d'une cause monarchique. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, créée spontanément dans une pensée de zèle compatissant pour les pauvres, établit ce terrain neutre. La rapide multiplication de ses Conférences atteste la sincérité de la tentative qui répondait à un besoin véritablement senti.

Aussi vint-on de tous les horizons et de tous les rangs de la société se grouper sous la modeste règle des Conférences. Là des hommes qui ne se devaient jamais voir se rencontrèrent et s'unirent pour le bien. Après avoir parlé des malheureux et soigné leurs intérêts, ils se demandèrent si l'on ne pourrait pas se retrouver ailleurs et faire concourir à d'autres desseins ces forces vives et cet élan de la jeunesse. Les projets passèrent bien vite à l'état de réalité, et Ozanam eut une grande part dans l'organisation de ce mouvement. Mais il faut renvoyer à une époque ultérieure le récit de ces œuvres nouvelles. A ce moment il détermina, par ses instances, la fondation des Conférences dogmatiques sur les vérités de la religion dans l'église métropolitaine de Paris. Or, c'est là un événement considérable.

Dans l'histoire moderne de l'Église, il n'y a pas d'événement plus considérable que la chute de M. de Lamennais et la dispersion de la brillante pléiade d'écrivains et d'orateurs que son talent avait rangé autour de lui. Le journal l'*Avenir* fut condamné. Le Saint-Siége montra une fois de plus qu'entre une renommée, quelque brillante qu'elle soit, et le dépôt sacré des vérités de la foi confié à sa garde, pour lui il n'y a pas de transaction possible. Le maître s'en fut mettre au service des ennemis de l'Église et de la société une plume désormais dévolue à maudire tout ce qu'elle avait loué. Les disciples s'affligèrent devant cette obstination et cet orgueil dont ils n'avaient pas mesuré les hauteurs, puis chacun reprit sa voie. L'abbé Gerbet chercha une solitude où il put écrire en paix ces beaux ouvrages où il devait déployer les grâces infinies d'un style fénélonien. M. de Montalembert se voua aux recherches bénédictines qui illustrèrent sa studieuse jeunesse. Bientôt il allait sortir de sa retraite, armé de deux œu-

vres qui expriment admirablement les deux faces de son admirable talent. D'une main portant l'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, où les délicatesses familières de l'agiographe s'unissent si bien à la sévérité de l'historien; de l'autre cette véhémente philippique contre le *Vandalisme dans l'art*, coup de fouet vengeur bien nécessaire assurément pour introduire devant le public une cause qui ne devait être gagnée qu'à force d'instances.

Le P. Lacordaire le premier devait rentrer dans la vie publique. Déjà le discours qu'il prononça devant la Chambre des Pairs, pour le procès de l'École libre, tout d'abord avait fait pressentir ce qu'il fallait attendre d'un talent oratoire qui s'annonçait aussi original que spontané. Le futur dominicain prêcha une série de discours fort distingués dans la chapelle du Collége Stanislas. Dès lors, les jugements furent fixés. On se souvient des joies intellectuelles des trop rares privilégiés qui, vu l'étroite enceinte, assistèrent à la révélation de ce beau génie. Ozanam et quelques-uns de ses amis jugèrent à l'instant de quel intérêt il serait de produire au grand jour, sous les voûtes de Notre-Dame, cette parole visiblement inspirée, pour aller au cœur et à la situation de ses contemporains. Ils portèrent leur demande à Mgr de Quelen, alors archevêque de Paris. La proposition fut accueillie, et pendant le Carême de l'année 1835, le Père Lacordaire constituait cet immense auditoire qui n'est pas le moins étonnant des signes multipliés de la renaissance religieuse. Quel orateur chrétien a jamais eu à parler des vérités de la foi devant un auditoire exclusivement composé de plusieurs milliers d'hommes? Certes le phénomène était nouveau. La présence d'une réunion aussi imposante de jeunesse lettrée et d'hommes d'élite, assurait à la diffusion de la vérité évangélique une portée rare. Bossuet et Massillon, dans la chapelle de Versailles ou dans leurs cathédrales, ne virent rien de semblable. L'auditoire mondain qui s'empressait auprès de Bourdaloue n'éveille aucune idée de comparaison. La Société de Saint-Vincent-de-Paul eut le bonheur de donner le premier élan à cet enthousiasme; elle eut le mérite non moins appréciable de la persévérance. Aussi que de sympathies acquises par l'illustre orateur dans cette foule; que de conquêtes pour l'Église; combien d'â-

mes arrachées à l'incrédulité par le charme de cette parole qui, il le disait lui-même : « supplie plus qu'elle ne commande, qui » épargne plus qu'elle ne frappe, qui entr'ouvre l'horizon plus » qu'elle ne le déchire, qui traite enfin avec l'intelligence et lui » ménage la lumière comme on ménage la vie à un être malade et » tendrement aimé. »

C'est ainsi qu'Ozanam, tout en vaquant à ses fortes études, influait sur le mouvement des idées et la direction des esprits. Après avoir épuisé le programme universitaire, il revint à Lyon où il occupa, pendant quelque temps, une chaire de droit commercial. Pour cela, ses travaux n'étaient pas interrompus. Déjà, dans sa thèse de docteur, il avait préparé les matériaux de son livre sur Dante et la *Philosophie catholique au treizième siècle*, et il se disposait à affronter le concours de l'aggrégation à la Faculté des lettres de Paris. Le succès fut complet. Il obtint la première place à toutes les épreuves ; rien ne résista à son érudition immense. Il étonna ses juges par l'éclat et l'animation de ses improvisations. M. Cousin, un bon juge dans l'appréciation du beau, s'écriait en l'applaudissant : « Ah ! M. Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela ! »

Ce brillant concours rappela Ozanam à Paris et lui donna accès à la Faculté des lettres, où il parut comme suppléant de Fauriel. Il est inutile de dire qu'Ozanam, pendant ce court séjour à Lyon, employa pour le bien l'influence que lui acquit immédiatement l'estime générale dont il était entouré. C'est à cette époque qu'il entra dans les Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la foi, dont il fut longtemps le secrétaire. On lui doit plusieurs des comptes-rendus des *Annales*. Ozanam était respecté autant qu'aimé, à un âge où les jeunes gens ont à peine le droit d'être nommés. Il s'efforça de répandre, dans les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Lyon, un peu de cette circulation de sentiments actifs et généreux, de ce prosélytisme enthousiaste dont il ne voulait pas laisser à Paris l'absolue prérogative.

Un jour (c'était vers la fin de l'année 1838) les Conférences de Lyon furent convoquées en séance extraordinaire pour saluer le P. Lacordaire qui se rendait en Italie. L'illustre orateur

allait entrer comme novice dans un couvent de l'ordre de Saint-Dominique. Il avait voulu, sur son passage, serrer la main à quelques amis; Ozanam était du nombre. Celui-ci, à son tour, avait tenu à ce que les membres de Saint-Vincent-de-Paul entendissent les derniers adieux de cette voix si chère à la jeunesse catholique. L'assemblée était aussi nombreuse que l'avait pu permettre un salon exigu. Le P. Lacordaire improvisa une de ces allocutions exquises de délicatesse, de simplicité et d'abandon que lui inspirent si souvent les réunions d'hommes. Il parla de la Société de Saint-Vincent-de-Paul en termes chaleureux, indiquant expressément que c'était là qu'il aimait à compter ses plus chères sympathies. Sollicitant le concours d'affectueuses prières, il expliqua en peu de mots le but de son œuvre alors si peu comprise et souvent si mal interprétée. Il insista sur la nécessité de la réapparition des ordres religieux sur le sol de la France désolé par les révolutions, et termina par quelques considérations sur la mission particulière des Frères prêcheurs dont il allait embrasser la règle. Cette assemblée de jeunes hommes; la vue de ce prêtre allant ensevelir dans la solitude du cloître l'éclat d'une vie déjà si remplie de gloire et de succès; ces deux disciples qui l'accompagnaient, attirés vers lui, disait-on, du fond des sociétés secrètes; ces existences qui acceptaient librement, à la face du siècle, la loi du travail, la pauvreté volontaire, la souffrance volontaire, c'était là un spectacle inattendu, bien propre à toucher l'âme et à déterminer dans l'esprit de ces mouvements qui décident de toute une vie. Il y avait dans l'assemblée des nouveaux venus qui n'en ont jamais perdu le souvenir. Voilà, entre bien d'autres, un épisode intime de ces réunions où la part d'action d'Ozanam était si prépondérante.

Il faut suivre maintenant Ozanam à Paris, où l'appellent les devoirs de sa charge universitaire. Il va monter dans une chaire de la Sorbonne et distribuer en leçons savantes les trésors de ses patientes études. C'est dans cette carrière, pour laquelle il était merveilleusement doué, qu'il épuise rapidement une vie trop tôt vouée à la souffrance et aussi trop activement dépensée dans l'entraînement sans égal d'un dévouement qui ne sut jamais mettre une borne à ses entreprises.

Le succès incontesté du concours pour l'aggrégation devait rassurer Ozanam. Il n'en fut rien. Toujours défiant de lui-même, il n'aborda qu'en tremblant la chaire de Fauriel qu'il était appelé à suppléer. Il n'y avait pourtant nulle comparaison à établir entre le titulaire et son suppléant. Fauriel lisait, sans se préoccuper d'être agréable, des cahiers lentement élaborés dans le cabinet. Ozanam consacrait de longues heures à chacune de ses leçons. Il arrivait pourvu de notes, de textes pleins d'intérêt. Son plan était traçé; mais bientôt le souffle de l'improvisation l'emportant, il s'échauffait au contact d'un auditoire toujours sympathique, et abondait en mouvements pleins de chaleur que ne laissait guère soupçonner la timidité du début. Dès la première épreuve la place d'Ozanam fut marquée entre les meilleurs orateurs de la Sorbonne. Aussi, deux ans plus tard, quand Fauriel mourut, personne, excepté lui, ne doutait qu'il ne fût appelé à occuper définitivement sa place. L'événement, en effet, réalisa toutes les espérances. Ce n'est pas qu'au sein de la docte Compagnie qui le choisissait, il ne se montrât quelques murmures; car si le cours d'Ozanam, en fixant l'attention publique, donnait du lustre à la Faculté des lettres, il fallait convenir que la franchise de ses convictions catholiques ne laissait pas que de déplaire un peu à des collègues tels que M. Cousin, par exemple, qui se glorifiaient de s'inspirer à tout autre source; toutefois la justice prévalut.

Les triomphes oratoires de MM. Guizot, Cousin et Villemain avaient eu un retentissement extraordinaire. Ils avaient fait école, et, que bien, que mal, plusieurs s'efforçaient de marcher sur leurs traces. Il faut reconnaître, cependant, que cet enseignement célèbre empruntait aux circonstances la plus grande partie de son intérêt. Les trois professeurs s'étaient fait les champions de l'opposition en politique. Ils avaient transformé leur chaire en une tribune où trop souvent, pour M. Cousin surtout, le développement didactique du maître s'effaçait devant la dangereuse exposition de divagations doctrinales et des actes de flatterie non moins répréhensibles à l'adresse des partis révolutionnaires.

Ozanam, on le peut croire, n'eut pas l'ambition de continuer

ces succès; mais il s'autorisa de cet exemple pour faire servir au triomphe et à la propagation de ses convictions un mode d'enseignement désormais passé à l'état de coutume dans l'Université. Et, par un retour fréquent des choses de ce monde, que de fois ne lui est-il pas arrivé d'attaquer de front ou de démolir indirectement les thèses favorites de ses devanciers!

Nous voudrions pouvoir caractériser plus expressément cet enseignement si honorable, dont la trace est encore si vive, dont les résultats furent si féconds pour l'avancement moral et la destinée doctrinale de ceux qui le recevaient. Qu'ils sont rares, les maîtres tels qu'Ozanam, dont il se peut dire qu'en initiant la jeunesse aux difficultés de la science, il l'initiait au culte de l'honneur, et qu'il lui faisait la plus solide apologie de la religion!

Ozanam préparait laborieusement son œuvre. Comme tant d'autres il aurait pu, se confiant aux ressources de son abondante mémoire, puiser, sans trop de peine, dans le trésor de son érudition. Mais non; chaque leçon pour lui était l'objet de méditations consciencieuses et de recherches nouvelles. L'infatigable ouvrier n'était jamais satisfait; il ne produisait rien, soit une leçon, soit un article de journal, que ce ne fût pour lui le fragment d'un livre dont il se promettait bien de revoir l'épreuve, de polir le style et d'augmenter la valeur. Il ne connut pas l'art de certains professeurs qui consiste à vivre des facettes d'une idée longuement délayée, ou bien à poursuivre sur la pointe d'une aiguille des mots heureux ou des saillies spirituelles. S'il mérita quelque reproche, ce fut celui d'être trop abondant et d'arriver parfois à la diffusion à force de vouloir être complet. Il était étonnant par la multiplicité des aperçus, non moins estimable par la profondeur de ses propres recherches que par son habileté à mettre à profit celles d'autrui.

A des qualités aussi solides, à une conscience d'érudit qui ne fut jamais trouvée en défaut, Ozanam unissait une imagination exquise et une sensibilité que bien peu ont égalée. Heureux assemblage de mérites opposés, rare association de la sévérité d'un jugement calme aux élégances du plus bel esprit littéraire! Ce don de sentir, hélas! ne fut que trop souvent mis à l'épreuve dans nos temps où les existences sont si fort agitées, si brus-

quement et à chaque instant rappelées au sentiment de leur néant. Ozanam ne pouvait échapper à ces mille occasions de sollicitude qui sans cesse atteignent tout cœur bien né dans ses plus nobles affections. Si l'on se rappelle, en outre, que de bonne heure la souffrance physique fut le partage d'Ozanam, que ces travaux incessants, que ces leçons d'un intérêt si profond n'arrivaient à leur terme qu'au prix d'une lutte continuelle avec la maladie, on ne sera plus surpris d'entendre dire qu'Ozanam était triste. Il lui fallait un effort pour se produire et pour écarter ce voile de mélancolie toujours répandu sur ses traits. Ne l'oublions pas; soit qu'elles ressentent doublement le poids de leurs infirmités; soit contemplation plus assidue des misères humaines; soit en vertu de cette soif de l'idéal, de ces aspirations vers l'infini, continuel aliment de leurs pensées : c'est le propre de ces grandes et nobles âmes que d'être tristes. A le voir arriver dans la chaire de la Sorbonne, pâle, inquiet, tremblant, personne n'eût imaginé qu'Ozanam fût capable de suffire à l'effort d'une leçon d'une heure et demie. Cependant le calme se faisait pendant la rapide récapitulation de la leçon précédente, puis le professeur abordait une question : soit un tableau historique, soit l'exposé de quelque système de philosophie, l'analyse des traités métaphysiques de saint Anselme, par exemple, et il fallait voir de quelle hauteur magistrale; on ne savait qu'admirer le plus de sa sagacité merveilleuse ou de la profondeur de ses aperçus. Après avoir fourni une course plus ou moins longue dans ces difficultés du sujet, il arrivait toujours un moment où sa sensibilité se trouvait en présence d'une grande pensée ou d'une belle action. Soudain il éclatait en mouvements imprévus; cette âme contenue se répandait en flots d'éloquence, et c'était un spectacle admirable que de voir cette organisation si frêle rencontrer alors les plus énergiques accents comme les plus suaves délicatesses de la poésie. On n'imagine pas une telle abondance de pensées heureuses, toujours exprimées avec cette préoccupation d'éveiller chez ses auditeurs le culte de la vérité, le sentiment du beau, et par dessus tout celui du devoir.

Un jour, c'était pendant l'hiver de 1844, le professeur étudiait l'histoire littéraire de l'Italie au treizième siècle,

au siècle du Dante, cette figure poétique qui fut l'objet constant de ses prédilections. Après avoir analysé la Divine comédie, Ozanam groupa autour du poète les imposantes figures qui donnent un si grand caractère à ce siècle de combats et de progrès. Il avait successivement étudié saint Pierre Damien et ses luttes contre les vices de son temps; les missions providentielles de saint Dominique et de saint François d'Assise, visiblement appelés à renouveler la vie chrétienne par l'esprit de pauvreté et de sacrifice; la légion des poètes franciscains l'avait longtemps arrêté; puis, faisant un retour vers les sommités de la science, il avait réservé pour le couronnement de son œuvre ces deux grands hommes, l'honneur de l'esprit humain, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. Deux leçons furent consacrées à donner un aperçu de ces encyclopédies de ce temps-là, que l'on nomme les *Sommes de saint Thomas*.

Enfin il arriva au docteur séraphique. Après avoir exposé la philosophie de saint Thomas procédant de la logique d'Aristote, il montra, dans l'*Itinerarium mentis ad Deum*, le théologien des Frères mineurs s'appuyant d'une main sur l'Évangile de saint Jean, de l'autre sur le Timée de Platon et en tirant une métaphysique admirable. Puis, comme pour procurer à son auditoire une sorte de récréation, il leur parla de ces gracieux opuscules en prose et en vers, dans lesquels saint Bonaventure a prouvé que, pour s'être enfoncé dans la poussière des luttes scholastiques, son génie enchanteur n'en était pas moins capable des plus suaves conceptions. C'est alors qu'il analysa la *Légende de saint François*, et surtout ces admirables *Méditations sur la vie du Sauveur* auxquelles il donnait, pour ainsi dire, une nouvelle naissance au milieu de la génération actuelle. Enfin, dit Ozanam, il fallait que le docteur, l'historien, le ministre général de l'ordre de Saint-François en vint aussi à cette faiblesse de tous les cœurs passionnés et qu'il composât des vers. Après avoir cité divers fragments, la leçon fut terminée par une paraphrase ravissante du beau chant de *Philomena*. Pour le poète, l'oiseau chanteur c'est l'âme humaine considérant le Rédempteur en croix et s'unissant par un chant sublime aux scènes terribles et déchirantes

qui signalèrent les dernières heures de la vie du Fils de Dieu. Ozanam, entraîné par la situation, agrandissant l'œuvre du maître, substitua au texte les accents émus de son propre cœur en ravivant les couleurs, comme on ferait d'un vieux tableau par des retouches habiles. Sans l'avoir cherché, il trouva un prodigieux effet d'éloquence. Le professeur avait disparu; il n'y avait plus qu'un poète inspiré.

La mémoire de cette leçon demeure impérissable, pour tous ceux qui l'entendirent, comme un type de cet enseignement où les recherches de l'érudition la plus approfondie se mêlaient avec une rare aisance aux entraînements de la plus émouvante parole.

Ozanam arrivait à la renommée. Il réalisait les promesses de ses dix-huit ans, et le moment approchait où l'éclat de son professorat allait lui donner une nouvelle part d'influence dans cette germination d'œuvres catholiques qui se produisit à Paris vers 1843. La controverse sur la liberté d'enseignement, tombée pendant quelque temps, après la condamnation de l'*Avenir*, recommençait avec une ardeur nouvelle. M. de Montalembert entrait dans la vie politique par sa décisive brochure sur les *Devoirs des catholiques*. Il inaugurait à la tribune de la Chambre des Pairs sa mémorable carrière d'orateur politique. Le *Correspondant,* recueil périodique plusieurs fois interrompu, recommençait une nouvelle course. M. Foisset, qui s'appliqua toujours avec une si grande persévérance à servir de trait-d'union entre les individualités catholiques de diverses nuances, ralliait les fondateurs de cette Revue. C'étaient MM. de Champagny, de Carné, Wilson, de Cazalès, de Fontette, Gabourd, Veuillot, auxquels vinrent s'adjoindre MM. Lenormant, de Falloux, de Bazelaire, de Valroger, de Blanche, Audley, etc., sans oublier M. de Montalembert lui-même. Ozanam faisait naturellement partie de ce groupe d'écrivains avec lesquels il avait déjà travaillé à la *Revue européenne*. C'est dans le *Correspondant* qu'il a publié par fragments de grandes parties de ses ouvrages. Il aimait volontiers les produire ainsi à titre d'essais, toujours avec le propos de refondre son œuvre avant que de lui donner sa forme définitive. Il n'est pas d'artiste qui ait poursuivi davantage l'idéal de la perfection.

Cette même année fut fondé le Cercle catholique établi sous le patronage et la direction de Mgr Affre, archevêque de Paris, de M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, de M. Rendu, membre du Conseil royal de l'Université, de M. Cauchy, le célèbre géomètre, de M. de Vatimesnil, de M. de Beaufort, de M. Amédée Thayer. Cette institutiton, rapidement florissante, a rendu les plus grands services à de nombreux étudiants qui s'y trouvaient classés en autant de Conférences qu'il y avait de branches d'études. Ozanam présidait la Conférence de littérature. Les assemblées générales rassemblaient, outre les habitués, une société d'élite fort nombreuse. Souvent il leur prêta son concours; là, comme à la Sorbonne, l'enthousiasme passionné et l'art de bien dire venaient toujours en aide à l'érudition.

Le Cercle catholique devint un centre d'activité intellectuelle très-actif. C'est là que M. l'abbé Bautain renouvela ses succès de Strasbourg dans ces éloquentes Conférences, modèles d'exposition didactique, où il manifesta si énergiquement le danger de séparer artificiellement la philosophie abstraite des lumières surnaturelles de la révélation. Le P. Lacordaire s'y fit entendre plusieurs fois, et l'on sait s'il excelle dans ces réunions où il parle de plein pied. M. de Montalembert y vint aussi, et à leur tour le P. de Ravignan, MM. Cœur et Dupanloup. Des courants d'idées très-vifs animaient cette jeunesse; c'étaient l'union de la foi et de la science, l'alliance de la religion et de la liberté, le désistement de tout lien de solidarité onéreuse entre l'Église et les gouvernements temporels; c'était surtout la réhabilitation du moyen âge chrétien par l'étude loyale de l'histoire; l'histoire si horriblement défigurée par une végétation de travaux malsains, de diatribes sans probité, de réticences calculées. Questions d'art, questions de science, rien n'échappait à cette ardeur qui dépensait autant de véhémence à discuter l'âge d'un monument, la légitimité d'un bréviaire ou le mode de la notation musicale au treizième siècle, qu'ailleurs on en pouvait mettre à traiter de la politique du jour. Ozanam eut une remarquable influence dans les questions d'art. Personne mieux que lui n'a fait comprendre le rôle de l'art, cette noble faculté

d'exprimer des croyances par des signes matériels, sa mission parmi les hommes, enfin les sublimes conceptions inspirées par le génie catholique.

Toutefois le Cercle n'était qu'un intéressant épisode au milieu de ce réveil de l'esprit catholique se manifestant par l'étude et par les œuvres. Le P. Lacordaire, revenu d'Italie dans la plénitude de son talent, avait repris possession de la chaire de Notre-Dame. Un souffle nouveau circulait dans l'Église de France à tous les degrés de la hiérarchie. Tout concourut pour donner au mouvement les caractères d'une époque mémorable. Les travaux historiques et apologétiques surgirent de tout côté ; une polémique savante autant que vigoureuse traçait les voies. Pour n'en citer que quelques-uns, quels livres ont obtenu des succès plus incontestés et plus durables que les *Institutions liturgiques* de l'abbé de Solesme, l'*Histoire universelle de l'Église*, par M. Rohrbacher, les *Études philosophiques* de M. Nicolas, enfin la belle *Étude sur Dante*, par notre Ozanam? Mais aucun événement ne réjouit plus les catholiques que de voir M. Ch. Lenormant entrer dans leur camp. Ce professeur, qui suppléait alors M. Guizot dans sa chaire d'histoire, donna à ses nombreux élèves le spectacle d'une conscience droite modifiant graduellement ses convictions, ne dissumulant ni ses irrésolutions, ni ses temps d'arrêt. Le travail dura trois ans, et chaque année le même auditoire revenait moins captivé par de solides leçons que par cette lutte d'un homme aux prises avec une conviction qui grandit en lui et finit irrésistiblement par le dominer.

Ozanam, lié depuis longtemps avec M. Lenormant, qu'il avait rencontré dans le salon de Mme Récamier, prenait, on le conçoit, le plus vif intérêt à l'avènement de son collègue aux idées chrétiennes. Cet exemple d'une parfaite loyauté lui servait souvent pour modérer ses amis catholiques dans la vivacité de leur zèle contre l'Université.

Pour donner une notoriété plus complète au mouvement catholique, il ne lui manquait que d'être l'objet d'hostilités publiques; elles ne se firent pas longtemps attendre. Déjà le cours d'éloquence sacrée de M. l'abbé Dupanloup avait été troublé par des libéraux qui avaient trouvé mauvais qu'on eût mal parlé de

Voltaire. Survinrent les violences de MM. Michelet et Quinet, dont les approbateurs résolurent de réduire au silence le converti de la Sorbonne. Encore que M. Lenormant ne s'appliquât en aucune façon à réfuter les tribuns révolutionnaires du Collége de France, son cours fut itérativement l'objet de manifestations tumultueuses. Ozanam, qui avait, on ne sait pourquoi, trouvé grâce devant les fauteurs du désordre, vint un jour au cours de son collègue. Il ne put contenir son indignation. Apostrophant les perturbateurs, il les adjura, au nom de la liberté, de respecter les manifestations des opinions. Le tapage cessa, M. Lenormant acheva sa leçon; mais le lendemain son cours était suspendu sur l'ordre d'un gouvernement qui, par faiblesse originelle, trop souvent reculait au lieu de prendre en main la défense des véritables principes sociaux.

Le moment est venu de parler des livres d'Ozanam. Son premier ouvrage fut un parallèle entre deux chanceliers d'Angleterre, Bacon de Vérulam et saint Thomas de Cantorbéry; le grand homme suivant le monde, et le grand homme suivant l'Église. Cet essai laisse deviner toutes ses qualités. On y sent la chaleur communicative d'un style coloré qui met en œuvre les plus consciencieuses recherches.

A la même époque, en 1836, Ozanam paya un noble tribut de louanges et de regrets à la mémoire de son protecteur, M. Ampère. Cette notice, insérée dans le premier volume de l'*Université Catholique*, mériterait d'en être exhumée.

En 1840 parut la première édition de son travail sur Dante et la *Philosophie catholique au treizième siècle*. Ce livre, que l'auteur ne cessa de revoir et d'augmenter, eut une seconde édition en 1845. Quatre traductions italiennes, une anglaise et une allemande l'ont répandu dans l'Europe entière. Malgré d'autres travaux plus considérables, peut-être est-ce dans son *Essai sur le Dante* que le génie propre d'Ozanam se révèle avec le plus d'intensité.

Visitant, au Vatican, les chambres de Raphaël, il se demande par quelle faveur singulière, dans la dispute du Saint-Sacrement, ce chef-d'œuvre du maître, le Sauzio place Dante Alighieri au milieu des docteurs et des vénérables témoins de la Foi. Il voit par

toute l'Italie les honneurs les plus rares rendus à ce poète qui n'a vaincu la mort qu'après une vie entière passée dans l'abandon et les tristesses de l'exil. Il ne peut pas croire qu'une telle auréole de gloire ait été placée sur la tête d'un poète chanteur dont il ne faudrait admirer que des épisodes surnageant au milieu d'une œuvre obscure et remplie de défauts. Pénétrant plus avant, Ozanam voit dans l'auteur de la *Divine Comédie* un philosophe et un théologien, et il s'applique à reproduire les véritables caractères de son œuvre. Il voit le poète, conduit par la raison et par la foi, devancer le temps, pénétrer dans le monde invisible, s'y établir comme dans sa patrie, lui qui n'a plus de patrie ici-bas; ses discours sont des enseignements qui subjuguent les convictions et inclinent les consciences en s'emparant de ce qu'il y a de plus fort en elles, l'intelligence et l'amour. L'union de deux choses si rares : une philosophie poétique et populaire, une poésie philosophique et vraiment sociale dans une œuvre littéraire qui captive les multitudes, constitue pour le commentateur un événement mémorable qui indique un des plus hauts degrés de puissance où l'esprit humain soit jamais parvenu. Il conclut que si toute puissance a sa raison d'être dans les circonstances contemporaines, l'apparition d'un livre tel que la *Divine Comédie* donne lieu d'apprécier la culture intellectuelle de l'époque qui l'inspira. Dante ne saurait être séparé de ses maîtres et de la civilisation de son temps.

Ces quelques lignes suffisent pour faire apprécier l'étendue du sujet embrassé par Ozanam, à quelle hauteur de vue il s'élève et sur quels horizons d'idées il ouvre le débat.

Ici se placent les *Études germaniques*, œuvre considérable qui mérita deux fois le grand prix Gobert décerné par l'Institut de France. Ces *Études* se composent de deux volumes; l'un s'applique aux Germains avant le christianisme; le second va suivre la civilisation chrétienne chez les Francs. Toute la société française, dit Ozanam, repose sur trois fondements : le christianisme, la civilisation romaine et l'établissement des barbares. Ce sont les trois sujets d'études auxquels il ne faut pas se lasser de revenir dès qu'on veut s'expliquer le droit public du pays, ses mœurs, sa littérature. C'est à l'aide de cette triple lumière qu'il éclaire les obscurités du sujet qu'il s'est donné.

Une première partie est consacrée aux origines germaniques; à ses propres recherches il unit les travaux modernes de l'Allemagne, non sans prendre le soin d'écarter les tendances malfaisantes que trop souvent ils révèlent. Par exemple, il ne marche point sur les traces de l'orientaliste Lassen; il se garde d'opposer avec lui le paganisme libéral des Germains au Dieu égoïste des Hébreux; il n'accepte point non plus les regrets de Gervinus qui ne peut se consoler de voir la mansuétude catholique altérer le caractère belliqueux de ses ancêtres. Dans la seconde, Ozanam met la Germanie en présence de la civilisation romaine. Ici on reconnaît l'ancien professeur de droit à la profondeur, à la suite de ses aperçus sur l'organisation politique et administrative de la puissance romaine. Mais, dans les desseins de la Providence, la tâche de la civilisation de Rome est achevée. L'Église s'est constituée partout à l'abri de ses colonies et de ses municipes. Les invasions peuvent venir, elle est en mesure de les recevoir. Il y a des évêques à toutes les portes de l'empire et des prêtres sur le chemin de tous les barbares. C'est dans cette troisième partie qu'Ozanam déploie tout le charme de son talent dans le récit des courses apostoliques des missionnaires catholiques qui se répandent sur les pays envahis par les invasions. C'est ainsi qu'il est amené à raconter les voyages de saint Colomban et de saint Boniface, la fondation des monastères de l'Allemagne et de la Suisse, enfin les institutions de Charlemagne. Les savants font le plus grand cas des trois derniers chapitres de ce volume qui traitent des écoles dans ces siècles laborieux. Ils abondent en détails curieux et du plus haut intérêt.

Le livre sur Dante et les *Études germaniques* n'étaient pour Ozanam que deux pierres d'attente d'un grand ouvrage qui devait embrasser l'histoire des lettres depuis le quatrième au treizième siècles. Il avait à cœur de montrer que l'Église n'avait jamais laissé s'éteindre le flambeau des lettres humaines, et que pendant ces longs siècles si fort méprisés des beaux esprits modernes, dans des écoles publiques, dans des cloîtres ignorés, toujours, quelque part, des existences vouées au sacerdoce catholique ont rattaché la civilisation antique au monde moderne, en maintenant le feu sacré de la science et

en le vivifiant par un principe nouveau. Pour réaliser son beau dessein, il avait fait un dépouillement des idées léguées par le monde romain au moyen âge; c'est à saint Augustin, c'est à saint Jérôme qu'il s'était adressé de préférence. Pour retracer le plan de cet ouvrage, malheureusement inachevé, nous pourrions évoquer à ce sujet le souvenir de quelques conversations que nous eûmes avec lui en 1849; mais, plus heureux encore, il nous est permis de le laisser parler lui-même. Voici ce qu'il écrivait à M. Foisset, le 25 janvier 1848, en le remerciant d'avoir consenti à rendre compte des *Études germaniques* dans le *Correspondant*.

.....Ceci ne veut pas dire que je n'aie pas été très-reconnaissant de ce que vous m'avez écrit au mois d'octobre. Comment ne vous remercierais-je pas d'avoir bien voulu accueillir, ma demande indiscrète, et vous charger d'être le parrain de mes *Germains*, *de mes barbares?* J'en suis d'autant plus reconnaissant, que je sais bien de quelles occupations vous êtes surchargé; je ne voudrais faire tort ni à vos justiciables, ni au public qui attend de vous quelque œuvre de longue haleine; et cependant rien ne me serait plus utile que votre jugement sérieux et motivé sur un livre qui doit peut-être décider de l'emploi de mes prochaines années. Mes deux essais sur Dante et sur les Germains sont pour moi comme les deux jalons extrêmes d'un travail dont j'ai déjà fait une partie de mes leçons publiques, et que je voudrais reprendre pour le compléter. Ce serait l'histoire littéraire des temps barbares, l'histoire des lettres, et par conséquent de la civilisation, depuis la décadence latine et les premiers commencements du génie chrétien, jusqu'à la fin du treizième siècle. J'en ferais l'objet de mon enseignement pendant dix ans, s'il le fallait et si Dieu me prêtait vie; mes leçons seraient sténographiées et formeraient la première rédaction du volume que je publierais, en les remaniant à la fin de chaque année. Cette façon de travailler donnerait à mes écrits un peu de cette chaleur que je trouve quelquefois dans la chaire et qui m'abandonne trop souvent dans le cabinet. Elle aurait aussi l'avantage de ménager mes forces en ne les divisant point et en ramenant au même but le peu que je sais et le peu que je puis. Le sujet serait admirable, car il s'agit de faire connaître cette longue et laborieuse éducation que l'Église donna aux peuples modernes. Je commencerais par un volume d'introduction où j'essaierais de montrer l'état intellectuel du monde à l'avènement du christianisme, ce que l'Église pouvait recueillir de l'héritage de l'antiquité, comment elle le recueillit, par conséquent les origines de l'art chrétien et de la science chrétienne, dès le temps des catacombes et des premiers Pères. Tout le voyage que j'ai fait en Italie l'an passé a été tourné vers ce but. Viendrait ensuite le tableau du monde barbare à peu près comme je l'ai tracé dans le volume qui attend votre jugement; puis leur entrée dans la société catholique et les prodigieux travaux de ces hommes comme Bocce, comme Isidore de Séville, comme Bede, saint Boniface, qui ne permirent pas à la nuit de se

faire, qui portèrent la lumière d'un bout à l'autre de l'empire envahi, la firent pénétrer chez des peuples restés inaccessibles, et se passèrent de main en main le flambeau jusqu'à Charlemage. J'aurais à étudier l'œuvre réparatrice de ce grand homme, et à montrer que les lettres qui n'avaient pas péri avant lui ne s'éteignirent pas après ; je ferais voir tout ce qui se fit de grand en Angleterre au temps d'Alfred, en Allemagne sous les Otton, et j'arriverais ainsi à Grégoire VII et aux Croisades. Alors j'aurais les trois plus glorieux siècles du moyen âge, les théologiens comme saint Anselme, saint Bernard, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure; les législateurs de l'Église et de l'État, Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III et Innocent IV ; Frédéric II, saint Louis, Alphonse X ; toute la querelle du sacerdoce et de l'empire, les communes, les républiques italiennes, les chroniqueurs et les historiens, les universités et la renaissance du droit ; j'aurais toute cette poésie chevaleresque, patrimoine commun de l'Europe latine, et au-dessous toutes ces traditions épiques particulières à chaque peuple et qui sont le commencement des littératures nationales ; j'assisterais à la formation des langues modernes, et mon travail s'achèverait par la Divine comédie, le plus grand monument de cette période, qui en est comme l'abrégé, et qui en fait la gloire. Voilà ce que se propose un homme qui a failli mourir, il y a dix-huit mois, qui n'est pas encore bien remis, assujetti à toutes sortes de ménagements ; que vous connaissez d'ailleurs plein d'irrésolution et de faiblesses. Mais je compte d'abord sur la bonté de Dieu, s'il veut achever de me rendre la santé et me conserver l'amour qu'il m'a donné pour ces belles études ; je compte ensuite sur mon cours où je trouverai désormais, au lieu d'une distraction, un soutien, une règle, une raison de ne pas abandonner mon plan. J'y trouverai aussi la mesure dans laquelle des questions si multipliées doivent être traitées, non pour le petit nombre des savants, mais pour le public lettré. Car je n'ai jamais eu la prétention d'aller jusqu'au fond de ces sujets dont chacun suffirait à l'emploi de plusieurs vies. D'ailleurs voici huit ans que je me prépare sans interruption, soit par mon enseignement où j'ai fait successivement l'histoire littéraire d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre au moyen âge, soit par les fragments où j'ai essayé de fixer et de réunir quelques-unes de mes recherches et de les soumettre aux bons conseils de mes amis. Maintenant que je me suis laissé aller à une confession si longue et si indiscrète, faites qu'elle me profite, et outre l'avis que vous voudrez bien donner publiquement sur mon pauvre livre, soyez assez bon pour me dire ce que vous pensez du dessein d'y donner suite. Je vous demandais tout à l'heure d'être *impartial,* j'ai rayé le mot, sachant bien que je demandais une chose impossible à l'amitié : mais soyez sincère, je suis encore assez jeune pour être corrigible.....

La maladie a empêché la réalisation complète de ce beau projet. Cependant il reste deux volumes. M. Ampère, ami d'Ozanam, qui s'est chargé de recueillir ses manuscrits, donne l'assurance que le premier paraîtra prochainement. C'est le

frontispice de l'ouvrage qui doit être mis en tête des *Études germaniques*. D'autres fragments appartenant à la période intermédiaire, qui va de Charlemagne au Dante, formeront un second volume. M. Ampère a inséré, dans les articles si distingués qu'il a publiés sur Ozanam dans le *Journal des Débats* (9 et 12 octobre 1853), une partie de l'introduction du premier volume. Cette page peint l'homme tellement au vrai, que nous ne pouvons nous empêcher de la reproduire ici.

Après avoir béni Dieu de l'avoir fait chrétien et avoir rappelé les doutes qui avaient assailli sa jeunesse, il ajoute :

Depuis lors vingt ans se sont écoulés. A mesure que j'ai plus vécu, la foi m'est devenue plus chère. J'ai mieux éprouvé ce qu'elle pouvait dans les grandes douleurs et dans les périls publics. J'ai plaint davantage ceux qui ne la connaissaient pas. . . . . Le bonheur de mon temps m'a permis d'entretenir de grands chrétiens, des hommes illustres par l'alliance de la foi, et d'autres qui, sans avoir la foi, la servaient à leur insu par la droiture et la solidité de leur science. La vie s'avance cependant ; il faut saisir le peu qui reste des rayons de la jeunesse. Il est temps d'écrire et de tenir à Dieu la promesse de mes dix-huit ans. . . . . Je ne ferme point les yeux sur les orages du temps présent ; je sais que j'y peux périr et avec moi cette œuvre à laquelle je ne promets pas de durée. J'écris cependant, parce que Dieu ne m'ayant point donné la force de conduire une charrue, il faut néanmoins que j'obéisse à la loi du travail et que je fasse ma journée. J'écris comme travaillaient ces ouvriers des premiers siècles qui tournaient des vases d'argile ou de verre pour les besoins journaliers de l'Église, et qui, d'un dessin grossier, y figuraient le Bon Pasteur ou la Vierge avec des saints. Ces pauvres gens ne songeaient pas à l'avenir. Cependant quelques débris de leurs vases, trouvés dans les cimetières, sont venus, quinze cents ans après, rendre témoignage et prouver l'antiquité d'un dogme contesté.

Nous sommes tous des serviteurs inutiles ; mais nous servons un maître souverainement économe et qui ne laisse rien perdre, pas plus une goutte de nos sueurs qu'une goutte de ses rosées. Je ne sais quel sort attend ce livre, ni s'il s'achèvera, ni si j'attendrai la fin de cette page qui fuit sous ma plume ; mais j'en sais assez pour y mettre le reste, quel qu'il soit, de mon ardeur et de mes jours.

Puis, s'inspirant du Dante et arrêtant sa pensée vers l'épouse bien-aimée, si digne de le comprendre, que Dieu lui avait donnée :

Je veux faire aussi le pèlerinage de trois mondes, et m'enfoncer d'abord dans cette période des invasions, sombre et sanglante comme l'enfer. J'en sortirai pour visiter les temps qui vont de Charlemagne aux Croisades, comme un purgatoire où pénètrent déjà les rayons de l'espérance. Je trouverai mon paradis dans les splendeurs religieuses du treizième siècle. Mais, tandis que Virgile abandonne son disciple avant la fin de la course, car il ne lui est pas permis de franchir la porte du ciel, Dante, au contraire, m'accompagnera jusqu'aux dernières hauteurs du moyen âge où il a marqué sa place. Trois femmes bénies : la Vierge Marie, ma mère et ma sœur (1) ; mais celle qui est pour moi Béatrix m'a été laissée sur la terre pour me soutenir d'un sourire et et d'un regard, pour m'arracher à mes découragements et me montrer, sous sa plus touchante image, cette puissance de l'amour chrétien dont je vais raconter les œuvres....

C'est au milieu de ces défaillances et de ces angoisses qu'Ozanam travaillait. Ce que c'est que de nos existences telles que les fait la société moderne! Le labeur présent n'était qu'au prix de continuelles souffrances ; et l'avenir? de quel voile de tristes incertitudes n'était-il pas enveloppé! Ozanam avait l'âme la plus tendre ; il n'aimait pas médiocrement ; avec quelle force il ressentait les sentiments d'époux, de père, de frère, d'ami, tels que le christianisme, qui les a élevés si haut, les imprime au cœur de ceux qui s'inspirent de sa divine doctrine! Nous venons de voir avec quelle fierté respectueuse l'époux chrétien parle de la compagne qui partage ses joies et ses douleurs, qui apaise ses souffrances et s'associe à ses travaux. Ozanam n'est pas moins exquis de délicatesses alors qu'il s'adresse à ses amis ; tous les sentiments généreux débordent en lui. Il écrivait à M. Foisset, quelque temps après son mariage :

Cette première ivresse du cœur qui suit le mariage ne saurait faire oublier les droits de l'amitié. Il semble même que la sensibilité, plus émue, soit plus impressionnable encore, et qu'on ait trop de bonheur pour ne pas sentir le besoin de le voir partagé autour de soi. Aussi, est-on empressé, impatient de recevoir à cette occasion les félicitations de ceux qui déjà depuis longtemps étaient chers ; la joie qu'on éprouve redouble au milieu du concert de tant de sincères sympathies..... Il y a dans vos paroles, avec l'expression d'une bienveillance chaleureuse, les traces aussi d'une raison haute et sûre, d'une philosophie de la vie, qui manque malheureusement à plusieurs même des nô-

(1) Une sœur plus âgée que lui, morte à 19 ans, qui avait soigné son enfance et commencé son éducation.

tres. Déjà, par une heureuse expérience, je connais que vous dites vrai : la route commune est la moins dangereuse, l'esprit ne perd rien à être fixé ; et c'est un grand point d'avoir donné à l'existence passagère d'ici-bas le terrain solide de la famille. La compagne que Dieu m'a choisie ne peut être pour moi qu'une nouvelle inspiration et non pas un obstacle.

Nous ne pouvons nous arrêter davantage à ces récits des temps heureux. Encore qu'il en coûte, il faut marcher vers le terme fatal que déjà font pressentir les tristesses de notre ami.

Dès l'automne de 1848, cette santé, l'objet de continuelles sollicitudes, reçut une grave atteinte. Il fallut renoncer à paraître dans la chaire de la Sorbonne et chercher en Italie du repos avec un ciel meilleur. Mais à un homme comme Ozanam, le véritable repos était impossible. Parti pour l'Italie avec une mission scientifique de M. de Salvandy, il prit son mandat tout à fait au sérieux, et rapporta de son voyage les matériaux de deux volumes. Le premier est un recueil de *documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le huitième siècle jusqu'au treizième ;* la plupart de ces œuvres étaient tout à fait inconnues. Une intéressante dissertation sur les écoles et l'instruction publique en Italie, au temps des barbares, sert d'introduction.

Le second volume est l'*Histoire des poètes franciscains en Italie au treizième siècle.* C'étaient, dit l'auteur, quelques fleurs de poésie recueillies parmi les épis d'une moisson plus grave, comme le liseron mêlé au blé mûr. De l'aveu de tous, *Les poètes franciscains* sont un livre charmant. Si cet ouvrage n'est pas celui où l'auteur a déployé le plus de force, à coup sûr c'est celui où il a mis le plus de grâce. On est surpris, dit M. Ampère, qu'il soit possible de parler avec autant de charme de ces pauvres moines ; cela aurait bien étonné Voltaire. Ce livre entier est à lire. Il faut renoncer à en donner une idée ; on ne peut ici que répéter avec M. Foisset (1) : la grâce ne s'analyse pas, elle se montre.

Et vera incessu patuit Dea.

Ces pages brillantes portent l'empreinte d'un souffle animé

(1) *Correspondant*, vol. 31.

qui ne faiblit pas. Il y a des morceaux incomparables sur l'union des beaux-arts et de la poésie. L'Ombrie, la patrie de saint François, devient celle de l'art chrétien. Les tombeaux des serviteurs de Dieu sont autant de semences qui perceront le sol et en feront sortir des monuments. La foi qui transporte les montagnes élève ces cathédrales, ces montagnes de pierre toutes ciselées, toutes peintes, toutes animées de figures, toutes retentissantes du chant des hymnes.

J'ai passé « dit notre voyageur » un jour trop court pour moi dans la vieille cité d'Assise. J'y ai trouvé la mémoire du saint aussi présente que s'il venait de mourir hier et de laisser à sa patrie la bénédiction qu'on lit encore sur la muraille de la ville. On m'a montré le lieu de sa naissance et la chapelle où son cœur disputé se rendit à Dieu. On m'a fait voir le buisson d'épines qui se couvrit de roses quand François s'y précipita dans l'ardeur de sa pénitence. J'y ai reconnu l'image de cette langue italienne qui n'eut besoin que d'être touchée par l'ascétisme catholique pour germer et fleurir. Enfin, je me suis agenouillé au saint tombeau, sous cette voûte d'azur étoilée d'or qui le couronne et qui fut le premier ciel où la peinture renaissante essaya son vol.... ..... Les hommes du moyen âge ne pensaient pas avoir achevé un monument pour avoir élevé pierres sur pierres : il fallait que ces pierres parlassent, qu'elles parlassent le langage de la peinture, qui est entendu des ignorants et des petits ; que le ciel s'y rendit visible et que les anges et les saints y demeurassent présents par leurs images, afin de consoler et de prêcher les peuples. Sur ces parvis se déroulèrent les mystères des deux Testaments et la vie de saint François y fit suite au livre des révélations divines. Mais comme s'il eût été impossible d'approcher impunément du tombeau miraculeux, les peintres appelés à l'orner de leurs fresques se sentirent agités d'un esprit nouveau : ils commencèrent à concevoir un idéal plus pur, plus animé que les vieux types bysantins, etc.

C'est en ce langage, orné des plus beaux dons d'une imagination charmante, que le livre se poursuit jusqu'au bout ; pour cela, la force n'en est point exclue ; aussi les *Études sur les poètes franciscains* sont-elles une œuvre littéraire des plus distinguées.

Une traduction des *Petites fleurs de saint François* termine le volume. On reconnaît dans ces pages une touche plus douce et plus légère. Elles ont été écrites par la seule personne à qui l'auteur les pouvait prendre sans plagiat, et ne sont pas le moindre ornement de ce délicieux ouvrage.

C'est ici le lieu de se demander de quelle école littéraire procède Ozanam. Avant tout, il appartient à un courant d'idées

entièrement moderne, introduit par la nouvelle génération catholique. Plus expressément au point de vue de la forme, Ozanam dérive de Chateaubriand, et plus encore peut-être de Ballanche. On sent qu'il a lu Lamartine, toutefois sans apprendre de lui l'art de faire entendre des sons harmonieux, désintéressés de toute émotion sérieuse. Si, dans ses premiers essais, le souffle de l'école romantique parfois semble l'atteindre, ce n'est qu'en passant. Chez Ozanam, toujours la pensée prévaut sur l'expression. Il se garde de ces cliquetis de mots inutiles qui déparent tant de livres. Sans cesse l'idée est présente. Le langage si expressif, si coloré, qui lui est familier, n'est qu'un moyen de la mieux rendre; jamais il ne dégénère en un hors d'œuvre plus ou moins poétique. Toutefois, il ne faudrait pas croire que ce style si riche d'élégances fût prime-sautier et jaillit comme de source. Au contraire, Ozanam composait avec un effort visible. De sa part, le travail littéraire exigeait un véritable labeur, autant pour atteindre la juste expression que par la nécessité des investigations de l'érudit. Fait digne de remarque : cette recherche du terme propre, fatale à tant d'écrivains, pour Ozanam n'est qu'une occasion d'atteindre la réelle beauté.

Dans le discours parlé, cette incubation laborieuse était plus visible encore. Eh bien, dans cette lutte pour parvenir à la forme définitive, pour le témoin il y avait une sorte d'attrait, car toujours on sentait le bouillonnement intérieur qui l'animait. Dans ses leçons, volontiers on l'eût comparé à un volcan au feu duquel se mêlent des cendres et de la poussière; soudain arrive un nouvel effort, désormais la flamme jaillit pure et éclatante. De même sa phrase ne sortait limpide et vibrante de l'émotion du cœur, qu'au prix d'une véritable contention. Cependant les fruits de tant d'efforts n'avaient pas été perdus, et pendant ses dernières années, Ozanam avait acquis plus de facilité. Dans ses *Poètes franciscains*, dans le *Pèlerinage au pays du Cid*, son dernier ouvrage, le style apparaît singulièrement plus alerte, plus dégagé, plus varié dans ses tours. Si vous le voulez rapprocher un instant d'écrivains auprès desquels il parut souvent : il se peut dire qu'il n'a jamais égalé le P. Lacordaire par le nombre, par l'ampleur classique de ses périodes, non plus que par la

spontanéité la plus vive, la plus étincelante qui se puisse concevoir. M. de Montalembert se distingue par plus d'aisance et de naturel dans un style brillant et vif au dernier point. Ozanam a le don particulier des mots heureux, des expressions pénétrantes. Il trouve facilement des traits fins et spirituels, plus souvent encore la suavité.

Ozanam était allé chercher en Italie le repos d'abord, puis les bibliothèques et les monuments, plus instructifs que les livres. Il trouva le pays en proie à la plus vive agitation. C'était la première année du pontificat de Pie IX. Il partagea les espérances qui s'exaltaient de toutes parts. Comme tant d'autres il vit, dans un avenir prochain, l'Italie régénérée se gouvernant elle-même, réalisant les promesses téméraires de l'auteur du *Primato*. Comme tant d'autres aussi et des meilleurs, il vit la religion se réconcilier avec la liberté. « Je crois, disait-il (1), Pie IX venu » pour mettre la main à de grandes choses : à la réconciliation de » l'autorité et de la liberté, dont la lutte fait depuis trois cents » ans le malaise du genre humain. C'est la même lutte qui se » perpétue d'un autre côté entre la science et la foi. » Lui qui ne connut jamais d'autre liberté que celle de bien faire et de s'imposer des devoirs, il ne pouvait pas croire que ce mouvement ne fût l'indice d'un véritable réveil. Aujourd'hui que tout est fini; après que le peuple italien a fait défaut à tant d'espérances; maintenant que la réalité est apparue dans sa triste laideur, beaucoup se veulent montrer sévères pour ceux qui se laissèrent abuser par *la conspiration des ovations*. Les récriminations sont faciles, après la défaite. Encore qu'à l'ordinaire elles soient le refuge de ces esprits médiocres dont le courage n'apparaît qu'après le péril, aussi impuissants pour agir que pour prévenir; nous accorderons volontiers qu'Ozanam fut victime d'illusions généreuses. Il avait peu le sens politique, et il n'hésitait pas à en convenir. Les natures comme la sienne sont trop vives, trop passibles d'impressions soudaines pour devenir aptes aux affaires de gouvernement.

(1) Dans un article du *Correspondant* de janvier 1845 : *Les dangers de Rome et ses espérances.*

Les espérances conçues par Ozanam au sujet du mouvement italien décidèrent de son attitude à Paris en présence de la révolution de février 1848. Le professeur de Sorbonne fut du nombre de ceux qui crurent à l'avènement définitif de la forme républicaine. Aussi fut-il l'ardent promoteur du journal l'*Ère Nouvelle*, destiné à manifester que la doctrine catholique n'était rien moins qu'inconciliable avec la démocratie.

Il a publié, dans cette feuille, plusieurs articles fort remarquables, qui tous, nous ne craignons pas de le dire, portent l'empreinte de sa belle âme. Nous ne pouvons oublier son travail contre le *divorce*, qui mériterait assurément d'être distingué et recueilli, avec quelques autres, au milieu de cette collection.

Cette année qui suivit la révolution de Février fut singulièrement laborieuse pour Ozanam. Il en ressentit profondément les alternatives émouvantes. Cependant il faisait régulièrement son cours et surveillait l'impression du dernier volume de ses *Germains*. En automne 1849, il passa quelques semaines à Fernex. Il n'avait pas trop à se plaindre de sa santé. Il avait confiance en l'avenir, et il s'ouvrait avec abandon dans des conversations intimes touchant ses projets de travail. Il aimait à exposer devant des amis le plan de son grand ouvrage. Jamais il n'eut plus de chaleur de cœur et de cette aménité sympathique qui rendait son commerce si attrayant. La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Genève, qu'il visita, conserve précieusement le souvenir d'une allocution toute pénétrée des ardeurs de sa charité et de son zèle pour les pauvres. Toutefois, cette puissance dans l'expression du sentiment, unie à une constitution si faible, ne laissait pas que d'inspirer de tristes appréhensions.

Cet état intermédiaire entre la santé et la maladie dura deux ans encore. Il eût fallu surseoir à tout travail ; Ozanam vaquait à tous ses devoirs. Il avait soif de science. Il devait succomber à la peine ; et vraiment il faut admirer ce dont il était capable, malgré tant de traverses, de si fréquentes interruptions, ayant à combattre ce sentiment de son propre néant qui ne manque jamais d'atteindre les malades, même les plus courageux. Quand on pense qu'il écrivait alors les *Poètes franciscains*, qu'il donnait ses *Études sur le paganisme au moment de l'invasion des barbares*,

et son travail sur le *Progrès dans les siècles de décadence*. En vérité, il semblerait que ses facultés redoublassent d'intensité au moment où la force physique l'abandonnait.

Les *Études sur le paganisme* doivent trouver leur place dans les volumes inédits qui seront publiés. Elles sont comme une introduction à l'*Histoire des lettres pendant les temps barbares*.

Entre l'antiquité et le moyen âge, dit-il, les historiens ont mis un abîme. Il faut le fermer en faisant voir les communications par lesquelles la Providence unit tous les temps. Au moment où l'antiquité va finir, il faut connaître ce qui doit périr dans le désordre des invasions, ce qui doit être sauvé. Il faut savoir quelles croyances, quelles lois, quelles habitudes littéraires se conserveront dans l'Église ou malgré l'Église, pour faire l'éducation du moyen âge ou pour en faire le scandale.

Alors descendant le cours des siècles, l'historien suit la trace de l'antique religion longtemps maîtresse, du sol par ses monuments, de la société par ses souvenirs, du gouvernement par les lois, d'un grand nombre d'âmes par la force de l'habitude et l'excès même de ses erreurs. Les apologistes nous montrent d'ordinaire la société païenne s'évanouissant devant le souffle divin du christianisme : certes la victoire est décisive et la preuve imposante; mais il n'est pas moins instructif de considérer le revers de la médaille et de s'attacher aux vestiges de la civilisation païenne, si lents à disparaître, si tenaces, malgré les persévérants efforts de l'Église. Il faut en suivre les traditions dans les lettres, dans la philosophie, dans le droit, dans une foule de superstitions populaires, dans la magie et ces sciences occultes qui ne parurent s'évanouir qu'à la grande lumière du dix-septième siècle. Mais le paganisme ne s'évanouit pas avec elles. Ne règne-t-il pas dans l'esprit, tant que le matérialisme et le panthéisme s'y défendent; dans les cœurs, tant qu'y domine l'attrait voluptueux de la nature?

Voilà quelques traits d'analyse sur ce travail qui peuvent en laisser soupçonner l'importance.

En 1851, Ozanam fit un voyage à Londres en compagnie de Mme Ozanam et de son ami M. Ampère. Ce dernier partait pour

les États-Unis. Il nous raconte (1) que son esprit s'ouvrait à des admirations nouvelles qu'Ozanam ne partageait plus autant qu'autrefois, quand ils s'entendaient si bien sur les Niebelungen et sur le Dante. « Il trouvait, continue M. Ampère, que j'admirais trop » l'Angleterre, que j'oubliais trop les Irlandais. Lui, meilleur que » moi, me laissait retourner au Palais de Cristal, pour avoir le » temps de visiter les caves habitées par les pauvres catholiques » d'Irlande ; il en revenait tout ému, et je crois un peu plus pau- » vre qu'en y descendant. »

Au retour de cette excursion, Ozanam s'arrêta à Dieppe pour prendre les bains de mer. De ce séjour il écrivit à celui qui essaie en ce moment de raconter sa vie. Cette lettre renferme une appréciation bien remarquable du pays qu'il venait de quitter. Ses nombreux amis, avides de tout ce qui est sorti de sa plume, seront heureux de la trouver ici.

Dieppe, 28 août 1851.

.... Vous me dispenserez, cher ami, de vous décrire le Palais de Cristal. Les journaux vous ont entretenu de cette merveilleuse exposition qu'on ne peut assez louer, si l'on y considère la victoire de l'homme sur la nature et l'accomplissement le plus magnifique de la loi qui nous condamne au travail. Car c'est du travail et de la sueur humaine qu'ont jailli ces piliers de fonte, ces voûtes de verre et tous les trésors qu'elles renferment. L'Angleterre y offre une brillante hospitalité à toutes les industries de la terre ; sans s'oublier néanmoins, et sans négliger de s'y faire la meilleure part. Elle étonne, elle subjugue les meilleurs esprits par le spectacle de sa puissance matérielle, par la hardiesse de ses machines, par le bon marché de ses tissus. Mais il y a deux choses qu'elle se garde d'exposer, et que ses visiteurs d'un jour n'ont pas vues, quand ils vont publiant que le peuple anglais est le premier du monde : ces deux choses sont la misère des pauvres et la violence des passions protestantes.

L'Angleterre met sa gloire dans son agriculture, qui lui donne les plus gras troupeaux et par conséquent la meilleure viande du monde ; et dans son industrie, qui lui permet de fournir les meilleurs tissus au plus bas prix. Comment donc se fait-il que Londres, Birmingham, Manchester, Liverpool, Leed aient une population considérable qui non-seulement ne mange pas de viande, mais qui manque de pain et qui vit de pommes de terre ? Comment la capitale même est-elle sillonnée d'indigents demi-nus, qui poursuivent l'étran-

(1) Art. des *Débats* du 12 octobre 1855.

LIBRARY

ger, qui se jettent jusque sous les roues des voitures, portant sur leur visage l'empreinte d'un désespoir inexorable? La taxe des pauvres et les workhouses n'y peuvent rien : les Anglais ne sauraient empêcher la mendicité de pénétrer dans Londres, ils la tolèrent, et je les loue de la tolérer. Mais alors pourquoi insulter d'un air si hautain la mendicité des pays catholiques? Jamais, dans les rues de Rome, je n'ai rencontré rien de comparable à ces femmes en haillons qui tendent la main le long du Strand, à ces petites filles qu'on voit la robe déchirée jusqu'aux hanches, les pieds nus dans la boue noire et froide. Ne dites pas que c'est l'étalage d'une détresse qui veut forcer la pitié du passant. Pénétrez, je ne dis pas dans les quartiers pauvres de White-Chapel ou de Southwark, mais derrière ces rues fastueuses de Regent-Street, d'Oxford-Street. Vous trouverez d'étroites ruelles, obscures, fétides, sur lesquelles s'ouvrent des cours plus étroites encore, bordées de hautes maisons. Là s'entassent les indigents; on les loge à la semaine; une chambre moyenne coûte ordinairement de trois à quatre schellings par semaine, c'est-à-dire de 200 à 250 fr. par an. Beaucoup de familles sont trop malheureuses pour supporter seules le poids de ce loyer, elles se réunissent afin d'en supporter le fardeau. Elles ne connaissent plus même cette dernière satisfaction qu'ont chez nous les plus misérables ménages, la satisfaction d'être chez soi. J'ai vu une chambre et un étroit cabinet que venaient d'habiter quatorze personnes. Depuis quelque temps les règlements de police ne permettent plus de loger dans les caves; mais la misère, plus forte que tous les pouvoirs, oblige beaucoup d'ouvriers à chercher ce dernier refuge. J'ai vu, dans une cave, une seule chambre occupée par deux ménages se composant de neuf personnes. Il n'y avait là que trois lits; et telle est la détresse de ces pauvres gens, que bien peu songent à donner des lits différents aux enfants des différents sexes.

Je sais aussi que la charité catholique les visite, que l'aumône et la parole qui rend l'aumône douce et honorable descendent dans ces tristes réduits. Je sais qu'il y a un mois l'allégresse régnait dans un de ces quartiers habités par les malheureux Irlandais. A la suite d'une mission qui avait converti bien des cœurs, le cardinal Wiseman était venu prêcher et bénir une assemblée de quatre mille catholiques : trop nombreux pour s'enfermer dans les murs d'une chapelle, ils s'étaient réunis en plein air, le soir, aux flambeaux, autour des bannières du Sauveur et de la Sainte Vierge. Ils étaient ravis d'entendre les discours de leur évêque et les chants de leurs enfants à qui l'on avait appris des hymnes convenables pour la solennité. Mais je sais aussi quelle fut la colère du protestantisme contre ces joies des pauvres, et avec quelle violence ses journaux injurièrent l'évêque des mendiants.

C'est la seconde douleur de celui qui visite Londres avec une autre curiosité que celle de la foule, avec quelque souci des intérêts de Dieu et de l'humanité. On ne peut nier les qualités du peuple anglais. Il a le respect de la loi et l'amour de son pays, il est infatigable au travail; il semble même religieux, si l'on en juge par le grand nombre des clochers qui dominent Londres, et mieux encore par ce repos du dimanche si exactement observé d'un bout à l'autre du pays le plus laborieux de l'univers. Mais je crains que de

beaucoup d'entre eux Dieu ne puisse dire ce qu'il disait des Juifs : « Ce peuple m'honore des lèvres. » Je reconnais la bonne foi d'un grand nombre d'ignorants, mais je crains bien de trouver chez ceux qui conduisent la multitude, l'orgueil pharisaïque, les haines de secte : rien de l'humilité, de l'oubli de soi-même, de l'amour enfin, qui constituent le fond même de la religion. Je ne veux pas en donner les preuves qu'a fait éclater le bill des titres ecclésiastiques. Je ne veux pas parler des questions contemporaines. Je recueille seulement l'impression que m'a laissée le sanctuaire national de Westminster tel que le protestantisme l'a transformé.

M. de Maistre espérait que le dix-neuvième siècle verrait célébrer la messe à Saint-Paul de Londres : je l'espère aussi ; mais le catholicisme lui-même aurait bien de la peine à réchauffer ce glacial édifice. La véritable basilique de Londres, le Saint-Denys de la monarchie anglaise, est à Westminster. Là s'élève une nef rivale de nos belles nefs d'Amiens et de Saint-Ouen, portée sur des piliers hardis et légers. La travée qui la coupe est d'une proportion admirable, terminée par des rosaces flamboyantes. Les architectes chrétiens qui construisirent cette église la firent longue et large, pour contenir les flots du peuple fidèle ; haute et aérienne, comme pour porter l'hommage de la terre plus près de Dieu. Seulement, derrière le cœur et le grand autel, une cloison renfermait un étroit espace où reposait la châsse renfermant les reliques de saint Édouard. Un tombeau de pierre orné de mosaïques avait reçu les dépouilles du saint roi, du roi populaire qui représentait les souvenirs héroïques de la nationalité anglo-saxonne. Les princes normands n'avaient jamais songé à troubler la paix de ce sanctuaire, toute leur ambition était d'y dormir autour de saint Édouard. Et en effet, tout autour de la châsse étaient les sépultures d'Henri III, d'Édouard III, de Richard II. Et derrière, Henri VII avait bâti une chapelle merveilleuse qui est la perle de l'Angleterre. Or, le protestantisme ayant chassé Dieu de cette église, et ne pouvant plus la remplir de peuple vivant, a imaginé de l'encombrer de ses morts. Ne vous figurez pas comme à Saint-Pierre de Rome, comme à Sainte-Croix de Florence, un certain nombre de sépultures illustres décorant les murailles et mêlant à la sainteté du lieu la grandeur des souvenirs. Il y a bien, comme on dit, le *coin* des hommes d'État et le *coin* des poètes. Mais le doyen et le chapitre de Westminster, en vertu d'un pouvoir arbitraire, ont concédé ou vendu à ceux qui n'étaient que riches, le droit de figurer parmi les grands. De là cette prodigieuse quantité de mausolées sans intérêt historique, sans mérite monumental. Car si vous exceptez quelques statues de Flaxman et de Chantrey, tout le reste est misérable. Cependant ils ne se sont pas contenté de garnir les murs, ils ont fermé des arcades entières pour y entasser des monuments de leur vanité et de leur mauvais goût. Les morts de la Réforme trônent sur des montagnes de marbre, entourés de génies et de personnages allégoriques, avec tout le paganisme de la renaissance, moins l'élégance et la beauté. Mais les morts du moyen âge ne devaient pas dormir tranquilles : La châsse de saint Édouard ne pouvait échapper aux iconoclastes. Ils l'ont mutilée, et, le saint portant malheur aux rois qui reposaient à son ombre, les sépultures des Plantagenets sont là, profanées, délabrées, si bien que le voyageur fran-

çais qui les visite ne peut voir sans pitié ces vieux et illustres ennemis de son pays réduits à cet état d'abandon et d'ignominie. Et le Parlement, qui trouve des millions pour se bâtir un palais superbe, n'a pas de subsides pour restaurer les tombeaux de ses anciens rois. Le fanatisme protestant ne le permettrait pas. Il veille sur ces ruines qu'il a faites. On dirait que c'est hier qu'il a passé là le marteau à la main. Ah! ne louez plus cette nation de son respect pour le passé; aucune n'a poussé plus loin la haine et le mépris du passé chrétien; elle ne s'est attachée avec tant d'opiniâtreté à la tradition dans les affaires politiques, dans celles qui changent, qu'en abandonnant la tradition dans les choses éternelles. Nous avions cru pendant vingt ans à leur tolérance et à leurs lumières. Mais le vieux préjugé protestant n'était que muselé, les hommes d'État se réservaient de le lâcher quand il en serait temps, et vous voyez ses fureurs.

Il faut avouer cependant que les emportements du protestantisme s'expliquent, s'ils ne se justifient pas, par les progrès de la vérité catholique. Chaque jour compte des conversions nouvelles, et l'exemple de ces deux grandes âmes, Newman et Manning, continue d'ébranler les cœurs les plus religieux du clergé anglican. Rien n'est plus touchant que de voir cette Église de Londres, menacée présentement, mais pleine d'espérance, cette belle cathédrale de Saint-George, glorieux témoignage du progrès des catholiques trop nombreux pour se contenir dans les chapelles obscures où la persécution les avait relégués; aux offices divins, le recueillement, la ferveur des fidèles, le grand nombre des communions, enfin le cardinal Wiseman, cet évêque éloquent qui fait entendre aux Anglais le langage depuis longtemps oublié de saint Anselme et de saint Thomas de Cantorbéry, et autour de lui un groupe de prêtres et de laïques zélés, qui me rappelaient votre Église de Genève, moins considérable, mais non moins florissante.....

Pendant l'hiver de 1852, Ozanam eut encore la force de faire son cours; mais au printemps survint une crise des plus violentes; il dut quitter Paris où il ne devait plus revenir. Les ordres des médecins le conduisirent d'abord aux Eaux-Bonnes, puis à Biaritz, au bord de l'Océan. Là il parut reprendre quelques forces, et il voulut à l'instant partir pour l'Espagne, où l'attiraient une littérature qu'il aimait passionnément et des monuments autour desquels sa mémoire érudite groupait à l'avance les fastes poétiques de l'histoire du pays. Il avait rêvé le pèlerinage célèbre de Saint-Jacques-de-Compostelle; c'était par cette station où il devait satisfaire à la fois sa piété et son ardeur de science nouvelle, qu'il voulait inaugurer son séjour dans la patrie du Cid et de sainte Thérèse. Mais la prudence dut le faire renoncer à son projet; un hiver prématuré étant survenu,

force fut de s'arrêter à Burgos. Il s'était promis de ramasser les coquilles du pèlerin sur la plage de Compostelle, à l'endroit où, selon la légende, le corps du saint apôtre fut jeté par la mer. Il revint, nous dit-il dans son journal, les mains vides de coquilles, pleines seulement de ces feuilles légères où le voyageur a crayonné ses premiers souvenirs. On a publié ces notes sous le titre d'*un Pèlerinage au pays du Cid* (1), et c'est avec émotion que ses amis trouvent dans ces pages une verve, un éclat qui contrastent fort avec la pensée qu'ils lisent son dernier écrit.

Ozanam arrivait admirablement préparé pour ce voyage d'Espagne. Il ne passe que quatre jours à Burgos; et l'on demeure étonné de la profusion de souvenirs qu'éveille en lui la vue des monuments de l'héroïque cité. C'est le Cid dont il reconnaît la demeure, et dont il ne voit pas sans mélancolie les ossements, troublés dans leur dernier asile par l'invasion française; exposés, après diverses vicissitudes, dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, où un gardien les livre pour une pièce de monnaie à la curiosité des passants. Ce sont les sept enfants de Lara dont il aperçoit les têtes coupées suspendues au frontispice de la cathédrale. C'est la forteresse monastique de *Las Huelgas*, où le roi saint Ferdinand fut armé chevalier. C'est la chartreuse de *Miraflores*, élevée par la grande reine Isabelle, la protectrice de Christophe Colomb, comme un magnifique mausolée sur le tombeau de son père. Mais c'est pour la cathédrale, Notre-Dame de Burgos, cette merveille de l'art ogival, la digne sœur des églises de Chartres, d'Amiens, de Lausanne et de Strasbourg, qu'il réserve les accents de l'admiration la plus expansive. Il faut lire cette description animée, où se mêlent si agréablement au tracé des lignes architecturales, ici un souvenir de l'école, là un épisode littéraire, ailleurs une digression historique, plus loin des vues pleines d'intérêt sur le symbolisme divin qui a remué ces pierres et leur a donné la pensée. Enfin le moment est venu de prendre congé de ces beaux lieux auxquels le voyageur va laisser suspendue une part de ses affections et de ses regrets. Il embrasse d'un regard l'ensemble de la nef mystérieuse; il s'agenouille

(1) Dans le *Correspondant*, livraison d'octobre 1853.

une dernière fois dans le radieux sanctuaire et résume ses pensées en une admirable prière que voici :

O Notre-Dame de Burgos, qui êtes aussi Notre-Dame de Pise et de Milan, Notre-Dame de Cologne et de Paris, d'Amiens et de Chartres, reine de toutes les grandes cités catholiques, oui vraiment, « vous êtes belle et gracieuse » *pulchra es et decora,* puisque votre seule pensée a fait descendre la grâce et la beauté dans ces œuvres des hommes. Des barbares étaient sortis de leurs forêts, et ces brûleurs de villes ne semblaient faits que pour détruire. Vous les avez rendus si doux, qu'ils ont courbé la tête sous les pierres, qu'ils se sont attelés à des chariots pesamment chargés, qu'ils ont obéi à des maîtres, pour vous bâtir des églises. Vous les avez rendus si patients, qu'ils n'ont point compté les siècles pour vous ciseler des portails superbes, des galeries et des flèches. Vous les avez rendus si hardis, que la hauteur de leurs basiliques a laissé bien loin les plus ambitieux édifices des Romains, et en même temps si chastes, que ces grandes créations architecturales avec leur peuple de statues ne respirent que la pureté et l'immatériel amour. Vous avez vaincu jusqu'à la fierté de ces Castillans qui abhorraient le travail comme une image de la servitude; vous avez désarmé un grand nombre de mains qui ne trouvaient de gloire que dans le sang versé; au lieu d'une épée, vous leur avez donné une truelle et un ciseau, et vous les avez retenus pendant trois cents ans dans vos ateliers pacifiques. O Notre-Dame, que Dieu a bien récompensé l'humilité de sa servante! et en retour de cette pauvre maison de Nazareth, où vous aviez logé son Fils, que de riches demeures il vous a données!

Un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne saurait quitter Burgos sans donner une accolade fraternelle aux membres d'une jeune Conférence récemment établie dans la capitale de la Castille. Le *Bulletin* de la Société a rendu compte de cette entrevue, où le vice-président du Conseil général fut reçu avec un empressement et une ouverture de cœur qui donnent lieu d'admirer la puissance du lien catholique.

Le voyageur ne veut pas connaître à Burgos seulement les monuments; il cherche aussi les hommes; il trouve quelques savants, il voit surtout de ces prêtres instruits et bons qui ont fait la juste réputation du clergé espagnol. Dans le cours de l'entretien, il accorde de vifs regrets à Balmès, ce philosophe profond et judicieux, ce publiciste d'un patriotisme si éclairé, enlevé si jeune à l'Epagne et à l'Église entière. Il distingue un collége où l'enseignement des langues orientales s'unit à celui des langues anciennes. Il visite de bonnes écoles primaires et se mêle avec plaisir, durant quelques instants, à ce peuple de

muletiers et de paysans qui achète au marché des ballades et des romances, et qui ne lui donne pas lieu de contempler les haillons hideux qu'il rencontrait à Londres autour du Palais de Cristal.

Notre malade revint à grands pas vers la France. Avant de gagner l'Italie, il eut la consolation de visiter, près de Dax, le lieu de naissance de saint Vincent de Paul. Il vit sortir de terre les fondations de la chapelle élevée par les soins de Mgr l'évêque d'Aire, et soutenue par les souscriptions des Conférences. Enfin Ozanam partit pour la Toscane, où il partagea son hiver entre Pise et Florence. Il y eut des jours bien mauvais à supporter; la maladie s'aggravait et la température froide et humide répondait peu à l'idéal de ce ciel méridional que l'on avait rêvé. «Les poètes, cependant, écrit-il dans un moment de gaîté, avaient » pris soin de m'en avertir. Devais-je m'étonner des neiges de » Rome et des eaux du Tibre grossissant sous les orages, quand » Horace déjà s'en prenait à Jupiter de l'opiniâtreté des frimas, » et croyait revoir sous Auguste le déluge de Deucalion? Et lors- » que Dante, au troisième cercle de son *Enfer*, décrit la pluie éter- » nelle, maudite, froide et triste,

Eterna, maladetta, fredda e grave

» certainement il en trouve l'image sur les bords de l'Arno, à Pise, » où moi, indigne commentateur, pour l'éclaircissement de ce seul » vers, j'ai vu pleuvoir cinquante jours.» Pendant son passage à Florence, il reçut le diplôme de membre de l'Académie de la Crusca. Le même jour, cette flatteuse distinction, très-rarement accordée aux étrangers, était envoyée au comte Balbo, l'auteur des *Espérances de l'Italie*, avec qui Ozanam sympathisait profondément. Cependant, chaque fois que cela était possible, il accourait dans les archives et hantait les bibliothèques. Il rassembla les matériaux d'une histoire de la fondation de la commune de Milan. Mais c'était au service des pauvres qu'il aimait surtout à mettre à profit les heures de répit que son mal lui accordait parfois. Il se plaisait à visiter les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul des villes de Toscane, à les animer de son zèle, à leur inculquer les saines traditions de l'Œuvre.

Ce fut à l'Antignano, village proche de Livourne, qu'il reçut les dernières secousses. Un moment il avait paru renaître auprès de cet air vivifiant de la mer qui si souvent lui avait été propice; mais bientôt il fallut renoncer à toute illusion. Aussi bien, dès longtemps ne s'en faisait-il point lui-même. Le 23 avril, il écrivit son testament, dont nous aimons à reproduire ces quelques passages; ils résument tout l'homme.

Extrait du testament olographe de M. Ozanam, *décédé à Marseille, le jour de la fête de la Nativité de la très-sainte Vierge, le 8 septembre 1853.*

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. — Ainsi soit-il.

Aujourd'hui, 23 avril 1853, au moment où j'accomplis ma quarantième année, dans les inquiétudes d'une maladie grave, souffrant de corps, mais sain d'esprit, j'ai écrit en peu de mots mes dernières volontés, me proposant de les exprimer plus complètement quand j'aurai plus de force....

Je remets mon âme à Jésus-Christ mon Sauveur; effrayé de mes péchés, mais confiant dans l'infinie miséricorde, je meurs au sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. J'ai connu les doutes du siècle présent, mais toute ma vie m'a convaincu qu'il n'y a de repos pour l'esprit et le cœur que dans la foi de l'Église et sous son autorité. Si j'attache quelque prix à mes longues études, c'est qu'elles me donnent droit de supplier tous ceux que j'aime de rester fidèles à une religion où j'ai trouvé la lumière et la paix.

Ma prière suprême à ma famille, à ma femme, à mon enfant, à mes frères et beaux-frères, à tous ceux qui naîtront d'eux, c'est de persévérer dans la foi, malgré les humiliations, les scandales, les désertions dont ils seront témoins.

A ma tendre Amélie, qui a fait la joie et le charme de ma vie, et dont les soins si doux ont consolé depuis un an tous mes maux, j'adresse des adieux courts comme toutes les choses de la terre. Je la remercie, je la bénis et je l'attends. Au ciel seulement je pourrai lui rendre autant d'amour que je lui en dois. Je donne à mon enfant la bénédiction des patriarches, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il m'est triste de ne pouvoir travailler plus longtemps à l'œuvre si chère de son éducation, mais je la confie sans regret à sa vertueuse et très-aimée mère....

Parmi les legs pieux se trouve celui-ci :

Je lègue deux cents francs aux pauvres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Germain-les-Prés, cent francs au Conseil général de la Société. Mes confrères savent que je voudrais faire plus.

. . . . . .

Je remercie encore une fois ici tous ceux qui m'ont rendu service. Je demande pardon de mes vivacités et de mes mauvais exemples. Je sollicite les prières de tous les miens, de la société de Saint-Vincent-de-Paul, de mes amis de Lyon.

Ne vous laissez pas ralentir par ceux qui vous diront : *Il est au ciel*. Priez toujours pour celui qui vous aime beaucoup, mais qui a beaucoup péché. Aidé de vos supplications, chers bons amis, je quitterai la terre avec moins de crainte. J'espère fermement que nous ne nous séparerons point, et que je reste avec vous jusqu'à ce que vous veniez à moi.

Que sur vous tous soit la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Pise, le 23 avril 1853. Signé : A.-F. Ozanam.

Après avoir accompli ce devoir, le malade ne songea plus qu'à se préparer à la mort. On peut dire qu'Ozanam a manifesté dans toute sa grandeur le caractère du chrétien aux prises avec l'adversité et les souffrances. Il avait de ces délicatesses de conscience bien rares, à l'egard des personnes qui avaient pu éprouver les vivacités du malade. Il se repentait même de ces fragilités que, vu l'infirmité de notre nature, il est bien difficile d'éviter. Toujours en présence de Dieu, il n'avait de pensée que pour le ciel et pour sa famille qui l'entourait. Même sur ce lit de douleur, qu'il ne quittait plus, il s'efforçait de travailler encore. Il faisait des vers. Lui aussi, à toutes les époques de sa vie, il s'était laissé aller à ce qu'il appelait, nous l'avons vu, la faiblesse des cœurs passionnés. Il prenait plaisir à exprimer en ce langage les joies de la famille et ces élans chaleureux de l'âme qu'il savait si bien rendre. On conserve de lui un recueil des passages des Saintes Écritures qu'il avait jugés les plus appropriés aux besoins d'un malade.

« Jamais, nous écrivait son frère le docteur Charles Ozanam, ac-
» couru de Paris pour l'assister à ces moments suprêmes, on ne
» vit cœur plus ardent, plus tendre envers Notre Seigneur. Un
» soir qu'il était triste et que je cherchais à dissiper ce nuage,
» il me répondit : Ah ! mon cher frère, sans doute, je suis triste,
» mais c'est une tristesse bien douce en même temps qu'amère.
» Lorsque je songe à mes péchés, et qu'ils sont la cause des
» souffrances de Notre Seigneur dans sa passion, je ne saurais re-
» tenir mes larmes, et il se mit à pleurer abondamment.....
» Mon pauvre frère désirait ardemment revoir Paris et ses amis.
» Dès qu'il fut possible, le retour fut résolu. Nous quittâmes
» l'Antignano le dernier jour d'août. En sortant de la maison
» pour monter en voiture, Frédéric ôta son chapeau, et levant

» les mains au ciel, il s'écria : Mon Dieu, je vous remercie de » toutes les croix, de toutes les souffrances que vous m'avez en- » voyées dans cette maison, acceptez-les pour le salut de mon » âme. . . . . .
. . . . . La traversée fut bonne; mon frère avait un lit » sur le pont. Il prenait plaisir à considérer les beautés de la » mer, aussi calme qu'un lac, et la côte de Corse, près de la- » quelle nous passions. En vue des rives de la Provence, le malade » fut saisit d'une grande joie; mais arrivé à Marseille, il tomba » tout à coup dans une extrême faiblesse. Il fallut renoncer à al- » ler plus loin. Il reçut les derniers sacrements de l'Église avec » une entière connaissance, répondant lui-même aux prières du » prêtre; puis il s'assoupit, et ce sommeil dura jusqu'à la fin. »

Frédéric Ozanam est mort le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. Sa dépouille mortelle reçut d'abord les fraternels honneurs des membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Marseille. A Lyon, il fallut s'arrêter pour satisfaire la piété de nos confrères encore et des nombreux amis du défunt. A Paris, les funérailles ont été célébrées dans l'église de Saint-Sulpice, au milieu d'un immense cortége de parents, de membres de Saint-Vincent-de-Paul, de prêtres, de professeurs de Facultés, de savants de tous les ordres. Après la cérémonie, le cercueil a été déposé provisoirement dans les caveaux de l'église, les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Lyon ayant exprimé le désir de voir revenir au milieu d'eux ces précieux restes, et l'autorisation nécessaire n'étant pas encore accordée. M. Victor Le Clerc, le doyen de la Faculté des lettres, se fit le noble interprète des sentiments de l'assemblée en prononçant un discours dont nous ne saurions dire autre chose, si ce n'est qu'il fut digne de celui qui l'inspira et l'écho sympathique des regrets qui remplissaient tous les cœurs.

Pour nous, jetant un dernier regard sur cette carrière si glorieusement remplie par le dévouement et le travail, et nous adressant plus particulièrement aux membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qu'il édifia pendant vingt années par ce zèle charitable qui pour lui était une seconde nature, nous les adjurons de ne point faillir à un si grand exemple. Ne laissons

pas périr une mémoire si chère. Dans toutes les conditions, ne s'est-il pas montré un modèle? Apprenons avec lui comment on foule aux pieds l'égoïsme, le respect humain, la cupidité sordide; comment un homme aux prises, autant que les moins favorisés d'entre nous, avec les difficultés de la vie, a su concilier dans une admirable mesure les devoirs du père, de l'ami, du citoyen, avec les strictes exigences de sa conscience religieuse. Admirons surtout qu'étant un maître de la science, un homme hors ligne en toutes choses, il ait conservé dans ses liaisons avec le monde cette simplicité, cette modestie, cette ingénue franchise, cette candeur de l'âme qui rendaient son commerce si attrayant. Il en est qui déplorent la perte du savant, les travaux inachevés, un avenir si riche de promesses, une existence tranchée au moment où elle arrivait à la gloire, aux honneurs, à toutes les visées de la plus légitime ambition. Certes il y a là des motifs pour d'inexprimables regrets, et ce serait peut-être le lieu de sonder le mystère de ces existences contemporaines sitôt ravies à l'Église militante dont elles faisaient la force : Mœhler, Balmès, Donoso-Cortès et tant d'autres. Bénissons plutôt la main qui frappe, en nous efforçant de pénétrer ses conseils. Sachons voir en celui qui fut notre guide combien d'œuvres plus méritoires que ne recherche pas la célébrité mondaine. « La société au milieu de laquelle nous vivons, » dit M. Lenormant dans les paroles si expressives qu'il prononça auprès du lit funèbre d'Ozanam, « parle sans cesse de citoyens uti- » les; je n'en connais pas de plus utiles qu'un homme qui, par » sa parole et ses écrits, a maintenu l'élévation de l'esprit et la » pureté des sentiments, le dévouement, la générosité, le désin- » téressement dans plus d'âmes qu'aucun de ceux qui, à notre » époque, ont reçu une part dans la direction de la jeunesse. »

Assurément il ne faut pas méconnaître ce qu'il y a de valeur dans ces hommes considérables de la finance et de l'industrie, dont on voudrait faire les pivots de l'ordre social. Mais d'avoir été un savant de premier ordre; d'avoir influé sur la direction des doctrines; d'avoir pesé d'une autorité prépondérante dans la lutte contre le mal; d'avoir honoré les lettres par le culte sans mélange du vrai et du beau; d'avoir apaisé des passions dans les cœurs en les tournant vers la source immuable de

toute sagesse; d'avoir enfin manifesté le caractère d'une existence fidèlement partagée entre les œuvres de miséricorde et les conquêtes dans le domaine de la connaissance : sont les qualités d'une âme grande et qu'il faut estimer à un bien plus haut prix. Ceux-là sont des hommes complets; ils passent véritablement à travers le monde en faisant le bien : ils sont le ciment nécessaire qui préserve la société; à leur puissance personnelle s'ajoute la prérogative d'engendrer des âmes à la vie intellectuelle : or cette fécondité dans l'ordre des idées est le signe de la supériorité la plus éminente. Voilà les solides mérites devant Dieu et devant les hommes. Et s'il est à regretter qu'Ozanam soit mort avant que les académies se soient emparées de son nom, avant que le siècle ait mis le sceau à sa renommée, ne faut-il pas voir des motifs de consolation dans cette gloire plus haute et aussi plus sûre qui devient la récompense d'une vie honorée par l'exercice de toutes les vertus? Gardons la parole de son testament; comme lui, soyons fidèles à l'Église, car être fidèle à l'Église, c'est être fidèle à l'honneur ainsi qu'à la vraie science et à l'idéal de tout bien parfait.

EDOUARD DUFRESNE.

QUELQUES DÉFAUTS

DES CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI,

Par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*, Mme la comtesse Agénor de Gasparin (1).

Est-ce une étude de mœurs? est-ce un examen de conscience? Voilà ce que nous nous sommes demandé en parcourant le nouvel ouvrage de Mme de Gasparin. Quel qu'en soit le caractère, ou légèrement satyrique, ou simplement religieux, toujours est-il que nous lui devons un portrait fort piquant de la société protestante.

Avec une perspicacité et une justesse de coup d'œil remarquables, l'auteur met à nu et dissèque toutes les faiblesses, toutes les misères, toutes les tristesses, toutes les impuissances du protestantisme. Ce sont des aveux qui peuvent être précieux à recueillir. Mais nous doutons que ces confidences publiques aient reçu l'assentiment du malade. Si on l'avait consulté, il est probable qu'il se serait opposé au zèle quelque peu indiscret de son docteur.

Mme de Gasparin a beau protester contre « toute interprétation » maligne que le monde voudrait donner à ses observations; » elle a beau nous assurer « qu'elle a presque toujours été son » propre modèle; » et qu'en peignant ses frères, elle a voulu se peindre elle-même; — toutes ces raisons ne consoleront que mé-

(1) Un vol. in-12. Paris et Genève, 1855.

diocrement *ses frères;* et on lui pardonnera difficilement d'avoir ainsi trahi des secrets de famille qu'il eût été peut-être plus charitable de ne pas livrer aux profanes regards des étrangers.

« Nous éprouvons tous plus ou moins le besoin de nous faire » le directeur d'autrui, » avoue Mme de Gasparin. « Et puis, » ajoute-t-elle plus loin, « il y a une certaine malice innée qui trouve » sa satisfaction à soumettre le prochain au régime des amères » pilules. » Est-ce là ce qui a déterminé l'auteur des *Défauts?* Cette question est trop délicate pour que nous nous hasardions à l'aborder. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pilules n'ont pas été du goût de tout le monde, et que « le prochain, » dit-on, n'a pas reconnu, comme il le devait, le zèle officieux de l'Hippocrate qui s'intéresse si vivement à sa santé.

D'ailleurs, soyons justes, ce zèle est bien un peu vif, un peu grondeur, tant soit peu amer. Et l'homme est ainsi fait, qu'il n'aime pas à accepter sans regimber une direction qui s'impose avec un ton de supériorité un peu trop marqué. Il est vrai que Mme de Gasparin ne s'adresse, comme elle a soin de nous en prévenir, « qu'à des chrétiens, et à des *chrétiens décidés et sincè-* » *res.* Détournées de leur destination, nous dit-elle, ces observa- » tions porteraient à faux; bien plus, elles pourraient devenir » *funestes!* » Ceci est inquiétant. Mais admettons, pour éloigner tout pronostic fâcheux, que ces observations ne seront pas « dé- » tournées de leur destination. » S'ensuit-il que ces chrétiens décidés et sincères reconnaîtront à Mme de Gasparin le droit de les juger? Ne contesteront-ils pas sa mission? Admettront-ils la justesse de ses observations? Ne sont-ils pas eux-mêmes les meilleurs juges de leurs actes ou de leurs opinions?

Pour nous, qui sommes désintéressés dans le débat, nous avouerons que ces objections, qui doivent se présenter tout naturellement à l'esprit du lecteur protestant, nous semblent assez fondées pour ôter toute influence aux avis de Mme de Gasparin. Voilà, en effet, la grande erreur où tombent tous les protestants qui se mêlent de diriger ou d'éclairer leur frères. Ils oublient constamment que l'essence du protestantisme est l'inspiration individuelle, et que du moment qu'il y a, d'un côté, déploiement d'autorité, de l'autre soumission, et par conséquent aveu d'infériorité, l'esprit de la Réforme est entièrement faussé.

Étrange inconséquence de l'esprit humain ! Comment ! vous aurez d'abord surexcité l'orgueil en brisant tous les liens de l'obéissance ; vous aurez favorisé tous les instincts de la révolte en vous attaquant à ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré sur la terre, à l'autorité déléguée par le Fils de Dieu, et puis vous prétendez que votre voix soit écoutée, lorsque vous vous présentez comme le seul interprète infaillible de l'Esprit Saint?... — C'est au nom de la Bible, dites-vous. — C'est au nom de votre Bible, à vous ; mais votre Bible est-elle celle de *votre frère?* Au nom de *sa Bible,* ce frère repoussera, de toute l'énergie de son orgueil froissé, le joug que votre main impuissante voulait imposer à son indépendance.

Maintenant, en mettant à part l'opportunité de cette publication, et en ne consultant que nos impressions personnelles, nous dirons que la lecture de cet ouvrage nous a profondément attristés. Il est douloureux de voir le découragement, l'ennui, l'inquiétude d'esprit qui oppresse ces pauvres âmes essayant en vain de vanter le bonheur de leur indépendance, et ne pouvant se faire illusion sur le mécontentement qui les accable. Écoutez ces aveux :

« C'est peut-être à ce mécontentement de nous-mêmes, dou-
» blé d'impuissance, qu'il faut rattacher la *couleur essentiellement*
» *morose* de notre piété moderne.

» La plainte habite nos lèvres, la tristesse oppresse notre cœur ;
» les gémissements soufflent dans nos voiles. Plutôt que de ne nous
» lamenter point, nous pleurons au besoin sur nos joies. Nous
» marchons à pas tragiques, battus de l'aile, alanguis, ennuyés,
» dégoûtés souvent des autres, mille fois plus de nous-mêmes ;
» nous promenons d'un horizon à l'autre un regard découragé ;
» l'avenir nous épouvante, le présent nous humilie, le passé nous
» accable ; rameaux flétris, nous pendons le long de l'arbre, et
» le monde, à nous voir si destitués de sève, se sent plus que ja-
» mais repoussé loin de Christ. Nous avons beau parler de notre
» bonheur, nous en parlons d'un ton lamentable, et le monde ne
» nous croit pas. »

Ce tableau est peu réjouissant, et il a fallu quelque courage à Mme de Gasparin pour faire de pareilles confidences. Souvent,

dans le cours de son ouvrage, l'auteur revient sur cette tristesse invincible qui est, en effet, un des traits caractéristiques du protestantisme :

« A force d'alambiquer notre air, dit-elle, nous nous sommes » fait une atmosphère appauvrie où nous étouffons. Nous avons » perdu la naïveté de l'esprit, ce charme des grandes intelligen- » ces, ce don de s'amuser d'un rien qu'avaient nos pères et qui » mettait tant de soleil dans leur vie... Il y a dans l'air un décou- » ragement, une puissance de dégoût que nous subissons et qui » achève de nous ôter la santé morale! »

« Notre route, ajoute-t-elle encore, ressemble trop souvent à » un tunnel bien noir où pendent quelques lourdes lanternes fu- » meuses.... »

O peuples de l'Italie, insoucieux de votre avenir, écoutez ces aveux! Voilà la vie que l'on vous apportera, si vous vous laissez séduire par une propagande éhontée! Voilà les trésors que l'on vous offre en échange de votre soleil, de vos fêtes, de vos joies naïves, de votre bonheur!

Écoutez encore :

« On s'est sevré de la vie, on s'est en quelque sorte bâti un » couvent bien muré, bien grillé, on s'y est claquemuré, et puis, » cela fait, on s'étonne d'être étiolé comme une plante qui croît » en cave.

» Au lieu de nous enfouir dans nos langueurs, dans nos mal- » saines délicatesses de conscience, faisons volte-face vers l'ac- » tion. Reprenons possession de tout ce que Dieu nous donne. » Revenons à l'obéissance enfantine....

» Nous n'aurons plus de figures allongées, plus deux yeux ter- » nis qui errent sans joie sur le monde, plus de ces âmes épou- » vantées qui se font crime de tout, même de contempler la cam- » pagne ou de respirer une fleur!... »

N'est-il pas vrai que l'on se sent comme pris par le frisson en lisant ces lamentables descriptions? Sont-ce là les fruits du christianisme? De bonne foi, croit-on que ces langueurs malsaines et maladives soient le produit du pur Évangile?

Mme de Gasparin ne signale pas avec moins de courage et de vérité cet état fébrile d'inquiétude, cette agitation de l'esprit,

cette inconstance perpétuelle d'opinions, qui sont la preuve si évidente de l'inconsistance des doctrines.

« *Nous flottons, portés çà et là par tout vent de doctrine* (Éph. » IV, 4).... Nous manquons absolument de discernement et de » critique. Je ne sais pas d'erreur assez folle qui ne trouve ou- » verte à deux battants la porte de notre âme que ne garde plus » l'amour de la vérité.

» Une chose le prouve qui fait notre honte, c'est *le facile accès » qu'ont dans notre esprit toutes les fausses doctrines*, dans nos » Églises toutes les sectes. »

Et plus loin : « ....Si quelqu'un vient nous prêcher un autre » Jésus que celui qu'annonçait Paul, un autre Esprit que l'Esprit » qui inspirait Pierre, une autre bonne nouvelle que la nouvelle » proclamée par l'Ancien et le Nouveau Testament, *nous le sup- » portons* (2 Cor. XI, 4). Ce que nous ne supportons pas, c'est la » vérité biblique. »

Il faut avouer que Mme de Gasparin ne cherche pas à dissimuler le mal. Elle met courageusement le doigt sur la plaie. Mais s'agit-il de remonter au principe de la maladie, voilà où nous croyons que sa science l'abandonne. Quelles sont, en effet, les causes qui ont amené un si déplorable état? Selon Mme de Gasparin (si nous avons bien saisi sa pensée), ces causes peuvent se résumer en une seule : l'*esprit de soumission* ou d'*obéissance*, qui est, à ce qu'il paraît, le défaut caractéristique des protestants de nos jours.

Nous avouons que nous ne nous en étions pas encore doutés.

Ainsi donc, c'est par la soumission que périssent les protestants; c'est l'obéissance qui perd le protestantisme. « L'obéissance! » s'écrie Mme de Gasparin dans un saint transport d'indépendance blessée; « l'obéissance pour obéir, qu'est-ce que cela » veut dire? Cette obéissance-là est une nouvelle venue : on ne » la rencontre point dans la Bible, on ne la rencontre dans l'his- » toire ni des patriarches, ni des prophètes, ni des Apôtres : On » la rencontre dans l'histoire des moines! »

« Nous périssons par ne pas obéir, dit-on? On se trompe! » nous périssons par obéir trop, par obéir en aveugles; nous » périssons par manque de résistance, par manque de caractère,

» par ne pas savoir dire *non*, par effacement, par ploiement de-
» vant toute autorité légitime ou illégitime,... par être tout le
» monde, excepté nous ! » On n'accusera pas, du moins, Mme de Gasparin de servilité dans son style. Ce style est bien *lui-même*, et on ne peut certes lui reprocher ni l'*effacement*, ni le *ploiement* devant l'autorité de la langue.

Ainsi c'est convenu. C'est cette pauvre *obéissance* qui est le bouc émissaire chargé de tous les péchés du protestantisme. En effet, selon Mme de Gasparin, c'est la soumission à l'opinion des frères, la soumission à des usages dont on n'a pas osé secouer le joug, qui donne naissance au formalisme ; c'est la soumission aux conseils des pasteurs, aux interprétations reçues, qui tue la la liberté de l'interprétation individuelle, et réduit le chrétien à n'être plus qu'un faible et tremblant esclave « asservi aux con-
» sciences de tyrans, trembleurs comme lui devant d'autres maî-
» tres ! » En un mot, les protestants sont « papistes dans l'âme ! » Voilà, nous n'en doutons pas, le reproche qui sera le plus sensible aux malheureux frères de Mme de Gasparin.

C'est très-bien ; mais en attaquant ainsi ce funeste esprit de soumission à l'opinion des frères, Mme de Gasparin ne craint-elle pas de prévenir ses lecteurs contre elle-même, en les mettant en garde contre les excellents conseils qu'elle leur donne ? N'a-t-elle pas vu qu'elle fournissait ainsi des armes qu'on tournerait contre elle-même ?

On nous dira que cela ne nous regarde pas ; et on aura parfaitement raison.

Mais enfin, quel est le remède à tous les maux déplorables dont l'ouvrage de Mme de Gasparin déroule le saisissant tableau ? « Le meilleur remède, s'écrie-t-elle, l'infaillible remède, on l'a
» nommé. Eh bien, oui, c'est la Bible, c'est toujours la Bible ! »

Ici, nous l'avouerons, nous n'avons pu nous défendre d'une légère surprise. Eh quoi ! ces chrétiens dont Mme de Gasparin analyse si spirituellement les défauts, ces chrétiens *décidés* et *sincères* ne lisent pas la Bible ? N'est-ce pas un peu trop de présomption de la part de l'auteur ? Il est vrai qu'elle ajoute encore qu'elle veut « la Bible *lettre* et non pas la Bible esprit ; » ce sont ses propres termes. Mais ses frères ne pourraient-ils pas lui ré-

pondre qu'ils veulent tout au rebours, la Bible esprit, et non la *Bible lettre*, en se fondant, avec assez d'apparence de raison, sur un texte de cette même Bible qui affirme précisément que *la lettre tue?*

Hélas! où trouver le moyen de s'entendre lorsqu'il n'y a pas une autorité à laquelle on en puisse appeler! On cherchera la paix de bonne foi, nous le voulons bien; mais quelle est l'opinion qui voudra céder, lorsque chacun, consciencieusement, croira être dans son droit? Cependant on sent bien, au fond, que cet individualisme est mortel à la charité, à l'union après laquelle chacun soupire : de là ce malaise, cette inquiétude, ce mécontentement qui oppresse les âmes et qui décolore la vie!

Voilà ce qui tue le protestantisme, et non pas cet instinct d'obéissance contre lequel vous vous élevez si mal à propos. Car cet instinct, tout fourvoyé qu'il est dans son application, est encore un irrécusable indice de la nécessité d'une autorité, sentiment gravé en caractères ineffaçables dans la conscience humaine.

Plus vous vous isolerez, plus vous vous retrancherez dans l'indépendance de vos opinions personnelles, plus aussi la vie commune se retirera de ce corps divisé, pour faire place au refroidissement et à la rigidité de la mort. Si vous voulez revenir à la vie, à la paix, au bonheur, prêchez l'union, prêchez la fusion et l'amour, prêchez l'obéissance et la soumission à une autorité librement acceptée, mais respectée et bénie, parce qu'elle émane de Dieu et non du caprice des hommes.

Nous n'avons pas eu l'intention de faire une analyse de l'ouvrage de Mme de Gasparin. Nous nous sommes bornés, on le voit, à exposer rapidement quelques-unes de nos impressions, sans entrer dans un examen raisonné.

Nous l'avons dit : on ne peut contester à Mme de Gasparin un véritable talent d'observation; elle ne manque ni de finesse, ni de justesse dans ses appréciations. Nous rendons également hommage à la chaleur de ses convictions, et nous croyons que le courage dont elle a fait preuve pour combattre les travers de ses amis, ne peut prendre sa source que dans un sincère désir du bien. Mais nous chercherions en vain dans son ouvrage ce qui

fait le charme des moralistes vraiment catholiques, l'onction et l'indulgence. On rencontre trop souvent dans ce livre cette humeur morose et chagrine, ce ton grondeur qui, comme le dit si bien l'auteur lui-même, « donnent au prochain l'envie de nous » contredire avant même de nous avoir entendus. »

Et maintenant, Mme de Gasparin nous permettra-t-elle de soumettre à sa conscience une simple observation? Il est reconnu, nous le croyons, qu'un auteur protestant ne peut se dispenser, quelque soit le sujet qu'il traite, de lancer quelques épigrammes d'un goût plus ou moins douteux, sur l'Église romaine, les erreurs de Rome, les idolâtries papistes, etc. Nous défions qu'on nous montre un écrit protestant dans lequel cet accompagnement obligé n'occupe pas une place importante qui pourrait être plus utilement employée. Nous ne prétendons certes pas obliger les protestants à ne pas s'occuper du catholicisme. De quoi s'occuperaient-ils, hélas! Mais il nous semble que dans un examen de conscience comme celui que Mme de Gasparin a entrepris au profit de ses frères, elle aurait pu inscrire au nombre des travers ou des défauts des *chrétiens d'aujourd'hui,* la tendance que nous lui signalons. Mme de Gasparin a incontestablement de l'esprit, de l'originalité (nous prenons ce mot dans son acception la plus bienveillante); son style incisif et tout individuel n'aurait pas besoin de l'assaisonnement vulgaire des diatribes anti-catholiques pour captiver ses lecteurs. Qui sait? Le rejet de ces moyens usés donnerait peut-être à son talent une nouvelle originalité.

Nous osons même lui prédire qu'en faisant le sacrifice de cette mesquine animosité, son cœur éprouverait une satisfaction inusitée; et s'il est vrai, comme elle l'assure, qu'un constant esprit de prière préside à ses travaux, ce ne serait pas sans quelque douceur qu'elle se rendrait le témoignage d'avoir respecté, ne fût-ce que par son silence, cette antique foi de l'Église catholique qui produit les martyrs et les saints, et qui fait le bonheur de tant d'âmes chrétiennes auxquelles, nous l'espérons, Mme de Gasparin serait heureuse d'être unie par la foi et par la charité.

C'est le succès que nous souhaitons à ses travaux.

SITUATION DE GENÈVE.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

Pendant le temps de l'Avent, M. le curé de Genève a chargé M. l'abbé Mermillod de prêcher une série de Conférences sur les vérités fondamentales de la religion. Il était juste que notre jeune orateur mit au service de l'Église de Genève, aujourd'hui attaquée avec une si grande violence, la précoce renommée qu'il vient de conquérir à Notre-Dame-des-Victoires de Paris et dans les cathédrales de Rouen, d'Orléans et de Besançon. Dans la première Conférence, M. Mermillod a prêché Jésus-Christ homme-Dieu et Dieu-homme. Jésus-Christ, la plus grande figure de l'histoire, Jésus-Christ, le fondateur de l'Église catholique, Jésus-Christ, le modèle de la haine la plus passionnée et de l'adoration la plus absolue qui jamais ait partagé l'humanité; sa divinité, a-t-il dit, est un fait attendu, un fait prouvé, un fait accepté.

La seconde Conférence a traité de la question de savoir qui de l'Église catholique ou des sectes hérétiques a le mieux gardé la fidélité de la foi et de l'amour à Jésus-Christ en proclamant sa Divinité. Ce dernier discours, complètement neuf par le plan, la disposition des preuves et les jours qu'il ouvrait sur les doctrines religieuses à Genève, a ému au plus haut point l'auditoire qui s'empresse dans notre étroite église. Chacun sentait qu'il avait devant lui un cœur vraiment touché et une intelligence de la plus réelle distinction. Hâtons-nous de dire qu'à toutes les qualités qui ornent le véritable orateur, M. Mermillod unit la charité la plus sincère, non moins que cette juste mesure qui permet de combattre un adversaire sans jamais se rendre coupable envers lui d'aucun déni de justice. Les nombreux protestants qui viennent entendre les Conférences de Saint-Germain peuvent attester que si M. Mermillod n'est pas venu faire la glorification du peuple de Genève et remuer des passions mauvaises, il a garde aussi de se servir du mensonge et de la falsification, ces armes des causes perdues et des orateurs qui prétendent bien plus à exciter la fibre populaire qu'à prêcher le Dieu d'amour et de bonté qui est venu apporter la paix aux hommes.

Pour nous, catholiques, rendons grâces à Dieu, car après nous avoir donné pendant cinquante ans des prêtres fidèles, dévoués à l'Église, exemplaires par leur vie et courageux dans les tribulations qui ne leur manquent jamais,

il nous envoie ce qu'il ne nous devait pas, ce qui n'était point nécessaire assurément pour faire éclater sa puissance, une parole éloquente qui attire à lui les cœurs par sa bonté encore plus qu'il ne les conquiert par la science et toutes les prérogatives du talent. Que notre collaborateur pardonne si nous parlons de lui en ces termes et à cette place; mais, en vérité, il nous eût semblé faillir à la reconnaissance que lui a vouée la paroisse de Genève, si nous n'avions pris sur nous d'exprimer ici quelque peu des sentiments qui l'animent. D'ailleurs, mieux qu'un autre ne sait-il pas que si Dieu lui a mis dans l'intelligence de la force et dans le cœur un peu d'amour pour lui, d'autant plus grande aussi est sa tâche et la part de sacrifice qui peut être exigée de sa personne. E.... D....

— Evidemment le protestantisme a peur; ses plus fiers esprits, ses journalistes et ses hommes politiques ont des hallucinations qui trahissent leurs craintes. Depuis quelques semaines, les feuilles protestantes donnent à leurs dévoués lecteurs des frissons incroyables en leur dénonçant la présence de Jésuites à Genève. A voir leurs terreurs, on croirait que la Compagnie de Jésus s'est emparée des portes de la ville; et pourtant il ne s'agit que d'une modeste confrérie de *Bonne mort;* des catholiques se réunissent dans leur église, ouverte au public, une fois le mois, pour se préparer à bien mourir, et ils s'engagent à prier pour leurs frères décédés. Voilà ce qui épouvante le protestantisme genevois; voilà ce qui suffit pour effrayer des intelligences livrées au libre examen et mettre en péril la cité de Calvin. Nous les remercions de nous révéler ainsi leur esprit et leur faiblesse.

— Le lord-évêque de Vinchester, homme du parti rationaliste de l'église anglicane, est venu consacrer la chapelle anglaise; les ministres nationaux et méthodistes étaient convoqués pour cette cérémonie; mais ces derniers n'ont pas voulu paraître dans une cérémonie où se trouvait l'église nationale de Genève, parce qu'elle est *arienne.* Ce fait seul révèle les misères du protestantisme, et quand nous avons soutenu que les Bibles protestantes étaient falsifiées, nous ne nous attendions pas que M. Gaussen, cet adversaire de M. Combalot, viendrait nous prêter l'appui de ses écrits; nous serons spectateur de la lutte, enregistrant les aveux; voici des fragments de la lettre de M. Gaussen, ministre méthodiste :

L'ÉGLISE NATIONALE DE GENÈVE JUGÉE PAR LES MÉTHODISTES. — « Les ministres de l'Oratoire de Genève, qui depuis plus de 20 ans ont vécu dans la plus intime communion d'esprit avec les chapelains anglais de leur cité, et qui même, avant d'avoir établi la cène dans leur propre chapelle, avaient coutume de l'aller recevoir au service anglican, se sont tous abstenus d'assister le 30 août à la consécration de la nouvelle chapelle. Ils avaient béni Dieu de voir s'élever dans leurs murs cet édifice, consacré à la pure doctrine (1); mais la manière dont la solennité s'est faite leur ayant paru contraire à leurs principes de foi et d'un funeste exemple pour les troupeaux de Genève, ils ont

(1) Nous sommes supris de voir des presbytériens déclarer que l'église épiscopale a les pures doctrines.

craint de paraître l'approuver par leur présence et sont avec regret demeurés à l'écart.

» On a dit qu'ils s'étaient plaints que l'église évangélique n'eût pas été conviée ; on a dit aussi qu'ils avaient objecté contre l'invitation de telle ou telle personne ; ces assertions ne sont point exactes, et ces raisons n'ont jamais été les leurs.

» Deux ou trois mois avant l'ouverture de la chapelle, j'eus l'avantage de rencontrer le président de son comité, qui voulut bien me demander si, dans le cas où tous les ministres de Genève sans distinction seraient invités à la cérémonie, nous nous ferions scrupule d'y prendre part. — « Nullement, » répondis-je, chacun n'est là que pour soi ; nous ne jugeons personne ; et » quant à moi, quelles que soient vos invitations, je m'y rendrai avec plaisir. » — Cependant, un mois plus tard, j'appris que la question avait entièrement changé de face, et que le comité, soumis à des influences locales, se proposait d'inviter, non plus seulement des individus, mais officiellement et comme corps ecclésiastique, la compagnie des pasteurs de Genève, c'est-à-dire un corps qui, depuis un demi siècle, mais surtout depuis 36 ans, n'a cessé de professer publiquement l'arianisme dans ses catéchismes, dans ses versions de la Bible, dans sa chaire théologique et dans ses sentences judiciaires, sans que rien jamais ait été rétracté. — Il nous parut alors évident qu'il y avait là pour nous deux devoirs à remplir : avertir des frères qui pouvaient n'avoir pas compris toute la portée de la profession qu'ils allaient faire ; et si, malgré ces avertissements, ils persistaient dans leur dessein, nous tenir entièrement à l'écart de leurs démonstrations.

Ces deux choses, nous les avons faites. — Il y avait, avons-nous dit, trois manières d'agir pour le comité anglais, trois également polies ; mais la première était indifférente ; la seconde fidèle, tandis que la troisième n'était ni l'un ni l'autre. — Si l'on suivait l'une des deux premières, nous y assisterions de grand cœur ; si l'on suivait la dernière, nous nous abstiendrions. — Selon la première, on envoyait des billets individuels à tous les ecclésiastiques protestants de Genève, sans faire de profession, ni bonne, ni mauvaise ; selon la seconde, on écrivait au clergé national que l'on serait heureux de voir à la consécration tous ceux de messieurs les pasteurs qui se sentiraient en communion avec les saintes doctrines de l'église anglicane ; selon la dernière enfin, on invitait officiellement, mais sans aucune expression de foi, à la consécration de « l'église de la Trinité, » un corps dont toutes les professions publiques sont anti-trinitaires, et l'on avait avec lui, le même jour, une assemblée présidée par un évêque anglais, pour s'y donner réciproquement la main d'association. The Genevese (écrit de Genève le correspondant anglais » de *Bell's Messenger*) the Genevese, with the exception of a few ill advised » and extreme men, held out the hand of followship to us. »

Si nous avions consenti à donner, par notre présence, la moindre approbation à l'alliance proclamée le 30 août dans le service de la chapelle anglaise, et dans l'assemblée qui la suivit, nous aurions renié tout notre ministère passé et contredit tout le cours de notre vie ; car c'est pour relever dans notre patrie le drapeau de la foi à la divinité de Jésus-Christ que nous avons

fondé notre Société évangélique, érigé notre Ecole de théologie, construit notre Oratoire et travaillé 23 ans; c'est pour avoir publié que l'arianisme renverse l'Evangile par sa base et pour avoir établi cette Ecole de théologie destinée à faire prêcher la divinité méconnue de Jésus-Christ, que je fus cassé comme pasteur avec mon ami Merle d'Aubigné de toutes les chaires du canton. — Nous ne nous sommes levés que pour la doctrine; jamais pour des questions d'Eglise... Nous avons même écrit au Consistoire en 1835 que s'il revenait à la religion de nos pères, notamment à la divinité de Jésus-Christ, nous nous trouverions heureux de ranger notre ministère sous son gouvernement. — Quand donc aujourd'hui nous improuvons l'alliance proclamée le 30 août par la chapelle anglaise, ce n'est encore que pour la doctrine; et si la Compagnie des pasteurs rétractait demain ses professions unitaires, et proclamait demain l'éternelle vérité du Rédempteur, dès demain nous serions reconnaissants et fiers, comme Genevois et comme protestants, de tous les témoignages d'honneur que nos frères d'Angleterre voudraient bien lui donner.

Mais pour mesurer toute l'étendue du mal que peut faire dans Genève cette manifestation anglaise d'indifférence pour la sainte doctrine de la divinité de Jésus-Christ, il faut connaître les circonstances de l'église et la condition des esprits au milieu de nous.

Quand Haldane vint à Genève, il y 35 ans, tout le pays était arien, à l'exception de quelques hommes que l'on pouvait compter sur les doigts. — Plus tard, une suite de témoignages éclatants, de nombreuses conversions, et surtout la fondation de la Société évangélique, ont grandement changé la disposition des esprits; l'arianisme n'a plus osé se produire ouvertement par des prédications; et maintenant l'hérésie du jour consiste bien plus à professer l'indifférence des doctrines qu'à nier leur vérité. — Elle ne dira plus tant : « Jésus-Christ n'est pas Dieu; » mais elle dira, chez les unitaires : « Peu » importe après tout qu'il le soit ou ne le soit pas; » — et chez les orthodo- » xes relâchés : « Je crois qu'il est Dieu et je le prêche : mais la différence des » dogmes est de faible importance, pourvu qu'on ait la vie et qu'on maintienne en commun le principe protestant de la liberté d'examen et l'inspiration » plus ou moins complète ou plus ou moins incomplète des Ecritures; en » sorte que l'église de Genève peut être florissante, tout en renfermant dans » son sein des ministres qui prêchent la divinité du Sauveur et d'autres qui » la nient. »

Mais si cette manifestation du 30 août nous inquiète pour Genève, elle ne nous afflige pas moins pour l'église anglaise à Genève, comme un signe de déchéance; car c'est un abandon du rôle honorable qu'elle avait rempli 30 ans au milieu de nous. — Jamais elle n'avait cessé jusqu'ici d'être un témoin dans Genève, tous ses chapelains y ont été des modèles de fidélité.

On n'a pas oublié la fidélité de votre Société biblique, sollicitant celle de Genève de renoncer à sa version arienne, et rompant enfin, pour ses refus, tout rapport avec elle. — On se rappelle aussi cette manifestation du clergé d'Angleterre en 1834, lorsque 800 ministres épiscopaux s'accordèrent pour adresser à la Société évangélique une lettre de sympathie et d'encouragement

après qu'elle se fut levée à Genève pour la divinité du Rédempteur. — Certainement, pour qui considère ce noble rôle de l'Eglise d'Agleterre au milieu de nous pendant un quart de siècle, il doit être douloureux de l'y voir renoncer.

La faible importance des doctrines les plus fondamentales du christianisme, c'est là, je l'ai dit, l'hérésie du temps; c'est là ce que veulent trop d'ecclésiastiques soit en France, soit en Suisse; c'est là, je le dis avec douleur, ce que veulent dans le clergé national de Genève, non-seulement les ministres ariens, mais même plusieurs de ceux qui ne le sont pas : associer en une même église nationale, en un même clergé national, en une même école nationale de théologie, et faire monter de dimanche en dimanche, dans les mêmes chaires pour prêcher aux mêmes âmes, des ministres pour qui Jésus-Christ est Dieu et d'autres pour qui il ne l'est pas... »

L'ÉGLISE LIBRE JUGÉE PAR LES MINISTRES DE L'ÉGLISE NATIONALE. — MM. Merle d'Aubigné, Gaussen et Malan, ministres méthodistes, refusèrent donc de pactiser avec l'église nationale lors de la prise de possession de la chapelle anglaise. Le *Semeur genevois* leur répond par l'article suivant; il est facile d'y reconnaître cette mansuétude de doctrine, cette élévation de pensées, ces aménités évangéliques qui lui sont ordinaires. Ce qui nous étonne, c'est qu'il ne les réserve pas exclusivement pour les catholiques; aujourd'hui il les adresse aux méthodistes, et sans pitié il leur reproche de n'avoir fait de l'opposition religieuse que pour les guinées anglaises qu'ils ont pieusement récoltées. Il connaît le méthodisme mieux que nous, et nous lui laissons la responsabilité de ses attaques. Toutefois son servilisme devant les lords et ses flatteries à Sa Seigneurie de Winchester nous font soupçonner que les guinées anglaises ne lui seraient ni inutiles, ni désagréables.

Voici l'article du *Semeur* :

« Nous avons fait connaître à nos lecteurs ce qui s'est passé à Genève, lors de la consécration de la chapelle anglaise, en évitant avec le plus grand soin de leur révéler certaines intrigues de quelques personnes, dont la charité, la véracité et la droiture ne répondent pas toujours à leurs prétentions d'orthodoxie... N'osant pas provoquer une lutte à Genève et publier en français leur prétendue justification, ils ont épanché, dans les journaux anglais, les flots d'une bile tellement amère que nous devons supposer qu'ils ont eu un moment de vertige. Nous ne voulons pas répondre encore à toutes les calomnies et à toutes les injures qu'ils ont multiplié contre notre église et ses conducteurs spirituels, nous voulons, avant tout, essayer de leur faire comprendre qu'ils se sont fourvoyés dans une mauvaise voie, qu'ils se sont chargés d'un rôle vraiment odieux.

Nous devons observer, en premier lieu, que Sa Seigneurie de Winchester devait opter entre des sectaires qui sont impatients de toute espèce de frein, qui repoussent le principe des églises de multitude, de l'union de l'Eglise et de l'Etat, et les représentants d'une Eglise officielle, nationale, qui n'a point de confession de foi, c'est vrai, mais qui ne condamne point les Eglises qui croient convenable d'en avoir une. Sous ce premier point de vue il nous sem-

ble assez naturel que l'évêque de Winchester ait préféré conserver des relations avec notre Église, au lieu de prodiguer toutes ses faveurs aux amis intimes des dissidents anglais, des ennemis les plus acharnés de l'Église épiscopale.

Nous observons, en second lieu, que Sa Seigneurie connaît assez bien le clergé de Genève et tout ce qui s'est passé dans notre ville, pour savoir ce que valent les accusations portées contre notre Église nationale par certaines gens, qui ont plus d'impudence que de charité, et même que de loyauté. Il n'a tenu aucun compte des prétentions assez originales de ces gens, qui ont contracté la douce habitude de recueillir les applaudissements et les guinées britanniques, en se faisant passer pour de pauvres martyrs persécutés par les ariens et les sociniens de Genève. C'est ce qui a le plus irrité ces Messieurs, c'est ce qui les oblige de prouver aux Anglais que l'évêque de Winchester a eu tort, grand tort, de fraterniser avec notre Église.

Tout est là. Nous ne prétendons pas cependant que nos dissidents soient très-avides de guinées... Il y a si longtemps qu'ils en récoltent pieusement et soigneusement, qu'ils en ont plus qu'il ne leur en faut... Mais ils ont besoin de l'appui des Anglais pour soutenir leurs œuvres, leurs institutions, et ils ont peur que les subsides diminuent, quand on apprendra en Angleterre que nos pasteurs ne sont pas plus ariens que sociniens. On comprend qu'il serait fort désagréable pour MM. Malan, Merle, Gaussen et autres personnages, si l'on découvrait de l'autre côté de la Manche que ce n'est point leur orthodoxie qui a été condamnée, mais leur insubordination, leur intolérance, leur exclusisme...

L'évêque de Winchester nous a prouvé qu'il connaît parfaitement l'histoire des relations de notre Église avec la sienne, relations qui datent des premiers temps de la Réforme, et qui ont toujours été également bienveillantes de part et d'autre, jusqu'au moment où quelques chapelains anglicans se sont alliés avec nos dissidents pour insulter et calomnier notre Église nationale, pour rompre les liens qui existaient entre elle et l'Église épiscopale anglaise. Il a jugé convenable de mettre fin à ces petites intrigues, de faire comprendre à nos dissidents que leur anglicanisme, un peu intéressé, ne saurait balancer encore les preuves d'affection fraternelle que notre Église nationale a donné dans tous les temps à l'Église anglicane.

Nous ne prétendons nullement que l'évêque de Winchester, ou le comité, aient voulu froisser MM. Malan, Merle, Gaussen et autres... Nous ne croyons pas que Sa Seigneurie ait songé à leur donner une leçon paternelle, mais la leçon est venue toute seule, par la force même des choses...

Malheureusement nos dissidents n'étaient pas plus capables de s'élever à la hauteur de l'évêque de Winchester, que de répondre à cet appel de la tolérance la plus chrétienne et la plus aimable. Ils n'ont songé qu'à sauvegarder leur orthodoxie, en évitant de prier avec nos pasteurs.

Cette manière d'agir n'a pas eu beaucoup d'approbateurs à Genève. On a trouvé que ces Messieurs n'avaient pas eu plus d'esprit que de charité, plus de savoir-vivre que de tolérance. Ils se sont fait du tort auprès de tous ceux qui ne partagent pas leurs vues étroites, qui n'applaudissent pas à tout ce

qu'ils font et à tout ce qu'ils disent, qui commencent à comprendre que leur haine pour l'Église nationale va un peu trop loin pour être évanglique... »

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous n'avons pas l'habitude de nous immiscer dans les questions politiques; nous croyons qu'à Genève la religion ne doit pas s'abaisser dans une arène où s'agitent des questions de personnes et non pas des questions de principes. Mais aujourd'hui nous ne pouvons taire que les élections dernières ont revêtu, malgré les catholiques, une apparence de lutte religieuse. Les insultes de quelques feuilles contre leur foi, les menaces d'attenter à la liberté des cultes et à la liberté de l'enseignement, avaient éveillé la susceptibilité des catholiques, qui ne veulent aucun privilége, mais qui veulent le respect de leurs droits. M. Fazy a été renversé par l'alliance des conservateurs et des socialistes. Quoi qu'il en soit de l'avenir, nous catholiques, nous ne craignons pas; nous sommes forts de nos droits et de la constitution; tous nous nous lèverions pour les défendre, s'ils étaient attaqués; mais nous espérons qu'ils seront respectés. Le Conseil d'Etat vient de le promettre dans sa proclamation. L'union protestante, qui a affiché des airs de triomphe, en sera pour ses frais de parades; seulement elle a constaté à la face de l'Europe, que son protestantisme a peur, puisqu'il est venu demander un appui au socialisme en se réfugiant sous son drapeau. Le livre de M. Auguste Nicolas reçoit à Genève une confirmation de sa thèse. On dit que des ministres protestants, joyeux du résultat, ont suivi le cortége proclamant les élus; ils ont ainsi compromis leur situation; et dans cette agitation, ils n'ont obtenu encore d'autres bénéfices que la popularité des sifflets et des chansons. Nous leur laissons volontiers ce succès!

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècles dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, par J. Blavignac, architecte. 1 vol. in-8, accompagné d'un atlas in-folio.

Cet ouvrage est d'un haut intérêt. Nous avons l'espoir qu'un travail spécial le fera connaître par une analyse exacte et une discussion approfondie aux lecteurs des *Annales;* mais nous avons à cœur de le signaler dès aujourd'hui à l'attention du public. C'est là, en effet, un travail consciencieux et dont nous, catholiques de Genève, nous devons faire grand cas. Il est digne de remarque que ce soit un protestant qui, recherchant avec constance les monuments de cette période difficile, ait mis en lumière ces glorieux vestiges de l'art et de la science à une époque où l'Eglise catholique faisait l'éducation des rudes populations de nos contrées, et les amenait à la culture intellectuelle, à la civilisation et à la vie politique. Nous serons donc fort empressés à suivre M. Blavignac dans cette étude des titres de gloire de nos ancêtres. On voit dans son livre ce qu'ont fait pour le progrès des idées et l'avancement moral des peuples, les missionnaires catholiques, pendant la sombre période des invasions; ce que firent plus tard les institutions monastiques, alors que seules elles tenaient allumé le flambeau des lettres humaines au milieu d'une société livrée à des guerres perpétuelles; ce que firent enfin les évêques des trois siéges de Genève, de Lausanne et de Sion, avant que les fatales divisions religieuses du seizième siècle eussent plongé notre pays dans cette atmosphère de contentions et de désordres dont, après trois cents ans, nous sommes encore le prétexte et les témoins. Ce sera donc avec le plus grand respect que, guidés par un investigateur habile et expérimenté, nous approcherons de ces monuments vénérables qui attestent et la perpétuité de notre foi et la fidélité de l'Eglise catholique aux enseignements de son Maître divin.

Le livre de M. Blavignac offre dès l'abord un défaut qui était malheureusement inévitable, il est fort cher; il dépasse même la mesure accordée d'ordinaire aux œuvres d'archéologie. Ces deux volumes ne coûtent pas moins de 60 fr. Ajoutons toutefois que l'exécution typographique est irréprochable, et que plus de huit cents dessins inédits, pris sur les lieux par M. Blavignac lui-même, donnent à l'œuvre un mérite de nouveauté rare qu'il faut savoir apprécier.

L'ouvrage se vent à Lausanne chez l'éditeur Bridel; à Genève chez le libraire Heiner; on peut aussi le demander au bureau des *Annales*.

Les épreuves du mariage, par M. l'abbé F.-Edouard Chassay, membre de l'Académie de la Religion de Rome. — Paris, Mme Poussielgue; Lyon, Pélagaud.

Les *Annales* ont déjà recommandé la *Bibliothèque d'une femme chrétienne,*

en parlant de l'*Histoire de la Rédemption*, par M. Chassay. Cette collection, qui a reçu les encouragements des principaux organes de la presse catholique en France, en Belgique et en Italie, vient de s'augmenter d'un nouveau volume. L'auteur a parlé, dans les *Devoirs des femmes*, des qualités générales qu'une femme doit apporter dans la famille. Dans les *Difficultés de la vie de famille*, il s'occupe des personnes envers lesquelles ces qualités doivent s'exercer, les enfants, les parents et les beaux-parents. Il lui restait à entretenir ses lecteurs du chef de la famille, c'est-à-dire de celui dont les qualités et les défauts peuvent avoir une si grande influence sur leur bonheur et celui de leurs enfants. L'importance du sujet a décidé M. Chassay à ne pas traiter en passant cette grave question et à lui consacrer un nouveau volume qui paraît sous le titre des *Epreuves du mariage*.

Plus d'une fois l'auteur a été amené à réfuter les hypothèses protestantes sur la vocation et les devoirs de la femme chrétienne. Il est difficile de traiter un sujet de morale sans être obligé de combattre quelque erreur propagée par la prétendue Réforme.

Le Calendrier moral de la jeunesse. — *Une pensée pour chaque jour de l'année ;* par J. Traiclet. 1 vol. in-18.

Ce livre a deux parties : dans la première, M. Traiclet présente une méthode particulière pour faire pénétrer dans l'esprit et le cœur du jeune âge les principes, les préceptes et les maximes de la religion. Ce moyen spécial d'éducation intellectuelle et morale consiste principalement à mettre, chaque jour, sous les yeux de l'enfant une pensée religieuse ou une sage maxime, et par divers procédés ingénieux, à fixer son attention d'une manière utile et intéressante sur cette pensée, afin que, comme une semence jetée en terre, elle germe, croisse et produise des fruits de vertu. C'est donc par la réflexion habituelle de l'esprit, et l'application journalière de la volonté à une vérité morale, que le maître forme son élève, et que surtout il lui apprend à penser. C'est ainsi qu'il développe dans son cœur de bons et généreux sentiments, et qu'il dépose dans sa jeune âme le germe des vertus chrétiennes et sociales.

Ensuite de l'exposé de sa méthode, et de quelques idées pédagogiques fort judicieuses, fruit de l'expérience, M. Traiclet, pour confirmer son principe, passe à la seconde partie de son livre, qui est la plus essentielle ; il donne le Calendrier moral, dans lequel il affecte à chaque jour de l'année une pensée morale ou religieuse, comme sujet d'exercice. Ces pensées, justes, excellentes et toujours instructives, sont puisées dans les Saintes Ecritures et dans l'imitation de Jésus-Christ, ou extraites en substance de nos meilleurs auteurs ; elles sont bien coordonnées et forment, dans leur ensemble, comme un petit code de morale chrétienne, qui embrasse nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. En approuvant et en recommandant cette publication, vous contribuerez à faire connaître et à répandre un livre bon et utile, *propre à introduire dans l'enseignement primaire une véritable amélioration*.

Tel est le résumé d'un rapport fait à l'évêque de Nancy sur cet utile ouvrage.

— Il va paraître prochainement une seconde édition des *Contemplations poétiques* d'Octave Ducros de Sixt ; le manque d'espace nous force à retarder la publication de quelques-unes de ces belles et chrétiennes poésies ; les suffrages de l'*Univers* et du *Correspondant* sont un indice du succès réservé à cette œuvre de foi et de talent.

G. Mermillod.

DE L'AUTORITÉ

ET

DÉ LA RÉVOLUTION.

I.

Un ouvrage fort petit, mais tout gros de science, de raison et d'intérêt, a paru dans le courant de cette année, sous le titre de : *Du principe d'autorité depuis* 1789. Nous en parlons un peu tard; mais le sujet qu'il traite devant être jusqu'à la fin du monde à l'ordre du jour, on est toujours à temps d'y revenir.

Cet écrit, important par lui-même, l'est aussi beaucoup par l'auteur auquel il est attribué. On le dit de l'Empereur des Français; nous sommes portés à le croire. En 1851 parut un autre petit ouvrage sur la *révision de la constitution française*, ou plutôt sur la nécessité de détruire la république en France, et cet ouvrage était du prince Louis-Napoléon, alors président de la république. S'il est permis de juger les écrivains comme dans les tournois on reconnaît les chevaliers par les couleurs qu'ils portent, nous sommes portés à croire que les deux ouvrages sont du même auteur. Il appartenait à l'homme de la Providence de se présenter dans la lutte des idées et des partis comme le défenseur de l'autorité. Dans une société qui sent le besoin de se reconstituer et de s'affermir, c'est surtout l'autorité qu'il faut connaître, qu'il faut chercher avant tout.

L'autorité n'est pas facile à définir. A force d'avoir été ballotté

au milieu des révolutions qui se succèdent, le mot lui-même est devenu vieux, il a dû perdre la signification qu'il avait sous un autre ordre de choses ; nous ne sommes pas étonnés qu'il n'ait pas été compris de tous, ni de la même manière. L'effort le plus constant de notre époque, c'est de détruire l'autorité, de la diviser, de l'amoindrir, de la gaspiller, de la rendre douteuse, viagère, invisible. Que de fois déjà les magistrats ont été obligés de se dire à eux-mêmes : où donc est l'autorité ? Au nom de qui rendons-nous la justice ?

L'ouvrage dont nous parlons fait l'histoire de cet affaiblissement ; mais ce qui nous étonne grandement, c'est qu'il ne le fasse remonter qu'à 1789. Si nous ne nous trompons, il fallait chercher plus loin les causes de l'abandon du principe d'autorité.

En effet, l'autorité qui commence par être morale avant d'être civile, ou si l'on veut, qui commence par commander à la conscience avant de diriger les actions, a reçu la première atteinte au jour où une partie de l'Europe, rompant les liens de l'unité religieuse, se sépara de l'Église et proclama la légitimité du libre examen. Ce passage de Dieu à l'homme, de l'autorité de l'Église universelle à l'autorité de l'individu, est le plus grand événement qui put arriver au monde chrétien. A peine tombé de la bouche d'un apostat, le libre examen fait invasion dans tout ce qui tient à l'intelligence humaine.

Et pourquoi pas ? Quand, dans les choses de Dieu, il est permis à chaque individu de ne dépendre que de soi, à plus forte raison est-il permis de ne dépendre que de soi pour les misérables choses de l'humanité. Nous sommes bien étonnés que les politiques et les philosophes moralistes n'aient pas été frappés de cette cause première du dépérissement de l'autorité. Elle est une, toujours identique à elle-même quand elle vient de Dieu, mais du jour où il a été permis à Luther de dire qu'au lieu d'être placée sous la sauvegarde de l'Eglise et de son chef, l'Ecriture a été livrée à la raison particulière, par là même à la raison de chaque individu, ou, comme le veut Mazzini, à la raison du peuple, l'autorité perd son caractère divin, elle cesse d'être autorité. En la chassant de l'Eglise, la raison, qui est conséquente, la chasse de partout. Dès lors, à l'autorité qui est la

cause de l'ordre succède tout naturellement l'indépendance qui est le principe générateur de l'anarchie. Dans l'autorité il y a quelque chose d'universel qui lie les individualités; dans l'indépendance, au contraire, il y a quelque chose de dissolvant qui sépare et produit l'individualisme. L'autorité, quand elle conserve son caractère divin, plane sur les individus et produit la société et la civilisation; l'indépendance, qui commence et finit dans l'individu, ne peut enfanter que la sauvagerie et tous les maux qu'elle traîne à sa suite. L'autorité étant la raison d'être de l'ordre social, peut s'allier avec la liberté la plus étendue; l'indépendance ou l'individualisme, cause nécessaire de division, ne peut se maintenir dans une société qu'avec la force et l'esclavage. Comme il est facile de le voir, les deux principes portés chacun à son extrême ont des conséquences bien-différentes. L'autorité reconnue, admise partout, produit l'ordre parfait, le bonheur, la civilisation, le beau idéal de la société; l'indépendance, quand elle est admise par tous les esprits, conduit à l'anarchie universelle, au Prudhonisme, au brutalisme complet. L'autorité honore l'homme, l'élève, le rend plus digne en ne lui demandant l'obéissance qu'au nom de Dieu à qui tout l'univers obéit; l'indépendance qui semble au premier abord flatter son orgueil, le dégrade et l'avilit. Pour l'homme qui refuse de reconnaître l'autorité fille du ciel, il n'y a pas de milieu, il est tyran s'il est maître, il est esclave s'il obéit. L'un ne vaut pas mieux que l'autre.

II.

Une fois admis dans le monde, le principe du libre examen a par la puissance logique des faits, pénétré dans toutes les doctrines et toutes les institutions. Un torrent débordé s'étend tout naturellement dans la plaine, et ses eaux pénètrent partout. Suivons-le, s'il est possible, dans ses envahissements.

La dogmatique, en passant du régime de l'autorité sous celui du libre examen, se transforme tout-à-coup en un champ de

dévastation. Chaque individu, de quelque position ou de quelque capacité qu'il soit, prince ou artisan, tisserand ou général, armé de la sape du libre examen, se met à renverser celles des colonnes de l'édifice religieux qui sont le plus à sa portée ou à la portée de son intelligence et de ses forces. Abattre toujours, abattre partout, voilà ce que l'on voit. Rien n'est plus curieux et plus triste à la fois que le spectacle de ce travail de mort auquel on a donné le nom de Réformation et qui dure depuis trois siècles sans avoir changé de caractère. Rangés en groupes autour de l'édifice religieux, commandés par des chefs qui diffèrent de vues, de but et d'intérêt, les réformateurs sont nuit et jour occupés à abattre sans jamais essayer de reconstruire. Ici on détruit trois ou quatre sacrements, là on les repousse tous également. D'un côté, on veut l'Eglise avec sa hiérarchie, de l'autre on proclame l'égalité entre tous ses membres. Les uns veulent l'Écriture telle que l'a transmise la tradition, les autres veulent choisir les parties qui méritent d'être conservées et encore les épurer en les soumettant à l'examen de leur intelligence privée. Un grand nombre rejettent les vertus de conseil et tous s'accordent à repousser l'autorité représentée par celui à qui Jésus-Christ a dit : Paissez mes brebis, paissez mes agneaux; Pierre, j'ai prié pour que votre foi ne vienne jamais à défaillir, je vous donnerai la clef du royaume des cieux. De Luther, de Calvin, d'Henri VIII qui n'ont d'abord voulu que mutiler l'œuvre de Dieu, jusqu'à Strauss qui a tenté d'en détruire jusqu'à la dernière trace, il n'y a de différence réelle que dans la hardiesse et les moyens employés pour renverser l'édifice du christianisme ; les premiers commençaient par le toit, les seconds s'attaquaient aux fondements.

Il nous semble que l'on n'a point encore assez dévoilé cette face de mort sous laquelle doit apparaître la Réformation qui depuis trois siècles continue à fouiller le sol religieux. Elle est tellement hideuse que le protestantisme la cache autant qu'il le peut. Il affecte de se présenter au monde comme une religion. Il s'efforce de ne montrer aux regards des investigateurs que la portion de vérité qu'il a conservée ou qu'il se propose de conserver encore, espérant que cette portion est assez belle pour

satisfaire les plus exigeants. Vain espoir! l'histoire, la raison, l'expérience, le bon sens sont là pour dire que pour un vrai protestant, une doctrine, quelque chétive qu'elle soit, ne peut être que provisoirement admise. Après des réformateurs timides et réservés, viendront des réformateurs hardis, vigoureux qui mettront la main à la cognée et couperont tout ce qui reste. Mainte fois les protestants, effrayés eux-mêmes de la rapidité de leurs progrès vers l'anéantissement de toute foi, ont essayé de s'arrêter sur la pente en dressant des symboles, en cherchant à fixer, dans des constitutions écrites, quelques articles capables d'indiquer au moins quelques points de repaire dans le désert de leur esprit; inutiles efforts! La Réformation s'attaquant à elle-même, arrachait ces jalons où son nom du moins restait encore écrit. Avec l'individualisme porté dans les choses de la conscience, les professions de foi ne sont plus possibles. Le protestantisme, s'il est sincère, ne doit pas s'arrêter au milieu du chemin, la négation de toute vérité révélée l'attend au bout de sa carrière. Au lieu de commencer son symbole par ces mots : je crois en Dieu et à son Eglise, il doit se contenter de dire : je crois en moi et à ma raison. C'est le Prudhonisme religieux. Avant que l'autorité fut écartée des choses de ce monde, toute législation prenait son point de départ dans la loi première, la loi fondamentale de toute loi. Alors les ordonnances humaines participant à la justice divine, commandaient le respect et méritaient l'amour. Du moment, au contraire, où l'homme a cru pouvoir dire : ma loi vient de moi, le principe de la législation a été changé, l'utilité a remplacé la justice, et comme l'utilité varie autant que les individus, la législation est une guerre perpétuelle et la loi qui en sort est une victoire de parti, une pierre d'attente pour de nouveaux combats. Si l'on voulait méditer attentivement les centaines de mille lois qui sont tombées comme une grêle sur la société depuis soixante ans, il en est peu au-dessous desquelles on ne parvint pas à découvrir la passion de l'individu. La fonction du législateur est descendue jusqu'à n'être qu'un métier ordinaire, et le législateur qui était si grand quand il était inspiré par l'éternelle volonté du grand législateur de l'univers, s'est transformé en un misérable économiste cherchant

la mesure du bien dans la sensualité, et l'étendue du progrès dans la durée d'une vie passagère. Que resterait-il de toute cette législation si l'on en retranchait les lois de colère, de vengeance, de cupidité, de haine et d'ambition?... Si l'on veut arrêter la révolution, il faut commencer par sortir de cette voie.

Jusqu'à l'introduction du principe protestant, la philosophie, cette science de raison avait pris son point de départ dans les sûres vérités de la révélation première et de la tradition; mais dès lors, ne voulant d'autre autorité que celle de la raison individuelle, elle se lance sans guide, sans appui, sans boussole, sans critérium à travers le mobile océan des fantasques conceptions de l'esprit humain et des revers de l'imagination. L'abandon de l'autorité devant nécessairement produire l'isolement des intelligences, il n'y a plus de maîtres, plus d'écoles et partant plus de foi. La philosophie devient un amas de systèmes incohérents dans lequel chacun peut choisir celui qui est le moins antipathique à ses goûts, c'est le chaos des idées, la divagation de la pensée sans frein, c'est le prudhonisme intellectuel. Les mêmes causes devant produire partout les mêmes effets, la liberté de la raison a jeté le doute universel sur le protestantisme comme sur la philosophie. Dans l'un et l'autre cas, la raison désespérée cherche à se reconstituer. Les protestants se rassemblent à Berlin pour se construire un symbole, et la philosophie, cet enfer où les opinions s'entredévorent, se constitue en éclectisme dans la folle espérance de trouver encore assez de vérités pour former un symbole à son usage; mais du sein du catholicisme où elle a été reléguée, l'autorité leur crie : entre vous et moi, il y a le chaos.

Le libre examen a aussi fait invasion dans la morale. Avant le protestantisme elle avait sa règle dans les dix lignes qui, descendues du Sinaï, retracent si admirablement, et on peut le dire, si miraculeusement tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers son semblable et envers lui-même. Emancipée par le protestantisme, la raison abandonne la parole de Dieu et va chercher la règle des actions dans nous ne savons quelles lois occultes auxquelles on donne le nom

indéfinissable de lois naturelles. Le libre examen admis à patauger dans les obscures et vagues notions qui sont si chères à la philosophie, en fera sortir avec une incroyable facilité toutes les immoralités qui pourront convenir aux passions du cœur. On en fera sortir, selon les occasions différentes, la poligamie, la promiscuité, l'inceste, le vol, le meurtre, le parjure et tout ce qui pourra convenir aux convoitises du cœur humain dont la loi la plus fortement accusée est de convoiter, de convoiter toujours. On s'étonne de voir l'assassinat admis, prêché, ordonné, dans des associations assez nombreuses pour faire trembler l'Europe ; on s'étonne de voir cette doctrine mise en pratique dans tous les pays ; il serait mieux, ce nous semble, de s'étonner de ce que les gouvernements ont partout favorisé un enseignement au-dessous duquel se trouve une absolution pour tous les crimes.

On se tromperait grandement si l'on pouvait croire que la littérature a pu échapper aux désordres qui ont dû accompagner le libre examen. Jusqu'à la révolte du seizième siècle et même pendant le dix-septième, la république des lettres était soumise à une législation qui, remontant aux siècles les plus reculés de l'antiquité, avait été encore fortifiée en traversant les âges du christianisme. Les idées d'ordre, d'harmonie et de subordination que porte avec lui le catholicisme qui était la loi fondamentale de l'Europe au moyen âge, s'étaient ajoutées aux idées de la Grèce et de Rome pour régler les lettres. Aristote, Longin, Quintilien, Cicéron, Horace, Boileau, Rollin et mille autres législateurs, après avoir interrogé la nature, le bon sens et l'expérience, avaient dicté des préceptes auxquels tous les écrivains se faisaient gloire d'être soumis. Dans les lettres, aussi bien que dans la société, la légalité était observée. L'ordre alors découlant de la pensée particulière dans la pensée publique, y faisait régner l'harmonie qui est un des caractères du beau.

Quand à la suite du libre examen, la souveraineté individuelle eut passé dans la religion, dans la morale et dans la politique, les écrivains dûrent bien vite abandonner les anciens maîtres de l'art, et ne prendre pour règle que le caprice de leurs volontés et de leurs goûts. En prenant la plume, chacun dut se dire : Je

serai à moi-même ma règle du beau, du juste et du vrai. Dès lors, l'anarchie a pesé sur les travaux de l'esprit et le monstrueux dans tous les genres a pris la place de l'harmonieuse régularité; on ne s'est plus inquiété ni du beau, ni du vrai, ni de l'honnête, on a surtout cherché ce qui pouvait étonner, scandaliser et faire peur. Il en est résulté une certaine littérature nauséabonde aussi étrangère au bon sens qu'elle l'est au bon goût à laquelle on a donné le nom de romantisme. Expression de toutes les corruptions de la mauvaise nature et de toutes les infirmités de l'esprit, le romantisme, soit le prudhonisme littéraire, est devenu, comme on pouvait s'y attendre, le langage favori de la démagogie.

Pour passer dans la politique, le libre examen avait de grands obstacles à vaincre; la tradition, les droits acquis, les habitudes prises, les intérêts personnels, la saine raison, tout semblait s'opposer à ses succès politiques. Admettre le libre examen des institutions qui avaient jusque-là réglé la société, c'était la remettre en doute. Si les princes (1) avaient pu, de leur prime abord, comprendre combien de calamités coûterait au monde l'abandon du principe d'autorité, il est infiniment probable que la révolution ne serait ni si avancée qu'elle l'est, ni si difficile à retenir. Nous disons la révolution, car il ne faut pas oublier que la révolution qui s'opère consiste à substituer l'autorité individuelle, particulière, à l'autorité absolue universelle. La révolution n'est deve-

(1) Nous croyons devoir avertir le lecteur que, par Prince, nous n'entendons pas celui qui est issu de sang royal, mais toute personne placée à la tête d'une nation. Qu'elle soit homme ou femme, Empereur, Roi, Conseil, Président, peu importe, elle est *Princeps*, *Primus*, *Præses*, *Præsul*, *Præpositus*, etc.

Nous devons avertir encore que, par le mot Peuple, dont nous nous servons assez souvent, nous entendons la partie la plus nombreuse d'une nation. Les divisions anciennement admises n'étant plus possibles, nous en admettons une beaucoup plus simple et surtout plus vraie. Il y a dans tout pays deux sortes de personnes, celles qui vivent du travail de l'intelligence et celles qui vivent du travail des bras. Les premières gouvernent, elles forment l'aristocratie : les secondes obéissent, elles forment le peuple. Comme toujours et comme partout, on peut passer d'une classe dans l'autre à certaines conditions.

nue possible que quand, à force de ruse, de perfidie et de perversité, les conspirateurs sont parvenus à atteler les princes à son char.

Une chose digne de remarque, c'est que la liberté d'examen s'introduisit dans la politique en France à l'époque même où le peuple français avait perdu toutes ses libertés.

En effet, il y a une liberté qui va jusqu'au peuple, une liberté qui lui appartient, c'est la liberté civile ou entière ou réduite à de justes proportions. Un gouvernement qui viole cette liberté fait une usurpation, il devient coupable, il est atteint d'un mal dont il périra. La statolâtrie est un crime qui mérite la mort. Le prince a sans doute des droits et doit en conséquence avoir de l'autorité; mais il n'est pas le seul. L'autorité est dans tous les membres du corps social. Si l'un d'eux vient à être paralysé, il y a pour le tout souffrance et diminution de force, et quand tous les membres sont atteints, la mort s'ensuit.

La société française n'avait pas conservé les libertés civiles dont elle avait anciennement joui; mais elle en gardait le souvenir, et quand la violence était trop forte le peuple faisait entendre ses doléances qui arrivaient jusqu'au pouvoir. Mais trop souvent le pouvoir faisait comme la mort, quand il entendait les plaintes du peuple, il se bouchait les oreilles et le laissait crier. Alors il y eut du malaise dans toute la nation et le libre examen en profita pour se glisser dans l'arène, citer le pouvoir à sa barre et le condamner. Or, du pouvoir à l'autorité il n'y a qu'un pas, et ce pas fut fait, l'autorité disparut. Dans l'absence de l'autorité, le pouvoir fut mis au pillage, chacun en voulut sa part, et cette part chacun prétendit se la faire à la mesure de ses appétits. Pourquoi pas! En l'absence de l'autorité légitime, la force est la seule mesure du droit.

On nous parle souvent des conquêtes de 89; elles se résument, ce nous semble, dans la destruction de l'autorité, dans le triomphe de l'individualisme et l'indépendance du sujet. Il est curieux, à cette époque d'anarchie, d'examiner comment se traduit dans le langage, la révolution qui s'avance sur le char de la raison émancipée. C'est la liberté de la pensée; l'émancipation de l'esprit humain, l'égalité des hommes, la souveraineté

du peuple, les droits de l'homme, la pondération, l'équilibre des pouvoirs, la liberté de la parole et de la conscience et cent autres inepties de ce genre. Au-dessous de toute logomachie, il y avait une chose, l'indépendance absolue de l'individu, c'est-à-dire l'anarchie et le prudhonisme social. Voilà la véritable conquête de 89.

Pourtant le principe d'autorité n'a pas quitté le monde, il se montre encore dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. La société qui est l'ouvrage de Dieu doit durer, or pour qu'elle dure, pour que la vie circule dans son sein, il faut que le principe d'autorité se trouve à portée d'y revenir. Eh bien! malgré les efforts que font les ennemis de l'ordre pour étouffer l'autorité, elle vit dans les doctrines, dans les enseignements, dans la constitution de l'Eglise catholique. En apprenant aux hommes qu'un Dieu a créé le monde, qu'une Providence veille sur lui, que ce même Dieu qui a révélé les lois morales, a établi un enseignement visible pour les préserver de l'erreur; le catholicisme établit l'autorité dans la raison, et en la prenant ailleurs il la place sur la raison. Aussi il est la seule école d'autorité actuellement ouverte dans le monde. Infatigable défenseur de la société, il n'a pas failli à sa mission; mais il est seul actuellement à lutter contre la révolution. Cependant il ne se décourage pas. Professeur de la liberté universelle, il ne peut la déposer dans les intelligences sans y déposer en même temps les germes de l'autorité, les raisons du devoir et les principes générateurs de l'ordre. Il ne faut désespérer de rien; si jamais les innombrables ennemis de l'autorité, protestants, schismatiques, rationalistes, indépendants, ambitieux de toutes les catégories, tous ligués contre Dieu et contre son Christ, parviennent à plonger le monde dans le chaos de l'anarchie, quelque missionnaire inconnu viendra souffler sur l'étincelle catholique, raviver dans les esprits cette lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde et recommencer la civilisation qui ne fut et ne sera jamais possible qu'avec Dieu et l'autorité.

III.

Après cette digression qui nous était nécessaire pour faire connaître où en est l'autorité et quelles sont les causes qui l'ont si fort affaiblie, revenons à l'ouvrage que nous nous sommes proposé d'examiner.

L'auteur du principe d'autorité depuis 1789 a entrepris d'examiner quelle est la dynastie appelée par la Providence à arrêter le cours de la révolution et à rendre à la France le principe d'autorité sans lequel une nation n'a pas sa raison d'être. Ce but est la partie ostensible des motifs; elle est parfaitement traitée dans la première partie. Nous avons cru en découvrir un autre plus intime qui se trouve dans la seconde partie et le voici : La France a pu redouter que le pouvoir nouveau sous lequel la Providence semble avoir pris soin de la placer, ne fut qu'une continuation de ceux qui ont passé et qui, par aveuglement ou par une ambition mal entendue, se sont faits les instruments de la démagogie. Deux raisons auraient pu donner à cette crainte quelque apparence de légitimité. La première, c'est le langage dont S. M. l'empereur s'est servi dans quelques circonstances où il n'a pas craint d'invoquer les principes de 89 et ensuite de paraître faire alliance avec la démocratie qui est sortie de ces mêmes principes et a commencé à se montrer à cette époque.

Pour rassurer les partisans de la monarchie qu'il voulait rétablir, il fallait bien expliquer comment il était possible de concilier la révolution de 89 et la démocratie avec l'Empire. En effet, vouloir établir une monarchie forte, durable, capable de faire reculer la révolution toujours menaçante en s'appuyant sur la démocratie et les principes de 89, paraissait un problème difficile à résoudre. L'auteur a essayé de le faire dans la première partie.

La seconde raison de crainte était une prédiction sortie de la

plume du grand philosophe des temps modernes. L'universel de Maistre, qui avait prédit le sort de la révolution française et la fin de la première république, avait aussi annoncé qu'après avoir rétabli la monarchie, *Bonaparte disparaîtrait lui et sa race.* Or, il est bien permis de n'être pas parfaitement rassuré devant les paroles d'un homme de cette taille; il fallait donc les réfuter, et l'auteur l'a fait avec beaucoup d'éloquence dans la seconde partie.

Nous avons lieu de croire que ces deux parties ne sont pas de la même main. La première, froidement philosophique, poursuit avec une logique impertubable la démonstration du problème politique qu'il a posé, à savoir que l'Empire seul est appelé à vaincre la révolution et l'anarchie toujours sur le point de se remontrer. La seconde s'attache principalement à démontrer que l'Empereur est souverain légitime, et qu'en invoquant les principes de 89, il est loin de vouloir la révolution et moins encore la démagogie. Dans la première partie, c'est la science politique, la profondeur, l'élévation et la force d'expression. Dans la seconde, c'est l'éloquence, c'est l'esprit qui domine. La première est la leçon d'un maître, la seconde est le plaidoyer d'un habile avocat; toutes deux concluent à l'Empire. C'est fort bien; mais l'autorité qui est en cause suivra-t-elle l'empire? Ce principe que la révolution a détruit, que la Restauration n'a pu faire revivre, que la royauté de juillet aurait achevé de ruiner si déjà la chose n'avait été faite, ce principe est-il tellement attaché à l'Empire qu'ils doivent nécessairement se trouver unis? Est-il bien sûr que l'Empire veuille et puisse prendre tous les moyens de lui rendre la vie? Voilà ce qu'il importe de savoir et que nous nous permettrons d'examiner. S'il y a encore du danger, il serait trop cruel de laisser le pouvoir s'endormir dans une fausse sécurité et de le voir ensuite réveillé par la foudre qui le renverse.

Arrêter la révolution qui depuis deux siècles n'a pas cessé de marcher et dont le mouvement s'est accéléré d'une manière effrayante depuis la fin du siècle passé, est une entreprise bien hardie; elle suffirait à elle seule pour déceler un grand génie dans celui qui oserait l'entreprendre. Relever un empire qui

tombe, rendre des conditions de vitalité à un peuple en décadence, restaurer une société démoralisée, faire luire la vérité dans des intelligences obscurcies par les ténèbres de l'erreur, redresser des opinions faussées, ce serait plus que vouloir fixer sur un plan fortement incliné, une masse arrondie dont la pesenteur dépasserait celle de la terre ; pour cela, il faudrait plus qu'un géant, ce ne pourrait être que l'œuvre d'un Dieu. Jusqu'ici, il faut l'avouer, ce Dieu s'est montré favorable à l'Empire; car c'est par l'empire qu'il a sauvé la France et l'Europe au moment où ils étaient sur le point de faire le dernier pas vers les abîmes de l'anarchie. A ce moment suprême, fort de volonté, généreux par caractère, ayant foi à son nom et à sa destinée, un homme enfin tels qu'ils sont quand Dieu les envoie pour les grandes choses ou les grands besoins; cet homme, aidé sans doute par un bras plus puissant que le sien, a suspendu le cours de la révolution. L'a-t-il arrêté? Nous ne le pensons pas, et nous dirons pourquoi : Dieu sans doute s'est montré pour lui, Dieu a fait beaucoup, il est prêt à faire plus encore ; mais il veut dans les choses de ce monde, comme dans les choses de la grâce, le libre concours des volontés. Ces volontés seront-elles longtemps, seront-elles toujours disposées à travailler avec Dieu et selon Dieu?...

L'auteur *du Principe d'autorité depuis* 1789, saisissant d'un rapide coup-d'œil l'histoire du demi siècle qui vient de s'écouler, montre avec une lucidité sans égale les fautes qui ont été faites par les dépositaires du pouvoir. Tout ce qui a passé sur l'horizon pendant cette époque d'agitation, a donné son coup pour saper l'autorité ; aussi on la voit tombant de chute en chute dans des mains qui la livrent aux ennemis qui l'attendent pour la détruire à jamais. Sous la royauté légitime, ce sont des concessions scandaleuses que l'on fait à la révolution, et sous la royauté d'expédient ce sont de criminelles connivences.

En tout cela l'auteur obtient une facile victoire. En politique comme en philosophie, le terrain est facile à déblayer quand il ne faut qu'enlever les débris informes qui le couvrent. Tout ce qui n'est pas vrai d'une manière absolue tombe devant la raison qui reste toujours maîtresse de détruire son ouvrage. Le diffi-

cile, c'est de reconstruire. C'est là que nous attendons l'Empire. Il dit d'abord ce qu'il ne fera pas.

Il existe, du reste, dit-il, un *criterium* excellent pour juger si un pouvoir se trouve dans des conditions naturelles et vraies : c'est de voir s'il possède les attributs essentiels de l'autorité. Or l'autorité est inviolable et sacrée : est-ce l'Empire qui a laissé violer son sanctuaire par la révolte? L'autorité est invincible : est-ce l'Empire qui a été vaincu par l'esprit révolutionnaire? L'autorité est ferme : est-ce l'Empire qui a failli devant le désordre? L'autorité doit garder le troupeau : est-ce l'Empire qui l'a livré sans défense aux appétits démagogiques? L'autorité doit faire révérer la religion : est-ce l'Empire qui l'a compromise par une protection maladroite, ou laissé insulter par le sac de ses temples? L'autorité est la gardienne des lois : est-ce l'Empire qui a permis aux barricades de se dresser contre elles et de mettre à leur place l'anarchie? Ainsi, les causes et les effets, les conditions d'existence et les opinions, tout concourt à démontrer que depuis longtemps la France n'avait rien fondé d'aussi nécessaire, d'aussi national et d'aussi logique que la monarchie impériale.

On peut, d'après cela, conclure que, fort de son antécédent, profitant de l'expérience du passé, l'Empire ne tombera pas dans les errements qui ont perdu la royauté et qu'il échappera à toutes les embûches qui lui seront dressées par d'habiles conspirateurs; mais tout cela n'est point encore assez pour rétablir le principe d'autorité. Ce serait l'œuvre de plus d'un siècle. En le déplaçant d'abord et ensuite en détruisant le principe d'autorité, le protestantisme rationalisme mitigé, aidé du rationalisme pur, est parvenu à donner pour base de l'ordre, la force et les intérêts matériels qui vont réchauffer au fond des cœurs la cupidité, l'ambition, le sensualisme, source trop fertile d'antagonisme, de rivalité et de guerre perpétuelle. Or, pour remplacer sous le monde moral ces faibles étais par une base capable de défier le temps, il faudrait bien de la persévérance dans les volontés, dans les moyens, dans les institutions. Eh! qui peut persévérer dans une époque où tout est au provisoire?

Nous l'avons déjà dit, l'autorité est quelque chose de moral qui doit avoir sa racine dans les cœurs, et qui ne peut y germer que lentement sous l'influence de l'enseignement, de l'éducation, des habitudes et des mœurs. C'est une foi sociale qui vient à la suite des dogmes et qui s'en va quand vient l'incrédulité. Or,

qui ne voit que l'incrédulité politique venue à la suite de l'incrédulité religieuse a bientôt envahi tous les esprits! Qui ne voit que la foi politique ne pourra revenir qu'avec la foi religieuse! Mais que de temps il faudrait pour replacer dans les intelligences les raisons de l'ordre que l'on voudrait ensuite voir se refléter dans la société. Une génération démoralisée ne se convertit pas comme pourra le faire un individu, il faut qu'elle passe. Celle qui vient après, qui a vécu dans son contact, plus ou moins atteinte de la contagion, ne vaudra guère mieux, il faut encore qu'elle passe. Les mœurs vont avec les siècles et non avec les jours. La tâche que l'Empire assumerait sur lui serait donc immense. Il faudrait supposer dans ceux qui en tiendraient les rênes une longue durée, une grande persévérance de volonté et d'action, une certaine continuité d'intelligence, et, avec tout cela, le concours de la Providence, qui, du reste, ne manque jamais à ceux qui consentent à marcher avec elle. Est-ce bien là ce que nous voyons?

L'Empire veut sauver les principes de 89. Il y a quelque chose de bien équivoque dans cette déclaration. Contient-elle une promesse ou une menace? Nous ne le savons. Toutes les fois que nous entendons parler des principes de 89, et Dieu sait combien de fois cela nous arrive, nous nous demandons à nous-même, et nous demandons aux autres quels sont donc ces principes? Nous aimons la clarté et la netteté dans l'énonciation des choses. On ne nous répond que par des tergiversations, des phrases embarrassées et de fausses allégations. Voici ce que le livre de l'autorité contient de plus précis sur ce sujet : « Quant au temps pré-
» sent, dit-il, on ne niera pas que nous ne possédions la liberté
» civile dans tout son développement. Nous avons avec l'abolition
» des priviléges, avec l'égalité de tous devant la loi et la répar-
» tition proportionnelle de l'impôt, la liberté individuelle, la
» liberté de la conscience, la liberté de l'industrie, la liberté de
» la propriété. Voilà la solide et précieuse conquête de la civilisa-
» tion moderne, etc.

Nous commençons par convenir que nul pays en Europe ne jouit d'autant de liberté que la France; mais nous sommes loin de croire qu'elle possède la *liberté civile dans tout son dévelop-*

pement. Dans un pays où le père de famille ne peut, après soi, disposer de sa fortune que selon le bon plaisir du code, où ses enfants lui sont ravis par la conscription, où tout un attirail de lois universitaires se présente pour déterminer le degré d'instruction qu'ils devront acquérir pour plaire à l'État; dans un pays où toute œuvre de charité doit passer sous les fourches caudines du gouvernement, sous peine de nullité, où la commune ne peut gérer ses avoirs, créer ses établissements publics, se fonder des institutions, sans avoir au préalable soumis toutes ses volontés à des volontés étrangères qui sont incapables de les apprécier, ni même de les bien comprendre; dans un pays enfin où le peuple paie des impôts qu'il n'a pas consenti, il ne faut pas parler de liberté civile, à moins qu'on ne veuille donner ce nom de liberté à un système inventé tout exprès pour étouffer la liberté.

On s'efforce aussi de faire honneur à 89 de l'abolition des priviléges et de l'égalité devant la loi. Il y a trente ans qu'on ne cesse de nous répéter cette fable. Pourtant, malgré la fâcheuse disposition que nous trouvons partout à se contenter de mots vides de sens, nous doutons que les publicistes qui s'en servent aient la moindre croyance à cette assertion.

Il est vrai qu'en France, comme partout, on est égal devant la loi; mais pour être vrai, il faut bien vite ajouter que c'est devant la loi qui établit les inégalités et les priviléges. Jamais société ne fut plus loin de l'égalité que ne l'est la nôtre. Depuis que l'État s'est substitué à l'individu, à la famille, à la commune, est-ce que tout n'est pas devenu privilége? Fonder une aumône, établir un hôpital, exploiter une industrie, enseigner des enfants, rendre la justice, défendre une cause, dresser un acte, porter une assignation, donner des soins aux malades, vendre des drogues, tenir un cabaret, etc., etc., ne sont-ce pas des priviléges que donne la loi, comme elle en donna et en donnera toujours? Nous ne trouvons pas que tout soit à blâmer dans ces prévoyances; mais ce qui nous paraît étrange, c'est que l'on veuille faire de cette égalité devant la loi une conquête de 89. Est-ce qu'auparavant la loi ne créait pas des inégalités, comme elle le fait aujourd'hui? Pour être moins nombreuses

peut-être qu'elles ne sont à présent, étaient-elles moins légitimes? La loi d'alors était-elle moins apte à faire un baron, un marquis, un duc et pair qu'elle ne l'est aujourd'hui à faire un médecin, un avocat, un préfet, un juge, un ministre ou tout autre chose?

Avant 89, dit-on, les priviléges venaient de la naissance plus que de la loi : c'est une erreur; ils ne suivaient la naissance que parce que la naissance était elle-même dans la loi. Est-ce que de nos jours la naissance ne donne pas des prérogatives légales? N'est-ce pas la naissance qui vous donne une patrie, le nom de votre père et les biens de votre famille? Quels priviléges pourraient jamais, dans une belle âme, égaler ceux-là? N'est-ce pas encore à la naissance que se trouve attachée la succession du pouvoir dans les monarchies modernes? La légitimité qui est un article fondamental du droit public européen est, sans contredit la plus admirable institution des pays civilisés ou ceux qui veulent le devenir. Pourquoi cette légitimité ne rayonnerait-elle pas du centre à tous les points de la circonférence, et n'assurerait-elle pas la perpétuité de la famille comme on veut qu'elle assure la perpétuité de la nation? Pendant que cette loi de vie ne sera qu'une exception, qu'un privilége de la dynastie, nous redoutons bien qu'elle ne puisse jamais devenir une institution nationale, un article fondamental du droit politique d'un peuple. Mais laissons l'examen de ce grand problème à de plus experts que nous.

On ajoute encore que s'il y a des priviléges établis par les lois, ils ne blessent pas l'égalité, puisque tout le monde peut y parvenir. Cette assertion n'est guère plus vraie que l'autre. Il n'est pas vrai que tout le monde puisse y parvenir. Les priviléges naissent les uns des autres comme les branches de l'arbre naissent du tronc. Or, ce tronc auquel se rattachent les priviléges est toujours le même, la naissance qui donne la fortune et la fortune qui donne la position ou le moyen de l'acquérir. Tel a pu devenir avocat, médecin, préfet ou ministre parce qu'il a pu, par l'étude, acquérir les connaissances indispensables à ces charges. Pour l'étude il fallait le loisir, et pour le loisir il fallait

la fortune et jusqu'à un certain point la naissance ou la position de famille.

L'égalité devant la loi, l'abolition des priviléges ne sont donc point des conquêtes de la révolution. Quand nous entendons des publicistes distingués d'ailleurs, nous assourdir à force de nous répéter ce contre sens, nous sommes tentés de croire qu'ils obéissent à un de ces mots d'ordre que l'on transmet sans se croire obligé d'en examiner la portée.

Quiconque voudra examiner avec franchise, loyauté et désintéressement les principes qui ont été posés en 89, principes dont nous subissons les funestes conséquences, sera forcé d'avouer que rien n'est sorti de ce mouvement, si ce n'est le discrédit de la propriété la liberté illimitée des impôts, l'anéantissement de toute représentation et le déplacement du despotisme qui était venu au monde avec le protestantisme et qui, à cette époque, a passé d'un trône sur des bancs. Un homme de génie, M. de Bonald, a parfaitement défini la révolution de 89 quand il a dit que c'était la guerre des infériorités jalouses contre les supériorités nécessaires.

Pendant que les États généraux étaient respectés et qu'on leur permettait d'obéir au but de leur institution première, la France avait une véritable représentation, tous les intérêts trouvaient des défenseurs et même des défenseurs obligés; car chaque député ayant un mandat, un pouvoir réel, il était dans toute la vérité de l'expression le dépositaire des volontés du peuple. Au 20 juin 1798, les députés se réunissent au Jeu-de-Paume, abjurent leurs mandats, usurpent les droits du peuple, ceux du monarque, et inaugurent le règne d'une féodalité batarde et du despotisme de l'aristocratie bourgeoise sur le peuple qui, dès lors, n'a plus compté pour rien dans les affaires publiques, à moins que l'on ne veuille regarder comme un privilége l'obligation donnée à quelques-uns de voter pour se créer des despotes sans responsabilité. Aujourd'hui, un prince qui a l'intelligence de la société a compris qu'il devait sortir le peuple de l'état d'ilotisme auquel soixante ans de servage l'avait réduit; il l'a consulté et a voulu lui demander un mandat, espérons qu'il lui reconnaîtra d'autres droits.

Jusqu'à l'Empire, une combinaison savante, mais d'une perfidie sans égale, disposait du peuple pour en faire un instrument; c'était une machine à fabriquer des maîtres. Ces maîtres devaient sortir de l'aristocratie, car ils n'étaient choisis ni par la commune, ni dans la commune. Ces maîtres avaient un pouvoir illimité, car il ne peut venir dans la pensée de personne de regarder une royauté constitutionnelle comme un obstacle au despotisme des députés. Le roi qui est sans responsabilité n'agit que par ses ministres; ses ministres doivent sortir de la chambre des députés; ces députés qui deviennent ministres doivent appartenir à la majorité. Donc la majorité, ou ce qui revient au même, les députés ont un pouvoir sans limites. Que l'on dise à des politiques ignorants qu'il peut y avoir dans une chambre haute un pouvoir modérateur capable de contrebalancer l'omnipotence des députés, cette fadaise tomberait bien vite devant les fournées de pairs, de sénateurs, etc... Les députés du peuple peuvent à leur gré ruiner, piller, voler, tyraniser selon leur bon plaisir ou l'inspiration de leurs intérêts. Ils ont fait voir tout ce dont ils étaient capables. C'est bien sous eux et par eux que le peuple français est devenu taillable à miséricorde. Aussi quand il a été permis au peuple de donner son avis, il a autant qu'il l'a pu applaudi à la chute de cette inepte comédie qui avait pour titre : gouvernement représentatif.

C'est surtout pour les impôts que le mandat spécial était nécessaire. En 1484 les États généraux rassemblés à Tours exigèrent l'abolition des impôts qui avaient été mis arbitrairement, c'est-à-dire sans eux. Ils ne s'en tiennent pas à cela, ils prévoient l'avenir et statuent que désormais le consentement des États sera indispensable pour l'établissement de toute taxe nouvelle. Enfin ils déclarent qu'ils ne veulent autoriser que pour deux ans la perception des impôts extraordinaires établis sous Charles VIII et encore à titre de *don* ou de *concession*.

Quand un peuple jouit du droit de garder ce qu'il a et de ne le céder qu'à bon escient, il ne se laisse pas dépouiller comme cela arrive de nos jours. Sous les gouvernements du moyen âge, il n'était pas rare de voir diminuer les charges du peuple. Depuis que le despotisme bourgeois a commencé à peser sur la

France, pas une seule année ne s'est écoulée sans apporter de nouvelles charges au peuple. Cette augmentation régulière des impôts sous les gouvernements constitutionnels est un phénomène digne de remarque et qui suffirait à lui seul pour le faire apprécier à sa juste valeur. En remontant au budget de 1789 qui s'élève à la modeste somme de 475 millions, on le voit monter d'année en année jusqu'à la somme de deux milliards!... Ce n'est pas le cas de dire : si le peuple le savait!... Helas! il le sait trop. Mais on pourrait dire : ah! si le peuple était appelé à le voter!

On dirait, à voir la froidenr avec laquelle les hommes d'Etat traitent les finances, qu'ils ignorent l'importance politique d'un budget. Ils sont tellement habitués à compter le peuple pour rien, que la pensée de ses soffrances ne pénètre pas jusqu'à leur esprit. Le budget est le miroir et jusqu'à un certain point la mesure des libertés d'un peuple. La liberté est en raison inverse du budget; elle diminue comme le budget augmente.

La centralisation parfaite comme elle existe actuellement dans un grand nombre d'États est pour le peuple la perte de toute liberté, même de la liberté de penser, car la pensée revient chaque jour toute faite du centre. La centralisation est un régime d'impôts; le peuple qui avait perdu le droit de s'administrer doit payer, et surtout payer bien cher, ses gardiens, ses administrateurs, ses tuteurs, ses éducateurs, ses inspecteurs et ses maîtres en tout genre.

On demande pourquoi il y a dans le peuple si peu d'affection pour des gouvernements qui lui donnent tant de lustre, tant de gloire par les belles entreprises que la centralisation rend possible? C'est que pour le peuple le luxe de la civilisation n'est qu'en seconde ligne. Il croit, comme on le lui a dit quelquefois, que la première condition pour aller à l'immortalité, c'est de ne pas mourir de faim. Il déteste les gros budgets qui ne sont adorés que par ceux qui en veulent tirer une grosse part.

Attendre des oligarchies modernes la diminution des budgets, c'est ne pas connaître les hommes qui la composent, augmenter sans mesure le nombre des prenants, accroître indéfiniment la part afférente à chacun d'eux, c'est la seule chose dont leur

vienne la pensée. Pour diminuer le budget, il faudrait rendre la liberté, et pour arriver à la liberté, passer sur les ruines de la centralisation. Il y a trop de bras occupés à tirer cette lourde et pesante charue. Quand le sillon est achevé, il ne produit pas de quoi nourrir l'attelage. Il faudrait laisser cultiver à économie le champ du pays; c'est ce que ne pourra jamais faire l'aristocratie bourgeoise ; un prince le pourrait et il se ferait adorer du peuple!

Nous avons beau chercher ce qui peut être sorti de bon de 89, il nous est impossible de rien y découvrir de semblable. Nous ne sommes pas seuls dans cette conviction. Un publiciste dont on ne suspectera pas la sincérité, M. de Cassagnac, a démontré que tout ce qui est sorti de juste, d'utile et de bon de ce grand mouvement qu'on appelle la révolution française avait son origine et souvent même un commencement d'application sous la monarchie légitime... Nous ajoutons nous, et nous sommes prêts à le démontrer, l'histoire à la main, que si la révolution de 89 et sa longue queue n'était pas venue, le progrès dans les réformes, les améliorations et toutes les institutions utiles, aurait été plus constant, plus uniforme, plus complet, et qu'il aurait très-probablement donné lieu à un état de civilisation perfectionnée, de prospérité tranquille auquel nous ne pourrons plus jamais atteindre. Du reste, l'auteur de l'ouvrage sur le *Principe d'autorité* n'est pas loin de penser comme nous, car voici ce qu'il dit : « La grande révolution de 1789 a commencé par d'admirables » réformes, et a abouti à de grands excès, les réformes, œuvre » du progrès des mœurs et de la raison, sont le patrimoine ina- » liénable de la France; mais les excès, ouvrage des passions » anarchiques, sont restés odieux à la génération actuelle comme » ils l'avaient été aux contemporains, qui infligèrent le nom de » *terreur* à ces folies sanguinaires. »

IV.

La France, d'après l'auteur du *Principe d'autorité*, ne veut ni de la légitimité, ni de la royauté de juillet; car elle ne veut

ni retour au passé, ni connivence avec la révolution. Ce qu'elle veut, c'est la conservation des réformes de 89 et une main assez forte pour les empêcher de tourner à la révolution; car « elle » tient essentiellement aux intérêts légitimes nés de la révolu- » tion de 1789; mais elle condamne autant qu'elle redoute les » idées révolutionnaires qui prétendent aller au-delà.

» Telle est évidemment le sentiment général du pays : ni re- » tour au jeu funeste des révolutions. C'est pourquoi ce qu'il » recherche surtout dans son gouvernement, c'est une force qui » se dévoue au régime nouveau, et qui, en même temps, le pré- » serve de révolutions nouvelles. »

Si maintenant l'on en croit à l'auteur dont nous venons de citer les paroles, la force qu'il croit indispensable ne peut se trouver que dans l'Empire. La France n'échappera aux horreurs de la révolution qu'à la condition de passer par les mains de l'Empire.

Nous commençons par convenir que pour échapper à un tel mal, la condition première est la force. Nous convenons encore que l'Empire d'aujourd'hui, comme le fut celui de brumaire, c'est la force elle-même; car c'est pour elle qu'il a momentanément triomphé; nous ajouterons qu'il en a usé avec une modération, une sagesse qui l'ont sans cesse soutenu et l'ont empêché de dégénérer en tyrannie et de tomber dans le sang. Mais on se tromperait si l'on pouvait croire que la force qui est une condition, était aussi un moyen suffisant pour arrêter la révolution et replacer les choses dans leur état normal. La force est dans la société ce que le tonnerre est dans les airs; c'est le règne d'un moment. Elle surgit, elle tombe, elle change de direction avec une rapidité qui étonne. Renversant aujourd'hui ce qu'elle élevait hier, elle brisera demain les autels qu'elle commençait à orner pour ses favoris. Il y aurait plus que de l'imprudence à compter sur elle. Elle se compose d'éléments si divers, elle exige le concours de tant de volontés, elle est un problème qui a tant d'inconnu qu'il serait téméraire d'en attendre des résultats certains et toujours identiques.

La révolution, au contraire, est un mal chronique, une vieille lèpre qui ronge la société et la conduit lentement à la mort. La

force peut arrêter un spasme, prévenir une défaillance; mais quand a cessé son action, la langueur recommence et la maladie reprend son cours.

Est-ce à dire qu'il faut désespérer de nous, que notre mal est incurable et que nous sommes fatalement conduits à la mort par la révolution qui, dans le langage démagogique, a reçu le nom de *république démocratique et sociale?*... Hélas! nous sommes portés à le croire! Le mal est si profond, il a pu atteindre un si grand nombre de générations qu'il nous est impossible d'être rassurés par la présence de la force. Il est vrai que, trop confiante dans le nombre, le dévouement et l'audace de ses adeptes, la révolution a cru pouvoir, à plusieurs reprises, s'emparer du monde et qu'elle a été repoussée; mais elle n'a pas été tuée; le danger passé, elle s'est remise à l'œuvre. On ne peut pas dire que la France soit comme le sont actuellement la Suisse et le Piémont, une machine de guerre au service de la révolution; mais tout caché qu'il est, le travail continue et se rit de la force qui ne manquera pas d'aller en s'affaiblissant chaque jour, tandis que chaque nuit grandira la révolution.

Si quelque force était capable de comprimer et ensuite d'arrêter la révolution, ce devrait être une force latente, continue comme celle d'une montagne qui pèse incessamment sur le sol. Sous une pression de cette nature, la révolution se débattrait, rugirait quelquefois comme le géant sous le mont Etna; mais le monstre ne sortirait pas de son antre. Or cette force-là serait dans l'amour du peuple pour son gouvernement, dans la foi à l'autorité, dans le respect du pouvoir. *In hoc signo vinces!*

Mais comment établir ces vertus politiques dans un si grand nombre de cœur qui leur sont actuellement fermés?... Ce n'est point une chose impossible. La Providence ne manque jamais à ceux qui invoquent son concours et qui consentent à marcher avec elle; le prince fort, courageux et prudent qui suivrait ses inspirations, obtiendrait, par une sagesse continue, ce que jamais la force ne pourrait lui promettre.

Un large système de réforme embrasserait toutes les facultés de l'homme, et par une éducation continue, l'élèverait aux vertus sociales qui sont indispensables pour produire l'harmonie et la ci-

vilisation. On a dit avec vérité que pour faire d'un jeune homme un chrétien, il était nécessaire que le christianisme s'offrît à lui par les exemples de la famille, par les leçons des maîtres, par les enseignements publics, par les lectures particulières, par la vue des monuments, par les parlantes images des cérémonies religieuses et par toutes les conversations auxquelles il serait appelé à prendre part. Si en entrant dans son esprit, la vérité chancèle, il est difficile qu'elle s'y établisse. S'il voit autour de lui des dissentiments, des contradictions, des inconséquences, il commence à douter, et au lieu de devenir chrétien, il devient sceptique ou indifférent. A plus forte raison en est-il ainsi d'un peuple. Si l'on veut qu'il soit dans son ensemble pénétré de respect pour l'autorité; si l'on veut que chaque citoyen aime son pays, qu'il en soutienne les lois et les institutions, qu'il soit prêt à voler à la frontière pour repousser l'ennemi, qu'il se refuse aux complots des conspirateurs, il faut que ce sentiment de respect et d'amour soit poussé jusqu'au plus profond de ses entrailles par tout ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il fréquente. Cette éducation de bon citoyen est manquée, si à chaque pas il est encouragé à rompre l'harmonie du concert social, à se révolter contre l'autorité.

Il y a une vérité fondamentale dont les conducteurs des peuples devraient se pénétrer de manière à faire comprendre par tous leurs actes qu'ils en sentent l'importance. Cette vérité, la voici : Les hommes ne savent que ce qu'ils apprennent, ils ne sont que ce que l'éducation les a faits. Or, les nations se composent d'hommes, donc les nations ne seront non plus que ce qu'on les fera.

Interrogez tous les hommes les uns après les autres, du plus savant jusqu'au plus ignorant, du plus civilisé jusqu'au plus sauvage. Demandez-leur, que savez-vous ? Ils seront forcés de vous répondre : je sais ce que l'on m'a appris. Créature de tradition, je reproduis mes maîtres. Formé par la parole, par l'écriture, par les images, ou par l'exemple ou l'action, je rends à la société ce que la société m'a donné. Je n'ai pas moi-même formé le moule dans lequel on m'a jeté. Je parle, je pense, j'agis comme ont parlé, comme ont pensé, comme ont agi ceux au milieu des-

quels j'ai grandi. Dans tout le bagage de ma science, de mes principes moraux, il n'y a pas un article qui soit de moi, tout m'est venu par tradition. Est-ce ma faute si cette tradition est perverse? si elle a été assez mauvaise pour empêcher la vérité d'arriver jusqu'à moi ou de n'y arriver qu'entourée de toutes les erreurs les plus séduisantes pour un cœur aussi faible que le mien? Vous m'avez ouvert toutes les écoles, j'en sors avec toutes les doctrines. Disciple de Lucrèce, de Spinosa, des panthéistes allemands, je dis : plus de Dieu! plus de Providence!... Disciple de Lamétrie, je dis : plus d'âme! plus d'immortalité! plus de ciel! plus d'enfer!... Disciple du Grand-Orient, je dis : plus de révélation! plus de Christ!... Disciple de Luther, partisan du libre examen, je dis : plus d'Église! plus d'infaillibilité! plus de représentant de Dieu sur la terre!... Disciple de Béranger, de Barthélemi, de Ponsard et de mille autres, je répète avec eux : plus de rois! plus de rois! plus de rois!... Disciple de Prudhon, j'avance avec lui vers le dernier terme des négations politiques, et je dis : plus d'autorité! plus de hiérarchie! plus de gouvernement!... Disciples des clubs et des sociétés secrètes, je dis : plus de propriété! plus d'héritage! plus de famille!... Dégoûté des incertitudes de la philosophie, de la politique et de la morale, je me suis réfugié chez les économistes et j'en suis sorti en disant : plus de frein, plus d'entraves aux concupiscences de la chair! Je m'en tiens à jouir!

Ne serait-ce point là l'histoire de notre état social? Et l'on semble s'étonner qu'avec un tel enseignement, la révolution continue. Ce dont il faut s'étonner, c'est qu'elle n'ait point encore abouti.

V.

Voici donc l'Empire avec la promesse et l'assurance de tuer la révolution. Nous ne voulons point, Dieu nous garde, amoindrir l'idée que l'on peut avoir de sa puissance. Nous ne voulons pas même révoquer en doute sa *légitimité*.

Quand au milieu des agitations, du trouble, des inquiétudes générales et de la guerre civile, un homme vient à se révéler; qu'il se précipite au devant du char de l'Etat prêt à chavirer et à se briser sur les pavés, que d'une main hardie cet homme saisit les rênes abandonnées par de lâches ou timides conducteurs; alors même que de l'autre main il tiendrait le fouet menaçant, nous sommes tout disposés à le reconnaître comme l'envoyé du ciel; et certes, cette légitimité de droit manifestement divin en vaut bien une autre. Mais la question n'est pas là.

L'Empire que nous voyons à l'œuvre depuis quelques temps, prend-il les moyens d'arrêter la révolution, ou bien, après lui avoir résisté pendant quelques jours, va-t-il lâcher prise et lui permettre de s'organiser de nouveau?

Entendons-nous bien d'abord sur ce que signifie ce mot, révolution. Il ne s'agit point ici d'un changement de prince, de ministre, de constitution, de forme gouvernementale ni même de dynastie. Ces changements qui n'affectent que la partie pour ainsi dire accessoire de la société sont autant d'évolutions qui peuvent accélérer ou retarder la révolution; mais ne sont pas elle. La révolution a quelque chose de plus radical, elle s'attache aux bases mêmes de la société.

En effet, depuis le commencement du monde, la société a existé par l'autorité. Nous affirmons qu'il ne pourrait en être autrement. Or, tout autour de nous, il y a une école qui prétend organiser une société sans autorité, sans hiérarchie, sans souveraineté, sans propriété, sans famille. Les défenseurs de cette *idée* partout répandus, sapent tant qu'ils peuvent l'ordre de choses actuel, et tout ce qu'ils font perdre au principe d'autorité est gagné pour eux. La révolution aura triomphé le jour où l'anarchie sera complète. Ils ont assez de confiance dans leurs principes pour l'avouer.

Pour rétablir sur la terre l'autorité qui est fille du ciel, la marche est tracée. Il n'y a qu'à faire le contraire de ce que font ses ennemis pour la détruire. Quand Dieu règnera dans les enseignements et dans les mœurs, l'autorité assise sur le trône règnera sur les cœurs.

Les apôtres de la *république sociale* ont compris que la reli-

gion catholique était le seul obstacle à leurs projets. C'est contre elle qu'ils dirigent tous leurs efforts, qu'ils associent tous les intérêts, qu'ils soulèvent toutes les puissances, qu'ils ameutent toutes les passions. Pour rappeler l'autorité, il faudra donc accorder une protection active à la doctrine universelle. Au moins, faudra-t-il lui laisser une entière liberté de se produire et de se manifester aux hommes.

L'Empire a sans doute déjà fait beaucoup pour la liberté religieuse de la nation. Il n'y a pas de pays en Europe où la conscience catholique soit plus à l'aise. Les intentions de l'Empire peuvent être généreuses, il peut élargir encore les limites de la liberté; mais pourra-t-il échapper longtemps aux obsessions des sectaires de toute nature qui s'efforceront de lui inspirer des craintes hypocrites sur les empiétements de l'Église, sur ses exigences et même sur ses tendances à une trop grande liberté? Les zélateurs de l'omnipotence spirituelle de l'État ne trouveront-ils pas dans les lois organiques un arsenal d'où l'on pourra chaque jour tirer de nouvelles armes pour tuer la liberté religieuse?

Le peuple français, cette immense majorité qui couvre et cultive le sol, est chrétien. Décidé de vivre et mourir en chrétien, il voudrait une loi digne de répondre à ce besoin du cœur français. Il aspire à la loi du repos, il veut le respect du dimanche comme condition essentielle de toute moralité civile et religieuse. Si l'Empire le voulait, le précepte divin deviendrait la loi la plus nationale qu'il soit possible de donner à la France, et pourtant cette loi qui existe n'est point encore observée. On impose quelquefois au peuple des fêtes que l'on appelle nationales, tristes manifestations des triomphes de partis, pendant lesquelles des millions de vaincus vont se cacher pour pleurer.

On ne s'arrête pas devant cette souffrance, et quand il s'agit de donner au peuple une loi de moralité religieuse, une loi qui donnera de grandes consolations et ne fera pas couler une larme, on recule devant quelques industriels qui ne trouveront jamais dans l'année assez de jours pour pressurer l'humanité. On recule devant quelques chefs de conspiration qui ont besoin d'abrutir le peuple pour en jouir à leur aise. Ceux-là redoutent le dimanche

pendant lequel le peuple peut alimenter son âme, apprendre à connaître Dieu, à se connaître soi-même, à apprécier ses droits et sa dignité. L'ignorance du peuple leur convient; elle est, en effet, plus favorable au progrès de la révolution.

La religion catholique, la religion des Français pourra-t-elle toujours veiller à ses intérêts; maintenir sa discipline, recevoir librement de son chef les grâces et les instructions qui sont nécessaires à son unité? Au lieu de la permission, aura-t-elle la liberté des conciles? Il ne faut pas oublier que l'asservissement de l'Eglise signifie toujours la liberté de la révolution. Entendez plutôt les révolutionnaires du duché de Bade, de la Suisse et du Piémont!

L'Empire pourra-t-il résister aux obsessions de l'université, cette espèce de religion de l'État qui nourrit depuis si longtemps l'espérance de se substituer un jour à la religion révélée? En supposant qu'elle ne demande pas l'abolition de la demi-liberté qui a passé dans l'enseignement, l'université ne parviendra-t-elle pas à la rendre illusoire par les prérogatives et les priviléges dont elle se fera combler? Outre l'opposition qu'elle doit naturellement apporter à l'enseignement religieux, ne peut-elle pas devenir un instrument de révolution? conduire à la révolution par la science et la philosophie?

Un enseignement qui n'est pas d'accord avec lui-même conduit au doute; le doute conduit à l'incrédulité; l'incrédulité conduit à la négation de l'autorité et partant de la révolution. Sera-t-il possible à l'Empire d'établir, dans toute son étendue, un enseignement vraiment chrétien? Le régent du village parlera-t-il à ses jeunes élèves comme le pasteur de la paroisse leur a parlé le dimanche au prône? Ce même régent n'ira-t-il point sur la place publique ou dans les cabarets, débiter la grossière philosophie du sensualisme ou du néant? En sortant de l'école tenue par un jésuite, le jeune homme ne se trouvera-t-il point subitement placé sous la chaire d'un Cabanis, d'un Broussais, d'un Michelet ou de mille autres qui commenceront et finiront leurs discours par un geste de mépris dirigé contre ceux qui auront eu la faiblesse de fréquenter les écoles *cléricales?* L'enseignement officiel sera-t-il pour longtemps d'accord avec l'en-

seignement libre? Il ne faut pas l'oublier, l'université toujours vivante dans sa philosophie, frappe à la porte de l'Empire; si la porte s'ouvre, c'est la révolution qui entre. (1)

Un homme d'État a dit que l'enseignement était devenu laïc. A-t-il donné ce changement comme une conquête ou comme un fléau? Nous ne savons. Veut-il parler de l'enseignement en lui-même ou de ceux qui le donnent? Un enseignement laïc? Serait-ce un enseignement qui n'aurait pour base que la raison du maître indépendamment de toute science révélée? Nous serions tentés de croire que telle est la pensée que l'on s'efforce de cacher sous cet enseignement laïc ; car il est prôné par tous les adeptes des sociétés secrètes qui s'opposent à l'enseignement *clérical*. On le croirait un mot d'ordre du Grand-Orient qui espère trouver dans l'enseignement laïc la parole perdue. Oh!

(1) Une circonstance peu importante en elle-même nous a semblé indiquer un certain retour vers les doctrines universitaires. Sous la Restauration et sous la Royauté de juillet on suivait dans les petits séminaires les traités élémentaires d'histoire du père Loriquet, parmi lesquels se trouve l'*Abrégé de l'histoire de France*. Nous ne savons précisément à quelle époque on vit sortir de la vieille officine où se fabriquaient les calomnies contre les jésuites, une accusation dirigée contre le Père Loriquet. On supposait que dans son cours d'histoire, il désignait Bonaparte comme *marquis* et *lieutenant-général du roi*. Cette accusation fit très-grand bruit dans toute la France et même au dehors. Nous qui avons mis ce traité entre les mains de nos élèves, nous avons alors consulté et revu un certain nombre d'exemplaires appartenant à différentes éditions, et pas un mot semblable ne s'y est rencontré. Ce livre, devenu classique, a été tiré à des millions d'exemplaires, et pas un ne contient les paroles qu'on leur impute. Voici même un témoignage officiel qui suffirait, à lui seul, pour démontrer la fausseté du fait. M. Beuchot bibliothécaire de la chambre des députés, dans la *Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, année 1845, page 271, n° 2578, dit : «A cette occasion, je rappellerai qu'on a dit que, dans une histoire de France, publiée en 1814, le P. Loriquet, mort récemment, nomme *Napoléon marquis* et *lieutenant général du roi*. Je n'ai jamais vu cette édition. Rien n'est incroyable de la part de l'esprit de parti.»

Nous avons été péniblement surpris de retrouver cette vieille accusation reproduite dans l'ouvrage du *Principe d'autorité*, etc., et en nous rappelant que les ouvrages du P. Loriquet venaient d'être prohibés dans les colléges de l'Empire, nous avons pensé qu'une erreur pouvait être la source de beaucoup d'autres.

dans ce sens, l'enseignement laïc serait un fléau. Que Dieu nous en préserve !

Si, au contraire, on veut dire que l'enseignement se donne aujourd'hui par des laïcs, le fait n'a rien d'inquiétant. Supposez que l'on eût dans la carrière de l'instruction publique des hommes de foi, des professeurs religieux, des laïcs aussi profondément chrétiens qu'ils sont instruits, nous n'hésitons pas à leur donner la préférence, tant nous avons la persuasion que le jour où le siècle s'unira à l'Église pour rendre les hommes meilleurs par la science et la vertu, la révolution sera vaincue, et la civilisation triomphera.

Il y a par dessous la société un travail qui en mine les fondements, c'est celui des sociétés secrètes qui ne se reposent pas tant que leur but n'est pas atteint. Ce mal est d'autant plus dangereux qu'on ne le voit pas. Caché dans les viscères les plus intimes du corps social, ce n'est qu'après la mort qu'il est possible de le voir et de mesurer la profondeur des plaies qu'il a creusées.

Il y a deux espèces de sociétés secrètes, les sociétés aristocratiques et les démocratiques. Les premières, que l'on désigne plus ordinairement sous le nom de francs-maçons, n'ont guère en vue que la révélation qu'ils veulent remplacer par la raison pure, la raison seule, indépendante et se suffisant pour toute chose. Les secondes n'en veulent qu'à l'ordre social qu'elles ont envie de changer radicalement. Dans les premières, c'est une guerre de l'homme à Dieu; dans les secondes, c'est une guerre à mort de l'homme deshérité de fortune et de pouvoir, contre l'homme qui s'en trouve nanti par une législation qu'ils regardent comme contraire à la nature. Dans l'un et l'autre cas, c'est une lutte d'orgeuil où chacun attaque et veut détruire ce qu'il voit au-dessus de soi.

Les sociétés démocratiques ne poursuivent pas la religion comme croyance ; elles seraient plutôt portées à l'admettre ; mais elles s'attaquent comme obstacle à leurs projets. Les francs-maçons veulent une révolution radicalement religieuse, et les démocrates une révolution radicalement sociale. Dans la réalité, ils vont au même but, la destruction de l'autorité. Les premiers l'attaquent de loin, les seconds tirent dessus à bout portant.

L'Empire pourra-t-il résister longtemps à cette puissance occulte qui attaque toujours et avance toujours sans être vue? C'est bien difficile. Il prend des mesures contre les sociétés démagogiques, c'est une urgente nécessité; mais il laisse une grande liberté d'action aux sociétés maçonniques. Il nous semble qu'il serait aussi prudent d'arrêter ceux qui sèment, que d'arrêter ceux qui veulent moissonner.

Avant que les émeutes eussent nettement dessiné les partis, et que la limite qui les sépare fut connue de tout le monde, il y avait entre les démocrates et les maçons rationalistes, des rapports de fraternité capables de faire croire qu'ils marchaient ensemble et travaillaient au même but. La démocratie en profita pour se glisser dans les loges du Grand-Orient, espérant se servir avec avantage de ces indépendants religieux pour les faire travailler à l'indépendance sociale. Elle était parvenue à avoir dans les réunions une prépondérance qui aurait suffi pour prouver que ses espérances n'étaient pas vaines. Après la catastrophe de février, on reconnut le danger, et les loges de la rue Grenelle furent fermées. Nous avons lieu de croire que l'on fit dans l'organisation des changements propres à paralyser la démocratie, car le Grand-Orient reçut bientôt la permission de continuer ses travaux.

Nous redoutons grandement que l'Empire ne se trompe. Il se rassure, parce qu'il compte de nombreux amis dans les sociétés maçonniques, et aussi parce que ces sociétés sont en général composées des hommes les plus intéressés par leur fortune et leur position, à combattre la démagogie. Sont-ils aussi intéressés à combattre la démoralisation? Nous en doutons. Dans cette innombrable armée de la maçonnerie, recrutée dans toute l'Europe, pour marcher contre Dieu, contre son Christ et contre son Église, il y a des princes, des frères de rois, des hommes d'État, des diplomates, des ministres, des grands de toute sorte; mais il y en a d'autres aussi. A partir du simple frère, dont on rebat les oreilles par les mots assez sonores de bienfaisance, lumière, progrès, union, humanité, raison, liberté et mille autres fadaises de cette nature, jusqu'à l'initié qui pénètre dans les profondeurs des mystères maçonniques en foulant aux pieds le crucifix, la

distance est grande, les grades sont nombreux, il y a place pour tous. Le bas de l'échelle est large ; avec un peu de bonne volonté, tous peuvent y mettre le pied, mais le sommet en est très-étroit, il n'admet qu'un très-petit nombre d'élus. Ainsi cette tourbe de hauts et puissants conspirateurs moraux se compose d'une certaine quantité de gras oisons que l'on plume, de puissants vaniteux que l'on aveugle par de la fumée d'encens et de quelques intelligences supérieures qui semblent obéir à un pacte signé dans l'enfer.

En résumé, des deux sociétés secrètes qui partagent le monde, l'une travaille partout avec l'assentiment du pouvoir ; l'autre, en sacrifiant de temps à autre quelques sentinelles perdues, se moque du pouvoir et grandit pour le détruire au profit de la révolution.

Un autre mal qui semble plus directement encore opposé au rétablissement du principe d'autorité, c'est la centralisation. Centraliser, c'est faire le monopole de l'autorité en faveur de quelques personnes ou de quelques classes ; c'est une des plus criantes usurpations.

En descendant sur la terre, l'autorité n'y vient que comme une délégation du ciel. Absolue seulement dans le Maître de l'univers, elle est limitée dans tous ceux qui la reçoivent, et elle n'est limitée que par l'autorité ou le droit des autres. On serait dans une étrange erreur si l'on pouvait se persuader que l'autorité n'est de droit divin que quand elle est dans le prince. Il y a plusieurs espèces de princes dans la société qui ont une autorité tout aussi sacrée que celle du chef de la nation. Le chef de la société religieuse, le père de famille, l'époux, le président de la communauté, le maître d'un champ, ont, chacun dans sa sphère, une autorité de droit divin que le prince lui-même doit respecter s'il veut que tout le monde respecte la sienne. Or, que fait la centralisation ? En détruisant la spontanéité personnelle, elle veut absorber, dans l'autorité du prince, l'autorité de la famille, celle de la communauté et celle de la propriété ; elle va quelquefois jusqu'à vouloir s'arroger le domaine des choses spirituelles. C'est le communisme par le prince. Cette usurpation jette partout le désordre et la perturbation. L'É-

glise que l'on dénature quand on veut en faire une institution civile, la famille qui souffre quand on veut lui imposer une éducation qui est en opposition avec ses principes, la commune qui murmure quand on met des entraves à la liberté de son action sur ses propres intérêts, ne sauraient ni reconnaître, ni aimer une autorité qui veut pour soi le respect et l'esclavage pour les autres.

L'autorité qu'ont l'un sur l'autre les deux chefs de la famille est de droit divin, tout aussi bien que l'autorité qu'ils ont sur leurs enfants. Nulle autorité dans le monde n'est supérieure à cette autorité, se limitant dans sa sphère. L'Écriture a formulé cette loi avec la clarté et la concision qui caractérise la Parole de Dieu. L'homme, dit-elle, ne séparera pas ce que Dieu a uni. Au-dessus de l'époux et de l'épouse, vivant dans la famille, il n'y a que Dieu, et entre les deux, il ne peut y avoir personne. Mais, pour que tout cela soit vrai, il faut que le mariage soit religieux. Dès l'instant qu'il devient un pacte civil, il change de nature, il devient une institution humaine, le droit divin de chaque époux disparaît, la dignité des contractants s'en va, il ne reste qu'un bail de location ou un contrat de vente.

Ainsi, de centraliser la famille et la communauté pour renforcer la centralisation de l'État, est un grand contre-sens, c'est vouloir détruire l'autorité pour l'autorité. C'est enfin un encouragement donné à la révolution.

L'Empire semble identifié avec la centralisation; le premier empire avait jeté les bases, le second a mis le faîte de l'édifice. Nous doutons que ce soit un moyen de se faire aimer.

Il y a une chose que l'on ne veut pas comprendre et que nous voulons répéter à satiété, c'est que la liberté est plus favorable à l'autorité que l'étendue du pouvoir. Quand la liberté quitte un pays, c'est la révolution qui s'en empare. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? L'idée d'abattre le pouvoir doit naturellement venir à ceux qui n'en ont point, tout comme le besoin de le soutenir doit venir à ceux qui en ont. Respectez donc l'autorité d'autrui si vous voulez qu'on respecte la vôtre !

La propriété est de droit divin. En dehors de la loi de Dieu, la propriété est un mystère, ou tout au moins un problème sur

lequel on se disputera toujours sans jamais conclure par l'évidence. Pourtant l'autorité sur la fortune est celle à laquelle les hommes paraissent tenir le plus. Ils ont beau en jouir, ils ne s'en dégoûtent pas. Ils ont beau en avoir, ils n'en ont jamais assez. Aussi le gouvernement qu'ils détestent le plus, c'est celui qui leur en laisse le moins.

Sans doute, les impôts sont nécessaires, mais à deux conditions; c'est qu'ils soient justes, c'est-à-dire consentis et qu'ils soient modérés. Ils ne faut pas qu'ils aillent jusqu'à la souffrance, car la souffrance engendre le désespoir, et le désespoir amène la révolte, alors même que le souffrant ne prendrait pas une part active à l'émeute qui renverse les trônes, il ne pourrait s'empêcher d'applaudir en les voyant crouler.

Si les hommes d'État voulaient regarder attentivement, ils découvriraient l'intime liaison qu'il y a pour un peuple entre la ruine et la révolution. Celle-ci marche après celle-là.

L'impôt le plus maladroit est celui qui frappe le peuple en frappant le sol. Il s'attaque aux sources de la vie. Le peuple tient certainement à toutes les libertés qui sont de nature à venir jusqu'à lui; mais il tient, avant tout, à la liberté du sol. Avec l'impôt, cette hypothèque privilégiée qui pèse sur lui, le sol est esclave. Si vous ne pouvez les briser entièrement, adoucissez du moins les chaînes qui pèsent sur lui, et le peuple vous aimera.

Le capital mobile doit être aussi respecté; mais cette propriété flottante après laquelle il faut sans cesse courir comme après un vaisseau désemparé, est bien loin d'avoir l'importance du sol.

L'Écriture qui raconte l'homme comme il est, parce qu'elle le connaît parfaitement, dit une vérité qui semble d'abord n'être que morale, mais qui bien examinée, se trouve être profondément politique. « Où est votre trésor, là est votre cœur, » dit le Sauveur des hommes. Ne serait-ce point là l'histoire du capitaliste? Pour lui, la légitimité est une couleur chatoyante qui n'a rien de fixe; c'est un arc-en-ciel dont le centre change avec l'œil qui le contemple. Il est bien difficile que le cœur du capitaliste ne soit pas cosmopolite comme les capitaux. Au contraire, la propriété *solide* fixe le cœur dans une patrie, l'attache à une

loi et identifie, autant que la chose est possible, son autorité avec l'autorité du souverain. C'est dans l'héritage du sol que se trouve l'expression de la légitimité de la famille. Dégrevez donc le sol, affranchissez les héritages si vous voulez fortifier le principe d'autorité et la légitimité du souverain. Faites le contraire de ce que veulent faire les révolutionnaires. Leur tâche à eux est de détruire la légitimité dans la famille aussi bien que dans l'État. Pour y parvenir, ils veulent remplacer la sainteté et l'indissolubilité du mariage religieux par le concubinage légal, briser l'autorité paternelle, prêcher la république universelle, rendre cosmopolites les affections politiques, mobiliser le sol par le crédit foncier, semer par tous les moyens, dans les cœurs, les germes d'un indifférentisme politique incompatible avec toute légitimité. Les deux tendances sont si clairement dessinées qu'il est difficile de comprendre comment les législateurs se laissent encore tromper.

Sera-t-il possible à l'Empire de sortir de la voie des impôts progressifs dans laquelle il a été jeté par les gouvernements qui l'ont précédé? Nous le désirons de tout notre cœur. Il a tout ce qui peut lui être nécessaire pour se faire redouter au dedans comme au dehors; qu'il joigne à tout cela un système de liberté administrative et d'économie financière, et l'amour viendra s'ajouter au respect de l'autorité. Alors la révolution qui guête aux portes de la France, qui épie un moment de désordre pour s'y glisser, reculera au lieu d'attendre.

La presse est l'instrument de révolution le plus puissant et le plus actif qui ait été mis en action par la démagogie. Incapable de faire le bien, d'enfanter la vertu, de faire triompher la vérité, elle est d'une puissance que rien n'égale pour faire entrer le vice dans les cœurs. Aucune institution conservatrice ne peut tenir devant ce bélier sans cesse occupé à saper l'autorité.

Pour résister, il faudrait non-seulement régler la presse quotidienne et la brider de manière à réprimer ses excès, mais il faudrait encore imposer à la presse ordinaire une main assez forte pour l'empêcher de tomber dans la boue.

Nous entendons crier de toute part que la liberté de la presse est une conquête du peuple français et que jamais ce peuple n'y

renoncera. Ce n'est certes pas nous que l'on accusera de repouser la liberté loin du peuple. Peut-être sommes-nous seul à la vouloir pour lui. On nous accusera plutôt de vouloir trop de liberté, que de ne pas en vouloir assez. Nous demandons la liberté du bien en tout et pour tous, la liberté de l'Église, la liberté de la famille, la liberté de la commune, la liberté de la province en tout ce qui n'intéresse pas ces personnalités. Mais, tout en acceptant la liberté de la presse, nous sommes loin de la demander, et si nous consentons à le faire, ce ne serait pas au nom du peuple. Attribuer au peuple une certaine prédilection pour la liberté de la presse, c'est affirmer un gros mensonge. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses, on voudrait trouver dans le cœur du peuple ce que l'on trouve dans son propre cœur. Si l'on veut être sincère, on est forcé d'avouer que de fait, la liberté de la presse est un privilége de l'aristocratie, un privilége qui fournit aux classes lettrées le moyen d'exploiter le peuple; mais qui n'arrive jamais jusqu'à lui. Le peuple qui cultive le sol et qui forme la totalité des habitants des campagnes et les neuf dixièmes des habitants des villes, le peuple occupé six jours de la semaine à gagner sa vie à la sueur de son front, a bien d'autres choses à faire que d'user de la liberté de la presse. Il ne publie pas de journaux, il ne fait pas de livres. Quand il le peut, il lit quelques ouvrages utiles, quelques livres qui ne lui manqueront jamais, pas même sous les gouvernements les plus absolus. Les véritables partisans de la liberté de la presse sont surtout les ambitieux qui s'en servent pour séduire le peuple, le tromper et s'en faire une échelle pour monter au pouvoir. Pour le peuple, il sait ce que lui vaut la liberté de la presse. Il paie les frais de vingt révolutions qui ont été faites par cette fâcheuse institution. Il trouve que c'est assez. Il y a dans toute la France cinq millions d'hommes qui jouissent de ce fameux privilége, il y en a trente millions qui le paient.

Sans doute, on allègue que le peuple le veut ainsi; mais on fait dire au peuple tant de choses qu'il ne pense pas!... Dans la crainte d'avoir un démenti, on se garde bien de l'interroger... Mais soyons justes. Le peuple a été une fois interrogé avec bonne foi. Louis-Napoléon lui a demandé son avis, il est allé l'interro-

ger au coin du feu, il a fait faire silence, et le peuple a parlé. Son langage a été clair, net, précis, il a dit : « Ce que je veux, ce n'est ni la liberté de la presse que d'autres réclament pour eux et non pour moi, ni la liberté de la tribune qui n'a jamais retranché un centime aux impôts dont je suis écrasé ; ce que je veux, c'est la liberté que tous peuvent atteindre ; celle qui commence auprès du foyer du laboureur et qui s'avance en semant ses bienfaits jusqu'au centre de la nation. Ce que je veux, c'est la liberté de faire le bien par moi-même, sans être forcé de le faire par l'Etat, ni comme l'Etat, ni avec l'Etat. Ce que je veux, c'est la liberté de mon domicile, de ma personne, de ma famille et de ma communauté ; ce que je veux, c'est pour moi la liberté d'user à mon gré de ma fortune, et pour l'État la nécessité d'en être économe ; si maintenant vous voulez savoir à qui je demanderai de me garantir ces libertés qui pour moi sont précieuses comme la vie, je ne le demanderai ni à vos journaux qui me trompent, ni à vos tribunes qui n'ont jamais couvé que le despotisme et fait éclore que la tyrannie, ni à vos constitutions éphémères qui naissent et meurent aussi vite que la mauvaise herbe de nos champs. Pour protéger, pour garantir ma liberté, je veux la force de l'Empereur !» Qu'on nous dise si ce n'est pas là la signification des huit millions de voix obtenues par Louis-Napoléon !

L'Empire obéira-t-il à l'attente du peuple ? Il a déjà suspendu sur la tête de la presse périodique une épée qui peut tomber à chaque heure ; c'est quelque chose ; mais ce n'est pas assez. Cette demi mesure ne peut atteindre que la moitié du mal. Au lieu de quelques milliers de bouches pour se produire chaque jour, la révolution se contentera de marcher plus lentement avec des livres ; mais enfin elle marchera.

Ce n'est pas tout : l'Empire exerce quelque sévérité contre la presse qui ose s'attaquer directement à lui. Il défend ses actes, ses lois, sa constitution, son administration et tout le personnel dont il est entouré. C'est bien, l'Empire défend sa tête ; mais défend-il ses pieds ? Dans le corps social, ainsi que dans le corps humain, la mort a plusieurs portes pour s'introduire. Les monuments que l'on attaque par la base croulent aussi infaillible-

ment que ceux que l'on attaque par le faîte. Or, la foi religieuse et les bonnes mœurs sont les bases et comme les pieds de l'Empire. Sont-ils défendus contre les attaques de l'ennemi? Sont-ils couverts d'un bouclier suffisant? Nous ne le pensons pas. Que l'Empire abandonne à l'Église le soin de propager la foi par l'enseignement, c'est juste; mais au moins pourrait-il faire baisser les étendards que l'on dresse contre elle. Le respect dû au culte de trente millions de Français, le soin de sa propre conservation lui en donne le droit et même lui en font un devoir.

La ruine des mœurs annonce et précède la ruine des empires. Donc c'est un devoir pour les gouvernements de faire des lois capables de sauvegarder les mœurs. Pénétré sans doute de la vérité de ces principes, l'Empire avait interdit le roman feuilleton, cette fétide émanation de pensées vénéneuses. Bientôt après on a rouvert la source, et le poison recommence à couler.

Que dire de cette littérature dramatique qui pousse la corruption dans les âmes par tous les sens à la fois? L'Empire pourra-t-il mettre un frein à cette fureur d'obscénité qu'une dépravation toujours croissante appelle dans les théâtres?... Il y a quelques jours, une jeune fille qui n'était pas encore parvenue au degré d'effronterie que rend nécessaire la littérature dramatique de notre temps, refusa de se montrer dans un costume que la décence ne pouvait admettre; elle fut citée devant les tribunaux, et sa pudeur fut condamnée à de grosses amendes... Un peuple est bien malade quand il est, par sa législation, par sa magistrature ou par ses mœurs, forcé de se ranger du côté des corrupteurs et de condamner la vertu!...

L'étendue du mal est à faire désespérer de la guérison; cependant, il nous semble que l'Empire pourrait faire beaucoup pour rassainir la littérature. Il a de l'argent, des places, des hommes, des distinctions, des encouragements, des blâmes, des mépris plus puissants quelquefois que les punitions et les amendes; s'il se servait avec prudence et sagesse de tous ces moyens pour encourager une littérature grave, honnête, décente et respectueuse pour le vrai, il est probable qu'il aurait du succès. On dit qu'après tous les dévergondages de la grande révolution, Napoléon Ier avait réussi à faire aimer Racine et les auteurs du dix-

septième siècle. La chose ne serait pas plus difficile de nos jours. Rien de semblable ne se fait encore et les beaux arts, les lettres et la presse continuent à prêter leurs secours à la révolution.

Arrêtons-nous. La question que nous avons traitée est d'un immense intérêt. La révolution est-elle vaincue? L'autorité s'est-elle assise sur le trône de France à côté du prince qui a su pressentir les vœux de trente millions d'hommes? On nous répond : Oui. La France, enfin, lassée de marcher à travers une révolution si prolongée, a ouvert ses bras à la force, et la force unie à la sagesse, dans l'Empereur, va faire revivre le principe d'autorité. Voilà ce qu'on dit.

Persuadé qu'une fausse confiance serait dangereuse et que ce serait pour la France et pour l'Europe, un grand malheur de s'endormir dans une trompeuse sécurité, nous avons voulu peser les motifs qui sont propres à nous rassurer en leur opposant ceux qui nous inspirent des doutes. Tranquille et vieil observateur des mouvements sociaux, nous avons mis dans la balance nos espérances d'un côté, et nos craintes de l'autre. Pour l'autorité, nous avons un homme, et quand on peut donner à quelqu'un ce titre absolu, c'est quelque chose. Nous avons donc un prince instruit, généreux, fort et capable de volonté. Nous avons une armée vaillante et dévouée, et enfin un peuple prêt à soutenir les mesures que prendra l'Empereur pour repousser les tentatives de la démagogie. De l'autre côté, nous voyons les innombrables sociétés du protestantisme travaillant avec ardeur à remplacer l'autorité par le libre examen, la religion de Dieu par la religion de l'homme, et l'enseignement de l'Église par un enseignement sans mission et partant sans autorité. Nous avons une philosophie errant à l'aventure à travers des systèmes usés par le temps, des opinions qui ont été reçues mille fois comme vraies et vingt mille fois comme fausses, une philosophie qui, plaçant l'autorité morale ou de la raison du vrai dans la raison individuelle ou collective, proscrit à jamais l'autorité. Nous avons des sociétés secrètes se recrutant dans toutes les classes, s'organisant dans l'ombre et préparant la révolution. Nous avons enfin un enseignement, des théâtres, une presse, une littérature que réprouvent les bonnes mœurs et les saines doctrines, mais que

l'aristocratie sociale aime et favorise. Si nous joignons à cela ce cercle de révolutionnaires qui enlacent la France, qui la harcellent sur tous les points, qui, par l'Angleterre, la Belgique, le Haut-Rhin, la Suisse, le Piémont et même l'Espagne jettent la révolution sur le sol de l'Empire où elle arrive par parties brisées, on comprendra que nous ayons peu d'espérance pour l'avenir.

Cependant, au-dessus de ce que peuvent faire les hommes pour rétablir le principe d'autorité, et même pour le détruire, il y a une Providence qui s'est montrée jusqu'à ce jour favorable à l'Empire. Oh! puisse cette Providence veiller sur les destinées de la France, et, par elle, sauver l'Europe des malheurs qui la menacent!

† LOUIS, *évêque d'Annecy*.

PRÉJUGÉS DES PROTESTANTS

CONTRE

LE CATHOLICISME

Fragments de Conférences inédites de Newman.

Un des phénomènes les plus singuliers qui se rencontrent dans l'ordre intellectuel, est l'aveuglement absolu où sont les protestants anglais sur tout ce qui concerne le catholicisme et les catholiques. Ce phénomène paraît inexplicable, quand on songe à la puissance positive de cette religion qui domine sur plus de deux cents millions d'âmes, chiffre que n'atteignent pas toutes les autres communions chrétiennes réunies; quand on examine la richesse, la variété de ses institutions et de ses développements, et qu'on se souvient des œuvres sublimes qu'elle a inspirées, des grands génies qui l'ont professée, de la longue durée de siècles qu'elle a traversés sans altération. Tous ces faits, l'incrédule même ne les nie point, quoiqu'il ne puisse en trouver la raison; mais la nation anglaise s'obstine dans une cécité volontaire, continue à mépriser, à détester le catholicisme et à tenir ses enfants pour gens ignorants, superstitieux, lâches et stupides. L'Anglais plaint ces pauvres reclus qui, derrière leurs hautes murailles, oublient le monde et restent étrangers à ce qui s'y passe; tandis que lui-même, par une bigoterie étroite et présomptueuse, se dérobe la connaissance des faits les plus magnifi-

ques qu'offre l'histoire de l'univers. Il remplace la réalité de l'existence de l'Église par le mot *papisme*, au moyen duquel il fait abstraction complète des quinze siècles qui ont précédé Luther et les relègue parmi les époques d'idolâtrie et de corruption. Tandis qu'il n'est pas une cime des Andes ou des Alpes que sa science humaine n'explore, pas une mine que sa cupidité n'exploite, pas une espèce rare d'entre les trois règnes de la nature qui n'enrichisse les catalogues de ses musées : les usages et les principes religieux de deux cents millions de chrétiens restent aussi inconnus à la majorité des Anglais que s'il s'agissait, je ne dis pas des habitants des terres polaires, mais de ceux des planètes. En vérité, je crois que si l'Église catholique résidait dans l'un de ces globes qui roulent à travers les espaces, on apporterait plus de soin à découvrir sa nature, plus d'exactitude à la définir.

Nous passons à la fois pour dupes et trompeurs aux yeux de nos compatriotes qui ne veulent pas prendre la peine d'examiner les deux faces de la question dont il s'agit, cela par insouciance, ou par crainte de se trouver dans le faux. L'image qu'ils se font de nous est celle du lion peint par l'homme, éternelle histoire des appréciations injustes ; mais qu'il est étrange de voir subsister encore dans un siècle qui se pique de propager les lumières, les recherches, les réhabilitations historiques, enfin de professer une philosophique impartialité. C'est que les Anglais, qui font à l'Église un crime de son respect pour la tradition apostolique, sont eux-mêmes sous le joug d'une tradition immémoriale, mais sans authenticité. Je ne veux faire ici ni de la rhétorique, ni de la controverse ; j'exposerai seulement certains faits évidents, incontestables ; je les considererai philosophiquement, et j'en déduirai des conséquences que non-seulement mes frères de l'Oratoire auxquels je m'adresse, mais tous les hommes équitables et sensés, reconnaîtront pour être rigoureusement exactes.

Je le répète, il faut chercher dans une tradition fort ancienne sans doute, mais sans authenticité, l'origine des erreurs que les Anglais nourrissent à notre égard. Ils ne songent jamais à mettre en pratique sur ce sujet le libre examen dont ils parlent si haut. Tout ce qu'ils savent du catholicisme, leur a été enseigné dès

leur berceau, dans leur chambre d'étude, dans les salles de leurs colléges, par les chansons de leurs nourrices, par la tribune, la chaire, les journaux, les romans, par la société. — C'est un immense enseignement mutuel : « *On l'a dit, on le sait ;* mais où l'a-t-*on* appris ? — Tout le monde le répète, et personne ne dit le contraire; il faut bien que ce soit vrai : » Et l'Anglais raconte le bruit que fit le bill pour l'émancipation des catholiques, dont son père, son vieux pasteur, lord Eldon et Georges III parlaient avec le même effroi; il rappelle la démission que M. Pitt fut forcé de donner à ce propos, et l'affaire du lord Georges Gordon, le bon protestant qui dirigea une émeute où toutes les chapelles catholiques furent brûlées.

Voilà certes d'excellentes raisons : mais cherchez à remonter à l'origine d'une tradition aussi vénérée, aussi implicitement admise que l'Évangile, un épais brouillard l'enveloppe, et voilà pourtant ce qui fait la base de l'opinion anti-catholique.

Certes, je suis bien éloigné, mes frères, de réprouver l'emploi de la tradition humaine; c'est la porte de toute connaissance; sans elle chaque génération demeure dans l'isolement, dans l'individualisme; la vie ne suffirait pas à chacun de nous, s'il nous fallait recommencer à chercher, à découvrir toute la science transmise par nos devanciers au moyen de la tradition; c'est sans doute un motif rationel de créance, jusqu'à preuve du contraire; c'est encore un utile précédent, un guide à suivre, à défaut d'autre conseil, dans certaines positions de la vie. La tradition nous sert, mais elle ne suffit pas; elle commence l'édifice de notre science, de notre croyance, elle ne peut l'achever, et il ne faut pas se reposer si absolument sur son enseignement, qu'on puisse repousser tout ce qui pourrait nous en dépersuader. Encore moins faudrait-il la tenir pour si sacrée que nous en arrivassions à concevoir de la haine, de l'irritation contre ceux qui ne partagent pas notre façon de voir.

Supposez qu'une tradition généralement répandue en Angleterre, dénuée pourtant de toute preuve positive, racontât que le roi Charles II mourut empoisonné; elle serait admissible tant qu'il n'existerait aucun témoignage contradictoire; mais si l'on venait à découvrir un récit des derniers moments du roi, écrit,

signé par ses médecins, et contenant le détail de sa maladie et de ses causes toutes naturelles, rejetterait-on le témoignage de ce document pour rester attaché à la tradition? Ce ne serait pas là de la fidélité à la vérité, mais de l'entêtement dans l'erreur.

Ici je ne parle que d'une tradition isolée; car lorsqu'il y a concordance de plusieurs traditions indépendantes les unes des autres, cette accumulation de témoignages étrangers les uns aux autres et conformes entre eux, acquiert un haut degré de valeur. Par exemple, s'il se produisait dans quelque canton isolé de l'Irlande, une tradition portant que telle famille doit la possession de ses terres à la part prise par un ancêtre à l'empoisonnement de Charles II, une pareille coïncidence serait un indice qui frapperait notre esprit comme le fait les dépositions semblables de deux témoins étrangers l'un à l'autre. Il peut donc ressortir d'une masse de traditions conformes entre elles, des preuves assez évidentes pour qu'un homme veuille sacrifier sa vie plutôt que sa croyance au fait qu'elles attestent.

Mais je le répète, la tradition vague, isolée sur laquelle est bâtie l'opinion anglaise à notre égard, ne produit que de la prévention indigne du nom de conviction. Si vous demandiez au premier protestant venu pourquoi il pense que l'Église catholique est un abîme d'iniquités, il ne répondra pas qu'ayant vécu parmi les nations catholiques, il les connaît parfaitement, qu'il a sérieusement étudié l'histoire et la théologie, qu'il a des preuves incontestables de ce qu'il avance. Mais d'un air significatif, il dira qu'il est certain de son fait, et que vous ne réussirez jamais à changer son opinion : ou bien, il s'emportera, vous imposera silence, traîtera vos prêtres de misérables imposteurs dont les serments sur l'échafaud même, sont autant de parjures et répétera cette phrase, cet *ultima ratio* des ignorants, « *c'est* » *un fait reconnu*, les catholiques torturent les hérétiques, mu- » rent toutes vivantes de jeunes religieuses, achètent des per- » missions de pécher, et trament d'incessants complots contre » les rois et contre les gouvernements. »

L'Écriture sainte nous fournit un exemple analogue, de ce fanatisme traditionel. Au temps de la prédication du Sauveur, le parti national en Judée était dominé par une école qui préten-

dait maintenir des commandements d'hommes décorés du titre de *tradition des anciens*. Elle était peut-être fidèlement transmise et remontait à une haute antiquité ; mais dès qu'elle n'aboutissait qu'à des auteurs humains, elle n'offrait plus rien de sacré, elle ne pouvait rien, puisque les auteurs étaient sujets à l'erreur, sujets à se tromper et à tromper les autres.

Aussi, Notre Seigneur dit-il : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi ; ils enseignent les doctrines et les commandements des hommes. » (St-Matthieu XV.)

Sans doute, lorsque la tradition se présente appuyée par des miracles, par des prophéties qui corroborent son témoignage, elle devient imposante et irrécusable ; mais telle n'était pas celle des Pharisiens qui n'invoquaient d'autre garantie que leur propre parole ; cependant nous savons avec quel zèle aveugle les jurés la défendaient, croyant servir l'Éternel en mettant à mort les ennemis de cette doctrine. Un sentiment populaire peut être énergique et violent sans être pour cela plus raisonnable.

Nous pouvons donc, sans témérité, attribuer à une tradition la répulsion éprouvée contre les catholiques par la majorité des protestants. En dehors de la multitude, il y a sans doute des hommes qui nous combattent avec les armes de l'érudition et du raisonnement ; mais ce sont les masses qui font loi et ce sont des masses que je veux parler. La plupart des protestants ne s'avouent pas peut-être qu'il sont sous l'empire d'une tradition, et se croiraient blessés dans leur dignité, si on les croyait capables de se laisser influencer par l'autorité de certains noms célèbres pour leurs opinions anti-catholiques ; mais il ne s'agit pas ici de savoir si les protestants reconnaissent cet ascendant, si même ils ont conscience de leur foi implicite dans une tradition, mais bien de savoir si cette foi existe, et si elle met obstacle aux lumières qu'un examen approfondi pourrait leur apporter sur ce sujet.

Lorsque le roi Hnri VIII inaugura une nouvelle religion, lorsque après lui sa fille Élisabeth y donna une forme et que leurs successeurs parachevèrent cette œuvre, ils furent trop habiles pour la laisser sans garanties d'avenir ; quelque chose leur disait qu'abandonné à sa propre force, le protestantisme ne pour-

rait se perpétuer, parce qu'il manquait de force vitale, de cette force aussi nécessaire contre les ennemis du dehors que contre les troubles intérieurs. En effet, soit que vous considérez le Luthéranisme ou le calvinisme, vous ne les retrouvez plus tels qu'ils étaient à leur point de départ; l'action du raisonnement a usé le premier en Allemagne, comme le second à Genève; les catholiques le prédisaient, les réformateurs eux-mêmes le pressentaient instinctivement. Aussi, quand les fauteurs du protestantisme eurent fait, pour leurs propres intérêts et selon leurs vues, tout l'usage qu'ils voulaient de ce terrible instrument du libre examen, ils commencèrent à le trouver de trop; ils fermèrent l'écluse qu'ils avaient ouverte et imposèrent aux populations qu'ils prétendaient avoir émancipées, une tradition artificielle de leur façon. Bien plus, ils l'entremêlèrent dans le tissu de la constitution politique et nationale; en un mot, ils l'*établirent* (1), ils la promulguèrent comme une loi civile.

On dira peut-être que le catholicisme a plus d'une fois été promulgué, *établi*, c'est-à-dire déclaré religion de l'État. En effet, une nation déclare que le catholicisme est sa religion, et cela par un mouvement spontané, unanime, par la force même des choses, mais ce n'est pas l'Église catholique qui s'impose à ce peuple. Le catholicisme n'a pas besoin pour exister d'être un *établissement;* non-seulement il n'est pas établi en Irlande, mais encore il y est persécuté depuis trois cents ans, et il y subsiste toujours plus fervent et plus énergique. Or, je défie qu'on me puisse montrer un peuple qui, dans des conditions semblables, demeure fidèle au lutheranisme ou calvinisme (1). Peut-être on objectera que la persécution est un lien puissant qui rattache les opprimés les uns aux autres et affermit leur foi; mais le principe du libre examen est un dissolvant qui agit au temps de paix

(1) L'Église anglaise est désignée par le mot d'*establishment*. Les ennemis de l'*établissement* sont les presbytériens, les calvinistes comme les catholiques; seulement on ne les redoute pas autant. *(N. du trad.)*

(1) On pourrait citer les *Barbets* ou Vaudois du Piémont; mais les rigueurs exercées contre eux n'ont eu ni l'intensité, ni la persistance des persécutions contre les catholiques irlandais; celle-ci dure encore.

et de triomphe, comme aux jours de guerre et de malheur. L'histoire, mes frères, l'atteste surabondamment.

Cet établissement du protestantisme ne fut point, à son début, un développement spontané de la foi nationale, ce ne fut point une œuvre populaire. Il fut alors ce qu'il est encore de nos jours, le résultat d'un acte arbitraire émané du despotisme; ce fut l'œuvre de politiques habiles, ecclésiastiques ou séculiers qui, par la force et par la ruse, s'efforcèrent de rendre national ce qui ne l'était nullement, ce qui sans eux ne le serait jamais devenu.

L'*établissement* (c'est-à-dire le maintien par la loi) du protestantisme est le *sine qua non* de son existence. Il subsiste donc, non en vertu de sa sagesse, de sa beauté, de ses droits à l'amour, au respect des masses, mais en vertu d'une loi humaine maintenue par quelques générations d'hommes d'État, en vertu d'une tradition reçue par compulsion.

L'*établissement* protestant devait, au reste, rencontrer moins d'obstacles au sein des populations d'Angleterre que nulle part ailleurs. La nature toute positive de l'Anglais se refusa aux investigations ardues, aux études abstraites qui sont indispensables pour se former une idée des diverses doctrines controversées, pour les comparer entre elles et en suivre les développements au point de vue théologique. L'étude du passé, par laquelle on remonte au temps des apôtres et à leur enseignement primitif, est encore un de ces moyens d'arriver à la connaissance de la vérité que l'Anglais, en général, néglige. Il prend, on le sait, peu d'intérêt aux opinions, aux croyances, aux usages des étrangers. Isolé par son Océan, il se concentre en lui-même et ne s'occupe du continent que par rapport à soi-même. Eminemment pratique, le passé, le présent lui demeurent indifférents, parce qu'ils lui semblent inutiles. Vivant dans sa maison à lui, séparée d'autres demeures, il regarde droit devant lui, sans lever beaucoup les yeux vers les sphères du spiritualisme, ni les tourner vers des temps éloignés, et ne se préoccupe du ministère des affaires étrangères qu'autant que le commerce peut recevoir quelque atteinte de la politique.

Le caractère national s'adaptait donc merveilleusement aux

exigeances du protestantisme dont le propre est de n'avoir pas de doctrine fixe et déterminée, et qui a brisé avec tout le passé chrétien.

Je ne prétends certes pas qu'il ne se soit pas rencontré de protestants érudits, de controversistes profonds qui aient étudié les temps apostoliques, et qui y aient fait appel. Les réformateurs se piquaient, au contraire, de retourner au christianisme primitif, et il leur fallait bien étaler quelque science ecclésiastique, faire parade d'arguments, spécieux; mais leur but une fois atteint, ils se débarassèrent bientôt d'un attirail qui les gênait. Eh! vous le voyez, mes frères, parmi les protestants de nos jours sont les latitudinairiens qui font profession de se passer de doctrine, et les évangéliques qui ne veulent pas de l'histoire.

Les deux moyens donnés à l'intelligence pour arriver à la connaissance de la vérité étaient donc ceux devant lesquels reculait le protestantisme qu'ils eussent percé à fond, tandis que l'esprit impatient et matériel de l'Anglais se refusait à les employer. Mais les novateurs avaient, en outre, une arme toute puissante que leur fournissait un autre trait caractéristique de la nature anglaise : c'est son amour, sa fidélité pour son souverain (1), vertu qui s'allie parfaitement avec cet amour du positif, cet instinct de la personnalité, si même elle n'y prend pas sa source. L'Anglais a besoin de l'attrait extérieur et visible, il faut à son affection, comme à la foi de saint Thomas, quelque chose de tangible. La sainteté cachée sous des haillons, serait repoussée : revêtue de velour, on l'adorerait. La populace anglaise huerait saint François d'Assise nu tête et pieds nus, elle recevrait avec vénération saint François Xavier, s'il se montrait habillé en mandarin. Accessible à l'amour du bien et du beau, l'esprit et le cœur de notre nation ne peuvent pas le percevoir d'une façon abstraite; il faut, pour exciter son intérêt, que les talents, le mérite, la naissance, le rang, la science soient personnifiés sous une forme brillante, et c'est la conscience de cette

(1) Le mot anglais *loyalty* n'est point traduit par notre mot de *loyauté;* il le serait plutôt par le vieux mot français, *féauté, féauté*.

tendance à l'admiration du *visible* qui fait de la présence d'un cardinal et d'une hiérarchie catholique en Angleterre, un épouvantail pour nos hommes d'État.

Les hommes qui présidèrent à la réforme anglicane étaient trop habiles pour négliger cet instrument de succès; ils comprenaient fort bien que ni la sécheresse du culte de Calvin avec ses monstrueuses spéculations; ni le mysticisme sensuel de Luther avec sa parodie de sacerdoce, ne rencontreraient de sympathies parmi les masses; il fallait incarner le protestantisme dans la personne visible du souverain. Effectivement, l'anglicanisme, c'est la religion du trône représentée, transmise, maintenue par une succession de souverains et par une aristocratie héréditaire. Les réformateurs anglais ne firent résider la force de la religion naturelle, ni dans des arguments et des expositions de doctrines que le peuple n'aurait pas exécutés, ni dans l'étude du passé qui ne l'intéressait pas, ni dans la sanction apostholique; ils greffèrent le protestantisme sur le dévouement au souverain, à ce prince visible que tout Anglais apprit à défendre contre le Pape étranger, qu'il ne voyait pas. Douter de la religion royale, c'était un crime de lèse majesté, et désormais les rois devinrent les saints et les docteurs de l'anglicanisme. On eut le *franc et joyeux* roi Henri, la *glorieuse Élisabeth*, le *royal martyr*, le *jovial monarque*, l'*immortel* et le *pieux Guillaume*, le *bon roi Georges*, personnages assurément très-différents les uns des autres, mais infaillibles puisqu'ils étaient souverains, et comme tels, objets de la vénération de tout fidèle *Anglais*.

(*La fin au numéro prochain.*)

PRIÈRES ET SOUVENIRS.

Poésies religieuses, par *Octave Ducros* (de Sixt). Un vol. in-12. Paris 1854. Chez Lecoffre, libraire.

Le temps présent, dit-on, est peu propice à la poésie. Les difficultés, croyons-nous, en tous les temps, furent à peu près les mêmes. Quel siècle se pourrait-il citer où ceux que le démon de la poésie a poursuivi n'aient eu à surmonter l'indifférence, le dédain, les mépris même, enfin des tribulations sans nombre? Malgré le ton positif qui règne aujourd'hui ; en dépit de ce caractère utilitaire que revêtent presque forcément les éducations, les sources de l'admiration ne sont point taries. Il règne plutôt un excès d'indulgence, qui prend sa source dans l'abaissement des études littéraires. S'il faut accuser le siècle, à coup sûr ce n'est point de rigueur à l'endroit des tentatives. Qu'il arrive seulement une jeune renommée qui force l'attention et surtout le respect, bientôt les témoignages les plus empressés se hâteront d'annoncer sa venue et d'entourer son berceau. Combien ne pourrait-on pas citer ici de ces nourrissons des muses dont des applaudissements trop précoces ont forcé le talent, tari dans son germe le développement poétique pour ne faire que des hommes incomplets et incompris, des hommes en quête d'une carrière durant toute leur vie, bienheureux encore si l'aigreur et le dépit d'un insuccès ne les a pas jetés dans les rangs de l'opposition anti-religieuse et anti-sociale, cet asile déshonorant des mécontents de toute nature.

Nous croyons donc fort peu aux poètes étouffés par le dédain des générations. Toutes les carrieres pourraient ici faire montre de leurs victimes. Nous serions plutôt portés à dire que la société, et plus expressément la société des honnêtes gens, a fort à se plaindre des poètes. Pour quelques-uns sans tache, qui dans le cours des

âges s'unissent au chœur des intelligences privilégiées qui ont cherché Dieu, chanté sa gloire et glorifié ses œuvres, combien qui ne furent jamais que les chantres de la volupté, les instigateurs du vice, les adulateurs de toutes les faiblesses? Nulle société plus que la nôtre eut foi aux poètes ; elle les a cru dignes du pouvoir suprême? Les honneurs les plus magnifiques ont été leur partage. Ce n'est point le lieu de redire ici des histoires que chacun sait, mais comment ne pas déplorer ces fortunes imméritées, car elles ne sont à la louange de personne. Si la réprobation la plus sévère doit frapper des hommes qui ont fait un abus si coupable des prérogatives du talent, il est impossible de ne pas l'étendre sur ces foules engouées, lesquelles, après tout, n'ont adoré dans ces hommes que les complices de leurs passions. Quelques-uns trouveront que c'est là faire un bilan bin dur de la renommée des Béranger, des Lamartine, des Victor Hugo, des Alexandre Dumas, des Musset. Pesant au poids de la conscience le mal immense qu'ils ont faits, le tribut à peu près continuel qu'il ont apporté au désordre dans les idées, à la dépravation dans les sentiments, au courant irréligieux du siècle, nous croyons n'être que justes. Ce qui ne nous empêcherait pas, le cas échéant, de manifester par quels endroits ils furent dignes de remarque, quelles qualités éminentes et variées servirent leur talent, de quel cachet de distinction grande ils marquèrent les quelques œuvres sorties de leur plume, que les premiers nous voudrions pouvoir sauver du naufrage de leur renommée.

Ces chefs de file ont fait beaucoup de mal ; grâce à Dieu, cependant, ils n'ont pas entraîné tout le monde. S'il ne s'est point élevé de figure imposante à l'encontre du flot malfaisant qu'ils ont provoqué, il faut reconnaître que dans une sphère plus humble, de nobles âmes, de jeunes cœurs dévoués à Dieu et à l'Église ont protesté contre le scandale. Préférant une destinée moins brillante et aussi plus méritoire, bornant leur désirs, ils ont suivi l'étroit sentier du devoir. Pour la plupart d'entre eux, la poésie n'est que le délassement d'une vie occupée de sérieux intérêts. Quelques-uns leur reprocheront de manquer de chaleur, d'éclat, de ne pas déployer une énergie suffisante. Sans doute, vous ne retrouverez pas chez eux l'ivresse de la passion échevelée, les souvenirs brûlants de l'orgie, ni la flamme capricieuse d'un esprit qui se rit de tout. Ceux là se respectent eux-mêmes et ils respectent les autres. Leur muse est chaste. Ils ne craignent pas de parler du repentir. Leur pensée reconnaît un frein et leur conscience un joug dont elle ne

frémit pas. Cette sobriété évidemment impose de la gêne, mais pour cela l'enthousiasme n'est pas banni. La grâce, ce parfum des des sentiments doux et affectueux, ne leur fait pas défaut. Ils rencontrent aussi la force alors que s'élançant dans les régions du pur amour, ils célèbrent dans leurs vers les augustes mystères de la foi, les souvenirs bibliques ou les magnificences du culte chrétien. Les *Poèmes évangéliques* de Laprade, les poésies de Turquety, celles de Violeau et de Désiré Carrière, les œuvres si exquises de Brizeux, l'auteur de *Marie et des Bretons*, pour n'en citer que quelques-uns, ont dès longtemps prouvé que la vraie poésie n'est point incompatible avec les vertus sévères. Et ici nous insistons sur ce caractère de fidélité grave que revêt un esprit catholique convaincu, sérieusement attaché à la règle et aux préceptes qu'il accepte, car les renommées mondaines dont nous parlions tout à l'heure, elles aussi ont voulu chanter le Christ et glorifier ses bienfaits. Parfois chez elles se trouveront quelques pages estimables, partant d'une émotion sincère ; mais combien d'autres où le Christ, l'Évangile et ses mystères sont invoqués uniquement pour donner lieu à de détestables blasphèmes ou pour infecter l'auguste doctrine des impures émanations du panthéisme ou de l'athéisme pratique.

M. Octave Ducros, dont nous annonçons un second recueil, aspire à prendre rang parmi les poètes de la voie étroite dont il faut encourager les louables efforts. Il faut des poètes. Pour nous tous, il est une période de la vie où ce langage du cœur passionné qu'on nomme la poésie attire les plus nobles facultés de notre esprit. Sachons ne pas comprimer ni dédaigner cette fleur des jeunes années ; efforçons-nous plutôt de nous emparer de cette attraction, de la faire servir au bien. La véritable pédagogie ne consiste pas à comprimer les aspirations, mais à les diriger, mais à les contenir. Craignez que la jeunesse ne se tourne vers la licence, si vous lui enlevez toute récréation, si vous la sevrez systématiquement de tout élan vers le beau. Pour cela, osons favoriser les vocations poétiques telles que celles de M. Ducros ; plaçons sans crainte ses vers entre les mains de tout le monde, entre celles des jeunes gens surtout, car jamais il ne fait entendre que les accents les plus élevés comme les plus libres de tout souffle impur.

Le goût trouvera aussi en M. Ducros un modèle à suivre. S'il faut le louer de la chasteté de ses pensées, apprécions de même la pureté de son style, son élégance continue, l'absence du mauvais

goût, les images justes et bien en place. Sans doute M. Ducros quelquefois ose beaucoup ; il arrive qu'il n'atteint pas toujours l'idéal qu'il rêve ou celui qu'il entr'ouvre devant son lecteur attiré. Ne nous plaignons pas trop ; pour les poètes comme pour les peintres, il faut d'abord estimer l'intention, apprécier les efforts. Il faut se souvenir aussi que M. Ducros aborde le plus souvent des sujets religieux, les plus grands sujets : *la Croix, le Miserere, l'Eglise, la Résurrection*. Pour réaliser le degré de force et de couleur requis pour de pareils sujets, il faudrait une organisation poétique transcendante, car à la vue métaphysique la plus perçante, il faudrait unir une imagination incomparable. Atteindre, nous ne disons pas la perfection, mais une beauté relative, en s'exerçant sur de tels motifs, est déjà bien digne d'éloges. C'est dire que M. Ducros, vraisemblablement, ne forcera guère l'admiration des indifférents ; mais nous osons lui prédire que les âmes pieuses aimeront à le lire, car elles retrouveront dans ses pages élégantes la moelle de la pensée de l'Église, c'est-à-dire leurs méditations de chaque jour et la paraphrase populaire de nos grands mystères catholiques, comme le commentaire animé des plus belles paroles des Saints Livres.

Nous terminons en citant deux pièces ; c'est le procédé le meilleur et le plus franc pour faire goûter une œuvre digne des plus sympathiques applaudissements. E....

A LA JEUNESSE.

Qu'ils sont beaux, mes amis, les jours de ma jeunesse !
Combien douce et charmante est cette enchanteresse !
Quel breuvage énivrant nous présente sa main !
Ah ! ne les perdons pas, mes amis, ces jours splendides.
On dit autour de nous qu'ils s'écoulent rapides :
S'ils passent, que pour nous ce ne soit pas en vain !

Pendant que notre ciel rayonne,
Que nos yeux en sondent l'azur ;
Cherchons-y celui qui nous donne
Les soleils d'or et le ciel pur.
On nous dit souvent que les hommes
Sont ingrats : à l'âge où nous sommes,

Mes amis, est-il des ingrats?
L'oubli pour nous serait un crime ;
Dans nos cœurs le bienfait imprime
Des traits qui ne s'effacent pas!

La vie à larges flots dans nos veines circule.
Inextinguible et cher, un feu secret nous brûle ;
Rien ne peut résister à sa puissante ardeur.
Il échauffe à la fois notre sang et nos âmes ;
Si le temps doit l'éteindre, au milieu de ses flammes
Ayons du moins brûlé notre encens au Seigneur!

Est-ce une âme à moitié flétrie,
Un cœur qui va se refroidir,
Sont-ce les restes de la vie
Qu'au Dieu vivant il faut offrir?
Non, non : ce serait une honte!
Nous ne savons pas comme on compte ;
Nous ne calculons pas encor!
Les mains de Dieu sont généreuses ;
Les nôtres répandront joyeuses,
A ses pieds tout notre trésor!

Dans les saints jours, voyez ces fleurs toujours présentes,
Pencher pieusement leurs gerbes odorantes
Sur l'autel qui reçoit et le pain et le vin.
Les fruits longtemps mûris servent au sacrifice ;
La fleur dans sa jeunesse ouvre son frais calice,
Et laisse les parfums s'exhaler de son sein.

Notre vie en sa fleur s'élève ;
Au Dieu du jour et de la nuit
Offrons-la, quand monte la sève,
Afin qu'il mûrisse le fruit.
Chaque fleur est une promesse,
Un espoir que le ciel caresse
Et qu'il ne faudrait pas trahir!
L'arbre en vain de fleurs se couronne :
Dieu l'arrache, quand vient l'automne,
S'il n'y trouve rien à cueillir!

Oh! qu'il est bon d'aimer! Oh! qu'il est bon de vivre
Au milieu des transports dont l'amour nous enivre!
Qui, pour les contenir, élargira mon cœur?
Quest-ce en réalité que la belle jeunesse?
Est-ce elle qui vraiment est notre enchanteresse?
C'est la saison d'aimer; l'amour est l'enchanteur!

Livrons-nous, livrons-nous sans crainte
A son empire : il est si doux!
Obéissons-lui sans contrainte :
Qu'en maître il dispose de nous.
Que de son aile la plus forte
Il nous soulève, il nous transporte
Aux lieux qu'on ne sait plus nommer.
Qu'il nous verse à longs traits l'extase;
Mais je voudrais plus grand le vase :
Car c'est Dieu qu'il nous faut aimer!

Souvent autour de nous, amis, j'ai vu sourire.
Nos généreux élans, que sont-ils? du délire.
C'est aux illusions que nous ouvrons les bras...
Chères illusions, compagnes fortunées
Que le Seigneur envoie à nos jeunes années.
Au ciel, d'où vous venez accompagnez nos pas!

Amis, ces prétendus mensonges
Sont d'ineffables vérités;
Et ce qu'on appelle nos songes
Sont les saintes réalités.
Amis, le beau seul est aimable!
Amis, l'amour est véritable,
Et le bonheur n'est pas un mot.
Mais ne faisons point de méprise :
Si tout désir se réalise,
C'est quand on s'adresse au Très-Haut!

Nous aimons, quand le soir vient finir la journée,
A nous en rappeler la fraîche matinée :
Ce rayonnant azur alors était serein;
Ce beau soir eut pour sœur une charmante aurore,

Et ce dernier rayon dont le ciel pur se dore
Est frère du rayon qui dora le matin.

Amis, au bout de la carrière,
A l'heure où vient le souvenir,
Nous regarderons en arrière :
Il faut le faire sans rougir !
O ma jeunesse, reste pure ;
Reviens aimable et sans souillure
Réjouir plus tard mes vieux ans,
Et qu'emportant comme espérance
Ton doux souvenir, je m'élance
Te rejoindre au delà des temps !

L'ÉGLISE.

Église du Seigneur, ma vieille et sainte mère,
Bien des ans ont passé sur ta tête si chère :
Mais vieillir, c'est encor, pour ton front respecté,
S'élever couronné de jeunesse et de grâce ;
C'est du long cours du temps garder pour seule trace
La noblesse et la majesté !

Quand dans l'heureux séjour, à la face des anges,
Deux cœurs humains pour Dieu mêlèrent leurs louanges,
Tu naquis, au milieu de leur ravissement,
De ce premier transport d'amour et d'innocence,
Et l'hymne glorieux de leur reconnaissance
Fut ton premier vagissement !

Tu naquis, et les cieux à ta voix tressaillirent,
Et les anges émus en silence entendirent
S'élever d'ici-bas, un accent fraternel :
Car, pour parler comme eux dans la langue divine,
Il n'était pas besoin de plus noble origine :
La terre alors était un ciel !

Ah! depuis... mais toujours la céleste harmonie,
Doux et sacré langage appris dans la patrie,
Que n'ont point oublié tes lèvres ni ton cœur,
O fille de l'Eden, sur ta bouche repose,
Comme au jour où jadis, pieuse, elle est éclose,
Pour rendre gloire au Créateur.

Bien des fois, seulement, depuis ce jour antique,
Quand le chant résonnait sur ta bouche angélique,
— Était-ce une espérance ou bien un souvenir? —
O fille de l'Éden, ta voix mélodieuse
Vibra plus tendrement, chaste et mystérieuse,
Et s'exhala dans un soupir!

Et tu semblais alors si touchante et si belle,
Ton œil brillait si bien d'une joie immortelle,
Ton sein d'un si doux poids paraissait oppressé,
Qu'on eût dit une vierge heureuse et rougissante,
Murmurant en son cœur d'une voix caressante
Le nom chéri d'un fiancé!

Oui, c'est un fiancé que ce soupir implore;
C'est lui, ton bien-aimé, ton époux, plus encore,
Ton Dieu, qu'au ciel jaloux veut ravir ton amour:
Lui si beau, si puissant, si grand, noble exilée,
Qu'aussitôt tu pourras, près de lui consolée,
Oublier ton premier séjour!

Lui, ce n'est pas en vain qu'on l'attend et qu'on l'aime;
Pour te rendre ta part de volupté suprême,
Il quitte les splendeurs de son trône étoilé.
Il t'est venu jurer une amour éternelle;
Tu dois croire, oh! bien croire à ce serment fidèle:
Vois de quel sang il l'a scellé!

Sang divin, sang sacré, dont la vertu féconde
A tes fils pour berceau donnant tout notre monde,
Assemble sur ton sein d'innombrables enfants,
Que du ciel reconquis franchissant la barrière,
Tu porteras enfin au séjour de lumière,
Pressés dans tes bras triomphants!

Pour ces heureux enfants, ces fils de sa tendresse,
Cet immortel époux confie à ta sagesse
Des trésors où ta main puise, sans les tarir,
Tous les dons du Seigneur, tous, jusqu'à la puissance
Qui rend aux cœurs souillés leur première innocence,
L'innocence pour un soupir!

Pour parler au Très-Haut, tes leçons maternelles
Font redire ici bas à des bouches mortelles
La langue que parlait cet époux glorieux,
Ces paroles d'amour que lui seul put t'apprendre,
Où ton Dieu reconnaît, ravi de les entendre,
Le Verbe qui lui parle aux cieux!

Au banquet ineffable où ta voix les convie,
Tu donnes à tes fils un pain qui rassasie
Leur faim, faim de bonheur et d'immortalité!
Et ta divine main leur présente un breuvage
Qui, du ciel sur la terre inépuisable gage,
Les enivre de charité!

Oh! oui, nous nous aimons! quand nos lèvres tremblantes
A l'approche d'un Dieu craintives, pâlissantes,
De bonheur et d'effroi se sentent défaillir;
Quand notre voix se meurt, vos nobles voix s'élèvent,
O mes frères du ciel, et pour la nôtre achèvent
Le mot qu'elle n'osait finir!

Oh! oui, nous nous aimons! quand nous avons pour hôte
Celui dont le sang pur efface toute faute,
Quand de lui tous nos vœux doivent être entendus,
Frères qui gémissez, frères que la prière
Peut introduire au ciel, pour vous est la première
Qui jaillit de nos cœurs émus!

Et toi, de quel bonheur ton joyeux regard brille
Quand, écoutant au loin cette immense famille,
Tu l'entends s'appeler, se répondre en tout lieu!
Quand tu la vois, malgré la distance lointaine,
Former avec amour la glorieuse chaîne
Qui finit au trône de Dieu!

Tu souris : et pourtant, à travers ce sourire,
Dans tes yeux, en secret une larme vient luire ;
Des enfants que ta voix rappelle encore en vain,
Des mères peuvent-ils délaisser la plus tendre?
Des bras si caressants peuvent-ils donc se tendre
Sans qu'on s'élance sur ton sein?

Ah! si de ses bienfaits nous gardons la mémoire,
Nous sur notre humble terre, et vous dans votre gloire,
O mes frères, prions pour elle à notre tour :
Heureux si, pour payer tant de longues tendresses,
Nous pouvions rendre un fils à ses douces caresses,
Un fils encore à son amour!

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Genève. — Voici un grand mois que fonctionne le nouveau gouvernement de Genève, et le meilleur éloge qui se puisse faire de lui est qu'on ne le sent guère et que, jusqu'à présent, il se laisse oublier. Plaise à Dieu qu'il en soit toujours ainsi. En effet, l'idéal d'une bonne administration ne doit-il pas être de marcher sans effort, sans violence, sans prétendre vouloir s'imposer bruyamment aux consciences. Cet idéal, en particulier, ne doit-il pas être celui d'un gouvernement démocratique qui se pose comme voulant être le gouvernement de tous et inaugurant une ère de réconciliation entre les divers partis.

Les catholiques de Genève ne demandent pas mieux que d'avoir confiance en ces promesses. Aussi attendent-ils sans espérer ni craindre. Ils sont forts de leur conduite passée. Si les nouveaux conseillers d'État font preuve de quelque sagacité, ils auront vite compris que les catholiques qui ont porté leurs votes sur M. Fazy, n'ont été mû que par la pensée de sauvegarder la liberté religieuse et l'intégrité de leurs droits menacées par une faction implacable qui sème le trouble et la division sous le prétexte de consolider l'établissement protestant. Les catholiques ne peuvent se dissimuler que les élections aient été faites sous l'impression d'un mouvement d'animosité contre eux. Le gouvernement nouveau, pour première difficulté, devra liquider ce scandaleux mensonge qui a dominé toute la situation électorale ; ce mensonge est que les catholiques aient été favorisés par l'administration Fazy aux dépens de quelle fraction du protestantisme que ce soit. Comme si nos motifs de plainte les plus légitimes n'étaient pas demeurés jusqu'au bout sans satisfaction. L'administration Fazy nous a-t-elle donné des écoles publiques dignes de respect? n'a-t-elle pas maintenu l'exil de notre évêque

aussi bien que ce modèle des gouvernements conservateurs qui réside à Berne?

On a donc imputé aux catholiques une foule d'absurdités, dans le but de renverser la défunte administration; on a réussi. Pour cela, notre situation n'a pas changé, et nous ne nous considérons point comme des vaincus. La dernière agitation n'est qu'une des mille phases de la situation nouvelle qui est faite à la nationalité genevoise par l'accroissement de l'élément catholique. La lutte actuelle était inévitable, elle devra durer longtemps encore : les volontés humaines ne peuvent empêcher l'antagonisme d'éléments aussi opposés. Cette lutte ne peut que se caractériser chaque jour davantage, car il ne s'agit de rien moins que de savoir si une colonie d'émigrants étrangers qui s'imposa à la ville de Genève il y a trois siècles, à la faveur d'une révolution, comprimera à tout jamais l'antique élément national réintégré dans ses droits par la force des choses et les péripéties de la politique. En parlant sans cesse de son histoire, le protestantisme oblige les catholiques à réapprendre la leur. Nous avons eu douze siècles d'histoire avant que le calvinisme ait commencé la sienne; et, à notre sens, il est permis de les opposer sans désavantage aux temps de la domination protestante. C'est le catholicisme qui a créé Genève, qui l'a initié à la vie intellectuelle, à la vie artistique, à l'activité commerciale; et quant aux libertés politiques, il y a longtemps que des auteurs protestants ont mis en parallèle les franchises de l'évêque Adhémar Fabry avec le code draconien imposé aux Genevois par le réformateur picard.

Tel est le cercle nouveau dans lequel entre la question qui se débat entre les deux populations, et l'on conçoit qu'en présence d'éléments aussi divergeants, nous soyons fort empressés de souhaiter à nos magistrats l'esprit de sagesse et de modération, comme celui d'intelligence.

— Sous le titre d'*Essai sur la question politico-religieuse dans le canton de Genève,* on a répandu un petit écrit où se lisent les passages suivants :

« On sait que, sous le rapport confessionnel, l'État de Genève est depuis l'annexion de plusieurs communes savoisiennes, dans une position fausse et très-compliquée; position qui lui a été faite par les clauses du traité de Turin, en faveur de l'établissement papiste. Et, chose bizarre! cette faveur est très-peu flatteuse pour les citoyens membres de l'Église ainsi privilégiée. Nous disons : *en*

tant que citoyens ; car ils ne pourraient eux-mêmes y rien changer. Par un résultat dérisoire leurs personnes n'y sont pour rien ; le traité en question ne profite réellement qu'au clergé romain qui saura bien le maintenir envers et contre tous. Dans les communes qui y sont assujetties, les élections municipales ne sont pas libres, les écoles non plus, etc., et ces taches sont indélébiles. Mais le mal ne pouvait pas se borner là. Cette position privilégiée faite au clergé papiste (sous le nom de simple garantie due à la religion catholique), lui a facilité le moyen d'inoculer systématiquement à son nombreux troupeau le plus injuste, comme le plus funeste esprit de haine et d'antagonisme contre l'ancienne bourgeoisie protestante..... — En vérité, on a de la peine à s'expliquer comment ceux d'entre les catholiques, qui se disent *libéraux*... qui s'offenseraient d'être appelés papistes, parce qu'ils apprécient aussi bien que nous l'absurde impiété de l'adage : *Hors l'Église point de salut ;*... qui connaissent, qui stigmatisent dans l'occasion, toutes les roueries du jésuitisme, persévèrent néanmoins à rester eux et leurs enfants, officiellement immatriculés, et comme écroués, sur les régistres d'une société à laquelle, en conscience, ils n'appartiennent plus, tandis que la réforme évangélique est là qui les convie vainement sous ses honorables et larges drapeaux. N'y a-t-il en eux qu'une *inertie* fatale ? Ne craignent-ils donc point de se reprocher un jour, mais trop tard, de n'avoir pas eu le courage de leur opinion, peut-être même de n'avoir pas été insensibles aux avantages politiques que les circonstances assurent pour le moment aux gros bonnets de la population papiste ?... Enfin s'ils ne sont retenus que par les charmes d'un culte pompeux et des doctrines poétiques qui ont bercé leur enfance, nous sommes bien loin de leur en faire un crime, mais alors ils pourraient se constituer en église du rite grec oriental qui, tout en leur présentant les mêmes avantages esthétiques, tout en leur conservant un catholicisme pour le moins aussi apostolique et orthodoxe, appuyé qu'il est sur les sept conciles primitifs, les soustrairait au joug taré de la cour de Rome et des jésuites, et, en leur rendant la libre consultation des Saintes-Écritures, les mettrait en état de fraterniser sans feinte avec leurs frères du rite évangélique.

» L'État de Genève, à moins de se rendre positivement complice de l'action délétère que le clergé romain, dans son indépendance privilégiée, exerce parmi nous, l'État de Genève, disons-nous, doit créer des contre-garanties sérieuses, *non-seulement pour les protes-*

tants évangéliques, mais pour tous les non-papistes en général, croyants ou non-croyants. Il y a une grande convenance, pour ne pas dire urgence d'y procéder pendant que cette classe forme encore majorité. Ce que l'État pourrait faire de plus rationel serait de les réunir en un faisceau de protection mutuelle et d'en composer, à cet effet, une ÉGLISE FÉDÉRÉE, véritablement NATIONALE, laquelle, sous l'invocation du DIEU TOUT-PUISSANT, proclamerait comme son principe fondamental, non un système quelconque de théologie, mais *une protestation permanente contre toute atteinte au droit d'examen et à la liberté de conscience.* Cette institution aurait donc pour but spécial de garantir à toutes les grandes nuances de l'interprétation biblique, depuis les luthériens et les calvinistes les plus foncés jusqu'aux philosophes simples amis de l'Évangile, ainsi qu'aux Israélites, aux catholiques indépendants et à tous autres, la faculté de conférer ensemble, publiquement et en toute sécurité, sur les questions religieuses et de vaquer à leurs cultes respectifs.

» On a toujours regardé comme un immense inconvénient social tout ce qui scinde une population en factions et en castes, tout ce qui crée un État dans l'État. Or convenez que chez nous l'établissement papiste est non-seulement cela, mais pis que cela, étant par son essence même, extra-national, ou plutôt anti-national. Nous ferons sagement de nous abstenir de toute vaine récrimination; mais si nos législations cantonales et fédérales ne peuvent rien pour la *suppression* même de ce mal, il ne nous est pas encore interdit d'y chercher des *palliatifs*. Le meilleur, avons-nous dit, consisterait à le *neutraliser* par un établissement qui en fût sous tous les rapports *dangereux* la contre partie *bienfaisante*. Ainsi, l'établissement papiste est éminemment restreint, exclusif et intolérant dans l'exercice de la pensée religieuse... Qu'une Église-Fédérée-Nationale admette et protége toutes les croyances, toutes les études sérieuses, toutes les bonnes intentions. Qu'elle présente ainsi l'idéal réalisé d'un PROTESTANTISME *sincère et complet.* »

L'auteur de cet écrit nous est inconnu. En temps ordinaire, nous ne lui aurions accordé aucune attention. On l'aurait laissé passer comme une production de l'un de ces nombreux individualistes originaux qui pullulent au sein du protestantisme; mais par le temps qui court, les idées que protége la notoriété de notre inconnu inspirent beaucoup d'esprits, et il faut en voir le témoignage dans des indices multipliés. L'auteur de l'*Essai* est du nombre de ces

déistes philosophes dont Rousseau a fait germer dans Genève une féconde lignée. Il est bon protestant, on le reconnaît à sa passion contre le catholicisme ; mais pour chrétien, il ne l'est pas ; il a horreur des dogmes, il ne croit essentiel d'adhérer qu'à un *Dieu tout-puissant rémunérateur final*. Il est impatienté des innombrables religions qui peuplent la terre de par le fait du protestantisme ; mais il a la sagesse de reconnaître qu'il ne peut rien contre cette multiplicité qui offusque la largeur de sa pensée. Aussi le but de son effort de législateur est-il de se préserver lui et ses pareils des mesquineries des religions dogmatiques. Il accorde même qu'il faut se résigner à accepter des catholiques, mais qu'il les faut profondément modifier, afin de les rendre aptes à entrer dans le grand pandémonium du libre examen, dans son église fédérée qui doit réaliser le *protestantisme sincère et complet*.

Or, c'est par ce point que l'auteur de l'*Essai* touche à une corde fréquemment agitée chez nous depuis quelques mois. Beaucoup de protestants sans foi religieuse ; cerveaux fêlés par de mauvaises lectures ; esprits dévoyés par leur promiscuité avec tous les genres de libéralisme ; hommes qui n'ont laissé debout, dans leur conscience, aucune vérité positive, aucune notion de respect pour quelle autorité que ce soit ; ces protestants philosophes voudraient construire un grand abri légal, une seconde *baraque nationale*, comme diraient les méthodistes, pour protéger leur indifférence d'abord, et pour neutraliser les progrès des catholiques qui sont leur cauchemar. Dans ce but, ils se tournent vers les mauvais catholiques, ceux qui ne sont point papistes ni ultramontains, ceux qui sont libéraux, ceux qui ne sont qu'immatriculés sur les registres de baptême, ceux enfin qui ont horreur des prêtres et qui s'en passent. Il y a à Genève de mauvais catholiques, il y en eut de tout temps, et ce qui surprend, c'est qu'il n'y en ait pas davantage, vu l'atmosphère de dissolution qu'ils respirent. Mais de ces catholiques, très-peu ont consenti et consentent à sortir de l'indifférence et du matérialisme pratique qui les retient pour combattre ouvertement l'Église ; aucun (nous voulons parler d'hommes qu'on puisse nommer et qui n'aient pas vendu leur conscience) n'a passé à un protestantisme dogmatique quelconque ; il ne s'en trouvera pas davantage pour une église de théophilanthropes où se célébreraient des fêtes à l'Être suprême dans le genre de celles que présidait Robespierre. Les catholiques qui ne veulent pas de l'Église ne donnent guère dans ces fadaises philosophiques. L'enseignement catholique a ceci

de caractéristique qu'il laisse dans l'esprit de ceux qui le veulent délaisser des notions fort nettes. Ceux-là vont à l'égoût du sensualisme et à l'opposition révolutionnaire. Ils sont rarement aptes à faire de l'hypocrysie et du juste-milieu débonnaire entre toutes les croyances, à la suite des embrouillés du libre examen. Ils ne sont pas assez comédiens pour cela, et ils conservent sur leur terrain d'hostilité une trop juste notion de la doctrine qu'ils abandonnent. Aussi les théophilanthropes de Genève en seront-ils pour leurs frais d'avances.

Mais comment ne pas stigmatiser ces manœuvres d'hommes sans conviction et impuissants à en avoir! Ils ne disent pas aux catholiques : venez à nos croyances ; ni ils ne l'osent, ni ils le peuvent. Ils disent : restez catholiques pour la forme ; mais laissez le Pape, les prêtres, les jésuites, la confession et le jeûne ; débarrassez-vous du joug clérical qui vous opprime ; c'est-à-dire, catholiques, soyez des hommes sans honneur, des perdus devant Dieu ; vous serez des adeptes excellents pour le *protestantisme sincère et complet*, il n'en faut pas davantage.

Cette tactique de démoralisation n'est pas nouvelle. Dans tous les temps et sous tous les régimes, elle fut en honneur auprès des protestants de Genève. Le conservatisme appelait les mauvais catholiques, *éclairés et tolérants;* le radicalisme, plus franc, les décore du nom de libéraux soustraits à la domination cléricale. Les uns et les autres ont choisi dans ce milieu leurs hommes de confiance, ceux auxquels ils estiment pouvoir donner sans péril une part d'action administrative ou gouvernementale. Ce jeu-là est percé à jour ; il n'abuse personne. Sur ce point, les divers partis protestants s'entendent à merveille. Le *Journal de Genève,* le pur conservateur, n'a-t-il pas ouvert ses colonnes à la systématisation légale des doctrines de ce protestantisme indifférent? Que veut, en effet, M. l'avocat Hornung, dont cette feuille a publié une longue correspondance ; que veut-il, malgré ses circonlocutions trop dépourvues de sincérité et ses protestations de libéralisme, si ce n'est l'anéantissement de la dignité religieuse chez les catholiques et l'abandon formel des points les plus essentiels de leur doctrine, par conséquent de la liberté de leur conscience. Ce légiste se débattra tant qu'il voudra, il ne pourra pas faire que l'Église catholique ne soit l'Église de tous les temps et de tous les lieux. S'il daigne permettre aux catholiques d'exister, il faut qu'ils soient sous le gouvernement de la hiérarchie sacerdotale ; il faut qu'ils soient en commu-

nication avec le Pontife suprême ; il faut qu'ils aient le sentiment de l'indépendance réelle de leur clergé. Bon gré, malgré, il n'avilira jamais les catholiques qui n'auront pas forfait à l'honneur à jouer le rôle qu'il leur propose. Assurément il serait plus digne de leur part alors de passer à la Réforme ; mais M. Hornung lui-même ne paraît pas l'espérer. Lui aussi en sera pour ses projets puérils d'un culte national où l'État, érigé en suprême directeur des consciences, aurait avant tout la charge d'opprimer les catholiques, de les dénaturer le plus possible, afin de les rapprocher du *type protestant sincère et complet*. D'ailleurs, à travers les phrases louches et sententieuses de M. Hornung, on ne sent battre son cœur pour aucun christianisme ; son organisme religieux ne répugne à aucun compromis sceptique ou rationaliste ; il hait les catholiques, cela lui suffit. Son rêve serait d'établir en Suisse un conseil laïque des affaires religieuses, dans le genre de celui qui promulgue à Saint-Pétersbourg les ukases de l'empereur Nicolas.

Sur le terrain pratique, l'on rencontre aussi les tendances indifférentes qui caractérisent le protestantisme de M. Hornung et de l'auteur de l'*Essai*. C'est le propre d'une infinité de protestants, dans les conversations qu'ils peuvent avoir avec des catholiques, d'affecter un dédain supérieur pour ce qu'ils appellent les formes du culte. Ils diront aux catholiques : croyez à tout ce que vous voudrez, cela nous est égal ; mais nous ne voulons pas de vos prêtres, ce sont des obscurantins qui retardent le progrès et vous tiennent sous un joug humiliant. Les agents de prosélytisme qui s'attaquent aujourd'hui en si grand nombre à nos pauvres catholiques, affectent le même thème. Mes bons amis, disent-ils, il ne s'agit pas de changer de religion, mais de laisser là vos curés et leurs pratiques superstitieuses. Venez avec nous, vous ne manquerez de rien ; ce ne sont pas les prêtres qui feraient pour vous ce que nous faisons. M. Oltramare, dans le discours qu'il a prononcé dans un temple devant cette poignée de malheureux qu'il a décoré du nom de prosélytes de la réforme, n'a pas tenu d'autres langage, et il n'est pas de jour que ses confrères en courtage évangélique ne le fassent entendre dans la mansarde de nos pauvres.

A Genève, il n'y a parmi les protestants que quelques méthodistes dont le prosélytisme religieux soit sincère et fondé sur une conviction sérieuse ; les autres, en amenant à eux les catholiques, n'ont pas d'autre dessein que celui de constituer des électeurs protestants, des ayant droits à l'hôpital calviniste, comme n'ont pas rougi de le

dire, dans l'exposé de leurs motifs, divers personnages. En vérité, le terme est admirable et l'honneur sans pareil.

Affaires ecclésiastiques de Fribourg en Brisgau. — Les traditions de saint Thomas de Cantorbéry ne sont pas perdues dans l'Église catholique. Après les nobles exemples de Cologne et de Posen, après l'emprisonnement de notre magnanime évêque de Lausanne et l'exil de Mgr Fransoni, voici venir l'archevêque de Fribourg en Brisgau qui ajoute une nouvelle et bien héroïque page à ces souvenirs des résistances sacerdotales contre les empiètements du pouvoir laïque toujours si glorieuses pour l'Église. Mgr Vicari, âgé de 83 ans, après avoir épuisé tous les ménagements, après avoir témoigné de la longanimité la plus extrême, se fait emprisonner plutôt que de reconnaître que le pouvoir civil ait le droit de pourvoir aux charges ecclésiastiques. Il lance un Mandement qui marque le dissentiment et déclare qu'il est à bout de concessions et de patience. Un gouvernement persécuteur menace d'emprisonnement et d'exorbitantes amendes tous les prêtres qui feront lecture du Mandement. Le Mandement est lu dans toutes les chaires. Il ne se trouve que deux prêtres qui reculent devant leur devoir. Voilà de ces exemples sublimes qui attestent la divinité de l'Église et la perpétuelle assistance qu'elle reçoit de l'Esprit Saint. Nous sommes fiers, nous catholiques, de ces persécutions dont les exécuteurs sont des gouvernements stupides qui se rient des droits, des consciences et du sanctuaire de l'homme où réside la foi et la fidélité à J.-C. Ce ne sont pas les établissements protestants qui nous donnent de pareils spectacles. Depuis les calvinistes et les luthériens de la Prusse qui se laissent fusionner à la parole d'un roi; depuis ces serviles dignitaires de l'anglicanisme qui renoncent à la doctrine de leur église sur le baptême, parce qu'il plaît ainsi à la reine et à son conseil; jusqu'à ces ministres de Genève envahis par le rationalisme et l'incrédulité, qui mendient du pouvoir civil la faculté de supprimer un article de leur confession de foi sur le péché originel, afin de pouvoir exclure de leur compagnie un confrère récalcitrant (1)

(1) Affaire du ministre Bost.

qui tient à cet article. Et ces hommes souples si humbles, si dépourvus de dignité devant un pouvoir humain, voudraient être considérés comme des ministres de l'Évangile, eux qui ont mis l'Évangile en pièces et qui ont appris au peuple à y trouver le pour et le contre, le vrai et le faux. Qu'est-ce donc que cette doctrine qui prétend être une religion ; laquelle tourne au premier souffle d'un monarque ; qui s'abîme irrésistiblement dans l'incrédulité ou le plus vague latitudinarisme, qui aurait enfin disparu dans le néant d'un libéralisme effréné, si la présence permanente de l'Église catholique ne la contraignait à former un faisceau de ses négations, de ses répulsions et de ses doutes, afin de conserver une sorte de figure et de raison d'être.

Il n'est point dans notre dessein de raconter ici toutes les phases de ce mémorable conflit de l'archevêque de Fribourg avec un gouvernement protestant lequel, après s'être évanoui lâchement devant la démagogie, relevé par des mains étrangères, n'estime pas qu'il ait d'ennemis plus redoutables à combattre qu'un vénérable prélat entouré de ses prêtres fidèles. Les détails de cette affaire sont dans toutes les bouches. Faisons remarquer cependant cette admirable unité de l'épiscopat catholique qui se range par acclamations autour d'un de ses membres souffrant la persécution pour l'honneur de l'Église et l'intégrité des droits du sacerdoce de Jésus-Christ. Au milieu de ces nombreuses adresses qui viennent fortifier dans sa prison le noble archevêque, distinguons la lettre de notre évêque exilé. Qui plus que Mgr Marilley avait le droit de féliciter Mgr Vicari de sa vigoureuse initiative et de l'encourager dans le combat?

Jaloux du régent de Bade, le gouvernement de Nassau harcèle de de son côté l'évêque de Limbourg. Ce prélat a été cité à la barre d'un tribunal criminel, sous prévention de concussion, pour avoir disposé d'un bénéfice en faveur d'un prêtre de son diocèse.

— Un pasteur protestant prussien, le docteur Luttenmuller, vient d'abjurer le lutheranisme pour rentrer dans l'Église catholique. Il a publié un exposé des motifs de sa démarche accablant pour ceux qu'il abandonne.

Nouvelle-Grenade. — Mgr Mosquera, archevêque de Bogota, exilé de son pays par un gouvernement hostile aux libertés de l'Église, vient de mourir à Marseille au moment où il se rendait à Rome. Des funérailles magnifiques lui ont été faites par l'évêque de Marseille assisté de tout son clergé.

L'Église catholique en Allemagne pendant les trois derniers mois. — I. *L'assemblée des associations catho-*

lique à Vienne. — Conformément à la décision prise l'année dernière à Munster, la septième assemblée générale des Associations catholiques d'Allemagne eut lieu en septembre dernier dans la capitale de l'empire d'Autriche. L'on comprend aisément l'importance d'un pareil lieu de réunion. La position traditionnelle de l'Autriche, tant d'ineffaçables souvenirs, les services récents rendus par son jeune empereur à la cause de la liberté de l'Église, le contraste même des souffrances et de l'oppression que l'Église endurait à cet heure-là même dans les autres contrées de l'Allemagne, enfin surtout la noble et généreuse hospitalité qu'offrait aux *associés* le magnanime fils de Rodolphe de Habsbourg et de Marie-Thérèse, tout cela devait infailliblement dilater les âmes et les ouvrir aux manifestations de la joie la plus cordiale. «Cet assemblée,» nous écrivait l'un de ses plus illustres membres, « a été la plus bril- » lante de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. Elle compte » parmi ses assistants deux cardinaux (1), deux archevêques, dix » évêques et plus de cent prélats. Par une heureuse coïncidence, » le premier jour de l'assemblée eut lieu la déposition solennelle » des insignes de la couronne de Hongrie, ce qui fut cause que la » prélature hongroise fut si largement représentée. »

Tel fut, en effet, l'un des caractères saillants de cette réunion : la nation hongroise y figura pour la première fois, et, en entrant dans ce grand mouvement des Associations catholique, elle devait naturellement lui donner un nouveau prestige et une nouvelle force. Une fois de plus, on allait constater que ce qui seul peut rallier les peuples de l'Allemagne dans une puissante et féconde unité, c'est la communauté de la foi religieuse. Un évêque hongrois, Mgr Fogassy, monta même à la tribune, et, par un discours chaleureux, il consacra publiquement le fait de cette adjonction de sa nation aux efforts communs des autres catholiques d'Allemagne.

Touchant événement ! N'est-il pas vrai, en effet, que c'est de l'Allemagne que la foi chrétienne et la civilisation sont venues en Hongrie? Les rôles restaient donc les mêmes. Le lien de fraternité, que la religion catholique avait établi depuis le roi Étienne entre deux races originairement si différentes, ne faisait que se fortifier. L'apostasie d'une partie de la nation hongroise, au temps de la réforme, et le fatal système de l'empereur Joseph II étaient parve-

(1) Son Emin. le cardinal Viale-Prela et le cardinal primat de Hongrie.

nus à relâcher ce lien, œuvre des siècles; mais voici que l'Église redevenue libre devait regagner aussi le terrain perdu et rétablir l'ancienne union des esprits et des cœurs, non point sur la base fragile et changeante des intérêts politiques, mais sur le fondement large et solide de la gloire de Dieu dans sa sainte Église.

Une assemblée se juge par ses œuvres. L'assemblée de Vienne a continué l'œuvre de ses devancières de Mayence, de Breslau, de Ratisbonne, de Lintz et de Munster. Jamais l'Allemagne catholique n'oubliera leur efficace coopération à la régénération qui s'opère en elle. Chaque année nouvelle marque un progrès nouveau, et à force de persévérance l'on approche insensiblement du but. Sans doute, les catholiques d'Allemagne auront encore bien des combats à livrer avant d'atteindre le terme marqué pour la reconstruction de leur ordre religieux, politique et social; sans doute une pareille entreprise dépend d'une foule de conditions; mais ce qui est incontestable, c'est que la naissance des associations catholiques, et surtout l'établissement de ces assemblées générales annuelles, ont été jusqu'aujourd'hui et ne cesseront pas d'être, à la fois, des symptômes et des causes efficaces du mouvement salutaire qui entraîne les sociétés germaniques vers une vie nouvelle.

A linstar des assemblées précédentes, les travaux de celle de Vienne furent partagés entre diverses commissions. Notre intention dans cet aperçu général n'est que de rappeler les principales résolutions qui furent adoptées. Telles furent : l'adresse aux Évêques de la province ecclésiastique du Haut-Rhin dont on comprend le motif; l'adresse à l'Association catholique des Pays-Bas au sujet du rétablissement de la hiérarchie en Hollande; l'invitation à tous les catholiques d'unir leurs prières pour obtenir le retour dans le giron de l'Église des Grecs schismatiques La question de l'émigration, dont nous parlions il y a plus de deux ans comme devant être de celles qui ressortiront de la sphère d'action des associations catholique et qui attendront d'elles leur solution, fut accueillie avec une vive sollicitude par l'assemblée de Vienne. Elle nomma une commission permanente chargée de préparer les éléments de la discussion sur ce grave sujet pour la prochaine réunion : les noms des membres de cette commission, parmi lesquels nous remarquons ceux de MM. Riess, de Stuttgart, et Zander, de Munich, nous font attendre d'utiles résultats de leurs travaux. Mais ce qui nous réjouit encore plus que cela, et ce qui, sans contredit, est d'une bien

plus grande importance, c'est le vote de l'assemblée relativement à l'établissement d'une *Académie* catholique en Allemagne.

L'Allemagne s'agitera en vain et se consumera en stériles efforts tant que sa situation intellectuelle ne sera pas améliorée. L'Église catholique elle-même manquera de l'un de ses plus actifs et plus puissants auxiliaires, tant qu'elle n'aura pas sous sa main, en quelque sorte, un corps savant, fortement organisé dans une vigoureuse unité, pour battre en brèche les derniers remparts du protestantisme soldé par les pouvoirs et appuyés de la protection extérieure des États. Et, en vérité, les circonstances deviennent de plus en plus propices pour la réalisation de cette grande œuvre dont l'épiscopat allemand, réuni à Würzbourg, en 1848, salua le projet avec tant de joie et d'espérance. L'Association catholique sera, sans aucun doute, le promoteur le plus naturel de l'entreprise. Par son action commune et par celle de tous ses membres en particulier, dans les diverses contrées de l'Allemagne, bientôt l'on aura réuni toutes les forces nécessaires pour remporter ce triomphe.

Nous ne pouvons nous empêcher de nous réjouir vivement à la pensée que nous ne tarderons pas à voir réunis en faisceau tant d'éléments épars en ce moment dans cette grave et féconde Allemagne, la patrie par excellence de la science sérieuse et du patient labeur. Assurément la religion catholique aura à s'en féliciter. Après avoir donné naissance à la grande hérésie du seizième siècle, l'Allemagne aura également donné le jour à la puissance qui lui portera le coup mortel. Cette puissance sera l'université catholique qui livrera ses combats au principe protestant, à la fois par l'influence de l'enseignement qu'elle donnera à la jeunesse et par les œuvres scientifiques qui en sortiront et qu'elle seule sera dans le cas d'accomplir.

Nous formons des vœux les plus ardents pour le succès de l'entreprise et adressons à nos frères d'Allemage les encouragements les plus chaleureux ; car, bien que nous soyons à un niveau fort supérieur à celui de l'Eglise d'Allemagne, pour ce qui concerne l'éducation cléricale dans nos séminaires et l'instruction élémentaire dans les sciences ecclésiastiques, combien n'avons-nous pas besoin de modèles et de guides dans l'enseignement théologique supérieur, malheureusement si négligé parmi nous ! Or, que manque-t-il à l'Allemagne pour nous donner, sous ce rapport, le plus salutaire exemple ? Elle qui, déjà, nous envoie tant d'œuvres magistrales, soit d'apologétique, soit d'histoire, soit de critiques pa-

tristique et scriptuaire, elle ferait incommensurablement davantage si toutes ces forces précieuses, qui sont maintenant disséminées et isolées sur son immense territoire, se trouvaient réunies et organisées dans un puissant concert.

» En attendant l'exécution de ce grand dessein que l'assembée de Vienne, comme sa devancière de Munster, embrasse avec sympathie et ardeur, l'Association catholique adopte les statuts d'une Académie catholique, œuvre élaborée par une commission instituée, l'année dernière, dans la capitale de la Westphalie. De plus, elle décide la fondation d'un journal scientifique destiné à servir de lien aux savants catholiques d'Allemagne pour la défense d'une même cause. Ce sont des pas importants, comme une sorte d'engagement pour l'accomplissement de l'œuvre principale. *Faxit Deus!*

Ajouterons-nous quelque chose sur les orateurs qui se distinguèrent dans cette assemblée? Nous ne ferions que rappeler à nos lecteurs des noms déjà connus et aimés, tels que ceux des docteurs Buss, de Fribourg; Heinrich, de Mayence; Lieber, de Bamberg; Riess, de Stuttgard; Kolping, de Cologne, et Michleis, de Paderborn. Cependant, ce qui fut véritablement un événement dans cet assemblée, ce fut le discours du prince-archevêque de Vienne, Mgr de Rauscher, ci-devant évêque de Seckau, qui ouvrit l'assemblée, et celui de Son Éminence le cardinal Viale-Prela, le nonce chéri des Allemands, près la cour de Vienne. Jamais l'*Association catholique* n'oubliera le magnifique programme qui lui fut tracé par ces princes de l'Église, ni les encourageantes paroles qui, tombées de ces augustes lèvres, venaient la fortifier et l'animer dans son entreprise.

(*Ami de la Religion*).

PRÉJUGÉS DES PROTESTANTS

CONTRE

LE CATHOLICISME

—

Fragments de Conférences inédites de NEWMAN.

(Voir la livraison de décembre 1853.)

Pour ôter au catholicisme toute chance de salut ou de retour, il ne s'agissait que d'opérer en sens contraire : élever dès lors la Couronne au-dessus de l'autel et de l'Évangile, renverser la croix pour y substituer les supports des armes royales, le lion et la licorne; proscrire les prêtres comme autant de traîtres, faire rendre des arrêts sommaires par la législature assemblée; faire du roi et de sa cour des protestants, et du protestantisme un passeport pour les honneurs et les emplois; imposer un serment de fidélité à l'*établissement*, à tous les fonctionnaires civils, ecclésiastiques et militaires; entourer cette religion naissante de tout le lustre que pouvait répandre le rang, la fortune et le talent. — Ce peuple, indifférent à la vérité historique, insouciant de la vérité dogmatique; dédaigneux des idées des nations étrangères, devait s'enrôler avec joie et s'enrôla avec fanatisme sous des drapeaux qui étaient ceux de son roi : la vérité étant désormais synonyme de l'ordre et de l'autorité; quoi de plus simple qu'une pareille doctrine? Le triomphe momentané des pu-

ritains, les railleries et les réfutations des sceptiques, les recherches des savants versés dans l'étude des Pères de l'Église, rien ne pouvait prévaloir sur cette tradition de main humaine, de main royale.

C'était dans le beau temps de la reine vierge, de la fille d'Henri VIII, qui, pour conserver quelque légitimité de naissance et de règne, avait besoin d'abolir cette religion devant laquelle elle demeurait entachée de bâtardise. Elisabeth fit donc appel à tout ce qu'il y avait de fidélité royaliste, à toute la noblesse, à toute la puissance du pays, et toutes ces grandeurs vinrent, comme Raleigh, jeter leurs manteaux devant ses pieds. Elle s'adressa à la jurisprudence, science qui ne revient plus de ce qu'elle a décrété. Une fois qu'elle se déclarait protestante, une fois qu'elle faisait reconnaître le protestantisme comme principe fondamental de la constitution, la décision était irrévocable, car les précédents font loi dans la jurisprudence anglaise, dont l'esprit servait merveilleusement l'installation, la consolidation de la tradition protestante. En outre, plus d'une question débattue depuis longtemps entre les cours de Rome et d'Angleterre, purent alors recevoir une solution favorable aux prétentions locales; déjà le roi Henri VIII avait terminé ses différents à sa manière en faisant couper la tête à l'évêque Fisher qui avait refusé de reconnaître sa suprématie spirituelle. Juge et partie, la législature déclara justes les réclamations de la Couronne et tint pour usurpations les droits du Saint-Siége, et pas une voix ne put ou n'osa s'opposer aux oracles rendus par le Parlement *en qui résidait la suprême sagesse*, *l'intelligence collective d'une puissante nation*. Reine de l'opinion et de la mode, Elisabeth imposa à la littérature, à la science, à la philosophie, aux arts, l'esprit du protestantisme; dès lors il a été universellement reçu en public, comme en particulier, que le catholicisme est chose absurde; on n'a plus osé avouer qu'on tenait à cette religion sans présenter sa propre apologie. Nul n'a pu écrire, parler, se mêler aux intérêts du monde et de la nation, sans admettre préalablement que les principes du protestantisme sont irréfragables, et que la religion d'Alfred, d'Edouard le Confesseur, de Stephen Langton, du moine Roger Bacon est une vieillerie, une chimère effacée. En

Angleterre plus que partout ailleurs les classes inférieures singent les hautes classes. L'observance religieuse de la cour fut rapidement adoptée par la nation entière, qui tint pour abject et ignoble tout ce qui ne suivait pas l'exemple des grands. Encore à présent, on croit aller très-loin, lorsqu'en parlant du catholicisme, on veut bien lui trouver quelque poésie et le déclarer supportable dans une tragédie, mais odieux dans la vie réelle. On croit être singulièrement charitable, en avouant que les catholiques valent peut-être mieux que leur religion, en supposant qu'ils soient de grandes dupes s'ils y croient; des poltrons s'ils en doutent, sans oser l'abandonner. Le catholicisme ne pouvait plus désormais être que la croyance des classes les plus basses de la société, et pour être protégé, secouru par les grands et les riches, il fallut adopter le jargon protestant. Nous savons qu'il a été une époque, qu'il est même encore certains cercles où il est de bon ton de paraître ou d'être incrédules, où les railleries contre toute croyance religieuse, les propos licencieux tiennent lieu d'esprit et de science, et où les adeptes, novices d'abord en impiété, finissent par nier, rejeter tout ce qu'ils s'accoutument à entendre bafouer. Il en fut de même à l'égard des catholiques qui demeurèrent convaincus d'ignorance, de superstition et de fanatisme, uniquement parce qu'on les en accusait.

Un autre moteur de la tradition protestante en Angleterre fut le mouvement littéraire qui s'opéra dans le monde à cette même époque. Avant Elisabeth, l'Angleterre n'avait pas de littérature; c'est vers la fin de son règne que commence cette série d'auteurs célèbres qui se prolonge jusqu'à nos jours. La *Renaissance*, cette rénovation due aux Grecs chassés de Bysance par les Turcs, était venue charmer les intelligences de l'Europe; c'était comme les tièdes haleines du printemps avec sa gaîté et ses vives couleurs, succédant aux formes pures, sublimes, mais fantastiques du givre et de la neige d'hiver. L'austérité, la grandeur naïve et rude de cette noble et chrétienne école du moyen âge se fondaient pour ainsi dire, disparaissaient étonnées devant l'éclat de ce génie grec qui se révélait au monde intellectuel. Aux yeux de l'érudit, du poète, de l'artiste s'épanouissait tout un monde d'idées gracieuses et luxuriantes, et les langues vulgaires gagnè-

rent en raffinement et en élégance au contact de celle de Périclès et de Démosthène. Cette renaissance avait commencé dans la catholique Italie ; elle s'était propagée dans la France catholique ; elle fit son apparition en Angleterre simultanément avec le protestantisme qui s'empara de cette voix sortie des tombes du monde antique, pour faire retentir son nouvel enseignement. Ce fut dans cette langue anglaise épurée, animée d'un souffle nouveau, dotée dès lors de simplicité et d'énergie que les réformateurs eurent la bonne fortune d'énoncer leurs nouvelles doctrines, en provoquant l'admiration d'un peuple avide et curieux. Ils entreprirent la traduction de la Bible en langue vulgaire, et cette œuvre demeure un modèle de diction, d'harmonie, de vigueur, un type de bon langage anglais. La même époque vit surgir Shakespeare, Sidney, Bacon de Verulam, Spencer, Raleigh, Hooker, tous plus ou moins courtisans d'Elisabeth, partant, soutiens de sa religion. Cette brillante réunion forma la souche d'une succession d'œuvres littéraires d'une grande valeur, dont le protestantisme était à la fois l'essence et le point de départ. Que fallait-il de plus à la loi nouvelle pour captiver toutes les intelligences éblouies et charmées que rebutaient les raisonnements théologiques et l'étude des annales du passé ?

D'ailleurs, les poètes de cour n'étaient pas les seuls qui grossissaient la masse des traditions protestantes. Milton et Bunyan (1), sortis, le premier de la classe moyenne, le second du bas peuple, exercèrent plus d'influence que Shakespeare même, dont le génie ne daignait pas s'abaisser à prêcher la doctrine particulière d'une secte. Milton et Bunyan ont vulgarisé, pour ainsi dire, les Saintes Écritures, tant leur langage et leurs expressions devinrent familiers à la multitude. Plus tard, Clarendon et les hommes d'État, Locke et les philosophes, Addison et les publicistes, Hume, Robertson et les historiens, Cooper et les poètes secondaires continuèrent à proclamer que le protestantisme était synonyme du bon sens, tandis que le catholicisme était le type du

(1) Bunyan est l'auteur de ce *Voyage du pèlerin* que miss Cunningham distribuait tout récemment en Toscane. (*N. du Tr.*)

fanatisme, de la superstition ou de quelque étrange aberration de l'esprit. Le joug de la tradition devint si irrésistible, que les convictions, les instincts, les penchants durent se courber ou s'effacer devant cette puissance. Pope était catholique, et personne ne le devinerait à la lecture de son poème. Samuel Johnson, né protestant, se sentait attiré vers le catholicisme, dont il défendait parfois avec véhémence quelque point de doctrine ou de discipline, et cependant à sa mort il fit profession de ce protestantisme qui n'avait pas ses sympathies et ne suffisait pas aux besoins de son âme. De nos jours n'avons-nous pas vu Walter Scott, honteux de ses tendances catholiques, s'en excuser et les expliquer par ses goûts d'antiquaire? Wordsworth expier quelques sonnets catholiques par des compléments où il fait profession de panthéisme? Burke rejeter sur une nécessité politique ses efforts généreux en faveur des catholiques d'Irlande? L'incrédulité, le libéralisme ne seraient que des péchés véniels dont on préférerait se charger plutôt que de paraître entaché de bienveillance pour la religion de ses ancêtres et des nations voisines.

Le protestantisme a son idiome, sa phraséologie, sa chronique, ses proverbes, que rien ne peut corriger ni faire oublier. Ainsi le règne d'Elisabeth est *un âge d'or;* celui de Marie *sanglant;* l'église d'Angleterre est *pure et apostolique*, les réformateurs *judicieux et justes;* le livre du Rituel, ou prière ordinaire (1), est *incomparable* et *sublime;* les trent-neuf articles sont *sages;* mais le Pape, les païens, le prétendant et Satan, sont tous réunis dans une même aversion. Si Londres est brûlé, on élève un obélisque afin de perpétuer cette calomnie qui attribue l'incendie au *papisme*. Les termes de moine, de jésuite, de jésuitique, devinrent des injures; le nom de *papesse Jeanne* (2) est donné à un jeu de cartes; parmi ceux de Sorcier, de Malibran, d'Elssler, de Taglioni, de Lucifier, sous lesquels on désigne les chevaux de course, vous trouvez le mot pour nous si respectable de Crucifix,

(1) Il est presque textuellement emprunté aux prières de l'Église.
(N. du Trad.)

(2) Notre nain jaune.

et dans les ignobles mascarades des rues, à côté du Sultan vous verrez le Pape portant la croix et la triple tiare.

Ainsi livré traditionnellement aux rigueurs de la loi, aux mépris de la société, aux dédains de la science et de la littérature, aux avanies de la populace, je le répète, comment le catholicisme peut-il parvenir à se faire connaître, comprendre, apprécier; comment pourrait-il briser cette barrière qui s'interpose entre nous et chacun des protestants auxquels nous voudrions adresser des paroles de paix; ceux-ci ne croient-ils pas connaître notre religion mieux que nous-mêmes?

Le clergé anglican a pour mission bien moins d'enseigner ses doctrines particulières et de les conserver dans leur orthodoxie, que de maintenir la tradition anti-catholique, de la préserver de tout amoindrissement, afin que cette arme toute puissante soit prête à défendre l'Établissement en cas de danger. Car le temps opère bien des changements, il aplanit des montagnes et comble des abîmes; laissée à elle-même, la tradition protestante s'affaiblirait; les lois, les usages, la société, la littérature subiraient des altérations qui en introduiraient à leur tour dans les esprits. Le clergé anglican est un sévère gardien dont la vigilance renouvelle sans cesse les accusations, les fausses appréciations, les scandales, les sarcasmes et les mensonges auxquels l'Église est en butte. Unitairiens, sabelliens, utilitairiens, méthodistes, calvinistes, swedenborgiens, irwingistes, libres penseurs, tous peuvent être tolérés au sein même de l'Établissement, pourvu que toutes ces sectes demeurent d'accord sur ce seul point : « que » S. M. la reine est la mère, la protectrice de toutes les églises, » et que l'évêque de Rome ne peut exercer aucune juridiction » dans ce royaume. » Il est un mot de ralliement universel qui ne manque jamais son effet : *guerre à la papauté!* un appel qui réveille tous les zèles et tous les courages : l'*Église nationale est en péril!* Si le danger vient de l'hérésie, du schisme ou de l'incrédulité, il passe inaperçu; mais qu'il s'élève le plus léger souffle de catholicisme, on s'émeut, on se trouble, on signale l'imminence d'une tempête que toutes les églises sont intéressées à conjurer; et comme parmi les populations reculées et ignorantes, on sonne les cloches à l'approche de l'orage, de tous les

évêchés, de tous les chapitres, de tous les presbytères s'élance un concours de clameurs alarmantes et accusatrices : c'est l'*agression papiste, insolente et insidieuse, atroce et ingrate, pestilentielle et horrible, audacieuse et basse, impie, absurde et révoltante, méprisable et hardie....* Que sais-je encore, mes frères, et que vous dirai-je, que vous n'ayez pu entendre et lire comme moi dans ces derniers temps? Aux époques les plus paisibles, quand il semblait que le clergé anglican, tranquille dans son triomphe, n'aurait pas eu besoin d'insulter les vaincus, n'est-ce pas l'Église catholique et ses enfants qui ont défrayé ses prédications les plus admirées. La sortie d'Égypte, le Veau d'or, la chute du Dragon, les cruautés et les pompes de Jézabel, le culte de Baal, l'image de Nabuchodonosor, la captivité de Babylone, les Pharisiens, les Zélotes, la menthe, l'anis et le cumin, les sépulcres blanchis étaient d'inépuisables textes à allusions sur les erreurs monstrueuses ou les superstitieux enfantillages de l'Église romaine. Wolsey était le type de l'orgueil; le duc d'Albe celui de la barbarie; Becket de la rebellion; Hildebrand de l'ambition. Si on parlait de débauches, César Borgia servait d'exemple, comme Louis XI pour la superstition et les Croisades pour le fanatisme. Saints et criminels, tous étaient assimilés par une même animadversion.

Est-il étonnant que cette réprobation traditionnelle des catholiques soit si profondément enracinée dans l'esprit anglais, qu'on ne veuille pas seulement entendre nos dénégations et nos rectifications. Quand nous essayons de détromper un de nos compatriotes, il se rit de notre crédulité ou s'indigne de notre effronterie; alors que nous refusons notre créance à ses allégations, il s'écrie qu'on ne pouvait attendre autre chose d'un catholique. Démontrer que les crimes ne sont pas tarifés et absous d'avance, que les prêtres vivent dans la chasteté, que les religieuses ne s'assassinent pas et que nous n'avons pas des idoles, serait peine perdue; il en appellerait au premier passant pour s'appuyer sur un témoignage qui se trouverait conforme au sien, à tous les livres qu'il a lus, et répondrait à vos représentations par de nouvelles énormités, comme la déification de la Sainte Vierge et du Pape par les catholiques, l'obéissance implicite et sans exception

aux ordres de l'évêque de Rome, l'analogie des fêtes papistes avec celles de la Rome païenne, il vous raconterait que la papesse Jeanne fut le pape Jean VIII, qu'elle était Anglaise, s'appelait Gilberte et donnait des leçons à Rome ; il vous dirait que quinze cents femmes de mauvaise vie suivaient à Constance les Pères d'un de ces Conciles que nous prétendons infaillibles ; il vous dirait qu'il y a au moins vingt mille jésuites en Angleterre, et, ce qui est bien pire, qu'il y en a un grand nombre dans les universités protestantes... Mais je m'arrête, mes frères, je lasserais votre patience avant d'épuiser le catalogue des allégations mensongères que tout bon Anglais se fait un devoir d'admettre à notre égard, sans examen, de confiance, par soumission à la tradition de main royale, établie depuis Elisabeth. Telle que nos compatriotes l'ont reçue, ils la transmettent à leurs enfants, que nous voyons lever leurs petites mains, leurs faibles voix contre ceux qu'on leur désigne comme pervers et dangereux. Dieu seul, mes frères, pourra briser cet édifice de mensonges et en disperser les matériaux, sous lesquels la vérité est comme emprisonnée. Prions pour que le jour de cette délivrance se fasse bientôt !

(Traduit par Mme de Romont.)

UN DERNIER MOT

SUR LA

RELIGION DE LEIBNITZ.

Tel est le sujet d'un écrit de M. le prince Albert de Broglie, inséré dans un des derniers numéros du *Correspondant*. Il a paru opportun de placer ici un fragment de ce travail qui se recommande à l'attention du lecteur, par l'importance du sujet autant que par la notoriété de son auteur. M. Albert de Broglie, en effet, tient une place considérable dans un monde où les idées catholiques ont trop souvent rencontré des courants adverses, pour qu'il n'y ait pas lieu de faire grand état de la franchise de ses convictions comme des qualités distinguées de son écrit. Plus que tout autre, d'ailleurs, M. de Broglie avait le droit de donner une conclusion touchant une question plus d'une fois agitée dans de savantes controverses. C'est à lui que la science est redevable d'une traduction du *Systema theologicum*, œuvre inédite de Leibnitz, retrouvée il y a cinquante ans dans la bibliothèque de Hanovre, où elle demeurait enfouie depuis la mort de l'illustre philosophe (14 novembre 1716). Le manuscrit fut soigneusement caché jusqu'à la fin du siècle. En 1810, l'abbé Emery, supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice, publiant une seconde édition des *Pensées de Leibnitz sur la religion*, désira connaître ce traité. La France alors commandait en Europe; M. Emery fit part de ses désirs au cardinal Fesch, qui obtint de

Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, que le mystérieux volume serait envoyé à Paris. Une copie en fut faite, mais hâtive et défectueuse. Elle servit toutefois à la première traduction du *Systema* publiée en 1819 par MM. de Saint-Sulpice. Cependant l'autographe s'en allait à Rome avec les papiers du cardinal Fesch. Vingt ans après (1839), le prélat mourait, et sa bibliothèque était transportée à Saint-Louis-des-Français; c'est là que M. l'abbé Lacroix, clerc national pour la France à Rome, retrouva le manuscrit original du *Systema*. Il le collationna avec l'édition des Sulpiciens, et sentit à l'instant la nécessité de restituer le texte véritable. Cette seconde édition parut en 1844, et c'est ce texte rétabli par M. Lacroix que M. Albert de Broglie a réimprimé avec sa propre traduction en 1845.

A partir de ce moment, le *Systema* devient l'objet de recherches nombreuses et de jugements contradictoires. Les critiques protestants veulent à toute force le réduire à n'être qu'une œuvre sans portée, indigne de son auteur, sans connexion avec ses immortels ouvrages, sans lien doctrinal avec les opinions métaphysiques de toute sa vie. Pour eux, le célèbre manuscrit de Hanovre, si soigneusement dérobé aux investigations catholiques durant près d'un siècle, et mis en lumière par droit de conquête française, ne serait qu'un vestige des tentatives de conciliation entre les deux religions qui occupèrent les cours d'Allemagne durant le dix-septième siècle. Dans cette hypothèse, à laquelle se réduisent, en dernière analyse, les opinions émises par MM. Guhrauer, de Rommel et Grotefend, le *Systema theologicum*, ce livre dans lequel quelques catholiques se sont trop empressés de voir un testament religieux, la dernière expression de la foi de Leibnitz, enfin une preuve formelle de conversion, ne serait qu'un expédient diplomatique, qu'un piége misérable tendu par l'auteur de la *Théodicée* aux évêques catholiques engagés dans l'affaire de la réunion.

Les critiques catholiques, plus respectueux pour la mémoire de Leibnitz, ont attribué une tout autre valeur à l'œuvre posthume objet de tant de controverses. Les premiers, s'autorisant du fait de la non publication du traité, l'élevaient à la signification d'une véritable profession de foi. Leibnitz, combattu du-

rant toute sa vie, aurait adhéré, dans ses derniers jours, au symbole catholique. Le soin caractéristique avec lequel le *Systema* avait été caché serait venu en aide à toutes les conjectures favorables à une conversion *in extremis*. Telle était l'opinion du vénérable sulpicien Emery, de M. de Lamennais, de M. Lacroix, de M. Albert de Broglie en 1845, au moment où il traduisait le *Systema*. M. Foisset, qui s'est aussi occupé de Leibnitz, et qui en a publié des *Lettres inédites* (1), partage le même sentiment.

Depuis la restitution du *Systema* par MM. Lacroix et Albert de Broglie, ont paru les travaux allemands sur Leibnitz, dont les plus importants sont ceux de MM. Guhraner et de Rommel, dont déjà nous avons indiqué les tendances hostiles au *Systema*. M. Gurhaner a publié une savante biographie de Leibnitz et deux volumes inédits d'écrits allemands du philosophe. M. de Rommel, historiographe de la maison de Hesse, a mis au jour la volumineuse correspondance de Leibnitz avec un prince de cette famille, le landgrave de Hesse-Rheinfels. Ce landgrave de Hesse, fils de Maurice le savant, était du nombre de ces dix-sept princes protestants allemands qui se convertirent à la religion catholique vers le milieu du dix-septième siècle; il fut longtemps le correspondant de Leibnitz, et c'est dans l'intimité de ces lettres que le philosophe s'ouvre avec le plus de franchise touchant ses opinions religieuses et l'attitude de conscience qu'il a cru devoir affecter durant toute sa vie.

M. le comte Faucher de Careil s'est chargé de faire connaître à la France ces travaux dans de savantes analyses critiques (2). Il est curieux de voir comment, opposant l'un à l'autre ces deux adversaires du *Systema*, redressant une erreur grave de M. Guhraner, il parvient à rétablir le véritable caractère de la conscience religieuse du grand homme. Au moyen de la correspon-

(1) Les *Lettres de Leibnitz à Nicaise*, publiées pour la première fois dans les deux Bourgognes. Ce sont ces lettres que M. Cousin a réimprimées *in extenso* dans ses *Fragments philosophiques*, sans indiquer où il les avait prises.

(2) Voir le *Correspondant*, aux vol. 30, 32 et 33.

dance avec le landgrave de Hesse-Rheinfels, M. de Careil fixe à 1683 ou 1684 la date du *Systema theologicum*. Or, c'est là une modification importante qui doit nécessairement influer beaucoup sur l'opinion que l'on doit se former de ce livre. M. Albert de Broglie, qui se range à cette opinion, comme on va le voir, ne paraît pas rendre une justice suffisante aux dissertations de M. de Careil. Car c'est bien M. de Careil qui présente sous son véritable jour cette connexion si déterminante entre le *Systema* et cette correspondance avec le Landgrave, où Leibnitz manifeste avec le plus d'ouverture combien il incline vers la doctrine catholique, et quelle place considérable les solutions dogmatiques de l'Église tiennent dans sa raison philosophique.

Donc, s'il faut, en présence de cette correspondance, renoncer à voir dans le *Systema* une œuvre diplomatique destinée à faire tomber dans un piége les évêques négociateurs, il faut aussi, eu égard à l'époque où il fut écrit, se désister de la pensée d'y trouver les sentiments d'un Leibnitz entièrement catholique. Et à vrai dire, nous ne voyons pas que ce dernier point soit d'une si capitale importance. Sans vouloir méconnaître quelle consolation grande on éprouverait en voyant Leibnitz se décider à entrer définitivement dans le corps de l'Église, à la porte de laquelle il resta toute sa vie et qu'il ne cessa d'honorer d'un respect sincère, nous osons faire remarquer que son adhésion rationnelle aux points fondamentaux de la doctrine catholique conserve une grande valeur. L'hommage si complet qu'il rend aux affirmations dogmatiques de notre doctrine dans leurs rapports nécessaires avec les solutions métaphysiques que sa haute raison lui avait suggérées, doit peser dans l'appréciation de tout homme sérieux, et d'autant plus fort, à notre sens, qu'il n'a jamais atteint ce dernier terme de la conviction religieuse, ce degré suprême de l'intelligible, que donne la foi. Quoi! Leibnitz accorde l'adhésion rationnelle à tous les dogmes catholiques; il décerne même les plus grandes louanges au gouvernement de l'Église, à ses formes hiérarchiques, et l'on voudrait que cet assentiment d'une raison si haute, si éclairée, si transcendante, ne fût pas pour les catholiques un légitime motif de joie et de confiance? Ce grand exemple ne nous

autoriserait pas, alors que nous disons qu'en dehors des idées catholiques il n'y a pas d'atmosphère salutaire pour la raison? Leibnitz, comme tous les grands esprits du dix-septième siècle, a cherché à produire par ses travaux cette paix lumineuse et féconde qui doit unir les sciences et les esprits en Dieu. Il n'y a pas jusqu'à ses admirables inventions géométriques qui ne soient inspirées par ce dessein sublime. Or, pour atteindre les clartés si éminentes de ses œuvres, il ne trouve pas de procédé meilleur que d'unir sa voix à ce chœur des intelligences catholiques dont saint Augustin et saint Thomas d'Aquin sont les guides, comme ils le seront éternellement de tous ceux qui chercheront la science de l'âme humaine et celle des perfections de Dieu, c'est-à-dire le point central de toute philosophie. D'ailleurs, il faut bien le faire remarquer, ce n'est pas seulement dans ce volume posthume du *Systema* qu'il faut reconnaître les inclinations catholiques de Leibnitz; ce n'est pas non plus dans ces lettres si fortes qu'il écrit au landgrave de Hesse, c'est dans une foule d'opuscules épars, c'est dans tous ses ouvrages. Le *Systema* n'offre guère autre chose que le mérite de présenter, coordonnées en un ensemble, des convictions qui se retrouvent partout dans ses écrits.

Ces hommages rendus au symbole catholique par d'illustres intelligences qui ont grandi et brillé hors de l'Église, ne sont pas le fait du seul Leibnitz. Rien de plus connu que les tendances catholiques souvent exprimées dans leurs écrits en termes très-positifs : de Grotius en Hollande, de Haller en Suisse, de Johnson et de Burke en Angleterre. Il y aurait bien d'autres témoignages à invoquer ici; mais nous ne citerons que celui de Deluc, ce savant Genevois, bien plus admirable par la persistance avec laquelle il défendit le spiritualisme chrétien en des jours mauvais, que par des travaux de physique dont la science aime à se souvenir. C'est dans ses lettres au docteur Teller que l'on trouve les marques de son respect non équivoque pour le catholicisme. Deluc, dans un mouvement de généreuse indignation, écrivit sa brochure sur *Bacon tel qu'il est*, pour protester contre une indigne sophistication voltairienne des œuvres du philosophe anglais. A ce moment il échangea quelques lettres avec

M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, qui travaillait le même sujet. Dans l'une de ces lettres, Deluc écrivait que toutes les fois qu'il avait le bonheur de ramener un incrédule au christianisme, il lui conseillait de se faire catholique, parce que, disait-il : le catholicisme est plus propre qu'aucune autre communion à conserver la foi chrétienne. Et parmi nos contemporains protestants, combien n'y en a-t-il pas qui, pour trouver un air respirable, s'échappent dans notre milieu et se mettent à penser en catholiques !

M. de Broglie, dans le système qu'il adopte pour expliquer la situation de conscience de Leibnitz, et sa persistance dans son refus d'entrer dans la religion catholique depuis 1684, époque où vraisemblablement il écrivit le *Systema*, fait jouer un rôle prépondérant à la révocation de l'Édit de Nantes et à la conduite du gouvernement de Louis XIV à l'égard des protestants français qui en fut la conséquence. Il n'entre point dans notre pensée de nous élever ici contre le jugement prononcé par M. de Broglie touchant un acte d'autocratie royale aussi dur dans ses procédés d'exécution qu'inutile dans ses résultats. Nous y adhérons de tout notre cœur. Mais qu'il soit permis de voir dans ce rapprochement une hypothèse inspirée trop visiblement par une pensée de polémique contre des écrivains qui n'en ont pas moins bien mérité de l'Église, encore que parfois on ait pu leur reprocher trop de vivacité (1).

On a regret de trouver le grand nom de Leibnitz mêlé à

(1) Toutefois les rédacteurs de l'*Univers* ne sauraient être comptables de la publication de l'*Histoire du Refuge*, par M. Weiss, qui a été la cause majeure de la polémique, et M. Aubineau était parfaitement dans son droit en soumettant à une critique sévère un livre où l'auteur a par trop abusé du droit d'être inexact tout en paraissant mettre en œuvre des documents précis. Encore une fois, il ne s'agit point ici de donner une approbation à la révocation de l'Édit de Nantes; mais convenons que si quelqu'un abuse de ce sujet, ce sont les écrivains protestants. Ils semblent ne vivre que de ce thème, c'est-à-dire, après tout, d'une question extérieure qui ne résout rien quant à la valeur intrinsèque de la doctrine, pas plus que les désordres de quelques membres du clergé avant le seizième siècle ne légitiment les atteintes portées à la liberté humaine par Luther et la prédestination calviniste. A entendre

une controverse toute moderne, et invoqué pour servir de rempart à qui n'en avait nul besoin pour faire prévaloir son sentiment.

Leibnitz, en effet, vivait dans un temps où les questions de liberté des cultes et de liberté des consciences n'étaient nullement posées ainsi qu'on les entend aujourd'hui. Les doctrines des réformateurs avaient si fort installé le despotisme en Europe, en anéantissant les droits des consciences des sujets vis-à-vis du pouvoir, en faisant des manifestations de ces consciences une chose à la dévotion des caprices et des volontés des souverains, que ces errements avaient constitué un droit public auquel personne alors ne songeait à résister. Que Leibnitz ait eu des motifs plus ou moins spécieux pour demeurer extérieurement protestant; que plusieurs de ces motifs ne fussent que des prétextes subtils; que l'esprit personnel, toujours si dominant en pareille matière, alors que la soumission de la foi n'intervient pas, ait joué un grand rôle, c'est évident; mais qu'on lui veuille prêter les échappatoires de quelques individualités de nos jours, qu'on le fasse raisonner comme un rédacteur du *Lien* ou de l'*Espérance*, c'est là ce que nous ne pouvons admettre. Gardons-nous de méconnaître que pour beaucoup d'hommes de notre temps, prendre feu pour la liberté des consciences, c'est manière de prendre position contre l'Église catholique, en qui l'on personnifie l'intolérance, parce qu'elle est fidèle à ses dogmes et ne livre point l'Évangile de Jésus-Christ aux quatre vents du libre examen; c'est affaire de gens qui trop souvent ne croient à rien, ne veulent croire à rien ou ne savent pas ce qu'ils veulent croire. Dieu merci, le phénomène de la conversion des âmes d'élite à la doctrine catholique n'est point rare aujourd'hui; après les exemples mémorables et toujours contagieux de l'Angleterre, voici venir l'Allemagne qui s'ébranle. Dans le mois dernier seul ont paru les motifs de l'abjuration de deux hommes importants dans la science

ces Messieurs, il semblerait que les catholiques n'aient jamais connu les chemins de l'exil, pas plus que celui de l'échafaud. Quand saurons-nous considérer les questions en soi et pour soi, plutôt que de nous répandre en logomachies irritantes sur les méfaits de nos devanciers?

(le pasteur Lutkenmuller, de Berlin, et le professeur Gfrœrer, du grand-duché de Bade, ancien ami et collaborateur de Strauss); nous ne voyons pas que, pour aucun, ces questions de liberté de conscience jouent un rôle quelconque dans les attermoiements où ils ont pu s'attarder. Quand un homme sérieux se croit, par conscience, engagé à embrasser une doctrine religieuse, il ne s'inquiète guère de savoir s'il aura plus ou moins d'aises. Il sait trop bien qu'en ce monde la vérité ne s'acquiert et ne se garde qu'au prix des sacrifices et des combats.

Leibnitz a pu trouver Louis XIV excessif dans ses procédés contre les protestants. Il a pu blâmer sa politique ; mais nous ne lui faisons pas l'injure de croire qu'il ait fait remonter jusqu'à la doctrine elle-même les torts d'un prince enivré de son pouvoir et habitué à voir tomber devant lui toute résistance. Cet esprit dominateur du grand roi ne s'exerça-t-il pas aussi au grand détriment de ses sujets catholiques qu'il conduisait directement au schisme, sans la prépondérance et l'habileté de Bossuet? Le préjugé et l'habitude de sentiments que l'on ne veut soumettre à aucune révision, peuvent seuls rendre compte de la persistance de certains critiques à voir dans les outrances d'une politique royale l'expression d'une politique catholique. L'hôte de la cour de Hanovre vivait d'ailleurs à une époque trop rapprochée des débuts de la Réforme, pour que cette violente entreprise d'un monarque sur les droits des consciences, ait dû lui paraître fort inouie.

Si nous avons émis ces réflexions, c'est uniquement parce qu'il nous paraît plus convenable de mettre la personne d'un homme tel que Leibnitz hors de cause dans ces débats d'un ordre infiniment secondaire, alors qu'il s'agit des décisions d'un pareil génie en présence de la vérité. Qu'on veuille bien ne point voir dans ces réserves aucune insinuation contre ce que l'on nomme de nos jours la liberté des consciences religieuses. Nous avons voulu manifester que rien n'est nuisible comme de vouloir juger d'une époque à travers les préjugés d'une autre ; pas autre chose. Si la Providence appelle l'Église catholique à entrer dans une ère nouvelle eu égard à ses rapports avec l'État, l'Église, soyons-en sûrs, ne faillira pas à ses nou-

velles destinées. Il y a trop de siècles qu'elle est l'Église de tous les temps et de tous les régimes, pour avoir souci de pareils changements; mais il serait peu digne de ses enfants de se précipiter au-devant des aventures d'un mode de vivre nouveau. Les catholiques ont pour eux l'histoire entière; les individualistes protestants ne connaissent d'autres annales que celles de leurs doutes et de leurs vues personnelles. Il est avéré que ces maximes modernes de liberté de conscience ont pris naissance dans les pays réformés, et cela par la force des choses, pas le moins du monde en vertu de chartes libérales octroyées par gratuite condescendance. C'est la multiplicité des sectes, ce sont les ravages de l'individualisme religieux et de l'incrédulité qui ont provoqué l'avènement de ces doctrines latitudinaires; il n'apparaît pas qu'alors on ait beaucoup pensé aux catholiques; si ce n'est pour les mépriser et proclamer que le moyen le plus efficace pour les faire disparaître était de les mettre aux prises avec le libéralisme. Nous ne voyons dans l'histoire moderne qu'un seul fait de liberté de conscience accordée bénévolement par un gouvernement à une minorité religieuse, c'est la restitution de l'état civil aux protestants par Louis XVI. Cela dans un pays catholique, plus de vingt ans avant que la Messe ait été célébrée publiquement à Genève en vertu de la domination française; plus de cinquante ans avant l'émancipation des catholiques en Angleterre. Il importe de rappeler ces faits à Genève, dans une ville où les catholiques, chassés ou forcés d'apostasier par contrainte (1) au moment de l'établissement du calvinisme, que nous sachions, à aucune époque, même passagèrement, ne jouirent du bénéfice d'aucun édit de Nantes quelconque. Aussi bien cette liberté, alors même qu'elle est écrite dans les lois, nous préserve-t-elle des violences? Les colères de l'agression papale en Angleterre, les récentes agitations de la Hollande, les indignités de la guerre du Sonderbund, sont là pour donner la mesure des véritables sentiments des masses protestantes en fait de liberté de conscience, comme les persécutions de la Suisse, les incarcérations du grand-

(1) Voir le journal du syndic Balard, récemment publié par la Société d'archéologie de Genève.

duché de Bade, les exils prononcés contre de vénérables évêques par les gouvernements soi-disant progressifs de l'ancien et du nouveau monde, sont là pour témoigner du degré de confiance que les catholiques doivent accorder au libéralisme des États déchristianisés. Tout bien pesé, notre enthousiasme modéré pour les prôneurs de liberté religieuse se conçoit; trop souvent nous sommes victimes, pour consentir à être toujours dupes.

Ces questions difficiles sont donc loin d'être réglées. Pourront-elles jamais l'être autrement que par l'équilibre toujours instable des intérêts politiques? C'est le secret de la Providence. Ce qui ne nous empêche pas de formuler les vœux les plus sincères pour qu'une solution équitable soit trouvée; car nous avons la ferme persuasion que l'Église n'a rien à y perdre; quelques déficits apparents d'influence politique seraient plus que compensés par l'accroissement de sa domination sur les intelligences. Or, dans les conseils de Dieu, c'est avant tout dans ce sanctuaire de l'âme humaine qu'elle règne et qu'elle établit sa doctrine.

Mais il est grand temps de laisser le champ libre à M. Albert de Broglie.

Edouard Dufresne.

« Nous voyons bien ce qu'on va nous dire. Si le *Systema theologicum* est l'œuvre sincère et la confession personnelle de Leibnitz, pourquoi s'en est-il tenu là? Pourquoi cette pièce capitale a-t-elle langui, inconnue, cachée à tous les regards, parmi les manuscrits informes de son auteur? Pourquoi ne pas la mettre au jour? Pourquoi surtout ne pas mettre sa conduite en accord avec ses croyances? Pourquoi écrire en catholique et vivre, et surtout mourir en protestant? Nous le reconnaissons, cette difficulté est réelle et elle est tout entière à notre charge. Nous sommes tenus d'expliquer par quel motif Leibnitz, catholique d'opinion, est resté protestant extérieur jusqu'au dernier jour. Nous acceptons le problème sans l'éluder.

Mais ce n'est pas l'éluder assurément, que de le poser dans ses véritables termes et de le réduire à sa juste valeur. Le problème qu'on nous donne à résoudre et que nous acceptons, c'est

de savoir pourquoi un homme, — un grand homme assurément, — mais un homme après tout, — avec beaucoup plus de génie, mais pas beaucoup plus de vertu que ses semblables, — n'a pas agi, dans une circonstance critique et solennelle, dans une détermination qui pouvait changer tout le cours de sa vie, en conformité avec les inspirations de sa conscience; — pourquoi il a parlé tout haut, autrement qu'il ne pensait tout bas; — pourquoi il a hésité à rompre avec des souvenirs et des préjugés d'enfance, avec des liens d'amitié et de patrie; à s'exposer à l'inimitié de ses coreligionnaires, à l'animosité des partis, aux critiques railleuses de l'opinion, à la défaveur de son souverain; pourquoi il a tardé à sacrifier une situation honorée, indépendante de toute règle, affranchie de toute autorité supérieure, pour embrasser le noviciat humble et pénible de la pénitence et de la soumission. Le problème que nous avons à résoudre est de savoir pourquoi un homme a tenu une conduite différente de ses convictions. En vérité, appeler cela un problème, c'est se faire de la nature humaine et même de la nature des grands hommes une plus haute idée qu'elle ne mérite.

Leibnitz pouvait penser que de tous les systèmes religieux, la foi catholique était le mieux établi sur ses preuves historiques, le plus conforme à la liaison logique des idées, le plus approprié aux besoins de l'humanité. Il pouvait penser, avec sa raison supérieure et perçante, qu'il fallait à l'homme une foi pour compléter son intelligence et une autorité pour règler sa foi. Mais, en pensant tout cela, il pouvait demeurer un philosophe fort épris de ses propres idées, trouvant commode de promener son esprit tout à l'aise dans toutes les régions de la pensée, sans rencontrer nulle part une barrière pour l'arrêter, encore moins une sentinelle pour lui défendre le passage. Il pouvait apprécier la nécessité générale de l'autorité, et goûter pour lui-même les douceurs d'une liberté sans limite.

Leibnitz pouvait penser que, pour l'Allemagne sa patrie, le retour à l'antique foi nationale était la véritable voie de grandeur et de salut. Il pouvait désirer ardemment (comme il l'exprime souvent dans ses livres de Droit public) le rétablissement de l'ancien ordre social de l'Europe, avec l'unité politique représentée

par l'Empereur et l'unité religieuse par le Pape. Mais, en pensant tout cela, il pouvait demeurer le secrétaire et le confident d'un petit souverain protestant d'Allemagne, qui avait pris sa part des biens ecclésiastiques, dont l'électorat avait grandi dans les troubles de la Réforme, et qui aspirait à conquérir, en vertu de la succession protestante, le trône d'Angleterre, rendu vacant par la révolution de 1688.

Leibnitz, enfin, pouvait être attiré par un mouvement sincère vers la religion catholique, et en même temps se complaire dans cette situation intermédiaire qui a ses charmes particuliers, et à laquelle les formes élastiques de la religion protestante se prêtent facilement; où l'on prend du catholicisme tout ce qui est commode, en en rejetant tout ce qui gêne; — où l'on est honoré, flatté, courtisé même par les deux partis, et où l'on s'attribue un rôle d'arbitre, dont l'orgueil fait assez son compte; — dans cet état d'esprit, en un mot, que le texte saint nous peint par ce mot du roi Agrippa : « Peu s'en faut que vous ne me persuadiez; » lequel n'est pas très-différent de cette autre parole : « Je vous écouterai une autre fois. » Avec des dispositions de cette sorte, on peut écrire le *Systema theologicum*, vivre encore assez longtemps, et être surpris par la mort, avant de s'être décidé à rentrer tout-à-fait dans l'Église.

Leibnitz, en un mot, et aucun protestant sincère ne nous le contestera, pouvait être converti d'esprit, et non de cœur. Mais cette distinction, si importante, capitale pour le sort de chaque âme, ne fait rien à la valeur intellectuelle ni à la portée d'un écrit. Si l'Église a eu le chagrin de ne pas compter Leibnitz lui-même parmi ses enfants, elle n'en a pas moins le droit de compter son jugement parmi les témoignages dont elle s'honore. A chacun sa part. A nous catholiques, l'autorité morale, théologique et philosophique de l'écrit de Leibnitz. A la conscience, à la mémoire de ce grand homme, la responsabilité de ses faiblesses et de ses inconséquences. Les lecteurs du *Systema theologicum* conservent le droit de s'édifier de ses rares beautés; les biographes et les historiens de Leibnitz auront à rendre compte des disparates malheureuses de sa conduite. Si nous avions ce rôle à remplir, nous n'hésiterions pas à dire que le *Systema theologi-*

cum renferme la véritable opinion qu'entretenait Leibnitz lorsqu'il pensait aux questions religieuses, mais qu'il eut le malheur de n'y pas penser toujours, et de n'y pas penser assez sérieusement.

Nous ne sommes pas encore au bout de la discussion. Il nous reste à confesser que, d'après les correspondances de Leibnitz dernièrement publiées, sa tendance à se rapprocher du catholicisme, bien loin de devenir plus forte dans les dernières années de sa vie, paraît, au contraire, s'être ralentie. Les dernières lettres de Leibnitz et du landgrave ne sont pas exemptes d'un ton d'aigreur, et on y remarque un échange d'insinuations désobligeantes. Le landgrave s'impatiente de voir Leibnitz tourner pendant des années dans un cercle étroit de tergiversations et de faux-fuyants, et lui adresse, à ce sujet, des railleries assez piquantes. Leibnitz réplique en rejetant sur les catholiques la faute de la rupture des négociations. Il reprend, en son propre nom, des arguments dont il paraissait, au début, avoir fait bon marché. Il cherche, pour ainsi parler, des querelles au Concile de Trente, et même d'assez mauvaises querelles, car il lui reproche d'avoir opposé des prohibitions trop absolues au divorce et à la polygamie. La fin de la vie de Leibnitz paraît, nous en convenons, avoir été beaucoup moins catholique que le commencement. C'est le seul point sur lequel les publications nouvelles aient jeté d'importantes lumières, et nous nous empressons de le reconnaître avec autant de regret que de franchise.

Il ne serait pas absolument impossible, nous le croyons, de déterminer les véritables motifs de ce refroidissement de Leibnitz pour les opinions de sa jennesse et de son âge mûr; mais ce serait par des considérations un peu générales, en jetant les yeux sur le caractère des événements et le mouvement des esprits pendant le siècle où vécut Leibnitz, que l'on arriverait, suivant nous, à les apprécier justement. On pourrait montrer qu'ici encore Leibnitz, malgré la supériorité de son génie, n'a fait que se comporter à peu près comme la masse de ses contemporains, et qu'il s'est tour à tour éloigné ou rapproché de la religion catholique, suivant que le courant général des idées autour de lui y portait ou en écartait la faveur publique; qu'il n'a fait que sui-

vre le flux ou le reflux de l'opinion, qui, même dans ce temps de liberté restreinte, et même sur de si hautes matières, exerçait déjà une croissante et presque irrésistible influence. Leibnitz, vivement attiré vers le catholicisme dans sa jeunesse, et presque converti au milieu de sa vie, s'en éloignant avec défiance sur ses derniers jours, représente assez bien le dix-septième siècle tout entier, ce siècle qui a commencé par une renaissance si brillante de sa foi, qui a vu éclore et mûrir tant de chefs-d'œuvre et tant de belles actions sous cette inspiration chaleureuse, et qui a pourtant fini par s'assombrir et se dessécher, et par préparer les voies au débordement de la licence et de l'incrédulité qui l'ont suivi. Leibnitz assista à ces trois phases de croissance et d'éclat, et de déclin du mouvement religieux au dix-septième siècle, et son esprit observateur en ressentit, à chaque fois, une profonde impression.

Rien n'est éclatant, en effet, rien ne dut paraître inattendu, dans l'histoire du monde moral, comme la renaissance de la foi catholique au dix-septième siècle. Il y aurait tout un tableau à en tracer, et ce serait une manifestation nouvelle de ce qu'on pourrait appeler le don de la résurrection dans l'Église, de cette faculté merveilleuse qu'elle possède de paraître descendre au tombeau pour en sortir, et subir la mort pour en triompher. Ce mouvement est surtout admirable à suivre, lorsqu'on songe de quel point il était parti. Pendant tout le cours du seizième siècle, l'Église avait eu moins à souffrir de ses églises dévastées, de ses trésors dispersés, des membres entiers séparés violemment de son corps, que d'une sorte de discrédit moral où elle était tombée devant les sages du monde.

L'Église catholique, dans l'âge des Ramus, des Estienne, des Bernard de Palissy et des Paré, semblait une doctrine vieillie, partage d'esprits faibles, repoussée et dépassée par l'essor rapide des progrès de l'esprit nouveau. La mode des beaux esprits s'était prononcée contre elle. Une guerre d'opinion, de dédain et de ridicule, lui était déclarée, plus dangereuse que les insurrections des paysans et les usurpations des princes. Pendant qu'on la combattait sur les champs de bataille, on en médisait dans les écoles, on en riait dans les boudoirs. Les dames de distinction

aimant à raisonner de religion, par manière de passe-temps, entre deux divertissements de cour, et à recevoir les hommages des gens de lettres, ou passaient dans les rangs des sectes réformées, ou faisaient bon marché de la foi de leurs pères, si un reste de convenance ou une nécessité de position les y retenait. Marguerite de Navarre avait fait de sa petite cour béarnaise un asile d'érudits protestants. Sous l'influence de cet esprit du jour qui entraîne d'ordinaire toute imagination artiste, l'éloquence et la poésie avaient paru quitter l'Église, qui avait été si longtemps leur maison paternelle, pour émigrer sous des tentes nouvelles. La véhémence oratoire de Luther, la concision nerveuse du style de Calvin, n'avaient trouvé ni en France, ni en Allemagne, d'adversaires dignes de leur tenir tête. Les défenseurs de l'Église catholique, plus zélés qu'illustres, plus savants qu'éloquents, n'exerçaient que peu d'ascendant sur la foule. Pour un observateur superficiel, l'Église catholique, pendant le seizième siècle, aurait pu ressembler souvent à un vaisseau désemparé, dont aucun vent ne venait plus agiter les voiles.

C'est de cet état d'abaissement, et en quelque sorte d'abandon, où Dieu semblait avoir laissé tomber son Église, que tout d'un coup, dès les premières années du dix-septième siècle, on voit une vie nouvelle la parcourir et s'y réveiller. De grands saints, qui sont en même temps de grands hommes et parfois de grands écrivains, y reparaissent. De toutes parts le génie et l'ardeur y rentrent. Le soleil des premiers jours va luire de nouveau. L'éloquence dorée d'un Chrysostôme va se poser sur les lèvres de saint François de Sales; Milan reverra dans l'héritier de Borromée les vertus et la science de saint Ambroise. A la voix des Bérulle, des Olier, des saint Vincent de Paul, les rangs désertés des milices de la charité se remplissent de nouveau; les solitudes se repeuplent; la Trappe est baignée par les pleurs de nouveaux Pacômes et de nouveaux Macaires. Il ne manque à Port-Royal que plus d'humilité et de soumission, pour faire admirer au monde chrétien l'érudition ressuscitée de Jérôme, à côté de la sainteté des Paule et des pleurs pénitents des Aglaé. Partout les études chrétiennes se raniment, et, sur le fond inébranlable de la vieille foi, elles se renouvellent et se rajeunissent. Tandis que la langue

sacrée conserve aux vérités dogmatiques leur caractère immuable et universel, dans chaque pays l'usage des langues vulgaires, heureusement employées pour la controverse, et acquérant, sous la main d'écrivains catholiques, une fermeté et une vigueur inouïes, popularise et répand les trésors enfouis de la science religieuse, et arme, comme à la légère, les défenseurs jusque-là un peu pesamment équipés de la foi. Une philosophie nouvelle, dont le principe assurément est discutable, dont les abus peuvent être dangereux, mais dont les intentions étaient droites et dont l'effet fut immense, donne à toute la vérité pour base le consentement de la raison humaine. Avec son aide on peut élever un nouvel édifice de démonstration religieuse, dont chaque pierre est posée par la raison seule, qui est elle-même conduite de son plein gré et de son propre aveu à reconnaître son insuffisance et à demander à la Révélation son complément. Par une diversion hardie, le protestantisme se trouva suivi sur son propre terrain, sur celui de la discussion et de l'examen. A ces troupes ralliées et chaque jour croissantes, il ne manque qu'un capitaine pour les commander, sa voix ne se fait pas longtemps attendre. Il a la prudence et la fougue ; son œil est étincelant et sa main pesante. Bossuet entraîne l'érudition d'un docteur et la dialectique d'un philosophe dans les élans d'une éloquence antique. Tous ses écrits de controverse ressemblent auxc harges d'une indomptable cavalerie ; le poids de la masse est doublé par l'impétuosité de la course. Les Variations, les Avertissements aux protestants, les Réponses aux ministres Claude et Jurieu regagnent chaque jour quelques pieds du terrain perdu par la foi. L'armée catholique, débandée par un instant de faiblesse, mais reformée en bataillons serrés, débouche de toutes parts par les postes mal gardés et accable son vainqueur confiant et sans défense.

Leibnitz, dont le regard curieux suivait du fond de l'Allemagne tous ces mouvements, qui, des hauteurs où il savait se placer, dominait tous les incidents de ces combats de le pensée, ne restait point indifférent à un tel spectacle. Ses écrits, ses correspondances témoignent, à chaque instant, de la sympathie qu'il ressentait pour l'athlète illustre du catholicisme. On peut croire, sans peine, qu'il lui était pénible de se sentir représenté et sou-

tenu dans ce débat par des gens de la valeur de Claude ou de Jurieu. D'ailleurs, autour de lui, l'entraînement était général. M. de Rommel reconnaît l'immense développement du prosélytisme catholique en Allemagne, dans cette première phase du dix-septième siècle. Il ne compte pas moins de quinze princes allemands convertis presque à la fois. Il est vrai qu'il a pour chacun quelque raison tirée des intrigues des Jésuites ou de quelques faiblesses domestiques. Leibnitz, dont aucun intriguant ne se serait joué aisément, avait le mérite de reconnaître la valeur de ses adversaires, et subissait, de jour en jour, d'une manière plus visible, l'ascendant de la vérité. C'est à ce moment de sa vie, selon toute apparence, qu'il faut rapporter la composition du *Systema*.

Quand et comment se ralentit chez lui et autour de lui ce mouvement qui se propageait avec une si étonnante rapidité? Quel fut le temps d'arrêt de cette heureuse réaction? Les faits de l'histoire et les correspondances de Leibnitz à la main, nous nous le dirons sans détour. La réaction religieuse du dix-septième siècle s'arrête le jour où, aux conditions de liberté restreinte, mais réelle, qu'avaient établie, en France, la pacification de l'édit de Nantes et en Allemagne la paix de Westphalie, succéda chez les catholiques une tendance malheureuse à recourir de nouveau à l'appui du pouvoir temporel, à appeler en aide à leurs arguments les moyens matériels de contrainte, et surtout à identifier leur cause avec celle du pouvoir absolu d'un homme et d'un roi.

La première moitié du dix-septième siècle, en effet, a été dans une certaine mesure un temps de liberté de discussion. La tolérance accordée par Henri IV aux protestants en France avait réduit le combat des deux cultes aux armes spirituelles. Ils s'étaient mesurés l'un et l'autre, non plus par la force des bataillons sur les champs de bataille, mais d'après leur valeur intrinsèque, par leurs preuves et par leurs œuvres. Cette épreuve avait été merveilleusement favorable à la religion catholique. On dit d'ordinaire que c'est dans les temps de lutte que la grandeur de la foi catholique apparaît. Nous ne voulons rien ôter assurément aux mérites et aux vertus des martyrs : mais nous oserons dire

que la résistance courageuse aux tourments matériels est une vertu commune à la vérité et à l'erreur, au fanatisme et à la foi, et que presque toutes les sectes religieuses ou politiques en ont donné de grands exemples. Les hérétiques de tous les âges avaient eu leurs martyrs et leurs supplices, comme les chrétiens de la primitive Église. Mais ce qui est propre à l'Église catholique et ce qu'on ne saurait imiter, c'est cette puissante organisation qui maintient la ferveur et prévient le relâchement, même au sein de la paix, qui contient la division et l'indiscipline; qui sait, en un mot, non-seulement détruire, mais produire; non-seulement nier, mais agir; non-seulement résister, mais gouverner. Cette supériorité de l'Église catholique n'éclate jamais mieux que dans les temps de liberté religieuse. Pendant que toutes les autres sectes, abandonnées à elles-mêmes, du moment où elles ne sont plus liées entre elles par la communauté des périls, ni soutenues par l'ardeur de la lutte, se divisent, se disputent, languissent, tombent dans la tiédeur ou dans une exaltation mystique, l'Église catholique seule conserve, dans les temps de liberté, son unité, sa hiérarchie, son autorité modérée, son *obéissance raisonnable*, sa ferveur prudente et *son zèle suivant la sagesse*. C'est ce spectacle qui avait puissamment contribué à la réaction du dix-septième siècle. Les divisions du protestantisme vainqueur en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, comparées avec l'unité paisible de l'Église, dans les mêmes conditions, étaient l'un des plus puissants arguments de Bossuet, et un de ceux assurément qui agissent le plus sur un esprit ami de l'ordre et de la règle, comme celui de Leibnitz. On le voit à l'insistance avec laquelle le landgrave le presse de sortir de la *confusion babylonique* de la Réforme.

Le retour au système de l'intolérance, dont la révocation de l'Édit de Nantes fut le signal, ôta à cet argument une partie de sa force. Devant l'intérêt inspiré par les calvinistes bannis de France, tous les protestants firent de nouveau cause commune, et le protestantisme, alarmé pour son existence, sembla retrouver son unité. Ces mêmes ministres qui, luttant contre Bossuet à armes égales, entre Charenton et Paris, n'arrivaient pas à la moitié de sa taille, placés tout d'un coup sur le piédestal de la

persécution, suivis d'un cortége de fugitifs qui joignaient des vertus au malheur, se trouvèrent tout d'un coup, dans l'estime de l'Europe indifférente, presque au niveau de Louis XIV. L'effet de la révocation de l'Édit de Nantes, pour ramener l'intérêt des hommes généreux en Europe sur le protestantisme pâlissant, fut aussi grand qu'immédiat. Sur Leibnitz surtout, il fut presque décisif. A partir de 1685, il n'est presque pas une de ses lettres qui n'en porte la trace. Ce ne sont pas seulement les sentiments naturels à une âme élevée qui se rattache involontairement à des coreligionnaires malheureux et qui craindrait d'être soupçonnée d'une apostasie intéressée, c'est une inquiétude personnelle et qu'il ne dissimule pas. Le retour de l'intolérance religieuse, dans le premier pays et dans la nation prépondérante d'Europe, réveille chez lui les instincts jaloux d'indépendance du philosophe. Le spectacle des protestants dispersés, des jansénistes justement condamnés par la cour de Rome, mais mesquinement poursuivis par la police, plus tard de Fénelon même languissant en exil, malgré l'héroïsme de son obéissance, le ramènent visiblement du côté de la Réforme, où il trouve, non pas plus de liberté véritable (il en convient lui-même en plus d'un endroit), mais, à la faveur de la multiplicité des sectes, plus de facilité d'échapper à la main d'un maître.

Encore si ce maître eût été ce chef spirituel de la foi, dont Leibnitz avait toujours parlé avec tant de déférence et de respect! Mais, il faut en convenir, le maître des consciences, on aurait dit, après la révocation de l'Édit de Nantes, que ce n'était pas un pontife, mais un roi, qu'il ne s'appelait pas Innocent XI, mais Louis XIV. Louis XIV, dans le siècle auquel il a donné son nom, fixait les regards de toute l'Europe, et il avait fait de l'établissement de l'intolérance en quelque sorte son affaire personnelle. Il affichait assez naïvement la prétention de régenter le catholicisme en le défendant. Il avait fait et entretenait à dessein une sorte de confusion entre sa gloire et celle de Dieu; il prenait les armes pour les assurer et les venger toutes deux. Les protestants et les jansénistes lui semblaient plutôt encore des rebelles que des hérétiques, moins coupables de désobéir à la loi de Dieu que de ne pas professer la foi du roi. L'ardeur d'amour-propre

personnel qu'il portait dans toute controverse religieuse et qu'il accompagnait de sa hauteur et de son faste accoutumés, avait fait de lui, envers l'Europe, le représentant officiel du catholicisme, et malheureusement le clergé de France, par un éblouissement d'enthousiasme et une reconnaissance imprudente, avait autorisé cette assimilation. Peu de choses, suivant nous, ont fait plus de mal à la foi dans le monde que les hymnes d'adulation et les maximes (il faut dire le mot) de pure servitude que fit entendre le clergé français au pied du trône de Louis XIV. Peu de choses furent plus déplorables que cette éloquence sainte prescrivant du haut de la chaire, la Bible à la main, l'obéissance passive de tout un peuple. Nous savons, nous apprécions les excuses. Une race perdue dans la nuit des temps, formant comme une chaîne dont presque tous les anneaux étaient de grands souverains, et au milieu desquels brillait, comme un diamant d'une eau pure, l'héroïsme de saint Louis; — un prince presque né sur le trône et dont l'enfance avait paru miraculeusement protégée par la main divine; — l'éclat inattendu des armes et des lettres; — le concours dévoué, l'admiration passionnée de tout ce que la France comptait d'hommes de bien, de cœur et de talent, tout cet ensemble expliquait la sincérité de l'enthousiasme : et sans tous ces motifs réunis, Bossuet, tout Bossuet qu'il est, ne comparaîtrait pas sans tache devant la postérité. Mais il n'en est pas moins vrai que la glorification excessive de Louis XIV par le clergé français porta à la réaction religieuse du dix-septième siècle un coup fatal et définitif. Il vint un jour, en effet, où le nom de Louis XIV devint à charge à presque tous les cœurs honnêtes en Europe ; où ce nom représenta une pénitence dépourvue d'humilité et suspecte d'hypocrisie, le faste excessif d'une cour entretenue aux dépens d'un peuple entier, l'enivrement d'une volonté orgueilleuse se plaisant dans l'incapacité et la bassesse de ses ministres ; et ce jour-là, ce fut une révolution protestante, au-delà de la Manche, qui donna le signal de la résistance des nations aux prétentions d'une monarchie universelle, et de la protestation des vieilles libertés de l'Europe chrétienne contre des théories byzantines de despotisme illuminé.

Ce serait méconnaître le caractère de l'esprit de Leibnitz que

de contester l'influence que ces mouvements généraux de la politique européenne durent exercer sur ses convictions religieuses. L'inimitié de Louis XIV, qui respire dans toute sa correspondance, commune à tout bon Allemand à la fin du dix-septième siècle, défit en lui ce qu'avait été sur le point de faire l'admiration de Bossuet. La force matérielle des dragonnades effaça l'empreinte laissée par la force morale des arguments. C'est à ces oscillations, à ce flux, pour ainsi dire, et à ce reflux de son esprit, que nous avons voulu faire assister un instant nos lecteurs. Ils nous pardonneront nos longueurs, s'ils prennent comme nous un intérêt sincère à l'analyse morale d'un caractère éminent; si, comme nous aussi, ils pensent qu'en religion plus qu'en tout autre matière, les mêmes questions se reproduisant toujours et le cœur humain opposant aux mêmes appels de la grâce les mêmes résistances, l'étude du passé est une source précieuse de lumières. Il n'y a plus de Leibnitz dans notre siècle : Dieu ne les promet ni ne les donne à tous les âges. Mais nous avons encore autour de nous plus d'un esprit éclairé et d'un cœur généreux, que la grandeur touchante du catholicisme attire, que des préjugés retiennent et qui mêlent souvent des considérations élevées de philosohie et de politique humaine aux délibérations de leur conscience. Nous avons aussi à prendre notre humble part dans une réaction religieuse, aussi surprenante, bien que moins brillante que celle du dix-septième siècle, et qui pourrait, si les mêmes fautes étaient commises, être par malheur aussi passagère. Il ne saurait être inutile de reconnaître, pour les éviter, sur quels écueils on peut échouer. »

LA

LIBERTÉ RELIGIEUSE A GENÈVE.

Les *Annales Catholiques* se sont renfermées jusqu'à ce jour dans la sphère des questions doctrinales. Nous venons lui demander la permission d'entrer sur le terrain historique et pratique des intérêts religieux des catholiques du canton de Genève. Partout l'Église a besoin de défendre non-seulement sa foi, sa morale, son culte, mais aussi son autorité et son indépendance. Elle se trouve sans cesse en présence de l'incrédulité, de l'hérésie et des systèmes humains qui voudraient la transformer ou la dominer. La lutte a commencé lorsque « les prêtres juifs, » les magistrats du temple et les sadducéens firent mettre les » Apôtres en prison, parce qu'ils enseignaient le peuple au nom » de Jésus-Christ. » (Act. IV.) Qu'est-ce donc de nos jours que les persécutions contre l'évêque de Lausanne et de Genève, contre les archevêques de Turin, de Cagliari, de Bogota, de Luxembourg et de Fribourg en Brisgaw? Toujours au fond la même question, celle de l'indépendance de l'Église. L'Église tient autant à la distinction des deux pouvoirs qu'elle tient aux dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. Son indépendance de la puissance civile est un article de foi aussi nécessaire au salut que celui de la nécessité de la grâce. Le respect pour les droits de l'autorité temporelle, l'obéissance aux gouvernements établis, sont des devoirs sacrés que l'Église enseigne; mais, en même temps qu'elle prêche de rendre à César ce qui est à César, elle enseigne aussi qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Et

quand la Synagogue défendait à saint Pierre de prêcher Jésus-Christ, saint Pierre répondait : « Jugez s'il est juste devant Dieu » de vous obéir plutôt qu'à Dieu. » Ce qui s'est passé en 1847 à Fribourg en Suisse, ce qui se passe aujourd'hui à Fribourg, dans le grand-duché de Bade, c'est la même usurpation d'une part, c'est la même résistance de l'autre. L'Église, en défendant son indépendance, défend non-seulement un droit inhérent à son origine, un attribut essentiel à sa nature, mais aussi le droit absolu qu'a la vérité d'être libre, qu'a Dieu de parler aux hommes pour les instruire, les sauver, en être obéi et aimé. Toute société religieuse qui se soumet, quant à son enseignement, à ses croyances ou à son sacerdoce, à un pouvoir humain, abdique ou tous ou quelques-uns des signes d'autorité, de mission et de vérité divines qui devraient la constituer.

Nous ne nous étonnons nullement de la perpétuité de la lutte ; elle continue parallèlement à celle de l'erreur et de la vérité, de l'incrédulité et du doute, du vice et de la vertu ; mais nous estimons que partout il importe, à Genève comme à Fribourg, à Turin comme à Amsterdam, d'exposer nettement, franchement et historiquement les principes, les droits et les positions, de manière à éloigner le soupçon d'envahissement de l'Église, et à démasquer la tactique sournoise et hypocrite des véritables usurpateurs de la liberté religieuse.

La situation de Genève est claire quant à la liberté religieuse. Qu'on soutienne, avec Montesquieu, ou dans la Suède protestante, ou dans la Toscane catholique, qu'on peut et qu'on doit s'opposer à l'introduction d'une religion nouvelle dans un pays qui n'en a qu'une, nous n'examinons ni le principe, ni l'application, ni même le *commodo* et l'*incommodo* de ce système ; nous restons pratiquement à Genève, où la constitution du pays proclame le droit de la liberté religieuse, et où nous croyons pouvoir proclamer les axiomes politiques et pratiques suivants :

Dans un pays mixte, la liberté des cultes est une nécessité pour tous.

Pour que la liberté religieuse soit réelle, il ne faut pas qu'une société religieuse puisse gêner la liberté d'une autre société religieuse.

Il ne faut pas que la puissance temporelle puisse porter atteinte à l'indépendance de la puissance spirituelle.

Dans les objets purement religieux, l'indépendance de l'Église doit être absolue; dans les objets purement civils, l'indépendance de l'État doit être complète; dans les objets mixtes, les deux puissances doivent s'entendre à l'amiable, sans usurpation de l'une sur l'autre.

A Genève, les catholiques invoquent la liberté religieuse :

Premièrement, parce qu'ils croient que leur religion est la *vérité*, qu'elle est divine, établie directement par Jésus-Christ qui est la *vérité : Ego sum veritas*. Or, la VÉRITÉ a un droit éternel et illimité à la liberté partout et toujours.

Secondement, parce que, lorsque les communes catholiques françaises et savoyardes ont été réunies à la ville de Genève pour constituer un canton suisse, cet accroissement de territoire, qui a été un *don*, a eu lieu à des conditions qui garantissent la liberté, les droits, les usages de l'Église catholique.

Troisièmement, parce que les traités qui ont garanti ces droits ont été conclu précisément dans le but d'empêcher l'oppression. par le protestantisme dominant et dominateur, des catholiques et de l'Église catholique dans le canton de Genève.

Quatrièmement, parce que ces traités font partie de la constitution nationale genevoise. (art. 129 et 134.)

Cinquièmement, parce que cette constitution proclame la liberté religieuse comme un des éléments essentiels de la nationalité genevoise.

Sixièmement, parce que la constitution fédérale renferme le même principe de la liberté religieuse pour toute la Suisse.

Septièmement, enfin, parce que les adversaires du catholicisme, invoquant la liberté de conscience pour eux, il serait souverainement illogique qu'ils la refusassent aux catholiques.

Telle est la situation à Genève.

Or, les protestants se partagent en deux camps sur la question qui nous occupe.

Les uns sont conséquents et ils veulent que les catholiques jouissent de leur liberté et de leurs droits.

Les autres, par peur, par système ou par haîne, proclament

que la nationalité genevoise est protestante, que les catholiques ne doivent être que *tolérés*, que l'Église catholique est *dans* l'État, que le pouvoir civil doit dominer l'Église, et enfin que les traités qui ont garanti la liberté et les droits des catholiques, doivent être ou brisés par la seule volonté de l'un des contractants ou du moins rapportés simultanément par ceux qui les ont signés.

C'est dans cet état de choses que les journaux conservateurs et démocrates de Genève ont exprimé plus ou moins explicitement la pensée qui les domine : détruisons les traités, qui sont le *palladium* des catholiques; et même tâchons que ce soit les catholiques eux-mêmes qui soient habilement amenés à se donner ce mauvais coup : faisons-les pétitionner.

Les catholiques ne se sont pas laissé prendre au piége, et un écrit court, serré, concluant, est venu les éclairer sur la nécessité de tenir fortement aux traités. On attribue cette brochure remarquable à un savant jurisconsulte qui nous paraît avoir saisi parfaitement la question. C'est pour nous un bonheur de citer les pages suivantes :

« Nous avons été réunis en 1815 à la cité de Genève protestante, riche, industrieuse, et, par l'adjonction de nos communes françaises et savoyardes toutes catholiques, Genève est devenue un canton Suisse. Si nous n'avons pas apporté à notre nouvelle patrie le genre de prépondérance, de puissance et de richesse qui caractérise les cités, nous sommes venus lui donner une ceinture territoriale, une population agricole, travailleuse, qui assure sa force, son indépendance et son union avec la Confédération helvétique. Ce que Genève nous a donné lorsque nous avons été séparés des deux grandes nations dont nous étions les enfants depuis des siècles glorieux, nous l'apprécions, mais nous nous rappelons, nous, qu'en brisant nos liens avec la France et la Savoie, nous avons constitué Genève ce qu'elle est désormais, comme nation et comme canton.

» De là le sentiment profond qui est indestructible chez les catholiques : nous sommes parfaitement égaux aux anciens genevois ; ils nous doivent au moins autant que nous leur devons ; et le bonheur, la prospérité, la conservation du canton de Genève sont à ce prix : *l'égalité réelle, acceptée, sincère, entre la cité et la campagne, entre les protestants et les catholiques.*

« Toute constitution, tout gouvernement, toute loi qui respecteront ce principe acquerront l'appui des catholiques. Plus on aura égard à ce sentiment indestructible, plus on raffermira l'union nécessaire de la ville et de la campagne. Ce ne sera pas seulement de la justice, ce sera de la prudence et de l'habileté.

Mais si cette égalité et cette union entre des populations citadines et agricoles, toutes d'une même origine et d'une même antiquité, toutes autrefois sœurs par l'unité et par la fraternité de leur foi ; si cette égalité est écrite à la tête de la dernière constitution qui les gouverne, il faut qu'elle soit formulée aussi dans la protection non-seulement des droits et des avantages *communs*, mais des droits *différents* où la confusion, l'échange et l'harmonie ne peuvent avoir lieu.

On le voit, la question religieuse se pose d'elle-même devant nous ; on peut la mépriser, mais on ne l'évite pas ; on peut la combattre, on ne la détruit pas. La sagesse des législateurs et des gouvernements consiste à la résoudre avec le plus de justice et de prudence possible ; les persécuteurs, les casse-cous et les petits esprits s'y brisent et s'y perdent.

Genève, sous l'empire des doctrines réformées et des institutions ecclésiastiques et politiques de Calvin, sous les lois de proscription qui atteignaient cruellement les catholiques et les sectes protestantes qui osaient toucher à l'arche calvinienne ; Genève, l'asile de tous les bannis pour cause de protestantisme, s'était donné et s'était acquis en Europe le nom de Rome protestante. Mais le jour où elle a renoncé à toute profession de foi positive, le jour où elle a laissé pénétrer dans son sein et contre elle le principe du libre examen absolu, le principe de la liberté de conscience sans bornes, la liberté des cultes, la liberté d'enseignement ; le jour où le code civil a renversé l'*établissement* de Calvin ; le jour où, de par la loi et l'égalité devant la loi, une première Messe a été dite au Manége ; le jour où Genève signa les traités de Paris, de Vienne, de Turin pour se donner une nature et une vie nouvelles ; le jour où elle accorda sa voix pour constituer le moderne unitarisme suisse, au prix d'une partie de sa souveraineté locale, le jour où elle vit ses fortifications s'écrouler, et où elle ouvrit aux quatre vents de son incomparable position les embarcadères de ses chemins de fer ; ce jour, ou plutôt ces jours, portant dans leur sein une implacable fatalité, Genève marche, Genève ne peut plus reculer, et pour tous les habitants du canton, ce n'est plus la cité de Calvin, la cité de la proscription, c'est la cité de la liberté !...

» Quand on vient dire aux catholiques qu'en invoquant sans cesse les traités ils demandent des priviléges, qu'ils veulent se placer, au point de vue religieux, dans une position plus avantageuse que les protestants, et qu'ils affaiblissent l'égalité que leur a accordée la constitution, on méconnaît les faits, on égare les esprits et on retarde la bonne harmonie entre tous les concitoyens de la même patrie.

Les protestants ont la majorité numérique dans la population du canton ; cette majorité est dans une proportion encore plus grande entre les *citoyens* jouissant des droits politiques ; la grande majorité du Grand Conseil est protestante, le Conseil d'État également. La ville, qui a la principale influence dans le canton, qui a les richesses, l'industrie, le commerce, le mouvement, les administrations, les tribunaux, les établissements d'instruction publique, les banques, l'arsenal et toutes les forces accessoires qui pèsent si fortement sur la campagne, la ville de Genève compte une grande majorité de protestants, surtout de *citoyens* protestants ; les pasteurs et ministres sont nombreux, ils exercent une grande influence, même politique, par leurs alliances avec les principales familles de Genève ; les riches genevois donnent abondamment pour soutenir les œuvres de prosélytisme de leurs ministres ; ceux-ci reçoivent encore davantage de l'Angleterre et de l'Écosse. Le prosélytisme des convertisseurs, des livres et de l'argent, est organisé sur une grande échelle ; les sectes religieuses, profondément divisées entre elles, se réunissent comme un seul homme lorsqu'il s'agit de combattre le catholicisme, et le journal du parti le plus riche, le plus habile et le plus nombreux, n'a pas craint de manifester la pensée-mère des protestants de Genève, en disant : « L'État doit être protestant.... » L'État doit soumettre et dominer l'Église catholique... » Et le manifeste de la nouvelle Union protestante proclame que « le pre- » mier élément de sa nationalité, c'est le protestantisme, » et que « ses efforts tendent à faire pénétrer la foi réformée au sein même » du catholicisme. » C'est le même cri, c'est la même espérance qui faisaient dire à un Genevois de 1815 en recevant les vingt-deux communes catholiques : « Dans vingt ans, nous les aurons décatholisées. »

Qu'on pèse bien ces faits exacts, ces prépondérances, ces influences capitales, inévitables, et qu'on prenne ensuite les traités. Qu'on considère les avantages immenses, territoriaux, commerciaux, politiques, financiers, militaires, internationaux, qui ont été

pour Genève la conséquence de la donation bénévole et généreuse des vingt-deux communes catholiques ; qu'on apprécie la sollicitude de la France et de la Sardaigne pour protéger les enfants qu'elles cédaient à Genève protestante, et on proclamera facilement ces vérités :

1. Les traités ont fait considérablement pour Genève.

2. Les traités n'ont imposé à Genève que des conditions minimes.

3. Les traités ne sont que protecteurs au point de vue religieux.

4. Sans les traités, en 1815, aujourd'hui, ou demain peut-être, l'égalité serait détruite, la balance ne serait plus exacte, la campagne serait à la merci de la ville, la religion catholique serait dominée par l'élément protestant.

Il est donc de l'intérêt suprême des catholiques de tenir avec une invariable fermeté aux traités, soit à leur point de vue constitutionnel et politique, soit à leur point de vue religieux catholique.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière du soleil pour ne pas comprendre que rien ne peut remplacer ces traités. Les constitutions changent, les gouvernements changent, les influences changent ; la liberté et l'égalité écrites dans les constitutions ne seraient réelles que si la campagne pouvait balancer la ville en richesse et dans tous les genres de puissance et d'action que les cités possèdent exclusivement et surtout la cité de Calvin. Les traités forment donc un contre-poids légitime, suffisant, sage, modéré, nécessaire. Ils sont le palladium de la liberté des campagnes et des catholiques. »

Nous citons aussi le passage suivant, qui démontre jusqu'à la dernière évidence l'impossibilité de toucher aux traités :

« 1. Le traité de Turin du 6 mars 1816 n'est pas seul ; il n'est qu'une conséquence du traité de Vienne, une suite de donations faites par les puissances infiniment plus avantageuses à la cité de Calvin qu'aux catholiques.

2. Le traité de Turin n'a pas été conclu entre la Sardaigne et Genève seulement, mais aussi avec la Confédération Suisse. Genève n'y peut absolument pas toucher toute seule.

3. Si vous touchez aux articles du traité de Turin qui garantissent les droits de l'Église catholique, gare qu'on ne touche aussi aux articles commerciaux et territoriaux. Croyez-vous d'ailleurs que le

Piémont, quelque soient sa politique et son gouvernement intérieurs, va de gaîté de cœur briser ce traité?...

4. Quand les Genevois diraient : Nous ne voulons plus du traité de Turin, ils n'auraient absolument rien fait; le traité important, le traité fondamental, la base de tout l'édifice, c'est le traité de Vienne du 20 mars 1815. Le traité de Turin n'est qu'un petit garçon à côté. Or, le traité de Vienne a été conclu, non entre ces puissances et la Suisse, mais entre elles seules, c'est-à-dire entre l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Sardaigne.

Seulement la Diète de la Confédération suisse, réunie à Zurich, ayant reçu des ambassadeurs d'Autriche, d'Angleterre, de France, de Prusse et de Russie, *la déclaration* relative aux affaires de la Suisse, « a accédé à la déclaration des puissances, a promis que les » stipulations de la transaction insérée dans cet acte seront fidèle- » ment et religieusement observées, et a exprimé la gratitude éter- » nelle de la Suisse envers les hautes puissances. »

5. Donc, pour toucher aux garanties qui regardent la religion catholique dans le canton de Genève, il faudrait, alors même que les Genevois protestants de la ville les fouleraient aux pieds, lors même que le traité de Turin serait déchiré, il faudrait encore réunir le Congrès des huit grandes puissances contractantes à Vienne.

6. Et puis, il y a aussi les traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815, qui cèdent les communes françaises. Croit-on que l'Empereur Napoléon III ne dirait pas aux Genevois, comme son oncle écrivait en 1810 au grand-duc de Bade :

« Sa Majesté Impériale et Royale ne saurait voir d'un œil indif- » férent et tranquille que l'on traite en sujets disgraciés, et, pour » ainsi dire, en ilotes, des sujets qu'elle-même a donnés au grand- » duché de Bade ; qu'elle ne lui a pas donnés pour en faire des es- » claves, et auxquels elle doit protection, par cela même qu'elle les » lui a donnés. »

7. Puis, indépendamment du traité de Turin, du traité de Vienne, du traité de Paris, il y a aussi le Bref du Pape Pie VII qui, *sur la demande* de Genève, a incorporé le canton de Genève au diocèse de Lausanne. Or, cette incorporation n'a eu lieu qu'avec l'assurance de Genève que les garanties des traités seraient respectées. Catholiques de Genève, lisez plutôt la fameuse délibération du Conseil d'État de Genève, du 1er octobre 1819 : la voici, elle est

curieuse : « Le Bref émané du Saint-Siége rappelle expressément » le protocole de Vienne et le traité de Turin, qui s'y réfère, comme » le fondement des droits de notre gouvernement et la règle de ses » devoirs pour le maintien et la protection de la religion dans les » paroisses cédées par les deux traités susmentionnés, et exprime » la confiance du Saint-Père aux dispositions de notre gouverne- » ment, pour l'exécution des clauses des dits protocoles et traités.

» Ouï le rapport ci-dessus, considérant que la constitution charge » le Conseil d'État de faire toutes les démarches nécessaires pour » que le clergé catholique relève d'un évêque suisse ; lecture faite » de la dépêche où Son Éminence le cardinal Consalvi, secrétaire » d'État, nous annonce le succès de ces démarches, laquelle ex- » prime en termes bienveillants, soit les motifs du retard que cette » affaire a éprouvé, soit la confiance de Sa Sainteté dans la ferme » et sincère résolution de notre gouvernement de protéger et main- » tenir la religion catholique, comme le protocole de Vienne et nos » intérêts bien entendus nous en font un devoir. »

8. Enfin, avant d'anéantir le traité de Turin, le traité de Vienne, le traité de Paris, il faudrait anéantir la constitution du canton de Genève qui garantit aux catholiques ces traités. »

Nous croyons utile de donner aussi le texte des articles I et III du protocole du Congrès de Vienne du 29 mars 1815. Nos lecteurs pourront, en méditant sur ce document fondamental, comprendre toute la portée des efforts du protestantisme à Genève contre les traités, et toute la fermeté avec laquelle les catholiques doivent y tenir :

« Les puissances alliées ayant témoigné le vif désir qu'il fût accordé quelques facilités au canton de Genève, soit pour un désenclavement d'une partie de ses possessions, soit pour ses communications avec la Suisse ;

Sa Majesté le roi de Sardaigne étant empressée, d'autre part, de témoigner à ses hauts et puissants alliés toute la satisfaction qu'elle éprouve à faire quelque chose qui puisse leur être agréable, les plénipotentiaires soussignés sont convenus de ce qui suit :

Art. 1. Sa Majesté le roi de Sardaigne met à la disposition des hautes puissances alliées la partie de la Savoie qui se trouve, etc.

Art. 3. D'autre part, Sa Majesté ne pouvant se résoudre à consentir qu'une partie de son territoire soit réunie à un État où la religion dominante est différente, sans procurer aux habitants du

pays qu'elle cède la certitude qu'ils jouiront du libre exercice de leur religion, qu'ils continueront à avoir les moyens de fournir aux frais de leur culte, et à jouir eux-mêmes de la plénitude des droits de citoyens,

Il est convenu que :

1. La religion catholique sera maintenue et protégée de la même manière qu'elle l'est maintenant dans toutes les communes cédées par Sa Majesté le roi de Sardaigne, et qui seront réunies au canton de Genève.

2. Les paroisses actuelles qui ne se trouveront ni démembrées, ni séparées par la délimitation des nouvelles frontières, conserveront leurs circonscriptions actuelles, et seront desservies par le même nombre d'ecclésiastiques ; et quant aux portions démembrées qui seraient trop faibles pour constituer une paroisse, on s'adressera à l'évêque diocésain pour obtenir qu'elles soient annexées à quelqu'autre paroisse du canton de Genève.

3. Dans les mêmes communes cédées par Sa Majesté, si les habitants protestants n'égalent pas en nombre les habitants catholiques, les maîtres d'école seront toujours catholiques. Il ne sera établi aucun temple protestant, à l'exception de la ville de Carouge, qui pourra en avoir un.

4. Les officiers municipaux seront toujours, au moins pour les deux tiers, catholiques, et, spécialement sur les trois individus qui occuperont les places de maire et des deux adjoints, il y aura toujours deux catholiques. En cas que le nombre des protestants vint, dans quelques communes, à égaler celui des catholiques, l'égalité et l'alternative sera établie tant pour la formation du conseil municipal, que pour celle de la mairie. En ce cas, cependant, il y aura toujours un maître d'école catholique, quand même on en établirait un protestant. On n'entend pas, par cet article, empêcher que des individus protestants habitant une commune catholique ne puissent pas, s'ils le jugent à propos, y avoir une chapelle particulière pour l'exercice de leur culte, et y avoir également, à leurs frais, un maître d'école protestant pour l'instruction particulière de leurs enfants. Il ne sera point touché, soit pour les fonds et revenus, soit pour l'administration, aux donations et fondations pieuses existantes, et on n'empêchera pas les particuliers d'en faire de nouvelles.

5. Le gouvernement fournira aux mêmes frais que fournit le gouvernement actuel pour l'entretien des ecclésiastiques et du culte.

6. L'Église catholique actuellement existante à Genève, y sera maintenue telle qu'elle existe, à la charge de l'État, ainsi que les lois éventuelles de la constitution l'avaient déjà décrété ; le curé sera doté et logé convenablement.

7. Les communes catholiques et la paroisse de Genève continueront à faire partie du diocèse qui régira les provinces du Chablais et du Faucigny, sauf qu'il en soit réglé autrement par l'autorité du Saint-Siége.

8. Dans tous les cas, l'évêque ne sera jamais troublé dans les visites pastorales.

9. Les habitants du territoire cédé sont pleinement assimilés, pour les droits civils et politiques, aux Genevois de la ville ; ils les exerceront concurremment avec eux, sauf la réserve des droits de propriété, de cité ou de commune.

10. Les enfants catholiques seront admis dans les maisons d'éducation publique ; l'enseignement de la religion n'y aura pas lieu en commun, mais séparément, et on emploiera à cet effet, pour les catholiques, des ecclésiastiques de leur communion.

11. Les biens communaux ou propriétés appartenant aux nouvelles communes leur seront conservés, et elles continueront à les administrer comme par le passé, et à en employer les revenus à leur profit.

12. Ces mêmes communes ne seront point sujettes à des charges plus considérables que les anciennes communes.

13. Sa Majesté le roi de Sardaigne se réserve de porter à la connaissance de la Diète helvétique, et d'appuyer par le canal de ses agents diplomatiques auprès d'elle toute réclamation à laquelle l'inexécution des articles ci-dessus pourrait donner lieu. »

Le traité de Turin du 16 mars 1816 n'étant, au point de vue religieux, qu'un complément aux articles du protocole de Vienne, nous nous bornons à citer le préambule et les articles 10, 12 et 13 :

« Au nom de la Très-Sainte et indivisible Trinité !

Sa Majesté le roi de Sardaigne, en considération du vif intérêt que les puissances signataires du traité de Paris du 30 mai 1814 avaient témoigné pour que le canton de Genève obtînt quelques facilités, soit dans le but de désenclaver une partie de ses possessions, soit quant à ses communications avec la Suisse, ayant consenti, par le protocole du congrès de Vienne du 29 mars 1815, à mettre à la

disposition de ces mêmes puissances une partie de la Savoie y désignée, pour être réunie à Genève; et afin de donner à ce canton une marque particulière de sa bienveillance, ayant également consenti aux stipulations contenues dans les articles 5 et 6 dudit protocole, etc.

Art. 10. Les droits acquis aux sujets de S. M., en vertu des lois en vigueur jusqu'au moment de la remise du territoire, seront respectés par la nouvelle législation.

Art. 12. ...Attendu que ledit protocole a arrêté, art. 3, § 1, « que » la religion catholique sera maintenue et protégée de la même » manière qu'elle l'est maintenant dans toutes les communes cédées » par S. M. le roi de Sardaigne, et qui seront réunies au canton » de Genève, » il est convenu que les lois en vigueur au 29 mars 1815, relativement à la religion catholique dans tout le territoire cédé, seront maintenues, sauf qu'il en soit réglé autrement par l'autorité du Saint-Siége.

En exécution du § 6 dudit article 3, lequel a arrêté que le curé de l'église catholique de Genève sera logé et doté convenablement, cet objet est réglé conformément à la stipulation convenue dans l'acte privé, en date de ce jour.

Art. 13. Le gouvernement de Genève, voulant montrer les sentiments dont il est animé envers les habitants des communes cédées, et son désir de pourvoir convenablement aux établissements de charité et d'instruction publique, consent à ce que les prix non payés des biens des communes vendus sous l'administration française, et les créances obtenues à ce titre par lesdites communes, soient perçus par elles et employés à leur profit, que les établissements de charité et d'instruction publique existants conservent leurs fonds et les avantages dont ils étaient en possession; enfin, il pourvoira à ce que lesdits établissements ne puissent à aucun égard se trouver en souffrance par le fait de la présente cession de territoire. »

Tant que la campagne ne sera pas la ville; tant que Genève n'aura pas abandonné sincèrement sa prétention exclusive de « *nationalité protestante*; » tant que les constitutions pourront être changées à tout moment, sous l'influence des partis plus ou moins hostiles à la religion catholique; tant que les catholiques seront menacés de voir arriver au pouvoir les hommes qui prêchent hautement l'omnipotence de l'État sur l'Église catholique,

et la nécessité de l'État *réformé* tout puissant à Genève sur l'Église catholique ; tant que ces faits, ces doctrines et ces éventualités restent en permanence, « les traités de Paris, de Vienne » et de Turin sont, comme le dit très-bien la brochure du savant » jurisconsulte, la garantie de la liberté et de l'égalité religieuses » des catholiques dans le canton de Genève. »

Nous verrons une autre fois quels sont, par une sincère et sage liberté religieuse dans un pays mixte comme le canton de Genève, les éléments d'une entente facile, honorable, solide, avantageuse pour tous entre tous les honnêtes gens. Est-ce une utopie, un rêve ou un plan réalisable ? Nous verrons.

ÉTUDES RELIGIEUSES SUR L'ALLEMAGNE.

Le sixième Synode protestant de Berlin.

L'Allemagne religieuse vient de donner un de ces grands spectacles dont, seule de toutes les nations européennes, elle peut être le théâtre. Les champions des deux religions qui se partagent cette intéressante contrée se sont réunis en assemblée générale : les catholiques à Vienne, les protestants à Berlin. C'est avec le plus vif intérêt que nous devons suivre les péripéties de la lutte gigantesque entreprise et soutenue par nos frères d'Outre-Rhin. Nous nous contenterons aujourd'hui de mettre les lecteurs au courant des circonstances qui ont précédé et accompagné le sixième synode protestant de Berlin.

Grâce aux doctrines panthéistiques prêchées du haut des chaires universitaires, le clergé protestant en était venu au point de rejeter avec dédain les dogmes positifs du christianisme. Les ministres eux-mêmes professaient des opinions qui n'étaient que l'expression du naturalisme le plus grossier. On peut conclure de là quelle devait être la foi du peuple. Les gouvernements se sont épuisés en stériles efforts pour s'opposer au débordement : l'indépendance s'était déjà transplantée du terrain religieux dans les régions de la politique ; les apôtres les plus fougueux de la démagogie se trouvaient dans le clergé protestant. Les sociétés secrètes, et particulièrement les loges maçoniques, n'avaient pas de membres plus dévoués et plus ardents que les ministres du culte évangélique.

Voici le tableau qu'un publiciste célèbre trace de la conduite du clergé protestant en Allemagne :

« La cause primitive de la désolante situation de la religion protestante en Allemagne se trouve dans le manque de foi. Ce résultat doit être attribué à la franc maçonnerie, qui ne cesse d'affirmer

que les dogmes de l'Église chrétienne ne sont point des révélations divines. Dans les symboles de ses loges, elle prêche une doctrine abominable, monstrueux mélange de philosophie, de judaïsme et de christianisme, qui se résout, en dernière analyse, au déisme le plus révoltant. *Le clergé ptotestant est en grande partie initié.* Le culte protestant est exercé par des prêtres qui ne croient pas même à la divinité de leur mission, puisque dans les loges ils professent le déisme. Faut-il dès lors s'étonner que de tels prêtres montrent si peu de zèle pour remplir une fonction qui n'est pour eux qu'un moyen d'existence? Faut-il s'étonner que depuis une génération on ne les voie plus paraître au lit des malades et des moribonds, qu'ils n'aient plus aucun souci de leurs ouailles? Faut-il s'étonner qu'ils soient si indifférents pour la plus belle et la plus importante partie de leur ministère? Est-ce que les fidèles qui sont confiés à leurs soins seraient des *profanes* pour eux?.. Lorsque les prêtres s'imaginent être trop élevés pour partager ce qu'on veut appeler la crédulité du public, lorsque dans l'exercice de leurs fonctions, ils apprennent à nier et à bafouer la foi, il faut s'attendre à voir un peuple dégénérer et rétrograder jusqu'à la barbarie.

Cette dernière phrase d'Eckert nous amène à parler de la moralité du peuple protestant. Rien de plus affligeant que les plaintes formulées au dernier synode par le rapporteur M. de Kapff. Les extraits que nous allons publier sont empruntés au *Volksblatt für Stadt und Land,* journal protestant de Halle : « Le père emmène avec lui au cabaret son fils à peine âgé de onze ans et lui apprend à fouler aux pieds sa mère désolée. L'ouvrier qui n'a consulté que l'intérêt dans le choix d'une épouse, déclare à sa femme, après trois semaines de cohabitation que l'église où ils se sont unis n'est qu'un lieu de débauche, la Bible une fable, et le mariage un non-sens; il arrache son épouse de son lit de douleur; il la force de se livrer à des travaux excessifs, pour la détruire et en être ainsi débarrassé. Le rédacteur de journaux fait chanter à ses filles des ariettes d'opera, quand leur mere veut prier à table. Une société composée de familles de fonctionnaires choisit le dimanche pour sortir de la ville, musique en tête, et consacrer le saint jour à des danses luxurieuses: aux spectateurs étonnés, elle crie : nous sommes séparatistes! Si le pasteur exprime sa surprise et sa douleur, on lui demande s'il ignore que le dimanche doit être destiné à la danse. Au moment ou l'on veut commencer la prière pour le roi, ont fait entendre un immense éclat de rire, et les démocrates sortent précipi-

tamment de l'église. Laissons les détails qui pourraient blesser les oreilles chastes. Dans une des villes les plus considérables de l'Allemagne, une pétition en faveur d'un athée est couverte des signatures de 5600 hommes et de 5300 femmes. A Berlin on compte à peine 24,000 à 30,000 pratiquants qui fréquentent les temples, c'est-à-dire le seizième de la population. »

Nous n'insisterons pas davantage sur ces tristes détails; il n'en ressort que trop clairement que le protestantisme, ruiné dans sa foi, trahi par son propre clergé, méprisé par ses adeptes, se trouvait sur le bord d'un abîme. Est-il étonnant que les yeux se soient enfin désillés, et qu'on se soit décidé à revenir à la croyance à des dogmes positifs, pour sauver la religion et l'État d'une ruine complète? Les années 1848 et 1849 ont du reste montré ce que peut un peuple lorsqu'il a secoué le frein salutaire de la foi.

Mais là n'est pas seulement la cause de l'agitation religieuse des protestants allemands; l'envie, ou plutôt la crainte d'un grand ennemi commun, a fait sentir la nécessité de recueillir toutes les forces des piétistes.

Emancipé en Prusse et en Autriche, le catholicisme s'est montré à l'Allemagne dans l'unité de sa doctrine, dans l'ardeur de sa charité et dans la majesté de son culte. La liberté religieuse, inscrite dans les constitutions rédigées par des sceptiques, servit admirablement la cause du catholicisme. Délivrés des liens qui entravaient leur libre essor, nos frères d'Outre-Rhin surent exploiter leur nouvelle position avec autant d'habileté que d'énergie. L'association de Pie IX étendit sur toute l'Allemagne son réseau salutaire; chaque localité de quelque importance eut son association particulière correspondant avec le comité central. Dans ces réunions religieuses, les hommes les plus éminents par leur science, par leur dévouement et par leur position sociale, entretinrent et réchauffèrent la foi dans l'esprit des populations catholiques. Des moyens efficaces furent arrêtés non-seulement pour se défendre victorieusement, mais encore pour prendre l'offensive avec succès. Enfin des réunions générales se tiennent annuellement; les députations des différentes assemblées particulières viennent y rendre compte de l'exécution des mesures adoptées, des progrès réalisés et des besoins à satisfaire. Après avoir retrempé leur ardeur dans une édification réciproque, ces délégués reportent dans leurs provinces le feu sacré qui s'est allumé dans leurs cœurs.

Témoin de la verdeur et de la force du catholicisme, à la vue de

ce colosse qu'on avait pris plaisir à représenter comme succombant à la décrépitude de sa vieillesse, le protestantisme s'est cru menacé dans son existence. Impassible jusque-là aux dissensions qui déchiraient son sein, indifférent en face de l'incrédulité et de l'immoralité de ses adeptes, il retrouve dans son cœur l'amertume de ses vieilles haines. Le danger lui donne de l'activité et de l'énergie. A des associations il oppose des associations; aux missionnaires catholiques, ses *prédicants voyageurs*, à la propagande, un prosélytisme ardent.

Malheureusement pour lui, le manque d'unité dans la doctrine, le désordre dans les idées, la diversité dans les symboles paralysaient tous ses efforts et le condamnaient à l'impuissance. Les protestants étaient humiliés d'entendre les catholiques leur répéter sans cesse : « Pourquoi sommes-nous le but unique de vos attaques? Y a-t-il entre vous et vos coreligionnaires moins de différence qu'entre vous et nous? » Ou bien : « Divisés en cinq cents et quelques sectes, vous n'avez de commun que la haine que vous nous portez ; mais la haine n'étant pas un principe, dites-nous donc à quels signes vous vous reconnaissez comme protestants. Quels sont donc les dogmes communs à toutes les différentes sectes du protestantisme? Vous nous attaquez et vous ne savez vous-mêmes ce que vous êtes. »

Les protestants ont compris enfin que leurs divers groupes isolés ne pouvaient pas faire de résistance sérieuse et étaient destinés à une défaite certaine ; ils ont senti que leurs discordes intestines les empêchaient de mettre dans la lutte l'unité d'action qui est indispensable pour le succès. Unité ! unité ! tel a été leur cri de détresse.

Un appel est adressé aux différentes sectes de l'Allemagne et de la Suisse : Luthériens anciens et modernes, calvinistes, méthodistes, unionistes, etc., sont convoqués à la *sixième session du synode protestant à Berlin*. Le but de cette réunion était d'allier ces éléments si hétérogènes, de discipliner cette masse indisciplinée et de ne faire présenter qu'un seul front à ces rangs d'hommes aussi acharnés les uns contre les autres que contre l'ennemi commun ; il s'agissait de rédiger un symbole qui fût adopté par les sectes les plus diverses du protestantisme.

Le problème à résoudre était difficile. En effet, pour qu'il y eût unité réelle, il aurait fallu que chacun, en acceptant un formulaire unique, renonçât aux opinions particulières qui le séparaient du type adopté. Le mot *unité* dans la doctrine non-seulement impli-

que l'admission complète des mêmes vérités, mais encore exclut les croyances diamétralement opposées. Mais le comité central, convaincu qu'il échouerait dans cette tentative, a jugé prudent de prendre un autre expédient. Il a donné au mot *unité* une signification nouvelle. D'après lui il peut y avoir unité entre les deux contraires, voici son principe : *Pourvu qu'il y ait entre des hommes d'opinions opposées quelque point de contact, l'unité existe entre eux.* Avec cette définition singulière, l'unité existe partout. Il y a unité entre le feu et l'eau, puisque tous les deux ils contiennent une certaine dose d'oxygène ; il y a une même unité entre le protestantisme et le catholicisme, puisqu'il est plusieurs dogmes qu'ils professent également. Cette étrange manière d'entendre l'unité a été stigmatisée au synode par M. Tesswar, avocat de Cologne, lorsqu'il a dit : « En faisant consister l'unité dans l'adhésion à la confession d'Augsbourg, et en tolérant d'un autre côté les bigarrures des églises particulières, que faisons-nous, si ce n'est de proclamer que *nous sommes unis, excepté dans ce où nous sommes divisés?* »

Mais il fallait, bon gré mal gré, fair croire à l'unité du protestantisme : l'absurdité n'a pu faire reculer les organisateurs du synode.

D'un autre côté, nous sommes forcés de rendre hommage à l'habileté de M. Bethman et consorts. Ils ont compris qu'ils succomberaient a la tâche et qu'ils exigeraient des dissidents des sacrifices impossibles, en voulant établir une unité réelle et non illusoire.

En effet, entre partis opposés, la fusion n'est possible qu'à la condition qu'on fasse le sacrifice au moins d'une partie de ses opinions. Celui qui avait regardé comme essentielle l'admission de telle vérité doit sacrifier cette conviction, s'il veut n'être qu'*un* avec celui qui la rejette. La conséquence de ce procédé est évidente. L'un en acceptant un nouveau dogme, l'autre en rejetant une vérité à laquelle il avait cru jusqu'alors, prouvent que le dernier avait cru trop et le premier trop peu.

Que dire des rationalistes qui ne voient dans les dogmes positifs du christianisme qu'un long tissu d'erreurs et de superstitions ? En souscrivant purement et simplement à un symbole qui résume les croyances d'un christianisme tronqué, ils auraient dû condamner leur passé, et donner un démenti à la *raison* qu'ils avaient exaltée comme l'unique guide à suivre.

En un mot, tous ceux qui auraient adhéré sans restriction à la confession d'Augsbourg se seraient eux-mêmes convaincus d'erreur.

Enfin, si un logicien eût demandé au fusioniste comment il explique sa transaction avec le parti unitaire, nous ne voyons qu'une réponse satisfaisante à donner à cette question : il aurait été contraint d'avancer que les dogmes nouveaux qu'il professe aujourd'hui ou que les vérités qu'il rejette sont de peu d'importance, sont *indifférents*. Et la réplique aurait été si facile ! Indifferent le *Baptême?* indifférente la *grace?* indifférente la *satisfaction?* indifférente la *présence réelle?* Mais si tout cela est indifférent, soyez donc conséquents avec vous-mêmes, et déclarez que tout le christianisme est indifférent.

Les coryphées du protestantisme avaient prévu ces objections; forcés d'opter entre l'erreur ou l'indifférence, ils ont choisi la derniere alternative.

L'art. 10 de la première confession d'Augsbourg admet la foi en la présence réelle dans la Sainte Eucharistie. Or, l'immense majorité des protestants rejette ce dogme. C'était donc s'exposer à un échec certain que de proposer de souscrire à un symbole dont un des points principaux étaient rejeté par la masse des délégués à Berlin. Le comité central a fait disparaître cette pierre d'achoppement, en déclarant qu'on resterait libre d'admettre ou de rejeter l'art. 10 de la confession d'Augsbourg, que la foi en la présence réelle ou la négation de ce dogme n'empêcherait pas l'unité entre les signataires !

La présence réelle, ce dogme qui est ici-bas toute notre espérance et notre consolation, l'anoblissement de l'humanité, le fondement et le centre du culte, la présence réelle, on en fait si bon marché ! On peut la nier, et malgré cette négation, on ne détruit pas l'unité avec d'autres protestants qui croient à la Sainte Eucharistie ! Nous n'insistons pas sur ce qu'il y a de poignant dans la proposition du comité central; tout cœur chrétien n'en sera déjà que trop navré. Disons seulement que le synode de Berlin a, par cette déclaration, proclamé l'indifférence la plus complète de tous les dogmes chrétiens. Car si l'on se croit en droit de déclarer qu'il n'y a aucune conséquence à admettre ou à rejeter la Sainte Eucharistie, on doit afficher le même dedain pour toutes les autres vérités religieuses.

Après ces observations préliminaires, nous devons rendre un compte fidèle de la tenue du Synode. Nous extrayons notre compte-rendu de préférence des journaux protestants.

L'assemblée, composée de 1800 membres présents, réunissait toutes les sommités protestantes, tant du barreau et des universités

que du clergé évangélique. La population de Berlin a témoigné la plus froide indifférence pour cette imposante manifestation.

Le président, M. Bethmann-Hollweg, a commencé par rendre compte à l'assemblée de la manière dont avaient été mises à exécution les résolutions de la dernière session : « Un recueil de cantiques a été composé ; le catéchisme luthérien de Heidelberg a été universellement admis, sauf dans le grand-duché de Nassau ; la question des mariages mixtes a été résolue à la satisfaction du protestantisme ; la protection accordée par le comité permanent à la famille des Madiai a été efficace. » Puis il a prononcé un discours où il a engagé le Synode à déployer toute l'activité et toute l'énergie que commande le danger. La faiblesse de sa voix et les défauts acoustiques de la salle n'ont guère permis à l'assemblée de comprendre les paroles de l'orateur. Passant à la question à l'ordre du jour, il a proposé à l'assemblée de décider que la *confession d'Augsbourg est le symbole fondamental de toutes les églises évangéliques de l'Allemagne*. Voici les termes textuels de cette proposition :

« Les membres du Synode évangélique allemand déclarent professer de cœur et de bouche la confession protestante présentée à la diète d'Augsbourg, en 1530, à l'empereur Charles V par les princes et les états évangéliques. Ils reconnaissent solennellement cette confession comme le document le plus ancien, le plus simple, le plus commun de la doctrine de l'Église évangélique de l'Allemagne.

» *Ils déclarent en outre ne pas renoncer par là aux formulaires de foi de leurs églises particulières ; et les partisans de l'*UNION *ne s'engagent pas à renoncer à leur* CONSENSUS. L'ADMISSION DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG LAISSE INTACTES LES DIVERSES OPINIONS DES LUTHÉRIENS, DES UNITAIRES ET DES RÉFORMÉS SUR L'ART. 10 (présence réelle), ET NE DOIT EN RIEN MODIFIER LA POSITION DES ÉGLISES RÉFORMÉES QUI N'ONT JAMAIS ADMIS CE FORMULAIRE COMME UN SYMBOLE. »

Avant de commencer le développement de cette proposition, on a procédé à la formation du bureau. M. Sartorius, intendant-général, est nommé premier rapporteur. MM. Nitzsch, Krummacher et Stahl sont nommés orateurs adjoints.

M. Sartorius s'est longuement étendu sur des considérations historiques et sur le contenu de la confession d'Augsbourg.

Le docteur Nitzsch a insisté pour que le symbole ne fût pas accueilli comme une vaine formalité par les unionistes. Ceux-ci doi-

vent y adhérer de cœur comme à la confession la plus simple et la plus populaire de l'église évangélique.

Le pasteur Krummacher, laissant de côté toute discussion subtile ou irritante, a fait appel au sentiment. Dans un discours pathétique, il a attiré l'attention du synode sur l'impossibilité de résister à un ennemi vigoureux, infatigable et fort par l'union, si les différents partis de l'église évangélique ne se donnent la main et ne concentrent tous leurs efforts. L'orateur a été interrompu par deux assistants qui ont entamé l'hymne luthérien : *Eine feste Burg*. Toute l'assemblée a bientôt continué le chant, et le président, incapable de mettre fin au désordre, a dû subir la première strophe jusqu'au bout.

Enfin M. Stahl a considéré la confession d'Augsbourg comme fait historique, comme symbole de doctrine, et comme lien entre toutes les églises évangéliques.

Vint le tour de l'opposition. M. Tesswar, avocat à Cologne, s'oppose à l'admission de la proposition. « Au lieu, dit-il, d'être le témoignage de notre union, la proposition, telle qu'elle est rédigée, prouve tout le contraire. La deuxième partie nie ce que la première affirme, et l'ensemble n'a d'autre signification que celle-ci : *Nous sommes d'accord dans ce où nous ne sommes pas en désaccord*. Ce n'est pas ainsi que nous serons à même de nous présenter en face du catholicisme. » Comme pour racheter cette franchise, l'orateur se livre à une violente diatribe contre l'Église romaine. C'est l'unique orateur qui se soit permis cette odieuse attaque ; la plus grande réserve a caractérisé le sixième synode protestant.

M. Heppe, professeur à Marbourg, exprime les opinions les plus avancées. Après s'être étendu sur le principe et l'esprit du protestantisme, il rappelle que Luther et Mélanchton ont secoué le joug de tous les dogmes de l'Église catholique et ont fait bonne justice de ce monstre qu'on appelle *Sacerdoce*, etc. Des cris : *à l'ordre !* ont mis fin à ce discours.

Le docteur Henri, prédicateur à Berlin, propose de ne pas exclure les réformés non allemands qui admettent les trois points suivants : l'Écriture Sainte, la justification par la foi et la présence réelle. Le président ayant rappelé à l'orateur qu'il s'écartait de la question à l'ordre du jour, M. Richter, pasteur à Bracaunheim, s'est écrié : « Mieux vaudrait dire de nous taire et de répondre *oui* et *amen*. »

M. Müller, professeur à Halle, appuie la proposition, mais en

faisant ses réserves. « Les variantes des diverses confessions d'Augsbourg, dit-il, importent peu ; la manifestation que nous voulons faire aujourd'hui ne sert qu'à *raviver un souvenir historique*. Puis, chez les protestants, *des symboles ne sont pas*, comme pour les catholiques, *des codes de croyances ;* il ne font que constater l'opinion des anciens réformateurs sur la parole de Dieu. »

Enfin M. Merle d'Aubigné, professeur à Genève, est venu franchement combattre le vote de la proposition. L'orateur professe la plus grande vénération pour la confession d'Augsbourg, non-seulement parce qu'elle proclame le fondement du protestantisme, mais encore parce qu'elle a eu pour auteurs des hommes dévoués et courageux. Ce qu'il redoute, c'est que les luthériens ne lui donnent une portée exagérée ; ce qu'il prévoit, c'est l'introduction de nouveautés dans la liturgie et dans la hiérarchie. Les cris : *la conclusion ! à l'ordre !* se croisent de toutes parts et empêchent l'orateur de poursuivre.

La liste des orateurs inscrits était bien loin d'être épuisée ; mais la fatigue et le dégoût étaient au comble. « Le président proposa de continuer les débats le lendemain, ce qui fut accepté. Mais lorsque l'on comprit qu'il s'agissait pendant toute une journée des discours aussi soporifiques, on recourut à un second vote, et la clôture fut prononcée. »

La proposition mise aux voix fut adoptée à l'unanimité des membres, moins huit.

Rédigée comme elle l'était, la proposition ne devait trouver aucune opposition. Aucun membre ne pouvait refuser son approbation à cette rédaction : *J'admets la confession d'Augsbourg, tout en faisant mes réserves pour mes opinions qui lui sont opposées.*

Nous avons déjà fait voir comment cette unité du protestantisme n'est qu'un leurre pour en imposer aux gens crédules. Les membres du synode en sont tellement convaincus, que dans une des séances subséquentes, ils ont dû aviser pour mettre un terme à l'esprit de secte et de séparation *(sektirerei und separatismus)*. Les unionistes, qui avaient déjà fait entre eux une espèce de confédération, ne s'y rallieront jamais. Puis l'histoire nous prouve l'inutilité de toute tentative de fusion. Guillaume III, roi de Prusse, avait déjà conçu le projet de réunir sous une seule bannière les diverses branches du protestantisme. Le synode tenu en 1817 à Munster, voulant faire disparaître toutes les dénominations particulières, donna à toutes les sectes indistinctement le nom d'*évangélistes*.

Allia Evang page fin

L'unité si ardemment désirée y fut proclamée à peu près dans les mêmes termes et avec les mêmes réserves qu'à la dernière session de Berlin. En 1846, une nouvelle réunion fut jugée indispensable pour mettre un terme aux dissensions intestines des évangéliques. On voit quel a été le résultat de ces efforts, puisqu'en 1853 on est forcé d'en venir à un nouveau mode d'unité. Il ne peut en être autrement, dès qu'on ne reconnaît pas d'autorité commune qui décide en dernier ressort sur les vérités dogmatiques. Aussi longtemps que le protestantisme n'abjurera pas le principe de l'examen privé, il doit y avoir autant d'opinions que de lecteurs de la Bible.

Néamoins, malgré son inconséquence, la proposition adoptée par le synode de Berlin ne laisse pas d'avoir une signification inquiétante. La proclamation de cette unité, tout illusoire qu'elle est, peut avoir momentanément sur la situation des catholiques allemands des résultats fâcheux. Non-seulement elle prouve que les protestants ont conscience du danger qui les menace, mais elle va ranimer les vieilles haines et faire mettre plus d'ensemble dans l'exécution des mesures arrêtées contre le catholicisme. Les gouvernements de l'Allemagne, déjà si mal disposés à l'égard de nos coreligionnaires catholiques d'Outre-Rhin, trouveront peut-être dans le vote de Berlin l'autorisation et la disculpation de leurs persécutions. Les affaires de Fribourg et de Limbourg ne sont-elles pas le premier fruit de cette animosité réveillée contre les catholiques?

Mais ne craignons pas l'avenir. Dieu, dont la sollicitude pour l'Église d'Allemagne est si évidente, n'abandonnera pas nos frères dans ce moment de crise.

Il y a plus ; il ne faut pas être doué d'une forte dose de perspicacité pour prévoir que les moyens employés contre les catholiques seront paralysés, et que les armes destinées à notre perte seront dirigées contre les protestants eux-mêmes. En effet, cette versatilité de nos adversaires doit les discréditer aux yeux des moins clairvoyants. Après avoir parcouru le cercle de toutes les erreurs, les voilà forcés de revenir à leur point de départ ! Après avoir audacieusement nié toutes les vérités chrétiennes, ils reculent devant l'abîme que leurs mains ont creusé ! Las du doute et de la négation, ne saisissant plus que les ombres du vide, il faut qu'ils rétrogradent de trois siècles pour retrouver quelque chose de positif ! Oui, c'est se flétrir, c'est étaler aux yeux des populations ses plaies honteuses que de proclamer si hautement l'absence d'union entre les dif-

férentes branches de la famille protestante. Et puis, il n'est pas si facile d'arrêter le cours des idées ; on ne peut à sa guise modifier l'opinion publique. Ce n'est pas parce qu'il a plu à quelques docteurs et à quelques laïques de souscrire à la confession d'Augsbourg, que les protestants s'y soumettront de gaîté de cœur. Ces dogmes et ces institutions, qu'ils sont habitués depuis si longtemps à voir bafouer, ne pourront soudainement devenir l'objet de leur vénération. Le résultat infaillible de cette contradiction sera le discrédit de l'autorité religieuse.

Ajoutons que les protestants sincères sont en droit de dire à ceux qui s'imposent comme docteurs : « Pourquoi tant de soucis? Qui vous a autorisés à modifier notre foi? Nous ne vous reconnaissons nullement le droit de vous mettre au-dessus de la Bible. Luther et Mélanchton ont pu exprimer leurs croyances dans la confession d'Augsbourg ; mais leur formulaire ne peut être pour nous un code de foi. Habitués à ne consulter que notre propre raison, nous ne pouvons accepter vos décisions sans abdiquer les principes du protestantisme. La Bible ! la Bible ! est notre unique règle de foi. Ou les articles de la Confession d'Augsbourg se trouvent dans l'Écriture Sainte, ou ils ne s'y trouvent pas. Dans la première hypothèse, votre réunion de Berlin était superflue ; dans la seconde, nous ne pouvons y souscrire qu'en nous suicidant. Du reste, c'est à nous de juger ce qui est contenu ou non dans la Bible. »

Et ce raisonnement, si simple et si naturel, nous défions les protestants de le réfuter.

Enfin, ce qui nous inspire la plus ferme confiance, ce qui nous permet de croire au triomphe complet du catholicisme allemand, c'est la science dont nos frères d'Outre-Rhin sont aujourd'hui les coryphées ; c'est l'ardeur, le zèle, le dévouement qu'ils déploient dans la lutte ; c'est l'unité et l'ensemble qu'ils mettent dans la tactique ; c'est la constance et la persévérance qui distinguent leurs efforts. Confiants avant tout dans le secours divin, et puis dans leur force numérique et morale, ils s'avancent courageusement dans l'arène de la publicité où ils manient avec la même habileté la plume et la parole.

La septième session de l'*Association de Pie IX*, qui a été tenue dernièrement à Vienne, prouve ce qu'on peut attendre de ces vigoureux athlètes.

HISTOIRE DU CANTON DE VAUD (1).

PAR VERDEIL.

Les souscriptions pour la seconde édition de l'*Histoire du canton de Vaud*, par M. le docteur Verdeil, ont atteint un chiffre élevé. Cet ouvrage mérite à plus d'un titre la faveur dont il jouit parmi les compatriotes de l'auteur. Les Vaudois lui doivent la connaissance de certains faits oubliés à dessein : les usurpations politiques et religieuses ne se maintiennent qu'en effaçant le souvenir de leurs propres violences et celui des bienfaits du système qu'elles renversent. L'ignorance conservée officiellement sur l'histoire de la Réformation aurait déjà pu être dissipée par l'ouvrage de M. de Haller ; mais les protestants étaient en garde contre un livre écrit par un catholique, par un nouveau catholique même. Due à la plume d'un de leurs coreligionnaires, l'*Histoire du canton de Vaud* n'a pas éveillé leurs defiances, et ils ont pu y apprendre, ce dont quelques-uns d'entre eux semblent parfois douter, qu'ils n'ont pas été Suisses et calvinistes *de naissance*. Un protestant écrivait l'autre jour de Genève : « Nous sommes ici dominés par un tas de men- » diants catholiques. » Il y a trois siècles, tout ce que la vieille ville épiscopale et libre comptait de noble, de riche, de vénérable, d'antique, se voit aussi dominé par des mendiants, par des réfugiés dont le chef était un diacre scandaleux chassé de Noyon, de Senlis, qui avait nom Chauvin ou Calvin, et qui devint le Sylla de cette Rome protestante. Car ces mendiants, aidés par l'or d'Elisabeth, appuyés par les révoltés de France et d'Allemagne, soutenus par les mousquets des Suisses, de mendiants devinrent riches à force

(1) Nous espérons que l'histoire de Genève aura un jour son écrivain impartial. (G. M.)

de piller églises, couvents ; de vagabonds se firent citoyens et magistrats, en chassant les anciennes autorités ; de minorité se firent majorité, grâces à l'échafaud et aux proscriptions. Les mendiants catholiques n'ont rien, eux, rien qu'une croix ; mais cette croix, elle a dominé les panthéons, les basiliques, les Capitoles, les colysées du monde païen ; pourquoi n'apparaîtrait-elle pas à Genève, d'où la chassèrent les novateurs, qui condamnaient partout leurs temples à se reconnaître à l'absence du signe du salut?

M. Verdeil n'a rien dissimulé des atrocités, des injustices, des spoliations, des perfidies qui accompagnèrent les Bernois dans la conquête du pays de Vaud. Il a dit les violences qui présidèrent à l'établissement du protestantisme, et l'oppression qui suivit cette époque de la réformation, appelée cependant par les Vaudois : *glorieuse et bienfaisante*. Glorieuse ! et pour qui donc? les crimes des Bernois, leur facile triomphe sur un pays sans défense, furent-ils de la gloire ? la soumission presque sans lutte, sauf quelques exceptions, des populations vaudoises qui protestaient pourtant de leur attachement à la vieille foi, par des réserves, *au cas que l'ancienne créance s'en revinst au pays*, cette soumission qui les livra comme des troupeaux, pour être marqués du sceau bernois et calviniste, fut-elle de la gloire? y en avait-il à perdre les droits, les franchises, la nationalité, à descendre comme Lausanne, du rang de cité impériale, à celui de chef-lieu d'un baillage bernois?

M. Verdeil a recherché avec un soin et une persistance louables de vieilles chroniques du temps qui lui ont fourni des détails précieux par leur originalité, leur authenticité. La vérité s'est fait jour comme ces plantes vivaces qu'une semence inaperçue fait germer au milieu des ruines et qui percent au travers des fissures des pierres massives. La main de la Providence soustrait le palais de Ninive aux dévastations des siècles, et les découvre quand l'heure est venue de réfuter les détracteurs de la Bible ; c'est la même main qui enfouit dans un coin de la Maison de Ville, au fond d'un bahut de quelque grenier communal, des documents qui, retrouvés plus tôt, eussent été détruits par la haine de parti, qui l'emportait alors sur l'amour de l'histoire. Les archives de la vérité sont impérissables.

Mais, entre l'historien érudit, entre le chercheur, le compulseur patient de vieux manuscrits, entre l'ennemi de Berne, il y a un M. Verdeil, le protestant d'habitude, le libéral avancé. Cette dualité produit des oppositions flagrantes, des inconséquences étranges

entre le savant consciencieux qui rapporte les faits et le philosophe moderne qui les commente et les apprécie. Si l'on ignorait que les esprits les plus éclairés se laissent déformer au souffle de la prévention, comment expliquerait-on, par exemple, la contradiction évidente qui ressort des deux passages suivants.

A la fin du 1er volume, M. Verdeil disait : « Le bourgeois de » Berne leva ses vasseaux, l'évêque Sébastien de Montfaucon fut » chassé de ses États, la bourgeoisie de Lausanne fut asservie, les » richesses de l'Église accumulées depuis des siècles dans la cathé- » drale de Jean de Cossonaz et dans le monastère de la reine Berthe, » formèrent ce trésor que le bourgeois de Berne augmenta aux dé- » pens du pays conquis. Mais à son tour une république puissante, » foulant le faible sous ses pieds, voulut s'emparer de ce trésor. » Elle entra dans le pays de Vaud, appelée aussi, disait-elle, par la » liberté opprimée ; elle renversa la puissance du bourgeois de » Berne, qui, dans son orgueil, croyait que trois siècles d'usurpa- » tion constituaient le droit divin. »

Dans le second volume, page 183, nous lisons cette étrange phrase : « Henri IV abjura, et cette mesure déplorable retarda de » deux siècles l'avènement de la liberté en France. »

Quoi ! ce protestantisme, qui de ce côté du Jura amène avec soi les violences, les rapines, les injustices et l'oppression, ce protestantisme aurait, en montant au trône, donné le bonheur à la France ! Quoi ! ce fut une mesure *déplorable*, celle qui, approuvée par les sages têtes du parti protestant (nous ne parlons pas ici d'Agrippa d'Aubigné), pacifia le royaume en satisfaisant aux justes exigences du parti catholique, du parti national, après tout ; car les huguenots, partout et toujours agresseurs, blessaient les sympathies populaires. Quoi ! ce fut une mesure déplorable, celle qui vint soustraire le royaume à des scènes pareilles à celles dont la Navarre avait été le théâtre, sous les auspices et par les ordres de Jeanne d'Albret, la reine protestante ! Ah ! s'il y eut quelque chose à déplorer, ce fut le retard d'une mesure qui rendait à l'Église un descendant de saint Louis que deux fois l'insouciance et une fausse politique avait éloigné de la foi de ses pères.

Si ces deux lignes renferment une appréciation quelque peu légère de l'abjuration de Henri IV, elles contiennent un aveu dont nous prenons acte. Quand les écrivains catholiques reprochent à la réforme d'avoir préparé la révolution, les protestants repoussent cette solidarité avec indignation. Mais voici qu'en deux mots M. Ver-

deil rattache les colloques des calvinistes aux clubs des jacobins. « L'abjuration d'Henri IV retarda de deux siècles l'avènement de la liberté. » Que signifie cet aveu d'enfant terrible? « Laissez domi-
» ner le protestantisme, laissez-lui faire son œuvre, afin que deux
» siècles plus tôt le trône s'écroule, la noblesse soit détruite, la vie
» et les propriétés de tous soient attaquées; laissez dominer le pro-
» testantisme, pour que deux siècles plus tôt le sang coule à tor-
» rents, les églises et les sépultures soient profanées, et qu'on fasse
» l'aumône à *l'Être Suprême* de je ne sais quelle reconnaissance of-
» ficielle, tandis que partout le bonnet phrygien remplace la croix;
» laissez dominer le protestantisme, afin que renouvellant l'hérésie
» albigeoise, sous prétexte de l'indignité d'un prince ou d'un prê-
» tre, la royauté et le clergé soient abolis; laissez-le dominer, afin
» qu'anéantissant toute hiérarchie, il fasse disparaître l'obéissance
» aux supérieurs et le respect pour l'autorité, même celle du père
» de famille; laissez-le dominer, afin que deux siècles plus tôt les
» calculs de l'intérêt remplacent les aspirations de la foi, pour que
» la prudence de l'égoïsme remplace les élans de la charité, et que
» toutes les espérances de l'homme se résument par une *fin de mois*
» satisfaisante; laissez venir plutôt la liberté, que le protestantisme
» devait faire éclore; laissez venir 93 et la Terreur! »

Qu'il nous soit permis d'emprunter aux lettres de Fénélon, publiées par l'*Ami de la Religion*, quelques citations qu'il sera curieux de rapprocher de ce passage de M. Verdeil. Le pieux archevêque redoute l'avenir, l'historien déplore le passé : pronostics et regrets se rencontrent, en partant certes de deux points bien opposés.

« La France est pleine de protestants mal convertis, écrit en 1710
» Fénélon au cardinal Alamanni, qui se joindraient aux jansénis-
» tes... Si la maison de France était abattue, il n'y aurait plus que
» la maison d'Autriche qui pût soutenir la catholicité... Nos peu-
» ples sont dans le plus grand péril de séduction, car on paie les
» pauvres familles qui vont au prêche des protestants, et on tient
» aux riches les discours les plus pernicieux... On éteint la véné-
» ration et la confiance dans le cœur du peuple; la critique devient
» plus hardie de jour en jour. Un terrain qu'on sape ne paraît
» ébranlé que lorsqu'il tombe tout à coup... Je ne me mêle point
» de politique, mais je suis effrayé de tout ce que le parti protes-
» tant peut faire en peu d'années dans l'Empire et dans toute l'Eu-
» rope. »

(Mme de Romont.)

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Hollande. — Parmi les événements qui ont pu avant la fin de l'année 1853, consoler le cœur du Souverain-Pontife, il en est un dont la dernière allocution pontificale n'a pas dû faire mention, mais qui tiendra une grande place dans les annales religieuses, et qui sera l'une des gloires de Pie IX : nous voulons dire la restauration accomplie et reconnue officiellement de la hiérarchie ecclésiastique en Hollande.

Les journaux ont récemment annoncé que le ministre de l'intérieur à la Haie venait de signer un arrêté portant que, « en vertu de ce rétablissement de la hiérarchie, les archevêques et évêques catholiques sont *seuls* autorisés à délivrer aux étudiants en théologie les certificats ayant pour objet de les exempter de la milice et de la garde civique. L'arrêté, ajoute-t-on, donne les noms patronymiques des prélats, suivis de leur titre. *(Ami de la Religion.)*

France. — *Orléans.* — On lisait naguère dans le journal de Beaugency : « Encore une conquête à enregistrer dans les fastes du » catholicisme. Dans la chapelle des Dames Ursulines de Beau- » gency, a eu lieu l'abjuration et le baptême d'une dame protes- » tante, couronnée le lendemain par sa première communion. Ma- » dame de ***, appartenant à une des familles les plus honorables » de Genève, avait soupçonné, pendant un séjour de vingt ans à » Paris, que la religion réformée ne contenait pas la vérité tout en- » tière. La Providence lui fit rencontrer un homme de Dieu aussi » fervent qu'éclairé, qui devait la lui communiquer dans toute sa » plénitude. Après des études approfondies pendant plus d'une an- » née, elle entrait, il y a un mois, à la communauté des Ursulines, » et demandait à la sainte solitude le calme nécessaire aux grandes » choses que sa conscience ne lui permettait pas de différer.

» M. l'aumônier et M. le supérieur, dans des allocutions vivement » senties et exprimées, firent partager leur juste émotion à leur au- » ditoire, et surtout à la pieuse catéchumène, qui ne cessa de ré- » pandre des larmes. »

Belgique. — On lit dans la *Revue catholique de Louvain :*

« L'Université catholique, inaugurée à Malines le 4 novembre 1834, installée à Louvain le 1er décembre 1835, est entrée dans la 20e année de sa carrière. L'*Annuaire* qu'elle publie depuis 18 ans, renferme les preuves authentiques et incontestables de sa prospérité, de son influence, de ses services, des succès que ses élèves obtiennent devant les jurys d'examen. Depuis sa fondation jusqu'au commencement de décembre 1853, elle a vu ses cours fréquentés par 10,496 élèves, et ce chiffre devra être majoré de 1893, si l'on veut y ajouter les élèves du collége de la Haute-Colline depuis 1838 jusqu'à 1850. De pareils chiffres ont une haute signification pour tous ceux qui connaissent l'histoire contemporaine et qui ont étudié de près dans notre pays tout ce qui se rattache à la grande et importante question de l'enseignement.

Après avoirr cité le chiffre total des inscriptions, il est intéressant de le décomposer, afin de faire mieux apprécier quelle a été la marche des études dans chacune des facultés entre lesquelles elles se partagent. Nous trouverons alors : 1005 théologiens, 2,714 juristes, 1,676 étudiants en médecine, 1,476 étudiants en sciences, 3,627 étudiants en philosophie. Depuis 1836 jusqu'à la fin de la 2e session du jury de 1852-53, 3,419 élèves de l'université catholique ont subi leurs examens, et 139 ont obtenu *la plus grande distinction.* Dans ce relevé ne sont pas comprises les promotions aux grades scientifiques qui ont été faites à l'université et qui se rapportent surtout aux études de théologie, de droit canon et de médecine. Les inscriptions prises pendant les deux premiers mois de l'année académique 1853-54, montent à 562; elles se sont élevées à la fin de l'année précédente à 576. »

Genève. — M. Bungener, ministre protestant français, venu à Genève il y a quelques années, obtint ici droit de bourgeoisie et de plus une place de professeur. Il croit devoir payer sa reconnaissance en mettant au service du protestantisme son talent de con-

teur, et en insultant, avec des formes brillantes, les convictions des catholiques genevois et leur vénération pour leur clergé. C'est une chose étrange que cette manière de colliger des défenseurs de toutes parts, de les appeler au secours du calvinisme, et de froisser une partie de la population. Le protestantisme genevois est donc bien en pénurie, puisqu'il a besoin de demander à la France des conteurs, à l'Italie et à la Savoie de pauvres adeptes, à l'Angleterre des guinées; et avec des littérateurs français, des apostats italiens et de l'argent britannique, il espère sauver la nationalité protestante. Quelle nationalité!

Nous avons entendu un spirituel médecin protestant de Genève appeler M. Bungener un *anecdotier;* le mot est vif; nous croyons qu'il mérite mieux; c'est un fécond conteur, qui ne veut pas, comme le marquis de Mascarille, mettre l'histoire romaine en madrigaux, mais qui met l'histoire et la religion en romans. Il a dramatisé les volumes de fra Paolo, et nous a donné un roman sur le Concile de Trente; il a fait des romans sur les prédicateurs du siècle de Louis XIV et de Louis XV, et il vient de rajeunir les thèmes de Dumas et de Victor Hugo, et de les faire servir au prosélytisme protestant. Son dernier ouvrage, *Julien ou la fin d'un siècle*, a obtenu de l'*Assemblée Nationale* un article que nous regrettons de ne pas reproduire en entier. « L'histoire, dit-elle, court grand péril à » être ainsi maniée. Rabaissée de la sorte jusqu'à l'anecdote, l'his- » toire se trouve aisément avilie jusqu'au pamphlet. » Le libre examen protestant prend ses ébats dans les études historiques comme dans la théologie; il se réserve des droits d'invention comme M. Bungener, de citations fausses comme M. Weiss; c'est là l'histoire et la littérature pour les salons; il a aussi ses calomnies pour le lecteur des rues, alors il produit les *Jésuites de Belley*. De ce pamphlet au roman de M. Bungener, il n'y a que la différence du talent de romancier et d'écrivain; c'est toujours un calomnieux récit destiné à servir de pâture aux haines lettrées ou ignorantes contre le catholicisme. Sans doute il y a une distance énorme d'un écrivain habile et spirituel, d'un style plein de verve, d'une série de scènes émouvantes, aux lourdes narrations, au français de frontière qui nous ont révélé l'*ex-novice;* mais l'attaque ne perd pas sa déloyauté, quelle que soit la valeur littéraire du récit. L'*Assemblée Nationale* termine l'article par ces remarques pleines de sens :

« Mais ces convictions, que nous ne partageons pas, si nous vou-

lions les combattre, ce ne serait point à l'aide de la fiction qui est arbitraire et, par conséquent, ne prouve pas. M. Bungener imagine deux prêtres, dont l'un ne respire que scepticisme et l'autre que luxure. Qui nous empêcherait d'imaginer deux ministres protestants plus misérables, ou plus scélérats que ces deux prêtres? Notre réponse vaudrait l'attaque de M. Bungener, c'est-à-dire qu'elle ne vaudrait rien du tout.

» Nous préférons, en terminant, dire à M. Bungener : Vous reprenez inutilement un thème usé, le thème de Voltaire, le thème de Courier, des faux libéraux, des poètes déchus, des polygraphes immondes. Regardez autour de vous : on compte en France environ cent mille prêtres. L'opinion est ombrageuse à leur endroit; elle les surveille scrupuleusement; tous les yeux sont ouverts sur leurs moindres actions. Où sont les crimes? Où sont les scandales? Où sont les fautes? Ces cent mille prêtres ne portent-ils pas avec allégresse ce double joug et ce célibat qui vous indigne? Oui, ils le portent avec allégresse, parce que c'est le joug dont Jésus-Christ a dit : « Voyez, que mon joug est léger.» Il y a plus : ce joug qui à vos yeux les déshonore, pour nous, fait leur dignité, et là où vous trouvez la cause de leur prétendue faiblesse, nous plaçons, nous, l'inébranlable fondement de leur puissance.

» Comment, je vous prie, un prêtre nous imposerait-il, à nous, catholiques, s'il nous parlait au nom d'une autorité qui le domine? Vous nous parlez en votre propre et privé nom? Soit. — Vous pouvez être un homme de sens et nous sommes touchés de vos conseils. Mais de là à nous imposer, il y a loin. Car, en définitive, notre raison est égale à la vôtre. Dès lors, chacun ne relevant que de soi-même, la fraternelle unité du dogme est rompue, l'Eglise renversée et toute religion réduite à un déisme inconsistant.

» Il y a dautre part, chez le prêtre, une force qui nous subjugue, autant et plus peut-être que l'autorité de sa parole; c'est la force de son exemple. Supposez que le prêtre ne garde pas le célibat; il sera donc marié et jouira, sinon des délices de la vie, au moins d'une honorable aisance et des pénétrantes douceurs que procurent une femme, des enfants, un ménage. Mai alors de quel droit m'ordonnera-t il la résignation, à moi qui n'aurait ni pain, ni asile, ni support? Ne sera-t-il pas trop fixé à la terre pour me parler efficacement du ciel, et quand je l'appellerai mon père, pourra-t-il, du fond de ses entrailles, m'appeler son fils? Non, il nous faut, à nous, catholiques, des Vincent de Paul qui soient chastes, pauvres, détachés, qui

pratiquent les austérités qu'ils nous prêchent, et qui, non contents d'endurer leurs propres maux, diminuent volontiers nos souffrances en les partageant, ou prennent nos chaînes, pour nous en décharger.

» Or, entre de tels prêtres et l'abbé Julien, que M. Bungener veuille bien y réfléchir, il y a un abîme. L'abbé Julien n'est, tout au plus, qu'une copie du Vicaire Savoyard.»

Après ces admirables paroles de l'*Assemblée nationale*, il nous reste à formuler un regret. Si M. Bungener, au lieu de n'ambitionner que l'auditoire restreint de quelques protestants, employait ses loisirs à une œuvre d'où la haine et les préjugés religieux soient absents, il parviendrait à conquérir une renommée littéraire; mais son désir de servir le petit calvinisme genevois le condamne aux médiocres succès d'une célébrité de coterie.

— *Affaire de Chevrans.* L'agitation protestante porte ses fruits. Après l'organisation de plusieurs sociétés de prosélytisme, de clubs religieux pour les hommes et les femmes au Casino, de conférences sans nombre; après le colportage des pamphlets calomnieux et les distributions d'argent pour acheter les pauvres et les âmes vénales, l'Union protestante vient de tenter une aventure de propagande dans nos campagnes. Un ministre, entouré d'une poignée d'apostats étrangers, est allé, dans un hameau exclusivement catholique, établir un prêche, malgré les représentations de la population. Ce n'est pas comme à Bernex, à Onex ou à Vernier, une réunion particulière pour les protestants qui habitent ces villages, et que les catholiques n'ont jamais troublée; c'est une tentative du prosélytisme le plus indiscret et le moins motivé. Le ministre, s'abritant sans courage derrière une légalité spécieuse, devait bien prévoir qu'une telle provocation jetée à une population religieuse et paisible, soulèverait des représailles de la part d'hommes de foi et de cœur. Nos campagnards ne veulent point qu'on les croie capables de devenir des transfuges ou d'être achetés par la caisse des *Intérêts protestants.* Ils ont protesté contre cet envahissement; la presse genevoise les accuse de voie de fait, de violation de domicile; nous blâmons toute illégalité et toute violence; mais nous croyons que le plus coupable est celui qui vient jeter un ferment de discorde dans un pays qui ne l'a point appelé et s'imposer à un village catholique au mépris des traités. — Quelques paysans sont en prison; les habitants des campagnes raniment leur foi et leur zèle à la vue des manœuvres de l'hérésie, et on nous assure que deux apostats d'un

village voisin sont revenus à résipiscence depuis cette équipée. Certes, ce n'est pas en voyant un ministre arriver en voiture, appuyé par des compagnies de soldats et une escouade de gendarmes, fort peu glorieux d'ailleurs de cette corvée évangélique, que nos bonnes populations reconnaîtront un apôtre; elles savent que c'est l'habitude de l'erreur de recourir au pouvoir civil; que Viret et Farel ont eu à leur service les baïonnettes de Berne pour implanter le culte du libre examen, et elles sont décidées à ne pas faiblir devant l'audace actuelle du protestantisme, qui non content de posséder presque tous les temples de la ville, veut en couvrir notre pays. Nous espérons encore que le gouvernement actuel saura rester impartial et juste, et que nous ne reviendrons pas au temps où la Vénérable Compagnie et l'Union protestante gouvernaient le Conseil d'État et le tenaient en laisse. Qu'il sache bien, malgré l'allégresse du *Journal de Genève* et de la *Démocratie calviniste*, que la distribution des cartouches à balles a produit fort mauvais effet. Les miliciens en étaient tristes et honteux, et ils ne se sont point gênés pour témoigner de leur mécontentement, soit à la caserne, soit pendant cette ridicule expédition. Cette campagne ne sera pas féconde en heureux résultats pour le protestantisme. Le sera-t-elle pour le gouvernement?

— Nous avons reçu du savant Évêque de Bruges, de l'auteur de l'admirable livre sur la lecture de l'Écriture Sainte, une lettre que nous sommes heureux de publier.

Bruges, 12 décembre 1853.

Monsieur l'Abbé,

Les *Annales Catholiques de Genève* me sont connues très-avantageusement par les extraits que j'en ai rencontrés dans les journaux religieux et par les livraisons que vous m'avez envoyées.

Je suis intimément convaincu de la nécessité de défendre aujourd'hui la foi et les droits de l'Église non-seulement de vive voix, mais aussi par la plume. La révolution française a malheureusement interrompu la chaîne des écrivains chrétiens et des apologistes de la foi, qui se rattache au berceau de l'Église. Les temps plus calmes où nous vivons doivent voir surgir de nouveau au sein de l'Église une nombreuse série de défenseurs armés de toutes pièces et faisant de toutes parts face à l'ennemi pour rendre compte de l'espérance qui est en nous, et pour humilier les esprits orgueilleux qui s'élèvent contre la science de Dieu.

L'Église a en ce moment trois ennemis principaux à combattre : le protestantisme, comme à Genève ; la politique païenne qui fait de l'État une divinité, comme dans le pays de Baden ; et l'incrédulité sous la forme de l'indifférence des cultes, partout.

Dans les *Annales Catholiques de Genève*, vous prenez à partie le premier de ces adversaires, et vous le menez rudement. C'est là une œuvre qui mérite la sympathie de tous les catholiques ; car quoique le protestantisme tombe en lambeaux, le principe destructeur qui anime ce corps monstrueux peut encore, avant de s'éteindre, exercer des ravages et amonceler des ruines. Au moment de se précipiter dans l'incrédulité et de s'engloutir dans la négation absolue, les sectes protestantes s'agitent et se débattent, comme un moribond dans les convulsions de l'agonie. Il faut que les défenseurs de la foi arrêtent, pulvérisent ces efforts désespérés, et couvrent de leur égide le peuple de Dieu que les faux docteurs menacent. C'est surtout à Genève que cette lutte est nécessaire, parce que l'agitation fébrile des sociétés protestantes, en qui se résume aujourd'hui toute la vie du protestantisme, se fait surtout sentir dans cette ancienne Rome protestante, devenue depuis longtemps la Babylone des sectes. L'opportunité de temps et de lieu ajoute donc un nouveau mérite à vos travaux.

En Belgique la lutte est placée sur un autre terrain. Ici nous combattons pour conserver à l'Église sa liberté d'action dans les choses spirituelles, et son action morale sur le peuple. Les adversaires des catholiques sont plongés parmi nous dans une ignorance si profonde de la foi, qu'il leur serait impossible de soulever une discussion dogmatique sans se rendre souverainement ridicules. Les controverses que vous soutenez avec un savoir et un talent remarquables n'ont donc point en Belgique l'intérêt d'actualité qu'elles ont sans aucun doute en Suisse et en France. Cependant je recommanderai votre recueil aux ecclésiastiques de mon diocèse qui font une étude spéciale de la controverse.

Recevez l'expression des veux que je forme pour le succès de votre entreprise, et l'assurance de mon affectueux dévouement.

Signé : ✝ J. B., évêque de Bruges.

LES MORMONS.

On a remarqué souvent, et avec beaucoup de raison, que les annales de toutes les hérésies, quelques différences qu'elles présentent d'ailleurs aux yeux du lecteur vulgaire, ont cependant entre elles une uniformité d'apparences et de caractères qui frappe nécessairement l'observateur plus profond et plus attentif; mais s'il est vrai qu'il y a beaucoup de ressemblances, il est vrai aussi qu'il y a des différences notables entre les histoires de chacun de ces mouvements religieux, qui ont successivement ébréché l'unité de l'Église, éloigné les hommes de ses doctrines, et soustrait les peuples à son obéissance. L'hérésie consiste moins dans la négation, que dans la mutilation ou l'exagération de l'une ou de l'autre des vérités révélées. La plupart de ceux qui, de temps à autre, ont donné leur nom à des corporations religieuses, condamnées par l'Église, n'ont pas agi avec le dessein prémédité de rejeter un article de foi universellement admis; mais un zèle ardent et jaloux, pour la défense de tel ou tel dogme particulier, les a poussés à négliger ou à contester d'autres vérités, tout aussi nécessaires que la première dans l'admirable économie de la foi. L'esprit humain est malheureusement trop enclin à se flatter d'une apparence de soumission à l'autorité, alors qu'il ne fait que suivre les fantaisies et les caprices de sa volonté propre. *Fallit vitium, specie virtutis et umbra.*

Nous croyons qu'une analyse exacte de chacune des hérésies qui se sont produites dans le sein de l'Église, prouverait à l'évidence ce que nous venons d'avancer. Par exemple, l'Arianisme était-il autre chose que l'exagération de la doctrine de l'Église

sur la véritable humanité de notre Seigneur, au détriment de ce qu'elle nous enseigne sur sa divinité? Et le Nestorianisme n'était-il pas une exagération du dogme de la divinité réelle du Sauveur, enseigné par des hommes qui oubliaient que Jésus est aussi « *véritablement homme de la substance de sa mère.* » Ce que nous disons avec raison de ces vieilles hérésies, nous pouvons le dire aussi, *mutatis mutandis*, de celles des temps modernes. Le Luthéranisme et le Calvinisme, le Wesleyanisme et le Mormonisme, toutes les hérésies, en un mot, prouvent la vérité de notre observation, ainsi que le montrerait sans peine un examen détaillé de la question. Elles sont toutes des corruptions de vérités, distinctes sans doute et séparables peut-être par la pensée, mais cependant intimement liées les unes aux autres. Toutes ces hérésies, comme chacune d'elles en particulier, saisissent une vérité, en exagèrent l'importance, amoindrissent d'autres vérités qui les gênent, ruinent des parties également importantes de la religion, et détruisent l'ensemble du système grandiose de la foi catholique. Dans les pages suivantes, nous tâcherons de montrer jusqu'à quel point cette observation s'applique au Mormonisme.

Avant le XVIe siècle, le monde chrétien croyait universellement que l'Église catholique n'est pas une pure abstraction, un fantôme sans réalité, une simple aggrégation d'individus croyant en une doctrine commune; il était persuadé que c'est un corps vivant, rempli des grâces d'en haut, doué de pouvoirs spirituels, et par la vertu de cette vie et de cette énergie célestes, unissant les hommes dans une même fraternité, d'une manière surnaturelle et sacramentelle, comme étant tous rachetés par le précieux sang du Sauveur, et consacrés pour être les temples vivants de son Esprit-Saint. C'était là, disons-nous, la croyance universelle et spontanée de la chrétienté avant les jours qu'on appelle *la glorieuse réforme*. Et ce n'était pas là une croyance purement spéculative : c'était la réalisation pratique de cet article du symbole de la foi chrétienne : *je crois en une Église catholique, la communion des Saints*. Mais le temps marcha, et le monstre à cent têtes du protestantisme apparut dans la chrétienté occidentale. Il s'avança, en prenant des allures timides et

mystérieuses, parlant avec hésitation et doute, et semant à l'ombre des théories rationalistes; ses discours étaient ambigus et pleins de défiance, et cependant il était rempli d'orgueil et de présomption. Il suggérait des doutes et ne les résolvait point; il attaquait l'autorité séculaire de réalités objectives, et prêchait un système beaucoup plus subjecturiste que celui qui avait prévalu jusqu'alors. Puis, pour montrer la réalité de son zèle pour l'honneur de Dieu, il se fit un jeu de son Église, et, pour manifester son caractère purement spirituel, il mit en question, et finit même par nier l'existence de tout ce qui est spirituel et surnaturel.

Il mit de l'orgueil à abaisser toutes choses au niveau du naturel, du visible, du sensible. Elevant la chair au-dessus de l'esprit, et la certitude des sens au-dessus de celle de la foi, il se servit du sarcasme pour ridiculiser cette antique croyance : que l'Église de Dieu est en quelque sorte un magasin de grâces et de dons spirituels, établi par le Seigneur à l'usage des fidèles. Dans les contrées septentrionales de l'Europe, ce système de doute, si flatteur pour l'orgueil du cœur humain, parvint à dominer, et dans ces pays surtout, qui par leur situation ou d'autres circonstances étaient moins intimement liés au Saint-Siége, il devint, sinon la forme unique, du moins la forme principale de la foi populaire. On y eût dit, depuis lors, que les hommes avaient oublié l'existence de choses distinctes du sensible et supérieures à la perception des sens; et c'est ainsi que le protestantisme a frayé la route à ces nombreuses hérésies qui ont pris racine sur son sol froid et stérile. L'ivraie empoisonnée fut portée bientôt au-delà des mers, et se développa en Amérique avec une fatale rapidité. Là, rien n'arrêtait l'essor de l'hérésie, à laquelle le vieux monde opposait ses vieilles lois, son système de gouvernement enraciné dans ses mœurs et ses traditions populaires, barrières fortes et puissantes qui entravaient l'entier développement de l'erreur, et contrôlaient ses tendances naturelles.

S'il en est ainsi du protestantisme, comment s'étonner de ce que le Mormonisme, ou la religion des « Saints des derniers jours, » soit né et se soit développé avec une telle rapidité en Angleterre et en Amérique, pendant ces vingt-cinq dernières an-

nées?... Pous nous, nous ne pouvons que nous étonner de ce que l'hérésie protestante ait pu exister pendant trois siècles, avant l'apparition du Mormonisme dans le monde. Le Mormonisme est un témoignage explicite contre le protestantisme, qui cependant lui a donné naissance, et une preuve de son impuissance absolue à satisfaire aux besoins moraux et spirituels du cœur humain. Sans doute, le Mormonisme descend en ligne directe du protestantisme ; mais aux yeux du vulgaire, il n'a avec lui que bien peu de traits de ressemblance. Son caractère principal est une protestation violente contre l'idée de la cessation de tout rapport surnaturel entre Dieu et l'humanité. Le protestantisme, en effet, enseigne que Dieu a voulu que cet ordre de choses surnaturel cessât à la mort du dernier membre survivant du collége apostolique, pour ne jamais être continué ou recommencé. Joseph Smith, l'auteur habile, quoique illettré, de la nouvelle révélation mormonique, ne tarda pas à découvrir ce côté faible de la doctrine protestante, et osa concevoir, il y a vingt-huit ans à peine, l'idée de fonder une nouvelle secte religieuse, ayant pour fondement la croyance aux grâces et aux dons surnaturels. Il avait dû voir, il est vrai, que la sainte Bible ne parle pas d'une *restauration future* de ces communications spirituelles, après dix-huit siècles d'interruption, mais, de leur *continuation non-interrompue*. Quoi qu'il en soit, il vit et sentit que si la Bible dit vrai et que Dieu n'ait pas cessé de veiller sur l'humanité, les grâces spirituelles et surnaturelles, preuves de la révélation, doivent réellement exister quelque part, aussi bien au dix-neuvième siècle qu'aux premiers jours de l'Église. « Si la révélation, se dit-il, vient de Dieu, il faut que Dieu la prouve aujourd'hui, comme anciennement. Le protestantisme a méconnu cette grande vérité. Je me mettrai résolument à l'œuvre, je me créerai une fortune et un nom, en ravivant cette doctrine oubliée de nos jours. Je veux fonder une nouvelle secte et je la nommerai Église. » C'est ainsi que dut parler le père du Mormonisme.

« Des hommes que le monde a honoré du nom de philosophes, » dit l'auteur d'une histoire des Mormons (1), ont travaillé à

(1) *The Mormons*, or, *Latter-Day-Saints*; a contemporary History. London. Office of the National illustrated library (p. 292-295).

» remplir le vide qu'ils sentaient exister dans le christianisme » moderne. La réforme de Luther était directement opposée à » cet esprit de mysticisme, caché dans le sein de toutes les com- » munions religieuses, esprit que le grand réformateur ne put » étouffer et qui exerça même une large part d'influence sur ses » propres opérations intellectuelles. La doctrine de Chillingworth, » que la Bible, et la Bible seule, est la religion des protestants, » tendait à substituer à l'idolâtrie du prêtre l'idolâtrie du livre.

. . . . . .

» Le temps des communications miraculeuses du ciel avec les » hommes était passé à jamais. L'illustre sage de l'Amérique, » Monsieur Emerson, sentait la pesanteur du joug protestant en » cette matière; son enseignement, dit-il dans une de ses leçons, » équivaut à admettre que Dieu est mort par rapport à l'huma- » nité des temps actuels. Or, c'est là une conclusion que rejettera » tout homme bien pensant; le bon sens en démontre la fausseté. » Rien d'étonnant donc qu'il se trouve quelque part dans le monde » chrétien un Joseph Smith qui, profondément affligé d'une con- » clusion si désolante, cherche à mettre le culte en harmonie » avec les tendances naturelles de l'humanité et les besoins ac- » tuels, tant de l'individu que de la société tout entière. »

Donc, de même que le protestantisme est le fruit naturel de la rébellion du cœur humain, de la même manière le Mormonisme est la réaction que le protestantisme appelait fatalement, dès qu'il serait parvenu à prévaloir sans contestation sérieuse, et à se développer sans rencontrer d'obstacles. Nous ne sommes guère étonnés, quand on nous apprend que le Mormonisme, ou (comme il s'appelle lui-même) l'église des Saints des derniers jours, qui, en 1831, ne comptait que cinq fidèles, en a aujourd'hui plus de 300,000, et que dans la Grande-Bretagne, surtout dans le pays de Galles et les districts manufacturiers, elle compte ses membres par dizaines de mille.

Maintenant, racontons brièvement à nos lecteurs la naissance et les progrès de cette nouvelle hérésie, si étrange, qu'on peut affirmer que jamais on n'en a vu de semblable dans la chrétienté depuis l'apparition de Mahomet. D'après ce qu'on raconte généralement, Joseph Smith, le fondateur et le prophète du mormo-

nisme, était un homme d'une condition obscure, sans instruction et d'un caractère peu ou point prononcé. Il habitait, avec ses parents, un petit village des États-Unis. Jeune encore, ses sentiments religieux avaient été fortement exaltés par des prédications wesleyennes, sans que cependant cette exaltation pût prévenir l'indécision où le jetèrent une foule de doctrines diverses qu'il entendait prêcher de tous côtés. Enfin, il se dit que tous ces cultes devaient être également faux, et il conçut le projet de créer, à son tour, une religion nouvelle (1823). Trois ans auparavant, assura-t-il, une voix miraculeuse lui avait appris que toutes les religions s'étaient égarées sur la voie de la vérité, et que la vraie doctrine lui serait révélée plus tard. Si nous en croyons son histoire, il eut une seconde révélation dans la soirée du 21 septembre 1823. L'être céleste qui lui apparut se déclara être un ange de Dieu, envoyé pour lui apprendre que ses péchés étaient pardonnés, que l'accomplissement des promesses faites par le Seigneur aux Juifs était proche, que le temps était venu où l'Évangile allait être prêché dans sa plénitude à toutes les nations, et que lui, Joseph Smith, était l'instrument dont la main de Dieu se servirait pour l'accomplissement de ses miséricordieux desseins. Il lui fut encore révélé à cette occasion que les Indiens d'Amérique étaient un reste des tribus perdues d'Israël, et que, 1400 ans auparavant, les annales de leur race avaient été enlevées en punition de leurs crimes. Ces annales, écrites sur des tablettes d'airain ou d'or, n'étaient pas détruites, mais enterrées sur le versant occidental d'une colline, près du petit village de Manchester, entre Palmyra, comté du Maine, et Canandigua, comté de l'Ontario, état de New-York. Comme saint Paul, dans une autre circonstance, il paraît que le prophète des Mormons « ne fut pas désobéissant à la vision céleste, » et le lendemain matin, 22 septembre 1823, il se mit à chercher les excavations de la colline. Enfin, après beaucoup de recherches, son pied frappa contre un obstacle, il broncha, et il se trouva devant l'ouverture d'une espèce de petite caverne, dont les parois étaient couvertes de larges dalles d'une pierre tendre, soigneusement jointes et formant une espèce de boîte ou de coffre. Smith l'ouvrit, et il contemplait avec étonnement le trésor sacré,

lorsque soudain l'ange du Seigneur, qui l'avait visité la veille, se trouva devant lui. De nouveau son âme fut illuminée et remplie de l'Esprit-Saint; les cieux s'ouvrirent à ses regards, la gloire de Dieu l'entoura et se reposa sur lui. L'ange lui dit que sur les tablettes qu'il avait trouvées dans le coffre de pierre, se trouvait écrit le complément de l'évangile du Seigneur. Durant les quatre années suivantes, Smith reçut, dit-on, de fréquentes instructions orales du céleste messager, et le 22 septembre 1827 l'ange lui remit les tablettes historiques. Aussitôt aidé par la grâce de Dieu et le secours des *Urim et des Thummin*, il en commença la traduction. Comme il était fort peu instruit, et surtout mauvais calligraphe, force lui fut d'employer un écrivain pour lui faire écrire sous dictée ce travail important. Trois individus engagés dans cette affaire, Olivier Cowdery, David Whitmer et Martin Harris, attestent qu'ils ont vu les tablettes, et que le sens des mots étrangers qui y étaient gravés, leur a été révélé directement par Dieu; et huit autres témoins déclarent avoir vu et touché les tablettes elles-mêmes et les caractères qui y sont gravés (1).

Remarquons cependant que la plupart de ces huit derniers témoins sont des gens intéressés au succès du prophète. Quatre d'entre eux sont des alliés de D. Withmer, l'un des trois premiers témoins; trois autres sont le père et les frères de Smith; du dernier on ne connaît rien de précis. C'est donc sur le témoignage de ces personnes intéressées que repose tout l'échafaudage de la religion nouvelle; la suite de ce travail montrera jusqu'à quel point il mérite créance. Le *Millenial Star*, vol. III, page 148 (2), nous apprend que pendant que Smith et Cowdery, son

(1) Il résulte d'un autre passage de l'histoire de Martin Harris, racontée par lui-même, qu'*il n'a jamais vu ces tablettes des yeux de la chair, mais seulement des yeux de la foi, sa vue corporelle étant alors couverte d'un voile*. Il est avéré de la même manière que Harris « écrivit la traduction du livre de Mormon sous la dictée de Smith, qui ne voulait pas lui en laisser voir l'original (ce que c'était que cet original, nos lecteurs le sauront bientôt), et se tenait derrière un rideau, entièrement caché aux regards de sa dupe. »

(2) Cité dans *The Mormons* or *Latter-Day-Saints*, etc.

associé, travaillaient à la traduction de leur livre mystérieux, un messager céleste descendit du firmament dans un nuage lumineux, et les ordonna prêtres « de l'ordre d'Aaron par l'imposition de ses mains ; mais comme les prêtres de cet ordre n'ont pas le pouvoir de communiquer à leur tour les grâces d'en haut par l'imposition des mains, l'ange leur promit qu'ils recevraient plus tard la plénitude de la puissance sacerdotale. » « Le messager céleste qui nous visita alors et nous conféra le sacerdoce, ajoute le narrateur, déclara se nommer Jean, le même que l'Evangile appelle Jean-Baptiste. Il était placé, dit-il, sous les ordres de Pierre, de Jacques et de Jean, l'évangéliste, qui seuls avaient le pouvoir de conférer la prêtrise de l'ordre de Melchisédech, dignité qui nous serait conférée en temps opportun.... Ce fut le 15 mai 1829 que nous fûmes baptisés et ordonnés par la main de l'envoyé céleste. »

La valeur de ce témoignage, comme l'observe M. Frère (1), est considérablement diminuée par ce fait que les onze témoins étaient profondément compromis dans l'imposture, dont ils attendaient leur profit et leur nom. Ajoutons que six d'entre eux se sont séparés plus tard du Mormonisme, pour devenir ses adversaires les plus acharnés. De ceux qui sont restés fidèles, trois sont déjà morts et les deux autres, Hiram et Samuel Smith, sont les propres frères de l'imposteur.

Le livre de Mormon se vante lui-même de contenir une nouvelle révélation, faite à J. Smith par un ange de Dieu, et réclame le titre et les priviléges de livre inspiré, en même temps que l'autorité qu'on accorde aux Saintes Écritures. De plus il assure, non-seulement que Smith est un prophète de Dieu, mais encore que, toutes les autres religions étant fausses, il n'y a de salut que dans le Mormonisme. C'est là, ce nous semble, une assertion bien hardie de la part d'un homme qui, lorsqu'on lui demandait de confirmer sa mission divine par des miracles, répondait toujours que les initiés seuls avaient le droit de voir des

(1) *A short history of the Mormonites* or *Latter-Day-Saints* with an *account of the real origin of the book of Mormon*. By the Rev. John Frere, M. A., Chaplain to the Lord Bishop of London. Masters. 1850.

miracles dus à sa puissance. Smith singeait, en quelque sorte, Mahomet. Mais le fin mot de tout cela, c'est que le livre de Mormon (comme le prouve à l'évidence le témoignage écrit de la veuve de son auteur) [1], n'a jamais été extrait de la colline, ni communiqué à Smith par un ange, ni écrit sur des tablettes de cuivre ou d'or. L'original n'était autre chose que le manuscrit d'un roman, écrit par un révérend gentleman, nommé Salomon Spaulding, et contenant la narration des aventures imaginaires des tribus perdues d'Israël. Après la mort de M. Spaulding, le manuscrit resta, pendant quelque temps, entre les mains de M. Paterson, éditeur d'un journal à Pittsburg, qui avait à son service un nommé Sidney Rigdon, complice et instrument de Joseph Smith. Celui-ci l'engagea à prendre connaissance du roman et à le copier, car il était trop perspicace pour ne pas voir qu'il avait trouvé un instrument tout-à-fait propre à servir son dessein de se poser comme fondateur d'une nouvelle religion dans le monde occidental. L'idée était heureuse, l'événement ne le prouva que trop. L'ascendant que Smith sut prendre, dès le principe, sur l'esprit du vulgaire, se manifesta par ce fait, qu'un fermier, nommé Martin Harris, lui donna d'abord 50 dollars pour imprimer « sa Bible d'or, » hypotéqua ensuite sa ferme, pour réaliser des fonds destinés à la même fin, et enfin (crainte d'irriter la divinité), consentit à se tenir durant plusieurs semaines, dans une chambre isolée, seul avec Smith, pour écrire tout ce que le prophète, caché derrière un rideau, trouverait bon de lui dicter. La prétendue traduction, dit la *Revue anglaise*, dont Martin fut la dupe, n'était autre que le roman de Spaulding, altéré et embelli par Smith, d'après les idées du prophète et celles de son associé Cowdery (*English review N° 28, art. spiritual gifts and spiritual Delusions*).

Maintenant il est temps que nous passions à un autre ordre de choses. Jusqu'ici, nous n'avons considéré que l'histoire extérieure du Mormonisme et de son livre, espèce d'évangile sur lequel repose toute l'imposture de l'hérésie. Constatons à présent,

(1) Ce document se trouve tout au long dans les deux histoires du Mormonisme déjà citées.

au moyen des sources authentiques, quelques-unes des doctrines-mères contenues dans le livre lui-même. Ces extraits fourniront à nos lecteurs le moyen de se faire une idée exacte des prétentions des *Saints des derniers jours*, et de leur position vis-à-vis des protestants et de toutes les autres corporations hérétiques ou schismatiques.

Les Mormons rattachent la découverte de leur livre à certaines prophéties contenues dans les Saintes Écritures, et qui se rapportent aux « Derniers jours. » De là le nom de *Saints des derniers jours*, qu'ils se sont donné. En traitant de l'authenticité divine du livre de Mormon, M. Orson Pratt, l'écrivain le plus distingué que le Mormonisme ait produit, déclare « que le livre a été confirmé au vu et au su de plus de dix mille personnes, par la voix du Seigneur, par le ministère des anges, par des visions célestes, et par le miracle de la communication des grâces et des pouvoirs de l'Eprit-Saint. Il s'efforce ensuite de prouver que l'Écriture-Sainte elle-même parle clairement d'une révélation « des derniers jours; » à cet effet il applique au XIXe siècle une série de textes du Vieux Testament, écrits plusieurs siècles avant l'incarnation de Notre Seigneur, et qui se rapportent soit à la fondation de l'Église catholique, au grand jour de la Pentecôte, et de cette manière ont trouvé leur accomplissement depuis plus de dix-huit siècles, soit à des passages de l'Apocalypse relatifs à la fin du monde et au grand jour du jugement dernier. Par exemple, d'après M. Orson Pratt, l'Église des *Saints des derniers jours* est *cette pierre*, prédite par le prophète Daniel, comme ayant été *arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme*, et destinée à renverser *l'image* sur ses pieds d'airain et d'argile, pour devenir ensuite *grande montagne*, qui *remplira le monde entier* (Daniel II, 45 et II, 35),

Le même prophète, à un autre endroit, dit : « Le royaume et la domination, et l'étendue du royaume de tout ce qui est au ciel, seront donnés au peuple saint du Très-Haut, dont le royaume est un royaume éternel, et tous les rois le serviront et lui obéiront » (Daniel VII, 27). Voici maintenant le commentaire Mormonite de Pratt sur ces passages.

« Les nations de l'Europe moderne, y compris l'Angleterre et

» les peuples païens de l'Amérique, composent les jambes et les » pieds de l'image, tandis que les autres parties de cette image se » rapportent, pour la plupart, aux pays asiatiques. La position » géographique de l'image est de l'Est à l'Ouest, la tête se trouve » en Asie, et l'extrémité des pieds en Europe et en Amérique. » Quand le royaume de Dieu s'élève, il doit s'élever quelque part » à l'extrémité occidentale de cette grande image, car les pieds » et les extrémités du pied sont ce que la pierre, c'est-à-dire le » royaume de Dieu, brise d'abord, pour ne briser le reste que » plus tard. Cela nous apprend qu'il s'avance de l'ouest à l'est; » les royaumes de ce monde ont progressé de l'est vers l'ouest : » le royaume de Dieu prend une direction contraire. La pierre, » selon Daniel, doit être « arrachée de la montagne sans le se- » cours d'aucune main : » arrachée de la montagne, cela signifie » sa séparation et son repos dans un endroit donné, avant qu'au- » cune partie de l'image soit brisée. Le lieu de repos actuel de » l'Eglise des derniers jours se trouve dans les vallées qui en- » tourent les montagnes rocheuses, et c'est là la position la plus » propre et la plus conforme aux paroles de Daniel. La pierre » doit *être arrachée sans le secours d'aucune main*, cela signifie » que c'est un royaume qui ne doit pas être formé par la volonté » des hommes, mais par la volonté de Dieu. La sagesse humaine » n'a pas contribué à son établissement, mais le Dieu du ciel l'é- » lève, le soutiendra, et jamais il ne sera détruit (1). »

Un autre passage, apporté à l'appui de l'imposteur Mormonite, est un texte d'*Isaïe* (XXIX, 4) : *Tu seras abaissé,* dit le prophète, *tu parleras de dessous la terre, et tes paroles en sortiront pour se faire entendre.* Ces paroles sont indignement appliquées par l'écrivain Mormon à la prétendue découverte des tablettes d'or, dans la chambre souterraine. Jamais prophétie, dit Orson Pratt, ne reçut un plus entier accomplissement. Dans la découverte du livre de Mormon, Joseph Smith sortit cette histoire sacrée *hors de la terre*, et cette histoire est *la voix* des anciens prophètes de l'Amérique, parlant *de dessous la terre.* Plus loin Isaïe dit, que le livre lui-même sera *délivré à celui qui n'est pas*

(1) Voir *the Mormons,* etc., cité plus haut, p. 274.

instruit, ou, comme le porte la version catholique, *le livre sera donné à quelqu'un qui ne connait pas une lettre.* Cette prophétie fut remplie, au dire d'Orson Pratt, lorsque l'ange du Seigneur mit le livre aux mains de M. Smith; quoique illettré dans toute autre langue que sa langue maternelle, il lui fut cependant enjoint de lire et de traduire le livre. . . . . .
« Quoi de plus étonnant et de plus merveilleux que ce fait! Le » Seigneur fait en sorte qu'un jeune homme ignorant lise et tra- » duise un livre, que toute la sagesse des plus savants et des » mieux instruits était incapable de déchiffrer. » Un peu plus loin, le prophète Ézéchiel est appelé à prouver la vérité du Mormonisme : *Et toi, fils de l'homme, prends un bâton et écris dessus : Pour Juda et pour les enfants d'Israël, qui lui sont unis; et prends un autre bâton et écris dessus : Pour Joseph, le bâton d'Éphraïm, et pour toute la maison d'Israël, et pour ceux qui lui sont unis; joins ces deux bâtons, de manière à n'en former qu'un seul, et ils deviendront un dans ta main* (Ézéchiel XXXVII, 16. 17).

D'après le commentaire mormonique, ces deux bâtons représentent l'union de deux livres dans la main du Seigneur. De ces deux bâtons ou rouleaux, ou livres (car ces choses sont ici synonymes, voir Jérémie, XXXVI, 1, 2), l'un, destiné à Juda, est la Bible qui est l'histoire de Juda; l'autre, destiné à Joseph, le bâton d'Éphraïm, est le livre de Mormon, qui n'est autre chose que l'histoire de la tribu de Joseph écrite en Amérique. Nous apprenons ainsi que l'union de ces deux livres ne devait pas se faire accidentellement, mais par un dessein prémédité de Dieu; et c'est ainsi que M. Orson Pratt observe que « les deux écrits se » confondant en un seul dans la main d'Ézéchiel, sont une figure » magnifique des deux écrits qui se confondraient dans la main » du Seigneur, » c'est-à-dire la Bible et le livre de Mormon.

Ce dernier livre se trouve donc, d'après les Saints des derniers jours, dans le même rapport vis-à-vis des Saintes-Écritures, que le Nouveau Testament vis-à-vis de l'Ancien. Il est le complément et le perfectionnement de la Bible. Par conséquent la Bible et le livre de Mormon forment l'ensemble de la doctrine Mormonite. Cependant, comme nous verrons plus loin, ils ne sont pas

assez dépourvus d'esprit pour regarder ces deux livres, pris ensemble, comme la règle complète et unique de leur foi. Quelque loin que les Mormons se soient écartés de la vraie religion enseignée par Jésus-Christ et ses Apôtres, cependant ils ne sont pas encore assez aveuglés pour adhérer à cette opinion protestante, que la lettre morte de la Sainte-Écriture est une règle suffisante de foi théorique et pratique. Loin de là : véritables protestants dans leurs cris contre l'Église catholique, son sacerdoce et ses sacrements (1), ils ont trop de sens commun, qu'on

(1) Orson Pratt, dans son traité sur l'authenticité divine du livre de Mormon, déclare hardiment que « tous les prêtres catholiques, grecs, protes» tants, depuis le pape jusqu'au dernier vicaire de campagne, n'ont pas reçu » de mission céleste, pas plus que le démon et ses anges. » Luther, l'impie Jewell, le Rév. Hobart Seymour sont moins explicites que M. Pratt. « Telle » devait être la religion des derniers jours prophétisés par les apôtres; et » telle est la religion des églises papale, grecque et protestante au XIXe siè» cle. Cette prédiction a été faite, il y a dix-huit siècles, et nous trouvons son » accomplissement dans le christianisme moderne. Au lieu d'avoir dans leur » Église des apôtres, des prophètes, des hommes inspirés de Dieu, commu» niquant avec lui dans des visions et des songes, recevant des révélations » par le ministère des anges, auxquels ils commandent, doués d'un discerne» ment céleste dans le choix des prêtres et d'une sagesse surhumaine dans » le gouvernement de l'Église : ils n'ont qu'un pape, pécheur, corrompu, que » Dieu n'inspire point, et des archevêques, des évêques, des prêtres, qui ne » valent guère mieux. Leur piété revêt une multitude de formes, toutes plus » corrompues les unes que les autres, ils nient la possibilité actuelle des ré» vélations divines, et la communication de toute espèce de pouvoirs surna» turels, choses qui de tout temps ont caractérisé l'Église de Dieu. Ces hom» mes pervers, impuissants, hypocrites, ces faux docteurs, « font commerce » de la religion » et la prêchent en retour de larges salaires qui montent sou» vent à plus de dix mille livres sterling par an. Eux et leurs dupes se dé» tournent de la foi des Apôtres et des Saints; cette foi qui jadis brava la vio» lence du feu, ferma la gueule des lions, divisa les eaux, vainquit toutes les » forces de la nature, ils la rejettent comme inutile. Cette foi, qui inspire aux » hommes le don de révélation...., ils enseignent qu'elle n'est pas de notre » époque. La haute doctrine qu'enseignèrent les Apôtres, et qui met l'huma» nité en possession de ces grâces, de ces dons et de cette puissance, est trop » sublime, disent-ils, pour être comprise de nos jours et mise en pratique. » Les doctrines, les lois, les fables, les traditions, les croyances de gens que » Dieu ne connaît point, sont substituées aujourd'hui à l'inspiration directe » du Seigneur.... Des conjectures, des hypothèses, de simples opinions,

nous permette l'expression, mêlé à leurs absurdités, pour ne pas voir que tout document écrit a nécessairement besoin d'une parole vivante pour l'expliquer et le commenter. Ils ne croient pas que Dieu, qui a parlé jadis par la bouche de ses prophètes et de son Fils, ne peut plus parler aux hommes. La continuité de la révélation est la véritable base de leur croyance. Ils croient avec M. Emerson que « *Dieu n'est pas mort*, » depuis qu'il a inspiré son apôtre saint Jean, écrivant son Évangile et l'Apocalypse, ou que, si jamais il a été « *mort*, » il ne l'est pas à présent. Pour nous servir des paroles de l'auteur de l'histoire des Mormons, disons : « L'Église est pour eux (les Mormonites) le témoin vivant, l'interprète suprême de la lettre morte des vieux documents religieux. De cette manière il y a une société perpétuelle entre Dieu et l'homme ; de là inspiration divine, de là encore certitude de l'existence de Dieu. Ainsi tout croyant est comme anciennement, « *le temple de l'Esprit-Saint* » (1).

En d'autres termes, les Saints des derniers jours, en s'appuyant sur leur jugement privé dont les protestants ne peuvent raisonnablement contester la compétence, ont prouvé qu'ils sont eux-mêmes assez bons protestants, assez bons « *chrétiens selon la Bible*, » pour découvrir dans le volume sacré l'absurdité de la doctrine mère du protestantisme. Ils y ont trouvé la nécessité d'un interprète vivant des Saintes Ecritures. Ils y ont trouvé cette vérité qu'un système religieux surnaturel, établi par des moyens surnaturels, doit être maintenu et confirmé de temps en temps de la même manière. En d'autres termes, ils croient à l'existence actuelle de puissances surnaturelles résidant quelque part dans l'humanité ; ils croient aux inspirations, aux révélations, aux miracles. C'est ainsi que le Mormonisme, comme toutes les autres hérésies, est venu à son tour rendre un hommage involontaire aux doctrines de l'Eglise du Dieu vivant.

Voici maintenant comment raisonnent les Mormonites : toute

» quelquefois peut-être une croyance approchant de la vérité, voilà tout ce à » quoi ils parviennent ; jamais ils n'obtiennent la moindre certitude, parce » qu'ils nient la révélation, seul moyen d'y atteindre. »

(1) *The Mormons*, etc., p. 292.

leur argumentation se réduit à ces mots : « Pendant quatorze cents ans, l'Église, fondée primitivement par les apôtres, a vécu à l'état de sommeil, a été plongée dans une espèce de léthargie.»

« Nous croyons, écrit M. Orson Pratt, dans son livre des *visions* » *remarquables*, n° 6, qu'il y a eu une apostasie générale dans l'E- » glise primitive, de sorte que le monde *connu* a existé pendant des » siècles sans posséder l'Eglise du Christ, et sans sacerdoce au- » torisé par Dieu à administrer les sacrements. Nous croyons que » chacune des églises qui se sont formées à la suite de cette aposta- » sie, a corrompu l'Évangile, l'une de telle manière, l'autre de telle » autre : par exemple, presque toutes les Eglises ont aboli le sa- » crement de l'immersion pour la rémission des péchés. Le petit » nombre de ceux qui sont restés fidèles à cette pratique néces- » saire, ont aboli le sacrement de l'imposition des mains sur les » catéchumènes pour leur communiquer les dons de l'Esprit- » Saint. Encore ceux qui ont conservé ce dernier sacrement ont- » ils corrompu le premier, ou bien ils ont rejeté les dons, les » grâces et les bénédictions qui viennent de l'Esprit de Dieu, ou » bien encore, ils ont dit aux apôtres et aux prophètes du Sei- » gneur : *En ces jours-ci l'Église n'a pas besoin de vous.* Ceux » enfin qui ont continué à croire aux œuvres de l'Esprit-Saint, et » qui ont défendu cette croyance, ont corrompu les sacrements » ou les ont rejetés. Ainsi toutes les églises prêchent des doctri- » nes fausses, corrompent l'Evangile, et, au lieu d'avoir reçu de » Dieu la mission d'administrer ses sacrements, elles sont cour- » bées impuissantes sous le poids de sa malédiction, pour avoir » corrompu ses doctrines et leurs voies. »

Il est amusant de voir comment, dans le passage suivant que nous extrayons de ses œuvres, M. Orson Pratt prend le protestantisme à partie, se moque de ses prétentions, et arrête la main de tout défenseur de cette hérésie qui s'aviserait de jeter la première pierre aux « Saints des derniers jours. » « Comme l'Église » d'Angleterre et les autres protestants, dit-il, ne se vantent » guère d'avoir reçu quelque mission par voie de révélation, mais » enjoignent à leurs fidèles de rejeter toute croyance semblable, » il est permis de leur demander : D'où vous vient donc votre » autorité? Ils répondront qu'ils la tiennent de Wyclef, de Cran-

» mer, de Luther, de Calvin et de divers réformateurs qui se sont » séparés de l'Église romaine. Mais d'où vient l'autorité de ces » réformateurs eux-mêmes? Réponse : Des catholiques romains. » Mais les catholiques romains les ont excommuniés, et certes l'au- » torité qu'ils avaient le pouvoir de leur donner, ils avaient le pou- » voir de la leur reprendre. Donc, si l'Église romaine avait quelque » autorité, les protestants étant bannis de son sein, n'en peuvent » avoir aucune de son chef. Mais si les catholiques jouissent de » l'autorité, leur Église doit être la véritable, et partant les pro- » testants sont des apostats; d'un autre côté, si l'Église catholi- » que n'est pas la vraie Église, impossible qu'elle en donne aux » autres. Maintenant voici ce que nous lisons dans une des ho- » mélies de l'église anglicane. *Les laïques et le clergé, les savants » et les ignorants, les hommes, les femmes et les enfants de tout âge » et de tout sexe ont été tout à coup plongés dans la plus affreuse » idolâtrie, et cela dans toute l'étendue du monde chrétien. Cette » idolâtrie abominable a duré (chose affreuse à penser) pendant » plus de huit cents ans.* Wesley, dans son 94me sermon, dit la » même chose en substance : *La cause réelle pour laquelle on ne » rencontra plus les dons extraordinaires du Saint-Esprit dans » l'Église chrétienne, c'est que les chrétiens étaient redevenus » païens et n'avaient conservé du christianisme que la forme » morte.* Si donc le monde chrétien tout entier, sans exception, a » été plongé dans l'idolâtrie la plus abominable pendant plus de » huit siècles, comme l'enseigne l'église anglicane, et si, parce » que les chrétiens sont privés des dons d'en haut, ils ne sont » plus même des chrétiens, mais des païens, d'après l'assertion » de Wesley, nous demanderons où était l'autorité pendant ces » 800 ans, et où elle est maintenant? Évidemment, Dieu ne vou- » drait pas reconnaître les idolâtres les plus abominables, comme » dépositaires de l'autorité; s'il en est ainsi, l'autorité des adora- » teurs de *Juggernaut* vaut autant que celle du christianisme » idolâtre.... Maintenant, si le monde chrétien tout entier a été » sans pouvoir et sans autorité pendant plus de huit siècles, » quand l'autorité a-t-elle été rétablie? Comment l'a-t-elle été?

» En faveur de quel homme ou de quel peuple? Évidemment ce » n'a pas été en faveur de l'Église catholique, qui ne prétend pas » être redevenue dépositaire de l'autorité (1). L'église anglicane » et les autres églises protestantes ne peuvent avoir cette pré- » tention. Pour elles, la dernière révélation est le Nouveau Tes- » tament. Par conséquent, d'après les propres aveux du protes- » tantisme, Dieu n'a plus dans le monde chrétien de sacerdoce » avoué, autorisé par lui. C'est pourquoi il est nécessaire, indis- » pensable même qu'il vienne une nouvelle révélation pour éta- » blir cette autorité et ce sacerdoce sur la terre, et mettre l'hu- » manité en communication directe avec Dieu, comme aux jours » d'autrefois. Mais cette révélation a été faite, etc., etc. (2). »

Nos lecteurs catholiques nous pardonneront la longueur de cette citation, car ils y verront toute la doctrine protestante renversée, anéantie par une argumentation protestante, et cela avec tant de force et de vigueur qu'il n'y a pas de réplique possible. Inutile que nous ajoutions quelque chose à ce passage; cependant nous observerons que nul protestant, s'il raisonne avec sincérité, ne peut ébranler cette argumentation, ne peut même y faire la moindre objection sérieuse. Comment donc peuvent-ils s'étonner des progrès du Mormonisme? Le protestantisme a posé les prémisses, le Mormonisme en tire la conséquence. Quant aux catholiques, ils savent, sans pouvoir jamais en douter, que c'est un blasphème que de croire un instant que le Saint-Esprit, qui a fondé l'Église chrétienne, l'ait jamais abandonnée depuis, l'ait jamais privée de ces pouvoirs surnaturels et de cette autorité spirituelle, dont il l'a gratifiée dans le principe. De là nous concluons que l'Église catholique est la seule forme de croyance religieuse qui présente un ensemble de vérités assez solide pour résister victorieusement aux attaques du Mormonisme. En effet, il est important de noter que M. Orson Pratt considère les paroles de l'Église anglicane et de

(1) L'Église catholique, n'ayant jamais perdu ce dépôt, il est impossible qu'il lui ait été restitué!

(2) *The Mormons*, etc., p. 288-289.

M. Vesley, citées plus haut, comme des espèces de vérités d'évangile, et leurs assertions, comme des conclusions définitives. Pour nous, nous oserons dire que le fait en question, c'est-à-dire le fait réel, tel qu'il doit être considéré, est souvent diamétralement opposé au même fait, tel que nous le présentent les articles et les homélies du protestantisme. « *Tout ce qui brille n'est pas or*, » et tout ce que l'église anglicane-établie affirme n'est pas parole d'Évangile.

REVUE DE DUBLIN.

Trad. par les *Annales de Liége*.

L'EUCHARISTIE AU POINT DE VUE PROTESTANT, JUDAIQUE ET RATIONALISTE.

Tous ceux qui ont écrit de notre temps la vie du Rédempteur, et qui ne partagent pas nos croyances, ont senti l'importance de la question de la présence réelle, et la nécessité de se faire une opinion sur ce point capital, si l'on veut avoir une notion exacte de l'enseignement du Sauveur et de l'influence des doctrines qu'il est venu révéler à la terre. Les historiens de Jésus, dont les ouvrages ont eu le plus de succès au XIXe siècle, sont Hess (1), Néander (2), le docteur Strauss (3), et M. Salvador (4). Par un hasard assez remarquable, ces écrivains appartiennent à des écoles qui ont envisagé la question de l'Eucharistie sous des aspects complètement différents. Hess, compatriote de Zwingli, reproduit les théories des sacramentaires, auxquelles se rattachent les calvinistes, et qui regardent l'Eucharistie comme une simple figure. Néander, un des plus célèbres docteurs du luthéranisme contemporain, devrait, s'il était fidèle aux idées des fondateurs de sa secte, défendre la présence réelle, tout en niant le dogme catholique de la transsubstantiation. Mais, la doctrine de Zwingli et de Calvin lui semblant plus facile à concilier avec les prétentions du rationalisme moderne, il a complètement adopté, dans sa *Vie de Jésus,* les idées de Hess. Mais nous trouvons dans le célèbre commentateur luthérien Olshausen un représentant fidèle des plus anciennes opinions de sa communion. Ses grands travaux sur l'histoire évanvélique (5), lui donnent le droit de

(1) Hess, *Vie de Jésus.* (2) Néander, *Vie de Jésus.* (3) Strauss, *Vie de Jésus.* (4) Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine.* (5) Olshausen, *Commentaires sur le Nouveau Testament.*

paraître ici comme le type de la matière d'interpréter l'Évangile au point de vue de Luther. Quant à M. Salvador, qui s'est imposé la mission de restaurer et de transformer le mosaïsme, d'en faire la religion de l'avenir, ses théories sur l'Eucharistie n'ont ni profondeur, ni originalité. Il ne voit dans ce sacrement qu'un mémorial de la mort de Jésus. Il ne diffère donc guère des historiens protestants qui ont accepté l'interprétation donnée par Zwingli.

Le docteur Strauss apparaît dans cette galerie comme un représentant décidé des opinions rationalistes. Il affirme que, pour les rédacteurs des Évangiles, le pain de la Cène était le corps du Christ. Mais, comme il a le goût des solutions singulières, toutes les fois qu'il en peut trouver, il avance que les Apôtres auraient repoussé la doctrine catholique, qu'ils n'auraient pas compris celle de Luther, et qu'ils n'auraient point été satisfaits du système des sacramentaires. Selon lui, *l'ancien homme de l'Orient* était incapable de ces distinctions abstraites. J'avoue qu'une réflexion de ce genre me paraît indiquer une ignorance extraordinaire de l'histoire intellectuelle du monde asiatique. Pour ne citer qu'un exemple, est-ce que la philosophie hindoue ne révèle pas le génie de la spéculation poussé jusqu'à ses dernières limites (1)? Les écrits des Pères orientaux prouvent qu'ils se faisaient de la présence réelle les idées les plus nettes et les plus positives, et que l'*ancien homme de l'Orient* n'était pas dénué de toute pénétration théologique. La théorie du docteur Strauss sur l'Eucharistie est trop excentrique pour avoir exercé une grande influence sur le parti rationaliste, qui est, du reste, assez divisé sur cette question capitale. Les uns adoptent l'interprétation figurative, les autres pensent que le Christ enseigna véritablement le dogme de la présence réelle, mais qu'il l'emprunta aux religions antérieures, principalement au Mazdéisme. La première théorie, qui est la plus populaire, puisque nous la voyons adoptée tout

(1) Voyez Colebrooke, *Essais sur la philosophie des Hindous*, trad. Pauthier. — Comme le docteur Strauss paraît peu familiarisé avec la littérature anglaise, nous le renverrons à Ritter. *Histoire de la philosophie ancienne.* — Frédéric de Schlégel, *De la sagesse et de la langue des Hindous.* — Windischmann, *De la philosophie dans le progrès de l'histoire.*

à la fois par le calviniste Hess, le luthérien Néander, le rationaliste Salvador, mérite d'abord de fixer notre attention.

Il faut, en commençant cette discussion, rendre cette justice aux trois historiens de Jésus que je viens de nommer, qu'ils ont dégagé la question de toutes les discussions inutiles dont l'avaient surchargée tous leurs devanciers. On ne trouve chez eux aucune déclamation sur « les étranges inventions du papisme, sur les absurdités de la présence réelle, sur les corruptions sacerdotales, » pas un mot de ces thèses foudroyantes qui semblaient faire le bonheur de leurs prédécesseurs (1). Nous le remercions, dans l'intérêt de nos lecteurs, de ne nous avoir pas obligé de répondre à toutes ces vieilleries. Ils se bornent, en effet, à opposer aux dogmes de la présence réelle un petit nombre de difficultés, mais ce sont les plus capitales et celles qui méritent vraiment d'attirer l'attention des controversistes catholiques.

La première de ces objections, formulée par Hess et par Néander, consiste à faire remarquer que les Apôtres n'ont manifesté aucun étonnement lorsque Jésus institua l'Eucharistie. Or, dit-on, s'ils avaient cru que leur Maître leur proposait une croyance aussi étrange que le dogme de la présence réelle, ils n'auraient pu dissimuler leur surprise. Rien ne les avait préparés à recevoir sans hésitation une doctrine qui devait blesser toutes leurs convictions et qui soulève dans l'intelligence des répugnances incontestables.

Cette objection, qui paraîtra peut-être spécieuse au premier coup-d'œil, repose sur des suppositions dont nous espérons démontrer la fausseté.

Il est d'abord de la plus haute importance de constater, ainsi que l'a fait le professeur Haneberg (2), que les Juifs attendaient, au temps du Messie, une nourriture miraculeuse, dont la manne était la figure (3). C'est pourquoi on lit dans le *Midrasch Coheleth*, fol. 90, 2 : « De même que le premier Sauveur fit descendre la manne du ciel, ainsi que l'attestent ces paroles : « Voyez,

(1) On sait qu'à Genève les théologiens protestants vivent de ces redites et des diatribes vieillies : c'est là ce qu'a fait M. Oltramare. (2) Voyez dans les *Archives théologiques* de 1843. XIIe cahier, un extrait de son ouvrage. (3) Exode, XVI, 16.

je fais pleuvoir du pain du ciel (1); » de même le dernier Sauveur apportera la manne ici-bas, car il est écrit : « Il y aura du blé à pleines mains sur la terre. » Et il est dit plus loin : « Que dans les temps du Messie, Dieu préparera pour les Israélites une table et la couvrira d'aliments ; que quiconque en mangera, n'aura plus besoin d'une autre nourriture (2). » D'après la tradition acceptée de tous, consignée dans le livre de *la Sagesse*, la manne se transformait selon les désirs de celui qui en mangeait.

« Et alors (Seigneur), vous donniez à votre peuple la nourriture des anges, et vous lui présentiez le pain du ciel, qui renferme en soi toutes les délices et tout ce qui peut flatter le goût.

» Et ce pain montrait combien est grande votre douceur envers vos enfants; et s'accommodant au désir de chacun d'eux, il se changeait en tout ce qui leur plaisait (3). »

Les rabbins aiment à décrire ce PAIN TRANSFORMÉ, comme l'appelle Abarbanel (4). Non-seulement il est question de cette transformation dans le Schemoth rabbâ (5), dans le *Talmud Joma* (6), mais le plus ancien commentaire, la *Pesikta*, en parle avec plus de détails, et compare cette nourriture au lait de la mère qui tient lieu à l'enfant de tous les aliments et prend pour lui tous les goûts. Nous lisons encore dans le *Zohar* (7) : « Tous les fidèles sortirent pour en ramasser, et exaltèrent en conséquence le nom du Très-Saint. De cette manne s'exhalait l'odeur de tous les parfums du Paradis, d'où elle descendait; quand on en servait à quelqu'un, il y trouvait tous les goûts qu'il désirait. » Enfin, dans le *Siphre* (8), les sages disent que la manne se changeait pour les Israélites en tout ce qu'ils voulaient, seulement qu'ils ne voyaient pas cela uniquement avec les yeux. Les docteurs du judaisme avaient donc parfaitement compris l'importance prophétique de la manne. Faut-il s'en étonner? Ne trouvons-nous

(1) Psaume LXXII, selon l'hébreu. (2) *Schemmoth rabbâ*, sect. 30, fol. 142, 3. Dixit Deus s. b. ad Israelitas : vos parastis mihi mensam, ego liberabo vos, ut non amplius illam instruere debeatis, et ipse instruam vobis mensam temporibus Messiæ. (3) Sagesse, XVI, 20-21. (4) Sur l'Exode, XVI, 22. (5) Section XXV. (6) Chap. VIII, fol. 75. (7) I, fol. 28, 2. (8) Sur les Nombres, XI, 5.

pas chez eux plusieurs fois et clairement exprimée l'idée que le tabernacle, aussi bien que les vases sacrés et le temple tout entier, ne sont que la figure symbolique des choses saintes, et que tout ce qui nous a été donné de signes visibles sur la terre, est comme l'ombre par rapport au corps, et ne forme qu'un reflet de l'essence des types qui furent un jour présentés du haut du ciel. Nous ne devons donc pas être surpris de les voir s'attacher à découvrir la profonde signification de la manne. Le rabbin Éliézer, contemporain de saint Polycarpe, disciple des Apôtres, parle de la manne que l'on doit attendre dans les jours du Messie, et il donne pour raison de cette espérance une promesse du prophète Jérémie (1) : « Lorsque Jérémie dit aux enfants d'Israël : Pourquoi ne vous occupez-vous pas de la loi? Ils lui répondirent : comment pourrions-nous alors gagner notre vie? Le prophète, leur montrant un vase plein de manne, leur dit : voilà la parole de Dieu! Vos pères qui s'occupaient de la loi ont vu d'où ils tiraient leur nourriture : et vous, si vous les imitez, le Dieu hautement béni vous nourrira avec cette manne. » Les rabbins attachent à cet aliment une si grande importance, qu'il est dit dans l'antique commentaire *Baal hathurim :* « La loi n'est donnée qu'à ceux qui mangent la manne. » Et à cette question : « Pour qui cette manne est-elle préparée? » On répond (2) : « Pour les justes dans le siècle futur. Celui-là seul qui croit est digne d'en manger. » Dans le *Zohar* (3) elle est appelée un saint et précieux aliment céleste, pour la nourriture de l'esprit et de l'âme, un pain de l'espace éloigné et incomparable du ciel, un repas des sages, destiné par la sagesse d'en haut à ceux qui se vouent à la loi. Éliézer (4) s'exprime avec plus de force encore sur les avantages de la manne du Messie comparée à celle de Moïse. « Les justes sont destinés à manger de cette manne dans le siècle futur; et si vous demandez : sera-ce de la même manière? la réponse est celle-ci : Non, d'une manière beaucoup plus élevée, et telle qu'elle n'a jamais eu lieu. » Cette haute signification symbolique de la manne dans la tradition hébraïque étant admise, on s'ex-

(1) Mechilta, fol. 20, 1. — Tanchuma, fol. 29, 4. (2) Jalkut Schimoni, p. I, fol. 75, 4. (3) Exode, fol. 26, col. 102. (4) Fol. 28, 3.

plique facilement pourquoi les rabbins attachent eux-mêmes tant d'importance aux passages déjà cité du psaume LXXXII, 16 (1). « Il y aura du blé à pleines mains sur la terre. » Le Targum chaldéen traduit ainsi : « Il y aura dans le pays une offrande de grain sur les hauteurs des montagnes de l'Église. » Dans le Bereschith-Rabba (2) il est dit seulement comme explication générale : « Dieu leur fait descendre du ciel un aliment qui n'a pas son pareil. » Raschi, ennemi de toutes les interprétations chrétiennes, déclare lui-même « que les rabbins expliquent tout ceci d'une espèce de gâteau qui doit exister dans les jours du Messie ; parce qu'ils sont persuadés que tout le psaume doit lui être appliqué (3). » Kimchi se rapproche encore plus de nos idées (4), quand il dit : « Quelques personnes expliquent ces mots : « Ils vivront de grain, en disant : un jour, lorsque le Rédempteur viendra, IL Y AURA UN CHANGEMENT DANS LA NATURE DU GRAIN. » D'autres parlent aussi d'un mystère de la manne, d'une manne spirituelle et d'un aliment idéal. Le R. Mose Ben Nachman écrit même : « La manne est engendrée de la Lumière divine, qui, d'après la volonté de son Créateur, a pris un corps. » Jésus ne dit-il pas aussi : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel (5). » Les opinions des rabbins jettent donc le plus grand jour sur toute la doctrine du VIe chapitre de saint Jean, et les protestants n'auraient pas tant de fois défiguré ce passage célèbre, s'ils l'avaient rapproché des traditions de la synagogue.

En effet, dans le discours qui est rapporté dans ce chapitre, Jésus annonce aux Juifs et à ses disciples qu'il réalisera toutes les espérances de leurs ancêtres, qu'il leur donnera une manne nouvelle, son corps avec son sang, et qu'il deviendra ainsi la nourriture de nos âmes. C'est en vain qu'on a fait de prodigieux efforts pour expliquer tout ce passage de la foi qu'on doit avoir en

(1) Selon l'hébreu. (2) In Genes., XXXIX, 1. (3) Cf. in Ps. II. Doctores nostri sensum explicarunt de rege Messia, verum ad respondendum hæreticis potius ille explicatur de ipso (Davide). — La série entière des passages de la Bible relatifs au Messie et que les Rabbins expliquent d'une manière conforme à la tradition, se trouve dans le lexique *Talmudo-biblique* de Nork. — Voyez aussi de Voisin, *Observ. in Raim.*, Mart., p. 150-154 à 157 b. (4) Sur Osée, XIV, 8. (5) Jean, VI, 51.

Jésus-Christ. Il est bien vrai que c'est là le sujet de la première partie du discours, et personne, parmi nous, ne le conteste; mais il est évidemment question dans la seconde (1) de la promesse de l'Eucharistie. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire ce chapitre avec un peu d'attention :

« JE SUIS LE PAIN DE VIE.

» Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et sont morts.

» C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que si quelqu'un en mange, il ne meure point.

» Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel.

» Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair.

» Les Juifs disputaient donc entre eux, et disaient : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?

» Or, Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

» Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui.

» Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et moi je vis à cause du Père; ainsi celui qui me mange, vivra par moi.

» C'est ici le pain qui est descendu du ciel; vos pères ont mangé la manne, et sont morts; mais celui qui mangera de ce pain, vivra éternellement.

» Il dit ces paroles dans la synagogue, enseignant à Caper-Naüm.

» Plusieurs de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Cette parole est dure, et qui la peut écouter?

» Mais Jésus, sachant en lui-même que ses disciples murmuraient, leur dit : Cela vous scandalise-t-il?

» Que sera-ce, si vous voyez monter le Fils de l'homme où il était d'abord (2)?

(1) Je pense avec l'illustre cardinal Wiseman que cette seconde partie commence au verset 28 (Voir pour les preuves Wiseman, *La présence corporelle du corps et du sang de N. S. Jésus-Christ dans la divine Eucharistie*, trad. Furon, dans les *Démonstrations évangéliques* de M. Migne, t. XV, col. 1178-1181. (2) S. Jean, VI, 48-65. — Je supprime ici à dessein le ver-

» Dès ce moment-là, plusieurs de ses disciples s'éloignèrent et ne marchèrent plus avec lui.

» Jésus dit donc aux douze : Et vous aussi, voulez-vous vous en aller?

» Simon-Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irons-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle.

» Et nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. »

Jésus leur dit : « Ne vous ai-je pas choisis au nombre de douze, et l'un de vous est un démon (1)? »

La lecture seule de ce fragment, les murmures des habitants de Caper-Naüm (2), la conduite de plusieurs des disciples, prouvent déjà qu'il s'agit d'une autre doctrine que de la foi en Jésus. L'examen des circonstances dans lesquelles fut prononcé ce discours, une interprétation détaillée du texte montreront jusqu'à l'évidence que le Sauveur annonce l'institution de l'Eucharistie.

Jésus se sert ordinairement de l'occasion d'un miracle pour inculquer à ses auditeurs une doctrine qui a de l'analogie avec le prodige qui vient de se passer sous leurs yeux (3). Or, puisque telle était sa coutume, on ne peut disconvenir que, s'il a jamais désiré rencontrer une occasion heureuse de proposer à ses auditeurs le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, il n'a pu, dans tout le cours de son ministère, en trouver une plus favorable à son dessein. Car, comme en cette circonstance, en bénissant le pain, il lui donna une nouvelle efficacité et le multiplia au point de le rendre suffisant pour nourrir plusieurs milliers d'hommes, nous ne pouvons rien concevoir de plus analogue à ce sacrement, dans lequel son corps se multiplie suffisamment pour être l'aliment de tous les hommes, dans toutes les parties

set 64, quoiqu'il fasse partie du discours de Jésus, parce qu'il doit être plus loin l'objet d'une discussion particulière. (1) Jean, VI, 67-71. (2) Ou Capharnaum. (3) On trouvera les preuves de cette assertion dans S. E. le cardinal Wiseman, *Conférences sur les doctrines et les principales pratiques de l'Église catholique*, trad. Furon dans le tome XV des *Démonstrations évangéliques* de M. Migne, conférence XIV, de la transsubstantiation, part. 1re, col. 1077-78.

de l'univers. D'ailleurs, les Juifs eux-mêmes l'amenèrent par leurs questions à parler de la présence réelle :

« Ils lui dirent : Quel signe faites-vous, afin que nous le voyions et que nous croyions en vous? Quelle œuvre faites-vous?

» Nos pères ont mangé la manne au désert ainsi qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel (1). »

Il est évident que les auditeurs de Jésus comptaient sur un miracle analogue à celui que Moïse avait opéré en faisant tomber la manne du ciel. Le récit de saint Jean est donc complètement en rapport avec les traditions de la synagogue; puisque l'on voit ici les Juifs demander eux-mêmes à Jésus cette nourriture nouvelle qu'ils attendaient du Messie. Il serait donc étrange que le Sauveur répondît à une demande de ce genre par des considérations vagues sur la foi qu'ils devaient avoir dans sa céleste origine. Mais il est au contraire très-naturel qu'après avoir rappelé cette céleste origine et la toute puissance qu'elle lui confiait, il leur promette un aliment miraculeux très supérieur à celui que leur avait donné leur législateur (2). Après leur avoir parlé en termes généraux d'une union avec lui qui doit s'opérer par la foi, dans la seconde partie il prophétise aux Juifs et à ses disciples une union plus intime dans le sacrement de l'Eucharistie. Arrivé à cet endroit de son discours, il se sert d'une phraséologie toute nouvelle, très-propre à faire sentir à ses auditeurs la nature du sujet dont il veut les entretenir. Il avait d'abord évité avec le plus grand soin, et même en sacrifiant, jusqu'à un certain point, les propriétés du langage, toute expression comme celle de *manger le pain de vie;* encore plus celle de *manger sa propre personne.* Il avait même entièrement abandonné la métaphore dont il s'était servi d'abord, dès qu'il s'était aperçu que cette manière de parler donnait lieu à quelque méprise; et voilà qu'à ce moment il y revient avec beaucoup plus d'énergie que jamais, mais de façon à ne pas permettre à ses auditeurs de prendre ses expressions

(1) Jean, VI, 30, 31. (2) On trouve, d'ailleurs, dans d'autres discours de Jésus, des exemples de transitions analogues, ainsi que l'a démontré avec sa science ordinaire S. E. le cardinal Wiseman, *Conférences,* etc., Confér. XIV, col. 1079. — Et *La présence réelle,* etc., col. 1181.

dans le même sens qu'auparavant : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. — Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair. » Plus loin il ajoute : « En vérité, en vérité, je vous dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. — Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. — Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et moi je vis à cause du Père; ainsi celui qui me mange vivra par moi. — C'est ici le pain qui est descendu du ciel; vos pères ont mangé la manne et sont morts : mais celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. » Or, n'est-ce pas là une série d'expressions véritablement incompréhensibles, si le Sauveur a voulu les employer dans un sens métaphorique? Comment pourrait-il ajouter qu'il donnera lui-même à ses disciples ce pain vivifiant, s'il s'agit uniquement du don que le Père céleste a fait au monde en lui envoyant son Fils bien-aimé.

Mais c'est ici qu'apparaissent les impossibilités de l'interprétation métaphorique. En effet, cette locution *manger la chair d'une personne*, avait dans la langue sainte une signification très-déterminée, quand on l'employait dans un sens symbolique. Elle signifiait toujours : faire par pensée ou par action, mais surtout par calomnie, une grave injure à quelqu'un (1). Il en est encore de même dans l'idiome des Arabes qui habitent aujourd'hui la Terre-Sainte (2), circonstance très-digne d'attention, puisqu'il est reconnu par tous les hommes compétents que les écrits, les habitudes et même les sentiments de ce peuple sont le

(1) Voyez Psaume XXVI, 2. — Job XIX, 22. — Michée III, 3. — Ecclésiaste IV, 5. (2) C'est ce que prouvent les textes du Koran, sura XLIX, 12, édit. Maracci. — El Nawabig, édit. Schultens, n. 146. — *Amasa*, dans Chultens, *Comment*, *in Job*, p. 480. — Et Excerpta de l'*Hamasa* dans l'*Anthologie* de Schultens, p. 7. — Michaëlis, *Chrestomatie arabe*, 133. — Schanfari, cité dans Schultens, *in Job*, 480. — Meidan, *Proverbes*, p. 7.

moyen le plus sûr d'expliquer la Sainte Écriture. Je ferai la même remarque sur le Syro-Chaldéen, langue que parlait notre Seigneur (1). Il est donc évident que si les expressions dont il s'agit ont été quelquefois prises dans un sens métaphorique, — ce que nous n'avons aucun intérêt à nier, bien au contraire, — elles l'ont toujours été dans une signification qui n'a pas le moindre rapport avec la foi. D'ailleurs, quand même on parviendrait à les expliquer de cette façon, on ne se débarrasserait pas facilement de ces mots remarquables — *boire son sang*. Comment le Sauveur aurait-il pu employer une pareille figure, s'il n'avait voulu se servir que d'une simple métaphore, lui qui savait que l'action de boire du sang était interdite aux Juifs sous les peines les plus sévères (2)? Quant à manger de la chair humaine ou à boire du sang humain, il n'en est jamais parlé dans les livres saints que comme de la plus affreuse malédiction dont Dieu puisse frapper ses ennemis (3).

Aussi les Juifs ne se trompèrent-ils pas sur le sens des paroles du Seigneur. C'est un avantage peu commun que de savoir en pareil cas l'impression qu'un discours produisit sur ceux qui l'entendirent. Qui pourrait se vanter maintenant d'avoir mieux saisi le sens du discours de Jésus que ses propres auditeurs? « Comment, dirent les Juifs, celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? » Or, que devait faire le Sauveur s'ils entendaient mal sa doctrine? Les avertir qu'ils avaient tort de la prendre dans le sens littéral et faire disparaître ainsi un préjugé qui les écartait de la voie du ciel. Tous ceux qui connaissent sa charité et son zèle pour le salut des âmes, ne peuvent douter de son empressement à montrer à ses auditeurs qu'ils se trompaient grossièrement sur la signification de ses paroles. Nous n'en sommes pas d'ailleurs réduits sur ce point à de simples conjectures. En lisant attentivement l'Évangile, on voit que le Sauveur, quand il s'élève une objection contre ses enseignements, soit parce qu'on

(1) Gésénius, *Thesaurus philologicus criticus linguæ hebrææ* et *chaldææ*, t. I, fasc. I, p. 91. — Jahn, *Elementa Aramaicae seu chaldaeo-syriacae linguae*, p. 175. (2) Genèse IX, 4. — Lévitique XVII, 10. — Judith XI, 10, 11. (3) Sagesse XI, 7. — Jérémie XIX, 8, 9. — Apocalypse XVI, 6.

a pris à la lettre ce qu'il disait au figuré, soit pour toute autre raison, a toujours soin d'avertir ses auditeurs et de leur faire comprendre sa véritable pensée (1). Il est aussi fort digne de remarque que toutes les fois qu'il s'exprimait dans le sens littéral, et que l'on attaquait la doctrine qu'il proposait, il répétait les paroles mêmes qui avaient été un objet de scandale (2). Or, dans le cas dont il s'agit, au lieu de faire entendre que ses expressions sont figurées, il confirme son assertion en employant l'affirmation la plus significative : « En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. » Dira-t-on qu'il ne s'agissait pas d'un dogme important, et que le Christ pouvait sans inconvénient laisser ses auditeurs dans leur erreur? Cette ressource fait encore défaut à nos adversaires. Il est en effet question d'un précepte tellement grave, d'après les paroles mêmes du divin Maître, que la vie éternelle en dépend. Or, est-il possible d'admettre que le Rédempteur, pour promulguer une loi aussi importante, se soit servi d'expressions figurées, contrairement à toutes les habitudes du langage reçu? Lorsqu'il enseigne la nécessité du baptême, il s'explique absolument de la même façon que lorsqu'il fait à tous les chrétiens une obligation de recevoir son corps et son sang.

Sans parler de beaucoup d'autres raisons qui achèveraient de montrer que l'interprétation littérale est la seule admissible, je me contenterai de faire remarquer la conduite du Sauveur à l'égard des disciples qui se scandalisent de la doctrine qu'il vient de leur annoncer. « Cette parole est dure, disent-ils, et qui la peut écouter? » Ces hommes eussent-ils parlé ainsi, s'ils avaient cru qu'il ne s'agît que de la foi en lui? Ne l'avaient-ils pas reconnu comme l'envoyé de Dieu? Or, quelle est, dans une circonstance si grave, la conduite de Jésus? Dit-il un seul mot pour retenir ses disciples, pour les empêcher de se perdre en abandonnant le Fils de Dieu. Il ne leur donne pas la moindre explication, et il les laisse dans une erreur qui eût été véritablement invincible, si, comme on le suppose, il avait voulu parler dans un

(1) Jean III. — Matthieu XIX. (2) Jean VIII. — Matthieu IX. — Jean VIII.

sens métaphorique. Mais comparons à la conduite des disciples incrédules celle des douze Apôtres. Jésus leur demande s'ils ne sont pas aussi décidés à le quitter. Pierre dit au nom de ses collègues : « Seigneur, à qui irons-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. » N'est-ce pas comme s'ils avaient répondu : « Vous seul connaissez les mystères du ciel ; il ne nous appartient pas d'opposer à vos paroles les lumières de notre faible intelligence. C'est à vous de parler, à nous d'obéir avec une foi humble et docile. Le Christ, le Fils du Dieu vivant ne peut jamais induire ses disciples en erreur. » Faut-il donc être surpris que Simon-Pierre et les autres apôtres aient écouté leur maître dans un silence respectueux, lorsqu'il prononça les paroles solennelles par lesquelles il institua le sacrement de l'Eucharistie? Ils savaient que le Messie donnerait à ses disciples une nourriture miraculeuse, Jésus leur avait dit à Caper-Naüm que cette nourriture serait sa chair et son sang, comment pouvaient-ils donc s'étonner de le voir exécuter sa promesse, au moment où il allait remonter vers son Père?

Mais, disent Hess et Néander, tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans le Nouveau-Testament sur la question de l'Eucharistie est suffisamment expliqué par ce que Jésus dit à ses disciples en terminant le célèbre discours de Caper-Naüm : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert à rien ; les paroles que je vous dis sont esprit et vie (1). » Cette objection est très-populaire, la plupart des protestants s'imaginent qu'il n'y a rien de solide à répondre à cette difficulté. Que des personnes étrangères aux questions d'exégèse aient une semblable manière de voir, je n'en suis nullement surpris ; mais je suis étonné que des théologiens comme Hess et Néander, aient recours à une interprétation abandonnée par tous les commentateurs éclairés, même de leur communion. Aussi nous nous bornerons à réfuter par une observation unique, mais décisive, cette manière d'entendre le passage de saint Jean.

(1) Jean VI, 63. Voici le texte de ce verset important : Τὸ πνεῦμα ἐστι τὸ ζωοποιοῦν, ἡ σὰρξ οὐκ ὠφελεῖ οὐδέν. Τὰ ῥήματα ἃ ἐγὼ λελάληκα ὑμῖν, πνεῦμά ἐστι καὶ ζωή ἐστιν.

Les mots *chair* et *esprit*, opposés l'un à l'autre dans le Nouveau Testament, ont une signification invariable, très-différente de celle que l'on veut leur donner. Il suffit pour s'en convaincre de lire le chapitre VIII de l'*Épître aux Romains*, depuis le verset 1er jusqu'au 14e (1). Ce passage prouve seul qu'il faut entendre par le mot *chair* les dispositions perverses et les mauvais sentiments de la nature humaine, et par *esprit* les sentiments de l'homme régénéré par la grâce.

Ceci posé, il n'est pas difficile d'expliquer le vrai sens du passage de saint Jean, dont on fait tant de bruit. Il veut dire simplement : Les paroles de Jésus-Christ sont esprit et vie, elles sont telles que la chair, ou l'homme réduit à ses propres forces, ne peut les recevoir, et qu'il faut pour les agréer, le puissant secours de la grâce. Ainsi, ce texte loin d'être contraire à l'interprétation que nous avons donnée de tout l'ensemble de ce discours, la fortifie évidemment. N'est-il pas naturel en effet, qu'après avoir proposé à ses auditeurs une vérité que la chair et le sang ne sont pas en état de comprendre, le Sauveur dise à ceux qui l'écoutent, qu'ils ont besoin, pour profiter de ses paroles, de s'élever au-dessus de la terre, et d'implorer du Ciel un secours particulier? Il me semble inutile d'insister davantage sur ce point, malgré l'importance que quelques écrivains protestants semblent encore y attacher. En effet, parmi eux les exégètes les plus instruits, reconnaissent maintenant que l'interprétation du verset 64e du chapitre VIe de saint Jean, proposée par Hess et par Néander, ne peut être défendue, pour peu que l'on tienne quelque compte de la langue du Nouveau Testament, et que l'on ne sacrifie pas les intérêts de la science aux intérêts passagers des partis (2).

(1) Ce passage est tellement connu que je ne crois pas nécesaire de le reproduire ici. (2) Kinœl (In Joan., VI, t. II), après avoir indiqué l'interprétation qu'on donne vulgairement dans la communion à ce passage célèbre, ajoute : « Sed hæc verborum interpretatiou su loquendi scriptorum Novi Testamenti comprobari nequit.... Præplacet igitur mihi eorum ratio quibus πνεῦμα ut perfectior, sublimior sentiendi et statuendi ratio quam doctrina Christi efficit ; σαρξ humilis, vilis sentiendi ratio, qualis erat Judæorum, qui præconceptos de Messia et bonis in ejus regno expectandis opiniones fove-

Cependant Hess et Néander s'accordent à trouver dans les circonstances de l'institution de l'Eucharistie un motif qui a dû obliger les apôtres d'entendre dans un sens symbolique les paroles de leur Maître. Comme ils voyaient Jésus présent devant leurs yeux, ils ne pouvaient s'imaginer qu'il eût la pensée de leur donner dans le nouveau Sacrement son corps avec son sang. L'impossibilité de la présence corporelle d'un même corps en plusieurs lieux est trop évidente pour qu'elle n'ait pas frappé les Apôtres.

Je ne raisonnerai pas longuement sur ces prétendues impossibilités. Personne n'ignore que la question de l'essence de la matière partage toujours les savants. Les uns affirment avec Descartes (1) que l'étendue est essentielle à la matière, les autres disent avec Leibnitz que cette proposition n'a aucune base vraiment philosophique (2). Kant a mis les deux opinions aux prises

bant : ut adeo sensus sit : valedicere debetis opinionibus vestris præjudicatis, nam sublimior tantum sentiendi et statuendi ac operandi ratio, πνεῦμα salutatem offert; humilis, vilis statuendi ac sperandi ratio judaïca illa ratio, σαρξ, nihil confert ad veram felicitatem. » — Bloomfield, qui copie Kuinœl, dit aussi : « que cette traduction (la traduction protestante populaire) ne peut être prouvée d'après l'*usus loquendi* de l'Écriture. — Horne est du même avis : « Le Saint-Esprit, dit-il, est mis pour ses effets (2 Cor. III, 6). Ici, par le mot *lettre*, nous devons entendre la loi écrite avec des lettres sur la pierre. Par l'esprit, il faut entendre la doctrine salutaire de l'Évangile, dont l'Esprit-Saint est le premier auteur. C'est dans le même sens que Jésus-Christ a dit (Jean VI, 63) : « Les paroles que je dis sont esprit et vie, c'est-à-dire elles sont inspirées par l'Esprit de Dieu, et conduiront à la vie éternelle celui qui les recevra avec une foi véritable (*Introduction*, vol. II, p. 455, 7e édit.). — Dans son *Index du langage symbolique de l'Écriture*, au mot *chair*, il dit encore : Apparence extérieure, condition, circonstances, caractère, etc. (Jean VI, 63) : La chair ne sert de rien (Ibid., vol. IV). — Voyez aussi Schleusner, au mot Σάρξ. — Kopp, *Excursus in Epist. ad Galat.* — Sartorius, *Dissertatio theologica de notione vocis* σάρξ in N. T. — Storr, *Commentatio de vocum carnis et spiritus genuino sensu.* — Schmid, *De potestate vocabulis* σάρκος et πνεύματος in N. T. subjecta. — Roller, *De vocum* σάρξ et πνεῦμα *in Pauli espist. ad Galatas sensu.*

(1) Il est remarquable que, malgré la différence de leurs principes sur l'essence de la matière, Descartes et Leibnitz ont travaillé à démontrer la possibilité de la présence réelle au point de vue de leur philosophie. (2) Voyez de Pressy, *Instruction pastorale sur le mystère de l'Eucharistie;* et Leibnitz, *Systema theologicum.*

dans ses célèbres antinomies (1). Tant que les philosophes n'auront pu s'entendre sur cette question fondamentale, nous aurons le droit de faire bien peu de cas des difficultés qu'ils pourront opposer au dogme de la présence d'un corps en plusieurs lieux. Aussi les protestants éclairés ne songent plus guère à nous faire des objections que l'on retournerait facilement contre les autres mystères du Christianisme. Le savant théologien anglican Fabert, dans ses *Difficultés du romanisme*, s'exprime sur ce point avec une franchise qui lui fait le plus grand honneur :

« En discutant sur ce sujet, dit-il, ou en ne le touchant que par incident, quelques écrivains, j'éprouve de la douleur à le dire, se sont montrés trop prodigues de ces termes inconvenants : *absurdité, impossibilité!* Le moindre reproche qu'on puisse faire à un pareil langage, c'est qu'il manque de bons procédés. Un autre défaut beaucoup plus sérieux qu'on peut y reprendre, c'est ce ton de présomption et d'orgueil qu'il laisse percer, et qui ne sied nullement à une créature dont les facultés sont si bornées. Certainement Dieu ne veut rien faire d'absurde, et ne peut rien faire qui soit impossible. Mais il ne s'en suit pas rigoureusement que nous voyions toujours les choses d'une manière parfaitement exacte, et que nous ne puissions jamais nous méprendre. Nous pouvons facilement nous imaginer voir des contradictions là où, de fait, il n'y en a pas le moins du monde. Donc, avant de taxer une doctrine de contradiction, il faut être sûr d'avoir une intelligence parfaite de la matière qui y est proposée : car, autrement, la contradiction pourrait bien ne pas être dans la matière elle-même, mais dans notre manière de la concevoir. Pour moi, comme la conscience que j'ai des bornes de mon intelligence ne me permet point de vouloir en faire la mesure de tout ce qui est convenable et possible, il me semble qu'il est à la fois plus sage et plus convenable de ne point attaquer la doctrine de la

(1) On a fait jusqu'ici beaucoup d'efforts pour résoudre cette antinomie. Aucun n'a été couronné de succès : sur toutes les questions fondamentales, la philosophie rationaliste balbutie comme au jour de sa naissance. (Voyez sur ce point les aveux remarquables de MM. Jouffroy et Proudhon dans mon *Catéchisme historique des incroyants*, livre III, chap. XVII—XXIII.)

transsubstantiation, sur ce reproche d'absurdité, de contradiction et d'impossibilité qu'on allègue contre elle. Suivre ce plan d'attaque, c'est vraiment abandonner le terrain d'une argumentation rationnelle et persuasive. La doctrine de la transsubstantiation, comme celle de la Trinité, n'est pas une matière qui se discute par des raisonnements abstraits; c'est une question de *pure évidence* (1). Nous regardons la révélation divine comme une règle essentielle et infaillible de la vérité. Le plus simple pour nous n'est pas de nous perdre dans des raisonnements abstraits sur l'absurdité et les prétendues contradictions de la transsubstantiation; mais c'est de rechercher, à l'aide des meilleurs moyens qui soient en notre pouvoir, si la Sainte Écriture enseigne véritablement cette doctrine. Ceci suffisamment prouvé et déterminé, nous serons certains que la doctrine n'est ni absurde, ni contradictoire. Je soutiendrai toujours que la doctrine de la transsubstantiation, comme celle de la Trinité, est une question de *pure évidence* (2).

Leibnitz, le plus grand nom de la philosophie protestante, est encore plus explicite : Il repousse absolument toute idée de contradiction dans le dogme catholique, et fait observer que, bien loin qu'on puisse démontrer, comme on s'en est vanté avec tant d'éclat, « qu'un corps ne saurait être en plusieurs lieux à la fois, on peut au contraire prouver solidement que, quoique l'ordre naturel des choses exige que la matière soit définitivement circonscrite, cela cependant n'est pas d'une absolue nécessité (3).»

Si les Apôtres avaient été philosophes, ils n'auraient eu donc rien à objecter à la doctrine que leur divin Maître proposait à leur croyance. Mais ils étaient complètement étrangers à ces discussions abstraites. Pour nous former une idée de l'état de leur intelligence, nous devrons examiner avec un peu d'attention les

(1) C.-à-d. une question de foi. (2) Le célèbre théologien entend par là la certitude morale. Il veut dire qu'il n'est pas question de savoir si la présence réelle est conforme à la philosophie, mais si elle a été évidemment révélée. (3) Leibnitz, *Systema theologicum*, p. 224. — Quant aux kantistes, Zimmer leur a prouvé qu'au point de vue des principes de leur maître, ils ne peuvent nier la possibilité de la présence réelle. (Voyez Zimmer, *Théologie spéciale*, t. III, § 162.)

hommes pieux et sensés de la classe à laquelle ils appartenaient. Or, on chercherait en vain dans cette classe des notions exactes sur ce qui est impossible et contradictoire. L'idée que les gens du peuple ont du possible se mesure toujours sur la puissance de celui qui agit. A leurs yeux rien n'est impossible au Tout-Puissant, à celui qui gouverne la nature avec une autorité absolue. Or, les actions du Sauveur avaient dû leur donner de son pouvoir l'idée la plus complète.

N'avait-il pas en leur présence rendu d'un seul mot la santé aux infirmes, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles? N'avaient-ils pas été témoins de la résurrection des morts? La nature n'avait-elle pas à ses ordres suspendu constamment toutes ses lois? Jésus, sous les yeux de ses Apôtres, s'était promené sur la surface des eaux (1). Aux noces de Cana, il avait transformé l'eau en vin (2); dans deux autres circonstances il avait fait, d'une manière plus frappante encore, violence à toutes les lois de la nature, en nourrissant cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, et quatre mille hommes avec cinq pains (3). Ce spectacle étendit si loin l'idée que les Apôtres se faisaient de la toute puissance de leur Maître, qu'ils ne durent tenir aucun compte de l'idée d'impossibilité ou de contradiction lorsqu'il fut question dans la suite d'interpréter ses enseignements. Quand même nos adversaires parviendraient à expliquer le prodige de la multiplication des pains et à le concilier avec leurs théories sur les lois de la nature, la substance, l'étendue, etc., toujours est-il que de semblables miracles devaient singulièrement disposer des hommes tels que les Apôtres à croire que leur Maître pouvait réaliser toutes les merveilles qu'il annonçait. On se tromperait donc étrangement en croyant que pour expliquer ces paroles : « Ceci est mon corps, » ils auraient eu recours à l'impossibilité du sens littéral et qu'ils se seraient dit : « Il a changé l'eau en vin ; il a privé son corps de pesanteur; il a multiplié quelques pains de façon à nourrir une multitude; mais ceci est tellement différent des miracles qu'il a opérés, qu'il nous faut pour la première fois

(1) Voyez Matthieu XIV. — Marc VI. (2) Jean II. (3) Marc VIII, 1-9. — Jean VI, 5-14.

douter de son pouvoir et prendre ses paroles au figuré. » Qu'auraient-ils fait d'ailleurs de ces magnifiques raisonnements, lorsqu'ils virent le corps du Rédempteur traverser les portes fermées (1)? Mais si les faits dont je viens de parler devaient donner aux disciples la plus haute idée du pouvoir de leur Maître, ses enseignements, loin d'affaiblir leurs dispositions, étaient au contraire de nature à les fortifier. A chaque instant Jésus vantait la foi de ceux qui croyaient sans hésitation en son pouvoir, il recommandait cette foi comme la première condition pour parvenir à la vie éternelle (2). Si quelquefois il réprimandait sévèrement ses disciples, c'était pour avoir manqué de confiance (3) en sa parole. Nous l'avons vu, quand il annonça l'institution de l'Eucharistie, laisser partir sans regret les disciples qui avaient douté et féliciter ses Apôtres d'avoir accepté sans balancer une doctrine qui avait scandalisé tous les autres (4). Il les avait donc préparés de longue main à recevoir tous ses enseignements avec une foi complète et à ne pas opposer les conceptions de leur intelligence aux affirmations de celui qui leur révélait les mystères de la vie éternelle.

Hess met en avant une dernière difficulté qui ne mérite pas une longue discussion. Les Apôtres, selon lui, étaient habitués à entendre leur maître se servir de paraboles, et ils durent croire sans peine qu'il continuait de parler ainsi, l'orsqu'il institua l'Eucharistie. Mais cette objection ne peut être plausible que pour un homme qui n'a pas fait une étude sérieuse de l'Évangile. Si le Sauveur, se conformant au génie de l'Orient, se sert souvent de similitudes, il a soin de montrer à ses Apôtres le sens profond de ces comparaisons. Ainsi, après avoir raconté la parabole du Semeur, il leur dit : « La semence est la parole de Dieu (5). » Toutes les fois qu'on se trompe sur la signification d'une parole obscure, il en explique le véritable sens à ses disciples avec une

(1) Jean XX, 19, 26. (2) Voyez l'histoire des aveugles (Matthieu IX). — Celui du centurion (Matthieu VIII). — Celle d'un lépreux (Ibid.) — La réponse de Marthe (Jean XIX, 21, 22.) (3) Voy. Matthieu VIII, 26; XIX, 24. (4) Jean VI. (5) Luc VIII, 11 et Matthieu XIII, 3-23. — Le texte de ce dernier confirme tout ce que je dis ici : « Les disciples s'approchant lui dirent :

bonté paternelle (1). Or, dans une question aussi importante, en ce moment solennel, lorsqu'il laissait à ses Apôtres ses dernières instructions, peut-on croire qu'il ait négligé d'employer les expressions les plus claires, qu'il se soit servi des paraboles à l'aide desquelles il essayait de faire comprendre au peuple les vérités les plus profondes de son enseignement, qu'il se soit confié complètement à l'intelligence de ses disciples dont il connaissait si bien les préjugés et les travers? Une telle supposition ne mérite pas de nous arrêter plus longtemps.

Plusieurs rationalistes avouent franchement que le Christ a révélé à ses Apôtres le dogme de la présence réelle; ils se montrent en cela plus sincères que beaucoup d'écrivains protestants. Mais ils n'en croient pas moins que ce dogme est une conception purement humaine, et qu'il faut chercher son origine dans les antiques religions de l'Orient. M. Jean Reynaud (2), et M. Quinet (3), attribuent aux Mages la première idée de l'Eucharistie. Benjamin Constant n'est pas éloigné de penser que cette croyance est née dans la presqu'île de l'Inde (4). Nous ne réfuterons pas ici des utopies que nous avons appréciées ailleurs assez longuement (5). Nous nous bornons à constater les étranges divisions de nos adversaires et à montrer avec quelle imprudence ils se combattent mutuellement; c'est ce qui arrive toujours quand on veut soumettre l'histoire aux intérêts des coteries et des sectes (6).

L'abbé E. CHASSAY, *docteur en théologie.*

Pourquoi leur parlez-vous en paraboles? — Et il leur répondit : Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères de la parole de Dieu; mais, pour eux cette connaissance ne leur est pas accordée... Heureux vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles parce qu'elles entendent!

(1) Voyez l'entretien de Jésus avec Nicodème (Jean III). — L'avertissement aux disciples sur le levain des Pharisiens et des Sadducéens (Matthieu XVI, 6 et Luc XII, 1); l'explication de la nourriture du Christ (Jean XV, 32); et plusieurs autres points. (Jean XI, 11. — Matthieu XIX, 24. — Jean VIII, 21, 32, 40.) (2) Voy. J. Reynard, art. *Zoroastre*, 818, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*. (3) Voy. E. Quinet, *Génie des religions*, 311. (4) Voy. Benjamin Constant, *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, II, 93. (5) Voy. *le Christ et l'Évangile*, 2e édit., chap. IV; le Baptême et l'Eucharistie.

(6) Cet article est extrait d'un remarquable ouvrage que vient de publier notre ami M. l'abbé Chassay : *Histoire de la passion de N. S. Jésus, sauveur du monde.*

ÉTUDE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE DANS LE CONCILE DE TRENTE,

proposée comme moyen de réunion de toutes les communions chrétiennes,

PAR LE R. P. NAMPON.

Sous ce titre a paru un excellent ouvrage, qui se vend en France et en Suisse depuis plus d'une année. Nulle part mieux qu'ici on n'était à portée d'apprécier le mérite de ce livre et de comprendre quels avantages il y avait à le faire connaître. Les *Annales* cependant s'étaient bornées à l'annoncer. Nous avions prédit le succès; deux contrefaçons attestent que nos prévisions étaient légitimes; car cette *Étude*, prêchée en conférences dans l'église de Saint-Germain, avait obtenu des protestants qui l'entendirent, comme de l'auditoire catholique, le plus favorable accueil.

Nous n'avions entendu de ce travail que des fragments détachés; il a beaucoup gagné à l'impression. Les solides démonstrations, la justification lumineuse de leur foi, que déjà les catholiques avaient recueillies des livres du R. P. Nampon, ils les retrouveront aujourd'hui dans son livre, avec une remarquable pureté de diction, une connexion et un ensemble qui en doublent la force.

Ce qui ne témoigne pas médiocrement en faveur de cet ouvrage, c'est que plusieurs fois déjà il a mérité les attaques de nos adversaires. Comme au P. Perrone, comme au cardinal Gousset, on fait au P. Nampon l'honneur de le prendre pour point de

mire, lorsqu'on s'essaie à Genève à décocher quelque trait maladroit contre la doctrine catholique. Mais un écrivain est fort, quand il combat sous la cuirasse de la vérité. Aussi ceux-là même qui ne veulent pas se rendre à cet exposé de foi, n'ont pas tenté et ne tenteront pas de lui donner une sérieuse réponse. Ils lui prépareront encore sournoisement quelques égratignures, ils lui lanceront des épigrammes vieillies, et puis cela fait ils se remettront sur l'oreiller de l'incrédulité et feindront de s'endormir comme après une victoire gagnée. Éluder les questions décisives, louvoyer autour des principes au lieu de les aborder franchement, telle a toujours été la grande habileté des controversistes protestants en face des apologistes de notre foi.

Lorqu'une place est imprenable, pour tromper l'opinion, on multiplie tout autour des escarmouches sans portée; on éblouit ainsi les esprits inattentifs, qui, sans raisonner, donnent gain de cause sur les plus vaines apparences. Mais les hommes réfléchis ne sont pas dupes; ils peuvent se taire ou faire chorus par une impardonnable connivence; mais ils le savent très-bien, dans le fait, tout ce jeu n'est qu'une tactique sans sincérité. Cette manière de combattre, surtout lorsqu'il s'agit de religion, est loin de mériter une qualification honorable.

Qu'y faire? Il y aura toujours des hommes atteints par cette censure de notre Sauveur : *Ils ont des yeux pour ne point voir, et une intelligence pour ne rien comprendre.* A ces aveugles de parti pris, c'est peine perdue de présenter la lumière. Mais ceux-là mis à part, nous croyons utile de recommander le livre du P. Nampon aux âmes si nombreuses encore qui veulent savoir la vérité sur la plupart des points de doctrine débattus entre les catholiques et les protestants. Les uns y trouveront les plus justes motifs de se glorifier de leur foi, et les autres de salutaires eclaircissements à leurs doutes.

Le mobile qui a conduit la plume de l'auteur, lui-même l'indique, ce fut une espérance. Voici comment il s'exprime dans l'introduction :

« La réconciliation de toutes les communions chrétiennes n'est » pas impossible. Car Dieu la veut; Jesus-Christ l'a demandée la » veille de sa mort; les périls de la société la commandent; les

» expériences faites la facilitent, les moyens d'instruction plus » répandus la favorisent...

» Or le moyen le plus obvie et le plus sûr d'opérer cette ré- » conciliation, c'est, ce me semble, de présenter aux protestants » notre doctrine telle que l'Église elle-même l'a définie au con- » cile de Trente.

» Pour prononcer contre elle avec justice, il faut la connaître, » et la connaître non sur des rapports mensongers, mais sur des » documents authentiques. Or ces pièces nécessaires à la révision » d'un inique procès, je les fournis toutes dans cet écrit. Qu'on » passe par dessus mes introductions et mes préambules, j'y con- » sens volontiers; mais avant de prononcer contre le concile lui- » même, au moins qu'on l'écoute! »

Hâter un heureux rapprochement entre les peuples chrétiens, appeler au baiser de paix tous les hommes qui acceptent la divine mission de Jésus-Christ, telle est, on le voit, l'idée fondamentale de l'ouvrage dont nous parlons.

De tout cœur nous nous associons à cette aspiration sainte et généreuse; nous voudrions, comme l'auteur, renverser le mur de séparation qu'éleva l'esprit d'orgueil; nous souhaitons, nous aussi, de clore cette arène où s'épuisent sans profit des forces qui, durant de longs siècles, avaient ennobli le drapeau d'une même foi.

Ah! comment ne pas gémir sous le coup de ces oppositions sans cesse renaissantes, de ces déchirements profonds et douloureux entre des hommes qui vivent côte à côte, et que tout, sauf la pensée religieuse, tend à réunir! Quelle âme droite, fatiguée de ces luttes quotidiennes, ne se prend à maudire les auteurs d'une trop déplorable scission? Et quoi de plus naturel que de nous retourner, avec les larmes du regret, vers cette unité perdue, vers cette paix des jours anciens, pour en appeler le retour! S'il est un labeur digne d'éloge et de sympathie, n'est-ce pas celui qui vise à aplanir les sentiers, à combler les abîmes sous les pieds de ceux que le cœur ramène déjà dans la même route tracée par le Fils de Dieu?

Et néanmoins cet acte de réconciliation si désiré, faut-il le

dire? humainement nous ne l'espérons pas pour notre pays. A notre avis, c'est un rêve heureux, mais rien au-delà. Quelques âmes droites et simples, placées en dehors de l'atmosphère d'un prosélytisme bâtard, seront attirées par les charmes secrets de Dieu; quelques intelligences d'élite se jetteront dans les bras que l'Église leur ouvre. Une volonté plus forte que les mesquines passions, et un amour de la vérité supérieur à tous les sacrifices, les y auront conduites. Mais le retour en masse, comme le fut la défection, nous ne le prévoyons pas, nous ne l'attendons pas. Sans doute que la Providence a des voies mystérieuses et des ressources extraordinaires; elle a ses marches soudaines et inattendues qui trompent tous les calculs; mais aussi la malice, l'entêtement systématique des hommes n'ont-ils pas d'insondables abîmes, qu'à moins d'anéantir leur liberté, toute la miséricorde divine ne saurait combler?

Or nous le croyons, l'un de ces abîmes se creuse dans le protestantisme tel que nous le révèlent ces derniers temps, en particulier à Genève. *Plutôt Turc que catholique*, voilà un mot prononcé ici plus d'une fois par ceux qui agitent la population. Ce mot, tout excentrique qu'il soit, devient de plus en plus l'expression vraie des sentiments des agitateurs.

Toutes les races ne se ressemblent point; il en est chez qui le besoin de religion se fait profondément sentir. Celles-là conservent, même dans des croyances entachées d'erreur, un fond de respect pour les choses saintes. Une sorte d'aptitude pour les rapports surnaturels de l'âme avec Dieu favorise leur rentrée au bercail du bon Pasteur. Tel est, à notre sens, le peuple anglais; tel est, en général, le peuple allemand, malgré les ravages du panthéisme et du communisme. Chez eux on sait encore prier, on y trouve encore des habitudes de piété et des formes de culte qui datent du catholicisme. Des restes d'un christianisme positif s'y sont maintenus, malgré leur opposition aux doctrines subversives qui ont prévalu. Aussi ne désespérons-nous pas de voir ces grandes nations se lever par un élan de foi et revenir avec bonheur à l'Église catholique, comme on revient à une mère trop longtemps délaissée. N'est-ce pas cette Église qui a laborieu-

sement façonné leur berceau et embelli leur jeunesse? Et lorsqu'elles auront parcouru le cercle fatal des erreurs, épuisé la coupe des déceptions, n'est-ce pas à cette Église qu'elles demanderont la guérison de leurs maux? A qui iraient-elles enfin? L'Église seule a les paroles de la vie éternelle.

Quant au protestantisme de Genève, nous nous en formons une autre opinion. C'est une religion dont on a ôté le cœur. Au lieu d'un enseignement qui dilate et porte en haut, on n'y rencontre à l'origine qu'un dogmatisme roide et nu qui resserre, qui concentre en soi-même, qui glace. Et aujourd'hui que tout symbole est évanoui, que lui reste-t-il? Une seule chose : la haine du catholicisme, haine aveugle qui n'écoute point de raisons, ou que les raisons exaspèrent, haine incompréhensible, qui ne saurait se justifier par aucun motif élevé. La religion est annulée ici dans son objet premier et principal, qui est d'unir à Dieu! Dieu, elle le prétérite presque entièrement, elle le laisse étranger aux âmes. La Réforme se pose avant tout comme une organisation habile, qui a fait, dit-on, le caractère national, la célébrité, la prospérité industrielle et financière de Genève. Voilà le grand mérite de l'œuvre de Calvin. Ce mérite, s'il était réel et indiscutable, pourrait suffire à une religion d'homme; mais est-ce assez aux yeux de Dieu et pour les besoins spirituels d'un peuple chrétien?

Ce protestantisme, on le voit, loin d'être une religion qui attire à Dieu, c'est un parti qui cantone ses adeptes dans des préjugés séculaires et qui attise une aversion croissante contre l'élément catholique. Il se croit obligé de lui résister en désespéré. Eh bien, un tel parti, pouvons-nous compter qu'il nous donnera une main fraternelle, ou seulement qu'il consentira à discuter les bases d'une réconciliation (1)? Nullement. Aujourd'hui, tout en conservant son nom, la Réforme arrive au rationalisme pur, à la

(1) Nous n'adoptons pas toutes les idées de notre collaborateur; au milieu de l'agitation haineuse, nous croyons entrevoir des symptômes de retour, et jamais nous n'avons désespéré de la conversion de notre pays.

G. Mermillod.

négation de toute foi véritable ; mais elle n'en demeure pas moins l'irréconciliable adversaire du catholicisme ; elle préférera se vouer au rôle de Voltaire, plutôt que de faire un pas vers la religion qui avait donné à Genève douze siècles de paix et de gloire. Non, cette recrudescence de dispositions hostiles ne permet guère d'espérer un prochain retour à la doctrine exigente du salut. La vérité parvint-t-elle à se faire jour, sa connaissance, on ne l'ignore pas, n'est que la moindre partie dans l'ouvrage d'une conversion.

Mais si quelque jour se formulait une intention sérieuse d'étudier le catholicisme, le travail du P. Nampon serait un guide sûr et à la portée de tous les esprits. Il a le grand mérite d'offrir au lecteur la plus fidèle expression de la doctrine catholique dans le texte du concile de Trente. Puis ce texte, déjà si ferme dans sa concision, si persuasif par la haute raison, par le ton d'assurance qui y règne et qui en est le cachet, comme il est celui de la vérité ; ce texte est éclairci, justifié, développé par d'admirables exposés.

La confrontation des doctrines adverses y met en relief l'édifice antique et inébranlable de la vérité ; elle fait en même temps toucher du doigt, sur chaque article controversé, le sable mouvant des doctrines purement rationnelles, et l'inconsistance des structures de main d'homme. On sait le mérite de l'*Exposition* de Bossuet ; on sait les conquêtes qu'elle a faites dans les rangs de nos adversaires ; eh bien, c'est une *exposition* nouvelle que présente l'auteur. Le fond n'y est pas changé, on le conçoit ; mais la forme est modernisée ; les preuves sont ajoutées aux propositions, et un vêtement de traits historiques, d'heureuses citations, de réflexions solides relève encore l'expression de la foi catholique déjà si belle dans sa nue simplicité.

Un autre mérite encore distingue cet ouvrage de ceux de ce genre : c'est le fréquent usage et la sagace application des passages de la Sainte-Écriture. En voici un exemple pour terminer. Il s'agit de justifier l'intolérance dogmatique de l'Église, qui est, dit l'auteur, une nouvelle preuve de la divinité de sa foi. Il emprunte avec bonheur un trait historique du livre des Rois.

« Deux mères sont amenées devant Salomon. Elles se disputent avec une égale chaleur un nourrisson que chacune d'elles » prétend lui appartenir. Elles vivaient sous le même toit, elles » nourrissaient chacune un enfant du même âge. L'une d'elles, » ayant étouffé le sien pendant la nuit, a placé l'enfant mort dans » les bras de sa voisine, et s'attribue le survivant. La vraie mère » le réclame avec chaleur. A qui l'adjuger, puisque ni le crime, » ni le droit ne peuvent être découverts, puisque l'enfant lui-» même ne sait point encore, par son sourire, distinguer sa mère? » — Qu'on le partage donc en deux, prononce Salomon, et puis-» que les droits sont égaux, que chaque mère en emporte la » moitié! — Non! non! s'écrie aussitôt l'une d'elles, non, point » de partage! mon fils m'appartient tout entier, qu'il vive! — » Tel fut le cri maternel! Personne ne s'y méprit, nul n'osa ja-» mais reprocher à cette pauvre mère ni égoïsme, ni intolérance, » ni dédaigneuse fierté. Au contraire, la marâtre, celle qui avait » étouffé son enfant et dérobé l'autre, accepte la sentence et ré-» pond : Partageons! Et par ce seul mot elle s'est déclarée cou-» pable. Tout le monde a bien vu que cet enfant, qu'elle sacri-» fiait ainsi, n'était pas son enfant; qu'elle n'avait pas porté dans » ses flancs, nourri de son lait ce fils qu'elle consentait à voir im-» moler sous ses yeux.

» L'application est facile. Que toute secte qui s'est fait un sym-» bole consente à le refaire, à le modifier, à sacrifier au besoin » de l'union et de la paix quelques articles de sa croyance, à ne » pas condamner ses contradicteurs, cela doit être; ainsi firent » tous les dissidents, chaque fois qu'ils y trouvèrent leur intérêt. » Mais la société religieuse que Jésus-Christ a établie dépositaire » de ses enseignements, de ses sacrements, de ses pouvoirs, à la-» quelle il a dit : « Enseignez toutes les nations, leur ordonnant » d'observer tout ce que je vous ai prescrit... Qui vous écoute, » m'écoute... Qui ne croira pas sera condamné... Qui refusera » d'écouter l'Église, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un » publicain!... Ah! vous avez un signe certain pour la reconnaî-» tre entre toutes les autres. Voyez si elle refuse obstinément de » livrer une parcelle du dépôt sacré; si le partage est pour elle;

» si elle va répétant, après Jésus-Christ, de siècle en siècle, sans » dissimulation ni respect humain : « Qui ne croira pas sera con- » damné ! » Voyez si elle dit hautement et partout comme Pierre, » au premier jour de la prédication de l'Évangile : « Il n'y a de » salut qu'en Jésus-Christ seul. » A ce signe, il vous sera facile » de la distinguer avec certitude. Examinez donc et comparez le » langage, l'attitude de l'Église et des sectes rivales, et jugez avec » la sagesse et le discernement du grand roi. »

L.

DU PROTESTANTISME A GENÈVE.

I.

Situation actuelle.

Les hommes pacifiques du protestantisme qui se plaisent à dire que la paix et le progrès des nations sont l'œuvre de la prétendue réforme, n'ont jamais songé à l'histoire de Genève. Cette brillante cité a vraiment organisé chez elle l'agitation permanente et le mouvement perpétuel. Sauf les jours de calme et de liberté dont elle a joui sous quelques évêques, sauf les *jours de terreur* où le double despotisme civil et doctrinal de Calvin lui imposait le silence, notre ville est une ville turbulente. Quelle est la cause de ces troubles? Certes, ce n'est ni la magnificence de sa situation, ni le caractère paisible de ses habitants. La cause réelle, au moins depuis trois siècles, n'est-elle pas évidemment cette doctrine du libre examen, cette souveraineté universelle de la raison humaine, cette indépendance religieuse qui, après avoir fait invasion dans les consciences, descend, par une progression inévitable, dans l'ordre social. Un homme (1) à qui personne ne contestera la réputation d'homme d'esprit, a écrit, il y a quelques années, des lettres sur Genève d'où il serait facile d'extraire des traits épars et d'en faire un fidèle tableau de notre république; ce serait le daguerréotype d'une ville faite par le protestantisme et à son image. Cet écrivain disait un jour : *Notre peuple genevois est ingouvernable!* Quand les âmes ont fui la soumission à l'autorité religieuse, comment ose-t-on espérer qu'elles restent dociles au pouvoir social!

(1) M. Baumgartner.

Guerres civiles, commotions politiques, débats théologiques, émeutes religieuses, notre histoire est pleine de ces troubles, et à toutes les époques, nous voyons les faits que raconte M. Chenevière à l'origine du méthodisme : « La désunion s'est glissée entre d'ancien amis, des enfants se sont détachés de leurs pères, des femmes de leurs époux. » Chaque année notre *verre d'eau a eu ses tempêtes* (1). Sans remonter bien haut, nous trouvons des querelles que nos luttes d'aujourd'hui ne doivent pas faire oublier, et qui sont le développement du protestantisme.

Colnet, ce journaliste plein d'esprit et de malice de la Restauration, a tracé le croquis de ces animosités à l'occasion d'une brochure de M. Chenevière; c'est une page que nous devons reproduire; cette revue rétrospective est le préambule de notre situation :

Les troubles religieux dont M. Chenevière trace le tableau datent de 1815. A cette époque, une femme de beaucoup d'esprit, d'une imagination ardente, qui d'ailleurs, c'est une justice que tous ceux qui l'ont entendue se plaisent à lui rendre, prêche aussi bien que le pasteur le plus disert, Mme la baronne de Krudner, car il faut bien la nommer, vint à Genève; et, si nous devons en croire M. Chenevière, la discorde y vint avec elle. Cette dame, à peine arrivée dans la maison qu'elle occupait, réunit un assez grand nombre de disciples. Le *Consistoire* en fut épouvanté, et, à l'exemple du Sénat romain qui, dans les circonstances périlleuses, ordonnait aux consuls de veiller au salut de la république, il nomma des commissaires « chargés de s'assurer si le protestantisme ne courait aucun danger. » Mais déjà Mme de Krudner était partie, emmenant avec elle un jeune ministre, M. Empeyta, qui avait résolu de la suivre partout et de partarger ses joies et ses tribulations.

Le Consistoire leur souhaita bon voyage et crut n'avoir plus rien à craindre. Il se trompait : Mme de Krudner venait de préparer les voies à des ennemis plus redoutables. Elle avait semé; d'autres allaient recueillir. Bientôt, en effet, pour me servir des expressions de M. le pasteur Chenevière, une *nuée* de méthodistes, ou, si l'on veut, de protestants qui protestaient contre le protestantisme de Genève, fondit sur cette ville.

On voyait à leur tête l'Ecossais Holdane, calviniste rigide, se refusant à toute concession, ayant en horreur ces *mezzo termine* dont il reprochait à ses adversaires de s'accommoder beaucoup trop facilement. Après lui marchait sir Henri Drummont, « moins profond dans son art, dit M. Chenevière, mais plus impétueux. » Ce dernier, l'Ajax des dissidents, ne gardant aucune mesure, annonça publiquement que l'Eglise était *déchue*, et qu'il fallait s'en

(1) C'est le mot malin d'un ministre de France qui, en parlant d'une de nos révolutions, disait : C'est une tempête dans un verre d'eau.

séparer au plus vite. Il traita ses ministres d'impies, de blasphémateurs.... Que sais-je, moi? Il les condamna tous au feu de l'enfer.

Ajax Drummont fut cité devant MM. les syndics, qui l'invitèrent à modérer son bouillant courage. Mais il était trop tard; ses prédications avaient produit leurs fruits. On nous donne à entendre qu'il dut ses triomphes plus encore à son argent qu'à son éloquence. On l'appelle le *banquier* de la secte. « Il distribuait à la fois, nous dit-on, des leçons et des deniers. » M. Chenevière a-t-il senti tout ce qu'une pareille insinuation avait de désobligeant pour ses compatriotes dissidents? Après tout, ils sont plus intéressés que moi à la repousser. Je leur laisse donc le soin de prouver à M. le pasteur Chenevière que, s'ils ne font plus partie de son troupeau, c'est à la grâce seule qu'il doit s'en prendre, que l'argent n'est pour rien dans cette affaire; enfin, qu'ils ont été beaucoup plus touchés des *leçons* de M. Drummont que de ses *deniers*.

Que faisait alors la *vénérable compagnie* des pasteurs? Sa loi du silence date de cette époque; elle voyait avec douleur que les chaires publiques, où le venin du méthodisme commençait à se glisser, allaient devenir autant d'arènes. Déjà d'indiscrets prédicateurs y professaient des doctrines, fort anciennes d'ailleurs, mais fort nouvelles dans Genève. L'un d'eux n'avait-il pas osé prêcher en faveur de la *consubstantialité du Verbe?* La vénérable compagnie sentit la nécessité de faire cesser ce scandale; en conséquence, toutes les parties entendues, et sans prononcer sur le fond du procès, elle défendit à tous ses prédicateurs « d'émettre leur opinion sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ. » Question délicate sur laquelle, jusqu'à plus ample informé, on est convenu à Genève de ne dire ni oui, ni non.

Ce règlement n'eut pas les résultats qu'on en attendait. On le trouva obscur, conçu en termes équivoques. Les uns y lirent un acte de faiblesse, les autres un acte de tyrannie. M. le pasteur Chenevière assure que des malintentionnés le firent réimprimer sans le *considérant,* qui en expliquait l'esprit et le but. Moi, j'ai entendu dire que d'autres en firent cette parodie : « De par la vénérable compagnie des pasteurs, défenses sont faites de parler, en cette ville, de Jésus-Christ, soit en bien, soit en mal. » Il y a des mauvais plaisants à Genève comme chez nous.

Les ministres de cette ville se trouvaient alors dans une position assez pénible. Il pleuvait des pamphlets, des brochures et des chansons contre eux. « On leur prodiguait, dit M. le pasteur Chenevière, les reproches et les outrages; on décriait leur foi, leurs enseignements...; et les *honorés seigneurs* du Conseil d'État ne voulaient pas qu'ils se défendissent! M. le pasteur Chenevière s'en plaint amèrement; en effet, il est dur d'être livrés pieds et poings liés aux attaques de ses adversaires, de recevoir tous les coups qu'ils vous portent, et de ne pouvoir, quoique les doigts vous démangent, leur en rendre un seul. M. le pasteur Chenevière brûlait, ainsi que plus d'un de ses confrères, d'entrer en lice; mais les *honorés seigneurs*, qui apparemment ne partageaient pas sa belliqueuse ardeur, lui prescrivirent le silence le plus rigoureux, et, de ce qu'il se taisait, on ne manqua pas de conclure qu'il n'avait rien de bon à dire, ni lui, ni ses confrères.

Telle fut, à ce qu'il paraît, l'opinion de MM. les pasteurs de Lausanne, qui, doutant de l'*orthodoxie* de leurs voisins, rompirent dès ce moment toute communication avec eux. L'église de Genève n'eut pas, dans cette circonstance, beaucoup plus à se louer des journalistes anglais, qui, se rappelant fort à propos les compliments qu'elle a reçus, il y a soixante ans, de d'Alembert et de nos encyclopédistes, l'accusèrent de professer les doctrines d'une *fausse philosophie, toute mondaine*. « Genève n'est plus chrétienne. Ce cri, dit M. Chenevière, s'est fait entendre en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, et a retenti jusqu'aux oreilles étonnées du Nouveau-Monde. » Ainsi, comme il a raison de l'observer, ce sont des réformés qui « déchirent la réforme ; » ce sont des protestants qui veulent abattre le boulevard du protestantisme. » Mais cette guerre intestine nous étonne moins que M. le pasteur Chenevière : nous savions depuis longtemps que tout cela arriverait tôt ou tard ; Bossuet nous l'avait dit, ainsi qu'à M. le pasteur Chenevière, qui aurait dû l'en croire.

Aux ennemis du dehors ajoutons ceux que Genève renferme dans son sein, et qui ne sont pas les moins dangereux. J'aperçois parmi eux des avocats, des professeurs, des ministres du Saint Évangile, et même des pasteurs. On nous dit que ce sont pour la plupart de « jeunes hommes fougueux et pour ainsi dire *échappés*. » Eh bien, ils n'en sont que plus à craindre.

Ce qui m'effraie encore davantage pour M. le pasteur Chenevière, qui pourtant n'en fait que rire, et pour sa compagnie, c'est « un régiment de femmes *entre deux âges*, qui n'ont fait, dit-il, que changer de passion et qui, armées d'une petite Bible, vont, comme de profondes théologiennes, visiter des artisans, des pauvres, des campagnards, pour les convaincre de l'*hérésie* de leurs pasteurs. » A la place de M. Chenevière, j'aurais parlé sur un autre ton d'un corps si redoutable. Ces femmes *entre deux âges* lui apprendront, je l'espère, qu'on ne les insulte pas impunément ; et d'ailleurs, a-t-il encore le droit de censurer leur conduite ? Elles ont quitté sa paroisse, elles ne sont plus ses ouailles.

Que penser encore de ce bataillon virginal composé de « demoiselles de quatorze à quinze ans, qui font aujourd'hui la leçon à leurs pasteurs, leur disant, *sans baisser les yeux*, qu'ils ne sont plus chrétiens, catéchisent et enseignent les docteurs... ? » Il me semble qu'en voyant ces jeunes demoiselles, dont la raison paraît très-éclairée, dans les rangs de leurs adversaires, tous les professeurs de théologie devraient trembler dans leurs chaires. En faut-il davantage pour ébranler jusque dans ses fondements la métropole de Calvin ? Et M. Chenevière en plaisante ! Courage, M. le pasteur, courage ; on ne saurait perdre plus gaîment la portion la plus jolie et la plus intéressante de son troupeau.

Je laisse à d'autres le soin d'apprécier les arguments théologiques que l'auteur de ce précis emploie pour réfuter le méthodisme ; leur examen n'est pas de ma compétence. M. Chenevière conclut en disant que les méthodistes sont de *mauvais coucheurs*. Il le sait donc ? Je crois qu'il le saura encore mieux dans quelques années ; car ces mauvais coucheurs, comme il les appelle, ne se contenteront pas de tirer à eux toute la couverture. On peut,

sans être prophète, annoncer qu'ils finiront par jeter leurs camarades de lit dans la ruelle (1).

Il y a tantôt trente ans que cet article fut écrit, et depuis lors le méthodisme a envahi les consciences élevées. Protégé par les *guinées anglaises*, selon l'expression du *Semeur*, il a construit des chapelles indépendantes, fondé une école libre de théologie; il a créé pour les âmes sérieuses et à l'usage du grand monde un culte qui méprise profondément l'église nationale. Le méthodisme n'a pas échappé aux scissions intestines; les irwingiens, les darbistes lui ont enlevé des partisans, et naguère M. Schérer l'a abandonné, emportant avec lui une influence scientifique que nul ne peut méconnaître. Ce professeur a fait école; nous la nommerions volontiers l'école rationaliste mystique; elle a un organe, qui est un des plus redoutables adversaires du protestantisme genevois (2). Pendant que l'église libre grandissait, l'église nationale était assoupie; elle avait l'influence de l'Académie, elle avait ses temples; elle dormait cependant patronée par l'État, s'inquiétant peu du catholicisme et du méthodisme. Quelques hommes jetèrent sur elle un reflet de savoir, quoique plus d'une revue protestante accusât l'église de Genève d'avoir laissé périr, avec ses derniers débris de christianisme, tout souvenir de forte théologie (3). A vrai dire, de nos jours, nul livre de grande valeur théologique n'est éclos dans l'école de Genève, et il a fallu que le catholicisme, par sa présence et son mouvement d'ascension, vint la sortir de sa torpeur littéraire et religieuse. Par je ne sais quel fatal aveuglement, les protestants s'imaginent que Genève doit rester à jamais inféodée à la Réforme; les ministres nourrissent ce préjugé populaire qui sert de thème invariable à leur éloquence. Ils parlent de cette cité gardée par l'Éternel, parce qu'elle a su résister aux tentatives aventureuses d'un duc de Savoie, toutefois ils ont soin de mettre en oubli le règne de cet

(1) *Gazette de France*, 28 juin 1823. (2) *Revue de Strasbourg*.

(3) Nous nous rappelons avoir lu un article spirituel sur le petit bagage de christianisme qu'emportaient de Genève les étudiants de théologie. Comme il s'agit d'un écrit spirituel, personne ne confondra le *Semeur* de M. Oltramare et de M. Vaucher-Mouchon, avec le *Semeur* de Paris. Il n'y a que le titre qui soit ressuscité.

etranger picard, de Calvin, qui, *à l'aide de fanatiques armés*, s'empara de Genève, pour lui imposer une dictature égale à l'autocratie russe. L'*Escalade* peut bien défrayer de médiocres esprits, qui y trouvent des succès de faconde oratoire; mais Genève ne pouvait être une cité à jamais calviniste. Plus haut que l'escalade du duc de Savoie, il y a l'*escalade de la Providence*. Une ville, aux époques de calme, gardera quelque temps, sous la protection de ses remparts et de lois sévères, son cachet religieux ou politique; mais au jour des agitations sociales, des voyages perpétuels, des émigrations multiples, elle sera forcément transformée et se verra appelée à de nouvelles destinées. Quelle est la ville en Europe qui n'ait subi, depuis cinquante ans, des phases inconnues jusqu'alors? L'Europe se mêle, les nations se visitent, les peuples se confondent, et peut-être l'heure va sonner où cette fusion générale qu'amènent nos rapides communications fera prévaloir partout l'indépendance spirituelle et la liberté de l'Église. Quel que soit l'avenir que nous réservent les facilités d'émigrations, l'Église est prête; les progrès modernes serviront à porter au loin son dévouement sacerdotal et à resserrer les liens de sa féconde hiérarchie. Genève ne pouvait échapper au mouvement général de notre époque. Elle ne saurait à perpétuité offrir le spectacle des puritains de Cromwel ou un tableau des prédestinés du seizième siècle. Quand tout change autour d'elle, quand ses familles vont au loin s'imprégner d'idées nouvelles et reviennent avec des préjugés disparus, quand ses fils recherchent à l'étranger succès et fortune, et que les vides inévitables de sa population se comblent nécessairement par les habitants des pays voisins, il faut bien accepter des changements. Les contrées qui l'entourent sont catholiques; le protestantisme ne pouvait être qu'un incident de son histoire. Il agitera encore des préventions séculaires et des passions humaines; mais il ne peut ressaisir son influence : elle tombe. On l'a dit justement (1): « Les temps ne roulent point en cercle, ils suivent une ligne droite, et la vieillesse n'apprend pas de l'exil le retour à la vie. Il y a dans les grandes destructions des choses qui ne se relè-

(1) Le P. Lacordaire.

vent pas ; et c'est la tentation des esprits attardés de revenir aux ruines et d'y attacher des affections impuissantes et désespérées. Tandis que Zorobabel, avec la foi d'un jeune homme, rebâtissait le temple, les anciens qui avaient vu le premier pleuraient sur le second. C'est la loi de l'âge et du cœur humain. » Nous comprenons ces regrets sur un état de choses disparu : regrets inconsolés dans quelques âmes qui, l'œil fixé sur le passé, s'imaginent que le meilleur état social et religieux est celui où Calvin gouvernait les consciences et les conseils de la république au nom du libre examen. Le *Journal de Genève* a, dans sa rédaction, quelques-uns de ces inénarrables esprits ; et ces béats du calvinisme espèrent encore que les chemins de fer ramèneront à Genève les antiques pouvoirs de la Vénérable Compagnie, tout au moins qu'ils vont étendre au loin les conquêtes de la petite église nationale genevoise. Ce sont ces béats qui donnent aujourd'hui l'impulsion aux idées de nos protestants ; de là ces efforts inouïs, ces essais infructueux, ces dévouements pour tenter la résurrection de siècles évanouis ; pauvres gens qui prennent des souvenirs pour des institutions durables et des regrets pour l'immortalité ! Le protestantisme du passé n'est plus ; il n'a plus de vie doctrinale, car elle s'est retirée dans le méthodisme ; il n'a plus de vie organique, car la constitution de 1847 lui a enlevé les formes de Calvin et l'a modernisé en lui infiltrant le double élément laïque et démocratique. Un dogme surnage, c'est la foi à Genève comme Rome protestante et métropole calviniste ; un reste de vie s'agite encore dans ses veines, c'est l'horreur de la sainte Église de Dieu, la peur de ses succès et de ses triomphes !

En présence d'une semblable situation, qu'a fait le nationalisme protestant ? Il a rallié ses forces, et, convoquant les banquiers et les ministres, il leur a dit : « La vieille Genève s'en » va ; les catholiques nous débordent, bientôt ils seront les plus » nombreux ; ils prennent une place à notre soleil ; la fabrique » afflue d'ouvriers catholiques ; le petit commerce, et même le » haut commerce, sont bientôt entre leurs mains ; de plus, ils ont » l'audace d'écrire et de parler, comme si l'argent, l'esprit et la » parole, à Genève, n'étaient pas la propriété des protestants ! »

La crainte forma bientôt, sous le titre de *Société des Intérêts protestants*, une coalition de la parole, de la plume et de la caisse. Armés de ces trois puissances, les partisans de l'ancien régime essaient de lutter contre le catholicisme qui a pour gardiens de ses succès la Providence et la force des choses. Leurs efforts mettront à nu leur misère, ils montreront à tous que leur attaque, bonne pour détruire, est incapable pour fonder, et qu'elle aboutira à une anarchie des âmes. Une doctrine d'où sont absentes les idées d'autorité et d'organisation, ne peut réconcilier les intelligences ni unir les cœurs. D'ailleurs, ni le jubilé de 1835 avec ses banquets et ses discours, ni l'*Union protestante*, ni les *Intérêts protestants*, n'ont réussi à retenir une société en dissolution, ni à former un faisceau durable d'éléments en désaccord. Ces forces de l'Église nationale n'ont pas produit un symbole, une affirmation chrétienne; elles n'ont pu répondre ni aux colères mystiques de M. Malan, qui lui jetait le reproche d'arianisme, ni à la science de M. Schérer, ni aux récriminations de M. de Gasparin. En présence d'une attaque habile qui la mettait au défi de prouver l'inspiration des livres saints en dehors de l'autorité catholique, l'église nationale a essayé une timide argumentation qui trahit sa faiblesse et révèle ses affinités avec le rationalisme. Malgré sa pénurie, elle a poussé à une guerre contre les catholiques; les prétextes ne lui ont pas manqué, et après avoir tendu la main à des Anglais étrangers qui ont bâti une chapelle, elle excite les passions contre des concitoyens qui construisent une église à leurs frais. Les hommes sérieux déplorent en silence cette agitation fébrile; ils n'osent la blâmer au grand jour, mais ils ne consentent pas à s'en rendre complices; ils se retirent de la scène, attristés de voir des intelligences de valeur conduites par des esprits étroits, et ils déplorent ce réveil protestant, qui est le fait de la haine et de la vulgarité!

Les catholiques ne s'effraient pas de cette lutte actuelle, la politique a pu les diviser, la religion saura les unir; ils ont conscience de leur valeur, ils se comptent et ils savent que désormais ils peuvent espérer une grande part dans la vie religieuse, sociale et littéraire de notre pays! Nous ne faisons que renaître, et déjà nos œuvres de charité sont florissantes; nos institutions de dé-

vouement prospèrent, et plus d'un jeune cœur demande à réhabiliter le catholicisme dans l'histoire, dans la science et dans les arts! Des préjugés s'effacent, d'autres s'affaiblissent; les mensonges que trois siècles ont entassés sur nos dogmes et notre passé commencent à s'éclaircir, et le jour n'est pas loin où le catholicisme n'aura qu'à se présenter devant bien des âmes pour être accepté avec la vérité qu'il conserve et les grâces qu'il répand au nom de Jésus-Christ. Les dons de Dieu ont leur raison d'être; et la Providence a des vues, quand elle suscite cette pléïade de jeunes gens qui sont à l'entrée de la vie publique, prêts à se vouer à la défense de l'Église et à la glorifier par leur vie, leur dévouement et leur parole.

Nos adversaires n'ont contre nous que deux ressources : des brochures sans portée et l'achat des âmes. Ce n'est pas avec un roman de M. Bungener que poursuivent les sifflets du *Journal des Débats* et les mépris de l'*Assemblée Nationale*, que le journal de M. Coquerel n'accepte pas même comme auxiliaire, non plus que celui de M. de Pressensé; ce n'est pas avec les récits et la prose de M. Gaberel, ni avec les pamphlets et le style de M. Oltramare, qu'une doctrine quelconque pourra reconquérir son prestige sur les âmes. On nous attaque par une *controverse de carrefour;* il nous est arrivé l'écho de certaines ignominies de paroles que les clubs du Casino et du Fort-de-l'Écluse ont entendu; il y a pour nous, dans ce seul fait, un signe évident de notre force et de leur faiblesse. Ce n'est pas en racontant sournoisement des scandales du clergé, les abus du moyen âge, qu'il est possible de retenir les esprits; tôt ou tard ils échappent à cette fascination historique. Les abus, c'est là un mot que les radicaux retourneront contre leurs ministres; il serait facile d'établir un parallèle entre ce moyen âge où, grâce à l'Église, la civilisation a triomphé de la barbarie, et l'époque où Calvin a fait prévaloir son règne et ses idées. L'agitation actuelle est le fait de quelques individus innomés jusqu'à cette heure, qui ont voulu sortir de l'obscurité en se posant comme les adversaires de l'Église. Ces jouteurs paraissent tour à tour devant un auditoire que les secours et les aumônes ont disposé à accepter provisoirement toutes leurs rêveries contre le catholicisme; le suc-

ces est trop bien préparé pour leur manquer ; ils obtiennent les rires de leurs néophytes aux dépens de la confession et du clergé ; ils ont quelques traits d'esprit contre les choses les plus saintes ; friperies dérobées aux contes de Lafontaine ou à Béranger, et ils appellent cette collection d'anecdotes, pas toujours présentées dans une mise convenable, *cours d'instruction à l'usage des catholiques*. Nous ne sommes plus surpris s'ils n'osent publier les noms de leurs prosélytes, sauf celui d'un chanoine italien dont la biographie sera bientôt mise au jour à la gloire des conquêtes de l'église nationale. Que les injures volent contre nous, nous ne les redoutons guère, car elles ont aussi leur valeur dans l'opinion publique.

Le catholicisme jugé, bafoué au dix-huitième siècle, est sorti plus vigoureux de cette épreuve ; il est debout, pendant que ce siècle insulteur ne nous paraît plus qu'un prodige d'ignorance et d'aveuglement ; et pour ceux qui connaissent la question tout entière, il devient visible que l'apologie du christianisme est plus forte que sa critique ; que les plus lumineux esprits du dix-neuvième siècle, dans toute l'Europe, ont été lumineux pour avoir puisé, ne serait-ce qu'un instant, à la sève catholique, et sont déchus quand ils ont cessé d'y puiser ; qu'au sein de l'Europe protestante, le réveil de la vie religieuse est manifeste dans les intelligences élevées et sincères, et qu'éveillées à la vie chrétienne, elles marchent au catholicisme. Le P. Gratry, dans un beau livre qu'il vient de publier, a dit à merveille qu'étant données la raison éclairée et la liberté vraie, le triomphe du catholicisme est certain.

A l'insulte qui nous attaque, à la calomnie qui travestit nos croyances, nos adversaires ont ajouté une dernière ressource, qui a reçu une flétrissure publique par la désignation d'ACHAT DES CONSCIENCES. Les cœurs élevés ne veulent pas croire qu'il s'accomplit à Genève une traite des âmes ; et pourtant, si toutes les formes du marché ne sont pas gardées dans toutes les perversions, il est évident que l'aumôme est devenue le ressort général pour s'emparer des pauvres catholiques. La charité n'est plus un secours désintéressé, c'est une prime offerte à l'apostasie ;

une récompense donnée aux âmes vénales ou aux malheureux dont la souffrance est exploitée. Le Dante a chanté combien le pain d'autrui est amer, et combien il est dur de toujours monter et de toujours descendre l'escalier d'une maison étrangère (1).

Comme le pain est amer, quand il est le prix d'une désertion religieuse ou le salaire du déshonneur! Les grandes et nobles idées de l'aumône et de la pauvreté disparaissent; les cœurs s'abaissent, les caractères s'énervent, les convictions tombent, la vérité et la religion ne sont plus qu'un moyen d'exploiter le riche et d'avilir le pauvre. A notre époque, où les notions du surnaturel existent à peine, où les préoccupations terrestres, les affaires et les plaisirs tuent les aspirations de l'âme vers les idées sereines de la foi, nous nous sentons profondément humiliés de ce que notre pays offre à l'Europe ce hideux spectacle d'un agiotage religieux. Quand le pauvre, au sein de sa misère, en face des richesses qu'il convoite et des propriétaires qu'il jalouse, est entraîné à éteindre en lui la pensée religieuse pour se procurer son pain de chaque jour; quand le riche lui-même vit presque toujours dans l'idée fixe de perte et de bénéfice, comment oser encore, au nom d'une religion, développer ces tendances matérielles? Le pauvre sentira un jour les remords lui venir; il aura la haine de celui qui lui a enlevé les consolations de sa foi, il sera toujours du côté du succès, et il deviendra un instrument de ruine partout où se trouve un profit. Que de fois nous avons rencontré des pauvres, à qui nous avions parlé de porter avec une sainte résignation les fatigues et les gloires de la pauvreté, qui nous ont répondu qu'ils avaient l'espoir d'être bientôt à l'aise, car un visiteur protestant leur avait dit : « Venez à nous, vous aurez plus de bien-être dans notre religion.» Le profit est donc le dernier dogme de ce protestantisme. C'est la *religion du confortable*, comme si l'Évangile n'était pas une doctrine de mortification, et comme si la foi avait pour but non pas d'élever l'âme, mais de nourrir le corps. De

(1) Tu proverai si come sa di sale
Il pane altrui, e com'e duro calle
Lo scender e il salir per le altri scale.
PAR. XVII.

pareils faits soulèvent l'indignation des catholiques; mais il y a encore dans notre pays un dernier refuge contre ces ignominies, c'est la conscience publique. Les protestations contre ce trafic sont violentes parfois; mais c'est le cri d'hommes de cœur qui proclament qu'au-delà de l'argent il y a la conscience, et qui ne consentent pas à voir notre canton peuplé d'un ramassis de vendeurs et d'acheteurs (1). Si cette double action d'une controverse infime et d'un prosélytisme vénal se perpétue à Genève, nous ne craignons pas pour les catholiques qui sauront dominer la situation; mais nous y voyons des signes d'abaissement pour la raison et la conscience publiques. Ces deux gardiens des convictions et des mœurs d'un peuple sont en péril, et les grandes idées de vérité et de vertu sont près de faire naufrage.

Telle est la situation; le protestantisme national se débat contre la force des choses. Que sortira-t-il de cette fièvre? Sans trop présumer, l'esprit le moins habile peut discerner des symptômes de retour à l'Église et des signes d'une conciliation intelligente. Plus d'un cœur se sent déjà mal à l'aise dans ces attaques qui ne brillent que par la haine et la vulgarité; plus d'une âme manque d'air et aspire à des régions plus hautes. Les hommes qui aiment les sciences, qui se livrent aux recherches studieuses et qui ont le goût des lettres et du beau, ne pourront se soustraire au mouvement qui fait graviter les intelligences d'élite vers l'Église catholique; il y a dans toutes les sciences un courant qui mène à Rome, et Genève subira tôt ou tard cette saine influence qui entraîne aujourd'hui les savants d'Angleterre. De même que la réforme protestante a détruit l'antique constitution de la chrétienté, elle a brisé la synthèse scientifique qui était la gloire de l'Europe chrétienne. La raison

(1) On a contesté les faits d'achat de conscience, et pourtant il nous serait facile de publier une *mercuriale des âmes*, de raconter les secours donnés à des catholiques pervertis, tandis que des protestants sont délaissés; il nous serait facile de redire que M. G... a promis à un jeune étranger la bourgeoisie et un droit à l'hôpital, s'il se faisait protestant. Nous avons entre les mains une lettre d'un Savoyard à un de ses amis; il l'engage à devenir transfuge, et il lui parle des ressources que son apostasie lui a values de la part de M. O... Un travail sera publié sur cet apostolat nouveau.

individuelle, devenue souveraine, a divisé les esprits, amoindri les efforts, dissipé les traditions des siècles; les intelligences se fractionnent, s'individualisent; tristes dans leur isolement, elles souffrent et des vérités qu'elles retiennent et des erreurs qu'elles ont adoptées.

Les hommes protestants qui s'occupent des questions sociales viendront à nous; ce prosélytisme nouveau n'est à leurs yeux que le vestibule du socialisme; les consciences qui voyagent à prix d'argent ne s'arrêtent pas à l'église nationale, c'est une étape; elles s'arrêtent et jouissent, jusqu'à ce qu'un appât plus fort les attire ailleurs. Si un peuple laisse se former dans son sein une race d'hommes qui se vendent au dernier enchérisseur, ce peuple n'a plus qu'à creuser sa tombe, il se suicide! De plus, en face d'une société démantelée, les hommes d'ordre se prennent à désirer un rempart plus fort que le glaive, plus respecté que les constitutions, et tôt ou tard ils aperçoivent le catholicisme, cette grande école de respect, tandis qu'ils voient le protestantisme conniver partout avec la révolution. L'hérésie se glisse dans les États catholiques sous la protection des émeutes; elle conquiert à Londres et à Genève les réfugiés qui se soucient peu des croyances sérieuses et qui prennent le libre examen comme un instrument propre à démolir la religion et l'ordre social. Ces amis qui lui viennent de toute région et de toute doctrine; ces consciences qui s'affublent de textes bibliques pour protéger leur *far-niente* et préparer leurs conspirations; ces partisans de toute révolution, devenus les auxiliaires intéressés de la réforme, tout cela ouvre les yeux mêmes les moins clairvoyants, et montre partout un champ de ruines qui est l'opération du protestantisme. — Les âmes avides de bonnes œuvres, passionnées de dévouement viendront à nous; elles sentent que le foyer de la chaleur chrétienne a disparu, elles se prennent à regretter nos cloîtres, elles ont des regards d'envie pour nos petites sœurs des pauvres ou nos sœurs de charité. Plus d'une âme soupire à Genève et se sent à l'étroit dans ce mécanisme sec qu'on appelle l'église nationale. Il y a des âmes qui n'ont besoin que d'une parole d'un saint Vincent-de-Paul; de la certitude de la foi et des grâces eucharistiques, et elles iraient à la recherche de toutes les douleurs pour les con-

soler, heureuses de servir Jésus-Christ. Cette vie de haine et d'invective leur déplaît; elles se retirent, se nourrissent des débris de christianisme qu'elles ont gardé. Malgré leur libre examen, elles ont encore une puissance pour les œuvres de miséricorde qui attestent les merveilles dont elles seraient capables avec la foi et la charité catholiques.

Enfin, l'agitation actuelle ramènera vers nous les consciences qui ont soif de la vie intérieure; le protestantisme les a livrées à toutes les fantaisies d'un mysticisme individuel. A Genève, à la vue de ce matérialisme croissant, bien des âmes protestantes sont prises d'un inexprimable dégoût et se réfugient dans leur cœur pour y chercher quelque chose qui soit puissance et vérité; elles gémissent et réclament la foi, elles l'acceptent des sectes qui affichent des prétentions de spiritualisme; mais elles y rencontrent bientôt des défaillances et des désillusions.

Naguère la comtesse Hahn-Hahn, en racontant sa conversion au catholicisme, son retour de l'isolement à la communauté chrétienne, de la division à l'unité, de l'inquiétude à la paix, parle de notre époque « peuplée de ces âmes immenses mais vides, qui, oiseaux de tempête, perchés solitaires à la pointe d'une roche nue, font entendre une plainte mélancolique et monotone, imitée du bruit de la vague contre les récifs, et appropriée à la scène infinie de l'Océan. » Ces âmes inclinent vers l'Église de Jésus-Christ, et dans les laborieux et consolants travaux de notre sacerdoce, nous avons entendu les plaintes nombreuses de celles qui attendent l'heure de Dieu!

Voilà notre espoir; on peut le taxer de présomption; mais nous le gardons, et nos rapports quotidiens avec des protestants n'ont pu l'affaiblir. Nos efforts tendront à ramener la controverse dans une sphère plus élevée que le trafic des âmes; nous acceptons le libre cours donné aux luttes doctrinales et religieuses; la lutte d'esprits vivants dans le champ des croyances vaut mieux que leur fatal repos dans le sépulcre de l'incrédulité. L'unité religieuse est sans doute un grand bien, la meilleure garantie de l'unité nationale; mais quand un peuple ne l'a pas, comment peut-il la reconquérir? par la liberté et la loyauté des discussions. Là seulement la vraie religion peut triompher de ses

rivales dans les esprits qui la combattent faute de la connaître, en déployant ses véritables titres à la croyance, les priviléges qu'elle a reçus du ciel. Leur splendeur frappera les regards. A Genève, la guerre nous est utile parce qu'elle dévoile nos adversaires et leurs doctrines, et qu'elle fera briller le divin éclat de notre Église.

Elle vaut mieux qu'une paix stérile! Elle fera des conquêtes pour la vérité (1).

Pour nous catholiques, il nous est glorieux d'être dévoués à cette cause de Dieu! Songons à notre puissance; et en face des protestants qui regrettent le passé, des utopistes qui appellent la religion de l'avenir, ayons confiance, car nous sommes tout ensemble les hommes du passé et les hommes de l'avenir!

L'abbé G. Mermillod.

(1) Bellum missum est bonum, ut remperetur pax mala.

St Jérome.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Amérique. — L'*Almanach catholique des États-Unis* pour 1854 a paru au commencement de l'année, et il montre que, dans une période de vingt années, le nombre des diocèses, des églises et des prêtres, a quadruplé. — On comptait dans ce pays, en 1854, 41 diocèses, 518 prêtres, 299 églises, 9 séminaires, 6 colléges ecclésiastiques et 20 couvents donnant l'instruction aux jeunes personnes.

En 1844, il y avait 21 diocèses, 617 prêtres, 611 églises, 19 séminaires, 11 colléges ecclésiastiques et 48 pensionnats tenus par des religieuses.

Enfin, en 1854, on compte 41 diocèses, 1574 prêtres, 1712 églises, 54 séminaires, 20 colléges ecclésiastiques, et 112 couvents pour l'éducation des jeunes filles. Ces chiffres ont leur éloquence et proclament d'une manière incontestable les progrès de la religion aux États-Unis.

L'épiscopat d'Amérique s'honore de posséder dans son sein onze prélats français, parmi lesquels se trouve l'ancien vicaire de Fernex, maintenant évêque de Saint-Paul. Une partie de leurs prêtres sont aussi français, et chaque évêque, chargé d'organiser un nouveau diocèse, se hâte de se rendre en France, pour recruter des ouvriers apostoliques, des religieuses et des aumônes. La catholique Irlande fournit encore une forte proportion d'ecclésiastiques aux États-Unis. Enfin, le sacerdoce se recrute parmi les Américains catholiques et parmi les ministres protestants qui se convertissent, et ces derniers, qui deviennent chaque jour plus nombreux, sont ceux qui exercent peut-être le plus d'influence pour ramener à la vérité nos frères séparés.

Genève. — *Affaire de Chevrans.* — Le petit culte de M. Bourrit a porté son premier fruit. Dans la nuit du 11 au 12, on a méchamment coupé la croix de ce village catholique. Nous ne voulons pas récriminer longuement. L'auteur de ce fait n'est pas connu; nous préférons croire qu'il n'a pas été conseillé. Mais on sait historiquement, dans notre pays, comme partout où s'est établi la Réforme, quels sont ceux qui brisent les croix, et quels sont ceux qui élèvent et vénèrent ce signe rédempteur sans lequel on ne conçoit plus le christianisme.

Celui qui a voulu empêcher la croix de protéger Chevrans s'est trop hâté: l'heure n'a pas sonné de protestantiser ce pays-là. La croix sera relevée avec honneur; elle aura un titre de plus au respect des habitants du hameau. Mieux que cela. La chose était à peine apprise dans la ville, qu'une souscription s'est ouverte aussitôt; en deux jours on a recueilli plus que le suffisant pour placer à l'entrée de Chevrans une croix que l'on ne pourra pas couper. Et le jour où elle sera exaltée, ce sera pour les paroisses de la rive droite un jour solennel, un jour qui protestera hautement contre les tentatives de prosélytisme. — Déjà le dimanche 26 une solennelle procession a eu lieu; une chaleureuse allocution de M. l'abbé Babel, prononcée à Chevrans, a ému tous les assistants.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

De la connaissance de Dieu, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. 2 vol. in-8. Paris 1853, chez Douniol et Lecoffre.

M. Foisset, dans un remarquable travail, vient de faire connaître ce livre; nous espérons le reproduire en partie. Mais nous ne saurions attendre plus longtemps pour signaler à l'admiration de nos lecteurs l'œuvre du P. Gratry. C'est une œuvre de première force dont la France et l'Eglise doivent se glorifier. Aux mérites d'une science profonde, d'une discussion lumineuse, d'une pénétration rare, l'auteur unit toutes les qualités d'un grand écrivain. L'impression que sa lecture a produite sur les esprits éminents a été immédiate et décisive : tous s'accordent à reconnaître dans le P. Gratry un maître qui rappelle les grands hommes du dix-septième siècle, par la magnificence du langage autant que par la pureté de la doctrine et la transcendance de l'esprit. Ces quelques mots suffisent pour caractériser la ligne doctrinale du P. Gratry, c'est dire qu'il est un enfant soumis de l'Eglise catholique, cette mère nourricière de toutes les belles intelligences, et qu'il s'unit étroitement à cette chaîne de grands hommes qui depuis saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, jusqu'à Bossuet et Leibnitz, ont consacré les lumières de leurs raisons parfaites dans leur droiture à démontrer qu'en dehors des solutions catholiques, il n'y a point de science solide pour l'intelligence, pas plus que de paix véritable pour le cœur. Ajoutons que le P. Gratry, qui avait frappé d'un coup si décisif la dialectique hegélienne dans son *Étude sur la sophistique contemporaine*, développe ici plus amplement son attaque, avec une vigueur nouvelle, et venge en termes incomparables la raison humaine, si indignement pervertie et outragée par l'impure école de philosophie que l'Allemagne a engendrée.

Des esprits et de leurs manifestations fluidiques, par M. Eudes de Mirville, 2me édition. 1 vol. in-8.

Cet ouvrage remarquable et courageux vient d'avoir en peu de temps les honneurs d'une seconde édition. L'auteur a dévoilé une des plaies de notre époque qui, dépourvue de foi, est avide du merveilleux et va le chercher dans des communications mystérieuses avec le monde *transnaturel*. Les ta-

bles parlantes, les esprits frappeurs ne sont qu'un des modes de cette fièvre qui agite bien des âmes et qui les pousse à jouer avec un *inconnu*. Le P. Ventura et le P. de Ravignan ont approuvé cet ouvrage où sont racontés des faits d'une nature étrange, et où ils sont étudiés avec une lumineuse discussion et où apparait l'explication de cette épidémie spirituelle qui nous envahit. Le succès a parlé en faveur d'un volume que nous voudrions voir entre les mains des catholiques, ils y liraient une éclatante réparation des reproches de crédulité superstitieuse qui ont été adressés à l'Eglise.

Harmonie du catholicisme avec la nature humaine, par Mme de Chalié, née Jussieu.

Un essai sur la liberté, l'égalité et la fraternité avait déjà appelé l'attention des esprits graves sur la jeune femme qui, avec une élévation de pensée et de style, avait creusé les problèmes les plus ardus de l'ordre social. Aujourd'hui Mme de Chalié monte dans une région plus haute et plus sereine, où sa vue s'étend, son cœur se dilate, en décrivant les harmonies du catholicisme avec notre nature. Ce livre aura un succès que nous souhaitons à l'auteur, et qu'il est digne d'obtenir, celui de ramener des intelligences à la vérité, des âmes dans les joies et dans la vie de l'Eglise catholique. Nous croyons devoir dire à l'auteur que son livre est meilleur dans la partie qui traite des affinités du cœur avec le catholicisme.

Jésus, sauveur du monde; histoire de la Passion de Notre Seigneur, par l'abbé Chassay, docteur en théologie, etc.

Les lecteurs des *Annales* connaissent depuis longtemps M. l'abbé Chassay, par les ouvrages que nous avons recommandés, par les citations que nous en avons faites, et ils auront lu dans le numéro de ce jour un fragment sur l'Eucharistie extrait du beau livre que nous annonçons aujourd'hui. M. Chassay a le talent de mener de front des travaux qui paraissent incompatibles; il publie des ouvrages qui ont un grand succès sur les devoirs, sur la mission des femmes dans la famille et dans la société, et il travaille à une apologie complète du christianisme. Il a déjà mis au jour la réfutation des systèmes rationalistes et protestants qui nous viennent d'Allemagne, et il continue une série de volumes sur l'histoire de la passion, de la résurrection, de la prédication de Notre Seigneur, sur l'histoire de la prédication des Apôtres, sur l'introduction scientifique et apologétique à l'histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le premier volume vient de paraitre; il a le double mérite d'être écrit avec une onction qui charme le cœur et une solidité qui met à néant les idées de l'exégèse allemande. Cet étalage de science qu'affichent le protestantisme et l'incrédulité s'évanouit devant les pages pleines de foi, de vigueur et d'érudition de cet ouvrage; ce livre sera utile aux prêtres et aux laïques qui ont soif de s'instruire et de s'édifier. Au reste, M. Chassay a des succès qui doivent le consoler des fatigues que son zèle et son talent imposent à une santé mise au service de l'Eglise.

G. MERMILLOD.

DES ORDRES RELIGIEUX.

Les ordres religieux sont un fruit de la fécondité catholique; ils sont un signe évident de sa vie surnaturelle. L'Église de Dieu a vu fleurir dans son sein ces créations multiples qui manifestent l'unité du dévouement chrétien; en dehors d'elle, il n'y a eu aucune germination d'ordres religieux. Ces familles spirituelles, des déserts de la Thébaïde ont fait invasion dans le monde. A toutes les époques de l'histoire, il y a un nom de moine à la tête d'un mouvement religieux, scientifique ou littéraire; c'est aux religieux que revient la plus grande part de gloire dans la culture ou le progrès des sciences. Le service de Jésus-Christ et des âmes devait réunir des dévouements qui eussent été stériles dans leur solitude et qui eussent péri dans leur isolement. Ces forces groupées en un seul faisceau sous la discipline de l'obéissance, sont une des formes vivantes de la foi. Le protestantisme qui, par son libre examen, a inauguré le règne de l'individualisme, ne pouvait ni créer, ni comprendre nos associations religieuses. Impuissant à les imiter, il n'a fait que les couvrir de calomnies. Ses mensonges historiques ont eu leur cours; ils ont encore quelques succès à Genève parmi les admirateurs lettrés de M. Bungener, ou les néophytes intéressés de M. Oltramare. Notre siècle, malgré des temps tumultueux, a vu ressusciter les cloîtres. Leurs travaux sont remis en honneur; de toutes parts on les réclame comme les plus habiles auxiliaires de l'ordre social. En face de l'égoïsme contemporain, de la richesse devenue reine, de la jouissance placée comme but suprême de l'existence, il était bon que l'Église présentât ses milices toujours jeunes et toujours fécondes de la pauvreté et de l'obéissance. Rien ne démontre mieux l'esprit de vie qui anime l'Église comme la durée des ordres monastiques; ils peuvent avoir leurs heures de décadence, subir la loi inévitable des choses humaines; ils peuvent être emportés dans un orage politique;... tôt ou tard ils fleurissent de nouveau sur le tronc vigoureux du catholicisme. Quant au protestantisme, il montre son état de mort par sa stérilité à cet égard; il a l'instinct de ses œuvres, il s'essaie à des agrégations de diaconesses, pitoyable contrefaçon des Sœurs de charité; il n'a pas des ordres religieux voués à la contemplation, à l'étude, au silence de la cellule ou à la prédication de la parole sainte. Les

âmes d'élite qu'il renferme sentent ce vide ; elles ambitionnent notre force et notre union ; elles ont de vagues tendances ou des regrets sur les ruines faites par le marteau démolisseur ; elles sont, au milieu de cette dissolution doctrinale, une expression des affinités secrètes qui existent entre l'âme et la vie religieuse.

L'Église catholique a toujours eu des hommes prêts pour tous les temps et pour tous les besoins sociaux. C'est sa gloire d'avoir produit à notre époque, dans un âge infécond, au sein de l'amoindrissement des caractères et des défaillances des cœurs, cette magnifique floraison de communautés religieuses qui s'épanouit au soleil de la foi. Des ordres nouveaux apparaissent, d'autres se lèvent avec une ferveur de jeunesse et un passé illustre ; nulle aspiration ne reste isolée, nul besoin ne reste sans secours.

Parmi ces créations catholiques, l'ordre de Saint-Dominique occupe une large place. Il a reparu en France, sous le souffle de Dieu et sous l'action du P. Lacordaire. Cet orateur a conquis une renommée populaire. Naguère un membre protestant de l'université d'Oxford, que la science a ramené à la sainte Église, racontait dans son journal de voyage l'impression que lui avait produite une visite au P. Lacordaire : « Figurez-vous, dit-il, un vrai moine, une sorte de saint Bernard ressuscité, pour ainsi dire, en chair et en os, dans toute son énergie virile ; sous son blanc vêtement de Dominicain, il semblait le beau idéal des guerriers chrétiens, armé de pied en cape pour guérir l'hérésie, et s'avançant sans crainte au milieu des périls de la vie, du choc des systèmes qui s'écroulent. Sa figure fraîche et rosée, son œil vif et sombre, son expression animée en faisaient un des personnages les plus frappants que j'aie jamais contemplés. » — Le P. Lacordaire a vu de nombreuses intelligences lui demander de travailler avec lui à la conquête des âmes. A son apparition dans la vie publique, il publia un mémoire pour le rétablissement de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Cet écrit, qui porte l'empreinte du grand orateur, met à néant les injures amoncelées sur les Dominicains, déroule leurs glorieuses phases et fait appel à la justice des siècles et à l'impartialité de sa patrie. Cet accent de foi et de liberté eut du retentissement ; et à cette heure la France voit plusieurs maisons de cet ordre se fonder au grand jour, et les fils de saint Dominique annoncent la parole sainte dans les chaires les plus illustres. Il y a peu de temps, nous allions reposer notre âme dans un de ces asiles bénis où s'abritent la prière et la science ; nous y avons trouvé l'hospitalité du cœur, le charme de la piété, la sérénité des intelligences qui possèdent la certitude de la foi et qui explorent avec courage le champ des investigations théologiques. Celui qui a vu de près les conflits de la réforme, les divisions innombrables du protestantisme, les luttes dissolvantes des sectes, est heureux dans cette atmosphère ; il sent que là est la vérité, parce qu'il y a l'unité et la paix. Bientôt nous fûmes admis à l'intimité de leurs labeurs ; nous lûmes à la hâte un travail que préparait le R. P. Danzas, prieur de Flavigny, sur l'esprit de l'ordre de Saint-Dominique. C'est un complément nécessaire au mémoire du P. Lacordaire ; nous obtînmes de la bienveillance de l'auteur un fragment inédit que nous offrons aux lecteurs des *Annales* ; ce sont les prémices d'un beau livre qui nous ré-

vèlera la vie intime d'un ordre dont le P. Lacordaire a raconté l'influence et la destinée dans l'Église, dans la science et dans les arts. Le P. Lacordaire fait admirer les remparts et la magnificence extérieure; le P. Danzas conduit dans le sanctuaire et dévoile les merveilles qui échappent aux yeux distraits, mais qui attirent les regards de Dieu, des anges et des âmes de foi. D'ailleurs ce chapitre détaché sera une preuve éclatante de notre force catholique qui conduit dans la vie religieuse les âmes à la hauteur de la perfection évangélique, tandis que le protestantisme révèle sa faiblesse par son incapacité d'enfanter un ordre monastique, une chose si intimement en harmonie avec l'esprit de la croix.

L'Abbé G. Mermillod.

ESSENCE DE LA VIE RELIGIEUSE.

La vie religieuse est une dans sa diversité. Son unité de principe et de fin est dans l'esprit de tous et n'a pas besoin d'autre preuve. Il n'est personne qui ne reconnaisse, dans les ordres les plus dissemblables, les rameaux d'un même tronc; il n'est personne qui ne réunisse, sous une dénomination commune, et le solitaire qui se voue à un silence perpétuel, qui passe, péniblement courbé sur un sillon, tous les moments qu'il dérobe à la prière, et le religieux qui parcourt les cités annonçant aux hommes la parole de Dieu, et celui qui, dans la paix du cloître, s'exerce, au profit de tous, aux plus hautes spéculations.

Outre le caractère particulier de chacune de ses branches, la vie religieuse doit donc présenter un caractère commun, inséparable de toute existence monastique; l'universalité, la nécessité de ce caractère nous font reconnaître en lui la base et l'élément essentiel de la vie religieuse; elles nous manifestent un principe supérieur aux formes variables qui sont nées dans la suite des siècles d'inspirations diverses, de circonstances de temps, de lieux plus diverses encore, et des besoins sans cesse renaissants

du monde chrétien auxquels les corporations religieuses n'ont jamais fait défaut.

L'esprit ou la vie morale des corps religieux prospère ou diminue dans la proportion où cet élément essentiel que nous allons chercher à définir est compris et pratiqué. Aussi, ayant à parler des Frères Prêcheurs, de leur esprit et de leur vie, est-il nécessaire de nous poser ces deux questions : Comment l'ont-ils compris au treizième siècle? comment l'ont-ils pratiqué?

Pour résoudre la première de ces deux questions, il est juste que nous recourions avant tout à l'autorité doctrinale la plus haute de son ordre et de son siècle, à celle de saint Thomas d'Aquin. Selon ce grand docteur, le but de la vie religieuse est la perfection de l'amour divin; son moyen est l'holocauste ou l'immolation de soi. Cette formule est à la fois la plus élevée et la plus austère qui se puisse donner; nous allons essayer d'en pénétrer le sens; et si nous craignons, à cet énoncé, les entraînements trop généreux dont notre faiblesse serait parfois tentée d'accuser les saints, nous trouverons dans la raison si calme et si lumineuse de l'Ange de l'École la meilleure des garanties.

Qu'est-ce que la perfection? comment s'acquiert-elle? En quoi consiste l'état de perfection? Telles sont les questions que saint Thomas se pose à lui-même dans un traité spécial qu'il intitule : *De la perfection de la vie spirituelle.*

Tout d'abord il établit que la perfection qu'il veut nous proposer n'est pas une perfection partielle, bornée à telle ou telle de nos facultés, à tel ou tel de nos actes. Il n'entend point, par exemple, traiter de la perfection de la science, de l'éloquence, ou d'aucune des choses variables auxquelles les ordres monastiques ont pu se prêter avec plus ou moins de succès; perfection restreinte, qui ne rend point l'homme bon totalement, et qui peut être le propre d'un réprouvé. La perfection dont il va nous parler, c'est la perfection dernière de l'homme, la perfection absolue, intime et essentielle de son être, celle qui seule l'élève aux yeux de Dieu, celle à laquelle Dieu a subordonné tous ses desseins, celle qui consomme ses saints dans leur éternelle union avec lui, la charité, en un mot, cette fin de tout précepte et cette

plénitude de toute loi, ou, comme l'appelle encore saint Paul, ce lien, ce résumé de toute perfection.

Et en effet, un être n'est parfait que lorsqu'il atteint sa fin; or c'est la charité qui nous unit à Dieu, notre fin dernière; car celui qui est dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui.

La charité, en conséquence, est le don parfait; elle est plus grande que la foi, plus grande que l'espérance; celles-ci sont des moyens, des servantes de la charité; elles passeront, la charité subsiste éternellement; la foi est une lueur échappée des clartés célestes, et qui, traversant les ténèbres de notre exil, vient diriger nos pas vers Dieu; l'espérance nous assure la possession de Dieu, mais pour un avenir éloigné, tandis que déjà la charité l'embrasse, dit saint Thomas, et se répand en lui.

Mais de faibles hommes peuvent-ils, malgré la fragilité du vase où ils ont reçu ce trésor divin, prétendre à son usage parfait?

L'idée de perfection implique quelque chose de consommé, de total et d'absolu. Le parfait, dit saint Thomas, avec l'ancienne philosophie, est ce à quoi rien ne manque. Aussi, lorsque Dieu nous inculqua le premier et le plus grand des commandements, celui qui résume à lui seul la loi et les prophètes, il voulut, afin que nous l'accomplissions parfaitement, que toutes les facultés de notre être, et chacune d'elles *totalement,* fussent employées à l'aimer : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toutes tes forces, de tout ton esprit. » Aimer Dieu *parfaitement,* c'est donc l'aimer *totalement.*

Cependant, dans un sens, Dieu, source et plénitude infinie de toutes les perfections qu'il a daigné communiquer à ses créatures, Dieu seul aime totalement; il aime avec une perfection dont mille créatures, dont les séraphins les plus embrasés ne sauraient approcher; Dieu seul s'aime autant qu'il est aimable; une bonté infinie ne peut être totalement aimée que par un amour infini.

Mais plus nous nous rapprochons de Dieu, plus notre amour croît et s'assimile les perfections de l'amour incréé. Les saints et les anges du ciel aiment Dieu totalement, en ce sens que tout en eux, tous leurs cœurs, toute leur âme, toutes leurs forces et tout leur esprit, sont sans cesse ravis et suspendus à la vue de l'éter-

nelle beauté. « La vision divine, dit saint Thomas (Compend. » Theol. Opusc. 3), produit l'immobilité de l'intelligence et de » la volonté; celle de l'intelligence, parce que, dès qu'on est ar- » rivé à la cause première dans laquelle toutes choses sont contem- » plées, l'intelligence suspend toute recherche; celle de la volonté, » parce qu'étant en possession de la fin dernière qui renferme la » plénitude de toute bonté, il ne lui reste plus rien qu'elle puisse » désirer; car ce qui causait la mobilité de la volonté d'un objet » vers un autre, c'était qu'elle désirait un bien qu'elle n'avait pas » encore. » Tel est l'amour du ciel qui, pleinement assouvi, ne peut assez s'assouvir encore à la source inépuisable et toujours nouvelle de la divine bonté, amour sans ralentissement et sans repos, comme il sera sans fin.

Mais cette extase de l'éternité n'est point compatible avec notre existence d'ici-bas. Prétendre aspirer et expirer sans cesse l'amour divin comme l'athmosphère qui nous entoure, ou, pour se servir des expressions de saint Thomas (22, XXIV, 8), prétendre que notre pensée soit sans cesse appliquée aux choses de Dieu, que notre volonté se meuve sans cesse vers lui, c'est méconnaître les limites qui nous sont tracées dans notre vie d'épreuve, c'est vouloir anticiper sur les récompenses, sur les joies sans mélange et sans efforts réservées à ceux-là seulement qui auront d'abord exercé la charité dans des conditions laborieuses. Citoyens du temps comme nous le sommes de l'éternité, force nous est de condescendre aux exigences d'une chair mortelle et aux relations multiples qu'elle nous crée. L'exercice de la charité ne peut donc être pour nous qu'intermittent; et les saints eux-mêmes, après s'être enivrés des délices de l'amour divin, sont rappelés à la réalité de leur condition présente, et contraints d'abaisser leurs regards vers la terre qu'ils avait oubliée.

Ce que nous pouvons, néanmoins, c'est avant tout de conserver sans tache le vêtement nuptial de nos âmes; c'est d'écarter soigneusement tout ce qui répugne à l'essence de la charité. Dieu ne nous a confié cette perle inestimable que pour la faire valoir; pour ne jamais agir, la charité périrait; elle ne s'accroît qu'en s'exerçant; nous devons, par une coopération fidèle et généreuse, par des actes fervents et multipliés, augmenter tous les jours le

trésor qui nous est commis. C'est la mesure de notre coopération qui nous constitue parfaits ou imparfaits. Cette parole de l'Écriture : « la vie des justes est comme une lumière resplendis-» sante qui croît jusqu'au jour parfait, » n'est pas également appliquable à tous ceux qui possèdent la charité. Tous, pour aimer Dieu souverainement, ne l'aiment point uniquement; tous, pour être morts au péchés, ne sont pas morts à la créature ; contraints par la nécessité d'accorder au monde extérieur une partie de notre temps et de nos œuvres, nous lui laissons bien souvent usurper, dans le sanctuaire intime de nos affections, une place qui n'appartient qu'à Dieu. Celui-là, dit saint Thomas, qui n'accorde pas à Dieu un amour souverain, manque totalement au précepte de la charité. Celui qui aime Dieu sur toutes choses et place en Dieu sa fin dernière, accomplit le précepte de la charité, maisd'un manière plus ou moins parfaite, suivant qu'il est plus ou moins attaché aux biens créés. Les biens créés, en effet, sollicitent notre cœur, et s'ils n'en sont pas l'idole, du moins réussissent-ils la plupart du temps à le partager. C'est ce que nous explique davantage le saint Docteur, lorsqu'après nous avoir engagés à prendre pour point de mire et comme un objet d'émulation la charité des anges et des saints dans le ciel, il ajoute : « Il est manifeste que notre cœur se porte avec d'autant » plus de force et d'intensité vers un objet, qu'il se détache d'un » plus grand nombre d'autres. Donc notre âme se sentira portée » d'autant plus parfaitement à aimer Dieu, qu'elle sera moins af-» fectionnée aux choses de ce monde. Aussi saint Augustin dit-il » que le poison qui tue la charité est l'espoir que nous fondons » sur l'acquisition ou la conservation des avantages temporels, » que la charité progresse en raison inverse de la cupidité, que » l'extinction totale de celle-ci est le triomphe de la charité par-» faite. »

Si donc la charité, au degré où elle est strictement nécessaire, nous a déjà fait mourir au péché, sa perfection nous aura fait mourir à la créature, afin que Dieu nous soit tout en toutes choses. Les conseils évangéliques ont pour but de procurer cette mort bienheureuse. « Tous les conseils, continue saint Thomas, » qui nous invitent à la perfection ont pour but de détacher notre

» âme des choses temporelles, afin que plus librement elle tende » vers Dieu, le contemplant, l'aimant et accomplissant en tout sa » volonté. »

Ces dernières paroles du saint Docteur nous font pressentir quel doit être l'aliment de la charité; c'est le sacrifice, l'holocauste ou le sacrifice parfait, s'il s'agit de la charité parfaite.

L'amour, s'il est pur, s'il est digne d'un nom si souvent profané, s'exerce par le don de soi. L'amour est extatique, disait saint Denys l'aréopagite, il nous enlève à nous-mêmes, il nous aliène pour nous rendre la possession de l'être que nous aimons.

Ainsi Dieu nous a-t-il aimés. L'être qui seul est absolument libéral, comme s'exprime saint Thomas, ne nous a point aimés pour son utilité, mais à cause de sa bonté; il ne nous a point aimés, dit saint Laurent Justinien, de cet amour intéressé qui veut jouir de ceux qu'il aime. Dieu aime pour devenir la possession de l'objet de son amour.

Mais Dieu fit plus pour nous. Bien qu'assez riche pour être libéral sans s'appauvrir jamais, et qu'au contraire son inaliénable félicité lui opposât en apparence un obstacle invincible au sacrifice, ce fut cependant le sacrifice qu'il choisit comme le symbole le plus expressif de son amour pour nous, ce fut également pour nous apprendre comment nous devions aimer. Voilà comment on aime! écrivait un saint au-dessous d'une image de Jésus crucifié!

Le sacrifice est en effet la condition nécessaire de l'amour humain. S'il est vrai que l'amour s'exerce par le don de soi, comment la créature, essentiellement limitée, ne possédant rien de son propre fond, pourra-t-elle, sans se dépouiller, se montrer libérale? Comment se donnera-t-elle autrement qu'en s'aliénant? D'autre part, l'amour qui a Dieu pour objet doit être plus pur et plus désintéressé que tout autre amour, et cependant nous trouvons à servir Dieu notre intérêt suprême. Conviés par sa parole expresse à être ses amis : « Je ne vous appellerai plus mes ser- » viteurs, mais mes amis, » ne semblerait-il pas que l'espoir d'une récompense qui dépasse infiniment nos services nous empêche, en devenant le mobile de nos actes, de nous élever du rang de mercenaires à celui d'amis. L'amitié est fondée, ainsi que nous l'explique saint Thomas, sur la réciprocité de deux amours

semblables. Comment l'infime créature qui n'a rien, qui attend tout de Dieu, pourra-t-elle aspirer à la ressemblance de l'amour incréé, se montrer grande, généreuse, libérale et désintéressée à l'égard du Tout-Puissant ; en un mot, l'aimer comme il l'aime? C'est dans le sacrifice que se rencontreront ces deux amours pour s'identifier en quelque sorte l'un avec l'autre et se confondre sous une même appellation, celle de la charité. Par le sacrifice, Dieu avait abaissé son amour à la condition du nôtre. Par le sacrifice substitué à la vue de son utilité, la créature s'élève dans la proportion où Dieu s'était abaissé. Elle s'oublie, elle oublie sa propre indigence; l'amour lui suffit, elle ne songe plus qu'à se donner, qu'à s'aliéner pour devenir la possession de celui qu'elle aime. Ainsi les provocations amoureuses de Dieu pour l'œuvre de ses mains ne restent point vaines et solitaires, un pacte d'amitié, une substitution d'intérêt est conclue entre l'infini et le néant : « Pense à moi et je penserai à toi, » disait Notre Seigneur à sainte Catherine de Sienne.

Sans cette condition du sacrifice, il n'y aurait point eu de saints, mais une seule voie pour tous les hommes, celle de l'intérêt; les bons et les méchants s'y seraient confondus, ou, pour mieux dire, il n'y aurait eu ni bons, ni méchants, ni mérites que Dieu eût pu couronner par l'éternelle possession de lui-même. Il a donc daigné, avec une sagesse égale à son amour, nous ménager les occasions du sacrifice. Il a fait de notre vie une épreuve et une tentation. Voilant sous le demi-jour de la foi son éternelle beauté et en ajournant la possession de telle sorte que croire et espérer les récompenses éternelles, fût pour notre intelligence et notre cœur plutôt une immolation qu'un calcul d'intérêt, il a couvert d'attraits la créature périssable. S'il a ainsi répandu sa bonté sur toutes ses œuvres, c'est, entre plusieurs raisons, pour nous inviter à lui sacrifier leurs charmes fugitifs et pour nous rendre dignes de posséder leur invisible auteur. Placés ainsi entre deux termes qu'il a pris soin en quelque sorte d'équilibrer, de manière que l'hésitation et l'épreuve nous fussent possibles, d'une part les biens visibles, mais bornés, de l'autre les biens infinis, mais encore invisibles et éloignés ; c'est de celui de ces deux termes que nous aurons choisi pour nous

en faire un Dieu, pour y constituer notre fin dernière, que dépend notre destinée ; ce sont ces deux amours qui font les saints et les réprouvés, et qui, au dire de saint Augustin, ont bâti deux cités ; l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la cité de la terre ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la cité de Dieu.

Penser être chrétien sans renoncements, prétendre aimer et servir Dieu sans qu'il en coûte, serait une illusion aussi contraire à la notion du dévouement et du véritable amour, qu'à toutes les pages de l'Évangile. Quiconque veut vivre par la charité, qu'il aspire à sa perfection, ou qu'il se retranche dans la pratique d'une vertu plus facile, doit par cela même se vouer aux renoncements dans une certaine mesure, mesure totale et absolue s'il veut être parfait, et s'il est imparfait, si son cœur cède encore aux attraits des biens périssables, du moins doit-il savoir les sacrifier, s'abstenir ou se détacher d'une jouissance non encore assouvie là où commence l'offense de Dieu (1).

(1) De là ces expressions si familières aux livres saints, de croix, d'hostie, d'abnégation, de mort. De là ces considérations sur le sacrifice intérieur de nos cœurs auxquelles s'élèvent si souvent les Docteurs et les Pères de l'Église : « Nous sommes les temples de Dieu, disait saint Augustin, quand nous » levons nos âmes en haut ; le cœur est son autel, son fils unique, le prêtre » par lequel nous le fléchissons ; nous lui immolons ses victimes sanglantes » quand nous combattons jusqu'au sang pour sa vérité ; nous brûlons devant » lui le plus suave encens, lorsque en sa présence une pieuse et sainte flamme » nous consume ; nous lui faisons en nous et de ses dons une offrande re- » connaissante en certaines fêtes solennelles, à certains jours marqués, con- » sacrant la mémoire de ses bienfaits, de peur que le cours du temps n'amène » peu à peu une ingrate oubliance, nous lui sacrifions sur l'autel du cœur, au » foyer d'une ardente charité, une victime de louange et d'humilité. » Et plus loin : « Le vrai sacrifice, c'est toute œuvre que nous accomplissons » pour nous unir à Dieu d'une union sainte, toute œuvre qui se rapporte à » ce bien suprême, principe unique de notre véritable félicité.... L'homme » consacré par le nom de Dieu, dévoué à Dieu, est un sacrifice en tant que » pour vivre à Dieu il meurt au monde. Notre corps lui-même, quand nous » le mortifions par la tempérance, quand nous ne prêtons pas nos membres » au péché comme des armes d'iniquité, mais à Dieu comme des armes de » justice, est un sacrifice... Et si notre corps esclave ou instrument de l'âme » est un sacrifice en tant qu'un bon et légitime usage le rapporte à Dieu, » combien plutôt l'âme elle-même, lorsqu'elle s'offre à ce même Dieu embra- » sée du feu de son amour, et que, dépouillant la concupiscence du siècle

Les parfaits, ainsi que le répète en plusieurs endroits l'Ange de l'École, sont ceux qui méprisent les biens d'ici-bas pour ne s'attacher qu'aux biens spirituels; les imparfaits sont ceux sur lesquels ces biens exercent encore un certain ascendant, mais qui, toutefois, les subordonnent à l'ordre établi de Dieu; les réprouvés sont ceux qui y placent leur fin dernière.

Le sacrifice est donc inséparable de toute vie chrétienne, non moins que la charité dont il est l'aliment. Les préceptes nous l'intiment, les conseils nous y convient. Condition nécessaire du salut, il l'est plus encore de toute vie parfaite. Commun aux timides et aux forts, ce n'est que par l'étendue qu'il diffère; pour tous, ce sont encore les mêmes objets qu'il comprend, c'est-à-dire le monde avec ses trois convoitises.

Et en effet, après avoir montré dans un article de sa *Somme*, que celui qui met toutes ses affections dans les biens créés, de manière à en faire sa fin dernière, sa règle et la raison suprême de sa conduite, s'exclut totalement des biens éternels, et qu'à l'opposé, celui qui s'est interdit toute jouissance dans les choses d'ici-bas, s'est donné par cela même totalement à Dieu, saint Thomas réduit à trois chefs les biens créés et les compare à trois convoitises dans lesquelles saint Jean fait consister tout ce qui est dans le monde : « Les biens créés sont de trois sortes, dit » l'Ange de l'École, les richesses ou les biens extérieurs qui con- » stituent la convoitise des yeux, les plaisirs sensuels objet de » la convoitise de la chair, les honneurs qui appartiennent à l'or- » gueil de la vie. Rompre totalement avec ces trois sortes de » biens, s'en séparer, du moins, autant que notre condition pré- » sente le permet, c'est à quoi nous conduisent les conseils » évangéliques. Et voilà pourquoi la vie religieuse, qui est un état » de perfection, est fondée sur l'abdication des richesses par la

» pour se réformer sur l'immortel modèle, elle fait hommage de la beauté in- » finie de ses propres dons, d'après les paroles de l'Apôtre : Ne vous confor- » mez pas au siècle, mais transformez-vous par le renouvellement de l'es- » prit, recherchant la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui est agréable, » ce qui est parfait. »

» pauvreté, des délices de la chair par la chasteté, et de l'or-
» gueil de la vie par la servitude de l'obéissance. »

Cependant, dans l'ouvrage que nous analysons spécialement, saint Thomas n'a pas encore nommé la vie religieuse. Il recherche, l'Évangile à la main, le type idéal d'un état de perfection. Plus tard il lui donnera son nom et nous l'expliquera. Entrant dans l'économie des renoncements exigés par la vie chrétienne, il montre à la fois ceux qui sont obligatoires et ceux qui, s'élevant au-dessus de la sphère de la nécessité, sont par cela même plus méritoires; car il y a plus de perfection, dit-il, à renoncer pour l'amour de Jésus-Christ aux biens dont on pourrait user librement.

Et d'abord, qu'un homme tienne aux biens extérieurs plus qu'à Dieu, et qu'il prétende que Dieu devienne par surcroît son éternelle possession, c'est vouloir anéantir la parole de Dieu, car elle nous dit : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » Et, remarque le saint Docteur, cet arrêt doit se prendre à la lettre, car qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, cela ne répugne qu'à la nature; mais qu'un riche qui conserve un amour désordonné pour les biens de ce monde, possède le royaume céleste, c'est une impossibilité qui répugne à la justice même de Dieu, dont les lois sont tout autrement inviolables que celles de la nature. En second lieu, ceux qui travaillent sincèrement à leur salut doivent rencontrer dans les richesses des obstacles et des difficultés. C'est dans ce sens que le Sauveur disait : « Combien il est difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux! » Car ainsi que Jésus-Christ le dit en un autre endroit : « Les sollicitudes du siècle et l'illusion des richesses étouffent la semence de la parole divine et la rendent sans fruit. » Et pour ceux qui veulent être parfaits, Jésus-Christ leur indique comme moyen le plus puissant et le plus abrégé, un renoncement total : « Si tu veux être parfait, disait-il à ce jeune homme sur lequel il avait attaché un regard de son amour, et que ses grandes richesses empêchèrent d'obéir à la grâce de sa vocation, vas et vends tout ce que tu possèdes, et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; viens et suis-moi. »

Du renoncement de la pauvreté, saint Thomas s'élève à celui de la chasteté. Tout chrétien, en vertu des promesses de son baptême, doit faire de son corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu; tout chrétien doit observer la chasteté, celle du moins qui convient à son état, sacrifice déjà plus méritoire que celui de la pauvreté; car, dit saint Thomas avec saint Augustin, notre adhésion à Dieu est d'autant plus étroite que nous méprisons davantage notre propre bien; or, le renoncement aux biens extérieurs nous touche de moins près que les renoncements attachés à la chasteté. Plus puissante encore sera la continence absolue pour nous unir étroitement à Dieu. Les sacrifices qu'elle implique sont de deux sortes et présentent comme deux degrés. Le premier et le renoncement à ses proches et aux affections si puissantes dont le lien conjugal est la source. Dieu nous excite à la haine de notre père et de notre mère, de notre épouse et de nos enfants, de nos frères et de nos sœurs. Comment de telles paroles ont-elles pu tomber de la bouche miséricordieuse d'où est sortie la loi d'amour, celle qui nous commande d'aimer jusqu'à nos propres ennemis? Nous aimons dans nos proches, dit saint Grégoire, ce qu'ils sont, nous haïssons les obstacles qu'ils nous opposent dans les voies du salut. Celui qui s'est épris des choses éternelles, doit, dans cette entreprise divine à laquelle il s'est consacré, s'élever au-dessus de l'amour de ses proches et de lui-même, afin de connaître Dieu, d'autant plus que lorqu'il s'agit de son service, il ne connaît plus personne.

Il est manifeste que les affections de la chair et du sang divisent et affaiblissent les forces de l'âme, et obscurcissent son regard. Quant au lien conjugal, non-seulement il est la source de toutes ces affections, mais il est la plus forte de ces affections mêmes, puisque toutes les autres doivent lui être sacrifiées. « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse; » il en résulte qu'envahissant notre cœur, il n'en reste plus qu'une part restreinte à Dieu. « Celui qui est sans épouse, dit saint Paul, s'occupe des choses du Seigneur, s'efforce de plaire à Dieu; celui qui a une épouse s'occupe des choses de ce monde, s'efforce de plaire à son épouse et reste divisé. »

Au contraire, la continence absolue non-seulement nous isole

des êtres les plus chers sur lesquels eussent pu se reposer nos affections, mais encore implique le sacrifice d'une portion de nous-mêmes, celui de notre propre chair, obstacle plus grand à la perfection de l'amour divin que tous les objets extérieurs. De toutes les passions, la plus aveugle et la plus violente, celle qui humilie davantage la raison et obscurcit en nous l'image de Dieu, c'est la passion des sens. La continence rétablit cette image, elle nous fait vivre comme en dehors de la chair; elle nous rapproche de ces purs esprits auxquels le Seigneur a promis de nous égaler un jour, et que saint Denys appelle de très-purs miroirs de la divinité, parce qu'en eux tout est intelligence et amour. « Cependant peu comprennent ce conseil, dit le Sau- » veur, seulement ceux qui ont reçu le don d'en haut; » preuve du mérite qui y est attaché et de sa sublimité. Prétendre vivre dans la chair comme un ange du ciel, c'est une œuvre rare et difficile, un don plus spécial de l'Esprit Saint, ainsi que déjà l'exprimait le sage : « J'ai vu que je ne pouvais être continent que » par un don de Dieu, et c'était une haute sagesse de savoir de » qui ce don provenait. » « Que celui qui peut comprendre comprenne, » dit encore le Sauveur, après nous avoir insinué sous des termes voilés et proportionnés à notre faiblesse le conseil de la chasteté; paroles d'encouragement, dit saint Jérôme; Jésus-Christ appelle ses soldats aux luttes de la chasteté, comme s'il disait : Que celui qui peut les entreprendre entre dans la lice, qu'il vainque et qu'il triomphe (1).

(1) Saint Thomas remarque ensuite que la voie de la continence étant difficile et tous ne la comprenant point, il est nécessaire que ceux qui l'embrassent évitent avec un grand soin tout ce qui pourrait leur être de quelque obstacle dans cette voie. Le saint Docteur énumère trois obstacles; ceux qui proviennent du corps, ceux qui proviennent de l'esprit, ceux qui proviennent des objets extérieurs, des choses et des personnes, principalement de la fréquentation des femmes. Toujours armé des paroles de l'Écriture et des témoignages des Pères, il nous enseigne à combattre ces trois obstacles, le premier par les jeûnes, les privations, les veilles et autres macérations; le second par la contemplation, l'étude des écritures divines, l'habitude de saintes pensées et la fuite du désœuvrement, le troisième par l'éloignement du monde et par la solitude. Ainsi, avant d'avoir abordé ouvertement la question

Mais l'Ange de l'École va nous exposer une voie plus excellente encore. Au-dessus du sacrifice des biens extérieurs, au-dessus du sacrifice des affections naturelles et des délectations des sens, s'élève comme couronnement le sacrifice de soi, sans lequel l'édifice de notre perfection resterait ébauché. Car l'amour, avons-nous dit après saint Denys, est extatique, c'est-à-dire qu'il ne nous permet point d'être à nous-mêmes, mais il nous donne à la personne aimée. Et c'est bien là ce qu'éprouvait saint Paul, lorsqu'il s'écriait : « Je vis, mais ce n'est plus » moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Et c'est là cette mort spirituelle qu'il nous montre réalisée dans les premiers fidèles : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec » Jésus-Christ; » ou qu'il leur recommandait par ces paroles : « Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne » vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui pour eux est » mort et ressuscité. » Principe, du reste, posé par le Sauveur lui-même, lorsque, annonçant que pour devenir son disciple, il faut haïr son père et sa mère, son épouse et ses fils, ses frères et ses sœurs, il ajoute : « et de plus haïr son âme; » et lorsqu'il dit : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce, » qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. »

Ayant établi tour à tour que cette salutaire abnégation, cette haine charitable est en partie nécessaire au salut, et par conséquent une obligation commune à tous, puisque tous doivent soumettre leur intelligence et leur volonté au joug de la foi et de la loi divine, et qu'en partie elle appartient aux conseils de l'Évangile et à la pratique de la perfection, saint Thomas l'examine sous ce dernier point de vue.

« C'est, dit-il, pratiquer la perfection que de sacrifier par la » grandeur de notre amour et en vue de n'appartenir qu'à Dieu, » ce dont nous pourrions licitement user. » Puis il pose cet autre principe : « Plus une chose est naturellement aimée, plus il y a » de perfection à la mépriser pour Dieu. » Montrant en con-

de la vie religieuse, saint Thomas nous a donné déjà par avance l'intelligence de sa discipline et ses pratiques ascétiques qu'il joint à l'observance des trois vœux.

séquence que l'acte le plus héroïque de la charité est de souffrir la mort pour Jésus-Christ, le saint docteur recherche quel est, après le sacrifice de notre vie, le plus grand bien qu'il nous soit possible d'immoler, et, d'après lui, ce bien, c'est celui de la liberté. « En effet, ajoute-t-il, rien n'est plus cher à l'homme » que la libre disposition de sa volonté. Par elle, il est maître et » seigneur des biens extérieurs; par elle, il en use et en jouit; » par elle, il est maître de ses propres actes. De sorte que de » même que l'homme, en abandonnant les richesses et les per- » sonnes qui lui sont unies par les liens du sang, les renonce, » ainsi abandonnant le libre usage de sa volonté qui le rendait » maître de lui-même, il en résulte qu'il s'est lui-même renoncé.»

Tel est le dernier des renoncements, le plus élevé dans l'ordre du sacrifice spirituel, l'immolation la plus précieuse qu'il nous soit possible d'offrir au Seigneur, après celle du martyre; renoncement qui, à la différence des autres, les contient tous, puisque la volonté commande à tous nos actes, renoncement enfin qui nous exalte dans la mesure où il nous abaisse; car il nous unit aux anéantissements qui ont mérité au Fils de Dieu son exaltation, et dont le comble a été son obéissance jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix.

Cette triple formule de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, est par son universalité la dernière expression, le résumé des conseils évangéliques, c'est-à-dire de ce que l'Évangile nous offre de plus parfait. Saint Thomas fait voir comment tous les actes de perfection qu'il nous est donné d'accomplir rentrent dans ces trois vertus et leur empruntent leurs motifs. C'est en effet accomplir un acte de pauvreté spirituelle que de se dépouiller en faveur des indigents d'une aumône qu'on était libre de garder. C'est pratiquer la chasteté en esprit de perfection, que de s'abstenir pour un temps des délectations permises, dans le but de vaquer aux choses de Dieu. C'est encore immoler sa volonté dans le même esprit, que de faire du bien à ses ennemis, lorsqu'on n'y est point obligé, ou d'oublier une injure, lorsqu'il était permis d'en exiger une juste réparation. C'est, dans ces trois hypothèses, sacrifier à la perfection de la charité les biens extérieurs, les biens du corps, les biens de l'âme.

Mais si ces renoncements partiels nous enlèvent à nous-mêmes et nous unissent si puissamment à Dieu, que sera-ce, s'ils sont réunis en faisceau et pratiqués jusqu'à leurs dernières conséquences? Que sera-ce de l'homme qui a tout donné, jusqu'à l'espérance d'acquérir? Que sera-ce de l'homme vivant dans la chair comme un ange du ciel? Que sera-ce d'une vie dont l'obéissance est poussée jusqu'à la mort inclusivement (1), et n'est exclusive que du péché?

Cependant saint Thomas ne nous a point encore conduit, ainsi qu'il se l'était promis, jusqu'à la notion de l'état de perfection, ni jusqu'à celle de l'holocauste. Pour s'être rendu pauvre, chaste, obéissant, pour avoir compris dans cette triple immolation tous les biens créés, on n'a point épuisé jusqu'à la dernière goutte le calice du sacrifice. Autre chose est de ne s'immoler que par choix, avec la facilité de rentrer en la possession de soi-même, autre chose est d'avoir changé les conseils en préceptes et de s'être fait du sacrifice le plus étendu une obligation sans retour. Le vœu consommera notre sacrifice et notre mort au monde; c'est par le vœu que nous serons des holocaustes au Seigneur, non pas seulement au point de vue de l'universalité des biens que nous aurons renoncés, mais au point de vue de la perpétuité d'une irrémissible immolation. C'est le vœu qui, anéantissant à tout jamais notre liberté et nous fixant dans la servitude de Jésus-Christ, nous constitue dans l'état de perfection, c'est-à-dire dans une situation stable, permanente, irrévocable, ainsi que le terme d'état l'indique, dans un état de perfection, parce que parfait est ce à quoi rien ne manque, et qu'on ne peut faire plus, lorsque Dieu ne nous convie point à la grâce du martyre, que de mourir à tous les biens créés et d'y être mort perpétuellement, que de se sacrifier en tout et toujours (1).

(1) Usque ad mortem inclusive (Constitutions des FF. Prêcheurs).

(2) Au reste, saint Thomas a bien soin de remarquer la différence qui existe entre l'état de perfection et la perfection personnelle. Les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ne constituent pas la perfection, mais les moyens les plus sûrs d'y parvenir. « De même, dit-il, qu'il se rencontre » des âmes qui sans s'être liées par des vœux sont cependant parfaites, ainsi

Qui n'a point reconnu à cet exposé que l'Ange de l'École a fait sortir des Saintes Écritures et des interprétations des docteurs catholiques, la vive image de la vie religieuse? Preuve manifeste que celle-ci est un état de perfection, qu'elle découle naturellement de l'Évangile; qu'elle est son expression pratique la plus haute, et que si le monde la considère comme un fait étrange, inexplicable, c'est parce que le monde n'est pas chrétien.

Les faits, d'ailleurs, confirment cette démonstration. La vie religieuse, au point de vue de son développement dans le temps, n'est pas moins fille de l'Église qu'au point de vue théorique. L'Évangile, il est vrai, n'avait point attendu que ses cloîtres fussent fondés non-seulement pour enfanter une multitude de saintes âmes; mais pour les réunir dans la communauté des mêmes pratiques et des mêmes renoncements, et offrir au Seigneur un peuple parfait. Dès les premiers jours de l'Église, nous voyons que la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, que nul d'entre eux ne possédait rien en propre, tous persévérant ensemble dans la prière, rompant le pain avec un saint transport et dans la simplicité de leurs cœurs, occupés sans cesse de la louange de Dieu et pleins de grâce devant les hommes. Si cet état de choses eût persévéré, l'Église tout entière eût été cette religion pure et immaculée fondée sur des œuvres saintes dont parle l'apôtre saint Jacques. La vie religieuse eût été pratiquée par le fait, et par contre les âmes ferventes et vouées à la pratique de ce qu'il y a de plus parfait dans la pratique de l'Évangile, n'eussent point présenté ce caractère de singularité que le monde leur reproche et qu'il doit s'imputer à lui seul. Le monde, en effet, envahissait-il l'Église, par lui la charité se refroidissait. Le simple accomplissement des préceptes de l'Évangile rencontrant dans un siècle pervers et dans la connivence de notre propre cœur tant de résistance, que serait-ce de la vie parfaite? Dieu pourvut, par ses inspirations, à ce que la pratique en com-

» s'en trouverait-il qui, bien qu'engagées dans l'état de perfection, ne sont » point parfaites pour cela. » Le religieux, en effet, n'avancera vers la perfection qu'autant qu'il correspondra aux grâces de son état.

mun des conseils évangéliques ne périt point. Des âmes désireuses de mettre à couvert leur propre faiblesse, fuyant les attraits du monde, se retirèrent dans la solitude. Comme on avait vu dans l'ancienne loi les prophètes et les fils des prophètes habiter les déserts, de même que la vie de saint Jean-Baptiste s'y était consumée, ainsi aux âges chrétiens vit-on les Paul, les Antoine, les Pacôme chercher loin du commerce des hommes la liberté de n'appartenir qu'à Dieu. Ils devinrent bientôt les initiateurs et les patriarches d'une multitude qui, plus nombreuse que les étoiles du ciel, fit tressaillir d'une sainte allégresse les sables inhabités jusqu'alors de la haute Égypte. La vie érémitique des premiers Pères avait appelé la vie cénobitique ou de communauté. Les mêmes raisons qui séparaient du vieux monde ces âmes qui par milliers se rencontraient au fond des déserts, les unissaient entre elles, ainsi que la multitude des premiers croyants, en un même cœur et un même esprit. La solitude s'érigeait en cité, il lui fallait des lois. Ces lois ne purent être que l'expression de ce qui était au cœur de tous, du désir d'une vie parfaite et qui épuisât tous les renoncements. De là ces bases de toute législation monastique, telles que saint Thomas les a tracées, et lorsqu'après quinze siècles de durée, nous voyons cette même législation subsister intacte et pleine de vie, malgré les attaques du dehors et les périls plus redoutables de la corruption du dedans, il est permis de conclure à son excellence et à son efficacité, de reconnaître en elle une origine surhumaine, de la déclarer impérissable comme l'Évangile dont elle est l'expression.

La pratique en commun des conseils évangéliques étant devenue dans l'Église un fait particulier, il lui fallut un nom qui la distinguât. Celui de moines ou de solitaires fut d'abord attribué aux âmes qui s'y consacraient; mais lorsque, poussée par la charité, une partie de cette armée du Seigneur se rapprocha du monde et lui tendit la main, le nom de moine sembla présenter une acception trop restreinte et cessa d'être générique. Celui de religieux lui fut substitué.

C'est encore l'Ange de l'École qui nous en expliquera le sens et la raison. « L'idée de religion, dit-il avec saint Augustin, cor-
» respond à celle du culte que nous rendons à Dieu. Cicéron lui-

» même définissait dans sa Rhétorique la religion une vertu qui » honore une nature supérieure, qu'on appelle divine, par le » moyen du culte et des cérémonies. Or le culte dû au vrai Dieu » consiste principalement dans le sacrifice. On offre à Dieu un » sacrifice prélevé sur les biens extérieurs, quand on les distri- » bue comme il est marqué en l'épître aux Hébreux : N'oubliez » pas la bienfaisance et la communication de vos biens, car c'est » par de pareilles hosties que l'on plait au Seigneur. On offre à » Dieu un sacrifice de son propre corps, quand ceux qui sont à » Jésus-Christ crucifient leur chair avec ses vices et ses convoiti- » ses, comme l'apôtre le recommande. Et encore comme le texte » de ce même apôtre : Offrez vos corps comme une hostie vi- » vante, sainte, agréable à Dieu. Il y a enfin un troisième sacri- » fice, celui qui nous concilie davantage la faveur de Dieu, c'est » le sacrifice de notre esprit, selon cette parole du psaume : Le » sacrifice que Dieu aime est celui d'un cœur contrit et humilié.

» Mais il faut remarquer, ainsi que le fait saint Grégoire sur » Ézéchiel, que la différence entre le sacrifice simple et l'holo- » causte est celle-ci : Tout holocauste est un sacrifice, mais tout » sacrifice n'est point un holocauste ; dans le sacrifice, une part » seulement de la victime était consumée ; mais dans l'holocauste » elle était consumée tout entière. Or quand quelqu'un, dit saint » Grégoire, offre à Dieu une part de ses biens et s'en réserve » une autre, c'est un sacrifice ; mais quand il consacre par un » vœu au Tout-Puissant tout ce qu'il a, tout ce par quoi il vit, » tout ce qu'il peut goûter ici-bas, c'est un holocauste. Et telle » est l'espèce de sacrifice qui résulte des trois vœux dont il a été » fait mention, d'où il est manifeste que ceux qui en ont contracté » l'engagement sont excellemment appelés religieux, à cause de » l'excellence de leur holocauste. »

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE SACRÉE

Du quatrième au dixième siècles, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion,

Par J.-D. BLAVIGNAC, architecte (1). Lausanne 1855. (Bridel, éditeur.)

Per visibilia, invisibilia demonstramus.
S^ti Gregorii Epist.

(PREMIER ARTICLE).

Voici un excellent livre, et, ce qui vaut mieux encore, une excellente action. Assurément c'est là un signe des plus heureux de l'esprit nouveau qui se manifeste depuis vingt-cinq ans dans les études historiques, au grand profit de la science et surtout de la vérité. Reportons-nous aux années du collége, à ce que de candides professeurs consentaient alors à nous dire du moyen âge et de l'éducation laborieuse des peuples modernes par l'Église catholique, on admirera une révolution si rapide, si féconde en résultats précieux. Sans doute il reste à désirer. Justice complète n'est point faite de tant de haines imméritées, de tant de récits controuvés, de tant de doctrines malfaisantes : les thèses équivoques du dix-huitième siècle ont toujours leurs soutenants. Mais à côté de ce courant dont le flot s'amoindrit chaque jour, quelle réaction salutaire! et combien d'écrivains assidus au travail pour remettre en honneur ces temps difficiles où l'Église

(1) Un vol. in-8° accompagné d'un atlas renfermant plus de 800 dessins.

produisit les générations sacerdotales qui amenèrent les conquérants barbares à la vie de la civilisation, aux lumières de la science et des lettres, et, ce qui vaut plus encore, à accepter le joug austère des vertus chrétiennes! Toutes les nations de l'Europe ont apporté leur tribut à cette œuvre de réconciliation; la nôtre non plus n'a pas failli à l'appel. Sous la direction si éclairée de M. de Gingins, la Société d'histoire de la Suisse romande a publié une collection de mémoires du plus haut intérêt. Avec plus de réserve la Société d'archéologie de Genève est entrée dans la même voie. D'autres travaux ont succédé, entre lesquels nous ne voulons distinguer aujourd'hui que l'*Histoire du canton de Vaud*, par M. Verdeil, ce livre écrit sous l'inspiration d'un patriotisme si vrai, si franchement dénué de méchantes passions. Encore que chez l'auteur le préjugé apparaisse souvent, nulle part il ne revêt, dans son expression inoffensive, le caractère de la haine. Pour être indirectes et inattendues, ces réhabilitations n'ont que plus de prix; l'impartialité de l'écrivain en ressort d'autant plus; et vraiment il est providentiel de voir un si grand nombre de documents mis en lumière, tant d'illustres mémoires vengées de l'oubli ou de l'injustice de l'opinion : cela par des hommes auxquels assurément on ne saurait attribuer le dessein prémédité d'avoir voulu réparer, à l'endroit de l'Église catholique, les torts des générations précédentes.

M. Blavignac, l'auteur de l'ouvrage que nous essayons de faire connaître, est un architecte genevois connu du public par une collection d'estimables travaux archéologiques. Dans cette dernière étude, il donne une preuve nouvelle et imposante de sagacité, de science érudite, non moins que de rare obstination au travail. Les monuments, on l'a dit, souvent sont plus instructifs que les livres. Ils portent les signes caractéristiques de la civilisation qui les inspira. S'il s'agit des édifices religieux, alors intervient plus expressément la notion de l'art : « cette » faculté sociale d'exprimer des croyances par des signes maté- » riels » (1); l'art, cette création secondaire, cette action du génie de l'homme s'exerçant sur la matière pour lui faire porter l'em-

(1) Définition de M. E. Cartier dans son Esthetique de Savonarole.

preinte de sa pensée, alors qu'il inspire sur la masse informe le souffle de son âme intelligente. Les monuments du moyen âge, ces témoins admirables des éminentes prérogatives du génie chrétien s'appliquant à idéaliser la matière, ont été l'objet de recherches multipliées en France, en Angleterre et en Allemagne. La Suisse, incontestablement, était demeurée en arrière dans ce mouvement réparateur; à Genève en particulier, le moyen âge artistique était lettre morte jusqu'à M. Blavignac. Cette abstention doit être attribuée à plusieurs causes.

La vallée du Léman est moins riche que bien d'autres contrées en édifices bâtis durant la période qui s'étend de la fin des Croisades au quinzième siècle. Or c'est là l'époque la plus mémorable pour l'architecture au moyen âge. Ce fut alors que le système de construction basé sur l'emploi de l'arc aigu (1) ou ogive prit cet essor qui donna un développement si magnifique au plan idéal du temple catholique conçu par les écoles sacerdotales des âges précédents. Cette expansion de l'art chrétien conclut à la Sainte-Chapelle de Paris, aux cathédrales d'Amiens, de Chartres et de Cologne, et l'on sait de quelle végétation prodigieuse d'édifices elle couvrit l'Angleterre, la Belgique et surtout la France au-delà de la Loire. La Suisse romande, qui fut le théâtre d'un mouvement architectural très-brillant pendant la durée du second royaume de Bourgogne, moins favorisée dans les siècles suivants par les circonstances politiques et économiques, ne vit pas se produire avec autant de profusion que dans les pays du Nord le règne de l'arc aigu. Nous avons bien Notre-Dame de Lausanne, conception artistique des plus belles, singulièrement variée dans ses effets, à la fois riche et sévère dans ses ornements, et qui réunit dans un ensemble harmonieux autant qu'original, un souvenir des églises romano-byzantines des bords du Rhin, au système svelte et élancé de la Bourgogne

(1) M. Blavignac démontre à merveille que le terme *ogive* est une expression fort impropre, que l'ogive est un contrefort, un plein, et non pas un arc vide. Sa remarque est fort juste ; mais comment prévaloir contre un usage aussi solidement établi et autorisé de l'exemple de tant d'hommes compétents?

et de l'Ile de France. Nous avons bien notre Saint-Pierre de Genève, si grave, si puissant d'effet, si rare comme type d'une période de transition. Mais les autres édifices groupés autour des deux cathédrales ne répondent pas à ce que l'on était en droit d'attendre en présence d'aussi beaux modèles. Les injures du temps, et plus encore celles des hommes, ont altéré ces églises paroissiales et conventuelles. Aussi, dépourvues de caractères imposants, privées d'ornements, mutilées par les dispositions qui les adaptent au culte nouveau, dédaignées depuis trois siècles comme témoins importuns de temps dont on voudrait anéantir le souvenir, étaient-elles peu propres à suggérer l'enthousiasme que nous avons vu surgir ailleurs, alors que le mouvement inauguré par M. de Caumont, Pugin, M. de Montalembert et Sulpice Boisserée a remué la moindre ville en France et en Allemagne.

Une seconde cause de l'oubli où furent si longtemps condamnés chez nous les monuments du moyen âge, c'est l'influence des idées protestantes. L'art a corrompu ses voies au seizième siècle. L'Église, qui ne permit pas un seul instant à la nuit de se faire entre l'antiquité et les temps modernes, avait recueilli l'héritage intellectuel de l'ancien monde; et l'on sait avec quelle puissance, transportant dans l'école les procédés dialectiques de Platon et d'Aristote, des génies tels que saint Augustin, saint Anselme, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Gerson, ont fécondé le champ du père de famille dans l'ordre des idées et de la science. L'art, cet élément si prépondérant de toute civilisation, avait été, au service du paganisme, un instrument habile d'erreur et de corruption; l'on sait aussi par quelle discipline admirable, à l'avènement du christianisme, le sensualisme désordonné des artistes de la Rome des empereurs, avait fait place aux élans du symbolisme le plus chaste comme le plus brillant dans son expression. Jamais anéanti, toujours victorieusement défendu dans le cœur de l'homme, le sensualisme païen fut remis en honneur par la Renaissance. Le culte de la forme, dans son expression la plus charnelle, prévalut derechef sur la recherche de la perfection idéale et de la beauté surnaturelle. Le mouvement une fois donné, le courant funeste s'établit partout, et en dépit d'efforts indivi-

duels, en dépit des tempéraments habiles, nous le voyons arriver jusqu'à nous sans éprouver de contradiction efficace. A un seul moment, en France, sous Louis XIII; alors que se manifestait cette renaissance catholique qui préparait les gloires durables du règne suivant; entre saint François de Sales et saint Vincent de Paul, non loin de la Bienheureuse carmélite Marie de l'Incarnation et de sainte Chantal; à l'instant où Rancé réforme les cloîtres bénédictins, apparaît Lesueur, un artiste qui prie et qui, renouvellant les exemples de Fra Angelico, s'en va mourir jeune dans les solitudes d'une Chartreuse. Lesueur, par la seule force de l'amour de Dieu qui anime son génie, renoue la tradition hiératique brisée par la Renaissance, et il lui est donné, dans des œuvres incomparables, d'atteindre, sans faillir à la beauté de la forme, des expressions de piété et de pureté angélique telles que Raphaël n'en a jamais produit.

Cet abaissement de l'art se propage sur le sol italien, d'où il pénètre en France. Le protestantisme, qui se rattache à la Renaissance par des liens si manifestes, ne saurait être seul accusé de la décadence de l'art chrétien; cette *réforme* eut lieu dans les pays catholiques; pour lui il alla plus loin, il supprima l'art comme entaché d'idolâtrie. Quoi de surprenant que les peuples protestants soient peu sensibles aux beautés artistiques? Comme ici les traditions sont catholiques, comme les œuvres des grands maîtres qui forcent l'admiration universelle sont toutes consacrées à célébrer les mystères de la religion et les dogmes fidèlement gardés par l'Église, il est naturel de voir la sympathie faire défaut et le sentiment demeurer absents. Calvin, si sec, si dur dans son génie compassé, avait interdit les joies de l'art chrétien à sa tribu de prédestinés; ce fut seulement vers le milieu du dix-huitième siècle que le goût des beaux-arts reprit quelque faveur à Genève, mais cela à une époque mauvaise. Les dogmes qui avaient marqué une nationalité factice d'une physionomie si caractérisque étaient battus en brèche. L'indifférence et la philosophie cosmopolite avaient gagné Genève, ramenant avec elles le goût des beaux-arts tels qu'on les comprenait alors, c'est-à-dire comme une fantaisie et une pure récréation des sens. Il y eut désormais à Genève comme partout de riches amateurs qui peuplèrent leurs cabinets de tableaux flamands, de nudités italiennes ou de peintures du temps

qui valaient encore moins. A ce moment l'art était en pleine décadence, les écoles étaient dominées par un naturalisme sans grandeur, dernier terme ou devaient aboutir l'architecture, la peinture et la sculpture abandonnées depuis la renaissance aux caprices de l'individualisme. Ces traditions prévalent encore de nos jours à Genève; toutefois Rousseau, Charles Bonnet, Horace de Saussure et Bourrit introduisirent une manière nouvelle de comprendre et d'interpréter la nature, qui n'a pas été sans agir sur l'école de paysage qui brille aujourd'hui.

Une société qui n'attribue à l'art qu'un but de jouissance, ne saurait avoir l'intelligence de la mission salutaire que lui impose le catholicisme. L'Église introduit l'art dans les catacombes pour en consoler les tristesses. Nous la voyons dès le second siècle y produire des témoignages ineffaçables de la perpétuité de ses dogmes et de l'antiquité de sa discipline; elle l'identifie à ses manifestations extérieures, et avec le cours des âges il devient une de ses forces sociales; elle lui destine une sorte de sacerdoce et des fonctions sublimes. C'était l'art qui devait embellir sa doctrine de grâce et de majesté; c'était l'art qui devait instruire le peuple et lui communiquer, malgré son ignorance et sa pauvreté, les richesses de la science avec les félicités de l'amour divin. Voilà ce que l'Église catholique a fait avec cette parfaite connaissance du cœur de l'homme que lui donne la possession de la vérité intégrale; voilà ce que le protestantisme n'a pas compris. Mais, après tout, il est impossible de mutiler la nature humaine; on peut bien l'altérer, la pervertir, la comprimer : le sentiment du beau et de l'idéal n'en persiste pas moins. Si vous méconnaissez les admirables desseins de l'Église, le développement de ces facultés ne sert qu'à établir la domination du sensualisme et le culte de la frivolité. Quelle autre signification prétendrait-on donner à ce qu'une inepte pédagogie appelle les arts d'agrément?

Considéré à la clarté du spiritualisme chrétien, l'art est un moyen de réhabilitation, de puissance et de lumière par lequel l'homme s'efforce de pénétrer dans le monde invisible. Dans l'œuvre réparatrice de Jésus-Christ, qui rattache à Dieu l'humanité déchue, l'art est le premier degré qui monte de la nature à l'idéal, de la matière à l'esprit. Le catholicisme honore la na-

ture comme l'œuvre de Dieu; mais il ne veut pas que l'homme s'y attache et y établisse sa demeure. Il s'en sert comme d'un piédestal, comme d'un point d'appui pour tourner le roi de la création vers l'infini, vers Dieu qui est la source de toute perfection et notre souverain bien.

Pour marquer en quelques mots la place occupée par l'art chrétien dans l'ordre hiérarchique de nos connaissances, qu'il soit permis de citer saint Bonaventure. « Quoique, dit le docteur séraphique (1), toute illumination de l'intelligence par la connaissance soit intérieure, nous pouvons raisonnablement distinguer une lumière extérieure : lumière de l'art; une lumière inférieure : lumière de la connaissance philosophique; une lumière supérieure : lumière de la grâce et lumière de la Sainte Écriture. Cette synthèse magnifique n'excluait aucune science, aucun progrès, aucun degré dans le domaine de la connaissance. Elle a été brisée cependant, sous le prétexte d'affranchir l'esprit humain de la domination sacerdotale. Notre science sécularisée a dédaigné cette sagesse de l'Église disciplinant les connaissances de l'homme, les plaçant en ordre hiérarchique pour les faire tendre au bien parfait qu'elle leur montrait pour but suprême. Ce n'est point ici le lieu de rechercher si l'on a gagné ou perdu à cette émancipation ; mais nous ne saurions dissimuler le mouvement de sympathie qui nous émeut en présence de cette théorie scientifique. Poursuivant : saint Bonaventure compare l'initiation scientifique de l'homme aux sept jours de l'œuvre génésiaque, il voit six illuminations successives éclairer l'entendement. Mais, ajoute le maître, ces illuminations sont en cette vie, et elles ont leur soir, car toute science humaine, incomplète par nature, est périssable et s'évanouit devant la science de Dieu. Mais à ces six jours de labeur mystérieux succède le septième jour, le jour du repos ; or, ce jour n'a pas de soir, car les illuminations partielles des sens et de l'esprit aboutissent à l'illumination éternelle de la gloire, qui est la claire-vue des perfections de Dieu.

Dans la synthèse de saint Bonaventure, l'illumination de l'art

(1) De reductione artis ad theologiam. Nous empruntons ce passage au remarquable essai de M. l'abbé Sagette sur l'art chrétien.

correspond à la troisième illumination génésiaque dans la synthèse de la création : la séparation de la terre d'avec l'eau, la germination des plantes et des arbres.

Avant que de commencer le pieux pèlerinage auquel M. Blavignac nous convie à travers les édifices sacrés de notre pays, il devait être accordé d'évoquer quelques souvenirs de cette philosophie mystique du moyen âge, et d'indiquer le rôle assigné à l'art par une civilisation religieuse qui confiait la matière à des mains consacrées et la faisait servir à l'enseignement des choses invisibles. Aussi bien M. Blavignac nous y invite lui-même par la gravité de son œuvre et le respect avec lequel il s'approche de ces monuments inspirés à nos ancêtres par leur foi. Il ne méprise point une religion unie par d'étroits liens aux phases historiques les plus glorieuses pour notre patrie. Cet exemple d'impartialité, de respect pour la vérité et les convenances, touche d'autant plus que chez nous il est plus rare ; il honore le caractère de l'auteur et il contribuera, nous en avons la confiance, à étendre le succès de son œuvre. Mais M. Blavignac ne se contente pas de purs respects extérieurs ; il n'a pas tardé à reconnaître que pour comprendre les monuments catholiques et pénétrer le symbolisme qui les anime, il faut étudier les dogmes et les enseignements de la doctrine qui les inspira ; c'est ce qu'il fait avec la simplicité la plus louable et la droiture la plus complète. Aussi M. Blavignac parle avec connaissance de cause. Chez lui, point de paroles inintelligentes, point de ces ignorances si grossières qu'on les dirait calculées, lesquelles déparent les écrits d'historiens qui se veulent dire graves, ceux de Sismondi, par exemple. Il n'imagine pas, parce qu'il s'agit des catholiques et des vieux temples qui ont reçu pendant des siècles la prière de nos ancêtres et recueilli leurs ossements, qu'il doive être moins comptable d'exactitude, moins désintéressé de préventions injustes, que ces voyageurs qui décrivent, aux applaudissements de l'Europe savante, les mœurs et les coutumes religieuses des Assyriens et des Hindous. Le sentiment qui dirige l'auteur se caractérise dans ce verset du Psalmiste par lequel il termine sa préface : *Domine dilexi decorem domus tuæ.*

Le livre n'est que le commentaire animé de ces belles paro-

les, et ce n'est pas une des moindres surprises du lecteur que de constater une si intime connaissance du sujet chez un protestant. Il faut s'attendre à tout autre chose qu'à une aride nomenclature; M. Blavignac est amené, par ses études consciencieuses, à pressentir toute la grandeur de la liturgie catholique, dont les édifices sacrés qu'il décrit avec tant de zèle ne sont que l'expression symbolisée. Il comprend aussi que l'architecture est le premier des arts, que les autres, tels que la peinture et la sculpture, n'en sont que les accessoires et les dérivés : deux considérations qui nous forcent d'étendre encore un peu ces prolégomènes, car elles sont majeures pour établir la notion exacte du rôle social de l'architecture dans la civilisation chrétienne au moyen âge.

L'architecture est le premier des arts; vérité difficile à faire comprendre aujourd'hui que la construction des édifices n'est, pour l'ordinaire, qu'une affaire de spéculation, exclusive de toute notion du beau, où les combinaisons d'un certain goût frivole et mesquin seules s'unissent à l'idée du confortable et de l'avantageuse disposition des parties. Parmi nos bâtisseurs, si experts dans les procédés de ventilation et la manière de disposer un calorifère; si habiles pour gagner de la place et calculer les agencements d'un cabinet de toilette, combien qui aient le sentiment d'une conception architecturale comme œuvre d'art, combien qui comprennent que pour bâtir un édifice il faut en avoir l'idée présente et vivante dans l'esprit, avant que de la réaliser, sous peine de pécher par les proportions, d'élever une œuvre incohérente, sans unité, sans harmonie, sans style, de ne jamais réussir, enfin, à provoquer chez le spectateur cette satisfaction que procure la vue d'un monument, quelque petit qu'il soit, où les convenances sont observées et le goût satisfait. Qu'on pardonne ces expressions chagrines; mais ne trouvent-elles pas leur excuse au moment où la spéculation bâtit à Genève une ville nouvelle qui pourra ressembler à New-York, à Saint-Étienne ou à San-Francisco; mais qui paraîtra singulièrement déchue de beauté en présence des hôtels qui couronnent si avantageusement les collines de la ville haute. Ceci fait comprendre l'indifférence profonde du monde moderne pour l'architecture et l'absence de sensation du peuple en présence des monuments. Il n'en était pas ainsi au

moyen âge. Le peuple alors était mieux traité. C'est pour les petits, pour les pauvres, pour les ignorants que l'art chrétien prête au dogme son exposition, à la foi son langage, à la prière ses formules saisissantes. Entre les mains de l'Église, l'art était devenu l'auxiliaire de la parole, un organe de prédication, un acte public de religion. Et voyez quelle union intime entre la liturgie, cette voix permanente de l'Église, et les monuments sacrés qui ne sont, en définitive, que la réalisation sensible de ses intentions et de son langage.

Car l'Église catholique est vraiment le temple du Dieu vivant. Jésus-Christ y est adoré en esprit et en vérité. Comme l'aigle, chaque année elle renouvelle sa jeunesse. Le fidèle, conduit par le cycle liturgique, participe sans cesse à une action dont la personne de N. S. Jésus-Christ est le centre et le mobile. L'année liturgique, c'est la manifestation périodique de Jésus-Christ et des mystères de sa vie dans l'Église et dans l'âme fidèle. C'est ainsi que durant les quatre semaines de l'Avent, avec les patriarches et les prophètes, le chrétien attend la venue du Messie promis, prédit et figuré. Arrive la plénitude des temps, le Christ naît, il habite parmi nous, et le fidèle s'unit aux bergers et aux rois pour l'adorer dans les abaissements de la crèche. Puis il le voit jeûnant au désert, prêchant sur la montagne, enseignant la multitude, expirant sur le Calvaire, ressuscitant le troisième jour, montrant ses plaies aux disciples, remontant à la droite de son Père ; il accompagne les saintes femmes dans les stations de la voie douloureuse ; il va au-devant de lui avec Madeleine au matin de la résurrection ; il passe avec les Apôtres dix jours dans le Cénacle, temps de retraite qui se termine par l'effusion de l'Esprit Saint et par l'établissement définitif de cette société des enfants de Dieu qui doit durer et former des élus jusqu'à la consommation des siècles.

Tel est le culte d'amour, de vénération et de fidélité que l'Église catholique a voué à la personne de Jésus-Christ. Jésus-Christ est là présent ; il n'y a plus de figure, plus d'attente ; il y a la réalité. Et dans cet ordre de cérémonies si merveilleusement proportionné pour satisfaire tous les besoins spirituels, toutes les aspirations de l'homme, admirons la mansuétude de

l'Église qui parle si bien le langage des pauvres et des faibles, mais ne soyons pas moins touché de la liberté laissée aux intelligences cultivées dans ce symbole qui ne gêne aucun élan de l'esprit, bien qu'il assigne des limites à l'étendue de sa domination. Jésus-Christ se laisse toucher et comprendre par l'âme humble qui ne lui offre que les mérites cachés d'un cœur obéissant, de même qu'il ouvre un horizon infini de clarté au savant qui, franchissant dans les voies de la justice tous les degrés du monde sensible au monde intelligible, arrive à voir Dieu, qui est la fin dernière de la raison comme la récompense de toute vertu.

Ces vues rapides sur le cycle liturgique feront comprendre la puissance du culte catholique comme action sociale; elles feront comprendre aussi quelle impulsion le génie catholique devait donner à l'élément artistique s'appliquant à bâtir le temple destiné à contenir l'assemblée des chrétiens. La maison de prière par excellence est sortie de terre à la voix de l'Office divin; c'est lui qui a déterminé ce plan symbolique, ces longues perspectives, ces innombrables détails de l'œuvre dont chacun a un sens profond et exprime une intention traditionnelle.

Par l'avènement du christianisme, l'art devait se transformer. L'Évangile ne vint pas anéantir les règles naturelles de l'esprit humain, mais rendre leur terme providentiel possible. « Il ne » vint pas, ainsi que le disait naguère un admirable philoso- » phe (1), détruire l'ancienne loi, mais l'accomplir; de même il » ne vient pas détruire le fruit humain de la pensée philosophi- » que, mais le mûrir. Il opère dans l'esprit humain et son im- » périssable philosophie précisément la même révolution qu'il » opère dans l'éternelle et universelle religion du cœur humain.» L'art, qui avait jeté une si brillante lumière dans la civilisation antique, partagea ces nouvelles destinées. Le paganisme avait fait régner dans l'art la forme sur l'idée, la matière sur l'esprit. M. Thiers, à coup sûr, entre les esprits, l'un des moins accessible

(1) Philosophie de la connaissance de Dieu, par le R. P. Gratry, de l'Oratoire.

au mysticisme religieux, en est frappé, il dit (1) de l'art ancien qu'il est doué d'un corps, et l'art moderne d'une âme.

L'art grec, si pur, si correct, si parfait dans son horizon limité, n'enlève pas l'homme aux régions du naturalisme. Rien ne fait penser au ciel dans la contemplation des lignes exquises du Parthenon. La sculpture de Phidias, ce Raphael de l'art grec, atteint sans doute un grand caractère de beauté plastique; mais M. Fortoul a raison en disant que pour les artistes de cette époque (2) « l'homme ne fut qu'un animal plus beau que les autres, » et la tête qu'une des parties de cet animal; elle fut traitée non » pas comme le miroir des passions, mais comme un membre ac- » cessoire semblable aux autres et destiné seulement à complé- » ter avec eux l'harmonie de l'ensemble. » Il était réservé à l'art chrétien d'accorder au visage humain toute sa valeur, d'en faire l'objet suprême de ses études et d'en troubler la tranquille surface pour y peindre les désirs, les pensées, les résolutions, en un mot toutes les affections de l'âme.

L'élément chrétien transporte immédiatement l'art dans les régions de l'idéal. Pour les catholiques, une église, c'est l'image du ciel, c'est la figure mystique du corps de Jésus-Christ, c'est le symbole de la Jérusalem céleste dont les murs se construisent tous les jours au milieu de nous, mais dont la dédicace n'aura lieu qu'à la fin des temps. Emu de pareilles pensées, on ne sera pas surpris de l'impulsion déterminante que le christianisme imprime aux arts. Dès les catacombes, je vois ce peuple souterrain, mêlé d'esclaves, d'affranchis, d'étrangers, ce peuple que Pline et Tacite méprisent, je le vois s'emparer de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, introduire partout le symbolisme, ce langage figuré, cet effort de l'homme captif sous son enveloppe terrestre, pour faire reluire la pensée sous l'image et l'idéal sous le réel; ce sont d'abord des ouvriers ignorants, travaillant à la hâte, et sous la menace de la mort; mais bientôt le ciseau chrétien devient plus libre, plus fécond, et au moment où les pros-

(1) De la propriété, etc.

(2) De l'art en Allemagne, par H. Fortoul, tom. II. Nouvelle théorie de l'art grec

crits paraissent à la lumière, ils apportent avec eux toute une civilisation et tout un art nouveau. « Pendant, dit Ozanam (1), que » les murailles de la ville éternelle s'ébranlent sous les béliers, » et que les Goths et les Vandales entrent par la brèche ; pendant » que les Barbares enlèvent jusqu'aux toitures de plomb et jus- » qu'aux portes d'airain ; au moment où il semble que tout soit » perdu, les sépultures sacrées des catacombes soulèvent pour » ainsi dire le sol et produisent ces admirables basiliques de Saint- » Paul hors les murs, de Sainte-Marie-Majeure et tant d'autres » qui, du quatrième au treizième siècles, recueillirent, réunirent » et sauvèrent tous les arts. Au lieu de la poésie des écoles, il y » eut la poésie des monuments. Pendant que la société ancienne » périssait, la basilique fut le centre d'agrégation, le refuge » d'une société nouvelle ; et il fallait que le seul lieu où une pen- » sée morale rassemblait encore les hommes, les accoutumât à » l'ordre et à la règle, qu'ils en sortissent obéissants et discipli- » nés. La lumière des sciences et des arts menaçait de s'éteindre ; » il fallait que la basilique conservât dans ses pierres mêmes un » enseignement populaire capable d'éclairer les esprits et d'é- » mouvoir les imaginations ; il fallait que les hommes en sortissent » instruits et charmés, pour qu'ils y revinssent avec amour, comme » en un lieu où ils trouvaient le vrai et le beau. Pour réaliser » l'idéal de ce temps, une église devait contenir toute une théo- » logie et tout un poème sacré. »

C'est à ce moment, c'est au quatrième siècle de l'ère chrétienne que M. Blavignac ouvre l'histoire des monuments sacrés des trois diocèses de Lausanne, de Genève et de Sion. C'est au moment où expire la société antique dans la Suisse romande qu'il commence son pèlerinage patient à travers des ruines, des pierres effacées, des vestiges ignorés dont il a restitué l'origine vénérable. Rome a ouvert nos forêts agrestes à la civilisation par ses colonies et ses municipes ; elle a fait plus encore, elle a envoyé des apôtres par toutes les routes de l'empire, et le souvenir de nos premiers évêques se mêle naturellement à ces premiers essais de l'art chrétien. Il était donc juste de rendre hommage aux

(1) Poètes franciscains. Chap. Ier.

ouvriers des catacombes, car ce sont eux qui ont parlé les premiers cette langue magnifique de l'art régénéré, et le symbolisme que leur inspira leur foi nous arrive en même temps que la semence de la divine doctrine pour laquelle ils répandirent leur sang.

Edouard DUFRESNE.

(*La fin au numéro prochain.*)

LETTRE A UN PROTESTANT

SUR

LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE.

Placé, par l'indépendance de votre caractère et l'équité de vos sentiments, au-dessus des préjugés du vulgaire, vous permettez à vos adversaires d'exposer librement les croyances qui peuvent être en opposition avec les vôtres. Vous faites plus, vous les respectez, vous les honorez. Et souvent je vous ai vu, frappé par la justesse d'une explication franche et convaincue, rendre hommage à la pureté des doctrines catholiques, et, le dirai-je? envier parfois le bonheur et l'immuable sérénité dont nous jouissons sous l'autorité maternelle de l'Église.

C'est cette noble impartialité de vos sentiments, si rare, hélas! de nos jours, qui m'encourage à vous adresser aujourd'hui quelques réflexions sur une des doctrines catholiques le plus étrangement défigurées par les adversaires de notre foi. Je veux parler du culte que l'Église rend à la Vierge Marie.

Le croirait-on? nous sommes encore entourés de personnes qui, de la meilleure foi du monde, grâce aux préventions dont elles ont été nourries dès l'enfance, sont persuadées que *nous adorons* la Vierge Marie. Nous avons beau leur exposer la vérité de notre doctrine, les engager à vérifier par elles-mêmes si dans l'enseignement catholique il y a un seul mot qui puisse autoriser une telle accusation; tout est inutile. Leurs convictions sont arrêtées; rien ne les fera changer. Nous nous résignerions facilement à la calomnie : nous ne prétendons pas être plus privilégiés que les premiers chrétiens;

mais ce qui est douloureux à penser, c'est que par une espèce de compensation, ceux qui nous accusent d'*adorer* la Vierge, en arrivent à éprouver pour elle un véritable éloignement. Ils ne s'avouent pas, sans doute, la cause de cette aversion ; mais cette aversion existe. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le constater. Or, il est impossible que des hommes qui s'honorent du nom de chrétiens puissent, sans encourir le reproche de la plus criminelle inconséquence, persister à étouffer dans leur cœur les sentiments les plus naturels et les plus légitimes envers Celle qui a été choisie pour être la mère du Sauveur.

Vous ne partagez pas cette aberration, je le sais et le reconnais avec bonheur. Mais, avouez-le, notre affection pour Marie vous étonne, vous scandalise même. Ou, si votre indulgence vous porte à excuser une tendresse qui vous paraît irréfléchie, ce n'est qu'une concession que vous faites à notre faiblesse ; vous vous reprocheriez sûrement de partager nos croyances et nos affections.

C'est contre une telle disposition d'esprit que je voudrais pouvoir vous prémunir, en vous exposant les motifs et les raisons sur lesquels se fonde notre culte de dévotion à la Vierge Marie. J'en ai l'assurance, si vous pouviez vous défaire de l'influence de vos traditions, si vous pouviez un instant secouer les préjugés de l'éducation, si, en un mot, vous pouviez être parfaitement libre de toute préoccupation anti-catholique, et, dans cet état d'impartialité absolue, méditer dans l'Écriture les grandeurs de la Mère du Sauveur, il n'est pas douteux que votre âme émue ne découvrît dans le texte sacré des profondeurs qui jusque-là avaient échappé à vos regards, et qui vous révéleraient soudain des trésors inattendus de lumière et de vérité.

La Bible est sans cesse dans vos mains ; mais ne peut-il y avoir des paroles auxquelles vous n'avez pas attaché toute l'importance qu'elles méritaient ? Pour ne citer qu'un exemple, y a-t-il un chrétien qui puisse se flatter d'avoir pénétré et compris la portée de ces simples mots : « Marie, *de laquelle est né Jésus*, qui est appelé le Christ? » Je ne sais, mais il me semble que cette seule énonciation, dans sa concision sublime, donne une telle idée de la gloire et de la grandeur de Marie, que l'esprit en demeure confondu. Oui, ces simples paroles, qui contiennent tout le mystère de notre salut, sont insondables dans leur profondeur ! C'est *de Marie* qu'est né le Christ! C'est dans son sein qu'il a pris cette chair qui devait unir notre humanité à la divinité ! Le corps adorable de Jésus a été réellement

formé du sang et de la chair de Marie! Et elle a pu dire, en parlant de son divin fils, ce qu'Adam a dit de la compagne que Dieu lui présentait : « Voici les os de mes os et la chair de ma chair! » Devant de telles considérations, on comprend presque l'effroi religieux du janséniste Saint-Cyran, et on serait tenté de s'écrier avec lui : « Que les grandeurs de la Vierge sont terribles! » Loin de nous, cependant, ce malheureux esprit qui ne trouve que des motifs de terreur là où l'enfant de l'Église catholique ne saurait voir qu'un sujet de confiance et d'amour! Mais, dans son erreur même, le sentiment de Port-Royal prouve du moins à quel point les sublimes prérogatives de la Mère du Sauveur ont pu frapper des esprits qui, par leur nature, n'étaient certes pas portés au facile enthousiasme que l'on reproche tant aux catholiques.

Mais avant de poursuivre dans l'Évangile la recherche des titres qui recommandent si expressément Marie à l'amour des chrétiens, ouvrons l'Ancien Testament, et arrêtons-nous quelques instants à l'entrée de la Genèse. Nous pourrons y entrevoir l'immense part de gloire réservée à la bienheureuse Vierge dans les conseils de la Sagesse éternelle. C'est au moment de la chute du premier homme, c'est lorsque toute espérance de bonheur est perdue à jamais pour l'humanité, que Dieu, n'écoutant que sa miséricorde infinie, a déjà désigné le Sauveur qui rachètera la race condamnée et lui rouvrira les portes du ciel. Le serpent avait triomphé de la femme, mais il sera vaincu par la Femme. Dès lors, la mission de Marie est arrêtée. « J'établirai, dit l'Éternel au serpent, l'inimitié entre toi et *la femme*, entre *sa race* et la tienne. » Quelle est cette femme? Est-ce la malheureuse Ève qui vient précisément de succomber par la séduction de l'Esprit du mal? Quelle est cette race ennemie du serpent? Est-ce la race perverse des hommes dont les crimes vont bientôt appeler sur le monde un déluge vengeur? Évidemment non. La femme qui doit écraser la tête du serpent, et dont l'*inimitié* ne pourra laisser s'établir aucun rapport entre elle et le démon, c'est la Vierge bienheureuse qui sera annoncée par les prophètes, c'est celle que le ciel saluera plus tard comme la *bénie entre les femmes!* — La race de la femme, séparée de la race du serpent par une inimitié éternelle, c'est Jésus, et en Jésus toute la grande famille des chrétiens.

Ainsi se dessinent, dès l'origine des temps, les deux grandes divisions qui se partageront le monde : les enfants de Dieu et les enfants des hommes ; la cité de Dieu et la cité du démon.

Maintenant, est-il possible de ne pas voir dans Marie la nouvelle Ève destinée à réhabiliter la femme déchue? Et pouvons-nous, si nous gémissons au souvenir du péché entré dans le monde par la faute de la première Ève, ne pas bénir l'Ève de la nouvelle alliance, par laquelle la grâce et le salut nous ont été donnés?

Telle a été la doctrine constante de l'Église. Parcourez les écrits des Pères; sans cesse vous les verrez revenir sur cette pensée. « Il fallait, dit le saint martyr Irénée, que le genre humain, condamné à mort par une vierge, fut aussi délivré par une vierge » (1). Vous voyez dans ces paroles le sentiment des temps apostoliques: car, vous le savez, saint Irénée, l'illustre évêque qui a porté la foi dans les Gaules, était le disciple de saint Polycarpe, qui lui-même était le disciple de l'évangéliste saint Jean. Tertullien dit à son tour, en parlant de la part que la femme a eue à notre perte: « Il était nécessaire que ce qui avait été perdu par ce sexe fût ramené au salut par le même sexe » (2). Écoutez encore le grand saint Augustin: « Par une femme la mort, nous dit-il, et par une femme la vie; par Ève la ruine, par Marie le salut. *Per feminam mors, per feminam vita; per Evam interitus, per Mariam salus* » (3). Tous les autres Pères ont parlé dans le même sens.

« Il était donc certainement convenable, remarque Bossuet, que » Dieu prédestinât une nouvelle Ève aussi bien qu'un nouvel Adam; » afin de donner à la terre, au lieu de la race ancienne qui avait » été condamnée, une nouvelle postérité qui fût sanctifiée par la » grâce. »

Et à l'appui de cette doctrine si sainte et si ancienne de l'Église, écoutez ce parallèle entre Ève et Marie. Je laisse la parole à Bossuet: « L'ouvrage de notre corruption commence par Ève, l'ou- » vrage de la réparation par Marie; la parole de mort est portée à » Ève, la parole de vie à la sainte Vierge; Ève était vierge encore, » et Marie est vierge; Ève encore vierge avait son époux, et Marie » la vierge des vierges avait son époux; la malédiction est donnée » à Ève, la bénédiction à Marie: « Vous êtes bénie entre toutes les » femmes »; un ange de ténèbres s'adresse à Ève, un ange de lumière » parle à Marie; l'ange de ténèbres veut élever Ève à une fausse » grandeur en lui faisant affecter la divinité: « Vous serez, lui dit-

(1) Contra Hæres. lib. V. 19.
(2) De carne Christi, n. 17.
(3) De Symb. ad Catechum. Serm. 3.

» il, comme des dieux ; » l'ange de lumière établit Marie dans la » véritable grandeur, par une sainte société avec Dieu : « le Sei- » gneur est avec vous, » lui dit Gabriel ; l'ange de ténèbres par- » lant à Ève lui inspire un dessein de rébellion : « Pourquoi est-ce » que Dieu vous a commandé de ne point manger de ce fruit si » beau ? » L'ange de lumière parlant à Marie lui persuade l'obéis- » sance : « Ne craignez point, Marie, lui dit-il ; et, Rien n'est im- » possible au Seigneur. » Ève crut au serpent et Marie à l'ange. De » cette sorte, dit Tertullien, une foi pieuse efface la faute d'une té- » méraire crédulité, et « Marie répare en croyant à Dieu ce qu'Ève » avait ruiné en croyant au diable. » Enfin, pour achever le mys- » tère, Ève, séduite par le démon, est contrainte de fuir devant la » face de Dieu, et Marie, instruite par l'ange, est rendue digne de » porter Dieu. Ève nous ayant présenté le fruit de mort, Marie » nous présente le fruit de vie ; afin, dit saint Irénée, écoutez les » paroles de ce grand martyr, « afin que la Vierge Marie fût l'avo- » cate de la vierge Ève, « *ut virginis Evæ virgo Maria fieret advocata.* » Après un rapport si exact, continue Bossuet, on ne peut dou- » ter que Marie ne soit l'Ève bienheureuse de la nouvelle alliance ; » qu'elle n'ait la même part à notre salut qu'Ève a eue à notre » ruine, c'est-à-dire la seconde après Jésus-Christ ; et qu'Ève étant » la mère de tous les mortels, Marie ne soit la mère de tous les » vivants. » (1)

Voyons maintenant dans l'Évangile l'accomplissement des hautes destinées réservées à Marie.

L'habitude de lire et d'entendre répéter des paroles merveilleuses qui n'ont été adressées à aucune autre créature ne saurait affaiblir le sentiment d'attention et de respect avec lequel nous devons les méditer.

Ne craignons donc pas de revenir sur ces paroles : « Le Seigneur est avec vous... Vous êtes bénie entre toutes les femmes.» Ce sont les paroles de Dieu même, ne l'oublions pas. C'est l'*envoyé de Dieu* qui s'acquitte d'un message divin ; — il n'est que l'écho fidèle de la voix du Seigneur. C'est donc Dieu lui-même qui se plait à proclamer la primauté de cette créature choisie entre toutes les créatures. Et remarquez la confirmation de cet oracle sacré dans la bouche d'Élisabeth. « Remplie du Saint-Esprit, elle s'écrie à haute voix : Vous êtes bénie entre toutes les femmes ! » Sera-ce

(1) 4me Sermon pour la fête de l'Annonciation.

sans de profondes raisons que l'Évangile a pris soin de nous apprendre cette remarquable circonstance? Et ne dirait-on pas que le Saint-Esprit, en donnant une nouvelle consécration aux paroles prononcées par l'ange du Seigneur, a voulu les graver plus profondément encore dans le cœur des chrétiens?

Je voudrais pouvoir vous faire partager l'impression que produisent sur moi ces autres paroles de sainte Élisabeth : « Et d'où me vient ceci, que la Mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi! » En effet, la joie, la confusion devant un tel honneur, le respect, l'affection, une sainte humilité, tout est contenu dans cette exclamation qui révèle si hautement la gloire ineffable de Marie!

Quant au sublime cantique de la Vierge, « Mon âme glorifie le Seigneur, » je sais que vous l'admirez sincèrement, et que vous êtes frappé de ses beautés. Mais qu'éprouvez-vous en lisant ces paroles inspirées : « *Toutes les générations m'appelleront bienheureuse!* » De bonne foi, peut-on dire que c'est à la Réforme qu'appartient l'honneur d'accomplir cette prophétie? Vous ne le prétendez pas! Pour nous, au contraire, nous proclamons avec bonheur, avec orgueil, qu'à l'Église catholique seule est réservée cette auguste mission. C'est dans son sein que se sont succédées sans relâche, et que se succéderont jusqu'à la fin des siècles *les générations* qui appelleront Marie la Bienheureuse et la Bénie entre toutes les femmes.

N'est-ce pas là, au fond, tout le culte de Marie? Peut-on, en célébrant son bonheur et sa gloire, ne pas être animé pour elle des sentiments de la vénération la plus profonde et de l'amour le plus pur? Et dès qu'on la vénère et qu'on l'aime, à cause des liens privilégiés qui l'unissent si étroitement à l'auteur de notre salut, peut-on ne pas mettre en elle une confiance sans bornes, ne pas implorer le secours de ses puissantes prières auprès de celui qui a voulu être *son fils?* Où voyez-vous une autre créature, parmi tous les saints et les esprits célestes, qui ait les mêmes droits à l'amour de toutes les générations? Non, ce sentiment filial si unanime dans sa durée comme dans son extension, n'est pas le fruit d'une pieuse illusion. Il y a dans cet accord et cette perpétuité un de ces caractères saisissants qui n'appartiennent qu'à la vérité. Le chrétien, frère de Jésus-Christ, est uni par des liens mystérieux, mais effectifs, à la mère de l'Homme-Dieu. Marie, nous le répétons avec toute l'Église, Marie est réellement et véritablement notre mère!

« Voilà ta mère! » Ce sont, en effet, les dernières paroles de Jésus mourant sur la croix; c'est le testament suprême par lequel, en

nous adoptant comme ses frères, il a voulu proclamer la sublime maternité de Marie sur tous les chrétiens. Et il confirme cette alliance sacrée en nous présentant à Marie dans la personne du disciple fidèle qui a suivi son maître jusqu'à la croix : « Femme, voilà ton fils ! » Car, vous le sentez sûrement comme nous, il est impossible d'attacher un sens restreint et purement de circonstance à des paroles divines prononcées dans un tel moment. Ce serait nier la perpétuité et la vie de la Parole éternelle. Non, nous ne nous abusons pas ! Nous savons bien que c'est à nous qu'elles sont adressées... à nous, du moins, si, comme le disciple bien-aimé, nous nous pressons avec Marie au pied de la croix de Jésus. Car c'est là, surtout, que nous éprouverons les effets de cet amour maternel dont nul cœur catholique ne peut méconnaître la puissance.

Dites-le moi, ne comprenez-vous pas maintenant que nous aimions d'une affection toute spéciale la bienheureuse mère du Sauveur? Et ne sentez-vous pas que notre amour pour Jésus-Christ, loin d'en recevoir la moindre atteinte, n'en est que plus tendre et plus profond? Car tout se rapporte à Jésus-Christ dans le culte que l'on rend à ses saints. C'est lui que l'on aime en les aimant, en les vénérant. L'Église, depuis sa naissance, n'a jamais varié dans cette doctrine. En honorant les martyrs, elle honorait les serviteurs fidèles qui avaient donné leur vie pour Jésus-Christ ; en vouant un culte d'affection filiale à Marie, elle vénérait la femme, bénie entre toutes les femmes, qui avait porté Jésus-Christ dans son sein, l'heureuse mère qui l'avait nourri de son lait, celle, en un mot, qui tenait à Jésus-Christ par des liens dont aucune relation sur la terre ne saurait représenter l'excellence.

Hélas ! vous partageriez encore avec nous cette vénération séculaire pour la Vierge bénie, sans les déplorables divisions qui ont déchiré le sein de l'Église ! Oui, si la Réforme n'avait pas rejeté l'une des plus consolantes doctrines de la foi, vous penseriez encore avec bonheur aux « amis que vous avez dans le ciel, » à ces amis dont l'ardente charité s'intéresse à votre sort éternel, à ces amis qui offrent sans cesse vos prières à Dieu, et qui, avec les saints anges, se réjouissent à chaque nouveau progrès que vous faites dans la voie du salut ! Aussi, j'admire souvent, pardonnez-moi ma franchise, la facilité avec laquelle vous, qui tenez tant à votre indépendance, vous pouvez vous soumettre sans examen à toutes les décisions des réformateurs. Quoi ! parce qu'il aura plu à Luther et à Calvin de décréter que désormais nulle relation n'existerait plus

entre les habitants du ciel et les habitants de la terre, il s'ensuivra qu'un silence de mort doit s'établir entre des âmes vivantes et immortelles créées pour s'aimer éternellement? Il faudra qu'une froideur glaciale succède aux saints transports de la charité? que l'indifférence et l'oubli remplacent toutes les affections les plus pures et les plus légitimes? Quoi! le Sauveur vous aura dit : « Aimez-vous les uns les autres... » « C'est à votre amour mutuel que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples; » et ces préceptes divins, qui, avec l'amour de Dieu, renferment tout le christianisme, seront désormais restreints à la durée éphémère des rapports terrestres? Il vous sera défendu d'aimer vos frères, parce que plus heureux que vous, ils vous auront précédés dans la patrie éternelle?... Non, vous ne pouvez le penser! C'est le courage qui vous manque peut-être pour briser les entraves dont on a voulu enchaîner la liberté de vos âmes, mais certes, vous en gémissez douloureusement! J'en appelle à vos aspirations vers les êtres chéris qui ont été enlevés à votre amour. Votre cœur ne vous trompe pas : ils vivent, ils vous entendent; et s'ils sont dans le sein de Dieu, ce n'est sûrement pas par l'insensibilité qu'ils répondent à vos larmes et à vos regrets! Eh bien! comprenez donc aussi que la mère de Jésus, la mère des chrétiens, ne peut pas non plus être insensible à l'immense concert de tendresse et d'amour qui s'élève vers elle depuis plus de dix-huit siècles! Croyez, je vous en conjure, croyez à l'affirmation des innombrables enfants de l'Eglise, dans tous les temps et dans tous les lieux, lorsqu'ils vous diront la douceur infinie de ces communications célestes, lorsqu'ils vous diront les consolations et les grâces sans nombre accordées à la prière et à la foi!

Ici, c'est une heureuse mère dont l'enfant vient d'être rendu miraculeusement à la vie et à la santé; là, c'est un jeune homme qui, au moment de céder à ses passions, a été retenu sur le bord de l'abîme, et qui se sent renaître à l'honneur, à la religion; plus loin, c'est un pécheur repentant, hier encore l'ennemi de Dieu, et tout étonné aujourd'hui d'avoir senti son cœur de pierre se fondre sous l'influence irrésistible d'une force inconnue. Interrogez ces chrétiens; ils savent bien, dans leur bonheur, que toutes ces grâces ont été accordées par l'entremise de Marie! Marie, à la demande de laquelle le Sauveur avait opéré son premier miracle aux noces de Cana, alors même que « son heure n'était pas encore venue, » (Jean II, 4), Marie se charge encore aujourd'hui de présenter à son Fils les humbles prières de ses enfants. Et les catholiques peuvent dire si leur confiance a jamais été trompée!

Aussi, la reconnaissance, une reconnaissance que chaque siècle voit s'accroître, se manifeste-t-elle incessamment, dès l'origine du christianisme, sous toutes les formes et par tous les moyens qu'une ingénieuse piété peut inspirer à l'amour filial le plus tendre et le plus dévoué. Les arts, l'éloquence, la poésie, toutes les facultés de l'esprit humain semblent se réunir dans l'élan d'une même pensée, pour donner au ciel un témoignage de la gratitude qui anime tous les cœurs.

Sous l'invocation de Marie, le sol se couvrira de sanctuaires et de temples magnifiques qui transmettront jusqu'à la fin des âges la foi des chrétiens et leur confiance dans la mère du Sauveur; les cités catholiques se feront gloire d'appartenir à Marie, et graveront sur leurs murs l'acte de leur consécration à cette douce souveraine; le pinceau, le ciseau, le burin, retraceront à l'envi son image, et sous l'influence de ce divin modèle, les Fra Angelico, les Pérugin, les Raphaël, animés de la même foi qui avait produit les artistes des catacombes, lègueront à l'admiration du monde leurs inimitables chefs-d'œuvre; la mélodie sacrée trouvera pour elle ses accents les plus suaves et les plus purs, et inspirant les Palestrina et les Pergolèse, associera la terre aux concerts des anges; enfin, son nom bien-aimé, objet de la vénération universelle, se multipliera tellement parmi les filles des hommes, que nulle d'entre elles bientôt ne voudra être déshéritée de ce glorieux talisman : tandis que l'Église, heureuse de l'unanimité de ses enfants et veillant dans sa sagesse à maintenir leur ferveur sous les règles de la discipline, s'unira à ces témoignages de piété filiale, et rappellera dans sa liturgie, dans ses prières, dans ses fêtes, les gloires et les douleurs de la mère du crucifié.

Vous le voyez, il n'y a dans le culte de l'Église pour la Vierge Marie rien que de parfaitement raisonnable, rien que de juste, rien que de rigoureusement orthodoxe, quand on a conservé, d'accord avec tous les siècles, la croyance aux communications entre le ciel et la terre; en un mot, quand on a foi (ainsi que le proclame le Symbole des Apôtres), à « la communion des Saints. »

Maintenant vous trouverez, c'est possible, que nous sommes trop expansifs dans notre affection pour Marie. Que voulez-vous? Tout le monde n'a pas la même manière d'aimer. Je suis même prêt à convenir, si vous y tenez, que la piété catholique a, dans son expression, quelque chose de l'abandon et de la foi candide de l'enfance. Je ne saurais m'en alarmer, je l'avoue; surtout lorsque je

vois dans l'Évangile des paroles comme celles-ci : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux..... » « Je vous rends grâce, mon père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, et que vous les avez révélées aux humbles et aux petits.... » Du reste, il vous est loisible d'aimer la Vierge Marie sévèrement, gravement, et sans manifester au-dehors le sentiment profond qui remplira votre cœur. L'essentiel, (et que je serais heureux si ce peu de lignes, si indignes du sujet qu'elles traitent, pouvaient dissiper quelques préventions, réveiller quelques douces pensées !) l'essentiel est que vous aimiez ! Pensez donc souvent, j'ose vous en prier, à la mère de Jésus-Christ ; méditez sur les grâces ineffables qu'elle a reçues de Dieu, aimez-la ; et puis..... Dieu fera le reste !

A.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — Nouvelles conférences sur la foi réformée. — L'Église nationale convoque ses ouailles à une seconde série de conférences. Le succès de haine et de scandale obtenu l'an dernier était propre à entretenir le zèle. Aussi ne sommes-nous point surpris de voir le Consistoire et la Compagnie des pasteurs préparer leurs fidèles à une nouvelle exhibition de diatribes contre l'Église catholique.

L'an dernier nous avons suivi exactement ces discours, et nous en avons donné à nos lecteurs une fidèle analyse. Au milieu de la décrépitude du système protestant, c'était chose curieuse que de voir les ministres de Genève oser affirmer quelque chose, émettre une déclaration de principes : eux qui depuis si longtemps se retranchaient dans un mutisme commode et dans les nuages du latitudinarisme le plus conséquent. Avant que d'arriver au temple, nous savions d'avance que penser de cette prétendue déclaration de principes ; il était évident que sous prétexte de s'affirmer, le protestantisme national ne cherchait qu'une occasion nouvelle de faire une manifestation anti-catholique. On a vu cette haine distillée en six longs factums écrits par six ministres différents qui avaient assumé la tâche de résumer une fois de plus les diatribes que la Réforme oppose depuis trois cents ans au catholicisme. On a vu ce tissu de négations où aucune doctrine ne prenait corps, si ce n'est une ombre de la doctrine de la justification par la foi seule, ce débris de l'immoral système de la prédestination auquel le protestantisme ne peut échapper, encore qu'il le veuille. On a vu un de ces ministres, plus franc que les autres, proclamer que la division

des esprits est un bien ; que c'est là la gloire et le dernier terme du progrès réformé ; qu'il n'y a pas de vérité intégrale en ce monde ; que Jésus-Christ n'a point annoncé d'Évangile immuable, et que les protestants qui se veulent soustraire à cette loi inévitable du progrès, ne sont que des catholiques inconséquents. On a vu, au milieu de ces divagations fanatiques, un seul fait clairement apparaître, c'est la connivence perpétuelle du protestantisme avec les ferments révolutionnaires qui déshonorent la société et la frappent de déchéance. On a vu cette main fraternelle tendue à travers les âges à tous les misérables qui ont renié l'Église et ses dogmes, à toutes les sectes ignobles qui ont étalé devant le monde des doctrines malfaisantes, sectes que la société a été obligée, sous peine de péril, de combattre par la force, comme le socialisme contemporain. On a vu ces élans de sympathie pour le libéralisme le plus irréfléchi ; sympathie pour la révolution sous toutes ses formes, parce que la révolution, partout et toujours, attaque l'Église catholique ; sympathie pour les enfants perdus de tous les pays, pour les réfugiés de toutes nations, parce que c'est dans ces rangs déchristianisés que la propagande protestante recrute le plus facilement des âmes vénales, les seules aujourd'hui qui aillent à elle.

Voilà ce que nous avons dû raconter l'an dernier à nos lecteurs ; et, en dernière analyse, il a fallu dénoncer le mobile purement politique qui fait agir les ministres. Ces serviteurs de l'Évangile réformé sont avant tout les soutenants d'une cause temporelle. Les événements et la force des choses entraînent Genève vers de nouvelles destinées. Bientôt le protestantisme ne sera plus dans notre ville qu'une opinion retranchée dans le domaine de la conscience ; il ne peut plus prétendre à imprimer un caractère à la nationalité, à violenter les intelligences, à infliger à une population désormais libre dans ses allures le symbole hypocrite de son prétendu libéralisme. Il ne peut plus rien de tout cela. Or cela, le protestantisme organisé par Calvin sur les débris de l'ancienne population décimée par l'exil et la persécution, il l'a fait durant trois siècles, et il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il renonçât sans combat à une position acquise et gardée au prix de tant d'efforts de toute nature.

Les conférences de 1853 étaient un programme politique destiné à réveiller le fanatisme des vieux protestants. Celles de 1854 ont pour dessein de prolonger l'agitation fomentée et de lui communiquer, s'il est possible, un caractère plus positif encore de haine acrimonieuse et de prosélytisme turbulent. D'ailleurs, ne faut-il pas

réchauffer le zèle pour alimenter la caisse de la Société des *Intérêts protestants?* Maintenant que l'on a constitué avec une poignée de misérables étrangers un culte à Chevrans, grâce à l'appui des baïonnettes gouvernementales, les espérances s'exaltent. Déjà l'on a institué une école dans le village tout catholique de Villette, et des émissaires ourdissent des intrigues dans tous les endroits du voisinage, et ils sont nombreux ! où la misère des temps facilite l'accès d'une aumône accompagnée de suggestions prosélytiques. La population protestante paraît toujours disposée, elle veut bien subir encore l'impulsion donnée : il faut derechef frapper un grand coup.

Sur les six ministres conférenciers de l'an dernier, le Consistoire en a conservé quatre; M. Tournier a été mis à l'écart, probablement par défaut d'âpreté et de véhémence. M. Munier remplace M. Jaquet, et ce choix est significatif. M. Munier est un ancien pasteur retiré; il a toujours joué un rôle prépondérant dans les affaires politiques du parti conservateur; il est le boute-feu des consciences aristocratiques. Quoique très-passionné dans son caractère, il sait cacher son ardeur sous des dehors habiles. Aussi ne s'est-il pas compromis des premiers dans l'agitation actuelle. En homme prudent, il s'est tenu à l'écart; il a d'abord lancé et dirigé ses lieutenants. Puis, l'été dernier, il a organisé la Société des *Intérêts protestants.* Maintenant que le mouvement anti-catholique a acquis toutes les proportions qu'il peut avoir, M. Munier paraît au grand jour, et il se met en tête de la phalange des ministres militants. Il faut que la haine du catholicisme, ou plutôt que la passion de commander et de diriger un mouvement soit bien puissante chez M. Munier, pour qu'il se soit décidé à sortir de sa retraite. Car M. Munier est du nombre des ministres qui, pendant longtemps, ont affecté les doctrines les plus vagues, les moins attachées à un symbole définitif. Il était du parti qui avait imposé le silence touchant la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Jamais son dogmatisme n'a offensé personne, si ce n'est ceux qui étaient assez intolérants pour oser s'attacher à quelque chose de positif. A l'endroit des catholiques, souvent il eut de bonnes paroles, même une sorte de bienveillance; il est vrai, bien suspecte aujourd'hui. Eh bien ! cet homme qui avait gardé jusqu'à présent les dehors d'une prudente et politique réserve, le voilà qui devient chef de parti. MM. Oltramare et Bungener le contraignent de se mettre à leur tête : c'est tout dire.

Il n'est point dans notre intention de donner cette année une

analyse détaillée des conférences ; ce serait nous exposer à des redites fatigantes. Si Messieurs les ministres ne se lassent pas de répéter les mêmes mensonges et d'enfler leurs discours des mêmes calomnies, nous avouons franchement n'avoir pas la patience de fournir la même course. Avec des gens qui ne savent pas se respecter et qui n'ont nul souci de la vérité, la réfutation est inutile ; il suffit de caractériser en peu de mots l'attitude qu'ils veulent prendre. D'ailleurs ces Messieurs publieront leurs discours ; ils auront garde de laisser la lumière sous le boisseau. Il sera temps alors de revenir sur quelques détails, s'il paraît nécessaire.

M. Bungener, cette fois encore, a ouvert la lice. Ce romancier, dont la critique protestante et catholique vient de siffler le dernier écrit, est pour le Consistoire l'homme des justifications historiques. C'est justice ; un pareil personnage est bien digne d'élever le frontispice de ce temple du mensonge qu'on nomme l'église réformée. Toujours préoccupés de politique, les ministres ne cessent d'évoquer les souvenirs de la vieille Genève dont, osent-ils dire : la génération actuelle doit maintenir intactes la foi et les mœurs. Ce cri de ralliement est maladroit dans son insistance. La vieille Genève, c'est la Genève catholique ; elle exista douze siècles avant qu'un apostat étranger, un transfuge de la véritable Église vint, à la faveur de troubles politiques, imposer à une collection de réfugiés le joug draconien d'une nationalité fabriquée de toute pièce, qui n'eut jamais dans le sol de notre patrie de racines vivantes. C'est le catholicisme qui fonda la nationalité de Genève, c'est lui qui a couvert le pays de monuments magnifiques, témoignages sensibles de la foi de nos véritables ancêtres. Le protestantisme fut toujours ici un produit exotique. Pour être demeuré trois siècles dans une enceinte de murailles, il n'a pas davantage acquis le droit de prescription que le Turc planté sur le Bosphore. Les ministres pourront bien égaler les ulémas de Constantinople en fanatisme frénétique ; malgré leur habileté humaine, malgré les moyen temporels dont ils disposent, ils ne retarderont pas d'un seul instant le résultat de la dissolution doctrinale du protestantisme : l'histoire le leur dira tout à l'heure.

Après cette épître dédicatoire aux soutenants du protestantisme, M. Bungener a affirmé que Jésus-Christ n'a point fondé d'église visible avec une organisation hiérarchique. Le passage : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, à son dire, est isolé et sans valeur. Avec de pareilles gambades, on peut faire d'un

sujet ce que l'on veut et passer tout à son aise au radicalisme religieux, ce refuge ultime des consciences réformées. L'Église est invisible. Il est fort heureux pour MM. Bungener et Cougnard que Calvin et ses successeurs n'aient pas adopté son sentiment, vraisemblablement alors les enfants terribles de son église n'auraient point aujourd'hui la faculté de prêcher avec autant d'aise et devant une foule béate, que la division des esprits est un bien.

Puis M. Bungener a fait paraître la papauté devant le tribunal de son histoire. Le sophiste a vécu une fois de plus des arguments condensés depuis le seizième siècle par les ministres réformés. Saint Pierre n'a pas été à Rome, saint Paul ne l'y a point vu, etc. Puis diatribes sur les Papes, ces usurpateurs des droits des nations qui n'ont rien fait de bien; enfin, la série d'aménités habituelles énoncées sans preuves aucunes. Qu'on juge, par une seule citation, de la valeur morale des assertions et du caractère de M. Bungener. Il a essayé d'enlever aux Papes le mérite d'avoir sauvegardé l'indissolubilité du mariage en disant qu'ils auraient favorisé le divorce quand leurs intérêts le commandaient. Comme preuve, il a affirmé sur sa seule parole, bien entendu : que le Pape avait promis d'avance à Henri VIII de prononcer son divorce. Voilà par quels contes en l'air les ministres essaient de purifier les immondes origines du protestantisme. Ce trait seul donne la mesure de M. Bungener.

Il faut que ce ministre ait dépassé toutes les bornes; car il est bruit d'une réprimande que les membres du Consistoire auraient administré à leur romancier. L'aversion de ces Messieurs pour les catholiques est bien forte; cependant, parmi eux, il en est : les uns d'assez avisés, les autres d'assez honnêtes pour sentir tout ce qu'un pareil langage a de compromettant. Aux yeux du public, ces conférences passent pour avoir été commandées par eux et avoir obtenu leur sanction; or, pour qui veut avoir la réputation d'homme grave, il est malaisé d'endosser les pamphlets de M. Bungener. N'oublions pas que le Consistoire est en entier composé de conservateurs qui doivent, s'ils n'ont pas perdu le sens, être fort désagréablement impressionné du radicalisme religieux que les conférenciers de la Madeleine prêchent avec une verve si peu réfléchie. Nous voudrions bien savoir, par exemple, ce qu'ils pensent de cette doctrine de l'Église invisible. Assurément ils ne croient point appartenir à cette Église-là. Ils doivent se considérer avec effroi, eux pour qui la religion est avant tout une politique, en entendant énoncer une doctrine que l'Église nationale, jusqu'à présent, avait

reléguée parmi les plus absurdes chimères du méthodisme. Les moyens de prosélytisme de cette église invisible sont singulièrement terrestres, tout au moins les arguments mis en usage pour grossir le troupeau mystique le sont-ils fort peu : MM. Gaberel et Vaucher-Mouchon en savent quelque chose. Nous n'avons point, d'ailleurs, à faire ressortir longuement tout ce qu'il y a de ridicule pour le Consistoire dans ce puéril exercice d'une ombre d'autorité : cela au moment où, par son ordre, on enseigne publiquement que Jésus-Christ n'a institué ni église, ni société destinées à se perpétuer à travers les hommes. Il n'y a au monde que des protestants genevois pour dévorer ce tissu d'absurdités et d'inconséquences.

M. Cougnard s'est montré l'énergumène désordonné de l'an dernier. Cependant on l'a trouvé moins brillant. Que voulez-vous? le spectacle n'a plus le mérite de la nouveauté.

M. Oltramare s'est évertué pendant une heure à démontrer que Jésus-Christ n'avait point établi de sacrements, qu'il n'y a aucun lien permanent entre le monde naturel et le monde surnaturel, que ce sont les prêtres catholiques qui ont forgé ces inventions pour extorquer de l'argent au peuple, etc., etc. Ces choses-là peuvent s'entendre, mais on ne nous forcera pas à les répéter, la matière a été traitée l'an dernier. Quant à M. Oltramare, c'est un malheureux fanatique qu'il faut laisser se débattre dans l'égoût de sa polémique et compromettre sa dignité dans les entreprises du plus ignominieux prosélytisme.

— M. le ministre Gaberel a su profiter des loisirs que lui laissent les faciles succès du Casino (1), pour faire part à ses amis de France des joies de son cœur et des belles œuvres du protestantisme genevois. Le *Lien*, ce journal qui rend si souple le réseau de l'orthodoxie, est donc enrichi, au 11 mars, d'une correspondance de M. Gaberel. Tout naturellement, le ministre historien du Casino est très-satisfait de l'état florissant des affaires dans la cité de Calvin. Le ban et l'arrière-ban des célébrités protestantes de notre ville ont été convoqués à la défense de l'édifice calviniste qui menaçait d'être em-

(1) Le Casino est une salle publique de concerts. Les ministres s'en servent pour donner des cours familiers où ils déversent contre le catholicisme les calomnies et la haine qui n'ont pu trouver place sous le couvert des temples. M. Gaberel s'y est ingénié, cet hiver, à justifier le rigorisme calviniste qui a pesé sur Genève durant trois siècles ; il a par là même trouvé occasion d'exciter l'antagonisme protestant contre les nouveaux venus du catholicisme.

porté d'assaut par le catholicisme. Tout le monde s'est exécuté avec plus ou moins de bonne grâce, et une charge générale a été résolue contre l'immortel ennemi. Comme toujours on s'est montré fort coulant sur ses convictions personnelles; on les a immolées bravement au salut de la cause commune. Chacun a été mis à contribution pour sa spécialité, et, comme on sait, M. Gaberel n'a pas joué le moindre rôle dans cette croisade où se distinguent des soldats de toutes armes. Bien qu'il ne dise pas tout, et qu'il connaisse l'à-propos de la discrétion, toutefois, avec une satisfaction marquée, il initie son public à bon nombre de petits mystères, de médiocres exploits et d'exubérantes espérances. On sent surtout qu'il est à l'aise sous le nouveau gouvernement; cette liberté outrée du système Fazy et ce commencement d'égalité entre catholiques et protestants suffoquaient évidemment le protestantisme (car tout air gouvernemental ne lui est pas respirable); mais aujourd'hui !! ah ! que nous nageons dans de belles eaux ! c'est l'heure du réveil, ou jamais; c'est le soleil des triomphes qui se lève; il faut donc remplir les échos de toutes les trompettes de l'agression !

Le catholicisme de Genève est façonné à la lutte. Depuis 50 ans qu'il est ressuscité, il souffre, il résiste et il avance; s'il n'a jamais joui des doux loisirs de la paix, il n'a non plus jamais manqué des gages plus doux encore de la victoire. Tout ce bruit et tout ce mouvement ne nous effraient donc qu'à demi. En dehors du petit troupeau aux gages de l'agitation, se condense et se grossit chez nos frères séparés un tiers-parti qui conçoit tout autre chose que de l'estime pour les auteurs de ces excitations; il tournera ses sympathies ailleurs qu'aux assemblées provocatrices de l'union protestante. Outre la surcharge d'ignominie qu'assument les chefs de cette union, et à laquelle il leur sera moins facile de faire face qu'aux dépenses exigées pour l'acquisition d'âmes vénales, il se forme, nous le savons, une opinion générale du pays, qui fera rejaillir en avantages pour le catholicisme toute la défaveur dont cette tactique sera couverte sous peu de temps.

Quant à la lettre de M. Gaberel, elle porte un caractère trop benin et étale une trop pleine béatitude, pour que nous osions nous permettre d'y glisser la tristesse par un revers de médaille. Nous n'avons que quelques simples remarques à faire sur l'un de ses sujets de triomphe, pour lequel il s'étaie d'un journal mensuel qu'il est au-dessus de nos forces de lire, de réfuter et même de nommer.

Il s'agit d'une traduction de l'Évangile qui est, selon les amis de

M. Gaberel, une traduction célèbre, et qui, cependant, selon M. Gaberel lui-même, a été exhumée tout dernièrement pour enrichir la controverse protestante d'un précieux document. Passe pour cette petite contradiction. Cette édition est revêtue de l'approbation des docteurs en théologie de Paris, et cependant elle contient quarante-deux passages falsifiés (sic), dans le sens de la tradition catholique.

Quelle bonne aubaine pour les héros du libre examen! Voyons toutefois si cette trouvaille de M. Liotard fera avancer d'un bien grand pas la controverse en leur faveur.

Nous ne pensons nullement être obligés de justifier le fait de cette traduction, non plus que son approbation. La plume du P. Véron n'a jamais passé pour l'organe de l'Église catholique, ni le jugement des docteurs en théologie de Paris, fort respectable d'ailleurs, pour sa sanction. L'Église peut donc décliner l'une et l'autre; elle n'est pas engagée à les soutenir en toute chose. A défaut des autres, cette simple réponse suffirait. Mais allons plus loin. Il y a dans nos adversaires une étrange illusion : c'est de vouloir, contre l'évidence, placer l'Église catholique dans la situation où ils se trouvent eux-mêmes vis-à-vis de la Sainte-Écriture. Or, les rapports sont ici très-différents. Le protestant n'a pas le droit d'ajouter un mot de doctrine, ni d'explication à ce qui est exprimé dans le livre divin. Car pour lui tout s'y trouve et clairement; en dehors il n'y a que tromperie. Ainsi, dès qu'il se permet seulement de vouloir m'en déterminer le sens, je l'arrête; je lui demande au nom de qui il prend cette liberté. Qui m'assure que son mot d'explication ou de commentaire n'est pas erroné? Pourquoi sa manière d'entendre serait-elle la mienne? Rien ne lui donne autorité sur moi.

L'Église, au contraire, n'est pas esclave de la lettre morte de l'Écriture; elle seule possède l'esprit qui la vivifie. C'est elle qui, à l'origine, a authentiqué le livre divin et a mis son inspiration à l'abri du doute par la reconnaissance qu'elle en a faite. Car l'Église, on ne peut le nier, est antérieure à l'Écriture, soit par le fait de son établissement, soit dans l'esprit de son Fondateur. L'approbation de l'Église, comme l'inspiration divine elle-même, n'ont pas communiqué aux expressions scripturaires la vertu d'engendrer l'infaillibilité. La valeur de ces expressions, dépendante de l'interprétation légitime, est encore liée à cet ensemble de vérités et de faits qui, selon le mot de saint Jean, n'a pas été tracé sur le papier

et avec l'encre, mais qui a été mis en dépôt sous la garde de l'Église et s'est transmis de bouche en bouche à ses enfants. Ainsi la parole écrite a besoin de se combiner avec l'enseignement oral ou de tradition, pour retracer la doctrine complète de Jésus-Christ, dont l'Église seule fournit la dernière expression par ses définitions. Et maintenant, qui pourra ravir à l'Église le droit, tout en conservant le texte primitif, d'y ajouter les explications et les développements de tradition divine, qui en sont le complément? Qui lui contestera la faculté de rendre plus lucides pour les fidèles qu'elle est chargée d'instruire, les passages vagues et obscurs? C'est ce qu'elle a toujours fait par son exégèse et par ses commentaires, quelquefois joints au texte même, quelquefois séparés. Le crime qu'y découvrent M. Gaberel et ses amis, il faut qu'ils le fassent peser aussi sur tous les Pères de l'Église catholique et sur tous les exégètes protestants.—Le texte original demeurant toujours, il est facile au savant d'y recourir, et quant aux fidèles, il suffit que l'Église ne leur donne pas à lire des traductions falsifiées dans le vrai sens du mot. Or, ils savent qu'elle a des garanties pour ne le jamais faire.

Mais il y a chez les catholiques plusieurs traductions différentes, toutes également approuvées! s'écrient nos adversaires. Et qu'en voulez-vous conclure? Ceci sans doute : les docteurs catholiques ont jugé que des mots différents et des phrases différentes pouvaient rendre la même pensée, que des traductions diverses pouvaient être utiles aux fidèles, ou que l'une pouvait l'être plus que l'autre. Eh bien, qui le nie? Et quand ni l'une ni l'autre ne fausse la doctrine de Jésus-Christ, quel motif de blâme y voyez-vous? Est-ce que vous voudriez que l'on fît lire au dix-huitième siècle les traductions françaises du quinzième? Jamais, du reste, l'Église n'a approuvé une traduction avec la pensée qu'elle fût exempte de tout défaut, et qu'on n'en put faire une meilleure. Mais, ce qui saute aux yeux devant ce grand nombre de traductions approuvées, c'est la mauvaise foi de ceux qui répètent imperturbablement cette banale fausseté : l'Église soustrait la connaissance de la Sainte Écriture aux fidèles. Nous ne doutons point que M. Gaberel ne le redise encore mille fois à ses crédules ouailles! Arrangez cela avec la conscience, comme vous pourrez!

J'arrive maintenant à la traduction du P. Véron, dont je ne connais que les passages cités dans le *Lien*. Voici ces passages dont la prétendue falsification se trouve dans les mots en italiques.

Actes XIII, 2. Comme ils offraient au Seigneur le *sacrifice de la*

messe et jeûnaient.... — Dans la Vulgate : *Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus.*

1 Cor. XI, 28. Or, que l'homme s'éprouve soi-même, et ainsi mange de ce pain *vif* et boive de ce calice. — Vulgate : *Et sic de pane illo edat et de calice bibat.*

1 Cor. III, 15. Il échappera par le feu du *purgatoire.* — Vulgate : *Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.*

Nous disons tout d'abord que nous ne louons pas cette traduction. Voici cependant pour sa justification. L'auteur a rendu explicite le dogme renfermé d'une manière vague et indécise dans le texte de la Vulgate ; il a déterminé, d'après l'enseignement traditionnel, le sens que les expressions scripturaires pouvaient laisser incompris. Toute la société chrétienne, à dater des Apôtres, a donné à ces paroles la même signification que le P. Véron y attache. Est-ce donc une falsification de l'avoir exprimée? On ne fausse pas un auteur quand on ne change rien à sa pensée. Or, encore une fois, la vraie pensée des auteurs sacrés, l'Église seule la sait, et c'est celle qu'a exprimée la traduction qu'on attaque.

Quelles sont les fonctions sacrées dont les disciples s'acquittaient devant le Seigneur, si ce n'est l'*offrande du sacrifice de l'autel?* — Si le pain eucharistique n'est pas un pain *vivant,* n'est pas Jésus-Christ même, pourquoi saint Paul vient-il de dire que celui qui le mange indignement se rend coupable du corps de Jésus-Christ, faute de le discerner d'avec le pain ordinaire? — Le feu à travers lequel on est sauvé, quel est-il, sinon le feu du purgatoire?

Je le répète, ainsi l'ont compris et dit les Apôtres dans leur enseignement oral, qui est l'indispensable complément de l'enseignement écrit ; ainsi l'ont compris et dit les docteurs et les interprètes chrétiens ; ainsi l'entend l'Église catholique Ce n'est donc pas un crime de l'exprimer, pas plus que d'approuver ceux qui l'expriment, même dans une traduction.

Nous avons fait assez d'honneur à cette fameuse objection. Ce qui résulte de nos explications, c'est que : 1° Les protestants n'ont pas le droit de traduire la Bible, vu que se reconnaissant faillibles, il peuvent prendre le texte primitif à contre-sens et le rendre mal. Jamais ils ne pourront être sûrs de la fidélité de leurs traductions ; ils doivent donc lire la Bible dans les langues où elle fut écrite. L'Église catholique seule peut traduire la Bible ; seule elle en peut garantir le vrai sens dans une langue autre que celles des auteurs sacrés.

2° Comme il peut y avoir des traductions fautives, et même qu'aucune traduction ne saurait rendre parfaitement le texte original, il faut en toute rigueur une autorité pour les surveiller et un enseignement oral pour les expliquer. Les protestants manquent et de cette autorité et de cet enseignement; mais l'Église catholique les possède tous deux.

3° C'est une calomnie d'avancer que la Parole de Dieu est soustraite aux fidèles par l'Église catholique. Elle seule la présente tout entière et à l'abri de l'erreur. Les ministres n'offrent au contraire la Parole de Dieu que tronquée, puisqu'ils en retranchent la partie traditionnelle. Que le lecteur juge sur qui retombe le poids de l'objection.

Il ya plus : les Bibles protestantes sont falsifiées non pas seulement par des traductions défectueuses, mais par le retranchement total de plusieurs livres sacrés. Les *Annales* l'ont démontré. M. Gaberel appelle ces livres retranchés des *apocryphes*. Le terme est bien vite prononcé. L'épître de saint Jaques, les livres des Machabées, l'histoire de Tobie et d'autres écrits inspirés que rejettent les protestants, avant eux personne ne leur donnait la qualification d'apocryphes. Voilà un facile moyen de sortir d'embarras. Il faudrait cependant tenir un peu plus de compte de ses expressions.

Encore un mot à M. Gaberel. Il cite, dans sa lettre, des paroles d'indignation que M. Mermillod a laissé échapper dans la chaire contre le trafic connu désormais à Genève sous le nom de *la traite des âmes*. Un Italien a exprimé la chose plus énergiquement encore en qualifiant publiquement ses compatriotes, qui n'en avait pas les mains pures, du titre de *carne venduta*. Les quelques mots de M. Mermillod on fait impression, parce qu'ils manifestaient un sentiment vrai et fondé sur des faits connus de tous.

M. Gaberel ose encore nier ce commerce des consciences, sans s'apercevoir qu'il l'avoue l'instant d'après dans une note. Mais il a contre lui toute la voix publique. Quant aux noms propres des catholiques pervertis, que les ministres se gardent de citer, viendra bien le jour de leur manifestation. Malgré la répugnance qu'on éprouve à remuer ces viles transactions, tout ne restera pas dans l'ombre.

France. *Algérie.* Tout le monde connaît le beau discours qu'a prêché sur Mahomet Mgr l'évêque d'Alger. Ce discours, prononcé dans l'église cathédrale de cet ancien foyer de la barbarie, est déjà un fait immense ; mais ses proportions grandissent encore, quand on sait que les Arabes n'en ont nullement été offusqués et que plusieurs notables maures d'Alger, qui étaient présents à cette prédication, sont allés eux-mêmes, après la cérémonie, complimenter et féliciter Mgr l'évêque.

Ce travail vrai et déjà sensible fait présager le moment où il sera possible de se livrer à la mission proprement dite. Il faut donc se tenir prêt pour l'heure où le père de famille appellera ses moissonneurs à l'œuvre.

Or, le moyen le plus sûr, le plus sage, le plus en harmonie avec les vues de Dieu dans les temps actuels, c'est évidemment de fonder des établissements, de procéder par des institutions, plutôt que par la prédication volante et de détail.

La jeune église d'Afrique, quoique aux prises avec des difficultés inimaginables, en face de besoins dont on n'ose sonder la profondeur, a cependant admirablement marché dans cette voie. Comme toutes les œuvres de Dieu, elle s'est vue presque submergée à son berceau, mais un vent du ciel et un pilote habile l'ont arrachée à l'abîme et lancée sur les flots où elle vogue d'un pas ferme aujourd'hui. Que d'institutions glorieuses ne compte-t-elle pas déjà dans son sein ? Les Orphelinats, les maisons du Bon-Pasteur, les écoles, les congrégations religieuses, la Trappe de Staouëli, le noviciat de Bab-Azoun, les séminaires grand et petit, qui rivalisent, au moins par le bon esprit, avec ceux de la métropole. L'orphelinat de Mustapha ne redoute aucune comparaison avec les œuvres semblables en Europe, et on peut douter qu'il y ait en France une Trappe qui puisse faire pâlir Staouëli. Quel clergé vigoureux, jeune, résolu, sur tous les points de l'Algérie ! Aujourd'hui courant la mer, demain montant à cheval, se dévouant avec orgueil dans les épidémies et répandant partout l'esprit de vie et de charité ! On l'a vu cette année, à la retraite ecclésiastique, étonnant les religieux eux-mêmes par son recueillement, sa piété, son exactitude, son union au chef qui gouverne cette Église. Quelle armée de religieux et de religieuses autour de ce pontife ! Les Jésuites, les Lazaristes, les Trappistes, les Frères de la Doctrine-Chrétienne, les Dames du Sacré-Cœur, les Filles du Bon-Pasteur, et tout cela disséminé d'étape en étape jusqu'aux portes du désert.

L'action de tant de prêtres, de Frères, de Sœurs de charité, de tant de dévouements appliqués à la foi n'est pas restée stérile. Elle a produit des fruits bien consolants au sein des populations européennes. Ces populations sans foi, venues de tous les coins de l'Europe, ont été, on peut le dire, en partie reconquises au christianisme. De nombreuses conversions se sont faites dans toutes les classes de la société, ce qui a donné lieu à l'organisation du zèle et de la charité parmi les laïques.

Aujourd'hui, Alger possède une Société de Saint-Vincent-de-Paul aussi édifiante qu'intelligente et active; une société de charité, qui verse des sommes considérables au sein des pauvres, dans laquelle les dames, non contentes de donner l'aumône, vont encore elles-mêmes, au nom de Jésus-Christ, visiter, encourager et consoler ceux qui souffrent.

Nous ne dirons rien des villes secondaires; mais partout il y a effort pour imiter les plus grands centres dans l'accomplissement des œuvres de religion et de charité chrétiennes.

Les protestants ont subi cette salutaire influence. Bon nombre d'entre eux sont entrés avec amour dans le sein de l'Église catholique. Un écrivain protestant, qui exhalait naguère ses plaintes dans un journal de France, portait à un sixième de la population protestante le nombre des convertis sur la terre d'Afrique.

Ce que nous avons dit du travail qui se fait chez les musulmans, pour être la chose principale, n'est cependant pas tout.

L'Évangile fait son œuvre en Algérie. A nous d'en hâter la marche par le concours de nos prières, de nos bonnes œuvres et de tous les moyens d'action que la divine Providence a placés dans nos mains.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

(Les *Annales* auraient dû peut-être s'occuper de ce livre *ex professo;* mais, comme dit le proverbe : *à corsaire corsaire et demi.* Or, nous ne nous flattons pas de posséder chez nous ce corsaire d'importance qui doit flageller l'histoire de M. Gaberel. C'est le protestantisme lui-même qui devra fournir ce vengeur de la vérité et de la justice. La race des Grenus et des Galiffe n'est pas éteinte. En attendant, nous plaçons ici un jugement fort compétent tiré de la *Revue de Louvain.*)

Histoire de l'Église de Genève, depuis le commencement de la Reformation jusqu'en 1815, par Jean Gaberel, ancien pasteur. Tome 1er. Genève 1853. Un vol. in-8°.

« Il n'existe point encore d'histoire complète de l'église genevoise... Nous livrons ce travail à l'impression, encouragé par la bienveillance avec laquelle le public genevois a suivi deux cours donnés sur ce sujet. Du reste, le moment nous semble aussi favorable qu'intéressant. Genève entre dans une phase de travail national et religieux dont les conséquences nous sont inconnues. Rome convoite plus que jamais l'empire spirituel de sa rivale, et quelques genevois protestants vont jusqu'à oublier qu'ils doivent aux principes chrétiens leur liberté de conscience et de pensée. »

C'est en ces termes que l'auteur nous fait connaître le motif impérieux pour lequel il vient de publier cette histoire. Celui qui a suivi de près les révolutions intérieures de la Suisse dans ses dernières années, et surtout celles qui ont porté le pouvoir à Genève entre tant de mains différentes, se demande avec étonnement quelle peut être *cette phase de travail national et religieux* où va entrer la Rome protestante, bien déchue de son ancienne renommée et depuis longtemps en proie à de si profonds et de si cruels déchirements.

Mais enfin, comme cette phrase apocalyptique doit avoir une signification, force est bien d'en chercher la clef dans tout l'ouvrage; mais, hélas! il nous faut le dire avant tout, le livre entier n'est qu'une énigme. Est-ce une histoire, est-ce un roman, est-ce un pamphlet? Au ton sérieux, au style biblique qui y règnent le plus souvent, il faut bien penser que l'auteur a voulu faire une histoire; d'un autre côté, les cinq cents pages de ce livre contiennent tant d'anecdotes, de narrations épisodiques, de cancans, dirons-nous, que vous croiriez avoir sous les yeux un pastiche des *Mille et une Nuits;* enfin, d'un bout à l'autre, c'est un tel salmigondis de diatribes contre le ca-

tholicisme, de contes ridicules sur les moines, les prêtres, les miracles, de banalités haineuses à l'adresse de l'Église romaine, que l'on se demande s'il est possible d'écrire un plus long et plus insipide pamphlet. Car il aura plusieurs volumes.

A travers les obscurités et les réticences de l'auteur, nous croyons cependant avoir démêlé le mot fatidique et pressenti la *phase*. Le grand rêve de M. Gaberel, c'est la résurrection de la *Rome protestante*, c'est Genève devenant de nouveau le siége pontifical de la Réforme : cette idée nous semble ressortir de nombreux passages, bien que nulle part elle ne soit formulée en termes exprès. Voici par exemple un fragment qui nous paraît assez clair et qui renferme en outre la profession de foi de la Rome nouvelle.

Après avoir voilé, autant qu'il était en son pouvoir, cette intolérance proverbiale, cette cruauté incontestable dont la réforme issue de Genève a donné pendant des siècles et donne encore des exemples si multipliés, après avoir affirmé, — cela devait être — que cette intolérance était une ivraie romaine jetée dans le champ protestant, l'auteur poursuit en ces termes : « Mais l'intolérance ne fut jamais qu'une plante parasite sur le sol de la liberté de pensée : éclairés par les actes du synode de Dordrecht, les pasteurs et les magistrats de Genève firent des pas rapides vers l'entière liberté de conscience. En 1652, à l'occasion de deux grands procès touchant la doctrine et la morale, on abolit les supplices et les peines corporelles pour cause d'hérésie, puis le progrès continua. Non content de cette victoire légale, le clergé genevois voulut que la tolérance passât dans les mœurs, il s'efforça de détruire les querelles, les vengeances, les haines théologiques ; il voulut que des personnes d'opinions différentes en religion pussent vivre dans une fraternité chrétienne ; il atteignit presque à l'unité de l'esprit par le lien de la paix, dans une société aussi ardemment attachée aux idées religieuses qu'on peut l'être de nos jours aux systèmes politiques. Il proclama un double principe, qui, nous l'espérons, deviendra la seule confession de foi de l'Église de Jésus-Christ. *L'Évangile reçu comme autorité divine, et sur cette base, la liberté pour chacun de former sa foi selon les lumières de sa raison, les directions de sa conscience et le secours de Dieu.*

Ainsi donc, voilà le grand manifeste de la nouvelle église encyclopédique, voilà la vaste formule qu'elle jette aux quatre vents du monde. Après avoir été ballottée pendant trois siècles entre tous les partis qui ont successivement occupé le pouvoir dans son canton, après avoir passé par les confessions de Farel et de Calvin et par les innombrables décrets de ses magistrats théologiens, voilà où le progrès l'a conduite, cette pauvre église de Genève ! A cette confession quintessenciée qu'elle croit sublime à force de largeur et qui, au fond, n'est autre chose que l'anarchie proclamée au nom de Dieu. Si les Froment et les Viret pouvaient revenir au monde, comme ils hurleraient d'effroi en écoutant votre dogme ! Il est vrai que, mesurés au compas du XIXe siècle, ils ne furent que des rétrogrades et que, comme le dit M. Gaberel, « les réformateurs ne purent se débarrasser d'une manière absolue de l'esprit du temps. Après avoir proclamé la liberté de conscience, le droit pour chaque personne *intelligente* (et ce mot-là établit à lui seul un abime entre

eux et vous) d'examiner l'Évangile, ils s'arrêtèrent sur cette route : ils prétendirent concentrer la parole de Dieu dans de brèves formules; ils déclarèrent hérétiques ceux qui n'admettraient pas exactement cet exposé, cette confession de la foi chrétienne : puis l'esprit du siècle les entraina plus loin encore, ils appliquèrent la loi romaine punissant l'hérésie. »

M. Gaberel, on le voit par ces lignes, traite fort cavalièrement les premiers apôtres de sa foi; il s'expose à de terribles représailles de la part de ses arrière-neveux qui le jugeront peut-être encore plus durement au nom de la raison et de la liberté. Mais il se fait illusion s'il espère, à l'aide de la formule qu'il développe, et qui n'est plus chrétienne que de nom, satisfaire à toutes les velléités d'indépendance et d'interprétation personnelle qui pourront surgir dans les mille sectes qu'il convie à se tourner vers Genève. Le phare qu'il croit y avoir allumé n'est point assez brillant pour diriger la course aventureuse de tous les réformateurs dispersés dans le monde. Comment d'ailleurs l'Angleterre, la Prusse, la Suède et la Hollande pourraient-elles renoncer à leur organisation ecclésiastique, devenue institution civile, ou même la modifier? Leurs synodes et leurs consistoires, ces pouvoirs politiques et administratifs si dociles entre les mains des gouvernants, tendront-ils unanimement leurs mains à celle que Genève leur présente, quand le plus modeste de leurs pasteurs a autant de droits à rédiger son symbole que la Rome protestante tout entière?

Mais c'est assez parler de l'esprit du livre de M. Gaberel, disons un seul mot des faits historiques qu'il contient. Malgré ces efforts pour lui donner de l'importance, il est vrai de dire avec un auteur moderne : après Calvin, l'histoire politique de Genève se borne à des querelles intestines dénuées de grandeur et partant d'intérêt; selon nous, on peut en dire autant avant et sous Calvin. Mais si nous nous croyons fondé à porter ce jugement de l'histoire politique de Genève, nous n'oublions pas cependant que M. Gaberel a écrit une histoire de l'église de cette cité. Ce sont là en effet pour Genève deux termes inséparables. Cette ville qui n'adopta la réforme que pour se procurer son affranchissement politique, où l'intervention des magistrats civils dans les affaires de dogme et de conscience est légale et quotidienne, où les luttes intérieures sont exclusivement religieuses, du moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, cette ville ne peut avoir qu'une seule histoire. Aussi que voyons-nous dans le premier volume? Etablissement de la réforme, c'est-à-dire révolution de Genève contre son évêque et contre la maison de Savoie, tumultes sanglants, querelles de clocher entre Berne, Genève et Fribourg, Genève, Fribourg et Berne, discussions armées sur le rite bernois, sur le pain et la coupe; interminables décisions du conseil et des syndics sur les matières les plus controversées du dogme.

Quant à la manière dont l'auteur expose les faits, nous dirons hautement qu'il manque avant tout de la première qualité de l'historien : de la dignité. Son livre n'est inspiré que par la haine la plus passionnée, la plus acerbe de l'Eglise romaine. Oubliant qu'il parle de ses pères, il entasse, avec une mauvaise foi indigne d'un historien grave, tous les torts, tous les ridicules, tous les crimes sur le compte des catholiques, et n'a pour eux que des couleurs

sombres et absurdement fausses. Quand il parle des partisans de la réforme, sa plume trace un panégyrique perpétuel ; les excès, les horreurs, que d'autres historiens leur ont reprochés, sont pour lui des hauts faits et des vertus. Il n'a que des éloges pour le vandalisme des iconoclastes et n'éprouve que de l'admiration pour les ridicules et odieux décrets des conseils genevois réglementant à leur gré les controverses religieuses ou faisant jeter dans les fers un prêtre catholique assez courageux pour y défendre sa foi. Mais les plus brillantes teintes de sa palette, il les réserve pour nous retracer l'éminente pureté, l'abnégation, la science des Farel, des Froment, des B. Ochin, des P. Martyr. S'il fallait en croire les portraits que nous en fait M. Gaberel, les hommes les plus éminents de l'histoire ne seraient pas dignes de déchausser ces gens-là. Il est vrai qu'en revanche des citoyens genevois et protestants avaient osé les stigmatiser tout simplement du nom d'émeutiers. Aussi M. Gaberel ne se fait-il pas faute de parler avec peu de charité chrétienne de ceux de ses confrères qui ont eu cette téméraire justice.

En un mot, ce livre, qui a été fort loué dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, et dont nous avons parlé plus longuement peut-être qu'il ne méritait, ce livre est une preuve de plus que le seul lien qui unisse les communions issues de la réforme, le seul dogme qu'elles reconnaissent toutes, c'est haine à l'Église catholique !

De l'affaiblissement de la raison et de sa décadence en Europe, par M. B. Saint-Bonnet. Paris, Hervé, éditeur. 1854. Un vol. in-8.

Ce remarquable ouvrage a déjà suscité d'ardentes controverses. L'*Univers* l'a loué suivant ses mérites. Les *Débats* l'ont dénigré en usant avec lui de ce procédé deloyal qui consiste à dénaturer la pensée d'un adversaire en l'exagérant et en lui faisant dire tout autre chose que ce qu'il a écrit.

M. de Saint-Bonnet, placé à une autre extrémité de la France, et sans s'être concerté avec lui, traite la même question que le P. Gratry dans l'introduction de son beau traité de la *Connaissance de Dieu*. Comme le savant oratorien, il voit de notre temps la raison humaine en péril ; il voit cette infirmité intellectuelle provenir de l'irréligion pratique et systématique qui domine l'enseignement depuis le XVIIIe siècle, irréligion qui livre l'homme tout entier aux suggestions des sens et lui enlève les facultés de l'esprit. Il voit, en outre, de cette décadence de la raison, résulter dans les esprits l'affaiblissement des notions métaphysiques justifiées et commandées par la doctrine catholique, d'où, comme conséquence logique, le panthéisme s'établissant dans les sommets de la pensée et le socialisme sur les confins de la pratique.

Il y a deux parties fort distinctes dans le travail de M. de Saint-Bonnet. La première traite de la raison dont il donne une définition métaphysique et une analyse psychologique. L'auteur part de la doctrine platonicienne des idées innées, et il développe son système avec une abondance littéraire et une richesse de style fort remarquables. Quelques-uns diront avec trop d'abondance littéraire et un trop grand luxe de style, car en matières si ardues, en des sujets si subtiles, où la précision est de si haute importance, une parole dépourvue de rhétorique est peut-être plus nécessaire que l'éloquence. Un

esprit juste goûte davantage la sobriété de la phrase et des idées élevées exprimées en un style concis où l'éclat des images ne vient pas troubler l'exactitude. Cette remarque n'implique pas le moins du monde que M. de Saint-Bonnet soit tombé en aucune erreur. On sent trop le sentiment si pur et si désintéressé qui l'anime, pour qu'il soit possible un seul instant de se méprendre sur ses droites intentions ; mais il faut reconnaître qu'en certaines occasions, la chaleur et l'imagination de l'écrivain dépassent les intentions du philosophe.

Nous savons toute la liberté que l'Eglise laisse à ses enfants touchant cette question de l'origine de la raison et de sa constitution métaphysique ; nous avons garde d'ignorer quel éclat la théorie platonicienne de la raison revêt sous la plume de saint Augustin, de Fénélon et de Bossuet. Mais nous savons aussi les inconvénients du système de Mallebranche ; et, à un moment où les subtiles définitions du panthéisme circonviennent tant d'intelligences, n'y aurait il pas quelque avantage à choisir la définition thomiste de la raison en disant avec un écrivain qui a toujours rendu de si loyaux services aux lettres catholiques :

« Il y a en moi une force naturelle de percevoir et de discerner la vérité. » Cette force naturelle, je l'appelle raison.

» Or, non-seulement cette force est en moi, mais cette force est moi. Elle » est un élément constitutif de mon être.

» Ce n'est pas moi, certes, qui me la suis donnée ; elle me vient de l'au- » teur premier de mon être, elle me vient de Dieu. Mais, nous ne saurions » trop le remarquer, elle n'est pas en moi comme la lumière du soleil est » dans mon œil, un simple rayon reçu du dehors et réfléchi par un miroir. » En d'autres termes, la lumière de raison n'est point une *simple émanation* » *de la lumière infinie. C'est une lumière distincte de la lumière incréée,* une » lumière *personnelle*, j'ai presque dit substantielle, car l'âme est une sub- » stance et une substance intelligente ; c'est une lumière *active,* participant » de l'activité de Dieu qui a créé notre âme à sa ressemblance : Au lieu que » le miroir est passif, il réfléchit l'image, il ne la voit pas.

» Cette activité de mon âme fait partie de ma nature ; elle est innée. »

Cette définition (1) ne semble-t-elle pas plus convenable pour résister à l'adversaire du temps présent, aux impures conclusions de l'hégélianisme aussi bien qu'aux insinuations du rationalisme de M. Cousin. Pour nous, nous n'en avons pas rencontré de plus expressément conforme au bon sens catholique.

La seconde partie du travail de M. de Saint Bonnet renferme une admirable critique de l'enseignement déchristianisé que les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle ont imposé à la France et à l'Europe. L'auteur reprend cette

(1) Elle est empruntée au beau travail que vient de suggérer à M. Foisset la *Philosophie de la connaissance de Dieu* du P. Gratry. Voir la livraison du *Correspondant* du 25 mars 1854.

fameuse question des *classiques* qui a si fort agité le monde religieux et littéraire ces années dernières. Disons tout d'abord qu'il ne vient point recommencer une querelle à peine assoupie. M. de Saint-Bonnet adopte l'opinion modérée qui a prévalu auprès de tous les hommes sensés soucieux de voir l'esprit chrétien vivifier l'éducation des générations nouvelles, toutefois sans introduire dans les méthodes et les procédés pédagogiques des bouleversements capables plutôt de compromettre l'enseignement littéraire que de réaliser le but désiré. Il accorde aux auteurs païens une juste part d'influence ; mais il ne veut pas, comme il est arrivé depuis trois siècles, qu'ils soient à peu près les uniques instruments du développement de l'intelligence et de la pensée pour les enfants. Il faut lire dans le livre lui-même les pages aussi attrayantes qu'instructives suggérées par cette considération à M. de Saint-Bonnet. Le sujet est rajeuni par le talent d'expression ; mais bien plus encore par la vérité du sentiment.

M. de Saint-Bonnet déplore ensuite la bifurcation des études et ce programme de sciences physiques venant faire suite à la culture intellectuelle donnée à l'enfant par les auteurs païens. Et cela à l'âge de 14 à 18 ans, au moment où l'intelligence n'est point encore formée. Il démontre à merveille le danger qu'il y a à animer tout à coup la nature de toutes ses forces devant le jeune homme, sans répandre sur tant de prestiges cette solidité de l'enseignement théologique et de la philosophie traditionnelle qui ramène au sein de la création la splendeur divine de la cause première. Il manifeste combien il importe que les sciences physiques soient subordonnées aux sciences morales au point de vue de leur utilité comme au point de vue de leur importance, et combien il y a de péril pour la civilisation, alors qu'il en est autrement. Car les sciences naturelles et physiques n'ont pas la mission ni la capacité de former l'homme, elles ne peuvent développer en lui ces facultés par lesquelles il entre en relation avec Dieu, avec lui-même, avec la société pour ses fins absolues. L'étude exclusive des sciences physiques pourra bien former des arpenteurs, des fabricants de produits chimiques et des ingénieurs de chemins de fer, elle ne fera jamais des hommes d'état, des hommes d'un grand caractère, des hommes d'un jugement sain et éclairé. Une dernière raison, c'est que tous les hommes de génie qui ont illustré les sciences, ont pris impulsion dans une éducation littéraire. Depuis qu'il en est autrement, la décadence est évidente dans les savants de science pure. Ce n'est pas pour un autre motif qu'il ne sort aujourd'hui des écoles spéciales que des industriels, habiles peut-être pour faire des affaires, mais dont les rangs n'ont fourni que trop de partisans aux systèmes absurdes du fouriérisme, du saint-simonisme et de tous les socialismes contemporains.

La conclusion est qu'il faut renouveller par la base toute l'éducation, d'une part en faisant dominer l'esprit chrétien sur l'esprit païen, d'autre part en assignant aux sciences physiques une part légitime, mais en ne permettant jamais qu'elles envahissent dans l'esprit la place qui ne doit être occupée que par les solutions philosophiques que le christianisme impose à la raison. Car hors de ces solutions, il n'y a pas d'atmosphère salutaire pour les individus, pas plus que pour la société.

Sachons un gré infini à M. de Saint-Bonnet d'avoir insisté une fois de plus sur ces vérités en mettant au service d'une cause aussi importante l'autorité de son nom respecté. Assurément le mal est bien grand; mais on peut espérer qu'il sera conjuré en voyant que l'origine n'en est pas ignorée et qu'elle préoccupe tant d'esprits. Quelque part dans son livre il parle de ces esprits nouveaux qui, faisant scission avec le siècle, ont embrassé avec enthousiasme la cause de l'Église, qui ont fait de son enseignement la lumière de leur entendement et qui ont la ferme volonté de ne marcher à la conquête des sciences qu'à la clarté de la doctrine divine qui doit être pour l'homme la vérité tout entière, partout et toujours. Il considère combien ces esprits qui ont pris la synthèse catholique pour soutien de leur intelligence, sont étrangers au milieu de la génération actuelle, non-seulement auprès des adversaires, mais encore auprès de leurs proches, de leurs amis, de ceux mêmes qui veulent bien être avec eux quant à la foi, mais qui n'estiment pas qu'il soit nécessaire de porter le flambeau de la foi hors du domaine de la conscience, dans toutes les avenues de l'esprit humain. Faisons effort avec lui pour que le nombre de ces étrangers grandisse et qu'il domine, car à l'exemple de M. de Saint-Bonnet, ils ne veulent pas autre chose que le règne de Dieu dans l'exercice de la raison, comme dans toutes les manifestations de l'activité de l'esprit humain. Les ferments révolutionnaires déposés au sein des peuples modernes par le XVIIIe siècle ne seront vaincus qu'au prix de cette transformation.

EXPLICATION.

Sous ce titre : *Explication,* M. Nicolas a écrit un chapitre qui sert d'introduction à la seconde édition de son livre sur le *Protestantisme.* Ce chapitre entièrement nouveau était dû à nos lecteurs ; ils connaissent presque tous un ouvrage qui a été l'objet de critiques d'autant plus passionnées que l'auteur avait manifesté plus au vif le désordre produit par le principe de l'individualisme protestant dans la raison humaine d'une part, et de l'autre dans l'ordre surnaturel établi par Dieu même pour ramener à lui l'humanité déchue. Les défenses du protestantisme, si vivement attaqué, ont été à fin contraire de leur but, et bien des personnes qui trouvèrent il y a deux ans la thèse de M. Nicolas excessive dans ses conclusions, accordent aujourd'hui qu'il n'a rien dit de trop. Les circonstances ont rendu pour nous le fait évident à Genève, dans cette officine remuante des passions réformées. Enhardi par des débats politiques intérieurs, stimulé par le cri de réprobation qui s'est élevé contre lui dans l'Europe entière, depuis 1848, nous avons vu le protestantisme sous toutes ses formes, ou plutôt tous les protestantismes de Genève se lever et se poser : qui dans ses temples officiels, qui dans ses chapelles privées, qui dans ses réduits obscurs, qui dans le cabinet d'un homme de plume, pour s'affirmer chacun à son tour, se poser en sauveur du monde et se déclarer défenseur privilégié de la parole de J.-C. Nous avons vu à deux reprises des ministres de l'Église nationale, sur l'ordre de leur Consistoire et dirigés par un homme influent, le professeur Munier, venir dérouer une colossale diffamation de la doctrine catholique, sous le titre d'exposition de la foi réformée. Nous avons vu les fatras exégétiques de M. Gaussen ; nous avons vu les sceptiques propositions de M. Schérer, cet immense orgueil individualiste, assurément l'instrument de destruction le plus serpigineux que le protestantisme ait produit de nos jours ; nous avons vu l'illuminisme théopneustique de M. de Gasparin lancer aussi son système d'excommunications personnelles. Nous avons vu plus encore : ces protestantismes divers s'anathématisant, se ruinant les uns les autres, ne retrouvant un peu de solidarité que pour se coaliser contre les consciences des pauvres qu'ils oppriment et séduisent à prix d'argent. Pour dernier trait, enfin, on a vu le protestantisme tendre la main aux excommuniés de la société civile et aux excommuniés de la société catholique,

parce qu'il est dans sa nature de fraterniser avec tous les ennemis de l'Eglise, sous quelque forme qu'ils apparaissent. On a vu tout cela : et, en dernière analyse, il éclate visiblement qu'un société désolée de la sorte est incapable désormais de maintenir les droits de la raison ; aussi les courants malfaisants du panthéisme s'infiltrent partout chez les protestants, et l'on va voir se discipliner ces éléments épars pour former l'hérésie finale qui succédera à tant de divagations. Les faits apportent à la thèse de M. Nicolas la confirmation la plus solennelle.

Aussi son livre sur le protestantisme est-il plus que jamais un livre d'actualité. Cette seconde édition est considérablement augmentée. Nous nous proposons de revenir plus tard sur ces additions qui sont autant de perfectionments heureux.

Un écrivain protestant, cher aux lettres chrétiennes, et dont la douce et grave mémoire est bien faite pour réunir, dans un commun sentiment de regret et de respect, les protestants et les catholiques, Alexandre Vinet, a écrit ces belles paroles :

« Quiconque est d'avis de laisser la Vérité faire toute seule » ses affaires n'est pas son ami. On parle trop de l'inutilité des » professions de foi, du raisonnement, des appels à la conscience. » Je croirais bien plutôt qu'aucune parole de vérité ne demeure » *absolument* sans effet, et qu'aucun germe ne périt. L'irritation » elle-même, la haine, est un fruit amer, mais un fruit. Bien des » faits importants, pour être invisibles, n'en sont pas moins réels ; » et mille fois on a eu lieu d'admirer comment les vérités les plus » contestées ont, au bout d'un certain temps, pris pied et gagné » du terrain dans l'esprit, dans les mœurs du moins, des plus ré- » calcitrants. Il leur serait dur de regimber trop longtemps » contre un tel aiguillon. Le découragement serait donc déraisonnable et injuste ; mais, eût-il plus d'excuses qu'il n'en a, » le devoir de qui possède la vérité, c'est de la dire avec ou sans » espérance ; c'est de ne pas laisser aux seuls événements l'honneur de la démontrer et de l'imposer ; c'est de ne pas admettre, en ce qui la concerne, qu'introduite dans le monde par la » nécessité comme par une sage-femme brutale, elle naisse morte » au lieu de naître vivante. » (*Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, p. 45.)

Ces paroles, qu'un souffle passager n'a pas inspirées, mais dont le développement réfléchi et consciencieux compose l'ou-

vrage le plus important et le plus individuel qui soit sorti de la plume de leur auteur, seront l'épigraphe de cette seconde édition, et c'est sous leur auspice que nous adressons de nouveau ce livre à tous les protestants que sa première publication a froissés et irrités, et à certains catholiques qui, mesurant trop l'influence propre de la vérité sur les âmes qui la méconnaissent à celle qu'ils lui accordent sur la leur, *sont d'avis de la laisser faire toute seule ses affaires.*

Si une âme aussi incomplétement en possession de la vérité, et d'ailleurs d'une si grande mansuétude que Vinet, a senti et exprimé si énergiquement le devoir de la dire, au prix de l'opposition la plus violente qu'elle pût rencontrer, et en dépit de tout désespoir de la faire admettre, comment nous, qui possédons la vérité totale, substantielle, vivante, la Vérité même, nous qu'elle possède, *la retiendrons-nous captive dans l'injustice?* (1) Vainement l'eussions-nous tenté : comme le géant hébreu, elle eût emporté sur la montagne les portes mêmes de sa prison.

A ceux qui demanderaient encore la raison de cette manifestation de nos convictions, nous dirons donc pour première réponse : *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé* (2).

Il y a deux manières de faire connaître et valoir la vérité : en elle-même, c'est ce que nous avons essayé dans nos *Études philosophiques sur le christianisme;* dans sa contre-partie, c'est ce que nous nous sommes proposé dans ce second ouvrage. Cette seconde manière est ardue et pénible, nul ne le sent plus que nous; mais elle est très-efficace, en ce qu'elle est la contre-épreuve de la première, en ce qu'elle donne à la démonstration de la vérité ce caractère, et, pour ainsi dire, ce cachet de certitude absolue qui ne ressort parfaitement que de son opposition avec l'erreur. Aussi a-t-il été dit *qu'il convenait qu'il y eût des hérésies :* par la même raison, il nous a paru qu'il convenait de les exposer.

Nous avons la conviction, d'ailleurs, que la question n'est pas seulement entre le catholicisme et le protestantisme. Nous n'au-

(1) *Aux Romains,* ch. I, v. 18.
(2) Ps. 115, v. 10.

rions pas entrepris cet ouvrage, si elle n'avait eu que cette portée : assez d'autres, bien supérieurs au nôtre, existent déjà et suffisent à qui veut réellement s'éclairer. Mais nous avons l'intime conviction qu'en défendant le catholicisme, nous défendons le christianisme, et que, dans le protestantisme, nous frappons le plus dangereux de tous les déismes.

Une preuve singulière de cette vérité, entre mille, est venue s'offrir d'elle-même à nous. Un des organes les plus sérieux du protestantisme français, la *Revue de théologie* de Strasbourg, a accueilli notre ouvrage avec colère. Dans un long article qu'elle lui a consacré, on s'est proposé d'exercer sur lui la vindicte du protestantisme. Nous ne pouvons pas dire que nous y avons été indifférent. Nous avons été au contraire vivement affecté d'avoir pu blesser jusqu'à cette irritation des convictions sans doute chrétiennes. Mais quel n'a pas été notre étonnement, plus triste encore que cette première impression, lorsque, au revers de cet article et dans plusieurs de ceux qui le suivent, nous avons trouvé la négation ouverte et froide de la divinité du Sauveur du monde (1).

(1) Dans un premier article intitulé : *Esquisse d'un cours de religion chrétienne pour la réception des catéchumènes ou confirmation*, on indique la manière d'expliquer le symbole des apôtres, et venu à ce passage : *Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur*, on dit : « L'esprit est frappé » d'abord par la contradiction apparente qui existe entre la qualification de » *Fils unique* de Dieu, réservée à Jésus-Christ, et ce que nous venons de » dire sur l'homme créé à l'image divine, comme Fils de Dieu. Pour résou- » dre cette contradiction, nous sommes amené naturellement à parler du pé- » ché. — L'homme, qui est virtuellement fils de Dieu, a perdu cette qualité » par la désobéissance. Dieu restant son père, il n'est pas resté fils de Dieu ; » l'image de Dieu est altérée en lui. Exception *unique*, Jésus Christ. Sa vie » sans péché. Absence du péché originel. »

Ainsi Jésus-Christ n'est qu'une *exception* dans l'humanité. En lui il ne faut pas adorer la *nature divine*, Dieu même nous donnant par son anéantissement et son sacrifice la mesure de sa justice, de sa miséricorde, de sa sainteté, de sa puissance et de sa sagesse, *Christum crucifixum Dei virtutem, et Dei sapientiam* (1 Cor. I, 24), en même temps que la mesure de notre misère et de notre grandeur, et l'exemple et le prix de notre rédemption : toutes ces sublimes notions disparaissent, toute cette divine économie du christianisme s'évanouit, et il ne reste plus que *la nature humaine*, plus ou moins parfaite.

La question n'est pas entre le catholicisme et le protestantisme ; elle est entre le Christianisme et l'Impiété : elle est entre le OUI et le NON sur Jésus-Christ.

La question a une portée plus vaste encore : Nier la divinité de Jésus-Christ, en effet, c'est nier toute religion positive ; c'est nier l'ordre surnaturel révélé ; et nier cet ordre surnaturel, c'est, comme on l'a très-bien dit, déchaîner le désordre dans les sociétés des hommes, c'est attenter à la civilisation.

La question entre le catholicisme et le protestantisme est donc, d'une manière générale et sauf des exceptions respectables, mais individuelles, entre le christianisme et l'impiété, entre la société et le socialisme, entre la civilisation et la barbarie, et nous avons cru au catholicisme, au christianisme, à la société et à la civilisation. *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.*

Nous ajouterons : *J'ai espéré,* et c'est aussi *pourquoi j'ai parlé.*

Quand la vérité n'a pour elle que la conscience individuelle, il y a mille moyens de se faire illusion à son égard, mille biais pour lui échapper : c'est un oracle divin, sans doute, mais dont les réponses sont trop souvent dénaturées par l'esprit qui les transmet à la passion qui les demande.

Quand la vérité est annoncée par les événements, comme elle

On ne nous laisse pas même le soin de tirer cette conclusion impie; car on ajoute, parlant toujours de Jésus-Christ : « Nature *humaine* parfaite... De » cette manière, toujours d'après notre méthode analytique, nous partons de » la nature humaine pour arriver à ce qu'on appelle improprement *nature* » *divine.* » Et pour qu'on ne se méprenne pas sur l'intention et la portée de cette négation, on souligne, comme nous l'avons fait, les mots qui la résument.

Dans un autre article sur les miracles et les prophéties de Jésus-Christ, intitulé : *les prédictions de Jésus-Christ*, on travaille à leur enlever le sens propre et historique, et à les réduire à un caractère purement symbolique. « C'est ainsi, conclut-on, que les prédictions de Jésus nous apprennent à ju- » ger de la nature de sa conscience prophétique. Jésus *ne prévoit* pas les faits » en vertu de *je ne sais quelle toute-puissance* abstraite, de *quelle omni-* » *science* mécanique et d'ailleurs *incompatible avec la sincérité de son huma-* » *nité;* il les prévoit en vertu de la profondeur de cette pensée religieuse qui, » par cela même qu'elle est religieuse, va jusqu'au fond des choses, et *les* » *juge* d'après les *seules lois* éternelles et absolues, celles *de l'ordre moral* » *de l'univers.* Sa sainteté est la source de sa science. »

l'a été d'une manière si providentielle à notre époque, on y est d'abord plus attentif : l'impression étant commune et générale pèse sur chacun avec la force de tous ; et la société tout entière est émue, non-seulement de la voix du ciel, mais plus encore de l'écho de cette grande voix. Elle se rend à elle-même des oracles, et ces oracles sont d'autant plus religieux, que les bouches qui les prononcent leur donnent, par leur récente hostilité, un caractère de prodige.

Mais la tempête passée, l'écho rentre dans le silence, les voix extraordinaires se taisent ; l'impression des événements s'efface ; chacun délaisse peu à peu la vérité qui en était sortie, et cherche à reprendre sur elle, avec usure, le crédit qu'il lui avait accordé, aux dépens de ses intérêts alarmés et de ses passions confondues. Cette vérité, naguère confessée par tous, se trouve bientôt abandonnée, désavouée, sur le point de quitter la terre qui n'en veut plus, et qui, par cette criminelle infidélité, se prépare un retour funeste.

C'est le moment, pour l'ami de la vérité, pour l'ami de la société, de rattacher l'une à l'autre, de prévenir cette fatale séparation, de prendre acte des événements, et d'en inscrire, d'en fixer les leçons dans la raison et dans la conscience.

Tel est le but que nous nous sommes proposé. Nous ne nous en cachons pas : nous avons voulu exploiter, non la passion du moment, comme on nous l'a bien injustement reproché, mais la *vérité du moment*. Nous avons voulu l'écrire à la lueur des faits, en présence des événements, en nous appuyant sur les impressions de la veille et sur les pressentiments du lendemain. Nous avons voulu que cette vérité, qui nous a coûté si cher, n'empruntât pas de nouveau la voix des révolutions pour se faire entendre, et qu'*introduite dans le monde par la nécessité comme par une sage-femme brutale, elle ne naquît pas morte, mais vivante*.

Ce n'est pas notre faute si la société est tellement inattentive et infidèle qu'à peine, dans une première émotion, a-t-elle demandé, comme le proconsul romain : *Qu'est-ce que la vérité?* elle retourne à ses injustices, sans attendre la réponse ; et si, pour lui faire entendre cette réponse, il faut profiter de cette pre-

mière émotion... Nous ne dédaignons pas de jeter la semence dans le sillon que la charrue divine a tracé.

Grâce à cette providentielle opportunité, nous espérons que cette semence portera son fruit. Nous ne nous laissons pas décourager par l'irritation et la haine même qu'elle soulève, car cela est déjà *un fruit amer, mais un fruit.* On ne s'irrite le plus souvent que parce que l'aiguillon de la vérité pénètre dans la conscience, que parce qu'on est troublé, secoué dans les illusions d'erreurs au sein desquelles on vit et qui font comme partie de l'existence, que parce qu'on est partagé entre ces illusions qui pâlissent et le jour de la vérité qui apparaît, que parce qu'on est forcé de prendre un généreux parti, sous peine de rester moins content de soi-même.

Il n'est pas de la nature d'un tel ouvrage, comme d'une simple expression de la vérité, de produire un effet individuel et direct, mais plutôt, s'il répondait à son dessein, un effet collectif et indirect, d'agir d'abord sur l'esprit public, d'influer sur les idées généreuses, sur l'opinion, et, par l'opinion, sur les consciences individuelles. Celles-ci doivent d'abord repousser son effet direct; elles doivent l'immoler à leurs préventions personnelles; mais, avec cela, elles n'en gardent pas moins une certaine impression qui, se multipliant à divers degrés avec pareilles impressions faites autour d'elles, les amène à subir l'effet général qui en est le résultat. La vérité, quelques détours qu'on l'oblige à faire, finit toujours par prendre son niveau avec la conscience.

Un autre fruit important que nous nous sommes proposé, et qui nous paraît encore moins contestable, c'est de raviver le sens catholique parmi les catholiques; c'est de raffermir, d'augmenter leur confiance dans les destinées de leur foi, en les rattachant au raisonnement et à l'expérience; c'est de leur donner des convictions plus sûres d'elles-mêmes, ayant une prise plus large et plus ferme dans les combats de la conscience et de la pensée, et par conséquent plus douce et plus charitable, comme tout ce qui est plus fort et plus éclairé.

Enfin, entre les deux camps, il y a une multitude flottante qui compose ce que l'on appelle le tribunal de l'opinion. C'est là principalement que nous avons dirigé notre intention, et sur ce

point que nous avons mesuré la portée de notre ouvrage. Ce tribunal se déplace à chaque instant, et tend toujours à se porter d'un côté ou de l'autre. Il suffit qu'il ne nous soit pas hostile ; il suffit qu'il soit impartial et libre. Nous préférons même, pour l'honneur de la vérité, qu'elle gagne sa cause devant un tel tribunal, avant de monter y reprendre sa place, et y recevoir les hommages de ses juges et de ses accusateurs, devenus ses disciples et ses apôtres.

Ce livre, du reste, comme nous en sommes convenu, reçoit toute sa valeur des circonstances. Il en est à la fois le commentaire et le texte : le commentaire pour le passé, le texte pour le présent et l'avenir. Les circonstances, les événements, quelque éloquents qu'ils soient, n'ont pas atteint, ce semble, toute leur signification, et peuvent rentrer dans le doute, dans la négation même de leurs enseignements les plus terribles, tant qu'ils n'ont pas été traduits dans un verbe humain, tant que la leçon qu'ils renferment n'en a pas été extraite et mise en circulation. Mais ont-ils trouvé un interprète, c'est fini : ils sont acquis à la conscience publique : la vérité a été dite ; plus ou moins bien, n'importe par qui, il suffit qu'elle ait été dite, dite tout haut : toutes les consciences en secret la ratifient, y apportent leurs impressions et leurs réflexions individuelles, dont elles ne doutent plus, dès lors que cette vérité n'en dépend plus, et qu'elle se trouve hautement exprimée. Et ce résultat est surtout souverain lorsqu'il est tellement pris dans les entrailles de la situation, si l'on peut ainsi dire, que non-seulement les faits de la veille, mais les faits du jour, les faits du lendemain, viennent lui apporter témoignage, et ceux qui en contestent le plus la vérité par leurs paroles se chargent souvent de la prouver par leurs actions.

Ainsi en est-il de la vérité du rapport entre le protestantisme et le socialisme.

Ce mot protestantisme ne doit pas être pris, sous notre plume, dans un sens étroit. Nous n'entendons pas le resserrer au protestantisme à l'état de culte ; notre thèse, nous tenons à le dire très-expressément, y perdrait de sa vérité et de sa justice. Nous voulons dire par là l'esprit de rupture, de révolte, de conjuration, dans toutes ses manifestations extérieures, dont le protes-

tantisme à sa naissance a été la première et la plus haute expression, mais qui, dépouillant la forme religieuse, ou plutôt la brisant, a revêtu et brisé successivement la forme philosophique, la forme politique, et est arrivé à revêtir la forme sociale, laissant derrière lui ses précédentes manifestations, dont il s'autorise justement, sans en recevoir pour cela un secours direct, quelquefois même étant condamné par elles.

Ce n'est donc pas un rapport direct et immédiat que nous accusons entre le protestantisme et le socialisme; c'est un rapport médiat et indirect, un rapport allongé, si l'on peut ainsi dire, mais qui n'en est pas moins réel, comme le rapport d'une source, quelque haute et reculée qu'elle soit, avec l'affluent d'un fleuve.

On nous a reproché d'avoir abusé de la logique dans la démonstration de ce rapport entre les erreurs religieuses et les désordres sociaux, aux diverses époques de l'histoire; entre les idées qu'on s'est faites de l'infini et le cours des choses humaines; on a accusé d'exagération l'importance et la rigueur que nous avons attachées à ces relations; on les a même niées formellement en ce qui touche le socialisme. A notre théorie, voici celle qu'on a substituée pour l'explication de cette maladie sociale : « Le socialisme est de tous les temps; il vit au fond de » toutes les sociétés, sous toutes les formes de gouvernement et » de religion; c'est l'éternelle question des riches et des pauvres, » question grosse de tempêtes, qui dort dans les temps de calme » et de prospérité, pour se réveiller avec plus ou moins de fureur » dès que les révolutions politiques ou religieuses ébranlent le » monde. Il y a aussi des courants d'idées qui s'emparent des na- » tions, en vérité sans qu'on puisse dire pourquoi, et qui les » poussent tantôt vers le port, tantôt vers l'abîme. Toutes les » raisons qu'on donne pour expliquer ces mouvements, quelque » ingénieuses qu'elles soient, ne satisfont pas l'esprit. » (M. de Sacy, *Journal des Débats*, 16 novembre 1852.)

On dirait que ces lignes sont détachées de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*; elles en tout au moins ce caractère superficiel et évasif, qui évite l'élévation et la profondeur, comme pour éluder la raison des choses. Le caractère et le talent de M. de Sacy ne sont pas faits pour continuer l'héritage de la plume

de Voltaire, si ce n'est quant à cette forme naturelle et facile que le public goûte avec raison dans les articles signés de lui; il n'est pas fait pour réduire la philosophie de l'histoire aux courtes proportions d'un journal, et la mettre ainsi en *Nouvelles du jour*, sans rapport avec les faits de la veille et ceux du lendemain. Pour peu qu'il se fût élevé à la hauteur de sa propre pensée, il aurait vu, comme M. de Tocqueville, « qu'il n'y a presque » point d'action humaine, quelque particulière qu'on la suppose, » qui ne prenne naissance dans une idée très-générale que les » hommes ont conçue de Dieu, de ses rapports avec le genre » humain, de la nature de leur âme et de leurs rapports envers » leurs semblables; que l'on ne saurait faire que ces idées ne » soient pas la source commune dont tout le reste découle (1), » et avec Vinet que « toute la vie humaine se réfléchit dans la re- » ligion, toute la religion dans la vie humaine; que l'histoire de » l'humanité est l'histoire de ses croyances, l'histoire des croyan- » ces de l'homme est l'histoire de l'homme lui-même (2). »

Vinet s'élève surtout avec une éloquente répulsion contre ces dispositions matérialistes qui veulent soustraire, à force de l'abaisser, l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, le fini à l'infini, et ne pas tenir compte de la loi de leur rapport, avec toutes ses conséquences. « Loin d'ici et pour jamais, s'écrie-t-il, les misé- » rables commentaires du matérialisme! Laissons ses derniers » disciples faire de l'infini une invention de la politique, ne » voyant pas que cette invention elle-même suppose un besoin » de l'humanité, et que ce besoin est un besoin logique. Qu'est- » ce donc que le fini, si l'infini n'est pas? Qu'est-ce que le rela- » tif sans l'absolu? Où est la raison, où est la certitude de quoi » que ce soit, où est le bon sens, hors de cette première *donnée?* » Qui donc comprendra la matière sans l'esprit, et qui s'expli- » quera le fini matériel que par l'infini spirituel? Que de telles » idées aient pu être traitées de paradoxales, c'est une des plus » grandes marques de notre chute, car elles sont le premier *pos-* » *tulat* de toute pensée, et, si je puis ainsi dire, la raison pre-

(1) *De la démocratie en Amérique*, 2e part., ch. V.
(2) *Essai sur la manif. des convic. relig.*, p. 68.

» mière de notre raison. Nous sommes plus certain de l'esprit » que de la matière, et de l'infini que du fini. Et l'instinct affai- » bli peut-être chez chacun des membres de l'humanité, et chez » quelques-uns en apparence détruit, l'*instinct du divin*, comme » explication de l'humain, se retrouve dans la masse de l'huma- » nité. Si l'homme s'est fourvoyé dans la recherche de cette ex- » plication, si sa route a dérivé bientôt vers les erreurs du pan- » théisme et du polythéisme, un fait n'en reste pas moins con- » stant : c'est que sa vie vie séparée du principe de toute vie, le » fini détaché de l'infini, eût paru à sa raison une souveraine dé- » raison ; toute solution lui a semblé bonne au prix d'une vie li- » vrée au hasard (1). »

Tel est le point de vue où nous nous sommes placé, et du haut duquel nous avons essayé de saisir l'action des doctrines religieuses sur les événements humains. Cette action doit être incontestable pour tous ceux qui admettent la vérité divine. S'ils s'étonnent de la rigueur de nos raisonnements, c'est qu'ils n'ont pas assez réfléchi à deux choses nécessaires dans l'ordre *absolu* de la religion : l'une, c'est que la vérité ne peut pas être la vérité sans que ce qui en dévie soit erreur ; l'autre, c'est que l'erreur ne peut pas être erreur sans que ce qui en découle soit désordre.

Sans doute, il y a d'heureuses inconséquences qui viennent suspendre ou pallier le mal ; nous savons là-dessus tout ce qu'on peut dire, et nous irons à le reconnaître aussi loin qu'on voudra ; mais à la fin on voudra bien reconnaître avec nous, à moins de nier la puissance des principes, c'est-à-dire leur réalité, que ces inconséquences ne peuvent aller jusqu'à neutraliser complétement l'action logique de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal dans le monde. Ce qui a été conçu doit être tôt ou tard enfanté : ce n'est que l'affaire du temps ; et les sociétés n'étant en définitive que ce que sont les hommes qui les composent, l'on doit pouvoir dire d'elles ce qu'on a dit de ceux-ci, ce qui se vérifie en chacun de nous : *Deinde concupiscentia cum conceperit,*

(1) *Essai sur la manif. des convic. relig.*, p. 69, 70, 71.

parit peccatum; peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem (Jacq. I, 15).

Rien ne se perd de la vérité et de l'erreur dans le monde, qu'on en soit bien convaincu : aucun principe de vérité, comme dit Vinet, ne demeure *absolument* sans effet, aucun germe ne périt. Si on borne son observation à des détails plus ou moins locaux, temporaires et superficiels, on pourra nous opposer des faits qui semblent démentir notre théorie; mais si l'on considère les grandes lignes, les grands mouvements de l'humanité; si on perce les apparences et si on pénètre au cœur des choses, on trouvera, à travers toutes ces oppostions partielles et superficielles, la loi de la logique morale parfaitement accusée dans les faits. Le rapport du rationalisme et du scepticisme de nos jours avec la philosophie du dix-huitième siècle, et de celle-ci avec l'émancipation religieuse du seizième siècle; et l'influence correspondante de ces trois révolutions de l'esprit humain sur l'état des sociétés, sont chose trop manifeste, trop profondément empreinte dans les événements et dans les mœurs, pour qu'on puisse songer à la révoquer en doute. Les lois physiques du mouvement et de la pesanteur n'offrent rien qui soit plus sensiblement démontré.

La France surtout, nation logique par excellence, est le théâtre le plus propre à cette observation, et l'Europe, l'humanité civilisée, se modelant tôt ou tard sur la France, on a raison de tout le problème en le posant sur ce terrain. Aussi tout l'art de nos contradicteurs consiste à l'éviter, et à porter la question en Angleterre ou en Amérique. Nous aurions tort de dissimuler l'objection que l'on tire de l'état de ces deux pays, d'autant qu'il est aisé d'en atténuer au moins la portée en attendant la réponse des événements, et nous croyons l'avoir fait d'une manière satisfaisante. Mais que penser de ceux qui font abstraction de la France où ils écrivent, des événements qui les frappent, des révolutions qui les renversent, des catastrophes qui les menacent, et qui, dans ce milieu éclatant et terrible de lumières et de leçons, refusent de voir et de confesser la vérité qui les accable, et se font Anglais ou Américains pour lui échapper, ou plutôt pour gagner

quelques jours sur elle, au prix encore de tout ce qui nous reste de supériorité morale sur ces deux peuples marchands!

Ces subterfuges et ces expédients de l'erreur aux abois ne sauraient arrêter le mouvement de toutes les âmes sérieuses et préoccupées vers le centre de la vérité, de l'unité, vers le catholicisme, qui aujourd'hui, plus que jamais, est tout le christianisme, toute la société, toute la civilisation. Nous avons confiance, nous avons espérance dans ce mouvement, et c'est cette espérance non moins que la foi qui nous a dicté cet ouvrage : *J'ai espéré, c'est pourquoi j'ai parlé.*

Enfin, il nous tarde d'ajouter : *J'ai aimé,* et c'est encore *pourquoi j'ai parlé.*

Nul n'a un caractère plus antipathique que le nôtre à la contention et à la polémique. Nous souffrons plus que personne des blessures que la vérité fait en pénétrant dans les âmes qui lui sont fermées par la prévention, d'autant que celle-ci est souvent excusable, quelquefois même honorable. Aussi la foi et l'espérance, qui nous ont d'abord déterminé à manifester la vérité, auraient-elles été bien chancelantes, si elles ne fussent venues s'appuyer sur la charité, et si ce sentiment, qui seul pouvait retenir notre plume, ne fût venu se joindre à ceux qui la faisaient mouvoir.

Notre livre a été accueilli par de bien violentes, de bien injustes interprétations; mais il ne leur a pas été donné de nous irriter ni de nous abattre; de nous faire départir le moins du monde, non-seulement au dehors, mais dans le fond de l'âme, de notre première devise : *Diligite homines, interficite errores.* Grâce à Dieu, nous avons une ample provision de charité et de courage; et on ne fera jamais que nous détestions les hommes et que nous ne détestions pas l'erreur : d'autant que ces deux dispositions s'engendrent et se fortifient réciproquement, que nous affectionnons les hommes en raison du mal que leur fait l'erreur, et que nous détestons l'erreur en raison du mal qu'elle fait aux hommes. On nous a rendu une justice qui nous a plus touché que toutes les injustices ne nous ont aigri : « Je dois dire, a-t-» on dit, qu'en attaquant les principes, M. Nicolas ménage les » personnes avec beaucoup de charité. Peut-être même pourrait-

» on lui reprocher de tomber quelquefois d'un excès dans l'au-
» tre, tant son style, dur et amer quand il s'agit des choses, s'at-
» tendrit devant les personnes (1). » Si on y eût regardé de plus près, on aurait vu que la charité ne respirait pas moins dans notre dureté à l'égard des choses que dans notre tendresse à l'égard des personnes ; qu'elle y était même plus en exercice, par cette dureté même contre le mal que les choses font aux personnes, en vue de les en délivrer.

On a cependant contesté cette distinction que nous avons toujours maintenue entre les choses et les personnes, entre le protestantisme et les protestants : on a eu lieu d'y voir une tactique. « Le protestantisme, » nous a-t-on objecté dans une réponse qui se distingue d'ailleurs par un caractère de modération dont nous avons été touché de la part d'un adversaire qui nous croyait un ennemi (2) ; « le protestantisme n'est pas un être matériel et cor-
» porel qui agisse par lui-même : pour qu'il soit dangereux et
» nuisible, il faut qu'il ait des sectateurs qui fassent quelque
» chose, et ces sectateurs sont les protestants. Le simple bon
» sens et la raison la moins développée comprennent que l'on
» ne peut pas distinguer une doctrine de ceux qui la suivent et
» qui la mettent en pratique, pour détruire l'une, et pour con-
» server, aimer et chérir les autres. »

Il se peut que *la raison la moins développée* comprenne ainsi les choses ; mais une raison plus développée comprendra très-bien notre distinction et le sentiment qui nous l'a dictée. Il n'y a pas que ce qui est matériel et corporel *qui agisse par lui-même ;* ou plutôt rien de corporel et de matériel n'agit par lui-même. Tout principe d'action est nécessairement spirituel. Les doctrines, l'esprit d'où elles émanent, sont ce qu'il y a de seul réel comme principe d'action en bien ou en mal dans la société. Sans doute elles ont besoin d'être incarnées dans des sectateurs pour exercer cette action, mais ceux-ci la reçoivent avant de la com-

(1) M. de Sacy, *Journal des Débats*, 16 novembre 1852.

(2) *Le protestantisme et la société, réponse au livre publié par M. Nicolas contre le protestantisme*, par M. Lecerf, professeur honoraire à la Faculté de droit et membre du consistoire de l'Église réformée de Caen.

muniquer, et c'est toujours l'esprit de ces doctrines qui agit en eux et par eux. Aussi n'agit-il que dans la proportion où ils le reçoivent ; et cette inégalité de proportion fait ressortir la distinction dont nous parlons. L'Évangile, le christianisme, le catholicisme est une chose très-différente, en *bien*, des chrétiens catholiques, même des meilleurs. Le protestantisme, l'esprit de rébellion, de confusion et d'anarchie, est une chose bien différente, en *mal*, des chrétiens protestants, même des plus mauvais. Les catholiques valent moins et les protestants valent mieux que leurs doctrines ; parce que l'homme n'est ni absolument bon, ni absolument mauvais, et que le bien et le mal absolus, l'esprit de l'un et l'esprit de l'autre, sont par conséquent très-différents de leurs sectateurs.

En mettant d'ailleurs tout raisonnement de côté, le cœur suffit pour faire cette distinction, sans laquelle les hommes seraient toujours en guerre. Aux protestants qui hésiteraient encore à l'admettre, nous demandons de nous faire l'honneur d'attacher autant de foi à la cordiale sincérité qui nous l'inspire, que nous en attachons nous-même à cette déclaration de Vinet, heureux terrain d'intelligence et de charité sur lequel nous serons toujours fidèle au rendez-vous : « On voit que nous n'avons point parlé des » *hommes*, mais des *choses*. Nous n'avons point jugé *les catholi-* » *ques*, mais *le catholicisme*, ni *les protestants*, mais *le protestan-* » *tisme*. Et en effet, c'est une question de *choses*, que l'on déna- » ture trop souvent en la détournant sur les *hommes*. Traitée dans » son vrai point de vue, elle n'est point propre à exciter le scan- » dale ni à réveiller les haines. » (*Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, p. 174.)

Nous hésitons à répondre à une accusation qui a été plus loin : l'accusation d'appeler la persécution sur la tête des protestants. Quelque grave qu'elle soit par sa nature, elle passe tellement au-dessous de notre caractère, que nous la relèverons moins pour nous en défendre que pour la ramener à son véritable but.

Cette accusation n'est pas sérieuse : leurs auteurs mêmes n'y croient pas. En la mettant en avant, ils ne se sont pas tant proposé de nous l'adresser que de se soustraire à l'accusation d'erreur que nous avons nous-même adressée à leur doctrine, que de

faire prendre le change, en détournant sur les *hommes* une question de *choses* dont ils étaient embarrassés. Voilà la vérité.

Nous en avons une preuve singulière.

Dans un premier article du *Journal des Débats*, où M. de Sacy a été juste à force d'être bienveillant, il disait de nous : « Et » pourtant M. Nicolas lui-même veut-il nous faire retourner au » moyen âge et à la théocratie? Demande-t-il des bûchers pour » les hérétiques? Non! non! lui aussi il a d'heureuses inconsé- » quences; il ne suit pas sa logique jusqu'au bout. Sa raison, » son cœur, sa piété repoussent les persécutions en matière de » foi. Il aime la tolérance; il n'en appelle même contre le libre » examen qu'à la libre discussion. Ici je suis heureux de me ren- » contrer avec M. Nicolas... » Ce témoignage, aussi honorable pour son auteur que pour nous, est du 16 novembre 1852.

Un an après, le 18 décembre 1853, M. de Sacy, réclamant dans le même journal en faveur d'un sermon de M. le pasteur protestant Grandpierre sur *le protestantisme justifié du reproche de favoriser les tendances anti-sociales*, et où nous sommes nommé, a dit : « Présenter le protestantisme comme le foyer » secret du socialisme, c'était une manière adroite de cacher la » question religieuse sous la question politique, et de réclamer » le renouvellement des persécutions au nom du salut de l'État. » M. Grandpierre a déchiré d'une main ferme ce voile, assez lé- » ger d'ailleurs. »

Ainsi le 16 novembre 1852 *notre raison, notre cœur, notre piété repoussent les persécutions en matière de foi; nous aimons la tolérance; nous n'en appelons même contre le libre examen qu'à la libre discussion;* et le 18 décembre 1853 *nous réclamons le renouvellement des persécutions au nom du salut de l'État*, et, dans ce but, *nous cachons adroitement la question religieuse sous la question politique*, et cela dans le même ouvrage, paru avant ces deux jugements.

Est-ce que, dans l'intervalle qui les sépare, nous avons écrit quelques lignes qui aient trahi en nous un esprit de persécution qu'on était si loin d'abord de nous supposer? — Pas un mot n'est sorti de notre plume.

Est-ce que notre ouvrage lui-même aurait révélé cet esprit par

les fruits qu'il aurait portés? — Notre ouvrage s'est écoulé en effet dans cet intervalle; il a été lu à trois mille exemplaires; mais pas le plus léger froissement n'en est résulté contre les protestants; leur liberté a continué à couler à plein bord en France; elle a même contrasté plus que jamais avec les persécutions qu'ils exercent contre les catholiques à l'étranger.

Qu'est-ce à dire donc? Le voici : nous n'avons qu'à retourner l'accusation de M. de Sacy, et la vérité se trouvera au revers. Présenter notre thèse, purement philosophique et doctrinale, comme un moyen de réclamer le renouvellement des persécutions contre les protestants, c'est une manière adroite de cacher la question des choses sous la question de personnes et de la soustraire à la libre discussion. Le voile est assez léger : il n'est pas besoin d'une main ferme pour le déchirer, et il a fallu une main bien souple pour en tisser la trame.

Se figure-t-on aujourd'hui, en pleine pacification religieuse, le retour des anciennes persécutions, du moins dans les pays catholiques : les bûchers, les dragonades; et nous croit-on, je ne dis pas assez intolérant, mais assez naïf pour les rêver? Que l'on remarque bien d'ailleurs que ce n'est pas seulement aux protestants religieux que s'adresse notre ouvrage, mais encore, mais surtout aux protestants philosophiques, politiques, sociaux, aux rationalistes, aux individualistes, aux socialistes, aux mauvais catholiques, c'est-à-dire à l'universalité de nos contemporains, à la société tout entière que nous prenons à partie, et pour laquelle, par conséquent, nous dressons le bûcher. Mais que l'on se rassure! Comme nous y faisons monter tout le monde, il ne restera plus personne pour y mettre le feu.

Nous nous garderions bien, pour notre compte, de le faire : ce serait aller diamétralement contre le but que nous nous proposons. Vous ne voulez pas en croire notre charité, soit : elle n'en existera pas moins pour cela; mais croyez-en du moins notre intérêt, consultez le vôtre.

Le vôtre, j'entends votre malheureux intérêt de parti, c'est qu'on vous persécute. Vous ne pouvez renaître que de vos cendres. Le protestantisme s'en va : il se décompose définitivement : il devient du socialisme d'un côté, et il redevient du catholicisme

de l'autre. Bientôt, bientôt il n'y aura plus de position tenable pour un seul protestant entre deux. Une seule chose pourrait reformer le protestantisme, ce serait de le persécuter; une seule chose peut précipiter sa ruine, c'est la discussion, la lumière, la vérité. C'est pourquoi nous en appelons uniquement à la discussion, à la lumière, à la vérité; nous serions les premiers à courir éteindre le feu, arrêter le glaive de la persécution, comme un attentat à la vérité autant qu'à la charité, qui seules doivent avoir la gloire et la consolation de ce triomphe, pour qu'il soit durable.

Nos adversaires, ennemis d'eux-mêmes en cela, le sentent; et c'est pourquoi ils veulent étouffer la discussion et cacher la lumière sous le boisseau, sous l'intérêt et le danger chimérique de la persécution; et par-là ils se rendent eux-mêmes coupables d'une véritable intolérance contre la liberté de penser et de discuter, et de la pire de toutes, de celle qui se cache sous le nom de tolérance. Et n'est-ce pas aussi la plus déraisonnable? Quoi! on a pu discuter une religion, une société qui reposait sur l'autorité, et on ne peut pas discuter une doctrine qui repose sur la discussion! c'est nous, catholiques, qui sommes les derniers tenants de la liberté de penser et de la logique contre vous, protestants et rationalistes, qui les désavouez, qui les décriez! Quel aveu de votre impuissance! quel signe de votre fin! Vous n'avez pas l'autorité, et vous ne voulez plus de la discussion!

Pour nous, qui avons l'une et l'autre, nous les exercerons au service de la vérité qui les assure et de la charité qui les unit, nous en userons contre vous en apparence, pour vous en réalité; contre vos erreurs, pour vous en délivrer. Nous vous redirons ces belles paroles que vous adressait il y a deux cents ans un de nos plus illustres docteurs, qui fut à la fois un grand théologien, un profond penseur et un des premiers créateurs de notre langue, le cardinal de Bérulle : « Je n'emploierai point vers vous de » belles paroles, car je n'en ai point, et n'ai point estimé à pro» pos d'en rechercher et apprendre pour vous parler, jugeant, » selon le dire d'un ancien, qu'il n'y avoit rien si éloquent que » la vérité! Je n'y mesle point d'aigreur, de fiel, ni d'amertume. » Car comme aux sacrifices anciens qui s'offroient pour la paix

» et concorde conjugale, on ôtoit le fiel des hosties; ainsi aux la-
» beurs qui sont voués et consacrés à la paix et concorde de l'É-
» pouse de Dieu, c'est-à-dire de l'Église, on doit ôter le fiel
» et l'amertume des contentions qui tendent, non à réunir les
» âmes, mais à partir les courages. Que si en ces discours il y a
» quelquefois de la pointe et vigueur, ce sont paroles qui s'adres-
» sent au mal, et non au malade; ce sont coups qui portent con-
» tre l'Hérésie, et non contre l'hérétique; et sont traits de lan-
» gue et de plume qui ressemblent aux traits décochés par cet
» industrieux archer, lequel, sans offenser Achis son bien-aimé,
» sçait bien offenser le serpent qui l'entortille (1). »

Ces sentiments ont toujours été les nôtres. On a dû, on devra les trouver dans notre ouvrage, car ils sont dans notre cœur. Avant même sa publication, ils avaient hâte de s'exprimer, et ils le firent dans un écrit demeuré inédit et que nous nous reprocherions de taire dans cette franche et complète explication.

Averti que le simple titre de l'ouvrage, *du rapport du protestantisme avec le socialisme*, blessait d'honorables et justes susceptibilités, avant que l'ouvrage même fût venu révéler son esprit et sa portée, nous eûmes à cœur de nous expliquer immédiatement, sous forme de lettre, à un protestant de nos amis, qui, par l'élévation de son esprit et l'indépendance de son caractère, autant que par sa position, était on ne peut plus propre à cette loyale entremise, M. Charles Read.

Une circonstance étrangère à sa volonté et à la nôtre retarda la publication de cette lettre, et l'ouvrage lui-même ayant paru dans l'intervalle, la rendit selon nous superflue.

Aujourd'hui cependant que notre confiance dans l'équité de la critique a été trompée, qu'après avoir d'abord rendu justice à la tolérance et à la charité de nos intentions, on ne craint pas de se contredire jusqu'à nous accuser d'exploiter la passion et de provoquer la persécution, il nous paraît bon de faire voir comment, toujours d'accord avec nous-même, nous avons, avant comme après la publication de notre ouvrage, expliqué l'esprit

(1) *De la Mission des pasteurs*, Œuvres du cardinal de Bérulle, in-folio, p. 45.

qui nous l'a inspiré, et qu'on n'aurait pas dû cesser de reconnaître dans les pages où il respire.

Paris, 15 août 1852.

A Monsieur Charles Read, chef des affaires non catholiques, au ministère des cultes (1).

Mon bien cher ami,

Je suis affecté de ce que vous me mandez, que le titre seul de mon livre fait sur quelques-uns de vos honorables coreligionnaires une impression fâcheuse, comme si, sous ce titre, ils croyaient voir une de ces attaques abusives qui s'adressent plus aux préjugés et aux passions qu'à la raison et qu'à l'équité. Vous qui me connaissez et qui connaissez en grande partie mon œuvre, vous avez pu redresser cette impression, et je vous remercie cordialement de l'avoir fait : je n'attendais pas moins de votre loyale amitié. Sous peu de jours, je l'espère, le livre lui-même va venir dégager complètement votre parole.

J'ai voulu, comme vous le savez, que cet ouvrage présentât une discussion exclusivement doctrinale et philosophique sur le protestantisme et le catholicisme comparés par rapport à l'état actuel de la société. Les principes et les faits les plus généraux sont les seuls éléments de cette discussion, d'où j'ai pris soin d'écarter toute ombre de personnalité, toute atteinte d'intolérance, et où j'ai eu le désir de rendre aux protestants la justice qui leur est due, en me réservant les droits de la vérité envers le protestantisme.

Je dirai même en toute simplicité, que, si les protestants ont quelque chose à redouter dans ce livre, c'est peut-être l'absence complète de ce qu'ils redoutent. Si je m'étais laissé aller à des personnalités, si j'avais fait appel à l'intolérance, c'eût été un

(1) Le consentement que M. Read a bien voulu donner à la publication de cette lettre n'implique pas, par lui-même, son adhésion à ce qui y est exprimé : c'est, de sa part, un pur *procédé* qui lui laisse, comme à tout le monde, la liberté de la critique, liberté que nous lui reconnaissons d'autant plus volontiers, que personne n'en est plus digne et mieux fait pour en bien user que M. Charles Read.

malheur pour moi, mais c'eût été aussi une faute ; et si mon caractère n'y eût pas résisté, l'intérêt de ma cause m'en aurait averti.

J'ai eu assez de foi dans la force propre de la vérité pour croire qu'elle pourrait se suffire à elle-même, et qu'elle serait d'autant plus persuasive et victorieuse au dedans, qu'elle serait plus charitable et plus pacifique au dehors.

Les protestants doivent dès lors se trouver à leur aise en présence de cette discussion. Ou les raisonnements et les faits généraux qui la composent n'auraient pas de portée, et alors il leur serait facile de me réfuter; ou bien, au contraire, je porte le jour de la vérité sur la plus grave de toutes les questions, et je leur fais l'honneur de croire qu'ils aiment assez cette vérité pour se rendre à sa lumière.

Le protestantisme est, à tort ou à raison, assez généralement impliqué aujourd'hui dans la cause du socialisme. Dans cette situation, une explication franche, complète et approfondie, doit être désirée par tous les cœurs honnêtes et sincères, avec la généreuse indépendance qu'inspire le seul amour de la vérité exalté par la grandeur même du sacrifice qu'elle exige.

Nous jouissons en France d'une tolérance religieuse unique au monde; le protestantisme, qui sait en revendiquer et en exercer les droits, doit aussi savoir en subir les conditions et en payer le prix. Or, la discussion est le prix de la tolérance; et le droit de dire entraîne la nécessité d'entendre.

La discussion est même le gage de la tolérance, puisqu'elle en est l'exercice, et que la proposer, c'est, à plus forte raison, l'admettre. Sous ce rapport, je viens en quelque sorte en aide aux protestants. Si, comme ils semblent l'appréhender, il y a une réaction contre le protestantisme, ils doivent se féliciter qu'elle soit élevée au ton d'une discussion qui exclut toute autre force que celle de la vérité, et qui la retient dans ses limites.

C'est d'ailleurs, ce me semble, une justice de le reconnaître : depuis soixante ans le catholicisme n'a pas eu un moment d'audience favorable au tribunal de l'opinion prévenue ; il a été plus ou moins à l'état d'ostracisme moral, et c'est en vain qu'il a dit à son ennemi, comme l'Athénien : *Frappe, mais écoute.* A la fa-

veur des grands avertissements que la Providence a fait éclater sur nos têtes, il s'est fait un moment d'*éclairci* dans les préjugés à son égard : quoi de plus naturel, quoi de plus juste qu'il en profite pour s'expliquer une fois avec la société et faire cesser le malentendu qui les divise, et qui selon moi est la grande cause de nos malheurs.

J'ai pensé qu'il fallait profiter de cette occasion solennelle, dût le sentiment de ce devoir m'abuser sur l'insuffisance de mes moyens et sur les difficultés de la tentative. J'ai poursuivi celle-ci, à travers ces difficultés, non-seulement dans l'intérêt du but, et par dévouement à mes convictions, mais par justice, par honneur, je peux dire même par amour pour mes adversaires. Outre la sympathie des catholiques, j'ai mis ma confiance dans celle de tous les amis de l'ordre et de la société, dans les honnêtes gens de toutes les convictions. Je l'ai mise en particulier dans la loyauté des protestants, qui, à la manière dont j'attaque le protestantisme, et à la force même, s'il m'est permis de le dire, des coups que je lui porte au fond, reconnaîtront, je l'espère, que le zèle de mes intentions, s'il est vif, est du moins désintéressé et charitable, et qu'il peut prendre pour devise ces belles paroles de saint Augustin aux Donatistes : *Si quis advertat, si quis attendat, hoc non est litigare, sed amare.* « Pour qui sait » discerner, pour qui sait observer, ceci n'est pas combattre, » c'est aimer. »

AUGUSTE NICOLAS.

LES MINISTRES ET LA BIBLE.

La Bible! Toute la Bible! Rien que la Bible! Voilà ce que le menu peuple protestant, comme les grands docteurs, ne cesse de corner aux oreilles des catholiques. La Bible, c'est toute la Parole de Dieu, c'est toute la religion! Lisez la Bible, et vous êtes sûrs d'y trouver la foi et la vraie foi; vous êtes sûrs d'obtenir le salut et un salut à bon marché! Voulez-vous vous débarrasser de toutes les superstitions romaines, lisez la Bible! Aspirez-vous à une religion commode, facile et dégagée de pratiques gênantes, ayez une Bible! Voulez-vous compter pour un converti et un élu de Dieu, achetez une Bible! — Mais vous ne savez pas lire? qu'importe! c'est le seul moyen de salut. Mais vous vous défiez de votre sens propre; vous ne comprenez pas; vous ne trouvez pas un ensemble clair et bien défini de vérités et de devoirs, qu'importe encore! lisez néanmoins et façonnez votre religion. Ou plutôt toute la religion, c'est la lecture. — Quand on affiche un culte si profond et si exclusif pour le livre divin, il est deux excès, deux péchés dont on devrait être à l'abri; ces péchés, les voici : C'est de rejeter ce que la Bible affirme clairement et d'admettre ce dont elle ne dit mot. Eh bien! ces deux péchés, les protestants les commettent journellement dans l'enseignement comme dans la pratique. Nous voulons l'indiquer par quelques exemples. Ce que nous essayons ici, ce n'est pas une discussion, ce n'est pas un traité, c'est une simple confrontation. Nous mettons en regard, en suggérant quelques conclusions, d'abord ce

que dit la Bible et que n'admettent pas les protestants; puis ce que ne dit pas la Bible et qu'admettent et pratiquent les protestants. Beaucoup d'entre eux n'ont aucune idée de ce que présente cette petite comparaison, parce qu'ils ne lisent pas la Bible; beaucoup aussi parce qu'ils la lisent sans réflexion, et beaucoup parce qu'on ne la leur donne à lire qu'avec de faux commentaires. Qu'ils jettent un coup-d'œil sur cet aperçu et qu'ils se disent à eux-mêmes ce qu'il faut penser du premier principe qu'on leur inculque et qu'ils adoptent si aisément : toute la Bible, rien que la Bible!! Qu'ils voient comment les ministres y sont fidèles, et qu'ils concluent sur le reste de ce qu'ils enseignent.

Pour ôter la tentation de retourner, en désespoir de cause, cette confrontation contre l'Église catholique, nous n'avons besoin que de deux mots : elle est placée, par sa doctrine, dans des conditions tout autres vis-à-vis de la Sainte-Écriture. Elle l'admet comme la Parole de Dieu, mais en compagnie de la Tradition divine; par conséquent, si une vérité ou une pratique catholique n'est pas exprimée formellement dans l'Écriture-Sainte, il lui reste la tradition pour la justifier. Puis le sens de l'Écriture et de la Tradition, l'Église n'admet pas qu'il puisse être saisi, dans tous les cas, sans une autorité qui le définisse; par conséquent, si un mot de l'Écriture ne reçoit pas dans l'enseignement ou dans la pratique catholiques l'application qu'il semble offrir à la raison toute nue, il nous reste l'autorité interprétative de l'Église pour expliquer cette apparente lacune et mettre en repos notre foi. Nous n'examinons pas si nous sommes en droit, en revendiquant la tradition et l'autorité; c'est assez que l'on comprenne que notre position est, dans les principes, toute différente de celle des protestants vis-à-vis de la Sainte-Écriture. Eux, ils sont forcément esclaves de cet axiome : Toute la Bible! Rien que la Bible!... Il n'en est pas de même de nous. Arrivons au fait.

DE L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉCRITURE.

Croyance et pratique protestantes.	*Texte de la Sainte-Écriture.*
Les ministres disent : « Il n'y a point d'autre autorité en religion que la Bible. C'est à elle seule qu'il faut croire. Tout enseignement qui vient par l'homme, si ce n'est pas la Bible, est usurpation et mensonge. »	Jésus-Christ n'a jamais dit cela; au contraire, il a dit à douze hommes : « Ainsi que mon Père m'a envoyé, je vous envoie (St Jean IV, 58).—Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées (St Matt. XXVIII, 18). — Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise (Luc X, 16). — Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel (Matt. XVIII, 18).
Les ministres disent : « L'Eglise a corrompu la doctrine de Jésus-Christ, et l'enfer a prévalu contre elle dès les premiers siècles. »	Jésus-Christ dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (Matth. XVI, 18).
Les ministres disent : « En religion, on n'obéit à personne qu'à la Bible. »	Et saint Paul : « Obéissez à vos conducteurs et soyez soumis à leur autorité; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte (Hébr. XIII, 17).
Les ministres disent : « Les évêques sont de trop; leur ministère est usurpé. »	Saint Paul dit aux évêques qu'il a institués lui-même : « Le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu » (Act. XX, 28).
Les ministres disent : « L'Ecriture est facile à saisir, et en la lisant, on est à l'abri de toute erreur. »	Saint Pierre dit en parlant des épîtres de saint Paul : « Comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent, *aussi bien que les autres écritures*, à de mauvais sens, pour leur propre ruine » (2 Pierre III, 16).

DE LA TRADITION.

Le Sauveur, on le sait, n'a rien écrit; il n'a point recommandé à ses apôtres d'écrire; il n'a laissé aucune parole pour indiquer aux chrétiens qu'ils devraient lire ce qu'écriraient les apôtres. Aussi priait-on, jeûnait-on, recevait-on le baptême, la sainte communion, pratiquait-t-on la religion entière et obtenait-on le salut dans la primitive Église, sans lire l'Évangile, qui n'existait pas. Cette petite remarque infirme passablement le grand dogme

protestant qu'il faut nécessairement lire l'Écriture pour connaître la religion et être sauvé. — Qu'a donc fait Jésus-Christ pour établir et maintenir sa religion? Il a ordonné aux apôtres de la prêcher; tout est là. Les apôtres ont jugé utile de mettre en écrit les principaux enseignements et les traits les plus saillants de la vie de leur Maître; c'est ce qui forme l'Évangile. Le reste, ils ont continué à l'enseigner de vive voix, sans l'écrire; c'est la Tradition. Ainsi la tradition est la parole de Dieu, aussi bien que l'Évangile. Venons maintenant aux textes, et voyons si le dire des ministres s'accorde avec le dire de l'Écriture.

Les ministres disent: « Nous ne voulons point de tradition.»

Saint Paul dit: « Gardez les traditions que vous avez recueillies soit de mes discours, soit de mes lettres. » (Thess. II, 14.)

Les ministres disent: « Tout ce que Jésus a fait et dit se trouve dans l'Evangile; il n'y a rien à chercher en dehors.»

Saint Jean dit: « Jésus a fait une infinité d'autres choses; et si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde même put contenir les livres qu'on en écrirait. » (St Jean XXI, 25.)

Les ministres disent: « Il n'y a pas d'autre doctrine des apôtres que ce qu'ils ont écrit. Ils n'ont point laissé d'autre enseignement que leurs lettres.»

Saint Paul dit à l'évêque Timothée: « Ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres. » (2 Tim. II, 2.) Et saint Jean: « Quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai point voulu le faire sur du papier et avec de l'encre, espérant vous aller voir et vous en entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine et parfaite. »

DU PÉCHÉ ORIGINEL.

Les ministres disent: « Nous naissons tous innocents, le péché d'Adam ne passe pas aux enfants des chrétiens. »

Saint Paul dit: « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et la mort par le péché; et ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché par un seul. » (Rom. V, 12.)

LE SALUT PAR LA FOI ET PAR LES ŒUVRES.

Les ministres disent: « La justification et le salut de l'homme s'obtiennent par la foi seule, c'est une pure grâce; si l'homme veut y concourir en quelque manière, il fait un péché. Les œuvres sont inutiles. »

Saint Jaques dit: « Mes frères, que servira-t-il à quelqu'un d'avoir la foi, s'il n'a pas les œuvres? la foi pourra-t-elle le sauver?... Aussi la foi qui n'a point les œuvres est morte en elle-même... Notre Père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?... Vous voyez donc que c'est par les œuvres que l'homme est justifié, et non pas seulement par la foi (St Jacq. II, 14 et suiv.) — Et saint Jean, dans l'Apocalypse, chap. XXII,

11 : « Que celui qui est juste se justifie encore ; que celui qui est saint se sanctifie encore. — Et saint Paul : Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, etc. (Coloss. III, 5.) — N'abandonnez point au péché les membres de votre corps, pour lui servir d'armes d'iniquité ; mais donnez-vous à Dieu, comme devenus vivants de morts que vous étiez, et consacrez-lui les membres de votre corps, pour lui servir d'armes de justice. » (Rom VI, 13.)

Les ministres disent : « La foi seule suffit pour être sauvé. »

Jésus-Christ dit : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » (Matth. XIX, 17.)

Les ministres disent : « Celui qui a la foi est assuré du salut ; il n'a rien autre à faire qu'à la conserver, ou même il ne peut plus la perdre. » — « Quoiqu'il fasse, tomba-t-il même dans les plus grands péchés, sa foi le met à l'abri de tout châtiment. »

Saint Pierre et saint Paul sont d'un autre avis : « Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres. » (2 Pierre I, 10.) — « Je traite durement mon corps et je le réduis en servitude ; de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. » (1 Cor. IX, 27.) — « Que celui donc qui croit être ferme, prenne bien garde de ne pas tomber. » (1 Cor. X, 12.) — « Opérez votre salut avec crainte et tremblement. » — (Phil. II, 12.) — « Ceux qui vivent selon la chair ne peuvent plaire à Dieu. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. » (Rom. VIII.)

Les ministres disent : « Nos bonnes œuvres n'ont aucun mérite devant Dieu et ne servent à rien. »

Et saint Paul : « Demeurez fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en Notre Seigneur. » (1 Cor. XV, 58.) — « Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres et l'amour que vous avez témoigné pour son nom. » (Hébr. VI, 10.)

« Elles ne méritent point de récompense. »

« Ne perdez donc pas la confiance que vous avez, et qui doit être récompensée d'un grand prix. » (Hébr. X, 35.)

Les ministres disent : « Les bonnes œuvres n'auront pas de récompense. »

Jésus-Christ dit : « Et quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, comme étant de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense. » (Matth. X, 42.)

Les ministres disent : « Le ciel est donné à la foi seule. »

Et Jésus-Christ ne le donne qu'aux œuvres de la foi. « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement et vous m'avez logé, » etc. (Matth. XXV, 34.)

Les ministres disent : « Faites des bonnes œuvres ou n'en faites pas, c'est la même chose. »	Et Jésus-Christ : « Le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. » (Matt. XVI, 27.)

DES SACREMENTS.

Jusqu'au seizième siècle, on avait toujours cru et enseigné dans l'Église et même parmi les sectes séparées, qu'il y a sept sacrements institués par Notre Seigneur Jésus-Christ. Luther et Calvin ont trouvé bon d'en retrancher cinq et d'amoindrir la vertu des deux autres. Où ces messieurs avaient-ils acquis le droit de découper ainsi la doctrine du Sauveur et d'ôter au peuple chrétien les trois quarts de son héritage? Je ne le sais ; mais assurément ce n'est pas dans l'Évangile, qui dit : « Celui donc qui violera l'un des moindres commandements et qui apprendra aux hommes à les violer, sera regardé dans le royaume des cieux comme le dernier ; mais celui qui fera et enseignera, sera grand dans le royaume des cieux. » (Matth. V, 19.) Voyons donc si la parole des ministres ressemble à celle de Jésus-Christ, comme ils s'en vantent, et choisissons entre eux et Lui.

LE BAPTÊME.

Les ministres disent : « Le baptême n'a point de vertu régénératrice en lui-même. Ce n'est qu'une cérémonie qui témoigne qu'on entre dans la société des chrétiens. »	Jésus-Christ : « En vérité, en vérité je vous le dis : Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Jean III, 5.)
Calvin et ses suivants disent que le baptême n'est pas nécessaire au salut, et que celui qui l'affirme mérite d'être sifflé. (Instit. l. IV, c. 15, 16.)	Et Jésus-Christ dit que sans le baptême on ne peut entrer dans le royaume de Dieu. (Voyez la citation précédente.)

LA PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE.

Aux jours de la Réforme, un peintre fit le tableau de l'institution de la Cène. On voyait au milieu le divin Sauveur distribuant le pain sacré aux Apôtres et proférant ces paroles : *Ceci est mon corps ;* — à droite, un peu plus bas, Luther donnait la cène aux siens, en disant : *Ceci contient mon corps ;* — à gauche, Calvin faisait la même chose, en murmurant : *Ceci est la figure de mon corps.* Au fond, l'artiste avait écrit en grosses lettres : *Auquel des*

trois faut-il croire? Ce tableau fit bien des conversions. Que nos frères séparés veuillent bien y jeter un coup-d'œil; qu'ils voient le cas que leurs chefs ont fait de la parole formelle du Sauveur, et qu'ils se demandent qui est avec Jésus-Christ et son Écriture, d'eux ou des catholiques.

Les ministres disent : « Le Sauveur n'a point voulu donner sa chair à manger; c'est là une erreur forgée par l'Église romaine, et pour la combattre, nous nous appuyons sur la parole de Jésus-Christ, vu qu'elle seule est la vérité.»	Or écoutez Jésus-Christ (Jean XI, 48 et suiv.) : « C'est moi qui suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point... Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel... Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair immolée pour la vie du monde... Les juifs disputaient donc entre eux, disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?.. Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. »
Les ministres disent : « C'est une usurpation et une tyrannie de prétendre lier ou délier les consciences. Nulle créature n'a reçu ce pouvoir.»	Et Jésus-Christ dit à Pierre : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » (Matth. XVI, 19.) — Plus tard le Sauveur dit encore aux douze apôtres : « Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel. » (Matth. XVIII, 18.)

DE LA CONFESSION ET DU POUVOIR DE REMETTRE LES PÉCHÉS.

Les ministres disent : « Dieu seul remet les péchés. Il n'a pas communiqué aux hommes le pouvoir de les remettre.	Et Jésus-Christ dit à douze hommes : « Recevez l'Esprit Saint; les péchés seront remis à qui vous les remettrez, ils seront retenus à qui vous les retiendrez. » (Jean XX, 22.)
Les ministres disent : « Il n'y a pas trace de confession du temps des apôtres. »	Et saint Luc rapporte dans les *Actes* (XIX, 18) qu'à la suite d'un miracle de saint Paul, plusieurs d'entre les Juifs et les Gentils, qui avaient cru, « venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait *de mal.* »
Les ministres disent que Jésus-Christ n'a pas confié aux hommes le ministère de la réconciliation.	Et saint Paul (2 Cor. V, 18, 19, 20) dit que Dieu, « après nous avoir réconciliés avec lui par le Christ, nous a donné un ministère de réconciliation. Car Dieu était dans le Christ réconciliant avec lui le monde, et ne tenant plus compte des péchés des hommes; et il a placé en nous la parole de réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs de Jésus-Christ, c'est comme si Dieu exhortait par notre bouche; nous prions au nom du Christ, rentrez en grâce avec Dieu. »

DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Calvin et ses successeurs n'ont que d'insultantes paroles pour l'onction des mourants. Jamais ils ne portent cette onction aux malades.

Et pourtant saint Jacques s'exprime en ces termes (V, 14) : « Quelqu'un de vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Église. Que ceux-ci prient pour lui, qu'au nom du Seigneur ils l'oignent d'huile, et la prière de la foi sauvera le malade ; et le Seigneur allégera ses souffrances, et s'il a des péchés sur la conscience, ils lui seront remis. — Et saint Marc rapporte que les apôtres « oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient. » (Marc VI, 12.)

Nous ne pouvons nous refuser à citer ici l'hommage qu'a rendu à ce sacrement, comme d'ailleurs à tous les dogmes et à toutes les institutions catholiques, l'esprit le plus étendu et le plus profond de la réformation, Leibnitz. Voici ses expressions dans le *Systema theologicum :* « L'onction des infirmes a pour elle les paroles de la Sainte Écriture et l'interprétation de l'Église, guide » sûr pour les catholiques. Je ne vois point quel reproche on » pourrait faire à cette coutume. Autrefois elle était accompagnée de guérisons miraculeuses ; ce don merveilleux, ainsi que » les autres grâces extraordinaires, est devenu moins fréquent » depuis que l'Église est solidement établie, mais ne croyons pas » qu'autrefois tous les malades fussent guéris par l'Extrême-Onction. Ce qui reste aujourd'hui, ce qui restera toujours, ce qui » ne trompe jamais, c'est la vertu de guérir les âmes convenablement disposées, qui, d'après saint Jacques, remet leurs péchés » et augmente leur foi et leur courage. Jamais on n'a plus besoin » de ce secours qu'à l'heure où la vie est en péril, où, au milieu des terreurs de la mort, il faut repousser les traits enflammés de Satan, alors plus violents que jamais. » Un Père de l'Église ne se serait pas mieux exprimé.

Il serait facile de poursuivre cette confrontation, où ressort avec évidence une flagrante opposition entre l'enseignement des ministres et la parole sainte. Ils disent : *toute la Bible*, et à chaque pas ils tronquent la Bible, affirmant le contraire de ce qu'elle exprime en termes formels. C'est une infraction palpable de leur premier principe, et une tromperie permanente à l'égard de leurs crédules ouailles. Et cependant nous n'avons pris aucun

texte en dehors du Nouveau Testament; nous n'avons rien cité de l'Ancien; nous avons laissé de côté même un grand nombre de points sur lesquels les ministres ne tiennent aucun compte de l'Évangile, malgré leur apparent respect pour ce livre divin. C'est ainsi qu'ils rejettent le jeûne qui consiste dans la privation d'aliments, et ridiculisent l'Église catholique parce qu'elle le pratique, quoique plus de dix passages du Nouveau Testament en montrent l'usage chez les chrétiens et le recommandent. Faites foi maintenant à leur parole, après les avoir vus démentir eux-mêmes si ouvertement leur grand mot d'ordre : *La Bible tout entière!!* Ainsi encore habituent-ils les bouches protestantes à répéter cette ignoble impiété : *La Vierge Marie est une femme comme une autre*, quoique l'Évangile, outre mille autres éloges, dise deux fois « qu'elle est bénie entre toutes les femmes; » ainsi s'obstinent-ils à lui refuser toute marque, toute expression de sympathie et d'honneur, en dépit de sa parole prophétique consignée dans saint Luc : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. » Ce dernier trait suffirait à lui seul pour déterminer de quel côté se trouvent les vrais disciples de l'Évangile. Toutes les générations catholiques ont respecté et aimé Marie, la mère de Jésus, et l'*ont appelée bienheureuse*. Toutes les générations protestantes ont pris à tâche de dénigrer Marie et d'amoindrir sa dignité et son bonheur. Personne ne le niera, et tout homme sensé en doit tirer une conséquence inévitable, c'est que les générations catholiques, et elles seules, sont avec Jésus-Christ et sa véritable doctrine.

Le lecteur est fatigué, nous n'en doutons pas, de suivre la série de ces contradictions; il n'est pas médiocrement surpris que les ministres protestants faisant profession de recevoir et de vénérer toute la Sainte Écriture, osent cependant en rejeter tant de mémorables passages; il ne comprend pas qu'ils parlent sérieusement et sans rougir de leur respect pour la parole de Notre Seigneur. Nous ne le comprenons pas non plus.

Ici se présente une seconde liste d'antilogies dans le langage des chefs de la Réforme. Ce serait l'énumération des points sur lesquels la Bible est muette, et qu'admettent cependant et pratiquent les protestants contre leur second axiome : *Rien que la*

Bible. Mais ici les détails nous conduiraient trop loin, nous nous bornerons à quelques indications.

Et d'abord les ministres qui crient si fort : *rien que la Bible*, de quel droit viennent-ils s'interposer entre elle et les fidèles, avec toutes leurs prédications, tous leurs catéchismes et tous leurs commentaires? Franchement, une bonne fois, si la Bible suffit, pourquoi y a-t-il des ministres chez les protestants?

Les ministres avancent que l'Évangile de saint Matthieu et celui de saint Marc, sont véritablement sortis de la plume de saint Matthieu et de saint Marc; mais, en vérité, nulle part on ne lit cette assertion dans la Bible. Ils prétendent que les lettres des Apôtres, l'Apocalypse, les Actes, et tous les autres livres du Nouveau Testament sont inspirés; mais, en vérité, il leur est impossible de le démontrer par la Sainte-Écriture. Nulle phrase connue de Jésus-Christ ne peut justifier, de leur part, cette opinion. Les ministres disent qu'il faut consacrer le dimanche au culte divin, et il le font. L'Écriture dit au contraire qu'il faut sanctifier le sabbat ou le samedi.

Les ministres enseignent que les enfants baptisés et morts avant l'âge de raison, sans avoir pu faire un acte de foi, sont sauvés; et cependant l'Écriture ne dit pas cela, elle dit le contraire. « Celui qui *croira* et sera baptisé sera sauvé; celui qui *ne croira pas* sera condamné. » Les ministres enseignent que la sainte eucharistie n'est pas nécessaire au salut des enfants, et ils ne la donnent que vers l'âge de seize ans. Rien, dans l'Écriture, ne les autorise à faire cette interprétation; le Sauveur y dit au contraire : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous. » Il ne met pas d'exception.

Nous lisons dans saint Jean (XIII, 15) que notre divin Sauveur, avant de distribuer la sainte cène aux douze apôtres, voulut leur laver les pieds, et qu'après avoir achevé cet acte sublime d'humilité, il leur dit : « Savez-vous ce que je viens de faire? » Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je » le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis Seigneur » et Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns les au- » tres, car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que je vous ai » fait, vous le fassiez, vous aussi. » — Je le demande mainte-

nant : quel cas les ministres font-ils de cet exemple et de cet ordre formel de Jésus-Christ? Quand les a-t-on vus laver les pieds des fidèles? Et s'ils ne le font pas, qui les autorise à prétériter entièrement cette leçon de l'Évangile?

Les protestants se permettent de manger du sang et des animaux suffoqués, et cependant les Apôtres, réunis tous ensemble à Jérusalem, ont décreté que ceux qui se convertissent à Dieu doivent s'en abstenir (Act. XV, 20); et nous ne lisons pas dans l'Écriture que cette défense ait été levée. — Les ministres de Genève donnent le baptême du haut de la chaire; ils jettent sur l'enfant, qui est en bas, quelques gouttes d'eau qui l'atteignent ou ne l'atteignent pas. Eh bien, sur quel passage des Écritures s'appuient-ils pour choisir cette façon d'administrer le plus indispensable des sacrements? Nulle part on ne lit que les Apôtres l'aient pratiqué si légèrement; au contraire, lorsque saint Philippe baptisa l'eunuque de la reine de Candace, il le fit descendre dans l'eau d'un ruisseau; et la primitive Église, on le sait, conférait le baptême par immersion. — Les ministres ordonnent de solenniser les jours de Noël, de l'Ascension, etc., en vertu de quel passage de l'Évangile? Et pourquoi ne solennisent-ils pas, par exemple, la Transfiguration de Notre Seigneur sur le Thabor, ou son entrée glorieuse à Jérusalem?

Jésus-Christ affirme solennellement (Marc XXI, 17) « que ceux qui auront cru en lui chasseront les démons et parleront de nouvelles langues, qu'ils prendront les serpents *sans danger*, que s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera point de mal, qu'ils imposeront les mains sur les malades, et que les malades seront guéris.» — En vérité, nous serions heureux d'apprendre que les chrétiens réformés vérifient en eux-mêmes cette promesse de Jésus-Christ. Mais si les vrais croyants de Luther et de Calvin ne peuvent, depuis trois siècles, citer un seul fait de cette nature, il est bien permis de soupçonner qu'ils ne sont pas les croyants de Notre divin Sauveur.

Nous voyons dans les Actes des Apôtres que les premiers chrétiens se dépouillaient de leurs biens et les mettaient en commun. Or, de toutes les dames méthodistes qui prônent la lecture de la Bible, et qui peut-être se figurent bonnement en suivre les

leçons et les exemples, nous n'en voyons aucune partager, à la manière de l'Évangile, ses biens et sa fortune avec les chrétiens ses frères. — Jésus-Christ a dit formellement et plus d'une fois, comme dans saint Luc (XIX, 33) : « Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, il ne peut être mon disciple. » M. Munier, M. Oltramare, et les âmes fidèles qui les suivent, n'ont-ils donc jamais lu ces passages? Et s'ils les lisent, pourquoi n'en voyons-nous aucun renoncer à ses châteaux, à ses bosquets, à sa famille, à ses dix mille ou vingt mille francs de rente, pour être disciple de Celui qu'ils nomment leur unique Maître? Faut-il donc se donner tant de peine, faut-il s'époumoner et nous assourdir en répétant : la Bible! la Bible! toute la Bible! pour n'aboutir qu'à faire fi de ce que dit la Bible!!

Nous nous arrêtons ici. Un utile enseignement peut surgir, pour nos frères séparés, des quelques remarques tracées dans ces pages. Ils s'apercevront, nous n'en doutons pas, que jusqu'ici ils ont passé bien légèrement sur une foule de textes très-importants. Ils concluront que ceux qui les conduisent, ou bien ne connaissent pas la Sainte-Écriture, ou bien prennent à tâche d'en voiler, d'en défigurer le sens dans leurs discours. Ils reconnaîtront que les catholiques, sans en appeler outre mesure à la parole écrite, s'y conforment cependant beaucoup mieux qu'eux.

Enfin, ils sentiront profondément le besoin d'une autorité qui détermine la portée et la signification du texte sacré, aussi bien que la légitimité de la tradition sur un grand nombre de points de dogme et de discipline. Cette autorité et cette tradition également indispensables, ils ne les chercheront et ne les trouveront pas en dehors de l'Église catholique.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE SACRÉE

Du quatrième au dixième siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion,

Par J.-D. BLAVIGNAC, architecte (1). Lausanne 1855. (Bridel, éditeur.)

Per visibilia, invisibilia demonstramus.
S^ti Gregorii Epist.

(DEUXIÈME ARTICLE).

Ce ~~premier~~ volume traite de l'histoire des monuments du IVe au Xe siècle; c'est-à-dire de la période la plus obscure, la plus difficile, la moins explorée de l'archéologie chrétienne. Cette remarque serait vraie dans tous les pays, à plus forte raison doit-elle être maintenue pour le nôtre. Aussi est-ce sur une matière complètement neuve que s'exerce M. Blavignac. Les trois diocèses de la Suisse romande ont attendu longtemps un historien de leurs églises; mais, plus favorisés que bien d'autres, ils auront dès l'abord trouvé un historien unique, embrassant immédiatement le sujet entier à la clarté de vues d'ensemble; dirigé par un système d'explorations qu'entourent les garanties d'un savoir sérieux non moins que celles d'une expérience laborieusement conquise. Or ceci est un grand avantage. Tandis qu'ailleurs il faut chercher les matériaux dans une foule de mémoires ou de travaux épars, sans connexion de pensée les uns

(1) Un vol. in-8 accompagné d'un atlas renfermant 800 dessins.

avec les autres, souvent médiocres de science et peu autorisés par les études antérieures des auteurs; ici nous sommes en présence d'une œuvre qui porte l'empreinte d'une pensée uniforme, en présence d'un homme du métier, et non pas d'un simple amateur peu expert pour juger des procédés de construction et de la disposition des matériaux; en présence d'un homme enfin qui connaît l'histoire, compétent, par conséquent, pour opérer entre les événements et les édifices des rapprochements toujours instructifs.

Une question importante dans l'histoire de l'architecture est celle des régions monumentales. Elle frappe tout d'abord M. Blavignac, et ses recherches viennent à l'appui de ceux qui en ont pressenti la valeur. Or l'on conçoit facilement que cette question n'ait pu être abordée avec connaissance de cause que fort récemment. Les études archéologiques prirent naissance il y a trente ou quarante années en Angleterre; de là le zèle pour les vieux monuments se répandit en Normandie. M. de Caumont, qui a fait autorité si vite, appliqua à la France les classifications faites en Angleterre; toutefois il les modifia avec sagacité, et dans son ouvrage, précieux par le mouvement de réhabilitation qu'il a inauguré, nous voyons poindre des divisions régionales. Mais ces travaux de M. de Caumont et de son école se sont surtout appliqués aux monuments de la riche période gothique qui s'étend du XIIe au XVe siècle. Les huit siècles antérieurs, connus sous le nom de période romane ou romano-bysantine, n'ont pas été l'objet d'un intérêt aussi vif; des monographies assez nombreuses cependant ont porté le jour sur les églises de cette époque; mais il faut reconnaître, quant à l'ensemble, que les classifications proposées sont loin de rendre compte des faits accomplis. Il faut accorder aussi qu'une nomenclature générale et uniforme des monuments sacrés de cette longue période est bien difficile, sinon inabordable. M. Blavignac, en s'appliquant aux édifices de la Suisse romande, a bien vite reconnu l'impossibilité de les faire rentrer dans les cadres de classification déjà convenus. Par suite des circonstances politiques, notre pays se trouve, quant à la culture intellectuelle et artistique, en avant de tous les autres jusqu'au XIe siècle; des églises comme celles

de Grandson, Notre-Dame de Neufchatel, l'abbaye royale de Payerne, sont des exemples fort rares avant le Xe siècle; ils sont une prérogative qui distingue nos diocèses des pays voisins. En présence de cette végétation particulière, force était de délimiter une région et de produire les caractères d'une classification spéciale; c'est ce qu'a fait M. Blavignac. Quand nous disons classification, l'expression sert mal notre pensée. M. Blavignac a garde de classer des monuments comme des objets d'histoire naturelle. Il cherche à déterminer les caractères des écoles artistiques qui se sont vouées à la construction des édifices. Or c'est là le seul procédé convenable en pareille matière. Quelle étrange idée que de traiter des monuments comme des objets inanimés; comme s'ils ne relevaient pas de la pensée de l'homme. Pourquoi les écoles d'architecture ne seraient-elles pas appréciées dans leur génie intime, de même que les écoles de peintures? Aussi la lecture du livre de l'architecte genevois a-t-elle pour premier effet de faire suspecter ces nomenclatures où les édifices sont considérés comme des couches d'animaux fossiles superposés à l'exemple des terrains géologiques, Pour lui, il ne cherche pas dans la présence d'un arc quelconque des caractères pour grouper des monuments, ainsi qu'on le fait avec les formes des pattes pour des oiseaux ou celles des corolles des fleurs en botanique. Disons tout d'abord que les idées nouvelles émises par notre historien sont un fait considérable en archéologie. Si le système qu'il propose pour les trois diocèses est fondé en droit, il ne saurait manquer d'avoir un retentissement sur l'histoire monumentale des régions voisines de la nôtre, et même de la France entière. Aussi son ouvrage doit-il mériter l'attention la plus sérieuse de la part des hommes compétents.

M. Blavignac distingue quatre écoles architecturales du IVe au Xe siècle.

I. *Ecole gallo-latine*, du IVe à la fin du VIe siècle.
II. *Ecole sacerdotale primaire*, du VIe au IXe siècle.
III. *Ecole carolingienne*, IXe siècle.
IV. *Ecole sacerdotale secondaire*, Xe siècle.

M. de Caumont désigne ces quatre périodes sous le nom de période romane primordiale, s'étendant du Ve siècle jusqu'à la

fin du Xe. On voit la différence. Sans insister sur les écoles intermédiaires, on voit qu'en France et surtout en Normandie, où écrit le savant archéologue, la période de transition du plein-cintre à l'ogive, que M. Blavignac place dans nos diocèses au Xe siècle, ne commence qu'à la fin du XIe siècle.

Ecole gallo latine. — La foi chrétienne fut annoncée dans les Gaules, dont la *Suisse romande* faisait partie, dès le temps des Apôtres. Notre pays paraît avoir été évangélisé au second siècle de l'ère chrétienne, par des disciples de saint Pothin et de saint Irénée, qui gouvernèrent tour à tour l'héroïque chrétienté de Lyon. Le christianisme, qui déjà comptait des initiés dans le palais de Néron, ne tarda pas à se répandre dans l'armée, et l'on sait que les légions romaines portèrent la foi du crucifié dans les colonies les plus éloignées de l'empire. Si bien qu'au IVe siècle, au moment de la conversion de Constantin, il y avait des évêques dans toutes les villes de quelque importance. Ces chrétientés, peu de temps après leur naissance, subirent le baptême de la persécution. Il n'est pas d'histoire plus populaire que celle des martyrs de Lyon, et nos pays conservent un souvenir précieux de cette légion de 6600 hommes connue sous le nom de légion Thébéenne, qui fut massacrée en entier dans une plaine du Bas-Valais, le 22 septembre de l'an 302, et donna à la Suisse ses premiers patrons. Ce fut dès ces temps reculés, au milieu d'une civilisation toute latine, que se constituèrent les trois diocèses de la Suisse romande : Genève vers 360; Avenches, plus tard transféré à Lausanne, par saint Marius, en 495; enfin saint Théodule, le premier évêque connu du Vallais, parut en 381 et 390 aux conciles d'Aquilée et de Milan. Tout est plein du souvenir de Rome dans ces commencements; le génie latin, qui avait fondé ces colonies, ces municipes, ces métropoles, enfin toute cette civilisation conquérante établie sur les confins de la barbarie, avait inspiré ces sénats d'évêques qui constituèrent dans ces pays lointains l'unité de croyance et de discipline qui caractérise l'Église catholique.

Cependant les invasions (406 et 407) commencent; les barbares ravagent le pays; les villes sont détruites; Avenches, une

cité opulente, devient cet amas de ruines dont l'on contemple encore les restes. Les Burgundes s'établissent dans la vallée du Léman : Genève devient la capitale d'un grand État, qui est le premier royaume de Bourgogne. De la civilisation romaine, il ne restait que le clergé catholique debout sur les ruines amoncelées par le vainqueur. L'Église va au devant de ses nouveaux maîtres et les convertit au christianisme. Les difficultés ne disparaissent pas, pour cela, car les Burgundes sont infectés d'arianisme par Gundisch, un de leurs rois. L'arianisme, ce compromis rationaliste de ce temps-là, persécute l'Église, la met en péril et domine jusqu'à la mort du roi Gondebaud, dont le fils saint Sigismond revient à l'orthodoxie; puis, après de nombreuses guerres, la Transjurane est conquise par les Francs mérovingiens qui dépossèdent Sigismond.

Ce sont les monuments sacrés construits pendant cette période que M. Blavignac étudie sous le nom d'Ecole gallo-latine.

De ces constructions primitives, il ne reste rien; à peine quelques vestiges, des débris de fondations, des inscriptions mutilées, des pierres éparses, quelques souvenirs traditionnels enfin, malheureusement aussi confus que le reste. Ces premières églises, on le conçoit, furent humbles comme les chrétientés qu'elles devaient abriter; souvent on construisit en bois et même avec habileté, car l'on reconnaît la trace de ces charpentes se mêlant plus tard aux procédés de l'art greco-romain. Des monuments aussi précaires devaient subir mille hasards : ceux des incendies, ceux de la guerre, ceux des migrations forcées des habitants.

Trois églises, toutes les trois placées sous le vocable de saint Pierre ès-liens, ont précédé la cathédrale actuelle de Genève, dont les parties les plus anciennes remontent au Xe siècle. Ce n'est que par voie de conjecture, au moyen de vieilles fondations retrouvées sous le pavé de la dernière cathédrale, que l'on induit quelque chose sur ces vieux témoins du catholisme à Genève. Quelques marbres provenant de la première église, employés vers l'an 500 à construire un mur d'enceinte, sont décrits par M. Blavignac. L'un d'eux porte le chrisme monogramme composé des deux premières lettres du mot *Christos*.

Au commencement du VIe siècle, le roi bourguignon Gonde-

baud fit construire, sur l'emplacement de la première cathédrale, un édifice terminé par saint Sigismond son fils, et dont la dédicace fut célébrée par saint Avit, métropolitain de Vienne l'an 516. M. Blavignac croit avoir retrouvé, en 1850, dans le sol de l'église actuelle, un fragment de cet édifice. C'est un pan de mur dont les jointoyements représentent un treillis, souvenir de la décoration en charpenterie ; des poteries de construction sont encastrées dans le blocage de cette muraille.

L'église St-Victor, église d'un couvent souvent cité dans l'histoire de Genève et dont le nom d'un de ses prieurs, Bonivard, moine apostat tristement mêlé aux événements qui précédèrent la Réforme, a perpétué le souvenir, date de la dernière moitié du Ve siècle. C'était une église circulaire, comme Saint-Vital de Ravenne, comme la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Elle fut démolie en 1533 ; les fondations furent reconnues au XVIIIe siècle.

L'édifice vraisemblablement construit en bois par le roi Gondebaud, n'aurait duré qu'un siècle, car une tradition veut que, vers la fin du VIe siècle, une troisième cathédrale de Genève soit bâtie par Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne. Les fouilles opérées par M. Blavignac ne lui ont pas permis de restituer avec certitude le plan complet de l'édifice ; mais il a démontré que ce dernier était accompagné d'une construction circulaire de vingt-cinq pieds de diamètre et qui a pu servir de baptistère. Des fragments de sculptures polychrômes provenant de cette église, ont été retrouvés. Ces fragments sont extrêmement importants, car ils sont la première apparition dans nos pays de l'art nouveau et de la statuaire chrétienne appliquée à la décoration monumentale. L'auteur se livre ici à une dissertation intéressante.

La première église abbatiale de Saint-Maurice, dans l'évêché de Sion, remonte au IVe siècle. Théodore, évêque du Valais, résidant alors à Octodurum (Martigny), l'avait fondée longtemps avant sa mort (391). Au VIe siècle, le roi bourguignon saint Sigismond, qui avait abjuré l'arianisme à Saint-Maurice, reconstruisit l'abbaye avec une extrême magnificence. Cette église de saint Sigismond fut consacrée en 517. Ce ne sont là d'ailleurs que les premières vicissitudes. L'abbaye célèbre, le but de tant de pèlerinages, a été reconstruite plusieurs fois ; il ne reste

debout aucune partie que l'on puisse raisonnablement faire remonter à cette époque primitive.

Ainsi des souvenirs de l'architecture des derniers siècles de l'empire romain apparaissent dans les monuments religieux de cette première période; toutefois le souffle de l'esprit nouveau se fait sentir soit dans les dispositions symboliques du plan de l'édifice, soit dans les ornements.

Ecole sacerdotale primaire du VIe au IXe siècle. — Il n'est pas de pays plus redevable que la Suisse aux institutions monastiques. On ne peut remuer un seul instant la poussière qui recouvre les annales de ces siècles laborieux du moyen âge, sans trouver la trace de ces foyers de lumière. Au moment où il semblait que toute civilisation fût en péril, ils entretinrent, à l'ombre des cloîtres, le feu sacré des lettres divines et humaines. Ils plantèrent nos vignobles; ils conservèrent les traditions de l'agriculture. Ce serait toute une histoire à faire que celle de ces institutions; mais il faudrait pour cette œuvre la plume d'un écrivain catholique, car les historiens de la Suisse romande qui ont traité ce sujet jusqu'ici, n'ont manifesté ni une suffisante impartialité, ni surtout une connaissance assez exacte de la doctrine catholique, pour ne pas commettre volontairement ou involontairement les plus incroyables bévues (1). Déjà nous avons assisté à la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, et voici que le cours du récit de M. Blavignac nous amène au pied des vénérables murailles de l'église de Romainmotier. Or, qu'était-ce que Romainmotier, ce monastère perdu dans une gorge sauvage du Jura? Romainmotier, comme Saint-Gall, comme Reichnau, est une fondation du moine irlandais saint Colomban. Le peuple irlandais, dont on connaît mieux les malheurs et la servitude moderne que les glo-

(1) Nous avons l'espoir de voir prochainement combler cette regrettable lacune pour le diocèse de Lausanne. Il existe une histoire des évêques et des institutions monastiques de ce diocèse, écrite par le R. P. Schmidt, rédemptoriste. Ce vénérable religieux fut contraint de s'enfuir de Fribourg en 1847, après le sac de son couvent par l'armée fédérale. Il se réfugia à Genève, où il a achevé son travail. Après sa mort, survenue en 1852, ses manuscrits ont été remis à Mgr Marilley, qui a pris l'engagement de les publier.

rieux services des temps passés, fut par excellence le peuple missionnaire des époques barbares. Il couvrit de ses travaux les Gaules mérovingiennes. Saint Colomban parut à la cour du roi Gontran; puis, suivi de disciples fidèles, il s'enfonça dans les forêts de l'Helvétie. Un petit nombre de prêtres dispersés dans les anciennes villes romaines suffisaient à peine alors à garder les ruines des églises, et ne pouvaient pas achever la conversion des conquérants. Toutes les hordes n'avaient pas à leur tête des Clovis pour les entraîner vers le baptême. Ce fut vers ces peuples redoutés que se tourna le prosélytisme des Irlandais. Le succès ne se fit pas longtemps attendre, les missionnaires du Nord fondèrent de nombreux établissements; en outre, ils ranimèrent le zèle des cloîtres déjà existants. Il y eut quelque chose de cela pour Romainmotier, car avant l'apparition des missionnaires irlandais, il y avait déjà un sanctuaire et une maison de prière dans cette vallée (1).

Les moines irlandais, comme tous les moines catholiques, ne prêchaient pas seulement par la parole et l'exemple d'une vie pénitente, ils prêchaient aussi par l'art, ce grand mobile de l'Église catholique pour manifester la présence sensible de N. S. Jésus-Christ dans le monde à travers le temps. Aussi voyons-nous les disciples de saint Colomban laisser une trace durable de leur passage dans les œuvres architecturales élevées sous leur direction. On reconnaît leurs procédés de construction depuis les rives de la Saône et du Rhin jusque sur les bords de l'Adriatique

(1) M. de Gingins, dans la préface qu'il place au devant du Chartulaire de Romainmotier, publié sous les auspices de la Société d'Histoire de la Suisse romande, assure qu'il résulte de l'examen de plusieurs documents : 1° qu'un ermitage renommé existait dans la vallée à la fin du VIe siècle; 2° que dans la première année du siècle suivant, cet ermitage fut converti en monastère et doté par Gontran, roi de Bourgogne; 3° que vers l'an 646, le duc Ramnelène, gouverneur de la Transjurane, fit bâtir un monastère plus considérable. Ce fut vraisemblablement cette dernière fondation qui subit l'influence des moines irlandais. Le nom de Romainmotier fut donné à ce monastère par le Pape Etienne II, qui y fit séjour en se rendant en France auprès de Pepin-le-Bref, pour solliciter sa protection contre les Lombards qui désolaient l'Italie. *Romanum monasterium vocavit*, dit le Chartulaire après avoir énuméré les faveurs spirituelles et temporelles dont le couvent fut comblé par le Pontife.

et les versants des Apennins. Les formes rudimentaires de l'architecture de Romainmotier se distinguent à Saint-Philibert de Tournus, à Saint-Martin de Cologne, à Sainte-Marie du Capitole, dans la même ville, enfin, au baptistère de Ravenne, dans un travail de restauration évidemment postérieur à l'érection de l'édifice. Ce trait monumental qui communique une physionomie caractéristique aux églises que nous groupons ici sous la direction de M. Blavignac, consiste en un système d'arcatures séparées de deux en deux par des bandes murales. Ces bandes murales sont parfois remplacées par des colonnes ou des pilastres ornés. Appliqué aux murs extérieurs, ce système n'est plus un simple ornement, il devient le premier indice du contrefort, cet élément destiné à jouer un rôle prodigieux dans les développements ultérieurs de l'architecture catholique.

Considérée dans son aspect général et dans ses détails, cette architecture monastique des premier temps offre sans doute des formes incultes, des traits grossiers. L'appareil de construction accuse l'ignorance des procédés habiles, plus souvent encore l'indigence des matériaux et l'exiguité des ressources; mais à travers ces hésitations, quel sentiment puissant de l'idéal! on sent qu'un souffle nouveau est venu animer cette architecture gallo-romane, trop comptable encore de l'ornementation antique. Le symbolisme s'était bien accentué dans les figures, dans les peintures polychrômes qui tapissaient les murailles dans ces signes mystérieux dont, dès les catacombes, on avait multiplié la présence. Déjà quelques timides modifications apportées au plan de la basilique primitive trahissent des efforts; après tout, les édifices sacrés demeurent restreints dans leur étendue. Il fallait que des moines, animés d'un sentiment liturgique profond, arrivassent pour donner cette impulsion, qui ne s'arrêtera qu'après avoir édifié l'abbaye aux Hommes de Caen, la cathédrale d'Amiens, celle de Cologne et tant d'autres monuments qui aspirent à réaliser, dans leur immense étendue, l'idée de l'infini, ce tourment de tous les cœurs d'artistes vraiment chrétiens. Quand on considère ces églises étroites et basses, ces nefs recouvertes de voûtes en berceau, imparfaites encore, mais où les fenêtres rayères s'accouplent; ce plan où les res-

sauts et les absides se multiplient, on sent toute la vanité de l'explication qui attribue à l'avènement de l'arc aigu (ogive) le développement de l'architecture catholique au XIIe siècle. Ce développement ne provient pas de la découverte d'un arc, mais bien d'une impulsion artistique, par conséquent idéale. Des moines qui sanctifient leurs veilles par le chant de l'office divin, et leurs jours par l'étude, le conçoivent, et ce sont eux qui, durant cinq siècles, dirigent ses progrès et lui préparent son immortelle destinée.

L'étude de M. Blavignac sur Romainmotier est des plus instructives. Mais nous devons renvoyer au texte de l'auteur pour plus de détails. C'est une véritable révélation que la description de cette curieuse abbaye cachée dans un vallon peu fréquenté. Un intérêt puissant s'attache à ce spécimen si rare d'une église du VIIe siècle. Pour l'auteur, c'est une fortune archéologique.

M. Blavignac groupe autour de l'abbatiale de Romainmotier les restes de l'église conventuelle de Saint-Sulpice, sur les bords du Léman, entre Lausanne et Morges. Cette église est construite d'après les mêmes principes que Romainmotier. Une circonstance rend ces restes doublement précieux : il se trouve que l'abside qui a été reconstruit à Romainmotier existe à Saint-Sulpice dans sa pureté primitive.

Le clocher de l'église d'Orny, l'église de Bretonnière, dans le diocèse de Lausanne, sont rapportées par M. Blavignac à cette époque reculée. Il en rapproche aussi une crypte existant sous l'église actuelle de Saint-Gervais, à Genève. Cette crypte porte en effet les caractères d'une construction bien antérieure au vaste et médiocre édifice qui couvre le sol aujourd'hui, lequel ne date que du XVe siècle.

Le chapitre se termine par un rapprochement opéré entre Romainmotier, Saint-Vincent de Mâcon et Saint-Philibert de Tournus. Cette dernière église offrait à M. Blavignac un trop remarquable exemple d'arcatures à bandes murales pour qu'il ne fût pas tenté de faire en sa faveur une exception, en franchissant les limites de sa région. Pour nous, nous ne saurions que regretter de voir l'auteur se montrer aussi sobre de ces excursions, car elles sont pour lui l'occasion d'établir des termes de comparaison fort instructifs.

Ecole carolingienne, IXe et commencement du Xe siècle. — Les historiens du moyen âge qui ont eu cours jusqu'à présent consentent à représenter le règne de Charlemagne comme un point lumineux dans une nuit obscure. La prévention et surtout l'ignorance, seules peuvent autoriser ce procédé facile pour franchir sans travail des temps ingrats. Nous n'accordons pas que cette nuit ait existé. Une époque, qui produit des institutions monastiques telles que le Mont-Cassin en Italie, Luxeuil, Bobbio et Saint-Gall, ces trois trois grandes abbayes qui marquent le chemin de l'apostolat de saint Colomban, les écoles saxonnes de Cantorbéry et tant d'autres lieux d'études qui se rangent autour des cloîtres et des cathédrales; des hommes tels qu'Isidore de Séville, saint Grégoire de Tours, Bede et Alcuin, pourra passer pour une période difficile, mais à coup sûr elle ne méritera jamais les mépris qu'on a prétendu lui infliger. « L'histoire littéraire, dit un sa-
» vant historien de ces temps reculés (1), ne compte qu'un petit
» nombre de siècles inspirés; elle connaît beaucoup de siècles
» laborieux. L'inspiration est une grâce : elle est d'un lieu et
» d'un temps, elle vient, elle se retire. Le travail, au contraire,
» est une loi; il est par conséquent de tous les temps; et Celui
» qui en a fait la condition de l'humanité, ne souffre pas qu'il
» s'interrompe jamais. Cependant, on s'arrête avec admiration
» devant l'âge d'or des littératures, aux courts moments où le
» rayon d'en haut vient éclairer l'époque de Périclès, d'Auguste,
» de Léon X : on n'a que de l'indifférence pour les périodes mé-
» ritoires qui d'un âge à l'autre ont conservé la tradition litté-
» raire. Nous ne savons pas tout ce qu'il a fallu de courage à des
» hommes assurés qu'ils n'auraient jamais les applaudissements
» du monde, pour se vouer à cette tâche obscure d'étudier, de
» commenter, de conserver la pensée d'autrui, la parole d'autrui,
» la renommée d'autrui. Il y a pourtant quelque attrait à s'enfon-
» cer dans ces siècles injustement délaissés, à voir de près le
» travail dans toute son aridité, le travail sans gloire, mais sans
» lequel plus tard l'inspiration serait inutilement descendue sur
» des âmes incultes. C'est le spectacle des temps qu'on appelle

(1) Ozanam. *Études germaniques*. T. II, ch. 9.

» barbares, dont il ne faut pas nier la barbarie, mais qu'on au-
» rait cru moins ignorants, si on les avait moins ignorés. »

Ce qui ne veut pas dire que nous contestons l'éclat du règne de Charlemagne ; mais seulement que cette lumière n'aurait pas sa raison d'être, si les siècles précédents n'avaient conservé l'étincelle. M. Blavignac pense de même, et nous l'avons vu, ses recherches sur l'école architecturale suscitée par la venue des moines d'Irlande, jettent un grand jour sur la génération monumentale qui précéda la venue du célèbre empereur. Sous son règne surviennent de nouvelles influences; l'art romain est remis en honneur; une influence bysantine est très-sensible surtout sur les bords du Rhin, qui furent à ce moment un point privilégié ; mais l'influence que l'on peut appeler locale, que nous aimerions mieux appeler liturgique, de l'architecture monastique du VIIe siècle, se prononce aussi : c'est elle, en définitive, qui prévaut au milieu des courants opposés; c'est elle surtout qui maintient le plan sacerdotal et ses développements symboliques. L'architecture carolingienne comptera bien des éléments partiels, les coupoles, le chapiteau cubique, par exemple, qui viennent d'Orient; des souvenirs plus précis encore de l'art romain ; mais, pour cela, il n'y aura pas d'imitation servile; vous ne verrez pas la croix grecque de Sainte-Sophie se reproduire intacte sur les bords du Rhin ou dans nos vallées romandes. C'est toujours le plan ecclésiastique qui demeure, et ces éléments étrangers, appropriés, transformés, utilisés avec art par une conception nouvelle, se fondent dans un ensemble d'une incontestable originalité.

Trois écoles d'architecture doivent être distinguées au temps de Charlemagne. M. Blavignac les qualifie sous les titres d'écoles Normande, Rhénane et Rhodanique. L'école rhodanique s'étend jusqu'à la Méditerranée ; les monuments qui en relèvent présentent le chapiteau corinthien renouvelé textuellement des Romains. Ceux de l'école rhénane sont décorés du chapiteau cuboide venu d'Orient. Quant aux monuments de nos trois évêchés, ils présentent une fusion des caractères distinctifs des écoles Carolines du Midi et du Nord; toutefois avec une prédominance visible des principes de l'école sacerdotale des siècles précédents.

Beaucoup de gens, en traversant la petite ville vaudoise de

Grandson, sur les bords du lac de Neuchâtel, se souviennent de la défaite de l'armée bourguignonne, si décisive pour la destinée de Charles-le-Téméraire; mais personne ne songe à visiter l'église paroissiale : elle est aussi ignorée que remarquable. Espérons que la description de M. Blavignac lui vaudra quelque attention, elle en est digne à tous égards. Car pour cette période carlovingienne, elle est un type aussi important que Romainmotier pour l'école sacerdotale primaire.

Une tradition locale veut que l'église de Grandson soit un ancien temple païen. Au premier coup-d'œil, on la prendrait plutôt pour une basilique primitive; mais un examen plus approfondi y fait reconnaître l'art catholique des écoles carlovingiennes. Bâtie en croix latine régulièrement orientée, cinq travées séparent la nef des bas côtés. Les arcades de ces travées sont à plein-cintre. Elles reposent sur des colonnes dont les fûts, en marbre ou en granit, sont antiques pour la plupart et proviennent des ruines d'Avenches. Une série d'arcades appliquées décore les bas-côtés. La voûte de la nef centrale est en berceau; celle des bas-côtés en quart de cercle; sur la croisée est une coupole rectangulaire portant le clocher. Détail singulier, les voûtes du transept sont en berceau et leur axe parallèle à celui de la nef. On voit un retour aux principes de l'antiquité dans ces colonnes ravies aux monuments romains et dans le système des arcatures : la coupole trahit une imitation des dômes des bords du Rhin. L'ornementation est des plus curieuses; les chapitaux, tous variés, sont couverts de figures symboliques et de feuilles végétales. Il faut étudier ces essais de la sculpture chrétienne de nos pays dans les beaux dessins de M. Blavignac; assurément ils épargneront bien des recherches, même à celui qui contemplera l'original, car les intentions de ce symbolisme ne sont pas toujours aisées à découvrir.

De Grandson, M. Blavignac nous transporte en Vallais, à Clages, village situé sur la route du Simplon, à deux lieues de Sion. On trouve là une petite église sous le vocable de saint Pierre; elle fut érigée sur le lieu où saint Florentin, second évêque d'Octodurum (Martigny), souffrit le martyre vers l'an 407. Saint Pierre de Clages est un spécimen fort curieux des formes affec-

tées par l'art carlovingien dans la Suisse méridionale. Ici plus de souvenirs des bords du Rhin, encore moins de réminiscences romaines. Le monument porte au plus haut point l'empreinte des écoles sacerdotales primaires. Par les formes, par les dimensions, par l'analogie des détails, Saint-Pierre de Clages nous a rappelé la célèbre abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert en Languedoc. Le clocher, de forme octogone, se divise en deux étages.

M. Blavignac rapporte encore à l'époque carolingienne le clocher de l'église Sainte-Magdeleine à Genève. Ce clocher est un reste d'une ancienne église qui précéda l'édifice actuel, lequel ne remonte qu'au XVe siècle : il présente l'octogone caractéristique de l'époque caroline. C'est d'ailleurs une œuvre rudimentaire.

Le clocher de la cathédrale de Sion offre trop de rapports avec Saint-Pierre de Clages, pour qu'un rapprochement entre ces deux monuments ne soit pas facilement opéré; il est carré, mais l'octogone se dessine dans la pyramide terminale. La tour, rectangulaire, est crénelée comme celle de Saint-Martin d'Ainay à Lyon, monument qui fut construit très-probablement à l'époque que nous étudions.

Pour compléter ses études sur l'art carolingien dans nos cantons, M. Blavignac visite le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice (1), où il trouve de nombreux objets qui remontent à cette épo-

(1) Le trésor de Saint-Maurice existe encore, ou du moins n'a subi que peu d'atteintes. Que n'est-il possible d'en dire autant de toutes les églises du Vallais? Pourquoi faut-il que nos yeux soient constamment affligés à Genève par la vue de reliquaires, de croix et autres objets ayant appartenu à des églises et provenant de ce pays? Les marchands juifs ne font pas une tournée dans ce canton, qu'ils ne reviennent chargés des dépouilles opimes que l'insouciance du clergé leur livre à vil prix. Si quelques-unes de ces ventes ont pu trouver une excuse dans les malheurs des temps et la nécessité de payer les rançons exigées par la Confédération après l'affaire du Sonderbund, assurément il n'en est pas toujours de même. L'ignorance du clergé à l'endroit des richesses artistiques qu'il possède est la principale cause de ces facilités que trouvent les juifs. Quand on pense que l'Evangéliaire de Charlemagne, dont il est question dans cet ouvrage, a été vendu pour quelque chose comme 500 francs, et que le déten-

que. Ce sont des reliquaires, des vases de diverses formes dont plusieurs très-précieux et manifestement donnés par Charlemagne ; enfin il décrit le célèbre Évangéliaire, présent du même empereur à la célèbre abbaye. A Lausanne et à Genève, ces trésors ont disparu ; aussi M. Blavignac est-il réduit à citer textuellement les inventaires dressés par les déprédateurs au moment où ils mirent une main spoliatrice sur ces richesses accumulées depuis des siècles. Le trésor de Lausanne était d'une grande magnificence en 1536 ; dix-huit chariots transportèrent ces présents des fidèles à Berne ; on les évalua à 125,000 louis d'or, sans les ornements sacerdotaux et les pierreries. Ces dépouilles furent le fondement du célèbre trésor de Berne, qui servit à Napoléon pour la guerre d'Égypte. M. Blavignac décrit les collections avec sa sagacité artistique habituelle. Nous admirons davantage encore le respect avec lequel il parle de ces témoins de la piété catholique, car en pareille matière, il touche à des points de dogme que le protestantisme s'obstine à défigurer avec malveillance.

Ecole sacerdotale secondaire, Xe siècle. — Nous arrivons au Xe siècle. L'empire de Charlemagne est depuis longtemps divisé. Le royaume de Bourgogne transjurane s'est reconstitué à la suite des défaillances de ses successeurs. En 888, Rodolphe Ier prit possession de ce royaume qui comprenait une partie de

teur actuel en veut 12 à 15 mille francs. Il serait temps de voir cesser ces scandales. Pour cela, Mgr l'évêque de Sion, à l'exemple de plusieurs de ses vénérables collègues de l'épiscopat français, n'a qu'à interdire ces ventes par une circulaire. Des prêtres n'ont pas le droit, sans autorisation, de dépouiller les sanctuaires d'objets précieux, parce qu'ils en méconnaissent la valeur. Si, comme il arrive souvent, les conseils de fabrique sont complices de ces ventes, à plus forte raison l'autorité épiscopale doit-elle intervenir. Ces observations peuvent s'appliquer, quoique dans une mesure plus restreinte, à la Savoie. Comment a-t-il pu se faire qu'une paroisse des environs d'Annecy se soit dépouillée d'un fort beau tableau du moyen âge ayant appartenu, avant la réforme, à une église de Genève? Un grand seigneur a acheté ce tableau ; puis il s'en est lassé, et il est venu le brocanter à Genève chez un marchand de curiosités, qui l'a reçu en échange d'autres objets.

l'Helvétie : le Vallais, le Pays de Vaud, le Genevois, le Chablais, et, sur le versant occidental du Jura, la Bresse et la Franche-Comté. Sous son successeur, Rodolphe II, l'époux de la reine Berthe et le plus célèbre des rois Rudolphiens, la Bourgogne transjurane s'accrut un instant du royaume d'Italie par droit de conquête. Mais ce prince, considérant comme impossible de maintenir sous le même sceptre des États aussi considérables, céda l'Italie à Hugues d'Arles. Il reçut en échange la Provence, et régna sans contestation des rives de l'Aar et du Rhin jusqu'à la Méditerranée. Le second royaume de Bourgogne dura jusqu'en 1026. Il est incontestable que cette époque fut très-brillante et que la Suisse romande exerçait alors en Europe une prépondérance qu'elle n'a pas retrouvée depuis.

Il était nécessaire de rappeler ici le souvenir d'une époque trop oubliée. Ces délimitations géographiques n'ont point été sans influer sur les brillantes destinées de l'architecture de nos trois diocèses pendant ce Xe siècle que l'on a trop servilement l'habitude d'envoyer aux gémonies de l'histoire. M. Blavignac s'élève à juste titre contre cette accusation absolue de barbarie infligée à un siècle qui brilla de la science de Gerbert et compta le moine Richer au nombre de ses historiens.

Sous les rois Rudolphiens, comme sous les successeurs de Charlemagne, les principes fondamentaux de l'architecture sont toujours ceux de l'école sacerdotale primaire. L'ordre de Saint-Benoît est là qui en conserve la tradition et l'esprit liturgique. Mais les influences des écoles carolines en modifient les caractères d'une manière sensible. Au nord et sur les confins germaniques du royaume, l'influence de l'école rhénane est évidente. L'église Notre-Dame de Neufchâtel, fondée par la reine Berthe, dans la première moitié du Xe siècle, se relie à cette école par ses dispositions générales et ses chapiteaux cuboides. Dans les vallées du Rhône se formule un style qui se relie aux traditions antiques, et que M. Blavignac a nommé style rhodanique. La cathédrale de Genève et l'église de Notre-Dame-de-Valère, à Sion, appartiennent à cette école. A peu près sur la ligne de démarcation de ces deux styles, se trouve l'abbaye royale de Payerne, élevée à la fin de la dynastie Rudolphienne; aussi accuse-t-elle des

formes rappelant le style rhodanique du royaume d'Arles et l'art italien de ce temps-là. En outre : ces diverses églises offrent d'assez nombreuses sculptures où M. Blavignac reconnaît un principe d'ornementation asiatique introduit en occident soit à la suite des irruptions des Normands, soit par le contact des missionnaires architectes qui depuis le commencement du IXe siècle évangélisaient la Suède et le Danemarck. Notre historien voit ces réminiscences orientales fort sensibles à Payerne, où elles semblent s'être revivifiées par suite des invasions des Madgyars qui, en 927 et 954, arrivèrent jusque sur les rives du Léman.

Cette détermination précise de l'âge de monuments aussi importants que les églises que nous venons de citer, est un des points les plus neufs du système de M. Blavignac ; car jusqu'à présent, en France et ailleurs, les archéologues n'osent pas faire remonter des monuments semblables au-delà du XIe siècle. M. Blavignac assure que l'on a trop abusé des terreurs de l'an mille, et que ce procédé commode de classification a été exagéré. Il s'applique surtout à mettre en évidence l'état de civilisation comparativement fort avancé dont jouissait la Suisse romande sous la dynastie bourguignone au Xe siècle. Ce système mérite la plus grande attention, car il n'est pas seulement le résultat d'inductions, il s'appuie sur des rapports historiques précis, sur des dates parfaitement exactes. Il doit s'en suivre, à notre sens, la révision des classifications des monuments des pays voisins : celle de la France avant toutes les autres.

Eglise de Notre-Dame, à Neufchâtel, évêché de Lausanne. — Cette église, dont la disposition est celle d'un rectangle, est divisée en trois nefs que terminent des apsides circulaires. La croix latine s'accentue dans le plan intérieur par la différence de hauteur des voûtes; sur la croisée du transept s'élève un dôme ou coupole lumineuse : c'est la place de la tête du Christ. Sur le lieu, correspondant au côté percé du Sauveur, les arêtes saillantes des voûtes se croisent de manière à embrasser à la fois deux travées; ces dispositions symboliques sont peu communes.

L'église de Neufchâtel appartient à plusieurs époques. Il ne

reste de la construction primitive que les parties orientales, et elles paraissent appartenir à la première moitié du Xe siècle. Un bas-relief, détruit aujourd'hui, figurant une reine présentant un modèle d'église à la Sainte-Vierge, était sculpté au-dessus de l'ancienne porte méridionale. Une inscription annexée indiquait que Berthe, fuyant ses ennemis, en était la fondatrice. En effet, deux fois, en 927 et 954, la reine Berthe dut reculer devant les hordes des barbares d'Orient et se réfugier dans la tour de Neufchâtel.

L'influence rhénane se marque : par la porte principale, semblable à celle de la cathédrale de Bâle ; par le couronnement du clocher, enfin par les chapiteaux cuboïdes qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du monument. L'arc aigu (ogive), que la plupart des archéologues ne font arriver systématiquement qu'au XIIe siècle, se pose ici avec assurance, sans exclure le plein-cintre. Il y a progrès en toutes choses sur les siècles précédents : progrès dans l'appareil de construction, progrès dans les sculptures; des faisceaux de colonnes réunies, s'élançant jusqu'à la voûte, qui est en arête et plus en berceau, remplacent le pilier ou la colonne monocylindrique des siècles précédents. La porte principale, très-importante à étudier, présente les statues de saint Pierre et de saint Paul. Les chapiteaux sont tantôt cuboïdes, tantôt rhodaniques ; ils sont couverts de sculptures.

Après une digression intéressante sur la véritable signification du mot *ogive,* l'auteur se transporte des bords du lac de Neufchâtel dans l'évêché de Genève, à Mouxi, village ignoré situé entre le mont Salève et la petite ville de La Roche. Il trouve là une ancienne chapelle, fort bien conservée, encore qu'elle soit convertie en maison de paysan. Puis il passe à la description de l'*abbaye royale de Payerne,* évêché de Lausanne. Ce grand monument, fondation de la reine Berthe, qui l'éleva pour des religieux de Cluny, a été mis en œuvre vers 962. Cinq absides semi-circulaires le terminent à l'orient; la grande nef est plus étroite de cinq pieds à son origine occidentale que vers sa jonction avec le chœur. Il faut voir dans cette disposition l'intention de rappeler ce vaisseau que symbolise l'Église. Des piliers car-

rés, renforcés pour la plupart de deux demi colonnes, genre de groupement dont on a vu l'apparition à Romainmotier, séparent la nef des bas-côtés. Le plein-cintre ne règne pas partout. L'arc aigu signalé à Clages et à Neufchâtel se montre dans plusieurs arcatures ; de beaux chapiteaux sculptés existent dans le transept et le chœur ; de simples tailloirs à moulures couronnent les piliers de la nef. M. Blavignac décrit avec beaucoup de soin ces sculptures qui révèlent les intentions du symbolisme le plus profond. En résumé, dit l'auteur, de la même manière que l'église carolingienne de Grandson présente la *réunion* des principes décoratifs du Nord et du Sud, l'abbaye royale de Payerne en offre la *combinaison*, et cette combinaison, jointe à l'introduction d'éléments qui forment du tout un composé véritablement original, est digne de toute l'attention des archéologues. Cette église prouve en particulier que la série d'emprunts à l'art romain, caractérisant d'une manière si frappante les monuments rhodaniques du XIe siècle (Saint-Trophime d'Arles et Saint-Gilles, par exemple), n'était pas dans les idées de nos architectes à la fin du Xe, car c'est à grand peine si dans l'église de Payerne, élevée dans le voisinage d'Avenches, dont le sol à cette époque était couvert d'imposantes ruines, on retrouve quelques réminiscences de l'art antique. En France et en Angleterre, on ne manquerait pas d'assigner la fin du XIe siècle, sinon le XIIe, comme époque de la construction d'un monument aussi beau et aussi complet.

On attribue au roi bourguignon Rodolphe II la construction de la forteresse des Allinges en Chablais. A ces châteaux, aujourd'hui dévastés, se rattache le souvenir si cher aux catholiques de l'apostolat de saint François de Sales dans ces belles contrées. C'est en effet dans le château des Allinges que s'établit le saint évêque pendant les trois années que durèrent ses prédications et ses voyages auprès des peuples qu'il devait ramener au sein de l'unité catholique, après avoir subi pendant 70 ans l'oppression bernoise. Les murailles, les tours crénelées sont en ruines ; mais la chapelle où François offrit si souvent le saint sacrifice est demeurée intacte. Une société de missionnaires savoyards, qui ont placé leurs travaux sous le patronage du saint

a relevé l'autel longtemps renversé. On a groupé autour du sanctuaire de modestes constructions; lieux d'étude et de paix singulièrement propres au recueillement et à la prière. Des peintures du temps, passablement conservées, ornent cette chapelle qui ne compte pas moins de neuf siècles d'existence.

Le Vallais, déjà peuplé de monuments sous Charlemagne, ne demeura point étranger au mouvement artistique inauguré par les rois bourguignons. C'est sur les collines qui dominent la vallée de Sion qu'il nous faut chercher des témoignages brillants de l'art catholique au Xe siècle, en particulier sur celui de ces monticules qui porte le nom de Valéria, de la mère du préfet romain Campanus, l'une des martyrs de la légion thébéenne, dont le mausolée était au pied même de la colline.

M. Blavignac donne une vue générale du mont Valéria, qui est un dessin du meilleur goût et de la plus scrupuleuse exactitude. Deux églises s'élèvent sur ce point culminant; la plus considérable, qui surmonte toutes les autres constructions, est consacrée à Notre-Dame, seule elle doit en ce moment attirer notre attention. Sa forme est celle d'un rectangle terminé par une abside circulaire à la base et polygonale par le haut. Cette abside est garnie de créneaux, de même que les autres parties de l'édifice, dont la construction appartient à différentes époques. Les fragments les plus anciens peuvent dater du VIIIe siècle; le chœur et les chapelles adjacentes portent les marques du Xe. L'arc aigu se présente à Valère avec les caractères propres à ces temps primitifs : grande largeur et peu d'élévation. Les piliers qui supportent les arches du sanctuaire sont surmontés de pilastres à chapiteaux richement décorés. Les figures symboliques les plus variées s'y mêlent à une décoration végétale très-originale.

Rodolphe III, dernier roi de la Bourgogne transjurane, monté sur le trône en 994, releva l'église et le monastère de Saint-Maurice, que les Sarrasins avaient détruits en 940. On sait que saint Sigismond, l'un des rois de la première dynastie bourguignone, avait constitué richement cette abbaye. Rodolphe Ier, le fondateur de la seconde dynastie transjurane, avait ceint la couronne à Saint-Maurice, et les caveaux de l'église, en 911, s'ouvrirent pour recevoir sa dépouille mortelle. Rodolphe III ne pou-

vait donc, sans faillir à la mémoire de ses ancêtres, manquer de relever ce monastère. De ces constructions du dernier des rois Rudolphiens, qui datent des premières années du Xe siècle, il ne reste guère aujourd'hui que le clocher ; le couvent, où depuis le XIIe siècle les chanoines de Saint-Augustin remplacèrent les anciens cénobites (ils suivaient la règle de saint Basile), fut rebâti à diverses reprises ; l'église joignant la montagne, plus d'une fois écrasée par l'éboulement des rochers, fut démolie et reconstruite sur l'emplacement actuel au commencement du XVIIe siècle ; brûlée derechef en 1693 avec les autres bâtiments de l'abbaye, elle fut remplacée par l'insignifiante construction que l'on voit aujourd'hui. Triste monument, insigne exemple de la décadence du goût et de l'oubli des notions artistiques ; dernier terme d'une longue existence, dont la vue impressionne péniblement le voyageur préoccupé de tant d'événements mémorables, de tant de personnages illustres dont le souvenir se rattache aux annales d'un des plus anciens monastères de la chrétienté.

Le clocher est donc la seule partie de l'édifice qui doive être décrite ici. Il n'offre d'ailleurs rien de très-remarquable ; cependant il devait être cité comme exemple complet d'un clocher de la fin du Xe siècle.

Eglise de Saint-Pierre ès-liens, quatrième cathédrale de Genève. — Le lecteur se souvient des débris des premières cathédrales décrites par M. Blavignac comme vestiges de l'école gallo-latine. Il s'agit maintenant de l'édifice qui subsiste encore aujourd'hui, et dont l'auteur rapporte plusieurs parties importantes à ce Xe siècle qui a laissé dans nos contrées un si brillant témoignage de l'état de la civilisation pendant la dynastie Rudolphienne.

D'après des renseignements que l'on regrette de ne pouvoir étayer de preuves plus authentiques, l'église Saint-Pierre de Genève fut reconstruite dès l'an 930 ou 950 à 1034, époque où elle aurait été terminée. Des causes inconnues amenèrent la ruine de plusieurs des parties de cet édifice, dont il est aisé de suivre les reconstructions successives pendant les siècles suivants ; mais l'ordonnance du plan, une grande partie de la nef et des bas-

côtés appartiennent à l'école que nous étudions. Or il faut se rappeler que pas un archéologue de l'école dominante ne voudrait faire remonter ces premières assises au-delà du XIe siècle.

Quelques-uns même classeraient cette église parmi les monuments de transition du roman à l'ogive. Rien cependant ne serait plus inexact que cette dénomination; notre Saint-Pierre n'a pas la même physionomie que la cathédrale de Noyon, que MM. Vitet et Ramée ont présenté comme le type des édifices où le plein-cintre s'unit à l'arc-aigu (ogive). L'architecte de Noyon, en effet, a eu l'intention formelle de marier les deux arcs dans une conception unique; à Genève, rien de cela. L'édifice commence ogival dès le Xe siècle dans les arches qui réunissent les piliers de la nef, puis le plein-cintre se montre dans les fenêtres des bas-côtés. Survient une interruption des travaux; à la reprise d'œuvre au XIe siècle, ce n'est pas l'ogive qui reparaît, c'est l'arc plein-cintre, dans le triforium et dans les chapelles apsidales; l'ogive enfin renaît dans les croisées supérieures. On assiste ici à une succession de reprises d'œuvres et non point à l'exécution d'un plan unique. Ces vicissitudes viennent à l'appui de l'opinion de M. Blavignac qui démontre, par l'étude des monuments de notre pays, que la synonimie *romane* ou à *plein-cintre* tout au moins est sans application chez nous, si tant est qu'elle doive être conservée ailleurs. L'arc aigu est employé dans nos vallées aux IXe et Xe siècles; aux XIe et XIIe siècles on le néglige pour le plein-cintre, puis il redevient dominant dans les édifices postérieurs.

M. Blavignac restitue l'ancienne façade démolie en 1750 pour faire place au portail actuel. Il s'arrête avec une complaisance bien naturelle devant la grande nef, dont l'effet est si majestueux. C'est là qu'il trouve ces archivoltes brillantes et ces piliers de forme crucifère, cantonnés de douze colonnes dont l'ornementation très-riche est du plus haut intérêt. Les bas-côtés correspondant aux arches de la nef, les voûtes qui les couvrent et les fenêtres qui les éclairent sont aussi du Xe siècle, ces dernières sont à plein-cintre. Les chapiteaux de ces parties anciennes sont fort nombreux, et à eux seuls ils suffiraient pour donner de la célé-

brité à cette remarquable église. On en compte plus de 80 pour l'ordonnance de la nef seulement. Ces chapiteaux, dont M. Blavignac fait une étude complète qu'il faut suivre dans ses planches, se groupent en trois catégories. La première contient les chapiteaux à simples motifs d'ornement, empruntés soit à la flore, soit à la nature animée; la seconde, des scènes bibliques, et la troisième des sujets symboliques se reliant à des mythes généraux. Cette sculpture est très-originale et puissante d'effet. Ne pas oublier cependant qu'elle est combinée pour l'effet général; elle ne cherche pas à captiver l'œil au dépend de l'ensemble. Les architectes de nos jours, si inhabiles pour la plupart dans l'art d'employer l'ornement et la sculpture dans leurs édifices, peuvent trouver dans l'étude de cette nef une remarquable leçon d'harmonie. M. Blavignac ne sait pas parler avec indifférence de ce beau monument, où l'on peut étudier les phases de l'esprit humain par les travaux des générations qui ont apporté leur pierre à l'édifice sacré pendant près de quatorze siècles. Les parties qu'il vient d'étudier montrent combien grandes furent les manifestations de l'art sacerdotal qui, au moment de terminer sa course, semble avoir recueilli toutes ses forces pour l'érection de cette belle église.

Ici se termine ce volume; avec le XIe siècle une ère nouvelle commence pour l'art dans notre pays, et ces phases diffèrent essentiellement de la marche de l'art antérieur.

Nous avons tenu à suivre M. Blavignac pas à pas. Il nous a semblé qu'il n'y avait point de meilleur procédé pour faire apprécier la valeur de son livre, que de présenter un tableau complet des monuments qu'il a étudié avec une exemplaire patience. La seule considération de cette série d'édifices vénérables, suffirait pour captiver l'attention. Il y a dans cette pensée si simple en apparence, si difficile cependant à mettre à exécution, un modèle qui devra toujours apparaître devant les historiens futurs de l'architecture sacrée. Car c'est bien la première fois, croyons-nous, qu'un plan semblable a été réalisé. Quand il n'y aurait à louer, dans l'œuvre de l'architecte genevois, que la description chronologique des édifices qui ont manifesté pendant six siècles

sur notre sol le génie artistique de l'Église catholique, il faudrait faire grand état de son livre; mais des résultats scientifiques imposants, des découvertes inattendues ont été la conclusion légitime de ses études. Eu égard à l'importance de la question, bien que déjà dans le cours de notre analyse nous ayons fait pressentir la nouveauté de ces vues, qu'il nous soit permis d'insister quelques instants encore. Le sujet en vaut la peine, et il n'est pas familier pour tout le monde.

Ces points de vue nouveaux sont relatifs : à l'âge des monuments; aux destinées de l'arc aigu (ogive) dans l'architecture du moyen âge; enfin à l'apparition du contrefort, dont il faut séparer l'histoire de celle de l'arc aigu, à qui on l'a trop étroitement subordonné.

En France, depuis M. de Caumont, on ne veut pas admettre qu'aucun édifice important ait été construit avant l'an mille. Faisant des terreurs inspirées aux populations du moyen âge par cette année fatidique, le point central d'une théorie et d'un système de classification, les archéologues condamnent les siècles précédents à n'être qu'une époque de ténèbres qui n'aurait construit que d'informes monuments à peine dignes d'être cités. Or, cette théorie, assez en harmonie peut-être avec les faits en Angleterre et en Normandie, a été appliquée, par une voie toute arbitraire, aux autres pays. L'autorité si légitime d'ailleurs de M. de Caumont lui a donné force de loi; elle a dominé jusqu'à ce jour les congrès archéologiques, les publications périodiques, enfin les manuels d'architecture livrés à la circulation depuis dix ans. Cette opinion ne domine pas seulement les archéologues amateurs, ecclésiastiques ou laïques, les peintres et les sculpteurs; mais, au grand étonnement de bien des gens, elle s'est imposée sans restrictions à des architectes compétents (1), à des hommes qui passent leur

(1) Voici en quels termes s'exprime M. Viollet-Leduc, un architecte, un dessinateur habile, dans un travail qui traite de la construction des édifices religieux en France depuis le commencement du christianisme jusqu'au XVIe siècle (*Ann. archéol.* T. I) :

« Depuis le IVe siècle jusqu'au Xe, dit-il, nous voyons l'art de l'architecture

vie dans les monuments, bien placés, par conséquent, pour vérifier les assertions, pour étudier les reprises d'œuvres, pour apprécier, en un mot, mille circonstances qui doivent frapper les hommes du métier. Il y a cependant des arguments de simple bon sens qui contredisent cette théorie, et ceux qui osent encore les énoncer, sont bien étonnés de l'appui inattendu qu'ils trouvent dans le livre de M. Blavignac. L'auteur donne des dates à ses monuments; souvent il les appuie sur des chartes authentiques et sur des pièces diplomatiques incontestables. C'est ce qu'il fait pour l'abbaye royale de Payerne, pour les reprises d'œuvre de Saint-Maurice, pour Notre-Dame de Neuchâtel. D'autres fois par l'appréciation de certaines circonstances, il arrive à assigner à la construction des dates infiniment probables; il réunit enfin un tel faisceau de preuves, que sans faillir à la raison et aux règles les plus vulgaires de la critique historique, il lui devient impossible de ne pas secouer le joug de la théorie de l'an mille. Voilà ce que M. Blavignac a fait avec la plus grande simplicité; sans attaquer ni réfuter personne, il dit : Voilà les résultats où m'a conduit mon travail; je ne réfute pas, car ou je me suis abusé à chaque page, ou la tâche critique eût été trop forte.

La même réserve ne nous est pas imposée, et après avoir apprécié les conclusions de l'historien de nos trois diocèses, conclusions qui apparaissent entourées de toutes les garanties d'un travail consciencieux, de toute l'autorité d'un homme de l'art, autant que de celle d'un érudit expert dans les recherches historiques, il doit nous être accordé de vérifier la théorie de l'an mille en étudiant ses bases et l'exposé de ses motifs.

se traîner péniblement à la suite d'un style imposé par les Romains. Vainement Charlemagne avait-il tenté de rajeunir le vieil empire, tout était après lui retombé dans cette voie usée qui semblait être la dernière trace du paganisme. Les très-rares monuments élevés durant cette période, et qui nous restent en France, ne paraissent pas, comme en Italie, être l'expression d'une idée bien fixe, d'un principe bien établi. C'est un amas assez informe de traditions païennes mal digérées; c'est un art qui ne participe plus de la grandeur et de la pureté d'exécution de la belle époque romaine, simple reflet, souvenir faible, qui s'éteint peu à peu et finit avec la fin du Xe siècle. »

Qu'il se soit répandu des croyances populaires dans le cours du Xe siècle touchant l'an mille ; que beaucoup de gens, sur la foi de certaines prophéties, aient cru qu'à cette date la fin du monde allait venir, c'est incontestable ; trop de monuments écrits portent l'empreinte de cette tradition pour qu'il soit possible de nier. L'époque fatale une fois franchie, on trouve quelques rares témoignages de la satisfaction que fit éprouver l'absence du cataclysme prédit ; voilà tout. Maintenant à quel degré cette préoccupation parvint-elle ? eut-elle la même intensité dans tous les pays ? eut-elle sérieusement une portée aussi générale qu'on le veut conclure ? On n'en sait rien. C'est pourtant sur le fait de cette préoccupation que l'on voudrait établir une des plus mémorables dates dans la marche de l'esprit humain. Cette génération timide, courbée sous la peur et la superstition, l'an mille une fois passé sans détriment, aurait pris un vol magnifique et réalisé les œuvres les plus brillantes. Ceci est trop joli et trop bien arrangé pour être expressément vrai. Loin d'être séduit par cette thèse, nous y voyons plutôt une trace de cet esprit de dénigrement et de dédain dont depuis trois siècles on poursuit le moyen âge. Les mieux intentionnés accorderont que l'époque fut poétique ; par contre, que ce fut celle d'un peuple enfant, comptable d'ignorance et de superstition. On ne prend pas garde que c'est à ce peuple grossier et sans lettres que vont parler saint Bernard et Albert-le-Grand. Enfin, un motif capital pour taxer d'exagération les archéologues au sujet du rôle qu'il font jouer à l'an mille, c'est qu'ils en ont trop besoin pour étayer leur système.

Si les faits parlaient de soi en faveur de la théorie, il faudrait se résigner à l'accepter, encore qu'il en coûte ; mais en est-il ainsi ? Qu'il soit avéré d'une manière générale, et encore seulement pour quelques localités, qu'un certain nombre de grandes églises du style roman aient été bâties pendant les XIe et XIIe siècles, nous ne le voulons pas contester. Il ne faut, dans aucun sens, manquer à l'histoire. Mais qu'il faille induire de là d'une manière absolue que du IVe au Xe siècle, sauf la passagère influence de Charlemagne, on n'a vu en France, en Allemagne et en Angleterre, que de petites églises bâties en style gallo-latin ou roman primitif, c'est là, à notre sens, soutenir une thèse

forcée qui violente les faits. En effet : encore que beaucoup de documents soient perdus, il en reste assez, et l'on possède les dates précises de beaucoup de monuments que, d'après la classification de M. de Caumont, il faut placer systématiquement aux XIe et XIIe siècles, tandis que les chartes veulent qu'ils aient été construits, ou tout au moins commencés aux IXe et X^e. Or, et c'est ici qu'apparaissent les exigences du système, qu'arrive-t-il en pareille occasion? Eh bien! on torture ces dates, on les conteste, on les infirme; puis, en définitive, quand l'évidence contraint de les subir, on n'hésite pas à déclarer qu'il y a eu deux constructions, et que l'incendie, une irruption des Normands ou des Sarrasins, ou tel autre hasard, a anéanti le premier édifice. Ceci est de règle absolue, et il n'est pas une monographie d'église romane secondaire où de pareilles aventures ne soient introduites de vive force, le plus souvent sans preuves à l'appui, pour expliquer les reconstructions. Certes il y a eu des incendies, il y a eu des guerres et trop d'incursions dévastatrices; mais ce que les incendies, ce que les Normands ou les Sarrasins peuvent faire, c'est de ruiner une partie de l'édifice, c'est de nécessiter des reprises d'œuvres; c'est surtout d'imposer aux constructions des temps d'arrêt considérables; mais ni flammes, ni barbare quelconque, n'anéantissent un édifice de telle sorte qu'il n'en reste pas de traces, que les fondations soient arrachées de terre, et que les pierres soient au loin dispersées pour ne plus intervenir dans les édifices subséquents (1).

Telles sont quelques objections, entre bien d'autres, que

(1) Un seul exemple. La collégiale de Notre-Dame de Beaune a été commencée au Xe siècle; la date est précise et consignée dans les registres du chapitre. Il y eut interruption au XIe siècle, puis reprise d'œuvre. Les registres donnent les dates de toutes les reprises d'œuvres et des travaux les moins importants. Il n'est question ni d'incendie, ni de cataclysme quelconque. Voilà pourtant une église que l'on brûle systématiquement, pour ne faire dater sa construction que de la fin du XIe siècle. La cathédrale d'Autun pourrait être l'objet d'observations analogues. Or c'est là l'histoire d'une foule d'églises. En particulier de celles d'Auvergne, que l'on rajeuni de deux ou trois siècles, pour complaire à la théorie à laquelle, quoiqu'on fasse, elles donnent le plus éclatant démenti.

suggère le système archéologique de l'an mille. Procédant à l'inverse de tout le monde, M. Blavignac ne s'est emprisonné ni dans une classification ni dans un système, avant que de faire ses recherches. Il a suivi les progrès de l'art depuis sa naissance; guidé par l'histoire, il a juxtapposé les dates et les édifices, il a confronté les événements, et grâce à une critique historique éclairée, il est arrivé à établir une chaîne chronologique; puis il a étudié les monuments, il s'est identifié avec les procédés de construction, il a recherché les reprises d'œuvres. Ni les incendies, ni les Normands, ni les Sarrasins ne lui ont fait défaut. Pour cela, il n'a pas cru devoir tout céder; il reconnaît leurs traces et il les suit; nous l'avons vu soulevant le sol de la quatrième cathédrale de Genève, dessiner le plan des cathédrales primitives. Voilà ce que fait notre auteur; puis, tout pesé, il n'a pas cru qu'il lui fût raisonnablement possible de s'incliner devant les vieilles classifications.

C'est ainsi qu'il a été amené à placer au Xe siècle des monuments qu'en France on ne veut connaître qu'au XIIe. Or c'est là un fait de la plus haute importance, et si nous avons essayé d'en faire pressentir la valeur, ce n'est point pour la vaine satisfaction de combattre un système; mais parce qu'il nous a paru que la critique historique et littéraire était fort intéressée dans le débat. Pour notre pays, en particulier, l'importance des rapprochements qui surgissent de cette chronologie monumentale est considérable.

Nous n'insisterons pas longuement sur les autres aperçus nouveaux du travail de M. Blavignac, notre analyse les ayant déjà mis suffisamment en évidence. Quelques lignes seulement.

Des flots d'encre ont été dépensés pour rechercher l'origine de l'arc gigu (ogive). M. Blavignac ne recommence point cette recherche. Il se contente de déterminer les moments de son emploi dans les édifices qu'il a sous les yeux. Il reconnaît l'arc aigu dès le VIIIe siècle, et après avoir étudié les alternatives si variées et si peu explicables de son apparition, il conclut qu'il ne lui est pas possible de soumettre les monuments de sa région aux classifications qui se fondent sur la présence de l'arc aigu ou du

plein-cintre pour caractériser les édifices, et surtout pour déterminer leur âge.

S'il ne s'agissait que d'ogives rudimentaires, comme à Clages, on pourrait encore contester; mais comment faire tenir debout ce système devant la nef de la cathédrale de Genève, où l'arc aigu se pose avec tant de franchise? Or, d'après les idées qui ont cours en France, il n'y a pas moyen de faire de Saint-Pierre de Genève un édifice roman. Il n'est pas davantage un édifice de transition. Qu'est-il, en définitive? Les archéologues qui ont passé de si longues heures à écrire des commentaires sur la cathédrale de Noyon, devraient bien nous le dire.

Un troisième point de vue découle de cette étude sur l'arc aigu. M. Blavignac, qui a si bien discerné que dans le langage technique, ogive veut dire contrefort, un plein, et non pas un arc vide : ne peut abonder dans la théorie qui fonde le système du contrefort sur l'apparition de l'arc aigu dans les monuments. Le système du contrefort dérive des systèmes d'arcatures à bandes murales, et il a été inventé bien des siècles avant que l'arc aigu ait été appelé à jouer un rôle prépondérant.

Il résulte de ceci qu'il faut attribuer le système des contreforts, qui est l'élément générateur important de l'architecture catholique, au génie inspiré des artistes. Il répugne de fonder sur la découverte fortuite d'un arc cette marche expansive du plan liturgique des églises catholiques. On se sent indisposé par cette prétention de vouloir faire reposer sur une circonstance aussi matérielle qu'un jeu du compas la marche progressive du système d'architecture le plus idéalisé qui ait jamais existé. Encore une fois, il faut saluer ici le trait du génie.

Cette étude a été bien longue; mais nous osons croire qu'elle trouvera son excuse dans la nouveauté de la matière qu'il s'agissait de faire connaître. Peu d'ouvrages offrent à cet égard autant d'attraits que celui de M. Blavignac. Aussi bien s'agissait-il de temps glorieux pour notre histoire, quoique singulièrement oubliés; et ne dissimulerons-nous pas la satisfaction véritable que nous avons éprouvée à nous identifier pendant quelques instants avec une époque où le génie de l'homme s'exprimait en un langage aussi magnifique, et rendait hommage à Dieu par des

œuvres qui expriment tant de choses. C'est dire que nous faisons les vœux les plus ardents pour voir M. Blavignac continuer son travail et mener à terme une entreprise où, après avoir mis tant de vraie science au service de l'esprit le plus sagace, il révèle les qualités du travailleur le plus infatigable comme le plus persévérant.

Edouard DUFRESNE.

Genève, fête de sainte Catherine de Sienne, 1854.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Genève. — M. l'abbé de Baudry est mort le 2 avril de cette année, après avoir reçu, avec la foi et la piété qui ont embelli sa vie, les sacrements de l'Église. Il avait été professeur de théologie dans la Compagnie des Sulpiciens ; il était vicaire-général et chanoine honoraires d'Annecy. Le sentiment qui a rempli toute son âme depuis de longues années a été de faire connaître et de faire aimer saint François de Sales. M. de Baudry nous a laissé une *Relation des travaux de l'apôtre du Chablais*, et *un Tableau de l'esprit et du cœur de saint François de Sales ;* il travaillait encore, dans ces derniers temps, à une vie complète du saint évêque de Genève. M. l'abbé de Baudry était pénétré de l'espérance et du désir de ramener les protestants à la vérité par une discussion pleine d'urbanité. Ses nombreux oùvrages, ses opuscules, sa correspondance, ses articles dans les *Annales* en font foi ; c'était sans contredit, entre les défenseurs de la religion, un des plus érudits et des plus instruits touchant la controverse protestante. Il avait un talent particulier pour poursuivre, jusque dans leurs derniers retranchements, les subtilités où les ministres cherchent à se réfugier. Il les invita, en de fréquentes occasions, à aller avec lui, soit publiquement, soit par lettres, jusqu'au fond des questions. Depuis ces dernières années, il avait été singulièrement disillusionné sur la bonne foi de ses adversaires ; aussi les combattait-il avec une plus grande énergie, et, tout en conservant les formes indulgentes d'un style qui lui était propre, arrivait-il constamment à faire ressortir le défaut total de loyauté ou l'ignorance grossière des adversaires de l'Église.

M. l'abbé de Baudry avait salué avec bonheur l'apparition des

Annales ; il les a soutenues de tous ses moyens. L'hommage que nous rendons ici à sa mémoire vénérée n'est que le tribut du respect et de la reconnaissance.

*** Les six conférences des ministres protestants, directement dirigées contre la foi catholique, ont été aussi excentriques qu'elles pouvaient l'être : elles ne sont que la reproduction de vieilles objections, de faits historiques défigurés, d'allégations hasardées. Et à Genève, tout cela à cours, tout cela est pain béni pour l'auditoire de la Madeleine. Genève, comparée à la France, à l'Allemagne, à l'Angleterre protestantes, est en arrière de vingt-cinq ans sur le fond et sur la forme de la controverse religieuse. Attendons la publication des conférences pour prouver la vérité de notre assertion. Ce qu'il y a eu de neuf, c'est la conférence sur la confession, dans le genre de Roussel et de Michelet, c'est-à-dire un dévergondage révoltant de paroles et d'idées qui dénoterait une intention profondément déplorable dans l'orateur, s'il n'était pas plus charitable de croire à la *richesse* de son imagination, à la nécessité d'abaisser la controverse à un certain niveau, et à l'impossibilité pour lui de comprendre des institutions divines, des grâces surnaturelles et des vertus dont il n'a pas même l'idée. Les controversistes genevois en sont là. Je veux qu'ils soient aveuglés par leurs préjugés, et je dis du fond de mon âme, comme Notre Seigneur : Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ; mais de pareils moyens employés pour attaquer les doctrines, les œuvres, le ministère du sacerdoce catholique, depuis l'humble et vertueux curé de campagne jusqu'à saint Alphonse de Liguori, saint Vincent de Paul, saint Thomas d'Aquin, saint Augustin, ce n'est pas seulement un outrage, c'est une faute et une défaite.

*** Quel contraste avec les sermons du Révérend Père Hue, de l'ordre de Saint-Dominique, qui a prêché le Carême à Genève ! Quelle profonde et magnifique exposition des dogmes catholiques ! La pénitence, la prière, la confession, l'Eucharistie, l'Église, Jésus-Christ, etc., etc. Quelle puissance d'application de l'Écriture-Sainte ! Combien la controverse passionnée pâlit devant cette vigoureuse dogmatique qui fortifie et augmente la foi, donne une base à la morale et au culte, et rapproche les hommes au lieu de les diviser ! C'était un véritable bonheur de voir cet homme de Dieu, d'une vie si austère et d'un talent si mâle, former autour de la chaire de vérité un auditoire si compacte et si attentif. Les protestants qui

ont suivi les prédications du Père Hue et celles de leurs ministres, ont été frappés du contraste.

*** Décidément M. Gaberel aspire à élargir le champ de sa haute renommée ; il s'établit le troubadour des faits et gestes du Consistoire genevois pour l'étranger. Le *Lien* est son porte-voix ; mais déjà ses colonnes ne peuvent plus suffire, le journal-trompette sera forcé de répéter la plainte du poète :

Grand..... cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire !

Nous n'aurions rien à voir à tout cela, si de bonnes gens, par mégarde sans doute, ne substituaient parfois la lecture et les oracles de la gazette à la lecture et aux oracles de la Bible. Par intérêt pour ces âmes candides, nous nous croyons obligés de les informer que la vérité, les convenances et même la littérature de la correspondance du *Lien* ne sont pas à confondre avec les mêmes choses dans les livres sacrés. Aussi, M. Gaberel ne nous paraît pas donner des leçons de bon goût, lorsque, écrivant à son *cher frère du Lien*, et retraçant les traits saillants des *six conférences sur la foi réformée,* il nomme tout court leurs auteurs : Bungener, Oltramare, Viollier, sans y adjoindre le terme de politesse : Monsieur. Cette façon de s'exprimer n'est justifiable qu'à condition que M. Gaberel traite ses héros en célébrités de carrefour, ce qui ne leur sourirait pas, ou en hommes éminemment supérieurs, ce qui ne serait pas agréé par le public.

L'objet de la lettre qui nous occupe, ce sont donc les conférences protestantes du mois dernier. En passant, l'auteur ose écrire que M. Ernest Naville serait, de son côté, entré en lice pour seconder le mouvement de prosélytisme dirigé par le Consistoire. Accoler à ceux de ses confrères le nom de M. Naville, c'était sans doute une bonne fortune pour le chroniqueur du Casino ; mais il s'est évidemment trompé ; ; M. Naville, croyons-nous, sera peu sensible à cette distinction que lui inflige M. Gaberel ; il a trop souvent et trop nettement séparé son attitude de celle des controversistes furibonds et ignorants qui servent la société des *Intérêts protestants,* pour que ceux-ci puissent se croire le droit de le glisser dans leurs rangs.

Pour relever le talent et le mérite de l'orateur, M. Gaberel est contraint de nous apprendre la profonde décadence des croyances religieuses dans la cité de Calvin. Il affirme que *le nombreux auditoire de M. Naville se composait de personnes adoptant tout au plus*

les principes de la religion naturelle du XVIIIe siècle. Nous n'avons pas de peine à souscrire à la vérité de cette assertion, et le libre examen peut revendiquer sa bonne part dans cet état déplorable des consciences.

Après cette petite maladresse, M. Gaberel fait son article sur les six hommes qui ont lu six diatribes décorées du titre de *six conférences sur la foi réformée.* Une fois de plus, ils ont fait savoir aux auditeurs que toute la religion protestante consiste à dénigrer le catholicisme. En effet, rien de clair, rien de formulé sur ce qu'adoptent les organes de la réforme n'est sorti de ce laboratoire. Il est vrai que les calomnies et les insultes au christianisme de dix-huit siècles, de deux cents millions d'hommes et des plus beaux génies qui aient ennobli l'humanité, sont tombées comme une *grêle* des lèvres de ces ministres réformés. M. Gaberel s'en glorifie, nous pouvons le croire. Mais un dogme, une croyance protestante ressortant de leurs discours, bien habile qui saura l'y découvrir ; à peine ont-ils lancé en courant quelques phrases vagues et sans consistance, pour persuader à leurs ouailles que les quelques lambeaux de doctrine auxquels ils cherchent à s'accrocher, sont toute la religion de Jésus-Christ. M. Gaberel appelle cet amas de sophismes et de bile la *belle prédication* genevoise. Pour qui se respecte encore, cette expression est la dernière qui devrait venir sous la plume. Possible qu'un certain nombre de cœurs façonnés au régime haineux de Calvin, possible que les âmes dévotes dont le savoir s'encadre *méthodiquement* dans quelques textes, trouvent admirables ces redites de trois siècles ; mais assurément les étrangers portent un jugement tout autre sur ces assemblées dont la piété est bannie et d'où l'on sort avec un surcroît d'orgueil, de mépris et d'aversion pour des frères catholiques. Le sentiment unanime de ceux qui viennent à Genève, catholiques ou protestants, et qui vont entendre les discours du temple, ou lier conversation dans les réunions particulières, c'est que nulle part ils n'ont rencontré pareille étroitesse de vues et pareille rage d'agression contre des concitoyens. Voici un fait à l'appui de ce que nous disons : Une dame russe arrive à Genève ; elle est bientôt circonvenue, comme cela se pratique si habilement ici, par une foule de dames protestantes ; quoiqu'elle soit grecque de religion, on ne manque pas de l'inviter à venir recueillir sa part d'édification des lèvres du ministre. Elle se laisse conduire à l'une des conférences. Peindre le tourment qu'elle éprouva pendant une heure, peindre l'impression de dégoût

et d'effroi qui lui est restée de cette parole dite évangélique, c'était au-dessus de ses propres forces. « Je tremblais qu'à chaque instant les catholiques vinssent fondre sur l'assemblée et mettre le feu aux quatre coins du temple ; leur patience ne me surprend pas moins que la haine de leurs adversaires. » Cette dame a fait ensuite demander une place dans l'église catholique ; elle y a suivi avec assiduité les sermons du Carême, et y a trouvé le charme et la paix qui accompagnent partout la Parole de Dieu.

Dans sa lettre au *Lien*, M. Gaberel cite quelques fragments de chaque conférence. Ces passages sont si pauvres et si ridicules, que la meilleure réfutation serait de les retracer ; mais nous n'avons pas autant de place que le *Lien* à donner à cette triomphante éloquence. Voici, pour spécimen, l'extrait du discours de M. Cougnard :

....« L'Évangile veut que le fidèle adore Dieu seul. Rome fait rendre un culte à la Vierge, aux saints, et même à la Croix. — La Bible entière interdit les images. Rome en remplit ses églises et encourage ouvertement l'idolâtrie. L'Évangile dit et répète : Sondez les écritures. Rome classe la lecture de la Bible *parmi les fléaux du temps*. L'Évangile dit : C'est par grâce que vous êtes sauvé par le moyen de la foi. Rome dit : Si quelqu'un affirme que la foi seule suffit pour obtenir la grâce, qu'il soit anathème ! — L'Évangile défend d'user de redites dans les prières et dit que ce sont les païens qui prient ainsi. Rome conserve ses litanies et vend des chapelets. — L'Évangile dit : Ce ne sont pas les aliments qui nous rendent agréables à Dieu, et ce n'est pas ce qui entre par la bouche qui souille l'homme. Rome maintient les jours maigres, les jeûnes et le Carême. L'Évangile veut qu'on célèbre le culte en langue vulgaire. Rome ordonne de le célébrer dans une langue morte. L'Evangile veut que l'évêque soit mari d'une seule femme. Rome ne veut pas qu'il se marie et prescrit le célibat à tous ses prêtres. Dans l'Évangile, saint Pierre dit à Simon : « Périsse ton argent avec toi, qui as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent ! » — Rome a vendu, vend et vendra le pardon et les grâces de Dieu. Enfin l'Évangile est le plus redoutable adversaire de Rome, et condamne d'une manière directe et écrasante un grand nombre de ses doctrines et de ses pratiques. On ne peut ouvrir les saints livres sans en être frappé. A cela que répond Rome ? Elle anathématise les sociétés bibliques, met la Bible à l'index, et envoie ses lecteurs en prison. »

Pauvre M. Cougnard ! Pauvre M. Gaberel !

*** L'affaire de Chevrans a été jugée le 31 mars. Six accusés ont été condamnés à 20 jours d'emprisonnement, cinq à 25 jours, un à 2 jours, et un à 24 heures de prison, tous solidairement aux frais. Les condamnés se sont adressés au Grand Conseil qui, par sa commission de grâce, a encore réduit la peine des douze premiers à 7 jours seulement de détention !! Cette indulgence du tribunal et du Grand Conseil était prévue. Tout le monde était d'accord ; on avait écarté l'accusation de violation de domicile ; le procureur-général avait proposé la pénalité la plus douce ; le président de la cour était résolu à rester impartial ; le gouvernement ne tenait nullement à aggraver la situation générale. MM. les avocats Dufresne et Brocher ont parlé avec toute convenance et modération. Le désappointement n'a été que pour les ardents, qui s'attendaient à 2, 3 et même 5 ans de travaux forcés. La colère et la déconfiture ont été visibles sur la place de l'hôtel de ville. Le dimanche suivant, une magnifique croix en pierre a été inaugurée à Chevrans, au milieu d'un concours de plusieurs milliers de catholiques venus processionnellement de toutes les paroisses environnantes. M. l'abbé Babel, curé du Grand-Saconnex, a de nouveau fait entendre, avec sa chaleureuse éloquence, les grands enseignements de la foi catholique sur la *Croix*, et M. le vicaire-général, curé de Genève, a béni ce nouveau monument, témoignage des sentiments des catholiques de nos contrées.

Ce qui ressort de toute cette affaire, c'est que M. Bourrit et l'Union protestante ont été de très-véritables provocateurs et de trop ardents zélateurs de la politico-religieuse propagande du protestantisme autour de nous ; propagande, du reste, bien plus menaçante pour la Savoie que pour notre canton ; et que la justice qui condamne et celle qui fait grâce ont réduit à leurs vraies proportions les *grands crimes*, les *sauvageries*, les *vandalismes* de nos paysans catholiques.

La honte n'est certainement pas pour eux.

Le sommeil et l'engourdissement ne sont pas non plus leur devoir.

*** Nous avons vu reproduire à Saint-Pierre la parade de l'apostasie de l'année dernière. Un même nombre de pauvres hères, de la mine la plus piteuse, convertis à la manière usitée, venus d'on ne sait où, inconnus des catholiques de Genève, sans nom, sans valeur, ont eu le courage, à la face de la foule genevoise, de renon-

cer à la religion de leurs pères, à la sainte Église catholique, pour embrasser.... mais quelle religion! mais quelle foi! pour entrer, mais dans quelle église? Ils ne le savent pas eux-mêmes, les infortunés!... On s'embarrasse bien de leur donner des croyances positives, quand on n'en a pas soi-même. On leur arrache la foi et on les laisse dans le doute même sur les principes fondamentaux de la religion.

Les ministres se chargent là d'un triste bagage; l'honneur est médiocre, le profit incertain, les conséquences douteuses. Ce qui est très-palpable, c'est que les catholiques de Genève ont pitié de ces pauvres hères qui ne sortent pas de leurs rangs, et que les protestants raisonnables ont honte de pareilles conquêtes. Parmi ces apostats, on assure qu'il y a des réfugiés français, des réfugiés italiens, deux ou trois paysans et quelques filles de la Savoie plus ou moins bien famées dans leurs villages.

A Genève, la parade n'a eu d'effet qu'un moment; tout le monde sait que c'est une *affaire* pour les *convertisseurs* et les *convertis*. A l'étranger, la trompette protestante va sonner, parce que, après tout, il faut avoir l'air de progresser. Mais, en définitive, conférences fiévreuses et apostasies immorales, tout cela est ruineux pour le protestantisme et glorieux pour le catholicisme.

*** Il vient de paraître chez M. Burdet, à Annecy, un petit livre intitulé : *Du commerce des consciences et de l'agitation protestante en Europe*. Nous ne donnons pour aujourd'hui que la table des chapitres, pour faire voir dès l'abord l'importance de cet ouvrage :

I. Ce qui se passe au milieu de nous et dans presque toute l'Europe.

II. Jusqu'où s'étend la bonne foi des hérétiques.

III. De la bonne foi dans les synodes protestants.

IV. Y a-t-il de la bonne foi dans les missionnaires protestants?

V. Le libre examen des protestants se fait-il avec bonne foi?

VI. Les protestants qui cherchent à convertir à leur religion sont-ils de bonne foi?

FRANCE. — Algérie. La jeune Église d'Afrique, quoique aux prises avec des difficultés inimaginables, en face de besoins dont on n'ose sonder la profondeur, a cependant admirablement marché. Comme toutes les œuvres de Dieu, elle s'est vue presque submergée à son berceau; mais un vent du ciel et un pilote habile l'ont arrachée à l'abîme et lancée sur les flots où elle vogue d'un pas ferme aujourd'hui. Que d'institutions glorieuses ne compte-t-elle pas déjà dans son sein? Les Orphelinats, les maisons du Bon-Pasteur, les écoles, les congrégations religieuses, la Trappe de Staouëli, le noviciat de Bab-Azoun, les séminaires grand et petit, qui rivalisent, au moins par le bon esprit, avec ceux de la métropole. L'orphelinat de Mustapha ne redoute aucune comparaison avec les œuvres semblables en Europe, et on peut douter qu'il y ait en France une Trappe qui puisse faire pâlir Staouëli. Quel clergé vigoureux, jeune, résolu, sur tous les points de l'Algérie! Aujourd'hui courant la mer, demain montant à cheval, se dévouant avec orgueil dans les épidémies et répandant partout l'esprit de vie et de charité! On l'a vu cette année, à la retraite ecclésiastique, étonnant les religieux eux-mêmes par son recueillement, sa piété, son exactitude, son union au chef qui gouverne cette Église. Quelle armée de religieux et de religieuses autour de ce pontife! Les Jésuites, les Lazaristes, les Trappistes, les Frères de la Doctrine-Chrétienne, les Dames du Sacré-Cœur, les Filles du Bon-Pasteur, et tout cela disséminé d'étape en étape jusqu'aux portes du désert.

L'action de tant de prêtres, de Frères, de Sœurs de Charité, de tant de dévouements appliqués à la foi, n'est pas restée stérile. Elle a produit des fruits bien consolants au sein des populations européennes. Ces populations sans foi, venues de tous les coins de l'Europe, ont été, on peut le dire, en partie reconquises au christianisme. De nombreuses conversions se sont faites dans toutes les classes de la société, ce qui a donné lieu à l'organisation du zèle et de la charité parmi les laïques.

Aujourd'hui, Alger possède une société de Saint-Vincent-de-Paul aussi édifiante qu'intelligente et active; une société de charité, qui verse des sommes considérables au sein des pauvres, dans laquelle les Dames, non contentes de donner l'aumône, vont encore elle-mêmes, au nom de Jésus-Christ, visiter, encourager et consoler ceux qui souffrent.

Nous ne dirons rien des villes secondaires; mais partout il y a

effort pour imiter les plus grands centres dans l'accomplissement des œuvres de religion et de charité chrétienne.

Les protestants ont subi cette salutaire influence. Bon nombre d'entre eux sont entrés avec amour dans le sein de l'Église catholique. Un écrivain protestant, qui exhalait naguère ses plaintes dans un journal de France, portait a un sixième de la population protestante le nombre des convertis sur la terre d'Afrique.

Angleterre. — Il y a quelques jours, on annonçait des îles d'Hyères la conversion et l'abjuration du Rév. William Scott, ancien ministre anglican et membre de l'université d'Oxford, baptisé sous condition à Hyères, le 13 mars. Aujourd'hui nous apprenons que deux Anglais convertis ont reçu dernièrement le sacrement de confirmation dans la chapelle particulière de Mgr de Montpellier, évêque de Liége. L'un d'eux, M. Hamilton, M. A. du Balliol-collége, à Oxford, appartient à l'une des plus célèbres familles de l'Ecosse. Il est rentré récemment dans le sein de l'Église, après avoir été pendant quelque temps vicaire (*curate*) de Christ-Church, Kent-Road, à Londres.

Allemagne. — Le gouvernement prussien a inauguré l'année 1854 par un acte qui lui méritera la reconnaissance de tous les hommes religieux. L'obligation de respecter la loi qui prescrit le repos du dimanche est rétablie dans toute l'étendue du royaume. On attribue au roi cette mesure que les populations ont accueillie avec joie comme un acte de foi chrétienne. Il faut espérer que l'inertie des hommes chargés de veiller à l'exécution des lois n'en neutralisera pas, comme par le passé, la salutaire influence et n'empêchera pas les heureux résultats que naturellement elle doit produire.

— L'Autriche vient de donner aux autres États un exemple que la Prusse surtout devrait imiter ; il est expressément défendu aux journaux autrichiens d'annoncer aucune *publication maçonnique*, quelle qu'elle soit.

— On lit dans un journal protestant de Berlin, *le Temps*, que plus de *deux cents ministres protestants* sont affiliés, en Allemagne, aux loges des francs-maçons.

L'église catholique proscrit les sociétés secrètes ; le clergé protestant non-seulement s'abstient de les proscrire, il les encourage, il se fait leur complice. En cela il est fidèle à lui-même, car ce sont

les sociétés secrètes du moyen âge qui ont maintenu et propagé les hérésies de cette époque, mères du protestantisme.

— Nous apprenons qu'Overbeck est proposé pour directeur de l'académie des beaux-arts de Berlin.

Nous n'ajoutons rien pour rendre nos lecteurs attentifs à cette intéressante nouvelle. Ce serait assurément rendre un bel hommage à l'art chrétien que de mettre à la tête de l'académie des beaux-arts, dans la capitale du protestantisme, le pieux et catholique artiste, dont le génie heureusement inventif et l'habile pinceau ont su imprimer un élan si remarquable à l'école des bords du Rhin, et inspirer toute une pléiade de graveurs et de peintres qui ont ouvert et continuent glorieusement une ère nouvelle dans l'art chrétien.

— L'Allemagne catholique vient de faire une grande perte dans la personne du docteur Rinthel, l'un de ses plus intrépides défenseurs, et à qui elle doit la belle réfutation du dernier écrit du professeur Stahl, de Berlin. M. Rintel avait été quelque temps collaborateur de la *Nouvelle Gazette de Prusse;* mais dès qu'il vit cette feuille prendre une tendance anti-catholique, il se hâta de la quitter. Il avait toute la confiance de l'éminent cardinal de Diepenbrock, de si regrettable mémoire, et auquel il n'a survécu qu'une année.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Harmonie du Catholicisme avec la nature humaine, par Mme L. de Chaillé, née de Jussieu.

Nous nous sommes souvent demandé avec tristesse pourquoi, lorsque quelques femmes d'un immense talent, reniant ce qui fait la seule vraie grandeur, le seul vrai bonheur de leur sexe, ont voué leurs facultés à attaquer la religion, la société, la famille, il ne s'en est pas rencontré qui, également douées, et mieux inspirées, aient relevé le drapeau abandonné par ces transfuges et soient venues prouver au monde que la foi n'éteint ni la poésie, ni l'intelligence, ni la vigueur dans les âmes qu'elle possède. Certes toutes les femmes auteurs n'ont pas suivi la sombre voie ouverte par un célèbre chef d'école ; on doit à plusieurs d'entre elles des romans irréprochables au point de vue moral, d'excellents ouvrages d'éducation ; mais ces gracieuses, ces utiles productions ne dépassent pas en général une certaine portée, elles ne repoussent pas les anciennes attaques, elles n'en préviennent pas de nouvelles ; elles entretiennent les bonnes pensées, elles n'en éveillent pas chez les âmes déchues ou indifférentes ; l'impression que ces œuvres produisent n'est pas puissante pour le bien, comme l'a été pour le mal l'impression produite par de trop célèbres livres. Ah ! c'est que la pierre jetée à une statue par une main méchante ou seulement étourdie, imprime au marbre une meurtrissure qu'un grand artiste peut seul réparer. C'est qu'il faut pour rehausser, pour venger les saines doctrines, des armes que la femme possède rarement. La chrétienne pieuse et fervente met d'ordinaire au serviee de ses humbles devoirs d'état toutes ses forces, toute son intelligence ; elle pratique sa foi plus encore qu'elle ne l'écrit ; inspirée par ce sentiment profondément religieux que Mme Sand appelle de l'*égoïsme* (1), et que nous autres catholiques appelons *abnégation*, la femme chrétienne sacrifie à son devoir et au bonheur des autres ses aspirations à la gloire pieuse de combattre le bon com-

(1) *Pauline*

bat; elle leur sacrifie surtout ses goûts d'étude, sa tranquillité d'esprit, tout ce qu'il faut enfin pour travailler à un ouvrage de haute portée.

Cependant il s'est rencontré tout récemment une jeune femme qui, du milieu d'une vie éminemment chrétienne, a élevé une de ces voix inspirées que les croyants bénissent et que les incrédules mêmes écoutent charmés. Recueillie au *sein de l'obscurité*, comme elle le dit elle-même, *dans le silence de sa vie*, elle n'en a que mieux entendu les soupirs et les murmures de l'âme, comme par une belle nuit d'été notre oreille perçoit les moindres bruissements de la nature.

L'humilité de la foi a soudain révélé à Mme de Chaillé la science religieuse avec l'art du grand écrivain, à tel point qu'en lisant son livre, on oublierait qu'il n'est pas celui d'un homme, si ces formules : *nous croyons*, *il nous semble*, si différentes des formules tranchantes du pédantisme, ne trahissaient la femme simple et modeste. Le but de Mme de Chaillé n'a pas été autant d'exposer et de développer la doctrine catholique, dont elle suppose ses lecteurs suffisamment instruits, que de faire aimer cette doctrine, d'en faire comprendre les rapports avec toutes les exigences de la nature humaine, et de la venger de ces reproches si divers qu'on lui adresse, lorsqu'on accuse le catholicisme d'être trop inaccessible dans ses dogmes ou dans ses pratiques. La meilleure analyse de cet ouvrage se résume par ces paroles de Tertullien qui lui servent d'épigraphe : *Témoignage d'une âme naturellement chrétienne*. Oui, cette âme essentiellement chrétienne s'élève, sur les ailes de la foi, jusqu'aux plus hautes régions; de là elle distingue à la fois et l'ensemble et les détails de l'harmonie catholique, tous ses élémets inséparables les uns des autres, et correspondant aux constitutifs de la nature humaine; comme une organisation essentiellement musicale suit la phrase mélodique au milieu des parties de l'orchestre savamment combinées, l'âme chrétienne de Mme de Chaillé suit à travers l'œuvre céleste la pensée de son auteur, et ce qu'elle a saisi, elle l'exprime avec une netteté, une chaleur qui manquent à ces systèmes d'où la vie de la foi est absente.

Nous ne prétendons pas donner une analyse complète de ce beau livre, et ôter aux lecteurs des *Annales* le bonheur de le lire en entier; nous voudrions au contraire leur en donner le désir; et ce serait défigurer l'ouvrage que de briser cette chaîne de raisonnements et de déductions que Mme de Chaillé déroule sans fatigue pour elle comme pour le lecteur. Nous désirons surtout, entrant dans les vues de l'auteur, engager nos frères égarés à étudier ce livre. Parmi eux, dans toutes les sectes protestantes, il se produit un malaise toujours croissant; elles ont beau, à force d'inconséquences avec leurs propres principes, chercher à combler les lacunes que la Réforme a opérées entre l'âme humaine et la religion, à réparer la scission produite entre la terre et le ciel, le vide se fait sentir à toutes les intelligences d'élite, à chacune selon sa mesure et ses exigences. A l'une il manque l'autorité, à une autre un des sacrements; celle-ci regrette l'unité de dogme, celle-là la variété des saintes pratiques. Dans le livre de Mme de Chaillé, plusieurs âmes en proie à ce vague malaise trouveraient l'explication et le remède à des souffrances que de nouvelles erreurs ne peuvent point apaiser. L'âme, comme le corps,

a besoin que ses éléments, soient dans un équilibre parfait, à l'abri de la surexcitation comme de la faiblesse. Madame de Chaillé démontre combien le catholicisme sait pondérer les forces, les misères de l'âme, et satisfaire à toutes leurs exigences. Nous n'en donnerons pour exemple que les chapitres qui traitent de l'autorité et de la papauté, où la nécessité de la suprématie de l'Église est si bien établie dans l'intérêt même de la liberté de la conscience, de l'intelligence, qui, en dehors de cette autorité divine, sont livrées aux caprices arbitraires des opinions et des passions humaines. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que, semblables à l'Église de Laodicée qui se croyait riche quand elle était aveugle et pauvre (1), ceux qui se sont soustraits à cette autorité se croient libres quand ils sont asservis. « Car, dit Mme de Chaillé, » les vérités séparées de leur principe, sans ensemble, sans lien, sans cette » harmonie puissante devant laquelle l'erreur s'évapore, les vérités errantes » et désarmées deviennent l'instrument des passions, on les oppose les unes » aux autres, elles se transforment, elles se dénaturent ; on leur conserve en- » core le nom de vérité cependant, et l'homme qui ne peut vivre sans ce bien » suprême, à défaut de la réalité, se contente de son semblant..... Le droit » d'indépendance spirituelle précède tous nos droits sociaux : c'est lui aussi » qui les protége. Or ce droit, dans son principe, dans sa nature, dans sa » réalité absolue, nous ne le trouvons sauvegardé qu'à Rome ; nous ne voyons » pas son salut autre part que dans Rome et la papauté..... Par Rome toute » individualité est abritée dans l'ordre religieux... Otez Rome, et aussitôt les » flots de l'humanité montent et submergent partout la conscience, et le règne » absolu de l'humanité sur l'humanité commence.... A Rome seulement l'u- » nion intellectuelle de la force avec la faiblesse, de la science avec l'igno- » rance, de l'indigence d'esprit avec le génie, à Rome seulement cette union » se consomme, car cette union vient d'une source unique, la soumission de » la foi qui a son principe dans la conscience, patrimoine de chacun qui nous » fait tous égaux... Rome c'est le droit du barbare, le droit du sauvage, le » droit de tous les peuples aux extrémités les plus reculées des connaissances » humaines, le droit de la conscience à tous ses degrés de lumière, de n'être » enseignée que de Dieu... Tout entre dans l'enceinte de Rome..., et cha- » que fruit y reçoit un signe distinctif qui le sépare de toutes les oppressions » de la terre, qui l'élève au-dessus de toutes les puissances de l'humanité, » et qui le rallie aux cieux. »

Puisque nous sommes, malgré nous, entré dans la voie des citations, si entraînante quand il s'agit de sentiments qu'on partage et d'un langage qui captive, on nous permettra de transcrire encore quelques passages susceptibles d'être détachés de l'ensemble sans être défigurés. Mme de Chaillé a des mots heureux ; elle appelle le hasard *un nuage dont la Providence se couvre pour éprouver la justice de l'homme;* et voici la définition qu'elle donne de la vertu d'humilité : « C'est le détachement du sens personnel, c'est une » disposition de l'esprit qui lui fait déposer tout ce qu'il tient de lui-même, » toute l'écume bouillonnante de ses propres conceptions, pour se présenter

(1) *Apocalypse.*

» dans sa simple nature à la vérité éternelle, comme un miroir simple et » uni, où elle puisse réfléchir tous ses rayons. L'humilité n'est pas un senti- » ment craintif et timide, c'est une connaissance certaine, c'est la première » de toutes les sciences, c'est la conscience de soi, se déclarant avec généro- » sité aux yeux de soi-même et aux yeux de tous; c'est l'horreur du men- » songe, l'horreur du faux éclat, un besoin de réalité et de certitude que les » âmes fortes et les grands cœurs doivent ressentir plus que les autres : » amour du réel et du vrai par lequel l'homme doué des facultés les plus » hautes préfère s'attacher à la lumière incréée, tout recevoir d'elle et s'y » perdre lui-même aux yeux du monde, plutôt que d'éblouir et d'entraîner » le monde par l'attrait de ses systèmes. »

On a beaucoup répété que la dévotion rend les esprits étroits, les âmes sèches et froides, le langage aride et disgracieux, et que rien de poétique ne pouvait se trouver au fond des intelligences sincèrement religieuses. Quelques passages empreints d'un vrai lyrisme qui forment le début du neuvième chapitre intitulé : *De la vie effective*, suffiraient à démentir cette allégation. La mélancolie, cet élément inséparable de toute vraie poésie, s'y rencontre comme dans les plus belles pages de Mme Sand; mais entre ces deux mélancolies, quelle différence! la tristesse de Mme de Chaillé, c'est l'attente de l'exilé, l'espérance avec le désir du retour; chez Mme Sand, c'est ce qu'elle nomme elle-même la *désespérance* de l'âme, qui a renié sa patrie et qui ne peut s'en faire une nulle part. Nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire quelques-unes de ces lignes aussi remarquables par la profondeur de la pensée que par son expression :

« Temps qui passe, et qui m'emporte, et qui m'entraîne avec tout le reste, » j'imagine quelque chose qui n'est pas toi, qui est plus parfait que toi, qui » est supérieur à toi; tu n'es donc pas tout à fait mon maître, mais tu es éta- » bli pour une fin dont je suis l'objet. Tu m'emportes, mais aussi je veux » avancer; tu me fuis, mais je pourrai te ressaisir. Je veux contempler tes » eaux profondes et interroger leur mystère, car il renferme tous les autres, » celui de la vie et de la mort. Où allez-vous donc, jours qui nous quittez, et » pourquoi nous devenez-vous d'autant plus chers que vous vous éloignez » davantage? On dit qu'au déclin des années et dans les ombres dernières » qui environnent notre trépas, souvent le souvenir des jours lointains se ra- » nime et la figure du passé se présente toute rajeunie, comme le présage de » quelque merveilleux réveil. C'est dans ce réveil que nous vous retrouverons, » jours qui emporterez toute notre vie. Non, vous n'allez pas au néant, mais » à l'éternité. Quand vous nous avez quittés, vous n'êtes pas cette ombre in- » saisissable, ce rien que vous semblez être; vous êtes au contraire la grande » chose, la base solide, le témoignage éternel qui nous reste; car vous êtes » l'épreuve, l'enseignement, la tentation, l'expiation, le repentir, la lumière, » et votre vision transfigurée, sans tache, sans obscurité, sans nuage, fait » partie de la vision qui nous attend dans les cieux. Temps qui semblais être » un pouvoir destructeur et cruel, je ne veux plus voir en toi que le grand » ministre d'édification et d'immortalité; tu passes comme un torrent rapide, » et tes eaux sont vivifiantes, et loin d'y puiser l'oubli suprême, nous y pui-

» sons le souvenir éternel... Non, rien ne se perd de cette vie qui semble s'é-
» vanouir comme un rêve ; les heures qui s'envolent s'immortalisent en pas-
» sant sur notre front ; et les minutes qui nous échappent se retrouveront
» dans notre ciel, si elles ont emporté dans leur fuite les généreux battements
» du cœur, les pures aspirations de l'âme vers ce qui est immuable et éter-
» nel. »

Le livre se termine par ces lignes : « Rassure-toi donc, ô ma raison, qui
» te sens toi-même avec tes droits, tes doutes et ton ignorance ; l'Église de
» Jésus-Christ est sur la terre pour t'enseigner ; rassure-toi, ô mon âme, qui
» as besoin de t'abaisser et de te soumettre ! l'autorité légitime de l'Église de
» Dieu existe ici-bas ; rassure-toi, ô mon cœur tremblant et déchiré, c'est dans
» la perte de tout que tout se retrouve, comme c'est dans l'abaissement de
» l'orgueil que se produit le relèvement de l'homme, et que s'annoncent les
premières lueurs de l'éternelle clarté ! »

Ce triple témoignage *d'une âme naturellement chrétienne* n'en est-il pas aussi la gloire et la consolation ?

De Romont.

FIN DE LA TROISIÈME SÉRIE.

TALLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA TROISIÈME SÉRIE.

Pages.

Aux abonnés, par M. l'abbé Mermillod. 5
Frédéric Ozanam, par M. Edouard Dufresne. 7
Quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui. 52
Situation de Genève. — Chronique religieuse. 60
— Chronique politique. 66
Bulletin littéraire. 67, 128, 267, 336, 405
De l'autorité et de la révolution, par Mgr Rendu, évêque d'Annecy. 69
Fragments des conférences inédites du R. P. Newman. 109, 141
Prières et souvenirs, par Octave Ducros. 118
Mélanges et nouvelles. 128, 188, 266, 313, 396
Un dernier mot sur la religion de Leibnitz. 149
La liberté religieuse à Genève. 170
Études religieuses sur l'Allemagne. 183
Histoire du canton de Vaud, par M. le docteur Verdeil (Mme de Romont). 194
Les Mormons. 205
De l'Eucharistie, etc., par l'abbé E. Chassay. 223
Étude de la doctrine catholique dans le concile de Trente. 243
Du protestantisme à Genève, par M. l'abbé G. Mermillod. 251
De l'essence de la vie religieuse, par le R. P. Danzas, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. 269
Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, de J.-D. Blavignac, par E. Dufresne. . . 289, 367
Lettre à un protestant sur le culte de la Sainte-Vierge. . . 303
Explication, par A. Nicolas. 333
Les ministres et la Bible. 355

GENÈVE. — MARC MEHLING, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, CORRATERIE, 12.

ANNALES CATHOLIQUES

DE GENÈVE.

ANNALES

CATHOLIQUES

DE GENÈVE

Publiées sous la direction de M. l'abbé

G. MERMILLOD.

Et fiet unum ovile, et unus pastor.
(Paroles de N. S. J.-C.)
Post tenebras lux.
(Devise de Genève.)

QUATRIÈME SÉRIE.

GENÈVE,
MARC MEHLING, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Corraterie, 12.

1854.

LE LIBRE EXAMEN

Jugé par les protestants.

L'agitation religieuse règne à Genève. A côté de la question industrielle et de la question des bonnes affaires; à côté de la question politique locale; à côté de la question des chemins de fer; à côté de ces graves préoccupations, qui absorbent le plus grand nombre des esprits spéculateurs et politiques, se présente la question religieuse, et celle-ci tend à devenir prédominante, quoi qu'on fasse. Genève suit un courant irrésistible, et il est bien naturel que ceux qui ont un intérêt à l'arrêter s'y oppose de toutes leurs forces et par tous les moyens en leur pouvoir. Les catholiques et le catholicisme, qui étaient proscrits à Genève depuis 300 ans, y sont rentrés avec les Français; puis ils s'y sont établis, lorsque les traités de 1815 ont formé autour de Genève une ceinture de paroisses catholiques devenues genevoises. Ces paroisses sont elles-mêmes pressées par la France et par la Savoie catholiques; aussi aujourd'hui 12 à 14,000 catholiques habitent Genève et ses faubourgs; ils se bâtissent une seconde église; ils prennent part au banquet du commerce et de l'industrie; ils jouissent de tous les droits politiques, et ils ont un organe religieux, les *Annales Catholiques*, pour défendre leur foi et leurs droits...

Je comprends parfaitement que les protestonts s'en attristent et s'en effraient. Prétendre qu'ils disent *amen* à un pareil mouvement ascentionnel, c'est méconnaître le cœur humain, la puis-

sance des souvenirs, la force des préjugés; c'est demander le sacrifice d'un orgueil national très-légitime au point de vue de la *Rome protestante* d'autrefois; c'est vouloir l'immolation la plus difficile, celle d'une erreur invétérée, innée, cajolée; celle d'une erreur qui est devenue une passion, une habitude, une gloire même; erreur qui a moulé les caractères, le langage et les sentiments des Genevois : LE LIBRE EXAMEN!!

Que nos chers concitoyens ne se donnent pas la peine de prêter aux catholiques, ni des conspirations sourdes, ni des manœuvres odieuses, ni de noires perfidies; qu'ils ne s'imaginent pas que la haine et d'insolentes espérances guident et poussent les catholiques réfléchis et véritablement religieux. Non, il n'en est pas ainsi. La lutte qui se formule par des écrits, par des discours et par des faits divers, est surtout dans les doctrines. Cette lutte est très-sérieuse et parfaitement inévitable. C'est parce que nous la croyons très-importante, c'est parce que, quels que soient un jour les triomphateurs, nous la regardons comme devant profondément modifier la physionomie et la situation de Genève, que nous supplions les hommes qui examinent sincèrement de quitter le terrain des petits débats, des petites passions, des préjugés vulgaires, des accusations banales, des petites brochures. Il s'agit de considérer attentivement l'état religieux de Genève, mais surtout le principe dissolvant du protestantisme, afin de se rendre bien compte de la valeur de ce que les Genevois protestants appellent leur adversaire : LE CATHOLICISME.

Deux doctrines sont en présence; la doctrine catholique de l'autorité, la doctrine protestante du libre examen.

La doctrine d'autorité se formule ainsi : « Jésus-Christ, en » donnant aux hommes une religion sainte, en fondant son Église, » en donnant sa loi, en établissant ses sacrements, sources de » sanctification et de salut, a établi une autorité visible, immor- » telle, infaillible, pour conserver, propager et enseigner cette » religion, constituer cette Église, interpréter cette loi et distri- » buer ces sacrements. Cette Église, c'est l'Église catholique, » apostolique et romaine. »

La doctrine du libre examen privé consiste « à attribuer à la » raison individuelle le droit et le devoir d'interpréter librement

» la Bible, de prononcer sur son authenticité, sa canonicité, son » inspiration, et d'en faire jaillir la religion de Jésus-Christ, l'É- » glise de Jésus-Christ, la loi de Jésus-Christ, les sacrements de » Jésus-Christ. »

On le voit facilement, toutes les autres questions, en religion, sont secondaires, et on déplace entièrement et insidieusement le conflit, lorsqu'on va se jeter dans la discussion des croyances, des textes controversés, des abus ou des erreurs des hommes; le point litigieux est là. Vous vous escrimez sans fin et sans résultat, si vous restez sur un terrain flottant, divisé, sans fond. Le protestant répétera sans cesse : la foi sans les œuvres sauve, et il trouvera des textes dans saint Paul qui appuieront son interprétation. Le catholique répondra avec Jésus-Christ, saint Paul et saint Jacques, que, sans les œuvres, la foi est morte, et que l'homme n'est pas justifié par la foi seule, *et non ex fide tantum....* Et puis après? Le doute, la profanation de la Parole sainte, la division, la guerre. La seule grave question que doivent EXAMINER les hommes qui pensent, c'est la question fondamentale. Y a-t-il une autorité divine et infaillible en matière de religion, ou bien le libre examen privé est-il la solution et l'autorité définitives?

Nous nous proposons d'exposer la doctrine catholique de l'autorité, d'en faire ressortir la nécessité, la divine origine, la perpétuité, la sainteté, et nous sommes profondément convaincus que tous les protestants qui nous liront s'écrieront, dans l'intime de leur âme :

Le principe catholique de l'autorité étant posé, les catholiques sont parfaitement raisonnables et parfaitement heureux.

Le principe catholique de l'autorité est infiniment plus sûr, plus pratique, plus universel, que le principe du libre examen privé.

Le principe catholique de l'autorité est nécessaire, il est vrai, il est divin.

Pour le moment je dois, comme introduction à des travaux subséquents, amener l'attention des amis et des adversaires des *Annales* sur la valeur du libre examen privé. Je demande à Dieu de me donner la force et la lucidité du raisonnement, le calme

et la charité de l'expression dont j'ai besoin pour éclairer mes lecteurs bienveillants ou prévenus, et pour les amener à constater avec moi l'inanité absolue de ce déplorable principe destructeur de toute foi, de toute certitude, de toute parole de Dieu et même de toute religion.

Il est une tactique de nos infortunés adversaires que je dois démasquer dès l'abord. Ils veulent faire croire à leurs adeptes égarés que nous sommes les ennemis de la Parole de Dieu, de la Bible, tandis que dans l'enseignement catholique et dans la pratique de tout son culte, rien n'est plus vénéré, après Jésus-Christ lui-même, que sa sainte Parole, que la sainte Bible. Les catholiques ont une telle vénération, une telle obéissance pour la Parole de Dieu, pour la sainte Bible, qu'ils croient que Jésus-Christ, afin de déterminer sûrement où elle se trouve, afin de la conserver intacte, de la propager et de l'enseigner purement, a fondé une autorité visible et infaillible, sans laquelle sa sainte Parole serait et est effectivement déchirée en lambeaux, défigurée, odieusement et contradictoirement interprétée, et même niée par ceux-mêmes qui s'en disent les défenseurs. Les catholiques ont un tel respect pour la sainte Bible, qu'ils regardent comme un crime d'en changer un iota, de défigurer le sens d'un seul de ses versets. Ils la placent sur un trône d'honneur dans les conciles; ils la baisent chaque fois qu'on la lit dans les saints offices; ils ont partout des chaires sacrées pour l'enseigner; ils en font apprendre par cœur les plus beaux passages à leurs enfants; ils en représentent les plus sublimes et les plus touchants enseignements par la sculpture, la peinture et le burin, et à toute âme qui veut la lire avec foi, simplicité et amour, elle l'offre comme un aliment divin. Ce n'est que depuis l'apparition de la funeste doctrine du *libre examen*, qui détruit la foi, déifie l'orgueil de la raison privée, ébranle jusque dans ses fondements l'autorité de la sainte Bible, en multiplie les mauvaises éditions, les traductions falsifiées et les interprétations contradictoires, que l'Église a mis quelques faibles restrictions à la lecture de certaines traductions, dans l'intérêt de la sainte Bible elle-même et des âmes orgueilleuses ou légères.

L'univers est couvert de Bibles catholiques en latin, en grec,

en hébreu, que tout le monde peut lire sans exception; l'univers est couvert de Bibles catholiques traduites dans toutes les langues du monde, dont l'approbation du Souverain Pontife ou des évêques garantit l'authenticité et l'exactitude. Tout l'univers est couvert de livres de piété catholiques où se trouve le Nouveau Testament tout entier, livres qui sont dans les mains de tous les fidèles. La sagesse de l'Église est évidente dans les restrictions qu'elle a portées en général contre la lecture des mauvaises Bibles, par respect pour la véritable; et en particulier contre les mauvais esprits qui s'y sont souillés par une lecture imprudente (1), ou qui s'y sont perdus en la soumettant aux plus téméraires ou aux plus absurdes interprétations individuelles.

« Nous donner l'Écriture sans le sens, dit Bossuet, c'est nous » donner un corps sans âme, une lettre qui tue. L'Écriture, sans » sa légitime interprétation, l'Écriture destituée de son sens vé- » ritable, c'est un couteau pour nous égorger; l'Arien s'est coupé » la gorge par cette Écriture mal entendue, le Nestorien se l'est » coupée, le Pélagien se l'est coupée. »

A l'autorité fondée par Jésus-Christ pour conserver et enseigner sa divine Parole, non écrite par lui, mais EN PARTIE (2) écrite par quelques-uns de ses disciples, et EN PARTIE transmise par eux verbalement, les protestants ont substitué l'autorité du libre examen de la raison privée. Ils ont fait à chacun un *droit* de cet examen et même un *devoir*. Alors apparaissent immédiatement, sur la nature même de ce libre examen, une foule de systèmes parmi les protestants eux-mêmes.

Le premier système limite le LIBRE EXAMEN par L'AUTORITÉ des confessions de foi, des décisions des synodes ou des souverains chefs spirituels des religions nationales. Telle est la formule chez

(1) Dans une ville protestante que je ne veux pas nommer, j'ai vu une Bible livrée à la curiosité de jeunes filles de la maison et des domestiques, où la *tranche* noircie du livre attestait qu'on avait trop lu les livres ou les passages des livres saints qu'il ne fallait pas lire, et qu'on avait délaissé les plus nécessaires enseignements.

(2) Il y a beaucoup d'autres choses que fit Jésus, et si elles étaient rapportées en détail, je ne crois pas que le monde pût contenir les livres où elles seraient écrites. (Ev. de st. Jean, ch. XXI, v. 25.)

les anglicans, les luthériens, les disciples de la confession helvétique, du synode de Dordrecht; les calvinistes purs N'EXAMINENT que dans les limites posées par ces AUTORITÉS. L'inconséquence et la contradiction sautent aux yeux dans ce premier système.

Le second système rejette les confessions de foi en principe, mais, dans la pratique, ses adhérents se soumettent à l'enseignement de leurs ministres. L'inconséquence et la contradiction sont encore plus grandes, parce que l'*autorité* d'un individu est encore plus minime que celle d'un corps, parce que les lumières d'un individu sont encore moins sûres, et enfin parce que les *variations* sont alors beaucoup plus faciles et plus nombreuses.

Le troisième système soumet la sainte Bible, son authenticité, sa canonicité, son inspiration, son interprétation à L'AUTORITÉ absolue de la raison individuelle. C'est le rationalisme, le plus conséquent des systèmes protestants, mais le plus destructeur de toute foi, de toute révélation : il a déchiré feuille par feuille la sainte Bible, profané la Parole de Dieu, ruiné toute religion positive et ravagé toutes les contrées et toutes les intelligences qui en ont été les adeptes.

Le quatrième système a été une réaction contre le rationalisme. Il prend L'EXAMEN privé pour un instrument, mais il soumet la raison à L'AUTORITÉ de la Bible; système en apparence plus religieux, mais plus rétréci, plus trompeur, qui conduit à l'individualisme mystique. Avec l'apparence de la première autorité donnée à la Bible, il ne soumet pas moins son authenticité, sa canonicité, son inspiration et son interprétation à l'examen privé de celui qui n'y *voit*, n'y *lit*, n'y *comprend* que ce que sa raison y voit, y lit et y comprend.

Le cinquième système est celui des illuminés, des quakers, des piétistes, des méthodistes ou mômiers. Ces protestants comprennent les énormes contradictions, les inconséquences et les conséquences des quatre systèmes ci-dessus du libre examen privé, isolé d'une action surnaturelle; et ne voulant pas de l'autorité infaillible de l'Église catholique, ils ont inventé une autre espèce de libre examen privé. Ils se donnent une sorte d'infaillibilité individuelle par la supposition d'une inspiration indivi-

duelle de l'Esprit-Saint!! Il est de fait que la pauvre intelligence humaine, à force de se nourrir d'illusion, de fanatisme et d'orgueil, peut arriver jusque-là. Mais, d'une part, chaque individu étant juge de la valeur de *son* saint esprit privé, de la manière dont *ce* saint esprit lui donne l'authenticité, la canonicité, l'inspiration et l'interprétation de la Bible; et d'autre part, des sectes très-diverses, et des individus de la même secte, prétendant à cette bienheureuse inspiration, tout en ne recevant ni la même Bible, ni la même traduction, ni la même interprétation, même sur des points fondamentaux, il en résulte que ce système n'est qu'une déception de plus, et une déception plus dangereuse que toutes les autres; elle est à la porte du fanatisme et de la folie.

Enfin le sixième système est celui de M. Schérer, ministre et professeur protestant qui a déserté l'église méthodiste de Genève, dans laquelle lui, avec son libre examen et son inspiration du Saint-Esprit, « il a vu que Christ n'était pas dans cette église; » « que le protestantisme était dans l'incapacité absolue de prou- » ver l'inspiration des livres saints; » « que ces livres n'étaient » que des autorités humaines pour mettre les âmes en rapport » avec Christ; » « que l'inspiration privée pourrait arriver à le » trouver et à s'y unir à l'aide de divers milieux qui n'ont nulle- » ment besoin d'être divins... » Dernière phase du libre examen privé qui a découvert, dans l'étude et l'enseignement de la Bible et du système méthodiste, le moyen de reléguer la Bible elle-même sur le second plan et à lui ôter son autorité sacrée...

Ainsi en est-il de toutes ces nuances du libre examen, qui n'est, en définitive, que l'autorité de la raison faillible et privée de l'homme se substituant, à force d'orgueil ou d'illusion, à l'autorité non-seulement de l'Église catholique, mais de la sainte Parole de Dieu elle-même.

Le libre examen est la déification de la raison. C'est une idolâtrie spiritualiste pire que l'idolâtrie matérialiste des panthéistes sensualistes.

. . . . . .

Mais avant d'entrer dans l'étude approfondie de cette thèse, il nous paraît utile d'exposer ici les diverses appréciations du li-

bre examen privé qu'en ont données les protestants eux-mêmes. Nous les prenons dans les auteurs et dans les livres les plus graves de toutes les sectes.

Calvin. « Vray est, que nous ne nions pas que ce ne soit le propre office de l'Église, de discerner l'Escriture Saincte, d'avec les livres supposez... » (1). Puis, « Il est donc requis que la persuasion soit prise plus haut que des raisons humaines... assavoir du témoignage *secret* du Saint-Esprit » (2).

Les anabaptistes. « Tous les écrits du Nouveau Testament ont été *interpolés* ou *falsifiés* » (3). Puis, « appuyés sur l'*inspiration* ou *témoignage du Saint-Esprit,* ils ont été jusqu'à *ne faire aucun cas des Écritures* » (4).

Calvin, en parlant des anabaptistes : « Quant à ce qu'on en void aucuns qui sont séduits sous l'*ombre de l'Évangile,* et tirez *en diverses erreurs,* sachons que jamais cela n'advient que par une juste vengeance de Dieu. Saint Augustin dit bien vray, qu'*arrogance est mère de toutes les hérésies...* » Si par *présomption* nous venons à nous *séparer* d'une compagnie chrétienne, *nous sommes faits* diables (5).

Calvin : « Il n'y a que des insensés manifestes qui puissent espérer que sans le secours du ministère de la parole, ils seront parfaits en Jésus-Christ. Tels sont les orgueilleux qui pensent que la lecture particulière de la Sainte Écriture leur suffit tellement qu'ils n'aient pas besoin du ministère commun de l'Église. C'est précisément le contraire de la doctrine de saint Paul, qui leur témoigne clairement que selon l'ordre établi par Jésus-Christ, c'est seulement par la prédication extérieure, en nous laissant gouverner et perfectionner par les hommes, que nous pourrons entrer dans la structure de l'Église et être parfaits en Jésus-

(1) Calvin. Opusc. *La vraie manière de réformer l'Église,* édit. Genève, 1611. Col. 1210.

(2) Calvin. Instit. Liv. I, ch. VII, n. 4, p. 28. Edit. Genève, 1566.

(3) Inst. Mercier. *De l'esprit des anabaptistes,* p. 364.

(4) Malher. *Symbolique.* Ch. I, § 59. T. II, p. 194. Lachat, 1856.

(5) Calvin. Opusc. col. 680 et 1555. Edit. de Genève, 1611.

Christ. C'est là une règle universelle dont les plus hauts génies ne sont pas plus exempts que les petits esprits » (1)

Calvin, en parlant des libertins : « Esprits escervelez qui pervertissent tous les principes de religion, pour voltiger après leurs fantaisies, sous ombre de révélation du Saint-Esprit (2). Je voudroye bien savoir d'eux qui est cest Esprit par l'inspiration duquel ils sont si haut ravis qu'ils osent contourner toute doctrine de l'Escriture (3)... L'Esprit Saint n'a d'autorité envers nous, s'il n'est discerné par une marque très-certaine (4)... »

Les libertins répondaient : « Nous discernons très-certainement l'Esprit Saint au seul éclat de sa lumière, tandis que Calvin soumet l'Esprit de Dieu à l'examen des hommes, c'est-à-dire au jugement de l'Église (5). »

M. Moulinié, ministre genevois : « Il serait *dangereux* et *injuste* d'omettre les apocryphes dans l'édition des Livres Saints. Ce coup d'*autorité* fournirait des armes aux incrédules et aux juifs. Il serait *attentatoire au droit* des fidèles présents et à venir. Il agrandirait le mur de séparation entre l'Église catholique et les autres sociétés chrétiennes. Et ce serait prendre sur soi *une terrible reponsabilité* devant Dieu en se déclarant *juge infaillible* des controverses » (6).

M. Gaussen, ministre méthodiste à Genève, à M. l'abbé Combalot : « Le Concile de Trente est hérétique, parce qu'il n'a pas, comme nous, rejeté l'inspiration des livres apocryphes » (7).

M. Monod. « Que faut-il pour découvrir le sens divin de la Bible? Il faut l'y chercher pour soi, en s'en rapportant à son jugement particulier ; c'est la voie naturelle » (8).

M. Panchaud. « Le droit de prononcer sur la fidélité des tra-

(1) Calvin. Comment. in Ephes IV, V, 11, 14. Comment. in 1 Tim. III, 12
(2) Calvin. Inst. Liv. I, ch. IX.
(3) Calvin. N. I, p. 39.
(4) Calvin. Liv. I, ch. IX.
(5) Calvin. Liv. IV, ch. X.
(6) Moulinié. *Notice*, etc. In-8. Genève, 1828.
(7) Correspondance entre M. Combalot et un ministre protestant de Genève. *Annales catholiques*.
(8) Monod. Lucil., p. 122.

ductions ou sur le sens des Écritures, a été donné à chaque fidèle » (1).

M. Boucher. « Selon nous, le Saint-Esprit parle directement a chaque fidèle » (2).

M. Monod. « Remarquez que l'assurance dont je parle, c'est l'assurance du salut, non une assurance d'infaillibilité. Je ne dis pas que l'âme fidèle sera tellement éclairée sur toutes les questions de doctrine, qu'elle ne pourra tomber dans aucune erreur, sur aucun point; je dis seulement qu'elle sera tellement éclairée sur le fondement de la foi, qu'elle ne pourra s'y méprendre » (3).

M. Monod. « Après tout, cela n'est pas indispensable, car ce qui importe pour moi, c'est d'avoir la vérité, non de prouver que je l'ai » (4).

Le 1er synode national des réformés français, tenu à Paris en 1559 : « Les hérétiques, les contentieux... les rebelles contre le Consistoire... seront du tout excommuniés et retranchés, non-seulement des sacrements, mais aussi de toute assemblée » (5).

Le synode calviniste de Dordrecht, de 1619 : « Les arméniens sont excommuniés. »

Les quakers ou Trembleurs « nient la nécessité de lire l'Écriture Sainte » (6).

M. Girod. « Sous aucun prétexte, par aucune raison, *on ne peut,* SOUS PEINE DE DAMNATION, négliger le commandement du Seigneur de lire la Bible » (7).

M. Girod : « Jésus-Christ commande à tout le monde de lire toute l'Écriture en langue vulgaire » (8).

M. Girod : « Nous convenons que pour lire la Bible avec fruit, *il faut une méthode;* nous croyons qu'il faut commencer par le

(1) Panchaud. 2e liv., p. 51.
(2) Boucher, p. 177.
(3) Monod, p. 260.
(4) Monod, p. 265-266.
(5) Art. XXX.
(6) Mgr Malou. I. p. 119.
(7) M. Girod, p. 36.
(8) M. Girod, p. 35.

Nouveau Testament. Il faut *certaines dispositions* pour profiter de la Parole de Dieu ; celui qui ne les a pas, qu'il les demande à Dieu, qui ne les refusera pas » (1).

M. Oster : « *Personne* ne doit lire l'épître aux Hébreux avant d'avoir étudié l'Ancien Testament tout entier » (2).

Le synode grec de constantinople, de 1836 : « Condamnation de toutes les versions de la Bible des hérétiques modernes, des luthéro-calvinistes ou autres maîtres d'erreurs, faux apôtres, destructeurs de la vraie foi et perturbateurs du peuple fidèle... Ces Bibles n'ont pas de caractère canonique, elles sont écrites dans un style pitoyable, elles fourmillent d'expressions inexactes et impropres; elles sont remplies d'erreurs » (3).

Le comte de Zinzendorf, fondateur, en 1722, de la secte des Hernhusters, ou Frères Moraves : « L'interprétation de la Sainte Écriture n'est pas le point capital de ma doctrine... Il faut, pour cela, un don que la nature m'a refusé » (4).

Barclay, l'un des chefs de la secte des Trembleurs : « Les Écritures ne doivent pas être estimées comme la principale origine de toute vérité et de toute connaissance, ni la première et la plus complète règle de la foi et des mœurs ; elles ne sont qu'une déclaration de la source, et non la source même. L'esprit Saint est le premier et le principal guide; il est originairement et principalement la règle de la foi » (5).

M. O'Collagham, ministre anglican : « La Bible, sans explication et sans commentaires, n'est pas faite pour être lue par des hommes grossiers et ignorants ; la masse du genre humain doit se contenter de recueillir son instruction d'autrui » (6).

Le 22e synode national des églises réformées, tenu à Vitri, en 1617 : « D'autant qu'on a trouvé des fautes notables dans les

(1) M. Girod, p. 54 et 55.

(2) Oster. Le droit de tout homme, p. 54.

(3) J. Wenger. Beitrage zur Kenntniss des gegenwærtigen Geister und Zustandes des Greichischen Kirche in Griechenland und Turkey. Berlin, 1839, p. 179 et 144.

(4) Hænighaus. II, p. 90.

(5) Barclay, p. 207.

(6) O'Collaghan, dans le *Conservateur*, T. III, p. 301.

exemplaires imprimés des Bibles entières, et dans ceux du Nouveau Testament et des Psaumes à part, il est enjoint aux consistoires des églises où il y aura quelque imprimerie, de prendre bien garde que les imprimeurs aient de bons caractères. » « Les exemplaires de M. T., imprimeur à Montauban, doivent être supprimés, à cause des fautes en très-grand nombre de la dite impression, qui en altèrent le sens » (1).

Jacques, premier roi protestant d'Angleterre, dans la conférence d'Hamptoncourt, « défend qu'on se serve de la Bible de Genève, la pire de toutes, et qui contient des notes fort partiales, fausses, séditieuses et ressentant par trop les desseins d'une âme dangereuse » (2).

Bochart, protestant : « La *version* d'Olivétan, revue par Calvin, est l'*aversion* des savants » (3).

MM. L. Bonnet et Ch. Baup, protestants : « La version de Martin parle un langage suranné, incorrect, obscur... Nous avons une aversion prononcée pour toute traduction, qui à chaque instant nous livre la pensée apostolique commentée, paraphrasée, et non simplement exprimée... Nous retoucherons d'une main discrète et réfléchie la traduction d'Osterwald, dans tous les passages où elle s'écarte évidemment de l'original, et dans ceux où elle le rend affaibli, décoloré » (4).

Martin Burer Sixtus Amama, Marinx affirme que de toutes les traductions dont les églises réformées faisaient usage, il n'y en avait aucune qui s'écartât davantage du texte original que la version allemande de Luther (5).

M. Boucher : « La fausse interprétation de la Bible est un mal sans remède !!.. Le triage du vrai appartient à Dieu seul !! » (6

Synode protestant de Berlin, 1846 : « Les livres symboliques

(1) Le 22e synode, etc. La Haye, 1710.

(2) Chardon de Ligny, p. 55. *Journal des savants*, supl. de 1707, p. 255

(3) Senebier. *Histoire de Genève*, T. I, p. 155. Genève, 1786.

(4) Le Noveau Testament de N. S. Jésus-Christ, avec des notes explicatives et des introductions à chaque livre, d'après M. O. de Gerlach, par L. Bonnet et Ch. Bomp. T. I. préf., p. 13. Paris, 1846.

(5) Voyez Mayer. Hist. vers. Luth., p. 95.

(6) M. Boucher. L'homme devant la Bible, p. 261 et 262.

conserveront, pour les différentes églises nationales, la valeur qu'elles jugeront à propos de leur donner, et qu'elles pourront leur conserver, alors même qu'une profession de foi commune serait adoptée par la conférence » (1).

Miss Harriet Martineau : « Il est manifestement absurde de dire d'une part à un homme qu'il doit déduire sa foi de la Bible, et d'autre part de lui signifier d'avance ce qu'il doit croire, sous peine d'être damné » (2).

Le docteur Hengstenberg : « L'église évangélique allemande ne reconnaît plus l'autorité des livres symboliques, et l'incrédulité est publiquement enseignée par au moins autant de théologiens et de supérieurs ecclésiastiques que la foi... Est-ce dans un tel état que l'Évangélisme peut lutter comme Église contre l'Église romaine, lorsque les divisions qui le déchirent sont plus graves que celles qui le séparent du catholicisme (3)?

M. Malcolm, ministre américain : « Il serait impossible de traduire les Saintes Écritures par écrit dans la langue du peuple chinois, quoiqu'on puisse peut-être les faire comprendre par une explication orale. » M. Malcolm en dit autant d'une version malaise.

Luther s'écriait contre Emser relevant les innombrables fautes de la traduction de la Bible : « Papiste, tu es un âne; si c'est une faute, qu'elle y reste, c'est ma volonté » (4).

Heilmann : « La Bible est plus difficile à comprendre que les ouvrages d'Homère, de Thucidide, de Polybe et des autres auteurs grecs » (5).

Schelling : « Il nous faudra donc chercher le palladium de l'orthodoxie dans la connaissance des langues. Ainsi l'autorité vivante est remplacée par celle des livres morts, écrits en langues qu'on ne parle plus; autorité humaine et arbitraire qui enfante

(1) Corresp. 1846. T. XIV, p. 547 à 549.

(2) La foi de l'Église universelle d'après les Saintes Écritures, par miss Harriet Martineau ; trad. de l'angl., p. 60, 64, 66. Paris, 1854.

(3) Evangelische kirchen Zeitung. N. 27 et 28. 1844.

(4) Audin. T. III, p. 412.

(5) In comp. Theol. dogm. 1764, p. 58

un esclavage bien plus pesant que l'autorité catholique » (1).

La Bible (2) ne peut être regardée comme le fondement d'un système religieux. Tous les partisans de la Bible ont tiré de ce livre des doctrines souvent contradictoires, et s'en sont servis pour se persécuter les uns les autres et pour se condamner mutuellement comme hérétiques.

Nous pourrions ajouter à ces appréciations du libre examen par les protestants, cent autres textes non moins formels et non moins curieux. Le libre examen, aux yeux de tous, est un instrument usé, un instrument qui glisse dans la main, qui blesse et qui coupe celui qui s'en sert, que chacun retourne contre son adversaire, pour en être frappé à son tour. C'est l'arme de la discorde, de la division, du doute, du scepticisme. C'est le scalpel qui va stigmatiser la sainte Parole de Dieu, déchirer la robe sans couture de Jésus-Christ et mettre en lambeaux la Bible sacrée sous le fouet exégétique de la pauvre et orgueilleuse raison humaine, et de l'exaltation des sectaires fanatisés.

Mais après ces voix retentissantes et reproduites, avec intention, pêle-mêle, des protestants découragés, examinons la valeur intrinsèque du libre examen au flambeau de la saine raison et de la parole divine.

(*La suite prochainement.*)

(1) Prof. Dr von Schelling, Vorlesungen über das akademischer. Studium, p. 200.

(2) Jenær allg. Literaturzeitung. 1821. N° 48.

LETTRE

DE M. AUGUSTIN COCHIN A M. AUGUSTE NICOLAS

Sur l'état du paupérisme en Angleterre (1)

Monsieur et excellent ami,

Vous voulez bien me demander de relire, après mon retour d'Angleterre, le passage de votre livre sur le protestantisme, qui est relatif à la peinture de la misère dans ce grand pays où il y a tant à admirer. Vous me priez de vous dire simplement si votre récit et votre jugement me semblent *exagérés*.

Je vous obéis, après m'être toutefois mis en garde contre mes impressions, en les soumettant à la raison si pénétrante, si supérieure de M. Benoist d'Azy, avec lequel j'avais le bonheur de voyager; et avoir fait, dans les livres les plus renommés et les documents officiels, des recherches qui ont duré plus longtemps que mon voyage lui-même.

Laissez-moi commencer par un aveu : votre livre semblera toujours *exagéré*.

On trouve, en effet, *exagéré*, non-seulement ce qui sort trop visiblement des bornes de la vérité, mais ce qui excède le degré, la dose de vérité que peut communément porter l'homme, si aisément satisfait de demi-vérités comme de demi-vertus.

(1) Cette lettre se trouve dans l'appendice de la dernière édition du livre de M. Nicolas sur le protestantisme.

Créatures d'un jour, ne sachant rien et ne voulant rien savoir sur le grand problème de l'hérédité, sur la transmission pourtant trop certaine des dispositions physiques et des qualités morales, à plus forte raison répugnons-nous à reconnaître le lien de filiation qui unit les doctrines, cette sorte de conséquence dans l'erreur, cette loi de la logique qui force les idées, comme la loi de la pesanteur force les corps à suivre fatalement une pente irrésistible. En majeure partie, les hommes ne savent ni remonter ni redescendre le cours des idées ; ils se contentent de les voir passer comme l'eau, et se moquent volontiers de ceux qui leur disent qu'en naissant cette eau fut une goutte, et qu'à son terme elle sera un torrent.

D'un autre côté, si l'on ne veut pas avouer l'origine du mal, on ne reconnaît pas davantage l'origine du bien. C'est une des plus redoutables difficultés des apologistes modernes de la religion d'avoir à prouver à l'homme que le christianisme, qui, après dix-huit cents ans, est devenu comme sa *seconde* nature, n'est pas sa nature elle-même, et que tout ce que nous avons de grand, de beau et de bon, nous le devons à cette source divine plus qu'à nous-mêmes. Comme la terre montre les fruits et cache les racines des plantes qu'elle a reçues dans son sein, et semble tout tirer ainsi de son propre fonds, nous aimons à croire et à laisser croire que ce que nous avons de bon est venu sans semence, et par notre création. C'est ce que Bossuet exprime quelque part, dans une si sublime invective : « L'Église est la mère des sociétés modernes, et vous en profitez ! » Mais croyez-vous que Dieu l'ait fait mère sans la faire aussi nour- » rice ? Malheureux, vous acceptez les entrailles et vous repoussez » les mamelles !... »

Vous triompheriez difficilement de ces dispositions, Monsieur, si les auteurs des erreurs modernes les plus funestes ne venaient eux-mêmes à votre secours. Car, en attaquant avec acharnement l'Église, ils se font hautement gloire de descendre de Luther ; sachant bien qu'on ne croit guère qu'aux doctrines qui ont su résister à l'épreuve du temps, ces plébéiens aiment à se trouver des ancêtres, et la généalogie qu'ils donnent à leur doctrine est précisément celle que votre sévère critique leur inflige.

Mais la difficulté recommence, et le péril augmente, quand, des doctrines, vous passez aux faits, et du protestantisme aux sociétés protestantes.

Vous paraissez alors doublement exagéré ; car vous avez contre

vous les incurables légèretés de ceux qui vous lisent, et les bienheureuses inconséquences de ceux dont vous parlez.

Il y a, en effet, d'excellents, d'admirables protestants. Au moment où j'écris, j'évoque au fond de mon cœur des noms que j'y trouve entourés du plus profond respect. Comme certains catholiques sont, pour leur malheur, devenus, sans s'en douter, de vrais protestants, certains protestants sont, pour leur bonheur, devenus, sans s'en douter, de vrais catholiques. La dernière illusion et le dernier écueil de la bonne foi des protestants qui veulent se convertir est même de s'arrêter et de se croire déjà catholiques. Vous avez lu comme moi un livre très-curieux d'un *protestant*, dédié : *To our mother the catholic church in England.*

Dès lors, comme on croit outrager le catholicisme en parlant de mauvais catholiques, on croit aussi venger le protestantisme en citant de bons protestants. Partout où vous généralisez, on particularise, partout où vous portez un jugement collectif, on vous répond par des exemples individuels.

Ce sont ces exemples mêmes du zèle des bons protestants, dont je veux m'emparer pour défendre votre thèse, en adoptant ainsi un point de départ différent du vôtre pour arriver aux mêmes conclusions.

En effet, on a dit que rien ne démontre mieux la nécessité de la religion que l'impuissance des efforts faits pour s'en passer. De même, rien n'a mieux prouvé à mes yeux la stérilité du protestantisme sous le rapport de la charité que l'impuissance des énormes efforts faits en Angleterre pour le rendre fécond, et ce sont ces efforts dont je veux esquisser le tableau, rechercher les résultats, puis constater l'inutilité désolante.

I. Je ne renouvellerai donc pas la peinture effrayante des misères décrites avec tant d'éloquence par les écrivains que vous citez. Ce qu'ils ont vu, je l'ai vu. Ma mémoire est encore tout assombrie par ces épouvantables impressions. Ce qu'ils ont dit n'est, hélas ! que trop véritable.

On peut se sentir, devant de pareils spectacles, soulagé, comme catholiques et comme Français, du poids de ces injustes calomnies qui présentent toujours les nations catholiques et la France comme le théâtre d'une misère qui est l'opulence, et d'une infortune qui est le bonheur, comparées à la misère et à l'infortune dont l'Angle-

terre présente, à côté de tant de grandeur, l'affligeant contraste (1). Mais on se sent tellement humilié et attristé comme homme, qu'on a hâte de reporter ses regards vers des objets plus consolants, et je veux vous les présenter :

Lisez le curieux livre de M. Sampson Low (1852). Il signale, pour Londres seulement et ses environ, 491 sociétés ou établissements charitables, dont plus de la moitié ont été fondés dans ce siècle ; leurs revenus sont d'environ 45,000,000 fr. (2).

(1) Il serait bien temps, d'ailleurs, de bannir des discussions sérieuses ces calomnies sur la misère relative des nations catholiques et protestantes. A part d'autres raisons, la statistique, science peu partiale assurément, a déjà fait justice de ces comparaisons arbitraires.

Les auteurs les plus expérimentés (notamment MM. de Lurieu et Romand, *des colonies agricoles*), se servent communément de la table ci-jointe, dans laquelle on peut justement contester les chiffres qui représentent le nombre absolu des pauvres, mais non les proportions relatives établies entre les diverses nations :

Echelle comparative des nations européennes classées par rapport au nombre des indigents.

Protestants.	Angleterre,	1	indigent	sur	6	habitants.
	Pays-Bas,	1	—		7	—
	Suisse,	1	—		10	—
	Allemagne,	1	—		20	—
Catholiques.	France,	1	—		20	—
	Autriche,	1	—		25	—
Protestants.	Danemarck,	1	—		25	—
Catholiques.	Italie,	1	—		25	—
	Portugal,	1	—		25	—
Protestants.	Suède,	1	—		25	—
Catholiques.	Espagne,	1	—		30	—
Protestants.	Prusse,	1	—		30	—
	Turquie,	1	—		40	—
	Russie,	1	—		100	—

Si l'on remarque que les deux dernières contrées sont des pays de servage, — qu'il n'a disparu qu'en 1807 et 1811 en Prusse, pays d'ailleurs si nouveau, si complètement tranformé depuis cinquante ans (V. le livre de M. Diteerici), et composé de populations catholiques et protestantes, — que la Suède et le Danemarck sont peu peuplés, eu égard à leur territoire, etc., — en un mot, si l'on se borne à comparer les contrées comparables, l'avantage à l'honneur des contrées catholiques est énorme.

(2) J'emprunte au *Literary Gazette* (1854) une autre statistique dont le

Encore cet auteur ne compte-t-il pas, soit les grands établissements de l'Etat, comme Greewich, soit les écoles paroissiales, soit surtout ces remarquables et puissantes corporations de la cité, dont les plus importantes, bien antérieures à la Réforme, ont des revenus et distribuent des aumônes énormes. Ainsi la corporation des *Fishmongers* (fondée en 1284) a au moins 500,000 fr. de rente, et celle des *Goldsmith* (1327) a environ un million de rente. La plus grande partie est distribuée en aumônes; une grosse somme est employée en dîners. Qu'étaient les biens des monastères où l'on jeûne auprès des biens de ces corporations où l'on dîne?

Comprenant dans ses évaluations, non plus Londres seulement, mais l'Angleterre tout entière, et ses 17 millions d'habitants, M. Robert Pashley, dans un ouvrage récent fort remarquable

résultat est encore supérieur. — Londres possède 530 établissements de charité :

92	hospices,	ayant un revenu annuel de.....	266,925 l. st
12	sociétés	d'hygiène et de morale.....	55,717
17	—	pour les prisons.....	59,486
15	—	pour les accidents des rues.....	18,526
14	—	pour les accidents spéciaux.....	27,587
25	—	pour les ménages mixtes de Juifs.	10,000
19	—	pour les artisans.....	9,124
12	—	pour les pensions.....	25,667
15	—	pour aider le clergé.....	55,501
52	—	pour diverses professions.....	55,467
50	—	pour le commerce.....	25,000
186	asiles	pour les vieillards.....	87,650
9	—	pour les aveugles et sourds-muets.	25,050
15	—	pour les orphelins.....	45,465
15	—	pour les enfants des écoles.....	88,228
21	sociétés	pour l'augmentation des écoles...	72,247
45	—	pour les missions intérieures.....	519,705
14	—	pour les missions étrangères.....	459,658
5	—	non classées.....	3,252
530			1,642,655
		La vente des livres religieux produit.....	100,000
		Auxquels il faut ajouter, pour revenus divers.	160,000
		Les établissements de charité de Londres ont donc un revenu annuel d'environ.....	1,902,655
		Ou.....	47,565,875 fr.

(*Pauperism and Poor laws*, 1852), estime ainsi les ressources annuelles de la charité :

Fondations anciennes paroissiales.	30,000,000 fr.
Divers hôpitaux et établissements.	50,000,000
Aumônes individuelles (par approximation).	100,000,000
Taxe des pauvres.	150,000,000
Total.	330,000,000 fr.

Voilà certes d'amples sacrifices, une grande activité, un sujet de sincère admiration.

Mais ce n'est pas tout.

On a consacré aux pauvres, en Angleterre, non-seulement beaucoup d'argent, mais une quantité extraordinaire de lois, sans compter les règlements et la jurisprudence.

M. Lumley, dans son recueil spécial (1842), a soin de prévenir qu'il a réuni ou cité seulement les statuts importants et en vigueur, et il en cite cent dix-sept, depuis le fameux statut d'Élisabeth. Encore M. Lumley a-t-il dû publier, en 1852, un second volume de supplément.

Plus nombreux encore que les lois sont les livres, les mémoires, les *blues books*, les recherches de tout genre, soit officielles, soit dues au zèle des particuliers qui se sont consacrés en Angleterre à l'étude de la situation des classes pauvres et des moyens de l'améliorer. Nulle part la statistique n'a dressé des microscopes plus puissants et recueilli plus de faits. Outre la grande enquête en huit volumes qui précéda le *Poor law amendment act* de 1834, les rapports de la commission d'enquête sur les charités, en Angleterre, occupent quarante volumes. Les rapports des inspecteurs des manufactures, du *Poor law board*, du *Board of Health*, etc., grossissent et se multiplient chaque année (1).

Les particuliers montrent, à la poursuite des mêmes questions, une patience, une curiosité, une originalité tout à fait britanniques. Dans l'ouvrage si curieux, quoique incomplet, de M. Henry Mayhew (*London poor and London labour*), on lit la monographie de tous les plus petits marchands forains : l'industrie du *marchand des quatre saisons*, celle du *ramasseur de bouts de cigares*, sont classées, décrites, étiquetées. On trouve dans le même livre des cartes géographi-

(1) M. Naville cite le chiffre de 3,465,000 fr., pour les dépenses seules de ces enquêtes en 1828.

ques à peine croyables, destinées à indiquer, par des teintes plus ou moins foncées, des renseignements tels que celui-ci (je me garde bien de traduire en français) :

Map showing the number of proved cases of attempting to procure the miscarriage of women, in every 10,000 *illegitimate birth.*

Ou bien encore :

Map showing the number of persons committed for bigamy, etc.

Je cite cet ouvrage justement pour montrer jusqu'où va l'excès des recherches, mais sans le mettre assurément à côté de beaux livres comme celui de M. Pashley, comme le rapport de M. Coode, ou les ouvrages plus anciens de Chalmers, d'Alison et de tant d'autres écrivains.

C'en est assez, ce me semble, pour prouver qu'en Angleterre ni la sollicitude ne manque au gouvernement et aux législateurs, ni le zèle aux particuliers, ni la générosité aux riches, à l'égard des pauvres.

Mais quel a été le résultat de ces efforts gigantesques?

II. « En un siècle (1748-1848), dit M. Robert Pashley, la population de l'Angleterre a triplé à peu près; durant le même temps, le paupérisme officiellement constaté est devenu *huit* fois plus nombreux. »

La taxe, qui était d'environ 16 millions en 1680, a atteint 195 millions en 1817, et est presque constamment restée depuis au chiffre de 150 millions. Diminuée depuis 1834, grâce à la baisse du prix du pain et à l'action du *Poor law board*, et réduite, en 1837, à 100 millions, elle recommence à augmenter, et a atteint 150 millions en 1848, et 125 millions en 1850, quoique le blé ait baissé dans la proportion de 25 shillings à 42,7 le quarter. Avant 1834, elle absorbait à peu près le sixième du revenu net de la propriété foncière, et l'enquête a signalé des cas où la taxe avait totalement absorbé tous les biens d'une paroisse entière (1).

(1) *Rapport des commissaires royaux de l'enquête sur l'administration des lois des pauvres*, 1834. p. 64. « .... Dans la paroisse de Cholesbury, comté de Bucks, paroisse dont la population est restée à peu près stationnaire depuis 1801, la taxe était, à une époque dont les vieillards se souviennent encore, seulement de 10 l. 11 sh. par an, et une seule personne recevait des secours. Mais la taxe s'est élevée à 99 l. 4 sh. en 1816, a atteint 150 l. 5 sh. en 1831, et s'élevait à 367 l. en 1832, quand il devint impossible de continuer sa perception, les propriétaires ayant renoncé à leurs revenus, les fer-

Environ trois millions de personnes reçoivent les secours publics ; c'est plus d'un sixième de la population de l'Angleterre et du pays de Galles, l'Irlande non comprise. Sur ce nombre, il y a plus de 300,000 adultes *valides*, « lorsque l'Autriche n'a qu'une armée de 228,000 soldats (1). »

miers à leur exploitation, le pasteur à sa dîme. Le pasteur, M. Jeston, rapporte qu'en octobre 1852, les officiers de la paroisse arrêtèrent leurs livres, et les pauvres s'assemblèrent à sa porte pendant qu'il était au lit, demandant conseil et assistance. En partie par ses petites ressources, en partie par la charité des voisins, en partie par des taxes levées sur les paroisses voisines, ils furent secourus quelque temps. Mais le bienfaisant pasteur engagea à diviser toute la terre entre les pauvres *valides*, ajoutant qu'il avait lieu d'espérer qu'après deux ans, pendant lesquels les paroisses voisines leur viendraient en aide, ces pauvres se suffiraient ainsi, *à l'exception, bien entendu, des vieillards et des impotents*. Ainsi, à Cholesbury, la charge des pauvres n'a pas seulement avalé *(swallowed up)* la valeur entière du pays, il faut en outre l'assistance, pendant deux ans, d'autres paroisses, pour mettre les valides, auxquels on abandonnait le territoire entier, en état de se suffire; encore les vieillards et les impotents restent-ils à la charge des paroisses voisines.

Heureusement, on ne nous a pas signalé beaucoup de cas semblables... »

(1) D'après les rapports du *Poor law board*, le chiffre devrait être réduit à un million environ. Mais, comme le remarque très-judicieusement M. Pashley, ces rapports ne tiennent compte que du nombre des pauvres qui figurent sur les états officiels à deux époques de l'année, le 1er janvier et le 1er juillet. Ce n'est pas plus indiquer le nombre des pauvres secourus dans l'année que les *centaines* d'individus qui existent à un jour donné dans la prison de Coldbath-Field ou dans l'hôpital de Saint-Thomas ne représentent les *milliers* d'individus qui entrent dans ces établissements, ou en sortent dans le cours d'une année. De longs calculs et les informations les plus multipliées conduisent cet auteur à cette affirmation (ch. I, p. 11) :

« ... J'ai toutes les raisons suffisantes pour induire, en tenant compte de toutes les déductions à opérer, que, pendant les dix dernières années, le paupérisme a compris environ trois fois plus de pauvres, chaque année, que ceux qui sont constatés comme secourus *(chargeable)* à tel jour donné. Le million indiqué représente donc trois millions, sur lesquels environ 300,000 sont secourus *in-door* (dans les workhouses), 2,700,000 *out-door*, à l'extérieur. »

Il ajoute, page 30 :

« Que 3 millions de ses habitants, appartenant à une classe ignorante, dégradée et misérable, reçoivent des secours publics, que ce nombre indique l'existence d'une classe plus nombreuse encore à laquelle appartiennent ces pauvres, classe peu s'en faut aussi ignorante, aussi dégradée, aussi misérable qu'eux-mêmes; c'est ce qui mérite l'attention non-seulement des philan-

A Londres seulement, la taxe est répartie entre 307,000 indigents (1), à peu près autant, remarque M. Pashley, qu'il y avait de Romains nourris par la patrie sous Jules César, au témoignage de Suétone et de Dion Cassius. Les secours des corporations, des paroisses et des particuliers tombent dans les mains du double de ce nombre de pauvres (2), ensorte que Londres a réellement environ 1 pauvre sur quatre habitants, et officiellement 1 sur 8, tandis que Paris n'a que 1 pauvre recevant les secours publics sur 16 habitants (3).

Cette misère, si étendue, est-elle profonde? Hélas! le *degré* de la misère est plus effrayant encore que le chiffre de la misère. C'est ici qu'il faut se souvenir des effrayants tableaux que nous avons voulu éviter et auxquels nous ajoutons ce seul trait : Tandis que les pauvres ne sont que le sixième de la population, la mortalité parmi eux, chaque année, est le tiers ou le quart de la mortalité générale.

Mais voici le fait saillant et caractéristique :

Les campagnes sont plus misérables que les villes; les villes manufacturières elles-mêmes, avec leur activité semblable à un tourbillon, recèlent moins d'infortunes que les campagnes. C'est l'inverse de ce qui se passe partout ailleurs.

Malgré les magnifiques progrès de l'agriculture, malgré le développement des chemins de fer (que l'on soumet à la taxe des pauvres quoiqu'ils ne produisent pas un seul pauvre), malgré l'élévation du revenu de la terre, qui a presque doublé, entre 1790 et 1820, les comtés agricoles sont accablés d'un excès énorme de pau-

thropes chrétiens, mais des politiques pratiques, et il est grand temps qu'ils se vouent à faire faire quelque progrès à l'instruction et à la condition de la masse du peuple. »

(1)	In-door.....	69,000
	Out-door.....	238,000
		307,000

(2) « Ajoutant les secours de diverses sources à ceux qui sont régis par la loi des pauvres, nous constatons, pour le paupérisme de la capitale, une dépense de 1,200,000 l. st. (30 millions), distribués entre 800,000 pauvres.... »

(3) *Chiffre officiel du recensement de 1853.*

Nombre de ménages.	29,142
Nombre d'individus.	65,264
Population.	1,053,262
Rapport.	1, sur 16,1

périsme. Comparés avec une extrême sagacité aux districts manufacturiers (1), par M. Pashley, ils offrent toujours une infériorité considérable, au point que, dans les dix comtés qui sont l'objet de l'étude de cet auteur, comtés qui sont la résidence choisie de l'aristocratie, et le pays par excellence de l'agriculture (2), il y a (chose à peine croyable) plus de pauvres forcés de s'adresser à la paroisse qu'en Irlande. « Hélas! » s'écrie-t-il avec une indignation qui n'atténue pas de pareils faits, « la race fidèle, honnête et in- » dustrieuse des Anglo-Saxons serait-elle dégradée au-dessous du » niveau des Celtes! »

Sous le rapport de l'*état moral*, même décadence, même renversement des faits observés dans les pays catholiques.

Dans les campagnes non-seulement l'ignorance (3) est plus grande que dans les villes, mais l'intempérance, les délits contre la propriété, les naissances illégitimes, y sont infiniment plus communes, et, chose incroyable! l'aliénation mentale y est beaucoup plus fréquente. De quelle atmosphère morale sont donc entourés ces malheureux qui deviennent fous sous le ciel bleu et au milieu de l'air pur, plus souvent encore que dans la vie agitée et malsaine des villes!

Je pourrais, Monsieur, multiplier les chiffres et les exemples. Les affirmations qui précèdent, appuyées sur des documents authentiques, suffisent amplement pour laisser tout esprit généreux sous le poids d'étranges contradictions dont il faut absolument sortir.

Tant d'argent, et pourtant toujours tant de misère;

Tant d'associations religieuses et morales, et si peu de morale et de religion;

Tant de lois, et toujours tant de désordres et de crimes.

C'est là un affreux problème, et si j'étais Anglais, je ne pourrais

(1) Lancaster, Stafford, West-Riding of Yorkshire.

(2) Bedford, Berks, Bucks, Dorset, Essex, Norfolk, Oxford, Suffolk, Sussex, Wilts.

(3) M. Clay, chapelain de la prison de Preston, s'exprime ainsi, dans un rapport: « En 1850, sur 1656 prisonniers mâles, j'en ai trouvé 674 qui ne savaient pas lire, 646 ignoraient le nom du Sauveur et ne savaient pas un mot de prière, 1111 ne pouvaient pas réciter dans leur ordre les noms des mois de l'année; mais 715 connaissaient parfaitement les aventures des voleurs Turpin et Jacques Sheppard, et les admiraient comme les amis des pauvres, disant que s'ils avaient volé, ils n'avaient fait que *voler les riches en faveur des pauvres.* »

me consoler de voir mon pays se personnifier ainsi sous les traits trop connus du vieux Sisyphe; encore le fardeau de Sisyphe ne faisait que retomber sans cesse, mais s'il eût chaque fois doublé de pesanteur, il l'eût infailliblement écrasé.

III. Les *moyens* de la charité, en Angleterre, étant si grands, et les *résultats* si insuffisants, quelles peuvent être les *causes* de cette stérilité?

Il serait téméraire et puéril de prétendre résoudre en quelques pages une question si complexe. La logique est le pas de la pensée; or, raisonner trop vite, en un sujet si difficile, c'est comme marcher trop vite sur un terrain scabreux et s'exposer à faillir.

Voici, en effet, l'erreur grave de raisonnement qu'il faut éviter :

Supposer que tous les progrès du paupérisme viennent des défauts de la charité, c'est conclure du nombre des maladies à l'inhabileté des médecins. Sans doute cette inhabileté, sans doute encore l'état arriéré de la science médicale, et l'inobservation générale des préceptes les plus élémentaires de l'hygiène, ont une influence considérable sur le nombre et le résultat des maladies, mais elles n'en sont pas nécessairement la cause, et surtout la *cause unique*. Un très-bon médecin est quelquefois impuissant.

De même, l'absence de l'esprit de charité dans une nation, et les mauvais moyens employés pour soulager ou moraliser les classes pauvres, ont une influence considérable sur les progrès du paupérisme, mais ce mal est si complexe, qu'il serait injuste d'accuser de tous ses progrès l'impuissance des moyens charitables employés pour le combattre.

Il serait facile de rattacher ces observations à des considérations générales sur le rôle de la charité au milieu des sociétés chrétiennes. Si elle doit se dévouer à toutes les misères, quelle qu'en soit la cause, comme le soldat doit s'attaquer à tous les ennemis, quel que soit leur nombre et l'origine de la guerre, cependant on peut démontrer qu'il est des causes de paupérisme qu'elle n'est pas naturellement destinée à combattre. Son divin auteur ne l'a pas destinée à suppléer le travail ni à autoriser le vice.

Or, quand une partie de l'organisation sociale est défectueuse, quand des perturbations accidentelles, mais fréquentes, surexcitent, puis anéantissent brusquement le travail; quand une fatale imprévoyance entraîne dans les mêmes carrières plus d'individus qu'elles n'en peuvent occuper; quand une mauvaise répartition de

la population multiplie les causes de vice en accumulant les hommes sur les mêmes points, en détruisant le mélange naturel et salutaire des riches et des pauvres ; quand les lois favorisent telle ou telle partie de la nation ; en un mot, quand aux pauvres déjà si nombreux, qui sont pauvres par la nature et la condition humaine, s'ajoutent les pauvres que fait la société, alors la charité, comme un vaillant capitaine accablé par des forces trop considérables, se dévoue mais succombe, et peut être vaincue, sans cesser d'être héroïque.

Quelques-unes de ces conditions sont aujourd'hui communes, quoiqu'à des degrés divers, à la plupart des sociétés chrétiennes : la France comme l'Angleterre, comme la Belgique, comme l'Allemagne.

Mais, en étudiant, en calculant le degré d'influence de chacune des causes du paupérisme, on peut aussi calculer le degré d'influence de chacun des moyens employés à détruire ces causes, et c'est cette étude qui conduit à distinguer entre les diverses nations et à constater, à expliquer l'absence du véritable esprit de charité, et la stérilité presque complète des efforts tentés pour soulager les pauvres en Angleterre.

Il devient vite évident, par cette étude, que la cause principale du paupérisme en Angleterre est de l'ordre moral plutôt que de l'ordre politique ou matériel, et qu'elle n'est pas autre chose que l'insuffisance de la religion chargée d'entretenir dans la nation l'esprit de charité, et de rendre efficace et morale l'action de la charité.

Je réduis donc le problème à cette formule en quelque sorte mathématique : *étant donné le même degré de paupérisme, et les mêmes ressources pour le combattre, le protestantisme produit un effet incomparablement moins grand que le catholicisme, et cette différence n'est explicable que par l'infériorité des moyens moraux dont dispose le protestantisme.* Avec peu, le catholicisme fait beaucoup ; avec beaucoup, le protestantisme fait peu, et pour ainsi dire rien.

La plupart des écrivains, soit anglais, soit français, ne sont pas de cet avis, et choisissent entre plusieurs causes auxquelles on peut attribuer les maux que nous analysons.

Les révolutionnaires, qui prennent l'audace pour la profondeur, attaquent avec acharnement toute la constitution sociale de l'Angleterre, l'aristocratie, la transmission de la propriété, etc. ; tout ce qui n'est pas réforme radicale leur semble palliatif puéril. Je me

dispense de discuter ces doctrines, et je confesse que, sauf certaines réserves, j'admire hautement la constitution sociale de l'Angleterre, en la jugeant moins d'après ses principes que d'après ses fruits, qui ont été la paix et la grandeur incomparable d'un peuple assez bien inspiré, assez bien organisé, assez bien gouverné, pour avoir évité les orages auxquels tant d'autres ont failli succomber.

En général, les auteurs français qui ont écrit sur ces matières accusent l'énorme développement de l'industrie, ses variations désastreuses, les agglomérations qu'elle provoque. Cette cause est sérieuse en effet, et nous souscrivons à ce qu'ont si bien dit, à cet égard, M. Faucher, M. Buret, et les rapporteurs des enquêtes multipliées qui ont amené les réformes de la loi des pauvres (1824), le *Factory act* (1844), et inspiré aussi, il faut le dire, beaucoup d'heureux changements tout à fait spontanés. Nous nous rappelons cette définition d'un lord illustre; une manufacture est une invention pour fabriquer deux articles, du coton et des pauvres, *a contrivance for manufacturing two articles, cotton et paupers*. Mais, sans insister sur des reproches si souvent reproduits, il convient de remarquer ceci : comment l'industrie appauvrit-elle l'ouvrier? Est-ce en le plaçant directement dans de mauvaises conditions matérielles? très-rarement, surtout en ce moment. « Depuis dix-sept ans que je suis » inspecteur des manufactures, dit dans son dernier rapport (mai » 1853), M. Léonard Horner, je n'ai jamais vu pareille prospérité » dans toutes les branches de l'industrie.... Je crois que les ouvriers » n'ont jamais été mieux; travail constant, bons salaires, nourri- » ture et vêtements à bon marché... » Non, l'ouvrier industriel souffre surtout parce qu'il est placé dans de mauvaises conditions *morales*, soit parce qu'il est entre les mains d'un maître immoral, qui ne fait rien pour l'exciter à l'épargne, à la tempérance, à l'instruction, à la religion, soit parce qu'exposé dans les villes à plus de périls pour sa vertu, à plus d'excitations pour ses désirs, il devient lui-même immoral. L'action de l'industrie est donc une action de démoralisation plutôt que d'appauvrissement. D'ailleurs, puisque les classes agricoles sont plus malheureuses que les classes industrielles, ce n'est rien expliquer que d'attribuer tout le mal à l'industrie, de même que ce n'est rien corriger que de proposer des moyens matériels, puisque le mal est principalement un mal moral.

Les auteurs anglais, pour la plupart, voient la cause des progrès du paupérisme dans les lois mêmes destinées à le réprimer, dans le système de charité légale, et principalement dans les lois fameuses

sur le domicile, le droit de contraindre les paysans à y retourner, et la taxe obligatoire.

Quelques détails sur l'histoire et l'esprit de ces lois sont nécessaires.

La législation sur les pauvres, en Angleterre, peut être partagée en quatre périodes :

1° Depuis l'établissement du christianisme jusqu'au quatorzième siècle, il n'est guère question de paupérisme et de vagabondage. Cela est dû à un mal et à un bien, au servage et à l'Église. Le seigneur, avec plus ou moins d'humanité, prend soin de ses serfs. L'Église a reçu la coutume et s'impose l'obligation de subvenir aux besoins des pauvres au moyen des aumônes des fidèles ; il est de règle, aux termes des canons, qu'un quart au moins de ces aumônes doit toujours revenir aux pauvres. De plus les monastères mettent la pauvreté volontaire au service de la pauvreté accidentelle. Des précautions et des dispositions multipliées, contenues dans les livres ecclésiastiques, tels que le *de Officio eleemosynarii*, assurent la prudente et tendre dispensation des secours. Cette maternelle intervention tempère ce qu'avait de dur le servage qui, au rapport de Froissard, « était pire et plus étendu en Angleterre que partout ailleurs. »

2° A partir du quatorzième siècle jusqu'à la réforme, cinq causes me paraissent avoir déterminé un véritable débordement de paupérisme :

La disparition progressive de la féodalité, qui laisse le fardeau tout entier des classes pauvres à l'Église, dont les biens sont insuffisants ;

La grande famine de 1348, qui enleva, dit-on, un tiers de la population ;

L'intervention maladroite et injuste du législateur (25, Edouard III, *statute of labourers*, 1350), qui, en voulant abaisser les salaires malgré la diminution de la population, fit déserter les campagnes et se former des bandes de vagabonds ;

Les guerres continuelles, particulièrement les guerres d'York et et Lancaster ;

Enfin le développement des villes, et la substitution graduelle de la grande à la petite propriété. Le nombre des propriétaires (*yeoman, Franklin*), au témoignage de Fortesene, était plus grand que nulle part ailleurs. C'est dans le quinzième et le seizième siècle que la propriété s'agglomère, et aussitôt on voit démolir les habitations

des petits fermiers et des pauvres, et étendre les pâtures. Un berger et un chien prennent la place de populations refoulées vers les villes. La loi (4, Henri VII, — 25, Henri VIII) est obligée d'intervenir pour défendre de détruire les cottages d'où dépendent 20 acres de terre, et de posséder plus de 2000 moutons. « Ces inoffensifs animaux, dit Thomas Morus *(Utopia)*, dévorent les hommes.»

3° La Réforme met le comble à tous les maux du paupérisme. Trois ans après avoir fait, dans une loi sur les pauvres, l'éloge le plus patelin des ordres mendiants, Henri VIII supprime tous les monastères (1539). Leurs biens, que Burnet évalue à un dixième du royaume, sont confisqués, et, au lieu d'être donnés aux pauvres, entièrement et rapidement dissipés. Vous connaissez assurément, Monsieur et ami, les aveux loyaux du protestant Selden sur les désastreux résultats de ce crime, et les regrets éloquents qu'il a inspirés de nos jours à un autre protestant, M. d'Israëli.

A Henri VIII remonte la double honte d'avoir tari la source de l'aumône et en même temps déchaîné le fléau des lois.

Sans doute il y avait eu, dès les plus anciens temps, des mesures législatives; nous en avons cité de fort maladroites sur la fixation du taux des salaires. Le *domicile,* ce lien naturel entre l'homme et le lieu qui l'a vu naître, soit vivre longtemps, avait été souvent défini en faveur de l'habitant. On voit toujours attacher, quoique par des motifs divers, une grande importance au domicile, à tous les moments de l'existence des nations, au moment où l'invasion se transforme en occupation, où l'homme se fixe et s'attache au sol, au moment où il repousse à son tour des invasions nouvelles et défend ses droits contre de nouveaux venus, enfin, au moment où la multiplicité de ses relations civiles ou commerciales rend nécessaire l'établissement d'un point juridique, centre officiel de ses affaires et de sa famille. M. Coode cite des textes sur le domicile, extraits des lois saxonnes, danoises et anglo-normandes, depuis le septième et le huitième siècle jusqu'au douzième. Le pauvre, comme tous les autres habitants, a besoin que son domicile soit fixé, et il l'est d'abord dans son intérêt, en même temps que les lois et surtout les prescriptions de l'Église (1) tracent les règles les plus charitables de l'hospitalité.

Sans doute encore d'autres lois avaient été justement consacrées

(1) M. Coode cite un paragraphe touchant *de suscipiendis hospitibus sine munere*, tiré d'un manuscrit ecclésiastique du onzième siècle.

à la répression du *vagabondage*, et dans ces lois, comme dans celles d'autres pays, à la même époque, l'esprit brutal des siècles féodaux et le caractère particulièrement dur de la race anglo-saxonne se produisent par des peines qui paraissent bien cruelles aux mœurs plus humaines de nos temps, où nous ne voyons plus d'ailleurs le vagabondage se transformer en vrai *brigandage* armé (*lois d'Henri III*, 1235, *Edouard I*, 1285, *Edouard III*, 1349-1363, *Richard II*, 1288, *Henri IV*, 1402, *Henri V*, 1413, *Henri VI*, 1427-1444, *Henri VII*, 1495, *citées par M. Coode*). Mais, à compter d'Henri VIII, cette brutalité n'a plus de tempérament. On ne lit, dans les textes, que les mots de geôles, pain et eau, fouet, chaînes, fer rouge au front, oreille coupée, gibet. « Cette partie de notre histoire, écrit Richard Burn, en 1764, a tout l'air de l'histoire des sauvages d'Amérique, toutes les rigueurs y sont nommées, excepté le tatouage.» Et qu'est-ce que c'est que le tatouage auprès de la cruauté vraiment païenne d'Edouard VI (1, Edouard VI, c. 3), qui dispose que les mendiants seront réduits en *esclavage* au profit de celui qui les dénonce, ou, s'il refuse cet opprobre, au profit de la commune.

Mais, sans insister sur cette atrocité, dont l'indignation publique fit promptement justice, il faut constater que trois principes, en matière de secours, remontent à la réforme :

A Henri VIII (27, H. VIII, c. 25, 1536), la taxe obligatoire;

A son fils Edouard VI (1, Ed. VI, c. 3, 1547), le droit de renvoyer de force le pauvre à son domicile de secours, droit renforcé par Elisabeth (14, c. 5, 1572), puis par une loi de Charles II (14, Ch. II, 1662), à laquelle on rapporte communément tout le mal, et qui passa alors presque inaperçue ;

A sa fille Elisabeth, l'obligation, pour les paroisses, de procurer du travail aux pauvres, ou ce qu'on nomme aujourd'hui le droit au travail.

Les auteurs protestants accusent surtout la mesure de Charles II ; mais il est incontestable que ces trois mesures sont la conséquence l'une de l'autre. Si chaque paroisse doit nourrir ses pauvres, non pas dans la mesure de la libre charité de ses habitants, unis à l'Eglise (ce qui est le principe de plusieurs bulles de Papes), mais en vertu d'une taxe obligatoire, il est clair que d'une part le pauvre a le droit de demander qu'on le nourrisse, et de l'autre on a le droit de le renvoyer où il doit être nourri. Or (et c'est là cette ligne délicate qu'il est si difficile de ne pas dépasser), en apparence, rien de plus simple, en réalité, rien de plus désastreux. Le secours, quoi

de plus juste, le domicile, quoi de plus naturel? Oui, mais le secours *forcé,* c'est l'impôt inégal et illimité mis à la place de la charité ; le domicile *forcé* dans une des 15,535 communes d'Angleterre, c'est une mesure qui donne à un pauvre homme la 15e millième partie de son pays pour prison, et change les 15,534 autres en autant de forteresses dont la porte lui est fermée (1).

Il faut rendre toutefois cet hommage à Elisabeth, qu'elle s'occupa beaucoup des pauvres. C'est à elle qu'est dû ce fameux statut 43e (1601), qui, résumant dans ce qu'elles ont de plus efficace les lois précédentes, maintient la taxe, prescrit l'allocation de secours aux impotents et aux vieillards, l'établissement de maisons de refuge, l'allocation de secours, moyennant travail, aux valides, confie le secours à l'administration locale. On a épuisé envers ce statut toutes les formules de l'éloge, et on le regarde, soit à cause de sa durée, soit à cause de ses principes, comme la charte de la bienfaisance publique en Angleterre. Il n'y eût pas en effet de nouvelle loi pendant soixante années ; mais on avoue que celle-ci fut mal exécutée dès le début, les agents se montrant, selon le mot de lord Coke, presque partout *tepidi aut trepidi.* La législation d'Elisabeth ne se compose pas d'ailleurs que de cet acte, il avait été précédé de neuf autres. Cette législation présente ainsi le même caractère de tâtonnements et de variations que les lois des règnes précédents, et que celles qui suivirent, sous Jacques Ier, Charles II, William III, Georges Ier, Georges III, etc. Toutes ces lois, depuis la réforme, oscillent entre deux extrêmes : ou l'on se défie des riches, et on les taxe ; ou l'on se défie des pauvres, et on les parque, on les punit, on les chasse. « Toute cette législation, disait, en 1796, M. Pitt, en » greffant sur de mauvais principes de mauvais remèdes, n'a rien » produit que confusion et désordre. »

Il faudrait un volume pour résumer tous ceux qui signalent les résultats désastreux du système de charité légale en Angleterre, résultats qu'il est bon de mettre sans cesse sous les yeux de ceux qui le souhaitent en France. Mais, sans entrer dans plus de détails, je crois être fort modéré en demandant qu'on me concède seulement ces deux points :

Le caractère général des lois que nous venons de citer n'est ni la

(1) Le discours de la reine, à l'ouverture du Parlement (1854), annonce heureusement une modification de cette loi du domicile forcé, qui n'a guère produit que des vexations et des procès sans nombre.

confiance dans la charité du riche, ni une grande tendresse pour le pauvre, elles ne respirent ni n'inspirent la charité :

L'abondance seule de ces lois ne prouve pas une grande abondance de vertus. Quand la loi touche de si près à l'ordre moral, c'est pour *imposer* les vertus que la religion ne sait plus *inspirer*. La loi *extérieure* vient ainsi au secours de la loi *intérieure* défaillante.

On arrive donc toujours ainsi, soit en étudiant l'état des pauvres, soit en recherchant les causes de la pauvreté, en analysant les maux de l'industrie, en parcourant les lois, à constater ce fait principal, l'*insuffisance de l'ordre moral* en Angleterre.

4° Or, les réformes de 1834, qui sont la dernière période de la législation charitable, viennent comme à propos pour confirmer cette appréciation. En effet, ces réformes, d'abord peu importantes, si l'on excepte la création du *Poor law board*, et celles qui ont suivi, sont dues à un mouvement charitable vraiment très-puissant, très-remarquable. Mais quel esprit l'inspire?

Avant tout, le désir de faire intervenir de plus en plus la loi et le pouvoir central. On demande à la loi des mesures sur toutes les conditions de la vie de l'ouvrier : habitation, salaire, durée du travail, instruction primaire, lectures, plaisirs, mariages, et sur tous les moyens de distribuer la charité, taxe, unions, dons et legs, fondations, etc. On demande au pouvoir central des agents, des bureaux, des règles pour mettre en mouvement toutes ces lois. Enfin, on demande au trésor des contributions nouvelles, et c'est à qui proposera un syteme financier nouveau : système de lord Malmesbury, système de M. d'Israëli, système de M. Coode, système de M. Pashley (sans parler des promesses du libre échange), et tous ces systèmes, qui ne font d'ailleurs que déplacer et non diminuer le fardeau, ont toujours pour but de substituer, par des combinaisons diverses, une charge générale aux charges locales.

Ainsi, tout le monde demande que l'Etat prenne de plus en plus la tâche de réparer par la loi les vices que la morale seule ne corrige pas suffisamment, et l'Etat se met à cette tâche avec intelligence, avec résolution.

Je n'exagère rien. Je ne prétends pas que les lois ne servent à rien, que les aumônes ne font aucun bien, que les réformes du droit civil ou des lois économiques, que les changements de systèmes financiers ne sont pas utiles. Il serait bien ridicule de parler ainsi en présence des grands résultats produits par les mesures de sir

Robert Peel. Mais ce fait domine tous les autres : le *devoir* ne parle pas assez haut, il faut de plus en plus faire intervenir le *droit*.

Église anglicane, chargée de faire enseigner le devoir, où êtes-vous donc? Il n'est question, dans tout ce que j'ai cité, que de lois, de finances, de fonctionnaires, de bureaux, d'inspecteurs de morale, d'officines de charité, jamais votre nom n'est invoqué... où êtes-vous donc?

Je sais bien que dans d'autres pays, après des malheurs dont elle a été victime, jamais complice, l'Église catholique n'est pas seule chargée du soin des pauvres; elle ne peut pas, pauvre et affaiblie elle-même, se relever aussi promptement qu'elle a été détruite, et faire le bien aussi vite qu'on fait le mal; dans ces pays, on s'adresse quelquefois par système, quelquefois par nécessité, à la loi. Mais, au moins, après tant de persécutions, de rigueurs, de dédains, l'Église de plus en plus réclame, et de plus obtient, cette prérogative de faire le bien, qui vous échappe, Église anglicane! Pour vous, c'est au milieu de toutes les faveurs que vous devenez stérile. Les hommes vous ont fait reine; Dieu pouvait seul vous faire mère, et il vous l'a refusé; car je vois vos richesses, mais où sont vos sacrifices, vos forces, vos vertus? Où sont vos apôtres et vos martyrs de la charité? Où sont vos serviteurs et vos servantes des pauvres? Où sont vos pauvres volontaires? ou plutôt, vous avez des apôtres, mais quel est leur succès? Vous avez des vertus, mais quel est leur effet?

On me parlera de dévouements individuels, on me citera des noms infiniment respectables. Je répondrai par cette fable de la jeune mère indienne qui, ayant vu guérir un malade en lui présentant un breuvage, approchait nuit et jour un vase vide des lèvres de son enfant mourant. Cette mère était une bonne mère, mais son vase était vide et ne contenait pas le breuvage vivifiant. C'est ainsi que l'Église anglicane et les nombreuses associations qui en dépendent peuvent être et sont en effet inutilement charitables. Elles n'ont pas la vraie charité, et pourquoi? parce qu'elles n'ont pas la vraie religion.

Un ministre anglican a fait cet aveu aussi profond que pratique : « Quand je vais auprès d'un homme pour calmer ses remords, exciter ses vertus ou apaiser ses douleurs, *je lui souhaite la paix, mais je ne la lui donne pas*. Je ne puis lui dire : Vous avez fait une mauvaise action, allez au tribunal où elle sera jugée et pardonnée; — vous souffrez, allez à l'autel où Dieu lui-même viendra en vous

pour vous consoler. Je puis être comme un ami qui souhaite la santé à son ami, je ne suis jamais comme un médecin qui la lui rend. »

Tout ce qui précède suffit à faire comprendre les causes de l'étonnante et coûteuse inutilité, des efforts énormes de la charité protestante pour diminuer la pauvreté et soulager le pauvre.

On s'explique dès lors comment la besogne qui devrait être faite par la religion, l'Église et le libre dévouement, est faite par la loi, le gouvernement et la contrainte.

Ces forces réunies n'atteignent pas leur but, et combien en resteraient-elles plus éloignées encore, si l'Angleterre n'était pas ce qu'elle est, une puissance maritime en même temps que commerciale, si toutes les mers ne faisaient pas pour ainsi dire partie de son territoire, et tous les pays partie de son marché ; si elle n'avait pas l'Australie et la Californie, qui ont reçu, en 1852, 368,764 de ses enfants ; si l'émigration et la famine n'avaient pas arraché à la malheureuse Irlande *trois millions de ses enfants en dix ans* (*Repor. of colonial land and emigration commissioners*, 1853.)

En somme, l'histoire de la législation charitable et du paupérisme en Angleterre prouve à l'excès que, dans ce grand pays, on nourrit le pauvre, on ne le moralise pas ; je n'oserais pas dire qu'au lieu de lui faire la charité, on lui fait la guerre, si ce mot n'était pas prononcé par un des plus remarquables écrivains qui aient traité cette matière, M. Charles Weston (1802, *Remarks on the poor laws*), dans une page empreinte d'une éloquence expressive et douloureuse :

« Ainsi, dit-il, après une guerre de cent quarante ans, nous avons » enfin gagné une complète victoire, et fait nos ennemis prison- » niers de guerre ; mais, comme à l'issue d'une guerre civile, nous » trouvons que nous avons épuisé nos ressources, dépeuplé notre » pays, vicié ses mœurs, énervé son énergie, et qu'en échange nous » avons conquis un désert isolé, fertile seulement en plantes dan- » gereuses, en animaux venimeux, en éléments contagieux, un » territoire qui nous donne uniquement des êtres vicieux, dégra- » dés, insouciants, dont nous ne tirons ni honneur ni avantage, qui » sont une entrave à notre force, un fardeau pour notre industrie, » une souillure pour notre morale, et une contagion de l'espèce la » plus mortelle pour notre bien-être national, et nous laissent ex- » clusivement préoccupés des moyens de nous débarrasser d'un bu- » fin si fatalement acquis. »

.... Quelle admiration profonde excite, dans le cœur de tous ceux qui visitent l'Angleterre, cette merveilleuse disposition qui préside à toutes les relations, qui règne à tous les degrés, le sentiment de la *justice*, le respect de soi-même, le respect du droit que chacun possède, et de la place que chacun occupe !

Mais ce sentiment plus élevé, qui fait l'honneur de la France, malgré ses abus, ce sentiment divin de la *charité*, qui porte non-seulement à respecter le droit du faible et la place du pauvre, mais à les comparer, à les juger trop petits, à vouloir les élever, les dilater, on le chercherait vainement dans ces mœurs et dans cette législation, nées de la Réforme, qui ont ôté au riche toute vraie charité, au pauvre toute dignité, toute reconnaissance. Au fond du cœur de l'un et de l'autre on trouve, je l'avoue, et bien plus qu'en France, la loi et le respect de la loi, mais c'est la loi des hommes, ce n'est pas la loi de Dieu.

Je suis ainsi arrivé par une autre voie, Monsieur et ami, aux mêmes conclusions où vous ont conduit ces claires intuitions, qui sont le don de votre esprit et aussi la récompense de votre logique.

Ah ! combien ardemment j'unis mes vœux aux vôtres, pour que ce peuple si sage, si actif, si hospitalier, si libre, si grand, en tout ce qui ne concerne pas la religion, ce peuple, qui semble destiné à peupler le monde, rentre dans les liens de l'unité, comme le souhaitait déjà Bossuet, lorsqu'il adressait au duc de Perth ces admirables paroles (Lettre du 14 mars 1689) : « Cent et cent fois, j'ai » désiré avoir l'occasion de travailler à la réunion de cette grande » île, pour laquelle mes vœux ne cesseront jamais de monter au » ciel ; mon désir ne se ralentit pas, et mes espérances ne sont point » anéanties. J'ose même me confier en Notre Seigneur, que l'excès » de l'égarement deviendra un moyen pour en sortir. »

Auguste Cochin.

PROPAGANDE PROTESTANTE.

Discorde et division.

Monseigneur Charvaz, archevêque de Gênes, a adressé à ses diocésains des *avertissements sur les menées des protestants.* Il leur signale le caractère déloyal des émissaires protestants, leurs discours fallacieux, leur appel trompeur à l'Écriture, leur livres remplis de faussetés, leurs Bibles falsifiées, leur langage plein de calomnies, leur argent corrupteur, leur appel aux passions, leurs auxiliaires pris parmi les mauvais catholiques.... Ces *avertissements* ont une haute portee, puisqu'ils sortent de la plume d'un si grand évêque et d'un si illustre écrivain; mais en les reproduisant dans les *Annales*, nous ne tracerions pas de portraits nouveaux à Genève. Nous croyons plus utile de donner ici une *Note* du plus grand intérêt, tirée de ces *avertissements*, au sujet du jugement porté PAR LES PROTESTANTS EUX-MÊMES sur les émissaires de la propagande protestante. »

« Ce n'est pas seulement parmi les catholiques que les émissaires des Sociétés protestantes d'évangélisation sèment la discorde et fomentent la division. Les protestants eux-mêmes en bien des endroits s'en plaignent amèrement. Voici ce qu'en dit un pasteur français : « Les théories exclusives (les dissidents évangéliques) soulèvent des discussions sans fin, irritent, détrui-

sent la paix et l'amour, jettent le trouble dans les troupeaux, y arrêtent le règne de Dieu. En voici des exemples :

» On a prétendu que l'union avec l'État est un *adultère*. Ce mot est arrivé jusqu'à nos paysans. L'église nationale une *adultère!* ont-ils dit. Donc elle est la grande prostituée de Babylone; donc les pasteurs sont des ministres de la bête, les bergers des loups, la malédiction de l'église. C'est évident; nos paysans ont de la logique aussi, et les voilà, courant nos campagnes, annonçant partout cette trouvaille et faisant des ravages bien déplorables. L'un me disait : J'aimerais mieux aller à la messe, que d'aller vous entendre. Un instituteur s'écriait : Je ne veux rien avoir à faire avec les rois de la terre; je ne veux pas en recevoir un traitement comme vos prétendus pasteurs.

» A l'ouïe de tout cela, une personne, toute épouvantée, me disait; Mais, M., où en sommes-nous? Tout est donc perdu?

» Dans notre département deux annexes ont été bouleversées; dans l'une... on s'y est battu; dans l'autre, le scandale a été tel que le maire catholique a dû écrire au préfet une *lettre* que celui-ci nous a communiquée, et qui était bien humiliante pour l'Évangile. Je pourrais citer une foule de faits de ce genre (1)...»

» Les discordes, les désunions exercent leurs ravages jusque parmi les prosélytes que font les dissidents. « On a du temps de reste, continue le même pasteur, pour disserter sans fin, parcourir toutes les excentricités, et y renouveler les disputes de dix-huit siècles. Mais on a beau faire, s'il y a des misères parmi nous, il y en a aussi parmi les autres. La paix n'est pas même dans ces petits troupeaux. Il y a des scandales qui font cent fois plus de mal à l'Évangile que ceux des incrédules de nos églises; car chez les dissidents, ils viennent de gens qui passent pour convertis. Oui, c'est du sein de ces églises que sortent ces discussions qui nous font tant de tort; c'est de là que sortent ces nuées de petits docteurs pointilleux qui enfantent toutes sortes de sectes ridicules; qui, tous les deux ou trois ans, après s'être bien traités de chers frères et de chères sœurs, finissent par ne plus pouvoir

(1) *Lettres écrites de la Vallée* dans l'*Espérance*, journal protestant, 27 février 1846.

se souffrir, et font leur petite révolution, toujours plus radicale, jusqu'à ce que, avec Darby, ils aient tout nivelé (1).

» On se moque de notre mode de recrutement. Voyons donc comment nos frères se recrutent. Ne voulant que des âmes qu'ils croient converties, ils n'en trouvent pas toujours assez dans leurs familles. Alors, au moyen des mots séparation, monde, église, infidèle, méchant, etc., ils viennent troubler les consciences des gens simples dans nos églises, et réussissent à les gagner. Quand ils ont ainsi furtivement passé la main sous nos filets et enlevé ces cœurs convertis, qui sont pour un pasteur aussi chers que ses propres enfants, ils parviennent à se maintenir en nombre; mais vivre de cette façon, en faisant des razzias chez nous et ensuite nous conspuer, est-ce loyal?

» Un jour un ministre dissident, *logé chez moi*, m'annonce qu'il a constitué une église avec des membres de mon troupeau, et m'invite à aller prendre la Cène avec lui. Un peu étourdi d'abord, j'accepte pourtant, par esprit de paix. Comme j'allais m'approcher de la table, un diacre vint me prier de n'en rien faire, parce que l'on venait de remarquer que, comme pasteur national, j'étais un infidèle. Je fus ainsi excommunié.

» Cette année, un réveil remarquable a eu lieu dans mon église; aussitôt nous avons vu arriver tous les quinze jours des émissaires de plus en plus savants; ils ont commencé l'attaque par la question du salaire et de Babylone; puis est venue la dissidence, et enfin les extravagances du plymoutisme. N'ayant pu réussir chez nous comme dans une église voisine, ils ont dit que nous étions la malédiction de l'église, que nos Sociétés étaient des œuvres du diable, etc. Tout cela a sa source dans la dissidence. Ah! si les pasteurs nationaux allaient faire de semblables choses dans les troupeaux dissidents, nos frères prendraient-ils bien patience? Si au moins ils nous laissaient tranquilles» (2)...

» C'est la dissidence dans toute sa crudité, exposée dans des brochures et des journaux répandus dans nos églises et renforcés par des agents subalternes qui vont de maison en maison nous

(1) L'*Espérance*, numéro du 6 mars 1846. (2) Ibid.

appelant, comme je l'ai dit, ministres de la Bête et des loups, apostats, mercenaires, cherchant à nous avilir auprès de nos troupeaux et à les soulever contre nous. Ces choses font un devoir aux pasteurs nationaux de se justifier, car tout cela atteint leur caractère moral. Se taire, c'est se condamner... Que de prise et de succès ne fournit-elle pas aux prêtres en divisant à l'infini les forces des chrétiens, par des disputes et des extravagances qui sans cesse remettent tout en question. C'est là ce qui donne l'arme la plus puissante aux agents du Pape; c'est de là que, par une réaction toute naturelle, est sorti le puséïsme » (1).

» L'auteur, parlant ensuite des pasteurs dissidents du canton de Vaud, s'exprime ainsi en leur adressant la parole : « Mais soyons justes ; vous avez appelé les nationaux infidèles, impies, mondains, païens ; ils vous ont traités de mômiers et de jésuites ; vous avez voulu leur enlever leurs droits et leur nom de chrétiens ; ils ont cherché à vous enlever vos droits de citoyens ; vous les avez expulsés de la société religieuse ; ils ont essayé de vous chasser de la société civile. C'est la loi du talion. Ils ont mal fait, sans doute ; mais avez-vous toujours fait très-bien? Voulez-vous que ceux que vous regardez comme dirigés par Satan, aient plus de patience que vous, que vous dites dirigés par le Saint-Esprit? Je ne sache pas que Jésus ait jamais proféré un mot injurieux contre les mondains déclarés. Ce n'est pas dans l'Évangile, c'est dans l'économie juive qu'on est allé prendre cet esprit avec lequel on a souvent cherché à exterminer les Philistins et les Amalécites modernes. Encore, dans l'église juive, Israël selon l'esprit ne donnait pas à Israël selon la chair les noms réprouvés des peuplades cananéennes. C'est sous l'alliance de grâce que cela s'est vu. Le Dieu du Sinaï appelait les Israélites qui l'avaient abandonné son peuple et ses enfants ; les enfants du Dieu du Calvaire enlèvent ce nom à leurs frères qui leur *semblent* inconvertis » (2).

Ce tableau des désunions suscitées par les évangélistes fait sentir au pasteur écrivain la nécessité d'un principe d'autorité,

(1) L'*Espérance*, numéro du 3 mars. (2) Ibid., du 6 mars.

d'une confession de foi : « Alors, dit-il, on ne verrait plus autant de laboureurs, de serruriers, de perruquiers, de cordonniers, quitter la charrue, la forge, le rasoir et le tire-pied, se donner le bonnet de docteur et inonder nos églises. Les personnes de ces divers états employées comme colporteurs et évangélistes par nos Sociétés seraient maintenues dans de sages limites et dans l'humilité, tandis qu'actuellement chacun arrive avec la théorie de sa secte, et c'est surtout son point de vue spécial qu'il a en vue, parce qu'il a remarqué cela dans ses chefs. Et sa théorie, il la développe jusqu'à ses conséquences les plus grossières. L'un prêche la sanctification parfaite et s'enivre, mettant sans façon sur le compte de la tentation ce qu'il devrait attribuer à son intempérance. L'autre prouve très-bien que sans la doctrine de l'imputation, il n'y a point de salut; un autre, predestinatien renforcé, montre que, les élus ne pouvant périr, il n'est pas nécessaire de prêcher l'Évangile, et que le ministère et l'œuvre de nos Sociétés sont du diable; un autre, que la loi morale est abolie, parce que nous sommes sous la grâce; un autre, que puisque les apôtres baptisaient par immersion, il faut faire comme eux, et il va se rebaptiser lui-même en se plongeant dans le Rhône; un autre ne voit pas pourquoi il n'y aurait plus de prophètes, et il s'imagine en être un : il annonce donc que Jésus va paraître. Aussitôt une multitude de paysans sont saisis de terreur, s'enferment dans leurs maisons, laissent leurs bestiaux sans nourriture hurler dans les étables, jusqu'à ce que, le jour étant passé et le Sauveur n'étant pas venu, ils retournent un peu honteux à leurs travaux. Un autre... mais arrêtons-nous; ne levons pas plus haut le voile qui couvre nos misères... Demandons-nous plutôt où sont les plus coupables dans ces folies. Ils se trouvent dans le sein du ministère évangélique » (1).

Un autre docteur protestant déplore profondément la guerre que les chrétiens réformés se font les uns aux autres. Il la regarde « comme plus fâcheuse que la lutte, chaque jour plus ardente de *l'incrédulité générale* contre la foi *dans toutes les églises de la Réforme.* » « Le réveil de nos jours, ajoute-t-il ensuite, a

(1) L'*Espérance*, numéro du 15 mars.

eu des imperfections qui ont réagi d'une manière déplorable et sur le monde et sur l'église : dans le monde, elles ont non pas créé, mais multiplié et aggravé les préjugés, les inimitiés, les oppositions ; dans l'église, elles ont semé les disputes, les dissensions, les secte » (1).

La Société de l'*Alliance évangélique* de Londres est une des plus dangereuses affiliations de propagande. Or voici comment un journal protestant, le *Chronicle* du 29 octobre 1853, la juge dans ses résultats : « A mesure que les années s'écoulent, l'*Alliance évangélique* se présente à nous sous un aspect bien différent de celui qu'elle avait à son origine. Jamais les annales du fanatisme religieux n'ont été souillées par un conclave plus impétueux et plus turbulent de fanatiques zélateurs. Ils se réunissent non pour compter les préjugés qu'ils ont adoucis et les mésintelligences qu'ils ont dissipées, mais pour énumérer les pays dans lesquels ils ont porté le brandon de la controverse et des dissensions *fraternelles*. Ils se réjouissent des progrès de la dissension et du schisme, et semblent travailler à amener partout quelque commotion pour affaires religieuses. » « Les agents religieux de l'Angleterre, dit M. Muller, ont fait beaucoup de mal en France à notre communion (protestante) par leurs intrigues théologiques, en divisant notre clergé en deux partis aussi ennemis l'un de l'autre que Genève l'est de Rome, et en suscitant même des embarras au gouvernement dans les affaires religieuses » (2). La Société de la propagation de l'Évangile a soulevé par ses manœuvres de telles plaintes partout où elle a envoyé ses émissaires, que lord Palmerston lui-même a dû en tenir compte et lui faire refuser inexorablement la lettre habituelle de la reine, pour recommander des quêtes en sa faveur.

Les vallées vaudoises elles-mêmes ne sont pas exemptes de ces dissensions. M. Wilks, zélé protecteur des *mômiers* vaudois, nous parle des désordres occasionnés par l'introduction de ces dissidents. « Il est malheureux, dit-il, que ce retour à la

(1) L'*Espérance*, 18 février.
(2) Des baux-arts, etc.

foi et aux pratiques de leurs pères ait excité la haine de ceux qui auraient dû marcher en tête du mouvement. A diverses fois, des personnes pieuses se sont vues inquiétées par de turbulents persécuteurs. Des visites officielles, des menaces, des prohibitions, ont interrompu leurs réunions paisibles. Enfin le 1er novembre dernier, les choses en sont venues à un point qui ne me permet plus de garder plus longtemps le silence... Je sais, ajoute-t-il, que plusieurs frères y ont été (dans les vallées) sérieusement maltraités et qu'ils portent en leurs corps les flétrissures du Seigneur Jésus » (1). En 1847, l'irritation était encore très-forte contre ces nouveaux sectaires, et les Vaudois qui les traitaient charitablement d'*hérétiques, d'apôtres du diable, d'âmes damnées, d'hypocrites*, etc., etc., et qui cherchaient à empêcher leurs réunions.

(1) *Evangelican magazine*, 12 décembre 1829. Voyez aussi les *Mémoires des vallées vaudoises*. Pignerol, 1847.

DU COMMERCE DES CONSCIENCES.

Nous avons annoncé le livre intitulé : *Du commerce des consciences et de l'agitation protestante en Europe*, publié chez M. Burdet, à Annecy. A la lecture de cet ouvrage, on en reconnaît l'auteur. En attendant la suite qui va paraître prochainement, nous donnons ici le premier et le second chapitres.

Chap. I. — « N'avez-vous point rencontré quelques-uns de ces marchands de conscience qui parcourent les campagnes, se promènent dans les villes, et se faufilent jusque dans le sein des familles pour y semer le mensonge et la zizanie? Cette branche de commerce, toute nouvelle parmi nous, prend une singulière extension. Elle mérite d'être connue. Or, voici comment se passent les choses : il y a dans un village, à Arbusigny, par exemple, à Esery, à Veigy, ou tout autre endroit, une pauvre famille qui a des dettes et dont on est sur le point de vendre la chaumière qui lui reste pour l'abriter; aussitôt se présente un de ses brocanteurs d'âmes qui sont à l'affût du malheur, afin d'en profiter pour leur commerce. Avec cet air de bonhomie que savent si bien prendre les escrocs, il dit au chef de la famille : « Pauvre homme! vous êtes bien mal logé dans cette cabane si mal fermée; vous devez avoir bien froid! Comment le curé de l'endroit ne vous donne-t-il pas de quoi réparer votre maison et vous bien habiller?... Tenez! moi, je suis ministre protestant, et quand il y a des pauvres dans ma paroisse, je les assiste. Venez

demain chez moi, je vous remettrai une couverture pour mettre sur votre lit et quelques vêtements pour vos enfants. » Il s'en va et laisse ces pauvres gens tout ébahis d'une si belle charité.

La couverture arrive, et le ministre protestant ne tarde pas à la suivre. Cette fois il parle de refaire la maison et assure que la somme nécessaire se trouverait, si seulement cette pauvre famille était protestante au lieu d'être catholique. A ces mots, la femme se révolte, et le prédicateur s'en va, sans laisser dans la chaumière autre chose qu'un mauvais livre.

Dans un autre endroit, un ouvrier, qui n'a que le travail de ses bras pour nourrir sa femme et ses deux enfants, est tombé malade. La misère et la faim sont de bien mauvaises conseillères, elles donnent de grandes tentations. Les marchands de consciences le savent ; ils accourent et promettent du pain à ces malheureux, pourvu qu'ils consentent à livrer leur conscience. Hélas! ils le font.

Tout à côté un créancier a fait subhaster la maison et le champ d'un pauvre laboureur qui n'avait rien au monde que ce petit domaine ; les prédicants, qui *subodorent* le malheur pour en tirer parti, viennent lui offrir de quoi payer sa dette s'il veut abandonner sa religion. Il pleure et il promet.

Une pauvre mère veuve a deux enfants qu'elle traîne de porte en porte pour trouver de quoi les nourrir. Les brocanteurs envoient vers elle des zélatrices qui lui demandent ses enfants, promettant de les élever dans le bien-être et d'en faire de bons protestants. Comme si elle voulait pactiser avec le diable, la pauvre mère en cède un et garde l'autre pour Dieu.

Les acheteurs de consciences s'adressent de préférence et avec assez de succès aux ivrognes, qui ont toujours besoin d'argent ; aux banqueroutiers, qui ne demandent pas mieux que de trouver une planche dans leur naufrage ; aux femmes perdues, qui n'ont à vendre qu'une âme déjà bien gâtée, et surtout aux simples et aux ignorants. On en trouve partout. Dans les hôtels, dans les cabarets, sur les bateaux à vapeur, dans les voitures publiques, le long des grands chemins, on rencontre des prédicants, des catéchistes, des colporteurs, qui semblent disposés à convertir tout le monde au culte de la Bible.

Ils se glissent dans un magasin, dans un café, dans une fabrique, dans une auberge, et n'en sortent pas sans y avoir vendu ou donné une Bible, accompagnée, pour l'ordinaire, d'une petite brochure toute gonflée d'infamies contre les catholiques, leurs prêtres et leurs croyances. Si l'on repousse leur présent, ils le font rentrer dans la maison en le donnant au premier domestique ou au premier enfant qu'ils rencontrent.

Pendant que les colporteurs distribuent les mauvais livres, que les catéchistes cherchent à endoctriner les ignorants, que les commis-voyageurs marchandent les âmes, les prédicants se font des auditoires dans les villes et annoncent : les uns la parole de Luther; les autres la parole de Calvin; d'autres la parole des mormons; d'autres celle des méthodistes; d'autres, enfin, leur propre parole ou celle du premier venu. Ils ne sont pas difficiles sur la qualité : ils couvrent tout cela du manteau de la Bible, qu'ils élargissent assez pour couvrir même les plus ridicules inventions.

Ce n'est pas tout : ils ont des écrivains gagés qui, pour la vingtième fois, retouchent la Bible afin de la rendre aussi protestante que possible; d'autres sont occupés à composer de petits et de gros livres contre la doctrine catholique, des pamphlets contre les prêtres, contre les institutions religieuses, contre les sacrements, contre le culte des saints, et enfin contre toute vérité prêchée dans l'Église.

Ce n'est pas tout encore; mais, dans l'espérance d'être plus favorablement accueillis des joyeux convives qui fréquentent les cafés, les cabarets, les cercles, et tous les lieux publics, ils font des journaux anti-catholiques qu'ils répandent partout avec une étonnante profusion. Ils transforment la société en véritable foire, où se vendent, s'échangent, se donnent ou s'imposent le mensonge et l'erreur. L'Angleterre, la Hollande, la Suisse, Genève, sont pour eux des camps retranchés d'où partent les émissaires, les prédicants, les catéchistes, les journaux, les libelles, et en même temps les capitaux immenses qui sont nécessaires pour alimenter cette propagande d'iniquités.

Pour multiplier leurs forces, les ennemis de l'Église sont organisés en sociétés, tantôt publiques, tantôt secrètes. Avec des

noms et des moyens différents, elles marchent toutes au même but, la destruction de l'Église. C'est une vaste conspiration dont le centre est en Angleterre et dont les ramifications embrassent l'Europe. Les unions protestantes de Genève, celles de la Suisse, les trois de Hollande, celles de la Prusse, de la Suède et du Danemark, sont, pour l'action, subordonnées à celles de l'Angleterre; mais, à quelque distance qu'il soit du centre, chaque conspirateur, chaque affilié, chaque émissaire se soumet au rôle qui lui est dicté.

Cette grande entreprise a pour appui les gouvernements protestants et ceux des gouvernements catholiques qui sont momentanément entre les mains des ennemis de l'Église. Elle a pour appui tous les francs-maçons, essentiellement ennemis du catholicisme en tant que religion positive et révélée. Enfin, elle a pour appui la Société biblique, dont le revenu qui s'élève, dit-on, à quatre-vingts millions, est employé en grande partie à acheter des apostasies. Ainsi dans cette innombrable armée de pervertisseurs, il y a des princes, des ministres, des diplomates, des capitalistes et des magistrats de toutes les catégories. Aussi avez-vous entendu les cris qu'ils poussent quand on vient à toucher, même légèrement, à quelques-uns de leurs émissaires?.. On avait peine à comprendre, il y a une année, ce que signifiait l'émeute diplomatique qui se fit en faveur des Madiai. Aujourd'hui le mystère se laisse pénétrer. Quelques commis-voyageurs de la Société étaient compromis, il fallait les sauver, et pour cela l'Europe s'est mise en mouvement.

Jamais l'agitation religieuse n'avait été aussi universelle. Au seizième siècle, il y avait eu des guerres civiles, des guerres nationales, qui avaient la religion pour cause; mais il n'est pas sûr qu'il y ait jamais eu tant d'accord pour combattre la vraie religion. C'est bien aujourd'hui que les nations sont réunies contre le Seigneur et contre son Christ. Il avait été dit dans l'Écriture : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » L'enfer, qui l'a entendu, a accepté le défi, s'est mis en campagne, et voilà qu'il ose espérer la victoire.

Avant de demander à ces missionnaires ce qu'ils veulent, voyons vers quelles régions ils se dirigent, à quels hommes ils

s'adressent. Il y a dans tous les pays, et surtout dans les pays protestants, une foule d'hommes devenus, par système, opposés à toute croyance religieuse, qui ne se contentent pas d'être sans foi, mais qui en toute rencontre se font gloire de leur incrédulité, déblatèrent contre les croyances, contre les doctrines les mieux avérées ; est-ce à eux que s'adresseront les livres, les discours et les tendres cajoleries des zélateurs protestants? Pas du tout... Il y a tout autour d'eux des indifférents qui se croient créés et mis au monde pour gagner des écus, faire des spéculations, manger, dormir, et quitter cette vie sans seulement s'être demandé à eux-mêmes s'il n'y en aurait point une autre ; est-ce à ceux-là que s'adressent les propagateurs de la Bible? Pas davantage. Ils voient une jeunesse vicieuse, qui connaît tous les chemins, excepté celui qui mène à l'église ; qui lit tout, excepté ce qui est écrit en faveur de la vérité et de la vertu; est-ce à ceux-là qu'ils se croient obligés de donner des conseils? Non; sans doute ils les croient assez mauvais pour n'en avoir pas besoin. Le protestantisme est déchiré par les dissensions intestines. Les hérésies, les sectes, les dissidences y sont plus nombreuses que les villes, et presque aussi nombreuses que les personnes; est-ce aux protestants égarés qu'ils iront montrer la bonne voie? Non, mille fois non.

Mais il y a dans les campagnes des paysans honnêtes, des familles où se pratiquent toutes les vertus chrétiennes; des personnes de tous les âges, qui vont avec assiduité, les jours de dimanche, entendre la parole de Dieu et prier avec tous les habitants de la paroisse. Il y a des chrétiens fervents qui aiment Dieu, qui respectent ses lois, qui sont remplis de charité pour le prochain et se montrent en tout dociles enfants de l'Église.

Ce sont précisément ceux-là que l'on veut convertir. C'est à eux que l'on dit de ne pas aller à la messe, de ne pas écouter le prêtre, de ne pas croire à l'autorité de l'Église, de ne pas se soumettre à ses prescriptions, de regarder comme des mensonges les explications qu'elle donne sur le sens des Écritures. Voilà, en un mot, ceux à qui l'on dit : Soyez tout ce que vous voudrez, mais ne soyez pas catholiques, et nous vous assisterons.

Ces convertisseurs d'une nouvelle espèce ne sont lancés par les

sociétés secrètes que dans les pays catholiques. L'Italie, la France, la Savoie en sont criblées. Jugeons de ce qu'ils font ailleurs par ce que nous leur voyons faire autour de nous. A ne juger que par leur aveu de l'Union protestante de Genève, il y a en Savoie seulement, plus de vingt commis-voyageurs pour le commerce des consciences : ce sont des catéchistes, des prédicants, des colporteurs de mauvais livres que l'on rencontre partout. Des ministres soudoyés par les zélateurs de Genève et de l'Angleterre, provisoirement établis dans des maisons particulières, travaillent à élever des temples dans le Chablais, dans le haut Faucigny, dans la ville d'Annecy et à Aix-les-Bains.

Les journaux sont un moyen de propagande qui n'a pas été oublié par les propagateurs de l'hérésie ; la même société qui a établi à Genève le *Semeur*, a établi à Chambéry le *Glaneur*. Outre ces deux organes, qui sont spécialement réservés aux intérêts protestants, les prédicants sont encore soutenus par tous les journaux de la démagogie, à laquelle ils sont alliés par les principes et par la haine du catholicisme.

Ces tentatives de démoralisation seraient sans danger, si le ministère sarde ne leur donnait son appui ; mais quand le désordre descend de haut, il va vite et gagne de la force en arrivant dans le bas. Du reste, le ministère de Turin semble, en ceci, obéir au mot d'ordre qui a été donné à tous les gouvernements de faire la guerre à l'Église. Ce qui se passe dans le grand-duché de Bade, en Suisse, en Suède, en Piémont, correspond à ce qui s'est passé en Angleterre, en Portugal, et dans tous les pays qui ont consenti à s'enrôler dans la guerre contre l'Église.

La conspiration est conduite avec une apparente modération, dont on ne consent à se départir que quand on est sûr de la force. C'est ainsi que les protestants ont procédé dans tous les temps. Quand les catholiques de Corsier ont voulu, comme ils en avaient le droit, s'opposer à l'établissement d'un prêche au milieu d'eux, toutes les baïonnettes de la république de Genève ont été requises pour aller imposer silence à quelques honnêtes pères de famille qui ne voulaient pas que leurs enfants pussent entendre les leçons d'un hérétique.

Les prédicants qui demandent l'établissement des temples dans

les communes catholiques se gardent bien de dire leur dernier mot; s'ils demandent un temple dans la ville d'Annecy, c'est pour les ouvriers protestants; à Aix, à Évian, à Saint-Gervais, c'est pour les baigneurs protestants; à Chamonix, c'est pour les naturalistes protestants qui vont visiter les glaciers. Ils ne manqueront pas de dire aussi que le *Glaneur* de Chambéry n'est établi que pour des protestants. La vérité est que l'on veut démoraliser les populations par l'ébranlement des croyances religieuses et l'extinction de la foi.

Le fait de cette conspiration quasi universelle nous étant connu, il reste à en examiner la cause et à se demander ce que veulent ces émissaires de l'hérésie. Ont-ils la foi à l'œuvre qu'ils ont entreprise, ou ne sont-ils que des corrupteurs mercenaires?

Chap. II. — Y a-t-il des protestants de bonne foi?

A cette question, faite d'une manière générale, nous n'hésitons pas à répondre : Oui, il y a des protestants de bonne foi; il y en a beaucoup, il y en a dans toutes les sectes protestantes.

Pour les catholiques instruits qui voient la lumière divine se projeter sur tous les articles de leur croyance; pour ceux qui se sont occupés de controverse et qui ont pu à loisir contempler les subterfuges derrière lesquels sont obligés de se cacher les enseignements du protestantisme; pour ceux encore qui, après avoir étudié la raison humaine, ont deviné jusqu'où devait conduire le libre examen des protestants, ils ne peuvent se persuader que la bonne foi puisse jamais se rencontrer dans un hérétique. Mais ceux qui ont acquis une certaine connaissance des sociétés protestantes, ou qui ont connu d'une manière particulière des personnes appartenant à quelques-unes de ces sectes; ceux-là savent qu'ils s'en rencontre qui vivent sans aucune inquiétude et même sans aucun doute sur la religion qu'ils professent.

Nous ne parlons pas de la tourbe des incrédules, des matérialistes, des athées, qui ont, à force de volonté, réussi à fermer la porte de leur intelligence à toute pensée religieuse; mais de ceux qui veulent et prétendent être chrétiens.

On comprend jusqu'à un certain point que les protestants

puissent tomber dans l'erreur sans s'en douter. Ayant, en se séparant de l'Église, perdu la suprême règle de la foi, ils sont tombés sous l'autorité de la raison privée et se sont ainsi soumis à toutes le aberrations qui peuvent obscurcir l'esprit humain. Une fois enseveli dans les ténèbres, il est plus difficile qu'on ne pense d'en sortir.

Il ne faut pas oublier que l'homme ne sait, en général, que ce qu'on lui a appris. Il parle comme il entend parler, il pense comme on l'a fait penser, il raisonne comme il a entendu raisonner, au moins jusqu'à ce qu'il ait appris que l'on peut parler, penser et raisonner autrement que lui. La première éducation est toute puissante sur l'enfant; or, combien sont obligés de passer leur vie entière sans avoir d'autre éducation religieuse que celle qu'ils ont reçue dans l'enfance!

Il y a donc une foule d'artisans, d'honnêtes ouvriers, de négociants, de chefs de famille, qui n'ont entendu que l'hérésie, fréquenté que les temples de l'hérésie, reçu que les inspirations et les soins de l'hérésie; qui n'ont puisé dans la famille, dans l'école, dans la société que les enseignements de l'hérésie : comment ne seraient-ils pas hérétiques de bonne foi, et n'ignoreraient-ils pas ce qu'ils n'ont jamais appris?

Il y a dans les classes plus élevées une foule d'hommes qui, aussitôt après la première éducation, sont emportés par le torrent des affaires vers le côté matériel de la vie et que rien ne ramène à la pensée de Dieu, de l'autre vie et de leur immortalité : comment ne seraient-ils pas, de bonne foi, dans l'erreur qu'ils ont sucée avec le lait?

La bonne foi peut se trouver dans l'hérésie, même à côté de la science. Des hommes instruits, des savants du premier ordre, qui sont rentrés dans le sein de l'Église, ont affirmé qu'ils avaient été longtemps dans l'hérésie, sans se douter qu'ils étaient dans l'erreur.

Il y a donc des protestants de bonne foi, et il y en a beaucoup; mais ceux-là ils appartiennent à l'âme de l'église. Espérons que le Dieu qui a fait dire par ses anges : « Paix aux hommes de bonne volonté, » les remettra sur le chemin de la vérité,

ou les jugera avec miséricorde quand il les appellera devant son tribunal.

Les protestants de bonne foi sont faciles à reconnaître. Ceux d'entre eux qui ne vivent pas dans ce sommeil de l'indifférence qui produit l'insensibilité de l'âme, exercent toutes les vertus que le christianisme inspire. Ils sont charitables, ils sont pieux, ils prient, ils estiment la vertu dans les autres et l'encouragent partout où ils la rencontrent. Sincèrement attachés à celles des vérités chrétiennes qui leur ont été enseignées, ils sont dans la disposition d'admettre toutes celles qui leur seront connues comme venant de Dieu. Comme il n'y a point de haine dans le cœur, il n'y a point de fanatisme dans leur langage. Oh! non, ceux-là n'insulteront pas aux catholiques, ne marchanderont pas les âmes, ne paieront pas les apostasies, ne vendront pas le ministère de la parole à ceux qui méditent la démoralisation générale. Quand ils rencontreront des catholiques fervents, ils applaudiront à leur attachement à la foi et les encourageront à rester fidèles aux pratiques de leur religion. Ennemis du mensonge et de la séduction, ils voient en nous des frères qui vont à Dieu par un chemin différent; mais ils aiment à nous rencontrer. Aimons-les, prions pour eux, soyons, à leur égard, remplis de prévenance, d'estime et de charité.

Cette première question nous conduit à cette autre : Y a-t-il des protestants de mauvaise foi? Nous sommes assuré que tous ceux à qui on fera cette interrogation répondront que si la bonne foi se trouve dans quelques-uns, la mauvaise foi se montre dans un plus grand nombre encore. Il est impossible de penser à ses prédicants sans mission, à ces acheteurs de consciences, à cette foule de colporteurs de Bibles, de pamphlets, de mauvais livres de toutes les natures et de tous les formats, sans éprouver, à leur égard, un sentiment de mépris; c'est la conscience publique qui a imprimé sur leur front le sceau de la mauvaise foi. Cherchons seulement à énumérer ceux des protestants qu'il est impossible de ne pas classer parmi les hommes de mauvaise foi.

C'est une bien grande insulte que nous leur adressons; mais est-il possible de faire autrement? pourquoi voudrait-on les ménager? On l'a trop fait jusqu'à ce jour. On a cru qu'il fallait être

poli avec eux, qu'il fallait user de modération, de ménagement et de douceur; a-t-on gagné quelque chose par l'emploi de ce moyen? Au contraire. A force de leur adoucir la vérité, on a réussi à leur faire croire qu'on ne la connaissait pas et qu'on ne les connaissait pas eux-mêmes. On a peut-être scandalisé les simples catholiques, qui étaient sans cesse accablés d'injures, tandis qu'ils ne voyaient faire que d'humbles révérences aux ennemis de leur foi. Lisez tout ce qui s'écrit en Angleterre, en Hollande, à Genève, contre l'Église, contre le Pape, contre les catholiques en général. Les désigne-t-on jamais autrement que par les noms d'ultramontains, de papistes, d'idolâtres, d'enfants de Baal, des pharisiens, etc. Entendez les évêques anglicans parler d'une mesure prise par le Souverain Pontife, mesure qui avait pour but de faire connaître aux catholiques anglais de quelle juridiction spirituelle ils dépendaient. C'était une *agression papiste, insolente, insidieuse, atroce, basse, impie, pestilentielle, horrible, audacieuse, impie, absurde, révoltante* et *méprisable*. Nous ne relevons pas la centième partie des insultes grossières adressées aux catholiques par les prédicateurs et les écrivains protestants; mais il y en a assez pour légitimer les dures vérités que nous devons leur faire entendre. Ne craignons donc pas de prendre dans la main du Sauveur le fouet dont il se servait pour chasser les profanateurs du temple et d'en frapper ces acheteurs de consciences, ces vendeurs de mensonges, ces profanateurs des doctrines sacrées. Laissons une fois à une trop juste indignation la liberté de la franchise. Comme il n'y a dans notre cœur aucun sentiment de haine contre les protestants, qu'il s'y trouve au contraire un amour tout fraternel pour ceux d'entre eux en qui nous retrouvons de la loyauté et de la justice, nous réclamons le droit de dire aux autres la vérité tout entière, sans l'entourer de formes qui la déguisent. *Irascimini et nolite peccare.*

Si la bonne foi devait se trouver quelque part, ce serait dans les chefs de la société religieuse. Examinons :

En repoussant l'autorité du Pape, les protestants en ont, en général, admis une autre. Pour eux, la société religieuse a le même chef que la société civile. Leur prince, qu'il soit homme ou qu'il soit femme, qu'il soit un ou qu'il soit

plusieurs, est leur pape, leur pontife suprême, le directeur de leur conscience, le régulateur de leur foi. Hors de l'Église catholique, la religion est partout une affaire purement humaine qui, comme toutes les autres, est conduite par les hommes. En Russie, c'est l'empereur qui est le chef de l'église et qui donne la mission aux évêques de ses états. En Angleterre, depuis qu'Henri VIII s'est institué chef suprême de l'église, c'est le roi, c'est la reine qui tient les clefs du paradis, car c'est elle qui règle ce qu'il faut faire et ce qu'il faut croire pour y aller. Comme la souveraineté religieuse est un droit inhérent à la couronne, les souverains qui se succèdent ne sont pas tenus d'imposer à leurs sujets les mêmes articles de doctrine qui ont été donnés par leurs prédécesseurs. Ainsi, sous Henri VIII on condamne au feu ceux qui ne veulent pas croire au dogme de la transsubstantiation, et sous Edouard, qui se trouve Pape de l'église anglicane à douze ans, on brûle ceux qui veulent y croire. Les premiers rois de l'église anglicane admettent le baptême comme moyen de justification, et la reine actuelle décide que cette cérémonie n'est pas absolument nécessaire. Le roi de Prusse, ceux de Hollande, de Hanovre, de Suède, les Conseils des cantons suisses jouissent aussi de l'omnipotence religieuse sur les sujets et les citoyens.

Nous demandons maintenant si tous ces papes et ces papesses qui se sont constitués les interprètes de Dieu, peuvent avoir la moindre foi à leur propre infaillibilité. Les historiens rapportent que, vers les temps de la décadence du paganisme, deux augures n'auraient pu se regarder sans rire. Serait-il possible que les papes d'Angleterre, qui décrètent une religion en trente-neuf articles, et les papes d'Allemagne, qui décrètent la religion d'Augsbourg, et ceux de la Suisse, qui abolissent toute religion écrite, puisqu'ils ne veulent plus de confession de foi, pussent, s'ils se rencontraient, se regarder sans rire? Non, cela n'est pas possible. Il y a souvent dans les hommes des aberrations d'esprit; mais elles ne sauraient avoir cette constance dans une seule catégorie d'individus; non encore les princes protestants ne sont pas fous, au point de se croire les envoyés de Dieu, pour diriger les consciences, interpréter l'Évangile et faire des religions à

l'usage de leurs sujets ; mais l'intérêt politique en fait des hommes de mauvaise foi. Afin de mieux assurer l'intégrité de leur despotisme, ils ont voulu joindre le droit divin au droit politique, la puissance spirituelle à la puissance civile, et se montrer aux peuples tenant le glaive d'une main et de l'autre les foudres du ciel. On a souvent reproché aux princes des monarchies catholiques de remonter au droit divin pour légitimer leur pouvoir ; il est bien étonnant que les satires des publicistes ne se soient jamais dirigées contre les princes protestants qui s'adjugent le droit divin et qui prétendent en user sans aucune contestation. Henri VIII condamnait à être brûlé vif quiconque refusait de le reconnaître comme souverain pontife de la religion, et à la mort seulement ceux qui s'avisaient d'en douter. Les rois de Danemark, de Suède n'étaient pas plus doux à l'égard de ceux qui refusaient de les regarder comme des demi-Dieux ; et l'on pourrait se persuader que ces hommes sont de bonne foi ! Non. Ils étaient plus méprisables par la fourberie et la mauvaise foi dont ils faisaient usage pour tromper les peuples qu'ils n'étaient redoutables par leur férocité.

Le 23 août 1535, le Conseil des soixante, à Genève, décrète l'abolition de la messe, statue que chaque citoyen est tenu de servir Dieu selon le pur Évangile, et défend de faire aucune idolâtrie papistique. Dans tous les cantons protestants, les Conseils ont encore les mêmes droits et jouissent des mêmes prérogatives divines. MM. Decrey, à Genève ; Druey, à Lausanne ; peuvent ouvrir ou fermer des temples, envoyer et interdire des pasteurs, réviser la Bible, corriger l'Évangile, abréger le catéchisme et dire aux prédicants de la religion officielle : Allez, instruisez les nations, baptisez-les au nom de Druey et compagnie.

Soutenir que ces hommes sont de bonne foi, ce serait soutenir l'absurde. Ce qu'ils veulent, c'est de ne trouver aucun obstacle à leur puissance, et, au moyen d'une théocratie menteuse, enchaîner les hommes, au nom de la religion. Il est triste de penser qu'une fourberie sert de base à la constitution de tous les Etats protestants de l'Europe, et plus triste encore de voir des princes catholiques envier cette suprématie, qui les rendrait méprisables sans les rendre plus puissants.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Etats-Unis. — Voici ce que pense le *Herald,* journal protestant de New-York, sur les ariens unitaires ou sociniens, à l'occasion d'un docteur Gibbs, qui n'a pas été nommé professeur de chimie à l'université de cette ville. « L'infidélité » ne fait-elle pas autant de progrès à Genève qu'aux États-Unis ?

« Si le docteur Gibbs, s'écrie le *Herald,* avait été repoussé parce qu'il appartient à la religion méthodiste, épiscopale, baptiste ou même catholique, un pareil acte, sans aucun doute, aurait été intolérant. Mais il y a une immense différence entre ces sectes et celle des unitaires, si grande en vérité, que pour nous expliquer la sympathie témoignée pour le Dr Gibbs dans beaucoup d'endroits, nous sommes forcés d'admettre que le caractère des unitaires est très-imparfaitement compris parmi nous.

» En bon Anglais, un unitaire est un être qui ne croit pas à la Trinité, qui ne croit pas à la divinité de Jésus-Christ, ni à l'inspiration de la Bible; c'est un infidèle de l'espèce connue sous le nom générique de déistes, parce qu'ils croient à l'existence d'un Dieu, et qu'ils se distinguent ainsi des athées qui ne croient pas en Dieu. Le plus éminent unitaire du temps passé est probablement Voltaire, qui a jeté les fondements de cette doctrine dans ses œuvres philosophiques. Tous les unitaires n'ont pas tiré de leurs principes toutes les conséquences que Voltaire en a fait sortir. Beaucoup d'entre eux ont manqué de génie et de science pour rendre comme lui leurs blasphèmes populaires. Mais aucun de nos modernes unitaires ne diffère matériellement dans ses doctrines du sage de Ferney. Ils croient en un Dieu ou en un pouvoir créateur; ils considèrent la Bible comme un excellent livre, inférieur à Shakspeare, mais positivement supérieur à Platon; ils classent Moïse, le Christ et saint Paul, parmi les hommes les plus éminents de l'antiquité. Les développements de cette doctrine dans l'État de New-York sont récents, mais pendant ces ving-cinq dernières années elle a fleuri à Boston et dans la Nouvelle-Angleterre. La plupart de nos savants et de nos littérateurs sont devenus unitaires; beaucoup de ministres protestants ont adopté cette foi; et

en général tous les sceptiques, reculant devant la réprobation attachée au nom de déiste ou d'infidèle, ont revêtu leur incrédulité du faux manteau de l'unitarisme. La secte à laquelle appartient le Dr Gibbs a été ouvertement le receptacle de l'infidélité depuis un quart de siècle. »

Il parait que « l'infidélité » ronge surtout la secte des presbytériens. Voici ce qu'avoue un ministre de cette secte :

« Qu'avons-nous vu au commencement de ce siècle? L'église des puritains après une expérience que tout devait favoriser, dévorée jusqu'au cœur par le socinianisme, et non par un socinianisme importé, comme la peste, par les miasmes délétères venus de Genève dégénérée, de Haller ou de Berlin, de Belfast ou de Montauban, mais un socinianisme s'enracinant, s'épanouissant dans le monde moral, par les lois naturelles de ce germe latent, *primordium vitæ et primordium mortis*, de tout le système des libres penseurs.

« L'ange des ténèbres a égoutté la rosée de ses ailes maudites sur la Nouvelle-Angleterre ; les chaires de ses villes et de ses paisibles villages sont occupées par des blasphémateurs. Méprisant la liturgie pure des temps anciens, ils prêchent sans crainte que Jésus-Christ n'est pas le vrai Dieu ; « Je crains vraiment, disait Increase Mather, à l'aurore du puritanisme, je crains que la Nouvelle-Angleterre ne devienne la Babylone de l'Amérique. »

» Les universitalistes, enseignant qu'il n'y a pas d'enfer, se vantent d'être à eux seuls en possession de mille chaires sur cette terre maudite, parmi les fils des puritains. En 1840, ils n'avaient que quatre-vingt-trois ministres ; maintenant (1850) ils en ont sept cents, et ils prétendent venir en quatrième ligne dans l'échelle des dénominations de l'Union. La Nouvelle-Angleterre, en presque totalité, est socinienne, et à Boston, à une seule exception près, toutes les vieilles congrégations sont unitaires. »

Un ministre protestant, le Dr David Rice, comptait en 1824, que dans le Kentucky, sur 564,317 habitants protestants, 555,457 personnes adultes n'appartenaient à *aucune* profession religieuse, et que plus de 300,000 personnes ne fréquentaient *aucune* église le dimanche.

Depuis, la population a doublé, mais tout au profit de l'élément anti-chrétien, ou au profit du catholicisme. En 1824, celui-ci naissait à peine ; aujourd'hui, il y a deux évêchés dans le Kentucky, Louisbourg et Covington, 50 églises, 60 prêtres et 80,000 catholiques.

Angleterre. — Nous lisons dans une lettre très-remarquable de S. E. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, à M. Jules Gondon, les lignes suivantes qui sont applicables à tous les pays :

« Personne ne saurait nier que depuis la restauration de la hiérarchie le sentiment protestant n'ait été surexcité et qu'il n'y ait eu plus d'aigreur et plus de violence qu'antérieurement. Mais pouvait-il en être autrement ? Quand donc une grande action de l'Église s'est-elle accomplie sans irriter ses ennemis quelque part qu'ils puisse être ? Est-ce qu'à l'époque de saint Thomas de Cantorbéry la grande cause de la liberté et de l'indépendance de l'Église

a été gagnée sans beaucoup de souffrances pour les innocents et sans l'effusion de son propre sang, alors que tous ses parents et tous ceux qui dépendaient de lui eurent reçu l'ordre de quitter le royaume et s'engagèrent par serment à aller le trouver dans son exil? Est-ce que le déplaisir des souverains, les cris de l'hérésie ou l'oppostion des catholiques froids et indifférents purent jamais détourner le grand saint Grégoire VII et tant d'autres pontifes de la poursuite de leurs plans pour extirper la simonie, pour assurer le célibat du clergé et pour s'affranchir de l'abus des investitures laïques? Est-ce que nous pouvons attendre un traitement différent de celui éprouvé par tant d'autres aux différentes époques de l'Église? »

Au sujet des conversions en Angleterre, Mgr Wiseman nous révèle un fait bien consolant :

« Mais que dirons-nous des conversions remarquables qui ont suivi cette grande mesure? Je vous laisse, mon cher Monsieur, à vous, qui savez si bien cela, le soin de faire connaître les noms des plus illustres convertis depuis cette époque. Ce n'est pas à moi à établir des distinctions : toute brebis égarée qui est retrouvée est également chère au pasteur. Je me bornerai sur ce point à deux observations. La première, c'est que les conversions dans les classes moyennes, les plus importantes en Angleterre, ont été, depuis l'établissement de la hiérarchie, beaucoup plus nombreuses qu'auparavant. La seconde, c'est que quelques-uns des convertis les plus distingués de cette époque m'ont avoué que c'était précisément cette lutte de notre faible Église contre toutes les puissances de l'État et de la société, et les résultats de ce conflit qui les ont amenés à l'Église catholique. »

Genève. *** Nous apprenons par un journal protestant de Genève que le dimanche qui a précédé les élections communales dans tous le canton, « M. le pasteur Munier a été parler dans le temple de Jussy de l'état du protestantisme dans notre canton, et après avoir rappelé la création de la *Société des intérêts protestants* (?), il a fait ressortir le devoir imposé à tous les protestants de maintenir l'héritage chrétien que leur ont légué leurs pères; et M. le pasteur Rœrhich a invité ses paroissiens à coopérer selon leurs moyens aux œuvres dont on venait de les entretenir. »

Or la *Société des intérêts protestants,* c'est-à-dire l'*Union protestante,* a pour but avoué, dans son manifeste, « de faire pénétrer les principes du protestantisme au sein même du catholicisme. » Avis aux catholiques de nos campagnes.

*** L'*Union protestante* vient de renouveler sur un autre point du canton l'agression de Chevrans. *Un culte public* a été ouvert au village de Landecy,

paroisse de Compesières. On annonce un semblable *culte public* protestant à Versoix, à une autre extrémité du canton de Genève. Toutes ces provocations, loin de contribuer à la conciliation et à la paix publique, ne feront qu'agiter et irriter les populations de nos campagnes; loin d'affaiblir la foi des catholiques, tout cela ne fera que l'augmenter. Nous croyons que jamais le clergé catholique et les bonnes populations de nos campagnes n'ont eu plus besoin d'exercer leur vigilance.

*** Dans les campagnes catholiques, les élections municipales, à l'exception de deux ou trois, ont été bonnes; à Carouge elles ont été hostiles à la religion catholique, par l'union des protestants avec les catholiques qui veulent la fusion des deux cimetières. A Genève la liste de l'union des démocrates et des conservateurs a passé. Elle ne contenait pas un seul nom catholique. Du reste, la question des chemins de fer absorbe même la question religieuse pour le moment.

*** De pauvres victimes de l'argent de l'*Union protestante* sont déjà revenues à récipiscence; il y a eu plusieurs abjurations publiques dans des communes voisines de notre canton. Nous espérons pouvoir donner des renseignements curieux. Ce qui est frappant en Savoie, c'est l'entente parfaite qui existe entre les agents de la propagande protestante et les agents des sociétés secrètes démagogiques. Quelle étude de mœurs! quelles tristes réalités pour l'observateur impartial! Il semble que ces zélateurs des sectes et des révolutions *sentent* leurs victimes : ils savent juste quel est le mauvais sujet du village ou la fille-mère qu'il faut gagner... Nous avons sous les yeux des détails sur des faits frappants qui se sont passés à Sallanches, à Evire et autres communes voisines du canton. Dans le canton de Genève, les catholiques ne se laissent pas si facilement tromper; ils sont habitués au feu et ils connaissent la tactique.

*** Nous sommes stupéfaits en constatant comment les hommes sérieux à Genève ne voient pas ou ne veulent pas voir le progrès effrayant de la démoralisation parmi les pauvres. Le commerce des âmes flétrit de plus en plus les caractères, affaiblit la foi chrétienne et crée une caste de malheureux qui n'ont plus de frein, qui ne veulent plus travailler et qui se donnent au plus offrant enchérisseur. Déjà beaucoup ont passé d'un protestantisme facile à l'incrédulité et à un socialisme tout à l'heure pratique. Ajoutez à cette cause première d'une véritable dégradation morale, tout le dissolvant des séductions des grandes villes, des dangers que courent ces jeunes filles de la campagne qui viennent, sans expérience et sans ressources, chercher de l'ouvrage à Genève... Considérez ce qu'il y a de désastres profonds dans la vie d'atelier pour notre jeunesse, et jugez si au lieu d'un prosélytisme démoralisant, il ne serait pas bien autrement important que chaque culte s'occupât sérieusement d'améliorer l'état moral de ses ressortissants. La plaie est bien autrement profonde qu'on ne croit, surtout chez les protestants. Nous connaissons les pauvres, nous connaissons les ateliers, nous entendons les incroyables divagations de l'irréligion dans les lieux publics : c'est pour nous

une stupéfaction de chaque jour en voyant le mal croissant, et l'absence de moyens efficaces de l'arrêter, pendant qu'on s'amuse avec une espèce d'aveuglement incroyable à user son temps pour arracher la vraie foi à de pauvres gens, sans leur rien donner à la place. Une pauvre fille de la Savoie me racontait, il y a quelques jours, tout ce qu'on lui avait dit contre la religion catholique, surtout contre la confession et contre les prêtres. Elle avait été vaincue, entraînée : je lui demandai : Mais dites-moi, que vous a-t-on dit qu'il fallait croire? quelle est votre foi désormais? — Ah! me répondit-elle, on ne nous a pas parlé de cela.... — Mais croyez-vous maintenant au moins à la divinité de N. S. Jésus-Christ? — Ah! on ne nous a rien dit sur cela. — Mais croyez-vous encore? — Ah! je ne sais pas. -- Croyez-vous au Symbole des Apôtres? -- Ah! je ne sais plus... Cette pauvre fille était accablée de ce qu'on lui avait arraché de croyance, et de ce qu'on lui avait laissé d'ignorance et de doute. Elle est rentrée sans bruit dans le sein de l'Église catholique.

*** Le *Lien*, journal protestant de M. A. Coquerel, qui représente assez bien à Paris l'église nationale de Genève, traite rudement les méthodistes français et les *recordistes* anglais. Il appelle de ce dernier nom, en Angleterre, *la fraction la plus outrée du parti exclusif protestant qui a pour organe le Record.*

La guerre est bien vive. Voici les paroles de M. Coquerel :

« Le *Record* croit-il les réformés de France prêts à se résigner à voir interdire la sainte Cène à tout fidèle et la chaire à tout pasteur qui refuserait de signer la théologie du *Record* ou de l'*Espérance?*

» Croit-on qu'ils se soumettront à ce tribunal d'inquisition des mœurs qu'on a essayé de rétablir dans quelques églises, et qu'ils consentiront à se voir eux-mêmes, ou leurs femmes et leurs filles, cités à comparaître devant le consistoire, et là, jugés, admonestés, censurés en public, excommuniés en particulier enfin? Croit-on qu'ils permettront à ce tribunal illégal de scruter leur vie privée, de régenter l'intérieur de leurs familles, et de publier que tel ou telle a commis un *scandale* toutes les fois qu'on aura violé quelque article de son code étroit et formaliste?

» Si c'est là ce qu'on pense, on se trompe; il n'y eut jamais plus complète méprise, et nous apprendrons, s'il l'ignore, au correspondant du journal anglais, qu'aujourd'hui, en France, au sein de nos églises, nombre de laïques zélés et pieux accusent tout haut leurs pasteurs, et particulièrement ceux que le *Record* attaque, d'user de trop de ménagements, et de ne pas exprimer avec assez de netteté et d'énergie la répulsion profonde qu'inspirent l'exclusisme, ses allures despotiques et ses anathèmes anti-chrétiens.

» Ah! c'est qu'il y a autre chose entre le *Record* et le *Lien* que des questions de personnes; il y a autre chose entre l'Alliance chrétienne universelle et ceux qui damnent les hérétiques, entre l'Évangile et les confessions de foi même diminuées des trente-quatre articles, entre l'esprit de Jésus-Christ et l'esprit inquisiteur, persécuteur, pharisaïque de l'intolérance.

Il est incontestablement faux que les agitations ecclésiastiques ont été

enfantées par ceux sur qui leurs auteurs voudraient en rejeter l'odieux. Elles datent de plus loin ; elles ont été produites, elles sont entretenues par cet esprit fatal de discorde et de condamnation qui n'a qu'à se montrer tel qu'il est pour être repoussé de tous.... » « Faudrait-il que je m'abstienne de la Cène, parce que je ne puis pas déclarer que j'admets, avec le concile de Nicée ou le synode de Dordrecht, des distinctions comme celles-ci : *Le Fils n'est pas créé, mais engendré, et le Saint-Esprit n'est ni crée ni engendré, mais procède du Père et du Fils.* »

Ainsi les *méthodistes* et *recordistes* sont « inquisiteurs, persécuteurs, pharisaïques, intolérants, despotes, hommes de discorde et de condamnation, hommes d'anathèmes anti-chrétiens. »

Et les latitudinaristes de M. Coquerel n'admettent plus la sainte Trinité et la divinité de Jésus-Christ, définies au concile général de Nicée.

Il en résulte que la condamnation des méthodistes est « claire et précise ; » mais que la foi de leurs adversaires se passe facilement de la *clarté* et de la *précision* dans la doctrine.

*** Un journal protestant de Genève prête, entre autres jolies choses de la même espèce, à M. l'abbé Mermillod, vicaire de Genève, les paroles suivantes, que celui-ci aurait prononcées à Gênes dans l'église de Saint-Ambroise : « Les catholiques de Genève continuent la construction de la maison où sera ADORÉE Marie, la Mère de Dieu. » Jugez du reste, lecteurs, par une pareille citation. Et voilà comme l'on égare sciemment ici les protestants et comme on calomnie le clergé catholique.

*** La persécution continue dans le grand-duché de Bade. Mgr l'archevêque de Fribourg vient d'être soumis à un mandat d'arrêt. Il est gardé à vue par des gendarmes, et il ne peut communiquer avec personne qu'en leur présence.

FRAGMENTS HISTORIQUES.

Introduction du protestantisme dans le canton de Vaud.

Les fondateurs de la *Société* dite *des intérêts protestants*, n'ont pas craint de nommer, dans leur manifeste, la religion catholique *la religion de la contrainte*, en opposition à la leur qu'ils appellent *la religion de la liberté*. Nous demanderons à ces nouveaux champions de la réforme s'ils croient sérieusement ce qu'ils disent, et s'ils s'imaginent que leur drapeau soit pur de toute violence. A les entendre, il semblerait que le protestantisme n'a eu que des apôtres aux paroles mielleuses, aux formes douces, à l'air benin. On croirait que cette *sainte réforme* n'a été de toute part établie qu'à l'aide de la persuasion, et que ses conquêtes ne sont dues absolument qu'à la mystérieuse action du livre sacré.

Mais alors où ont-ils fait leur cours d'histoire, ces béats disciples de Calvin, qui ne savent rien des rigueurs de leur fondateur, des provocations sanglantes de Luther, des cruautés d'Henri VIII? Si nous voulions leur rappeler les fureurs des anabaptistes,

les massacres de Frankenhausen, les rigueurs de Christiern II, les proscriptions d'Édouard VII, le code d'Élisabeth et le sort de la malheureuse Irlande, ils nous jetteraient sans doute à la face le fanatisme des ligueurs, l'édit de Nantes, les dragonnades, la Saint-Barthélemy et cent autres faits que l'ignorance ou la mauvaise foi calvinienne, après les avoir peints de ses plus lugubres couleurs, se plait à présenter comme étant le fait de la religion catholique, tandis qu'ils ne sont dus qu'à une politique plus soucieuse de son salut que de celui de l'Église. Que faire donc? Nous ne sortirons pas de l'histoire de notre pays; elle nous suffira amplement pour prouver que le protestantisme ne fût pas dans son établissement une religion de liberté, et qu'à Genève surtout il ne se consolida que par la *contrainte* de l'homme qui faisait trembler devant lui les magistrats et les citoyens, et qui se nommait Calvin. Aujourd'hui, empruntons quelques données à l'histoire du canton de Vaud; une autre fois nous explorerons Genève.

Le canton de Vaud était, avant 1536, une terre franchement catholique. La plupart des villes et des hameaux de ce beau pays vivaient en paix sous la paisible domination des princes de la maison de Savoie. Pierre-Philippe, Amé-le-Grand, le comte Vert, Amé VIII s'étaient tous fait aimer de leurs sujets. Enfants soumis de l'Église, les habitants de cette contrée reconnaissaient pour leur chef spirituel l'évêque de Lausanne, dont le sceptre de prince s'étendait sur les villes de Lausanne, d'Avenches, de Bulle, sur le château de Lucens et les quatre paroisses de Lavaux; mais dont la crosse gouvernait tout le territoire renfermé entre Aubonne et le rivage de l'Aar. Aimon venait de mourir, emportant dans la tombe la vénération de ses diocésains, et son neveu Sébastien de Montfaucon occupait le siège de Lausanne, lorsque les premiers symptômes de réformation se manifestèrent dans ce pays jusqu'alors si tranquille. Charles III, à ses côtés, gouvernait le pays de Vaud; mais, il faut le dire, comme un prince embarrassé de sa fortune. Placé entre la France qui convoitait ses États, et l'Autriche qui lui disputait ses places de guerre, il ne pouvait donner qu'une demi-attention à tout ce qui se pas-

sait sur les confins des États confédérés de la Suisse et sur les rives du Léman.

Ce fut le moment où Genève s'agita pour reconquérir son indépendance; où elle contracta avec Fribourg et Berne cette alliance qui lui coûta sa foi. Ce fut le moment où les troupes bernoises promenèrent sur nos rives leurs étendards et demandèrent, en revanche des services rendus, les biens de l'évêché et l'établissement de la réforme. Ce fut l'époque où, pour arriver jusqu'à Genève, les commissaires de Berne exigèrent des villes du pays de Vaud qu'ils traversaient la soumission la plus complète non-seulement à leurs armes, mais à la réforme dont ils se firent les promoteurs et les soutiens, parce qu'elle leur fournissait les moyens de satisfaire leur cupidité. L'établissement du protestantisme dans le canton de Vaud porte un cachet de violence tout particulier. On peut dire que le despotisme bernois s'y est joué de la foi des vaincus. Les lignes suivantes en sont la preuve.

Les premières paroisses du canton de Vaud où s'introduisit le protestantisme furent celles des mandements d'Aigle, d'Olon, de Bex et des Ormonts, qui faisaient alors partie des bailliages bernois. A la suite des débats survenus en 1464 entre les Ormontois et les prêtres du Gessenay au sujet de la délimitation de leur territoire respectif, Berne avait offert à ces montagnards sa médiation. Au bout de peu de temps, la médiation se changea en un protectorat, et le protectorat en une véritable conquête. En 1500, les habitants de la Joux de dessus et de dessous (ob und nied dem Werld) regardaient Messieurs de Berne comme leurs seigneurs et maîtres. Ce fut ce qui leur valut, en 1526, d'être le premier théâtre des efforts de Farel.

A cette époque, les magistrats bernois tendaient déjà une main amie aux sectateurs de Zwingli. Cependant, comme ils avaient été les témoins presque oculaires des fureurs auxquelles se livraient les anabaptistes au nom de la réforme, ils craignaient de voir se reproduire parmi eux des scènes de désordre pareilles à celles de *la révolte des paysans*. Il y avait néanmoins de chauds partisans des doctrines luthériennes dans la ville de Berne. Berchtold Haller en était un ardent promoteur, et il était puissamment secondé dans son œuvre par le président Nicolas de Wat-

teville, imbu comme lui des principes nouveaux. Sur ces entrefaites, on vit arriver de Bâle à Berne un certain réfugié nommé Ursinus, qui, chassé de cette ville à cause de ses opinions exaltées, était à la recherche d'un endroit hospitalier. Berne le lui fournit. Cet Ursinus n'était autre que Farel, qui avait jugé prudent de s'abriter sous ce pseudonyme.

Farel était Français ; il alliait à la fougue des gens du Midi une constance teutonique. Maniant parfaitement sa langue, il demanda aux magistrats bernois un poste où il put travailler en faveur de la réforme. Il fut envoyé dans le district d'Aigle, où la langue française était populaire. A peine y fût-il arrivé, qu'il s'aperçut de la répulsion universelle qu'excitaient les écrits de Luther. Il prit alors un biais pour arriver à ses fins et s'annonça comme maître d'école. Froment usa à Genève du même stratagème. Ils savaient l'un et l'autre comment, en enseignant les simples lettres aux enfants, on peut faire arriver jusqu'aux parents tout un corps de doctrine. Le titre d'instituteur permit à Farel de faire circuler dans le public de petits traités contre l'Église romaine et de dogmatiser secrètement. Bientôt ses allures furent plus audacieuses ; il éleva la voix en public et attaqua de front les croyances catholiques. Les habitants d'Aigle, blessés de l'audace de Farel, allèrent porter plainte aux préposés de la commune et au gouverneur du district, qui cita le prédicant et l'admonesta vertement. Pendant quelque temps Farel se montra plus réservé ; mais bientôt il jeta le masque ; et pour avoir le droit de prêcher du haut de la chaire d'Aigle, il demanda aux magistrats bernois une patente de ministre. Il l'obtint, au grand mécontentement du peuple d'Aigle, qui vit dans cette mesure un plan arrêté de saper l'antique foi. Ce fut sur ces entrefaites qu'eut lieu le fameux colloque bernois de 1528, où il s'agissait de savoir *à quoi l'on devait s'en tenir*. Farel s'y rendit ; le résultat de cette dispute fut de faire passer entre les mains de juges laïques une autorité qui eût dû rester éternellement au-dessus de la sphère des pouvoirs humains. Dès lors les Conseils se crurent en droit de dogmatiser, d'approuver, de rejeter ce qui était ou n'était pas de foi.

Les Conseils déclarèrent les chefs de paroisse affranchis du

serment prêté aux évêques, et se réservèrent le pouvoir d'en exiger un nouveau. La messe fut abolie et la démolition des autels décrétée. Cet édit, appelé l'*édit de réformation*, devait avoir son effet dans toute l'étendue des terres seigneuriales. Farel se hâta d'en porter la nouvelle dans les districts français, où sa publication suscita un cri universel de réprobation. Le peuple presque entier, dit le *Chroniqueur*, le rejetait dans les quatre mandements (1). Il fallut, pour le rendre exécutoire, la présence de quatre commissaires. « Mais pour que les changements se fissent avec les égards dus aux faibles » (ce sont les termes de l'édit), ils appelèrent le peuple à se prononcer sur le rejet ou l'adoption du nouvel Évangile. De quelle manière furent recueillis les suffrages? ajoute le *Chroniqueur*, nous l'ignorons. Mais dans les paroisses d'Aigle, d'Olon et de Bex, la réforme eut la pluralité des voix. Les Ormontois ne se laissèrent pas ébranler.

Si le *Chroniqueur* n'a pu recueillir aucun détail précis sur le mode de suffrage adopté en cette circonstance, il sait du moins comment la chose se passait ailleurs. Disons-en quelques mots, pour juger de l'impartialité de ces comices, où la foi d'un peuple était soumise au jeu d'une votation. A un jour marqué, des hommes d'armes convoquaient les *chefs d'hostels*, ou pères de famille, sous la présidence des mandataires bernois. La harangue usitée en faveur de la réforme terminée, le président de l'assemblée commandait à ceux qui votaient pour la messe de se mettre tous d'un côté, tandis que ceux qui adoptaient le prêche passaient d'un autre. Les présents étaient seuls comptés; par conséquent les malades, les vieillards, les infirmes, les serviteurs, les jeunes gens, les femmes et les enfants n'avaient pas mot à dire, en un point où leur foi était en jeu. La pluralité des voix était-elle en faveur du maintien du culte catholique, on licenciait l'assemblée jusqu'à nouvel ordre, en laissant les réformés libres de demander, quand bon leur semblerait, un nouveau Plus, ou nouvelle votation. Nonobstant, le prédicateur luthérien prenait possession du bénéfice et prêchait dans la nef de l'église en faveur de la minorité protestante, quelque minime qu'elle pût être. Si,

(1) Le *Chroniqueur*, p. 57.

au contraire, une majorité quelconque, d'une voix seulement, se manifestait en faveur du prêche, il fallait que tout office catholique cessât immédiatement. On brisait les statues, renversait les autels, vendait les meubles, calices, ciboires, aubes, chasubles, etc., au profit des seigneurs (1).

Si dans une ville ou commune composée de plusieurs paroisses, l'ensemble des voix donnait gain de cause à la vieille foi, on en appelait à un vote par catégorie de paroisses, pour faire triompher les minorités.

Enfin, y avait-il des deux parts égalité de voix, aussitôt des émissaires se mettaient en campagne pour aller acheter des consciences. Ils promettaient à l'un la dépouille du bénéfice, à l'autre une corne de champ, une pièce de bétail à bon marché. On cite une petite localité aux alentours de Goumoëns où les votes, se trouvant également partagés, on alla offrir un boisseau de blé au porcher de la commune retenu sur ses guérets, s'il approuvait les commissaires. Ce fut la voix de ce misérable, tenté peut-être par la faim, mais à coup sûr par la cupidité, qui servit à la réforme de fatal appoint (2). Il est à présumer qu'à Bex, à Olon et à Aigle, les catholiques appelés à se prononcer sur l'édit de réformation, n'attachèrent pas une grande importance à cette mesure nouvelle, dont ils ne comprenaient pas toute la portée. Car au moment où les mousquetaires bernois se mirent en devoir de renverser les autels et de briser les statues, des hommes de cœur mirent une opposition formelle à cette œuvre de dévastation. Farel, qui y présidait, fut insulté, menacé et même violemment frappé. L'émoi était général dans les quatre mandements. On vit s'organiser de toute part des députations qui se rendirent à Berne pour réclamer le maintien du culte catholique et la conservation des prêtres, placés, par l'édit, entre l'exil ou la prévarication. Ces démarches n'eurent pas de succès, et il en résulta un mécontentement universel. Les pasteurs des paroisses

(1) Verdeil. *Histoire du canton de Vaud*, t. II, p. 65.

(2) Ce mode de faire peut être mieux apprécié que jamais, maintenant que nous voyons le radicalisme fribourgeois se maintenir au pouvoir à l'aide de votations contre une majorité écrasante, connue et avouée.

se retirèrent en Vallais, où pendant plusieurs années les catholiques d'Aigle et de Bex allèrent chercher et recevoir de leurs mains les secours religieux.

L'opposition des Ormontois fut plus sérieuse. Ils avaient refusé à Farel l'entrée de leur église et rejeté à l'unanimité l'édit de réforme. Les commissaires, qui leur avaient donné quelques mois pour réfléchir, revinrent à la charge, à l'époque de la Pentecôte; mais ils ne reçurent, pour toute réponse, que ces mots énergiques : « Plutôt choisir de nouveaux seigneurs que de renoncer à notre foi. » Rodolphe Naegueli, le plus terrible des commissaires, fut délégué une troisième fois auprès de ces montagnards tenaces comme les pierres des Ormonts. Pour les épouvanter, il se fit accompagner d'une nombreuse escorte; puis, usant de tous les moyens de rigueur que la loi bernoise mettait entre ses mains, il frappa d'une amende de 10 florins ceux qui s'étaient opposés aux prédications de Farel, et les condamna à la prison. Pour défaut de connivence avec le réformateur, les préposés de la commune furent jugés incapables et faibles; on les destitua, et tous les prêtres, vicaires, chapelains, furent bannis du pays.

Les commissaires installèrent à Ormont un ministre, nommé Jacques Camerel, dont la vie fut plus d'une fois abreuvée d'amertume. « Je n'y peux plus tenir, écrivait-il à Farel; je perds mon temps et ma peine. Je n'attends que le jour où il plaira au Seigneur de me sortir d'ici. »

Le temple était désert. Le gouverneur fit tout pour décider les Ormontois à s'y rendre pour écouter le prédicant, il ne put y réussir. Il fallut un message exprès des Conseils de Berne, adressé aux habitants de la Joux de dessus et de dessous. En voici un fragment : « Nous vous mandons et commandons que » vous fassiez conformes à nous et à nos autres sujets. Il serait » donc bien étrange que vous dussiez demeurer en désobéissance » et vous montrer rebelles à Dieu et à Nous vos supérieurs. »

Les montagnards ormontois restèrent inflexibles ; il fallut, pour les vaincre, dit le *Chroniqueur*, le temps, la patience et LA SÉVÉRITÉ. Orbes fut le second théâtre des exploits de Farel. A l'époque des luttes avec le duc de Bourgogne, cette ville était tombée au pouvoir de Berne; mais comme Fribourg avait pris part aux

risques de la guerre, la souveraineté de ce pays appartenait aux deux villes de Fribourg et de Berne. Echallens et Orbes servaient alternativement de résidence au bailli bernois et au châtelain fribourgeois. En 1531, Jost de Diesbach représentait à Orbes les seigneurs bernois. Les réformés profitèrent de sa présence pour tenter d'y introduire leur culte. C'est Farel que nous retrouvons encore dans cette équipée. Il était arrivé à Orbes le 2 avril avec les délégués bernois, qui l'invitèrent à prendre publiquement la parole dans l'église. Cette proposition mit le peuple en fureur; et tous, hommes, femmes et enfants s'y opposèrent. Ce fut une véritable sédition, d'où Farel ne sortit sain et sauf que grâce à la protection du bailli chez lequel il se réfugia. Le lendemain, il voulut essayer de pérorer sur la place : nouvelle perturbation; nouvelles insultes de la part des femmes qui le jetèrent à terre pour le fustiger. Il fallut l'intervention de Pierre de Gleyresse pour l'arracher de leurs mains. Espérant en imposer davantage, Farel pria les députés de Berne de faire publier la patente qu'il avait reçue des seigneurs, portant ordre à tous leurs sujets de le favoriser et de le soutenir dans ses prédications. La lecture achevée, tous les auditeurs s'écrièrent qu'ils n'avaient besoin ni de lui ni de ses prêches. Farel ne se tint pas pour battu; le dimanche suivant, il fit une nouvelle tentative tout aussi infructueuse que la première; il parvint cependant jusqu'à la chaire, mais il n'eut pour auditeur que les députés de Berne, le bailli, Pierre Viret, le maître d'école Pierre Romain, le châtelain Secrestain, les deux Holard et Claude Dardonnier. Jean Holard avait été autrefois chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas, à Fribourg. Il s'était retiré du sanctuaire pour se marier. Christophe, son frère, était un ennemi acharné des prêtres. Malgré, dit le *Chroniqueur*, qu'il se fut rangé à l'Évangile, il lui donnait grande douleur et tristesse, à cause de ses violences et de la pauvre vie qu'il menait. Sa haine se tourna surtout contre le Père Juliani, frère mineur de Saint-François, qui avait mis en doute du haut de la chaire la moralité des transfuges du catholicisme. Holard porta plainte au bailli contre le prédicateur, en prétendant qu'il l'avait attaqué. Les commissaires saisirent avec empressement cet incident pour forcer les bourgeois d'Orbes à suivre le pré-

che. « Comme il paraît, dirent-ils, dans une ordonnance, qu'après avoir écouté le moine avec attention, on a fermé l'oreille à notre prédicateur, nous voulons que la réfutation de Farel soit entendue, et pour cette cause, nous ordonnons que chaque père de famille aille au prêche, sous peine de notre indignation. » En même temps ils imposèrent la ville pour 200 écus d'or; c'était l'expiation du premier désappointement de Farel, qui voulut avoir son tour. On annonça que pendant huit jours consécutifs il ferait entendre sa voix. Le peuple, effrayé par les menaces, se rendit aux deux premiers sermons; mais le troisième jour l'auditoire fut désert; il n'y avait plus que huit ou neuf brebis fidèles. Holard, qui goûtait peu les moyens de la persuasion, s'offrit pour tenter un coup de main; il se chargea d'aller abattre dans les sept églises d'Orbes les 26 autels qui y étaient élevés... Le lendemain, en effet, il se mit à l'œuvre; mais il éprouva une sérieuse résistance. Pierre Bovay, surtout, opposa la force à la force. Holard alla chez le gouverneur l'accuser comme meurtrier, et offrit de se constituer comme prisonnier, si on mettait en arrestation tous les prêtres avec lesquels il demandait à être confronté. Le peuple, instruit de sa plainte, craignit qu'on en vînt à des arrestations; il se mit en armes et fit bonne garde devant toutes les habitations des prêtres de la ville, jusqu'au 9 juillet, où le banneret Pierre de Fleur reçut l'ordre de faire assembler les bourgeois d'Orbes pour sonder leurs dispositions au sujet de la réforme. « Voulez-vous, leur demanda-t-il, persister dans la foi de vos pères? — Que tous ceux qui sont de cet avis lèvent la main. » Tous firent entendre qu'ils étaient résolus de garder leur foi et d'imiter la vie de leurs pères.

L'épreuve tournait à l'humiliation de Messieurs de Berne; il y avait de quoi les décourager. Alors ils attaquèrent les Claristes, qui furent sommées de venir écouter tous les jours le sermon du prédicant. Ces pauvres sœurs furent tellement affligées de cet ordre inique, que dix-sept d'entre elles sortirent de leur couvent, le 28 juillet, et se réfugièrent à Hoseray, où les attendait la princesse de Luxembourg, qui les fit conduire en Bourgogne. A peine la nouvelle de leur départ se fut-elle répandue dans la ville, que les réformés allèrent demander au bailli la permis-

sion de surveiller l'abbesse et les sœurs qui étaient restées dans le monastère. Ce fut pour eux une occasion favorable de pénétrer dans l'intérieur du couvent, d'en fouiller tous les recoins. Ils s'introduisirent dans la chapelle, brisèrent l'autel et déchirèrent les images qui la décoraient. Les catholiques furent indignés de ces procédés, et lorsque, la veille de Noël, ils apprirent que les réformés s'étaient rassemblés au couvent pour y célébrer leur culte, ils tombèrent sur eux à l'improviste et les dispersèrent. Quelques jours après, il prit fantaisie aux jeunes gens de la ville et des hameaux voisins de se promener dans les rues, bannière en tête, avec des branches de pin à leurs chapeaux. Les commissaires bernois prirent cette démonstration pour un acte de bravade, et firent jeter trente d'entre eux dans les prisons; ils durent, en outre, payer les uns 100, les autres 50 écus d'amende.

Tous ces essais partiels avançaient peu la cause de la réforme dans le canton de Vaud. Les populations se montraient partout attachées à la religion catholique, et nulle part les commissaires bernois n'obtinrent des réponses favorables.

Ils se présentèrent à Grandson, dont les habitants formulèrent la déclaration suivante : « Nous vous supplions, pour l'honneur » de Dieu, de nous laisser dorénavant vivre et mourir en la manière de nos bons prédécesseurs, sans aucun empêchement, car en nulle autre loi que celle que nous tenons, n'entendons trouver meilleur salut. Pareillement laissez-nous demeurer en nos anciennes lois, et que contrainte ne soit faite à nul de nous contre sa propre conscience. » C'était la réponse universelle, celle des villes de Moudon, Payerne, Yverdon, etc.

« Quant aux prêtres, ils étaient intraitables, » dit Farel à son disciple Fabri; « ces tonsurés sont très-mal disposés envers Jésus-Christ. Ils méprisent tout à fait la parole, ou pour mieux dire ils la haïssent mortellement. A peine les corrigera-t-on à coups de fouet. Il n'y aura pas moyen de tenir en bride autrement ces ânes qui braient contre Jésus-Christ. » (Lettre de Farel à Fabri, 22 avril.)

On en était là, lorsque Berne, qui était devenue l'alliée de Genève, déclara la guerre au duc de Savoie pour avoir élevé des prétentions sur ses anciens droits du vidommat dans cette cité.

De fait, Berne convoitait le pays qui était à ses portes; elle y jeta ses troupes et en fit, comme on le sait, la conquête au mois de juin 1536. Les villes, les bourgs, les hameaux trop faibles pour se défendre firent leur soumission; mais en se rendant, les Conseils mettaient partout des réserves en faveur de leur foi et du libre exercice de leur religion. Partout la clause fut agréée, mais nulle part observée; car pour consolider son omnipotence politique et religieuse, Berne renforça de garnisons les places fortes, et envoya dans toutes les localités un peu importantes des prédicants. Il s'agissait, pour elle, d'asseoir son pouvoir non-seulement sur les ruines de la domination ducale, mais encore sur celles de la juridiction épiscopale. Que firent donc les seigneurs de Berne? Au moment où François Ier franchissait les Alpes et envahissait les États du malheureux Charles III, ils donnèrent à Nægueli l'ordre d'attaquer la forteresse de Chillon et d'aller planter son drapeau sur les tours de la vieille cathédrale. L'instant était bien choisi pour ravir à l'évêque Sébastien son pouvoir. L'appui du dehors lui manquait; il n'avait que quelques sujets sans armes pour le défendre. Il jugea à propos de se diriger sur l'Italie; son départ enhardit le général bernois qui dirigea ses troupes sur Lausanne, après avoir soumis Vevey, Saint-Saphorin et Lutry.

La terreur précédait ses pas, tout pliait devant ses menaces; aussi n'éprouvait-il pas de sérieuses résistances. A peine fut-il maître de la ville, qu'il marcha droit au château de l'évêque dont il proclama la déchéance et ordonna qu'on brisa les écussons de l'autorité épiscopale. Les Lausannois étaient dans la stupeur; ils envoyèrent au général une députation pour se plaindre de cette usurpation; mais il leur fut répondu par Nægueli lui-même, qu'il avait l'ordre de se mettre en lieu et place de l'évêque pour le temporel, et que pour le spirituel, on aviserait plus tard. Les réformés étaient dans la place; ils ne gardèrent plus de mesures; on les vit insulter publiquement la foi catholique, briser les images et profaner les églises. Le Conseil des Deux-Cents crut les apaiser en leur concédant, pour célébrer leur culte, l'église des Dominicains de la Madeleine; mais ils n'en devinrent que plus audacieux. Malgré les termes positifs de la

concession, ils commencèrent à y renverser les autels et à lacérer les images, et de là ils se transportèrent dans l'église de Saint-François, où ils se livrèrent aux mêmes excès. Des députés partirent de Lausanne pour Berne, afin de se plaindre et de réclamer le maintien du siége épiscopal et la conservation de leurs anciens règlements. Ils déclarèrent qu'à l'égard de la foi, la bourgeoisie avait pris deux fois la résolution de vivre dans l'ancienne religion, et qu'ainsi on les laissât libres de vivre et mourir dans la foi de leurs pères. On les reçut avec politesse, et on chercha à les apaiser en leur promettant qu'on s'arrangerait avec eux de manière à ce qu'ils fussent contents (1).

Qu'advint-il de toutes ces belles paroles? Les événements se pressaient en Italie; l'Autriche et la France y étaient aux prises, la ligue luthérienne de Smalkade tenait en échec les princes catholiques allemands; les Turcs étaient sous les murs de Vienne, et Henry VIII entraînait l'Angleterre dans le schisme. L'attention de l'Europe était fixée sur ces grands événements; Berne crut pouvoir terminer la lutte du catholicisme et du protestantisme par un grand coup; ce fut alors qu'elle fit l'édit fameux *de la dispute*, par lequel elle sommait tous les prêtres, moines et gens d'église, à comparaître à Lausanne le 1er octobre (1536), pour y rendre raison de leur foi et soutenir par l'Écriture-Sainte ce qu'ils enseignaient. « L'issue d'une telle dispute, dit avec » justesse l'historien Verdeil (2), n'était pas douteuse. Les réfor- » més seuls posaient les questions, formulaient la teneur des thè- » ses, et les Deux-Cents de Berne, transformés en Concile, étaient » seuls juges des controverses et décidaient en dernier ressort des » articles de foi. Ces bourgeois, qui avaient en perspective le » partage des riches dépouilles de l'Église et de l'évêque, le par- » tage des immenses domaines des couvents et des abbayes, des » prieurés, pouvaient-ils être des juges impartiaux? »

Ce que l'on prévoyait arriva. Peu de personnes se rendirent à ce tournoi théologique, contre lequel avait protesté Charles V, en qualité d'empereur romain, protecteur souverain de l'Église.

(1) Manuel de Lausanne.
(2) Tom. II. p. 26

« Le petit nombre de catholiques qu'on vit arriver, dit Verdeil, étaient déjà ou ébranlés dans leur foi, ou bien de ces hommes sans conviction, qui cherchaient un prétexte pour abjurer et pour embrasser le parti le plus fort » (1). Tels furent sans doute Drogny, vicaire de Morges, Munard, maître d'école de Vevey, Jean Michel, doyen de la même ville, et Ferrant de Loys, capitaine de la *Société de la jeunesse,* qui ne prirent la parole que pour s'avouer vaincus et se déclarer réformés.

Les chanoines de la cathédrale n'y parurent pas; ils se bornèrent à protester contre cette lutte religieuse, qui n'avait aucun caractère de légalité, vu qu'elle était présidée par des magistrats bernois, sans la sanction de l'évêque, seul maître spirituel à Lausanne. On ne fit nul cas de leur protestation. Les actes de la dispute furent envoyés à Berne, et le 19 octobre les baillis, avoyers, châtelains, reçurent l'ordre de se transporter d'une église à l'autre, et d'y interdire à tout prêtre l'exercice des cérémonies catholiques, sous peine de disgrâce et de sévères punitions, d'y abattre sans retard toutes les images et autels, toutefois *avec bon ordre* et sans tumulte. Il leur fut aussi enjoint de commander aux dits personnages (les gens d'église) et à tous autres sujets, d'aller entendre la parole de Dieu dans les lieux les plus voisins où les prédicants étaient établis, de les écouter bénignement et de les recevoir; le tout sans exception, contradiction, opposition, ni allégation, sous peine de la grave indignation des hauts seigneurs (2).

On n'avait pas attendu les ordres de Berne pour commencer l'œuvre de destruction. Les réformés étaient sûrs à l'avance de la victoire et de l'impunité. Dès le lendemain de la dispute, alors qu'il était commandé à chacun de vivre en bonne paix, les convertis forcèrent les portes de la cathédrale, démolirent les autels, abattirent le crucifix et l'image vénérée de la Vierge.

A peine les baillis eurent-ils reçu des seigneurs bernois l'ordre de procéder à l'installation du culte réformé, qu'ils se livrèrent à leurs opérations. Celui de Lausanne, dit Ruchat, fut oc-

(1) Tom. II, p. 35.
(2) Édit de réformation.

cupe pendant tout le mois d'octobre et le mois de novembre à aller de lieu en lieu, avec une bonne escorte, pour détruire et brûler les images, et pour renverser les autels dans les églises de son bailliage. Il y avait, en effet, dans cette contrée, de quoi satisfaire la cupidité des vainqueurs. Lausanne était alors un lieu de pèlerinage célèbre ; des sanctuaires nombreux s'élevaient sur les différents coteaux. La cathédrale surtout, qui marchait en magnificence après celle de Tolède, possédait un riche trésor. Les princes, les empereurs, les évêques, les Papes avaient contribués, par leurs dons, à l'éclat du sanctuaire de la Vierge, et y avaient appendu de magnifiques *Ex voto*. C'était une trop belle proie pour ne pas exciter la convoitise de LL. EE. Des commissaires spéciaux furent députés à Lausanne pour s'emparer de ce butin. A la première sommation qui leur fut faite, les chanoines refusèrent d'en remettre les clefs. On s'assura de leurs personnes, et ils furent jetés en prison, où on les laissa plongés dans la souffrance. Après plusieurs jours, on vint leur proposer de choisir entre la réforme ou l'exil ; la réforme avec une bonne pension, et l'exil avec la pauvreté. Vingt-sept sur trente choisirent ce dernier et noble parti. On les conduisit sur une barque qui fit voile pour Évian. Pendant ce temps-là, le trésor était ouvert. Il n'en sortit pas une obole qui ne prit la route de Berne. L'or, l'argent, les statues, les vases précieux, les livres de prix, les ornements d'église, tout fut emmené. Pendant plusieurs semaines, de lourds chargements traversaient les villes de Moudon et de Payerne. On se demandait ce que tout cela pouvait être. C'était le butin bernois. Lorsque le dernier envoi fut fait, le commissaire inscrivit ces mots sur le parchemin qui servait de lettre de voiture : *Gott hat lob!* Dieu soit loué ! Pouvait-il envoyer à l'adresse des Lausannois une plus amère raillerie (1) ?

(1) L'investiaire des objets prélevés par les Bernois existe encore. Il dépasse tout ce qu'on peut imaginer en fait de richesses. Il y est fait mention de 120 calices, dont 70 pur or et 50 argent doré ; d'un encensoir pur or pesant 40 livres 3 onces ; d'une croix or fin, pesant 18 livres, enrichie d'un rubis de grand prix ; d'un chef de N. D. pur or, pesant 250 onces, renfermé dans un reliquaire enrichi de pierreries ; d'une statue de la Vierge pur or, pesant 80

En effet, ils s'étaient laissés dépouiller, ces bons bourgeois, sans mot dire. Il est vrai que pour faire taire toute réclamation, les vainqueurs leur concédèrent la propriété des deux couvents de la Magdeleine et de Saint-François, les cinq paroisses existantes dans la ville, le prieuré de Saint-Sulpice au bord du lac, l'abbaye de Monteron, celles de Catherine et de Bellevau, avec toutes leurs dépendances, et de plus, en ville, la maison dite *le vieux évêché*, le chalet et le moulin de Gobet. Ils permirent à tous ceux qui se déclarèrent réformés de retirer les fondations qu'ils pouvaient avoir faites, et leur octroyèrent les biens-meubles, comme calices, ornements, etc., que leurs parents, jusqu'à troisième lignée, avaient concédés aux églises ou paroisses.

C'était un appât séducteur; plusieurs s'y laissèrent prendre, et le Conseil en masse souscrivit cet acte, qui fut nommé *Largition;* acte qui n'est pas autre chose qu'un contrat fait entre des pillards pour s'assurer la tranquille jouissance du fruit de leurs déprédations.

Ce que les commissaires de Berne firent en grand à Lausanne, les baillis le firent dans leurs districts respectifs. Frisching de Moudon se rendit à Morges, Nyon, Aubonne, Coppet et Cossonay, où il fit abattre par ses hommes d'armes les autels et les images. Non content de renverser ce qu'il appelait ces signes idolâtriques, il rançonnait les familles riches et leur faisait payer les frais de démolition. D'un autre côté, les conseillers bernois Cyro, Fischer, Scheiff, Augsbourg, se rendirent dans le pays Rosnond, et usèrent partout des mêmes procédés.

livres, et d'une autre de Jésus-Christ, pesant 31 livres; d'une monstrance pesant 166 onces d'or de Turquie, avec une perle de grand prix; de 12 statues des Apôtres du plus pur argent, pesant chacune 24 livres; de deux anges d'argent pesant 80 livres; de 25 chandeliers d'argent, dont deux pesant 171 livres; une foule de croix, de reliquaires, de riches missels à lettres d'or, de barrettes, de ciboires, de théières et bassins d'argent, etc., etc. Rappelons qu'ils emportèrent 805 chasubles avec leurs manipules, dont 405 ornées de croix enrichies de pierreries, 60 étoles de damas, etc., etc. Les joyaux de la seule chapelle de Dotre-Dame étaient d'une valeur immense. Il n'y avait pas moins de 54 pièces différentes en or pur, telles que couronnes, colliers, cœurs, bracelets ornés de pierreries.

Dans plusieurs localités, il y eut une forte résistance; à Saint-Saphorin, les habitants s'armèrent pour défendre leur église; mais ils furent trop faibles pour résister à l'attaque; il en fut de même à Chardonne et à Corsier. Quand on apprit, à Lutry, que le bailli de Lausanne était à Lucens, et qu'il y avait livré aux flammes tous les ornements, le Conseil fut convoqué. On y résolut de sauvegarder les objets appartenant à l'église jusqu'à des temps meilleurs. Pour cela, on choisit une grotte écartée où on transporta la pierre des fonds baptismaux, le crucifix, le *Corpus Domini*, la custode. Cette grotte, dit Verdeil, devint pour eux un lieu saint, qu'ils éclairèrent comme un sanctuaire. C'est assez dire que ces braves gens, en entretenant dans ces nouvelles catacombes une lampe ardente, voulurent continuer à rendre hommage au Dieu de l'Eucharistie. A la sommation qui leur fut faite de remettre leur calice, ils répondirent qu'il était la propriété du mayor, ou chef de commune. C'étaient ses ancêtres qui en avaient fait cadeau à l'église. Pour lui, il le reprit, *à la condition que si, par bonne fortune, l'église revenait à son premier être*, il le restituerait.

Le culte public était donc démoli, les autels renversés, les prêtres fidèles bannis. Cela n'empêchait pas quelques familles catholiques de conserver dans leurs maisons des chapelles particulières, ou de loin en loin des prêtres disaient la messe avant l'aurore. Le bruit s'en répandit; les magistrats s'en ombragèrent. Comme si cette fidélité à la vieille foi eût été un crime, on la punit d'une amende. « Comme plusieurs se font dire secrète-» ment la messe chez eux et y reçoivent les sacrements de l'é-» glise romaine, le Conseil, pour faire cesser ces mômeries, les » défend sous peine de dix livres. Donné à Lausanne, ce 17 no-» vembre 1536 » (1).

Malgré cela, le culte antique restait cher au cœur des habitants des villes et des campagnes. Ils allaient les uns dans le Vallais, les autres dans les paroisses d'Echallens, d'Orbes et de Grandson, où l'intervention de Fribourg avait maintenu l'exer-

(1) Manuel de Lausanne, 1536.

cice du culte catholique, pour y célébrer les solennités. C'était un abus auquel il fallait mettre ordre. Que firent ces prétendus apôtres de la tolérance? Ils interdirent à leurs sujets la sortie de leurs paroisses respectives les jours de fête, et menacèrent les délinquants d'une amende de dix florins. Mais il fallait des argus pour veiller à l'exécution de cette défense. Les baillis reçurent l'ordre d'épier et de faire *épier ceux qui allaient idolâtrer hors du pays* (1). Il y eut même une récompense promise aux délateurs. A eux seuls, les gens d'Yvonnan, convaincus d'avoir entendu la messe en terre étrangère, durent payer 200 florins d'amende. Toutes ces mesures étaient impuissantes pour rattacher le peuple de Lavaux au protestantisme. Car en 1538, les ministres, rassemblés en synode, se plaignirent auprès des Conseils de ce que les baillis ne faisaient pas observer l'édit de réforme. « Plusieurs d'entre eux, dirent-ils, sont en mauvais exem» ple par leur négligence à aller au prêche; des particuliers con» servent des images dans leurs maisons, et des femmes portent » des chapelets; des villages entiers ne vont pas entendre les mi» nistres. A Aubonne, les nobles, le châtelain, le secrétaire re» jettent la réformation; les barons de Grandson et de Coppet, » et leurs femmes, s'opposent à la réforme; les principaux d'Y» verdon ne vont pas écouter la parole de Dieu, et pendant le » prêche le peuple fait des insolences, tousse haut exprès, remue » les bancs, sort de l'église, laissant le ministre prêcher tout » seul. » Qu'imaginèrent ces messieurs pour parer à ces inconvénients? Admirons encore les procédés de la religion de la liberté. On voyait encore des chapelets dans les mains des campagnards; pour les faire disparaître, il fut défendu de porter *pater noster sous peine : l'homme de* 30 *sous et la femme de* 15.

Le prêche était désert : il fut enjoint à tous d'aller dimanches et fêtes ouïr la Parole de Dieu, sous peine de 60 sous (2), et aux baillis de mettre en prison les gentilshommes qui n'assisteraient pas au prêche avec fidélité, de les y laisser jusqu'à ce que LL. EE.

(1) Verdeil, T. II, p. 59.
(2) Le *Chroniqueur*, p. 558.

les eussent châtiés, et de les bannir en cas de récidive (1). Ce fut le sort du baron de La Sarra, homme de cœur qui aima mieux, dit Pierre Fleur, perdre son bien et sa seigneurie que d'adopter la réforme. Il se retira à Saint-Claude, où il mourut en 1541, dans la pauvreté.

Il répugnait aux parents de confier leurs enfants, pour l'instruction, aux ministres; les magistrats les y forcèrent, en frappant tous ceux qui n'envoyaient pas leurs enfants au catéchisme, d'une amende pour la première fois, de la prison pour la seconde et la troisième, et du bannissement pour la quatrième (2).

Des prêtres allaient encore et venaient dans le pays; un second décret de bannissement fut porté contre ceux qui persévéraient à baptiser ou à dire la messe (3). A Lutry, à Saint-Saphorin, à Cully, malgré toutes les défenses, on rouvrait les anciennes chapelles pour y prier; par ordre de l'autorité, les portes en furent murées (4).

Il y avait donc dans le peuple du beau pays de Vaud un attachement réel à la foi catholique. La foi y avait jeté de profondes racines; il fallut plus que les édits de Berne pour l'en arracher. Il fallut le temps, qui emporta dans la tombe cette génération.

Les familles, privées de la présence de leurs prêtres, conservèrent longtemps encore les pieuses traditions; elles ne suivaient qu'officiellement, pour ainsi dire par crainte, le culte de la réforme. Mais, à la longue, les vieillards qui avaient été baptisés catholiques descendirent dans la tombe; à leur place s'éleva une génération formée à l'école de la réforme, à qui l'on ne fit connaître la religion catholique qu'en accumulant contre elle mille préjugés. Ces préjugés subsistent encore dans une foule d'âmes, et voilà ce qui élève entre ces frères séparés et nous le mur fatal de séparation.

F.

(1) Verdeil, tom. II, p. 50.
(2) Le *Chroniqueur*, p. 559.
(3) *Ibid.*
(4) Verdeil, tom. II, p. 60.

LE PROTESTANTISME

ET LE LIBRE EXAMEN.

Dans notre dernier article sur *le libre examen jugé par les protestants,* nous avons annoncé que nous *examinerions* avec tout le soin et toute la gravité convenables la valeur intrinsèque du libre examen en lui-même. Depuis lors, nous avons lu avec attention le livre de l'illustre P. Perrone, de la Compagnie de Jésus, recteur général du collége romain : *Le protestantisme et la règle de foi.* La traduction française, faite avec l'agrément de l'auteur, et dédiée à Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, est due à M. l'abbé Peltier, prêtre du diocèse de Reims.

L'apparition de cet ouvrage est un événement considérable pour l'Italie, au moment où la propagande protestante, auxiliaire complaisant de la propagande mazzinienne, emploie contre ce pays tous ses moyens d'action. Mais il importait en même temps pour la religion que, par une traduction française, *La règle de foi* du P. Perrone pût pénétrer dans toutes les contrées de l'univers, qu'elle fût étudiée par les catholiques et les protestants sérieux qui veulent aller jusqu'au fond de la question majeure de notre siècle. La solution de cette question sera la conquête définitive ou du catholicisme, c'est-à-dire de la *vraie* foi, ou celle du rationalisme naturaliste et du socialisme pratique, qui sera la *vraie* mort des âmes et des sociétés.

A Genève, les catholiques instruits liront le livre du P. Per-

rone ; il sera lu aussi par les quelques protestants qui s'occupent des questions religieuses attentivement, c'est-à-dire en dehors du mouvement fébrile des faiseurs de petite controverse, et de cette propagande de bas étage chauffée au profit de l'idée politico-protestante du temps. Ces protestants qui ne se paient plus des déclamations de conférenciers sans bonne foi et sans science, prendront connaissance de *La règle de foi*, d'abord à la sourdine, puis successivement beaucoup d'autres les suivront, à mesure que le respect humain et l'*entourage* seront moins exigeants.

Nous ne dissimulons pas, nous, la pensée qui nous guide : nous cherchons à apporter la lumière au milieu des ténèbres toujours si épaisses qu'accumule après lui le *libre examen*. Nous voudrions amener tous les protestants encore religieux à peser la valeur réelle de ce procédé trompeur en matière de foi et essentiellement anti-évangélique et anti-rationel. Nous voudrions voir apparaître un écrivain qui voulût sincèrement discuter avec nous. Non-seulement nous ne reculerions pas à suivre une controverse régulière par écrit dans les *Annales*, mais nous la provoquons de toutes nos forces pour l'avancement de la vérité et pour la plus grande diffusion de la lumière et de la vie chrétienne. Nous nous plaçons hardiment sur le véritable terrain où les deux armées doivent combattre loyalement et sans relâche. Il ne s'agit pas seulement pour les catholiques d'accumuler les conséquences et les inconséquences du protestantisme, de dérouler la longue chaîne des variations des sectes ; il ne s'agit pas, de la part des protestants, de découper des textes sacrés pour attaquer une à une des croyances ou des pratiques du culte catholique, ou chacune des absurdités ou des superstitions qu'on prête bénévolement à un catholicisme défiguré et bâtard ; ce dont il s'agit, c'est de savoir si on veut de LA FOI, et qu'elle est LA RÈGLE DE LA FOI.

Les *Annales* n'écrivent pas pour les hommes de Genève, catholiques ou protestants, qui n'ont aucune religion, et que la froide indifférence, les vulgaires passions du sensualisme ou la soif de l'or dominent. Ce serait peine perdue ; ce serait *vox clamantis in deserto*. Nous n'écrivons pas non plus dans un but d'agression, pour le plaisir d'irriter les protestants de bonne foi. Nous regarderions comme contraire à la conscience de faire de

la controverse pour de la controverse ; nous n'avons pas commencé l'attaque, nous nous défendons avec les armes honnêtes que nous voyons employées dans tous les siècles chrétiens par les apologistes de la religion catholique. Notre ambition n'est pas non plus de nous servir de la polémique dans un but politique. Nous croyons même que plus nous serons modérés dans les termes et forts dans la démonstration scripturaire, logique et historique, plus nous arriverons à faire pénétrer cette profonde conviction qui nous pénètre nous-mêmes, que la règle de foi protestante est essentiellement fausse, et que la règle de foi catholique est essentiellement vraie.

Ce que nous aurions essayé de présenter avec nos modestes forces et dans des limites resserrées, le P. Perrone le traite avec une grande puissance de science, d'exposition et de preuves. On peut dire que la question est creusée jusque dans ses derniers fondements.

Comme nous, il ne s'adresse pas aux hommes qui rejettent la révélation, qui ne veulent plus de christianisme et de religion positive et pratique. « Avec des gens de ce caractère, dit-il, » toute discussion est inutile ; peu importe à leurs yeux quelle » est la foi qu'on doit professer pour atteindre la fin si désirable » à laquelle Dieu nous a destinés. Privés de tout principe fixe de » vérité et de morale religieuse, ou, pour mieux dire, opposant » une résistance obstinée au cri de leur conscience, à toutes les » lumières de la grâce et même de la droite raison, esclaves » d'intérêts matériels et de plaisirs brutaux, idolâtres d'eux-» mêmes enfin, ils représentent trop bien ceux dont l'Esprit-» Saint nous a laissé la description dans l'épître de l'apôtre saint » Jude : « Hommes... impies, qui changent la grâce de notre » Dieu en une licence effrénée et qui renoncent à Jésus-Christ, » notre unique maître, notre Dieu et notre Seigneur... qui souil-» lent la chair par leur corruption, méprisent toute domination » et maudissent ceux qui sont élevés en dignité... condamnent » avec exécration tout ce qu'ils ignorent, se corrompent en tout » ce qu'ils connaissent naturellement comme les bêtes irraison-» nables. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn, » et qu'étant trompés comme Balaam et emportés par le désir

» du gain, ils s'abandonnent au dérèglement, et qu'imitant la » rebellion de Coré, ils périront comme lui. Ces hommes-là sont » le déshonneur des festins de la charité, lorsqu'ils y mangent » sans aucune retenue; ils n'ont soin que de se nourrir eux-» mêmes; ce sont des nuées sans eau que le vent emporte çà et » là; ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, des » arbres stériles, doublement morts et déracinés; ce sont des va-» gues de la mer d'où sortent, comme une écume sale, leurs in-» famies; ce sont des étoiles errantes auxquelles une tempête » noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité (1). » Je dirai » d'eux avec le Dante, mais pénétré de douleur et déplorant de » cœur leur aveuglement :

Di lor non ti curar, ma garda e passa.

» J'écris pour les catholiques qui ont besoin d'être raffermis » dans leur foi et prémunis contre les piéges de l'erreur; pour » ceux aussi d'entre eux qui, sans avoir le même besoin que les » premiers, désirent mieux apprécier tout le prix de la vérité » catholique, et jouir davantage de son triomphe; enfin, pour » les protestants eux-mêmes qui, quoique séparés de la vraie » Église, professent cependant une religion, quelle qu'elle soit » d'ailleurs, de dénomination chrétienne, et, adhérant au chris-» tianisme historique, positif, révélé, sont convaincus de sa né-» cessité pour le bien de la société humaine. Pour ces derniers, » l'ouvrage que nous entreprenons est d'une importance vitale. » Obligés qu'ils sont par le caractère même des principes qu'ils » professent d'examiner sérieusement quelle est la vraie doctrine » chrétienne, quelle est la vraie Église établie par Jésus-Christ, » ils trouveront dans la question fondamentale que nous débat-» tons ici le moyen clair, facile et expéditif de rentrer sûrement » dans la voie de la vérité. »

On voit que le P. Perrone appartient à l'école des grands controversistes catholiques qui, comme Mœhler, Milner, le cardinal Wiseman, le P. Newman, M. Nicolas, M. Foisset, tendent la main, avec la charité dans le cœur, à leurs adversaires pour les arracher à l'erreur et les introduire dans l'immense foyer de lu-

(1) St Jud. v. 4

mière, d'espérance et de bonheur que leur offre le catholicisme.

Voici une belle page du P. Perrone sur les avantages et les effets de la foi :

« La foi surnaturelle et divine, dont Notre-Seigneur Jésus-» Christ est l'auteur et le consommateur, est le don le plus su-» blime et le plus précieux que Dieu ait fait à l'homme. Par elle, » l'homme est élevé au-dessus de sa nature ; il pénètre le ciel, » atteint, comme s'il les avait présentes à ses sens, les choses » divines, et adhère fermement à l'éternelle et immuable vérité. » Dans elle consiste le fondement de la vie chrétienne, le principe » et la racine de la justification et du salut, l'ancre ou le soutien » de l'espérance, et elle ne peut être une foi vive et féconde sans » avoir pour compagne inséparable la charité, qui en forme » comme l'âme et la vie. C'est par cette foi que le chrétien, se » surpassant lui-même, voit d'un œil indifférent les choses pas-» sagères et périssables, méprise les attraits séducteurs que le » monde lui présente d'accord avec les passions pour le détourner » de ses immortelles destinées, devient courageux et fort contre » toutes les traverses et les calamités de la vie, et, saluant son » éternelle patrie qu'il contemple quoique de loin, est rempli de » joie au milieu même de ses travaux les plus pénibles. Sur » cette foi, enfin, repose ce *royaume immuable*, ce *trésor de grâce* » dont parle saint Paul écrivant aux Hébreux (1), en même temps » qu'elle nous donne le moyen de *plaire à Dieu* (2) *en le servant* » *avec crainte et révérence*, et d'atteindre *notre fin, qui est la* » *sanctification de nos âmes* (3).

» Mais aussi, c'est cette foi qui a toujours inspiré aux chré-» tiens, dans le cœur desquels elle a jeté de profondes racines, » des sentiments héroïques de bienfaisance et de générosité ; qui » en fait d'actifs instruments de toute espèce d'œuvres pieuses » et charitables pour le bien de la famille humaine, et des sour-» ces de bénédiction et de salut pour la société civile elle-même. » C'est elle qui a fait les saints ; qui, pour le bien des mortels, » leur a fait opérer des miracles et prédire l'avenir, en leur » communiquant, en quelque façon, la toute-puissance et la sa-

(1) Hébr. XII, 28. (2) *Ibid.*, XI, 6. (3) I Petr., I, 9.

» gesse même de Dieu, et en les constituant arbitres de la nature
» et des siècles. C'est elle qui les a tirés si souvent de leurs asi-
» les pour les envoyer, à travers les épées nues, prêcher la paix
» et la concorde aux armées en bataille ; qui leur a donné le
» courage d'affronter la férocité d'un barbare conquérant pour
» sauver les cités menacées de leur destruction ; qui les a con-
» duits dans des terres lointaines et inhospitalières pour s'y faire,
» non-seulement des apôtres de l'Évangile, mais encore des hé-
» rauts de la civilisation auprès de peuples sauvages et de hordes
» barbares. Il est vrai que tous ces prodiges de foi étaient en
» même temps des prodiges de charité ; mais cette charité elle-
» même, d'où recevait-elle sa vie, son aliment, sa flamme tou-
» jours vive, sinon de la foi inébranlable qui dominait ces âmes
» magnanimes? »

Cette première exposition est déjà, pour les hommes sans religion et sans foi dont parlait tout à l'heure le P. Perrone, une condamnation, une souffrance et une flétrissure. N'est-ce pas déjà un malheur pour un homme qui s'isole sciemment de la plus merveilleuse et de la plus admirable des institutions qui aient jamais dominé et civilisé l'humanité, pour se réfugier dans les bas fonds d'un matérialisme dégradant ou dans les abaissements de l'indifférence religieuse? Cette belle page, à laquelle tous les protestants non encore rongés par le rationalisme et l'incrédulité doivent adhérer pleinement, nous amène à donner une définition de la foi qu'ils puissent tous admettre avec nous.

« Or, ce précieux don du ciel, s'écrie le P. Perrone, cette
» vertu surhumaine, qu'est-elle à proprement parler? Les théo-
» logiens en distinguent de deux sortes : la foi *habituelle*, qui est
» une habitude surnaturelle, divinement infuse dans l'âme, et
» par laquelle on se trouve disposé à admettre et à croire les vé-
» rités révélées de Dieu ; et la foi *actuelle*, qui est proprement
» celle qu'on définit : *Un ferme assentiment de l'entendement com-*
» *mandé par la volonté, que donne, par un acte surnaturel, aux*
» *vérités révélées de Dieu, l'homme prévenu et excité par la grâce.*
» Cette définition est admise unanimement par tous les théolo-
» giens catholiques ; et les protestants eux-mêmes, ceux du

» moins qui tiennent encore aux principes fondamentaux du » christianisme, ne peuvent la récuser. »

« L'objet de la foi est la révélation de Dieu qui a reçu son en- » tier développement de Jésus-Christ Notre Seigneur et de ses » premiers envoyés. Cet objet embrasse toutes les vérités que » Dieu a révélées; on ne peut faire d'exception ou de distinction » pour l'une ou pour l'autre; on ne peut pas accepter et croire » l'une, et en même temps révoquer en doute ou répudier l'au- » tre; attendu que la vérité est indivisible. »

Nous devons à l'*objet* de la foi un assentiment *raisonnable* et *prudent*, un assentiment *ferme* et *inébranlable*, un assentiment *obligatoire* pour tous ceux à qui a été suffisamment promulguée la vérité de Dieu, sous peine d'une éternelle damnation. *Celui qui ne croira pas sera condamné* (1), *celui qui ne croira pas est déjà jugé* (2).

Nous sommes encore d'accord avec les protestants religieux sur cette autre proposition : Dieu a donné un moyen certain et sûr pour connaître les vérités révélées. Ce moyen est LA RÈGLE DE FOI. « Toutes les communions chrétiennes, dit le P. Perrone, » sans en excepter les sectes protestantes, admettent une *régle de* » *foi* prise dans ce dernier sens. Quoique divisées entre elles par » rapport aux choses à croire, quoique en dissentiment par rap- » port au principe sur lequel cette *règle* doit reposer, toutes s'ac- » cordent pourtant à poser un principe suprême, quel qu'il soit » d'ailleurs, comme règle invariable de ce que chacun doit tenir » pour révélé de Dieu et pour objet de foi divine. Toutes en re- » connaissent l'existence comme la nécessité, et c'est d'après » cette règle qu'elles rédigent leurs livres symboliques et leurs » professions de foi, à moins qu'elles ne soient du nombre » de celles qui rejettent tout symbole, et jusqu'à l'inspiration des » livres saints, et qui mettent de côté tout l'ordre surnaturel, » comme le font les rationalistes purs et les naturalistes, dont » nous n'avons pas à nous occuper. Tenons donc pour démontré » que l'existence ainsi que la nécessité d'une *règle de foi* qui nous » vienne de Dieu est un dogme admis d'un commun accord par

(1) 1 Jean III, 18. (2) Marc XVI.

» les catholiques et les protestants ; et que ce théorème soit la » base et le fondement incontesté de tout ce que nous aurons à » dire dans cet ouvrage. Un corollaire évident qui se déduit ne- » cessairement de ce principe, c'est que cette règle de foi étant » une fois déterminée et reconnue comme venant de Dieu, comme » voulue et prescrite par Dieu lui-même, il en résulte pour tous » ceux qui l'admettent une stricte obligation de la suivre et de se » laisser entièrement diriger par elle dans le détail de leur » croyance. »

Mais alors il s'agit de rechercher quelles sont les propriétés et les conditions de la véritable RÈGLE DE FOI. Or, où les prendre, si ce n'est dans l'idée et l'office d'une règle en général, et dans la nature même de la foi? Donc cette règle doit avoir pour propriété essentielle et pour condition indispensable : 1° d'être certaine et sûre; 2° d'être apte à lever tout doute en cas de controverse; 3° d'être universelle, c'est-à-dire à la portée de tous; 4° d'être perpétuelle et indéfectible.

Jusqu'ici nous sommes d'accord avec tous les protestants doués de sens commun. Celui qui ne veut ni de révélation, ni de Jésus-Christ, ni de foi, ni de règle de foi, ni des propriétés de cette règle, n'est plus protestant, c'est un rationaliste, c'est moins encore, c'est un sceptique, et je dirais même, « c'est un homme dépourvu de logique naturelle. »

Le dissentiment sur la *règle de foi* commence ici. L'Église catholique trouve le dépôt de la révélation divine dans la pure parole de Dieu, qui nous a été transmise par l'Écriture-Sainte et par la tradition orale; et pour que ce dépôt se conservât dans son unité et son identité, Jésus-Christ l'a confié à une autorité toujours vivante et parlante, infaillible et indéfectible, qui est l'autorité de l'Église catholique, c'est-à-dire du corps universel des évêques unis au chef visible, le successeur de saint Pierre, l'évêque de Rome, le Souverain-Pontife, centre de l'unité catholique. L'Église est donc, dans la doctrine catholique, la règle *prochaine* de la foi; et cette règle possède les propriétés et les conditions essentielles sans lesquelles il n'y a ni règle, ni foi, ni pure parole de Dieu.

La règle de foi protestante au contraire, présente plusieurs tendances. Dans notre précédent article, nous en indiquions 5, parce que nous y plaçions les règles intermédiaires ; le P. Perrone les réduit à 3 : la règle théosophique, la règle rationnelle et la règle hétéroclite. La règle *théosophique*, ou mystique, ou piétiste, est le libre examen privé de la raison individuelle, mais avec le secours d'une prétendue illumination de Dieu à l'homme ; sa tendance conduit au fanatisme ou à l'hallucination religieuse. La règle *rationnelle* est l'examen privé de la raison individuelle sans cette illumination ; sa tendance est le rationalisme, le naturalisme et l'indifférentisme. La règle *hétéroclite* est un mélange de la règle catholique et de la règle protestante ; c'est le système anglican. Le P. Perrone fait admirablement remarquer que la règle *hétéroclite* se détruit par elle-même, et que dans les deux règles théosophique et rationnelle, ce qu'il y a de vrai appartient à la règle catholique et se trouve dans cette règle, et que ce que l'une des deux règles protestantes contient de faux et d'incomplet, est combattu par l'autre. Le problème est insoluble par leur *ressemblance* comme par leur *différence*, tandis que la règle catholique tient le milieu, éclaire, unit, coordonne les deux règles incomplètes et satisfait ainsi aux grandes exigences de la révélation divine et de la nature surnaturelle de la foi, des propriétés de la règle normale de la foi et des facultés mêmes de l'homme intelligent, libre et croyant.

L'ouvrage de l'illustre recteur général du collége romain a pour objet, dans le premier volume, de montrer que les trois règles protestantes sont fausses. La règle *théosophique* est arbitraire, trompeuse et propre à engendrer des conséquences mauvaises. La règle *rationnelle* n'est pas plus vraie, puisqu'elle n'a pas les conditions essentielles qui pourraient la rendre certaine et sûre, apte à lever les doutes, universelle et à la portée de tous, perpétuelle et indéfectible.

Voici les propositions formulées par le P. Perrone ; propositions développées, prouvées avec l'invincible autorité de la Bible, de l'histoire, de la théologie, de la raison, de la morale et de la polémique.

1° Considérée au point de vue biblique, la règle rationnelle

protestante est défectueuse, par rapport aux fondements que la Bible doit présupposer.

2° Elle n'a point de fondement dans l'Écriture elle-même et y trouve au contraire sa condamnation.

3° Elle tronque et mutile la parole de Dieu.

4° Elle est défectueuse dans son application biblique elle-même.

5° Considérée au point de vue historique, la règle rationnelle protestante a été inconnue à toute l'antiquité chrétienne, et même contredite par elle.

6° Elle a été suivie et pratiquée par tous les hérétiques, et en théorie elle est propre à justifier toutes les hérésies.

7° Elle est contredite par tous les réformateurs.

8° Elle n'a point été observée dans la pratique par les protestants eux-mêmes.

9° Considérée au point de vue théologique, la règle rationnelle protestante détruit l'unité de la foi, ainsi que l'unité de communion que Jésus-Christ a établies dans son Église.

10° Elle détruit la notion même de la foi.

11° Elle mène au rationalisme.

12° Considérée au point de vue de la raison et de la morale, la règle rationnelle protestante est contraire au sens commun, répugne à l'humilité prescrite par Jésus-Christ, est impraticable pour les croyants et impraticable pour la conversion des infidèles.

13° Enfin, considérée au point de vue polémique, la règle rationnelle protestante, bien loin de pouvoir terminer les controverses, est propre à les rendre interminables.

La règle hétéroclite de l'anglicanisme ne tient pas le milieu entre la règle catholique et la règle protestante, et rentre dans celle du protestantisme rationnel.

Dans le second volume, le P. Perrone établit que la règle catholique a tous les caractères, toutes les propriétés, toutes les conséquences de la vraie règle.

Je le demande : Y a-t-il, pour les protestants, un ouvrage je ne dis pas plus important, mais je dis plus nécessaire à lire? Il

s'agit pour eux de la foi, de la règle de la foi, et par conséquent du salut. Dire je suis protestant; dire j'admets le salut gratuit par la foi seule; dire rien que la Bible et toute la Bible; dire je tiens pour le libre examen avec ou sans inspiration, tout cela est bel et bon, mais ne signifie absolument rien; tout cela est absolument ou faux, ou inutile, ou insuffisant, si la règle de foi protestante est telle que le démontre par d'écrasantes démonstrations le P. Perrone. Et la supposition de bonne foi est gratuite, soit que vous ne *vouliez* pas examiner un *peut-être* d'une effrayante valeur, soit que vous ne *puissiez* pas l'examiner.

Nous offrons le combat à tous les protestants désireux de s'instruire. Prenons chacune des propositions du P. Perrone comme point de départ ou comme point de mire. Parce que, en définitive, la seule question fondamentale à traiter, c'est bien celle-ci : QUELLE EST LA VÉRITABLE RÈGLE DE FOI? Dans les *Annales*, nous donnons franchement nos principes, et nous les prouverons; qu'un autre journal pose comme nous ses principes antagonistes dans le même ordre, et qu'il donne ses preuves. Les catholiques trouveront à chaque pas la plus forte et la plus consolante démonstration de la vérité de leur règle de foi, et par conséquent de leur foi elle-même, tandis que les protestants seront forcément entraînés dans les derniers retranchements où nous les pousserons de toutes nos forces, non sans doute pour le coupable plaisir de les attrister et de les vaincre, mais avec l'espoir qu'en présence de l'abîme du doute, de l'indifférence ou de l'hallucination, ils se décideront à étudier la règle de foi catholique, revêtue des caractères les plus profondément divins, raisonnables et éclatants. Laissons de part et d'autre la polémique de détail, la polémique de parti; devenons des hommes d'étude, de réflexion, de charité et de prière. La victoire, en définitive, sera à celui qui cherchera le plus sincèrement et le plus chrétiennement le règne de la vérité, la plus grande diffusion de la pure parole de Dieu, de la foi et de la charité de Jésus-Christ.

. . . . . .

Nous donnerons prochainement la réfutation de la règle théoso-

phique que suivent les méthodistes, l'histoire des méthodistes eux-mêmes, et de ceux de Genève en particulier. Nous espérons ne blesser personne et éclairer tout le monde, catholiques et protestants : Seulement patience, réflexion et étude.

A.

HISTOIRE DE CROMWELL,

PAR M. GUIZOT (1).

Le XVIIIe siècle n'a pas connu Cromwell. Voltaire, en qui se résume l'époque, parle de lui avec cette vérité superficielle qui fait illusion à tant d'esprit, bien qu'elle n'apprenne rien à personne. « L'Angleterre, dit-il, devint plus formidable que jamais sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile d'une main, l'épée de l'autre, *le masque de la religion sur la figure,* et qui couvrit des qualités d'un grand roi tous les vices d'un usurpateur (2). » C'est bientôt dit; ce qui est plus vrai, c'est que Cromwell était loin d'avoir *tous* les vices d'un usurpateur ni toutes les qualités d'un grand roi.

Hume a mieux vu, mais le sectaire lui gâte et lui dérobe l'homme d'État. Il a peine à pardonner à Cromwell sa médiocrité comme *scholar;* et, comme orateur, « son langage plat, ennuyeux, obscur et embarrassé. » Il va jusqu'à dire que son administration fut conduite sans aucun plan, et que sa politique extérieure fut *pernicieuse à l'intérêt national.* « A tout prendre, conclut-il, son caractère ne paraît pas plus extraordinaire ni plus

(1) Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur faisant lire ce remarquable travail. L'auteur, M. Foisset, occupe depuis longtemps la place la plus distinguée parmi les écrivains français qui consacrent leur talent à la défense de l'Église, pour que nous ayons à le faire connaître. Aussi avons-nous garde d'insister sur les mérites de ce morceau. Ils ressortent de soi. Qu'il soit permis de dire seulement que c'est M. Guizot lui-même qui a sollicité le jugement de M. Foisset. Cet article a été publié dans le *Correspondant.*

(2) *Siècle de Louis XIV* (Introduction).

singulier par le mélange de *tant d'absurdités* avec tant de pénétration, que par l'alliage d'une si violente ambition et d'un si furieux fanatisme avec tant d'égards pour la justice et l'humanité. »

Suard, qui représentait parmi nous la littérature anglaise au commencement du siècle présent, n'est qu'un reflet d'Hume et de Voltaire. Il ne s'explique point le *galimatias* et *la trivialité* du langage ordinaire de Cromwell. Il ne croit pas même au fanatisme du Protecteur de la république d'Angleterre. « Cromwell, suivant lui, était TROP ÉCLAIRÉ pour n'être pas frappé de ce qu'il y avait de ridicule et d'absurde dans le langage et dans les idées des hommes ignorants et grossiers avec lesquels il vivait, mais dont IL AVAIT L'AIR de *partager le fanatisme* pour le faire servir à ses desseins. Il se montre fanatique pour dominer des fanatiques, et il fallait bien adopter leur jargon pour gagner leur confiance. » Tout le jugement de Suard sur Cromwell est de cette profondeur. N'est-il pas évident que Cromwell était *trop éclairé* pour n'avoir pas les idées de M. Suard?

Les quelques lignes de Bossuet, encore plus éloquentes que vraies (on l'a dit et j'en conviens), tranchent, il faut l'avouer aussi, avec ces mesquines appréciations, et demeurent, sans contredit, dans la mémoire de tous à une incomparable hauteur de pensée comme à une prodigieuse distance de langage. Mais enfin, ce qui frappe le plus le grand orateur lorsqu'il veut peindre Cromwell, c'est l'hypocrisie du personnage.

Nous en étions là quand parurent les deux premiers volumes de M. Guizot sur la révolution d'Angleterre.

Cet ouvrage ne réhabilitait pas Cromwell; mais il le montrait à l'œuvre et le faisait comprendre. On y voyait clairement l'esprit le moins théoricien, le moins systématique qui fut jamais, le sectaire avant l'homme de guerre et le politique, mais l'homme de guerre et le politique aussi dans le sectaire; par-dessus tout l'homme d'action par excellence, prenant chaque jour conseil de la situation, prompt à en faire sortir au jour le jour tout ce qu'elle pouvait donner, mais trop occupé du présent pour embrasser par la pensée un long avenir; désespérant des chances du puritanisme à la dissolution du Parlement de 1628, et prêt à

passer en Amérique si l'imprudente proclamation royale qui prohiba l'émigration, ne l'eût retenu en Angleterre; reprenant ce dessein, même après la condamnation et l'exécution de Strafford, même après l'acte de Charles Ier qui déclarait le Long Parlement indissoluble, et résolu à quitter son pays si la fameuse *Remontrance* du mois de novembre 1641 n'eût été emportée à la majorité de quelques voix (1); justifiant partout en un mot la spirituelle parole du cardinal de Retz : « On ne monte jamais si haut que lorsque l'on ne sait où l'on va. »

Cette figure extraordinaire, qui tient tant de place déjà dans le premier acte de la révolution d'Angleterre, remplit à elle seule tout le second acte, et par conséquent les deux volumes nouveaux de M. Guizot. Ce n'est pas le tort de l'auteur, mais c'est le malheur du sujet. En effet, ce sujet attriste. Quel supplice pour une âme honnête que le triomphe continu de la force et de la ruse sur le droit, sur l'honneur, sur la vertu! Quel spectacle que celui de Cromwell écrasant du pied tour à tour la monarchie et la liberté, passant sur le corps, non pas de Charles Ier seulement, mais d'hommes tels que Falkland et Capell, pour s'asseoir, extérieurement tranquille et admiré, au-dessus des lois de son pays, salué par Christine de Suède comme le plus grand homme du siècle, recherché, j'ai presque dit courtisé à l'envi par le roi d'Espagne, par le grand Condé et par Louis XIV. Il est vrai qu'à ce moment de son règne, Louis XIV, c'est Mazarin; mais cela ne fait point que la mémoire de Cromwell soit un souvenir glorieux, du moins pour la France. Puis, quelle sympathie peut s'attacher à cette étrange physionomie? Je l'ai là devant moi, reproduite par un burin habile, d'après la belle médaille de Th. Simon. J'ai beau lire au-dessus de la tête du vainqueur : *The Lord of hosts,* « le Seigneur des armées, » mot d'ordre que Cromwell donna pour cri de guerre à ses troupes à la bataille de Dunbar, il n'y a rien du héros dans ce portrait d'après nature. Cette bouche est ignoble; cette figure dans son ensemble est repoussante. N'était une certaine expression d'assurance et de force, jointe à je ne sais quoi de confus, de brouillon et de brouillé

(1) *Hallam*, tome II, p. 394, traduction revue et publiée par M. Guizot.

dans les traits du personnage, on dirait d'un défi à la théorie de Lavater.

Tel qu'il est pourtant, l'histoire ne peut passer Cromwell sous silence. M. Guizot le rencontrait partout, *debout et seul de sa race* (comme l'a dit Montesquieu d'un véritable grand homme, Charlemagne). Il est presque à lui seul toute la république d'Angleterre. Force était donc bien à l'historien de cette république de peindre Cromwell, de pénétrer dans tous les replis de cette nature à part, si complexe et si *ramassée en soi*, comme parle Bossuet, de nous la faire lire au dedans *intus et in cute*, et de nous la rendre vivante, ainsi qu'un homme avec qui nous aurions vécu et qui agirait sous nos yeux. C'est ce qu'a fait M. Guizot.

« J'ai montré, dit-il, la chute d'une ancienne monarchie et la mort violente d'un roi digne de respect, quoiqu'il ait mal et injustement gouverné ses peuples. J'ai maintenant à raconter les vains efforts d'une assemblée révolutionnaire pour fonder une république, et le gouvernement *toujours chancelant*, bien que fort et glorieux, d'un despote révolutionnaire, admirable pour son hardi et judicieux génie, quoiqu'il ait attaqué et détruit dans son pays, d'abord l'ordre légal, puis la liberté. Les hommes que Dieu prend pour instruments de ses desseins sont pleins de contradictions et de mystères : il mêle et unit en eux, dans des proportions profondément cachées, les qualités et les défauts, les vertus et les vices, les lumières et les erreurs, les grandeurs et les faiblesses; et après avoir rempli leur temps de l'éclat de leurs actions et de leur destinée, ILS DEMEURENT EUX-MÊMES OBSCURS AU SEIN DE LEUR GLOIRE, encensés et maudits tour à tour par le monde, qui ne les connaît pas. » On peut contester ce qu'il y a de trop général et d'absolu dans cette pensée; mais appliquée à Cromwell, elle est, sans contredit, d'une rigoureuse justesse; elle est tout à la fois d'un mâle esprit et d'un grand écrivain.

Cela dit, M. Guizot tient parole, il raconte. Nulle prétention à l'effet; point de portraits, point de parallèles, point de tableaux; rien que le récit des faits. Mais tout ce que nous raconte l'historien, on le voit. On voit l'organisation du gouvernement républicain, la formation du Conseil d'État, analogue à celle des Comi-

tés permanents de la Convention. On voit en même temps la répugnance ouverte ou latente du pays, répugnance qu'augmentent encore le meurtre juridique d'un noble prisonnier de guerre, lord Capell, et la publication de l'*Eikôn Basiliké*, mal réfuté par Milton : sublime génie de poète, mais pauvre tête politique, « éclatant et douloureux exemple des illusions où l'imagination rêveuse, le raisonnement abstrait *et le beau langage* peuvent jeter une intelligence supérieure et un noble cœur (1). »

On peut dire surtout, à la lettre, que le lecteur assiste à ces trois procès si divers de lord Capell, du pamphlétaire Lilburn et de l'héroïque Montrose, qui marquent les dix-huit premiers mois de la république d'Angleterre. M. Guizot excelle à reproduire les luttes judiciaires comme à nous rendre présentes « les morts vertueuses et fortes. »

L'Angleterre de 1649 eut ses Communistes, ses Niveleurs. Ils furent mis à néant en peu de jours par la présence d'esprit et la rapidité d'action de Cromwell. A peine en a-t-il fini avec eux que son avant-garde débarque en Irlande. Cromwell la suit de près, emporte d'assaut Drogheda, fait passer les moines et les prêtres au fil de l'épée, et ordonne un égorgement qui dure deux jours. L'hiver n'interrompt pas ses succès. Il en poursuit le cours malgré le Parlement, qui le rappelle en vain, et ne quitte l'Irlande que pour marcher en Écosse comme général en chef, au refus de Fairfax. Un moment on le croit perdu ; mais la folle présomption des prédicants écossais leur fait livrer la bataille de Dunbar, où ils sont écrasés. Charles II porte la guerre en Angleterre. L'alarme est vive à Londres; mais le roi s'arrête à Worcester. Cromwell l'y atteint après vingt-un jours de marche, et l'armée royale est détruite. Les lecteurs n'ont point oublié la fuite de Charles, dont M. Guizot a bien voulu leur offrir avant tous autres

(1) M. Guizot a gardé une impression plus favorable que la mienne de la polémique de Milton contre Saumaise. Mais comment lui échappe-t-il la phrase que voici : « Saumaise s'en indigna, tomba malade et mourut? » Charles Ier périt en janvier 1649. Saumaise publia sa *Defensio regia* la même année. Milton répliqua, si je ne me trompe, en 1650, et Saumaise ne mourut qu'en 1653 (le 6 septembre).

les émouvantes péripéties. Ce récit a des ailes ; on croirait lire dans Voltaire les aventures de Charles-Édouard.

Le triomphe complet de la république en Angleterre, après la journée de Worcester, est le moment que M. Guizot a choisi pour passer en revue les relations de la révolution régicide avec le continent. C'est assurément là une des parties les plus neuves de son histoire. Elle abonde en révélations : les archives des affaires étrangères ont été ouvertes à l'auteur, et l'on peut dire que nous avons pour la première fois le secret des négociations entre la France et l'Angleterre républicaine.

On ne peut s'empêcher d'être surpris quand on voit l'indifférence de l'Europe monarchique, de l'Europe au XVIIe siècle, en présence de l'échafaud de Charles Ier. L'ambassadeur de France ne tenta quoi que ce soit pour sauver le gendre de Henri IV, et ne quitta Londres que trois mois après son exécution. L'ambassadeur d'Espagne ne songea pas même à interrompre ses relations avec le Parlement républicain. Seul, le czar Alexis, père de Pierre le Grand, rompit avec la révolution et chassa les négociants anglais de ses États.

Cette attitude hésitante et égoïste de l'Europe officielle, au grand scandale de la conscience publique en France, en Espagne, en Allemagne, en Hollande même, fut une faute immense. C'est la première et peut-être la plus grave atteinte qui ait été portée à la foi monarchique, cette seconde religion des peuples au XVIIe siècle. En effet, accepter ainsi à un degré quelconque le jugement d'un roi par ses sujets, c'est-à-dire le pire des assassinats pour un roi, l'assassinat juridique, celui qui attente plus encore à l'institution qu'à la personne royale, n'était-ce point, de la part des monarques contemporains, amoindrir eux-mêmes, autant qu'il était en eux, l'auréole presque divine qui les couronnait?

Sans doute ils ne se sentaient pas menacés ; ils redoutaient peu la contagion de l'exemple. Mais, en ce point, leur vue était courte, et ils méconnaissaient, au grand dommage de l'avenir, l'intime solidarité de tous les membres de cette grande famille qui s'appelait encore la chrétienté. Ils ne voyaient pas que l'Europe, au fond, ne faisait qu'un depuis Charlemagne ; qu'un siè-

cle avait suffit pour qu'elle devint féodale depuis la Sicile jusqu'à l'Islande ; que l'étincelle électrique des Croisades l'avait tout entière ébranlée comme un seul homme ; qu'elle avait suivi, d'un même élan partout, l'entraînement des mœurs chevaleresques, et subi, d'un même contre-coup, à la fin du XVe siècle, la réaction monarchique, en Flandres sous les derniers ducs de Bourgogne, en France sous Louis XI, en Angleterre sous Henri VII, en Espagne sous Ximénès. Ils ne se rendaient pas compte de l'empire que prennent les idées quand elles ont un point d'appui et de propagation parmi les peuples dans la communauté d'origine et de religion. La réforme avait, certes, opéré sous ce dernier rapport un déchirement profond ; mais enfin la réforme invoquait sans cesse les livres sacrés qui sont communs à tous les chrétiens, et l'Angleterre n'est pas tellement éloignée du continent, qu'un volcan allumé dans ce pays ne pût, à la longue, occasionner ailleurs plus d'un tremblement de terre. Quand la tête de Louis XVI tomba, l'on put voir que la royauté européenne avait été décapitée dans la personne de Charles Ier.

Je sais bien que le nom de république, si effrayant aujourd'hui, n'effarouchait point alors; que l'insurrection pour cause de religion, comprimée en France, venait d'être canonisée tout près de nous par la reconnaissance diplomatique des Provinces-Unies des Pays-Bas dans toute l'Europe; et que l'indifférence en cette matière était entrée dans le Droit des Gens par le traité de Westphalie. Je sais bien aussi que la hache du bourreau avait, sans soulever un orage européen, immolé la tête de Marie Stuart un demi-siècle avant celle de Charles Ier. Mais la reine d'Écosse n'avait pas été condamnée à mort par ses sujets pour forfaiture envers la nation dans l'exercice de la royauté ; et il y avait loin encore d'Élisabeth se faisant elle-même justice de son ennemie, à la théorie du régicide légal et populaire, telle qu'elle ressortait des écrits de Milton et de l'hommage rendu par les cabinets monarchiques au triomphe insolent de cette doctrine personnifiée dans Cromwell.

Je trouve, à cet égard, dans M. Guizot un endroit qui, à la première vue, paraît malheureux. « La paix de religion, dit-il, *rendit* la politique à sa nature propre *et à sa liberté;* les croyan-

ces et les passions religieuses ne décidèrent plus des desseins ni des alliances des États; l'esprit d'ambition ou de résistance à l'ambition, de prépondérance ou d'indépendance, d'agrandissement ou d'équilibre, devint le principal mobile de la conduite des gouvernements dans les relations internationales... La révolution d'Angleterre profita de ce nouveau caractère, *essentiellement laïque,* de la politique contemporaine. »

J'ignore si je m'abuse, mais, si je comprends bien, il résulterait de ces quelques lignes, d'une part, qu'il y a contraste entre la politique du XVIe siècle et celle du XVIIe; d'autre part, que la seconde, essentiellement laïque et dirigée par les intérêts purement temporels, est un progrès sur la première, plus ou moins sacerdotale et dominée par les passions religieuses.

Si tel était le sens de ce passage, il ne me semblerait pas entièrement digne, je l'avoue, d'un aussi savant historien et d'une intelligence aussi élevée.

Pour moi, je me persuade que la politique des intérêts est aussi ancienne que l'égoïsme humain, et j'ai peine à considérer comme un progrès dans la direction des affaires humaines l'absence d'un contrepoids d'un ordre supérieur. Il ne s'agit pas ici de théocratie (je ne discute pas avec le *Siècle,* et M. Guizot connaît mieux que moi la valeur des mots); il s'agit de savoir si la saine politique doit tenir compte ou non des croyances religieuses, fussent-elles à l'état de *passion;* si elles ne constituent pas, elles aussi, un intérêt sérieux même au point de vue temporel; si elles sont ou non une base judicieuse d'alliance entre les États; si les guerres fondées sur cette cause sont essentiellement impolitiques. N'est-il plus du tout permis d'émettre un doute à cet égard?

Notre siècle a connu des guerres de propagande révolutionnaire. Dira-t-on qu'elles fussent toutes impolitiques? N'est-il pas naturel que les guerres comme les alliances prennent leur point d'appui où elles le trouvent? M. Guizot jugeait-il absurde une certaine affinité, un certain rapprochement, un certain concert entre les États régis naguère par ce qu'on nommait des constitutions, par opposition à ceux qui gravitaient dans l'orbite des gouvernements absolus? N'a-t-il pas lui-même proclamé à la tri-

bune (et c'est là sa gloire) que la politique extérieure de la France doit être catholique? Les hommes d'État si sensés de la positive Angleterre n'admettent-ils point qu'il est, au contraire, dans son rôle de se porter partout à la défense et à l'extension des intérêts protestants? La politique russe, qui certes n'avait point passé pour inhabile jusqu'à ce jour, n'obéit-elle pas depuis longtemps à des considérations du même ordre? Je sais bien qu'en tout ceci, c'est la puissance de leur pays que cherchent les hommes d'État, et non l'exaltation de la vérité religieuse. Mais s'il en était qui, tout à la fois politiques et croyants, poursuivissent l'un et l'autre but avec l'ardeur d'une âme convaincue, en seraient-ils moins dignes de l'estime des sages?

On le voit, je vais droit au vif de la question; je n'entends rien dissimuler, rien éluder, car, pour ma part, je ne taxe pas du tout de folie le principe qui arma les Croisés, bien que les Croisades aient été des expéditions généralement fort mal conduites. Je trouve aussi judicieux, aussi légitime de se battre pour sa croyance que pour un agrandissement de territoire ou pour le point d'honneur maritime, comme il advint en 1652, à propos du salut du pavillon, entre l'Angleterre et les Provinces-Unies.

Puis, M. Guizot le sait mieux que personne, la politique des intérêts ne date pas du traité de Westphalie. Il est vrai que ce traité a définitivement sécularisé la diplomatie, en éliminant la médiation du Saint-Siége qui s'était maintenue jusque-là, plus ou moins efficacement, dans la tradition européenne; mais je ne vois pas clairement ce qu'on y a gagné. La présence d'un médiateur aussi désintéressé, aussi ami de la paix entre les princes chrétiens qu'il fût possible de le souhaiter, n'était pas, ce semble, trop fâcheuse. Leibnitz la regrettait à la fin du XVIIe siècle.

Quant à la politique d'ambition, il y a fort à dire. Constatons d'abord qu'elle n'est pas si moderne. Celle qu'enseignait Machiavel avait essentiellement ce caractère. Louis XI et Ferdinand d'Aragon, au XVe siècle, n'en ont guère connu d'autre. François Ier, quand il faisait alliance avec les Turcs; Charles-Quint, lorsqu'il laissait saccager Rome par des luthériens; Richelieu, qui soudoyait les protestants d'Allemagne contre la maison d'Au-

triche et les puritains d'Angleterre contre Charles Ier, ont tous pratiqué cette politique exclusivement laïque. Il se peut qu'il n'y en ait point de plus profitable (j'avoue pourtant que cela ne m'est pas bien démontré); mais M. Guizot ne niera point qu'il n'y ait une politique plus morale sans être niaise; il n'entend point assurément le contester et il en citerait sans difficulté de décisifs et glorieux exemples. Je crains donc de plus en plus d'avoir mal compris en lui imputant d'approuver ce qu'il ne fait qu'expliquer sans doute.

Quoi qu'il en soit, tout l'exposé de la politique extérieure de Cromwell, par son nouvel historien, est plein de lumière. On y sent partout une main qui a manié les hommes et les choses, un homme qui a, lui aussi, négocié avec l'Europe, un historien homme d'État comme Thucydide, comme César, comme Clarendon.

« Le Parlement républicain, dit-il excellemment, eut, de sa situation au dehors, un sentiment juste, bien que confus et incomplet; il comprit qu'il était détesté des grandes monarchies européennes, mais nullement menacé, et il se conduisit envers elles avec méfiance et fierté, mais sans inquiétude ni emportement. Il ne se montra point pressé d'être reconnu par elles, ni empressé d'établir, auprès d'elles, les représentants de la république, non qu'il ne ressentît, à cet égard, aucune impatience : le vif désir d'être reconnu perçait de temps en temps par des voies indirectes. Mais le Parlement n'en continua pas moins de se montrer sur ce point exigeant et patient à la fois. » Certes, on ne saurait mieux dire.

M. Guizot fait comprendre à merveille le parti que tira plus tard Cromwell de la jalousie invétérée des deux grandes puissances qui se disputaient alors l'ascendant en Europe, la France et l'Espagne; ni l'une ni l'autre ne voulant se brouiller avec la République naissante, l'une et l'autre s'appliquant au contraire à l'envi soit à l'attirer dans leur camp, soit à la retenir du moins dans le camp ennemi. C'est ainsi que l'Espagne d'abord et la France un an après furent amenées à reconnaître un gouvernement issu du régicide. C'est ainsi encore que les négociations entre Mazarin et Cromwell aboutirent à un traité d'alliance offen-

sive, en vertu duquel Turenne enleva Dunkerque aux Espagnols pour en remettre les clefs à l'Angleterre. C'est ainsi enfin qu'au mépris du droit des gens, Cromwell répondit aux avances de Philippe IV et de Don Louis de Haro en attaquant Saint-Domingue en pleine paix et en volant la Jamaïque.

Rien n'a été plus reproché par les Anglais à la mémoire du Protecteur que d'avoir soutenu contre l'Espagne énervée et déclinante l'antique rivale de l'Angleterre, la France, un pays qui grandissait à vue d'œil. Cromwell en cela fit preuve d'indépendance d'esprit en s'élevant hardiment au-dessus du préjugé national; mais, quoi qu'allègue Charles Fox pour atténuer le tort de cette conduite, l'Espagne mutilée depuis longtemps par la double émancipation des Provinces-Unies et du Portugal, isolée de l'Empire par le traité de Westphalie, battue à Rocroy et à Lens, où périt son prestige militaire avec son infanterie longtemps la première de l'Europe; l'Espagne de 1657, malgré la grandeur de son passé, ne pouvait faire illusion à Cromwell; et, bien que Saint-Domingue le tentât comme une proie facile, sa préférence pour nous ne s'explique, ainsi que l'a fort bien dit M. Guizot, que par sa haine contre Charles II et par l'aveugle désir de lui enlever tout appui et tout espoir du côté de la France. L'intérêt dynastique (car Cromwell aspirait de tous ses vœux à fonder une dynastie) l'emporta cette fois dans son esprit sur l'intérêt de l'Angleterre.

Cependant Cromwell était profondément Anglais. « Je rendrai, disait-il, le nom d'anglais aussi grand que l'a jamais été le nom romain. » Ce langage n'était pas seulement politique dans sa bouche, il était sincère. On put le voir à l'attitude souveraine que prit par ses ordres le pavillon anglais quand il parut pour la seconde fois, en 1654, dans la Méditerranée; il sembla prendre possession de cette mer, fit trembler Alger, abattit l'orgueil de Tunis, reçut les hommages de Venise, imposa tour à tour à Malte, à la Toscane, à l'Espagne. C'est de Cromwell surtout que date la suprématie maritime de l'Angleterre.

Elle ne lui est due pourtant qu'en partie. Drake, sous Élisabeth, avait commencé la grandeur navale de son pays. Deux hommes qui n'aimaient point Cromwell, Henri Vane et Robert Blake,

l'un comme chef du comité de la marine et l'autre comme homme de mer, l'ont définitivement fondée. Rien n'y contribua plus que la supériorité relative des navires anglais construits sous Charles Ier, navires d'une grandeur inconnue jusque-là, résultat direct de cette même taxe des vaisseaux dont l'illégalité fit emprisonner Hampden et perdit l'infortuné monarque. Toute la bravoure des Hollandais, rois de la mer alors, toute l'habileté de leurs meilleurs amiraux, Tromp et Ruyter, ne put compenser cet avantage de construction des bâtiments anglais de Charles Ier : *sic vos non vobis.*

Nous touchons ici le plus brillant épisode de cette histoire et celui peut-être qui fait le plus d'honneur à la plume de M. Guizot : l'injuste, mais heureuse guerre de l'Angleterre contre les Provinces-Unies. Comparez sur ce point l'historien français au meilleur sans contredit des historiens anglais qui ont raconté cette guerre; vous serez frappé de la supériorité du nouveau récit sous le triple rapport de la lumière, de la vigueur et de la vie.

La lumière est sobre, mais pleine. On voit la Hollande froide au lendemain du régicide et poussée même en secret à l'hostilité par le stathouder Guillaume II, gendre de Charles Ier; puis subitement, à la mort de ce prince, ramenée à une autre politique par le retour de l'aristocratie municipale aux affaires; rebutée bientôt par les exorbitantes prétentions de l'Angleterre, qui ne veut pas seulement l'alliance, mais bien la fusion des deux républiques et l'absorption dans son sein de la forte nationalité néerlandaise; blessée au cœur par le fameux *Acte de navigation* qui tuait son commerce avec la Grande-Bretagne (1); reprenant les négociations avec une sorte d'humilité qui fait de plus en plus ressortir l'insupportable hauteur des Anglais; compromise malgré elle par la fierté de son amiral, qui refuse d'a-

(1) L'*acte de navigation* interdisait aux navires étrangers d'importer en Angleterre aucune marchandise autre que les produits du sol ou de l'industrie de leur pays. C'était le coup le plus rude qu'on pût porter à la Hollande, qui ne produit presque rien, qui n'a pas de manufactures, et dont le commerce de transport faisait toute la prospérité.

baisser son pavillon devant l'escadre de Blake ; le désavouant en pure perte et ne pouvant à aucun prix éviter une déclaration de guerre (7 juillet 1652).

Il n'est pas aisé de déterminer, à la distance où nous sommes de ce qui s'est passé, quelle part eut Cromwell à cette résolution peu prudente, bien qu'absoute par le succès. On sait de quels replis il enveloppait sa pensée, dans quelles ténèbres il ensevelissait ordinairement son action. Ce qu'il y a de certain, c'est que le lord généralissime était alors oisif à Londres, et que l'homme qui entraîna souvent le Conseil d'État et le Parlement à déclarer la guerre fut S. John, dont l'influence était grande sur l'esprit de Cromwell. Plus tard, devenu lord Protecteur, celui-ci soutint hautement le projet de fusion et d'absorption. Il paraît sûr aussi que Vane, qui dirigeait la marine, était opposé à une rupture ouverte avec la Hollande, et que ce fut le parti militaire surtout qui se prononça pour cette entreprise.

Contre l'attente générale de l'Europe, elle tourna rapidement à la grandeur de l'Angleterre. Elle mit en lumière un homme admirable, Robert Blake, grand homme de guerre et grand citoyen, d'un courage à la fois entreprenant et phlegmatique, hardi, résolu, sensé, généreux, d'un caractère grave jusqu'à l'austérité, d'un désintéressement antique, puritain et républicain sincère jusqu'au bout et respecté jusqu'à la fin de ses adversaires politiques, servant son pays avec passion sous un chef dont il réprouvait sans détour le despotisme, marin à cinquante ans, mort à cinquante-huit, et n'ayant eu besoin que de ce court espace de huit années pour transformer la guerre maritime et pour fonder, je le répète, la suprématie navale de sa nation. Avant Blake, on faisait consister le talent d'un amiral à tenir les vaisseaux hors du danger ; il fut le premier qui apprit aux gens de mer à le braver, à mépriser même les forts qui gardaient les ports, comme il fit en détruisant à Tunis ceux de Porto-Farino et de la Goulette et en brûlant dans le port même tous les bâtiments qui s'y trouvaient (1).

(1) Les châteaux forts, qui servaient alors de garde à l'entrée des ports, étaient ordinairement bâtis sur le bord de l'eau : s'ils étaient de quelque élé-

Ce héros a rencontré dans M. Guizot un historien digne de lui. Ces duels de géants entre Blake et Tromp, comme entre Blake et Ruyter, sont admirablement racontés dans le livre que nous avons sous les yeux. On a beaucoup vanté les batailles de M. Thiers : il est un mérite au moins que j'ose leur refuser, celui de la brièveté. M. Guizot n'a pas la prétention de transporter dans l'histoire le technique et le *circonstancié* des bulletins de la Grande Armée ; mais ses campagnes navales sont saisissantes d'intérêt, de vivacité, de vérité. Qu'on veuille bien relire le récit de Trafalgar dans M. Thiers et les victoires alternatives de la flotte néerlandaise et de la flotte anglaise dans M. Guizot : je ne crois pas que celui-ci eût à se plaindre du parallèle à aucun titre. Il est vrai qu'il vaut mieux ne pas faire de comparaisons ; car, dit sainte Thérèse, les comparaisons sont odieuses.

Nous avons devant nous une autre série de faits plus familiers à M. Guizot, et où sa supériorité nous étonne moins : c'est la série des Parlements de Cromwell.

Il est assurément bien remarquable que le dictateur anglais n'ait pas cru pouvoir se passer de Parlement. Et pourtant il n'en put supporter aucun. Là éclate l'impuissance de la force, lors même qu'elle est servie par le génie. Ce fut là le châtiment de son usurpation.

A peine a-t-il anéanti les royalistes à Worcester, qu'il se trouve aux prises avec cette coterie victorieuse qui était tout ce qui restait du Long Parlement, et qui a gardé dans l'histoire le nom de *Croupion* (*Rump*). Il y a là des hommes qui ont pris au sérieux la république, et qui redoutent la prépondérance croissante de l'élément militaire, désormais fait homme dans la personne de Cromwell. Pour diminuer cette prépondérance, ils réduisent l'armée, sous prétexte d'économie. La lutte est engagée ; l'armée prend sa revanche en pétitionnant pour tous les projets de ré-

vation, leurs boulets passaient par-dessus les vaisseaux, et bientôt les forteresses elles-mêmes étaient détruites par le feu supérieur d'une grosse flotte ; s'ils étaient plus bas, la mousqueterie des gens de mer les commandait et en rendait la défense impossible. Aujourd'hui ils sont à quelque distance du rivage et presque au niveau des flots, ce qui en rend l'attaque aussi peu prudente qu'elle était alors sûre et facile.

formes civiles et religieuses qui peuvent la rendre populaire, et en insinuant la nécessité de convoquer un autre Parlement. Ainsi piqué par où il était le plus vulnérable, le *Rump* essaie de se perpétuer en se complétant par des élections nouvelles. Cromwell ne lui en laisse pas le temps et le chasse.

Jamais cette scène inouïe n'avait été reproduite à ce point de réalité vivante et nue. On suit de l'œil tous les mouvements de Cromwell, depuis le premier moment jusqu'au dernier ; ses impatiences d'abord comprimées, bientôt renaissantes, puis faisant explosion tout à coup : « Votre heure est venue... Le Seigneur en a fini avec vous... Il a choisi pour son œuvre des instruments plus dignes... C'est le Seigneur qui m'a pris par la main et qui m'a fait faire ce que je fais. » On entend les ordres successifs que donne le général en frappant du pied aux fusiliers qui ont envahi la salle : « Faites-le descendre !... Faites-le sortir !... Mettez-le à la porte ! » On croit ouïr de ses oreilles les injures vulgaires dont Cromwell apostrophe les membres qui défilent devant lui. On le voit enfin, on le voit s'approcher du clerc de service, lui prendre des mains le bill qui était près de passer, le mettre sous son habit, sortir le dernier de la Chambre, faire fermer les portes et rentrer à White-Hall.

C'était justice au fond : le *Rump* avait mérité son sort. Mais était-ce à Cromwell à faire cette justice?

Cela se passait le 20 avril 1653. Le 4 juillet, Cromwell faisait l'ouverture du Parlement-Barebone. Les révolutionnaires mystiques, sur lesquels l'homme de guerre s'était appuyé pour son dix-huit brumaire, dominaient dans cette assemblée. « Elle n'était dépourvue, dit M. Guizot, ni d'honnêteté, ni de patriotisme ; mais choisie directement par Cromwell, qui en nomma tous les membres seul et en son propre nom, elle manqua de dignité quand elle accepta le mensonge de son origine, et de bon sens quand elle entreprit de réformer la société anglaise elle-même : le Parlement-Barebone avait été pour Cromwell un expédient ; il disparut dès qu'il essaya d'être, sans lui, un pouvoir. » On se rappelle qu'il finit par un suicide ; la majorité disloquée abdiqua (décembre 1653).

Le 3 septembre de l'année suivante, un troisième Parlement

prenait séance. Celui-ci était issu de l'élection; l'opposition s'y trouva donc vivement représentée. Cromwell exigea l'engagement écrit de ne point remettre en question le Protectorat. Cent cinquante membres refusèrent de signer cet engagement et se retirèrent. Les idées presbytériennes n'en prévalurent pas moins dans les délibérations : le nouveau Parlement se mit à refaire la constitution; l'humeur gagna Cromwell et l'assemblée fut dissoute au bout de cinq mois.

Alors le Protecteur essaya de se passer du Parlement. Il eut vingt mois d'un despotisme sans voile, tempéré par l'intégrité des juges et par la tolérance religieuse, assez inégale d'ailleurs, du chef de l'État. On étouffait à petit bruit les complots républicains; on réprimait avec fracas les tentatives royalistes. L'Écosse et l'Irlande, incorporées à l'Angleterre, étaient traitées en pays conquis; la première, par Monk, avec rudesse, mais non sans arrière-pensée d'une restauration, et partant sous des ménagements secrets; la dernière avec une sauvagerie qu'Henri, second fils du protecteur, ne pouvait atténuer que faiblement. Oserai-je dire à M. Guizot qu'il ne s'indigne pas assez de l'expropriation violente et de la déportation en masse de la plupart des propriétaires irlandais? Il ne paraît point s'être souvenu du dicton proverbial : « en enfer ou dans le Connaught! » Mais l'historien sent vivement les avanies à la turque des proconsuls que Cromwell avait imposé à l'Angleterre sous le nom de majors généraux. Il flétrit à bon droit la rançon infligée au parti des Cavaliers par l'inique taxe du dixième du revenu. Là nous le retrouvons tout entier.

Cromwell lui-même ne croyait pas à l'éternité possible de ces violences. La guerre avec l'Espagne vint lui imposer des charges auxquelles il ne pouvait suffire sans taxes nouvelles; il crut devoir faire appel à un quatrième Parlement. Toutes les oppositions coalisées ne purent y faire entrer qu'une centaine de mécontents; tous ces nouveaux élus furent exclus comme indignes par le Protecteur. Le nouveau Parlement, ainsi épuré, accorda tous les subsides qui lui furent demandés. Mais le chef de l'État attendait quelque chose de plus de cette assemblée. Voltaire dit que Cromwell eût été fou s'il eût songé à se faire roi. On ne peut

douter pourtant qu'il n'ait eu cette folie, cela est éclatant d'évidence dans l'histoire ; mais il voulait qu'on parût lui faire violence à cet égard. Tout ce manége est éclairé de la plus vive lumière par M. Guizot. Le titre de roi fut offert au Protecteur par un vote solennel du Parlement. La famille de Cromwell et les majors généraux, qui voyaient dans cette mesure on ne sait quels avant-coureurs de restauration, le conjuraient de refuser, mais sans succès. Sur ces entrefaites, le colonel Pride, le même qui, le 6 décembre 1648, avait, sur l'ordre de son général, chassé tout le parti presbytérien de la Chambre des Communes, se mit en tête de faire échouer la mesure, et il y parvint. Une pétition contre le rétablissement du titre de roi fut signée par trente-trois officiers et présentée au Parlement : Cromwell recula ; il manda la Chambre et déclina l'offre qui lui était faite. Il accepta d'ailleurs la nouvelle constitution, qui rétablissait la Chambre des Lords. Mais bientôt le désaccord devint tel entre les deux Chambres, que le Protecteur fut obligé de dissoudre encore ce Parlement (4 février 1658).

Le croira-t-on? ces avortements répétés n'avaient point rebuté Cromwell. La confiance et l'argent manquaient. L'acquisition de Dunkerque plaisait à la nation. Le Protecteur songea sérieusement à profiter de la popularité de cette conquête pour convoquer un cinquième Parlement. Comme il agitait ce projet avec ses conseillers les plus intimes, un complot royaliste éclata : le docteur Hewet, ministre de l'Église épiscopale, était l'un des complices. Cet homme, justement honoré, célébrait en secret chez lui le culte anglican, et la fille de prédilection de Cromwell, lady Claypole, assistait habituellement à ces actes religieux. Elle fit d'ardents efforts pour obtenir la grâce du docteur. Tout fut inutile. Malade et passionnée, elle vit rapidement empirer son mal et y succomba entre les bras de son père. Cette visitation du ciel trouva la santé du Protecteur ébranlée. Des désordres dans le foie et dans les reins, la gravelle, la goutte, les soucis du pouvoir avaient altéré sa robuste complexion. La fièvre se déclara, et elle fut mortelle. Il expira le 13 septembre 1658, dans sa soixantième année.

Nous attendions ce moment suprême pour juger Cromwell.

Cromwell était-il un grand homme?

Qu'est-ce qu'un grand homme? Pour être ainsi nommé, suffit-il d'être grand par l'intelligence et par la volonté? Ne faut-il pas surtout être grand par l'âme? Cromwell eut-il la vraie grandeur, celle de l'âme? Ne fut-il pas au plus haut point un grand fourbe? Grand homme, grand fourbe, deux mots qui hurlent de se voir accouplés, eût dit Mirabeau.

Après tout, qu'y eut-il dans Cromwell?

Son élévation? C'est là ce qui frappait par-dessus tout le XVIIe et le XVIIIe siècles. La société de l'ancien régime, où la hiérarchie des rangs était si fortement assise et si enracinée dans les mœurs, ne pouvait trop s'étonner qu'un parvenu, surmontant l'obstacle de tant de barrières avant lui réputées infranchissables, fût arrivé à commander des armées, bien plus, à s'emparer du pouvoir souverain dans un pays jusque-là soumis à une monarchie, et à une monarchie héréditaire. On admirait Cromwell en proportion de cet étonnement. Mais nous qui avons traversé les révolutions, nous qui savons quel homme médiocre était Robespierre et quelle place il a tenue pourtant dans le gouvernement de la France avant le 9 thermidor, nous qui avons vu l'année 1848, nous admirons moins la fortune révolutionnaire.

Son succès? Il est remarquable sans doute que Cromwell soit mort dans son lit, après avoir gardé jusqu'au dernier jour une autorité plus absolue que celle d'aucun monarque de l'Angleterre. Mais enfin, Cromwell a-t-il vraiment réussi? Que voulait-il au fond? N'être, comme on le dit, qu'un révolutionnaire heureux et que le maître du moment? Il avait une bien autre ambition que celle-là; il voulait rendre les Stuarts impossibles, et pour cela incarner la révolution dans une dynastie nouvelle, dans une dynastie solidaire du régicide, celle de Cromwell; il voulait transformer cette révolution en une monarchie régulière; en un mot, il voulait être roi, avec un Parlement, non pas certes avec les Parlements de Charles Ier, mais avec ceux d'Élisabeth (ne représentait-il pas, comme elle, les passions protestantes de son temps?); voilà ce qu'il voulait. L'a-t-il fait?

Il s'est obstiné, avec toute l'opiniâtreté de son caractère, à renouer la chaîne des temps; il s'est attaché autant qu'il l'a pu

à la tradition nationale et parlementaire. Avec quelle impuissance! on vient de le voir. Tout ce que l'on peut rêver d'expédients sur ce terrain, expulsion violente, nomination directe, pression électorale, éliminations, épuration préalable, il a tout mis en œuvre, tour à tour et à son heure, et tout a échoué. Il a essayé de se passer de ce rouage; il ne l'a pu. Lisez le témoignage de son secrétaire intime, Thurloe? Cromwell est mort à temps; il était, sous ce rapport, à bout de voie.

Ce n'était pas le pouvoir d'être obéi qui lui manquait; ce pouvoir, il l'a eu jusqu'au bout, sans contrôle et sans limites, mais précaire au fond, mais viager, mais troublé de terreurs personnelles toujours croissantes (1), qui ont, plus que la guerre, usé sa vigueur native et hâté sa fin. Le cercle de ses fidèles allait se rétrécissant de plus en plus autour de lui. Son gouvernement a toujours été un gouvernement de minorité. L'Angleterre le subissait; elle ne l'acceptait pas. Il le sentait et c'était une partie de son supplice.

Il possédait de puissantes qualités de gouvernement, qui le nie? Mais qu'en a-t-il fait? Il a contenu les partis; c'est quelque chose. Je me persuade toutefois qu'il faut davantage pour être un grand homme. Monk, si inférieur du reste à Cromwell, trouva l'armée divisée, l'Angleterre en fermentation, les partis aux prises, et il sut les maîtriser. Pourquoi? Parce qu'il avait, comme Cromwell, une armée A LUI. Monk, ainsi que l'a fait voir M. Guizot dans une étude historique de premier ordre, Monk, pour le dire en passant, est un éclatant exemple de ce qu'on peut accomplir de grandes choses sans être un grand homme. Je ne veux pas comparer d'ailleurs le ferme bon sens du lieutenant de Cromwell avec ce génie « capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la » paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce » qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; du reste

(1) Le pamphlet intitulé : *Killing no murder (Tuer n'est pas assassiner)*, qui parut quinze mois avant la mort de Cromwell, avait mis le comble à ses transes secrètes. Il n'osait, dit-on, coucher trois nuits de suite dans la même chambre.

» si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occa-
» sions qu'elle lui a présentées. » Mais, je le répète, ce génie *remuant et audacieux*, pour citer Bossuet encore, qu'a-t-il fondé? Rien. Qu'a-t-il laissé immédiatement après lui? L'anarchie. Preuve à jamais mémorable que rien ne peut compenser pour une nation la perte de son droit public. Quinze jours après la mort de Cromwell, son gendre, lord Faulconbridge, désespérait de sa succession (1). Vingt mois plus tard, Charles II était reconnu roi par un Parlement librement élu, aux acclamations presque unanimes des Trois-Royaumes. Le Protectorat avait duré cinq ans (2).

Qu'est-il besoin après cela de s'appesantir sur des questions secondaires, de discuter la politique intérieure et extérieure de Cromwell, son faible pour les Parlements, ses alliances et ses conquêtes? — Les Parlements étaient une nécessité de sa situation; c'en fut une autre que sa reculade au sujet du titre de roi. « Peu d'hommes, observe à bon droit M. Hallam, étaient meilleurs juges que Cromwell de ce que l'audace peut emporter. » Lorsqu'il se contenait, ce n'était point pusillanimité, c'était sagesse. — Ses alliances furent égoïstes. S'il fait la paix avec la Hollande, c'est à une condition sur laquelle il ne fléchit jamais : c'est que le petit-fils de Charles Ier, Guillaume d'Orange, alors enfant, celui qui fut plus tard Guillaume III, ne sera jamais stathouder. S'il recherche la Suède, c'est qu'il fermait les yeux sur le péril dont cette puissance, depuis Gustave-Adolphe, menaçait l'équilibre du Nord, pour ne voir que l'éclat qui rejaillirait sur lui de l'alliance et du suffrage public de Christine. S'il préfère la France à l'Espagne, c'est, je l'ai dit, parce qu'il veut à tout prix isoler et décourager Charles II. — Ses conquêtes se réduisent à la Jamaïque et à Dunkerque. La première fut un coup du hasard. Cromwell n'y avait pas songé. Il avait organisé contre Saint-Domingue une expédition déloyale et mal combinée, qui n'aboutit point et qui par raccroc se rabattit sur la Jamaïque, île

(1) Dès le 28 septembre 1658. *Thurloe*, tome VII, p. 415.

(2) Du 16 décembre 1653 au 3 septembre 1658. Le Protectorat fut déféré à Cromwell au nom de l'armée et non pas au nom de la nation.

inconnue, dont nul ne soupçonnait alors l'importance. Dunkerque n'était pas une conquête sensée, une de ces conquêtes naturelles qui restent à la puissance qui les a faites, comme il est arrivé des conquêtes de Louis XIV, le Roussillon, l'Artois, la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté.

Mais il est temps de finir. Je me laisse entraîner beaucoup trop à discourir sur le sujet, au lieu de parler du livre. C'est que le livre de M. Guizot est du petit nombre de ceux qui apprennent beaucoup et qui font beaucoup penser. Puis on ne saurait trop protester à mon gré contre la grande idolâtrie de notre siècle, comme l'idolâtrie du succès. On doit des hommages aux hommes supérieurs : on doit plus encore à la morale et à la justice.

Et que ne me resterait-il pas à dire sur Cromwell considéré comme sectaire? Il n'est pas vrai qu'il ait commencé, comme on l'a écrit, par le fanatisme et fini par l'hypocrisie. Cromwell a toujours été sincèrement sectaire (tout autre mot serait trop faible, à mon sens); les lettres de sa jeunesse attestent cette sincérité; elle respire, durant toute sa vie, dans ses épanchements de famille les plus intimes. Les affaires devaient nécessairement diminuer sa dévotion; mais elles amoindrirent peu ce fanatisme qui était dans son tempérament, et qui faisait en quelque sorte le fond de son être. C'est par là qu'il était puissant sur ses cosectaires. La politique s'y mêla; il y eut la part de l'hyperbole et de la fourberie, mais le fanatisme subsistait au fond. C'est ce qui m'explique la gaîté de si mauvais ton avec laquelle il barbouille d'encre le visage d'Henri Martyn, de la plume dont il vient de signer l'arrêt de mort de Charles Ier. C'est ce qui me fait comprendre l'égorgement de la Drogheda, de la part d'un homme qui n'était pas sanguinaire. Cromwell commettait ces crimes sans remords. Qu'était-ce à ses yeux que Charles et ces papistes d'Irlande? Des enfants de Bélial, des Amalécites. Est-ce que les *Saints* devaient autre chose que l'extermination à ces réprouvés? Aussi voyez Cromwell à son lit de mort. « Dites-moi, demanda-t-il à son chapelain, peut-on déchoir de l'état de grâce? » — « Ce n'est pas possible, » répond le chapelain. — « En ce cas, je suis tranquille, car je sais que j'ai été une fois en état

de grâce. » Cette tranquillité de Cromwell, cette foi dans la prédestination, dans l'inamissibilité de la grâce, dans l'inutilité des œuvres pour le salut, n'ont-elles pas de quoi faire trembler?

Cette mort, d'autres l'avaient racontée; M. Guizot l'a peinte.

Elle achève le portrait de Cromwell. Il lui revint un élan vers Dieu; il trouva des paroles pour une prière vraiment chrétienne. A cela près, il mourut en homme vulgaire.

Nous le savons par cœur désormais. Le voilà! le voilà! Ces deux volumes nous le livrent tout entier, nous le montrent sous toutes ses faces. Il passe et repasse devant nous sans cesse; là, menaçant de son poignard *Harry et sa bande de Niveleurs;* ici, envoyant au Parlement le relevé froid et détaillé des trois mille victimes de Drogheda; plus loin, à cheval et plein de feu sur les champs de bataille de Dunbar et de Worcester, ou, le lendemain de ces victoires, dictant des bulletins d'une mâle énergie et d'une humilité calculée; puis causant dans un apparent abandon avec les chefs du Parlement, et passant dix-neuf mois à dissimuler, spectateur inactif, avant de frapper le *Rump*. Ces conversations de Cromwell avec les principaux du Parlement ou de l'armée, avec Whitelocke, avec Ludlow, avec lord Brogill et lord Hertford, sont une des parties les plus curieuses de l'ouvrage de M. Guizot. L'historien s'efface. Cromwell en personne est en scène, successivement en présence des habiles de son parti, des républicains austères ou des cavaliers. Eh bien! un autre côté plus neuf encore, s'il est possible, de cette histoire, ce sont les *Discours du Trône* du Protecteur. Hume les avait décriés à tort. Ce sont des chefs-d'œuvre d'artifice et d'habileté : la confusion, le vague, l'entortillement et l'ambiguïté qui y règnent, sont merveilleusement appropriés à la scène et aux auditeurs; ce sont évidemment autant de moyens de plus pour le succès.

FOISSET.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Suède. — On lit dans un journal de Stockholm, l'*Aftonblad*, du 9 mars :

« On se rappelle qu'à la Diète dernière l'état du clergé s'adressa à S. M. le roi, le priant de vouloir bien faire rédiger un nouveau Rituel (ainsi qu'un catéchisme et un livre de psaumes ou cantiques), et qu'à cet effet Sa Majesté nomma un comité composé des évêques Butsch et Annerstedt, du doyen du chapitre archiépiscopal, Knœs, du directeur Bjœrling, du professeur Bring, et du prédicateur de la cour Wensiœ. Ce comité remit, le 6 février dernier, à S. M. le roi son projet de Rituel. Ce travail a pour base le Rituel actuellement en vigueur; on s'est contenté d'y introduire quelques modifications qui ont pour but, selon l'expression du comité, de donner au dogme une expression plus claire et plus décidée.

» Parmi les changements de quelque importance, on remarque que l'invocation usitée, au commencement de l'office de la grand'messe, disparaît et est remplacé par quelques textes de l'Écriture plus propres à servir d'*Introït* à la confesion des péchés; que le *Kyrie* et le *Gloria major* sont réintroduits et doivent être chantés pour le peuple; que l'Évangile doit de nouveau être lu à l'autel, de sorte que le Graduel tombe entre l'Épître et l'Évangile; qu'à la messe où il y a communion il y aura ce changement, que l'exhortation préparatoire sera faite au moment de la confession, et sera remplacée par une prière d'actions de grâces; les *responsoria* seront toujours chantés par le peuple, soit que l'officiant chante ou ne fasse que lire les strophes relatives, de sorte que le peuple prenne une part plus active dans l'office divin.

» Le nouveau projet de Rituel introduit en outre un office liturgique à faire à l'autel pour les supplications publiques, où seront réintroduites en grand nombre d'anciennes formules de prières pour les offices publics.

» Quant aux cérémonies du baptême, on y introduira de nouveau les abjurations par lesquelles on renonce à Satan, à ses œuvres et à ses pompes. On en exclut toutefois l'exorcisme et le signe de la croix, dont le comité dé-

sirerait cependant la réintroduction ; mais pour le moment il n'ose pas encore la proposer.

» Pour la confession, la formule d'absolution *conditionnelle* sera remplacée par la demande adressée à ceux qui se présentent à la confession : *Si l'accusation de leurs péchés est sincère*, demande à laquelle on répondra *oui*, et là-dessus l'absolution sera accordée avec la formule *absolue*.

» Les changements pour la consécration des églises, des évêques et des prêtres sont moins essentiels.

» Comme appendice suit un projet de changement dans quelques-unes des collectes et prières. »

Le nouveau Rituel doit être soumis aux délibérations de la Diète suédoise, qui le rejettera, le modifiera ou l'adoptera. Or, cette Diète se compose des députés de tous les ordres, paysans, bourgeois, chevaliers et nobles, et, pour un quart seulement, des députés du clergé, parmi lesquels sont même compris ceux des universités.

Les changements proposés sont un retour, encore timide, aux formes du culte catholique, et révèlent l'existence en Suède d'un parti analogue au puséisme anglais. Y aura-t-il dans la Diète une majorité qui consente à favoriser ces tendances? C'est ce que nous ignorons. Mais, en tout cas, ce sera une chose curieuse que de voir cette assemblée discuter sur les *Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, les *Collectes*, sur les exorcismes et le signe de la croix. Voilà pourtant à quelle servitude le protestantisme a conduit l'église suédoise ; elle ne peut plus prier que selon la formule proposée par le roi et votée par le Parlement.

États-Unis. — Lorsque nous parlons des développements du catholicisme aux États-Unis, nous craignons parfois de trop prendre nos désirs pour des réalités. Mais afin de nous rassurer sur l'exactitude de nos assertions, il nous suffit de lire ce que les protestants pensent de l'état présent de la vraie religion au milieu d'eux. C'est au commencement de mai que un grand nombre d'associations de propagande tiennent, chaque année, leurs assemblées générales à New-York. Deux délégués de tous les points des États-Unis et de l'Angleterre se rendent à ces *meetings*, et l'on y lit les rapports de l'Œuvre, le résumé de la situation financière, et une relation fort exagérée des résultats obtenus. Les missionnaires protestants en France ou en Chine, en Italie ou à Jérusalem, ne manquent jamais d'écrire qu'ils sont *sur le point* de convertir des nations entières ; on est sans cesse à la veille de réaliser des succès dont le lendemain fuit toujours devant nous, et c'est ainsi que, depuis qu'il y a des sociétés bibliques, la crédulité la plus ingénue a soutenu le zèle des débonnaires souscripteurs. Cette année, nous nous sommes imposé la rude tâche de lire la totalité des comptes-rendus de ces réunions, afin d'apprécier, d'après les protestants, quels étaient les progrès de leurs missions, et nous avons été fort agréablement surpris de n'y trouver mentionnés que les progrès... du catholicisme. Toutes les sociétés, avec une unanimité remarquable, jettent le cri d'alarme sur la force qu'acquiert l'élément catholique aux États-Unis, et l'on en appelle à la législation, au fana-

tisme, au bras séculier, pour arrêter des envahissements dont on s'effraie comme d'une calamité publique. Après avoir déclaré si haut que la liberté des cultes amène inévitablement la ruine du catholicisme, il est réellement humiliant de voir la vraie foi tirer un si grand parti d'un état social qui donne à l'erreur tant d'avantages matériels sur la vérité. Mais il faut bien reconnaître que c'est l'hérésie, à laquelle est fatale la liberté illimitée des cultes, et l'on fait appel aux restrictions envers les catholiques, afin d'arrêter les développements que le prosélytisme protestant ne peut conjurer. Nos frères séparés se trouvent situés entre le gouffre de l'infidélité qui les entraîne et le port de la religion, dont ils voient briller le phare au milieu d'eux. Mais leurs pilotes, navigateurs mercenaires, se hâtent de tourner le dos à la lumière pour continuer à ballotter l'équipage sur l'océan du doute. Peu à peu les courants entraînent vers l'abîme; les nautoniers s'obstinent à endormir leurs compagnons en blasphémant contre le port de salut, jusqu'à ce que le tourbillon de l'irréligion engloutisse la secte, et alors les âmes d'élite que la grâce soutient s'échappent du naufrage pour arriver au port de la vérité.

Voici ce que dit des progrès du catholicisme le rapport lu à l'*Union chrétienne américaine et étrangère*, amalgame de dix sectes diverses qui ne se réunissent que pour combattre le *papisme :*

« En 1790, il n'y avait dans tous les États-Unis que 40 prêtres catholiques. En 1808, l'Église américaine s'était organisée et comptait 1 diocèse, 2 évêques, 68 prêtres, 80 églises, 2 séminaires, un petit séminaire et deux pensionnats de jeunes filles. En 1816, elle renferme 41 diocèses, 7 archevêques, 32 évêques, 2 vicaires apostoliques, 1674 prêtres, 1722 églises, 20 colléges, comprenant 2247 élèves, et 112 écoles de jeunes filles. Le catholicisme a, de plus, pour le défendre ou le propager aux États-Unis, 20 journaux hebdomadaires, 1 journal mensuel, 1 revue trimestrielle, 2 annuaires publiés en anglais, en français et en allemand. Le chiffre de la population catholique s'élève dans l'Union à environ 3,000,000, ou *un huitième* de la nation entière. De 1834 à 1844, le personnel et la puissance matérielle de l'Église romaine s'est accru, en Amérique, d'au moins 100 pour 100. Pendant les dix dernières années, les progrès de cette croyance ont été dans la même proportion; le nombres des églises et des prêtres s'est même accru de 170 pour 100. »

L'*Union chrétienne* ne s'est pas bornée à étudier les progrès de la religion en Amérique; elle s'est encore occupée de l'Asie, et voici un extrait du discours du Rév. Duff sur ce sujet :

« Il y a trente ans, le papisme a ressuscité dans l'Inde; il y avait sommeillé pendant une longue période; mais maintenant, partout ou vous allez, vous le trouvez à l'œuvre : dans tout l'Orient, vous rencontrez des couvents pour l'éducation de la jeunesse, et les protestants sont assez fous pour y envoyer leurs enfants. Vous trouvez partout des colléges pour former des prêtres catholiques. A Calcutta, le papisme, jadis si puissant, était tombé, jusqu'à ce que de fanatiques prêtres irlandais et une armée de jésuites soient venus y ranimer leurs erreurs. Le pouvoir de Rome est plus grand que jamais dans

le sud de l'Inde. La côte entière est parsemée de leurs églises, et les prêtres sont résolus à transformer le pays entier en un jardin papiste. »

Nous sommes toujours curieux de voir ce que les sociétés bibliques disent de la France et de nos voisins. Voici, dans le rapport de l'*Union chrétienne*, le passage qui nous concerne, et l'on verra que le luthéranisme intolérant de la Suède, qui trouve grâce tant qu'il ne persécute que les catholiques, ne plaît plus dès qu'il gêne les prédications des dissidents américains :

« Rossenius et Ahnfelt continuent à poursuivre leurs travaux en Suède au milieu d'une violente opposition, excitée par le clergé de l'église nationale. Mais l'horizon de la Suède n'est pas entièrement noir, et même en ce pays la vérité est en progrès.

» Une large porte est ouverte en Belgique pour la propagation de la vérité. Le comité a augmenté ses allocations à ce pays. Nos deux commissaires résident à Charleroi et à Bruxelles, et leurs travaux sont suivis des plus encourageants résultats.

» L'état des choses est tristement intéressant en France. Il est maintenant extrêmement difficile, sinon impossible, aux missionnaires évangéliques d'y prêcher l'Evangile autrement que dans les temples protestants des églises établies. Il est grandement à craindre que des temps de terribles souffrances n'approchent en France pour nos frères, à moins que Dieu ne vienne à notre secours. D'un autre côté, jamais la vérité n'a été accueillie avec plus de joie par le peuple de France, et des villages entiers semblent disposés à y abandonner les erreurs du romanisme. Le comité a augmenté ses opérations dans ce pays. En outre d'une allocation de 15,000 fr. à la société évangélique de France, pour entretenir dix ou quinze missionnaires, une somme de 8000 fr. est donnée à la société évangélique de Genève.

» En Italie, la grande apostasie prit naissance, et c'est là qu[illegible] son siége. La réformation y fut supprimée dans le sang, et [illegible] niers temps, rien ne pouvait être fait ouvertement pour p[illegible] aux populations italiennes. Mais la Sardaigne est maintenan[illegible] les Vaudois du Piémont n'ont pas moins de vingt missionnaires à l'œuvre de différents côtés. Une somme de 54,000 fr. a été appropriée par le trésorier pour la bonne œuvre en Italie, sur laquelle somme 30,000 fr. sont destinés pour la construction d'un temple à Pignerol, et 2000 fr. pour l'entretien d'un professeur au collége de La Tour. Une somme de 5000 fr. a de plus été distribuée pour le soutien des missionnaires du Piémont.

» La chapelle de Rome a été fort bien fréquentée et a produit un grand bien durant l'année 1855. »

Nous remarquerons que depuis plusieurs années les sociétés bibliques se lamentent sur l'insuccès de leurs tentatives en France, tandis qu'elles célèbrent leurs espérances en Belgique et en Piémont. Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer de cette différence de langage telle conclusion qu'il leur plaira. — Nos soldats apprendront sans doute avec un sensible plaisir que les Américains se préoccupent sérieusement de l'état de leur âme. Voici comment s'exprime le Rév. Kent, délégué de la société biblique anglaise :

« Dans la guerre européenne qui se prépare, chaque soldat et chaque matelot anglais ont été pourvus d'une Bible (applaudissements). Bien plus, des Bibles vont être données aux soldats et aux marins français, ainsi qu'aux Turcs, et nous en avons fait une édition russe pour être distribuée aux prisonniers russes qui pourront tomber entre les mains de la France et de l'Angleterre pendant la guerre. »

Le total des recettes des principales sociétés de propagande des États-Unis a été en 1855 de 7,005,000 fr., ainsi décomposés :

Société américaine des Traités (Tracts).	2,075,000
Société biblique américaine.	1,975,000
Société américaine des Missions-Étrangères.	950,000
Société des Missions de l'intérieur de l'Amérique.	955,000
Union chrétienne américaine et étrangère.	575,000
Société biblique américaine et étrangère.	220,000
Société de colonisation de New-York.	155,000
Société des Amis des Marins.	150,000
Société protectrice des femmes.	120,000
Société pour améliorer le sort des Juifs.	70,000
Total.	7,005,000 f.

Ses recettes avaient été, en 1852, de *6,560,000* fr.

Quels sont les résultats positifs obtenus avec cet or ? Les rapports des sociétés bibliques n'en signalent aucun. Jamais un chiffre quelconque de conversions, mais toujours une arithmétique formidable du nombre de volumes distribués, un détail des feuilles d'impression mises en circulation et des milliards de caractères mis sous presse. Ainsi grossies, les additions acquièrent de l'éloquence, et les zéros ont une grande valeur. Mais si ces sociétés sont incapables de montrer les populations qu'elles ont réellement converties au christianisme, elles n'en offrent pas moins des dangers en s'efforçant de détourner le peuple de la pratique de la religion. Le colportage biblique, impuissant à créer un protestant, ne profite qu'à l'infidélité, et l'homme simple auquel on jette un traité qui tourne sa religion en ridicule, est plus exposé à perdre sa foi qu'à en changer.

Le protestantisme a une façon, *sui generis*, d'interpréter les paroles de l'Évangile : « Allez et enseignez les nations. » Si cette manière de procéder eût été la bonne, le Sauveur du monde n'aurait pas choisi douze Apôtres, il aurait soldé douze imprimeurs.

Angleterre. — La presse française, dans ses plus illustres feuilles périodiques, présente depuis quelques années des changements d'opinion dignes d'être notés. En général elle a acquis plus de mesure, plus de dignité, plus de respect pour les croyances ; elle a renoncé à ce système fatal de ruiner la foi dans l'esprit des peuples, parce qu'elle a fini par s'apercevoir qu'un peuple sans religion n'est qu'un peuple de brigands.

Ainsi le *Constitutionnel*, pendant si longtemps ennemi acharné de la monarchie et de l'Église, s'est fait dévot. Le *Journal des Débats*, cette négation

incarnée de toute foi, ce sceptique émérite vient enfin de découvrir dans le protestantisme anglais le mobile de son système de tolérance religieuse. Son article sur ce sujet est remarquable comme sensément écrit ; mais il l'est encore plus par la place d'honneur qu'il occupe à la première page de ce journal. C'est ce qui nous engage à le présenter à nos lecteurs.

Nous ferons seulement remarquer que la perpétuité de la nation juive est attribuée à tort par M. d'Israëli à la protection de Dieu, puisque le Nouveau Testament nous apprend qu'elle est l'effet d'une malédiction.

« Le ministère anglais, dit le *J. des Débats*, vient d'éprouver, dans la Chambre des Communes, un échec assez desagréable qui ne peut affecter en aucune façon la situation politique, mais qui donne une idée de la situation religieuse de l'Angleterre. Il s'agissait du bill qui avait pour objet l'admission des juifs dans le Parlement, et qui, après une longue et vive discussion, a été rejeté par la Chambre. C'est un mouvement sensible de réaction, car depuis une dizaine d'années ce bill était régulièrement adopté par la Chambre des Communes. Il était, il est vrai, aussi régulièrement rejeté par la Chambre des Lords ; mais cette fois la Chambre qui représente le plus immédiatement l'élément populaire n'a pas même donné aux Lords la peine ou le plaisir d'offrir ce sacrifice sur l'autel de la vieille intolérance protestante. L'échec est désagréable, surtout pour lord John Russell, qui avait fait depuis longtemps de ce bill une sorte de question personnelle, mais il n'altère en rien la position des juifs en Angleterre, car le vote de la Chambre des Communes, quel qu'il fût, ne pouvait avoir aucune suite efficace. En réalité, il vaut mieux que le bill ait été rejeté ; c'était une petite comédie jouée tous les ans aux dépens des bénéficiaires, et nous ne voyons pas trop l'avantage qu'avaient les juifs à se présenter chaque session aux portes du Parlement avec la certitude d'être mis plus ou moins poliment dehors. Leur émancipation définitive est une question qui dépend beaucoup plus de l'état de l'opinion publique que du bon vouloir de tel ou tel gouvernement, et il est évident qu'en ce moment l'opinion publique de l'Angleterre n'est rien moins que favorable aux progrès de la tolérance religieuse. L'Angleterre prêtera bien son concours, même le concours de ses armes, à la complète émancipation des dissidents, chrétiens ou juifs, dans le royaume du Grand-Turc ; nous la verrons réclamer l'établissement de l'égalité politique et religieuse de toutes les classes à Constantinople, ou à Pékin, ou à Rome ; mais chez elle, c'est différent. Chez elle, il y a tout au plus vingt-cinq ans, le tiers de la population était encore à l'état de parias exclus de toute participation dans les droits politiques, et il fallu la crainte d'une révolution pour ouvrir aux dissidents, catholiques et autres, la porte de la législature. Les juifs ne sont pas assez forts pour faire une révolution, c'est pourquoi ils attendront encore.

» On sait depuis longtemps que l'obstacle qui s'oppose à l'admission des juifs dans le Parlement, est la formule du serment, où se trouvent ces mots : « Sur la vraie foi d'un chrétien. » On a souvent dit que la Chambre des Communes aurait le pouvoir, par une simple résolution, de changer elle-même la formule du serment prêté par ses membres ; mais cette résolution l'entraînerait inévitablement dans un conflit, non seulement avec la Chambre des

Lords, mais aussi avec les cours de justice. La loi inflige une pénalité sévère à tout membre du Parlement qui siégerait sans avoir prêté serment ; or, M. de Rothschild entrerait aujourd'hui dans la Chambre, que le plus simple citoyen aurait le droit de le traduire devant les tribunaux, et les juges ont déjà exprimé leur opinion très-décidée que la loi serait contre lui. Si la Chambre des Communes insistait, on verrait renaître le conflit déjà engagé plus d'une fois entre elle et les cours de justice, et dans lequel elle serait certainement encore battue. La formule du serment ne peut donc être changée que par une mesure législative émanant des trois branches de la législature, et la question ne pourra jamais être résolue autrement.

» La séance de la Chambre des Communes a été extrêmement curieuse, et nous en parlons ici d'après les impressions d'un témoin oculaire. C'est à peine si durant tout le cours de la discussion il a été question des juifs ; on n'a parlé que des catholiques, et en réalité le vote de la Chambre a été dirigé beaucoup moins contre les juifs que contre le Pape. M. de Rothschild a été inondé d'eau bénite, nous demandons pardon de cette figure aux zélés protestants ; mais le Pape, oh ! ce pauvre Pape, il n'en serait pas resté un morceau s'il avait été visible et tangible. C'était une véritable évocation du moyen âge et du seizième siècle ; Grégoire VII, Innocent III, Henri VIII, Élisabeth, Marie Tudor, les bûchers de Smithfield, la Babylone écarlate, la grande prostituée des Sept-Collines, tout le vieux personnel a reparu sous ses vieux costumes et avec ses vieilles déclamations. Les Anglais ne pensent plus, en ce moment, à une descente des Français ; mais ils ont toujours peur d'une descente de capucins. Et à quel propos est venue cette nouvelle démonstration de ferveur protestante ? Lord John Russell, au lieu de présenter une mesure seulement particulière aux juifs proposait en même temps la suppression d'une absurde formule de serment encore imposée aux catholiques, et qui ne peut être qu'une insulte faite à la religion même du serment. Ainsi, par l'acte d'émancipation du 1829, les catholiques romains, en entrant dans la Chambre, sont tenus de jurer de ne rien faire ni rien entreprendre qui puisse porter dommage à l'église établie, c'est-à-dire à l'église protestante. Lord John Russell a rappelé à cette occasion que sous Charles II le Parlement avait voté une formule de serment par laquelle on jurait de ne jamais, sous aucun prétexte, prendre les armes contre le souverain, ce qui n'empêche pas que ceux-là même qui avaient voté cette obligation furent les premiers à s'en dégager et à faire la seconde révolution d'Angleterre. Le serment actuellement exigé renferme encore une autre formule qui du moins n'a que l'inconvénient d'être ridicule ; c'est celle par laquelle tout membre du Parlement jure sérieusement de ne pas reconnaître les Stuarts comme rois d'Angleterre. M. de La Palisse est mort, Bayard aussi, Charles-Edouard aussi. Lord John Russel trouvait donc qu'il était temps de laisser en paix les cendres innocentes des anciens rois d'Angleterre, et proposait de retrancher du serment cette formule puérile. En résumé, il présentait une formule générale par laquelle la conscience individuelle aurait été respectée ; mais c'est précisément parce que sa proposition était trop générale qu'elle a été rejetée.

» Les Anglais n'ont point l'esprit philosophique ni généralisateur. Pendant

qu'en France on fait table rase, en Angleterre on fait les changements morceau par morceau, l'un après l'autre. Ainsi, un jour on admettra dans le Parlement les catholiques, un autre jour les quakers; un autre jour, car il viendra, ce sera les juifs. Mais admettre tout le monde à la fois, proposer une mesure par laquelle il ne sera demandé compte à personne de sa religion, c'est un procédé à la française qui n'entre pas du tout dans le goût anglais. On finira peut-être en Angleterre par rendre justice à chacun; mais ce sera par telle ou telle raison d'intérêt particulier, jamais en vertu d'un principe de droit général. C'est ce que M. d'Israëli a parfaitement saisi, et il n'est pas douteux que son discours n'ait beaucoup contribué à faire rejeter le bill.

» M. d'Israëli votant contre une mesure présentée pour l'émancipation des juifs, c'était un assez curieux spectacle; et l'attention a été vivement éveillée quand, à une heure du matin, on a vu apparaître cette figure caractéristique qui porte si distinctement l'empreinte de son origine. Rien ne prouve mieux, du reste, la puissance d'un grand talent et d'une volonté opiniâtre que le succès obtenu dans cette discussion par M. d'Israëli. Voulant à la fois combattre la mesure du ministère et plaider la cause de la race juive, il était nécessairement isolé parmi tous les partis; et de quelque côté qu'il se tournât, il ne pouvait attendre ni un applaudissement ni la moindre marque de sympathie. Il ne pouvait se tirer de cette position difficile qu'à force de hardiesse paradoxale, et c'est ce qu'il a fait. Il a reproché à lord John Russell de n'avoir pas osé demander directement l'émancipation des juifs, et de vouloir les faire entrer subrepticement dans la Chambre; et il a hardiment déclaré que c'était *parce que* et non pas *quoique* chrétien que le Parlement devait admettre les juifs.

« J'ai toujours pris, dit-il, la défense des juifs, parce que, selon moi, la race juive est la famille envers laquelle la famille humaine a le plus d'obligations. Quand j'entends dire que l'admission des juifs détruirait le caractère chrétien de cette assemblée, je dis que c'est parce que vous êtes une assemblée chrétienne que vous leur devez une place au milieu de vous. Quand je considère tout ce que nous leur devons; que c'est par leur histoire, leur poésie, leurs lois que nous avons été instruits, consolés, organisés; quand je songe à d'autres considérations d'un caractère plus sacré que je n'aborderai pas ici, je déclare que, comme chrétien, je ne puis repousser les réclamations d'une race à laquelle les chrétiens doivent tant....

» C'est un peuple ancien, un peuple fameux, un peuple durable, un peuple qui en général finit par en venir à ses fins. Certainement j'espère que les Parlements dureront éternellement; mais je ne puis pas oublier non plus que les juifs ont vu passer les rois assyriens, les pharaons d'Egypte, les césars romains et les califes arabes, et je ne suis pas pressé pour eux de les faire violenter par l'opinion publique. »

» Tous ces mots impopulaires tombaient comme des gouttes d'eau glacée au milieu du silence et des sourires de la Chambre des Communes, et il ne fallait rien moins que le talent d'artiste de l'orateur pour les faire accepter. Aussi M. d'Israëli a-t-il senti le besoin de faire appel à des sentiments plus

nationaux, et pour se faire pardonner son apologie du judaïsme, il a pris à partie le Pape et la cour de Rome. Il a demandé qu'il y eût une formule juive du serment comme il y en avait une protestante, une catholique, et comme il y en aurait, sans aucun doute, une centaine d'autres. A deux heures du matin, la Chambre a voté; le bill a été rejeté à une majorité de 4 voix, et l'opposition a accueilli le vote avec une explosion de cris et d'applaudissements qui ébranlaient les voûtes. Voilà où en est la liberté de conscience, non pas à Constantinople, mais à Londres. »

France. — Parmi les conversions qui ont eu lieu récemment, on cite celle d'une demoiselle protestante, âgée de quarante-huit ans, née en Suisse, dans le canton de Vaud. Mlle Tapolet a fait son abjuration dans l'église de Sainte-Geneviève (Panthéon), le 23 mai dernier. C'est après douze années de sérieuse réflxexion qu'elle a pris cette détermination. Invitée par M. l'abbé Golliet, prêtre de Savoie, à ne plus résister à la grâce qui l'appelait depuis si longtemps, elle voulut être préparée à la cérémonie de l'abjuration par cet ecclésiastique qu'elle a choisi pour parrain.

Mlle Tapolet est dans une position heureuse aux yeux du monde; elle a su mettre sous ses pieds tout respect humain et surmonter tous les obstacles qu'on rencontre ordinairement au milieu des honneurs, des plaisirs et des richesses. Elle a demandé elle-même à Mgr l'archevêque de Paris la permission de faire publiquement son abjuration à Sainte-Geneviève, et c'est par choix qu'elle a voulu faire cette belle action dans le mois que l'Église consacre à honorer Marie.

SUISSE. — Soleure. — L'élection du nouvel évêque de Bâle ne paraît pas devoir se faire sans difficultés. Il existe déjà un conflit entre le chapitre de Soleure et les États diocésains. Un concordat et la bulle de mai 1828 donnent au premier le droit canonique d'élire l'évêque; mais celui-ci ne doit pas être une personne désagréable aux gouvernants de ces États, ce dont le chapitre a à s'assurer avant l'élection, en présentant une liste de six candidats où les gouvernements en question peuvent faire des éliminations, mais en laissant subsister assez de sujets pour que le chapitre puisse encore faire un choix. L'élection et les qualités de l'élu sont sévèrement examinées dans une enquête faite par un délégué du Saint-Siége qui casse l'élection si elle n'a pas été régulière ou si l'élu ne possède pas toutes les qualités requises par les Canons; dans ce cas, on procède à une seconde élection, et si elle n'est pas valide encore, le Saint-Père nomme directement l'évêque de Bâle. Dans tous les cas, celui-ci doit être reconnu et confirmé par le Pape. Mais, dans leur conférence du 23 mai, les députés des États diocésains ont demandé

que le chapitre ne présentât qu'un seul candidat et ne l'élût que s'il était agréable à leurs gouvernements. Le chapitre a répondu à l'unanimité le même jour qu'il ne pouvait suivre ce procédé, réprouvé formellement par le Saint-Siége et contraire au serment que ses membres avaient prêté, de faire observer la bulle et le droit d'élection. Il demande qu'on suive le mode de procéder qui est dans la règle et qui avait été suivi lors de la dernière élection. Le conflit en est là, il a été soulevé par les Etats diocésains, qui sont ceux de Soleure, Lucerne, Zug, Argovie, Berne, Thurgovie et Bâle-Campagne. Le chapitre a transmis les actes à la nonciature qui en a référé au Saint-Siége. Les députés des États ont quitté Soleure.

Genève. — *Le dimanche à Genève.* — A Genève les magasins sont fermés le dimanche ; mais nous avons à déplorer trois abus qui sont en même temps de véritables immoralités : quelques entrepreneurs se permettent de forcer leurs maçons et leurs charpentiers à travailler même publiquement le dimanche, sous peine de les priver de travail le reste de la semaine. Quelques maires, dans les campagnes, tolèrent de scandaleuses infractions à la loi religieuse et à la loi civile, qui prescrivent simultanément la cessation de la culture, si ce n'est dans les cas de nécessité. Enfin, l'immense majorité des fabricants d'horlogerie, de bijouterie et des autres branches de la fabrique, obligent absolument les ouvriers, sous peine d'expulsion, de travailler tous les dimanches précisément de 6 heures du matin à midi. Ni le sexe, ni l'âge, ni la santé, ni les plus légitimes exigences de la vie corporelle, de la vie de famille, de la vie religieuse, rien n'y fait. Ou travailler, ou mourir de faim. Quelques industriels catholiques ou méthodistes font seuls exception. Et l'âpre soif du gain, l'incrédulité systématique et pratique est ici tellement invétérée, que nous ne voyons pas comment on pourrait arriver à modifier ces cruelles et détestables habitudes de la fabrique genevoise. Il serait impossible d'arriver à des transactions unanimes : toutefois nous osons signaler le mal profond qui ronge, étiole et vicie la population genevoise ; nous émettons le vœu que des tentatives soient faites : nous voudrions pouvoir donner les noms des fabricants catholiques et protestants qui respectent le dimanche, leurs ouvriers et l'honneur de notre cité. Pourquoi protestants et catholiques ne s'entendraient-ils pas à cet égard ? Pourquoi, ou les maîtres ensemble, ou les ouvriers ensemble, ou les uns et les autres s'entendant, ne pourrait-on pas arriver à détruire un mal si profond et un scandale si éclatant ? Nous recevrions avec bonheur et avec déférence tous les renseignements que les chefs d'ateliers et les ouvriers voudraient bien nous donner. Nous nous bornons aujourd'hui à ouvrir la brèche, à exprimer un vœu, à solliciter une organisation et à réveiller les consciences. Le respect du dimanche est la con-

séquence de la liberté religieuse, il est avantageux à l'industrie. il est nécessaire à la vie sanitaire, morale et chrétienne des populations.

— *Les processions du Saint-Sacrement.* — Les processions du Saint-Sacrement ont eu lieu, dans toutes les paroisses du canton, avec un redoublement de zèle et de piété. Il semble que les populations catholiques aient voulu, par un sentiment spontané, manifester leur attachement à la foi, précisément parce que les manœuvres de l'Union et de la propagande protestantes sont plus excentriques que jamais. Les ignobles exhibitions d'apostats à Saint-Pierre, les tentatives de Chevrans et de Landecy n'auront servi qu'à ranimer l'attachement des catholiques pour la religion; les élections municipales en étaient déjà une preuve; les magnifiques processions de la Fête-Dieu en sont une confirmation éclatante. Le Grand-Sacconnex, Chêne, Carouge ont été magnifiques : jamais les rues et les maisons n'avaient été aussi gracieusement décorées de fleurs et de parures, jamais une telle affluence d'hommes n'avaient accompagné le Saint-Sacrement, jamais une cérémonie plus imposante. Ce qui a contribué encore à rallier les catholiques, à Carouge en particulier, c'est que certaines velléités de faire supprimer ou de troubler la procession du Saint-Sacrement s'étaient fait jour....

A Genève, où la loi ne permet pas la procession du Saint-Sacrement, a eu lieu, dans l'église de Saint-Germain, la première communion.

La Fête-Dieu est fête d'obligation pour les catholiques. La presque totalité des magasins catholiques étaient fermés. Les Savoyards étaient restés chez eux pour leurs processions; les magasins protestants qui ne vivent que de l'argent de la France et de la Savoie, étaient déserts. Beaucoup de protestants allaient, endimanchés, voir les processions de Carouge, Chêne, Veyrier, Lancy; la ville n'était sillonnée que par les catholiques se rendant en foule à leur église le matin et le soir, accompagnant leurs enfants. Cet aspect n'est pas peu instructif au point de vue religieux et au point de vue industriel.

— *Les outrages dans les rues.* — Le *Journal de Genève* a cru devoir accuser de nouveau de *calomnies* les journaux catholiques étrangers qui ont divulgué les outrages grossiers et permanents dont sont assaillis chaque jour, dans les rues de Genève, les ecclésiastiques du canton et les ecclésiastiques étrangers. Non-seulement ces journaux étrangers n'ont pas *calomnié*, mais ils n'ont pas dit la vingtième partie de ce que nous pourrions dire. Les plaintes des prêtres de la Savoie et de la France ne cessent pas. Quant aux ecclésiastiques du canton, ils sont faits au feu, et ils attendent du temps une amélioration dans les mœurs locales qui rapproche, à cet égard, Genève de Londres, de Constantinople et d'Alexandrie. Les dénégations du *Journal de Genève* tromperont tous ceux qui les liront.

— *Protestation des huit.* — Mgr l'archevêque de Gênes a dit, dans son Mandement du 8 avril :

« Un autre moyen auquel ces traficants de consciences n'ont pas honte de » recourir pour vous séduire, c'est l'argent. Un cri unanime d'indignation » s'élève sur ce point dans toute l'Europe catholique, en sorte qu'il est aussi » surprenant qu'inutile que les sectaires protestants aient l'audace de le nier.

» C'est ce que proclament d'une seule voix, sans parler de beaucoup d'autres » pays, la France, l'Italie, la Suisse, et *principalement Genève.* »

MM. Bordier, Bret, Bungener, Gaberel, Guillermet, Jaquet, Oltramare et Second, « répondent par un démenti formel, et défient l'archevêque de prou- » ver son allégation, et devant Dieu et devant les hommes, ils déclarent » faux et calomnieux tout ce qui a été ou *sera* dit sur Genève à cet égard. »

(*Journal de Genève* du 5 juin.

Tout cas pendable est niable.

Un démenti ne détruit pas des faits.

La protestation des huit est anéantie par celle de l'opinion publique.

Déclarer d'AVANCE faux et calomnieux tout ce qui *sera* dit, c'est un peu fort.

Quant à ce qu'a dit Mgr l'archevêque de Gênes, non-seulement ce n'est ni *faux*, ni *calomnieux*, mais c'est parfaitement vrai, *principalement à Genève;* et nous demandons à ces ministres pourquoi ils n'osent pas donner les noms de leurs apostats; de plus, nous leur demandons si ces apostats n'ont reçu aucune aumône, aucun don, si on ne leur a fait aucune promesse de placer leurs enfants, de leur fournir des secours, de leur venir en aide. Nous connaissons quelques pervertis, et plus d'un nous a affirmé que les motifs de leur désertion, c'est qu'ils avaient plus d'aumônes à espérer dans le protestantisme; n'est-ce donc pas là exploiter la pauvreté et spéculer sur les misères de ceux qui souffrent? Ces faits se reproduisent partout ailleurs, à Gênes, à Turin, à Londres, en Belgique; et naguère un perverti d'un petit village de Savoie, d'Arbusigny, revenu à résipiscence, a révélé les manéges des convertisseurs qui donnent d'une main un Évangile frelaté et de l'autre une pièce de monnaie. Nous savons qu'à Dijon, un membre de la cour impériale a dans les mains une procédure qui manifeste que dans la Côte-d'Or les mêmes manœuvres ont été employées; et nous espérons qu'une procédure publique mettra au jour ces ignominies d'action sur les pauvres. Nous demandons de plus à M. Jacquet s'il n'est pas allé chez une famille italienne, au Molard, mendier sa perversion, et ajouter des promesses de protection aux calomnies contre notre foi. Grâce à l'énergie de la femme, cette famille a résisté aux séductions de la parole et de l'argent. Ainsi il est constaté qu'en Europe les intelligences élevées reviennent à l'Église catholique, amenées par leurs convictions, et que les protestants cherchent à pervertir les pauvres en organisant la *traite des âmes* et le *commerce des consciences!*

— *Cimetière de Carouge.* — Nous apprenons avec plaisir que l'affaire du cimetière de Carouge a obtenu une solution satisfaisante. Une ligue de quelques démocrates irréligieux et des conservateurs protestants de Carouge, contre l'immense majorité des catholiques de cette ville, voulaient arracher à ceux-ci leur cimetière séparé, dont ils jouissaient paisiblement de temps immémorial et sous la garantie des traités et de la constitution. Sous l'inspiration du journal conservateur protestant de Genève, il s'agissait d'arracher à nos cimetières leur caractère religieux, et d'opérer une fusion matérialiste des morts, comme on voudrait en faire une des vivants par l'indifférentisme. On craignait le succès de l'intolérance protestante et socialiste; mais l'opinion publique n'a pas cessé de soutenir le droit. M. l'av^t Vuy, l'auteur de la belle consultation en faveur des catholiques, est entré au Conseil municipal; une petite brochure populaire est venu réveiller l'assoupissement des endormis: une instruction pastorale a été lue en chaire; les élections du maire et des deux adjoints, en évinçant l'ardent promoteur de l'agitation, qui n'a eu que cinq voix, ont changé la situation; et M. le maire de Carouge, soutenu par la légalité et par toute la population de Carouge, a pris les mesures convenables pour que les catholiques aient leur cimetière séparé. D'ailleurs une décision du Conseil est venue confirmer l'arrêté du maire. G. M.

DEUXIÈME LETTRE A UN PROTESTANT.

LE PURGATOIRE.

Ce n'est pas l'espoir de vous démontrer une vérité et de vous en convaincre qui m'engage à vous adresser quelques observations sur les points où nos croyances diffèrent : je n'ambitionne pas un tel résultat. Quel que puisse être mon désir de vous voir partager les convictions qui font le bonheur de ma vie, je ne me dissimule pas l'impuissance d'une démonstration raisonnée lorsqu'il s'agit de faire accepter une croyance. On ne croit bien que les vérités qu'on aime. Or, comment prétendre que vous aimiez dès l'abord des doctrines qu'on vous a toujours présentées comme mensongères, absurdes et impies? C'est exiger l'impossible.

Mon unique désir serait donc de parvenir à effacer de votre esprit quelques-unes des préventions à travers lesquelles vous êtes habitué à considérer nos croyances. En les connaissant mieux, vous commenceriez à en juger autrement, et peut-être, une fois que vous auriez compris les raisons qui nous les rendent si chères, ne seriez-vous pas éloigné de les accueillir avec le sentiment de respect et de sympathie dont tout cœur droit se sent saisi à la manifestation d'une vérité qu'il avait jusque-là méconnue.

Une des preuves les plus frappantes, selon moi, de la vérité des dogmes catholiques, c'est que ces dogmes trouvent leur nécessité, leur *raison d'être*, dans l'amour de l'âme pour son Dieu. Cela seul suffirait, il me semble, pour constater leur source divine et établir leur incontestable légitimité.

Ainsi, l'âme qui aime son Dieu au-dessus de toutes choses n'admettra jamais d'autre interprétation des paroles de Jésus-Christ que celle qui répond le plus directement à son amour. Il faudra qu'elle croie à la Présence réelle du corps et du sang du Sauveur se donnant à elle tout entier dans l'auguste sacrement de l'Eucharistie.

Ainsi, l'âme qui aime son Dieu se reprochera ses moindres transgressions, et n'aura de repos que lorsqu'elle aura fait l'humble aveu de ses fautes. Elle ne demandera pas de preuves pour croire à la divine institution de la Confession.

Ainsi, l'âme qui aime son Dieu ne pourra soutenir la pensée de paraître devant lui avant d'avoir expié, autant qu'il est en elle, par ses larmes et son repentir, les infidélités de sa vie terrestre. Elle croira au dogme du Purgatoire, parce que ce dogme répond à toutes les exigences de son amour.

Tout est donc la conséquence de ce commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton » âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces. »

Mais il y a encore un commandement divin que le Sauveur des hommes met sur la même ligne que le premier : « Tu aimeras » ton prochain *comme toi-même*. »

C'est dans ce commandement, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres commentaires, que l'âme chrétienne trouvera l'explication de la *Prière pour les morts* et de la *Communion des Saints*.

Méditez à ce point de vue le sens de nos dogmes, et vous verrez que le catholicisme n'est que le développement de ces deux commandements qui résument toute la Loi et les Prophètes.

Permettez-moi de vous exposer aujourd'hui quelques pensées au sujet de la Purification de l'âme, ou du Purgatoire. J'espère que vous y trouverez la preuve de ce que je viens d'avancer.

Le dogme du Purgatoire, croyance qui s'est toujours fidèle-

ment maintenue dans l'Église, comme nous le prouve d'une manière irréfutable le constant usage de la Prière pour les morts, est du nombre de ces vérités dont l'âme chrétienne a déjà, pour ainsi dire, le pressentiment. Ici, la raison n'a pas besoin de se soumettre en silence, pour adorer, sans le comprendre, un mystère insondable proposé à la foi. Notre sens intime, la conscience, ce reflet de la lumière éternelle qui brille encore à travers les ténèbres de notre nature déchue, tout nous porte à adopter la vérité sans objection et sans contrôle.

Les communions détachées de l'Église catholique ont bien pu répudier officiellement cette croyance; mais, permettez-moi de le dire, il m'est difficile de croire qu'au fond du cœur, dans votre for intérieur, vous n'admettiez pas, peut-être à votre insu, la doctrine de la Purification.

En effet, la raison se révolte à la pensée que des âmes tièdes, mondaines, à peine chrétiennes, si elles ne sont pas assez coupables pour être à jamais réprouvées de Dieu, puissent être admises *sans délai* au partage de la gloire réservée aux âmes d'élite, aux âmes saintes et pures qui n'ont connu, qui n'ont aimé, qui n'ont servi que Jésus-Christ!

Que l'apôtre, qui a tout sacrifié pour prêcher la vérité; que le martyr, qui a versé son sang pour la foi; que l'enfant, dans sa pureté baptismale, ou l'humble vierge consacrée au Seigneur; qu'un grand nombre d'autres âmes, ou innocentes encore, ou sanctifiées par la charité, ne quittent la terre que pour s'envoler vers les demeures éternelles, grâces aux mérites du Sauveur qui leur en a ouvert l'entrée; cela se conçoit, parce que cela s'accorde avec toutes les idées que nous avons de la justice et de la miséricorde de Dieu. — Mais vous aurez beau repousser les croyances catholiques, une voix intérieure vous dira toujours que Dieu ne peut pas traiter comme des apôtres et des martyrs cette multitude de chrétiens qui ne sont chrétiens que de nom, qui n'ont aimé que le monde, n'ont connu que les joies de la vie, ces chrétiens qu'une foi vague et inerte a à peine préservés des plus grands écarts, en un mot cette foule d'*honnêtes gens* qui tiennent le milieu entre les criminels et les saints, et qui forment la

plus grande partie de toute société humaine, et même de toute société chrétienne.

Hélas! en traçant ce portrait, c'est de moi que je parle, c'est peut-être de nous tous! — Il faut, me direz-vous, s'en remettre avec confiance à la miséricorde de Dieu. — D'accord : je le pense comme vous; et sans cet espoir, que deviendrions-nous à la vue de nos misères! Il n'en est pas moins vrai que rien de souillé n'entrera dans le royaume de Dieu, et qu'une âme qui n'a pas été renouvelée par l'amour et le repentir, n'est pas encore préparée à jouir de la félicité des saints, même lorsqu'elle est assurée de son pardon.

Il lui reste à pleurer ses fautes; il lui reste à se rendre moins indigne, à force d'amour et de reconnaissance, de la miséricorde de son Père céleste. Car cette âme, au moment où elle vient de quitter sa dépouille terrestre, ne peut plus se faire d'illusions sur son état : éclairée tout à coup par la lumière divine, elle voit toute la vérité sur les affections, les désirs, les préférences qui ont fait l'occupation de sa vie; en se séparant du corps, elle n'a pas dépouillé son individualité, elle n'a pas changé sa nature. Peut-elle, dans cet instant, ne pas éprouver les plus douloureux regrets, le repentir le plus amer, à la vue de l'emploi qu'elle a fait de toutes les grâces qu'elle avait reçues de Dieu? Peut-elle songer, dans la confusion où elle se trouve, à s'approcher de cette splendeur qui l'éblouit, à pénétrer dans le séjour de la sainteté et de l'amour? Ne voudrait-elle pas plutôt, s'il lui était possible, expier par une nouvelle vie de larmes et de repentir les infidélités et les ingratitudes de sa première existence (1)?

Si vous le pensez comme moi, vous êtes déjà bien près d'admettre le Purgatoire; car que sont les perplexités et les angoisses de cette âme, sinon une épreuve douloureuse, et par là même un travail de purification?

Que cette épreuve soit instantanée, ou plus ou moins prolongée, là n'est pas le fond de la question. L'Église, dépositaire et interprète de la vérité, nous enseigne simplement que l'âme chré-

(1) Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des âmes qui quittent la terre en état de péché mortel.

tienne qui, au sortir de ce monde, n'aura pas accompli pendant la vie l'expiation des fautes qui lui ont été remises par la miséricorde divine, traversera un lieu ou un temps de peines purifiantes avant de pénétrer dans le séjour de la félicité éternelle.

« Les uns en ce monde seulement, dit saint Augustin, les au-» tres pendant *et après cette vie,* toutefois avant les suprêmes ri-» gueurs du jugement, *souffrent des peines temporelles.* Mais les » peines éternelles où le jugement précipitera les damnés, n'at-» tendent pas tous ceux qui souffrent *temporellement après la* » *mort.* Car, redisons-le, ce qui n'est pas remis en ce siècle à » plusieurs, leur sera remis dans le siècle futur, afin qu'ils échap-» pent aux supplices éternels » (1).

Voilà la croyance des premiers chrétiens et la nôtre. Cette doctrine vous explique les paroles de Jésus-Christ : « Le péché » contre le Saint-Esprit ne sera remis ni dans ce siècle, ni dans » le siècle à venir » (Matth. XII, 32); paroles qui n'auraient aucun sens si l'on rejetait la croyance à une expiation après la mort.

Quant à la Prière pour les morts, elle est la conséquence immédiate et naturelle du dogme du Purgatoire, pour peu que le lien de charité qui doit unir les hommes entre eux ne soit pas complètement relâché. « Aimons-nous les uns les autres », — « portons les fardeaux les uns des autres », — « prions les uns pour les autres »; n'est-ce pas là le cri incessant que la charité fait retentir au cœur des chrétiens?

Et qu'est-ce, pour la charité, que les distances des temps et des lieux, qu'est-ce que la mort elle-même? La foi et l'espérance passeront; mais la charité n'est-elle pas éternelle?

Voyez l'admirable harmonie, l'accord divin qui unit toutes nos croyances. Pendant que nous prions pour les âmes de nos frères qui achèvent l'œuvre de leur purification, nous sommes à notre tour l'objet des prières et de la tendre sollicitude des frères qui nous ont précédés dans les demeures éternelles! Cette magnifique pensée n'est-elle pas la plus sublime réalisation du vœu de Notre Seigneur Jésus-Christ : « Qu'ils soient *un*, mon Père, comme vous et moi sommes un? »

(1) Cité de Dieu, liv. 21, ch. 14.

Je ne sais, mais il me semble que j'aurais perdu la meilleure partie de mon cœur, si la foi à ces dogmes consolateurs devait jamais s'anéantir en moi! La charité fraternelle, sevrée de toute communication avec des amis célestes qui prient pour moi, et avec les âmes bien-aimées pour lesquelles, à mon tour, j'adresse à Dieu mes prières de chaque jour; cette charité, bornée aux seules relations de la terre, et privée de sa liberté d'expansion, comme l'oiseau captif dont on a mutilé les ailes; est-ce là la charité des enfants de Dieu!

O que je sais gré à notre Église d'avoir conservé pieusement toutes ses divines croyances! Ou plutôt, que je bénis Dieu d'avoir fondé une Église immuable, assistée de son Esprit de vérité, et par là préservée de la commune instabilité des choses humaines!

Car quel serait le sort de nos saintes doctrines, si elles étaient livrées à l'appréciation de chacun de nous, l'un retranchant ce que l'autre veut conserver, celui-là admettant une interprétation, celui-ci la répudiant; un autre enfin proclamant comme inattaquable une vérité qu'il démentira lui-même le lendemain!

Écoutez plutôt Luther, l'auteur même de cette réforme qui a proscrit la doctrine du Purgatoire :

« Il faut, dit-il, *que l'on croie fermement au Purgatoire;* et je » sais *qu'il est très-vrai* que les pauvres âmes y souffrent des dou- » leurs inexprimables, et que l'on doit venir à leur secours par » des prières, des jeûnes, des aumônes et par tous les moyens » qui sont en notre pouvoir (1). »

Et c'est cependant ce même Luther qui, après avoir décrété de ce ton d'autorité la nécessité de la croyance au Purgatoire, l'efface d'un trait de plume avec la même assurance, en déclarant (dans les articles de Smalcalde), que ce dogme n'est qu'une pure invention diabolique : *mera diaboli larva!*

Je ne m'appesantis pas sur cette triste divergence de convictions dans un même individu. C'est le propre de l'homme livré à lui-même, et n'obéissant plus qu'à son caprice et à ses passions.

(1) Édit. latine de Wittemberg, partie VII, fol. 7. Instr. sur quelques articles. (Cité dans les Conférences du P. Nampon, vol. 2.)

Mais, avouons-le, une pareille inconséquence prouve surabondamment la nécessité d'une autorité divinement instituée pour maintenir dans leur intégrité et leur pureté primitives les dogmes révélés.

J'en ai pris l'engagement; je n'entrerai pas avec vous sur le terrain de la discussion religieuse. Je n'entreprendrai donc pas la tâche ingrate de mettre en regard les contradictions des adversaires de l'Église avec l'immuable fidélité des doctrines catholiques. Les preuves abondent; mais, je le répète, ce ne sont pas toujours les preuves qui ont la puissance de nous faire adopter un article de foi.

Pour moi, je ne veux m'adresser qu'à votre cœur, et c'est lui seul que je ferai juge de la convenance et de la raison du dogme de la Purification, tel qu'il est compris dans l'Église catholique.

Ouvrons l'Évangile, et arrêtons-nous quelques instants sur une de ses pages les plus émouvantes. L'admirable parabole de l'Enfant prodigue va nous fournir des rapprochements qui répandront une vive lumière sur le sujet qui nous occupe.

Image fidèle de notre âme, ce fils ingrat a dissipé tous ses biens; aux douceurs de la maison paternelle, il a préféré les grossières voluptés d'une terre étrangère; il a vécu dans la fange avec les plus vils animaux dont il a désiré partager la nourriture... Enfin, tombé au dernier degré de l'avilissement et de la misère, il songe à son père... Le repentir s'empare de son âme, ses larmes se font jour : il est décidé, il ira se jeter aux pieds de ce père offensé, il lui fera l'aveu de ses fautes, il lui demandera la grâce d'être admis comme le dernier des serviteurs dans cette demeure paternelle qu'il n'aurait dû jamais quitter. — Voilà l'âme repentante revenant à Dieu.

Maintenant, que fait ce bon père, sous les traits duquel Dieu lui-même a voulu peindre sa tendresse et sa miséricorde? Il court au-devant du malheureux enfant, le reçoit dans ses bras, ne lui laisse pas achever l'humble aveu de ses fautes, mais dans la joie d'avoir retrouvé le fils qu'il avait perdu : « Hâtez-vous, crie-t-il à ses serviteurs : apportez la plus belle robe et l'en revêtez : ornez sa main de l'anneau, et donnez des chaussures à ses pieds! »

Permettez-moi de m'arrêter à cette partie du divin récit. —

Dans cet enfant prodigue, ainsi reçu par son père, nous voyons l'âme au sortir de ce monde. Elle est sur le seuil de la maison paternelle; le pardon est accordé; les désordres et l'ingratitude de la vie passée ont été effacés dans les tendres embrassements d'un père miséricordieux. Mait tout est-il terminé? Le fils repentant, en proie tout à la fois au trouble et à la joie, à la confusion et au bonheur, va-t-il oublier soudain les haillons qui le recouvrent encore? — La robe brillante est apportée, les chaussures sont préparées; voilà l'anneau d'or sur lequel est gravé le sceau seigneurial, symbole de puissance et d'autorité... Mais à qui donc sont destinés ces apprêts? Cette somptueuse parure va-t-elle couvrir ce pauvre voyageur encore souillé de poussière, hâve, défait, les pieds meurtris, le corps brisé par la fatigue de la route et les émotions de la journée? Est-ce que rien ne préparera la transformation qui doit s'opérer? Va-t-elle s'accomplir brusquement, sans transition, sans permettre d'abord à des soins officieux de faire disparaître les traces attristantes de la souffrance et du dénuement?

Ici, je l'espère, vous ne vous refuserez pas à admettre des détails qui, quoique passés sous silence dans le texte sacré, n'en sont pas moins une suite évidente du divin récit. Ces détails peuvent, il est vrai, vous paraître vulgaires, mais vous me les pardonnerez en faveur de leur application.

Les serviteurs s'empressent donc d'obéir aux ordres du père de famille. Pleins d'une affectueuse compassion pour le jeune homme, ils s'approchent, le soutiennent et guident ses pas encore mal affermis. Où le conduisent-ils? La salle des ablutions a été préparée; une eau limpide va couler sur les membres fatigués du voyageur, sur ses mains, sur ses pieds; tout son corps va être purifié. Bientôt la trace des anciennes souillures aura disparu, et n'étaient les larmes qui baignent encore son visage, ses nobles traits auraient repris leur beauté native et leur premier éclat.

Qu'on apporte maintenant les vêtements de fête! Que ces pieds chaussent les riches sandales, et que l'anneau brille à cette main qui a recouvré sa blancheur! Les portes du palais sont ouvertes, le festin est préparé, le père de famille attend son fils!

Vous avez reconnu dans l'esquisse de cette scène l'image de la purification que l'âme est appelée à subir avant d'entrer dans la demeure du Père céleste. L'analogie me paraît frappante. Direz-vous que l'enfant prodigue a dû rejeter comme inutiles les soins destinés à le rendre moins indigne des généreuses bontés de son père? Ne se sera-t-il pas plutôt prêté avec joie, avec empressement, à tout ce qui pouvait éloigner de ses yeux le souvenir de son ancienne abjection?

Ainsi en sera-t-il de l'âme chrétienne. Avant de revêtir la robe de l'innocence pour paraître devant son divin Père, elle voudra voir disparaître jusqu'à la dernière trace des taches qui lui rappellent son existence passée. Loin de lui coûter, le travail de la purification ne lui paraîtra jamais assez prolongé au gré de sa reconnaissance et de son repentir.

Quoique bien peu développées, ces simples considérations vous donneront, je l'espère, une idée de notre doctrine sur le Purgatoire, et dissiperont peut-être quelques-unes de vos préventions. Je voudrais pouvoir vous dire toutes les douceurs que l'âme chrétienne puise dans la méditation d'un pareil sujet. Sans doute, il ne faut pas nous dissimuler que, comme toute expiation, notre purification sera douloureuse; mais quelles ne seront pas les consolations qui accompagneront ce temps d'épreuve! L'âme est assurée de son pardon! Chaque instant la rapproche du terme de ses souffrances, la purifie, la prépare aux joies éternelles qu'il lui est déjà donné d'entrevoir! N'est-ce pas là une béatitude anticipée?

Et puis, il est encore une source de joies intimes et profondes que Dieu, dans sa miséricorde, tient en réserve pour l'âme éprouvée. Vous le savez; — « Dieu, nous dit l'Écriture, a com- » mandé à ses anges, et ils te garderont *dans toutes tes voies.* » (Ps. 90.) Et si nos célestes gardiens nous ont accompagné si fidèlement pendant notre pèlerinage sur la terre, nous délaisseront-ils dans le cours de la voie douloureuse qui nous reste encore à parcourir pour arriver au ciel? Vous venez de voir le père de famille de la parabole confier à ses serviteurs le soin de revêtir son enfant : « *induite illum;* » qui ne reconnaîtra dans ces serviteurs fidèles les saints anges chargés de nous conduire

au ciel? Avec quelle sollicitude, avec quel amour, n'accompliront-ils pas leur pieuse mission? Et qui pourra dire la douceur des communications qui doivent s'établir entre l'âme et ces purs esprits?

Si la crainte de profaner d'augustes vérités par un langage et des images trop terrestres ne retenait l'essor de mes pensées, j'aimerais à les laisser s'égarer avec confiance dans cet avenir mystérieux dont la foi nous permet cependant d'entrevoir les clartés. J'aimerais à pressentir les consolations célestes que les anges du Seigneur répandront sur les âmes confiées à leurs soins.

« O mon frère! dira peut-être l'un d'eux; ô frère bien-aimé, » toi que je n'ai jamais quitté pendant ton pèlerinage sur la terre, » te voilà enfin parmi nous!... Joie suprême! tu vas partager » notre bonheur! Déjà nos frères dans le ciel saluent ta venue » et tressaillent d'allégresse! Oh! si tu savais ce qui t'attend!... » Encore un peu de temps... Courage! nous avançons! »

— « Anges du Seigneur, vous si saints et si purs! répondra » le pécheur, ne m'approchez pas! Je suis indigne de votre » amour! Qui suis-je, hélas! moi qui ai répondu par tant d'in- » gratitude à la bonté de Dieu, qui suis-je pour que vous m'ho- » noriez de vos soins? O douleur! comme la vue de mes iniqui- » tés me trouble et m'accable. J'ai offensé Dieu! offensé mon » Père, mon Sauveur! Sa bonté incompréhensible me pardonne; » mais moi, pourrai-je me pardonner jamais!... »

— « Pleure, mon frère; tes larmes sont précieuses devant » Dieu : aucune de ces larmes ne sera perdue devant lui. Ton » humilité et ton repentir font la joie du ciel! Vois comme cha- » cun de tes soupirs te rapproche de notre céleste patrie! Tu » pleures depuis que tu aimes! L'amour te donne des ailes!... » Avance! avance toujours! O si tu pouvais voir comme ton âme » s'éclaire et s'embellit aux yeux de Dieu! »

— « Mon Dieu! je vous aime! dira l'âme chrétienne; je vous » adore! Toujours souffrir pour vous, et vous aimer toujours! » C'est ma demande, mon Père, vous aimer et souffrir! »

— « Vois, mon frère bien-aimé, vois ces clartés resplendis- » santes qui nous annoncent l'approche du ciel... Dieu a entendu

» les prières de tes frères sur la terre. L'Église, par la voix de » tous ses enfants, demande jour et nuit ta délivrance; elle prie » au nom du Sauveur des hommes, dont le sang divin a effacé les » fautes de ta vie; à ce nom de Jésus, qui fait tressaillir les cieux » de joie, de respect et d'amour, Dieu n'a écouté que sa misé- » ricorde. Le temps de ton épreuve est encore abrégé!.. Lève » les yeux! Vois les rayons avant-coureurs de la gloire céleste! » Cette brillante poussière lumineuse, plus nombreuse mille fois » que les astres du firmament, ce sont les âmes joyeuses de nos » frères qui viennent te recevoir! Jour mille et mille fois béni! » ô mon frère! Tu vas connaître ta patrie!.. » . . . . .

. . . . . .

Ainsi soutenue par les encouragements, par les consolations qu'elle puisera dans l'amour des esprits célestes dont elle va devenir la compagne, l'âme s'élèvera insensiblement de clartés en clartés vers le séjour de la lumière éternelle. A mesure que l'amour de Dieu l'enflammera davantage, ce feu purifiant fera disparaître, il faut l'espérer, jusqu'au souvenir des transgressions effacées par la miséricorde divine; car pourrions-nous, hélas! à la vue de nos fautes et de nos ingratitudes passées, goûter sans mélange les joies du Paradis?

Et puis, une fois admise dans les cieux, où donc l'âme s'arrêtera-t-elle dans son essor? Y aura-t-il des limites à sa marche ascensionnelle? Ne sommes-nous pas destinés à avancer progressivement dans la connaissance des perfections de Dieu, et dès lors à l'aimer de plus en plus pendant l'éternité!

Ces vérités qui ne nous apparaissent jusqu'ici qu'à travers un voile, et que nous pressentons sans pouvoir nous les expliquer, nous seront peut-être manifestées pendant notre pèlerinage de la terre au ciel. C'est peut-être là que se fera notre initiation à la nouvelle vie qui nous attend; c'est là que s'ouvriront pour nous ces perspectives infinies où nos yeux éblouis pourront entrevoir les glorieuses destinées réservées aux enfants de Dieu!

A.

STÉRILITÉ DES MISSIONS PROTESTANTES.

Rudolphe de Rodt, missionnaire dans les Indes-Orientales.

Le protestantisme, et particulièrement l'église anglicane, a toujours déployé, pour la propagation de ses principes délétères, ce zèle, cet acharnement qui, selon les paroles du Christ, est le caractère distinctif des enfants des ténèbres. Il n'est aucun sacrifice (pécuniaire) qui lui coûte, dès qu'il s'agit de lutter, soit en Europe, soit sur les plages lointaines, contre le dévouement des missionnaires catholiques. Non-seulement la *Société Biblique* de Londres dépense annuellement une somme de 1,280,000 l. s. (32 millions de francs) pour soutenir la cause de l'erreur, mais encore le gouvernement anglais accorde de riches subsides à l'œuvre des missions protestantes.

Quel est le résultat de ces dépenses colossales? — A en croire les comptes-rendus des annales de la Société Biblique, on dirait que la bénédiction céleste descend sur les travaux des missionnaires anglicans; chaque année, des milliers de nouveaux adeptes embrasseraient le christianisme protestant; la religion, prêchée par ces apôtres-colporteurs, pénétrerait dans les mœurs des nations converties; en un mot, on verrait se renouveler toutes les merveilles opérées par un François-Xavier. Les missionnaires protestants, dont l'avenir dépend de l'activité qu'ils déploient, se gardent bien de relater eux-mêmes la stérilité de leurs efforts. Néanmoins, il se rencontre parfois un de ces hom-

mes indépendants et sincères, qui ont en horreur l'exploitation de l'opinion publique par le moyen du mensonge et de l'imposture, et qui préfèrent la franchise et la vérité à la conservation de leurs fonctions ou aux applaudissements de la multitude aveuglée. Rodt fut un de ces caractères si rares à l'époque où nous vivons.

Les *Feuilles politiques et historiques de Munich* ont résumé une brochure de M. Bouterweck (1), sur *la vie et les travaux de Rodt.* Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en traduisant l'intéressant article de la revue bavaroise.

« M. Rudolphe de Rodt est né à Berne. La dignité de son caractère, son amour de la vérité et la droiture de son cœur lui avaient attiré l'aversion de ses collègues et de ses supérieurs. Les troubles qui éclatèrent dans le sein du protestantisme le plongèrent dans les plus vives angoisses. Dès les premières années de son adolescence, il eut à lutter contre un père sévère qui tenait aveuglément à l'église réformée. Les instances d'une tante dévouée et pieuse furent seules capables de vaincre la résistance du jeune homme. Après avoir quitté l'académie de Berne, Rodt se rendit à Genève (2) où l'on avait ouvert une école de théologie moderne, indépendante de l'église et de l'État. Cette capitale du calvinisme n'offrait plus de trace de christianisme : l'église nationale y avait dégénéré jusqu'au socinianisme. On n'osait plus prononcer dans les chaires le nom de Jésus-Christ; les quelques prédicateurs qui en avaient le courage étaient chassés des temples et forcés de former une église particulière (Bouterweck, p. 9). Ce fut dans ces circonstances que la *Société évangélique* créa l'école évangélique dont nous avons parlé plus haut. L'infortuné Rodt se flattait de trouver dans cette institution le calme religieux que réclamait son âme agitée.

» Il fut trompé dans son attente. Dès le 8 mai 1833, il écrivit à un ami qu'il avait laissé à Berne : « Pour avoir changé de do-

(1) Ch.-Guil. Bouterweck, directeur du gymnase d'Elberfeld.

(2) Il vint à l'église de l'Oratoire, ou église libre, que l'église nationale appela l'église méthodiste.

micile, je n'ai pas changé de caractère. Je suis toujours le même Rudolphe avec ma froideur, mon flegme et mon apathie. Mon amour pour toi n'a pas subi d'altération ; combien de fois ne t'ai-je pas souhaité ici près de moi ! — La lanterne de Diogène avec laquelle je n'ai cessé de chercher des amis sincères est toujours allumée, et, probablement, elle le sera longtemps encore. Je suis pourtant assez heureux pour fréquenter quelques hommes qui méritent d'être affectionnés ; mais je regrette vivement que tous professent sur l'église des opinions qui diffèrent radicalement des miennes. » Cette lutte d'un cœur rempli d'amour, mais vide de foi, devait aboutir à une tiédeur, à une indifférence désespérante. C'est ainsi que Rodt, après avoir rapporté un entretien très-vif qu'il avait eu avec un théologien, écrivait à son ami : « Le contraste de nos caractères me faisait sourire intérieurement ; à la fin de la discussion, j'étais aussi froid qu'au commencement. » Cette franchise, cette ouverture de cœur ne doit pas passer inaperçue : elle trahit une indépendance de caractère qui ne permet pas de sacrifier la vérité dont on a la conviction. Cette qualité, avouée par les biographes de Rodt, nous met à même d'apprécier les résultats d'une mission dont Rodt fut chargé.

» A la prière de M. Abeel, missionnaire américain, et sur les instances de M. Grores qui était revenu de Bengale à Genève pour recruter des collaborateurs, Rodt résolut de se vouer à l'œuvre des missions. Le 23 juillet 1835 il fut envoyé dans l'Inde par le comité de quelques villes suisses associées. Il se rendit à Londres, s'embarqua à Liverpool, et, le 11 juin 1836, il mit le pied sur la terre indienne. Déjà auparavant il avait été admis au service des missions anglicanes.

» En entrant dans une carrière qui exige un dévouement complet, le jeune missionnaire, on peut le conclure de ce qui précède, ne s'était mis à l'unisson ni avec lui-même, ni avec ses supérieurs. C'est ce qu'il indique dans une note de son journal, où il parle de l'un de ses collègues qui avait fait la traversée avec lui. « Nos caractères, dit-il, sont bien différents. Il est ardent, très-impressionnable, et doit dire tout ce qui lui pèse sur le cœur ; moi, je suis froid comme glace ; sans être absolument inaccessible à tout sentiment, je me mets en garde contre tous

ceux pour lesquels je n'éprouve pas de la sympathie. Il est inquiet, prompt, et souvent trop précipité pour parler de l'Évangile ; tandis que je suis timide, lent et parfois trop réfléchi. Il croit à tout, je doute de bien des choses. Mais le Seigneur nous a réunis ; et nous resterons ensemble aussi longtemps que telle sera sa volonté. »

» Ces aveux si francs et si sincères pourraient nous dispenser d'entrer dans de plus longs détails sur l'œuvre que ces messieurs avaient entreprise. Comment, en effet, auraient-ils pu édifier solidement sur une base si défectueuse. Nous ne croyons pas non plus qu'il soit nécessaire de mettre les dispositions de ces apôtres protestants en parallèle avec celles du missionnaire catholique. Celui-ci, renonçant à tous les biens temporels, ne brûle que du seul désir d'annoncer la vérité une et éternelle du catholicisme ; partout et toujours il est disposé à verser son sang pour sa foi. Ni le souvenir de son ancienne patrie et de sa famille, ni la recherche des aises de la vie n'est capable de le distraire un instant de l'œuvre qu'il a entreprise. La cupidité ne lui fait pas dégrader son auguste mission au rôle d'agent d'affaires ; sa pauvreté, ses sacrifices, son dévouement lui gagnent les cœurs et préparent la voie à la vérité qu'il annonce.

» Les grossières erreurs qui infestent les plages indiennes, l'invincible résistance du paganisme, les excès du matérialisme le plus impie, en un mot, la stérilité la plus complète des efforts tentés par les missionnaires protestants durent sauter aux yeux de Rodt, dès les premiers jours de son arrivée dans l'Inde ; en effet, loin de diminuer le mal, les travaux des missionnaires semblaient n'avoir eu pour résultat que la recrudescence de la corruption et de la démoralisation des indigènes. Les premières visites que Rodt fit aux écoles indiennes navrèrent son cœur de la plus vive douleur. Un jour il s'avisa de demander à un enfant de dix ans quelle était son opinion sur les idoles ; il obtint cette réponse : Il n'y a qu'un seul Dieu ; du moins telle est la croyance la plus généralement répandue (*sic*) ; mais il y a en outre plusieurs divinités inférieures.

» De telles découvertes étaient aussi poignantes pour le jeune missionnaire que la solitude lui était accablante. Dans l'espoir de

trouver de l'appui et de la consolation, il se rendit auprès de ses amis de Burdwan, à une petite distance de Sunamuky. Voici comment son biographe décrit le résultat de ses travaux : « Sa prédication ne laissa pas que d'opérer du fruit ; il eut seulement à se plaindre du peu d'attention et de la manie de disputer qui distingue les Indiens. Malgré la modestie de Rodt dans ses appréciations, malgré sa profonde humilité, il ne put se faire illusion sur ce qu'il entendait. » Dans une lettre qu'il écrit lui-même de Calcutta, en juin 1836, il avoue franchement l'insuccès de ses collègues. « On fait beaucoup ici pour l'Évangile, dit-il ; mais il s'en faut bien que l'on fasse assez. Les travaux des missionnaires ne sont pas très-féconds, du moins à en juger par les apparences ; le terrain qu'ils cultivent est très-résistant. Toutefois on rencontre par-ci par-là un Indien qui a le courage de renoncer à sa caste, c'est-à-dire de se séparer de son père, de sa mère, de sa femme, de ses sœurs, de tout ce qui lui est cher, et de s'exposer aux plus cruels traitements pour se faire baptiser au nom de Jésus-Christ. Cependant les convertis ne restent pas tous, jusqu'à la fin, fidèles à leur foi.... Les préjugés des païens diminuent d'année en année. Un grand nombre d'Indiens, après avoir abjuré leurs superstitions, n'en deviennent pas meilleurs, puisqu'ils ne sont que des déistes et des athées ; ne confessant pas Jésus-Christ, ils n'ont la plupart du temps à souffrir ni humiliations ni persécutions. La civilisation et les connaissances européennes y gagnent généralement du terrain ; plusieurs Indiens parlent coulamment la langue anglaise. »

» Voilà donc à quoi se bornent les résultats de tant de dépenses et de travaux : les préjugés des païens commencent à disparaître ! Les Indiens parlent l'anglais ! mais ils ne confessent pas Jésus-Christ et ne deviennent pas meilleurs ! La civilisation et les sciences européennes sont en voie de progrès ! Ces expressions de Rodt suffisent pour caractériser l'ensemble des missions protestantes dans l'Inde. — Et qu'on ne s'imagine point que cette description s'applique exclusivement aux grandes villes, où la corruption est naturellement plus profonde ; une seconde lettre de Rodt, datée de Sunamuky, nous apprend que les campagnes offrent un spectacle non moins désolant.

« Il y a déjà plus d'un an que je prêche l'Évangile au milieu des païens ; jusqu'à ce moment, *je n'ai pu constater que mes travaux aient abouti au moindre succès.* Je ne m'en étonne point : sans une grâce particulière et la coopération de Dieu (qu'il faut conclure négativement de la stérilité des travaux !), l'âme ne peut être touchée et poussée à la foi en Jésus-Christ. Chaque fois que je parle du Seigneur à nos pauvres Indiens, je sens intimement l'impuissance dont est frappée ma prédication. Ma qualité d'européen, et *surtout mes relations avec les maîtres de la contrée* (sic), contraignent les Indiens à me témoigner extérieurement du respect ; mais, d'après leurs préventions religieuses, je n'en suis pas moins pour eux un homme odieux, un mangeur de viande porcine, un *mletschtscha*, c'est-à-dire un impur. »

» Il était naturel que Rodt cherchât à quitter des lieux où il s'était épuisé en stériles efforts, et où il était resté aussi étranger que le premier jour de son arrivée. Voici ce qu'il écrit le 17 juin 1838 : « Lorsque pour la dernière fois je traversai le village, je jetai de mon siége élevé (éléphant) un regard silencieux sur les deux rangées de huttes que je voyais à mes pieds. Je n'éprouvais pas le moindre sentiment de tristesse ni de regret ; je n'abandonnais ni un ami, ni un frère, ni un homme dévoué, ni une seule âme qui aimât la parole de Dieu. Pendant plus d'une année j'avais arpenté le village dans tous les sens ; j'y connaissais toutes les habitations, tous les recoins ; tous les habitants, depuis le petit jusqu'au plus grand me connaissaient ; et pourtant cet endroit était pour moi, comme s'il ne renfermait que des étrangers ou des ennemis. Ils ont souvent entendu prêcher l'Évangile et le nom de Jésus-Christ ; mais loin de s'en pénétrer le cœur, ils n'en ont fait que l'objet de leurs railleries. »

» Rodt entra alors au service de la *Société de missions de Londres.* Celle-ci favorise les tendances du parti démocratico-unioniste de l'église anglicane et est en opposition directe avec les *Episcopaux.* Au dire de Bouterweck, elle laisse toute latitude aux opinions de ses agents, et elle compte ses représentants principaux dans les rangs des *Indépendants.* — De Sunamuky, Rodt se rendit à Calcutta, où l'administration de deux villages voisins lui fut confiée. Ici encore la bénédiction divine n'avait

pas fécondé le zèle des missionnaires anglicans. Voici ce que nous lisons dans une de ses lettres datée du 15 février 1842 : « Nos chrétiens du Ràmàkàlschok et de Gangri se distinguent par une telle perversité et une telle ignorance, qu'il faut la plus grande patience pour les supporter. » Après avoir insisté sur l'oppression des pauvres cultivateurs par les riches propriétaires, il continue : « Le plus grand obstacle qui s'oppose au succès de nos travaux sont les *différentes sectes chrétiennes* qui se sont établies à côté de nous, et principalement les missionnaires de l'église épiscopale. Ceux-ci disent hautement que nous n'avons pas le droit de conférer le Baptême, de distribuer la Cène et de bénir les mariages. Quand l'inconduite de l'un de nos adeptes a été punie par l'exclusion, le coupable se rend près des Episcopaux qui l'accueillent ordinairement. »

» Ce n'est pas sans raison que Rodt attribue à la multiplicité des sectes l'insuccès des missions protestantes ; mais telle est la destinée des églises séparées, qu'elles doivent fatalement enfanter des sectes qui désolent d'abord, puis dévorent leurs mères infortunées. Paralysé par ses propres coreligionnaires, faut-il s'étonner que Rodt ait pu écrire le 7 juin 1843 : « J'ai agrégé cette année cinq ou six membres nouveaux ! » Dans une autre circonstance, il fait ressortir le tort immense que les divisions intestines du protestantisme causent à l'œuvre des missions : « L'organisation des paroisses n'est qu'accessoire ; l'*unité* serait la chose principale. » L'unité ! mais comment le protestantisme pourrait-il la réaliser, sans abjurer ses principes fondamentaux ?

Dans une excursion qu'il fit au N.-O. du Bengale, en compagnie de deux Indiens convertis au christianisme, Rodt put se convaincre que la même malédiction pesait sur les autres missions protestantes de l'Asie. Il enrichit son journal des relations de ces deux compagnons. L'un d'eux rend compte de son séjour à Krisnogar, où un missionnaire allemand, nommé Durr, était fixé depuis une vingtaine d'années.

« Je me rendis à la maison de M. Durr. Je rencontrai près de l'habitation un groupe de chrétiens qui lisaient la Bible. Je m'approchai d'eux et leur dis :

» *D.* Frères, comprenez-vous l'Évangile que vous lisez ?

» *R.* Si nous ne le comprenions pas, comment pourrions-nous en instruire les autres?

» Je continuai à les interroger et leur demandai ce que Jésus-Christ avait fait pour nous. La réponse fut : « Il s'est incarné pour nous racheter. »

» *D.* Comment pouvons-nous participer à cette rédemption?

» *R.* En observant les commandements, en renonçant au péché et en priant.

» *D.* Avons-nous la force suffisante pour faire tout cela de nous-mêmes? (sans la grâce?)

» *R.* Certainement; car nous sommes maîtres de disposer de notre cœur; nous pouvons modérer à notre guise nos inclinations et nos penchants. Ainsi, par exemple, nous étions Indous; mais nous nous sommes rendus dignes de devenir chrétiens.

» *D.* Quelle est la véritable religion?

» *R.* C'est ce que nous ne saurions dire avant d'avoir examiné.

» *D.* Vous vous seriez donc faits chrétiens sans examen préalable?

» *R.* Plusieurs villages ont adopté le christianisme, nous avons fait comme eux.

» Je voulus poursuivre mon interrogatoire; mais ils s'emportèrent et me dirent : « Nous ne pouvons interrompre notre lecture pour répondre à vos questions. »

» Le récit que Rodt adresse à ses amis le 12 novembre n'est pas plus consolant.

« Nous arrivâmes à un endroit éloigné d'un mille seulement de la résidence de M. A... (missionnaire). Je fis arrêter le canot, et me disposai à aller voir mon collègue. En route, je rencontrai une petite rivière; un homme m'en indiqua le gué. Il me dit qu'il était chrétien, et me montra du doigt plusieurs cultivateurs qui professaient la même religion. Je lui demandai pour quel motif ils avaient embrassé le christianisme (protestant). Il me répondit sans détour : Pour de l'argent. Je lui adressai la même question une deuxième et une troisième fois, et j'obtins toujours la même réponse.

» A mon retour, je traversai un village dont toutes les familles

à l'exception de deux ou trois, étaient converties à notre religion. J'appelai quelques hommes et leur dis :

« *D.* Pourquoi vous êtes-vous faits chrétiens?

» *R.* Parce que nous croyons que le christianisme est vrai.

» *D.* Qu'avez-vous gagné et que gagnerez-vous désormais en professant la religion chrétienne?

» D'abord ils ne répondirent rien ; puis l'un d'entre eux me répliqua : Nous gagnerons le ciel. — Je continuai mon examen :

» *D.* Qu'est-ce que le Christ?

» *R.* Nous en avons entendu parler par Roschi (Saint) ; mais nous ne savons ce qu'était le Christ ni ce qu'il a fait.

» *D.* Avez-vous entendu parler de sa mort?

» *R.* Non ; nous n'en connaissons rien.

» *D.* Avez-vous été baptisés?

» *R.* Non ; personne n'a été baptisé dans notre village, excepté ceux qui savent le symbole et les commandements.

» Je continuai ma route et rencontrai un vieillard qui me dit spontanément qu'il était chrétien. Je lui demandai le motif de sa conversion. La réponse fut : « Pour faire comme les autres. »

» Une autre fois Rodt rencontra un musicien ambulant ; le missionnaire le sonda sur ses sentiments religieux ; le dialogue suivant s'établit entre eux :

« *D.* Vous portez un instrument ; faites-vous de la musique? Chantez-vous des chansons?

» R. Oui : avec les Indiens je chante des chansons indiennes, avec les chrétiens, des cantiques.

» *D.* C'est un péché que de servir deux maîtres.

» *R.* Je ne le nie pas.

» *D.* Est-ce bien faire que de pécher sciemment?

» *R.* Notre père Adam a bien péché ; pourquoi ne pécherais-je pas? »

» Après avoir donné ces extraits, Bouterweck ajoute : « Le journal de Rodt cite néanmoins plusieurs faits isolés qui témoignent d'un vif désir de s'instruire ; plus d'une fois les prédicants ont pu admirer l'attention des païens et des mahométans qui s'attroupaient dans les rues pour entendre leurs instructions. Plusieurs dissertations et même *deux* Bibles ont été distribuées

à des brames : il arriva cependant assez souvent que ces cadeaux furent repoussés ou renvoyés. »

» Après des échecs si nombreux et si constants, il faut avouer que c'est une bien chétive consolation que deux conversions douteuses, la distribution de deux Bibles, et l'attention des auditeurs qui se groupaient autour des missionnaires plutôt par curiosité que par sympathie !

» Les rapports si peu flatteurs de Rodt durent produire une impression fâcheuse à Genève et à Londres : l'insuccès de la mission y était attribué à l'homme et non à la chose elle-même. « Mes amis de Genève, écrit Rodt le 31 mars 1839, sont frappés de mutisme. Wenger me mande qu'ils sont mécontents de moi et qu'ils me croient dans l'erreur. — Mon erreur consiste à leur avoir représenté notre cause dans l'Inde comme elle est en réalité, sans l'embellir par des descriptions imaginaires. Je suis suspect pour avoir dit franchement que nos travaux n'aboutissent qu'à des résultats peu sensibles, que les Indiens ne se convertissent que pour l'intérêt matériel, etc. Eh bien, si j'ai écrit en ces termes, c'est que je ne pouvais pas en imposer; ces faits, je les répète et les confirme. Plût à Dieu que je fusse dans l'erreur ! » Rodt ne se trompait point; il ne peignait pas les choses sous des couleurs trop sombres. Ce qui le prouve, c'est que la mission, loin d'avoir un succès plus consolant, continua à végéter. « Le royaume de Dieu suit une marche douce et lente, » disait Rodt pour se consoler, le 16 décembre 1841 et le 18 avril 1842; mais le progrès était trop peu sensible pour son impatience. « En effet, dit-il, peu, *très-peu* d'âmes se convertissent; et parmi les nouveaux chrétiens il est beaucoup d'hypocrites, qui font un Dieu de leur ventre. » Quelque temps après, il lui paraît que loin de progresser, le royaume de Dieu *rétrograde*. « Deux grands obstacles arrêtent son essor : d'abord les sectes et les dissensions qui divisent la mission, puis l'avarice et la cupidité qui trouvent un aliment dans les richesses des Anglais et qui poussent à se ranger du parti de ceux qui promettent des sommes plus fortes et une protection plus puissante. Quelques-uns de nos faux frères s'avilissent jusqu'à séduire par l'amorce de l'argent les membres qui appartiennent à d'autres communautés. »

» Après cela il ne faut pas s'étonner que Rodt écrive la lettre suivante, le 16 septembre 1842 : « L'Église de Dieu ne se trouve pas dans une situation florissante. Ce n'est pas que le nombre des chrétiens soit peu considérable; je ne crois pas exagérer en avançant que dans la seule province de Bengale, on peut en porter le nombre à 10,000. Malheureusement la plus grande partie ne sont chrétiens que de nom; je doute fort que l'on puisse compter plus de 500 fidèles qui retracent dans leurs mœurs la foi qu'ils professent! » Aussi ne voyons-nous pas pourquoi la cause du protestantisme aurait fait de notables progrès pendant les quatre ou cinq années que Rodt consacra dans l'Inde à l'œuvre des missions? Les efforts de quarante à cinquante années n'avaient-ils pas déjà, avant lui, abouti au néant? Rodt s'exprime à ce sujet avec une franchise étonnante, le 17 décembre 1842.

« Vers la fin du siècle dernier, on établit à Tschinsura (à une petite distance de Calcutta) une station de mission, où fonctionnèrent deux, trois et même quatre missionnaires. Ceux-ci, animés du zèle le plus ardent, ont prêché l'Évangile une multitude de fois dans les rues et sur les places publiques. Et quel est le résultat d'un travail opiniâtre de plus de quarante ans? *Absolument aucun. Pas un seul* Indien ne s'est converti à Tschinsura dans l'espace de temps où trois ou quatre missionnaires ont trouvé leur tombeau dans cette localité. — Quant à moi, je ne puis me flatter d'avoir été plus heureux; après avoir prêché l'Évangile plus de mille fois, je n'ai pas la consolation de pouvoir me dire que j'ai abouti au moindre résultat. Est-ce une raison pour perdre courage? Ou ce que je dis est-ce peut-être dans le but d'en imposer? Loin de moi! Je tiens seulement à dire la vérité et à représenter la mission du Bengale dans son véritable jour. Le tableau est noir et triste; mais il a aussi ses traits lumineux! »

» Et quels sont ces traits lumineux? Cinq mille indigènes, habitant au sud de Calcutta, se sont convertis depuis une dizaine d'années, *et il est à présumer qu'au moins la dixième partie d'entre eux* sont de vrais fidèles; 400 de ce ces néophytes sont confiés à la vigilante sollicitude de Rodt; néanmoins *quelques-uns* seulement consolent leur pasteur par leur conduite véritablement

chrétienne ; une vingtaine de nouveaux adeptes ont été inscrits dans le courant de la dernière année ! Ainsi dans le nombre de 5,000, il y a quatre ou cinq cents croyants sincères, et parmi ceux-ci quelques-uns seulement ont une conduite conforme à leur foi ! On voit que le grand nombre de fidèles allégué par Rodt, se réduit, en dernière analyse, à un chiffre bien peu consolant, à *quelques-uns* seulement. Encore ces derniers n'avaient pas été comptés avec beaucoup de soin ; c'est ce que Rodt, arrivé presque au terme de sa carrière, nous avoue dans une lettre qui porte la date du 7 janvier 1843 : « Nous devons semer dans l'espérance et au milieu des larmes. M... me dit dans sa dernière lettre que je dois être bien persuadé que nous ne devons pas compter sur la conversion de tous les Indiens ; il tâche de me consoler en me rappelant la semence de l'Évangile, dont la quatrième partie, seulement, germa et porta des fruits. Je réponds à cela que je n'ai jamais espéré que la quatrième partie de mes auditeurs se convertît ; je n'ai pas même songé à en convaincre le dixième ; cependant j'avais la confiance qu'au moins un seul sur dix mille, que deux ou trois auditeurs de tant de milliers à qui j'ai annoncé l'Évangile, seraient de véritables chrétiens : *et pourtant, je me suis trompé !* »

» Il y a quelque chose de plus poignant que la stérilité des efforts déployés, c'est la corruption et la démoralisation des contrées où les missionnaires protestants se sont livrés à leurs travaux ; c'est la haine contre tout christianisme que montrent les nouveaux convertis. C'est ce dont se plaint Rodt dans une lettre du 7 juillet 1838 : « La science et l'incrédulité font de grands progrès dans les rangs de nos jeunes Indiens. Tout en méprisant la religion de leur pays, *ils sont les ennemis les plus acharnés du christianisme.* Je suis certain que dans un siècle, et peut être plus tôt, Calcutta sera aussi incrédule que Paris à l'époque de Voltaire, si le Seigneur n'y met la main. Je suis souvent tenté de comparer mes collègues et moi à un Isaïe ou à un Jérémie, qui annoncèrent la parole de Dieu pendant plus de quarante ans, sans recueillir le moindre fruit. » Dans une lettre datée du 11 février 1840, il ajoutait que, si l'idolâtrie marchait à grands pas vers sa ruine, si 300 jeunes Indiens des familles les plus distin-

guces s'instruisaient dans toutes les sciences européennes, si pas un sur dix ne croyait à la religion des Brames, — il n'en était pas moins désolant de voir le petit nombre de ceux qui se convertissaient au vrai christianisme. La plupart se contentent d'applaudir à la religion qui leur est annoncée, et ne prennent pas même la peine de se faire baptiser. « Un très-grand nombre se passent complètement de toute religion et s'appuient sur une philosophie creuse qui les endurcit contre tout sentiment. »

» Nous devons à la sincérité consciencieuse et à la droiture de Rodt de posséder ces aveux précieux. Cet homme, incapable de transiger un instant avec la vérité, n'ignorait pas que la même franchise ne distingue que bien rarement les missionnaires protestants. En effet, à la fin de ses mémoires, il dit : « Tel est le tableau de ce qui se passe dans l'Inde. Peut-être ai-je employé des couleurs trop sombres, mais je ne le regrette point : j'espère avoir fait ainsi apprécier les comptes-rendus où l'on élève sans mesure ce qu'il y a de bien et de beau, et où l'on omet ce qu'il y a d'affligeant. »

» Pour nous, nous le répétons, l'histoire des missions protestantes est la *sentence du jugement de Dieu.* »

ESSAI

Sur les élections épiscopales en général, et en particulier dans les diocèses de Lausanne et de Genève (1).

« I. Du temps des Apôtres, les premiers évêques furent établis par eux, et le peuple n'avait aucune part à leur élection (2) ; mais dès que les églises eurent été formées, on permit au peuple de concourir au choix de son premier pasteur. Déjà à la fin du Ier siècle, le pape saint Clément, en parlant de l'élection d'un évêque, dit qu'elle s'est faite *avec l'approbation de toute l'église* (3), c'est-à-dire du clergé et du peuple.

Au IIIe siècle, saint Cyprien nous fait connaître quel était alors l'usage de la chrétienté dans l'élection des évêques. « Il » faut, dit-il, conserver et observer avec soin la tradition divine » et l'usage apostolique en vigueur chez nous et dans la plupart » des provinces, savoir que, lorsqu'il s'agit d'établir un évêque, » les prélats les plus rapprochés de la même province doivent se » rendre auprès du peuple auquel on veut donner un évêque, et » que l'*évêque doit être élu en présence du peuple* (4). » Ce passage prouve que le rôle principal, le pouvoir électif proprement

(1) Ce mémoire est un travail inédit du R. P. Schmidt, rédemptoriste, mort à Genève il y a trois ans. Ce savant religieux a consacré les loisirs de toute sa vie à l'étude de l'histoire ecclésiastique de la Suisse romande. Il a laissé plusieurs manuscrits importants qui seront publiés.

(2) Act. Ap. XIV, 22 et Tit. I, 5. Clem. Rom. epist. 1 ad Corinth. c. 42.

(3) Clem. Rom. l. c. c. 44. (4) Cyprian. epist. 68.

dit, appartenait aux évêques voisins, et que le peuple ne faisait que donner témoignage en faveur du mérite de l'élu. Aussi un célèbre historien protestant dit-il à ce sujet : « Il est certain que » dans la primitive église, le clergé d'un diocèse et les habitants » de la ville épiscopale exerçaient une influence décisive sur le » choix de leur pasteur suprême. Ils exprimaient leurs vœux, ils » rendaient témoignage au sujet des diverses personnes sur qui » le choix pouvait tomber, et les évêques qui en décidaient ne » manquaient presque jamais d'y avoir égard (1). » Cependant cette participation populaire ne rendait en aucune façon l'autorité épiscopale dépendante des fidèles, qui tout en concourant à l'élection de l'évêque, n'avaient aucun droit de le déposer. La mission de l'évêque était regardée comme émanant directement du Christ, et son ordination comme l'œuvre du Saint-Esprit (2). Pour cette raison saint Cyprien, en présentant le nouvel évêque Célérinus à son église, dit aux fidèles qu'il leur est donné, *non par les suffrages des hommes*, mais *par la miséricorde de Dieu* (3).

II. Sous Constantin le Grand et ses successeurs jusqu'à l'établissement des peuples germaniques dans l'empire romain, le peuple prenait encore part à l'élection des évêques; tantôt il proposait un candidat que confirmaient les évêques de la province, tantôt il admettait le candidat de ces derniers. D'après le concile de Nicée, l'élection devait, autant que possible, être faite par tous les évêques de la province, ou au moins par trois d'entre eux. Le métropolitain devait confirmer l'élection (4). Cette disposition servit de norme en Orient et en Occident. Le concile d'Antioche en 341, et le quatrième concile de Carthage en 398 (5), portèrent des décrets analogues. C'est ainsi que Nectaire fut établi évêque de Constantinople vers 381, du consentement unanime des évêques assemblés en concile, *en présence de l'empereur*, et *par le suffrage du clergé et de toute la cité* (6). D'un autre côté Théodoret blâme l'élection de l'arien Lucius, de ce

(1) Hurter, tableau des instit., etc. au moyen âge. T. II. p. 265. (2) I Cor. IV, 1 et Act. Ap. XX, 28. (3) Cypr. epist. 34. (4) Concil. Nicœn. an 325. can. 4 et seq. Harduin, Coll. Conc. I, 358. (5) Harduin. Coll. Conc. l. c. 600 et 978. (6) Mansi, Coll. Conc. III, 586.

qu'elle n'avait été faite ni *dans un synode d'évêques* orthodoxes, ni *par le suffrage du clergé,* ni *à la demande* (pétition) *du peuple, comme le prescrivent les lois de l'Église* (1).

Durant cette période, les empereurs, qu'on regardait comme les protecteurs de l'Église, prenaient aussi part à l'élection des évêques, soit en les proposant, soit en les confirmant, et l'Église croyait pouvoir leur permettre une certaine influence par reconnaissance pour les bienfaits qu'elle en avait reçus; mais lorsqu'entraînés par l'exercice d'une autorité absolue et sans limites, ils s'arrogèrent des droits aussi désastreux qu'ils étaient exorbitants, l'Église s'empressa de réclamer contre un pareil despotisme (2).

Cependant les communautés chrétiennes perdirent peu à peu leur influence, lorsqu'au lieu d'élire des candidats dignes, tels qu'ils l'avaient généralement été dans le principe, leur choix tomba souvent sur des sujets vains, ambitieux et même infectés d'hérésie. On peut lire à ce sujet les plaintes de saint Jean Chrysostôme sur les désordres produits par les passions dans les élections aux fonctions ecclésiastiques (3). Déjà en 372 un décret du concile de Laodicée interdit au peuple de prendre part aux élections, et dans la suite celles-ci devinrent, au moins en Orient, l'affaire exclusive du clergé, des évêques de la province et du métropolitain, lorsque des empereurs violents et despotes ne nommaient pas les évêques de leur seule autorité et au mépris de tous les canons de l'Église.

En Occident, les élections conservèrent plus longtemps leur indépendance, parce que l'autorité de l'évêque de Rome y était toujours un contre-poids à la puissance de l'État. On voit le pape Sirice (385-398) admettre, dans l'élection de l'évêque, le concours *du clergé et du peuple* (4); Célestin Ier (en 428) demande *le consentement du clergé, du peuple et de la municipalité* (5); et le pape saint Léon le Grand (vers 445), dans une de ses lettres, pose en termes formels le principe que *celui qui est chargé de*

(1) Theod. hist. eccl. IV, 20. (2) V. les preuves dans Alzog, hist. univ. de l'Église, § 125 et 128. (3) Chrysostôme de Sacerdotio. L. I, c. 3. (4) Harduin. I. c. 850. (5) Sirmond. Concil. Gall. I, 57.

gouverner tous, doit aussi être élu de tous ; il exige expressément pour l'élection de l'évêque *les suffrages des citoyens*, *le témoignage du peuple*, *le consentement des hommes honorables* (*honoratorum*), et *le choix du clergé ;* et un peu plus loin : *l'assentiment des clercs, le témoignage des hommes honorables, le consentement de la municipalité et du peuple* (1); ce qui ne l'empêche pas néanmoins de s'élever fortement contre les demandes prétentieuses et souvent inconvenantes des peuples, et de reprocher aux prélats d'avoir cédé au tumulte populaire dans l'élection des évêques (2). Aussi trouvons-nous, vers la fin du Ve siècle, dans les Gaules, plusieurs élections faites par le métropolitain et les évêques de la province, sans égard pour les vœux et les demandes du peuple. Après la mort de Paul, évêque de Châlons-sur-Saône, vers 470, saint Patient, métropolitain de la province, y vint avec d'autres évêques ses comprovinciaux. Ils trouvèrent la ville divisée en trois partis, dont chacun vantait son candidat. Les prélats, sans se mettre en peine des cris de la multitude, élurent un saint prêtre, nommé Jean, et l'ordonnèrent sans retard (3). Quelques années plus tard, le siége métropolitain de Bourges étant vacant, saint Sidoine s'y rendit pour l'élection et y trouva un grand nombre de candidats, parmi lesquels il y avait même trois laïques. Dans cette étrange confusion, comme il était impossible de parvenir à un résultat, toute l'affaire fut remise à saint Sidoine, qui nomma Simplice, homme du monde, mais très-vertueux (4).

De tout ce que nous venons de rapporter, on peut conclure que dans l'église d'Occident, et en particulier dans les Gaules, le peuple en général et dans la règle, fut encore consulté dans les élections, qu'il pouvait manifester son désir, exprimer ses vœux, donner témoignage en faveur de son candidat, mais que le métropolitain et les évêques jugèrent en définitive de la dignité et du mérite des candidats, et qu'ils n'eurent égard à la demande

(1) Leon. epist. 10. Cf Walter, Manuel du droit canon. § 228. (2) Id. epist. 12. (3) Apoll. Sidon. L. IV, epist. 25. (4) V. Tillemont, Mém. eccles. T. XVI S. *Appoll. Sidoine*, art. 20 et 21.

du peuple que lorsqu'elle était soutenue par les bonnes qualités de celui qu'il recommandait.

III. Depuis l'invasion des peuples germaniques dans les Gaules, et surtout depuis l'établissement de la domination des Francs, il se fit de grands changements dans l'élection des évêques. Plusieurs des rois mérovingiens avaient toutes les passions du Bas-Empire : l'ambition de gouverner les consciences et même de régler la foi, les engagea encore à faire des évêques, à les déposer, à convoquer les conciles, à corriger les saints canons (1). Dans le peuple, la tendance des esprits vers les choses terrestres ne lui permettait pas de comprendre qu'un homme, à l'extérieur humble et pauvre, puisse être le digne représentant du Seigneur du ciel et de la terre (2). Pour que la semence spirituelle, germant parmi ces peuples grossiers, pût se développer et se fortifier, il fallait bien que le clergé cherchât à gagner une position ferme et solide, et à entretenir des relations continuelles avec les grands et les puissants, et que les évêques, en particulier, fussent placés au niveau des princes de la terre. Pour cela, ces prélats durent acquérir des fiefs, bases du système politique des Francs et unique moyen de se rendre respectable aux yeux des grands. Le peuple, d'ailleurs, préférait toujours voir une contrée entre les mains d'un seigneur ecclésiastique qu'entre celles d'un laïque, son sort étant incomparablement plus doux sous la conduite de la houlette que sous l'autorité du glaive (3). Les évêques, du moins ceux qui étaient animés du véritable esprit de leur état, se servirent de la féodalité même pour accomplir leur importante mission spirituelle.

Mais cette féodalité les rendant vassaux des rois, les asservit d'une manière très-préjudiciable à l'Église, et ne manqua pas d'avoir une influence bien déplorable sur les élections. L'Église, de son côté, protesta contre ces empiètements et chercha à prévenir les abus. Au deuxième concile d'Orléans (en 533) les Pères se plaignent de ce que l'ancien mode d'élection est tombé en

(1) Ozanam, Études germaniques, II, 73. 529-535. (2) V. Müller, histoire Suisse, T. I, p. 158. (3) V. Liebermann, discours funèbre sur Mgr Colmar, évêque de Mayence.

désuétude et cherchent à le remettre en vigueur (1). Le concile de Clermont en Auvergne, tenu en 535, et où nous trouvons, parmi d'autres évêques, celui de Vindonisse, ordonne que la promotion des évêques se fasse par *l'élection du clergé et des citoyens et le consentement du métropolitain*. La même disposition fut prise par le troisième concile d'Orléans en 538 (2). Dans un synode tenu dans la même ville, en 549, auquel assistaient les évêques de Besançon, de Vindonisse, d'Octodur en Vallais et le délégué de l'évêque de Genève, on défendit d'acheter l'épiscopat à prix d'argent ou d'employer des brigues pour y parvenir. L'évêque doit être consacré *par le métropolitain, avec le consentement du roi* (cum voluntate regis), *suivant l'élection du clergé et du peuple* (3). On dirait que les Pères de ce dernier concile ont voulu concilier les droits de l'Église avec les prétentions des rois, en maintenant le concours du clergé et du peuple dans l'élection, et en exigeant en outre le consentement du roi. Cependant il ne sera pas inutile d'observer que les mots : *cum voluntate regis,* manquent dans plusieurs manuscrits (4), et pourraient très-bien avoir été glissés plus tard dans ce canon par quelque copiste ignorant ou par un écrivain de cour. Aussi en 557 le troisième concile de Paris ordonna de ne consacrer évêque que celui *qui aura été demandé par l'élection libre du clergé et du peuple,* et de n'en imposer aucun soit *par l'ordre du prince,* soit par d'autres moyens, *contre la volonté du métropolitain ou des évêques de la province* (5). Ces droits du clergé et du peuple furent encore sanctionnés de nouveau dans un autre synode tenu à Paris en 614 ou 615 (6). Mais à peine cette dernière assemblée avait-elle ordonné l'élection des évêques par le clergé et le peuple, sans l'intervention des rois, qu'une constitution de Clotaire II, portant publication des actes du concile, en tempérait la discipline par cette clause, « *que l'élu serait agréé du prince,* ou même que » *le prince pourrait désigner un des clercs du palais,* en ayant

(1) Sirmond, Concil. Call. T. I. (2) Sirmond. l. c. (3) Conc. Aurel. V. ap. Mansi. T. IX. (4) Richard, analyse des conciles, I, 543 et Sirmond. Notæ ad h. Concil. ap. Mansi. l. c. 139. (5) Harduin. III, 359. (6) Ibid. 551.

» égard au mérite et à la doctrine (1). » On sait que déjà alors existait l'école du palais avec un enseignement qui préparait ses disciples, selon leur vocation, à tous les devoirs de la vie religieuse ou de la vie publique (2).

Cependant les prétentions du roi paraissent avoir prévalu contre les ordonnances et les protestations des évêques, renouvelées encore au concile de Châlons en 650 environ (3), car il avait la force en main, et elles prévalurent assez longtemps, de manière qu'il n'y eut plus d'évêques que ceux qui furent nommés directement par les rois, ou approuvés par eux ou leurs délégués à la demande du clergé et du peuple (4). Pour en donner un exemple, nous choisissons deux faits, dont l'un eut lieu dans l'église de Constance, l'autre se rapporte à l'évêché de Lausanne.

Le siége de Constance était vacant depuis plusieurs années, lorsqu'en 615 ou 616 Gunzo, duc d'Allémanie, voulant faire élire un nouvel évêque, *convoqua* à Constance *trois évêques*, ainsi que le vénéré Gall, fondateur du monastère de ce nom. L'assemblée eut lieu le premier dimanche après Pâques, et nous y trouvons *les trois évêques, les comtes d'Allémanie, un nombreux clergé et le peuple* en foule. *Le clergé rendit témoignage* en faveur de saint Gall, et *le duc lui offrit l'évêché;* mais le saint ayant refusé comme *étranger*, et *leur ayant recommandé Jean,* son disciple et *enfant du pays*, celui-ci fut *accepté* par tous; le duc *confirma* l'élection au nom du roi, et les *évêques l'ordonnèrent* (5).

Après le milieu, ou peut-être à la fin du VIIIe siècle, un évêque de Lausanne venait de mourir. Pour le remplacer, il n'est plus question de convoquer les évêques de la province et le métropolitain, ni de demander l'assentiment du clergé ou le témoignage du peuple. Une lettre royale annonce à l'archevêque de Besançon que le roi a résolu de donner l'évêché de Lausanne

(1) Mansi, X. 543. (2) Ozanam, l. c. II, 461 et suiv. (3) Nous y trouvons les évêques de Genève et de Lausanne. Mansi, T. X. col. 1194. (4) V. les preuves dans Sirmond, Concil. Gall. II. 654 et seq., et les formules de Marculphe, dans Baluze, II. 579. (5) Walafrid. Strab. in vit. S. Galli, ap. Goldast, rer. allem. T. I. Part. II.

à un de ses clercs, lequel avait rendu autrefois, au roi encore jeune, un service dont il voulait ainsi lui témoigner sa reconnaissance (1). On voit que cette élection était le fait arbitraire du souverain. Cet abus avait été introduit surtout sous Charles Martel. Ce prince, il est vrai, avait sauvé l'église des Gaules par la victoire qu'il remporta sur les Sarrasins; mais la bataille coûta cher à l'Église; ses biens furent donnés en fiefs aux guerriers. Charles, importuné de l'exigence de ses leudes, leur jetait les crosses des évêchés, et ces fidèles qui n'avaient jamais quitté le harnais, se faisaient ordonner en toute hâte et au mépris des intervalles ordonnés par les saints canons. Sous de pareils pasteurs, que serait devenue l'Église?

Il paraît cependant que la forme des élections s'observait encore quelquefois; mais, malgré cette apparence de légalité, les princes en étaient les maîtres. Nous venons de voir ce que Charlemagne s'est permis envers l'église de Lausanne, et nous apprenons d'ailleurs que son épouse, la reine Hildegarde, ne restait pas oisive, quand elle pouvait faire élever à l'épiscopat des hommes qui avaient su gagner son estime (2).

IV. La liberté fut rendue aux élections dès le commencement du IXe siècle, par les ordonnances positives de Charlemagne. Dans un capitulaire de l'an 803, ce prince s'exprime ainsi : « N'ignorant point les saints canons et voulant que l'Église » jouisse plus librement de sa prérogative, nous avons accordé » à l'ordre ecclésiastique que les évêques soient *élus par le clergé* » *et le peuple*, d'après les saints canons, et choisis *parmi les na-* » *tifs du diocèse*, sans acception de personnes ni de présents, » pour le seul mérite de leur vie et de leur sagesse, etc. (3). » Cette concession fut renouvelée par Louis-le-Débonnaire en 816 (4). Cependant l'usage de la sanction impériale s'établit par lui-même et par le fait, et il paraît que l'Église ne s'en allarmait point, comme nous verrons plus loin. En effet, les prélats, continuant à être les feudataires des souverains, il importait aux

(1) Denis, codd. Msc. theol. Biblioth. Vindob. palatin. T. I. P. III, p. 2989. (2) Monach. S. Gall. de gest. Caroli M. L. I. c. 4. (3) Baluze, I. 269. (4) Ibid. ad h. an

princes de s'assurer de leur fidélité et de veiller à ce que les fiefs ne fussent point confiés à des sujets dont la soumission ne serait pas assez certaine.

La forme des élections était donc celle-ci : le clergé et le peuple, en présence du métropolitain et de quelques évêques de la province, faisaient choix d'un ecclésiastique de leur église ou diocèse ; le roi ou l'empereur consentait à l'élection, ou, si l'on veut, la sanctionnait ; le métropolitain, à son tour, la confirmait et ordonnait l'évêque élu. Voilà ce qui était de droit ; mais, dans la pratique, les souverains ne se contentaient pas toujours de ce que l'Église croyait pouvoir leur accorder, et déjà en 855 les évêques assemblés à Valence se plaignirent hautement des usurpations des princes dans la nomination des évêques (1). Ces prélats cherchèrent à y porter remède, en laissant néanmoins aux rois une influence que celle des métropolitains devait contrebalancer et rendre moins préjudiciable... Quand un évêché était vacant, l'église veuve demandait, par l'organe du métropolitain, la permission du roi pour procéder à l'élection ; le roi, en l'accordant, nommait un des évêques de la province visiteur à l'effet de présider l'élection ; le métropolitain lui donnait ses instructions ; le visiteur faisait faire l'élection par le clergé et le peuple ; l'acte de l'élection était transmis à l'archevêque ou métropolitain, qui l'envoyait au roi ; si celui-ci voulait confirmer l'élection, le nouvel évêque devait être examiné par les évêques de la province et le métropolitain, qui l'ordonnait lorsque l'examen lui avait été favorable ; dans le cas contraire, il fallait procéder à une nouvelle élection. Le prince, lorsqu'il n'approuvait pas une élection, permettait quelquefois qu'on procédât à une autre élection ; mais assez souvent il nommait lui-même le nouvel évêque, que les prélats soumettaient à l'examen usité, et le métropolitain avait, dans ces circonstances parfois assez délicates, à se conduire avec toute la vigueur et fermeté ecclésiastique (2).

(1) Conc. Valent. can. 7. ap. Sirmond, III. 100. (2) Hinemari Rhem. epistolæ *passim*. Cfr. Sirmond, II. 655. 658 et seq. Eichhorn, Reichsu. Rechtsgesch. T. I. § 190.

V. Il est à croire que la promotion des évêques de Lausanne s'est toujours faite d'après les lois et les usages en vigueur à ces différentes époques. Cependant on trouve, au temps où nous sommes arrivés, quelques détails sur une élection que nous allons rapporter.

Hartmann, évêque de Lausanne, étant mort en 877 ou 878, au mois de mai, le pape Jean VIII, dans une lettre du 10 juin 878, adressée à Théodoric, archevêque de Besançon, dit que parmi les fils de l'église de Lausanne, il s'est élevé des contestations au sujet de l'élection d'un nouvel évêque, et pour ce motif il ordonna à l'archevêque de ne consacrer d'évêque pour l'église de Lausanne, *ni par ordre du roi, ni sur la demande du peuple*, avant d'être venu en conférer avec lui (1). L'archevêque se rendit à Troyes où le pape ouvrit un concile le 11 août 878. Le 15 octobre de l'année suivante, Jérôme, *évêque de Lausanne*, souscrivit au concile de Montale (2), ce qui prouve qu'il était déjà ordonné ou consacré à cette époque, sans cela il aurait signé : *electus* ou *vocatus episcopus*. Comment s'était faite son élection? Ce n'est pas par ordre du roi Charles-le-Gros, car celui-ci ne voulut pas le reconnaître. Fut-il nommé et imposé par le pape? On l'a dit et répété, mais sans le prouver. Voici ce que l'on trouve dans des documents contemporains : Jérôme, se voyant rejeté par le roi Charles-le-Gros, se rendit auprès du pape Jean VIII et le sollicita de s'intéresser pour lui auprès du prince. A cet effet, le pape écrivit à Charles, le 20 juin 880, et le pria de recevoir en grâce le dit évêque, en l'assurant qu'*il lui gardera la fidélité, telle que la lui doivent les évêques du royaume*. Il ajoute que Jérôme *a été élu régulièrement*, que *l'archevêque a consenti à son élection*, mais que, pour cause de maladie, il a prié, par lettre, les évêques consécrateurs de l'ordonner (3). Le pape écrivit encore sous la même date à Liutward, évêque de Verceil et chancelier du roi, et le pria de se servir de tout son crédit auprès du prince, pour que Jérôme fût *maintenu* dans la possession de son evêché, en l'assurant que le roi pourra compter sur sa fidélité (4).

(1) Mansi, Coll. Conc. T. XVII. 89. (2) Ibid. 550. (3) Mansi, l. c. 478. (4) Ibid. 244.

Ici, il n'est plus question de la permission à demander au roi, pour faire l'élection, ni de l'évêque visiteur envoyé par le prince et chargé des instructions du métropolitain, ni de la confirmation de l'élection par le roi, suivie de l'ordination de l'élu. Jean VIII déclare tout simplement qu'il a été *régulièrement élu*, c'est-à-dire conformément aux règles établies et selon les saints canons; il ajoute dans ses deux dernières lettres que l'évêché lui a été *divinement accordé* (*divinitùs concessum*), que l'élection a été confirmée par le métropolitain, et la consécration faite par ses délégués. Il ne lui manquait que la sanction du souverain introduite par l'usage et à raison des fiefs dont jouissaient les églises. Il paraît donc qu'à cette époque on n'observait plus, dans le diocèse de Lausanne, cette longue série de formalités dont nous avons parlé plus haut; peut-être aussi n'y avaient-elles jamais été pratiquées, et s'y était-on attaché purement et simplement à la concession de Charlemagne qui garantissait la liberté des élections, en se soumettant néanmoins à l'usage de demander la sanction royale.

Cette sanction, Charles-le-Gros ne voulut point l'accorder à Jérôme. Pourquoi? La raison était toute politique. Depuis la mort de Charles-le-Chauve, en 877, les Gaules, et la Bourgogne en particulier, étaient en proie à des désordres qui compromettaient même son existence sociale. Pour défendre l'Église et garantir la sûreté publique, les évêques et les seigneurs élurent roi Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve. Cette élection se fit à Mantale, le 15 octobre 879, et le décret en est signé par vingt-trois prélats, parmi lesquels nous trouvons Théodoric, archevêque de Besançon, et Jérôme, évêque de Lausanne (1). Or, Charles-le-Gros, qui, après la mort de son père Louis-le-Germanique (28 août 876), eut en partage l'Allemanie et tout ce qui est compris en deça du Mein jusqu'aux Alpes (et par conséquent tout le pays de Vaud), s'offensa de cette démarche de Jérôme et ne voulut pas, en sanctionnant son élection, reconnaître ses droit à l'évêché de Lausanne. Mais il paraît que les mesures prises par le pape Jean VIII, et la promesse de fidélité de la part de Jérôme, eurent un

(1) Mansi, l. c. 550.

heureux succès, car d'après des documents des années suivantes, Jérôme continua de gouverner le diocèse, et la chronique du cartulaire de Lausanne rapporte son institution définitive à l'année 881, la troisième après la mort de son prédécesseur (1).

Charles-le-Gros, ayant été déposé en 887, mourut l'année suivante. Rodolphe Ier, un des descendants du Welfe Conrad, se fit élire roi de la Bourgogne transjurane, nouveau royaume qu'il venait de fonder et dont le diocèse de Lausanne faisait partie. L'évêque Jérôme mourut en 892, et on lui donna un successeur. Examinons quelle forme d'élection on suivit en cette occasion; mais il ne faut pas oublier qu'à cette date Rodolphe Ier n'avait pas encore donné son diplôme en faveur de la libre élection de l'évêque.

L'auteur de la chronique du cartulaire de Lausanne nous a conservé l'acte authentique de la promotion du nouvel évêque. D'après ce document, Jérôme étant mort, le roi Rodolphe vint à Lausanne avec l'archevêque et un autre évêque, désirant trouver un sujet digne de ce siége. Cependant Rainfroi, archidiacre de Jérôme, s'était fait élire du vivant même de cet évêque, ce qui n'était pas permis. Le roi demanda aux assistants qui ils désiraient avoir pour évêque; ils acclamèrent Boson le diacre, élevé parmi eux et qui leur était bien connu. Ensuite l'archevêque demanda pourquoi ils l'avaient prié d'ordonner Rainfroi; ils répondirent qu'ils l'avaient fait plutôt par crainte que par amour. Alors l'archidiacre, pour défendre son élection, prétendait qu'elle n'avait eu lieu qu'après la mort de Jérôme; mais on lui donna un démenti formel, par la raison qu'aucune élection ne pouvait se faire *sans le consentement du roi et sans la présence de l'archevêque ou de son délégué*. Voyant que *ni le peuple, ni le clergé ne le voulait* pour évêque, Rainfroi, déférant au désir de Rodolphe Ier, se désista de ses prétentions. Aussitôt tous d'une voix acclamèrent Boson et l'élurent évêque. Étaient présents : *Arimbert* (le prévôt de la cathédrale), avec *tout le clergé et le peuple*, les *vassaux du roi* en grand nombre, etc. (2).

(2) Cartul. Eccl. Laus. édit. Martignier, p. 152. 155. 277. 285-286 et p. 54.
(2) Cartul. Eccl. Laus. p. 54-56.

Cet acte prouve : 1° qu'à cette époque, au moins le consentement du roi était requis pour l'élection ; 2° que le métropolitain ou son délégué devait y assister, et 3° qu'elle se faisait par le clergé et le peuple. On y retrouve quelques-unes des formalités en usage sous les Carlovingiens, mais beaucoup simplifiées, de manière que la part du prince était réduite à donner son consentement à l'élection, et à la sanctionner en investissant l'élu des fiefs de son église.

Quatre années plus tard, c'est-à-dire en 896, Rodolphe Ier fit, sur la demande de l'évêque Boson, la concession dont nous avons parlé, savoir : il consentit à ce *que les enfants de l'église de Lausanne pussent élire librement l'évêque, suivant les saints canons.* Or, nous avons vu que, d'après les saints canons, et avant la concession de Rodolphe, l'évêque devait être élu par le clergé et le peuple, en présence du métropolitain ou de son délégué et d'autres évêques de la province ; que c'était au métropolitain de confirmer l'élection et de consacrer l'élu, soit par lui-même, soit par des évêques délégués ; enfin que l'Église tolérait l'usage introduit à l'occasion des fiefs, qui consistait à permettre au souverain de donner une espèce de sanction à l'élection faite par le clergé et le peuple et déjà confirmée par le métropolitain. Nous venons de voir aussi que dans l'élection de Jérôme et de Boson ces formalités canoniques ont été observées. La concession de Rodolphe Ier ne pouvait donc porter sur aucune de ces parties de la forme des élections ; et, en effet, elle n'en modifiait ni n'en changeait aucune.

Nous en trouvons la preuve dans la première élection qui eut lieu après la concession de Rodolphe Ier. Boson, évêque de Lausanne, étant mort en 927, on procéda à une nouvelle élection, dont l'acte se trouve rapporté dans le cartulaire de Lausanne (1). Il est trop important pour ne pas devoir être cité presqu'en entier : « L'autorité divine (y est-il dit) et les règles des SS. Pères » défendent d'*établir un évêque s'il n'a été demandé et élu par le* » *clergé et le peuple.* C'est pourquoi l'église de Lausanne ayant » perdu son pasteur, *tous ont unanimement élu* un homme noble

(1) Cartul. cit. p. 56 et 57.

» et prudent, assidu au service divin, nommé Libon, *né et élevé* » *dans la même église*. Ensuite ils *l'ont présenté au roi* et demandé » pour leur évêque. Le roi l'ayant examiné avec les évêques, les » comtes et les vassaux, *tous* sans exception *le proclamèrent di-* » *gne de l'épiscopat*. L'élection ayant été faite, le roi, *selon l'u-* » *sage royal* (more regis) accorda l'évêché à Libon, et *voulut* » *qu'il fût canoniquement ordonné*. Présents : Adelgaude, évê- » que ; le marquis Hugues, Hugues, comte palatin, les comtes » Gui, Anselme, Wagulfe, évêque; *Béranger, évêque de Besan-* » *çon, a consenti, ainsi qu'Elisagar, évêque de Belley*. Fait à » Chavornay. »

Nous retrouvons ici : 1° l'élection ou la demande faite par le clergé et le peuple ; 2° en présence du métropolitain et de plusieurs évêques ; 3° l'élection examinée et consentie par le roi, le métropolitain, les évêques et les grands ; 4° le roi, en tant que souverain, accordant l'évêché, c'est-à-dire les fiefs dépendant de la couronne, et consentant à l'ordination, qui *devait se faire canoniquement*, par le métropolitain, ou, en cas d'impossibilité, par ses délégués. On voit que rien n'est changé dans cette élection. Qu'avait donc accordé Rodolphe Ier ?

Rodolphe Ier avait, dans la Bourgogne transjurane, remplacé le dernier empereur carlovingien, et, comme nous l'avons assez répété, les évêques avaient été fatalement entraînés dans les liens de la féodalité. Ce fut surtout au temps des guerres civiles des Carlovingiens (830-870) que les évêques, sur la fidélité desquels les princes comptaient plus spécialement, reçurent de plus en plus des biens très-considérables de la couronne en fiefs ; mais les rois, de leur côté, prirent de nouveau des habitudes dangereuses pour la liberté des églises ; on vit encore une fois disparaître l'élection libre des évêques si nécessaire à la prospérité de l'Église, quoique Charlemagne et Louis-le-Débonnaire l'eussent garantie, et que le concile de Valence (en 855) l'eût rigoureusement exigée. Les princes ne se faisaient pas de scrupule de réglementer et de contrôler les élections de la manière la plus arbitraire, d'envoyer même à l'ordination des ecclésiastiques de leur cour, et l'on vit, par suite de ces usurpations, placer sur

les siéges épiscopaux des hommes étrangers et inconnus au diocèse qu'ils allaient administrer, ou même des hommes souillés de crimes, des jeunes gens perdus de vices (1).

L'évêque Boson, pour épargner à son église un semblable malheur, demanda à Rodolphe Ier une garantie formelle pour la libre élection des évêques de ce siége; il ne demanda ni plus ni moins que ce que Charlemagne avait accordé par son capitulaire de 803, et ce que plusieurs églises des Gaules (comme celles de Châlons, d'Orléans, de Trèves [2]) avaient déjà obtenu des empereurs et des rois, savoir : que l'*évêque ne fût pas imposé par l'omnipotence du souverain, mais élu conformément aux saints canons.* C'est là, en définitive, ce que l'évêque demandait et ce que le roi accorda pour le bien de l'Église. Donc : 1° Rodolphe Ier ne céda à l'Église aucun droit qui auparavant aurait appartenu au souverain; il promit seulement de ne pas usurper, à l'exemple de quelques princes, sur les droits de l'Église.

2° Il n'accorda au peuple ni le droit d'élire l'évêque, vu qu'il ne l'avait pas lui-même, ni le droit de faire cette élection indépendamment du clergé, du métropolitain, des évêques de la province, mais seulement de la faire *suivant les saints canons.* Donc :

3° En vertu du diplôme, ni le peuple seul, ni le peuple de concert seulement avec le clergé, n'avaient à élire l'évêque; ils pouvaient prendre à l'élection la part qui leur était assignée par les lois et les usages de l'Église. Enfin :

4° En garantissant à l'église de Lausanne la libre élection de l'évêque, le roi s'engagea à ne point nommer par lui-même et directement, à ne point imposer au métropolitain celui qu'il devait ordonner évêque, ni à l'Église celui qui devait la gouverner; en un mot, il garantit à l'Église le droit qu'elle avait depuis des siècles, de se donner elle-même ses chefs, et de ne pas les recevoir d'une main aussi bien étrangère que dépourvue d'autorité.

On voit, d'après ce qui précède, où l'on en vient en voulant

(1) V. Alzog, l. c. § 192. (2) V. Mém. et Doc. de la Société d'hist., etc., de Genève, T. II, p. 154.

rendre au peuple ce que Rodolphe Ier lui a accordé : on ne fait que le renvoyer aux anciens canons de l'Église, à l'ancienne forme de l'élection des évêques; or, d'après ces anciennes lois, l'élection populaire, loin d'être indépendante et démocratique, était limitée par l'autorité des évêques, du métropolitain et même assez souvent par celle du Pape.

(*La suite au prochain numéro.*)

DU COMMERCE DES CONSCIENCES.

Ch. IV. *L'horloger.* J'espère, Monsieur le Pasteur, que vous ne ferez pas difficulté d'avouer que vos désirs les plus ardents ne sont pas de faire des chrétiens, mais seulement des anticatholiques. En acceptant la détestable mission que vous remplissez, vous n'avez pas eu non plus l'intention de rendre les hommes plus vertueux, ni de leur rendre le salut plus assuré; vous remplissez une tâche qui vous est imposée; vous faites un métier, mais un métier qui vous avilit.

Le mômier. Je ne fais point un métier; je vous prie de croire que je n'obéis qu'à mon zèle pour la parole de Dieu.

L'horloger. Ne vous trompez-vous point? Pour moi, Monsieur le Pasteur, je crois que vous n'êtes, peut-être sans le savoir, qu'un instrument dont se servent les sectaires pour l'extinction de la foi. Vous êtes envoyé par l'*Union protestante* de Genève, dont peut-être vous êtes membre. Cette union s'est formée sous l'inspiration de la Société biblique, autre union plus étendue; celle-ci s'est formée par les soins des libres penseurs et des francs-maçons de l'Angleterre, et toute cette vaste machine, dont les rouages s'engrennent les uns dans les autres, a été inventée pour détruire l'Église, ce grand conservatoire de la parole de Dieu. Voilà comment sans le vouloir vous travaillez à détruire la parole de Dieu que vous croyez répandre. Les appointements que vous recevez, les Bibles et les mauvais libelles qu'on vous donne, les sommes que l'on vous confie pour acheter des apostasies, les

voyages que l'on vous paie, les primes d'encouragement accordées à ceux des prédicants qui réussissent le mieux dans le commerce des âmes, tout cela a été bilancé dans le budget des sociétés secrètes pour lesquelles vous travaillez.

Le mômier. Je n'appartiens nullement aux sociétés secrètes; j'aime trop ma liberté pour me vendre ou me donner à une société. Je veux rester libre de mes pensées, libre de mes opinions, libres de toutes mes actions et même libre dans le système religieux que je choisirai. Les affiliés aux sociétés secrètes sont liés, enchaînés, ils sont esclaves et esclaves de la pire espèce, car ils n'ont pas même le droit de se choisir des opinions, ils les reçoivent des maîtres qu'ils se sont donnés. Le nègre des colonies, en portant ses fers et en plantant les cannes à sucre, peut au moins philosopher à sa manière; le franc-maçon, le carbonaro, le niveleur, et tant d'autres qui ont fait leurs vœux sous le poignard, ne peuvent plus jouir de la liberté de penser et d'être hommes, il ne sont que les machines de quelques adroits fripons qui les font agir dans leur intérêt.

L'horloger. Prenez garde! vous traitez bien mal ces hommes si dangereux! Pensez-vous qu'ils méritent toutes les qualifications dont vous vous servez à leur égard?

Le mômier. Non, je ne le pense pas. Les sociétés secrètes ont besoin de beaucoup de monde; voulant parvenir à régner dans la société, à n'y voir d'autres doctrines, d'autres principes que les leurs, il faut qu'ils agissent par l'opinion sur tous les individus, dans toutes les classes et dans tous les pays. Dès lors ils ont besoin d'une hiérarchie parfaitement organisée. C'est une immense armée campée sur toute l'Europe. Le généralissime, qui est seul à connaître ses plans de bataille et le but qu'il se propose, donne ses ordres aux divers généraux de divisions, ceux-ci aux généraux de brigades, ceux-ci aux colonels, ceux-ci aux chefs de bataillons, ceux-ci aux capitaines, et par les officiers des grades inférieurs jusqu'aux simples soldats, qui sont les derniers rouages de la machine. Je ne pense donc pas que tous les affiliés soient également pervers. Ceux des derniers degrés sont de pauvres instruments qu'il serait injuste de rendre responsables du mal qu'ils font sans en avoir la conscience; ce

sont les baïonnettes, et bien certainement ces baïonnettes-là ne sont pas intelligentes; elles ne le seront jamais. Dans les sociétés secrètes, il y a place pour tout le monde, même pour les honnêtes gens. Je lisais l'autre jour, dans les *Annales catholiques de Genève*, un passage qui explique assez bien l'ensemble des personnes qui entrent dans cette organisation; le voici : « Les sociétés secrètes se composent en premier lieu d'une foule innombrable d'imbéciles dont on fait des porte-voix; ensuite d'une certaine quantité de gras oisons que l'on plume, de vaniteux puissants que l'on aveugle par de la fumée d'encens, et enfin de quelques intelligences supérieures qui semblent obéir à un pacte qui n'a pu être signé que dans l'enfer. »

L'horloger. Vous me faites peur, Monsieur le Pasteur; nous sommes donc entourés de ces hommes qui sont prêts à tout faire, même à nous égorger, si les chefs le leur commandent?

Le mômier. Hélas! mon bon ami, ce que vous dites n'est que trop vrai. Nous sommes dans la société comme si nous étions dans une forêt épaisse, touffue, dont chaque buisson cache un brigand. Au moment où le coup de sifflet se fera entendre, nous serons saisis par eux, et Dieu sait ce qu'ils feront de nous.

L'horloger. Mais pensez-vous, Monsieur le Pasteur, que les affiliés soient bien nombreux?

Le mômier. Ils sont très-nombreux. A l'époque de la révolution française, les francs-maçons avaient gagné toute la partie bourgoise de la France, de la Savoie, de la Suisse et d'une partie considérable de l'Allemagne. Aujourd'hui, outre les francs-maçons, il y a les sociétés politiques et même les sociétés économiques, et, entre toutes ces associations, il y a une certaine consolidarité qui fait que, dans les grandes occasions, les affiliés se donnent la main. Le clergé protestant de l'Allemagne s'est laissé envahir, les francs-maçons comptent parmi eux plus de deux cent cinquante ministres du saint Évangile, on parle même de quelques prêtres catholiques.

L'horloger. Je dois vous avouer, Monsieur le Pasteur, que j'ai jugé dès le premier moment de nos entretiens que vous étiez un affilié.

Le mômier. Ah! fi! lié! Non, jamais je ne me lierai, je suis

fait pour être libre et non pour être esclave. On me l'a proposé et j'ai répondu au promoteur : Votre société est secrète, il faut s'engager par d'horribles serments à ne jamais laisser connaître ce qui s'y dit, ce qui s'y projette. Or, ce qui est bon, ce qui est juste, ce qui est utile aux hommes n'a pas besoin d'être caché avec tant de soin. J'ai contre vous un argument qui est simple : vous vous cachez, donc vous faites mal, ou vous avez mal fait, ou vous voulez mal faire. Les brigrands, qui s'associent pour égorger les passants sur le grand chemin, font comme vous, ils se lient aussi par des serments et s'obligent au secret. Je ne veux être ni un brigand social, ni un brigand politique, donc je ne puis être des vôtres.

Si votre but est honnête, faites-le connaître au public. Christ disait à ses apôtres : « Ce que je vous ai dit en particulier, prêchez-le sur les toits; » je vous dis aussi moi : Mettez-vous au grand jour! Dites-nous quels sont vos principes religieux, quelle est votre morale, quel est votre but. Dites-nous si vous partez de la Bible, ou du Koran, si vous partez de la raison éclairée par la révélation ou de la raison encore livrée au brutalisme des penchants matériels de l'humanité; dites-nous si, dans votre politique, vous partez du droit divin rapporté aux hommes par l'homme-Dieu, ou du droit de la force brutale qui était l'unique loi des païens; dites-nous si vous voulez conserver, accroître la civilisation chrétienne, ou nous conduire à la barbarie par l'anarchie du socialisme. Jusque-là un homme intelligent ne peut pas, ne doit pas renoncer à sa personnalité et se livrer en aveugle à des gens qu'il ne connaît pas.

L'horloger. Pourtant, vous m'avez dit que le plus grand nombre des françs-maçons sortait en général de la classe intelligente.

Le mômier. Oui, mon bon ami; mais ce sont en général des intelligences qui ne voient pas très-loin. Je vous dirai d'eux comme me disait une vieille tante dans sa chanson des naivetés.

. . . . . .

Les ânes que l'on emploie
Ne sont pas tous au moulin

Non-seulement un homme intelligent ne peut pas s'affilier, mais encore moins un honnête homme.

L'horloger. Comment! pas un honnête homme parmi les francs-maçons? N'est-ce pas dans la classe des honnêtes gens qu'ils se recrutent?

Le mômier. Je vous répondrai encore avec ma vieille tante :

Tout coquin n'est pas pendu.

S'il nous était possible de voir tout ce qui se passe dans les antres des société secrètes, tous les ténébreux mystères qui accompagnent les initiations, toutes les promesses qui s'y font, tous les crimes qui s'y préméditent, nous serions peut-être forcés d'avouer que nulle part il n'y a autant de coquins et de scélérats.

L'horloger. Vous me confondez de plus en plus. Quoi! des coquins dans des sociétés où l'on trouve des princes, des rois, des ministres d'État, des ambassadeurs, des grands de toutes les catégories...

Le mômier. Oui, il y a des grands dans les loges, les portes ne sont pas assez larges pour laisser entrer tous ceux qui en veulent. On en fait les chefs ostensibles du troupeau; mais dans la réalité ils ne sont là que pour la montre. Ce sont, comme je vous le disais tout-à-l'heure, les oisons que l'on plume; derrière eux il y a des éperviers qui s'emparent du duvet pour se faire un bon nid.

L'horloger. Voyez comme on se trompe! J'avais cru qu'il y avait quelque chose d'honorable dans le titre de franc-maçon.

Le mômier. Ce titre est si peu honorable, que tous ceux qui en sont revêtus le cachent avec le plus grand soin. Parlez des sociétés secrètes devant un de ceux qui en font partie, il prend assez ordinairement la parole pour assurer qu'il ne fait partie d'aucune. Il y a dans la conscience de ces hommes quelque chose qui leur dit qu'ils sont les ennemis de la société; il se rendent jusqu'à un certain point justice à eux-mêmes, en se reconnaissant dignes de la réprobation publique.

L'horloger. Vous me dites que les adeptes font des serments de garder le secret de tout ce qui se passe dans les sociétés aux-

quelles ils appartiennent, croyez-vous qu'ils soient obligés de les tenir?

Le mômier. Non; si le serment du crime pouvait produire une obligation de conscience, ce serait celle de le dévoiler.

L'horloger. Je suis très-content, Monsieur le Pasteur, de vous avoir entendu parler sur les sociétés secrètes avec autant d'éloquence que l'aurait pu faire le meilleur catholique romain. Je vois avec plaisir que, sur ce sujet, nous sommes parfaitement d'accord.

Le mômier. Comment pourrions-nous ne pas l'être? Vous et moi nous admettons la révélation que les sociétés maçonniques veulent détruire, nous devons donc nous unir pour les combattre.

L'horloger. Comment alors se fait-il que les francs-maçons comptent dans leurs rangs un si grand nombre de ministres protestants?

Le mômier. Hélas! c'est que parmi nous la foi s'en va, et, au défaut de la foi, il faut bien se rattacher à ce que la raison peut nous donner. Les ministres de l'Église protestante d'Allemagne sont presque tous rationalistes. Ils sont donc francs-maçons avant même que la secte les ait enrôlés dans son cercle de fer.

L'horloger. Je suis heureux de voir que vous n'êtes pas franc-maçon. J'eusse été fort fâché d'être obligé de vous mépriser. Mais comment se fait-il que n'étant pas des leurs, vous vous soyez mis à leur solde pour coopérer de toutes vos forces au grand travail de la démoralisation générale?

Le mômier. Moi! à leur solde? En distribuant la Bible, en exhortant tout le monde à la lire, est-ce que je ne fais pas acte de bon chrétien? Est-ce que je ne combats pas contre les ennemis de la révélation?

L'horloger. Non, Monsieur le Pasteur; la Bible est à eux, comme à moi, comme à vous, comme au grand sultan qui ne la repousse pas, comme elle est à tous les sectaires qui se partagent l'Europe. Vous m'avez vous-même cité plus de cent religions différentes qui prennent la Bible pour point de départ. Pourquoi les francs-maçons ne l'admettraient-ils pas comme tant d'autres?

En soumettant la Bible au libre examen de la raison, à l'inter-

prétation de l'individu, vous en avez fait une partie du domaine de la raison, vous l'avez assimilée aux produits de la raison, vous en avez fait une œuvre de la raison, le divin qui s'y trouve disparaît pour ne plus laisser voir que l'humain.

Le mômier. Ici, je vous arrête. En appliquant le libre examen à la Bible, nous ne permettons pas à la raison d'aller trop loin. Elle doit toujours s'arrêter devant la limite du divin. Puis, quand nous interprétons l'Écriture, nous avons la confiance de ne pas tomber dans l'erreur, parce que nous sommes guidés par l'inspiration du Saint-Esprit, qui ne manque jamais à ceux qui lisent l'Écriture avec un esprit droit.

L'horloger. Vous me permettrez, Monsieur le Pasteur, de n'avoir pas une foi bien vive à l'Esprit qui dirige vos interprétations. Ne lui avez-vous point coupé les ailes dans la crainte qu'il ne vous mène trop haut? S'il voulait vous diriger vers l'arche qui surnage au milieu du déluge, s'il vous montrait l'Église comme l'unique refuge contre les erreurs de l'humanité, je doute que vous fussiez disposé à le suivre. Soyez sincère, Monsieur le Pasteur, vous ne sauriez vous-même avoir foi à un Esprit qui se contredit à tous les pas; un esprit qui se montre blanc à Luther, noir à Calvin, rouge à Sthork, et à mille autres d'un gris ténébreux où il est impossible de rien démêler? Ce n'est pas à vous qu'a été promise l'inspiration. Quand le Sauveur disait : Je vous enverrai l'Esprit saint qui vous apprendra toute chose, il parlait à ses apôtres, par eux à son Église, à ceux qu'il promettait d'assister jusqu'à la fin des temps. Ce n'est donc qu'à l'Église qu'appartient l'infaillibilité. Rentrez dans l'Église et vous comprendrez la parole de Dieu. Vous combattrez sous les drapeaux de ceux qui la défenfendent, au lieu de vous trouver dans les rangs de ses ennemis les plus acharnés.

Le mômier. Tout ce que je viens de vous dire sur l'*ordre des francs-maçons* doit vous prouver assez que je ne suis pas des leurs.

L'horloger. Je crois volontiers que vous n'êtes pas avec eux, mais vous êtes avec ceux qu'ils poussent, vous obéissez à ceux qu'ils font agir.

Voyez, Monsieur le Pasteur, le monde entier est un vaste

champ de bataille où deux armées sont perpétuellement en présence. L'une de ces armées peut être représentée par l'archange Michel et la légion des anges, l'autre par le dragon sorti de l'enfer avec les démons : le parti du ciel et celui de l'enfer. Voulez-vous parler sans figure? D'un côté vous aurez le monde avec tous les appétits de la chair, ce monde qui maudissait l'Homme-Dieu, et de l'autre l'Église de Jésus-Christ avec sa vie d'espérance et de spiritualité. Le monde, qui veut vivre au présent, fait tous ses efforts pour abattre l'Église qui prêche une vie d'avenir. Le monde attaque avec des armes matérielles, il a pour lui les bombes, les canons, les fusils, les prisons, les cachots, les échafauds, les tortures de tous les genres; l'Église, qui, comme son divin fondateur, ne tire pas son pouvoir de ce monde, n'a d'autres armes que la prière et les bénédictions. Le monde combat par le sang, et l'Église par la charité; le monde cédant à tout vent de doctrine, obéissant à tous les penchants désordonnés de la nature, ne possédant pas une vérité fixe, est dans un état de combat, de division et de perpétuelle anarchie; mais quand il s'agit de combattre l'Église qui est une, qui est infaillible et perpétuelle, tous les éléments dont se compose le monde se réunissent et marchent de concert pour la détruire. Savez-vous, Monsieur le Pasteur, d'où vient cet accord de toutes les discordances contre l'Église de Jésus-Christ? C'est que cette Église est la seule opposition sérieuse que rencontre le mal. L'Église catholique toute seule est opposée à toutes les erreurs, à tous les vices, à toutes les injustices, à tous les désordres sociaux qui découlent de l'imperfection de l'homme; est-il étonnant que tous se réunissent contre elle? Son divin fondateur lui avait prédit cette destinée de persécution, et la plus magnifique de ses prérogatives est sans contredit d'être en butte et en opposition à tout ce qu'il y a de mauvais sur la terre.

Supposez maintenant que nous fassions le dénombrement des ennemis de l'Église, ne serions-nous point obligés de vous classer au milieu d'eux? Vous n'êtes ni un anthropophage de la Polinésie, ni un sauvage des forêts du Canada, ni un idolâtre de l'Asie, ni un schismatique de Russie, ni un disciple de Mahomet, ni un impie déclaré : vous m'assuriez tout-à-l'heure que vous n'appar-

teniez à aucune des sociétés secrètes fondées contre l'Église; mais n'appartenez-vous à aucune des sectes qui par l'hérésie se sont séparées de l'Église? Êtes-vous resté dans cette barque de Pierre hors de laquelle il n'y a pas de salut? Monsieur le Pasteur, vous êtes dans l'armée du mal; vous êtes un des suppôts de l'enfer. Croyez-moi, séparez-vous de ces coquins! Vous valez mieux que la plupart d'entre eux.

Vous ne voudriez pas marcher à la suite des francs-maçons, et vous ne voyez pas que vous êtes par le fait un de leurs agents les plus actifs?

Le mômier. C'est de votre part une véritable calomnie, je regarde les francs-maçons comme un fléau social, comme encore plus ennemis des hommes qu'ils ne le sont de Dieu; j'aimerais mieux mourir que de tomber entre leurs mains. Ne croyez pas que cette manière de voir ne soit que de moi! Les protestants connaissent les francs-maçons mieux que vous et ils les détestent pour le moins autant. C'est un protestant, Monsieur Ecker, un des publicistes les plus distingués de l'Allemagne, qui vient de publier une partie des droits qu'ils ont acquis au mépris des gens de bien.

L'horloger. Ne vous fâchez pas, Monsieur le Pasteur. Je vous ai déjà dit comment j'entendais votre affiliation à l'œuvre des francs-maçons, permettez que je vous le répète: Vous êtes envoyé par la *société établie* à Genève *pour les intérêts protestants.* Celle-ci est affiliée à la Société biblique d'Angleterre et travaille sous la même inspiration. La Société biblique est soutenue, encouragée par le gouvernement anglais qui par là a cru combattre le papisme. Le gouvernement anglais est gouverné lui-même par les premiers chefs de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie ayant pour but *unique* (*unique*, observez bien) de détruire la révélation au profit de la raison pure, lance contre l'Église toute l'armée du mal. Persuadée que le catholicisme est le seul défenseur sérieux de la vérité révélée, elle dirige contre lui tous ses moyens d'attaque; elle soulève contre Rome les princes et les peuples; elle soudoie la calomnie; elle modifie dans ce sens les programmes des universités; elle met sur pied toutes les sectes protestantes;

elle fait soutenir par sa diplomatie les émissaires dont elle couvre les pays catholiques; elle fait circuler ses mots d'ordre à travers toutes les sociétés secrètes dont la trame est dans ses mains.

De tous les moyens qu'elle met en œuvre, celui sur lequel elle compte le plus, c'est le protestantisme qu'elle considère comme une transition nécessaire pour arriver à son but. Selon les francs-maçons, tout était prêt pour passer à l'application du libre examen. Les intelligences n'attendaient que des Bibles pour s'émanciper. La France, la Savoie, le Piémont avaient été préparés par le gallicanisme. L'Autriche, la Toscane, la Bavière l'avaient été par le joséphisme; et vous, fidèle émissaire des sociétés maçonniques, vous êtes venu, Monsieur le Pasteur, proposer à moi et à une foule d'autres catholiques honnêtes d'apostasier notre foi pour devenir nous ne savons quoi; car vous ne le savez pas vous-même.

Vous avez cru rester étranger au travail des sociétés secrètes que vous avez en horreur, et voilà que non-seulement vous êtes soldat de la grande armée du mal qu'elles commandent; mais, comme émissaire protestant, vous vous trouvez placé à l'avant-garde, vous portez les premiers coups à la révélation.

Le mômier. Encore une fois, je suis si peu l'ennemi de la révélation, que je lui ai voué ma vie; je prêche la Bible qui en est le dépôt. Je suis soldat chrétien, apôtre de la révélation.

L'horloger. Oui, mais de quelle révélation, grand Dieu! Une révélation qui en passant pas l'alambic de votre cerveau s'est tellement étiolée qu'il n'y reste pas de quoi fournir le sujet d'un acte de foi! En soumettant l'Écriture à la raison privée, vous avez rompu avec la révélation et réduit le christianisme tout entier à une simple question de philosophie. Vos doctrines pourront être raisonnables; mais il y a loin d'une doctrine simplement raisonnable à une doctrine révélée. Je le répète, vous êtes l'un des soldats de la grande armée du mal.

Le mômier. Au moins m'accorderez-vous assez d'estime pour croire que je ne veux faire que du bien, et même qu'en conseillant la lecture des Livres Saints, je ne puis faire que du bien.

L'horloger. Je ne veux pas juger votre volonté; je me contente d'apprécier vos actions et les effets qu'elles doivent produire. Or, je dis qu'en ébranlant la foi des catholiques dont vous voulez ou croyez faire des protestants, vous faites le mal et rien que le mal. Figurez-vous une âme parfaitement chrétienne qui connaît Dieu tel que son catéchisme le lui a appris, qui le prie chaque jour avec ferveur, qui assiste avec exactitude à la messe de paroisse où elle entend expliquer l'Évangile par le pasteur de son âme; une personne dont la conscience délicate jusqu'au scrupule va se jeter aux pieds d'un prêtre du Seigneur, toutes les fois que la faiblesse, l'oubli ou la puissance de l'occasion l'ont entraînée dans quelque faute; une personne qui se fortifie en s'unissant à Jésus-Christ dans la sainte Cène, qui voit dans son pasteur le représentant de son évêque, dans le Souverain-Pontife le représentant de Jésus-Christ, et dans tous, cette Église contre laquelle l'enfer ne pourra jamais prévaloir, un foyer de lumière et un garant de toute vérité. C'est un père de famille qui trouve dans sa foi, dans sa piété, dans les grâces que font couler en lui les pratiques religieuses, toute la force qui lui est nécessaire pour dompter une nature portée au mal. Content de son sort, soumis aux lois de la Providence, il ne cherche nullement sur la terre ce que son pasteur lui a dit cent fois de n'attendre que dans le ciel. C'est vers ce port du repos éternel qu'il dirige tous ses désirs; s'il souffre, il offre à Dieu ses souffrances en compensation de ses péchés; s'il est pauvre, loin d'envier ou de maudire la fortune d'autrui, il accepte ses privations avec un cœur soumis, il les envoie en avant comme un capital dont il recevra les intérêts de celui qui a dit : Heureux lui-même du bon témoignage de sa conscience, il avance dans son pèlerinage, accompagné de l'estime de toute sa génération.

Mais il y a un serpent qui le guête de loin et qui, jaloux de son bonheur, vient lui faire entendre les paroles de la séduction. Allongeant sa tête à travers les beaux fruits de l'arbre de la science, il représente la docilité, la soumission aux lois du maître comme un servage humiliant; il lui montre l'arbre de la liberté et lui fait croire que ses fruits donnent la vie; cet homme

succombe, et, en même temps que sa vertu, son bonheur s'évanouit, sa conscience souffre, le repos fuit son âme, la paix quitte sa demeure et ses enfants s'entredéchirent.

Ce serpent, c'est vous, Monsieur le Pasteur, ce sont ces milliers d'agents corrupteurs qui, comme vous et par vos ordres, parcourent nos campagnes, qui s'introduisent au sein des familles chrétiennes pour y déposer le venin de l'erreur et avec lui toutes les infirmités de l'âme.

Que dites-vous à ce catholique fervent dont je viens de vous faire le portrait? En l'abordant avec ces paroles mielleuses par lesquelles vous vous croyez obligé de remplacer les rigides paroles de la vérité, vous lui dites : « Mon bon ami, c'est bien dommage que vous suiviez une fausse voie : le chemin que vous a tracé l'Église catholique n'est pas celui qui mène au ciel. Moi je vous apporte celui que le bon Jésus nous a ouvert. Voilà l'Évangile où l'on trouve tout ce qui est nécessaire. Croyez au bon Jésus et ne vous inquiétez pas de vos œuvres; ce ne sont pas les œuvres qui sauvent, mais la foi toute seule. La messe est une idolâtrie, les pénitences sont des œuvres de superstition, le culte des saints est une institution païenne, c'est le culte des demi-dieux. Le culte de la Vierge est une abominable idolâtrie. A quoi bon vous confesser? les hommes n'ont pas le pouvoir de remettre les péchés. Quand ils le font, ils usurpent le pouvoir de Dieu. Croyez-moi, avec le bon Jésus dont vous lirez la parole dans ce livre, vous trouverez que le salut est plus facile. On vous fait croire à l'infaillibilité de l'Église, c'est une erreur, il n'y a d'infaillible que Dieu qui parle dans l'Évangile. Puis en adoucissant encore plus votre parole, vous l'accompagnez des offres de service qui se traduisent toujours par des livres, des habillements et des guinées.

Le grand nombre de ceux à qui vous vous adressez repoussent vos offres en disant : Arrière! fils de Satan, ta parole n'est pas celle de Dieu, ta doctrine est de toi, et si elle ne vient pas de toi, elle vient de quelques autres hommes qui valent encore moins que toi. Je sais par quel tribunal doit m'arriver la vérité que

Dieu a bien voulu apporter sur la terre, j'en jouis avec sécurité, va-t-en !

Quelques-uns vous écoutent avec pitié; mais ils ont trop peu de courage et de force pour vous dire ce qu'ils pensent de votre triste métier.

Il en est qui vous écoutent assez pour caresser quelques-unes de vos idées. Vous réussissez à faire couler dans leurs âmes une froideur qui ne tarde pas à être suivie de l'indifférence religieuse et de tous les désordres moraux qui marchent à sa suite.

Enfin, ils s'en rencontre qui, dépassant probablement vos conseils, rompent avec le christianisme, puis avec Dieu et toujours avec la vertu. Ils ont eu le malheur d'admettre tous les mensonges que vous leur avez dits et répétés sur les dogmes catholiques, et l'édifice de leur foi s'est écroulé. Comment n'auraient-ils pas été séduits? vous êtes instruits et ils sont simples; vous êtes dressés à la ruse, à la parole, à la dispute, eux ils étaient sans défiance, et le trésor de leur foi était sans défense dans leur cœur; vous êtes entrés et ce trésor a disparu; vous êtes riches, vous avez étalé à leurs yeux de l'or et des espérances de fortune, eux ils étaient pauvres, comment auraient-ils pu résister à la séduction? Ils ont commencé par douter, et quand le doute, cette maladie des âmes, a eu réussi à s'introduire dans eux, elle y a porté la mort, la mort de toute croyance. Quand la foudre entre par le toit dans une maison, elle descend d'étage en étage jusqu'aux fondements, et elle ébranle tout l'édifice. C'est ce que vous avez fait; la religion avait élevé avec peine et labeur dans ces esprits l'édifice de la foi, et sur l'édifice de la foi celui de la vertu; vous avez tout abattu.

Le mômier. Comment, tout abattu? Nous ne voulons détruire que les préjugés; nous ne combattons pas la foi, mais seulement la superstition; est-ce que jamais nous avons dit un mot contre la vertu?

L'horloger. Qu'importe que vous ne parliez pas contre la vertu, si vous la rendez impossible en détruisant les motifs qui la font vivre dans les cœurs? Il est impossible que dans votre travail de destruction vous n'eussiez pas l'intention d'aller jusqu'à la vertu;

mais il n'est pas facile de s'arrêter à moitié chemin. Vos victimes sont plus conséquentes que vous. Une fois lancées sur la voie des négations, elles ne s'arrêtent plus jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à nier. Leur soumission à l'Église était la pierre angulaire de l'édifice de leur foi; vous avez arraché cette pierre, tout tombe. Pouvait-il en être autrement? Vous avez dit à ces hommes de ne pas croire aux décisions de l'Église. Or, nier un seul article de foi, c'est nier l'Église qui a décidé en vertu du pouvoir qui lui a été donné par son divin fondateur; nier l'Église, c'est nier Jésus-Christ qui l'a établie; nier Jésus-Christ, c'est nier Dieu qui l'a envoyé sur la terre; nier Dieu, c'est nier l'homme qui est fait à son image; c'est nier la raison, c'est tomber dans l'absurde, dans le scepticisme, dans l'anarchie morale et dans l'anarchie sociale. Voilà, Monsieur le Pasteur, la dernière conséquence de votre action sur les consciences. Ceux à qui vous vous êtes adressé et que vous avez pu séduire étaient des hommes; vous en avez fait des espèces de monstres impossibles à reconnaître.

Le mômier. Vous parlez, Monsieur, comme si nous cherchions à faire le vide dans les âmes, comme si nous voulions priver les esprits de toute croyance et la vertu de tout fondement. Vous vous trompez. Ce que nous voulons, c'est leur donner notre foi, une foi raisonnable, une foi passée au crible de la raison; c'est de remplacer la religion de Rome par la religion protestante.

L'horloger. Vous m'avez déjà deux ou trois fois répété cette absurdité qui dans la réalité n'est qu'une défaite. Quand je vous demande quelle religion vous donnez à ces malheureux à qui vous arrachez la foi catholique, vous me répondez : la religion de la Bible. Quand je vous demande ce que c'est que la Bible, vous me dites que c'est la religion protestante, et quand je demande ce que c'est que cette religion protestante, j'entends s'élever une foule de voix plus nombreuses, plus discordantes que ne le sont, au mois de mai, les voix des grenouilles dans un marais, et dont chacune répond : C'est la mienne! c'est la mienne!... Il y a deux siècles, il y avait quelques religions protestantes, des religions qui pouvaient s'enseigner aux hommes, parce qu'elles

avaient conservé quelques vérités, ou même consacré quelques erreurs; mais au siècle où nous sommes parvenus, le dernier coup de marteau a été donné, il n'y a plus rien à détruire, il n'y a plus de religion protestante.

Il faut que je vous fasse connaître où vous en êtes en fait de progrès religieux. Voici la dernière formule du protestantisme, elle vient d'être publiée par un des vôtres et l'un des plus fanatiques ennemis de Rome. Monsieur Gaberel, ministre en retraite, a publié une histoire du protestantisme de Genève jusqu'à nos jours. « Le clergé genevois, dit-il, a proclamé un double prin-» cipe, qui, nous l'espérons, deviendra la seule confession de foi » de l'Église de Jésus-Christ. *L'Évangile reçu comme autorité* » *divine; et sur cette base, la liberté pour chacun de former sa* » *foi selon les lumières de sa raison, les directions de sa conscience* » *et le secours de Dieu.* »

Si donc il vous prend fantaisie de me donner une religion toute faite, je serai libre de vous prendre pour un batteur de fausse monnaie et vous renvoyer à la formule protestante, d'après laquelle il n'y a pas de religion protestante; mais *la liberté pour chacun de former sa foi.* Est-ce clair?...

Le mômier. On voit bien que vous ne savez pas ce que vous dites. Venez à Genève, vous verrez dans tous les quartiers de la ville des temples où le peuple se rassemble; dans chacun de ces temples il y a des *prêches.* Les ministres du Saint-Évangile y annoncent la parole de Dieu, la religion qu'ils y prêchent est là.

L'horloger. C'est là que je vous attendais, Monsieur le Pasteur, je vous avais bien dit que votre religion protestante n'était qu'une coalition formée pour détruire la religion; j'avais besoin pour vous d'une preuve qui fût à votre portée, et c'est vous qui me la fournissez.

Je suis allé dans vos *prêches,* j'ai fréquenté tous vos temples, j'ai entendu vos ministres, depuis M. Munier jusqu'à MM. Oltramare et Bungener. C'est ce dernier qui ouvre la marche. Il entre dans son sujet de prouver que le Pape n'est pas le chef de l'Église comme le croient les catholiques. Il est vrai, selon lui, que le Sauveur des hommes a dit : « Tu es Pierre, et sur cette

pierre je bâtirai mon Église. Je te donnerai la clef du royaume des cieux, etc. » Mais Jésus-Christ n'y entendait rien, c'est à M. Bungener à nous dire ce que cela signifie et ne signifie pas.

M. Cougnard démontre que l'Église catholique n'est pas la véritable Église, puisqu'elle est visible.

M. Oltramare s'est escrimé pendant une heure à prouver que Jésus-Christ n'a point établi de sacrements, et que ces inventions sont dues aux prêtres catholiques.

Tous, dans dans la chaire comme au Casino, ont déblatéré à qui mieux mieux contre les saints, contre la Vierge, contre le Pape, contre les cardinaux, contre les conciles et contre tout ce qui semble avoir une odeur de vérité. Dites-moi, Monsieur le Pasteur, si c'est en cela que consiste votre religion. Que des orateurs soldés pour cette tâche puissent consentir à débiter de telles fadaises, cela se conçoit, on entend tous les jours des plaidoyers qui n'ont ni plus de vérité ni plus de raison ; mais qu'il y ait dans un auditoire assez nombreux une crédulité assez innocente, ou plutôt assez niaise pour les écouter sans rire, voilà ce qui ne peut se comprendre. J'étais allé pour savoir ce que c'est que le protestantisme, jugez de ma déception.

Le mômier. Avant d'exposer la dogmatique réformée et de dérouler aux yeux du public le tableau synoptique des vérités fondamentales, sorties de l'Écriture, au souffle inspirateur du libre examen, il était essentiel de déblayer le terrain des intelligences encombrées sous la masse des préjugés venus de Rome.

L'horloger. Tout cela serait bien, si la religion protestante se rencontrait quelque part ; mais on a beau entendre des sermons, lire vos écrits religieux, suivre vos journaux, pas un n'ose aborder sérieusement la question religieuse. Dans ce pouding religieux, véritable pot-pourri, formé par plus de deux cents sectes, dites-moi donc s'il en est une seule que vos théologiens aient le courage de prêcher? Si, comme on l'assure, la religion réformée est une religion de progrès, la dernière venue doit être la meilleure. Pourquoi donc, au lieu de parler des erreurs du catholicisme dont il n'a point à se mêler, Monsieur Bungener n'a-t-il pas exposé les beautés harmoniques du mormonisme? En faisant

connaître les saints des derniers jours, il aurait du moins révélé à ses auditeurs quelque chose de positif, au lieu de les endormir par la continuation de ses romans sur le catholicisme.

Je ne sais pas, Monsieur le Pasteur, si jamais vous avez fait une remarque qui, selon moi, est d'une grande importance. Un seul coup d'œil jeté sur la presse catholique suffirait pour montrer aux moins clairvoyants qu'il y a là-dessous une religion vraie, une doctrine positive, un enseignement motivé, une grande communication du ciel à la terre. Sans trop s'inquiéter de ce qui se passe autour d'eux, les docteurs de l'Église catholique, tout brillants des lumières de Dieu, s'avancent au milieu des générations, et leur montrant l'Évangile d'une main et la croix de l'autre, ils disent nettement, clairement ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé. Suivant les traces de saint Thomas d'Acquin, le génie le plus vaste et le plus universel qui ait apparu au monde, ils n'ont tous qu'un but, celui de vulgariser la science de Dieu, afin que tout homme venant de ce monde puisse y marcher dans la lumière de la vérité. Les livres des docteurs du catholicisme sont des expositions de la doctrine, des explications de la Bible, des catéchismes, des théologies et des livres ascétiques, destinés à réchauffer les âmes, à rendre plus ardent le feu de la charité et entretenir ce dévouement tout miraculeux, qui ne peut exister qu'avec le secours de la grâce divine et la puissance de la foi.

Quand, en avançant dans la carrière, les docteurs de l'Église rencontrent sous leurs pas les imondices qui y ont été déposées par les révoltes de l'orgueil humain, quand ils trouvent la zizanie semée par l'ennemi dans le champ du père de famille, ils arrachent en passant la mauvaise herbe et continue leur chemin. Les expositions, les explications, les défenses de la doctrine catholique sont innombrables.

Ayez la bonté, Monsieur le Pasteur, de me citer un seul ouvrage de théologie protestante, de théologie positive, ayant apparu dans ces dernières années. J'ai sous les yeux plus de cent écrits divers, jetés dans le monde par les docteurs du protestantisme ; savez-vous de quoi ils traitent ? Tous s'évertuent à mentir

contre l'Église catholique. Dans tout ce qu'enfante le protestantisme en Suisse, à Genève, en Allemagne, en Angleterre, en France, il n'y a pas une seule exposition de foi, pas un livre de doctrine, pas une théologie; mais partout, mais toujours, des satires contre le catholicisme et ses institutions. Quel aveu d'impuissance! Il faut avouer qu'en ceci les docteurs protestants font preuve d'une grande prudence. Au point où ils sont parvenus, un traité de théologie sorti de leurs mains ne pourrait être qu'une réfutation plus ou moins complète de toute la Bible. Aussi l'exégèse de Strauss est-il le meilleur ouvrage que l'on puisse attendre. En tout détruisant d'un seul coup, il n'a rien laissé à faire à ses successeurs.

Parcourez la série des productions qui se sont faites dans la Rome protestante, à commencer par Messieurs Malan, Ampeyta et Gaussen, jusqu'aux Munier, aux Oltramare, aux Archinard, aux Bungener, aux Gaberel, aux Cougnard et à cent autres, y trouvez-vous autre chose que la reproduction des négations du seizième siècle, des objections dont le bon sens avait mille fois fait justice, et des saletés extraites des fumiers de la réformation?

Vous vous étonnez, Monsieur le Pasteur, que je vous aie rangé parmi les agents du mal; mais dites-moi : Entre ceux qui encouragent la guerre au catholicisme et qui sont placés dans les plus hauts rangs de la société, entre ceux qui du haut des tribunes parlementaires et du bas des journaux qu'ils salarient, couvrent d'injures le Souverain-Pontife et les souverains catholiques, entre ceux qui paient le mensonge et qui sont placés dans les associations de toute espèce, entre ceux qui le fabriquent, le colorent, le cachent sous les fleurs de style, entre ceux qui le reproduisent, ceux qui le prêchent, et ceux qui le colportent, n'y a-t-il pas une effrayante consolidarité? Ce concert dans l'iniquité ne vous montre-t-il pas une vaste conspiration qui a pour but de faire descendre l'impiété et la démoralisation jusqu'au dernier village des empires?

Dans cette digression, j'ai voulu vous montrer une fois de plus que le protestantisme n'est pas une religion; qu'en offrant une

religion à ceux que vous réussissez à pervertir, vous êtes des trompeurs; que vous pouvez démolir, mais non édifier; enfin, que dans l'horrible commerce des consciences auquel vous vous livrez, vous ne pouvez parvenir qu'à laisser les intelligences sans vérités, les vertus sans motifs, les passions sans frein, les consciences sans guide, et l'humanité sans loi. Votre traite des âmes n'aboutit qu'à la mort.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Rome. — La *Civiltà Cattolica* nous apprend une riche découverte faite dans les catacombes. Ce sont les tombeaux de cinq papes martyrs du troisième siècle. On y lit les noms des pontifes Antère, Fabien, Eutychien, Lucius, et au premier rang se trouve saint Sixte II. Près de ces illustres confesseurs de la foi reposait aussi une vierge célèbre, sainte Cécile, dont on ne connaissait pas encore la véritable place. M. le chevalier de Rossi, le savant auteur de cette découverte, a fait preuve d'une admirable sagacité en même temps que d'une profonde érudition. Le compte-rendu qu'il a lu devant un auditoire nombreux et distingué, et dont on promet la publication, sera du plus haut intérêt. — Plus de dix siècles s'étaient écoulés sur les décombres amoncelés tout autour de ces sanctuaires souterrains; il en restait des descriptions dans d'anciens itinéraires; mais les Romains avaient perdu la trace de cette vénérable demeure des morts. Les barbares avaient passé par là, et ils n'avaient pas plus respecté la ville des ancêtres, que celle des contemporains. Ces cryptes de saint Callixte, lieu de pèlerinages très-fréquenté au temps des persécutions et dans les siècles immédiatement postérieurs, seront donc rouvertes à la pieuse curiosité des chrétiens; ils y verront de frappants vestiges de l'antiquité de leur foi et de leur culte des saints. Partout sur les parois se lisent encore les invocations des anciens visiteurs aux martyrs qu'ils y vénéraient. C'est une preuve, en confirmation de tant d'autres, qui atteste la confiance des chrétiens du troisième et du quatrième siècle dans les prières des martyrs. Oh! qu'on est heureux de remonter, par une invariable foi, jusqu'à ces généreux athlètes qui ont reçu des Apôtres et transmis aux générations catholiques la vraie doctrine du Sauveur! Mais qu'on est à plaindre, lorsqu'en retrouvant ces restes vénérés des martyrs et cette foi des premiers temps, il faut se dire au fond du cœur : Je ne suis pas avec

eux ; je ne crois pas ce qu'ils croient, on a brisé la chaîne qui m'unissait à l'Église ancienne, aux fidèles d'autrefois, aux disciples des Apôtres !!

Gênes. — Une lettre de cette ville nous annonce que la propagande protestante y continue son travail de perversion. Elle signale en même temps la stérilité de ses menées et l'impopularité qu'elle s'attire de la part de tout ce qui est honnête. Un homme bien placé pour apprécier les résultats de ce faux prosélytisme, le regarde comme un des événements les plus heureux pour l'Église d'Italie. « Le clergé se retrempe, les études se fortifient, les » prédications appropriées aux besoins du moment se multiplient, le peuple » connaît mieux sa religion. En face du zèle indiscret et tracassier des agents » de la Société biblique, il faut hautement rendre justice à l'extrême prudence » et à la profonde sagesse du clergé. Le peuple est tellement excité par les » provocations protestantes, qu'il ne faudrait qu'un signe, qu'une parole » moins calme, pour les leur faire expier bien chèrement. Les protestants » ne sauront jamais à quel point ils doivent remercier la sagesse et la pa- » tience de ceux dont ils attaquent avec tant d'acharnement le caractère. — » L'autre jour, deux étrangers soupçonnés d'avoir fait entendre quelques » mots d'improbation, pendant un sermon en génois, ont été entourés et » suivis par le peuple, et ce n'est que par la protection de la force armée » qu'ils ont pu éviter les plus grands malheurs. »

Genève. — Le *Journal de Genève* veut des *faits* pour retirer son accusation de *calomnie* contre la presse catholique au sujet des injures qu'ont à subir dans Genève les ecclésiastiques catholiques étrangers et nationaux.

Nous pourrions lui faire un petit volume ; nous nous bornons aux *faits* suivants faciles à constater :

1° Pendant le séjour de la reine Amélie à Genève, son aumônier, accompagné du duc d'Aumale et d'un vicaire de Genève, a été odieusement et longuement outragé.

2° Deux ecclésiastiques de la Savoie ont été insultés, frappés au Perron, et ils n'ont dû leur délivrance qu'à l'intervention des catholiques de cette rue.

3° L'un de MM. les vicaires-généraux de Chambéry a été obligé de se réfugier dans un magasin des rues Basses devant d'indignes insultes, en de-

mandant si les ecclésiastiques de la Savoie avaient besoin de sauf-conduit pour venir à Genève.

4° M. le supérieur du Grand Séminaire d'Annecy, accompagné d'un citoyen du canton, a été gravement injurié dans les rues de Genève.

5° A la sortie des enfants du collége et des autres établissements protestants d'éducation publique, chaque ecclésiastique catholique qui a le malheur de s'y trouver, est sûr d'être insulté.

6° A Coutance, d'indignes cris, d'indignes travestissements des chants sacrés catholiques, à grand renfort de porte-voix, ont poursuivi plusieurs jours de suite, et plusieurs fois, au su de tout le quartier, les vicaires de la paroisse ; et il a fallu la parole courageuse de l'un d'eux et l'intervention énergique d'un des premiers fabricants de Genève pour faire cesser ces *tolérantes* manières.

7° Nous sommes autorisés à dire que M. le vicaire-général, curé de Genève, et ses vicaires, ne vont pas un seul jour visiter leurs malades sans être insultés (1).

Le *Journal de Genève* dit : « Grâce à Dieu, nous n'avons pas de leçons de tolérance à recevoir. »

Tant est grand le chapitre des illusions !!

— Est-il vrai qu'au concours de l'un de nos principaux établissements d'éducation publique, le professeur ait donné pour sujet de composition : *le Jugement dernier ?*

Qu'une composition faite par un étudiant catholique ait été soumise, non point au point de vue littéraire, mais au point de vue théologique, à l'examen de M. Chenevière, qui a professé publiquement à Genève contre la Sainte-Trinité et la divinité de Jésus-Christ ?

Que M. Chenevière, dans sa censure, a fustigé le jeune catholique, parce qu'il n'a été ni socinien, ni arien, ni protestant, mais simplement catholique ?

N'y a-t-il pas là de graves atteintes portées au bon sens, à la liberté religieuse et aux plus vulgaires convenances ?

La franc-maçonnerie. — Le protestantisme est-il un instrument de la franc-maçonnerie ? ou bien la franc-maçonnerie est-elle un instrument du protestantisme ? L'illustre auteur d'un petit ouvrage que tout le monde lit en ce moment en Savoie et à Genève, soutient la première de ces deux propositions. Lisez le chapitre IV du deuxième volume *Du commerce des consciences et de l'agitation protestante en Europe*, ouvrage dédié aux mômiers de Genève et spécialement à ceux qui viennent en Savoie ; avec cette épigraphe : « Il n'y a que l'athéisme qui puisse entrer dans un cœur d'où le catholicisme est sorti. » Ce chapitre est admirable de verve, de style, de rai-

(1) Aujourd'hui même, 26 juillet, M. l'abbé Berthier, secrétaire de Mgr l'archevêque de Chambéry, accompagné de M. l'abbé Béchard, prêtre du canton de Genève, a été insulté dans les rues de Genève.

son; oui, la propagande protestante sert admirablement la propagande révolutionnaire.

Mais voici un protestant allemand qui vient apporter dans un ouvrage sérieux, complet, de deux volumes, remplis de documents authentiques, de faits incontestables, la preuve irréfragable que le protestantisme a été dans la main de la franc-maçonnerie un auxiliaire puissant pour combattre le seul adversaire dangereux pour la révolution, le catholicisme. Nous invitons les protestants qui ne sont pas francs-maçons à lire avec la plus grande attention l'ouvrage dont la traduction vient de paraître : *La franc-maçonnerie dans sa véritable signification ou son organisation, son but et son histoire,* par Ed. Em. Eckert, avocat à Dresde (1).

Tout catholique qui tient à sa liberté comme homme, à la liberté comme citoyen, à la foi comme disciple de l'Évangile et de l'Église, comprendra, après avoir lu ce livre, que toute affiliation, même dans les rangs obscurs des dupes et des niais, aliène sa liberté par des serments, des mystères et une solidarité coupable; que cette affiliation porte atteinte à l'ordre social, puisque l'ordre des francs-maçons est évidemment un état dans l'Etat, un état au-dessus de l'Etat, un état contre l'Etat; enfin qu'elle est, malgré l'emploi de formules chrétiennes, véritables profanations et dangereuses tromperies pour la plèbe des maçons, une conspiration permanente, d'abord et directement contre la religion catholique, et ensuite contre tout christianisme positif quelconque.

L'ouvrage du docteur Eckert est la plus éclatante justification des décrets des Souverains Pontifes contre les sociétés secrètes, et l'explication de la fureur avec laquelle ces décrets ont été flétris par l'incrédulité, la révolution et le protestantisme.

Quelles leçons sanglantes pour ces princes, ces aristocrates, ces riches, ces propriétaires, petits et grands, qui ont donné tête baissée dans le panneau et dans le gouffre! mais surtout quelle leçon pour les protestantismes encore chrétiens, encore pratiques, encore religieux, dont on se sert comme d'une machine complaisante et méprisée, comme « d'une *baliste* » pour battre en brèche le catholicisme, et qu'on brûlera ensuite comme un échafaudage vermoulu et inutile!

On a jeté les hauts cris contre M. Nicolas lorsqu'il a montré, par les plus hautes démonstrations, la filiation du protestantisme et du socialisme. Aujourd'hui, c'est un docteur protestant qui vient établir, par des faits patents, cette parenté accablante.

Nous recommandons donc la lecture de l'ouvrage du docteur Eckert à tous les hommes sérieux. Quant aux deux thèses que nous avons posées en commençant, nous différons quelque peu de l'auteur *Du commerce des consciences* et du docteur Eckert, et nous croyons que si le protestantisme est un instrument de la franc-maçonnerie, la franc-maçonnerie est aussi un instrument du protestantisme.

(1) Cet ouvrage se trouve à Genève chez Marc Mehling, libraire.

Le *Messager de la Charité.* — Nous annonçons avec bonheur un journal hebdomadaire qui paraît à Paris depuis trois mois et qui déjà obtient un véritable succès; c'est le *Messager de la Charité*, publié sous la direction de M. l'abbé Mullois, aumônier de l'Empereur. Point de politique, point de discussions, point de controverses, mais la parole évangélique de la charité, mais les œuvres de la charité catholique, mais le but profond de faire pénétrer la charité parmi les riches et parmi les pauvres. Nous voudrions que les catholiques de Genève lussent ce bon journal; ce serait pour eux une consolation et un encouragement. Nous voudrions que chaque famille protestante en eût un exemplaire; que d'erreurs seraient redressées! que de préjugés seraient dissipés! et puis il y aurait pour tous la puissante leçon des contrastes. Qu'on compare les œuvres de la charité catholique avec les incroyables et incessantes manœuvres de l'*Union protestante* de Genève, et on verra bientôt où sont la vérité et la charité!

M. Mullois est l'auteur de plusieurs ouvrages pleins d'intérêt. Nous avons lu avec charme son *Cours d'éloquence sacrée populaire, ou essai sur la manière de parler au peuple.* Ce n'est pas moins qu'une réforme radicale qu'il propose par le retour à la méthode simple, évangélique, catéchistique des grands convertisseurs de peuples, et spécialement de saint Alphonse de Ligori. Tout le monde lira avec charme et profit les autres ouvrages de M. l'abbé Mullois : *Manuel de charité*, dixième édition; *Livre des classes ouvrières*, onzième édition; *La charité aux enfants*, septième édition.

Nous ne croyons pas qu'à aucune époque de l'histoire de l'Eglise catholique il y ait eu une telle fécondité de bonnes œuvres que de nos jours; c'est comme une expansion de la charité qui se manifeste par une multitude incalculable d'associations, d'œuvres religieuses, de dévouements, d'offrandes, de secours, de livres, qui couvrent la France et se répandent ensuite dans tout le reste de la chrétienté. Le siècle qui aura donné naissance aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, aux Petites Sœurs des Pauvres, à l'Association de la Propagation de la Foi, à l'Association de Pie IX et Saint-Boniface, sera un grand siècle dans l'Eglise.

ESSAI

Sur les élections épiscopales en général, et en particulier dans les diocèses de Lausanne et de Genève.

(*Deuxième article.* V. le numéro précédent.)

VI. Passons à l'évêché de Genève. Pour ce diocèse, comme pour celui de Lausanne, il est à présumer que la forme de l'élection n'a pas été différente de celle des autres églises, puisque nous ne possédons aucun document qui puisse prouver qu'il en ait été autrement. Nous avons vu plus haut que plusieurs empereurs et rois avaient accordé à certaines églises la libre élection de leur évêque. Une lettre du pape Jean VIII nous apprend que Charles-le-Gros, après avoir reçu la couronne impériale, accorda à l'église de Genève, à perpétuité, la faculté d'élire librement son évêque parmi les ecclésiastiques du diocèse... *Idem serenissimus imperator eidem Ecclesiæ electionem peremiter de proprio clero donaverat* (1). Cette concession doit avoir été faite entre l'année 881, où Charles fut couronné empereur, et 882, où Jean VIII mourut. Aussi l'église de Genève ne tarda pas de s'en servir. Lorsque peu après le siége épiscopal vint à vaquer, le clergé et le peuple élurent canoniquement Optandus; mais le métropolitain de Vienne, partisan de Boson, nouveau roi de Bourgogne et ennemi de l'empereur, ne voulut point le consa-

(1) Joan. P. VIII. epist. 281 ap. Gall. chr. II. 394.

crer. Pour cette raison, le pape ayant pris connaissance de l'élection unanime faite par le clergé et le peuple (*præcognità vestrum omnium in eodem Optando electione*), sur la demande de l'empereur — et les prières du clergé (*clericis ejusdem Ecclesiæ suggerentibus*) — ordonna lui-même le nouvel évêque et lui donna l'institution (1). Cependant le métropolitain ayant fait saisir Optand et consacré un autre évêque à sa place, le pape le somma de le rétablir, sous peine d'excommunication, et le cita de comparaître devant son synode pour s'expliquer sur sa conduite. Le métropolitain s'excusa tant bien que mal; mais le pape maintint l'assignation qu'il lui avait donnée, et l'on ne connaît pas les suites de cette affaire (2).

Sous les rois bourguignons (888-1032), la forme de l'élection était probablement la même dans tous les évêchés de la Bourgogne transjurane; et par conséquent elle se faisait à Genève comme à Lausanne; c'est-à-dire par le concours du clergé et du peuple, du métropolitain, des évêques de la province et du pouvoir royal. On cite une lettre d'un pape Benoît (Benoît V, ou VI, ou VII) écrite au peuple de Genève, à l'occasion de l'élection d'Aldagandus, par laquelle il leur dit : « Les autres choisissent » des évêques pour en faire des saints, et vous, *vous avez élu un* » *saint* pour en faire un évêque (3). » Si cette lettre est bien authentique, elle prouve que durant le Xe siècle, le peuple concourait encore à l'élection des évêques de Genève; mais bien entendu, dans la mesure prescrite par les saints canons.

VII. Lorsque par la mort de Rodolphe III, en 1032, le royaume de la Bourgogne transjurane fut réduit sous la domination des empereurs germaniques, le droit du clergé et du peuple dans l'élection des évêques ne résista pas longtemps aux envahissements des souverains, dont la prépondérance fut bientôt portée si loin, que non-seulement ils exclurent le clergé inférieur et le peuple de toute participation au choix, mais qu'ils s'arrogèrent encore la nomination exclusive des évêques. C'était une conséquence du système féodal. Une autre conséquence non

(1) Epist. 281 et 292. Gall. Christ. 594 et 595. (2) V. Epist. 288 et 295. ap. Mansi, coll. Conc. T. XVII. (3) Lévrier, chronol. hist. des comtes de Genev.

moins dangereuse, fut que les évêques non-seulement s'engageaient à être personnellement fidèles à leur seigneur suzerain, mais encore lui prêtaient le serment de fidélité, l'hommage-lige, en se mettant à genoux, les mains dans les siennes, d'où résultait l'investiture des biens temporels de l'Église. La transmission de la crosse et de l'anneau, symboles de la dignité et de la puissance épiscopale, rendit cette investiture plus réelle et plus périlleuse encore, puisque l'empereur semblait conférer le spirituel de l'évêché aussi bien que le temporel. Cette manière de donner l'investiture, et surtout le trafic que l'empereur Henri IV faisait des évêchés, rendait l'élection superflue et le sacre une raillerie (1).

L'Église devait nécessairement chercher à se soustraire à cette servitude; et, en effet, du moment où, sous Léon IX, elle essaya de se relever de ce profond abaissement, ses principaux efforts tendirent à ces fins. Ainsi le concile de Reims, tenu en 1049, sous Léon IX, conclut en déclarant que nul n'obtiendra la dignité épiscopale, sans *l'élection du clergé et du peuple* (2). Un concile tenu à Rome en 1075, sous Grégoire VII, décréta que quiconque accepterait de la main d'un laïque un évêché ou une autre fonction ecclésiastique, serait déposé; que tout prince qui donnerait l'investiture de pareilles dignités serait excommunié (3); et le concile de Clermont, célébré en 1095 sous Urbain II, défendit à tout prêtre et évêque de prêter l'hommage-lige entre les mains du roi ou d'un laïque quelconque (4). Urbain II exprime sa pensée à ce sujet dans sa réponse aux députés de Henri réclamant le droit d'investiture : « L'Église rachetée et » libérée par le sang du Christ ne doit plus être rabaissée au » rang d'une servante; or, elle y retomberait, si les évêques » n'étaient élus que suivant le caprice des rois, s'ils devaient » mettre leurs mains consacrées entre des mains laïques souil- » lées de sang, et en recevoir le symbole de leur dignité spiri- » tuelle » (5). Son successeur, Paschal II, dans un concile tenu à Latran en 1101, renouvela avec vigueur la défense de l'inves-

(1) V. Hurter, tableau, ect. II, 244 et suiv. (2) Mansi, XIX. 741. (3) Id. XX. 405. (4) Ib. 817.

titure (1). Ce ne fut qu'en 1119 que l'empereur Henri V commença enfin à accepter des propositions très-modérées de la part du pape Calixte II. L'évêque de Lausanne, Gérard de Faucigny, était délégué de l'empereur pour ce premier essai de pacification (2). Ces discussions se terminèrent en 1122, à la diète de Worms. Calixte II convoqua le concile œcuménique de Latran (1123) qui confirma les dispositions du concordat de Worms, d'après lesquelles il fut décrété ce qui suit : « L'empereur aban-
» donne à l'Église catholique toute investiture par la crosse et
» l'anneau, et consent à ce que, dans toutes les églises de l'em-
» pire, l'élection et la consécration se fassent librement, selon
» les lois ecclésiastiques. Par contre le pape consent à ce que l'é-
» lection des prélats allemands se fasse en présence de l'empe-
» reur, mais sans contrainte et sans simonie ; à ce que les élus
» reçoivent l'investiture en Allemagne avant, en Italie *et en Bour-*
» *gogne après la consécration*, non par la crosse et l'anneau,
» mais par le sceptre, et s'acquitent ainsi de leur obligation en-
» vers l'empereur (3). » En 1125, Lothaire II consentit à ce que l'élection de l'évêque ne se fit plus en la présence, toujours intimidante, du prince, et à ce que l'évêque prêtât entre les mains du souverain, après la consécration seulement, non plus le serment de l'hommage-lige, mais le serment de fidélité (4).

Le résultat de la longue lutte entre les papes et les empereurs fut donc la liberté des élections canoniques : le *droit du clergé et du peuple*, et ceux du *métropolitain*, furent maintenus ; l'empereur donnait l'*investiture* des fiefs à l'évêque déjà consacré et en recevait *le serment de fidélité*.

Pendant toute cette époque de 1032 à 1123, nous trouvons à Lausanne cinq évêques, dont un seul, si nous en croyons la chronique, parvint à l'épiscopat par élection ; c'est Conon de Hasembourg : « *fuit electus Lausannæ* » (5). Quant aux autres, il est très-probable qu'ils furent promus par la faveur des em-

(1) Hesson. Scholast. Commentar. ap. Harzheim, Concil. Germ. III. 275.
(2) Mansi, XXI. 274 et seq. (3) V. Alzog. l. c. § 192. 214. 215. 217 et 218.
(4) Chron. Cart. p. 41.

pereurs. A Genève, on en compte quatre, mais on ne sait pas non plus quel a été le mode de leur promotion.

Après le concordat de Worms, en 1122, et l'élection de l'empereur Lothaire, le siége de Lausanne était occupé par Gui de Marlanie, S. Amédée, Landry de Durme et Rogér, sans qu'aucun document nous parle d'élection, jusqu'à l'année 1212, où nous lisons, dans la chronique du cartulaire, celle de Berthold de Neuchâtel (1). Il n'en est pas de même pour le diocèse de Genève, où, après la mort de Humbert de Grammont, Arducius de Faucigny, prévôt de Lausanne, avait été élu, vers 1135, avec un grand consentement du clergé et du peuple : *tanto cleri populique consensu* (2).

VIII. Peu d'années après, le deuxième concile de Latran (1139) suppose, sans le décréter, que les laïques ne prennent plus part à l'élection, puisqu'il ne mantionne aucun ayant droit d'y concourir que les chanoines de la cathédrale, auxquels il ordonne, sous peine d'excommunication, de consulter dans l'élection, *religiosissimos viros,* c'est-à-dire les abbés et les religieux (3). Cependant, pour dire vrai, il existait jusqu'à la fin du XIIe siècle, non-seulement dans les différents pays, mais encore dans les différents diosèses, des usages divers pour les élections des évêques, usages que l'on ne put rendre uniformes que par degrés. Ici les familles nobles prétendaient avoir le droit d'être consultées; là les officiers séculiers des évêchés usaient quelquefois de violence pour faire élire leur favori; ailleurs les avoués des églises cathédrales, ou les petits princes des environs, usaient de toutes sortes de moyens pour faire élire leurs parents ou leurs créatures (4). Innocent III, partant de deux principes : *a*) qu'il était contraire à la nature qu'un chef fût nommé par ses subordonnés immédiats, et *b*) qu'un laïque disposât d'une dignité ecclésiastique, s'efforça, partout où des laïques exerçaient encore le droit d'élection, de le tranférer au clergé. L'empereur Othon IV confirma aux chapitres des cathé-

(1) Chron. Cart. p. 46. (2) S. Bernard. epist. 27. (3) Conc. lat. II. can. 28. cf. Walter. l. c. § 230. (4) V. Hurter, l. c. II, 267 et suiv.

drales le droit d'élection, le 22 mars 1209, et Frédéric II renouvela la même déclaration par sa bulle d'or donnée à Egger en 1213, en faveur d'Innocent III, et en 1229, en faveur d'Honorius III (1). Innocent III fit proclamer, par le quatrième concile de Latran, comme loi générale de l'église, que les chanoines étaient seuls autorisés à procéder à l'élection, quoiqu'il ne désapprouvât pas, tant par convenance que par sagesse, qu'on eût égard aux désirs du peuple et à l'agrément du prince, comme on peut le prouver par une foule de ses lettres.

Cette restriction apportée au droit d'élection peut aisément être justifiée 1° parce qu'elle s'est faite non par les papes seuls, mais avec l'assentiment des évêques et le consentement même de l'autorité laïque; et parce que les papes n'ont fait autre chose que consacrer un usage qui commençait à s'établir peu à peu, et mettre de l'uniformité à la place d'une foule d'usages et de prétentions particulières; 2° l'expérience avait démontré d'une manière plus que suffisante que l'Église était mieux gouvernée quand le choix était laissé au clergé lui-même, et qu'une influence laïque poussée trop loin élevait souvent à la dignité épiscopale des hommes qui ne remplissaient point leur devoir et ne cherchaient pas à l'honorer par leur conduite; 3° le peuple lui-même ne paraît pas avoir regretté la perte de son influence quelconque dans l'élection, puisque nous ne trouvons nulle part qu'il s'en soit plaint. Au contraire, à Genève même, il paraît en avoir été bien content. En effet, lorsqu'après la mort de l'évêque Nantelme, vers 1205, le comte Guillaume de Genevois voulut élever sur le siége épiscopal son oncle Gensin, chanoine de Vienne, les chanoines de Genève, chargés de l'élection, cherchèrent auprès des bourgeois de la ville protection contre les prétentions du prince, et les bourgeois menacèrent de courir aux armes, si le comte ne laissait pas une entière liberté de choix (2).

Après tout, le peuple avait-il beaucoup perdu? son influence avait-elle été si grande, décisive même?

(1) Walter, l. c. (2) Hurter, l. c.

A entendre le *Citadin de Genève,* l'élection se faisait par *le peuple en conseil général, chacun y donnant sa voix d'approbation ou de rejection...* Mais M. Mallet fait à ce sujet une réflexion bien juste : « Étrange système, dit-il, qui méconnaît le caractère essentiel de l'évêque, celui de pasteur spirituel, de chef » du clergé du diocèse, dans le choix duquel l'élément ecclé- » siastique doit par conséquent avoir sa légitime part; pour n'en » faire qu'une sorte de magistrat, issu d'une élection politique » pure et simple, à la manière de celles des républiques de l'an- » tiquité... Il fallait, ajoute-t-il plus loin, *le concours du clergé* » *et du peuple*, et le clergé était mis *en première ligne* » (1).

Bonivard dit que les évêques étaient « *postulés par le peuple et élus par le chapitre et le clergé de la ville* (2). On voit que Bonivard ne laisse au peuple que le droit de *postuler,* de demander, et que, selon lui, l'élection définitive appartenait au clergé.

MM. Mallet, après avoir rapporté plusieurs passages de saint Cyprien concernant l'élection, conclut : « Aux évêques voisins » et au clergé appartenait le rôle principal, le pouvoir électif pro- » prement dit. Le peuple était appelé pour faire connaître son » vœu, donner témoignage pour ou contre les divers candidats, » et dans le cas où il n'avait pas d'objection contre celui qui » réunissait les suffrages du clergé, apporter à cet élu *une adhé-* » *sion nécessaire pour compléter son titre*, en lui donnant l'atta- » che de la généralité du troupeau » (3). Les mots soulignés doivent s'entendre non pas d'une adhésion *essentiellement* nécessaire, puisque du temps même des Apôtres on établit des évêques sans le concours du peuple, et du temps de saint Cyprien on croyait que l'épiscopat était donné de par Dieu et son Christ, et non de par le peuple.

Plus loin, le même auteur pose la question : « *Comment se passait cette élection* (par le clergé et le peuple)? et il répond avec beaucoup de justesse : « C'est ce qui n'est expliqué par » aucun des documents que j'ai pu rencontrer. Mais il paraît évi- » dent qu'il ne s'agissait que de choisir entre un petit nombre

(1) Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. etc. de Genève. II, 105. (2) Ib. p. 104 et 105. (3) Ibid. p. 111.

» de candidats que leur position, l'opinion publique, ou un puis-
» sant patronage, désignaient comme étant seuls à même d'aspi-
» rer à cette haute dignité. Déjà le deuxième concile d'Arles, en
» 452, avait donné l'exemple d'une pareille limitation dans les
» choix en décidant « que les évêques de la province désigne-
» raient *trois candidats* sur lesquels devrait porter le choix du
» clergé et des citoyens » (1). Sans qu'une pareille règle fût gé-
» néralement obligatoire, on n'en comprend pas moins que la
» force des choses limitait beaucoup le choix de l'évêque...

» *Le clergé et les laïques votaient-ils ensemble?* Cela n'est pas
» démontré. N'est-il pas plus probable, au contraire, que le
» clergé, *juge compétent dans le choix d'un ecclésiastique, et plus*
» *intéressé que personne à la nomination de celui qui allait être*
» *son chef*, votait le premier, et qu'ensuite on demandait au peu-
» ple s'il agréait le candidat désigné à ses suffrages par le préa-
» vis du clergé? C'est ce que semblent indiquer les termes de
» quelques élections : *acclamatio et vocatio cleri, petitio plebis...*
L'élection devait être unanime; aussi, d'après tous les docu-
ments relatifs aux élections, le clergé et le peuple votent *concor-
des omnes, unanimi voto, omnium consensu.* « La conséquence
» en est qu'il ne s'agissait pas ici d'une de ces élections où les
» voix, légalement égales entre elles, toutes régulièrement ex-
» primées sur des bulletins de suffrages, se recueillent sans ex-
» ception aucune et se comptent numériquement... S'il en avait
» été ainsi, l'assemblée se serait souvent partagée en majorité et
» en minorité, en fractions inégales. » Or, c'est ce qu'on ne voit
jamais dans les anciens documents, où toujours l'élection est
dite avoir été faite par un accord unanime, une commune voix.
« Alors les votations populaires des démocraties antiques étaient
» dès longtemps oubliées, et le système arithmétique des élec-
» tions des gouvernements constitutionnels modernes était loin
» d'être inventé. Il ne s'agissait pas d'ailleurs d'un droit électo-
» ral politique conféré au peuple; on voulait seulement, comme
» le disaient les papes Célestin et Léon, faire ensorte qu'un trou-
» peau ne fût pas obligé de subir un pasteur contre son gré

(1) Can. 94.

» (*Nullus invitis detur episcopus.* Célest. I. *Qui præfuturus est* » *omnibus ab omnibus eligatur,* S. Léon); on voulait que le peu- » ple *consentît* librement et de bon cœur à recevoir l'évêque » qu'on lui destinait, plutôt qu'on ne l'appelait pour créer par » *sa volonté* et ses suffrages un dignitaire ecclésiastique. L'élec- » tion se bornait donc probablement *à une adhésion donnée par* » *acclamation au candidat proposé, sans opposition* du côté de » la faible minorité qui ne partageait pas l'avis général » (1).

A cette démonstration solide de M. Mallet, on peut ajouter le sentiment d'un autre écrivain protestant, d'après lequel l'influence du peuple sur une élection n'était guère avantageuse, et *la formule communément employée indiquait seulement qu'il ne s'était élevé aucune opposition.* Aujourd'hui encore, d'après le pontifical romain, on interroge en ce sens les fidèles (2).

On voit que le peuple n'a pas été privé d'un droit bien essentiel, et d'un autre côté l'élection ne pouvait que gagner par ce changement, puisque le chapitre de la cathédrale, selon la remarque de M. Mallet, réunissait à la fois la garantie du choix et l'influence de l'instruction, de la noblesse et de la richesse (3).

Depuis 1139 l'élection était ainsi l'affaire du chapitre de la cathédrale, et devait se faire dans l'espace de trois mois après la mort du dernier évêque; ce temps passé, le droit d'élection appartenait au métropolitain, lequel aidé du conseil de son chapitre et d'autres hommes prudents, et, dans les trois mois, avait à pourvoir l'église vaquante d'un pasteur digne de ces fonctions. Il devait le prendre dans le sein de l'église vacante, à moins qu'il ne s'y trouvât aucune personne jugée digne, et lui conférer l'ordination canonique. L'examen du sujet élu régulièrement par le chapitre, et la confirmation de l'élection, appartenaient de même au métropolitain (4). Telle était la règle générale, qui avait cependant ses exceptions, de manière que pour bien des motifs les papes étaient obligés d'intervenir *a*) pour cause d'irrégularité dans l'élection, *b*) d'empêchements dans la personne élue, *c*) d'appel de la part des électeurs ou de plu-

(1) Mém. et Doc. l. c. p. 124-128. (2) Hurter. l. c. p. 264. (3) Mém. etc. l. c. p. 143. (4) V. Walter, l. c. § 251.

sieurs personnes élues à la fois, *d*) de dispenses à accorder, *e*) de translation d'un siége à un autre, *f*) de renonciation volontaire et de destitution, et de mille autres motifs qu'il serait trop long d'énumérer.

Durant cette période, il est à présumer que dans l'église de Lausanne les papes ont dû intervenir pour plusieurs élections ou nommer directement les titulaires. S. Amédée (1144-1158), Landry de Durne (1159-1174) et Roger (1175 environ - 1212) étaient étrangers au diocèse; au contraire Berchtold de Neuchâtel (1212—1220) et Guillaume d'Escublens (1221—1229) appartenant au chapitre de Lausanne, furent élus par les chanoines. Aussi Berchtold IV, duc de Zœringen « avait promis avec serment, en 1157, à S. Amédée, évêque de Lausanne: « *quod liberam permitteret fieri electionem in Lausannensi Ecclesiâ.* » Cartul. de Lausanne. Msc. fol. 98. Après la mort de ce dernier, le chapitre ne pouvant s'accorder sur le choix et le siège épiscopal étant resté vacant pendant deux ans, le pape Grégoire IX nomma Boniface écolâtre de Cologne, à l'évêché de Lausanne. Après sa résignation vers 1238 ou 1239, le chapitre se divisa de nouveau et fit une double élection; enfin Jean de Cossonay fut reconnu successivement dans les différentes parties du diocèse et le gouverna jusque vers 1273. Ses successeurs, Guillaume de Champvent (1273—1302), Gérard de Vuippens (1302—1310) et Otton de Champvent (1310—1312) avaient été chanoines de Lausanne, ce qui nous autorise à croire qu'ils ont été élus par le chapitre, ainsi que les évêques suivants, sauf peut-être deux ou trois exceptions, jusqu'à Guillaume de Menthonay (1394—1406). Cependant Boniface IX, qui siégeait à Rome, avait nommé en 1394 évêque de Lausanne Jean Monachi, trésorier de l'église de Bâle, mais il ne fut pas reçu. En 1406, Guillaume de Menthonay fut remplacé par Guillaume de Challant (1406-1431), que le pape d'Avignon, Benoît XIII, avait nommé. Guillaume assista au concile de Constance, ou Martin V fut élu pape le 11 novembre 1417.

Revenons aux évêques de Genève, sur lesquels, il est vrai, nous n'avons que très-peu d'éclaircissements. On a vu qu'Arducius (1135—1185) avait été élu par le clergé et le peuple.

Si Nantelme, son successeur (1185—1205), a été religieux de la chartreuse d'Aillon, il fallait l'intervention du pape. Après sa mort, les chanoines voulaient faire une élection, comme nous l'avons vu plus haut, et furent soutenus par les bourgeois contre les prétentions du comte de Genevois. Cependant, comme nous voyons cette fois parvenir à cet évêché Bernard Chobert, chancelier de l'église de Paris et ami d'Innocent III, il est très-probable qu'il fut postulé par les chanoines, ou nommé immédiatement par le pape. Quant à Pierre de Sessons et Aimé de Grandson, qui étaient évêques de Genève de 1213 à 1260, nous n'avons rien trouvé sur leur promotion. Il en est de même d'Aymon de Menthonay et de Robert de Genevois (1268—1288). Mais Henri, évêque de Genève depuis 1260 fut, comme religieux et étranger au diocèse, nommé par le pape, comme le prouve un document authentique (1). Il pourrait en être de même pour Guillaume de Conflans (1288-94 environ), qui appartenait au chapitre de Lyon. La forme de la promotion de son successeur Martin (1295—1303) n'est pas connue. Le chapitre élut, après sa mort, Aymon du Quart, prévôt de Lausanne (2); il est à croire que Pierre de Faucigny (1313—1342) a aussi été élu par le chapitre; l'élection de son successeur, Alamand de S. Joire (1342—1366), et sa confirmation par le métropolitain de Vienne, sont prouvées (3); le mode de celles de Guillaume de Marcossai et de ses successeurs jusqu'en 1388, ne nous est point connu. En cette année (1388) l'évêque Adhémar Fabri de la Roche, *mourut à la cour du pape d'Avignon* (*Clément* VIII, Robert de Genevois), et pour cette raison, Clément nomma lui-même, *par droit de réserve*, à l'évêché de Genève, Guillaume de Lornay (1388—1408); après sa mort, le chapitre élut Jean de Bertrandis. Le pape avignonais, Benoît XIII, prétendant aussi au droit de réserve, on ne sait pour quel motif, nomma directement celui que le chapitre avait nommé. Jean de Bertrandis fut reçu par le chapitre, comme élu par lui et confirmé par le pape, ce qui était faux (4).

(1) Mém. etc. l. c. p. 147 et 185. (2) Mém. etc. l. c. p. 149. (3) Ib. 151-153. (4) Ib. 157-159.

Il est probable que tous les deux, le pape aussi bien que le chapitre, voulurent avoir maintenu un droit vrai ou prétendu.

Nous voyons qu'à cette époque les papes, ceux de Rome aussi bien que ceux d'Avignon, se *réservaient* en plusieurs occasions *la nomination directe* des évêques. Cette réserve est souvent qualifiée d'empiètement et d'usurpation, de prétention exorbitante de la cour de Rome, etc. Examinons sérieusement cette question; mais pour ne pas nous tromper dans cet examen, considérons-la non d'après les idées de notre siècle, ni d'après un système établi *à priori*, mais plaçons-nous d'abord sur le terrain catholique, examinons le point controversé d'après les idées de l'époque et selon les circonstances du temps.

IX. *Quelles étaient ces réserves apostoliques?* *a*) En 1268, Clément IV réserva au pape la nomination directe aux prélatures et bénéfices *vacants en cour de Rome*, c'est-à-dire dont le titulaire venait à mourir pendant qu'il se trouvait à Rome. Boniface VIII, Clément V et Jean XXII renouvelèrent cette réserve; et de plus on l'étendit aux titulaires qui, venant à la cour de Rome ou retournant chez eux, mouraient à une distance de Rome de deux journées; *b*) les papes d'Avignon en firent d'autres; on voit Jean XXII se réserver la provision aux prélatures devenues vacantes par l'acceptation d'une dignité ou d'un office conféré par le pape et incompatible avec le premier. Benoît XII se réserva la provision aux dignités quelconques dont le titulaire aurait été déposé ou transféré à un autre poste, ou au sujet desquelles le pape aurait accepté une renonciation, cassé une élection, ou rejeté une postulation; ceux dont les possesseurs et titulaires auraient été élevés au rang de patriarche, archevêque, etc., ceux enfin qui deviendraient vacants par la mort d'un cardinal ou d'un autre membre de la cour pontificale, en quelque lieu que ce décès fût arrivé (1). A la vue de ces réserves, on s'écrie qu'elles ne tendaient à rien moins *qu'à dépouiller les chapitres* de leur droit d'élection, *le clergé et les fidèles* du diocèse de toute influence sur le choix de l'élu, de *créer partout des*

(1) Mém. etc. l. c. p. 134-136, et Walter, l. c. § 259.

hommes à la dévotion des papes, et de subvenir à la pénurie de leurs finances; c) au concile de Constance, Martin V, au lieu de renoncer à toutes les réserves, se borna à déclarer « que les » élections épiscopales auraient lieu *selon les formes canoniques*, » dans tous les cas qui n'étaient pas réservés au Saint-Siége par » la bulle de Benoît XII, de 1335. *Ad regimen* (voyez ci-dessus *b*); » elles seront *soumises à la confirmation du pape*, qui les confir- » mera si elles sont régulières, à moins que, pour *une cause rai-* » *sonnable et évidente*, de l'avis de ses cardinaux, *il ne juge con-* » *venable de nommer une personne plus digne et plus utile* à » l'Église; si l'élection n'est pas présentée à la confirmation » pontificale dans le délai d'un mois et vingt jours, ou si elle est » irrégulière, le pape pourvoira, c'est-à-dire nommera lui-même. » A l'avenir, on n'attendra pas plus de vingt jours pour pourvoir » aux églises vacantes, nonobstant l'absence de ceux qui ont » droit d'élection » (1). A l'occasion de cette déclaration, on se » plaint de ce que l'extension donnée au droit de réserve se trouvait ainsi *définitivement consacrée;* le contrôle du métropolitain réduit à un simple hommage de forme après la confirmation; enfin le pape pouvait donner les évêchés à qui bon lui semblait, même au mépris d'une élection régulière, sous le *simple prétexte* que la nomination de celui qu'il préférait serait plus utile à l'Église, etc.

Ces réserves, quelqu'odieuses qu'elles puissent être, le sont cependant moins qu'on ne pense. Car :

a) Celles de Clément IV, de l'année 1268, n'étaient pas si absolues; ce droit réservé devait être exercé par le pape, *dans le mois*, dès la mort du titulaire, et *n'avait pas lieu* pendant la vacance du Saint-Siége, comme on le sait très-bien (2). D'ailleurs cette réserve était fondée sur un motif assurément bien louable, savoir pour que l'église ne fût pas en souffrance par une longue vacance du siége épiscopal.

b) Sans vouloir justifier tous les motifs pour lesquels les papes d'Avignon avaient fait tant de réserves, on peut dire que l'opinion publique, l'enseignement presque général et l'autorité des

(1) Mém. etc. l. c. p. 160. (2) Ib. p. 154 et 155.

hommes les plus savants en théologie et en droit canonique, étaient favorables à cette grande autorité des papes. Qui donc pourrait leur en faire un crime, s'ils ont mis en pratique ce que la théorie leur permettait? Ces réserves, comme on sait, n'étaient décrétées que jusqu'à ce que l'*autorité des papes avignonais fût universellement reconnue*. Donc, les pontifes étant intéressés à voir leur autorité reconnue dans l'Église universelle, le meilleur moyen pour faire cesser le schisme, paraissait être la nomination directe des évêques par les papes, vu que les pasteurs une fois réunis au chef, leurs troupeaux devaient ne pas tarder non plus à s'y rattacher à leur tour.

Si souvent les chapitres ont été dépouillés du droit d'élire, à qui la faute? Les chanoines se trouvaient très-souvent influencés par les intérêts des familles nobles; de là des divisions qui rendaient les élections impossibles, ou dangereuses, souvent irrégulières; de là les longues vacances au détriment des églises et des fidèles, ou bien des élections malheureuses, dont le résultat était la promotion d'un sujet plus laïque qu'ecclésiastique, qui, laissant à des administrateurs plus ou moins capables le soin du spirituel, se bornait à gouverner en prince et à faire le grand seigneur. Dans de pareilles circonstances (et elles étaient fréquentes aux XIVe et XVe siècles), la nomination directe par les papes, loin d'être un dommage ou une injustice, était un véritable bienfait.

Le droit du clergé et l'influence *des fidèles dans le choix de l'élu* que les papes auraient empêché par leurs réserves, n'existaient plus depuis deux siècles, on l'a prouvé plus haut. Quant à celui des chapitres, il n'était que *suspendu* et *non annulé*.

La déclaration de Martin V au concile de Constance pourrait paraître moins conforme aux besoins du temps et contraire à des droits acquis depuis longtemps; mais il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles elle fut faite. Ce pontife avait d'abord nommé une commission pour travailler à la réforme de l'Église, soit dans son chef, soit dans ses membres. Elle se composait de six cardinaux et des députés de chaque nation; mais elle ne put jamais s'entendre, tant les propositions de ses membres étaient discordantes. Aussi les diverses nations trouvèrent-

elles plus utile de remédier aux abus les plus criants, en concluant des concordats particuliers avec le pape. La déclaration de Martin V est du 21 mars 1418, et déjà le 2 mai eurent lieu les concordats avec l'Allemagne et avec les Français, et celui avec les Anglais est daté du 12 juillet suivant (1). Le pape, voyant qu'une réforme radicale et complète était impossible, se proposait de réduire peu à peu le pouvoir pontifical à ses justes limites, en commençant par réformer les abus les plus pernicieux. Dans le même dessein d'une réforme successive, il annonça, dans dans la 44e session, que dans cinq ans un concil œcuménique serait tenu à Pavie. Il tint parole; mais des circonstances tout à fait indépendantes de sa volonté firent remettre encore une fois la grande affaire de la réforme (2).

Ce que nous venons d'exposer prouve que l'extension donnée au droit de réserve ne se trouvait donc pas *définitivement consacré*, comme on a bien voulu le prétendre. Quant aux autres points de cette même déclaration, il est bon de remarquer :

1° Que les élections épiscopales devaient avoir lieu *selon les formes canoniques*, dans tous les cas non réservés. Ainsi, de l'assentiment du concile, les réserves devaient continuer indéfiniment, il est vrai, mais on n'avait pas renoncé au projet d'y mettre ordre, et dans les cas non réservés, les chapitres pouvaient user de leur droit.

2° Les élections épiscopables devaient à l'avenir *être confirmées par le pape*. Ici, n'oublions pas que par suite des nouveaux concordats, de la situation des chapitres et des églises métropolitaines, les princes séculiers pouvaient susciter bien des difficultés et peser sur la nomination et la confirmation des évêques, si elle avait été laissée au métropolitain; et celui-ci, comme sujet ou vassal du prince, n'aurait pas été assez fort ou assez indépendant pour s'opposer à des prétentions préjudiciables à la liberté des élections et au gouvernement de l'Église. C'est pour cette raison que le pape, indépendant sous le rapport temporel, et, d'ailleurs, chef de l'Église universelle, se réserva la confirmation

(1) Von der Hardt. Magn. Concil. Const. T. I. 1053-1068. 1089-1082, et T. IV. 1366-1379. (2) V. Alzog. l. c. § 271.

des élections. N'était-ce pas un bienfait pour les églises particulières et une sage précaution?

3° Il en est de même pour la réserve que Martin V avait faite, savoir que *pour une cause raisonnable et évidente*, et de l'avis des cardinaux, il pourrait nommer à la place de l'élu d'un chapitre, *une personne plus digne et plus utile à l'église*. Car souvent, dans ces temps-là, les élections faites par les chapitres, malgré leur régularité et l'observance de toutes les formes, n'étaient pas au profit des églises, sans cela on n'aurait pas eu à déplorer dans la suite tant de mauvais résultats. Si donc le pape, pour *une cause raisonnable et évidente* à ses yeux et à ceux de son conseil, jugeait qu'un autre personnage serait *plus utile* à l'église, non-seulement il pouvait, mais il devait même, du moins quelquefois, préférer le bien de l'église à un droit dont les chapitres n'avaient pas fait un usage assez conforme aux besoins du diocèse, *but* dans lequel on le leur avait conféré. Un auteur moderne fait à ce sujet une observation qui s'applique très-bien à cette question : « On a souvent, dit-il, adressé aux papes le reproche de » s'être attribué les droits des conciles provinciaux (on peut dire » aussi des chapitres et des métropolitains); sans doute, comme » nos princes (et nos gouvernements) se sont attribué les droits » des diètes et des communes. Il s'ensuit seulement que les as- » semblées, diètes ou conciles ou élections bonnes et utiles par » les chapitres), ne pouvant plus avoir lieu, d'après les disposi- » tions des temps et l'esprit du siècle, d'autres formes les rem- » placèrent » (1). Si dans la suite et jusqu'à l'époque du concile de Trente (1545), on a quelques faits particuliers à reprocher aux papes, par rapport aux nominations des évêques de Genève et de Lausanne, il ne faut pas oublier non plus et les mauvais procédés des cours souveraines et princières, et la position que s'étaient faite les chapitres.

Avant de terminer cet Essai, faisons encore quelques réflexions qui répandront un peu de lumière sur les attributions des papes.

I. L'Église, d'après saint Cyprien, fondé sur saint Paul, l'É-

(1) Walter, l. c. § 155.

glise est *une*... ; elle a dans *le pape le centre de son unité*, c'est à lui que se rattachent toutes les églises particulières, comme c'est aussi son devoir de surveiller et les pasteurs et les brebis, de les conserver non-seulement dans l'unité de la foi, mais encore dans *l'union extérieure, visible*, ce qui fait l'Église *une et universelle*, la société une et catholique, sous le gouvernement d'un chef suprême et d'autres chefs subalternes (les évêques) qui relèvent de celui-là. C'est ce qui est *de droit divin* et immuable.

II. L'institution des métropolitains et des provinces ecclésiastiques, la forme de l'élection des évêques, la circonscription des diocèses ne sont que *de droit ecclésiastique*, et par conséquent *variable* d'après les circonstances des temps et des lieux.

III. Le pape, une fois admis comme chef de l'Église et centre de l'unité, et cela *de droit divin*, il doit avoir, aussi *de droit divin*, tout le pouvoir nécessaire pour remplir le devoir qui lui est imposé de maintenir l'unité intérieure et extérieure (celle de la foi et celle du gouvernement). Leibnitz le reconnaît formellement dans sa lettre à Fabricius (Opp. T, V. p. 228) : « Quum Deus Deus sit ordinis, et corpus unius Ecclesiæ... uno » regimine hierarchiâque universali continendum *juris divini sit*, » consequens est ut *ejusdem sit juris* supremus in eo spiritualis » magistratus, terminis se justis continens, directoriâ potestate » *omnique necessariâ* ad applendum munus pro salute Ecclesiæ » *agendi facultate instructus*. » Donc :

IV. Comme à une époque où les circonstances le demandaient, le pape pouvait donner des droits aux métropolitains, ou leur en laisser l'exercice par consentement tacite, il pouvait aussi restreindre ces droits, les suspendre, les retirer entièrement, lorsque d'autres circonstances le réclamaient. Il en est de même pour les droits des chapitres, droits variables, comme ceux des métropolitains et tous les droits qui ne sont pas d'origine divine. Il en est de même encore pour la forme de l'élection des évêques, que les papes pouvaient laisser exercer par le peuple et le clergé, par les rois, etc., et cela sans perdre le droit qu'ils possédaient in *rædice*, et par institution divine, de retirer à eux seuls, pour un cas ou pour plusieurs, pour plus ou moins long-

temps, et pour le besoin de l'intérêt de l'église, ce qu'ils avaient accordé aux uns et aux autres.

Ainsi toute la conduite des papes, par rapport à la nomination directe des évêques, ou leur confirmation, etc., où l'on voudrait voir des usurpations, des excès, des empiètements, n'est à proprement parler, que l'exercice d'un droit inhérent à la papauté, exercice qu'elle pouvait se permettre, ou auquel elle pouvait renoncer d'après les exigences du temps et des lieux. Voilà pourquoi nous trouvons, dans l'histoire, des époques où ces droits paraissent moins, et d'autres où ils sont reconnus publiquement et exercés à la face du monde entier.

C'est ainsi que de nos jours, où les métropolitains et les évêques, sujets du même souverain, sont nommés par lui à l'épiscopat, les papes s'en réservent la confirmation et l'institution. Dans les pays où il n'y a plus de chapitres, et où le souverain n'a point le droit reconnu de nommer les évêques, le pape les nomme par lui-même. Là au contraire où il y a des chapitres, dans des pays soumis à des princes non catholiques, l'élection est déférée au chapitre et la confirmation réservée au pape, comme cela se pratique en Prusse, etc. Ailleurs, comme dans l'Amérique du Nord, ce sont les évêques de la province avec le métropolitain, qui présentent les candidats au pape.

Cette intervention suprême n'est pas nouvelle. Déjà au commencement du Ve siècle, S. Jean Chrysostôme, menacé sur son siége épiscopal, en appela au père commun de l'Église, Innocent I, qui prit chaudement son parti (1). Vers le milieu du IVe siècle, les évêques Lucius d'Adrianople, Paul de Constantinople, Asclépas de Gaze, Marcel d'Ancyre, les patriarches Athanase d'Alexandrie et Eustathe d'Antioche, ayant été chassés de leurs siéges par les Ariens, ils s'adressèrent au pape Jules, pour obtenir leur rétablissement, et les évêques ariens de leur côté s'adressèrent au même pape, pour l'en empêcher (2).

Dans la seconde moitié du IIIe siècle, trois conciles d'Antioche avant condamné et déposé Paul de Somosate, évêque d'Antioche.

(1) Annal. seeles. Baron. ad an. 404. (2) V. Alzog. § 111 et 150

soutenu par la puissance séculière et par la faveur de Zénobie, reine de Palmyre, l'empereur Aurélien (païen), auquel Zénobie dut succomber, décida que l'évêque d'Antioche serait celui *que les évêques d'Italie* et *principalement celui de Rome* nommeraient (1). Enfin S. Cyprien (an. 253—257) engagea le pape Etienne Ier *à déposer* Marcien, évêque d'Arles, partisan des Novatiens, et *à élire un autre* à sa place (2); et le pape Innocent Ier, dans un temps où les souvenirs étaient encore si récents et si sacrés, affirmait « qu'il n'y avait pas d'église, en Italie et dans les Gaules, en Espagne, en Afrique, en Sicile et dans les îles voisines, qui n'eût pour fondateur un *évêque institué par saint Pierre ou par ses succeseurs* » (3).

Qu'on vienne, après tous ces témoignages, parler des empiètements des papes sur les droits du clergé et du peuple, depuis Grégoire VII, qui a vécu au XIe siècle!! *O ignorance!* je ne veux pas dire *mauvaise foi*, ou *parti pris*.

« *Hæc olim meminisse juvabit.* »

(1) V. Alzog, § 175. (2) Cypr. epist. ad. Steph. pap. (3) Innoc. epist. ad. Deunt. Eugub.

DES ARTS EN SUISSE AVANT LA RÉFORME [1].

On sait combien sont rares dans notre Suisse réformée les monuments plastiques plus anciens que le XVIe siècle. La suppression du culte catholique et de ses pompes fut aussi celle des images soit peintes, soit sculptées; c'est le sens de l'inscription qu'on lit encore dans la collégiale de Neuchâtel : *L'idolâtrie fut abolie de céans par les bourgeois.* Cependant, en dépit d'un zèle dont les traces ne se voient que trop aux portails et sur les murs de nos églises, quelques rares et curieux spécimens des arts du dessin et de la peinture avant la renaissance, reviennent de temps en temps en lumière. Ces monuments, exclusivement religieux, existaient en telle profusion dans les temps qui suivirent immédiatement le moyen âge, que le rigorisme le plus strict n'a pas pu tout anéantir, malgré sa durée. On aurait tort, en effet, de croire que cette destruction des peintures et des statues qui remplissaient nos couvents et nos églises, fût uniquement l'affaire d'un moment, d'une fièvre bientôt calmée. On y revint à plusieurs reprises, et ce qui avait échappé à un premier destructeur fut enlevé par un second, qui agissait presque toujours avec un caractère officiel.

Voyez ce qui se passa à Genève, qui, dès le XIVe siècle, avait un grand mouvement commercial, et dont le commerce n'était pas étranger aux arts. On voit par d'anciens recensements que

(1) Extrait de la *Revue Suisse*, avril 1854. Ce remarquable article est dû à la plume d'un protestant impartial, bibliophile très-distingué.

les artistes et les ouvriers exerçant des professions de luxe y étaient nombreux. Ses orfèvres, ses sculpteurs en bois, ses imagiers, avaient renom à cent lieues à la ronde. A la Réforme tout ce mouvement artistique s'évanouit, et les artistes se dispersèrent à Lyon, à Bourg, à Chambéry, à Grenoble, à Turin, etc. Entre toutes les églises de Genève, celle de Saint-Pierre se distinguait par la magnificence et la profusion de ses ornements. « Elle était, dit Bonivard dans ses chroniques, bien parée d'habits d'église, calices, reliquaires, chandeliers, parements d'autels, images, tableaux et semblables choses; mais l'Évangile » a tout soufflé bas. » Un autre chroniqueur, Savion, en parlant des sculptures qui décoraient l'ancienne façade de cette cathédrale, et qui furent alors brisées, ne peut s'empêcher de dire que « de cela eurent grand regret les gens d'esprit et les amateurs d'antiquités. » Néanmoins, tout n'avait pas disparu. La Réformation, nous apprend Senebier, en effaçant les peintures qui ornaient les plafonds, avait respecté une belle figure de la Vierge peinte à fresque dans une chapelle, et quelques autres têtes très-remarquables. Mais en 1643, le conseil et la vénérable compagnie des pasteurs arrêtèrent « de faire effacer les images qui se trouvaient encore à Saint-Pierre, vu que les capucins y venaient faire leurs dévotions. »

Néanmoins ce zèle religieux mal éclairé n'a pas seul amené l'anéantissement des objets d'art antérieurs à la Réforme. Deux autres causes y ont contribué : la cupidité et le mauvais goût. Les métaux précieux et les pierreries entraient pour beaucoup dans les ornements de nos églises. Le trésor de Saint-Pierre était cité pour sa richesse. Celui de Notre-Dame de Lausanne ne le lui cédait pas, à en juger par les inventaires que nous avons de toutes ses dépouilles, où l'art et la matière luttaient à qui mieux mieux, et qui furent transférées de Lausanne à Berne après la conquête du pays de Vaud. Les douze apôtres d'argent, par exemple, qui ornaient cette belle église, devaient être d'un poids et d'une valeur considérables, à en juger par les piedestaux taillés dans les murs qu'on voit encore aujourd'hui. Les finances de certains cantons suisses ont donc été singulièrement améliorées par ces changements de destination de tant d'objets précieux consacrés au culte.

Le mauvais goût aussi a fait disparaître, ou plutôt il a laissé perdre une foule de productions des arts, dont le grand tort était encore bien plus d'être gothiques que d'être papistes. Quoi qu'il soit bien prouvé aujourd'hui que les Goths n'ont rien inventé en fait de style architectural et que l'ogive, entre autres, n'a rien à démêler avec ce peuple du Nord, on a flétri durant plusieurs siècles de l'épithète de gothique tout ce qui n'était pas au goût du jour, lequel n'était trop souvent que le mauvais goût. Au temps de la renaissance, par exemple, alors qu'on cherchait à remettre partout en honneur les Grecs et les Romains, dans les arts comme dans les lettres, on donnait par mépris le nom de gothique à tout ce qui s'éloignait du style classique de ces deux peuples anciens. Les aristarques réussissaient ainsi à faire prendre en pitié tous ces monuments du moyen âge qu'on voulait faire passer pour barbares en les attribuant à ces peuples de l'invasion, dont le nom était devenu synonyme de misère, d'ignorance et de brutalité. On mettait au rebut, on abandonnait aux vers des milliers de meubles, de peintures, de sculptures et d'ornements, que le goût actuel, passé rapidement du ton du mépris à celui de l'admiration et de l'enthousiasme, paierait aujourd'hui des prix exorbitants.

Estimons-nous donc heureux quand de rares débris des âges anciens qui ont surnagé dans cette triple tempête viennent échouer sur nos rives et nous rappeler un autre culte, une autre organisation sociale, d'autres mœurs et d'autres goûts, qui furent toute la vie de nos pères.

Ce discours nous est suggéré par un ancien tableau votif, provenant originairement d'une église de Genève (très-probablement de Saint-Pierre), qui vient de rentrer dans sa ville natale après une émigration forcée de plus de trois siècles chez nos voisin de Savoie. Cette peinture réunit à un degré suffisant les deux mérites de la valeur intrinsèque comme art et de l'intérêt historique. Les connaisseurs s'accordent avec les antiquaires pour la faire remonter à la seconde moitié du XVe siècle. De plus, elle est très-bien conservée et n'a pas subi de restauration dans les parties capitales.

Ce tableau est peint à l'encaustique, procédé que les anciens

connaissaient déjà et que la peinture à l'huile a remplacé; il couvre un épais panneau de chêne de plus de huit pieds de hauteur sur environ six de largeur. Le bois est enduit d'une légère couche d'un plâtre très-fin, sur laquelle la peinture a été appliquée. On peut voir en divers endroits que l'artiste avait tracé très-légèrement son esquisse avec une pointe avant de l'arrêter définitivement avec la couleur. On remarque le même procédé chez plusieurs peintres italiens du XVe siècle et même dans les premiers tableaux de Raphaël. Le style de notre tableau est celui des artistes qui ont précédé immédiatement la renaissance; il est sec, mais singulièrement expressif, surtout dans les figures. Tout le fond est revêtu d'une couche d'or, comme dans les peintures byzantines et les premières peintures italiennes. Les divers compartiments qui occupent cette grande surface sont séparés par des ornements sculptés en bois avec délicatesse, et qui appartiennent au style gothique de la seconde époque. Ce sont des arceaux avec des festons, des feuilles déchiquetées, des découpures en formes de compartiments flamboyants et pointus. Tout au haut on lit l'inscription suivante, taillée profondément dans le bois en forme de légende et tracée en caractères gothiques: † HANC. TABVLLAM. FECIT. FIERI. PETRVS RVP. CIVIS. ET. MERCATOR, GEBENAS. AD. S.S. Cette inscription est placée immédiatement au-dessus des images des saints personnages auxquels le tableau est dédié.

Un document récemment publié par M. le docteur Chaponnière dans les mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, est venu fort à propos nous édifier sur le compte du marchand genevois, dont la richesse permit à sa piété de consacrer une somme assez forte à cette peinture. On sait qu'en 1475, au plus fort des guerres de Bourgogne, Genève n'échappa à l'occupation et peut-être même à la conquête dont les Suisses la menaçaient que moyennant une imposition ou rançon de 26,000 écus d'or, grosse somme assurément pour cette époque. Afin de trouver ce capital, il fallut imposer aux bourgeois une taxe extraordinaire, et pour cela estimer la fortune immobilière et mobilière de tous les particuliers. L'original du travail de la

commission de taxation nommée à cet effet existe aux archives de Genève, et M. le docteur Chaponnière vient de le publier (1). Il nous apprend que parmi les nombreux pelletiers ou mégissiers que cette ville comptait alors figurait un certain *Jean Rup* ou de *Rupt*, *Pelliparius*, qui demeurait aux confins des quartiers de Saint-Gervais et de la Corraterie. Ce dernier était particulièrement affecté aux tanneurs et corroyeurs (ce qui, pour le dire en passant, renverse l'étymologie de M. Galiffe, qui veut que l'ancienne *Corraterie* fût ainsi appelée parce qu'on y faisait courir les chevaux. On y *courratait* bel et bien leur cuir, mais on ne les y exerçait pas).

Le *Pierre Rup* de notre tableau paraît avoir été de la famille de Jean Rup de l'inventaire de 1475, probablement son fils, qui selon l'usage du temps avait embrassé la profession paternelle. On voit au pied du tableau l'image du donateur, peinte avec tout le soin que l'on donne aux portraits pour en assurer la ressemblance. Il est vêtu d'un manteau de fourrure, et porte le costume des riches bourgeois du XVe siècle. C'est la bonne figure, à la fois fine, intelligente et cupide, d'un homme d'environ cinquante ans.

Les images de saints et de personnages appartenant à l'allégorie chrétienne sont superposées et réparties sur trois rangs. Leur grandeur diminue à partir de la ligne inférieure. Dans le bas, et tout à côté du donataire qui a ordonné le tableau, on voit saint Pierre, son patron, avec les insignes bien connus que lui assigne la légende dorée. La tête en est remarquablement belle. Vient ensuite saint Jean-Baptiste, autre figure très-expressive, où l'on peut reconnaître le type qui a servi à tous les peintres italiens, et particulièrement à Pierre Perugin, le maître de Raphaël. Le troisième personnage est un saint revêtu du riche costume épiscopal sous lequel on représente ordinairement saint Germain, saint Nicolas, saint Augustin et d'autres évêques ca-

(1) Le résultat de l'évaluation des biens genevois fut de 585,426 florins pour les immeubles, et de 122,150 florins pour les biens meubles. A la vérité, quelques grosses fortunes du temps, comme celle des Versonay, trouvèrent moyen d'échapper à la taxe.

nonisés. Ce qui nous ferait croire qu'on a voulu peindre ce dernier, ce sont des caractères phéniciens tracés sur la couverture du livre richement orné de pierres précieuses qu'il tient dans l'une de ses mains, tandis que dans l'autre main on remarque une brosse de cheval ou étrille. L'un et l'autre signe semblent pouvoir se rapporter à l'illustre prélat d'Hippone (aujourd'hui Bone en Afrique). Il ne faut pas oublier néanmoins que dans les figures de la légende des saints, Augustin tient ordinairement dans sa main un cœur enflammé. La quatrième figure est celle de saint Étienne, reconnaissable aux pierres, instruments de son martyre, que l'on voit dans sa main droite et sur sa tête. Cette tête est empreinte d'un sentiment de mélancolie que les peintres d'une époque postérieure ont bien rarement su rendre avec autant de vérité et de force naïve. Ces quatre figures ont environ quatre pieds de hauteur. Les ajustements sont peints avec une conscience, un amour des détails d'autant plus remarquables que ces soins donnés aux parties secondaires ne détournent pas un instant l'attention que réclament tout d'abord ces belles têtes. Le terrain que foulent les pieds des saints est émaillé de fleurs, comme dans les tableaux italiens de cette époque. On distingue dans la mitre du saint évêque des soleils rayonnants, que l'on dit avoir été les premières armoiries de Genève.

Au-dessus de ces quatre figures principales sont quatre autres images de saints et de saintes, mais seulement en buste et de la hauteur d'un pied environ : ce sont la Vierge, tenant une légende déroulée sur laquelle on lit ECCE ANCILLA DOMINI ET SECUNDUM VERBUM TUUM ; saint Antoine, reconnaissable à sa clochette et à son bâton à crosse en forme de T ; sainte Catherine, tenant la roue instrument de son supplice ; et enfin un autre saint en habit pontifical. La ressemblance que l'on remarque entre cet évêque canonisé et celui qui est plus bas, tant dans l'air des têtes que dans l'attitude, pourrait induire à penser que l'artiste a voulu faire le portrait de l'évêque régnant alors et occupant le siége de Genève. Cependant cette interprétation se concilierait difficilement avec la chronologie.

Enfin, dans la partie supérieure du tableau, on voit planer

au-dessus de tous ces personnages huit anges ailés et entourés de draperies fantastiques, jouant de divers instruments. Cette peinture fut achetée il y a quelques années dans un village près d'Annecy, où elle ornait une église de campagne, par M. le marquis Léon Costa de Beauregard, le plus éclairé des amateurs d'art ancien et de littérature historique que possède la Savoie. Peut-être avait-elle été transférée là par le chapitre des Machabées ou de Saint-Pierre de Genève, avec d'autres ornements d'église et avec les reliques, au moment où surgit la Réforme. M. de Costa, après l'avoir possédée quelque temps, vient de la céder par voie d'échange contre d'autres objets d'art à M. Khun, antiquaire à Genève, dans le riche magasin duquel on peut l'admirer aujourd'hui.

E.-H. Gaullieur.

LES RELIGIONS D'ANGLETERRE.

I.

LES IRWINGIENS.

Il y a environ vingt ans, certains ministres du *Kirk*, ou église d'Ecosse, publièrent qu'une rénovation de l'Église chrétienne allait s'opérer, et que les dons miraculeux du Saint-Esprit allaient désormais être répandus sur tous les fidèles, comme aux temps apostoliques; à cette nouvelle si étrange, se joignait un formidable avertissement, l'annonce de la prochaine fin du monde. Une circulaire imprimée avec luxe, adressée par ces ministres à toutes les autorités spirituelles et temporelles de la chrétienté, faisait savoir que le Divin Esprit, ayant récemment élu douze apôtres, leur avait donné la mission d'inviter toutes les nations à la pénitence et de préparer ainsi les voies au Seigneur, dont le sanctuaire devait être bientôt reconstruit. Malheureusement, l'ingratitude habituelle du monde suscita une sorte de persécution à ces pauvres ministres, qui cependant se disaient porteurs de si magnifiques nouvelles. L'église d'Ecosse, qui s'était bien groupée autour de Knox quand il s'était agi de nouveautés hostiles au Saint-Siége, ne voulut plus de nouveautés qui pouvaient la compromettre. Elle bannit de son enceinte *les hommes de la nouvelle lumière*, et les força

d'aller bâtir leur temple ailleurs. Edouard Irwing était certainement le plus remarquable d'entre ces rêveurs, qui se croyaient investis de facultés merveilleuses. L'ardeur avec laquelle il exposait le dogme de la régénération chrétienne, le zèle éloquent de ses prédications sur la corruption du siècle, firent de lui l'âme et le chef de la secte à laquelle on a donné son nom. Ses partisans ne se contentèrent pas de voir en lui un envoyé du Seigneur, mais un vrai prophète et un nouvel évangéliste; cette opinion se maintint jusqu'en 1834, époque de la mort de cet homme que ses disciples appelaient un ange, tandis que les profanes lui donnaient le nom d'imposteur.

L'Irwingisme s'est établi principalement parmi les esprits faibles, impressionnables, invinciblement entraînés vers le mysticisme, et possédés d'un désir passionné de trouver le *seul vrai bercail du salut*. Irwing a beaucoup insisté sur la nécessité de prier pour obtenir une nouvelle effusion des dons miraculeux qui, *sans qu'on puisse s'en expliquer la cause*, ont été refusés aux communions réformées; et ce n'est pas aux seuls Irwingiens, du reste, que cette pensée est venue; un grand nombre d'ecclésiastiques anglicans et presbytériens, entre autres Haldane Stewart, dans un livre qui fit sensation, recommandent d'implorer de *Dieu* le retour de ces grâces spéciales et surnaturelles, qui promises par le Christ à son Église jusqu'à la consommation des siècles, ont été cependant retirées aux protestants. Selon les Irwingiens, le succès de ces supplications avait été complet; les membres de l'église renouvelée avaient été soudain revêtus des dons miraculeux du Saint-Esprit, et investis d'une sainteté inaltérable, caractère de la primitive Église. La foi que possèdent ces sectaires à leur pouvoir de prédire l'avenir, de guérir les malades, de parler les langues étrangères, est inébranlable, et quand le scepticisme les presse d'arguments, ils lui opposent leur propre expérience.

Comme d'après la doctrine des Irwingiens, ce sont eux qui représentent par avance ce que seront les saints du Christ dans le règne de mille ans, l'organisation de leur société est modelée sur ce qu'ils appellent la hiérachie de l'église primitive, qu'ils se croient appelés à ressusciter. Trois sortes de Pasteurs, les

anges, les anciens et les diacres, sont chargés par le Christ de la direction de cette église dont il est lui-même le grand prêtre, et chaque individu de ces trois ordres est appelé à exercer les fonctions de prophète et d'apôtre, de pasteur et d'évangéliste. Chacune des églises particulières est gouvernée par un ange assisté par plusieurs anciens, et la réunion de ces chrétientés constituant l'église est dirigée par Dieu lui-même en la personne de douze apôtres, qui nomment les prophètes, les évangélistes, les pasteurs. A l'appui de leurs institutions, les Irwingiens citent, avec l'aplomb habituel aux sectes les plus extravagantes, des passages des Actes des Apôtres, des prophètes hébreux, et surtout de l'Apocalypse. Les Irwingiens, attribuant la rareté des prophètes dans les temps modernes, à la négligence qu'on met à prier et à pratiquer l'imposition des mains, s'adonnent à ces deux observances comme on le faisait du temps des Apôtres, et avec un zèle qui leur mérite immédiatement l'infusion des dons miraculeux. Cependant, les croyants qui reçoivent ces grâces sont invités à n'en user qu'avec prudence; car les secrètes paroles murmurées par le Consolateur, peuvent être contrefaites par la voix railleuse de l'esprit de mensonge, ou bien être mal comprises et défigurées par les profanes; aussi ne cite-t-on guère les prédictions et les miracles qu'il est donné aux Irwingiens de faire pour l'édification et l'instruction de leurs frères. On y croit, et c'est suffisant pour gagner des prosélytes. C'est surtout en Angleterre, en Amérique et en Allemagne que la secte a fait des progrès. Paris, incrédule et moqueur, leur a fourni des auditeurs, mais pas de convertis. A Dublin, c'est dans une église fort simple, appartenant naguère aux Frères chrétiens, qu'ils célèbrent leurs splendides cérémonies (1). Le main-

(1) Ces cérémonies ont récemment acquis en apparence un certain rapport avec celles du culte catholique; « mais, nous disait un de ces nobles enfants d'Oxford, qui de l'Alma Mater des sciences humaines s'est jeté dans les bras de l'Église, cette sainte mère des sciences divines, ce culte auquel notre dogme de la Présence réelle donne une signification et une valeur, n'a plus sa raison d'être, et ces cérémonies ne sont plus que des pratiques absurdes, parce qu'elles sont vides et sans motif. »

tien grave et solennel de la congrégation rappelle d'abord les assemblées des quakers ; mais tout à coup un prophète se lève, se livre à des gesticulations frénétiques et hurle quelques paroles confuses. « Voici, s'écrie-t-il, voici venir l'Époux ! Voici, il est venu ! » Alors l'inspiré, ou le fou, commence à prophétiser avec une extrême volubilité, mais le plus ordinairement en *langue étrangère* ; c'est-à-dire il vocifère un bizarre assemblage de sons étranges et rauques, avec autant de facilité que s'il n'avait fait que cela toute sa vie ; et cela suffit pour persuader aux croyants que le miracle de la Pentecôte se renouvelle journellement parmi eux. Quelquefois, cependant, des scènes où l'absurde se mêle à l'atroce se passent chez les irwingiens et rappellent les convulsionnaires du siècle passé, les fanatiques des Cévennes, les crucifixions du canton de Zurich, tant il est vrai que l'âme humaine a besoin du surnaturel et du mystérieux, et qu'en abjurant les merveilles dont l'Église catholique est l'unique source véritable, elle se condamne à adopter des fables dégoûtantes, des pratiques ridicules, ou à tomber dans le matérialisme.

A Klein-Schwerin, en Poméranie, un jour que quarante irwingiens étaient tranquillement assemblés, pour prier et chanter, l'un d'eux s'écria qu'il était possédé du démon et supplia ses frères de le délivrer de ces cruelles étreintes. Là dessus, les uns s'efforcèrent de le maintenir à terre, d'autres coururent chercher des bâtons, et frappèrent le fanatique jusqu'à ce qu'épuisés de fatigue, ils s'interrompirent pour lui demander comment il se trouvait. « Le diable est réfugié dans mon gosier, » répondit le malheureux, pâle et tremblant. « Par charité, mes frères, faites-le sortir en pressant mon cou entre vos mains. » On s'empressa d'obtempérer à ses instances, et avec tant de zèle, que non-seulement l'esprit malin, mais l'esprit même de la victime s'échappa. Quand on s'aperçut que le patient ne respirait plus, on l'emporta et on recommença la psalmodie, comme s'il ne se fût rien passé d'extraordinaire.

La doctrine du Millenium, développée avec la hardiesse du jugement privé et de l'ignorance, paraît être le fond de l'Irwingisme. Les deux résurrections dont parle l'Apocalypse sont les

sujets favoris des élucubrations protestantes ; les méthodistes suisses et les calvinistes de Hollande sont tourmentés du désir de comprendre ces signes mystérieux. De là l'origine de tant de sectes nouvelles. En Angleterre, cette passion eut aussi son règne ; sir Isaac Newton lui-même, non content de ces découvertes dans la route où il suivait Copernic, rêva d'autres découvertes et se mit à expliquer l'Apocalypse à sa façon.

Mme DE ROMONT.

LE PROTESTANTISME ET M. DE RÉMUSAT.

M. Charles de Rémusat a publié, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article intitulé : *De la réforme et du protestantisme*. Cet article est une espèce de compte-rendu de l'*Histoire de la réformation du seizième siècle*, par M. Merle d'Aubigné, ministre méthodiste genevois.

M. Charles de Rémusat est un de ces hommes qui, à l'aide d'études et de réflexions sérieuses, cherchent à s'approcher de plus en plus de la vérité ; mais qui ne procèdent dans cette ascension intellectuelle qu'avec lenteur et en conservant dans leur progression quelques-unes des allures de leur marche précédente. Ce n'est pas un de ces esprits qui saisissent la vérité dans toute sa puissance synthétique ; il lui reste les habitudes et les formules d'un éclectisme de bonne foi qui, dans le parallèle indécis des systèmes, des idées et des faits, demeure encore à certains égards le fond de sa méthode. Mais il nous semble que M. Charles de Rémusat n'est pas homme à se contenter longtemps d'une recherche incomplète de la vérité religieuse. On voit qu'il la lui faut sans doute certaine, entière ; mais qu'il l'embrassera pour en faire sa vie lorsque, à l'aide de la grâce céleste, elle lui apparaîtra avec son évidence intrinsèque et avec la démonstration de l'autorité divine qui l'enseigne de la part de Dieu.

Le titre de l'article de M. de Rémusat n'est pas, il me semble, absolument exact, c'est plutôt une comparaison du catholicisme et du protestantisme qu'il a tentée et non pas une comparaison de

la réforme et du protestantisme. Nous trouvons bien à chaque page de son article la preuve d'une exploration commencée; mais nous osons lui dire qu'elle a singulièrement besoin de plus amples développements. M. de Rémusat n'a pas encore fortement pénétré ni dans le protestantisme, ni dans le catholicisme; il prend pour des doctrines chez les protestants ce qui n'est qu'opinion, et il y oppose des opinions chez les catholiques qu'il croit être des doctrines. Il ne veut pas trop du salut gratuit luthérien; mais il ne craint pas d'ajouter qu'il « ne lui sem- » ble pas absolument contraire à l'esprit du christianisme, qu'il » semble ressortir des termes des épîtres de saint Paul, que sans » certains versets de l'épître de saint Jacques, il oserait ajouter » qu'*aucun* texte de l'Écriture ne le contredit formellement. » Si M. Charles de Rémusat connaissait bien l'Écriture et l'enseignement de l'Église, il donnerait des conclusions diamétralement opposées; il dirait : « La doctrine du salut sans les œuvres est » contraire à l'esprit du christianisme; aucun des textes de saint » Paul n'est absolument opposé à la doctrine catholique, et d'in- » nombrables textes de l'Écriture contredisent formellement le » système protestant. » Pour en arriver-là, nous supplions humblement M. Charles de Rémusat de consulter soigneusement l'Écriture, de lire saint Augustin, la Symbolique de Mœhler et particulièrement la Symbolique de Buchmann, traduite par M. Cohen, chapitres 1 et 2 de la quatrième section. M. Charles de Rémusat juge assez bien le salut gratuit protestant en présence des trois idées fondamentales de la raison : l'idée du mérite et du démérite, l'idée de la justice de Dieu, l'idée du libre arbitre; aussi lui sera-t-il facile, quand il le voudra, d'arriver à constater que la doctrine catholique, telle qu'elle est exprimée par les Pères de l'Église, par le concile de Trente, et par Bossuet, dans son *Exposition*, est non-seulement rationnelle, mais encore essentiellement biblique.

M. de Rémusat croit que « le luthéranisme fut un retour à cer- » tains termes de l'Écriture; c'est un démenti donné aux sug- » gestions de la morale naturelle et de la philosophie dite du sens » commun; c'est l'affirmation et l'extension de deux dogmes

» fondamentaux : le péché originel et la rédemption par le divin » Médiateur. Bien loin de nier ces vérités capitales du christia- » nisme, il semble que les protestants les exagèrent. Avec eux, » il y a pour ainsi dire un accroissement de dogme, et certaine- » ment un accroissement de foi ; car chez eux la foi hérite de tout » ce qui est enlevé aux œuvres, et contracte en quelque sorte » une vertu miraculeuse de plus. »

Il y a dans ces lignes des aperçus très-fins ; mais M. Charles de Rémusat paraît ne connaître les protestants et les protestantismes que par quelques livres ou du seizième siècle, ou de quelque secte très-restreinte qui a encore conservé le dogme du salut par la foi, tandis que pour la plupart des protestants qui sont rationalistes, la formule n'a plus qu'une valeur d'opinion par opposition au catholicisme. A Genève, plusieurs professeurs de l'église ont combattu la doctrine luthérienne sur le salut ; d'autres se sont rapprochés de la doctrine catholique sur les bonnes œuvres. Ceux-ci nient le péché originel et sont pélagiens ; ceux-là nient la divinité de Jésus-Christ et sont ariens, et, par conséquent, renversent de fond en comble le système de la rédemption luthérienne ou calvinienne ; d'autres ne croient plus à l'inspiration des livres saints ; d'autres se divisent sur la nature même de la foi !! Or, le protestantisme en est là en Allemagne, en France, à Genève. M. de Rémusat vit sans doute avec quelques-uns de ces protestants encore religieux, encore nourris de quelques-unes des vérités chrétiennes qu'ils ont reçues du catholicisme ; mais ce n'est pas là le protestantisme, ce ne sont pas les protestantismes tels que les fait et tels que les défait chaque jour le libre examen individuel. Et c'est précisément parce qu'il y a, aux yeux des protestants comme aux yeux des catholiques, « *exagération,* » ainsi que le dit M. de Rémusat, dans le système luthérien, que ce système dépérit, et que, loin d'amener un *accroissement de dogme et de foi*, il y a plutôt décroissance jusqu'au pur rationalisme. M. de Rémusat croit-il qu'un dogme puisse être *accru* en lui-même ? Non, sans doute. Croit-il qu'en l'*exagérant* on puisse augmenter la foi ? Ne voit-il pas que par son *extension,* le dogme divin devient une opinion humaine et

même une erreur? Le péché originel tel que l'entendent les luthériens et les calvinistes n'est-il pas effectivement anti-chrétien, anti-philosophique? Ne fait-il pas Dieu barbare, et l'homme machine et victime? Il n'y a pas là *accroissement* de dogme, mais ruine du dogme, ruine de la vérité chrétienne. M. de Rémusat confond le fatalisme avec la foi. A chaque instant on retrouve dans son article cette confusion d'idées jusque dans les mots. M. de Rémusat est beaucoup plus fort en aperçus qu'en définitions. Ce qui est enlevé aux œuvres ne profite pas à la foi, puisque *la foi sans les œuvres est une foi morte*, puisque l'objet de la foi n'est plus qu'une « exagération, » par conséquent une fausseté et un mal, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de foi, mais croyance erronée, opinion, exaltation, délire.

M. de Rémusat ne pardonne pas à ceux qui traitent le protestantisme de « pure négation, de vide combinaison, d'analyse et de polémique; » il lui croit trop d'empire sur les sociétés pour admettre ces jugements, et il s'autorise d'autant plus à les condamner, qu'il croit avoir trouvé justement dans les deux dogmes fondamentaux de la réforme « *des exagérations de la foi.* » Sans doute c'est déjà un puissant argument que de donner les portraits de Luther, de Calvin et de Henri VIII, avec l'énumération des conséquences dissolvantes du libre examen; mais j'estime qu'il faut aussi une discussion approfondie, comme vient de l'entreprendre le P. Perrone, parce que le protestantisme est en effet le plus grand événement des temps modernes, la clef de la plupart des destinées et des révolutions des trois derniers siècles; mais il me paraît que si quelques critiques, ou quelques adversaires vulgaires peuvent mériter d'être rangés par M. de Rémusat parmi « les gens qui, malheureusement, ne » voient plus que désordre là où règne une certaine liberté, qui se » rassurent par un égoïsme pusillanime, une frivolité sceptique » et une unité silencieuse, » il y a aussi des noms et des ouvrages qui ont su solidement mettre à nu la valeur historique, philosophique et politique du protestantisme. Je ne rappellerai à M. de Rémusat que Bellarmin, Bossuet, Fénélon, Mœhler, Balmès, Gœrrer, Mgr Rendu, Mgr Donney, Nicolas, M. Foisset, etc. Il est

évident que M. de Rémusat n'a pas encore entièrement approfondi le principe même du protestantisme et sa part d'action religieuse et politique dans les sociétés modernes. Ce qui ressort de l'étude des livres du protestantisme et des notions protestantes, c'est que l'influence qu'on lui attribue n'est due qu'à la part de vérités et d'institutions catholiques dont le protestantisme n'a pu se dépouiller entièrement. Jusque dans ses deux apparentes affirmations actuelles qui servent de point d'appui à la théorie de M. de Rémusat, il y a la vérité catholique qui demeure et vivifie à leur insu les protestants encore religieux, et il y a les négations qui divisent et dissolvent implacablement toute croyance et toute institution proprement protestantes. L'affirmation catholique, c'est le salut gratuit par la foi, dans le sens que lui donnent saint Paul et le concile de Trente, et comme l'expose avec tant de lucidité le grand Bossuet. La négation protestante, c'est toute valeur méritoire refusée, malgré mille passages de l'Écriture, aux œuvres vivifiées par la grâce divine. Le crime des théologiens protestants, en ceci comme en beaucoup d'autres points, c'est de prêter à l'enseignement catholique des erreurs qui le rendent en effet absurde et anti-chrétien; le malheur des masses protestantes, c'est d'être entretenues dans une ignorance déplorable des vérités catholiques.

M. de Rémusat semble avoir trouvé, peut-être dans Bossuet ou dans l'incomparable *Symbolique* de Mœhler, l'enchaînement des négations et des exagérations protestantes; en effet, la cause première est bien dans l'idée que Luther et Calvin se sont faite de la dégradation opérée dans l'homme par le péché originel; la filiation est rigoureuse; mais dans Mœhler nous trouvons la plus haute et la plus claire exposition de la doctrine catholique, qui vient apporter la lumière au milieu des ténèbres, des contradictions et des ruines, tandis que M. de Rémusat laisse l'esprit de son lecteur dans le vague et dans le doute. On voit que l'écrivain cherche encore, et qu'il lui faut de nouveaux efforts de son esprit pénétrant pour arriver à voir complètement la beauté, la moralité et la solidité du principe catholique.

Je laisse aujourd'hui les pages de M. de Rémusat où il entre sur

le terrain historique de faits et d'appréciations qui demanderaient de trop longs développements ; j'ai hâte d'arriver aux dernières pages de M. de Rémusat. Ce sont celles qui m'ont le plus frappé et où l'écrivain semble réunir le plus d'idées incomplètes.

« La foi chrétienne, dit M. de Rémusat, nous en dit davantage que la religion philosophiquement comprise. Elle nous » enseigne une révélation, c'est-à-dire que la vérité elle-même » s'est montrée à la connaissance. Tous les chrétiens sont d'ac- » cord sur ce point : Dieu s'est révélé à l'homme. La vérité re- » ligieuse, en descendant sur la terre, a donc laissé après elle une » vraie connaissance religieuse, et c'est la religion chrétienne ; » mais elle aussi, parfaite dans son objet, elle ne le saurait être » dans l'esprit de l'homme. Manifestée à travers la chair, expri- » mée en langage humain, encadrée dans les formes de notre in- » telligence relative et limitée, elle ne peut être en nous ce » qu'elle est dans sa source divine. Elle se diminue, si j'ose » ainsi parler, à notre mesure. Tout l'espoir, tout l'orgueil de » notre foi ne peut que nous persuader, non pas que notre » croyance est toute la vérité, mais qu'il y a vérité dans notre » croyance. La grâce même ne transforme pas le fidèle d'une » manière absolue. Jusque dans le saint l'homme reste, c'est-à- » dire un esprit faible et un cœur fragile. Ce qu'on dit des saints » se doit dire à plus forte raison de tous les hommes. Les chré- » tiens, même en possession de la vérité, ne sont pas infaillibles. » Il suit que le christianisme peut-être vrai, sans que les chré- » tiens soient exempts d'erreur. C'est déjà une précieuse grâce » que d'avoir reçu une croyance dans laquelle on est sûr que » réside la vérité. Cette certitude, cette foi tout ensemble géné- » rale et limitée, est celle de plus d'un protestant. Elle serait » celle de tout le monde, si, à côté des dogmes fondamentaux » du péché, de l'incarnation, de la rédemption, ne se plaçait » une foi particulière dans un témoignage toujours subsistant » de la révélation chrétienne. La religion que le Christ a ensei- » gnée n'a pas été, comme d'autres connaissances de la vérité, » confiée uniquement à la tradition plus ou moins fidèle de l'hu- » manité. Le dépôt en a été divinement placé, — suivant les

» protestants, dans le texte des Écritures, — suivant les catholi-
» ques, dans une hiérarchie interprète inspirée des Écritures.
» Là est le seul point de dissidence profonde, et la cause de
» l'impuissance commune des catholiques et des protestants à se
» convaincre réciproquement.

» Cependant l'autorité de l'Écriture pour les uns, l'autorité de
» l'Église pour les autres, réduit sensiblement, mais ne sup-
» prime pas les sources d'erreur ni le principe des variations.
» Seulement ces variations, attachées à la nature de l'esprit hu-
» main, doivent être plus rares dans la constitution catholique,
» quoiqu'on ne puisse réussir à prouver qu'il n'y en ait jamais eu.
» Elles sont *naturelles*, elles sont *inévitables* dans le protestan-
» tisme. Là, le fidèle n'est mis, pour ainsi dire, en contact avec
» la vérité que par l'intermédiaire des Écritures. Ces Écritures
» inspirées sont conçues dans le langage de l'homme, lues par
» des yeux d'hommes, comprises par une intelligence humaine,
» et la parole tombe dans une âme dont la religion ne nous dis-
» simule pas les infirmités. La foi en Jésus-Christ, suivant les
» protestants, donne le salut, elle ne donne pas l'infaillibilité.
» C'en est assez pour les pénétrer d'amour envers la suprême
» bonté et pour calmer les tourments de leur esprit, mais pas
» assez pour les élever à une conception totale et à une expres-
» sion définitive de la vérité chrétienne. La parole de Dieu nous
» a été donnée pour nous justifier, non pour nous illuminer de la
» vision céleste. Il s'agit de salut, non pas de science, d'effacer
» le péché et non de transformer l'intelligence, et par conséquent
» les variations de doctrines qui se produisent nécessairement,
» les différences d'organisation, de langage et même de dogmes,
» qui ne portent point atteinte à ce dont il est dit : *Unum est ne-*
» *cessarium*, peuvent être des preuves de la petitesse ou de la
» mobilité de l'esprit des chrétiens, mais nullement de la faus-
» seté du christianisme. »

Cette page est sans contredit très-remarquable ; mais com-
ment un esprit aussi cultivé que M. de Rémusat ne voit-il pas
que toutes « ces infirmités de la nature humaine » qu'il montre
si bien, doivent non-seulement ôter toute autorité théorique et

pratique à l'instrument humain et isolé du protestantisme, mais encore attaquer le principe même de la révélation, et dès lors les dogmes « du péché, de l'incarnation et de la révélation? » M. de Rémusat ne sait peut-être pas que sur la nature même de l'Incarnation, par exemple, il y a une foule de systèmes chez les protestants en raison de ce que « les intelligences relatives et limitées » des sectaires ont vu, ou méconnu, ou oublié, ou inaperçu dans *les natures*, *la personne* et *les volontés* du Fils de Dieu. La distance n'est pas *relative* entre ces sectes principales actuelles, elle est *infinie*. Si Jésus-Christ est consubstantiel à son père, comme le croient les trinitaires anglais ; si Jésus-Christ n'est pas consubstantiel à son père, comme l'enseigne l'église de Genève ; si Jésus-Christ n'est qu'un homme doué de grâces surhumaines, comme le veulent les sociniens, il est évident que l'Incarnation, la rédemption, le péché, l'autorité de la parole de Jésus-Christ, la révélation divine elle-même n'ont plus qu'une valeur essentiellement relative. Et aujourd'hui il y a à Genève et en Allemagne des multitudes de protestants « qui, pratique-» ment, ne sont pas sûrs d'avoir une croyance où réside la vé-» rité. » Le protestantisme n'est pas le seul système qui possède et admette comme témoignage de la vérité le texte des Écritures ; loin de là, le protestantisme n'a opéré que par voie de retranchement et de négation. L'Église catholique, avant la réforme, jouissait pleinement, et elle jouit toujours, de ces trois sources de démonstration de la vérité : l'Écriture et la tradition, en première ligne, et la raison dans sa haute et juste part. Ces trois moyens de démonstration ont été employés par tous les Pères, tous les apologistes, tous les théologiens. Le protestantisme a repoussé la tradition et l'Église, sans lesquelles pourtant il n'y a plus d'Écriture authentique et d'interprétation sûre, et il a outré l'autorité de la raison précisément en lui ôtant le contre-poids nécessaire à sa fragilité et en augmentant les chances inévitables de sa faillibilité. Le catholicisme est resté sur son terrain inébranlable, respectant tous les secours de Dieu ; ne permettant ni à la critique exégétique ses attaques contre les livres, les textes et le sens vrai de l'Écriture ; ni au luthéranisme ses excès con-

tre la liberté humaine ; ni aux méthodistes leur dédain de la tradition ; ni à tous les sectaires leur mépris de l'autorité de l'Église enseignante établie par Jésus-Christ. Dans la doctrine catholique, l'édifice est complet, on sent et on voit qu'il est scripturaire, traditionnel, rationnel, ecclésiastique, tandis que le retranchement de l'un de ces moyens de démonstration et de conservation de la révélation divine ébranle la valeur intrinsèque et l'autorité de cette révélation elle-même. Il me semble que M. de Rémusat n'a pas saisi complètement le caractère du protestantisme, qui est palpable, quand on vit au milieu de protestantismes dissidents comme à Genève. Il est très-curieux de voir ici à tout instant, et cela depuis les débats de Luther avec Zwingli et Calvin, combien, pour se combattre entre eux et pour attaquer le catholicisme, les sectaires sont obligés de se servir des armes et des arguments catholiques, tant il est difficile de briser entièrement le faisceau que Dieu a établi, qu'il a uni pour l'enseignement et la conservation de cette religion unique, où réside la vérité, la morale et le culte chrétien. M. de Rémusat admet « que les variations attachées à la nature de l'esprit humain doivent être plus rares dans la constitution catholique... » tandis qu'elles sont naturelles et inévitables dans le protestantisme. Et alors les protestantismes qui avaient la prétention de faire luire la lumière après les ténèbres du catholicisme, en sont arrivés, à force de variations naturelles et inévitables, à renoncer à donner une valeur « scientifique, » une valeur « d'organisation, » une valeur « dogmatique, » à leur religion, sans s'apercevoir (et c'est aussi, si j'ose le dire, ce que n'aperçoit pas entièrement M. de Rémusat) que les prétendues affirmations « portées jusqu'à l'exagération, » n'ont plus eu ni de point d'appui rationnel, ni de preuves scripturaires.

M. de Rémusat, en parlant du catholicisme, dit que « l'auto- » rité de l'Église réduit sensiblement, mais ne supprime pas les » sources d'erreurs, ni les principes des variations; » « on ne » peut réussir à prouver qu'il n'y en ait jamais eu... » Mais la pensée de M. de Rémusat est encore incomplète; il aurait dû

dire les erreurs *individuelles* et les variations *personnelles*, puisque si l'autorité de l'Église pouvait comporter en elle-même des sources d'erreur et de variations, elle ne serait plus une autorité suffisante pour enseigner une croyance objectivement vraie et pour imposer une foi subjectivement sûre. Il y a entre le protestantisme et le catholicisme une différence immense; c'est que toutes les objections contre le catholicisme retombent d'aplomb sur le protestantisme, et que le protestantisme ne subsiste pratiquement que par des contradictions manifestes avec son principe; tandis que le système catholique est un enchaînement profondément conséquent. La raison en est que le catholicisme est une religion, une institution divine dans son essence, son organisation, sa perpétuité, et essentiellement conforme aux lois de la nature humaine; tandis que le protestantisme n'est, en dehors de ce qu'il a conservé du catholicisme, ni une religion, ni une institution divine.

M. de Rémusat dit : « Les variations du protestantisme peu» vent être des preuves de la petitesse ou de la mobilité d'es» prit des chrétiens, mais nullement de la fausseté du christia» nisme. » Cela serait vrai, si ces variations ne portaient que sur les accessoires du christianisme; mais quand elles portent sur la nature même du christianisme, par exemple sur la divinité de Jésus-Christ, sur l'incarnation, la rédemption, l'Écriture, la tradition, l'Église, alors la question est bien de savoir si ce n'est pas l'erreur ou un faux christianisme qui entre dans le domaine de la croyance et de la foi de l'homme, « dans les formes de » notre intelligence relative et limitée. » M. de Rémusat ajoute : « Ce qui prouve que le reproche de variation est loin d'avoir » tant de gravité, c'est que le protestantisme est resté une reli» gion, c'est que cette instabilité n'a pas affaibli la foi chez les » protestants, c'est qu'elle n'a pas interdit la durée avec l'unifor» mité, c'est qu'elle n'a pas brisé et broyé en fragments impal» pables et pulvérisé le ciment et la pierre de l'Église du Christ. » L'erreur grave de M. Charles de Rémusat est de croire que le protestantisme est un, qu'il est une Église; c'est de ne pas connaître l'état vrai des protestantismes si nombreux, si contraires

à Genève et autre part. Sait-il même ce mot de M. le comte Agénor de Gasparin : « L'erreur qui règne dans l'église natio- » nale de Genève est si énorme, que ne pas la signaler ce serait » s'en rendre complice... Les fondements même de l'Évangile » sont journellement renversés en son nom. » Et si M. Charles de Rémusat pénétrait dans le sein des autres sectes de Genève, s'il savait les innombrables et profondes dissidences de l'Allemagne, de l'Angleterre et des États-Unis, il verrait bien que « la foi est affaiblie. » S'il n'ignorait pas qu'il n'y a plus un seul *calviniste* d'autrefois à Genève, il verrait bien que « la durée » n'y est pas, et qu'il y a bien des éléments de « brisés, broyés, impalpables, pulvérisés, » à l'exception de ce que les protestants ont conservé du catholicisme ou de ce qu'ils lui reprennent de nouveau. Comment d'ailleurs en serait-il autrement avec le libre examen individuel? Aussi un protestant de beaucoup d'esprit me disait-il il y a peu de temps : « Il n'y a des protestants que par » inconséquence avec leur principe, et le protestantisme ne vit » que par ce qu'il a conservé de catholicisme ; » réflexion pleine de sens et évidente pour les hommes qui ont vécu au milieu des protestants.

M. Charles de Rémusat veut que « le protestantisme soit resté » une religion. »

1° Pourquoi?

« Parce qu'il produit pleinement, dit-il, sur l'âme humaine, » le double effet de satisfaire la raison et d'exciter l'imagination, » de réaliser ce mélange de sécurité et d'exaltation qui ne paraît » résulter d'aucune science et d'aucune croyance humaine. » Mais ce premier attribut peut s'appliquer à la poésie, au fanatisme, à l'illuminisme; mais c'est malgré l'élément protestant qu'il y a des protestants dont la raison soit satisfaite et dont l'imagination soit exaltée ; et, excepté chez les piétistes allemands, les méthodistes de Genève, les quakers américains, il y a peu de sécurité et d'exaltation, précisément en raison de l'emploi du libre examen, qui ne peut constituer qu'une science et une croyance humaines.

Pourquoi encore?

2° « Parce que le protestantisme est pour la conscience une

» règle et une sanction sacrée des devoirs qui oppose une ar-
» mure merveilleuse aux traits des passions, et qui divinise en
» quelque sorte la morale. » Mais ce second attribut s'applique à la philosophie socinienne; mais Kant, dans sa critique de la raison pure, a dit la même chose; mais les livres des Mormons vont jusque-là... M. Vinet l'a proclamé, et on sait assez quel homme considérable il a été parmi les protestants. « LE PROTESTANTISME N'EST PAS UNE RELIGION, MAIS LE LIEU D'UNE RELIGION. » Il est très-vrai que la Sainte Bible est encore pour beaucoup de protestants une « règle, » comme pour tous les catholiques; mais « cette règle » est subordonnée à l'examen privé de celui qui se l'interprète, se l'applique et se fait sa sanction; c'est là précisément l'élément protestant. Si M. Charles de Rémusat vivait au milieu des masses protestantes, tandis qu'il ne connaît que des intelligences d'élite, il verrait que le protestantisme humanise la morale divine, au lieu de diviniser la morale humaine....

Pourquoi enfin?

3° « Parce que le protestantisme s'empare assez puissam-
» ment de l'esprit de la société pour lui commander un respect
» général et durable, et pour la dominer comme une loi invisible
» qui confirme et protége toutes les autres lois. » Mais ce troisième attribut n'a eu sa réalité que là où un des protestantismes historiques a régné exclusivement et en maître, comme à Genève, avant que la liberté des cultes y eût introduit les dissidents et les catholiques; en Angleterre, lorsque les bills de proscription poursuivaient les presbytériens et les papistes; en Suède, il en est encore ainsi, et le protestantisme y protége les lois de la plus cruelle et de la plus inconséquente intolérance. M. de Rémusat confond de nouveau ici la Bible avec le protestantisme, ce qui est bien différent. Encore une fois, c'est ce que les protestants ont conservé du catholicisme qui continue à agir avec une certaine puissance dans les pays ou dans les églises protestantes; mais ce n'est proprement ni le libre examen individuel, ni l'erreur du salut gratuit par la foi, ni celle de la prédestination absolue, éléments primordiaux du protestantisme, qui « protégent » et confirment toutes les lois dans les pays protestants. » A Ge-

nève, plusieurs ministres ont écrit contre le salut gratuit et contre la prédestination absolue ; et dans les habitudes de la vie, les protestants rougissent des principes et des conséquences de ces « exagérations. »

Les attributs que M. Charles de Rémusat donne pour prouver que le protestantisme est une religion, ne sont nullement rationnels, adéquats, exacts et vrais ; et quand on les admettraient, ils ne seraient point applicables au protestantisme, « qui n'est point » une religion, mais le lieu d'une religion. » M. Charles de Rémusat veut même que le protestantisme soit « un christianisme. » Et voilà M. le comte Agénor de Gasparin qui nie que le protestantisme genevois, et une infinité d'autres, soient chrétiens ; et voilà le protestantisme de M. Coquerel qui rejette la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, c'est-à-dire les bases fondamentales du christianisme ; et voilà le protestantisme de M. Schérer qui prouve que les méthodistes n'ont ni la vraie parole de Dieu, ni le véritable Christ. Si M. Charles de Rémusat avait dit que malgré les trois grandes erreurs du protestantisme, et par une très-heureuse inconséquence, les protestants sont encore chrétiens, nous aurions compris sa pensée. Le protestantisme en soi est dans l'impossibilité de constituer une religion ; ses trois prétendues bases sont antipathiques à ce qui peut former une religion. Le libre examen, le salut gratuit, la prédestination absolue sont des négations et non des affirmations ; qu'on les considère soit au point de vue spéculatif, soit au point de vue pratique, « les exagérations » qu'ils renferment sont au fond des négations. Lorsque en théorie et en fait, le dogme, la morale et le culte sont subordonnés à l'autorité individuelle de l'homme, il n'y a pas là religion, il n'y a pas là le christianisme « un, » la foi « une, » l'Église « une, » qui constituent la religion de Jésus-Christ. Il y a des hommes et des pays plus ou moins religieux, moraux, pratiquant un culte parmi les protestants ; mais ce n'est pas en vertu du protestantisme, c'est malgré le protestantisme. La religion a pour éléments les rapports surnaturels qui existent entre Dieu et l'homme. Ces rapports, c'est Dieu qui les a établis, c'est Dieu qui les a révélés par Jésus-Christ. Ces rapports déterminent les vérités à croire, les devoirs à accomplir,

le culte à rendre à Dieu. Cet enseignement de Jésus-Christ se trouve dans sa PAROLE écrite ou non écrite. La conservation, la prédication et l'interprétation de cette parole, de cette religion, de ces rapports, ont été confiées et devaient être confiées à une autorité enseignante, visible, indéfectible, perpétuelle et infaillible. Or, le protestantisme par lui-même, en tant que protestantisme, rejette plusieurs de ces éléments constitutifs de toute religion; il n'est donc pas une religion, il n'a rien pour *relier*, pour *unir*, pour *enseigner*, pour *garantir;* et voilà M. Charles de Rémusat qui, tout en le déclarant « une re- » ligion, un christianisme, » permet à l'instant même à cette religion tous les genres « de divisions, » « d'exagération; » et ne la voyant plus que « humaine dans l'homme, lui permet aussi » toutes les diversités de notre nature.... » Là est encore l'erreur grave de M. Charles de Rémusat; c'est une appréciation fausse de l'idée de religion objective et du fait de religion subjective; aussi à force de décompositions successives, la religion arrive à n'être plus pour l'homme qu'une affaire de croyance et de sentiments individuels. Le noble écrivain s'égare tellement ici qu'il compare les « divisions » purement accessoires qui existent dans le catholicisme avec les « diversités » protestantes qui portent sur le fond même de la révélation, sur l'autorité des moyens de transmission, de conservation de cette révélation. M. Charles de Rémusat accorde au protestantisme la facilité de satisfaire « la raison, l'imagination; » il semble deviner une certaine action de la grâce dans les âmes, et cependant il méconnaît le fait dominant du christianisme; c'est que par le Saint-Esprit dans l'Église et dans les âmes, la religion est non-seulement divine dans son origine, mais elle aussi divine dans la vie de l'Église et dans la vie des âmes. M. de Rémusat n'a point encore pénétré dans cet admirable élément du catholicisme; à peine s'il l'a aperçu. A son insu, je le crois, M. de Rémusat est plus que protestant dans la distinction des religions « divines » et « humaines, » dans sa complaisance pour « *toutes* les diversités, » et aussi dans cette autre erreur : « ces » variations tant accusées sont peut-être des liens qui rattachent » un plus grand nombre d'appelés au centre de l'Évangile. L'u-

» niformité rigoureuse des symboles en est peut-être altérée, » mais la somme de piété en est accrue. » Quelle ignorance de la pensée, de la volonté, de l'amour de Jésus-Christ! quelle ignorance de l'état des esprits dans les masses protestantes! quelle ignorance de Genève en particulier! Je ne parle pas des catholiques; mais ici où voit-on encore des protestants attachés à l'Évangile? où voit-on la piété renaître parmi eux? n'est-ce pas justement chez ceux qui conservent ou reprennent des symboles? chez ceux qui reviennent à admettre le dogme de la divinité de Jésus-Christ? C'est dans la réaction contre « la religion humaine, » ou humanisée, que renaît quelque ferveur. M. Charles de Rémusat ne peut-il pas se faire une idée de l'influence sur la piété, la raison, l'imagination, qui résulte de la manière d'entendre le dogme de l'incarnation, de la rédemption? En Suisse, quels sont les cantons protestants où règnent encore une certaine foi, une pratique plus pieuse du culte chrétien? c'est précisément dans les populations du canton de Neuchâtel et du canton de Berne qui ont conservé le plus de symbole de foi et de pratiques uniformes. Il en est de même en Allemagne; et en Angleterre, la piété, la foi, la croyance, le sentiment religieux se manifestent surtout dans la secte des puséistes, à mesure qu'ils sont revenus à des symboles plus fermes, plus explicites, et à un culte plus vivifiant. Si M. de Rémusat connaissait les protestantismes et les protestants comme nous les connaissons à Genève, et comme nous les avons connus dans presque toute l'Europe, nous osons dire qu'il écrirait tout autrement; mais surtout s'il connaissait le catholicisme, il n'écrirait pas comme il a écrit. N'a-t-il donc jamais comparé l'action sur la morale et sur le cœur de la doctrine des œuvres qui a formé saint Vincent de Paul, et de la doctrine de la piété qui a formé saint François de Sales, avec la doctrine des œuvres inutiles, sans mérite et même dangereuse du protestantisme, et encore plus avec la doctrine de la prédestination absolue? A chaque instant, ses comparaisons manque d'exactitude, ses jugements de précision, ses tableaux de couleurs véritables; et, sans le vouloir sans doute, il défigure et il humanise « la religion divine, » « la religion chrétienne, » le catholicisme, la foi, au profit du dernier retranche-

ment du protestantisme placé désormais à la porte de l'indifférence et de l'incrédulité. La philosophie du XVIIIe siècle a dit : Toutes les religions sont bonnes; M. Charles de Rémusat voudrait pouvoir dire, en faisant même l'honneur au catholicisme de le placer dans la foule : « Toutes les diversités chrétiennes sont bonnes. » Aujourd'hui cet écrivain satisfait contre les catholiques les protestants de bonne compagnie qui lui ont servi de types; demain il donnera des armes aux protestants de Genève, où règnent « d'énormes erreurs et où les fondements de l'Évangile » sont renversés, » (1) contre les protestants qui croient encore à Jésus-Christ; tout à l'heure il n'y aura plus de « diversités » rationalistes qui ne réclament une place au banquet que leur sert M. Charles de Rémusat.

Il y a surtout dans l'article de M. de Rémusat trois idées fausses ou incomplètes.

« La religion chrétienne est divine dans son origine et hu- » maine dans l'homme. »

« La religion comporte toutes les diversités de notre nature. »

« Le protestantisme est une religion. »

Nous opposons à M. de Rémusat les affirmations suivantes :

La religion chrétienne est divine dans son origine, et elle est conservée divine dans l'Église catholique et dans l'homme par une action surnaturelle qui l'empêche de dégénérer en une institution humaine.

La religion chrétienne en elle-même ne comporte aucune diversité quant aux vérités divines et aux éléments essentiels de la morale, du culte et du sacerdoce qui le constituent; et comme des diversités individuelles portant atteinte à ces éléments peuvent se présenter à cause de la faiblesse de la nature humaine, il est nécessaire qu'il y ait une autorité qui empêche la diversité de prévaloir sur l'institution et l'action de Dieu dans l'Église et dans l'homme.

Le protestantisme, en tant que protestantisme, n'est pas une *religion*, précisément parce qu'en vertu du libre examen individuel, il ne relie pas les hommes à Dieu et les hommes ensem-

(1) M. le comte Agénor de Gasparin.

ble, et qu'il permet à tous les esprits de détruire la foi et les éléments constitutifs de la religion chrétienne.

Le protestantisme, dans ses trois principes, le libre examen individuel, le salut gratuit et la prédestination absolue, avec toutes les négations qui en sont les conséquences, loin de développer la piété, l'affaiblit et la dessèche en proportion du progrès des diversités et des négations.

Le protestantisme, par son titre même et ses éléments propres, restera à jamais une négation inféconde, attendu que le libre examen individuel *nie* l'Église et la tradition; que le salut gratuit *nie* les œuvres vivifiées par la grâce, et que la prédestination absolue *nie* le libre arbitre de l'homme.

Tout ce qu'il y a de vérité, de morale, de culte, d'autorité, de religion, de piété dans le protestantisme, lui vient du catholicisme et se conserve plus ou moins, malgré le protestantisme.

A.

LITTÉRATURE PROTESTANTE.

JULIEN OU LA FIN D'UN SIÈCLE, PAR M. BUNGENER.

« Je ne connais rien de plus méprisable qu'un fait, » disait M. Royer-Collard. Si un fait avéré ne peut servir d'argument contre un principe, à moins d'en être l'inévitable, l'inséparable conséquence, que peut-on inférer d'une collection incohérente de faits, surgissant, non de la nature même des choses, mais de l'invention d'un romancier?

Dans leurs incessantes attaques contre le Catholicisme, nos adversaires sont condamnés au mensonge et à la négation; l'affirmation claire, nette, positive, ne leur est possible que dans les dogmes et les préceptes qu'ils ont conservés de la doctrine catholique, et seulement en vertu de l'affirmation antérieure de l'Eglise. Ils savent bien nier, par exemple, la primauté de saint Pierre, son séjour à Rome, l'institution du Siége Apostolique et le martyre du premier Vicaire de Jésus-Christ; mais demandez-leur quelque affirmation précise sur leur prétendue Eglise primitive et évangélique, sur l'authenticité et la transmission des Livres saints, sur l'origine de ce Symbole des Apôtres qu'ils acceptent, quoiqu'il soit hors de l'Evangile, ils n'ont que des réponses vagues : « On sait, » disent-ils; « il est reconnu; » et, pour rejeter la tradition de l'Eglise, chaîne perpétuelle et glorieuse, ils acceptent celle de Luther forgée parmi les propos de table *(Fische-Rede)* du pieux réformateur.

A défaut donc d'affirmation, ils ont l'assertion gratuite; réduits à fabriquer je ne sais quel ignoble mannequin qu'ils appellent l'*Eglise romaine*, ils le livrent aux risées et aux insultes de l'ignorance, sans craindre les investigations et les doutes de leurs coreligionnaires; car le préjugé entoure les protestants d'un *Index* plus sévère que celui de la Congrégation. La plupart d'entre eux liraient Voltaire et Strauss avec moins de scrupule que Bossuet et Balmès.

Depuis quelque temps, la littérature protestante s'est enrichie d'une masse de pamphlets, de nouvelles, de romans, où l'on se donne carrière contre nous d'autant plus librement que le mérite littéraire de ces œuvres n'est pas de nature à les signaler à l'attention et à la réfutation des écrivains catholiques.

Et, après tout, que prouveraient-ils aux protestants eux-mêmes, s'ils se donnaient la peine d'être justes, de réfléchir? De ce qu'il plaît à M. Bungener, ministre protestant, de supposer un chevalier Julien, fils de Rousseau, qui, élevé comme un gentilhomme, bien placé au milieu de cette coterie impie et légère, écume de la société française, devient lui-même incrédule, mais qui, en même temps, tourmenté d'un vague besoin de croire à quelque chose, sanglotte avec Rousseau, s'exalte avec Mirabeau, sympathise avec Franklin, entre aux francs-maçons et se fait mystifier par Saint-Germain; puis *prend le métier de prêtre, sans être même bien sûr qu'il y ait un Dieu, comme on entre dans un tombeau, et après quelques mois de séminaire et quelques leçons pour la forme*, est ramené au désespoir par le ressouvenir et la présence d'une jeune fille protestante qu'il a autrefois aimée; qui, enfin, violant une sépulture, y trouve la Bible d'un curé catholique, né et mort protestant, et dans cette Bible, *qu'il ne connaissait qu'à travers les superstitions romaines*, trouve la vie, la lumière et la paix; de cet amalgame de circonstances invraisemblables, de situations fausses et forcées, aucun esprit juste et loyal ne conclura, comme le voudrait l'auteur et comme Mme Sand le déclare, que « *tout prêtre est un athée ou un imbécile.* »

Encore n'est ce pas la calomnie patente, manifeste, qui révolte le plus dans ces œuvres de mauvaise foi. Au dire de

M. Bungener et de ses émules, si parfois il se trouve dans les rangs du Catholicisme quelque mérite ou quelque vertu, c'est que ces hommes d'élite n'étaient pas catholiques au fond de l'âme. Ainsi Pascal errait entre le doute et l'imbécilité qui lui faisait faire acte de soumission à l'Eglise; Bossuet *ne croyait guère aux Pères, aux Conciles : son ouvrage de l'Exposition de la Foi catholique* n'est *qu'un audacieux reniement ou une grande imposture.* Mgr Christophe de Beaumont *n'allait pas au fond des choses de peur de n'être plus croyant, et faisait de bonnes œuvres pour s'étourdir.* S'il était possible, on ferait de l'auteur de l'*Imitation* un disciple de Wiclef ou de Hus; mais il y a un certain livre IV qui gêne; il est vrai que les éditions protestantes le suppriment. Du reste, les suppositions ne coûtent rien : on pénètre, on devine le secret des consciences : Mme de Luxembourg raisonne comme Mme de Gasparin, et « de quels poids, » dit-elle, « l'autorité des hommes que j'ai pu respecter, serait-« elle pour moi, quand je les vois n'être que les organes de ce « grand corps qui ne m'inspire aucune confiance... Ou la reli-« gion n'est rien, ou il faut qu'elle ait une autre base. »

Et voici les idées que M. Bungener attribue au roi martyr :

« Louis XVI ne s'était pas interdit de chercher un peu ce que « valait cette Eglise au nom de laquelle on lui donnait le titre « de roi très-chrétien :... son esprit s'était singulièrement af-« franchi des préjugés que la mémoire exploitait. » (Qu'est-ce que des préjugés que la mémoire exploite?) « Fils aîné de l'E-« glise, il n'avait eu que trop de facilités pour sonder les dérè-« glements de sa mère; un homme qui fait des Evêques, qui sait « comment se font les Papes, ne saurait avoir beaucoup de foi « dans ces dieux de la foule, et le personnel des docteurs n'est « plus un rempart pour la doctrine. »

Toujours cette même mauvaise foi qui s'obstine à confondre l'institution divine de l'Eglise avec des hommes qui ne sont *les dieux* de personne, pas même de la foule la plus ignorante, mais des hommes accessibles, par leur nature et non par le fait du sacerdoce, aux fautes, aux passions, aux folies humaines! Toujours cette perversion des mots qui veut identifier l'infaillibilité du corps enseignant sous l'inspiration divine, avec l'impec-

cabilité de l'individu, que certaine secte d'Amérique a érigée en doctrine. Que nous importe le *personnel des docteurs?* Ce n'est pas nous qui rabaissons ainsi la religion, ce sont les Albigeois et les Vaudois, qui, la mesurant au mérite humain, font dépendre la pureté de la doctrine et l'efficacité des sacrements de la sainteté des ministres. Le *personnel des docteurs* qui transmettent la pureté de la foi, n'a pas plus d'influence sur notre croyance, que n'en a sur une eau salutaire la matière du tuyau qui l'amène de la montagne : c'est à la source qu'il faut regarder; et quelles ont été les origines du protestantisme? Achevons cette citation :

« Julien donnait au roi une preuve d'estime quand il le ju-
« geait digne de comprendre que le salut des peuples ne pouvait
« être dans l'exploitation et la déification de tous les instincts
« humains de l'homme *(sic)*; il en était venu à conclure qu'un
« peuple ne sera jamais ni bon, ni grand, ni éclairé, ni libre, ni
« heureux par le fait du Catholicisme, et que parmi les chefs
« des peuples, ceux-là seulement peuvent l'appeler à leur aide
« qui n'ont nul souci de sa conscience. »

On avait souvent accusé le Catholicisme de briser la liberté humaine, d'étouffer les affections humaines, d'éteindre la raison humaine; mais il était réservé à M. Bungener d'y voir la *déification des instincts humains de l'homme.*

« Le roi n'osa pas aller plus loin; il craignait l'échec que sa
« foi subirait, s'il provoquait les aveux de Julien. »

Nous avons fait comme le roi : nous ne sommes pas allés plus loin dans cette lecture, qui, dès le début, nous avait inspiré un extrême dégoût. A quoi bon prendre le troisième volume? Nous avions assez des prétendues opinions intimes de ce fils de saint Louis qui, parmi ses assassins, compta plus d'un fervent protestant cependant, entre autres les fils du pasteur Rabaut, de Nîmes, et pas un véritable Catholique. Nous pouvions juger de la manière dont M. Bungener devait traiter les personnages de sa création. Julien, qui *n'a connu la Bible qu'à travers les superstitions catholiques*, apprend à la connaître par les interprétations, les annotations du ministre huguenot, dont il brise le squelette pour pouvoir prendre le précieux volume au fond d'un tombeau, comme si, sans sacrilége et sans terreur, il n'eût jamais pu se

procurer une Bible dans les séminaires et les bibliothèques catholiques. Au reste, l'auteur se hâte de dire que *ce malheur était tout à fait naturel et n'avait rien d'un sacrilége.* Il y a à cette occasion, et dans la scène de l'apparition de Saint-Germain, de ces pages rebattues, de ces fantasmagories ridicules, comme il en traîne dans les romans les plus vulgaires, depuis Ducray-Duminil jusqu'à A. Dumas : encore le bon Ducray se donnait-il la peine d'expliquer ce qui semblait fantastique et surnaturel. Un ministre du saint Evangile qui n'admet pas les miracles, ne devrait pas évoquer des prodiges sans y trouver une cause *toute naturelle*, aussi naturelle qu'à l'*apparent* sacrilége de Julien.

Pourquoi? Celui-ci sera sans doute régénéré subitement : il deviendra chrétien *parce qu'il accepte une base qui rend chrétien celui même qui ne connaît aucun des enseignements du Christianisme.*

Une des premières vérités qu'il apprendra sans doute et qu'il mettra en pratique, c'est que ses vœux étaient illusoires, sinon criminels. Il en sera donc délié et pourra se livrer sans crainte à l'exercice de toutes les vertus. Par opposition, un certain curé Cambel, ex-Jésuite, car un roman anti-catholique sans Jésuite serait un mélodrame sans traître, un certain Cambel, type classique, deviendra fougueux Jacobin et persécutera Julien et la jeune protestante qui, aimée de celui-ci, a repoussé la plus brutale, la plus stupide déclaration qui ait jamais été hurlée sur les théâtres de boulevard. DE ROMONT.

(La fin au prochain numéro.)

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Genève. — Les ministres peints par eux-mêmes. — M. Bost, ministre méthodiste qui a eu une part active dans la création de l'église libre, vient de publier ses mémoires, dans lesquels il flagelle les ministres de l'église nationale, les accuse de nullité théologique et d'absence complète de foi; en revanche, son livre reçoit de ceux-ci des aménités évangéliques qui nous donnent une idée de la manière dont ces docteurs se traitent en famille. Nos lecteurs comprendront alors le ton qu'ils emploient dans leurs controverses contre nous.

L'école de théologie de Genève peinte par M. le ministre Bost (Mémoires, p. 24). — J'entrai en théologie vers la fin de 1809.

Cette époque se ressentait encore fortement du caractère de la grande révolution française, qui venait à peine de se terminer : la doctrine, quant à l'église, et les mœurs en général, étaient arrivées à un relâchement dont on ne peut facilement se faire aujourd'hui une idée : la manière de vivre des étudiants, aussi bien des étudiants en théologie que des autres, y correspondait : les propos, les chansons, les dessins sur les bancs des auditoires, la conduite de quelques-uns, étaient au-dessous du tolérable.

Quant à l'enseignement, il y a un fait qui domine tous les autres, et qui semblerait incroyable, mais qui est authentique. Pendant les quatre ans que nous passions à étudier la théologie, et sauf l'usage qu'on était obligé de faire de l'Ancien Testament pour apprendre un peu d'hébreu, en traduisant environ cent psaumes pendant ces quatre années, *on n'ouvrait pas la Bible dans nos auditoires :* ce livre y était inutile et inconnu ; en d'autres termes, il n'entrait pas dans les cours ; et, sauf son usage comme thème de langue, on pouvait ne pas le posséder ! Sans doute on nous en parlait quelquefois, soit pour nous y montrer quelques beautés poétiques ou des mouvements oratoires, soit pour appuyer les dogmes qu'on appelait de religion naturelle, même celui d'une résurrection et d'un jugement à venir : mais, à part cela, rien. Et quant au Nouveau Testament en particulier, comme plusieurs de nous savaient le grec, et que les autres étaient censés le savoir, ce livre ne

paraissait ni comme thème de langue, ni autrement. Aucun cours non plus, ni bon ni mauvais, de dogmatique chrétienne : c'était le déisme pur ; et j'ose bien dire que, sauf la franchise qu'on n'y mettait pas, c'était un déisme impudent...

Sous le rapport scientifique c'était la même misère ; et il ne pouvait en être autrement. On ne cultivait alors en théologie un peu soigneusement que l'art oratoire ; et encore négligeait-on complètement, en ce point, le fonds des idées, puisque à côté de Saurin, on nous donnait une masse de sermonnaires catholiques romains...

Pour nous former à la piété, nous n'avions donc de secours qu'en dehors de nos études, et particulièrement dans les petites assemblées auxquelles tout nous ramène sans cesse, et qui formaient à notre malheureuse position un léger correctif. C'est vers ce temps (1810) que fut fondée la *Société des Amis*. Elle n'a pas duré jusqu'à l'éclat du réveil en 1816 ; mais elle prit alors un peu plus de solidité qu'aucune des précédentes, et nous allons la retrouver dans un moment. Elle se composait uniquement d'hommes, surtout de jeunes gens, et elle comptait une vingtaine de membres.

On conçoit le triste effet que, dans cet état de choses, mes études théologiques devaient produire sur moi, déjà si mal dirigé et si plein de contradictions. D'un côté, je tâchais, lorsqu'il fallait composer des sermons, de faire un peu d'art oratoire ; de l'autre, j'avais dès lors au fond de l'esprit, en fait de rhétorique, le principe dans lequel je me suis enraciné de jour en jour, savoir que, l'Évangile étant en lui-même une puissance de Dieu et une action surhumaine, il faut le prêcher sans aucune préoccupation littéraire, sans aucun calcul de réthorique. J'ai trouvé plus tard ce principe tel quel dans Pascal, qui dit ouvertement, dès le début de son admirable écrit sur l'*Art de persuader :* « Je ne parle pas ici des vérités divines, *que je n'aurais garde de » faire tomber sous l'art de persuader,* car elles sont infiniment au-dessus » de la nature : *Dieu seul* peut les mettre dans l'âme, et *par la manière » qu'il lui plaît.* » (*Pensée,* Ed. de Fougère, t. I. p. 155.)

Ce tiraillement produisait chez moi, en résultat, quelque chose de fort médiocre ; et j'ai passé longtemps auprès de mes collègues et dans le public, pour plus borné que je ne l'étais réellement.

Comme exemple de plus des continuelles contradictions de ma pauvre vie d'alors, je dirai qu'à côté de mes lectures de Virgile et de Voltaire, et au milieu de toutes sortes d'attachements et de projets ou de plaisirs futiles, je composais (1811), du 1er au 4 octobre, pour notre *Société des Amis* un morceau très-développé et assez sérieux contre la danse. J'ai encore cette pièce dont je donne un passage dans le 3e volume. Elle commence académiquement par « messieurs, » mais elle arrive vite à « mes frères. » C'est évidemment une pièce médiocre, mais qui peut intéresser comme document. J'y vois, en souriant, ce style à amplification qui n'est certes pas dans ma nature, et dont je sentais dès lors la monotonie, mais auquel j'étais arrivé involontairement par la lecture assidue et tuante de Massillon, qu'on m'avait recommandée !

Je trouve dans ce même discours une note qui renvoie à « l'article 4 de

nos règlements : » — ce qui confirme ce que je viens de dire, que la société avait déjà pris quelque consistance, et que nous faisions aussi des règlements ! Du reste, cette société n'était pas strictement orthodoxe ; je me rappelle qu'au grand scandale de quelques-uns d'entre nous, qui étions déjà plus éclairés, un brave homme nous apporta un jour avec admiration une pancarte intitulée : « des devoirs de l'*honnête homme*. »

Dans mes papiers de cette époque, je vois encore une conclusion d'un rapport fait à la *Société du dimanche* (la même que celle des Amis), cinq semaines plus tard, le 5 novembre 1811, par feu notre frère Empeyta. Toutes ces choses sont maintenant pour nous des reliques intéressantes. Il y avait dans son morceau moins d'amplification que dans le mien, et l'on y trouvait moins le caractère littéraire ; mais on y sentait davantage le tempérament religieux.

Dans ces années de théologie, un M. de Végobre, réfugié français, ou français de naissance et membre du consistoire de Genève, recevait de temps en temps chez lui les étudiants en théologie pour leur parler, non de religion ni de piété, mais de littérature. C'est dans une de ces réunions que je conçus une de ces pensées risiblement gigantesques qui se présentent à l'esprit de gens qui se sentent quelques moyens, et qui n'ont pas encore eu occasion d'en reconnaître les bornes en se mettant à l'œuvre, ou qui trouvent toujours quelque raison particulière pour excuser leur faiblesse lorsqu'ils en ont donné une preuve. M. de Végobre nous exhortait à profiter de nos vacances pour faire quelque travail un peu sérieux et considérable. Nous n'avions plus à disposer que de trois semaines. — « Je veux faire une tragédie en vers, » lui dis-je. — Il sourit et se récrie. — « Pourquoi pas, lui répondis-je gaîment. Voltaire n'a-t-il pas fait *Zaïre* dans cet espace de temps ? » — Il faut se souvenir que je suis né Genevois.

On voit par ces quelques mots que, pour ce moment-là du moins, mes rapports religieux avec mes amis s'étaient affaiblis. Et en effet je continuais à vivre dans les contrastes dont la description souvent répétée pourrait lasser le lecteur. Outre tout ce que j'ai déjà indiqué en ce genre, mes souvenirs de cette époque me rappellent trois choses bien différentes qui m'occupaient à la fois et qui achèvent le tableau de ma vie bigarée.

1° Composition de la musique du grand morceau : « *Je dirais les douleurs.* » une de mes meilleures productions musicales, inédite ;

2° Talma ! j'en dis quelque chose dans le *Supplément* ;

3° Madame de Krudener. C'est en 1813 que cette femme célèbre vint à Genève pour la première fois. Elle produisit, sur moi en particulier, une profonde impression. Sans doute elle se montait un peu elle-même ; elle cherchait à arriver aux miracles par l'échauffement, et en se battant les flancs : mais je passais par dessus ce côté de son ministère. Non que j'aie jamais douté de la parfaite possibilité des miracles, en nos jours comme en ceux des apôtres : au contraire, je suis convaincu, et je l'étais déjà alors, qu'il s'en est fait dans tous les temps, et qu'il s'en fait aussi de nos jours, mais madame de Krudener n'en faisait pas. Cependant elle avait un fond de foi et de charité si réel et si grand, qu'il lui était facile de produire de l'effet sur toute âme bien disposée ; et, grâce à Dieu, je l'étais grandement, au

milieu de toutes mes faiblesses et de toute mes infidélités ; comme je le suis encore à présent.

Le 30 décembre de cette même année 1815, les Autrichiens entraient à Genève ; et la pauvre Genève croyait reprendre vie. Mais elle allait mourir, peu d'années après, de la longue consomption du socinianisme.

J'ai passé rapidement sur les quatre ans de mes études théologiques, parce que c'est, comme l'époque précédente, une pauvre époque d'un souvenir pénible. A côté de pensées très-rationalistes, dont je trouve des traces abondantes sur les marges de mes livres, il me restait, il est vrai, un fond et une persuasion orthodoxes : mais, je l'ai déjà confessé, j'exprimais ces sentiments avec peu d'onction ; et mes professeurs me trouvaient désagréable.

Du reste, je me rappelle, à cette occasion, un nouvel exemple de la décadence où se trouvait alors la pauvre église de Genève. Un de nos professeurs, parfait honnête homme, humainement parlant, mais franc déiste en théologie, me dit un jour au sujet d'un de mes sermons sur le péché originel : « Voyez, M. Bost, tout cela est très-bon ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut prêcher. » C'est à cette époque que j'ai entendu faire un sermon dont l'objet était de prouver, par l'histoire des noces de Cana, que nous devons nous donner du plaisir dans cette vie, et même d'y engager les autres ! Oui, ce furent là les deux parties et l'objet avoué du sermon !

Mais revenons à notre Genève de 1814. Le réveil, au devant duquel nous marchons à grands pas, ne faisait encore point d'éclat : seulement nos petites assemblées commençaient à inquiéter la Compagnie, notre clergé, plus clairvoyant en cela que nous-mêmes. Je me souviens d'un jour où M. le pasteur C. vint chez mon père pour lui demander de discontinuer ces réunions. Peut-être fut-ce cette démarche de sa part qui fit dissoudre la Société des Amis dont il a été question précédemment.

Je terminerai l'histoire de cette époque en mentionnant le penchant qui nous portait vers le catholicisme romain, du moins mon ami Empeyta et moi. Le socinianisme est un système si bâtard, si terre à terre, si faux, si ennemi de tout sentiment élevé, et d'un autre côté la religion de Rome offre un système si complexe et si élastique ; à côté de son IDOLATRIE elle admet si bien la foi à un Sauveur, et elle proclame tellement la doctrine de la croix, que faute de mieux, et en présence de l'incrédulité générale, nous nous sentions portés vers elle. Nous allions très-souvent à Saint-Germain, seule église romaine qu'il y eût à Genève ; nous aimions le parfum de l'encens, qui me rappelait, à moi, Newied, parce que les frères Moraves, sans avoir d'autel, ni même de chaire, dans leurs salles d'assemblées, y brûlent pourtant de l'encens en certains jours de fêtes : bref, toute la poésie de cette communion, d'ailleurs couverte du sang des chrétiens protestants, nous éblouissait, et nous passâmes plusieurs années combattus entre l'attrait que cette église exerçait sur nous par son élément chrétien, et la juste aversion qu'elle nous inspirait par son élément IDOLATRE. Je me rappelle même que plus tard, après la formation de l'église du Bourg-de-Four, M. Empeyta, qui avait suivi Mme de Krudener pendant quelque temps, était encore tellement travaillé par un penchant vers cette église romaine, qu'il nous en parlait

sans cesse, et que fatigué, je lui dis un jour : « Eh bien! fais-toi catholique, et que ce soit fini! » Il me répondit que je l'effrayais en lui donnant cette liberté ; et je crois réellement que dès lors nous n'en avons plus parlé, et n'y avons plus songé. Bien s'en faut, ajouterai-je.

Voici, par revanche, le portrait de ce ministre fait par un de ses confrères. — *M. Bost peint par le Semeur Genevois,* (août 1854, p. 202). — M. Bost vient de faire paraître le premier volume de ses mémoires. Autrefois on réservait au public ce genre de confidences pour des cas rares, pour des hommes qui avaient joué un rôle important. Aujourd'hui, ce n'est plus ça. L'auteur l'a bien senti ; il n'a pas intitulé son livre seulement : *Mémoires de M. A. Bost ;* chacun aurait demandé : que dites-vous? qui est-ce? qu'a fait ce monsieur? Il s'est enveloppé d'un titre pompeux, comme d'un paletot qui lui sied, et qui cache un peu le faible de parler de soi : *Mémoires pouvant servir à l'histoire du réveil religieux.*

M. Bost est un homme désintéressé, sincère, de bonne foi ; il se croit un personnage pour avoir favorisé ce qu'il décore du nom de réveil religieux ; pour avoir dit *raca* à bon nombre de pasteurs des églises nationales, et pour avoir eu maille à partir avec les polices des nombreuses contrées dans lesquelles il s'est fait craindre. C'est un homme d'esprit, surtout la plume à la main ; son style est clair, vif, pittoresque, et il a le talent de se faire lire quoiqu'il se répète et qu'il parle toujours de lui. Sa fougueuse vivacité l'emporte, et quoiqu'il aime la vérité, souvent il la dénature et il avance le contraire de ce qui est.

Il prétend que la compagnie des pasteurs de Genève se fit interdire par le Conseil d'État de répondre aux attaques dont elle était l'objet, ce qui est absolument faux. Elle réclama, au contraire, insistant sur ce qu'il y avait d'injuste à autoriser les attaques et non les réponses à ces attaques. Il appelle *mensonge* les exercices de prédication que les professeurs de théologie exigent de leurs élèves ; ce qui est au moins bizarre. Il ose dire qu'on enseignait de son temps à Genève, dans l'Auditoire, un *déisme impudent,* que cette ville était livrée au déisme, qu'elle allait mourir de la longue consomption du socinianisme, puis sans s'inquiéter de se contredire, lorsqu'en 1822 on le montre en Angleterre comme une curiosité, et qu'il y est bien reçu, il reconnaît et déclare que le titre de *ministre de Genève* était une puissante recommandation.

M. Bost ne peut dissimuler la haine que lui inspirent les pasteurs des églises nationales. « J'allais débuter, dit-il, dans cette longue suite de guerres que j'ai faites, en divers pays, à toutes sortes de faux docteurs, et en particulier dans Genève, au parti, comment dirai-je? rationaliste? socinien? incrédule? Aucun nom ne lui va exactement, à ce parti ignorant et flasque, sans amour, sans vie et sans vérité, à cette atonie absolue de la foi, véritable aqua tofana des âmes, qui poussait la pauvre église de Genève lentement à sa perte. » Cette diatribe n'empêcha pas, quelques années plus tard, M. Bost de se réunir, avec de vifs témoignages de joie et d'attachement, à ces pasteurs sans vie et sans vérité, de se mettre sur les rangs pour devenir leur collègue ; et il ne les quitta de nouveau que lorsqu'il eut échoué dans le désir

d'obtenir une place, qu'il n'aurait pas desservie longtemps, car il faut qu'il bouge, qu'il courre et qu'il bataille. C'est un homme qui n'est pas équilibré, il va par sauts et par bonds ; il émet parfois les idées les plus étranges : il croit aux songes et aux miracles de nos jours ; il se refuse par principe les études de science et de littérature ; il appelle *tuante* la lecture de Massillon qu'on lui avait recommandée ; il déclame contre le talent oratoire ; il soutient qu'on ne professe pas l'Évangile quand on n'en comprend pas tous les enseignements comme lui ; il voit le christianisme dans les idées, dans l'acte unique de la grâce ; il nie l'efficacité des plus grands efforts pour mener une vie chrétienne ; puis il hasarde le contraire quelques lignes plus loin. Les heures de dévotion, *Stunden der andacht*, ce beau livre qui a raffermi et consolé tant d'âmes ébranlées et souffrantes, il l'accuse de faire un vrai ravage dans les esprits, par une fausse apparence de piété (ce qui signifie qu'il n'enseigne pas tous les dogmes que M. Bost voit dans l'Évangile), il le dit un *livre diabolique.* Se peut-il que des préoccupations faussent l'esprit à ce point ?

Enfin, M. Bost est essentiellement guerroyant ; il s'en applaudit, il attribue à sa violence le mérite de ses actes et de ses écrits, il se dit prédestiné à la guerre, il parle de ses allures cosaques, il se compare à une mine qui va sauter ; et lorsque son père, pour lequel il professe des sentiments touchants et vrais, lui recommande de ne pas casser les vitres, au moment où il allait comme suffragant à la cure de Morotiers, dans l'évêché de Bâle, M. Bost lui répond carrément : *Je les casserai toutes ;* et il a tenu parole. Aussi quand on frappera une médaille en son honneur, l'exergue est toute trouvée : « Il cassa toutes les vitres. » D'ailleurs, il sait aussi bien que nous à quoi s'en tenir, car dans le prospectus qui a précédé son premier volume, il se dit un brouillon. Nous sommes trop polis pour le contredire.

— De l'apostasie et de l'achat des ames. — C'est là un fait évidemment constaté que le protestantisme fait des recrues dans les pauvres qui se laissent aller à quitter l'Église catholique, alléchés par l'appât des secours ou des protections. Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves ; et nous en trouvons une évidente démonstration dans l'obstination que mettent les ministres à taire les noms de leurs prosélytes. Leurs temples offrent plusieurs fois les spectacles de ce qu'ils appellent *réceptions ;* et catholiques et protestants s'accordent à dire qu'il n'y a là que des *inneminati,* sauf quelques pauvres hères bien connus à Genève dont le mérite est de vivre aux dépens de ceux qui leur donnent une apparence de religion. Naguère on a vu un jeune Savoyard, V..., de 18 ans, nous avouer, devant une partie de sa famille, qu'il passait au protestantisme parce qu'on lui faisait apprendre un état et qu'on lui donnait 20 fr. par mois, et qu'à la réception il aurait des habits neufs ; à Carouge, un autre étranger, M..., était venu solliciter de M. le curé un secours pour payer sa carte de séjour ; M. le curé l'exhorta à travailler, et celui-ci le menaça de le faire repentir de ses exhortations. Depuis lors il est passé au protestantisme ; il a des ressources et du superflu, et sa demeure est devenue un bureau d'adresse à l'usage des étrangers qui veulent

se faire protestants sous bénéfice d'inventaire. Nous constatons donc qu'à Genève les ministres et leurs auxiliaires vont visiter les pauvres catholiques, qu'ils leur offrent des secours, et quand quelques-uns se laissent pervertir, personne n'ose ni proclamer leurs noms ni décliner leurs qualités. Au reste, c'est triste de voir cette dégradation de l'homme qui se vend ; et s'il n'y avait la perte des âmes, nous nous réjouirions de voir le protestantisme réduit à se consoler de pareils succès, et défendre sa nationalité par des recrues étrangères de cet acabit. C'est l'histoire de Calvin qui protége ses oppressions contre la liberté de Genève par des fanatiques étrangers qu'il a pu armer.

A Lyon, les mêmes faits se reproduisent ; M. l'abbé Cattet, vicaire-général, le savant auteur de *la Vérité catholique démontrée*, vient d'en mettre quelques-uns en saillie dans une brochure sur le méthodisme ; en voici une citation :

« ....Alors que nous traçions le tableau de ces honteuses manœuvres du méthodisme pour se faire des prosélytes, nous avions la main pleine de certificats des pauvres catholiques de nos contrées qu'on avait séduits de la sorte, et qui, honteux, repentants d'avoir pu se laisser ainsi acheter par les apôtres du *nouvel Évangile*, nous ont donné leur déclaration écrite touchant un si pitoyable moyen de séduction employé à leur égard. Depuis cette époque, nous avons envoyé à M. le recteur de l'académie de Lyon quatre certificats de pères de famille qui déclaraient également avoir reçu de l'argent pour envoyer leurs enfants à l'école des mômiers.

Qu'elle est judicieuse et que nous aimons à la reproduire, la réflexion d'un de ces hommes ainsi achetés, et dont nous avons fait recevoir l'abjuration par un ecclésiastique sous nos ordres ! Bourrelé de remords depuis qu'il avait eu la faiblesse de toucher le prix de son apostasie, il disait à sa femme, qui était elle-même tombée dans ce piége : « Franchement, ma femme, je me défie d'une religion qui donne de l'argent pour se faire accepter. »

Or, en présence de tant de faits notoires, le *Comité d'évangélisation* osera-t-il encore soutenir qu'on ne donne pas de l'argent dans sa petite église pour s'attacher des suppôts ?

Mais, lors même qu'il n'y a pas toujours de somme comptée aux âmes vénales qui se livrent pieds et mains liés au méthodisme, peut-on dire avec le rapporteur que les conversions ne sont nullement *intéressées*, lorsqu'il est patent que les convertisseurs mettent plus ou moins en jeu des intérêts matériels pour décider les consciences perplexes qui se font marchander ? Est-ce qu'à Lyon tout le monde ne sait pas à quelles conditions un imprimeur et un libraire se sont faits mômiers, de catholiques qu'ils étaient auparavant ? L'appât du gain les a entraînés vers l'*église* prétendue *évangélique*. A l'un il a dit : *Vous imprimerez ;* à l'autre : *Vous vendrez les productions de notre église.*

Nous pourrions citer encore l'exemple d'un chef de l'école méthodiste de notre ville, lequel s'était fait acheter pour devenir d'abord prédicant, puis directeur de cette institution, et qui, en abjurant entre nos mains son hérésie, nous a laissé par écrit le témoignage qu'on *intéressait* les enfants de sa

classe, dont la plupart étaient nés catholiques, en les défrayant de toutes les fournitures de l'école, encre, papier, livres, etc., et cela, pour les attirer, pour les endoctriner dans le méthodisme et leur inspirer de l'antipathie contre leur curé et les prêtres en général.

N'est-ce pas, d'ailleurs, le même motif d'intérêt qui, en faisant entrer les malades à l'*infirmerie* de la rue des Fantasques, les fait apostasier? Et quand l'auteur du rapport célèbre les services rendus par cet établissement créé aux frais du parti, n'annonce-t-il pas que la condition *sine quâ non* imposée aux catholiques infirmes pour y trouver place est de renoncer à la religion de leurs pères? C'est ainsi qu'au dire du rapporteur, une jeune femme, *fort opposée à l'Évangile*, et apportée à cet hospice dans un état très-alarmant, est morte au bout de trois jours, après avoir *abjuré le catholicisme*. Or, que pensez-vous, honnête lecteur, de ce moyen mis en vogue par la *charité méthodiste*, non-seulement à l'infirmerie de la rue des Fantasques, mais dans les maisons privées, d'obséder de pauvres mourants pour qu'ils abjurent leur foi, et de mettre à ce prix les services rendus aux malades?

Oh! si, entrant dans les détails de la cupidité ou de l'esprit mercantile de la secte, nous venions signaler les trafics de Bibles, les souscriptions de tout genre, les riches émoluments ou salaires affectés aux ministres, aux catéchistes, aux colporteurs, à tout l'attirail d'une église improvisée et qui vise à l'éclat, vous conviendriez alors que c'est bien là qu'apparaît la RELIGION D'ARGENT.

Maintenant faut-il être surpris qu'au sein d'une société abâtardie par l'indifférentisme religieux, et où le culte du veau d'or est préféré à celui du vrai Dieu, se rencontrent, surtout dans les rangs de la misère, des suppôts convertisseurs ou convertis, trop souvent accessibles à l'appât d'un intérêt matériel? « Résiste-t-on longtemps, dit le docteur Dauern, à un argument dont un billet de banque est l'enveloppe?

Ce qui doit nous surprendre davantage, c'est que des prêcheurs, se disant *évangélistes*, ne rougissent pas de moyens aussi contraires à l'Évangile pour se faire des prosélytes, ou plutôt pour faire des dupes. Au lieu d'en rougir, le rapporteur du *Comité d'évangélisation* s'extasie sur les merveilleux succès de son église. »

A Loubans, un procès qui vient de se terminer constate les mêmes résultats. Dans toutes ces manifestations d'apostats, il est évident que l'argent est le seul moteur de ces perversions.

Charité du clergé. — Ce n'est point contre les Russes que l'armée française a eu le premier combat à soutenir : l'ennemi qu'elle a d'abord rencontré est le choléra, dont on a, du reste, exagéré la gravité. Nous re-

cevons à ce sujet de précieux et consolants détails. Les premiers germes de la maladie, développés par le changement de climat, par les intempéries de l'air, auxquelles il était impossible, malgré les plus grandes précautions, de se soustraire complètement, et par les privations inévitables de la vie des camps, se sont produits à Gallipoli. Là, nos soldats, surpris par le mal et abandonnés par la population turque, grecque et juive, frappée de terreur, se sont trouvés privés de beaucoup de secours, bien que chacun dans l'armée ait fait preuve de zèle, de dévouement et de courage.

Mais Dieu, qui châtie toujours en père, voulait dans ses desseins adorables faire éclater la foi des uns et la charité des autres. Des victimes qui ont succombé sur ce premier théâtre, non-seulement aucune n'a refusé les grâces et les consolations de la religion, mais tous les réclamaient avec empressement, les sollicitaient hautement sans aucun respect humain, généraux ou soldats, et faisaient de leur vie un sacrifice d'autant plus agréable à Dieu, que dans leur amour-propre militaire et dans un sentiment généreux que chacun comprendra, ils étaient humiliés par ce genre de mort. Plusieurs, qui attendaient de l'eau pour étancher leur soif dévorante, se résignaient doucement à la voix de l'aumônier qui leur rappelait la soif endurée par le Fils de Dieu mourant. Les scènes douloureuses et édifiantes à la fois de cette première épreuve donnaient une éclatante sanction à la mesure impériale qui a rétabli le service religieux dans les armées de terre et de mer.

Le choléra, en provoquant les dévouements de la charité, servira sans doute encore à résoudre une question pendante sur le service des hôpitaux. On a pu voir que la régularité de l'administration, la science des médecins et l'activité des infirmiers ne suffisaient pas pour relever le moral des soldats abattu en ces circonstances. Alors un appel a été fait aux maisons des Filles de la Charité, à Constantinople et à Smyrne ; et sur-le-champ six sont parties avec un missionnaire de cette dernière ville pour le Pyrée ; cinq autres ont été envoyées à Gallipoli et dix au camp central de Varna, sans compter celles qui sont enfermées dans les deux hôpitaux organisés à Constantinople. Spectacle touchant de voir ces Françaises apparaître, comme des anges de salut et de consolation, au milieu de leurs frères les soldats, qui tous les accueillaient avec une joie reconnaissante, et dont quelques-uns s'écriaient dans leur naïveté : « Nous ne mourrons plus à l'hôpital, puisque nous y retrouvons nos sœurs. » (*Univers.*)

— Nous extrayons le passage suivant d'une lettre écrite par un officier de l'armée expéditionnaire anglaise, en date de Monastir, près de Pravadi.

C'est encore là un de ces témoignages arrachés forcément à l'erreur en l'honneur de la sainteté de la religion catholique, témoignage d'autant plus flatteur que l'on connaît la force des préjugés des anglicans contre le catholicisme. A leurs ministres, la supériorité de l'élégance et du savoir-vivre; aux nôtres la supériorité du dévouement, du sacrifice de l'individu et de l'accomplissement des devoirs les plus difficiles et les plus périlleux.

Cette lettre a paru dans le *Daily-News :*

« Tout près de ma tante se trouve M. N..., prêtre catholique, homme de

très-bonne éducation, de grand sens, mais surtout homme infatigable dans l'exercice de ses devoirs. Nous avons eu deux morts aujourd'hui à l'hôpital, tous deux appartenant à la religion protestante. Le ministre s'est donné bien de garde de leur faire visite. Il ne m'est pas encore arrivé de le rencontrer auprès des malades. Le sergent de l'hôpital qui ne quitte jamais son poste, m'a déclaré qu'il n'avait pas mis les pieds dans les salles depuis que nous sommes arrivés à Varna.

Combien les choses se passent différemment parmi les catholiques ! Il n'est pas mort un seul d'entre eux sans qu'il eût reçu la visite de l'aumônier. Son temps est constamment employé à visiter les malades, et il est toujours à la recherche de quelque nouveau malade à consoler.

Il est incontestable que nos ministres sont trop bien élevés, accoutumés à un genre de vie trop élégant et trop confortable, trop accoutumés aux raffinements de la délicatesse, fruits de l'éducation soignée et du bien-être, pour être susceptibles des sentiments de sympathie du prêtre catholique en faveur du pauvre soldat. Ceci est regrettable, car l'influence de notre église ne peut moins faire que d'être amoindrie parmi les hommes témoins de ce contraste.

Durant le cours de mon existence et dans tous pays, j'ai été à même de faire cette observation, et aujourd'hui la vue des camps m'en offre un exemple des plus frappants. »

Il est à croire que ces beaux exemples qui frappent si vivement l'esprit des alliés, seront d'une puissante influence pour amener tôt ou tard le retour si ardemment espéré de l'Angleterre à la lumière de la vraie foi.

Gênes, 17 août. (Correspondance particulière).... Notre vénérable archevêque était à Moûtiers, souffrant encore beaucoup des opérations qu'on lui avait faites, lorsqu'il apprit le 28 juillet la nouvelle positive que le choléra venait d'éclater à Gênes.

Il se mit aussitôt en route sans s'inquiéter nullement de la fatigue. Le lendemain de son arrivée, il visita les trois principaux hôpitaux de cholériques et les jours suivants il continua à visiter les autres. Le 14 de ce mois, il fit sa dixième visite et chaque fois il administra la confirmation à tous ceux qui ne l'avaient pas encore reçue. Sa présence au milieu des malades, les paroles de consolation qu'il leur adressa produisirent le meilleur effet. Hier encore, il a visité les hôpitaux de trois bourgs hors de Gênes, de Saint-Pierre d'Arèna, de Sestri et de Pegli. A Saint-Pierre d'Arèna, il a remis 100 francs au président de la société de Saint-Vincent de Paul qui s'occupe avec un

zèle digne d'éloges à visiter et à soigner les pauvres cholériques. A Gênes, malgré la faiblesse de ses ressources, il a donné mille francs à la société municipale chargée de secourir les familles des pauvres qui sont victimes du terrible fléau qui nous afflige. Le clergé et les ordres religieux se montrent dignes de leur archevêque.

J'ai la consolation de vous dire que ceux qui s'étaient laissé gagner par l'argent de la propagande protestante, frappés par le choléra, sont rentrés dans le sein de l'Eglise catholique. Tout le monde sait, au reste, que la véritable charité est une fleur qui ne peut épanouir dans leurs champs.

Prusse. — *Munster.* — Nous avons eu dernièrement un procès de presse fort intéressant. Il était dirigé contre Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy, ou plutôt contre un écrit de sa main, lequel a paru l'an dernier à la librairie Hurter, sous le titre de : *Nécessité d'une union des confessions chrétiennes,* lettre de Mgr Rendu, évêque d'Annecy, à Sa Majesté le roi de Prusse, traduction de F. Singer, avec une préface du baron d'Andlau. Cet écrit paraît avoir produit une vive sensation dans les cercles protestants. Un ordre de le saisir fut expédié de Berlin par voie télégraphique. Dans le réquisitoire, dressé à ce sujet, le ministère public a soutenu que ce livre expose à la haine et au mépris les doctrines et institutions de l'église évangélique, et il concluait pour ce motif à l'anéantissement du dit livre. Le tribunal n'a pas admis l'accusation ainsi formulée : toutefois il a trouvé dans l'écrit en question une vingtaine de passages choquants dont il a ordonné la suppression. Le ministère public, mécontent de cet arrêt, en a appelé. Mais l'appel a amené une issue très-opposée à celle qu'on voulait : le tribunal d'appel a remis l'écrit entier en liberté. Il est parti de ce point de vue fort juste que l'auteur a en effet soumis la réformation et son principe à une critique très-vive, mais qu'il n'a cependant rien dit contre la confession protestante et sa doctrine, qui puisse être considéré comme une dérision. L'écrit est du plus haut intérêt et mérite d'être lu par les catholiques comme par les protestants. Le principe du protestantisme y est très nettement apprécié et en même temps l'auteur fait voir comment ce principe à su prendre pied non-seulement sur le terrain religieux, mais encore dans le domaine philosophique et social.

DE L'ÉDUCATION DU CLERGÉ ANGLICAN,

LETTRES A M. L'ABBÉ A. D'ALZON,

Par un ministre converti (1).

I.

Rome, 10 mars 1854.

Je suis vraiment inexcusable d'avoir tardé si longtemps à vous écrire sur le sujet que vous avez bien voulu m'indiquer, lors de mon passage à Nîmes.

Plusieurs raisons m'en ont empêché jusqu'ici.

Je m'étais pourtant mis à l'œuvre ; mais ce n'est pas chose facile que de donner à un catholique une idée exacte de ce qu'est aujourd'hui l'éducation du clergé anglican.

D'abord, il embrasse un grand nombre d'hommes instruits dans les sciences comme dans les lettres. Mais, si on les considère comme ministres de la religion, il faut observer que ceux qui ont quelque savoir, ou qui sont versés dans les matières religieuses, doivent généralement leur instruction à eux-mêmes, et qu'elle est le résultat d'études faites par eux après leur entrée dans le ministère.

(1) Ce converti est un des membres les plus illustres de l'université d'Oxford. Alors qu'il avait des tendances catholiques, un de ses amis lui conseilla de visiter l'Irlande, pour le dégoûter du catholicisme. Son voyage, en lui montrant l'action des protestants essayant de pervertir les catholiques à prix d'argent, le détermina à embrasser la vérité dans l'Église catholique.

Ces études sont presque toujours basées sur un système de liberté illimitée, c'est-à-dire sur le mépris de tout principe général capable de jalonner les sentiers de la théologie et de déterminer les divisions principales de ces études et les relations qui les unissent entre elles. Des hommes qui pensent et des hommes qui étudient sans penser sont ainsi lancés, à la merci des flots, sur un océan immense, sans carte ni boussole; deux rivages seulement leur ont été signalés comme devant être évités : le papisme et l'incrédulité.

C'est entre ces deux limites que les ministres anglicans étudient par eux-mêmes. Mais, comme ils sont plus capables d'étudier que de penser par eux-mêmes, le travail de la réflexion les livre parfois à toutes les théories imaginables. Du reste, il ne manque pas parmi eux d'incrédules dans le véritable sens du mot.

Ils sont d'ailleurs trop honnêtes et trop circonspects pour enseigner ces doctrines à leurs ouailles; et ils tiennent assez aux avantages matériels de leur position pour éviter toute démarche qui la compromettrait.

Laissez-moi cependant essayer de vous donner une idée de la nature et de la somme de connaissances que l'évêque exige des candidats pour les admettre aux fonctions du ministère. J'ajouterai peu de choses sur le système suivi à Oxford en ce qui regarde ces matières; car Oxford ne s'occupe de théologie *que comme université*.

Le clergé anglican, en général, n'a pas de *séminaires;* il ne professe ordinairement que ce qui émane de cette idée protestante de la *Via media*, entre trop et trop peu; c'est-à-dire d'un côté les dissidents (de l'Église établie), et les catholiques de l'autre. Une idée dont les résultats méritent d'être étudiés dans l'Angleterre moderne, la tolérance des contradictions, maxime généralement adoptée, sert admirablement le système politique; et son adoption comme forme de religion nationale contribue singulièrement à rehausser l'autorité dont cette religion tire son origine et sur laquelle elle est fondée.

C'est pourquoi tous les soins des évêques anglicans se tournent vers la modération des opinions dans leurs subordonnés. On

peut dire des plus éclairés que ce qu'ils exigent de leurs candidats pour l'ordination, c'est du bon sens dans les questions pratiques de la religion; et des autres, que tout ce qu'ils cherchent, c'est qu'aucun candidat ne présente des idées arrêtées sur la théologie, ou ne fasse pressentir de telles tendances pour l'avenir.

Ainsi, un jeune homme qui poursuivrait un principe théologique quelconque jusque dans ses conséquences serait, par cela même, jugé incapable du ministère, et se trouverait découragé de toute manière. L'exclusion d'un candidat est cependant un cas exceptionnel.

Il y a quelques dissidences parmi les évêques quant au choix des livres et des sujets qui doivent faire la matière de l'examen. Toutefois on peut se former, d'après le tableau suivant, une idée assez exacte des ouvrages et des connaissances qui forment, en général, la base de ces sortes d'examens.

I. — Histoire de l'Ancien Testament. — Notions sur les plus importantes prophéties. — Texte grec du Nouveau Testament. — Quelques dates servant de point de départ, comme la Vocation d'Abraham, les Captivités, etc., et les dates plus remarquables de l'Évangile et des Épîtres.

La connaissance de la version anglicane autorisée est rigoureusement demandée. C'est une question *sine qua non* exigée par les universités ordinaires pour conférer les grades.

Dans les examens qui précèdent les ordinations, on est généralement sévère sur cette matière et on doit s'y étendre considérablement.

II. — Preuves populaires de la vérité du Christianisme. Il existe, sur cette question, des ouvrages assez remarquables dus à des anglicans du dernier siècle et de la première partie de celui-ci.

L'existence de l'Église et ses conséquences ne sont naturellement pas comprises dans ce chapitre, et l'on s'en abstient soigneusement.

III. — Une connaissance superficielle, telle qu'on peut l'acquérir dans des manuels populaires, d'une courte période de l'histoire ecclésiastique; par exemple, jusqu'à la fin du second

ou du troisième siècle. Ces notions ne sont pourtant pas indispensables pour l'examen, et l'ignorance totale de cette matière ne serait pas un obstacle au succès du candidat. Les juges n'admettent pas une discussion de sa part sur les premières hérésies, sur les caractères des premiers Pères ou les événements qui s'y rapportent; pas plus que la recherche d'un principe commun entre les révoltes de tous les âges contre l'autorité de l'Église, ni l'examen des miracles de l'Église, à moins que cet examen n'eût pour but et pour effet d'en attaquer l'authenticité. Cependant, les livres historiques d'Eusèbe, de Sozomène, de Socrate et de Theodoret, sont lus à Oxford, et les aspirants qui sont ordonnés sur les certificats de la *Société d'Oxford* sont quelquefois obligés de produire des pièces attestant qu'ils les ont étudiés.

IV. — Quelques considérations courtes et populaires sur la Réforme en Angleterre, tirées de quelque manuel, plus ou moins abrégé et superficiel, afin que le candidat, ainsi mis au courant, soit prêt à répondre à d'embarrassantes questions de controverse.

On lui demande encore d'avoir lu un volume d'un ouvrage intitulé : *Constitution ecclésiastique de Stooker*, apologie de l'Église anglicane contre les Puritains du quinzième siècle.

V. — Les trente-neuf articles de l'Église anglicane avec des explications populaires, soutenues par des citations de l'Écriture.

VI. — Une explication du Symbole des Apôtres. Le livre qui sert de texte est l'ouvrage d'un évêque anglican du dix-septième siècle, nommé Pearson.

C'est un livre d'une doctrine théologique assez grave et saine, jusqu'au traité sur la Sainte Église catholique, les Sacrements, etc. Il contient quelques chapitres douteux au sujet de la double procession et du schisme grec.

VII. — On présente d'ordinaire, sur une feuille de papier, l'énoncé de quelques questions vagues sur les Sacrements; et l'on demande au candidat de démontrer qu'il n'y a que deux Sacrements, que la doctrine catholique de la transsubstantiation *détruit l'essence du Sacrement*. Il doit établir quelque chose de semblable aux vues de Zwingli, qui sont les plus généralement adoptées parmi les anglicans.

Deux ou trois questions concernant la controverse protestante sur la grâce, au choix de chaque évêque.

VIII. — Questions générales sur la nature des fonctions d'un ministre, les obligations qu'elles imposent, les difficultés qu'on y rencontre et la manière la plus prudente de s'acquitter des devoirs de pasteur.

IX. — Connaissance de la langue latine; ce qui est cependant toujours présupposé. Composition latine, laquelle n'a pas besoin d'être très-forte, surtout si les questions relatives au N° VIII ont été passablement traitées. Ces questions doivent être résolues entièrement par le candidat et sont prises comme preuve de son aptitude aux devoirs pratiques de son état.

X. — Une petite composition anglaise en forme de sermon.

Les matières importantes dans un examen, celles qui peuvent être regardées comme réellement indispensable, sont :

La connaissance de l'Écriture-Sainte, le grec du Nouveau Testament ; — les trente-neuf articles ; — des réponses suffisantes sur la Réforme ; — la preuve que le candidat n'est point papiste, et qu'il n'est pas disposé à se montrer scrupuleux sur la définition des sacrements du Baptême et de la Sainte-Cène ; qu'il ne croit pas à la transsubstantiation et qu'il regarde la doctrine de la messe comme blasphématoire. Il ne doit pas croire non plus à la consubstantiation de Luther, ni aller aussi loin que Calvin et soutenir la prédestination absolue comme corollaire de sa doctrine de la présence réelle. Par dessus tout, il lui faut une composition bien faite et conforme aux idées reçues sur les qualités requises dans un bon et digne pasteur. Cette dernière épreuve fera recevoir un candidat, fût-il très-ignorant dans les autres parties, si l'évêque est lui-même une personne pratique. Il est indispensable que l'aspirant tire les réponses à ces questions de son propre fond de piété et de bon sens.

C'est à ce point de vue que nous devons étudier les principes sur lesquels est fondée l'Église établie, apprécier ses tendances ; car ce sont ces vertus pratiques et domestiques qui font son éloge et qui constituent la seule force propre qu'elle possède ; c'est là ce qui lui vaut l'appui moral, que, depuis longtemps, la par-

tie intelligente et éclairée de la nation ne lui aurait pas accordé sans cela.

Il me faut remettre à une autre fois une courte esquisse de l'enseignement d'Oxford ; car j'ai déjà dépassé les bornes d'une simple lettre. Rien de plus intéressant, de plus curieux aussi, je puis bien le dire, rien de plus triste que les difficultés que rencontre tout homme assez courageux pour chercher la vérité en toute simplicité, pour vouloir approfondir et examiner les doctrines qu'on voudrait lui faire accepter sans examen.

Le temps ici est magnifique, quoique parfois un peu froid. Rome est un livre qui fournit la matière en telle abondance qu'on ne croit jamais pénétrer même à demi la moindre de ses merveilles.

Agréez, etc. J.-H. Pollen.

II.

Rome, 4 avril 1854.

A Oxford, il n'y a pas moins de cinq chaires de théologie :

1° Celle du Professeur royal ;

2° Celle du Professeur de lady Marguerite. Ainsi appelées du nom de leurs fondateurs ; ces deux chaires ont remplacé les fondations antérieures à la Réforme.

3° Le Professeur d'Histoire ecclésiastique ;

4° Le Professeur de Théologie pastorale ;

5° Celui d'Exégèse sacrée.

La Couronne nomme aux première, troisième et quatrième chaires, qui sont toutes les trois appelées Royales, parce qu'elles doivent aux rois leur fondation ; les différentes facultés composant l'Université nomment, par élection, à la deuxième et à la cinquième. Ces nominations sont souvent affaire de partis politiques et ont plus d'une fois donné lieu à de célèbres controverses, lorsque les individus nommés se trouvaient les chefs ou les représentants des différentes *religions* (car c'est là le titre auquel elles aspirent) que l'Église nationale confond dans son sein.

Les candidats à l'ordination sont ordinairement tenus de pro-

duire des certificats constatant qu'ils ont suivi deux ou trois des cours de ces professeurs, ou au moins un. Un cours se compose de 18 à 20 leçons; et, chez le Professeur royal, ces leçons se font sans interruption l'une après l'autre; celles des autres professeurs ont lieu dans l'espace de cinq à six semaines.

Les sujets des leçons du Professeur royal consistent généralement dans des instructions, par exemple des commentaires développés des Épîtres de saint Paul sur le texte grec. Ces leçons peuvent être quelquefois consacrées à revoir certains écrivains ecclésiastiques qui ne sont pas exclusivement anglicans, ou plutôt à dresser un catalogue des livres que l'étudiant pourra consulter comme source générale de connaissances théologiques.

Le Professeur de lady Marguerite n'est pas, je crois, limité dans le choix de ses sujets; mais on dit que l'auditoire de ce cours est aujourd'hui peu nombreux et qu'il se compose parfois d'une ou deux personnes, c'est-à-dire d'un descendant de la fondatrice, qui le suit pour l'honneur de sa famille, et de quelques curieux qui éprouvent l'envie de pénétrer une fois dans le sanctuaire d'un temple de science si peu connu.

Le professeur de la troisième chaire fait ordinairement deux cours simultanés, un pour les élèves plus avancés dans l'histoire ecclésiastique, et l'autre pour les commençants. Les premiers étudient Eusèbe; les derniers, Socrate, Evagre, Théodoret et quelquefois Bède. Ils font, en outre, une dissertation écrite par semaine, laquelle est censée résumer ce qui a été vu pendant la semaine. Ces dissertations sont quelquefois remplacées par une série de compositions sur les hérésies ou les conciles. Il faut remarquer qu'au commencement de la Réforme, les Anglicans prétendaient accepter les quatre premiers conciles généraux. Un décret du parlement de la reine Elisabeth va même jusqu'à poser ces conciles comme règle d'orthodoxie et menace tous les contradicteurs de la hache ou de la corde.

Le professeur actuel (le premier qui ait occupé cette chaire) m'a fait cadeau d'un petit volume de thèses soutenues dans ses cours, sur l'origine du pouvoir pontifical, dans lesquelles (chose étrange) il admet des prémisses qui ont fortement contribué à

me conduire à l'une des solutions qui m'ont fait rentrer au sein de l'Église catholique.

Le quatrième Professeur fait un cours sur ce qu'on appelle (ironiquement, je pense) la *Théologie pastorale*, dont le but principal paraît être d'enseigner à composer des sermons et de maintenir des modèles approuvés de ministres de paroisses. Le professeur actuel de cette chaire en est aussi le premier professeur ; elle fut instituée par le gouvernement, il y a environ dix ans, en même temps que celle d'Histoire ecclésiastique.

La cinquième chaire constitue la dernière fondation. Feu le docteur Ireland, doyen protestant de Westminster, légua 10,000 l. st. par an pour payer un professeur qui a la tâche d'interpréter l'Écriture d'après les principes anglicans.

Le professeur d'hébreu (le Dr Parcy) peut jusqu'à un certain point être rangé parmi les professeurs de théologie.

Ce dernier professeur, et tous les précédents, à l'exception du professeur d'histoire ecclésiastique, ont des canonicats dans l'Église cathédrale d'Oxford, et, en outre, un revenu de plus de 1000 l. st. par an, à ce qu'on dit.

Ces cours sont ouverts à tous ceux qui, en dehors des étudiants jouissant de places au collége et qui sont en petit nombre, ont terminé le cours triennal d'humanités et de mathématiques, et qui ne continuent pas à vivre dans les murs d'un collége, mais demeurent en ville, achevant aussi vite que possible leur cours de théologie.

L'archevêque Cranmer avait eu l'intention de fonder, dans tous les diocèses d'Angleterre, des séminaires sous le nom d'*Ecole de prophètes;* mais les progrès de la Réforme ruinèrent complètement ce projet. Un certain nombre d'écoles secondaires, dont quelques-unes fort riches et fort importantes, furent établies, la plupart, à ce que je crois, sous le règne d'Edouard VI.

Dans les temps modernes, trois ou quatre écoles de théologie ont été fondées dans autant de villes métropolitaines. Ces écoles sont régies par quelques chanoines et contiennent chacune vingt étudiants au plus, et quelques-unes trois ou quatre seulement, selon la popularité du régent ou de ses principes; mais le nombre, d'ailleurs, en est si petit, et leurs ressources sont si in-

signifiantes qu'elles forment des exceptions particulières, quoiqu'elles puissent être très-utiles, chacune dans sa sphère.

Supposons maintenant un jeune homme de bons principes, animé du désir de se préparer aux études théologiques dans les meilleures conditions possibles.

Il doit d'abord avoir été reçu bachelier à l'université d'Oxford, de Cambridge, ou dans la petite université de Durham pour les comtés du Nord. C'est à vingt-un ans que l'étudiant passe ordinairement cet examen; il retourne ensuite dans ses foyers, où il reste deux ans pour compléter ses études, ou bien il passe un an en voyage sur le continent. C'est de ce voyage qu'il pense revenir armé contre toutes les erreurs du papisme.

Sa pauvreté peut l'avoir obligé à se faire précepteur pendant tout ce temps. Il faut qu'il produise, pour les trois ans qui précèdent son ordination, un certificat de bonne vie et de bonnes mœurs délivré, soit par le collége dans lequel il a fait ses études, soit par le ministre de la paroisse dans laquelle il vivait.

Dans quelques occasions, fort rares cependant, des scandales d'université empêchent d'obtenir ces certificats.

Nous supposons donc que notre ami ait passé une année en voyage sur le continent, et une autre dans la maison de quelque respectable pasteur de campagne. Il s'en va ensuite passer six semaines à Oxford; et s'il a beaucoup de zèle, il y retourne une seconde fois, pour assister, pendant six autres semaines, au cours de théologie. Il choisit, comme les meilleurs, les cours d'histoire ecclésiastique et de théologie pastorale. Il trouve ce dernier cours si restreint et si peu développé, si confus, et le cours d'histoire si peu intéressant, qu'il ne sait comment passer sa semaine sans perdre de temps et qu'il aime mieux retourner de nouveau chez son respectable pasteur.

Il étudie, en effet, quelque peu les questions relatives aux temps apostoliques, à la supériorité des patriarches et des évêques, à la suprématie de saint Pierre; il voit aussi la légion fulminante, les dormeurs d'Éphèse; dans une vague lueur, il entrevoit un état de choses assez semblable au catholicisme de nos jours. Il questionne le professeur, mais en vain; celui-ci arrête la discussion, voulant faire son discours et éviter toute question

importune. Il contente son modeste élève par une ou deux citations de quelque auteur des premiers temps, qui n'a pas été lu par ce dernier, et il s'abstient entièrement de parler de l'histoire ecclésiastique moderne, au moment où il faudrait émouvoir le cœur et échauffer le zèle de notre ami.

Les sèches leçons d'une chaire universitaire paraissent à celui-ci du temps perdu en comparaison des jours passés à l'école du village, chez les malades, à la distribution des couvertures et à d'autres bonnes œuvres spirituelles et temporelles, en société de son ami le pasteur et de l'épouse de celui-ci. En effet, la plus importante partie de sa préparation est celle qu'il fait dans quelque retraite vertueuse de cette espèce.

Il n'y a, dans l'Église anglicane, aucune école, aucun cours de théologie dogmatique; et, lorsque des questions sur ces matières se présentent à l'esprit de notre ami, il s'inquiète de ne pouvoir les résoudre. Son voisin enseigne et dit à ses paroissiens que le baptême n'est pas régénérateur et que l'affirmer, c'est détruire l'immortalité de l'âme. Le professeur dit aussi : « Oui, c'est la détruire. » Mais, s'il vient à demander comment, en ce cas, les péchés peuvent être remis, il ne reçoit pas de réponse. Quant à la pénitence, le professeur lui dit que, depuis la Réforme, on a balayé toutes les corruptions papales de la confession auriculaire et de la pénitence sacramentelle. D'un autre côté, le Dr Pusey assure que son professeur, d'accord en cela avec quatre-vingt-dix-neuf anglicans sur cent, n'attaque que le mot d'*auriculaire*, et que l'Église d'Angleterre croit aux sacrements; que seulement elle ne s'en sert pas et n'insiste pas sur leur nécessité. Notre ami se retire alors, persuadé qu'il peut tout aussi bien et même mieux s'absoudre lui-même.

Sur presque toutes les questions de doctrine à propos desquelles les réformateurs ont soulevé des discussions, et sur beaucoup de celles qui ne surgirent que plus tard, il est parfaitement impossible à ce bon jeune homme de savoir quelque chose. Aucun anglican, si on le pousse, ne veut discuter; notre ami peut essayer; mais ni son professeur ni son futur évêque ne consentent absolument à se prononcer définitivement, si ce n'est sur ce qui regarde le papisme.

C'est ainsi *préparé* qu'un jeune homme se présente à ses examinateurs ; il est censé avoir terminé ses études. Si, dans ses réposes, il avance ce qu'on appelle *des principes outrés ;* si, par exemple, voyant enseigner que Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie, il pense, lui aussi, annoncer à ses paroissiens qu'il faut rendre un culte d'adoration à la sainte hostie et au vin ; ou si, en quelque manière, il fait voir que ses opinions théologiques sur une question de controverse prêtent aux attaques, aucun évêque ne voudra le recevoir. Il le chassera, le renverra de sa place ou le rejettera de quelque autre manière.

Comme je l'ai déjà fait observer, il existe, dans deux ou trois diocèses de l'Angleterre, autant de petits colléges, participant de la nature d'un séminaire. Dans aucun, il n'est permis de discuter les dernières conséquences des principes (*extreme views*), si ce n'est en ce qui touche le protestantisme ; et même alors ne le fait-on qu'avec les plus grands scrupules et une extrême défiance.

Il me semble que l'exemple des chefs de ces établissements ou de leurs prédécesseurs, se mouvant si à l'aise dans un si étrange système, est de nature à comprimer chez les jeunes gens l'esprit de recherche et à leur donner insensiblement la persuasion que ce qui est si généralement adopté doit être nécessairement bien et justifié par l'expérience ; car, en Angleterre et particulièrement dans les colléges et les universités, en dépit de l'orgueil insulaire à l'égard des étrangers, il reste encore un très-grand respect pour la tradition, l'autorité ; et, bien que cette autorité s'exerce avec les étranges anomalies qui caractérisent l'Angleterre de nos jours, le sentiment de respect dont nous parlons n'en est pas moins réel.

Une conduite régulière, du bon sens et de la modération, telles sont les qualités qui font recevoir un candidat dans les ordres sacrés. Les évêques désirent qu'il se marie de bonne heure et qu'il s'établisse en honnête citoyen. Je crois pouvoir ajouter que peu de classes de notre société anglaise sont plus régulières dans l'ensemble, plus vertueuses et plus pures que les familles de nos ministres. Il n'y a rien de sacerdotal ni de surnaturel en

eux ; mais, quand on pense que quelques-uns ont eu une conduite dissolue pendant leur jeunesse, qu'aucun n'a été soumis à une manière de vivre régulière, que beaucoup jouissent d'une assez grande aisance et que plusieurs même sont riches, et cela dans une société relâchée et voluptueuse ; quand on pense que leur position ne leur interdit que ce qui serait scandaleux, il faut nécessairement reconnaître, dans leurs bonnes mœurs, une circonstance heureuse dans l'état actuel de l'Angleterre.

Ils sont généralement bien élevés et possèdent des connaissances littéraires assez étendues ; mais, sauf quelques rares exceptions, ils n'ont point cultivé le vaste champ de la science théologique et n'ont pas même le désir d'y pénétrer.

Le clergé anglican a compté, il est vrai, quelques savants théologiens dans les temps passés, mais ils n'ont point eu de successeurs. Un ou deux ont apparu de nos jours, mais ils n'ont été ou ne sont que des *oiseaux de passage ;* l'anglicanisme n'est pas leur ciel natal.

Je ne puis vous dire que très-peu de chose au point de vue statistique, n'ayant point de livres auxquels je puisse recourir. Toutefois, on compte environ 27 évêques et 15,000 ministres inférieurs dans l'Église anglicane. Leurs revenus varient depuis 50 et 80 l. st. par an jusqu'à 20,000 l. st. On cite des revenus d'évêques qui montent parfois à 30,000 l. st. ; un seul a 50,000 l. st. par an ; sommes qui suffiraient à peu près à payer tout l'épiscopat français.

Les revenus du clergé des paroisses dépassent rarement 1200 l. st. ; le plus grand nombre ne s'élève guère au-dessus de 450. Cependant le clergé anglican, se recrutant dans le sein de l'aristocratie et parmi les familles riches, possède de grandes propriétés particulières ; mais ce n'est pas la condition du clergé en général.

Mais je dépasse les bornes de mon sujet ; permettez-moi de finir cette lettre en faisant des vœux pour vous et votre œuvre. Veuillez-bien vous souvenir quelquefois de moi à la Sainte-Messe. N'oubliez pas non plus mon pays.

J.-H. Pollen.

STERILITE DES MISSIONS PROTESTANTES.

(Suite. — Voir le N° de Juillet.)

S'il fallait ajouter foi aux comptes-rendus des missionnaires protestants et à leurs chiffres pompeusement alignés, le protestantisme ferait des progrès incessants sur les plages lointaines, et réparerait chez les peuplades sauvages les nombreux échecs qu'il subit en Europe. Mais autant la fiction est loin de la réalité, autant les rapports des apôtres de l'erreur sont éloignés de la vérité. — Pour convertir il faut autre chose qu'un brillant étalage et les courses de colporteurs pris à gages; il faut même plus que des millions de livres sterling : les ténèbres ne se dissipent que par une lumière dégagée elle-même de tout nuage; pour enflammer les cœurs, il faut qu'un feu sacré embrase l'âme du prédicateur; pour persuader il faut avoir une conviction inébranlable. Or, ces conditions essentielles manquent au missionnaire protestant; il transporte avec lui au-delà des mers le vide de sa doctrine, les dissensions de ses coreligionnaires et la glace de son âme. Faisant de sa mission un moyen d'exploitation ou de spéculation personnelle, concentrant toutes ses affections dans sa famille, il est incapable de cette générosité de dévouement dont le spectacle entraîne les esprits et les cœurs.

Les moyens les plus efficaces ne font pas défaut à la propagande protestante. Appuyée de toute l'influence des gouvernements, séduisant par des promesses d'avenir, répandant l'or à pleines mains, ses missionnaires peuvent s'adresser à la vanité et

à la cupidité des hommes de couleur ; tenant plus à la quantité qu'à la qualité de leurs adeptes, ils confèrent le baptême à des milliers de païens, avant que ceux-ci possèdent les notions les plus élémentaires du christianisme. Ces nouveaux chrétiens, désireux d'obtenir la continuation des faveurs dont on les comble, laissent figurer leurs noms sur les listes des convertis, mais s'inquiètent peu des devoirs que leur nouvelle religion leur impose, et souvent même fréquentent les temples des idoles en même temps que les temples protestants. Patterson, missionnaire anglican, et Loyard, orientaliste distingué, stigmatisent en termes énergiques cette singulière manière de convertir au christianisme. Aussi les nouveaux adeptes sont devenus tellement odieux, que l'Indien les appelle *chrétiens de riz*, pour rappeler qu'ils n'adoptent la religion des missionnaires qu'afin de se procurer un moyen facile de subsistance.

L'île de Ceylan a été le théâtre des exploits des missionnaires hollandais.

Aussi longtemps qu'elle s'était trouvée sous la domination portugaise, la religion catholique avait joui d'une complète liberté. Les Thamels et les Singhalois, habitant les premiers le Nord, les seconds le Sud de la grande île, avaient embrassé avec ardeur le christianisme, sans que le gouvernement civil eût usé de la moindre contrainte.

A peine les Hollandais protestants se furent-ils implantés dans l'île que, par des intrigues adroitement tramées, ils organisèrent une persécution terrible contre les catholiques. Dans un traité qu'ils extorquèrent du prince Radscha Singha de Candie, ils forcèrent celui-ci à chasser de son territoire tout prêtre romain, et à le traiter comme un fauteur de toutes les révoltes et comme un ennemi de tous les gouvernements. Ceci se passa en 1638. Il ne fallut pas longtemp pour que le prince s'aperçut qu'on l'avait indignement induit en erreur. Lorsqu'il voulut réparer le mal qu'il avait causé, il était trop tard. De 1640 à 1658, les Hollandais parvinrent insensiblement à supplanter les Portugais. Maîtres du terrain, ils appliquèrent leurs principes sur la *liberté* évangélique. Les missionnaires catholiques furent impitoyablement déportés dans l'Inde, et même l'un d'entre eux fut décapité, pour

n'avoir pas voulu découvrir une conspiration qui lui avait été confiée sous le sceau de la confession. Les horreurs des Iconoclastes se renouvelèrent dans l'île de Ceylan. La tolérance que les Hollandais accordaient aux Brames et aux Boudhistes fut refusée aux catholiques. Toutes les atrocités qui avaient signalé les anciennes persécutions furent réitérées.

Après s'être débarrassé de leurs adversaires, les Hollandais voulurent commencer l'œuvre de la conversion de ces peuples. Très-peu exigeants pour l'admission des néophytes, se contentant d'une connaissance très-superficielle de la religion, ils enrôlèrent 180,000 Thamels. *Deux prédicants* étaient chargés du soin de cette multitude de convertis. Les Singhalois, chez lesquels le sentiment de la liberté était plus profondément enraciné, résistèrent à cette violence; la séduction, les appâts des promesses, les menaces et les amendes produisirent plus d'effet. Mais ces conversions arrachées par la violence n'étaient que factices; loin de progresser, le christianisme rétrograda dans cette contrée; ce fut au point qu'un missionnaire protestant de Galla se demanda s'il ne serait pas préférable de ne pas baptiser les enfants des indigènes.

Les missionnaires catholiques ne se laissèrent pas intimider par la persécution : ils ne cessèrent de se maintenir à Jaffna et à Manar. Un seul d'entre eux, le père Vaz, oratorien, convertit près de 30,000 païens. Ces succès enhardirent les fidèles; en dépit des amendes et de la dégradation civile, les catholiques levèrent la tête avec une sainte audace; ils élevèrent des églises à Calura et à Colombo, et célébrèrent les saints offices avec tout l'éclat et la solennité que leur permettait leur pauvreté. Le gouverneur Hollandais, fidèle au système de persécution que la métropole lui imposait, exila les catholiques les plus influents à Tuticarin, sur la côte de Coromandel. L'indignation des catholiques fut si vive et si générale, qu'on redouta une explosion et que l'on crut devoir renoncer aux mesures violentes. De 1765 à 1796 les catholiques purent respirer.

Tandis que le catholicisme faisait des progrès rapides, le protestantisme déclinait sensiblement. Le nombre de ses adeptes, qui s'élevait en 1722 à 524,392, était réduit vers la fin du

siècle à 300,000. Mais ces Indiens n'avaient de chrétien que le nom. Sur 182,000 chrétiens dans la ville de Jaffna, *soixante-quatre* seulement avait une conduite conforme aux principes religieux qu'ils professaient. A Manaar, qui comptait 9000 baptisés, à Galla et à Matura, qui en comptaient 89,000, *quarante-un* adultes seulement avaient été admis à participer à la cène.

La paix d'Amiens (1802) fit passer l'île de Ceylan sous la domination britannique. Les Anglais, tout en favorisant les réformés, laissèrent néanmoins la liberté aux catholiques. Les Singhalois et les Thamels, habitués à une longue servitude, ne surent pas d'abord secouer leurs chaînes, ils échangèrent le calvinisme contre la religion de la nouvelle métropole. Mais dès qu'ils s'aperçurent qu'ils pouvaient suivre la religion qui leur semblerait préférable, quand l'apostasie ne fut plus encouragée, quand les emplois cessèrent d'être le monopole de ceux qui étaient baptisés, le protestantisme déclina rapidement. Le nombre de 342,000 ouailles qu'y possédaient les Hollandais en 1801 fut réduit l'année suivante à 132,000. Buchanan nous apprend qu'en 1806 on ne pouvait déjà plus découvrir la moindre trace des missionnaires protestants. Les Indiens embrassèrent en masse la religion catholique, et le reste retourna au culte de Bouddha.

Cette défection générale stimula le zèle des sociétés protestantes. La société des missions, qui avait son centre à Londres, dépêcha dans l'île de Ceylan de nombreux missionnaires; les méthodistes et les anabaptistes les suivirent de près. Les moyens les plus énergiques furent employés pour faire rentrer les transfuges dans le sein du protestantisme. Tous les efforts furent vains.

A la vue de cette impuissance, en présence des progrès du catholicisme, Tennent, employé du gouvernement anglais, de qui nous empruntons ces détails, émet l'opinion que le protestantisme ne peut avoir d'avenir dans ces contrées lointaines qu'après que le catholicisme lui aura déblayé le terrain. Etrange aveu de la stérilité de la religion protestante!

Mission du Cap de Bonne-Espérance. — Avec les immenses ressources dont ils jouissent, les missionnaires protestants devraient modifier radicalement la situation morale et sociale des

nations qu'ils évangélisent; on devrait voir les nations sauvages se policer et se façonner insensiblement aux progrès de la civilisation européenne. En leur inspirant, par exemple, le goût du travail, en dirigeant leur industrie naissante, on améliorerait insensiblement leur bien-être matériel et spirituel, et l'on assurerait à la métropole d'immenses débouchés. En effet, l'homme actif et laborieux non-seulement centuple la dose de ses jouissances, mais encore il se procure par son travail même une ineffable satisfaction et sauvegarde sa vertu contre bien des séductions. Si la conversion des noirs par les protestants était sincère, on les verrait déposer cette paresse qui, on le sait, est la mère de tous les vices. Mais les missionnaires protestants, n'ayant que de rares sermons pour toute occupation, n'offrent pas eux-mêmes à leurs ouailles l'exemple du travail et de l'activité. Au lieu de s'évertuer à utiliser les forces physiques et les facultés intellectuelles des infortunés dont ils entreprennent la conversion, ils semblent prendre à tâche de les énerver de plus en plus. Transigeant avec l'oisiveté qui distingue les hommes de couleur, craignant d'avoir à constater des défections nombreuses, s'ils contrariaient leurs inclinations, on les voit employer les sommes énormes dont ils disposent à flatter la paresse des malheureux qui se trouvent sous leur houlette.

Le docteur Kretzschmar nous donne là-dessus des détails curieux dans ses *Esquisses sur l'Afrique méridionale*. Personne mieux que lui n'est à même de nous fournir ces renseignements : un séjour de quinze ans au cap de Bonne-Espérance lui a fait connaître la vie intime des missionnaires et les résultats de leurs travaux. Ses *Esquisses*, publiées récemment à Leipzig, se distinguent par la vigueur, la véridicité et l'originalité; elles nous prouvent que le protestantisme ne vit plus aujourd'hui que parce qu'il a conservé une partie de la sève vivifiante qu'il a empruntée au catholicisme. — Que le lecteur ne s'imagine pas que le docteur a écrit dans un sentiment de malveillance contre le protestantisme; il a fallu toute l'évidence de la vérité pour lui arracher ces pages accablantes.

Wupperthal est une magnifique propriété que la société pro-

testante rhénane a achetée : elle y a depuis longtemps entretenu des missionnaires à grands frais.

Dès le premier jour de son arrivée au cap, Kretzschmar se rendit auprès du pasteur protestant. Après un court entretien sur la situation des ouailles, le docteur demanda si l'établissement qui avait coûté tant de sacrifices aux protestants d'Europe, pouvait enfin se passer de subside. La réponse du missionnaire fut que, sauf quelques légers secours, la population pouvait se suffire à elle-même. « Nos ouailles, dit-il, vivent des légumes de leurs jardins et du produit de leur industrie. Hommes et femmes travaillent chez les *Boor* (fermiers ou cultivateurs), lorsque l'école n'absorbe pas complètement leur temps. »

Le missionnaire montra au docteur les jardins tant vantés. Grande fut la surprise du visiteur en voyant que le terrain qui devait subvenir aux besoins des habitants avait une superficie de douze pieds carrés. On y voyait quelques plantes de simple agrément ou du moins d'une utilité bien douteuse. Le docteur y remarqua quelques buissons de tacha, plante aromatique dont la fumée enivrante est aspirée par les colons au moyen de longs tuyaux d'os creusés. Première déception.

« Et quelle est l'industrie des *bruns* protestantisés? Pour ne pas exagérer, j'avouerai que la société rhénane a député quelques frères chargés de donner à ses heureux protégés les premiers éléments de l'industrie. Il y a donc à Wupperthal un menuisier, un chapelier et un cordonnier. On les appelle *frères*, parce que le Saint-Esprit est descendu sur eux. Appartenant à la classe des ascètes, ils portent une calotte noire et se condamnent à ne jamais sourire. Le menuisier est en même temps vicaire du pasteur; le cordonnier est chargé de s'occuper du négoce et de la sacristie; le chapelier cumule les titres de catéchiste et d'accoucheur. Dans les ateliers se trouvent quatre misérables bousilleurs; quatre sur des centaines! » Deuxième déception.

Le travail des colons compense-t-il l'insuffisance de ces deux premiers moyens? Le docteur, désireux de connaître à fond l'établissement, l'examina sous toutes ses faces. Il vit tout un troupeau d'Indiens étendus sur des peaux d'ours; ils paraissaient at-

tendre que la manne céleste vînt restaurer leurs entrailles. Il est vrai que le Boor n'a besoin d'un personnel nombreux que pour ensemencer ses champs et rentrer sa récolte. Mais alors même il ne peut trouver des bras pour l'aider ; c'est que, auprès d'une population tarée par l'oisiveté, le Boor est en mauvais renom ; à la vue de ses troupeaux décimés, de ses vignes ravagées, de ses oies en fuite, de ses chevaux égarés ou blessés, il ose concevoir des soupçons sur la fidélité des *saints* qu'il a à son service ! Et puis le pasteur chargé du soin des âmes s'oppose à ce que ses ouailles s'occupent parfois de travaux manuels, sous prétexte que l'école serait négligée.

On a profondément inculqué aux hommes de couleur qu'ils jouissent de la liberté : ils se gardent bien de l'oublier. Plus de dix mille d'entre eux circulent en vagabonds autour des villes et des villages jusqu'à ce que la faim ou le besoin d'eau-de-vie les force de travailler quelques journées. Dans leurs courses errantes, ils n'ont d'autre moyen de subsistance connu que les nombreux troupeaux des fermiers. Si la justice parvient à constater l'un ou l'autre vol commis par ces colons désœuvrés, la philanthropie européenne a pourvu à ce que le coupable emportât de son emprisonnement de doux souvenirs qui l'engageront à la récidive. La paresse est tellement enracinée dans les mœurs de cette population, que le docteur entendit un jour dire à son propre domestique : « Le gouverneur anglais veut, dit-on, porter une loi sur le vagabondage ; eh bien, dans ce cas, nous nous rendrions tous à l'établissement de la société rhénane, nous sommes libres, et personne n'a le droit de nous contraindre de travailler. »

« Cet établissement est on ne peut plus préjudiciable à la moralité de tout le voisinage. Une grande partie des domestiques abandonnent bientôt leurs maîtres pour se réfugier dans ce repaire de la fainéantise ; ceux d'entre eux qui étaient autrefois actifs et laborieux deviennent des vagabonds insolents et des hypocrites fieffés. — Tandis que le maître travaille les six jours de la semaine, les aides, lorsqu'ils veulent bien condescendre à lui prêter leurs bras, sont d'une nonchalance et d'une somnolence désespérante : ce n'est pas en roulant dévotement les yeux

que l'on cultive les champs; ce n'est pas en chantant des cantiques ni en bredouillant des prières que les grains rentreront dans les granges. Parfois même il est arrivé que des récoltes ont été abandonnées et ont pourri dans les champs, parce que des centaines de fainéants, qui s'engraissent dans l'établissement de la société rhénane, se sont refusés à se lever de leur couche pour venir en aide au pauvre cultivateur. La colonie est remplie de *saints* qui prient, chantent, fument et croient ainsi avoir le droit de porter les attributs du bon chrétien, le pantalon et l'habit noirs; après avoir consacré de bien rares journées au travail, et cela pour un salaire exorbitant, ils s'imaginent pouvoir en employer le reste aux douceurs du *far niente*.

» La très-grande partie des hommes de couleur se réfugient dans les stations de mission, non pour s'instruire de la religion et y vaquer aux exercices de piété, mais pour y vivre d'une manière plus commode et plus confortable; ils se font chrétiens uniquement dans l'intention de pouvoir donner un libre cours à leur inclination vers la paresse. Et qui oserait les blâmer? Ils mènent une vie exempte de soucis; en échange de leurs courtes prières et d'un visage allongé, ils voient tous leurs besoins satisfaits par la philanthropie protestante. Dans l'Inde orientale, chaque Indien baptisé est entretenu aux frais des missionnaires, pour la raison qu'il *perd sa caste*, qu'il est exclu de la société de ses frères et qu'il est traité comme le chien d'un paria; il ne serait que juste qu'il fût soutenu par le missionnaire, si sa conversion était sérieuse. Mais qui oserait affirmer que le néophyte s'est fait baptiser plutôt par conviction que par paresse, ou par passion pour l'eau-de-vie? Il suffit d'avoir visité l'établissement de la mission sans préjugé, pour apprécier quels étranges chrétiens l'habitent.

» A l'exception de quelques pratiques machinales, ils n'ont aucune religion. La faute en est moins à eux qu'aux missionnaires protestants qui leur donnent souvent des notions plus que singulières sur le christianisme. Voici un spécimen de leurs instructions; cet extrait est textuel. « L'amour est... l'amour. Il » n'y a que l'amour au monde. Dieu est amour, l'Agneau est » amour, le sang est amour, puisqu'il lave les péchés du monde.

» Et, mes frères, croyez à l'amour, soyez dans et avec l'amour.
» Par l'amour vous viendrez au ciel ; personne n'arrivera au ciel,
» s'il n'a pas d'amour... Aimez donc votre voisin, votre épouse,
» votre bœuf, votre âne ; aimez toutes choses ; car, je vous le dis,
» l'amour, oui l'amour — l'amour. — Amen (1). »

Nous croyons inutile d'insister davantage. Qu'il nous suffise de dire que les païens ne sont attirés à la résidence de la mission que par la certitude d'y être hébergés, nourris et protégés. Toute leur religion consiste à joindre les mains d'une manière dévote, à rouler les yeux, à prononcer quelques phrases sentimentales sur la misère de l'âme et sur le sang qui lave tous les péchés. Le diable doit rire sous cape en voyant l'ignorance des blancs qui se laissent aveugler par des jongleries si grossières.

« Après un séjour de quinze ans dans la colonie, je n'ai pas eu la consolation de constater la moindre amélioration dans la situation morale et sociale des habitants. Que dis-je, amélioration? Aux passions de la paresse et du vol sont venues s'ajouter l'ignorance et l'hypocrisie. Est-ce qu'un frac noir n'est point préférable à quelques génisses jadis gagnées honnêtement par un domestique? Avant l'arrivée des missionnaires au Cap, l'homme de couleur était laborieux, serviable et obéissant; aujourd'hui, quoiqu'il puisse à peine couvrir sa nudité, et qu'il doive comprimer son estomac affamé en se serrant la taille d'une courroie et en assujettissant un gros bouton sur sa poitrine, aujourd'hui il préfère s'étendre oisif dans l'établissement. Ce n'est pas que le travail fasse défaut; plus d'une fois les fermiers voisins se sont rendus à la station des missionnaires, pour y louer

(1) « Je n'ai pas eu l'occasion, à Wupperthal, dit le docteur Kretzschmar dans un autre endroit, d'assister à une leçon de catéchisme donnée par les missionnaires à leurs ouailles ; mais j'ai été à même de recueillir le spécimen suivant : Un missionnaire s'adresse à l'un de ses élèves et dit : « Nahum, qui a apporté le péché dans le monde? c'est *Jésus,* » répondit un grand gaillard de six pieds, vêtu d'un pantalon et d'un frac noirs. Le missionnaire se mordit les lèvres et dit : « Tu te trompes, Nahum. Qui fut le premier homme? *Noë.* » — Prends le temps de réfléchir et dis-moi qui fut Noë? — *Les douze Apôtres,* s'écria Nahum triomphant, sans douter un instant qu'il n'eût résolu ce problème épineux. »

un domestique, et voici la réponse qu'ils ont obtenue : « Qui vous a dit que je voulais servir? Aujourd'hui nous ne sommes plus des esclaves, nous sommes libres; la caste a changé, c'est au tour des blancs de travailler pour nous. » Le noir sait en effet qu'il n'a pas besoin de se gêner et qu'il peut se reposer avec pleine sécurité sur la ridicule philanthropie des protestants d'Europe.

» L'aveuglement des missionnaires et leur résolution bien arrêtée de poursuivre quand même le plan insensé qu'ils ont adopté pour la conversion des païens s'expliqueraient, si les apôtres du protestantisme montraient du zèle et du dévouement dans l'exercice de leur ministère. Mais le lien qui les attache à leurs ouailles est, pour me servir du langage des Boors, aussi fragile qu'une corde de sable. Dans la dernière guerre des Caffres, par exemple, tous les missionnaires ont abandonné leurs résidences, situées en deçà des frontières, quoique les chefs caffres leur eussent donné l'assurance qu'ils ne seraient aucunement molestés. Leur peu de confiance dans la générosité des vainqueurs les fit considérer comme des ennemis; leurs effets furent saisis comme un butin légitime. Toute l'Europe retentit de plaintes sur les pertes essuyées par les missionnaires; des sermons furent prononcés, des collectes furent faites en faveur des victimes. Au lieu de cette générosité, mieux aurait valu les renvoyer à leur enclume ou à leur aiguille. »

Le docteur Kretzschmar paraît craindre lui-même qu'on ne taxe son récit d'exagération. Il en appelle au témoignage unanime de la colonie, où, mieux que dans des comptes-rendus mensongers, l'on doit savoir quels ont été les résultats des missions protestantes. Dans les rapports annuels faits par des missionnaires intéressés, on exalte les progrès accomplis dans la vie morale et sociale des noirs; mais telle est la conviction de la vérité, qu'on n'a jamais tenté d'organiser une collecte dans les colonies mêmes. La crédule Europe est le trésor d'où affluent les subsides. Depuis que le monde existe, on n'a jamais menti avec tant d'impudence que dans les rapports des missionnaires protestants. A défaut de faits patents, de nature à stimuler le zèle des ardents, on recourt à la réclame, à la fiction. C'est ainsi

qu'on a fait rédiger par un Hottentot un appel touchant à tous les chrétiens. Cette lettre, lue du haut de la chaire aux paysans de la Poméranie, produit sur eux l'impression la plus profonde; les bons Poméraniens se réunissent pour répondre à leur frère Hottentot; celui-ci a la politesse de continuer la correspondance, et le succès de la collecte est assuré. A la fête des missions donnée à Berlin l'année dernière, on n'a pas manqué de recommander instamment ce manége. Mais notre bon docteur ne trouve pas d'expressions assez fortes pour flétrir cette fourberie.

« Les établissements créés pour la conversion des païens sont assez connus, de même que les sommes énormes qu'exige leur entretien. Celui qui contribue à cette bonne œuvre désire naturellement de connaître les brillants résultats obtenus par ses cotisations; des rapports, des sermons, des revues, des feuilles volantes contentent sa légitime curiosité. A en croire les récits émouvants, les missionnaires protestants pénétreraient dans les déserts les plus sauvages et s'exposeraient à la mort au milieu des crocodilles, des lions, des serpents et des anthropophages, plus redoutables que les animaux mêmes. Armés de la seule Bible, ils s'engageraient dans des pays inconnus; les noirs ornés de plumes, brandissant leur casse-tête ou leur javelot mortel, se précipiteraient furieux de leurs bois de palmiers sur le téméraire qui vient fouler leur sol... Le missionnaire, dans le zèle qui l'emporte, renverse leurs idoles d'argile, ouvre sa Bible avec un calme imperturbable et commence sa lecture, n'importe en quelle langue. Les sauvages écoutent ébahis, s'émerveillent, sont touchés, tombent à genoux et baisent les bottes de cet homme de Dieu, sans l'arrivée duquel ils étaient perdus à jamais. Dans son premier rapport, le missionnaire informe que *plus de cent païens sont entrés dans la douce communion de l'Esprit et sont sortis de la nuit de la superstition par la grâce de Notre Seigneur*.

» L'Europe est annuellement inondée de comptes-rendus si pathétiques, que c'est à faire verser des larmes aux rochers les plus durs. Des Sauls et des Madeleines modernes parcourent les plages lointaines, en cherchant le Seigneur; ils s'assoient désespérés le long des chemins où ne passe pas un voyageur pendant

toute une année. Cependant Dieu conduit un missionnaire protestant, lequel découvre ces misérables créatures qui, quoique aussi âgées que Mathusalem, ont quitté leur père et leur mère pour le Sauveur et sont entrées dans le sein d'Abraham. C'étaient des sauvages, victimes de toutes les passions et tout noirs de crimes; grâce au zèle infatigable du missionnaire, les voilà devenus des héros de vertu; *le sang de l'Agneau les a lavés et leurs âmes sont revêtues d'un vêtement aussi blanc que la neige.* Mais ces hommes généreux, qui renoncent à tout pour travailler à l'œuvre de leur perfection, où faut-il donc les chercher? Dans les établissements des stations? Mais nous avons vu quels sont les habitants qui les peuplent. Dans le régiment des chasseurs hottentots au service du gouvernement anglais? Mais on n'y trouve que des rebelles et des assassins. Partout j'ai vu les hommes de couleur dans la situation la plus déplorable. En qualité de médecin, je me suis souvent trouvé au chevet du lit des moribonds; l'approche de la mort étant une pierre de touche infaillible pour apprécier l'état moral de l'homme, j'ai été à même de former mon opinion. Partout je n'ai rencontré que l'ignorance la plus profonde et un mélange de phrases absurdes et incohérentes sur le péché, le démon, le Rédempteur, l'Agneau de Dieu, etc. Quelques versets de l'Écriture-Sainte bredouillés machinalement, et pour la plupart du temps inintelligibles à celui qui les prononçait, étaient le viatique du moribond, en face de l'éternité. »

On le voit, c'est la proclamation du principe luthérien sur la justification qui transporte d'indignation le docteur Kretzschmar. Cette doctrine désastreuse fait des païens les carricatures les plus monstrueuses du christianisme; partout elle est le commencement et la fin, elle est l'essence de la religion qui est prêchée aux pauvres sauvages. Le docteur n'a copié que trop fidèlement leurs sermons; l'on ne saurait répondre à ses interpellations, lorsque, après avoir exposé quels sont les résultats des missions protestantes, il demande à quoi servent les prédications des missionnaires dans les colonies? Les écoles, où l'on est bien loin de négliger l'instruction religieuse, ne laissent à peu près rien à désirer, le gouvernement anglais a pourvu à tous leurs besoins.

Les instituteurs reçoivent en moyenne un traitement de 200 livres (5,000 fr.); la fréquentation de ces institutions est gratuite. « Pourquoi donc des savetiers et des ravaudeurs, qui se disent inspirés, vont-ils se charger de l'instruction religieuse, eux qui n'ont ni assez de zèle ni assez d'aptitude pour se charger de cette auguste fonction? »

Si du moins ils ne s'occupaient que de prédication, ou s'ils se bornaient simplement à travailler au bien-être matériel de leurs ouailles! S'ils faisaient comme ce missionnaire anglican à Kaminsberg dans le Namaqualand (c'était autrefois un forgeron sur lequel le Saint-Esprit était descendu), qui conduisait un joli troupeau de génisses à 600 lieues du Cap, pour le vendre au profit de ses ouailles! mais non, il faut qu'ils s'occupent de politique. Laissons parler le docteur lui-même :

« Il est notoire que les missionnaires, aussi bien au Cap de Bonne-Espérance que partout ailleurs, se mêlent de politique. C'est à eux que l'on doit la propagation de nouvelles politiques erronées. Nous ne croyons pas nécessaire de rappeler les intrigues ourdies à Tahiti et dans la Chine. Au Cap, les établissements uniquement destinés à civiliser et à moraliser les indigènes se sont convertis en véritables arsenaux et en repaires d'assassins; les feuilles de la Bibles ont servi à charger des fusils meurtriers. Catrevier, la plus importante résidence des missionnaires, était devenu une véritable caverne de brigands. Des charges accablantes ont pesé sur les missionnaires, et un grand nombre de circonstances les ont fait considérer comme les fauteurs de la révolte des Hottentots. On a fait une enquête, et la justice les a acquittés; mais l'opinion publique a été loin de les absoudre. « C'est à leurs œuvres qu'il faut les connaître, » s'est écriée toute la colonie.

» Voici dans quels termes fut rédigé l'acte d'accusation contre le révérend Read aîné, supérieur de la station de Catrevier. « On sait que le révérend Read, peu avant l'explosion de la révolte des Hottentots, prononça un discours politique de nature à exciter la population. Il fit comprendre à ses auditeurs que leur devoir d'homme, de père et de chrétien était de résister à toute atteinte portée à leurs droits de la part d'un gouvernement ty-

rannique (il s'agissait d'une loi sur le vagabondage que le gouvernement n'était pas éloigné de porter à cette époque). C'est grâce à ce discours incendiaire que les Hottentots se sont imaginés que la révolte était légitime. » Ceci s'était passé à Catrevier. Le 21 octobre 1850, un meeting se réunit dans l'église de la même ville, sous la présidence du révérend Jos. Read, cadet. On y déclara que le temps était venu où les hommes de couleur devaient se soustraire à la domination des blancs. (*V. Front. Tim.* 20 *mai* 1851.)

» L'évêque Gray dit, dans son *Tour trough the Colony to Port Natal,* qu'il était à sa connaissance que l'opinion publique accusait les missionnaires d'avoir poussé les Hottentots à la révolte. Il avoue que, sans croire à leur participation directe à cette levée de boucliers, il est néanmoins persuadé que leur système d'éducation ne pouvait obtenir d'autre résultat. » Voici un extrait de l'ouvrage *South Africa*, du lieutenant-colonel Napier : « Quant à nos tentatives de convertir les païens, je suis intimement persuadé qu'elles ont complètement échoué ;. les Caffres ont, on le sait, fait servir les Bibles de la mission à bourrer leurs fusils. Plus que jamais les Hottentots se livrent à la boisson et à la débauche ; et, disons-le hautement à la honte des coupables, une certaine partie des gens respectables sont loin de leur donner l'exemple de la moralité. »

LITTÉRATURE PROTESTANTE.

JULIEN OU LA FIN D'UN SIÈCLE, PAR M. BUNGENER.

(Suite. — V. le N° précédent.)

Il est une assertion que M. Bungener et ses émules n'ont jamais risquée : ils n'ont jamais osé supposer l'apostasie d'un catholique à la foi profonde, à l'esprit éclairé, au cœur humble, à l'âme aimante. Un fait pareil les eût trop merveilleusement servis pour ne l'avoir pas reproduit dans mille récits. Mais nous les mettons au défi d'enregistrer dans leurs listes de conquêtes des noms plus estimables que ceux des Achilli, Gavazzi, Madiaï, ou de ceux qu'un intérêt humain, un immense orgueil ont effacés du livre d'or catholique. Aussi n'ont-ils pas d'autres ressources que de créer un incrédule vertueux, que la *superstition* dont il porte les insignes, révolte et mène au protestantisme, ou bien de présenter à leurs lecteurs un scélérat revêtu d'une soutane, et de crier à la foule : « Voilà le prêtre ! » (1)

Nous n'en sommes pas réduits à ces ignobles inventions quand nous voulons démontrer la supériorité du catholicisme sur le protestantisme. C'est le danger du système que nous nous atta-

(1) Voir les mémoires de Selwyng, de Walpole, de Swift et les romans de Fielding, auteurs protestants.

chons à faire ressortir ; nous ne supposons pas des crimes et des vices à ses partisans : dans *Géraldine* ou *l'histoire d'une conscience*, l'auteur, par exemple, n'a pas choisi pour la personnification de son pasteur un de ces *hunting parsons* (ministres *chasseurs*) du siècle dernier, ou un de ces doyens, bons vivants, de la cour de Georges III et Georges IV, criblés de dettes, ne résidant jamais dans leur presbytère, tolérant ouvertement les vices et l'impiété, connivant même à plus d'un scandale, en vue de quelque bon bénéfice ; non, miss Agnew a peint un homme sincèrement et pratiquement attaché à sa religion ; mais une épidémie le place entre les deux devoirs qu'il a imprudemment cumulés. Lequel violera-t-il ? Sera-t-il mauvais père ou mauvais pasteur ?

Exposer les principes et l'organisation de la religion protestante, les mettre sans cesse aux prises avec une logique rigoureuse, les suivre dans leurs inévitables conséquences jusqu'aux plus déplorables erreurs ; à ces erreurs que les mille voix discordantes des sectes proclament en Angleterre et en Amérique, opposer ces résultats à ceux qui découlent de la doctrine et des pratiques catholiques dans l'esprit et les vues de l'Église, voilà nos armes défensives. Nous n'attaquons pas, et nous n'avons pas besoin de défigurer le protestantisme, comme nos adversaires défigurent notre sainte religion ; et on ne sait pas assez combien elle est méconnue parmi les meilleurs esprits protestants. Un éminent orateur français donna il y a quelques années une suite de conférences dans la chapelle catholique d'une ville de la Suisse romande : cette parole aussi orthodoxe qu'éloquente, attira une foule de protestants, et ils disaient en sortant de l'église : « Si la religion catholique était telle que M. de B... l'expose, nous l'embrasserions dès demain ; mais ce n'est pas là le catholicisme de *tout le monde*. » Comme si, parce qu'il y a plusieurs protestantismes, parce que *tout le monde* peut se faire le sien, il y avait plus d'un catholicisme ! Mais ce nom même implique l'impossibilité des vanités de croyance : pour qu'elle soit universelle, il faut qu'elle soit unique. La grande difficulté sera toujours de persuader à nos pauvres frères égarés, à ceux qui ne voient aucun danger, aucun mal à suivre chacun leur petit sentier, ou à s'en frayer un nouveau, que nous n'avons tous qu'une

seule et même route, une voie unique où se pressent les plus faibles esprits comme les plus grands génies; ils comprennent difficilement qu'une diversité de facultés ne provoque pas une diversité de sentiments, que le *Memorare*, répété par la plus ignorante de ces créatures, si *superstitieuses* à leurs yeux, est une effusion de cette grande âme de saint Bernard, arbitre et conseil des rois. C'est que les protestants ont des *opinions* religieuses, nous avons une croyance.

Ceux-là même qui ne refusent pas d'admettre l'explication et la définition de notre doctrine, quand nous cherchons à dissiper leurs préjugés, acceptent implicitement tout ce que leurs ministres leur en racontent, et s'ils ne croient pas aux écrits des Saints Pères, la presse genevoise leur inspire une confiance absolue. Aussi l'ouvrage qui nous occupe a-t-il eu des succès dignes des précédents écrits de M. Bungener, auteur d'une *Histoire du Concile de Trente* faite en collaboration avec Fra Paolo Sarpi, et de *Sermons sous Louis XIV et Louis XV*, qui, nous le croyons, divertiraient fort Massillon, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, l'abbé Poule et Mascaron.

M. Bungener a profité des loisirs que lui laisse, nous ne dirons pas comme lui, le *métier de prêtre,* mais la profession de pasteur, pour compulser et compiler les mémoires, les annales, les correspondances de l'époque. Il a fait preuve de zèle plus que de bon goût dans l'abondance de ses anecdotes, et il suppose que ses lecteurs ne connaissent absolument rien des gens et des choses de ce temps-là. Il ne leur fait pas même grâce des *épinards* de M. de Bièvre, et il relie tout ce fatras suranné de façon à trahir une ignorance complète du ton, du langage, des usages de la société française. Raffinée jusque dans ses vices, elle était grossière par caprice seulement : c'était l'exception et non l'habitude; encore rougissait-on de ce qui est maintenant entré dans les mœurs. M. Bungener a beau éclater en anathèmes contre une coterie que nous n'excuserons certes pas, il ne nous persuadera jamais que tout était corrompu dans cette noblesse, dans ce clergé qui, chez nos ennemis, ont fait estimer les noms de prêtre et de gentilhomme français; il ne nous fera jamais croire qu'il n'y avait ni foi, ni conscience, ni honneur, dans une gé-

nération qui, en les reniant, pouvait sauver sa vie, et qui courut à l'échafaud en remerciant Dieu de la sanglante expiation qu'il lui envoyait comme un signe de clémence. On ne fait pas plus de l'histoire en racontant des historiettes, qu'on ne fait de la peinture en amassant sur une toile les couleurs de la palette, sans ordre et sans dessin. Il ne connaissait rien du langage et des manières de la haute société, celui qui prête à Madame de Luxembourg et à sa fille de *flamboyants, de bruyants éclats de rire;* qui fait dire à M. de Brissac : « *En voilà encore une, de folie, que ces courses!* » Celui qui invente une dégoûtante fable sur la mort de Madame de Deffant, esprit fort, il est vrai, mais non impie de mauvais goût; celui qui met à tout moment dans la bouche de ses personnages ces expressions, favorites peut-être à Genève : *Dire des farces, faire des farces, farceur.* En général, ce livre est écrit dans ce langage que M. de Maistre appelle du *français de réfugié.* Quand il sort de la vulgarité, c'est pour s'enfler d'une emphase imitée des romanciers modernes, et, pour écrire des phrases pareilles à celles-ci : « *Une sorte de grincement qui se promenait dans le silence.* » Il n'est pas jusqu'au Jésuite Cambel qui ne se permette le *Malédiction!!!* d'Antony ou d'Hernani. La liste des incorrections et des inexactitudes serait longue; qu'on nous permette seulement de citer une réjouissante proposition. En parlant des ouvrages de Scarron, M. Bungener dit : « Le souvenir de ce grotesque farceur pouvait-il être décemment évoqué devant le roi Louis XVI, *dont ce même farceur se trouvait presque être un des ancêtres* (p. 190, V. 1).

L'ensemble de ce roman, s'il a un ensemble, manque absolument de portée. En s'étendant sur l'incapacité où est un prêtre incrédule de ramener une âme à la foi, à la croyance, à la moralité, il prouve justement que ce prêtre sacrilége ne comprend rien à sa mission, qu'il ne connaît point la religion par lui profanée. En accumulant tous les vices, tous les crimes sur ses personnages catholiques, en les montrant hypocrites, ou en les faisant renégats, en racontant les vertus, le courage, le royalisme même de ses acteurs protestants, il n'arrive pas à prouver

autre chose, sinon que les traditions de piété, de devoir, de dévouement, implantées par le catholicisme parmi les familles patriarcales de la province, s'y étaient conservées en dépit des principes dissolvants de la Réforme, tandis que certaines natures vicieuses portent leur dépravation sous la soutane, comme sous la robe du magistrat ou l'uniforme du soldat. Les catholiques de France, de Navarre, de Bretagne et d'Allemagne, attendent encore leur Walter-Scott, et, certes, dans les livres du romancier écossais, on pourrait déjà trouver plus d'un *fait* historique en leur faveur, à opposer aux faits inventés par M. Bungener, si l'on voulait s'en servir comme d'arguments. — Quand l'auteur entre dans l'ordre des raisonnements, il n'en produit aucun qui ait quelque valeur; plusieurs même sont des aveux à la charge du protestantisme. Qu'on nous permette d'en donner un exemple; ce sera notre dernière citation : « Les in-
» crédules, sortis de l'Église romaine, haïssent le christianisme,
» et, *les nôtres*, tout en l'attaquant, le respectent, l'aiment,
» tiennent à pouvoir se dire qu'ils n'ont pas rompu avec lui. »

Nous pourrions demander à M. Bungener comment on peut *attaquer ce qu'on aime et ce qu'on respecte;* nous préférons le remercier d'une réflexion qui est toute à la gloire du catholicisme. Si l'incrédule, sorti d'une communion réformée, n'a contre la religion ni haine, ni terreur, c'est d'abord que cette religion n'a jamais été un frein, ni un joug; c'est qu'il ne s'est pas insurgé contre elle : il n'a fait que suivre une pente irrésistible et descendre seulement de quelques degrés l'échelle de négations posée par les premiers réformés; il tient à Socin, comme celui-ci à Calvin, comme Calvin à Luther. Qui peut dire où le protestantisme finit, où l'incrédulité commence? Mais celui qui fut catholique ne peut pas l'être plus ou moins; il faut l'être absolument, ou n'être plus rien; alors il doit briser violemment avec tout un monde, abjurer à la fois un magnifique ensemble de croyances : il ne quitte pas, comme le protestant incrédule, une masure plus d'à-moitié ruinée, il s'exile, en le maudissant, d'un antique édifice que les siècles, en passant, n'ont jamais altéré; il déteste et blasphème la religion qu'il nie;

mais sa haine même lui crie que ce qu'il hait, existe. Il ne veut plus croire, mais il craint, et c'est encore un reste de foi; les démons aussi tremblent devant Dieu qu'ils abhorrent. L'Église est fière de cette haine, de cet acharnement des impies; elle ne voudrait pas de cet *amour* et de ce *respect* dont M. Bungener leur sait bon gré. Il y a dix-huit siècles, tout un peuple incrédule prenait Barrabas sous sa protection et criait : « *Mort à Jésus de Nazareth!* »

M. DE ROMONT.

DE LA CONTROVERSE RELIGIEUSE

A GENÈVE.

NOS CRAINTES ET NOS ESPÉRANCES.

Nous ne sommes pas de ceux qui rattachent au ciel les fers qui flétriraient et meurtriraient la race humaine. *Fils catholiques* de la *Rome protestante*, nous désirons, au contraire, pour notre patrie, la plus grande somme de liberté compatible avec le calme et l'ordre; pour nos croyances religieuses, le droit de se produire aussi librement que les autres cultes si nombreux et si divers à Genève, mais réunis tous par leur commune haine contre le catholicisme.

C'est une chose digne de remarque que toutes les fois que le clergé ou la religion catholiques sont haïs, ils le sont plus, hommes et doctrines, que ne le serait une institution humaine. Aussi voyons-nous sans surprise des hommes dont nous admirons d'ailleurs le caractère, se laisser aller chaque jour à des diatribes injurieuses contre nous, au lieu d'en rester à une discussion calme et modérée. Nous le demandons une fois encore à nos adversaires des cultes dissidents, leur est-il donc impossible de s'abstenir de l'outrage et d'abandonner ce terrain des personnalités et de l'imposture sur lequel on regrette de les voir revenir si souvent?

Pour nous, déjà nous l'avons dit dans les *Annales catholiques*, c'est avec bonne foi que nous poserons sans cesse les questions religieuses, qu'elles appartiennent à la théologie ou à l'histoire;

mais c'est avec bonne foi aussi que nous désirerions voir les écrivains protestants en peser le mérite et en apprécier la valeur. En choisissant au-dessus des passions vulgaires notre vraie place, nous ne faisons d'ailleurs que remplir un devoir. Quand on défend une doctrine aussi sublime que la doctrine catholique, on ne saurait le faire avec trop de mesure et de calme. La dignité des armes doit être en harmonie avec celle du sujet.

Au reste, excepté les intelligences éteintes ou prévenues, qui ne comprend aujourd'hui que cette arme de la calomnie dont on a tant abusé contre nous ne saurait prévaloir longtemps encore. L'humanité a ses journées de haltes et de réflexions pendant lesquelles, s'interrogeant dans le silence des passions, elle finit par rejeter avec mépris les préjugés ou les préventions auxquels on l'avait vue obéir le plus aveuglément. Cette raideur de termes et de colères ne prouve-t-elle pas en outre que ce n'est pas comme corps de doctrine, mais comme héritage de famille ou d'intérêts, que les hommes qui trop souvent nous sont opposés mettent en cause la religion réformée? Ils seraient de bonne foi, s'ils appartenaient à la vérité catholique; mais l'impuissance de l'erreur les oblige à chercher dans les excès des moyens de défense. C'est leur croyance qu'il faut accuser de leur fureur plutôt que leur caractère.

Le catholicisme, lui, est plus modéré parce qu'il est vrai. Un grand évêque écrivait dans le voisinage même de Genève ces remarquables paroles : « Si l'on compare le catholicisme à lui-même et dans différents siècles, et dans différents lieux, on est étonné de la variété des formes sous lesquelles s'est présentée aux yeux une foi qui n'a pas un instant cessé d'être la même. » Cette unité perpétuelle est remarquable dans la foi catholique; et cependant, devenue *petite pour les petits,* l'Église s'est assouplie en quelque sorte elle-même, mais sans dévier ni fléchir, pour élever jusqu'à elle, dans la longue succession des siècles, les générations qui lui venaient avec leur fardeau de misères et d'infortunes. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà plusieurs fois répété dans les *Annales catholiques* au sujet des *variations* du protestantisme dont Bossuet a fait le plus éloquent tableau. Les calvinistes et les luthériens savent assez bien eux-

mêmes leur point de départ pour convenir d'un fait que nul ne nie plus aujourd'hui au sein de la Réforme elle-même. Nous insistons sur cette dernière pensée dont la démonstration se retrouve en chaque page des *Annales catholiques* où les citations abondent. Le protestantisme moderne n'est plus celui de Luther et de Calvin. Le grand corps de doctrine s'est divisé en parcelles moléculaires dont chacun des *croyants* ou *non croyants* saisit quelques atômes, usant et abusant, en vertu du droit *de libre examen*, de la faculté laissée aux sectateurs de la Réforme de se constituer au gré de leur caprice une religion plus ou moins formelle et marquée au sceau d'un rationalisme tout individuel.

Mais nous l'avons dit, pourquoi hérisser de toutes les épines de la haine des controverses où tout serait digne et beau, si on ne transformait en parti politique ce qui, d'après le principe lui-même du protestantisme, devrait être logique et raison dans toutes les circonstances? A quoi attribuer cette déviation radicale?

Toutes les fois que nous avons discuté sérieusement une question religieuse dans les *Annales,* ne nous a-t-on pas répondu par des calomnies contre le clergé et contre nos croyances; par des protestations contre l'invasion que le catholicisme a faite à Genève, en vertu des traités; par cette étrange distinction que nous retrouvons dans toutes les colonnes de nos journaux hebdomadaires?

Les *vieux bourgeois* de Genève nous posent sans cesse leur antique *bourgeoisie* comme un reproche. Ce n'est point raisonner, car au moment où Calvin établit dans notre ville son système d'intimidation, poursuivant à outrance ce qu'on appelait alors les *libertins* et établissant dans une cité déclarée libre l'inquisition théocratique du Consistoire, il y avait déjà une vieille *bourgeoisie genevoise*, nous aimons à le croire. Et que serait d'ailleurs, après tout, cette question d'ancienneté si on remonte à celle de la Suisse catholique?

Les héros du Grütli étaient-ils de notre religion sainte, eux les grands émancipateurs, eux les hommes qui ont créé non pas la bourgeoisie d'une ville, mais l'indépendance et les libertés nationales?

Étaient-ils catholiques ou protestants, les montagnards géants qui portèrent de si rudes coups, et dans quatre batailles successives, aux envahisseurs étrangers, presque à la veille des temps où la Réforme se produisant, allait livrer Genève aux doctrines de l'étranger, à l'émigration religieuse étrangère?

L'histoire politique, comme l'histoire religieuse, s'accordent à prouver que la noble et courageuse *bourgeoisie suisse* n'était pas protestante dans les grands siècles où s'opéraient des prodiges d'héroïsme et où de misérables révolutions, causées par les ambitions de l'égoïsme personnel, n'avaient pas encore les moyens de se renouveler à chaque instant.

Les troubles politiques, favorables quelquefois et plus souvent encore désavantageux à la liberté et à la prospérité de notre patrie helvétique, ne seraient-ils pas au fond la conséquence de l'incertitude des doctrines et de cette *écume de l'orgueil* dont parle saint Jude dans son admirable épître, *fluctus feri maris spumantes superbiam?* C'est un fait qu'il serait facile d'établir peut-être; car par une loi souveraine et sans exception, fondée sur la nature des êtres, dans le monde intellectuel et social comme dans le monde physique, chaque chose procède d'une autre qui lie les pensées aux pensées, les actes aux actes, de telle sorte que ce qui précède soit la raison logique et le germe effectif de ce qui suit. La société, comme l'individu pris isolément, peut reconnaître une erreur. Elle peut en revenir. Mais l'expérience du passé lui sert de leçon. Elle élargit son horizon moral, sans repasser jamais à travers ses états antérieurs, phases successives de sa croissance.

Au moment où éclata à Genève le schisme de Calvin, agrandi plus tard de tous les schismes qu'on renouvela et de tous ceux qui suivirent, la question politique, qui dominait chez nous la situation, n'avait pour raison d'être que des ambitions personnelles au dehors, et au dedans d'autres prétentions non moins personnellement ambitieuses. Dans tout le reste de l'Europe, il y avait parité de position. Mais chez nous, la politique prédomina, parce que beaucoup d'intérêts froissés réclamaient. L'ancienne *bourgeoisie genevoise* sacrifia Dieu et le culte antique à des intérêts matériels et conséquemment secondaires. L'analyse des

historiens de cette époque se résout toute dans cette affirmation simple et malheureuse.

On le voit, en rappelant ici ce que savent admirablement les hommes d'intelligence qui, dans le protestantisme même, ont essayé de raisonner leur conviction, nous n'avons pas de ces termes injurieux plus familiers que jamais aux controversistes de la Réforme. Parcourant, l'histoire à la main, une phase de regrettable apostasie, nous en indiquons la cause en attendant qu'il nous soit permis d'entrer, dans un prochain article, en des détails circonstanciés et fondés sur les textes les plus authentiques. Pourquoi nos adversaires ne procèdent-ils pas avec la même retenue? Si le fait affirmé par nous est dénué de vérité, eh bien, il leur est permis de le nier en donnant à leur négation l'appui de preuves irrécusables. S'il ne l'est pas, ne serait-il pas plus digne de leur part de laisser de côté la polémique outrageante dont ils usent trop fréquemment, pour condenser en un tableau véridique les faits que nous serions supposés alors avoir altérés? A une démonstration sincère, nous opposerions une démonstration qui ne le serait pas moins. La vérité aurait-elle à souffrir de cette lutte loyale? Nous ne le pensons pas. Nous le déclarons même avec la conviction la plus profonde, nous qui ne recherchons que le triomphe de cette même vérité, protestants et catholiques profiteraient alors également d'une discussion courtoise et généreuse.

Mais pourquoi est-ce toujours à nous à revenir, dans les *Annales catholiques,* sur un argument dont nous avons déjà tant de fois entretenu nos lecteurs?

Pourquoi tant de brochures protestantes vont-elles au sein des familles catholiques provoquer l'apostasie?

Pourquoi tous les jours, dans les journaux de Genève et du reste de la Suisse, tous ces faits le plus souvent controuvés sur les prétendues conquêtes du protestantisme.

Pourquoi ces brochures captieuses répandues à grands frais au sein des pauvres familles de notre pays que l'erreur n'a point encore déprimées?

Pourquoi la traite des consciences?

Pourquoi tant d'expressions injurieuses dans des libelles qu'on multiplie?

Pourquoi enfin le protestantisme n'agit-il point tout simplement et au grand jour comme le catholicisme, prouvant par ses bonnes œuvres, ses vertus et les miracles de charité qu'il multiplie, la mission qu'il a reçue du divin Rédempteur?

Pourquoi ces divisions de doctrines parmi nos adversaires?

Pourquoi la désunion manifeste parmi tous ces grands docteurs, souvent incertains sur les points les plus fondamentaux de leur croyance, vient-elle se résumer exemplairement dans une haine commune qui, excluant les sectes contraires si nombreuses parmi nous, n'a qu'un but et qu'un point de mire constant, le catholicisme?

Pourquoi cela?

Nous allions le demander encore. Mais à quoi bon? Cette haine acharnée de tous n'est-elle pas l'aveu tacite de la supériorité de notre foi?

Nous le disions en commençant cet article, une institution purement humaine ne soulèverait pas tant d'anathèmes chez des hommes qui ont appartenu à cette institution par leurs ancêtres.

Et pourquoi encore, catholiques de Genève; oui, pourquoi cette longue excommunication de droits politiques à laquelle vous avez été presque continuellement assujettis? Comptez vous et comptez les magistrats de votre croyance appelés à vous représenter dans toutes les élections antérieures à quelques années.

Mais repoussez toute idée de mépris et de haine, vous enfants d'un Dieu qui a répondu par le pardon au mépris et à l'outrage pendant sa vie et à l'heure sublime du sacrifice qui nous a rachetés.

Par une contradiction digne de remarque et restée cependant presque inaperçue jusqu'à ce jour, les mêmes hommes qui proclament la souveraineté de la raison de l'homme en matière religieuse et dogmatique, la liberté absolue d'examen, l'interprétation facultative des textes sacrés de la Bible par l'autorité individuelle de tous les sectaires, refusent aux catholiques seuls le droit d'interpréter, de juger par leur raison librement soumise à l'infaillibilité de l'Église, ces mêmes textes sacrés? Ils or-

ganisent, ou plutôt ils réorganisent contre eux la monstrueuse *Union* dont nous avons parlé déjà pièces en main! Le principe de l'autorité, base inébranlable de notre unité religieuse, aurait-il suffit, lui seul, par cette terreur instinctive qu'éprouve le faible toujours en garde contre le fort, à leur inspirer cette haine bouillonnante dont tant d'actes énumérés plus haut sont la traduction formelle? N'est-ce point la désunion des membres d'un culte sans unité possible qui a produit cette conspiration politique des *intérêts protestants* contre les intérêts des catholiques qu'elle menace, non pas seulement dans ce qui est du domaine de la foi, mais jusque dans les éléments matériels de l'existence?

S'il en est ainsi (et c'est notre conviction profonde), les catholiques seraient coupables de ne point *s'unir* à leur tour pour opposer à cette agitation fébrile le faisceau de leurs vertus, le zèle intelligent du bien et la foi sincère de l'action toujours pacifique et charitable. Ils balancent presque par leur nombre celui de leurs adversaires coalisés; ils sont plus forts par l'unité apostolique et n'ont point seulement à défendre des intérêts, — ce mot serait inconvenant si on l'appliquait aux droits imprescriptibles de la conscience, — leur devoir est donc d'agir non point comme l'agitation protestante, par l'emploi de moyens mystérieux et désavoués par la morale, mais au grand jour, mais simultanément par de pieux exemples, par la charité, par le dévouement. Leur devoir encore, si peu nombreuses que puissent être les conquêtes de l'erreur, qu'il faudrait plutôt peser que compter, oui, leur devoir est encore, sous le rapport national, de ne plus laisser, comme autrefois, à l'invasion d'une coterie la possibilité d'altérer, de flétrir la foi au sein de nos familles pauvres, et celle de notre jeunesse par l'éducation.

S'il nous a été douloureux d'entrer en de pareils développements, dans ces pages inspirées par un esprit sincère de conciliation et par le désir ardent de voir enfin des adversaires, dont beaucoup ont acquis notre estime, ne plus livrer leur polémique religieuse aux lieux communs de l'injure, c'est, hélas! parce que chaque jour la fraction la moins intelligente du protestantisme redouble d'efforts pour entretenir parmi les citoyens d'une même patrie le foyer de la haine et des divisions.

Un jour viendra, nous en avons l'assurance, il viendra pour Genève, pour la Suisse et pour le monde entier (de nobles intelligences le préparent en Angleterre, en Prusse et dans tous les cercles germaniques); un jour viendra où tout ce que l'esprit de l'orgueil en révolte a créé de protestations contre le catholicisme, se résoudra dans l'unité divine appelée par le divin Maître qui ne voulait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur (1), et l'Église, rassemblant tous ses enfants sous ses ailes, comme la poule rassemble ses petits, réalisera pour eux tous ces fruits de bien et de prospérité *même* matérielle, que des luttes incessantes, depuis les premiers siècles, ne lui ont point permis de produire.

« Nulle part encore, l'action du christianisme n'a été entière » et libre de toute entrave. Les trois premiers siècles se sont » écoulés dans l'épreuve du sang. Les suivants ont été employés » à lutter, tantôt contre la barbarie, tantôt contre les efforts de » l'individualisme essayant de se substituer à l'universalité. Le » moyen âge a été consumé par le grand travail de la séparation » et de la délimitation des pouvoirs. Au moment où l'Église était » sur le point de verser ses bienfaits sur les intelligences et sur » la société, la rupture du XVIe siècle est venue, comme un coup » de foudre, arrêter l'œuvre de Dieu.

» N'allons pas croire cependant que ces dix-huit siècles de » lutte nuisirent à l'avancement du règne de Dieu! Le Sauveur » des hommes disait aux disciples d'Emmaüs : Hommes sans » intelligence et d'un cœur tardif à croire tout ce qu'ont enseigné les prophètes, ne fallait-il pas que le Christ souffrît pour » entrer ainsi dans sa gloire (2)? Il a fallu de même que l'É» glise passât par toutes les épreuves pour atteindre sa perfec» tion. C'est au milieu des combats sanglants soutenus contre le » paganisme qu'elle a posé les différents articles de cette consti» tution dont la base hiérarchique avait été jetée dans l'Évangile. » C'est au milieu des luttes contre l'empire qu'elle a montré aux » princes de la terre que, pour elle, l'indépendance et la vérité,

(1) St Jean, X, 16.
(2) Luc XXIV, 26.

» c'étaient la vie. C'est dans le creuset des contradictions, des » discussions et des attaques de tout genre, que se sont fixés et » épurés les éléments de sa foi. Désormais de nouvelles hérésies » sont impossibles. Toutes les vérités catholiques, successivement attaquées, sont sorties victorieuses du combat. La marche » de l'Église ne sera plus interrompue par la nécessité des conciles : les oracles de l'Esprit-Saint, consignés dans nos symboles, sont gravés dans l'esprit et le cœur des fidèles, en même » temps qu'ils sont gardés dans l'Arche dont le Vicaire de Jésus-Christ tient la clef. Que les réformés rentrent dans l'unité, et » le monde sera étonné des prodiges que l'Église enfantera. Sans » doute elle aura toujours à combattre le vice inséparable de l'état de liberté, et la philosophie, qui renaîtra tant que vivra l'orgueil de l'esprit; mais ces deux ennemis sont peu à craindre. » La vie n'est qu'éphémère; il cède à la grâce pour rentrer dans » la gloire, ou à la mort pour tomber dans les ténèbres extérieures.

» Ne nous inquiétons pas non plus de la philosophie. L'arrêt » qui jadis condamna les enfants de Babel pèse encore sur les » philosophes; laissons-leur le soin de se détruire mutuellement. Quand chaque jour verrait apparaître un de ces fiers » esprits libres, tout affublé des oripaux du paganisme, il serait » bien vite dépouillé et mis à nu par d'autres esprits libres, tout » aussi opposés à ses dogmes qu'ils le sont à ceux de l'Évangile. » L'erreur n'est vraiment dangereuse que quand elle est accouplée à la vérité; or, la philosophie, comme le vice, ne laisse » rien après elle. Si, dans les derniers temps, elle a fait tant de » mal, c'est qu'elle était soutenue par le protestantisme, qui lui-même devait la vie à ce qui lui restait de croyance chrétienne. » Le passé de la philosophie nous dit ce que sera son avenir. » Parmi les milliers de philosophes qui ont enseigné la terre, pas » un n'a laissé une religion, une secte, ou seulement une école » portant son nom ou professant ses doctrines (1). »

Ainsi s'exprimait en 1848 l'éloquent évêque dont nous avons

(1) Lettre au roi de Prusse, par Mgr Rendu, évêque d'Annecy.

cité quelques paroles au commencement même de cet article. En énumérant ensuite les conséquences de ce retour à l'unité, il faisait jaillir la réalisation de ce bonheur même matériel que recherche avec tant d'ardeur l'humanité à travers tant d'épreuves successives et de fatales expériences. Nous croyons, en effet, qu'alors seulement les peuples, réunis dans un même esprit de foi et de charité, rencontreront toute la somme de bonheur compatible avec l'infirmité de notre nature dégradée par la déchéance.

Quoi qu'il en soit, catholiques de Genève et de la Suisse entière, travaillez ensemble, travaillons résolument en donnant à l'erreur l'exemple de la vertu, en l'édifiant par nos bonnes œuvres, par notre zèle pour la *maison de Dieu*, à amener cette ère de réconciliation dont l'avènement n'est plus retardé que par le fanatisme de quelques hommes dans le camp de la Réforme et par la tiédeur et l'indifférence religieuse de quelques-uns d'entre nous.

Nous vous disions dernièrement encore que l'avenir du monde est au catholicisme, contre qui *les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir*. Nous y retracions en même temps le tableau des conversions au catholicisme dont l'Angleterre, la Prusse et l'Allemagne, aux circonscriptions protestantes si vastes, nous offrent chaque jour le consolant spectacle. Vous vous réjouissiez avec nous de trouver dans ces hommes ramenés à la foi catholique par la force seule du raisonnement et de la vérité, les intelligences les plus droites et les plus hautes, des savants, des philosophes, des magistrats, *toutes conversions* qui se *pèsent* et pourraient ne point se *compter*. Aujourd'hui, vous ramenant à des faits semblables et plus consolants encore, nous vous répèterons les paroles mêmes que nous vous adressions alors :

« Si la lutte religieuse continue, nous ne reculerons pas devant » elle...

» Regardant la sérénité des catholiques qui ne redoutent pas » plus les combats qu'ils ne s'effraient de quelques défections, » ces captifs du libre examen ne pourront s'empêcher de dire : » *Ah! que ne suis-je avec eux partageant leur joie et leur espoir!*

» Oui, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, ce mouvement actuel » aura ces inévitables conséquences; tous les subiront.

» Que les protestants ne s'en irritent pas; ce n'est pas la victoire de l'homme, c'est la victoire de Dieu; c'est le temps, la » force des choses, la vérité qui l'emporteront.

» On peut sans déshonneur céder à de telles puissances.

» Que les catholiques acceptent la lutte sans haine ni amertume, répondant aux calomnies par la charité; qu'ils sachent » bien que leur cause est la cause de la vérité, et que leurs prières et leur vie édifiante doivent hâter l'heure de la pacification.

» Les discussions qui ont pour juges le bon sens des hommes » et la justice de Dieu, n'ont rien à craindre, même ici-bas; elles » peuvent être vives et douloureuses, mais elles attendent l'avenir avec confiance! »

Un mot encore sur cet important sujet.

Éternelle comme Dieu, la vérité ne meurt jamais. Nous avons entendu quelquefois des catholiques, dont le zèle est digne d'éloge sous plus d'un rapport, manifester, à propos de ce qu'ils appelaient le progrès de l'hérésie, des craintes que quelques réflexions suffiront à dissiper.

D'abord, ce progrès n'est point réel et il ne saurait l'être. Partout en Europe un mouvement de retour vers la foi catholique, longtemps abandonnée, s'opère parmi les intelligences pures, sérieuses, profondes, investigatrices. En Angleterre et en Prusse, on tourne contre le protestantisme cette arme du *libre examen* dont la Réforme avait tenté et ose même tenter encore de faire contre notre foi un instrument de mort.

Partout où il y a pureté de mœurs et science, le catholicisme fait de nouvelles conquêtes.

Partout où l'étude peut venir en aide au désir sincère de connaître la vérité, il fait de nouvelles conquêtes encore.

Le protestantisme, doctrine de négation qui n'a de valeur que par ce qu'il a emprunté au catholicisme, ne recrute sa milice de sectaires que dans les bas-fonds de la société.

Est-il une famille que la faim dévore dans l'agonie de la misère? Le démon tentateur est là faisant briller l'or à ses yeux.

Est-il une âme égarée quelquefois par les théories politiques du siècle et par le désir de voir l'humanité marcher dans des voies plus libres? le démon tentateur est là; il n'offrira point de

l'or (ces consciences généreuses le repousseraient), mais parlant de révolutions, de transformations sociales, de la future félicité terrestre du genre humain, adoptant toutes les utopies et les caressant, il se mêle à tout, par ses employés qu'il multiplie; et si, par hasard, au poids de l'exil s'ajoute celui de l'infortune, il a des espérances de position, et souvent plus que des espérances, à donner pour appât à des convictions défaillantes.

Est-il dans quelques mansardes de jeunes hommes sans travail, de jeunes filles ou des femmes à qui ne suffisent point leurs ressources quotidiennes? Le démon tentateur est là donnant peu, promettant beaucoup et sollicitant partout et toujours l'apostasie.

Nous n'avons dessiné que quelques linéaments d'un tableau sombre. Mais ce contour d'un portrait que nous pourrions surcharger de détails non moins vrais, est d'une incontestable vérité. La captation, toujours la captation!

C'est l'évangile moderne de l'église réformée.

Ce que le code criminel poursuit en matière de propriété territoriale, on l'exerce impunément et au grand jour pour les âmes. Le domaine céleste du Christ est livré à la *bande noire* des sectes qui le ravage à prix de promesses et d'argent. La comédie annuelle des cènes genevoises, qu'est-elle en dernière analyse? Ce que d'autres on dit avant nous, *la traite des consciences nécessiteuses.*

Il est malheureux, sans doute, et très-malheureux, que le catholicisme genevois, dépouillé de ses propriétés il y a trois siècles, par les patriarches de la Vénérable Compagnie protestante, les anciens genevois, ne puisse soutenir qu'à peine quelques familles que la faim afflige; mais il y a dans le plus grand nombre résistance digne, héroïque, à un mal que le divin inspirateur de l'Évangile a annoncé quand il a dit : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous.*

Il y aura toujours des pauvres parmi vous. Mais l'achat des consciences à prix d'argent, à prix de placements ou de promesses répugne essentiellement au catholicisme qui a d'ineffables consolations à répandre, consolations matérielles lorsqu'il le peut, mais consolations plus hautes sous le rapport spirituel et

en face des malheurs qui osent à peine, tant ils ont conservé la pudeur d'une probe honnêteté, avouer leurs tentations et leurs angoisses quotidiennes!

Les hommes de zèle dont nous parlions plus haut s'effraient; ils devraient simplement déplorer le malheur des circonstances qui ont privé le catholicisme des ressources dont il ne disposa jamais que pour accomplir à la lettre les saintes paroles de l'Évangile : « *J'ai eu faim, et vous m'avez nourri, j'étais pauvre et vous m'avez vêtu.* L'entraînement des passions développées dans ce siècle et à Genève surtout, au sein du peuple que nous voulons libre comme il veut l'être, ne peut être qu'accidentel.

On revient d'une erreur lorsqu'on la reconnaît. Vous catholiques de peu de foi, dont nous ne blâmons pas le zèle peu raisonné, tant nous en respectons les motifs, croyez-vous que les *conversions* acquises au protestantisme soient pour la plupart sincères?

Croyez-vous que des convictions intimes ne se récrient point contre les moyens employés?

Croyez-vous que tant d'hommes plus ou moins connus pour n'avoir point de religion, recrutés partout, quelquefois parmi des faussaires, des faillis, des condamnés pour causes immorales, soient des conquêtes dont un culte quelconque puisse se montrer bien glorieux?

Et ne savez-vous pas d'ailleurs que par une tactique dont l'habileté mondaine ne saurait être contestée, nos adversaires ont plus d'une fois trouvé bon de faire reparaître dans leur comédie annuelle des néophytes dont les noms, bien qu'inavoués par eux, étaient depuis longtemps connus d'un grand nombre de catholiques?

Rappelez-vous donc la réponse de Jésus-Christ pendant la tempête, dont les flots assaillaient la barque qui portaient le divin Rédempteur avec quelques-uns de ses apôtres :

« *Domine, salva nos, perimus,* » Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! s'écrièrent les apôtres. « Hommes de peu de foi, leur répondit l'homme-Dieu, que craignez-vous? » Et il commanda à la tempête. Le calme se fit à l'instant. Et leur foi raffermie par

les effets d'un nouveau prodige, se prépara pour d'autres luttes moins symboliques peut-être, mais plus dangereuses.

Vous tremblez au sujet des hérésies? Le christianisme à peine victorieux du paganisme par le martyre, n'eût-il pas à en combattre et de la pire espèce? Depuis Julien l'Apostat, et avant même, énumérez ses triomphes.

Dès le premier siècle de l'Église, plusieurs demi-chrétiens, mêlant à la doctrine du christianisme les préjugés du judaïsme, les systèmes de la philosophie païenne et les illusions de leur imagination généralement surexcitée par des excès de toute nature, tombèrent en diverses erreurs contraires à la foi.

Ils furent condamnés par les Apôtres et séparés de la communion des fidèles. Leurs sectes s'éteignirent ou tombèrent dans l'oubli.

Dans le second siècle apparaissent les *Valentiniens*, combattus éloquemment par saint Irénée. Leur erreur principale était de faire Dieu un composé de plusieurs êtres spirituels, d'en admettre (toujours dans la sphère de la spiritualité de Dieu) de bons et de méchants, de nier la divinité de Jésus-Christ et la résurrection des morts.

Comme le protestantisme, cette secte compta d'abord de nombreux adeptes, qui ne purent longtemps s'entendre et qui se divisèrent en une infinité d'autres sectes.

Les *Marcionistes*, proclamant deux principes éternels et nécessaires, l'un essentiellement bon, l'autre essentiellement mauvais, se montrent presque à la même époque. Ils déclarent le mauvais principe créateur du monde, formateur de nos corps et auteur de l'Ancien Testament. Ils prétendent que le Christ n'est point né de la Vierge Marie et qu'il n'a pris que l'apparence de l'humanité; qu'il n'a pas réellement souffert et que les corps ne ressusciteront pas à l'appel de Dieu au jour du dernier jugement.

Le corps des prêtres de l'Église condamna avec saint Irénée cette monstrueuse hérésie, comme celle des *Montanistes* presque contemporains, qui soutenaient que Montan, leur chef, inspiré par le *Paraclet* promis par Jésus-Christ, avait le droit de produire des doctrines nouvelles. Il ajoutait que l'Église ne pouvait absoudre des grands crimes; que les secondes noces étaient

des adultères ; qu'il n'était jamais permis de fuir la persécution ; qu'il fallait observer dans l'année trois carêmes.

Ce dernier trait de l'erreur vous prouve déjà qu'il y en avait un observé par l'Église.

Dans le troisième siècle nous voyons les *Sabelliens*, qui niaient le mystère de la Sainte Trinité. Cette négation ne montre-t-elle pas que déjà ce mystère était une croyance adoptée par l'Église?

Les *Novatiens* viennent à peu d'intervalle. Le chef qui leur donna son nom se sépara du Pape Corneille sous le prétexte qu'il ne fallait pas admettre à la communion les chrétiens tombés dans l'idolâtrie pendant les jours de la persécution. Il se fit consacrer évêque par trois évêques dont il abusa de la simplicité. Condamné par un concile, il fut chassé ; ses nombreux sectateurs, qui renchérirent sur le rigorisme de sa doctrine au point d'exclure de la communion ceux qui avaient commis des péchés pour lesquels on étaient soumis à la pénitence publique, tels que l'*adultère*, la *fornication*, etc., furent séparés de l'Église de Jésus-Christ et déclarés schismatiques, parce qu'ils avaient commencé d'eux-mêmes et sans mission légitime un enseignement non reconnu par l'Église.

A ces deux hérésies, ajoutons celle des *Manichéens*, qui ne furent au fond que des plagiaires du Marcionisme, tout en croyant en Jésus-Christ, et nous aurons une idée succincte des erreurs qui s'étaient produites en haine de la véritable Église pendant le troisième siècle.

Dans le quatrième siècle, les *Donatistes* supposèrent que les sacrements administrés par les pécheurs étaient nuls. Ils regardèrent comme complices de l'ordination de Cécilien non-seulement les évêques africains de sa communion, mais le pape et les évêques d'outre-mer qui communiquaient avec lui. Ils en arrivaient à cette conséquence que toutes les églises du monde avaient été souillées et qu'elles avaient cessé de faire partie de la véritable Église de Jésus-Christ, réduite, suivant eux, au petit nombre de leurs sectateurs.

Cette dernière opinion n'est-elle pas aussi celle de la Réforme ?

Les *Ariens* nièrent la divinité de Jésus-Christ et ils furent condamnés dans le concile de Nicée, premier concile général.

Les *Macédoniens* nièrent la divinité du Saint-Esprit et ils furent condamnés par le concile de Constantinople, second concile général.

Un prêtre arien, nommé Aétius, prétendit que l'évêque n'est pas supérieur au prêtre. Ce *presbytérianisme* anticipé fut repoussé par les défenseurs de la foi catholique, et la supériorité de l'épiscopat resta consacrée aux yeux des fidèles. Les *Donatistes*, les *Ariens*, les *Macédoniens* et le prêtre *Aétius*, tels sont les principaux hérésiarques que l'Église eut à combattre pendant le quatrième siècle.

Dans le cinquième, nous voyons les *Pélagiens* qui nièrent l'existence du péché originel, la nécessité de la grâce pour la sanctification et le salut. Cette doctrine erronée, si flatteuse pour l'orgueil du cœur humain, se propagea quelque temps, bien qu'elle eût été condamnée par un grand nombre de conciles particuliers.

Nous rencontrons à la même époque l'hérésie des *Nestoriens*, condamnés dans le concile d'Éphèse, troisième concile général, parce qu'ils soutenaient qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, et que par conséquent on ne pouvait attribuer à sa personne divine les mystères de la vie et de la mort du Sauveur.

Les *Eutichéins* enseignèrent alors que la nature humaine avait été confondue avec la nature divine dans la personne de Jésus-Christ, et essayèrent, par conséquent, de détruire la réalité des souffrances, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. L'anathème du concile de Chalcédoine, quatrième concile général, sépara de l'Église les Eutichéins.

Un prêtre de Barcelonne précéda de treize siècles les réformateurs modernes en attaquant dans le cinquième, par des railleries et de frivoles raisonnements, le culte des Saints, la vénération des reliques, le célibat. Saint Jérôme lui opposa l'autorité de la tradition unanime de toutes les églises. Les prosélytes de Vigilance furent peu nombreux ; mais les catholiques doivent remarquer avec édification l'identité de la doctrine et des pratiques

de l'Église à cette époque, avec les pratiques et la doctrine de l'Église dans notre siècle.

Le septième siècle produit les *Monothélites*, qui soutenaient qu'il n'y a point en Jésus-Christ de volonté et d'action humaine. C'était attaquer le mystère de la rédemption. Le concile de Constantinople, quatrième concile général, déclara les Monothélites hérésiarques.

Voici venir dans le huitième siècle les *Iconoclastes*, ou *briseurs d'images*, dont l'empereur Léon l'Isaurien fut en quelque sorte le chef, comme il en fut le soutien. Le concile de Nicée prononça contre cette innovation, et ses définitions devinrent, après quelques années, celles de l'Église universelle.

Dans les neuvième et dixième siècles, peu d'erreurs dignes d'être définies et comptées.

Dans le onzième, nous trouvons l'accomplissement définitif du schisme des Grecs commencé dans le neuvième siècle par Photius, patriarche de Constantinople.

Cette consommation d'un schisme dont un espoir de domination sur les églises d'Orient fut la cause unique, et qui ne s'opéra en réalité que par suite de raisons subordonnées et secondaires, un siècle et demi après la mort de celui qui l'avait suscité, comment la juger?

L'autorité et les réclamations des pontifes de Rome étaient là, s'appuyant, comme toujours, sur le droit écrit dans l'Évangile, et repoussant de l'Église universelle ces fractionnements que tant de fois ont tanté d'accomplir les passions humaines. Photius ne recula pas. Michel Cérulaire, après lui, entraîna dans le schisme les églises d'Orient, et d'autres ambitions de patriarches constantinopolitains finirent par rendre irrévocable et compacte cette division funeste. Pour se séparer de l'Église primitive, il fallait un point de controverse. On ne voulut point, contrairement à la croyance admise, que le Saint-Esprit procédât du Père et du Fils. On nia la primauté du pape. Mais on conserva tous les autres dogmes professés par l'Église catholique, ceux en particulier des sept sacrements, de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le saint sacrifice de la Messe.

Cette croyance fondamentale, comment l'auraient-ils conser-

ver, en se séparant de l'Église romaine, si, ainsi que les réformateurs modernes l'ont affirmé, l'Église romaine ne l'avait pas eue?

Béranger, archidiacre de Tours, essaie en même temps une négation plus capitale, celle de la transsubstantiation, c'est-à-dire du changement miraculeux qui se fait du pain et du vin eucharistiques au corps et au sang de Jésus-Christ, et cependant il admet le dogme de la présence réelle! Étrange contradiction, renouvelée depuis et condamnée alors dans les conciles de Tours, de Paris, de Verceil, dans deux conciles de Rome, et par son auteur lui-même. Ce dogme de la transsubstantiation était donc reconnu par l'Église, puisque Béranger, qui se rétracta plus tard, le nia d'abord.

C'est un fait qu'on n'a point assez remarqué peut-être, que toutes les hérésies survenues dans la série des siècles sont une constatation éclatante de l'immutabilité des doctrines et des principes professés par l'Église catholique!

Au douzième siècle naissent les *Vaudois*, qui commencèrent par prêcher la nécessité de la pauvreté pour le salut. Sans doute, la pauvreté dignement supportée est un acheminement évangélique vers le royaume éternel. Mais la considérer comme indispensable était aller trop loin peut-être; et d'ailleurs, l'Église catholique ne reprocha d'abord en réalité aux disciples du Lyonnais Valdo que de prêcher sans mission, eux laïques, que de jeter le trouble dans les consciences, que de prétendre que tous les chrétiens étaient prêtres par une divine inspiration; que d'attribuer à eux seuls la qualité de membres de la véritable Église dont ils excluaient le pape, les évêques et le clergé inférieur, en raison des possessions temporelles dont ils disposaient. Il faut bien ajouter qu'ils condamnaient toutes les cérémonies catholiques, la loi du jeûne, la nécessité de la confession, les prières pour les morts, le culte des saints, la vénération des images et des reliques. Ils étaient les aînés du protestantisme, qui n'a rejeté de leur doctrine que ce qui n'est pas compatible avec le bien-être matériel.

Les *Albigeois* affligèrent à leur tour l'Église de Jésus-Christ en niant, comme tant d'autres sectaires, la divinité du Sauveur, et

en enseignant que le monde était la création de l'esprit de ténèbres. Ils rejetaient, en outre, les sacrements et la discipline de l'Église.

Il est inutile d'ajouter à cette série d'hérésiarques appartenant au douzième siècle les noms de *Pierre de Bruys*, de *Henri de Tanchelin* et d'*Arnaud de Brescia*. Opposés de doctrine, ils savaient, comme la réforme moderne, se réunir et faire corps lorsqu'il était question d'attaquer l'autorité du clergé, les sacrements, les lois et les pratiques de l'Église.

Il est inutile de dire que l'anathème catholique pesa sur chacun de ces sectaires.

Dans le troisième siècle, nous ne rencontrons que les *Fraticelles* qui, vivant d'abord dans une pureté évangélique conforme à l'esprit de l'Église, dégénérèrent bientôt. La vie des membres qui composaient cette société avait été d'abord exemplaire et sainte ; elle devint bientôt scandaleuse, et l'Église catholique les retrancha de son sein. Dès ce moment, ils s'élevèrent contre l'autorité pontificale, lui opposant la Sainte Écriture interprétée dans leur sens ; ils supposèrent une église invisible toute spirituelle. Ils en disaient Jésus-Christ le chef et eux seuls les membres. Le *Donatisme*, dont ils invoquèrent quelques principes, vint ajouter à leurs erreurs corroborées de maximes albigeoises et vaudoises, un plus haut point de culpabilité dangereuse. Mais alors l'anathème ecclésiastique, en les frappant, les anéantit.

Le quatorzième siècle ne fut guère que l'écho somnolant de celui qui l'avait précédé. Aucune hérésie nouvelle de quelque inportance ne s'y produisit.

Celui qui suivit porta dans son sein tous les orages. Wiclef et Jean Huss étaient apparus.

Le libre examen protestant avait ses premiers apôtres. Luther et Calvin, dans la période séculaire qui succéda à celle dont nous parlons, n'eurent plus qu'à tirer, des principes posés par leurs devanciers moins heureux qu'ils ne le furent eux-mêmes, des conséquences dont les effets funestes à l'Église d'abord, le furent ensuite à la société entière en créant l'antagonisme des pouvoirs.

Wiclef nia tous les dogmes de l'Église primitive. Il se fit un domaine de toutes les erreurs anathématisées avant lui. L'Angle-

terre ressentit plus tard le contre-coup de ces doctrines. Lois, dogmes, culte, pratiques religieuses, simple sacerdoce, épiscopat, il tenta de tout déconsidérer. Plagiaire des Vaudois et des hérétiques des temps antérieurs, il voulut envelopper la foi romaine dans un cataclysme presque universel. Pour lui, plus de sacrements, plus de jeûnes, plus d'invocation de Saints. Il s'attacha surtout à exciter l'envie contre le clergé en montrant au peuple les biens ecclésiastiques comme une proie digne de tenter sa cupidité. Jean Huss ne fut presque en tout que l'imitateur un peu pâle de Wiclef dont il renouvela toutes les erreurs, mais en les prêchant à des populations impressionnables. C'est alors que recommencèrent, mais sur un théâtre immense, ces guerres cruelles et sanglantes qui tôt ou tard, si l'unité religieuse ne vient pas, se renouvelleront encore parmi ces mêmes peuples, lassés aujourd'hui des années de douleurs et d'angoisses qu'ont traversé les générations dont nous sommes les enfants.

Nous arrivons au seizième siècle, que domine le génie éloquent et l'apostasie de Luther. Deux mots seulement sur les doctrines de ce fougueux sectaire que, dans son livre sur les *Variations protestantes*, Bossuet, dans son impartialité catholique éloquente, a presque flatté.

Le calme le plus profond régnait dans l'Europe entière quand Luther apparut. La foi des peuples, soumise à tant d'épreuves, pendant les siècles précédents, s'était partout consolidée. Les chrétiens, unis dans une même communion, respectaient tous l'autorité de l'Église qui, heureuse elle-même, appelait, même temporellement, tous ses fils au partage de son bonheur.

Qu'une question d'ordre religieux, une rivalité de corps à propos d'indulgences aient poussé Luther à ce point de haine contre l'Église qu'on retrouve presque à chaque page de ses écrits, nous sommes autorisés à croire qu'il n'en est point entièrement ainsi. Sans nous montrer frondeur à son sujet, comme le fut Erasme, son contemporain, il nous semble que ses *Chansons de table*, qui ont été imprimées et traduites en français, que son mariage, après le serment ecclésiastique d'usage, accusent une autre impulsion que celle d'une rivalité mesquine de *commerce* (comme on dit parmi les réformés) entre deux corps reli-

gieux. Les *chansons* prouvent l'absence des mœurs pures, et le *mariage* contracté en dehors des lois ecclésiastiques, n'est à nos yeux qu'un corollaire de cette intempérance que le fougueux docteur augustin manifesta jusque dans son langage de controverse.

Ne nous arrêtons pas à ces misères si bien caractérisées dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, écrit en 1839 par M. Saisset, à propos de la résurrection du voltairianisme sous une autre forme, qu'il constatait par des citations extraites de Michelet.

Le protestantisme luthérien n'a pas été seulement la négation de l'autorité spirituelle, il a été celle de toute autorité qui n'était pas celle de Luther, son auteur. Toutes les hérésies antérieurement condamnées par l'Église se sont retrouvées en germes ou en fruits dans les dogmes souvent contradictoires auxquels il a cru devoir donner l'*autorité* de son nom.

Il soutint, puis rejeta la primauté pontificale du chef visible de l'Église, dont l'infaillibilité lui devint odieuse aussitôt qu'elle l'eut condamné. L'épiscopat, le sacerdoce, la messe, la confession, le célibat, les vœux religieux, le purgatoire, le culte des saints, le jeûne, l'abstinence, le libre arbitre même et les sacrements, à l'exception de deux (le baptême et la cène) déplurent au grand novateur. Il les supprima de son autorité privée. Le culte qu'il inventa, en ne conservant des doctrines du christianisme primitif que quelques parcelles, a été changé, modifié dans son essence par les ministres qui l'enseignent aujourd'hui. C'est que l'erreur est variable, et que l'immutabilité dans les doctrines appartient exclusivement à l'Église romaine, fondée sur une base inébranlable, la parole de Jésus-Christ communiquée à ses apôtres.

Nous avons exprimé déjà plusieurs fois notre pensée en bien et en mal sur le calvinisme. Luther avait dit que l'Écriture-Sainte est la seule règle de la foi. Il avait ajouté qu'à tous les chrétiens est laissé le droit de l'interpréter à son gré. Cinq ans ne s'étaient pas écoulés que la discorde régnait déjà dans le camp des Philistins de l'Évangile. *Carlostad* rejetait le dogme de la présence réelle admis par Luther, Zwingli et OEcolampade embrassèrent

l'opinion de l'hérésiarque fougueux que l'Allemagne avait expulsé.

Calvin ajouta aux erreurs de Luther en matière de dogmes. Il *réforma* la *réforme* du grand agitateur allemand dont il avait adopté la plupart des principes. Luther n'avait admis qu'une partie des hérésies des siècles précédents, Calvin tenta d'en faire un faisceau. Écrivain remarquable, habile à entreprendre, plus habile encore à dissimuler les pensées de haine et de vengeance qui couvaient dans son ardente poitrine, le chanoine expulse de Noyon, expulsé de Genève, puisa dans les ressources de son génie ce plan d'organisation théocratique qui, dès le jour de sa rentrée, devait écraser les ennemis de son système inquisitorial.

C'était la terreur organisée à Genève sous une apparence évangélique. Le bûcher de Michel Servet le témoigne assez hautement dans l'histoire. C'était la police des familles établie avec tant d'art et exercée avec une si scrupuleuse oppression, qu'il n'était pas de secrets confiés au foyer domestique qui restassent longtemps ignorés du Consistoire.

En religion, il releva de sa ruine ancienne l'hérésie oubliée des iconoclastes.

Il raviva celle de Vigilance à propos du culte des saints, de la vénération des reliques et du célibat, hérésie sur laquelle avaient passé onze siècles d'indifférence.

L'hérésiarque Béranger, qui afflige les catholiques du onzième siècle, et les Albigeois manichéens du douzième, payèrent leur impôt d'hérésie posthume à cet homme bilieux, dont la haine du nom catholique surexcitait tellement l'organisation, qu'il avait perdu le sommeil. Wiclef, Jean Huss, Zwingli, Carlostad, tous les temps et toutes les doctrines servirent à la composition de son symbole, auquel cependant il imprima une sorte d'unité factice, combattue avant et plus tard par ses propres et remarquables écrits.

Consistoires, colloques et synodes genevois furent pour le réformateur des leviers d'action politique. Que les calvinistes les plus dévoués à leur culte lisent son premier catéchisme et qu'ils le comparent avec le second, ils en reconnaîtront la différence

sur des questions fondamentales et délicates dans lesquelles la contradiction accuse l'incertitude, comme l'incertitude accuse le défaut de conviction.

Remarquons, en passant, que Jean Calvin, qui récusait l'autorité du chef de l'Église catholique, du pape, s'était établi pape genevois de son propre chef et pour sa plus grande gloire personnelle. Que signifiaient, en réalité, les censures et les peines canoniques, le droit même d'excommunier qu'il avait donné à la juridiction consistoriale établie par lui? N'était-ce pas une papauté improvisée? Pourquoi le grand réformateur refusa-t-il de se conformer aux règlements faits dans un synode des ministres de la prétendue réforme tenu à Berne? Pourquoi fit-il brûler Michel Servet? Pourquoi fit-il emprisonner Gentilis? Pourquoi fit-il chasser de Genève Okin, Bolzec et Castalion qui s'occupaient de faire Dieu auteur du péché et de la damnation des pécheurs, de nier la liberté de l'homme, de soutenir enfin que Dieu a soumis à une réprobation anticipée une multitude d'êtres humains, avant la prévision de leurs péchés, en leur refusant les grâces nécessaires au salut?

Nous ne dirons rien de plus dans ce tableau rapide des hérésies sur Luther et Calvin. Nous avons admiré leur talent et déploré leurs erreurs. Qu'il nous soit toutefois permis de constater que la doctrine de ces deux maîtres en hérésie a varié dans l'enseignement théologique dans la proportion du nombre des disciples que leur influence avait égarés, et peut-être aussi dans celle des temps qui se sont écoulés depuis le jour où ils prêchèrent leur doctrine. L'Allemagne et la Suisse, plus hautement que tout le reste de l'Europe, nous en disent quelque chose aujourd'hui.

Comme si la coupe de l'erreur n'avait pas été épuisée, les *Anabaptistes* survinrent. La libre interprétation de l'Écriture Sainte, donnée en principe par la Réforme, devait amener de toute nécessité une sorte de renchérissement sur les hérésies précédemment en travail de publicité, de divisions et de guerres religieuses à jamais déplorables.

Luther vivait encore lorsque la secte des Anabaptistes se forma. Ils conclurent, malgré le sectaire émérite qui les persé-

cuta en vertu de son *autorité* personnelle, à l'inutilité du baptême pour les enfants, comme incapables de foi. Ils prêchèrent la nécessité de rebaptiser tous ceux qui avaient reçu le saint baptême dans cet âge d'ignorance. Comme leur premier maître devenu leur ennemi, ils persuadèrent à la foule de leurs adeptes que tous les chrétiens sont inspirés, quand ils demandent les lumières de l'Esprit Saint. Leur imagination s'exalta, et bientôt on les vit appeler la révolte contre la puissance civile, proclamer non pas seulement l'égalité des rangs, mais le partage des biens. Ils sont les aïeux du communisme moderne. Sous le souffle fanatique de leur parole, la sédition, comme un vaste incendie, étendit ses ravages dans la plus grande partie de l'Allemagne.

Il faut l'avouer cependant, il exista presque en même temps une autre secte d'anabaptistes appelés pacifiques, qui se reproduisit avec toutes les variations communes à l'erreur dans l'Allemagne, dans la Moravie, dans la Hollande. Les *pacifiques* s'occupaient de religion seulement. Mais ils se montrèrent constamment hostiles aux protestants, parce qu'ils avaient conservé quelque chose de la religion catholique, et aux catholiques, en haine de l'invariable principe sur lequel repose leur croyance. L'anabaptisme a fini par aboutir à des extravagances et à toutes les erreurs. C'était un résultat inévitable de cette prétendue inspiration céleste dont chacun de ces sectaires prétendait avoir reçu le don.

Le seizième siècle vit éclore aussi le *Socinianisme*, autre enfant de la réforme de Luther et de Calvin. Les sociniens furent dans leur erreur des logiciens habiles. Ils poussèrent le principe de la Réforme protestante à ses dernières limites. Au principe du libre examen en matière religieuse, ils ajoutèrent que pour interpréter la Bible, il fallait déterminer le sens de ses textes d'après le jugement de la raison, sur les objets dont il était question dans les textes sacrés. C'était conclure d'après la règle adoptée par les calvinistes lorsqu'ils rejetèrent le dogme de la présence réelle, et d'après celle que les luthériens s'étaient imposée pour repousser le dogme de la transsubstantiation. De là, pour les disciples de Socin, rejet de tous les mystères, celui de la Trinité, de la divinité et de l'incarnation de Jésus-Christ : rejet

de la rédemption, du péché originel et de la nécessité de la grâce. Aucune doctrine erronée n'était appelée à faire un plus grand nombre de prosélytes ; mais ils se sont faits et se font sans bruit, sans retentissement d'aucune sorte. Le socinianisme n'est-il pas au fond la négation de tout principe chrétien, et ne met-il pas à l'aise la conscience de ses sectateurs? Michel Servet, brûlé par Calvin, avait été socinien avant la naissance de la secte qui aujourd'hui se produit encore sous ce nom. Il n'a été brûlé par l'ordre du réformateur que par la force logique du raisonnement ; il avait tiré des doctrines professées alors à Genève les conséquences les plus rationnelles. Il y a péril, comme on le voit, à examiner de trop près les doctrines des sectaires et à conclure d'après elles!

Le socinianisme a enfanté le déisme, qui ne reconnaît que la raison pour lumière et pour juge, et qui, rejetant la révélation, n'admet que la religion naturelle. Du déisme sont nés les athées (s'il en existe véritablement), qui rejettent l'existence de Dieu parce que leur raison ne peut concevoir l'existence de l'être infini. Ces fruits funestes de la Réforme ne prouvent-ils pas toute la vérité des paroles du divin Sauveur : *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits?*

A mesure que nous avançons dans la série des âges, l'hérésie perd sa physionie primitive, son cachet d'originalité. Elle reproduit, mais ne crée plus.

Ainsi, dans le dix-septième siècle, se montrèrent les *Jansénistes.* Jansénius, évêque d'Ypres, avait consigné précédemment, dans un livre qui ne parut qu'après sa mort, plusieurs hérésies sur la matière de la grâce. Cinq propositions principales constituaient l'hétérodoxie de sa doctrine : 1° Que les justes ne peuvent pas, en certaines circonstances, remplir quelques commandements, et qu'il leur manque la grâce nécessaire pour le pouvoir; 2° que l'on ne résiste jamais à la grâce; 3° que l'on peut mériter et démériter sans la liberté, et avec la nécessité intérieure d'agir ; 4° que les semi-pélagiens n'avaient été condamnés que parce qu'ils n'admettaient pas une grâce *nécessitante ;* 5° que c'est être semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort absolument pour tous les hommes.

Rien n'est plus désespérant que cette doctrine. Jansénius avait établi pour base de son système que la liberté de l'homme a été perdue par le péché de nos premiers parents, et que dès lors l'homme n'agit pas par le choix de sa volonté, mais qu'il est nécessairement déterminé au bien et au mal par l'entrainement (*delectatio*) de la concupiscence ou par celui de la grâce qui agissent sur lui en proportion de leur force relative, comme deux poids dans les deux bassins d'une balance.

Cette hérésie, facilement reconnaissable, eut des partisans dans les plus hautes régions de l'intelligence et de la société. La puissance civile la protégea en France. Le pape Innocent X la condamna par une bulle adressée à tous les évêques catholiques, publiée par les évêques de France et reçue sans réclamation par les autres évêques de la catholicité.

Presque au seuil du dix-huitième siècle, l'*Illuminisme*, fils adultérin de la Réforme protestante et du Jansénisme, creuse un sillon nouveau dans le terrain friable et meuble des erreurs humaines.

L'Illuminisme est une secte presque indéfinissable, tant nombreux et divers se produisirent les élements qui entrèrent dans sa composition. On peut le juger plutôt par ses résultats que par l'ensemble des erreurs qu'il professa. Né de la Réforme par la libre interprétation de la Bible, il eut avec le Jansénisme une remarquable affinité. Ses partisans se prétendirent inspirés de l'Esprit Saint. En France, ils jouèrent aux miracles, après l'interdiction jetée par l'autorité civile sur leurs conventicules, où de malheureuses victimes d'un fanatisme inexplicable se soumirent plus ou moins volontairement à des tortures inouïes. En Allemagne, l'Illuminisme eut un autre caractère. Swedemborg, qui, le premier, en fit profession, avait prétendu, éclairé d'une lumière divine, avoir vu le jugement des Esprits et la Jérusalem céleste descendre sur la terre. Il s'était cru en communication intime et constante avec Dieu, dont il avait, disait-il, reçu la mission de prêcher le règne, au nom trois fois saint de Jésus-Christ. L'Église visible, l'Église catholique disparaissait à ses yeux. Le culte extérieur disparaissait également. S'unir à Dieu par la pensée et par la volonté était l'essence de la religion nouvelle.

Cette union constituait l'*église véritable,* et ceux qui la pratiquaient, à quelque secte qu'ils appartinssent, étaient purifiés, sanctifiés, eussent-ils même été coupables d'actes extérieurs les plus désordonnés.

« On parvient à cette union, dit un écrivain de cette époque, dont le nom ne nous est pas connu, en se mettant en rapport avec les esprits célestes; car il est un monde invisible d'esprits qui communiquent entre eux. L'homme acquiert ce grand art de correspondance en lisant la Sainte Écriture. Le flambeau céleste ne lui fait jamais défaut. Il communique alors avec les esprits humains, comme avec les esprit angéliques. Il agit sur eux par la pensée et la volonté ; il pénètre les corps et les distances, découvre les secrets, produit des effets merveilleux, des extases, des guérisons prodigieuses, etc. »

Les visionnaires du XVIIIe siècle, sous le nom d'*illuminés*, n'étaient, comme on le voit, que les plagiaires du *Gnosticisme,* représenté dans le second siècle de l'Église par Valentin, et des *Priscillianistes,* dont les excès furent mieux connus que leur doctrine. Il y eut scission bientôt entre les disciples de Swendenborg, et il en nacquit les *Moraves,* les *Piétistes,* les *Martinistes*, les *Mesmériens* et ces *Illuminés sansénistes* dont nous avons parlé.

Au XIXe siècle, d'autres et d'aussi grandes hérésies ont demandé à la presse le *droit* ou plutôt la permission de se répandre. En haine du catholicisme, la presse les propagea. Malgré cet officieux appui, dont on ne peut nier la puissance, elles sont tombées presque toutes dans l'oubli, parce qu'elles résumaient toutes les hérésies des siècles antérieurs.

Nous n'avons voulu que résumer en quelques pages le tableau des principales erreurs religieuses dont l'humanité a parcouru le cercle. Qu'elle ait épuisé tout le délire de l'orgueil, toute la haine de l'impiété, toute l'audace du crime, nous l'avons vu et nous le voyons. Mais un grand travail de rénovation se prépare.

Les hommes d'étude et de science, quelle que soit leur nation et l'opinion religieuse dont les premiers retentissements les frappèrent du berceau à l'âge mûr, ne se contentent plus de ce qui leur fut enseigné avant l'éveil de leur raison. Ils recherchent la vérité et la vérité les ramène, pour la plupart, au catholicisme

qui seul a des consolations pour toutes les misères, des solutions pour tous les doutes et une règle immuable à opposer à ces dangereuses révoltes de l'orgueil, dans les douloureux combats de la vie.

Toutes les hérésies humaines se sont résumées dans le protestantisme. Elles y ont épuisé toute leur force de pensée et d'action. Ce qui le démontre clairement, c'est que toutes les sectes se liguent contre notre religion catholique, forte, seule compacte, inébranlable, et que l'acharnement de leur haine commune réussit à peine à éveiller quelques craintes peu évangéliques en des âmes assurément bonnes, mais faibles, dont la voix s'élève et crie, comme celle des apôtres pendant l'orage : « *Seigneur, Sauvez-nous, nous périssons.* »

La nomenclature que nous avons donnée des hérésies, en traversant d'un pas rapide une longue succession de siècles, pendant lesquels le catholicisme, toujours attaqué, est sorti toujours victorieux des luttes de l'erreur, doit rassurer les âmes inquiètes. Notre foi a traversé toutes les épreuves. Tous les pouvoirs humains se sont ligués contre elle. Le creuset des persécutions sanglantes s'est élargi pour dévorer nos frères des premiers siècles. Dans ceux qui suivirent, survinrent d'autres persécutions, parmi lesquelles il faut placer au premier rang, comme la plus dangereuse, celle de l'hérésie. Eh bien ! le catholicisme a-t-il varié ?

Le catholicisme a-t-il vu sa moisson céleste plus stérile ? A-t-il vu ses apôtres moins convaincus, moins ardents à en étendre le domaine, moins unis dans l'universel désir de conquérir à Dieu les âmes indifférentes et égarées ?

De tout ce que nous avons dit, dans cet article, concluons ensemble, fils généreux du catholicisme qui vivez sur une terre où l'erreur prend, pour vous persécuter, toutes les formes, concluons :

1° Que, puisque les milliers d'hérésies nées, dans la succession des siècles et presque sans interruption, pour semer l'ivraie dans le champ du Seigneur, n'ont pu ni former un corps de doctrines traditionnelles et immuables, ni un corps durable de sectateurs, c'est parce qu'elles n'étaient point la vérité.

2° Que la longévité du protestantisme qui, sous ses différentes

formes et réformes, a résumé toutes les hérésies des âges précédents, et tendu la main à toutes les sectes comme à des auxiliaires, est menacée aujourd'hui.

3° Que puisque la vérité, divine émanation du Père céleste, ne peut point périr, les sectaires qui nous menacent au moment même où déjà s'éclaircissent leurs rangs, verront leur hérésie, qui n'a été un peu plus durable que par ce qu'elle avait emprunté au catholicisme, s'anéantir bientôt dans les ténèbres d'un *indifférentisme* dont la réaction nécessaire (car toute action a sa réaction) sera inévitablement un retour des peuples égarés au catholicisme.

4° Que ce retour est prochain. Que l'*Union des intérêts protestants* à Genève est un symptôme de l'agonie des doctrines de la réforme calviniste. On ne *s'unit* point lorsqu'on ne craint pas. Les doctrines mortes, ceux qui en vivent tentent d'en galvaniser le cadavre et de lui imprimer un dernier mouvement dont il n'aura pas conscience.

Catholiques, des signes infaillibles nous annoncent la victoire, à nous enfants de la croix : *In hoc signe vesices.*

1° L'anarchie des croyances enfante au milieu de nos adversaires l'anarchie politique.

2° La tendance qu'ont les sectes nouvelles à ne plus s'attaquer au pouvoir spirituel, mais au pouvoir temporel, et à rechercher, même dans l'erreur, le principe d'autorité et d'unité qu'elles ne trouveront pas assurément en dehors du catholicisme.

3° Le travail de retour de tous les hommes qui pensent sérieusement, vers l'unité catholique.

Nous pourrions indiquer une multitude d'autres signes également consolants pour les amis sincères du christianisme. Nous ne le ferons pas aujourd'hui, sous la réserve de rentrer plus tard et avec des faits précis dans cette question dont l'importance ne saurait être niée.

La mission des catholiques du canton de Genève et de toute l'Europe est belle en ce moment, puisque l'exemple de leurs vertus peut hâter le retour à la foi des dissidents que des préjugés d'origine ou peut être des intérêts personnels retiennent encore dans les chaînes de l'hérésie. Cet exemple de vertus et de grandeur, les catholiques le donneront au monde aujourd'hui comme aux premiers siècles de l'Église, nous en avons l'intime conviction.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La vérité de l'Église catholique démontrée, par l'abbé CATTET, ancien vicaire général de Lyon. 2 v. in-8. Chez Périsse. Lyon.

Les efforts du protestantisme nous valent de beaux livres en faveur de notre foi. Après les travaux du P. Perrone, voici une démonstration éclatante et irréfutable de la vérité catholique, dans le livre de l'abbé Cattet. Le savant et pieux auteur connaît le protestantisme qu'il combat depuis longtemps; nul mieux que lui ne pouvait exposer une défense complète de l'Église catholique. Il a eu le talent de condenser, dans deux volumes, ce que renferment nos gros traités de théologie, et surtout nous le félicitons d'avoir, en modernisant l'apologétique, parfaitement manifesté l'étroite connexité qui existe entre le christianisme et le catholicisme, et d'avoir admirablement répondu aux besoins de la controverse actuelle en faisant voir avec Bossuet « que les mêmes principes qui nous font chrétiens, nous font aussi catholiques. » Ce livre, bien pensé et bien écrit, est une réponse à une provocation que les chefs du méthodiste avaient portée à l'auteur de prouver la vérité de l'Église romaine. M. Cattet a accepté le défi, il a relevé le gant qui lui avait été jeté, et il l'a fait avec la valeur d'un champion qui ne rencontre pas deux fois le même adversaire. Si nous sommes bien informé, le parti protestant lui promit une réponse, et il en est encore à ses promesses.

Le Souverain Pontife, dans un bref très-flatteur adressé à l'auteur, a daigné le bénir pour ce travail et le remercier de l'avoir entrepris. Cette approbation du Vicaire de Jésus-Christ nous dis-

pense de tout éloge. Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs la nouvelle preuve que M. Cattet a mise en relief, des découvertes dans les Catacombes; de là ressort l'identité du catholicisme de notre époque avec celui des premiers siècles, et nous ne pouvons mieux terminer ce rapide compte-rendu que par une citation qui révélera le plan et le style de l'auteur.

....Nous laisserons parler l'Ecriture, toujours si décisive auprès des protestants; nous interrogerons l'histoire, la tradition universelle des siècles chrétiens, le témoignage même du genre humain sur le fait du catholicisme. N'a-t-on pas dit constamment que la religion chrétienne était un fait? Eh bien! le catholicisme est aussi un fait : tous ces caractères qui doivent vous le montrer vrai, son UNITÉ, sa SAINTETÉ, sa CATHOLICITÉ, son APOSTOLICITÉ, etc., sont autant de faits, lesquels se prouvent comme tous les événements historiques, comme l'existence de Rome ou de César. Or, une preuve de fait est toujours l'argument le plus logique et le plus tranchant. — Enfin, la raison théologique aura une force particulière contre nos adversaires, appuyée qu'elle est sur un principe révélé et sur la foi des peuples chrétiens.

Quelques personnes, informées de la prochaine apparition de cet écrit, se sont inquiétées du ton que nous allions prendre vis-à-vis des protestants pour ne pas les choquer. Hélas! avons-nous répondu, l'expérience nous a appris qu'une réfutation, quelque modérée qu'elle soit, sera toujours choquante pour l'orgueil hérétique. Les protestants, en particulier, qui ont si peu ménagé l'Église romaine dans leurs actes et leurs discours, exigent néanmoins qu'on les ménage à l'excès. Or, nous sommes bien résolu de garder envers eux toutes les règles de la charité chrétienne; à Dieu ne plaise que nous fassions ici des questions de personnes! Nous ménagerons donc, autant que possible, nos frères séparés, comme individus. Jamais aucun nom propre ne sera mis en scène, qu'autant qu'il s'agira d'un chef de parti qui se sera affiché lui-même. C'est à l'erreur seule que nous en voulons; c'est contre cet ennemi du genre humain que nous devons nous élever avec vigueur. Si donc nous employons parfois un langage animé, ce sera celui de la conviction; nous ne ferons qu'imiter en cela nos modèles, les Pères de l'Église, les grands controversistes, comme Bossuet, qui s'armaient de toutes pièces, de toute l'énergie de leur foi contre les hérésies. Nous suivrons, après tout, les règles de la polémique tracées par Maldonat, qui veut dans ces sortes de luttes un style acéré et véhément, *acer et vehemens*. Voilà la part de l'auteur. Quelle doit être la part de ceux auxquels s'adresse principalement cet écrit? Est-ce trop de leur demander la bonne foi, la probité d'une conscience droite, le désir de connaître la vérité pour l'embrasser avec amour, comme aussi d'apercevoir l'erreur dont on aurait été jusque-là victime, pour l'abjurer?...

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Genève. — Il y a quelque temps une polémique s'était engagée entre le *Journal de Genève* et quelques feuilles des pays voisins, sur les insultes faites au clergé dans les rues de notre ville. Les *Annales* avaient tenu à rester en dehors de cette polémique ; mais la persistance de la feuille genevoise à nier des faits évidents nous avait forcé à en signaler quelques-uns. D'honorables citoyens ont cru à tort que les *Annales* avaient accusé toute la population de Genève de grossières paroles à l'égard du clergé et de malveillance à l'adresse de la famille d'Orléans. Notre pensée a été mal interprétée ; nous savons que les illustres exilés ont reçu ici l'accueil qui est dû au malheur noblement porté ; nous savons aussi que bien des protestants déplorent ces cris inconvenants que quelques hommes mal élevés jettent aux prêtres. Comme nous et avec nous, ils appellent de tous leurs vœux les temps où la liberté sera prise au sérieux par tous et pour tous.

— Pendant que le protestantisme poursuit son œuvre de prosélytisme par l'argent et en se glissant derrière les révolutionnaires, l'Église catholique élève par la foi et la généreuse pauvreté de ses fils des universités catholiques à Vienne et à Dublin : elle envoie ses prêtres et ses sœurs de charité au milieu des camps, et ce dévouement lui vaut l'admiration des Anglais et des infidèles.

— La littérature catholique s'enrichit de nombreux ouvrages qui honorent notre foi, et le protestantisme, par ses hommes d'esprit, produit de gros livres comme celui de Napoléon Roussel, où par une maladroite comparaison des nations catholiques et des nations protestantes, il démontre que la religion protestante est la religion du confortable. Le *Journal des Débats*, que personne ne suspectera de partialité, a fait une spirituelle réponse à M. Roussel ; nous la reproduirons prochainement, car elle démontre parfaitement qu'à ce prix le protestantisme n'est qu'un matérialisme déguisé.

LETTRE

A M. L'ABBÉ CAILLAT.

Monsieur l'Abbé,

Je vous remercie d'accepter jusqu'à mon retour la laborieuse direction des *Annales Catholiques*. Ma santé un peu affaiblie me force, à mon grand regret, d'aller chercher quelque repos, et vous avez compris que mon absence ne devait pas nuire à une œuvre qui nous est chère.

Je ne puis vous le dissimuler, votre tâche est grande! Appelé à diriger une Revue catholique dans une ville où le catholicisme a droit de cité, mais où il rencontre encore des préjugés séculaires, des haines traditionnelles, votre cœur de prêtre et votre loyauté souffriront souvent à la vue de la calomnie qui travestit nos croyances et de l'intérêt qui spécule sur la pauvreté et le malheur pour nous ravir des consciences malheureuses.

Cette polémique faite avec des objections vieillies et ce prosélytisme abaissé n'auront qu'un succès d'un jour; mais ils attristent l'âme. Cette agitation protestante ne peut durer; créée par des *intérêts de parti*, soutenue par une société qui s'appelle les *Intérêts protestants*, elle marche à la conquête des âmes en faisant briller quelques *intérêts* de ce monde, et, selon la spirituelle expression du *Journal des Débats*, elle entasse une pile

de gros sous et proclame que la meilleure religion est celle où se trouve le plus d'argent et le plus élégant confortable. Dans une époque où la raison générale est en décadence, où la conscience publique a perdu de son austère délicatesse, nous comprenons que les hommes vaincus par la misère, froissés par l'exil, accueillent des opinions qui leur valent une aisance commode et sans fatigue.

De là viennent les tristes et douloureux résultats de cette doctrine du bien-être; le servilisme et la dégradation des caractères, la vénalité des âmes et le mépris de l'ordre surnaturel.

Grâce à Dieu, l'opinion publique se forme en Europe à cet égard; à Gênes, à Turin, en Belgique, comme à Genève, les hommes sérieux, même protestants, gémissent de ce honteux trafic; vous entendrez plus d'un aveu qui vous sera fait clandestinement qu'une doctrine perd à jamais sa dernière influence en se mettant à la remorque de toutes les révolutions pour recueillir à prix d'argent les conspirateurs en disponibilité.

Toutefois votre tâche sera consolante; plus d'une fois vous aurez à entendre les secrètes inquiétudes des âmes qui ont envie d'arriver à la foi catholique. C'est là une des plus grandes joies qui puissent être réservées à nos labeurs; c'est de voir que nos efforts ont écarté quelques préjugés, ont fait briller un éclair sur les ténèbres d'une âme, ont entr'ouvert une vue nouvelle à un cœur avide de vérité! En présence d'une masse oublieuse des grande pensées de l'éternité, en face de luttes incessantes, le défenseur de la foi éprouverait une lassitude, s'il ne savait que les âmes se conquièrent une à une, et si Dieu ne le consolait en lui faisant discerner un travail réel, quoique latent, qui entraîne notre époque vers le catholicisme.

Partout, les plus fermes esprits viennent se ranger sous le joug de la foi catholique. En Angleterre, la science nous donne ses docteurs, et l'héroïsme des sœurs de charité et des prêtres, au milieu des champs de bataille, présente aux Anglais la vérité sous la puissance de la charité. L'Allemagne essaie de nouvelles théories; elle prétend, avec Schelling, qu'il faut opérer une transaction avec le catholicisme, en fondant, par la liberté et l'autorité, l'Église de l'avenir. Elle étudie notre vie, notre his-

toire, nos arts, et elle devient respectueuse. C'est toujours le premier pas de la science véritable; elle admire, puis elle abaisse le front devant une autorité supérieure. Les puséistes d'Oxford ont creusé les premiers siècles, ils ont étudié les Saints Pères, et, comme eux, les docteurs de l'Allemagne seront forcés de conclure que l'Église de l'avenir est la même que celle du passé; que cette Église, c'est l'Église catholique, parce que tous les temps sont à elle comme à Jésus-Christ son fondateur!

En France, en Suisse, surtout à Genève, malgré les apparences d'un organisme national ou d'un cadre méthodiste, le protestantisme n'a plus ni une doctrine acceptée, puisqu'il rejette les confessions de foi, ni un pouvoir qui le représente et le dirige. Il n'a donc plus ni le lien qui réunit les âmes, ni la foi commune qui les rassemble; il n'a qu'une communauté de haine contre nous. C'est donc l'individualisme, c'est le règne de la raison qui s'avance armé du raisonnement. Mais n'est-il pas manifeste que le raisonnement est aussi impuissant à rassembler les esprits supérieurs dans l'unité et l'universalité, qu'il est impuissant à relier les multitudes dans la vérité unique. Les agitations qui se succèdent dans le champ de la science, les sectes qui se persécutent et se détruisent, les doutes qui croissent dans les âmes, n'est-ce pas là de *magnifiques témoignages* de la stérilité de l'individualisme inhabile à édifier et actif à détruire. Les disputes ont pris la place de la foi, l'union n'est pas même possible entre deux âmes qui parlent ensemble des premiers problèmes de la vie humaine. La séparation engendre la séparation, les sectes se divisent, les écoles se suicident, les partis se fractionnent, les intelligences s'isolent, se retirent au désert, et de là les plus fortes gardent encore, par le prestige de la parole humaine, un cercle de disciples; mais bientôt la parole perd de sa fraîcheur, les disciples se lassent de leur chef; et le dernier débris d'une dernière opinion meurt dans la tristesse de sa solitude. L'unité leur est impossible; ils n'ont qu'une agglomération d'éléments arbitraires; une aggrégation fortuite de consciences; mais il n'y a pas société, pas plus qu'il n'y a liaison dans un tas de pierres qui couvrent le sol, pas plus qu'il n'y a union entre les sauvages qui

vivent nomades dans les forêts incultes. Un écrivain protestant l'a démontré ; il s'écrie avec l'accent de la douleur :

« Nous n'avons plus d'unité, plus de gouvernement religieux, » plus de relations officielles ; nous ne sommes pas un ensem- » ble. Le consistoire n'est qu'un fragment d'un ordre de choses » détruit, fragment sans prix et sans signification dans son isole- » ment. D'ailleurs, les consistoires entre eux, et souvent les dif- » férentes églises d'une consistoriale, sont en proie à la plus fu- » neste division. Les pasteurs se refusent réciproquement leurs » chaires, prennent des résolutions contraires et s'anathématisent, » montrant de toutes manières qu'ILS NE SONT PLUS LES MEMBRES » D'UN CORPS, MAIS AUTANT DE MEMBRES INDÉPENDANTS OU HOSTILES.

» Hélas ! le sentiment de cette dissolution prend chaque jour » plus profondément racine dans la conscience des protestants » français. Quel est celui qui ose encore parler de *notre* église » réformée ? »

L'unité est donc absente ; le principal élément de la société n'est pas là ; l'action supérieure, l'organe d'autorité a disparu. Qui d'ailleurs oserait se constituer en autorité dans l'individualisme ? Les pasteurs enseignent, il est vrai ; mais ils enseignent par une inconséquence inexplicable, ils se posent en maîtres quand le libre examen devrait exister, et l'individualisme garder le sceptre religieux. Cette autorité de fait, bien faible parce qu'elle n'est qu'une contradiction palpable, a pourtant conservé au protestantisme quelques restes de vie, quelques débris de vérité ; c'est à cette autorité d'emprunt qu'il doit son souffle actuel. M. Schérer le reconnaît. « L'autorité religieuse est absente... aussi nos chaires » ont pu être envahies par toutes les nuances possibles de foi ou » d'incrédulité, de piété ou d'impiété... Notre église réformée » privée à la fois de son caractère dogmatique, de sa forme et de » sa doctrine, privée de ce qui la constituait comme église chré- » tienne, a véritablement cessé d'exister.... son nom demeure, » mais ne désigne plus qu'un cadavre, un fantôme, ou, si l'on » veut, un souvenir et une espérance... Elle a cessé d'exister. » Comment donc croire l'église possible ? le lien d'union est rom-

pu, l'autorité est en ruines, l'individu salue ses propres rêves; chaque homme poursuit une idée chrétienne dans des recherches laborieuses; et tous marchent dans des routes perdues, sans guides, sans lumière. Quel désolant spectacle! l'union du monde spirituel est brisé! Et il y a six ans, M. Schérer, attristé à cette vue, publiait avec franchise les craintes qui l'accablaient : « L'église réformée est atteinte dans sa nature intime, elle a dis-» paru; son nom ne pare plus qu'un fantôme mutilé... *Affligé des* » *divisions et des morcellements consommés par l'individualisme,* » j'ai besoin de rechercher l'unité libre et simple de nos institu-» tions presbytériennes. Chrétien enfin et croyant, j'ai besoin de » voir des erreurs pernicieuses abandonnées à leur propre néant, » la vérité rétablie dans son droit... de voir le christianisme évan-» gélique enseigné, propagé, représenté par une société reli-» gieuse qui en soit le digne et vivant organe. »

Ce n'est pas un écho isolé que cette voix; c'est un accent universel qui s'échappe des entrailles du protestantisme. Partout ses âmes les plus généreuses, ses esprits les plus hardis proclament son impuissance. Ils n'ont trouvé dans son sein ni une paix durable, ni une sereine possession de la vérité. Ils ont vu ses divisions, ils ont assisté à ses discordes intestines, même sur l'inspiration de la Bible, que les uns traitent d'*amulette;* ils ont aperçu dans un récent synode de Francfort leurs divisions sur la sainte indissolubilité du mariage, et il est impossible que le spectacle de notre unité et de nos convictions ne les frappe pas un jour de son mystérieux éclat.

Oui, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse à l'encontre, il y a dans notre siècle un mouvement religieux, un entraînement vers l'Église. Tous le subissent de loin ou de près, et même ses ennemis les plus acharnés n'échappent pas à cette influence irrésistible. Plus que jamais l'Église apparaît comme le vivant organe du christianisme évangélique, comme la libératrice du genre humain, le témoin de la révélation, la gardienne de la vérité, la seule puissance capable de donner la foi aux âmes, la seule autorité assez forte pour rendre l'unité aux nations désolées par l'anarchie.

Pas plus que moi, Monsieur l'Abbé, vous ne désespérez de

notre pays et des hommes sérieux qu'il produit encore. Ne doutez pas de la mission que vous avez à remplir; aimez la, elle est grande; d'ailleurs nos chefs vénérés béniront vos travaux et encourageront vos efforts.

Les circonstances et nos ennemis ont donné à nos *Annales*, dans la presse catholique, une place importante que nous n'avions pas le droit d'espérer. Fondée dans le but de répandre à une provocation protestante, notre revue devait suivre le *Semeur* et répondre à ses attaques. Sauf quelques articles, le *Semeur* s'est posé en insulteur vulgaire; nous avons cru de notre dignité de le laisser vivre et mourir obscurément, sans même qu'il obtint l'adhésion de ses amis et les sifflets de ses adversaires.

Vous lui laisserez cette place que sa polémique a conquise; il l'a justement méritée.

Il m'appartient moins qu'à personne de vous donner des conseils. Ma jeune expérience me convainc toujours plus du malaise qui agite les consciences et de l'inquiétude qui les travaille. Oui, ayez pitié de ceux qui cherchent sérieusement la foi; ils sont à plaindre; donnez-leur la vérité avec amour; que nous retrouvions la suave et ineffable tendresse qu'avait saint François de Sales dont nous possédons les écrits et dont nous voudrions reproduire les merveilleux secrets du cœur.

Laissez-moi vous redire ce que je me disais à moi-même en inaugurant cette Revue :

« Sachons éviter les deux excès d'amollir, d'énerver la sainte intégrité de nos croyances par d'imprudentes concessions, ou de blesser par des formes impérieuses, pleines d'âpreté, l'adversaire que nous voulons convaincre... Nous ne voulons jamais oublier que la charité est inséparable de la vérité, sans nous ravir pourtant le droit de flétrir les calomnies avérées ou les équipées de la haine.... La sainte cause de la vérité redoute avant tout les triomphes de la vanité et les obstinations de l'amour-propre. Que Dieu nous garde de ce double péril! Ce serait pour nous un sujet d'inconsolable douleur, si nous étouffions, par un mot même involontaire, les semences qui germent inconnues dans les âmes et qui, un jour peut-être, sous l'influence d'une parole

amie, s'épanouiront à la lumière catholique. Il n'a fallu souvent qu'une main affectueuse pour aider une intelligence à franchir l'abîme qui la sépare de la foi. « *C'est déjà,* disait Bossuet, *une assez grande peine aux gens que de leur montrer qu'ils ont tort, surtout en matière de religion.* »

Puissions-nous faire agréer à quelques-uns de nos frères séparés cette parole qu'il attendent, cette main qu'ils recherchent! Nous connaissons les talents de plusieurs; comme ils seraient fructueux au service de la vérité! Nous ne pouvons croire que la paix religieuse et l'unité des âmes aient fui pour jamais nos contrées que Dieu a faites si brillantes; nous épions des signes de sérénité dans les incertitudes de l'avenir; nous les cherchons d'un regard avide, et nous serons heureux de préparer à Genève l'unité de la foi que nos vœux appellent et que le Sauveur du monde a demandée à son Père comme le bien suprême des hommes, au sein des divisions et de l'instabilité terrestres.

» Qu'ils soient un! *Sint unum!* »

C'est donc un organe catholique fondé à Genève; vos mains le soutiendront mieux que je ne pouvais le faire. Vous ne serez pas isolé, vous aurez les sympathies de la presse catholique, l'appui d'hommes influents dans le clergé et dans les laïques; vous verrez de jeunes chrétiens venir essayer leurs forces dans notre Recueil et réclamer une part de travail dans ce champ où ils paraissent inexpérimentés d'abord, mais où ils seront plus habiles un jour. Nos *Annales*, n'eussent-elles pour but que de former un faisceau catholique de défenseurs, de développer la vie scientifique et littéraire parmi nous, de montrer que nous vivons, que cela seul suffirait pour fixer leur existence.

D'ailleurs, nous pourrons être un écho du mouvement catholique et des efforts protestants en Europe. Placé entre l'Italie, l'Allemagne et la France, notre recueil peut, mieux qu'un autre, être l'interprète fidèle de nos luttes et de nos espérances. Des écrivains connus et aimés dans l'Église nous ont promis leur concours. L'illustre archevêque de Gênes et le P. Perrone nous parleront de l'Italie; Dœllinger nous racontera cette admirable fermentation catholique qui se révèle au-delà du Rhin; le savant évêque

de Montauban et M. l'abbé d'Alzon, vicaire-général de Nîmes, rediront à nos lecteurs la valeur théologique des protestants français et de leurs écoles. Nos collaborateurs et nos abonnés nous seront fidèles. Vous le voyez, la tâche est bien allégée ; il s'agit de la remplir. Je l'ai tenté ; je n'ose croire à mon succès ; je me console en l'espérant pour vous.

Je ne vous délaisse pas ; je garde ma part de responsabilité et de labeurs. Je vais à Rome réparer ma santé ébranlée et retremper mon âme dans la ville des grandes inspirations et des saintes mémoires. Là se rencontre quelque chose de meilleur que les livres, une terre pétrie de ruines et de cendres, des monuments pleins de souvenirs, et des hommes qui, avec l'austérité de la foi, ont gardé la science féconde et la chaleur du cœur. J'aurai la joie de contempler le cénacle des Pontifes venus de tous les points du globe, réunis autour de Pie IX, et préparant cette solennelle décision qui doit glorifier la Reine de l'Église, la Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. J'associerai nos lecteurs à ces fêtes de la ville éternelle ; ma parole, il est vrai, ne pourra être qu'un reflet lointain de ces splendeurs catholiques ; mais ils l'accueilleront comme le voyageur qui, au déclin du jour, ne voyant plus le soleil, se réjouit de regarder encore le nuage empourpré de ses derniers feux.

Remercions-le de nous avoir fait vivre dans un temps où le prêtre n'a d'autres joies que de passer sans éclat et courageux, semant la vérité, pansant les blessures et consolant les âmes ; remercions-le de nous placer au milieu de ceux qui méconnaissent son Église et d'être appelés à leur montrer sa grandeur et ses bienfaits. Plus que jamais nous pourrons leur faire entrevoir les glorieuses destinées qui semblent s'ouvrir devant elle ; soyons les plus humbles et les plus dévoués enfants de l'Épouse du Sauveur. Nous travaillons pour Dieu ; nous savons que même des efforts stériles ne sont pas sans prix à ses yeux, et, dans nos faibles travaux, rappelons-nous avec joie ces paroles prophétiques d'un célèbre penseur, de Joseph de Maistre : « Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste

dont les plans sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne... L'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que l'aneth, la menthe et le cumin, peut élever avec confiance la première tige vers le ciel. »

L'Abbé Gaspard MERMILLOD,
Missionnaire apostolique, Vicaire de Genève.

Genève, le 15 octobre 1854.
Fête de sainte Thérèse.

UN SPÉCIMEN DE L'APOLOGIE PROTESTANTE.

Dans notre numéro du mois précédent, nous avons fait mention d'un excellent compte-rendu, publié dans le *Journal des Débats* du 12, d'un livre de M. Napoléon Roussel. En relisant ce travail spirituel et plein de verve de M. John Lemoinne, nous n'avons pu que nous confirmer dans notre première appréciation. L'écrivain des *Débats* fait justice, avec une indignation qui honore son sentiment religieux et sa foi chrétienne, des absurdes et abominables principes qui ont servi de base à la nouvelle production de M. Roussel. Nous connaissons depuis longtemps la pitoyable manière de cet étrange apologiste du protestantisme, dont la plume dévergondée ignore également le respect et l'équité, et nous ne doutons pas que si M. Lemoinne eût, comme nous, connu les écrits antérieurs de M. Roussel, il n'eût omis dans sa critique la seule phrase qui honore cet écrivain.

Les lecteurs des *Annales* seront, sans aucun doute, enchantés comme nous de lire tout entier l'intéressant travail de M. Lemoinne. C'est une critique fine et mordante de tout un genre apologétique qui est aujourd'hui employé de préférence par les *ministres du saint Évangile*.

Les nations catholiques et les nations protestantes considérées sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité, par Napoléon Roussel.

« Nous avions ouvert ce livre avec le désir d'en dire tout le bien que nous pourrions; mais, avec la meilleure volonté du

monde, il nous est impossible de le considérer ni comme un bon livre ni comme une bonne action. L'auteur est, nous n'en faisons aucun doute, un homme honnête et honorable ; et pourtant, avec des intentions que nous voulons croire excellentes, il a fait une œuvre dont le dernier mot est le matiérialisme le plus cruel, le plus insensible, le plus désespérant. En vérité, si un ministre de l'Évangile n'a qu'une morale comme celle-là à présenter au monde ; si, protestant ou catholique, quel qu'il soit, il n'a point d'autre conclusion à tirer de l'histoire, alors il ne reste plus aux hommes qu'à se bien nourrir, à se bien porter et à bien faire leurs affaires ; les plus riches seront toujours les plus vertueux. Cette lecture serre le cœur ; elle indignerait et elle révolterait si l'auteur n'était, nous en sommes convaincu, un homme digne de respect ; aussi désirons-nous que M. Napoléon Roussel veuille bien prendre seulement pour son livre notre jugement et nos reproches.

» M. Roussel a eu l'intention de comparer les nations catholiques avec les nations protestantes sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité. Par malheur, dans cette comparaison, la moralité, qui aurait droit à la première place, n'occupe que la dernière et la plus petite ; les lumières viennent au second rang, et, comme dans le titre, le bien-être s'étale, et pour ainsi dire se carre sur le premier plan. Nous ne blesserons point M. Roussel en disant qu'heureusement il n'est presque point l'auteur de son livre ; ce n'est guère qu'un assemblage confus de citations prises à droite et à gauche, et mises en regard pour les besoins de la cause. M. Roussel a de cette manière accumulé deux volumes d'extraits par lesquels il démontre, à grands renforts de chiffres, que les protestants sont infiniment plus heureux dans ce monde que les catholiques ; qu'ils ont plus de rentes, plus d'actions industrielles, plus de couverts d'argent, plus de chemises et plus de bottes. Jusqu'à présent nous avons toujours cru qu'au jour du jugement dernier Dieu mettrait d'un côté les bons et de l'autre les méchants ; mais, dans le système de M. Roussel, l'humanité est partagée en deux autres catégories : celle des gens gras et celle des gens maigres. Dieu ne sondera plus les reins et les cœurs, mais les estomacs. Si M. Roussel

permettait à saint Pierre de garder l'entrée du Paradis, certainement il lui donnerait pour consigne, comme aux Tuileries, de ne laisser passer que les gens bien portants et bien vêtus; dans sa théologie, pour être sauvé, une mise décente est de rigueur.

» Il faut voir avec quelle complaisance M. Roussel aligne les comptes de tous les pays catholiques et de tous les pays protestants; c'est une véritable tenue de livres en partie double. Nous pourrions d'abord contester, sinon l'exactitude, du moins la valeur de ses chiffres; dans l'appréciation des faits moraux, il n'y a pas de plus grande erreur que de croire que deux et deux font quatre; c'est de la philosophie de boutique et de comptoir. Dieu ne compte pas seulement les crimes qui se commettent contre les lois des hommes, mais aussi ceux qui se commettent contre ses propres lois. Il voit et il juge les intentions, pendant que le Code ne peut voir et atteindre que les actes, et la société la plus vertueuse à ses yeux n'est peut-être pas celle à qui la statistique donne le prix de morale et de bonne conduite. Il y a, par exemple, un membre de l'Académie des sciences qui a inventé une carte de France divisée en départements plus ou moins coloriés, selon que l'instruction primaire y est plus ou moins répandue; que M. Roussel se serve de cette espèce de joujou pour compter le nombre de catholiques ou de protestants qui savent lire et écrire, nous le voulons bien; mais le nombre de ceux qui seront sauvés, ni M. Roussel, ni l'Académie des sciences morales n'en sauront jamais rien.

» Laissons donc de côté la question de moralité, et occupons-nous de la question primordiale du bien-être. Sur ce terrain, M. Roussel et le protestantisme règnent en maîtres : ils sont les plus riches. Voyez, par exemple, la figure que fait cette triste et sale Irlande à côté de ses sœurs protestantes! M. Roussel nous donne, d'après un rapport officiel, le bilan d'une paroisse de 4000 habitants, « tous catholiques, » a-t-il soin d'ajouter; et ces 4000 catholiques possèdent entre eux « une charrette, une charrue, seize herses, huit selles d'homme, deux selles de femme, sept fourchettes de table, quatre-vingt-treize chaises, deux cent quarante-trois tabourets, vingt-sept oies, trois dindes, deux matelats, huit paillasses, huit chandeliers de cuivre, trois

montres, une école, un prêtre, point de chapeaux, point de pendules, point de bottes, point de navets, point de carottes... » Arrêtons-nous un peu dans cette nomenclature; M. Roussel en cite des pages entières qui ne présentent rien de nouveau pour quiconque a vu le pays dont il parle; et, après avoir achevé cette sorte de visite à l'hôpital, il s'écrie triomphalement : « Traversons donc le canal, et, après avoir vu l'Irlande catholique et ses misères, contemplons l'Écosse protestante et sa prospérité. »

» Comme les gens qui ont la jaunisse et qui voient tout jaune, M. Roussel va déterrer du catholicisme jusque dans des coins où on n'aurait jamais cru qu'il pût se nicher. Il cite, par exemple, le récit d'une scène de pugilat qui se passe en Irlande, les combattants se mettant en pièces, les témoins les lavant avec du vinaigre et leur faisant avaler de l'eau-de-vie, enfin tous les accompagnements habituels de ce genre d'exercices. Mais savez-vous le scandale? C'est que ces Irlandais se battent à coups de fouet, au lieu de se battre à coups de poing, comme « les nobles boxeurs exercés de l'Angleterre! » M. Roussel cite gravement ce fait comme un exemple de la grossièreté des mœurs irlandaises et catholiques. Quelle différence avec ces « nobles boxeurs » protestants et ces admirables coups de poing inspirés sans doute par la foi! Mettez aux prises deux boxeurs, l'un catholique, l'autre protestant, on les distinguera l'un de l'autre au plus ou moins de vigueur des coups; voilà un nouveau critérium auquel nous n'avions jamais songé.

» Continuant son tour du monde, M. Roussel soumet au même procédé de comparaison la Suisse catholique et la Suisse protestante. Voici un voyageur qui arrive dans un canton catholique, et son premier mot est : « Quelle malpropreté! quel teint jaune, noir et livide! » C'est convenu : tous les catholiques sont jaunes. Voici encore une autre impression de voyage; nous citons : « Nous arrivâmes sur les deux heures à Fluetlen; cette terre du catholicisme nous fut annoncée par quatre goîtreux, six galeux, une demi-douzaine de malheureux en guenilles qui paraissaient sortir du tombeau... » C'est, comme on voit, de mieux en mieux; tout-à-l'heure les catholiques étaient jaunes, à présent ils sont tous galeux. Détournons nos regards de ce triste spec-

tacle, et hâtons-nous de les rasséréner par la vue d'une terre protestante : « Que de vallons! quelle culture! s'écrie le touriste cité par M. Roussel. Que d'abondance et d'industrie! Zurich et ses beaux environs me paraissent l'asile de la sagesse, de la modération, de l'aisance et du bonheur... Nous entrâmes dans une chaumière où la maîtresse du logis nous offrit du lait et des cerises, et plaça sur la table neuf ou dix grandes cuillers d'argent... » Entendez-vous bien? dix cuillers d'argent! Quelles saintes gens! Ce ne sont pas ces galeux de catholiques, ces gens livides, qui pourraient vous en montrer autant! Voulez-vous suivre M. Roussel en Espagne? Là encore, à grand renfort de citations, il vous prouvera que les routes sont mal tenues, que les auberges sont sales et qu'on y mange dans des couverts d'étain; puis il comparera cette terre du catholicisme à l'Angleterre, cette terre du protestantisme, qui s'annonce à son tour par des couverts d'argent, par des chemins de fer, par du linge, etc.

» Nous ne tenons pas à accompagner M. Roussel dans toutes ses pérégrinations; nous ne nions point l'exactitude de ses comptes, et nous laissons au protestantisme le bénéfice de son argenterie. Mais M. Roussel, quand il voyageait en Irlande, par exemple, n'a-t-il jamais éprouvé le moindre remords de conscience? Ne s'est-il jamais demandé si les protestants n'étaient pas pour quelque chose dans la misère de cette terre catholique? si les protestants ne représentent pas plus d'un dixième de la population de l'Irlande, de quel droit ont-ils fait main basse sur toutes les propriétés et tous les revenus de l'Église catholique? Et quand M. Roussel, pour prouver que les catholiques ne sont plus opprimés en Irlande, nous dit qu'ils ont quatre archevêques, vingt-trois évêques, deux mille cinq cents églises, plus de deux mille prêtres, comment n'a-t-il pas un peu d'admiration pour ce peuple de mendiants qui trouve encore à prélever sur sa misère l'entretien de son Église, pendant que les évêques et les ministres protestants vivent grassement et plantureusement du produit de la confiscation? Comment un ministre de l'Évangile ne se rappelle-t-il pas cette simple parole : « Je vous dis en vérité, cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc; car tous les au-

tres ont donné de leur abondance, mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait et tout ce qui lui restait pour vivre. »

Mais M. Roussel a gardé pour la France le plus éclatant, le plus invincible de tous ses arguments. Écoutez plutôt :

« Persécutés pendant des siècles, dépouillés de leurs biens, les protestants français devraient être aujourd'hui, non pas au niveau, mais bien au-dessous du reste de la nation à l'égard de la richesse. En est-il ainsi? Si nous ne voulions consulter que l'opinion publique, nous pourrions dire que la conscience du lecteur a déjà répondu... »

» Nous vous prions d'admirer en passant le singulier office que remplit ici *la conscience;* mais laissons continuer l'auteur :

« Mais nous désirons ne rien affirmer, pas même l'évidence, sans nous appuyer sur des documents. Ceux que nous nous sommes procurés sur ce point sont authentiques et de la plus haute importance dans la question... » — Ici nous avons frémi pour le catholicisme. Que va-t-il lui arriver? Quelle tuile va lui tomber sur la tête? Rassurons-nous; c'est un sac d'écus, c'est une pluie de gros sous. M. Roussel nous explique en détail qu'il s'est procuré le relevé de la cote mobilière payée par les protestants du département de la Seine. La liste est lithographiée; elle est entre ses mains, et, d'après cette base, il trouve que la moyenne payée par tous les habitants de Paris est de 33 fr. 14 c., et la moyenne payée par les protestants, de 87 fr. 1 c. « Ainsi, dit-il, les protestants français possèdent trois fois plus de richesses que leurs compatriotes catholiques romains. » Après un pareil coup, le catholicisme doit se rendre; décidément, il ne se relèvera pas de la cote mobilière. Mais pourquoi M. Roussel, pendant qu'il était en train de faire ses comptes, n'a-t-il pas consulté aussi la cote payée par une autre partie de la population, à laquelle nous ne voulons rien adresser de blessant, mais qui passe généralement pour assez bien cotée, nous voulons dire les Juifs. Qui sait s'il n'aurait pas trouvé les Israélites encore plus riches, et nécessairement encore plus vertueux que les protestants?

» Mais, encore une fois, nous ne voulons point contester les chiffres de M. Roussel ni troubler son triomphe. Nous le laissons

monter sur sa pyramide protestante de pièces de cent sous et y chanter son *Gloria in excelsis*. Il y a quelqu'un qui a dit : « Je vous dis en vérité qu'il est bien difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux. Je vous le dis encore une fois : il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume des cieux. » Nous pourrions faire encore quelques autres citations qui vaudraient bien celles de M. Roussel, mais il n'est pas de notre compétence de faire un sermon. Ainsi que nous le disions en commençant, M. Roussel a peut-être sincèrement cru faire un livre moral et religieux ; l'esprit de secte l'a aveuglé, et nous regrettons d'avoir à répéter que ses conclusions sont essentiellement matérialistes. »

J. Lemoinne.

LA CONFESSION VOCALE DES PÉCHÉS

PRATIQUÉE PAR L'ANCIENNE SYNAGOGUE, ET ÉLEVÉE A LA DIGNITÉ DE SACREMENT PAR JÉSUS-CHRIST DANS L'ÉGLISE; AVEC UN APPENDICE SUR LA CONFESSION DANS LES SIÈCLES PAÏENS.

TRAITÉ HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET APOLOGÉTIQUE,

PAR LE PROFESSEUR **D. Louis VINCENZI** (1).

Le protestantisme, aidé par l'or de la Grande-Bretagne, tente tous les moyens pour corrompre la foi de la catholique Italie, et y implanter ses détestables doctrines. La Lombardie, et surtout le Piémont, où il se cache sous le voile de la politique, ou plutôt de la démagogie, sont principalement le théâtre de ses honteux exploits et de ses coupables manœuvres. Le mensonge, l'imposture, voilà son arme favorite. Il attaque nos dogmes les plus sacrés, mais le dogme de la confession est peut-être celui qui enflamme le plus la bile des émissaires des sociétés bibliques. L'épiscopat, à la vue des loups dévastateurs qui fondent sur le troupeau de Jésus-Christ, a élevé la voix pour le prémunir contre la fureur des sectaires et contre leurs ruses, car bien souvent ces émissaires se couvrent de la peau de brebis pour pénétrer plus facilement dans le bercail du Seigneur et y exercer impuné-

(1) *La confessione vocale dei peccati*, praticata *dalla Sinagoga* antica, e innalzata a sacramento da Jésu-Christo nella Chiesa, con appendice intorno alla confessione *degli antichi pagani;* trattato storico-archeologico-apologetico, del prof. D. Luigi Vincenzi. Roma tipographia Paterno. 1850. 1 v. 8°, 140 p.

ment de plus grands ravages. Des hommes éminents, par leurs vertus et par leur science, ont joint leurs efforts à ceux des premiers pasteurs, pour repousser les attaques de l'ennemi et lui opposer une barrière infranchissable. Ils ont composé des traités solides et substantiels dans lesquels ils réfutent les mensonges de l'hérésie et démontrent la vérité des dogmes catholiques. Au nombre de ces savants et intrépides défenseurs du catholicisme figure l'illustre Louis Vincenzi, professeur d'hébreu à l'Université de Rome, membre du collége philosophique de cette ville, connu du monde savant par ses nombreux travaux. Il a fait paraître un excellent *Traité sur la confession orale,* dont nous allons donner une rapide analyse.

Les protestants, accoutumés à manier l'arme de la calomnie, ne cesse de crier : que la confession est une institution inventée par les moines; qu'elle a pris naissance dans les siècles barbares, quand les ténèbres du moyen âge enveloppaient l'Église; qu'elle n'a pas été pratiquée par les Apôtres; que notre divin Sauveur n'en a point parlé, et que ce rite était inconnu de l'ancienne Synagogue. Le célèbre théologien de Rome réfute leurs objections, et démontre avec un rare talent par nos saints livres, par la tradition, que la confession était connue des Hébreux, qu'elle a été prescrite par Jésus-Christ, pratiquée par les Apôtres et par leurs successeurs dans les trois premiers siècles de l'Église. Très-versé dans la connaissance des langues grecque et hébraïque, il a recours aux textes originaux, compulse même les commentaires du Talmud, pour expliquer le véritable sens des passages de la Bible contestés par ses adversaires.

Dans le premier chapitre, il établit que la confession orale des péchés a été pratiquée dans la Synagogue comme partie intégrale de la loi mosaïque. Il le prouve par divers passages du Pentateuque, entre autres par celui du *Lévit.*, V, 5, où il est ordonné : « Que lorsque quelqu'un aura péché, il confesse d'a- » bord la faute qu'il a commise (1). » Il démontre par plusieurs

(1) Il est vrai que la Vulgate traduit : *Pœnitentiam agat pro peccato.* Mais le texte hébreu est formel : *Confitebitur in quo peccavit.* La Bible de Zurich traduit : « *Confiteatur quod eâ re peccavit.* » La Bible anglicane traduit éga-

autres passages de l'Ancien Testament, qu'il faut entendre par confession l'expression hébraïque *Hitvaddah*, et s'appuyer sur la liturgie de l'église syrienne; car les Maronites emploient la même expression dans le même sens dans leurs rites. L'auteur de la *Misna* parle clairement de la nécessité de la confession : « A chaque sacrifice fait par les Hébreux, on doit nécessaire-» ment faire la confession des péchés commis (1). » Les rabbins les plus instruits, tels que David Kimchi, Salomon Ben-Melec, Moyse Nacmanide, Maimonide, Abenezzra, etc., sont très-explicites sur le même sujet; quelques-uns d'entre eux nous ont conservé la formule de confession usitée parmi les Israélites; la voici : « Je vous adresse mes supplications, Seigneur, j'ai péché, » j'ai agi injustement, j'ai prévariqué, j'ai agi de telle et telle » manière, voilà que je me repens, et que j'ai honte de mes œu-» vres, je ne retomberai plus dans ces fautes.» Les Juifs croyaient que les sacrifices ne servaient de rien, que les péchés ne pouvaient être expiés, sans la pénitence et la confession. Il est incontestable qu'ils faisaient usage de la confession du temps de Notre Seigneur Jésus-Christ, puisque les évangélistes saint Matthieu et saint Marc disent formellement que tous ceux qui venaient recevoir le baptême de saint Jean-Baptiste, confessaient leurs péchés (2). L'auteur corrobore toutes ces preuves par l'autorité de Flavius Josèphe (3), par celle de Philon (4), d'Origène et de saint Augustin (5).

Quant aux Juifs modernes, Buxtorf nous apprend (6) qu'ils se confessent à leurs rabbins, à peu près comme nous à leur lit de

lement : « *That he shall confess that he has sinned in that thing.* » La traduction de Le Gros est la même, etc.

(1) Abarbanel. Sur les ch. IV et V du *Lévitique*.

(2) Matth., III, 6; Marc I, 5. Nous ferons observer que les rabbins, de même que les Grecs, ne confondent pas la pénitence et la confession, et se servent d'expressions différentes pour exprimer l'une et l'autre.

(3) *Antiquités judaïques*, liv. III, ch. IX, n. 3.

(4) *De Victimis*.

(5) Voir les textes nouveaux de saint Augustin sur la confession, découverts par le cardinal Maï.

(6) Buxtorf, *Synagoga Judæorum*, c. 3.

mort. Les plus ignorants ont une formule générale de confession qu'ils récitent, les autres confessent leurs péchés en particulier (1).

Dans le deuxième chapitre, M. Louis Vincenzi soutient que la confession orale des péchés a passé de la synagogue dans l'Église chrétienne, qu'elle a été élevée à la dignité de sacrement par Notre Sauveur, qui en a conféré l'administration aux Apôtres. Il prouve que le ministère sacré d'Aaron a été transféré à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ l'a conféré aux Apôtres et à leurs successeurs, quand il leur dit : « Comme mon père m'a en-» voyé, je vous envoie ; recevez l'Esprit-Saint ; les péchés seront » remis à ceux à qui vous les remettrez, etc. » Par ces paroles, le divin Rédempteur déclarait ouvertement que le sacerdoce lévitique était aboli, n'étant que l'ombre et la figure de celui du Christ, le véritable prêtre selon l'ordre de Melchisédec.

Dans les troisième et quatrième chapitres, il montre que le sacrement de pénitence, au moyen de la confession orale des péchés, a été prescrit et administré par les Apôtres dans l'Église, conformément à la doctrine de Jésus-Christ, et que cette pratique a existé dans les trois premiers siècles. Il s'appuie sur divers passages du Nouveau Testament, en particulier sur les textes de l'épître de saint Paul aux Corinthiens : *Dedit nobis ministerium reconciliationis* (2). *Pro Christo ergo legatione fungimur* (3) ; sur ce verset des Actes des Apôtres : *Multi credentium veniebant confitentes et annuntiantes actus suos* (4). Il cite les exemples de la pécheresse à laquelle le Sauveur adresse ces paroles : « Tes péchés te sont remis ; » ceux de Zachée, de l'enfant prodigue, qui confesse ses péchés en disant : « J'ai péché contre le ciel, etc. » « *Pœnitentiam agite,* » disait saint Pierre aux habitants de Jérusalem, et saint Paul à l'aréopage. Ce dernier use du pouvoir qu'il a de lier et de délier, en livrant à Satan l'incestueux de Corinthe. La Misna fait aussi mention de

(1) Dom Calmet., *Diction. de la Bible*, t. II, p. 147.
(2) 2 Corinth., v, 18, 19.
(3) Ibid., v, 20.
(4) Act. Apost., XIX, 13, 14

l'excommunication pratiquée dans la synagogue (1). Il cite encore ces paroles de l'apôtre saint Jacques : « *Confitemini alterutrum peccata vestra ;* et prouve par le contexte et de savantes observations philosophiques, par les interprétations des Pères, et l'explication de Rosen-Müller, quoique ennemi de la confession, que cette expression *alterutrum* ne peut s'entendre réciproquement des pénitents et des prêtres, mais qu'elle doit s'appliquer exclusement à ces derniers. Saint Clément, pape, saint Denis l'Aréopagiste, saint Polycarpe, saint Irénée, évêque de Lyon, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Eusèbe, l'auteur de l'histoire ecclésiastique, saint Cyprien, fournissent des textes nombreux pour démontrer avec la dernière évidence que la confession a été en usage dans les trois premiers siècles de l'Église.

Dans le cinquième chapitre, M. Louis Vincenzi jette un coup d'œil sur la doctrine des Pères les plus célèbres du quatrième siècle, saint Ambroise et saint Jérôme, en Europe ; saint Basile et saint Jean-Chrysostome, en Asie, et saint Augustin en Afrique, touchant les rites de l'Église primitive dans l'administration du sacrement de pénitence, et montre que leur enseignement est entièrement conforme à celui que professe de nos jours l'Église catholique.

Le sixième chapitre contient un curieux appendice sur les vestiges de la confession orale, trouvée dans les traditions du Paganisme. — Tous les peuples, dès leur origine, ont manifesté un attachement inséparable pour la religion et le sacerdoce, qui sont

(1) Il y est fait mention d'un endroit dans le sanctuaire, où l'excommunié entrait par une voie particulière. Interrogé par les assistants pourquoi il agissait ainsi, il répondait : « Parce que je pleure ; » on lui disait ensuite : « Que » celui qui habite dans ce lieu te console. » Après qu'il s'était avoué coupable et excommunié, ils reprenaient : « Que celui qui habite dans ce temple touche » ton cœur et te donne d'entendre la voix de tes compagnons, afin qu'ils te re» çoivent de nouveau. » Le coupable s'arrêtait ensuite dans cet endroit, repentant de ses fautes, jusqu'à ce qu'il obtînt, par les prières des assistants, d'être admis dans le temple, dans la société des autres Juifs, pour l'exercice de ses devoirs religieux. Dans le cas où l'Israélite se serait montré impénitent, il était chassé de la synagogue. (Buxtorf. *Lex. rabb.*, au mot : *Niddui*, p. 1505.)

les deux bases sur lesquelles repose et s'affermit l'état social de l'homme. Nos saints livres nous donnent des preuves évidentes du respect dont on entourait les prêtres d'Égypte. Chez les Indiens, la classe des philosophes, qui était la classe sacerdotale, occupait le premier rang dans l'administration des choses spirituelles et temporelles. Rome n'atteignit le plus haut degré de grandeur et de puissance, que parce que Numa inspira au peuple le respect des personnes consacrées au culte. Chez les anciens Gaulois, les Druides avaient la plus grande part aux affaires publiques. Dans toutes les nations, le prêtre était regardé comme le médiateur entre la Divinité et l'homme : de là l'usage des sacrifices. Mais les sacrifices que l'on faisait pour apaiser la colère des Dieux, ne pouvaient être efficaces que *par le repentir du coupable,* et ce repentir devait être accompagné de l'*aveu de ses crimes*. L'auteur prouve par divers passages de Cicéron, de Platon, de Porphyre, d'Aristophane, d'Homère, de Plutarque, d'Hérodote, de Lucien, etc., que la *confession* fut pratiquée par les Égyptiens, les Grecs, les Romains, etc. Philostrate raconte qu'Apollonius, voyageant sur le Nil, appela auprès de lui un certain Timasion, qui désirait apprendre de lui la sagesse. A peine Timasion fut-il en présence d'Apollonius, que celui-ci lui dit : « Oh! jeune Égyptien, expose-moi ce que tu as fait de bien et de » mal, afin que je te pardonne le mal, et que tu reçoives la » louange que tu mérites, si tu as fait le bien, et tu pourras ainsi, » comme mes compagnons et moi, devenir philosophe (1). » Cicéron écrivait à Octave : *Sit erranti medicina confessio.* Pour être initié aux mystères de Bacchus et d'Adonis, il fallait se confesser (2). Marc-Aurèle, en s'associant aux mystères de Cérès Eleusine, fut obligé de se confesser à l'hiérophante (3). Abel-Rémusat, savant orientaliste, parlant de la religion dominante du Thibet, dit qu'on y fait usage de la confession auricu-

(1) Philostrate, *Vie d'Apollonius*, l. IV, c. 3.

(2) L'abbé Guillois. *Recherches sur la confession auriculaire*. 1856. On peut consulter, sur le même sujet, un ouvrage curieux du docteur Boileau, frère du poète, intitulé : *Historia confessionis auricularis*. Paris, 1683, in-8. 1 vol.

(3) Voltaire, *Hist. générale*.

laire. Chez les Chinois, lorsque l'empereur remplit l'office de sacrificateur, il pratique un grand nombre de cérémonies, parmi lesquelles se trouve la confession (1). « La confession, dit avec raison M. Guillois, est aussi ancienne que le monde; Adam pèche en transgressant le précepte du Seigneur, Adam fait l'aveu de sa faute pour en obtenir le pardon. » L'histoire nous montre les grands coupables portant avec eux les bourreaux qui les tourmentent, le remords de conscience : l'aveu du crime commis est comme un soulagement aux peines intérieures qui déchirent l'âme. La confession est naturelle à l'homme. Cela est si vrai que les ennemis les plus acharnés du catholicisme n'ont pu méconnaître l'influence salutaire de la confession et les effets sans nombre qu'elle procure à la société. Quelques communions protestantes l'ont conservée. Elle est prescrite dans l'église anglicane (2). « Dans le rituel luthérien des églises danoise et norwégienne, un article traite de la confession privée, qui est auriculaire. On y voit qu'après avoir déclaré ses péchés, le pénitent se prosterne aux pieds du ministre, qui l'absout en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Dieu même pour remettre les péchés (3). » Nos farouches républicains de 93, qui avaient renversé de fond en comble toutes les institutions catholiques, pour y substituer un culte ridicule et monstrueux, avaient conservé un simulacre de confession, et dans le dernier village de France, tout citoyen était contraint de *s'épurer* devant les patriotes et de déclarer ce qu'il avait fait pour ou contre la République.

Le remarquable traité de Louis Vincenzi se termine par ces paroles pleines de sens que nous croyons devoir reproduire : « La philosophie moderne, se dépouillant du manteau sacré de » la Révélation, rejetant loin d'elle le bouclier qui pouvait seul » la préserver de l'erreur, veut être libre et indépendante. Elle » veut secouer le joug si léger et si facile du sacerdoce, objet » de la vénération de peuples dès la plus haute antiquité, du

(1) L'abbé Guillois, *ibid.*, *ut suprà.*

(2) Here shall the sick person be moved to make a *special confession* of his sins... After which *confession*, the priest shall absolve him .. (*The book of common Prayer*. Cambridge, 1716.) (*Visit. of the sick.*)

(3) *Rituale ecclesiarum Daniæ et Norweggiæ*, in-12. p. 76.

» sacerdoce, base essentielle de l'édifice social, et dont aucune » nation ne s'est séparée sans courir à sa perte. Si les peuples » païens ont tant fait pour conserver parmi eux ce prestige si » utile pour la conservation de l'ordre, que ne devra-t-on pas » faire aujourd'hui au sein du Christianisme, dont le sacerdoce » dérive de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et dont il investit les apô- » tres et leurs successeurs, non-seulement pour propager la vé- » rité au milieu des nations, mais comme médiateurs et interprè- » tes de ses volontés et juges de nos actions? L'empereur Théo- » dose paraissant devant saint Ambroise en habit de pénitent, et » reconnaissant dans le saint évêque le pouvoir divin de lui re- » mettre son péché, prononça ses paroles : « *Tuum est pharma- » ca ostendere et miscere, meum suscipere.*

» Que les philosophes ne se fassent pas illusion, que les prin- » ces et les magistrats ne se fassent pas illusion; que les réfor- » mateurs modernes des nations et que les peuples ne s'aveuglent » pas. Il ne suffit pas de crier : « Respect aux lois, » si celles-ci » ne sont pas protégées par la religion. Il ne suffit pas de crier » Religion, » si celle-ci n'est pas vénérée et regardée comme en- » voyée du ciel, et descendue parmi les hommes, pour les sépa- » rer des brutes et les élever au rang des anges. Il ne suffit pas » enfin de prononcer son nom sublime, si ses ministres ne sont » pas consultés comme conseillers, écoutés comme des pères, re- » cherchés comme des médiateurs, réputés comme juges, crus » comme messagers de Dieu, visités et vénérés comme médecins » de nos âmes. »

L'abbé Th. Blanc, curé de Domazan.

POÉSIES DU PÈRE GALL MOREL,

BÉNÉDICTIN DE NOTRE-DAME-DES-HERMITES (1).

Le volume que nous annonçons est une des œuvres littéraires les plus remarquables que la Suisse allemande ait mis au jour depuis longtemps. C'est du milieu de ces Hautes-Alpes où des esprits simples et passionnés s'imaginent de loin ne voir qu'ignorance et barbarie, c'est du sein de ces petits cantons qui forment le centre et le noyau de la Confédération Suisse, que nous arrive ce volume. Empreint d'une tendance élevée, hautement poétique, et d'une inspiration toujours pure, il est dû à la plume d'un homme connu dans le monde savant et dont ce volume est loin d'être le seul titre de gloire. L'auteur, Saint-Gallois d'origine (il nous l'apprend lui-même dans la pièce intitulée : *Mon village*), appartient à cette illustre phalange des Bénédictins qui a rendu tant de services à la science et aux lettres. Que l'on ne s'étonne pas, dit-il dans une ingénieuse préface en vers, de voir sur le titre de cet ouvrage le nom d'un *Père,* d'un *religieux;* nous vivons dans une grande époque et il faut bien nous accoutumer à entendre en ce monde des sons discordants et divers. Au surplus, le Père Gall Morel soutient avec talent, par ses œuvres, la renommée de son Ordre, et l'on reconnait, dans toutes les pages de son volume, un de ces esprits richement doués, un de ces cœurs éminemment chrétiens toujours désireux d'utiliser leur

(1) Un volume de trois cents pages environ. 1852.

dévouement au profit de l'humanité. S'il avait besoin d'une justification, ce serait bien là, croyons-nous, la meilleure et la plus concluante.

Ces poésies comprennent d'abord, indépendamment d'un poème sur Notre-Dame-des-Hermites, un certain nombre de chants religieux dont la plupart, sinon tous, ont été mis en musique et introduits dans plusieurs églises. *Les chants de Noël, Les Mages, Le matin de Pâques* et d'autres morceaux dignes d'être cités, développent dans un style moelleux et simple à la fois, plein de vie et de nerf, les sublimes vérités de l'Évangile. Au nombre de ces chants figurent, non sans distinction, quelques pièces réunies sous le titre de *Chants de Marie,* et qui sont pénétrées comme les autres de l'esprit le plus véritablement chrétien; car, « la croix ensanglantée, la croix victorieuse de la mort, » est pour l'auteur « le seul bâton de voyage qui ne se brise point. »

Il serait difficile de dire tout ce qu'il y a d'onction discrète et pénétrante, de suave poésie, dans ces pièces que la plume du bénédictin écrit à la gloire de Dieu. L'auteur comprend mieux que tout autre, et avec cette modestie exempte d'affectation qui est d'ordinaire le cachet du vrai talent, combien ces divins et magnifiques sujets sont au-dessus de la force humaine et dépassent la portée de l'intelligence la mieux douée : « Muse téméraire, s'écrie-t-il par moments, laisse tomber ta lyre! peux-tu chanter les merveilles de Dieu? la coupe humaine peut-elle contenir une boisson divine? » Et ailleurs : « Ce n'est qu'en haut que brille la vie dans sa pure splendeur. » On dirait une alouette qui s'élance vers les cieux sachant qu'une aile mortelle ne peut les atteindre. — Aussi ne trouverez-vous nulle part dans ces poésies ces défaillances et cet abattement moral qui, sous une écorce en apparence religieuse, ne respirent qu'un scepticisme déguisé et caractérisent beaucoup d'œuvres contemporaines qui n'ont de religieux que le nom. Il serait curieux de comparer, sous ce rapport, les poésies du père Gall Morel avec quelques-unes des poésies de notre Suisse française et notamment des cantons de Vaud et de Genève, aux poésies de Fréderic Monneron, par exemple; soit au point de vue des idées, de leur élé-

vation véritable, de leur grandeur, la comparaison ne se soutiendrait guère, et l'avantage serait tout en entier en faveur de l'illustre bénédictin.

Rien d'étroit ou d'exagéré dans les pages qui sortent de sa plume ; plus d'une fois, nous dit-il, il a été blessé dans la mêlée humaine, mais ses blessures sont cicatrisées, et l'on sent passer d'un bout à l'autre de son œuvre comme un souffle vivifiant de charité. « La loi nouvelle, s'écrie-t-il, a établi l'unité des nations et en quelque sorte une parenté entre des âges et des pays divers. Ici-bas déjà, une terre enchanteresse, une terre promise, se montre de loin à celui qui, à l'ombre des bannières de Dieu, sait bravement se frayer une route vers le ciel. » — Sous cette haute inspiration se montre une haute bienveillance, une chaleur d'âme où l'homme disparaît pour ne laisser voir que le chrétien.

Le volume renferme, en outre, des chants de voyage et des poésies diverses. C'est ici que le talent de l'auteur nous apparaît sous une face nouvelle et que nous pouvons, pour ainsi dire, mieux étudier et sa science et son cœur ; tantôt nous le voyons traverser le petit canton d'Unterwald et faire pour son pays des souhaits qui rappellent, au milieu des orages dont la révolution de Juillet fut suivie, les vœux que Salis, du milieu de Paris, adressait à sa patrie, quelques années avant la révolution française. Tantôt nous l'entendons chanter un hymne du matin, sur le sommet du Saint-Gothard ; nous le voyons tour à tour en Allemagne et en Italie, à Munich, à Milan et à Gênes, et la même voix qui s'est fait ouïr tout à l'heure sur les bords de la mer, se fait entendre aujourd'hui, à côté des glaces éternelles, dans le haut passage du Splugen.

A peine sorti des riantes contrées de l'Italie, il se trouve en face de la sévère nature des Alpes, et, du sommet des montagnes, il adresse un adieu qui n'est point sans mélancolie, à cette terre merveilleuse qu'il vient de quitter. Mais bientôt, sous la forme d'une apparition, de mâles pensées chassent en lui d'inutiles regrets : « Laisse-là ces larmes de femme, que l'air des montagnes les dessèche sans retard ; laisse-là ces regrets insensés ! marche d'un pas rapide et assuré, marche en avant à travers les éboule-

ments des rochers, car de magnifiques récompenses attendent les fatigues de ton voyage. Oh! vois, ces hommes héroïques à qui la postérité ne refuse pas son admiration, vois-les se choisir volontairement de rudes chemins; l'âme s'efféminé au milieu des roses; ce n'est que par des efforts continuels vers un but difficile à atteindre, que tu peux te fortifier dans les luttes de l'intelligence et t'ennoblir dans les combats de la vie. — Ton existence est semblable à ces rudes et âpres sentiers des Alpes, qui, des plaines riantes de l'Italie, te reconduisent en Suisse, dans ton pays; mais, pour regagner la véritable patrie, la patrie d'en-haut, il faut que ton âme se remplisse de courage, ô voyageur! et tu ne pourras atteindre ce noble but que par l'épreuve et les combats! »

On voit quel bel et noble essor sait prendre, dans ses poésies, le docte religieux de Notre-Dame-des-Hermites. Ce n'est toutefois qu'avec discrétion, je dois le dire, en les émondant, en les laissant en quelque sorte deviner, que souvent ces hautes pensées sont offertes au lecteur, dans ce remarquable volume de poésies. On sent que sa poitrine bat avec force à toutes les joies, à toutes les douleurs de l'humanité. Je n'en voudrais pour preuve que les strophes qu'il adresse, sous le titre de *Bienvenue*, aux enfants de son frère mort en Italie, au moment où ils quittent Milan pour retourner dans le canton de Saint-Gall : « Ceux que Dieu a réunis pour la joie et pour la douleur, aux heures sereines et matinales de la vie, Dieu les réunit de nouveau et intimement, dans leur cher pays, dans leur vieille patrie. Séparés de bonne heure, ils se retrouvent après une longue absence, ils marchent en se donnant la main, à travers la vie; leur soleil couchant a tout l'éclat de l'aurore; car le soleil des cœurs ne s'obscurcit jamais. » Et quel noble sentiment, quelle commisération élevée dans d'autres pièces du volume, en particulier dans la pièce intitulée : *Le cadavre du Mendiant*. Nous assistons aux derniers instants d'une pénible existence; un infortuné vient de finir sa journée. La journée a été bien longue; tous ses frères le repoussaient, il était abandonné de tous, et, à cette heure suprême, le Dieu sauveur lui accorde une céleste hospitalité. Nul ne laisse couler des pleurs sur sa tombe; mais qu'importent

de vains regrets? la paroi du tombeau est si épaisse; et, les regrets, le mort ne les entend pas; puis, nous voyons, comme dans un tableau, ce malheureux voyageur lassé par la fatigue, laissant échapper son bâton de voyage, et, les mains pieusement jointes, s'acheminant vers le tombeau : « Ah! s'écrie le Père Morel, dors, dors, pauvre infortuné, dors jusqu'à l'heure des joies divines! C'est toi qui m'apprends comment je dois vivre pour me séparer, joyeux, de cette terre; celui-là est bienheureux au moment de la résurrection qui a suivi dans ce monde le difficile chemin de la croix! » — Il serait aisé de faire un plus grand nombre de citations; mais une traduction dans une langue étrangère ne saurait que décolorer le texte original dont elle ne peut donner qu'une faible et insuffisante idée.

Je voudrais surtout, par cet article, avoir inspiré à quelques personnes le désir de lire ces poésies, et avoir fait sentir à celles qui n'ont point fait une étude spéciale de la langue allemande, toute la valeur des œuvres poétiques de notre compatriote; heureux qui peut concilier ainsi les belles-lettres avec des travaux plus scientifiques et plus sérieux encore, et avec de graves et austères devoirs!

Inutile sans doute d'insister davantage ici sur la valeur littéraire et la portée de ces œuvres. D'autres journaux lui ont rendu suffisamment justice, la *Revue Suisse*, entre autres, qui se publie dans notre Suisse romande, et dont le jugement, extrêmement favorable, mérite d'autant plus d'être rappelé que le courant d'idées qui règne à Neuchâtel ou à Lausanne est très-différent de celui qui règne à Notre-Dame-des-Hermites. Ces vieux monastères, berceau de notre civilisation, ont eu sans doute quelquefois çà et là, comme toutes les institutions humaines, même les meilleures, leurs jours de lassitude et de décadence, mais leurs jours glorieux et utiles, mais leurs travaux prospères sont infiniment plus nombreux, plus saillants; les méconnaître, c'est de gaîté de cœur nier l'évidence, c'est être injuste à force de partialité, souvent aussi, disons-le, c'est faire preuve d'une naïve et profonde ignorance.

Jules Vuy.

HISTOIRE DE JÉSUS-CHRIST,

D'APRÈS LES TEXTES CONTEMPORAINS,

PAR M. FOISSET (1).

Et quærebat videre Jesum, quis esset.
(Luc. XIX, 3.)

M. Foisset, conseiller à la cour impériale de Dijon, vient de publier une *Histoire de N. S. Jésus-Christ*. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire, pour manifester nos sympathies à l'égard de ce livre, que de reproduire la préface de l'ouvrage. En matières aussi graves, à l'auteur seul appartient le droit de faire connaître et le but qu'il s'est proposé, et le point de vue où il a jugé bon de se placer. Qu'il nous soit toutefois accordé de dire que ce volume se lit non-seulement avec l'intérêt pénétrant et grave qui s'attache au sujet, mais qu'il procure en outre toutes les satisfactions d'une œuvre littéraire distinguée. Ces pages sont écrites avec clarté, netteté et élégance, elles se lisent avec agrément. Puissent le zèle et les intentions de M. Foisset être récompensés par des fruits abondants et avant tout par la joie d'avoir ramenés quelques âmes à Celui qu'il a voulu glorifier !

(1) 1 vol. in-12°. Paris, Vivès, 25, rue Cassette.

« Pourquoi le taire, mais comment le dire? Parmi les savants, parmi les lettrés, parmi les hommes de loisir comme parmi les hommes d'affaires, il en est, et en trop grand nombre, pour qui l'Évangile en vérité n'existe pas. Combien ne l'ont jamais lu! combien surtout l'ont oublié! Il en est même, hélas! en qui le Christianisme est tellement oblitéré, que, dans leur mémoire, ils ont gardé plus de place à Jupiter qu'à Jésus-Christ. C'est principalement en vue de ceux-là qu'a été écrite l'*Histoire de Jésus Christ d'après les textes contemporains.*

L'auteur a fondé quelque espoir sur l'amour de la vérité, sur l'importance du sujet, sur la brièveté du livre : il s'est persuadé que peut-être des faits de cet ordre, racontés sans phrases par un homme du monde, attireraient la curiosité de quelques-uns; qu'une fois la lecture commencée, on irait jusqu'au bout, et que l'intime vérité du récit, la vertu de la parole évangélique, et la grâce de Dieu, feraient le reste.

Tel était le dessein premier, tel est encore le dessein principal de l'ouvrage.

Voilà pourquoi cette *Histoire de Jésus-Christ* s'ouvre par la prédication de saint Jean et par le baptême du Sauveur, suivant l'exemple donné par saint Pierre quand il commençait un de ses discours en ces termes : « Vous avez ouï parler de la parole qui s'est répandue dans toute la Judée, et qui a commencé par la Galilée après le baptême que Jean a prêché. » *Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam, incipiens à Galilæa post baptismum quod prædicavit Joannes* (Act. X, 37).

On se trouve ainsi tout d'abord en présence de Jésus-Christ homme fait; on entre tout de suite et comme de plain-pied dans sa vie publique. Son histoire commence comme une histoire ordinaire, j'ai presque dit comme une histoire profane : « La quinzième année de l'empire de Tibère, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, etc. » Ce sont du reste les propres termes de l'Évangéliste saint Luc : *Anno quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam...* Et par cela seul, toute idée de mythe disparaît. On se sent en pleine histoire; on débute par une date précise et d'une authenticité complète; le premier anneau de la chaîne du récit évangélique se

rive à un texte de Tacite : *Auctor nominis ejus* (*Christianorum scilicet*) *Christus, qui, Tiberio imperante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat* (Annal. XV, 44). Et Tacite lui-même est presque un contemporain : il était né au commencement du règne de Néron, quarante-cinq ans avant la mort du dernier des Évangélistes, de l'apôtre saint Jean.

Ce n'est pas que la nouvelle *Histoire de Jésus-Christ* passe sous silence les merveilles de la conception, de la naissance et de l'enfance du Sauveur : à Dieu ne plaise ! Au moment où le Sauveur prêche à Nazareth, — à propos même de rumeurs qui remplissent alors la petite ville et que nous rapportent les Évangélistes : « N'est-ce point là ce charpentier, ce fils de Joseph? » N'est-ce pas lui dont la mère s'appelle Marie? » — l'auteur saisit l'occasion de rapporter non-seulement ce qu'on disait de Jésus dans la bourgade où il avait vécu jusqu'au baptême de Jean, mais encore tout ce que les Évangiles nous apprennent de lui jusqu'à sa trentième année. Saint Luc et saint Matthieu seuls ont ici la parole : mais le lecteur est préparé d'avance à cette portion du récit évangélique par tout ce qui a éclaté déjà de surnaturel dans la vie publique de Notre Seigneur avant sa prédication de Nazareth.

L'auteur, du reste, ne dispute pas; il raconte. Disons mieux, il laisse raconter les témoins oculaires et auriculaires; il les interrompt le moins qu'il peut. C'est là ce qui fait surtout la différence de son travail d'avec celui des modernes historiens de Jésus-Christ. Le lecteur exempt de préventions jugera si le simple résumé des témoignages contemporains, lu sans commentaire, n'emporte pas avec lui sa conclusion.

M. de Montalembert écrivait à M. Foisset : « Je ne comprends pas qu'il puisse y avoir une autre histoire de Jésus-Christ que celle des quatre Évangélistes. » M. Foisset déclare qu'il ne le comprend pas davantage : seulement quelques explications sont nécessaires à cet égard.

Nul n'ignore assurément que les actions et les paroles principales de Jésus-Christ ont été recueillies par deux témoins oculaires (saint Matthieu et saint Jean) et par deux contemporains

(saint Marc et saint Luc) : ce quadruple récit est dans les mains de tous les chrétiens depuis dix-huit siècles.

Mais on sait que les quatre Évangélistes n'étaient pas des écrivains de profession et que, par suite, ils n'attachaient pas une bien grande importance à l'ordre des faits. Il est donc fort difficile, en les lisant, de rétablir dans son esprit la véritable suite des événements, ce qui pourtant, dit très-bien le P. Lacordaire à ce sujet, est d'un très-grand intérêt pour en sentir la force.

On sait de plus que, précisément parce que les quatre Évangélistes ne se sont pas copiés l'un l'autre, ils ne rapportent pas tous les mêmes faits, ou bien ils ne les rapportent pas à la même place, ni avec les mêmes circonstances.

Pour embrasser *d'une seule vue* TOUTE la vie de Jésus-Christ, il ne suffit donc pas de lire successivement les quatre Évangiles; il faut les combiner, les fondre en un seul récit, qui comprenne tous les faits et mette chaque fait à sa véritable place.

Dire que cela est indifférent, c'est condamner d'immenses travaux honorés par toute l'Église. En effet, nombre d'hommes excellents s'y sont appliqués, à l'exemple de saint Augustin qui écrivait, dès l'année 399 de l'ère chrétienne, ses quatre livres sur l'accord des Évangélistes (*De consensu Evangelistarum*).

Toutefois, parmi ceux qui s'en sont occupés depuis, les uns n'ont pas écrit en français; les autres manquent de brièveté; d'autres, ne voulant pas sacrifier une syllabe des textes évangéliques, les ont traduits avec une multiplicité de renvois qui fatiguent l'œil et impatientent le lecteur. Il y a donc quelque chose encore à faire.

Peut-être, en s'aidant de tout ce qui a été fait jusqu'ici, n'était-il pas impossible de parvenir à une combinaison meilleure encore, comme aussi à une meilleure traduction des textes. C'est toute la prétention du travail que nous annonçons.

L'auteur y parle en son propre nom : ce qui rend son allure plus libre que celle d'un simple traducteur. Il ne dit rien que d'après les textes; mais il n'était point assujetti, comme les auteurs des *Concordes évangéliques*, à n'en omettre aucun. Il a donc cru pouvoir, comme un prêtre qui écrivait la vie de Jésus-

Christ au XVIIe siècle (1), « ne prendre des paroles de Notre-Seigneur que ce qu'il pourrait rendre parfaitement intelligible à tout le monde, sans sortir du caractère de son ouvrage ; laissant aux théologiens à expliquer ce qu'il y a de plus difficile. » Il se l'est cru permis d'autant mieux que saint Jean lui-même déclare n'avoir pas jugé nécessaire de rapporter tous les miracles de son maître, à plus forte raison toutes ses paroles (2). On peut néanmoins s'assurer que le Sauveur n'a presque rien dit qui ne soit reproduit en quelque endroit de cette *Histoire*.

Par cela même qu'il y a ici autre chose qu'une traduction, l'auteur s'est également permis, de loin en loin, quelques mots qui aident à comprendre. Ces mots sont fort rares et fort courts, on se persuade qu'ils ne sont pas disparates ; c'est aux bons juges à prononcer. Quant aux éclaircissements qui auraient fait disparate dans le récit, ils sont rejetés dans des notes où l'on s'est efforcé de ne point perdre de vue le précepte du Sage : *Ne quid nimis*.

Un mot encore sur ce qui tient à la traduction. Il faut bien le reconnaître, chaque siècle a sa nuance de goût particulière. Le tour lent et un peu timide des traducteurs du XVIIe siècle, est-il bien ce qu'il y a de plus approprié à la façon de sentir du XIXe ? Peut-être est-il permis d'en douter. Si nous ne nous trompons, les versions les plus répandues de l'Évangile ne produisent plus guère d'effet que sur les âmes pieuses. Des textes évangéliques ainsi traduits ou paraphrasés, on peut dire ce qu'a dit saint Augustin des merveilles de la nature : *Assiduitate viluerunt*. C'est une monnaie frappée à une effigie déjà ancienne ; une longue circulation lui a comme enlevé toute empreinte. Et pourtant on y est fait à ce point, qu'en voulant éviter l'effacement, le manque de couleur et de relief, on risque de scandiliser les fidèles. Rester simple, parfaitement simple, sans jamais rester

(1) L'abbé de Saint Réal.

(2) Multa quidam et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, *quæ non sunt scripta in libro*. (Johann., XX, 30.) — Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus ; quæ si scribuntur per segula, nec ipsum arbitror mundum, capere posse eos qui scribendi sunt libros. (Ibid., XXI, 25.)

nul ; être *neuf* quand on ne fait que traduire, sans être *nouveau* (*ut dicas* NOVE, comme parle saint Vincent de Lérins, *non dicas* NOVA), c'est là une des grandes difficultés d'un sujet tant de fois traité. L'approbation de plusieurs princes de l'Église permet à l'auteur d'espérer du moins qu'il n'a pas manqué à l'orthodoxie.

Mais ce qui importe surtout, c'est la mise en ordre des textes. Les neuf dixièmes des objections ressassées par Strauss tiennent uniquement au maque d'ordre apparent des récits évangéliques. Restituer chaque fait a sa véritable place, c'est en même temps empêcher l'objection de naître dans l'esprit de ceux qui l'ignorent et la réfuter vistorieusement dans l'esprit de ceux qui la connaissent. C'est à quoi l'on s'est par-dessus tout appliqué. L'auteur est magistrat : à ce titre, il a quelque habitude de découvrir la vérité à travers les témoignages des hommes ; il a comparé les dépositions écrites des témoins de la vie de Jésus-Christ, et il apporte avec confiance devant le jury du XIXe siècle le résultat de son examen.

S'il avait rempli sa tâche, son livre serait le livre de tous ; il s'adresserait tout ensemble aux hommes de science et aux hommes de foi ; il résoudrait les doutes des uns, il répondrait en même temps à la piété des autres, car il conserverait à la Parole de Dieu tout son parfum et toute sa vertu. Non que cette histoire prétende égaler le charme de la lecture directe des Évangiles. Rien ne supplée à l'impression qu'on éprouve lorsqu'on est face à face avec un tel livre : l'original emporte tout. Mais si cette *Histoire de Jésus-Christ* contribuait à faire relire les textes eux-mêmes et donnait aux Évangiles un seul lecteur de plus, l'auteur croirait n'avoir pas perdu sa peine. »

Nous citons trois morceaux qui donneront une idée complète de la manière de l'auteur :

« TENTATION DE JÉSUS. — Jésus, en se présentant au baptême » de Jean, s'était mis au rang des pécheurs. En recevant ce bap- » tême, il s'était voué à la pénitence ; car ce qui distinguait le » baptême de gens des autres purifications, en usage parmi les

» Hébreux, c'est qu'il était une sorte d'initiation solennelle à une » vie pénitente (1).

» Jésus donc, plein de l'Esprit saint, s'éloigna du Jourdain, et » l'Esprit le poussa dans le désert, où il devait être tenté par Sa- » tan (par celui qui, d'après l'antique tradition conservée dans la » Genèse, avait perdu le premier homme, et qui devait avoir la » tête broyée par l'un des descendants de la première femme). » Aussi bien, Jésus était envoyé de Dieu pour que sa vie mortelle » fût l'exemple proposé à toujours à l'imitation de tous les hom- » mes; il fallait donc qu'elle ressemblât en tout à la nôtre, qu'il » fût soumis à toutes nos épreuves, qu'il fût homme en tout, hors » en un seul point, le péché (2).

» Or, Jésus fut dans le désert quarante jours et quarante nuits, » sans autre compagnie que les bêtes sauvages; et il était tenté » par Satan. Durant tout ce temps il ne mangea point; et après » ce long jeûne, où les conditions communes de la vie physique » avaient été suspendues, il fut tourmenté par la faim (3).

» Alors le Tentateur lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, ordonne » que ces pierres deviennent des pains. — Il est écrit, répondit » Jésus : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute » parole qui émane de Dieu » (4).

» Ensuite, Satan le conduisit à Jérusalem sur le point le plus » élevé du temple, et lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, précipite- » toi en bas, car David à dit que Dieu a ordonné à ses anges de » soutenir le Messie de leurs mains, de peur qu'il ne heurte le

(1) *Ego quidem baptizo vos in aqua* IN POENITENTIAM (Erasme traduit : AD *pœnitentiam*). — MATTH., III, 11... *Facite fructus dignos* POENITENTIÆ (LUC., III, 8). — Quant aux purifications ordinaires des Hébreux, v. EXOD., XXIX, 4; LEVITIC., VIII, 6; — NUMER., VIII, 6, 7, 8.

(2) *Tentatum autem* PER OMNIA, PRO SIMILITUDINE, *absque peccato* (S. PAUL *aux Hébr.*, IV, 15). — Tout le monde connaît le texte de la Genèse : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius : ipsa* (IPSUM dans l'hébr.) *conteret caput tuum* (III, 15).

(3) *Et erat in deserto* XL *diebus* ET XL *noctibus, et tentabatur a Satana, eratque cum bestiis.*, (MARC., I, 15)... *Et nihil manducavit in diebus illis, et consummatis illis esuriit* (LUC., IV, 2).

(4) Cela est écrit dans le Deutéronome, VIII, 3.

» pied contre quelques pierre. Jésus répliqua : « Tu ne tenteras » point le Seigneur ton Dieu » (1).

» Satan le mena enfin sur une montagne très-haute; et, indi- » quant du geste tous les royaumes de la terre, il dit à Jésus : Je » te donnerai toute cette puissance et toute cette gloire; tout » cela est à toi, si tu veux m'adorer. Jésus, prenant l'accent du » commandement, lui dit : Retire-toi, Satan; car il est écrit : « Tu serviras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui » seul » (2).

» Alors, toute tentation étant épuisée, celle de la sensualité, » celle de la présomption, celle de l'orgueil et de l'ambition, le » Tentateur, qui avait échoué trois fois, se retira de lui pour un » temps. Et, au même instant, les anges s'approchèrent de Jésus » et le servirent (A). »

(1) DEUTER., VI, 16. — Les paroles de David auxquelles Satan fait allusion sont les versets 11 et 12 du psaume XC.

(2) DEUTER., VI, 13.

(A) *Et consummato* OMNI *tentatione, Diabolus recessit ab illo usque ad tempus* (LUC., IV, 13)... *Et ecce angeli accesserunt et ministrabant ei* (MATTH., IV, 11).

Ce fait de la tentation de Jésus est à la fois un fait réel et un fait symbolique de l'ordre le plus élevé (v. Stolberg, Eschenmayer, Kuhn, Néander et surtout le docteur Sepp, analysés par M. l'abbé Chassay, *Démonstrat. Evangéliq.*, édit. de Migne, t. XVIII, p. 189 et suiv.).

Une voix d'en-haut proclame Jésus le Fils de Dieu; c'est là le premier acte de sa vie publique. — L'épreuve est le second. — Le miracle personsonnel, celui de Cana, n'est que le troisième.

L'épreuve est la loi commune de l'humanité. Jésus, le modèle éternel, devait, pour l'exemple, subir cette loi commune, pour mieux nous montrer comment on résiste au mal. — Non qu'il ait été vraiment tenté *en ce sens que son âme ait été ébranlée par le Tentateur*, mais il a été soumis au contact et aux incitations de l'esprit du mal pour mieux nous enseigner la voie du triomphe.

L'ange déchu ignore beaucoup de choses. Il savait que le temps prédit pour l'avénement du Messie était arrivé; il soupçonnait que c'était Jésus; il lui importait de s'en assurer; si Jésus eût failli, ce n'était point le Sauveur : de là la triple séduction tentée par Satan.

De là aussi la triple victoire de Jésus sur les trois grandes convoitises de la nature déchue, sur la tyrannie des sens, sur la présomption de l'esprit, sur

« Entretien avec Nicodème. — Jésus demeura à Jérusalem » durant toutes les solennités pascales, faisant beaucoup de mi- » racles, et un grand nombre d'hommes crurent en lui.

» Un pharisien, membre du Sénat des Juifs et docteur de la » Loi, vint le trouver pendant la nuit et lui dit : Maître, nous » savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu ; nul, en effet, » si Dieu n'est avec lui, ne saurait faire les prodiges que vous » faites.

» Il est à croire que Nicodème demanda en outre ce qu'il avait » à faire pour entrer au ciel ; car Jésus, employant la forme d'af- » firmation la plus solennelle qui fût en usage parmi les Juifs, lui » répondit : En vérité, en vérité je te le dis, nul, s'il ne renaît une » seconde fois, ne peut voir le royaume de Dieu. Comment, s'il » ne renaît une seconde fois! dit Nicodème ; un vieillard peut-il » rentrer dans le sein de sa mère et naître une seconde fois? Jé- » sus répondit : En vérité, en vérité je te le dis, nul, s'il ne renaît » de l'eau et de l'Esprit saint, ne peut entrer dans le royaume de » Dieu.

» On le voit, Jésus pose ici le dogme de la nécessité d'une ré- » génération spirituelle, dont le baptême est le symbole. Mais » Nicodème était préoccupé de l'idée d'une seconde naissance » corporelle. Jésus, sans se départir du langage elliptique si fami- » lier aux Hébreux, essaie alors de lui faire sentir quelle diffé- » rence il y a entre la naissance spirituelle dont il parle et la

l'enivrement de la volonté. Dieu n'a pas confié les grandes dispensations de sa Providence qu'à ceux qui se sont montrés dignes de Lui dans la lutte contre le mal. Aussi voyons-nous une épreuve de ce genre précéder l'institution du Judaisme : Abraham subit l'épreuve de la foi et de la fidélité aux commandements divins, et c'est quand il en est sorti victorieux que l'Ange lui apporta la Grande Promesse.

Or, s'il en a été ainsi de l'institution préparatoire, que sera-ce de l'institution définitive? Les hommes ne pouvaient être sauvés qu'autant que la puissance du mal serait vaincue. Force est donc bien de reconnaître que la Tentation occupe dans l'Évangile juste la place qui convient, au commencement de l'histoire proprement dite de la vocation de Jésus : il convenait évidemment que la Rédemption de l'humanité fût inaugurée par cette grande victoire sur le génie du mal. Cf. Bossuet, *Élévations sur les mystères* XXX' semaine.

» naissance commune à tous les hommes. Celle-ci est toute char-
» nelle, et tout ce qui en provient l'est aussi : « Ce qui est né
» de la chair, dit Jésus à Nicodème, est chair. » Mais la seconde
» naissance est toute spirituelle, ainsi que les fruits qu'elle porte :
« Ce qui naît du Saint-Esprit, ajoute Jésus, est esprit. » C'est
» par les œuvres seulement qu'on reconnaît cette régénération
» opérée par un principe invisible. Jésus en développe les effets
» sous un emblème sensible, sous l'emblème du vent : « Le vent,
» dit-il, souffle où il veut; on entend sa voix, mais on ne sait
» d'où il vient ni où il va; il en est ainsi de l'esprit dans l'âme
» qu'il régénère. »

» Toutefois, Nicodème ne comprit point et il dit : Comment
» cela se peut-il faire?

» Jésus repartit : Quoi! tu est docteur en Israël et tu ignores
» ces choses!

» Ce n'est pas tout : Jésus n'est point seulement un docteur de
» la Loi, comme le pense Nicodème; il est un Révélateur, il est
» homme et Dieu tout ensemble. En effet, il continue en ces ter-
» mes : « En vérité, en vérité je te le dis, Nous n'affirmons que
» ce que Nous savons, Nous n'attestons rien que Nous n'ayons vu,
» et vous n'en repoussez pas moins Notre témoignage. Si vous re-
» fusez de croire des mystères que je vous expose sous des ima-
» ges tirées des choses de la terre (comme sont le vent et ses
» effets), comment croirez-vous si je les exprime dans le langage
» du ciel? Encore une fois, je ne dis que ce que je sais. Mais,
» pour savoir ces choses, il faut avoir été au ciel, *et aucun homme*
» *n'a été au ciel, sinon Celui qui est descendu du ciel, le Fils de*
» *l'homme, qui est dans le ciel* (A).

» Jésus va plus loin. Après le dogme du Baptême, il vient de
» poser, vomme on voit, celui de l'Incarnation; il va poser celui
» de la Rédemption, celui du salut des hommes par le Christ. Il
» poursuit en effet :

(1) *Nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo,* Filius hominis *qui* EST *in cœlo* (JEAN, III, 13). Jésus est Dieu; comme tel, comme Verbe de Dieu, il est dans le ciel. Et il continue d'y résider, bien qu'il se soit uni à la nature humaine, bien qu'il se soit fait le fis de l'homme, le fils de Marie.

« Comme Moyse a élevé dans la fuite d'Egypte un serpent » d'airain (qu'il suffisait de regarder pour être guéri de la mor- » sure des serpents du désert) [1], de même il faut que le Fils » de l'homme soit élevé à son tour (allusion au crucifiement), de » telle sorte que tout homme qui croit en lui ne périsse point, » mais qu'il possède la vie éternelle. En effet, DIEU A AIMÉ LE » MONDE JUSQU'A DONNER SON FILS UNIQUE, afin que tout homme qui » croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie à toujours. » Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner » le monde, mais pour le sauver.

« Celui qui croit en lui n'est pas condamné ; mais celui qui ne » croit point est jugé déjà, parce qu'il a refusé de croire au nom » du Fils unique de Dieu. Et la cause de cette condamnation, » c'est que la lumière est venue dans le monde, et que les hom- » mes ont mieux aimé les ténèbres, parce que leurs actions étaient » mauvaises ; car quiconque fait mal hait la lumière, et il ne vient » point à elle, de peur qu'il ne soit repris de ses œuvres. Mais » celui qui fait bien vient à la lumière ; il ne craint pas que ses » actions paraissent, parce qu'elles sont faites selon Dieu » (2).

» Tout le Christianisme est dans ce discours : l'Incarnation, » la Rédemption par la Croix, la régénération des âmes par le » Baptême et par une vie meilleure. On y voit même distincte- » ment les trois Personnes de la Trinité : le Père donne son Fils » unique pour sauver le monde par Lui, et l'Esprit régénérateur, » unissant à l'eau du baptême son action toute-puissante, trans- » forme l'homme en une créature nouvelle. »

« EPILOGUE. — Plus tard, Jean, fils de Zabdaï, le pêcheur de » Galilée, Jean, qui avait vu mourir Jésus sur la croix, écrivait » ces paroles :

« Ce qui ÉTAIT *dès le commencement*, — ce que nous avons *vu* » et scruté *de nos yeux*, ce que nous avons *ouï* du Verbe vivant, » ce que NOS PROPRES MAINS ONT TOUCHÉ, — nous en rendons témoi- » gnage devant vous.

(1) NOMBRES, XXI, 6-9.

(2) On ne saurait trop méditer ces paroles de Jésus-Christ.

» AU COMMENCEMENT était LE VERBE, et le Verbe était en Dieu,
» ET LE VERBE ÉTAIT DIEU.

» *Au commencement,* il était en Dieu. Toutes choses ont été
» faites par Lui, ET RIEN DE CE QUI A ÉTÉ FAIT NE L'A ÉTÉ SANS LUI.

» En Lui était la vie; en Lui, la Lumière des hommes. La lu-
» mière a lui dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point
» comprise.

» Il y eut un homme envoyé de Dieu; son nom était Jean....
» Il n'était pas la Lumière; mais il vint pour rendre témoignage
» de Celui qui était la Lumière, la Lumière vraie, qui éclaire tout
» homme venant en ce monde.

» Le Verbe était dans le monde, et le monde, fait par Lui, l'a
» méconnu. Le Verbe est venu dans son héritage, et les siens ne
» l'ont point reçu.

» Mais il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à tous
» ceux qui n'étaient pas les siens et qui L'ont reçu, à tous ceux
» qui croient en son nom...

» Et le VERBE S'EST FAIT CHAIR, *et il a habité parmi nous,* plein
» de grâce et de vérité; et nous avons vu sa gloire, comme Fils
» unique du Père.

» Et nous vous prêchons ce que nous avons ouï et ce que nous
» avons vu, afin que vous entriez en société avec nous, avec le
» Père, avec son fils Jésus-Christ. »

ETUDE SUR LE MOYEN AGE.

Un artiste dans un cloître (1).

Le soleil couchant rougissait au loin quelques légers nuages. La chaleur pesante s'allourdissait au frond des pèlerins fatigués. Ils étaient deux précipitant leurs pas sur la voie poudreuse. Le plus jeune, appuyé sur son bâton, dit à l'autre : Guido, vois-tu là-bas, sur le flanc de cette belle colline, comme les murailles nouvelles surgissent blanches dans les masses obscures?

Frère, disait l'autre, laisse-moi m'agenouiller; bientôt nous serons dans ces murailles bénies; prions, je me sens si peu de fermeté, que je n'aurai pas le courage d'une réponse à qui nous ouvrira la porte; et toi, sauras-tu répondre?

Prions, répondit le jeune homme... Et la lune naissante rayonnait sur leurs fronts penchés, et la brise du soir agitait pour la dernière fois peut-être leurs longs cheveux.

La nuit s'était faite dès longtemps, quand ils secouèrent la poussière de leurs pieds à la porte du cloître.

Que voulez-vous? dit le frère portier. — Vêtir l'habit de saint Dominique. — *Deo gratias.*

Guido était un jeune peintre simple, doux et timide. Dans

(1) Cette étude n'est point une fiction; elle est fondée sur des faits racontés par Vasari et le P. Marchese.

l'atelier de son maître et parmi ses condisciples, il était comme la jeune fille qui, le premier jour de sa sortie de couvent, entre dans un salon de bal ; ou plutôt, le pauvre enfant, comme le petit agneau qui a perdu de vue sa mère, et, se trouvant égaré, dans un troupeau étranger, bêle tristement.

Quand le soir venait, il prenait le bras de son jeune frère, et tous deux promenaient par la ville leurs vagues inquiétudes et leurs pensées d'avenir.

Ils arrivaient ainsi à la porte d'une vieille chapelle. Là agenouillés, tous deux priaient avec la ferveur des cœurs jeunes.

Un soir, le petit dit à l'autre : Sais-tu ce que j'ai cru voir, quand tu priais dans l'ombre? il m'a semblé que saint Dominique, vêtu de blanc, te bénissait et t'embrassait au front; et, dans ce moment, je me suis senti attiré vers toi et comme collé à ton habit. -- Guido répondit : Je ne sais si saint Dominique me bénit et m'attire, mais je sens en moi quelque chose que je ne puis nommer. As-tu vu le germe du jeune pêcher quand il écarte sa dure enveloppe? Ainsi je me sens travaillé intérieurement et quelque chose y germe péniblement. Il est des forces énormes accordées à l'homme ; tu as senti la puissance de la parole de Giovani Dominici, le saint prieur de Fiésole; tu sais comme elle ébranle l'intime de notre être ; eh bien, il est une force aussi puissante, et je veux l'acquérir. L'art, petit frère, n'est pas la reproduction servile de la nature, comme le croient quelques-uns d'entre nous ; il faut que l'homme y mette son âme, y infuse son être. Comme la prédication sacrée, je voudrais faire naître des sentiments profonds ; je voudrais exprimer tout ce que je sens et tout ce que ma parole ne peut rendre. Oh ! si j'étais dominicain, que je puisse jouir de la retraite, sans souci, sans distraction ; ah ! je le sens, je ferai quelque chose qui toucherait jusqu'au passant affairé !

Et pourquoi, Guido, ne pas endosser le saint habit? je le prendrais aussi, je m'ennuie tant ici ! et je n'aime pas à voir rire quand je fais le signe de la croix avant de toucher à mon pinceau comme avant de me mettre à table. Si tu le voulais, comme nous serions tranquilles tous deux ! comme nous pourrions, à deux genoux, prier la Sainte-Vierge dont tu esquisses toujours les traits !

Pauvres enfants, que la pensée de l'art dominait, mais que les douces croyances entouraient, déjà le monde était amer pour vous! Que serait-ce, si vous viviez aujourd'hui?

L'an 1408, dans une cellule de Foligno, un pauvre frère, le visage pâle, inclinait sa jeune tête que le rasoir avait rendue semblable à celle d'un mort, se frappait la poitrine et pleurait.

Fra Benedetto entra, et le voyant plongé en oraison, posa sur la table la palette et les pinceaux qu'il apportait dans les plis de sa robe, et sur la pointe des pieds il s'en alla.

Guido, ou Fra Giovani, sanglotte, solitaire; bien humble est son visage, sa retraite est cachée, le nom de son père n'est pas connu; on sait à peine son âge, n'était le poli de son front et la vivacité de son regard. Ce n'est que le dernier venu des pèlerins qui aient demondé la robe de bure.

Mais il se relève; voilà que les pinceaux frappent ses yeux; son cœur bat à rompre; sa main tremblante s'allonge; ô art chéri! soupire-t-il, et le voilà à l'œuvre... et la nuit passa entière, et les matines sonnèrent, et l'aube blanchit à l'horison, et le soleil éclairait sa cellule quand il se reposa.

Fra Benedetto, inquiet et n'osant le dire, vint frapper à sa porte et entra. — Oh! la belle Vierge qu'il vit! oh! les célestes regards qu'il rencontra! Le prieur, tous les frères accoururent. A eux aussi Marie apparut modeste dans sa gloire et toute rayonnante de beauté céleste. Et, quoique le tableau fut à peine achevé, il les émut si fort, qu'ils joignirent les mains et restèrent sans voix.

Cependant, frère Jean, presque honteux, la tête penchée avec un doux et modeste sourire, se tenait debout, laissant pendre ses bras. Et si pieux était tout son air, que le vieux prieur, reportant ses regards de la Vierge au jeune frère, lui dit : Merci, frère Angélique.

Vous connaissez son nom! C'est le prince des peintres mystiques; c'est l'artiste des célestes joies. C'est l'Angélique le bien nommé.

Raphaël a reçu le nom de divin. Raphaël représente la beauté et la grâce sans pareille. Il étonne, on l'admire... Fra Angelico touche et fait rêver.

Avant de mettre la main à ses œuvres magnifiques, Sanzio a vu, a admiré les toiles de l'Angélique. Est-ce peu que cela? Le jeune Raphaël est ému et touché; l'idéale beauté surgit à ses yeux, il se sent appelé à créer aussi, et son cœur ardent aspire à un avenir glorieux.

Le pieux frère soupire et prie, ses genoux pèsent sur la pierre; il se cache à tous les yeux, et, seul dans la nuit, il aime à rêver du ciel.

Cependant sa renommée s'étend au loin. On parle du frère Angélique, on veut de ses tableaux à tout prix. Demandez au prieur, répond l'humble frère, je ferai ce qu'il me commandera. Et moins fréquents sont ses coups de pinceaux que ses aspirations brûlantes; ou plutôt (on l'a dit), la peinture est la manifestation de ses sentiments ardents; c'est sa manière de prier.

Une nuit que la lune éclairait les murs de sa cellule, il pensa qu'il était beau de voir le ciel étoilé; il se leva et alla s'asseoir sur la margelle d'un puits profond. Se croyant seul, il se prit à chanter d'une voix basse et sourde. *De profondis clamavi ad te Domine*; mais quelqu'un continua le verset; et, tout étonné, il reconnut le père Antoine. Ils s'aimaient tant, ces deux frères en Jésus-Christ crucifié, qu'ils s'embrassèrent étroitement!

Antoine, depuis saint Antoine de Padoue, et Giovani, ou l'Angélique, causèrent longuement. Le saint donnait ses idées sur l'art, et l'artiste l'écoutait. Mon frère, disait-il, si tu faisais tout blanc le vêtement de la bienheureuse Vierge, elle me plairait davantage, surtout quand tu la représentes glorifiée, et bleu ou rouge seulement dans la vie humaine. Mais comment, ô Giovani! dis-le moi, comment as-tu trouvé ce sourire céleste que tu as mis tout dernièrement sur ses lèvres divines? — Je ne sais, murmurait le frate. — Mais où l'as-tu vu, ce sourire, dis-le moi. — Je ne puis, répondait-il doucement, car sa modestie l'en em-

pêchait, il craignait qu'on le crut favorisé de Dieu; il voulait être le dernier des derniers. Et cependant la Vierge bénie lui était apparue; il l'avait vue lui sourire doucement, et ce sourire céleste, il l'avait gardé, il l'avait saisi, et son pinceau l'avait retracé. Je ne sais, je ne puis, ô humilité chrétienne, qui grandissait si fort le génie!

Mais, Antoine, serviteur de Dieu, qui souvent aussi avait reçu de douces faveurs, comprit cette pieuse réserve; il vit dans le cœur candide du jeune homme, comme dans l'eau de la citerne il voyait se refléchir la lune, et l'entourant de ses bras, il pleura de joie. Tous deux pleurèrent ainsi. Et jusqu'à l'aube ils se contèrent leurs ineffables joies et jetèrent l'huile de leur charité dans le brasier de leur pur amour!

Le talent de fra Angelico ne peut pas s'analyser. On peut vanter la pureté de son dessin, la grâce de son coloris, la beauté de sa composition; mais comment retracer ce qui n'appartient qu'à lui seul, ce je ne sais quoi de céleste qui vous saisit à la vue de ses toiles? Il a créé un type de Christ et de Vierge qui lui est propre, type souverain qui le place au-dessus de Raphaël. Ses peintures merveilleuses ne peuvent pas s'expliquer par le génie seul; le génie est trop faible pour de telles œuvres. On sent là, la foi vive, la grâce surnaturelle. On est tenté de baiser cette toile où a passé la main d'un saint. Ce n'est pas seulement l'œuvre d'un ange, c'est une relique sacrée.

Un cœur tout à Dieu, voilà le secret du frère. Quand il avait mis toute son âme dans la figure du divin Maître ou de sa douce Mère, l'extase qui le possédait ne lui permettait pas de retomber tout à coup dans la réalité; il ne pouvait ainsi chuter du ciel; il fallait une transition, et sa main colorait au pied de son tableau une figure plus humaine; il faisait partager son extase à saint Dominique ou à saint François, et quand il les avait prosternés au pied du Dieu d'amour, lui se relevait, et son œuvre était parfaite.

Qui a donné à l'Angélique ces idées étonnantes dans certains

détails qui seules suffiraient à le faire acclamer génie? Où a-t-il pris cette idée de placer la couronne hors de la main de Jésus, à peine effleurée de ses doigts, dans son tableau du couronnement de la Vierge? Comme si Dieu envoyait la couronne se placer elle-même; pensée sublime, dit le Père Marchese, qui rappelle le *fiat* de la création.

Qui lui a inspiré ce calme majestueux dans le Jésus-Dieu du Jugement dernier, alors que tous les peintres le représentaient terrible et irrité? L'Angélique le peint calme et étendant la main pour éloigner les maudits; oh! la sublime idée! A ce calme on reconnait Dieu, que nos passions n'agite pas.

Où a-t-il aperçu ces anges, qui, selon l'expression italienne : *sembrano piovuti dal cielo?* Ah! le secret de son art, c'étaient ses sanglots au pied de la croix, c'étaient ses soupirs brûlants que lui suggéraient la méditation de son sujet, alors qu'étendu sur la pierre, il gémissait...

Mais voici qu'il se levait, comme Lazarre à la voix de Jésus; il prenait son pinceau, son cœur battait violemment, il vivait dans son œuvre, et vite, vite, il travaillait; la sainte image était déjà dans sa poitrine et dans sa tête, toute belle et rayonnante, il lui tardait de la voir sur la toile et devant lui, et, sa main frémissante courrait (1)... L'œuvre achevée, il la regardait avec amour et complaisance, et quelle qu'elle fût, la laissait sans la retoucher jamais, disant naïvement, le cher frère, que Dieu l'avait voulu ainsi. Quand on pénètre dans sa cellule, quand on regarde un peu dans le cœur de ce frère étonnant, on comprend la suavité de ses conceptions et la douceur de ses types; on comprend ses célestes joies. Voyez le pauvre dominicain, sa grande manche retroussée et l'œil en feu, est-ce pour la gloire humaine? est-ce pour l'argent qu'il se courbe sur la toile, qu'il use ses dernières palpitations? Non; c'est là sa vie, c'est là sa prière, c'est là sa joie. Oh! joie souveraine de l'artiste chrétien, qu'il ne sera jamais donné de sentir qu'à l'artiste dans ces conditions.

(1) Vasari dit qu'il est incroyable qu'un seul homme fit autant, aussi vite et aussi bien.

Sans doute, ô Ange de Fiésole, dans un élan d'amour trop fort pour ton cœur, il s'est rompu, et ce fut là ta mort.

Son épitaphe dit qu'il donnait aux pauvres le prix de ses tableaux : touchante fleur jetée sur sa tombe!

Claude MERMILLOD.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

ROME. — Le cardinal Angelo Maï. — L'illustre cardinal que la mort a frappé soudainement dans la nuit du 8 septembre 1854, a laissé parmi tous les savants de l'Europe un si grand renom que son éloge ne sera taxé par personne d'exagération, et que nous pouvons commencer cette notice en disant qu'il fut la gloire du Sacré-Collége et le prince des philologues de notre siècle.

Angelo Maï naquit le 7 mars 1782, à Schilpario, dans la vallée de Scalve (province de Bergame). Ses parents voulurent qu'il s'applicât de bonne heure à l'étude, et leur principal soin fut de déployer chez lui, en même temps que les dons de l'intelligence, les qualités du cœur.

Il eut pour maître le prêtre Louis Mozzi, qui avait appartenu à l'illustre Compagnie de Jésus; sous la direction de son érudit concitoyen, le jeune Maï fit de grands progrès au séminaire épiscopal de Bergame et se distingua dans toutes les parties de l'enseignement. Mais tout à coup il quitta son pays et, avec quatre de ses compagnons d'études, se rendit à Colorno, où Ferdinand de Bourbon, duc de Parme, avait, avec l'agrément du Souverain Pontife, Pie VII, permis au PP. Jésuites d'établir une maison.

Entré dans la Compagnie en 1799, Angelo Maï s'y appliqua avec ardeur à l'étude, et chez lui la piété était à la hauteur du mérite. En 1804, il fut envoyé à Naples pour y enseigner les humanités. Ce fut alors qu'au milieu de ses recherches comparatives sur les auteurs classiques latins, grecs et italiens, il écrivit quelques compositions poétiques qui révélaient chez lui une ardente imagination. Mais la poésie n'était qu'un délassement, et son esprit tendait vers un but plus élevé, vers des occupations plus sérieuses.

Contraint de quitter Naples, il vint à Rome avec quelques-uns

des membres de la Compagnie, et après un court séjour dans la capitale du monde catholique, il se rendit à Orvieto, où l'appelait l'archevêque de cette ville, Jean-Baptiste Lambruschini. Là, il s'appliqua à l'étude de la théologie, puis à celle des langues hébraïque et grecque, et enfin de la paléographie, sous la direction des ex-jésuites espagnols, Monero et Manchaca. Dans cette dernière science surtout, il ne tarda pas à devenir passé maître. C'est vers cette époque qu'il fut admis au sacerdoce.

Tandis qu'il se livrait avec tant d'ardeur et de joie à un travail immense qui embrassait toutes les sciences divines et humaines, Angelo Maï se vit obligé d'obéir à la loi impérieuse en vertu de laquelle chaque Italien devait revenir dans son pays natal. Alors il alla à Milan; Mozzi, son maître dévoué, était avec lui, et en lui procurant la nomination de docteur de la bibliothèque Ambroisienne, il lui ouvrit l'entrée de ce sanctuaire de l'étude.

Tout le monde sait avec quels soins et quels frais le cardinal Borromée avait réuni dans cette bibliothèque une énorme quantité de manuscrits précieux, envoyant dans toutes les parties de l'Europe des savants à la recherche des ouvrages qu'ils pourraient acheter, et leur ordonnant de faire copier ceux qu'on ne pourrait se procurer autrement. Maï, à la vue de tant de richesses, conçut le projet d'exhumer de l'ombre et de la poussière les trésors qui y étaient enfouis. Le voilà occupé sans relâche à tourner et retourner les parchemins, à examiner les palimpsestes confus et embrouillés, à promener partout un regard scrutateur, dans l'espérance de retrouver quelque monument de l'antique science. Il avait reconnu, en effet, que parmi les œuvres classiques des auteurs de l'antiquité, il en est un certain nombre de tronquées et d'autres qu'on croit perdues; aussi, dans les recherches qu'il faisait sans cesse, était-il guidé par son désir de combler quelque lacune de ce genre. Or, ses doctes veilles ne furent point superflues : toujours appliqué à déchiffrer des textes que, soit le temps, soit l'ignorance des hommes avait défigurés, de palimpsestes chargés d'écriture, de feuillets qui avaient été réunis au hasard, Maï eut le bonheur de découvrir de véritables trésors là où tant d'autres n'avaient su voir que des paperasses inutiles.

Le premier fruit de ses excellents travaux fut le discours d'Isocrate : *De permutatione*, qu'il traduisit en latin en l'illustrant de notes et d'une préface, et qu'il publia. Mustodixi avait fait paraître le texte de ce discours, et Maï joignit à l'original la traduction et

d'importants commentaires. Mais ce n'était là pour lui qu'un essai. Encouragé puissamment par le succès d'une première tentative, il ne se sentit que plus d'ardeur pour continuer son œuvre. Sans se laisser un instant détourner de ses doctes investigations, il réussit en peu d'années à mettre au jour une foule d'ouvrages en tout ou partie inédits. De 1813 à 1819, il présenta aux savants des travaux qui furent accueillis avec enthousiasme. Dans le nombre, nous citerons des fragments d'Homère avec un grand nombre de peintures également antiques et dont les sujets sont tirés des œuvres de ce grand poète ; les écrits inédits de Cornélius Fronton ; des lettres inédites d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et d'Appien ; des fragments de discours d'Aurélius Symmaque ; les *Antiquités romaines* de Denis d'Halicarnasse, qui manquaient jusqu'ici ; des fragments inédits de Plaute, d'Isée, de Thémiste-le-Philosophe ; un ouvrage inédit de Porphyre-le-Philosophe ; quelques écrits du juif Philon ; les anciens interprètes de Virgile ; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe Pamphile ; trois livres de Julius Valérius sur la vie d'Alexandre de Macédoine ; les VIe et XIVe livres sibyllins ; une traduction en langue gothique des épîtres de saint Paul et des autres livres de l'Ecriture, par Ulfila. Par ces découvertes inestimables qu'il publia, Angelo Maï rendit de grands services aux amis des lettres. Son nom ne tarda pas à acquérir de la célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambroisienne.

En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la vaticane étant devenu vacant, le cardinal Litta et le cardinal Consalvi s'unirent pour prier le Souverain Pontife Pie VII d'y appeler Angelo Maï, bien certains que nul mieux que lui ne saurait le remplir. Le savant philologue se montra très-flatté de cette honneur, qui allait lui permettre de poursuivre à Rome les travaux qu'il avait si bien commencés à Milan. Ses recherches ne tardèrent pas en effet à être couronnés de succès. Il découvrit dans la bibliothèque vaticane une autre partie des livres de Cornélius Fronton cachée sous un palimpseste : de plus quelques fragments du droit civil antérieurs au code de Justinien, quelques discours de Symmaque, la *Rhétorique* de Julius Victor, etc. Mais ce qui retentit le plus haut en Europe, ce fut la découverte des six livres de la *République* de Cicéron, que tout le monde savait bien avoir existé, mais qui, depuis le XIIIe siècle, étaient perdus sans que ni Pétrarque, ni Poggio, ni Bessarione et tant d'autres patients investigateurs fussent parvenus à les

retrouver. Une telle gloire était réservée à Angelo Maï, et ce sera pour lui un titre éternel aux yeux de la postérité. A peine cette œuvre si importante eût-elle été publiée par lui avec des notes exégétiques et historiques, qu'elle se répandit dans toute l'Europe et fut traduite dans presque toutes les langues.

Nommé chanoine de la basilique patriarcale du Vatican, et admis dans le collége de la prélature romaine, Angelo Maï ne suspendit pas un moment ses excellents travaux. A Campidoglio, en 1824, il prononça un remarquable discours au sujet d'un concours artistique, et il avait pris pour texte : *De l'accord mutuel de la religion et des arts;* dans la même année, il lut à l'Académie catholique un autre discours *Sur les bienfaits de Pie VII et du clergé envers les lettres.* A ces morceaux justement estimés, il faut joindre l'oraison funèbre en latin qu'il prononça dans la chapelle Sixtine lorsqu'on y célébra les obsèques de Jean VI, roi de Portugal, et un discours *Pro eligendo pontifice* qu'il fit entendre en présence du Sacré Collége au moment où l'on allait entrer au conclave où fut nommé le pape Grégoire XVI.

Les travaux publiés par Angelo Maï eussent pu suffire à sa gloire, mais ils ne suffisaient pas à son activité.

Dans le courant de l'année 1824, il fit paraître le Catalogue des papyrus égyptiens de la Bibliothèque du Vatican, réunis par les papes Pie VII et Léon XII, et mis en ordre par lui. Mais ce travail n'est rien, si on le compare à la collection des auteurs anciens, en dix gros volumes, qu'il commença à imprimer en 1827. Il ne l'eut pas plus tôt achevée, qu'il en publia une autre également en dix volumes, sous ce titre : *Classici Scriptores ex codicibus Vaticanis editi*, entreprise qu'il ne put mener à fin qu'en 1838.

Sa renommée était devenue immense; toutes les académies se disputaient l'honneur de le compter parmi leurs membres. L'Angleterre lui décerna une grande médaille d'or, où l'on voyait d'un côté l'image du roi, de l'autre cet exergue : *Angelo Maio, palimsestarum inventori atque restauratori.*

Mais si, à l'étranger, il était l'objet de mille hommages, sa patrie non plus n'était pas indifférente envers lui. En 1825, Bergame inaugura, avec des fêtes, son portrait placé dans l'Athénée. Dès son avènement, Grégoire XVI voulut donner une preuve éclatante de son estime au savant bibliothécaire en le nommant secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande (1833). Le 12 février 1838, Angelo Maï fut appelé au cardinalat en même temps que Mezzo-

fanti, le plus grand polyglotte qui ait jamais existé. Comme s'il eût puisé dans cet honneur une nouvelle ardeur d'étude, Maï joignit aux collections classiques qu'il avait déjà publiées une œuvre en dix volumes encore, intitulée : *Spicilegium romanum*, qui fut achevée en 1844.

La mort du cardinal Pacca ayant laissé vacante la préfecture de la Congrégation de correction des livres de l'église orientale, cette place fut, par ordre du Souverain Pontife, confiée au cardinal Maï. Il fut nommé aussi préfet de la Congrégation de l'index ; mais il échangea plus tard cette dignité contre la préfecture de la Congrégation du Concile, où il resta jusqu'en 1853, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il fut nommé bibliothécaire de la Sainte Église romaine.

Toujours plein de force et d'énergie, le cardinal Maï n'interrompit point ses études, et continua d'y consacrer autant d'heures qu'il avait coutume de le faire dans sa jeunesse. C'est aux dernières années de sa vie qu'on doit la *Nouvelle bibliothèque des SS. Pères*, en six gros volumes (1). Mais l'illustre cardinal n'eut pas la satisfaction de pouvoir terminer cette œuvre parvenue à sa moitié seulement. Retiré à Albano, où il avait été chercher un peu de repos, il y fut saisi d'une inflammation d'entrailles qui l'emporta en trente-cinq heures, dans la nuit du 8 au 9 septembre de cette année, date néfaste pour les sciences et les lettres, qui ont fait en lui une perte irréparable.

Les dépouilles mortelles du cardinal Maï furent portées dans l'église Sainte-Anastasie, dont il était titulaire ; et le 13 septembre, ses obsèques furent solennellement célébrées en présence de Sa Sainteté Pie IX, qui rendait hommage à tant de vertus et de mérites.

Le nom d'Angelo Maï occupera une place glorieuse dans l'his-

(1) Dans cette *Bibliothèque*, Angelo Maï a donné un fragment sur la Hiérarchie de Denis l'Aréopagite ; deux autres fagments, l'un de Denis d'Alexandrie, l'autre de saint Cyprien, un extrait du Traité de l'Incarnation, du pape Félix Ier ; des fragments d'Origène et de saint Hippolyte ; une lettre de saint Ambroise, une autre de saint Athanase, un commentaire de saint Basile sur Daniel, un autre de saint Cyrille sur saint Luc et sur les prophètes ; divers écrits d'Eusèbe de Césarée, de saint Grégoire de Nysse, de saint Chrysostome et de saint Jérôme, outre des poésies de saint Paulin de Nole et des hymnes de saint Jean Damascène.

toire des lettres, et les œuvres que ce savant a remises en lumière feront à sa mémoire un éternel et brillant cortége.

Mais, outre tant de titres éclatants, il en est un qui ne contribuera pas moins à la gloire de son nom : par un acte suprême de sa volonté, le cardinal Angelo Maï a légué tout son patrimoine aux pauvres de son pays (1). Tous les voyageurs amis de la science qui visiteront, à Sainte-Anastasie, la tombe du grand philologue, salueront aussi en lui le bienfaiteur des indigents de Schilpario, cette humble cité qui désormais est, par Angelo Maï, sortie de son obscurité.

— On lit dans l'*Ami de la Religion :*

On nous écrit de Rome qu'on y attend un grand nombre d'évêques, et qu'on verra arriver avec la plus grande satisfaction, aussi bien que les prélats officiellement invités, ceux que leur dévotion y attirera.

Les uns et les autres prendront part, suivant leur rang, à la grande assemblée générale du Consistoire.

Cette assemblée générale sera préparée par des réunions particulières qui ne seront composées, nous écrit-on, que des seuls invités *spécialement*.

C'est Mgr Autici qui a été nommé secrétaire de la Congrégation consistoriale.

Parmi les prélats français qui doivent se rendre à Rome pour assister à ce grand événement, on annonce Mgr l'archevêque de Paris et NN. SS. de Marseille et d'Agen.

France. — On sait que le temps du provincialat du R. P. Lacordaire est expiré, et que, d'après les statuts de l'Ordre, le grand

(1) Entre autres fondations pieuses que fit avant de mourir l'illustre cardinal Maï, nous remarquons deux canonicats qu'il fonda dans l'église de Sainte-Anastasie. La bibliothèque qu'il laisse est peut-être la plus considérable et la plus précieuse qui ait jamais appartenu à aucun cardinal.

Le *Journal des Débats* ajoute, d'après sa correspondance de Rome datée du 24 septembre, les détails suivants : « Le cardinal Angelo Maï a institué les pauvres de son pays natal ses héritiers universels, sauf les legs laissés à un neveu et à ses domestiques. Cette succession est considérable. Le cardinal avait retiré des sommes élevées de diverses publications, mais la partie la plus importante de sa fortune est la nombreuse bibliothèque qu'il avait rassemblée à grands frais. On l'évalue à environ 70.000 piastres, soit environ 400.000 fr. Par une clause spéciale du testament, le gouvernement pontifical est autorisé à acquérir cette bibliothèque pour la moitié de sa valeur. Le bruit court que le gouvernement renonce à ce privilége, et que cette collection sera vendue, annonce propre à mettre en éveil tous les bibliophiles des deux mondes. »

orateur ne pouvait être élu. C'est le R. P. Danzas qui à été élu provincial par le chapitre de l'ordre, en remplacement de l'illustre restaurateur des Dominicains en France.

— Au mois d'août dernier, M. le ministre de la guerre demandait cent religieuses à la supérieure des filles de Saint-Vincent-de-Paul, pour aller desservir les hôpitaux de Constantinople et de Varna. Le même jour vingt-deux religieuses quittaient Paris et partaient pour l'Orient. Voici comment l'une d'elles, qui appartient au diocèse d'Arras, apprend à sa famille son départ et son arrivée à Constantinople :

Constantinople, 5 septembre 1854.

Mes chers parents,

Le bon Dieu m'a choisie et m'a préférée à beaucoup de mes compagnes pour une mission qui m'est bien chère. Le 24 d'août, notre très-honorée mère me demanda si je voulais me dévouer à aller à l'étranger. Chers parents, j'étais tellement contente que je ne pouvais croire ce qu'elle me disait. Le même jour, à 6 heures du soir, nous sommes parties, 22 sœurs et 2 prêtres de la mission, pour aller soigner les soldats blessés et les cholériques. Nous nous sommes embarquées à Marseille le 27, et nous sommes arrivées à Constantinople 5 septembre. Pendant la traversée, nous avons été malades du mal de mer.

Ma chère mère, je désirais bien vous écrire avant de partir de la communauté; mais le temps m'a manqué : il a fallu faire le sac de suite, comme les militaires. Notre traversée n'a pas été des plus agréables; nous avons toujours eu le vent contraire. Vous comprenez bien qu'étant nigaude comme je suis, n'ayant jamais vu que mon clocher et celui de la communauté, j'ai eu un peu peur, surtout la première nuit que je passai sur mer. Mais je me suis bientôt habituée. Ce que le bon Dieu fera de moi, je n'en sais rien, mais je suis toute prête à faire sa volonté. Nous sommes chez nos sœurs de Constantinople. Là, on va nous distribuer, les unes pour rester, les autres pour aller à la guerre. Je vous dirai que ce mot de *guerre* nous amuse beaucoup. Mais enfin *fiat*. Nous avons été dans les camps des soldats. Comme ils étaient contents de nous voir! Ce sont bien nos sœurs qui les soignent; mais elles sont si peu nombreuses! Ces pauvres militaires n'auraient pas voulu les voir partir et les laisser là! Le choléra a beaucoup cessé; mais il en est beaucoup mort, et nos sœurs nous disent qu'ils sont morts presque tous après avoir reçu les derniers sacrements. Ce sont eux qui demandaient les premiers à se confesser. Je ne puis dire combien cela me fit de peine de voir tant de jeunes gens malades, d'autres qui se mouraient; et cela m'a fait prendre la résolution de faire tout ce que je pourrais pour leur être de quelque utilité. — Chers parents, aidez-moi à remercier le bon Dieu de m'avoir donné une vocation si belle. C'est un petit sacrifice pour moi de

quitter mes chères compagnes de Paris. Elles désiraient toutes partir; mais le bon Dieu m'a préférée. Que son saint nom soit béni!

Russie. — Une lettre adressée de Hambourg à l'*Indépendance belge*, sur les écoles militaires de la Russie, contient la nouvelle suivante :

Dans quelques-unes de ces institutions militaires, des prêtres catholiques vont être appelés à donner l'enseignement de cette religion; cette innovation mérite d'être remarquée dans les circonstances actuelles.

Prusse. — On écrit de Berlin, le 15 octobre, à la *Gazette de Spener :*

Le plan de fonder une université catholique qui représenterait plus exclusivement que les universités existantes les tendances catholiques dans la sphère de la science et de l'enseignement, est l'objet de vives préoccupations dans les cercles catholiques, et on dit que cette question a été soulevée dernièrement dans les comités catholiques. On assure qu'un des évêques les plus zélés de l'Allemagne a entrepris de réunir les moyens d'exécuter ce plan.

Francfort. — Le synode annuel du protestantisme allemand vient d'avoir lieu à Francfort. Il s'est occupé de l'usage de la Bible dans la famille, des refuges, de la sanctification du dimanche, du baptême des enfants, des associations de bon compagnonage, de l'art chrétien. Le docteur Steinmayer de Bonn a justifié le baptême administré aux enfants. Pour tout homme qui suit avec attention l'agitation protestante en Allemagne, il lui est facile de constater que les éléments de division quant à la croyance ne font qu'augmenter : c'est un véritable effroi qui s'empare des esprits quand on peut craindre que les questions dogmatiques peuvent être soulevées dans un synode; il n'a d'égal que la peur du catholicisme progressant. Il n'est pas moins digne de remarque que le protestantisme allemand pour galvaniser ses membres allant s'éparpillant emprunte tant qu'il peut aux institutions et aux pratiques de l'Eglise catholique. On copie nos ordres d'hospitalières par les diaconesses; nos associations de saint François Régis et celles de l'illustre abbé Kolpierg par des associations ouvrières; nos conciles, nos synodes et nos assemblées catholiques par des réunions analogues. Nous croyons que ce mouvement amènera à une étude comparative et sincère des institutions de l'Eglise et servira à propager de plus en plus la véritable foi.

Mais l'incident important du synode protestant de Francfort, c'est

la discussion sur *l'excellence et la nécessité de l'indissolubilité du mariage!!* Qui aurait cru à un pareil revirement? Le professeur Muller de Halle, l'avocat Thesenar, ont soulevé courageusement la question, ce dernier a cité le *Temps*, feuille protestante de Berlin, qui donne le chiffre des divorces en 1853 dans la seule capitale de la Prusse, c'est-à-dire 856!!! Les orateurs ont attaqué les gouvernements qui ont abandonné l'Ecriture sainte, ceux qui sont athées, révolutionnaires, trop *civils*. Mais ils ont oublié toutes les thèses des théologiens protestants en faveur du divorce et la trop fameuse consultation signée par Luther, Melanchton, Bucer, Corvin, Leningen, Vinfert et Mélanther, adressée au Landgrave Philippe de Hesse. « Si votre altesse a résolu d'épouser une seconde femme, » nous jugeons qu'elle doit le faire secrètement, comme nous avons » dit à l'occasion de la dispense qu'elle demandait ; c'est-à-dire qu'il » n'y ait que la personne qu'elle épousera et quelques autres au be- » soin qui le sachent, en les obligeant au secret sous le sceau de la » confession. Il n'y a pas ici à craindre de contradiction, ni de scan- » dales considérables, car il n'est point extraordinaire aux princes » de nourrir des concubines, et quand le menu peuple s'en scanda- » liserait, les plus éclairés se douteront de la vérité. On ne doit pas » se soucier beaucoup de ce qui s'en dira pourvu que la conscience » aille bien. C'est ainsi que nous l'approuvons. Votre Altesse a donc » dans cet écrit non-seulement notre approbation *pour tous les cas* » *de nécessité sur ce qu'elle désire!!!* »

C'est tout bonnement l'approbation de l'adultère et de la bigamie. Le divorce n'en est qu'une conséquence.

La discussion de Francfort est donc d'une haute importance ; la force des choses et de la vérité ramènera à la doctrine catholique de l'unité et de l'indissolubilité du mariage chrétien, tel que Jésus-Christ l'a institué; à moins que le protestantisme ne se jette dans le mormonisme. Qui sait?

Le synode a décidé :

1° D'inviter les gouvernements de l'Allemagne à rétablir les lois matrimoniales sur leur base évangélique, et à faire disparaître tous les motifs de divorce, excepté ceux qu'ont maintenus les réformateurs (?)

2° De prier les grands dignitaires ecclésiastiques de refuser de marier ceux qui se sont séparés pour d'autres raisons que les susmentionnées.

Savoie. — ANNECY. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul d'Annecy vient de perdre son président, M. Georges Terrier, mort à Veyrier. La ville entière partage la douleur de cette perte, car tout le monde admirait sa profonde piété jointe aux plus aimables qualités du cœur et de l'esprit.

L'avant veille de sa mort, il avait passé la nuit auprès des cholériques dans l'hôpital d'Annecy, et c'est dans l'exercice de cet acte sublime qu'il a contracté la maladie dont il est mort.

Suisse. — BERNE. — Le *Vaterland* a constaté, dans un article sur le paupérisme, les ravages que cette plaie publique a causés depuis plusieurs années. Il résulte, entre autres, d'un rapport de la direction de l'intérieur, fait en 1844, que l'importation de l'eau-de-vie, qui, en 1811, n'était que de 62,354 pots, s'était élevée, en 1843, à **779,300** pots; la fabrication intérieure avait augmenté dans la même proportion. A la suite de la nouvelle loi sur les auberges de 1836, il s'était ouvert *un millier* d'établissements nouveaux pour le débit des boissons. Jusqu'en 1840, le nombre des communes qui s'imposaient des taxes pour l'entretien des pauvres était de 207; les taxes elles-mêmes, très-minimes dans le principe, s'élevaient déjà en 1817 à la somme annuelle de 306,898 fr. 55 c., et quoique cette somme eût été fixée par la législature comme maximum, elle augmenta dès lors d'une manière effrayante, malgré les années abondantes et les temps prospères qui avaient succédé à cette époque de disette. En 1840, le total arrivait à 394,857 fr. 97c. Il n'y avait pas moins de soixante communes où la taxe allait de 2 à 8 1/2 pour 1000. Le nombre des individus entretenus par les communes s'élevait : en 1809, à 10,616; en 1822, à 17,588; en 1828, à 19,997; en 1840, à 32,047. Dans le chiffre de cette dernière année sont compris 4478 enfants légitimes et 2456 illégitimes, entretenus aux frais des communes. On a compté 930 peres de famille valides qui avaient abandonné complètement femmes et enfants à leurs communes. Depuis 1847, l'État a dépensé en secours directs pour les pauvres, dans l'ancien canton, 2,875,368 fr.

Genève. — Notre ville a recueilli depuis quelques années bon nombre de réfugiés politiques. Beaucoup manquaient de moyens d'existence; plusieurs joignaient dans le sentiment d'une même aversion et l'autorité civile devant laquelle ils avaient fui, et l'autorité religieuse qu'ils savent opposée à la révolte armée et aux exagérations du socialisme. L'*Union protestante* de Genève s'applaudit de ces tempêtes qui lui jetaient des victimes. Elle n'a pas un facile accès auprès des catholiques anciennement établis. Ils sont aguerris à ses manœuvres; ils savent à quoi s'en tenir sur ses offres et ses promesses; la moralité de ses actes et la sincérité de ses intentions sont trop percées à jour, pour que le miel de ses paroles, ou le bruit de son argent aient chance de les séduire. Mais les pauvres étrangers; mais les nouveaux débarqués, qui ne connaissent rien de la sainteté calvinienne et de la charité mercantile qui spécule sur les consciences; voilà une proie facile à circonvenir, à fasciner, à juguler. Tout l'art du prosélytisme va là. Des agents postés dans toutes les rues s'informent des mutations de domicile; ils épient tous les nouveaux visages, ils se font dire l'histoire et la situation des ménages arrivants. Bientôt la famille étrangère voit entrer le Monsieur en habit noir et en cravate blanche. Il s'annonce courtoisement comme l'*envoyé du Christ*, il s'excuse de sa hardiesse sur son ministère et sur la plénitude de sa charité qui le presse d'aller au devant de tous les chrétiens que la Providence lui envoie. Puis, dans le cours de la conversation, il glisse adroitement quelque phrase hypocrite sur les vues intéressées des prêtres, sur les exigences pénibles de la religion catholique, sur la bonté de Dieu, qui ne regarde pas aux formes diverses sous lesquelles on le sert, pourvu qu'on croie à sa Parole. L'accueil fait à ces avances lui apprend ce qu'il peut espérer; s'il a affaire à des indigents ou à des mécontents d'une conscience faible, il n'épargnera rien pour obtenir une perversion.

L'*Union protestante* aurait grand désir de signaler ses succès par quelques noms honorables; mais il ne lui est pas possible d'en conquérir; elle se rabat sans pudeur sur tout ce qu'elle rencontre; les antécédents ne lui font pas confusion, elle fait flèche de tout bois.

Elle patrone habilement une société d'Italiens qui ont consenti à abjurer leur foi par l'espérance d'avancer la marche de la révolution dans leur pays. Elle a placé à la tête de cette association semi-protestante et semi-socialiste un courrier de Gênes, qui s'est dis-

tingué dans les troubles de cette ville, au point de juger prudent, après que le succès lui eût fait défaut, de s'échapper de sa patrie pour se réfugier à Genève. Ce monsieur Reta, devenu chef de secte, et, on ne sait par la grâce de qui, ministre des sacrements dans sa communauté, a cru se faire honneur en annonçant son apostasie et en faisant un appel à ses concitoyens d'Italie pour les inviter à abjurer le catholicisme, comme moyen préliminaire d'arriver à la république. Son père, chrétien sincère et ferme dans sa foi, a répondu à cet écrit par une lettre publiée dans l'*Harmonia*, dont nous reproduisons la traduction. Elle fera de mieux en mieux ressortir la tendance des apostasies que l'on sollicite ici, et le caractère de ceux qui y travaillent. Elle montrera aussi, par le déplorable exemple de M. Reta, quelle funeste influence exercent les idées fausses d'un parti politique ; comment elles pervertissent les meilleures dispositions et entraînent jusqu'au sacrifice de ce que l'homme a de plus cher et de plus sacré, la conscience et la religion.

A Constantin Reta, son père très-affligé.

Dans la vie d'un père, il y a des moments très-solennels, moments d'une joie ineffable, quand Dieu lui donne avec un fils l'espérance de voir son nom perpétué, et d'avoir un soutien pour sa vieillesse. Il y a des moments d'une douleur très-profonde, quand, dans la fleur de ses espérances, il est condamné à perdre ce même enfant et qu'il ne peut le soustraire à la mort. J'ai éprouvé les premières consolations : heureux si le Seigneur ne m'avait condamné qu'à souffrir ce dernier chagrin !

Il m'a fallu souffrir bien davantage. Mon fils Constantin n'est pas mort, mais il a lui-même annoncé dans les journaux qu'il n'est plus catholique. La révolution, qui lui avait enlevé la patrie, lui a aussi enlevé la foi. J'étais malade, mes amis et mes collègues me cachèrent un numéro du *Diritto* et un autre de l'*Italia e Popolo*. Cependant le bruit de leur contenu parvint jusqu'à moi, je les cherchai, j'ai absolument voulu les lire ; je l'ai ai lus et je n'ai pas pleuré, tant j'étais pétrifié. Dieu sait combien j'ai souffert et combien je souffre. Mon fils Constantin, s'il avait pu l'imager, n'aurait pas écrit ce qu'il vient d'écrire.

Dans le numéro 140 du *Diritto* il a publié qu'*il se fait une gloire d'appartenir à la communauté évangélique de Genève*, et dans l'*Italia e Popolo*, numéro 264, il a même été plus explicite, et, s'adressant aux Génois, il leur dit : « Ne croyez pas, messieurs et concitoyens, que je proteste contre l'affirmation que je suis évangélique ; loin de là, au contraire, je me glorifie d'avoir mis entre moi et cette lèpre italienne, l'abyme que les Etats-Unis et l'Angleterre y ont placé, je veux dire la *réforme*. » Je prie le lecteur de me

dispenser de transcrire le reste. Je remercie le fisc de Gênes d'avoir séquestré la feuille où l'apostasie de mon fils était publiée.

Aussitôt fus-je remis de cet étourdissement, que j'ai cherché à me persuader que mon fils n'avait pas reçu de la nature un bon naturel, ou qu'il n'avait pas étudié. Cette pensée m'aurait donné quelque consolation et je pourrais dire, pour soulager mon cœur : Il s'égara par ignorance, il s'égara par bonne foi. Mais cela n'est pas ; le Seigneur a donné à Constantin une belle intelligence ; il a beaucoup lu et il a cultivé les lettres. Il connaît le catholicisme, il connaît la *réforme* ; cependant il abandonne celui-là et il embrasse celle-ci, et il s'en vante !

Si ce n'est pas un égarement d'esprit qui l'a bouleversé, serait-ce corruption de cœur ? Je connais la grande responsabilité qui pèse sur un père, et je me suis demandé à moi-même si l'éducation donnée à mon Constantin avait jamais pu l'entraîner à un tel excès. Ma conscience ne m'a fait aucun reproche ; la grâce de Dieu m'a assisté dans le devoir paternel, et, à mon tour, je puis me glorifier de ne pas avoir contribué, ni par les exemples ni par les doctrines, à l'apostasie de mon fils.

Et toi-même, ô Constantin, qui m'es toujours plus cher, parce que tu es plus malheureux, toi-même, je t'en prends à témoin. Dis si l'éducation que je t'ai donnée et mes enseignements ont pu te conduire au précipice dans lequel tu t'es jeté ; dis-le, puisque la société demande compte aux pères des méfaits des enfants ; dis-le, puisque une partie de la honte réservée aux apostats tombe sur mes cheveux blancs.

Cependant mon fils n'a point le cœur corrompu ; un faux pas, une tenacité de résolution, une fermeté peu judicieuse de caractère l'a entraîné à l'abyme. Mais je me félicite de ce qu'il étudie et qu'il enseigne l'histoire ecclésiastique. Le grand Bossuet faisait déjà remarquer que les Anglais, tard ou tôt, retourneraient au catholicisme par leur grand respect pour les choses anciennes, par leur amour pour les études historiques. J'espère bien que mon Constantin en recueillera aussi le même fruit. J'ai cherché dans ses lettres qui m'ont donné et me donnent tant de chagrin, une parole de consolation, et je l'ai justement trouvée dans la lettre publiée dans le *Diritto*, où il dit avoir donné un *cours d'histoire ecclésiastique*.

Je serais curieux de connaître comment il a traité la période de la *réforme*. Où était l'*Église évangélique* avant le XVIe siècle ? Que croyait Genève avant le 10 octobre 1550 ? Lui, ennemi de la violence, amant de la liberté, aura bien vu que la *nouvelle foi* fut portée aux Genevois avec 14,000 Bernois et 20 pièces d'artillerie. Lui, ami de la civilisation et des bonnes mœurs, aura trouvé que l'apôtre de la réforme à Genève fut un certain Froment, l'homme au plus haut point débauché et brutal, et qu'un de ses premiers affiliés fut Louis Bernard, *qui découvrit le Christ dans une belle femme qu'il corrompit de toute manière*, ainsi que Calvin lui-même l'a écrit à Bullinger. — Mon fils qui, par amour pour l'Italie et la liberté, s'est fait *évangélique*, m'a rappelé ces malheureux Hongrois qui, par amour de la liberté et de la patrie, se sont faits Turcs. Lui, naguère législateur, pourra étudier dans l'histoire ecclésiastique le code donné à Genève par Calvin, code écrit

avec un *fer rouge*, comme l'avoue un de ses apologistes. Il trouvera les fruits de ce code : Toussaint Masquin, exilé à vie sous peine de la potence, pour avoir dit que la religion de Calvin sur la prédestination était contraire aux livres divins. Besançon Dadaz, François Chenelat et Claude de Chateauneuf condamnés à trois jours de prison, au pain et à l'eau, parce qu'ils avaient ri pendant un sermon ridicule de Calvin. — Trois enfants condamnés à la fustigation en public, parce qu'ils avaient manqué au sermon pour aller manger un gâteau. — Je ne parle pas d'une centaine de faits de la même espèce, ni de l'histoire de Michel Servet, qui est à la connaissance de tout le monde. Je recommande à mon fils le livre du calviniste Galiffe, dans lequel il trouvera Calvin peint impartialement, Calvin qui, dans l'espace de deux ans (1538-39), dotait Genève de 414 procès criminels.

Si quelqu'un accusait mon fils d'avoir vendu son âme, je me lèverais le premier pour le combattre. Non, il n'est pas capable d'une aussi grande lâcheté. Le malheureux s'est laissé tromper, voilà tout. Les souffrances de l'exil ont eu le pouvoir d'abattre pour un instant son esprit. Mais je prie ses concitoyens, qui sont les miens, de l'excuser ; je prie les électeurs qui jadis l'ont envoyé comme leur représentant au parlement piémontais, d'avoir pitié de lui. Qu'ils ne disent pas encore qu'ils ont élu un apostat, un parjure : j'ai une si profonde connaissance de mon fils, de la bonté de son cœur, de la rectitude de ses intentions, que j'assure qu'il ne mourra pas protestant. La miséricorde de Dieu lui rendra sa foi, et le pardon des hommes lui rendra sa patrie.

Déjà Dieu a voulu que l'*Italia e Popolo* de Gênes, en publiant la lettre de mon Constantin, ait déclaré *ne pouvoir s'associer en tout à ses opinions*. Elles doivent être bien impies, les opinions qui sont rejetées même par l'*Italia e Popolo!* Oh! Constantin, où t'a conduit l'esprit de révolte! Loin de ton pays et de ton père, tu n'a plus de patrie, plus de foi, plus un ami qui ose publier en Piémont tes pensées sans protester qu'elles ne sont pas les siennes!

Moi aussi, autrefois, j'ai éprouvé l'amour de l'Italie, mais je l'ai éprouvé tant qu'Italie et catholicisme étaient unis. Ce jour où l'on me dit que pour être Italien il fallait cesser d'être catholique, j'ai reculé d'effroi, et je crois m'être montré bon Italien en reculant. Et toi, ô Constantin, tu n'es plus Italien, puisque tu as cessé d'être catholique. Crois-moi, tes lettres ont fait un tort immense à la cause à laquelle tu appartiens. Tes concitoyens t'appellent apostat, et tu t'es marqué, malheureux, tu t'es marqué toi-même avec le fer rouge de Calvin.

Les larmes m'empêchent d'écrire plus longuement. Je pardonne à ceux qui ont tenté d'arracher le fils au père, et je les avertis qu'ils n'ont pas réussi. Si la religion des protestants et des juifs ordonne aux pères de persécuter leurs enfants qui sont passés à une croyance différente, la mienne me commande, ô Constantin, de t'aimer davantage, parce qu'aujourd'hui tu es plus malheureux. Il n'arrivera jamais que je t'oublie ou que je te renie. Dès à présent, au contraire, je redoublerai mes soins pour toi, et souvent les let-

tres de ton père viendront te rappeler ton crime et ton devoir. Tant que je vivrais, tant que tu vivras, j'aurais toujours l'espérance de pouvoir te ramener à la véritable foi, et désormais je suis certain de ne pas descendre dans le sépulcre avec le chagrin d'avoir laissé sur la terre un apostat.

Oui, l'exemple de tes ancêtres t'empêchera, je l'espère, de tomber dans le précipice que tu as ouvert sous tes pieds. Tu étais encore enfant quand ton grand père mourut dans la paix du Seigneur. Ton cœur, alors innocent, fut vivement ému de te voir enlever celui qui t'aimait tant. Souviens-toi avec combien de foi cet homme éminemment catholique a reçu les derniers secours de notre sainte religion, après les avoir lui-même sollicités à plusieurs reprises. Médite les paroles que, le 12 novembre 1826, le pieux et savant curé défunt de S. Maria di Piazza, après avoir aidé notre vieux père à franchir le grand passage de l'éternité, nous adressait en nous quittant. Oh ! combien notre douleur fut soulagée en entendant la grave voix de l'oint du Seigneur s'écrier : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

Gio Luca Reta.

FIN DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA QUATRIÈME SÉRIE.

Pages

Le libre examen jugé par les protestants. 5
Lettre de M. Augustin Cochin à M. Auguste Nicolas. 19
Propagande protestante. — Discorde et division. 40
Du commerce des consciences. 47, 169
Mélanges et nouvelles. 59, 117, 188, 248, 322, 369
Introduction du protestantisme dans le canton de Vaud. . . 65
Le protestantisme et le libre examen. 83
Histoire de Cromwell de M. Guizot, par M. Foisset. 95
Lettre à un protestant sur le Purgatoire. 129
Stérilité des missions protestantes. 140, 271
Essai sur les élections épiscopales en général, et en particulier dans les diocèses de Lausanne et de Genève, par le R. P. Schmidt. 153, 193
Des arts en Suisse avant la réforme. 212
Les religions d'Angleterre. — I. Les irwingiens. 219
Le protestantisme et M. de Rémusat. 222
Julien ou la fin d'un siècle de M. Bungener, par M. de Romont. 241, 285
De l'éducation du clergé anglican, lettres à M. l'abbé A. d'Alzon, par un ministre converti. 259
De la controverse religieuse à Genève. — Nos craintes et nos espérances. 291
Bulletin Bibliographique. 320
Lettre de M. l'Abbé Mermillod. 323
Un spécimen de l'apologie protestante, par J. Lemoinne. . . 332
De la confession vocale des péchés dans la synagogue, du professeur Vincenzi, par M. l'abbé Blanc. 339
Poésies du P. Gall Morel, par M. J. Vuy. 347
Histoire de Jésus-Christ, par M. Foisset. 354
Etude sur le moyen âge. — Un artiste dans un cloître, par M. Claude Mermillod. 362

FIN DE LA TABLE.

GENÈVE. — MARC MEHLING, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, CORRATERIE, 12.

ANNALES CATHOLIQUES

DE GENÈVE.

ANNALES

CATHOLIQUES

DE GENÈVE

Et fiet unum ovile, et unus pastor.
(Paroles de N. S. J.-C.)
Post tenebras lux.
(Devise de Genève.)

CINQUIÈME SÉRIE.

GENÈVE,
MARC MEHLING, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Corraterie, 12.

1854.

LE

SALUT GRATUIT ET M. DE RÉMUSAT.

M. Charles de Rémusat, dans l'article de la *Revue des Deux Mondes* que nous avons examiné au mois d'août dernier, a écrit les lignes suivantes : « Le salut gratuit des protestants ne me » semble pas absolument contraire à l'esprit du christianisme; » il semble ressortir des termes des épîtres de saint Paul, et » sans certains versets de l'épître de saint Jacques, j'oserais » ajouter qu'aucun texte de l'Écriture ne le contredit formelle- » ment. »

Quelle est l'idée que s'est faite M. de Rémusat du *salut gratuit protestant?* Evidemment c'est l'idée commune, l'idée opposée à la doctrine catholique, l'idée que juge M. de Rémusat lui-même, comme contraire «à l'idée de mérite et de démérite, » l'idée de la justice de Dieu, l'idée du libre arbitre de l'homme,» c'est le système de la prédestination absolue et du salut gratuit par la foi seule sans les œuvres, sans les œuvres méritoires, et même malgré les œuvres; c'est là le grand cri de Luther, et surtout de Calvin.

Nous avons osé annoncer à M. Charles de Rémusat que s'il connaissait bien l'Écriture Sainte et l'enseignement de l'Église catholique, il dirait avec nous que «la doctrine du salut gratuit » sans les œuvres est contraire à l'esprit du christianisme, » qu'aucun des textes de saint Paul n'est absolument opposé à

» la doctrine catholique, et que d'innombrables textes de l'É-
» criture contredisent formellement le système protestant. »

Qu'il nous soit permis de pénétrer résolument et prudemment dans la citadelle du *salut gratuit protestant*, d'en explorer les remparts et les réduits, afin d'en déloger les derniers partisans. Nous le ferons sans passion comme sans ruse; nous n'avons qu'une seule ambition : instruire solidement les catholiques sur les erreurs qu'on leur débite et qu'on leur prête chaque jour avec une incroyable outrecuidance; ouvrir les yeux aux protestants de bonne foi, et examiner même s'il ne se manifeste pas au sein du protestantisme un rapprochement avec l'Église catholique sur cette question, la plus grave de toutes celles qu'a soulevées la réforme. Que Dieu nous prête aide et assistance.

Or, avant tout, posons bien la question.

L'Église catholique enseigne que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans exception; qu'il veut le salut de tous; que personne n'est prédestiné par un décret absolu et fatal de Dieu à la réprobation, que le salut est gratuit, que la foi et la grâce sont nécessaires au salut; que les bonnes œuvres faites dans l'état de foi et de grâce par le motif de la charité sont méritoires devant Dieu.

Ce saint enseignement repose sur la Parole de Dieu; il est écrit en caractères ineffaçables dans les saintes Écritures et spécialement dans saint Paul, comme aussi dans toute la tradition de l'Église catholique; il est exprimé dogmatiquement dans le décret touchant la justification de la sixième session du concile général de Trente, enfin il est rendu de la manière la plus exacte et la plus lucide dans les pages suivantes du grand Bossuet (*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, paragraphes 6 et 7) :

« Nous croyons premièrement que *nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine à cause de Jésus-Christ* (Conc. Trid. Sess. VI. C. 9). Ce sont les propres termes du concile de Trente, qui ajoute (Ibid. C. 8) que *nous sommes dits justifiés gratuitement, parce qu'aucune de ces choses qui précèdent la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce.*

» Comme l'Écriture nous explique la rémission des péchés, tantôt en disant que Dieu les couvre, et tantôt en disant qu'il les ôte, et qu'il les efface par la grâce du Saint-Esprit, qui nous fait de nouvelles créatures (Tit. III, 5, 6, 7); nous croyons qu'il faut joindre ensemble ces expressions, pour former l'idée parfaite de la justification du pécheur. C'est pourquoi nous croyons que nos péchés, non-seulement sont couverts, mais qu'ils sont entièrement effacés par le sang de Jésus-Christ, et par la grâce qui nous régénère; ce qui, loin d'obscurcir ou de diminuer l'idée qu'on doit avoir du mérite de ce sang, l'augmente au contraire et la relève.

» Ainsi la justice de Jésus-Christ est non-seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint-Esprit, ensorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grâce.

» Si la justice qui est en nous n'était justice qu'aux yeux des hommes, ce ne serait pas l'ouvrage du Saint-Esprit : elle est donc justice même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs.

» Sur le mérite des œuvres, l'Église catholique enseigne que « la vie éternelle doit être proposée aux enfants de Dieu, et » comme une grâce qui leur est miséricordieusement promise » par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ, et comme une » récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes œuvres » et à leur mérite, en vertu de cette promesse » (Sess. VI, C. 16). Ce sont les propres termes du concile de Trente. Mais de peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un mérite présomptueux, ce même concile enseigne que tout le prix et la valeur des œuvres chrétiennes provient de la grâce sanctifiante, qui nous est donnée gratuitement au nom de Jésus-Christ, et que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin Chef sur ses membres.

» Véritablement les préceptes, les exhortations, les promesses, les menaces et les reproches de l'Évangile font assez voir qu'il faut que nous opérions notre salut par le mouvement de nos volontés avec la grâce de Dieu qui nous aide, mais c'est un premier principe, que le libre arbitre ne peut rien faire qui conduise à

la félicité éternelle, qu'autant qu'il est uni et élevé par le Saint-Esprit.

» Ainsi, l'Église sachant que c'est ce divin Esprit qui fait en nous, par sa grâce, tout ce que nous faisons de bien, elle doit croire que les bonnes œuvres des fidèles sont très-agréables à Dieu, et de grande considération devant lui : et c'est justement qu'elle se sert du mot de *mérite* avec toute l'antiquité chrétienne, principalement pour signifier la valeur, le prix et la dignité de ces œuvres que nous faisons par la grâce. Mais comme toute leur sainteté vient de Dieu qui les fait en nous, la même Église a reçu dans le concile de Trente, comme doctrine de foi catholique, cette parole de saint Augustin que *Dieu couronne ses dons en couronnant les mérites de ses serviteurs.*

» Nous prions ceux qui aiment la vérité et la paix, de vouloir bien lire ici un peu au long les paroles de ce concile, afin qu'ils se désabusent une fois des mauvaises impressions qu'on leur donne de notre doctrine. « Encore que nous voyons, disent les » Pères de ce concile (Sess, VI, C. 16), que les Saintes Lettres » estiment tant les bonnes œuvres, que Jésus-Christ nous promet » lui-même qu'un verre d'eau froide donné à un pauvre ne sera » pas privé de sa récompense ; et que l'apôtre témoigne qu'un » moment de peine légère, souffert en ce monde, produira un » poids éternel de gloire : toutefois à Dieu ne plaise que le chré- » tien se fie et se glorifie en lui-même et non en notre Seigneur, » dont la bonté est si grande envers tous les hommes, qu'il veut » que les dons qu'il leur fait soient leurs mérites. »

» Cette doctrine est répandue dans tout ce concile, qui enseigne dans une autre session (Sess. XIV, C. 8), que « nous, qui ne » pouvons rien de nous-mêmes, pouvons tout avec celui qui nous » fortifie, en telle sorte que l'homme n'a rien dont il se puisse » glorifier, » ou pourquoi il se puisse confier en lui-même ; « mais » que toute sa confiance et toute sa gloire est en Jésus-Christ, » en qui nous vivons, en qui nous méritons, en qui nous satis- » faisons, faisant de dignes fruits de pénitence, qui tirent leur » force de lui, par lui sont offerts au Père, et en lui sont acceptés » par le Père. »

» C'est pourquoi nous demandons tout, nous espérons tout,

nous rendons grâces de tout par notre Seigneur Jésus-Christ. Nous confessons hautement que nous ne sommes agréables à Dieu qu'en lui et par lui, et nous ne comprenons pas qu'on puisse nous attribuer une autre pensée. Nous mettons tellement en lui seul toute l'espérance de notre salut, que nous disons tous les jours à Dieu ces paroles dans le sacrifice : « Daignez, ô Dieu, accorder » à nous pécheurs, vos serviteurs, qui espérons en la multitude » de vos miséricordes, quelque part et société avec vos bienheu- » reux apôtres et martyrs...., au nombre desquels nous vous » prions de vouloir nous recevoir, ne regardant pas au mérite, » mais nous pardonnant par grâce au nom de Jésus-Christ notre » Seigneur. »

Cette exposition du grand Bossuet est si claire et si franche qu'elle étonne et qu'elle ravit à la fois.

L'illustre Mœhler, dans sa symbolique, n'est pas moins admirable.

« L'Église enseigne dit-il, que dans l'homme déchu, il existe encore des facultés supérieures ; que ces facultés ne sont pas exclusivement capables de pécher, mais qu'elles doivent concourir à la régénération. Or, cet enseignement fit penser aux luthériens que, selon nous, le bon usage de la volonté mérite la grâce sanctifiante. Effectivement ce serait tomber dans le pélagianisme que de soutenir une semblable opinion, car alors ce ne serait plus Jésus-Christ, mais l'homme qui mériterait la grâce ; disons mieux, la grâce cesserait d'être grâce. Pour éviter cette erreur prétendue, les réformateurs dirent, que l'homme horriblement dégradé, ne reçoit que dans la régénération la faculté de percevoir les choses divines.

» Mais voici le sens profond du dogme catholique. Le fini ne peut, livré à lui-même, atteindre l'infini ; en vain la nature déploie-t-elle tous ses efforts, elle est incapable d'arriver au surnaturel ; entre Dieu et l'homme il resterait un abîme immense, s'il n'était comblé par la grâce. En un mot, il faut que Dieu s'abaisse jusqu'à l'homme pour que l'homme soit élevé jusqu'à Dieu. Aussi, dans le mystère de la réconciliation, c'est Dieu qui s'est

fait homme, mais ce n'est point l'homme qui s'est fait Dieu. Or, c'est ainsi qu'il en arrive dans la régénération. Bien qu'il possède encore des forces spirituelles, l'homme tombé ne peut, par leur bon usage, venir à la grâce, mais il faut que la grâce, toujours miséricordieuse, donne à nos facultés la première consécration divine; il faut qu'elle nous prépare à recevoir l'image du Christ» (1).

Et précisément sur le salut par la foi, le grand théologien allemand n'est ni moins profond ni moins exact.

«La foi, dit le concile de Trente, est le commencement du salut de l'homme et la racine de la justification; sans elle il est impossible de plaire à Dieu, ni d'arriver à l'association de ses enfants.» Ce passage, toutefois, ne renferme pas une définition proprement dite, écoutons le catéchisme romain : *La foi est un ferme assentiment par lequel l'esprit croit avec une certitude pleine et entière à la révélation des mystères de Dieu.* Ainsi la foi est l'alliance de l'homme avec son auteur, alliance qui s'effectue par le moyen de l'intelligence, et qui éveille plus ou moins les sentiments du cœur; en un mot, c'est la lumière divine, l'illumination supérieure dans laquelle nous confessons les décrets suprêmes, elle comprend les relations de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu.

»Or, comme la justification, dans le sens catholique, est la rénovation complète de l'homme, nécessairement l'Église devait enseigner que la foi seule ne rend pas juste devant Dieu, qu'elle est au contraire la condition première, indispensable pour le devenir, la racine sur laquelle est entée la justice de l'homme; le sol où se féconde l'association des enfants de Dieu. Mais lorsque la foi passe de l'intelligence dans la volonté; lorsque, pénétrant et vivifiant les sentiments du cœur, elle enfante l'homme nouveau créé selon Dieu; quand pour parler avec Séripando, la charité s'allume au foyer de la foi comme l'étincelle jaillit de la pierre, alors, mais seulement alors, la justification est accomplie» (2).

(1) Symbolique. L. I, ch. III, § 12.
(2) Symbolique. L. I. ch. III. § 13.

Enfin, au sujet des bonnes œuvres, je cite encore avec bonheur les lignes suivantes du même docteur :

« Par bonnes œuvres l'Église entend tous les actes moraux de l'homme justifié en Jésus-Christ, ou si l'on veut, les fruits de la volonté droite, de l'amour dirigé par la foi. Il ne s'agit donc point de dévotions, de cérémonies, de pratiques extérieures. Puisque l'Église ne voit plus de péché dans l'homme régénéré, puisqu'elle enseigne que toutes ses facultés sont saintes, agréables à Dieu, il s'ensuit qu'elle doit soutenir la possibilité, l'existence et le mérite des bonnes œuvres. On voit aussi que, par une conséquence non moins rigoureuse, elle peut exiger l'accomplissement de la loi.

» Mais avant tout, nous devons bien le remarquer, l'Eglise n'appelle bonnes que les œuvres faites en Jésus-Christ, elle ne parle de l'accomplissement de la loi que dans Jésus-Christ. Voici sur ce point l'enseignement du concile de Trente : « Puisque Jésus-Christ, comme le chef dans ses membres, comme la vigne dans ses pampres, répand sans cesse sa vertu dans ceux qui sont justifiés, vertu qui précède, accompagne et suit toujours les bonnes œuvres, et sans laquelle elles ne pourraient en aucune manière être méritoires ni agréables à Dieu, il faut croire qu'il ne manque plus rien à ceux qui sont justifiés, pour être estimés avoir, par ces bonnes œuvres faites en la vertu de Dieu, pleinement satisfait à la loi divine, selon l'état de la vie présente, et avoir mérité la vie éternelle pour l'obtenir en son temps, pourvu toutefois qu'ils meurent dans la grâce. »

» On voit également par ce passage dans quel sens les œuvres sont appelées méritoires. Partant de ce dogme fondamental de toute vraie religion que Dieu nous a donné l'existence, qu'il nous réserve le ciel par un amour purement gratuit; supposant d'ailleurs la foi dans cette vérité, nous appelons méritoires les œuvres qui sont faites librement dans la vertu de Jésus-Christ, et c'est pourquoi le saint concile ajoute : *La bonté de Dieu est si grande qu'il regarde ses dons comme nos propres actions.* Telle est l'idée que l'Église a dans tous les siècles attachée au mot *mérite.* Ainsi la proposition, *le chrétien doit mériter la vie éter-*

nelle, veut dire qu'il doit en devenir digne par le Sauveur, qu'entre le ciel et l'homme il doit s'établir une liaison intime, un rapport aussi étroit qu'entre le principe et la conséquence, c'est-à-dire entre la sanctification et la glorification. Puisque la justice est inhérente au fidèle, profondément enracinée en lui, il s'ensuit que le salut de l'homme, enté sur cette justice, se développe et croît par les bonnes œuvres. La semence céleste jetée dans le juste doit porter des fruits pour le ciel » (1).

Bossuet résume la question par ces trois mots qui renferment tout l'enseignement catholique. « Que les doctes de leur parti cessent de nous objecter que nous anéantissons la grâce de Dieu, en attribuant tout à nos bonnes œuvres, puisque nous leur avons montré en termes si clairs, dans le concile de Trente, ces trois points si décisifs en cette matière : « Que nos péchés nous sont » pardonnés par une pure miséricorde, à cause de Jésus-Christ; » que nous devons à une libéralité gratuite la justice qui est en » nous par le Saint-Esprit; et que toutes les bonnes œuvres que » nous faisons sont autant de dons de la grâce. »

Ainsi le salut est gratuit de la part de Jésus-Christ; dans l'homme la foi et la grâce sont nécessaires pour le salut; le libre arbitre subsiste; les bonnes œuvres sont méritoires en vertu des mérites de Jésus-Christ, par la foi et la grâce qui les vivifient.

Avant d'exposer les systèmes protestants sur le salut gratuit, qu'il me soit permis de dire que la plupart des théologiens protestants, et je le dis sans entrer ici dans l'examen du plus ou du moins de bonne foi, d'exactitude ou d'ignorance de chacun, ont défiguré la doctrine catholique pour la combattre. Ils ont dit : l'Église catholique enseigne le salut non gratuit; l'Église catholique ne regarde pas la foi comme nécessaire; l'Église catholique accorde aux bonnes œuvres sans la foi et sans la grâce une valeur méritoire pour le salut; l'Église catholique est pélagienne ou semi-pélagienne.

Nous déclarons que si l'Église catholique avait eu un pareil enseignement, ce serait effectivement l'erreur; non-seulement

(1) Symbolique. L. I. ch. III. § 21.

l'Église n'a jamais enseigné ces erreurs, mais elle les a toujours combattues. Nous disons l'Église catholique, sans prétendre la confondre avec les opinions individuelles d'un petit nombre de théologiens qui sont restées sans valeur dogmatique en présence des décrets des conciles généraux et particuliers, des bulles des souverains pontifes, des ouvrages de la presque unanimité des docteurs et des monuments de la liturgie universelle.

Quels sont donc en présence de la doctrine définie, claire, positive de l'Eglise catholique, les systèmes protestants sur la prédestination, la justification, le salut gratuit, l'inutilité et le danger des bonnes œuvres?

La confusion est là comme dans toutes les autres parties des croyances divisées et incomplètes des divers protestantismes.

Les uns sont absolus et se cramponnent plus ou moins fortement à l'idée de Luther et de Calvin, c'est la destruction du libre arbitre de l'homme dans l'œuvre du salut.

D'autres plus ou moins mitigés se rapprochent de la doctrine catholique.

Les autres se jetant dans l'extrême opposé, renouvelle le pélagianisme, c'est l'exagération du libre arbitre de l'homme.

Bornons-nous pour le moment au rôle d'historien.

Les luthériens s'accordent avec les catholiques en ce qu'ils enseignent que sans justification il est impossible d'arriver au salut, mais ils posent en principe que quoique justifié, l'homme reste l'esclave du péché.... « L'homme reste ce qu'il est, aucun » changement n'a eu lieu au dedans de lui; » « seulement ses pé- » chés sont *couverts* par les mérites de Jésus-Christ, » et « ces » mérites sont imputés par la foi seule. » Ainsi ni la charité, ni le repentir, ni aucune autre vertu ne sera admise dans l'opération de la justification. « Si dans la foi, dit Luther, un adultère pou- » vait être commis, ce ne serait pas un péché (1). Quelque chose » que tu fasses, dit Mélanchton, que tu manges, boives, ensei-

(1) Disp. Witt. lat. t. I, f. 525.

» gnes, *j'ajoute quand tu devrais pécher publiquement en le fai-* » *sant,* ne fais point attention à tes œuvres, songe à la promesse » de Dieu!!! » Le système luthérien admet avec les catholiques la possibilité de perdre la grâce de la justification, mais seulement par « l'incrédulité, » tandis que les catholiques croient qu'elle peut se perdre aussi par le péché mortel, tandis que les calvinistes enseignent qu'elle ne peut pas se perdre.

« Mais, pour compléter l'exposition de la doctrine luthérienne de la justification, il reste une question à examiner, celle-ci : Comment l'homme parvient-il à cette foi? D'après la doctrine catholique, la justification est le produit de deux actions, celle de Dieu et celle des hommes. Mais dans le système luthérien, l'homme n'est dans le royaume de Dieu qu'une pierre, une souche, qui n'a d'autre force que celle de la résistance. Il ne peut rien faire en sa faveur. Les symboles luthériens enseignent que l'homme conserve une position toute passive, et que Dieu *seul* fait naître dans l'homme la foi nécessaire à la justification. C'est là la doctrine de Luther, à laquelle Melanchton accéda, dans les commencements, ainsi qu'on peut le voir par la première édition de ses *Lieux communs*, avec une docilité inconcevable. Mais après la mort du chef on parut vouloir en revenir à des idées plus saines. Un pasteur de Leipzig, nommé *Pfeffinger*, risqua d'enseigner que l'homme devait coopérer; il s'appuyait sur Melanchton qui, dans ses éditions subséquentes, traita la doctrine de Luther de *rêverie manichéenne et d'énorme mensonge*. A peine son ouvrage eut-il paru, l'an 1555, qu'il fut attaqué de tous les côtés. Amsdorf, principal gardien de l'orthodoxie luthérienne, le traita d'enthousiaste, de partisan de Thomas d'Aquin et de Dun Scot, et d'apostat des doctrines de Luther, de Paul et du Christ. Pfeffinger se défendit à la vérité, mais son ouvrage demeura sans résultat; sa doctrine de la coopération de l'homme devint le but de toutes les attaques. On l'appela du *synergisme*, et il partagea la destinée de tous les adversaires du protestantisme, c'est-à-dire qu'on lui attribua des idées diamétralement opposées à celles que contient son livre. La formule de concorde décida contre lui; ceux qui ne voulaient

entendre à aucune espèce de coopération triomphèrent; la doctrine de Luther fut établie symboliquement (1). »

Il y eut même du vivant de Luther une grande querelle sur la nécessité des bonnes œuvres, entre Georges Major et Amsdorf.

« Luther vivait encore quand Georges Major fut nommé professeur à l'université de Wittemberg. Celui-ci avait joué un rôle assez considérable dans les affaires religieuses du temps, il ne manquait pas d'érudition, et il se distinguait parmi les autres chefs de l'Église de Wittemberg par la pureté de ses mœurs. Plus tard, en l'an 1552, il fut fait surintendant au pays de Mansfeld. Ce fut cet homme dont la Providence se servit pour mettre le monde en état de juger laquelle des deux doctrines contradictoires était celle des luthériens. Georges Major avait vu avec douleur la corruption des mœurs, la perte de tout sentiment d'honneur et de subordination parmi ses coreligionnaires. Il ne tarda pas à reconnaître que la doctrine luthérienne de la justification était l'origine de cette affligeante position. Il jugea nécessaire, d'après cela, de mettre plus en évidence le côté moral du christianisme et d'insister sur l'exercice des bonnes œuvres. Il n'était certes pas papiste, car il se montrait sans cesse prêt à dire tout le mal possible du pape, que, comme les autres, il traitait d'Antechrist. Mais cela ne lui servit de rien. A peine eut-on appris qu'il insistait sur les bonnes œuvres, que l'on vit s'élever contre lui tous les hommes regardés généralement comme les colonnes de l'orthodoxie luthérienne, savoir : Amsdorf, Illyricus, Gall Wigand, Merlin, Senepp. Major, si cruellement attaqué, fit alors la déclaration suivante : « J'avoue que j'ai enseigné, que j'enseigne encore et enseignerai toute ma vie, que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut et que personne ne peut jamais se sauver sans bonnes œuvres. Quiconque enseigne autre chose, fut-ce un ange descendu du ciel, qu'il soit anathème! » Major n'avait nulle intention d'introduire du levain papiste dans son Église, qui comptait à peine trente années d'existence; il pro-

(1) Symbol. popul., p. 319.

testa solennellement contre toute insinuation de ce genre, et déclara hautement qu'il ne prétendait enseigner d'autres doctrines que celles que feu Luther avait lui-même enseignées. Les éclaircissements qu'il donne sont tels en effet, qu'il est impossible de le regarder comme un partisan de l'Antechrist romain. Il refusa tout mérite aux bonnes œuvres, et ne se rapprocha par conséquent pas autant du papisme que l'Apologie, dans le passage où elle dit que ces œuvres sont *méritoires*. Mais il suffisait qu'il se fût déclaré en faveur des bonnes œuvres en général et qu'il les reconnût nécessaires, pour qu'on le stigmatisât comme un apostat du luthéranisme. Les gardiens de l'orthodoxie regardèrent la doctrine de Major comme si dangereuse, qu'ils le condamnèrent comme le pape l'aurait pu faire, s'il était venu à Wittemberg présider le collége des cardinaux. La polémique devint très-vive; les luthériens furent exhortés, conjurés de conserver la pureté de la doctrine luthérienne, dans laquelle ils avaient persévéré jusqu'alors, *et de ne pas se laisser corrompre par le levain de la charité et des bonnes œuvres.* » Un misérable qui aurait mis le feu à quelques douzaines de villages et causé la mort de quelques centaines de personnes n'aurait pu être traité avec plus de mépris que ne le fut Georges Major. On le railla même sur son nom. « Major, disait-on, qui prétend annoncer la parole, devrait bien prendre garde de devenir un *minor* ou même un *minimus*, puisque le Seigneur a dit que celui qui se relâche sur le moindre commandement sera aussi le plus petit dans le royaume du ciel. » Il faut convenir qu'il est assez difficile de comprendre comment on pouvait appliquer ce passage à Georges Major, qui combattait précisément en faveur des commandements. « Major, disait-on encore, a trois fiancées qui sont toutes trois filles de l'Antechrist et qui se donnent la main : ce sont les trois propositions : 1° Les bonnes œuvres sont nécessaires au salut; 2° il est impossible d'être justifié et sauvé sans bonnes œuvres : 3° personne n'a jamais été sauvé sans bonnes œuvres. » Amsdorf prononça la sentence suivante contre Major : « Quiconque enseigne et prêche » que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut est un péla- » gien, » un apostat qui renie Jésus-Christ et est inspiré du même

esprit qui animait Mansing et Wicelius (1) lorsqu'ils sentirent la nécessité des bonnes œuvres contre le feu docteur Martin, d'heureuse mémoire. C'est pourquoi mon compère, le docteur Georges Major a un esprit, un cœur et un sentiment papistes, et quand même il se retourne et s'explique, il ne fait en cela que des tours de gobelet. Car ces mots : *Les bonnes œuvres sont nécessaires au salut*, sont impies, dangereux et suspects. En conséquence Georges Major persistant à soutenir que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut, il a déjà abandonné la pure doctrine et renié Jésus-Christ.

Tel fut le sort de Georges Major. Mais on ne se borna pas envers lui à des injures. Ne voulant pas renoncer à ses doctrines, il fut, pour mieux manifester le triomphe de la liberté de conscience, arrêté et condamné à l'exil, trop heureux encore de pouvoir conserver sa tête. La réponse à la question de la véritable doctrine luthérienne est maintenant toute faite. Si elle avait été conforme au premier système exposé, on aurait laissé Major en paix (2). »

Les CALVINISTES ont été encore plus loin que les luthériens. Voici les cinq articles du synode de Dordrecht (1619) qui sont la quintescence de l'idée de Calvin formulé par ses disciples eux-mêmes.

« Art. 1er. *De la prédestination divine.* — Dieu, par un décret absolu, a élu pour le salut éternel UN TRÈS-PETIT nombre d'hommes, sans aucun égard à leur foi ou à leur obéissance. Il a exclu, par le même décret, de la grâce qui sauve, TOUT LE RESTE des hommes, et les a destinés à la damnation éternelle sans aucun égard à leur infidélité ou à leur impénitence.

Art. 2. *Du mérite et des effets de la mort du Christ.* — Jésus-Christ n'a souffert la mort pour personne autre que pour les

(1) Ces deux noms répondent, pour les luthériens, à l'idée que le reste des chrétiens attache à ceux d'Hérode et de Pilate. Ils ont surtout en horreur Wiclius, qui renonça au luthéranisme pour rentrer dans le sein de l'Église catholique.

(2) Symb. pop. p. 372.

élus seuls; il n'a point eu l'intention lui-même, et il n'a point reçu le commandement de son Père, de faire satisfaction pour les péchés de tout le monde.

Art. 3. *De la volonté de l'homme dans l'état naturel.* — Par la chute d'Adam, ses descendants ont perdu leur libre arbitre. Ils sont poussés, par une inévitable nécessité, à faire ou à ne pas faire tout ce qu'ils font ou ne font pas, soit bien soit mal; étant prédestinés à cela par un secret dessein éternel et efficace de Dieu.

Art. 4. *De la conversion.* — Dieu pour sauver ses élus de la masse corrompue, engendre en eux la foi par un pouvoir égal à celui par lequel il créa le monde et ressuscite les morts; de telle sorte que ceux auxquels il donne cette grâce ne peuvent la repousser, et que les autres, étant réprouvés, ne peuvent la recevoir.

Art. 5. *De la certitude de la persévérance.* — Ceux qui ont une fois reçu par la foi cette grâce ne peuvent en déchoir, ni finalement ni complétement, quelle que soit l'énormité des péchés qu'ils viennent à commettre. »

Les lignes suivantes sont de Calvin lui-même, elles dépassent toute idée.

!!!!

« Je n'ignore pas que quelques-uns trouvent rude et ne peuvent » souffrir qu'on attribue la foi aux réprouvés, parce que saint » Paul déclare que c'est un fruit de notre élection. Mais cette » difficulté n'est pas mal aisée à résoudre. Car, quoiqu'il n'y ait » que les prédestinés au salut que Dieu éclaire de la lumière de » la foi, et à qui il fasse vraiment sentir l'efficace de l'Évangile, « l'expérience pourtant nous montre que *les réprouvés sont quel-* » *quefois touchés d'un sentiment presque égal à celui des élus;* en » sorte que, selon leur opinion même, ils doivent être mis au » nombre des vrais fidèles.... Ce n'est pas qu'ils comprennent » quelle est la vertu du Saint-Esprit, ou qu'ils la reçoivent d'une » manière vive et solide, ou qu'ils soient éclairés de la vraie lu- » mière de la foi; mais Dieu, pour les convaincre dans le fond de » leur conscience et les rendre entièrement inexcusables, *s'insi-* » *nue dans leurs esprits et leur fait sentir les effets de son amour,*

» autant que sa bonté peut être goûtée sans la vertu de son Esprit » d'adoption. » ! ! !

Cette doctrine fait frémir et il est facile de voir que par voie de conséquence elle renferme le salut gratuit en le défigurant; elle exige la foi en lui prêtant une nature autre que la véritable; elle exagère la grâce et elle anéantit avec le libre arbitre les bonnes œuvres de l'homme; elle doit même les faire et elle les fait effectivement « mauvaises et détestables.... »

Les Mennonites sont presque entièrement d'accord avec l'Église catholique sur la justification, la foi, et la foi rendue active par la charité. Ils se rapprochent des luthériens en n'admettant aucune coopération de l'homme dans les forces qui amènent la régénération.

Les Arminiens sont divisés : ils ont des textes dans leur profession de foi qui sont catholiques, d'autres qui sont luthériens ou calvinistes. Leurs plus grands théologiens Curullanus et Limborch s'expriment comme des théologiens catholiques.

Les Quakers s'accordent aussi sur ce point avec l'Église catholique. Ils avaient la bonhomie de croire que la doctrine catholique faisait l'homme juste devant Dieu uniquement par des œuvres extérieurs, telles que les jeûnes, pèlerinages et répétitions irréfléchies de formules de prières.

Les Sociniens ne sont ni tout à fait luthériens ni tout à fait catholiques. « Ils diffèrent des luthériens en ce qu'ils n'admettent point l'efficacité du mérite de Jésus-Christ, et qu'ils exigent, avec la foi, l'obéissance aux commandements de Jésus-Christ. Cette obéissance consiste à déposer le vieil homme, à s'abstenir de péchés et à s'efforcer d'accomplir la volonté de Dieu. C'est en cela que les sociniens s'accordent avec l'Église catholique. Quant aux forces qui agissent dans la justification, le protestantisme des sociniens est diamétralement opposé à celui des luthériens et des réformés. Ces derniers soutiennent que Dieu seul fait tout et l'homme rien; les sociniens disent que l'homme n'a nul besoin du secours de Dieu, et qu'il ne lui est pas non plus départi. Ils parlent à la vérité de certain aide que les hommes reçoivent de Dieu; mais ils n'entendent par là que la force excitante qui se

trouve dans les enseignements et les promesses de Jésus-Christ. Elle est accordée à ceux qui croient à l'Évangile; mais les sociniens enseignent positivement (Cat. Rac. 9, 370) que, pour croire à l'Évangile, on n'a pas besoin du secours de Dieu (1). »

Les Swedenborgiens ont voulu renverser la doctrine de Luther qu'ils croyaient très-pernicieuse.

« Swedenborg imagina une nouvelle théorie pour la justification. Selon lui, il ne saurait y en avoir sans régénération et sans sanctification intérieures. Il enseigne la rémission des péchés, mais il ne la fait pas remonter aux mérites de Jésus-Christ. Il ne le pouvait pas, puisqu'il avait combattu la justification. D'après Swedenborg, une foi morte ne justifie point; pour pouvoir justifier, il faut que la foi soit active par la charité. Afin de la produire, il faut que les forces humaines s'unissent à l'influence de Dieu sur les hommes (1). »

Les Méthodistes n'ont pu éviter entre eux les plus graves dissensions sur le sujet qui nous occupe. La guerre se déclare en 1741 entre les deux chefs du méthodisme anglais Wesley et Whitefield.

« Wesley, dans ses sermons, avait laissé tomber quelques paroles en faveur de la grâce universelle. Lorsque dans un sermon imprimé, il eut développé l'ensemble de son système mal compris encore sur ce qu'il nommait la grâce libre, Whitefield publia aussitôt une réfutation chaleureuse de cet écrit théologique. Depuis ce moment (1741), deux partis se formèrent, dont l'un avait son siége principal à Londres et l'autre à Bristol. Les partisans de Wesley étaient plus nombreux ; on en comptait 12,000 en 1747. Wesley s'exprima en termes énergiques contre la doctrine de Calvin. Si d'ailleurs il se prononça en faveur de la *grâce universelle*, contre le particularisme calviniste, c'était moins parce qu'il adoptait le système de l'Église évangélique (luthérienne) que par une tendance secrète vers l'arianisme, qui de-

(1) Symb. pop. p. 325.
(2) Symb. pop. p. 326.

puis longtemps était répandu dans l'Église épiscopale. Whitefield mourut en 1770, en Amérique. Sa mort ne fit point cesser la discorde qui régnait parmi les méthodistes (1). »

En Suisse et même à Genève, écrivait Schröckh, où Calvin avait établi son prédestinatisme, le dogme rencontra au dix-septième siècle l'opposition la plus énergique (1).

« La querelle sur la grâce, dit Bayle, partie de la tribune des professeurs de Genève, se communiqua à la chaire des prédicateurs, et s'étendit ensuite dans le sein des familles, où chacun adoptait les opinions du prédicateur avec lequel il était en rapport d'amitié ou de parenté. Les ouvriers s'abordait dans les rues en se demandant les uns aux autres s'ils étaient pour la grâce universelle ou pour la grâce particulière ; il en résulta des désordres de toute nature. Il y eut même un instant où l'on crut au danger imminent d'une révolte qui aurait sans doute entraîné la ruine de la république. Le conseil des Deux cents s'en émut, et dans son assemblée il interdit sévèrement à chacun de parler de la grâce. Alors tout rendra dans le calme. On imposait silence aux défenseurs de la grâce universelle, parce qu'on les regardait comme des novateurs. Les professeurs qui avaient embrassé cette doctrine n'osèrent plus désormais en parler ni dans leurs sermons, ni dans leurs cours publics ; ils durent même signer un formulaire rédigé par le parti adverse. Si depuis cette transaction on sembla s'être réconcilié, il n'en est pas moins vrai que les Universalistes et les Particularistes subsistèrent longtemps encore, de sorte que les esprits étaient loin d'être calmés, et qu'ils nourrissaient les uns contre les autres le même sentiment de répulsion. Les *Particularistes* cherchaient surtout à empêcher les *Universalistes* de faire des prosélytes (1). »

En 1844 la guerre fut très-vive à Genève entre les méthodistes et l'Église nationale. C'est à cette époque que M. Chenevière, pasteur et professeur de cette Église, publia son sixième

(1) Hæninghaus, T. II, p. 147.
(2) Schrœck, L. c. vol. VIII, p. 661.
(3) Hæninghaus. T. II, p. 109.

essai intitulé : « *De la Prédestination et de quelques dogmes calvinistes combattus par la raison, le sentiment et l'Écriture.* Le système de Calvin, formulé aujourd'hui par *Le salut gratuit par la foi seule*, y est démoli pièce par pièce. Je n'ai pas à discuter ici les opinions personnelles de M. Chenevière; je donne seulement son jugement sur le calvinisme.

« Le calvinisme est en opposition avec l'Évangile. Voici le résumé du Calvinisme, sans adoucissement, sans périphrases, mais sans exagération. « L'homme naît corrompu et condamné, toutes ses actions sont odieuses à l'Être suprême. La foi et la conversion de l'homme sont indépendantes de lui et de ses efforts, la foi lui est donnée gratuitement, sa conversion est surnaturelle, c'est un miracle aussi bien que la résurrection d'un mort. Quand il est une fois converti, les actions les plus criminelles ne peuvent le faire déchoir de la grâce. La rédemption de Jésus-Christ n'est pas applicable à tous les hommes, son efficace est restreinte aux prédestinés et aux élus, car il y a prédestination à vie et à mort, à salut et à condamnation; avant que de naître, le sort de chacun est invariablement arrêté; entre les hommes, les uns sont destinés au bonheur sans les œuvres et malgré les œuvres ; la foi seule justifie : les autres sont condamnés, quelle que soit leur conduite, et les peines qu'ils auront à subir sont éternelles. Tout se fait pour la gloire de Dieu, et cette gloire n'éclate pas plus dans les hymnes des saints que dans les cris de désespoir des damnés. »

» Mettez, continue M. Chenevière, mettez l'Évangile entre les mains de personnes impartiales et sensées, je garantis qu'il n'y en aura pas une seule qui puisse y trouver le calvinisme; il faut pour cela, de toute nécessité, l'autorité absolue de personnes en qui l'on ait confiance, il faut des commentateurs caressants, qui, aidés de leurs petits traités, de leurs mauvaises versions, de leurs gloses, lient de force des passages détachés, et qui prononcent avec douceur, mes frères, ma chère sœur, vous êtes élus, la grâce vous a enlacés, vous avez foi à notre système, nous irons tous à la vie éternelle. Mais tous les autres, les membres de l'Église nationale, et, à leur tête, ses pasteurs, qui ont été nos chefs

spirituels et nos professeurs, sont des aveugles qui ne sont pas chrétiens, ils seront tous damnés!

» Oui, voilà le calvinisme. Quand l'Évangile dit : Veillez, travaillez à votre salut avec crainte : il dit, ne craignez point, vous êtes élus. Quand l'Évangile dit : Repentez-vous, faites de bonnes œuvres : il dit, Le repentir et les œuvres sont un piége. Quand l'Évangile appelle, à son de trompe, au salut tous les enfants des hommes, il le fait à l'oreille de quelques privilégiés. Quand l'Évangile bénit, il dit anathème. Quand l'Évangile dit ciel, il dit enfer! Le calvinisme est tiré à grand effort de paroles isolées de saint Paul, que l'on torture, que l'ensemble de ses leçons repousse, et que l'on a la prétention et l'espoir de naturaliser de nouveau dans notre patrie. A quel point ne faut-il pas que les chefs de Tabazan adoucissent et assouplissent cette doctrine pour la faire goûter à des femmes douces, pieuses, et dont plusieurs seraient des modèles, si la préoccupation d'esprit, l'exagération et le fanatisme ne gâtaient tout ce qu'ils touchent.

» Et sous les formes sévères que lui prête Calvin, l'Évangile a un bras de fer; la fatalité dispose du sort des humains, et le christianisme, si beau dans la bouche de son chef, devient une loi cruelle. Oui, le calvinisme et son frère le méthodisme, sont, de toutes les formes qu'a prises la religion dans un cerveau d'homme, les plus rebutantes, et, dans les temps modernes, les seules haïssables. »

La question du *salut gratuit par la foi seule* reçoit encore chaque jour de rudes coups, malgré les efforts de l'école méthodiste et l'appui que lui a prêté M. le comte Agénor de Gasparin dans son livre *Des écoles du doute et de l'école de foi*. L'année dernière *Une requête respectueuse fut adressée au Consistoire de l'Église nationale de Genève par deux pères de famille*. C'était une réaction calviniste ou méthodiste contre le socinianisme de l'Église officielle. Elle attaquait solennellement *le Catéchisme* que le Consistoire fait étudier dans les colléges, écoles et services publics protestants, et le *Premier catéchisme en neuf leçons d'histoire sacrée à l'usage des enfants, nouvelle édition adoptée par la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève*. Ces deux caté-

chisme sont accusé d'arianisme, et spécialement sur la question qui nous occupe. Voici comment la *Requête* prouve qu'ils renferment une altération ou négation de la doctrine du salut.

Le catéchisme. « Jésus nous a sauvés 1°, en nous annonçant et en nous confirmant par sa mort, le pardon de nos péchés sous la condition de la repentance : 2° en nous offrant dans sa doctrine, dans son exemple et dans les secours du Saint-Esprit, les moyens de nous sanctifier et de mériter le salut.

La Requête. « Pas un mot de la foi!.... Ce n'est donc pas la mort de Jésus qui nous *mérite* le salut (aussi la foi n'est-elle pas mentionnée); mais c'est notre propre travail de sanctification.— « *La pratique des bonnes œuvres nous* assure *le bonheur éternel!!!* » Ce que le Fils de Dieu a fait se réduit par conséquent à ceci. — « Il nous a *annoncé* le pardon de nos péchés; mais il ne l'a pas *accompli* « *en portant lui-même nos péchés en son corps sur le bois, et en devenant péché et malédiction à notre place.* » — Sa mort, qui est « *un généreux sacrifice,* » n'a d'autre but que de *confirmer l'annonce* du pardon de nos péches; ce n'est pas *le sang de Jésus-Christ qui nous purifie de tout péché*, c'est *nous-mêmes* qui nous en purifions au moyen *de la doctrine et de l'exemple de Jésus!!*

Le Catéchisme « Est-il bien intéressant (!!) de nous rappeler la mort de Jésus-Christ?

» R. Oui, car cette mort est le gage de notre réconciliation; et ce souvenir nous porte à remplir avec soin les conditions nécessaires pour obtenir le salut éternel.

La Requête. « Encore une fois, ce n'est pas la mort de Jésus-Christ qui nous obtient le salut; le catéchisme la réduit à l'état de *simple souvenir,* et ce souvenir doit nous porter à remplir nous-mêmes les conditions nécessaires pour *mériter* le salut. — Voilà pourquoi cette mort est pour nous simplement quelque chose *d'intéressant.* (*!!!*)

» Vous souffrez avec nous, Messieurs, continue la *Requête*, et vous rougissez pour Genève en lisant de telles paroles; mais reconnaissez aussi avec nous, qu'elles sont la conséquence nécessaire de l'arianisme. — Comment outrager la personne de notre adorable Sauveur sans anéantir son œuvre?.... Au reste, si la

pratique des bonnes œuvres est la source, la cause et le moyen du salut, il faut nécessairement, pour maintenir une semblable doctrine, porter atteinte aux perfections de Dieu et obscurcir, ou mieux, nier sa sainteté et sa justice. — Les deux catéchismes vont jusque là. Ils reconnaissent que nos œuvres sont *imparfaites*, et ils enseignent cependant qu'elles méritent le salut!!

Le Catéchisme. «Pourquoi l'Evangile promet-il le salut à ceux qui pratiquent les bonnes œuvres?

R. Parce que Dieu, dans sa miséricorde, veut bien se contenter de nos intentions et de nos efforts et les récompenser par la vie éternelle. Il voudra bien couvrir de son support nos fautes et nos faiblesses et nous accorder le bonheur éternel.

La Requête. «Enormité qui renverse l'Evangile, qui compromet la sainteté de Dieu et qui anéantit par cela même la morale chrétienne!

» Le déisme le plus avoué n'a jamais rien enseigné de plus contraire à la Parole de Dieu! C'est de là, sans doute, que notre peuple a tiré cette coupable formule d'incrédulité : «Dieu est trop bon pour nous punir.»

» Un pareil enseignement fait descendre ces catéchismes au-dessous même du catholicisme romain; car en inventant le purgatoire il a du moins rendu hommage à la sainteté de Dieu, *dont les yeux sont trop purs pour voir le mal*, tout en ruinant, il est vrai, par ce purgatoire l'œuvre de Jésus-Christ, *qui sauve entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par lui.* (?)

«Dans un système religieux qui promet le salut aux bonnes œuvres, la foi doit tenir bien peu de place et une place bien inférieure. En effet :

Le Catéchisme. «La foi est-elle nécessaire?

» R. Oui, puisque Dieu nous a parlé, ce serait être coupable envers lui, et rejeter *un* puissant moyen de salut que de ne pas croire à ses instructions.

La Requête. «La foi n'est donc qu'*un* moyen de salut.... Du reste, s'il est parlé de la foi dans le catéchisme, c'est une foi dont l'objet n'est pas la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, c'est-à-

dire, le grand mystère de piété, mais simplement les *instructions* de Dieu, ou en d'autres termes, *ses préceptes.* »

. . . . . .

Cette levée de boucliers des défenseurs du salut gratuit par la foi seule sans les œuvres a amené sur le terrain M. André Archinard, l'un des pasteurs de l'église nationale, qui a publié une brochure intitulée : *Le catéchisme de l'église de Genève défendu contre la requête de deux pères de famille*, et sur la question qui nous occupe il porte un nouveau coup de hache au système calviniste. « Le système de la justification par la foi, dit-il, prêché » indépendamment des œuvres, ou préconisé aux dépens des œu- » vres, a trouvé dans Calvin son organe le plus accompli, le plus » rigoureux, le plus logique ; et l'œuvre de Calvin, toute consé- » quente qu'elle est, FOURMILLE D'INCONSÉQUENCES, D'ERREURS DE LOGIQUE ET D'IMPERFECTIONS. » Et pour qu'on ne puisse pas décomposer ou décolorer le système calviniste, M. Archinard ajoute, dans la note LL, les lignes suivantes :

« Un bon nombre de personnes croient pouvoir admettre certains points de la doctrine dite orthodoxe, et y attachent une grande importance qui, d'ailleurs, ne voudraient point entendre parler de la prédestination. Mais il faut pourtant avoir un système de croyances qui présente un ensemble quelque peu lié. Or, dès qu'on en vient à nier que l'homme soit jugé d'après ses œuvres, et que ses œuvres aient aux yeux de Dieu aucun prix, dès qu'on proclame la doctrine du péché originel, celle de la justification par la foi et d'un salut, non-seulement offert, mais encore donné gratuitement, il faut, si l'on ne se paie pas de mots, si l'on tient à avoir un système théologique tant soit peu coordonné, il faut nécessairement arriver jusqu'à la prédestination. Il n'y a pas là de milieu ni de ménagements possibles. »

On le voit, nous sommes loin de l'affirmation de M. Charles de Rémusat : « Le salut gratuit des protestants ne me semble pas » absolument contraire à l'esprit du christianisme ; il semble res- » sortir des termes des épîtres de saint Paul, et sans certains » versets de saint Jacques, j'oserais ajouter qu'aucun texte de » l'Écriture ne le contredit formellement. »

J'ose défier M. Charles de Rémusat de sortir de ce labyrinthe et de me dire quel est le *vrai* système protestant sur le salut gratuit.

Mais que pensera le noble écrivain, quand nous aurons eu l'honneur de lui faire faire connaissance avec l'homme le plus considérable, sans contredit, de l'église nationale de Genève, M. le pasteur Martin. Ce n'est pas un arien prononcé comme M. Chenevière ; ce n'est pas M. Archinard produisant une brochure socinienne jetée à la volée. M. Martin est un théologien sérieux, qui croit à la divinité et au sacrifice de N. S. Jésus-Christ, qui croit au libre arbitre de l'homme et à la grâce du Saint-Esprit. M. Martin n'est ni de l'école méthodiste patronée par M. le comte Agénor de Gasparin, ni de l'école rationaliste qui domine dans l'église nationale genevoise. Ce n'est ni un batailleur de bas étage, ni un piètre conférencier, c'est un protestant avec lequel on peut discuter. Je ne dis pas cela pour le compromettre vis-à-vis des siens, je le dis naïvement, sous l'impression de la lecture de son livre.

C'est en 1846 et en 1847 qu'il a prêché ses conférences sur la rédemption ; elles sont imprimées ; je les ai non-seulement lues, mais étudiées avec la plus grande attention. La question de la prédestination, du salut gratuit, de la foi et des œuvres, y est traitée *ex professo*.

Or M. Martin appelle le système de Calvin un système « ÉPOUVANTABLE. »

Avec quel charme je retrouvais dans un excellent style, malgré des erreurs et des imperfections d'expression résultant de la forme protestante à laquelle un catholique se fait difficilement, avec quel charme je retrouvais la plupart des doctrines catholiques sur le sujet qui m'occupe. Je n'ai donc pas eu tort de dire en commençant cet article : n'y a-t-il pas quelques lueurs d'espérance d'un rapprochement, si déjà on peut s'expliquer et peut-être s'entendre sur la thèse la plus délicate, la plus difficile et la plus importante qu'ait soulevée la réforme...

Que M. Charles de Rémusat et les bienveillants lecteurs des *Annales* me permettent de leur faire connaître prochainement le système de M. Martin.

A.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

SÉBASTIEN WERRO,

CURÉ DE FRIBOURG ET PRÉVOT DU CHAPITRE DE SAINT NICOLAS,

PAR M. PIERRE ESSEIVA.

M. Pierre Esseiva, de Fribourg, vient de traduire le journal d'un prêtre fribourgeois de la famille Werro, qui accomplit le pèlerinage de la Terre-Sainte vers la fin du seizième siècle (1580). Nous sommes heureux de reproduire ici la notice destinée à faire connaître la vie d'un prêtre savant et pieux qui, dans les circonstances difficiles où l'établissement de la réforme avait placé le catholicisme en Suisse, sut concilier dans un beau caractère les vertus du citoyen et celles de disciple fidèle à l'Eglise. Parmi les fragments du livre qui sollicitaient l'attention, il en est un qui nous a paru plus digne d'intérêt que les autres ; c'est le chapitre où le voyageur raconte l'audience qui lui fut accordée par le Pape Grégoire XIII pendant le séjour qu'il fit à Rome. Nous le plaçons ici. Au moment où notre vénérable évêque, Mgr Marilley, prend place dans cet illustre sénat de pontifes appelés par le successeur de Grégoire XIII pour appuyer de leur autorité la définition d'un dogme cher à tous les catholiques, on lira avec curiosité le récit de l'audience pontificale d'un autre prêtre fribourgeois qui visita la ville sainte il y a trois cents ans, le diocèse de Lausanne se trouvant dans des circonstances singulièrement analogues à celles qui nous affligent aujourd'hui. Alors comme aujourd'hui l'Eglise de Lausanne était veuve de son premier pasteur. Il y avait 48 années que l'évêque n'avait pas résidé sur les terres confiées à sa garde. Alors comme aujourd'hui un clergé fidèle veillait sur le troupeau, et à travers une époque pleine de périls pour la foi et pour les mœurs, il parvint à sauver le

dépôt sacré des vérités catholiques. En 1581, les sollicitations du prévôt Werro contribuèrent pour beaucoup à préparer le retour du pontife absent. Il en sera de même pour notre siècle, et un long temps ne s'écoulera pas avant que les tristesses de l'exil ne soient finies pour Mgr Marilley. Les heureux événements qui viennent de se passer autorisent tout espoir. Le peuple fribourgeois n'est pas de ces peuples qui périssent, car il sait demeurer fidèle aux vérités les seules capables d'instituer les nations sur des fondements solides.

L'illustre concitoyen auquel nous devons cet Itinéraire naquit en 1555, de François Werro, membre du Conseil journalier de la république, et de Marie Wicht, de Fribourg. Il eut un frère, nommé François, qui dans la suite fut bailli de Châtel-Saint-Denis (1), et une sœur, Catherine, dont nous ignorons le sort. Sans être dans l'opulence, les époux Werro jouissaient d'une honnête fortune, qui leur permit de cultiver les heureuses dispositions du jeune Sébastien et de former son esprit à la science en même temps que son cœur à la piété.

Après avoir terminé ses premières études à Fribourg, sa ville natale, Sébastien, âgé pour lors de 17 ans, se rendit à l'université de Fribourg en Brisgau, où, au bout de deux ans d'études, il obtint le diplôme de maître ès-arts. Ayant ensuite fréquenté avec distinction les cours de théologie, il passa à Besançon, où il reçut les ordres sacrés dans le courant de 1577, à l'âge de 22 ans. Aussi, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, le prévôt Schneuwlin, vicaire général du diocèse et rigide observateur de la discipline ecclésiastique, ne voulut-il point l'admettre à l'exercice du saint ministère, avant qu'il se fut mis en règle pour son défaut d'âge avec la grande pénitencerie de Rome. Sébastien n'eut point de peine à se faire absoudre de son irrégularité, sous la condition toutefois qu'il n'exercerait point les fonctions sacerdotales avant sa vingt-quatrième année. Enfin, le 9 février 1578, le fervent lévite eut le bonheur de célébrer sa première messe dans l'église collégiale de Saint-Nicolas.

Ses rares capacités lui frayèrent bien vite le chemin des em-

(1) Un descendant de ce magistrat, M. le chancelier d'Etat Romain Werro, a publié en 1841 une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, qui nous a servi de guide dans la rédaction de celle-ci.

plois. Depuis un an déjà il faisait partie de la Chambre dite des Scolarques, chargée de la surveillance des écoles, et du chapitre de Saint-Nicolas, dont il fut nommé d'emblée secrétaire, puis chantre. A la même époque, le prévôt Schneuwlin, qui éprouvait pour lui une affection paternelle, se l'associa en qualité de secrétaire dans sa visite du diocèse. En 1579, il joignit à ses autres fonctions celle de catéchiste, et il s'en acquitta avec tant de zèle, que la cure de Fribourg étant devenue vacante au commencement de l'année suivante, le chapitre, qui avait coutume de présenter à la bourgeoisie deux ou trois sujets pour ce poste, se borna à sa seule présentation. Il y fut nommé à l'unanimité des suffrages, le 7 février 1580. Deux mois auparavant, il avait rempli la charge de promoteur au synode diocésain présidé par le nonce Bonhoméus, et avait été ensuite établi, avec le prévôt Schneuwlin, exécuteur des constitutions synodales, avec le titre de délégué apostolique. Il fut encore préposé, avec le père Jean Michel, cordelier, à l'examen des confesseurs et des apirants aux ordinations ecclésiastiques.

Tous les instants qui n'étaient point remplis par les soins importants de son ministère, Sébastien les donnait à l'étude. Versé dans la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, il s'était composé une bibliothèque choisie, où figuraient, à côté des Saintes-Écritures et des prières de l'Église, les œuvres immortelles de Cicéron, de Plutarque, de Platon, d'Aristote, d'Ovide et de Virgile.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas

avait chanté le cygne de Mantoue, et ce vers avait réveillé un écho dans l'âme de l'auteur. Les sciences naturelles, si mal comprises et si négligées de son temps, avaient pour lui des attraits particuliers. Sous le titre de *Physicorum libri X*, il fit paraître, aux premiers mois de 1581, le fruit de ses investigations dans le domaine de la nature. Cet opuscule traite successivement de la nature en général, de l'astronomie, des éléments, de la génération, des météores, des fossiles, des plantes, des animaux, de l'âme et de ses facultés. Il n'offre plus de nos jours d'autre intérêt que celui d'une pierre milliaire placée sur la route de la

science pour nous aider à mesurer l'espace immense qu'elle a parcouru dans les trois siècles qui suivirent sa publication. Le lecteur qui ne possèderait que des connaissances fort ordinaires en astronomie et en physique, n'y apprendrait pas aujourd'hui sans sourire que la terre est immobile au centre de l'univers, que les étoiles de première grandeur ne sont que cent sept fois plus grandes que la terre, que les comètes sont des exhalaisons visqueuses des astres enflammées par le soleil, que les fleuves, après s'être déchargés dans la mer, retournent vers leur source par des canaux souterrains, que les huîtres croissent et décroissent avec la lune, qu'il y a deux couleurs primitives, le blanc et le noir, dont le mélange produit toutes les autres, que la terre humide et la putréfaction engendrent divers animalcules, etc. Mais le système de Copernic, récemment découvert, rencontrait encore beaucoup de contradicteurs, et Galilée, âgé pour lors de seize ans, n'avait point encore inventé le télescope ni créé la philosophie expérimentale. Tel qu'il était, le traité de l'auteur paraît avoir été goûté à son apparition, car le célèbre cardinal Sirlet, auquel il fit hommage, le plaça dans la bibliothèque du Vatican.

Au milieu de ses travaux de pasteur et de savant, Sébastien nourrissait dans le fond de son cœur un projet qui témoigne de toute la vivacité de sa foi, celui de visiter le berceau et le sépulcre du Sauveur. Des difficultés et des périls sans nombre l'attendaient sur sa route ; mais sa courageuse piété et sa confiance sans borne dans l'assistance divine, lui firent surmonter tous les obstacles. Il avait d'ailleurs devant les yeux l'exemple de nombreux Fribourgeois qui, dans la première moitié de ce siècle, avaient accompli le pèlerinage de Terre-Sainte. Nous citerons entre autres François Arsent, Antoine Treytorrens, Humbert de Praroman, Nicolas de Praroman, Jean Vogt et Pierre Falk, dont le dernier succomba au moment où, pour la seconde fois, il allait toucher le fortuné rivage de Palestine. Si la dévotion avait la principale part au voyage de l'auteur, il n'en saisit pas moins cette occasion d'étendre le cercle de ses connaissances par une constante observation des hommes et des choses. Il nous a laissé deux relations manuscrites de son pèlerinage ; la première, en

latin, est un simple journal, dans lequel il a consigné pêle-mêle et à mesure qu'elles se présentaient, ses impressions de route; l'autre, en allemand, est rédigée avec plus d'étendue, d'ordre et de soins. Elle a pour titre : *Itinerarium von der saligen Reiss gun Rom und Hierusalem, was daselbst gesehen auch was uff dem weg den Pilgern widerfurt, Kurz und Warhafft beschriben durch Sebastian Werro, unwürdigen Priester von Fryburg uss Nuchstlanndt. In Iar* 1581. Nous avons soigneusement collationné ces deux manuscrits, et si dans la traduction nous avons dû donner la préférence au second, le premier nous a servi à élucider et à compléter en quelques endroits le texte allemand (1).

Rendu à sa patrie et à son poste, le curé Werro travailla avec ardeur à réparer le temps enlevé à ses chères ouailles. Il sentait trop bien le prix de l'instruction, pour ne pas la répandre à flots sur la jeunesse fribourgeoise. Une plus grande diffusion de lumières, notamment en religion, lui paraissait un moyen assuré de la préserver des atteintes du protestantisme qui, après tout, était aussi bien le fruit de l'ignorance que de l'orgueil et de la corruption des mœurs. Le vénérable P. Pierre Canisius, chargé par le P. Everard Mercurian, général des Jésuites, de la fondation d'un collége à Fribourg, était arrivé dans cette ville le 10 décembre 1580, en compagnie du P. Robert Andrenus, Anglais. Sébastien s'estima heureux de partager provisoirement son logement avec ces hommes de Dieu, et ce fut là l'origine de l'étroite amitié qui le lia avec le P. Canisius jusqu'à la mort de ce dernier, en 1597. Grâce au concours du prévôt Schneuwlin et au sien, les obstacles que rencontra d'abord l'établissement projeté furent applanis. Les fondements du gymnase furent posés en 1585, ceux du collége en 1586. Dix ans plus tard, les deux bâtiments étaient terminés et livrés à l'instruction publique.

Promu dans l'intervalle à la dignité de doyen, Sébastien, désirant se conformer strictement aux décisions du concile de Trente, qui interdisaient la pluralité des bénéfices, protesta ne

(1) Le manuscrit allemand appartient à la bibliothèque économique de Fribourg. L'autre est la propriété de M. le chancelier Werro, qui a bien voulu le mettre à notre disposition.

point vouloir cumuler les fonctions de doyen avec celles de curé. Le gouvernement en référa au Souverain Pontife Sixte V, en lui exposant que le curé Werro s'était constamment montré si pieux, si assidu et si vigilant dans l'accomplissement de son ministère pastoral, qu'il ne pourrait y renoncer sans qu'il en résultât une grande perte pour le salut des âmes. Sa Sainteté apprécia ces motifs, et par rescrit du 8 juillet 1589, elle déclara compatibles les fonctions de curé et de doyen ; par conséquent elle permettait au titulaire et lui enjoignait même de garder les deux bénéfices. Cette décision, communiquée sous date du 1er septembre, par le nonce Paravicini, leva tous les scrupules de Sébastien, pour lequel cette nouvelle dignité fut un nouveau stimulant à son zèle. Mais le scandale public que donnèrent l'année suivante deux compagnies fribourgeoises rappelées du service de France, et l'inutilité de ses démarches auprès des autorités pour en obtenir la répression, l'engagèrent à se démettre de tous ses emplois avec l'autorisation du nonce, et à se retirer à Rome, afin d'y répéter ses cours de théologie au collége germanique.

Pendant les trois années qu'il séjourna dans la ville éternelle, il assista aux funérailles de deux papes et en vit couronner trois. Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII. En 1592 Messeigneurs de Fribourg lui écrivirent pour le charger de complimenter en leur nom ce dernier pontife, de lui offrir leurs services et de l'assurer de leur soumission. Par une seconde lettre ils lui témoignèrent leur satisfaction et leur reconnaissance pour la manière dont il avait rempli leurs intentions. Le crédit et l'habileté de Sébastien le mirent bientôt à même de rendre de nouveaux services à sa patrie en conduisant à bon terme quelques négociations qui lui furent ultérieurement confiées par le gouvernement du canton et par le chapitre de son église.

Après avoir passé par toutes les épreuves académiques et conquis le diplôme de docteur en théologie, il retourna l'année suivante à Fribourg, où les dignités qu'il fuyait ne tardèrent pas à venir le chercher. Dès l'année 1597 il fut appelé au poste éminent de prévôt du chapitre de Saint-Nicolas, puis à celui de vicaire-général du diocèse, que la mort de son ami Pierre Schneuwlin avait laissé vacant. Le nonce eut beaucoup de peine à

lui faire accepter cette dernière charge que son humilité lui faisait juger au-dessus de ses forces. Mais dans sa haute position Sébastien déploya toutes les qualités de son prédécesseur et en première ligne une courageuse franchise qui ne reculait devant aucune considération humaine, et une fermeté inébranlable dans l'extirpation des abus. Cependant ces mêmes qualités devaient être pour lui la source de nouvelles tribulations. Ces enrôlements au service de France entretenus par l'appas des pensions et des titres exerçaient une action fâcheuse sur la moralité des citoyens, et en fomentant l'esprit de division et de castes, conduisaient la république à de fatales dissensions. Aussi Sébastien voyait-il de mauvais œil l'influence française alors toute puissante à Fribourg et il ne fit point mystère de ses convictions. Il avait ouvertement combattu les prêts considérables faits dans les derniers temps à cette couronne, il avait cherché à empêcher l'envoi de nouvelles troupes et s'était pareillement élevé avec force contre l'acceptation des pensions. Ce langage avait froissé une foule d'intérêts privés et lui avait aliéné des hommes dont l'appui lui était le plus nécessaire. Désespérant dès lors d'opérer le bien dans la mesure qu'il eût désiré, il se décida une seconde fois à résigner toutes ses fonctions, sauf celle de prédicateur (1601). L'évêque Jean d'Orot, lui écrivit à ce sujet une lettre très-affectueuse, où il déplore sa retraite et le supplie de ne point, pour cela, le priver de ses lumières et de son expérience.

Libre désormais de se livrer tout entier à son goût dominant pour la prédication évangélique et pour la vie contemplative, Sébastien continua à offrir jusqu'à son dernier soupir le parfait modèle de toutes les vertus sacerdotales et surtout d'une ardente charité qui ne pouvait que s'enflammer davantage par des relations épistolaires avec l'évêque de Genève, François de Sales (1). Son amour pour les pauvres ne connaissait pas de

(1) Des lettres adressées par saint François de Sales à l'auteur, deux seules sont parvenues jusqu'à nous, conservées dans les archives de la famille Werro. Elles ont rapport l'une et l'autre à la grande cérémonie religieuse qui eut lieu dans le Chablais en septembre 1598, pour célébrer le retour de cette contrée à la foi catholique. La première est ainsi conçue :

bornes et lorsqu'il était dans l'impossibilité de les assister par lui-même il savait intéresser sa famille en leur faveur par de touchantes paroles. Un chroniqueur rapporte qu'il se faisait servir un repas abondant et qu'assis auprès de sa table chargée de mets, il élevait son âme à Dieu et méditait. Se tournant ensuite vers ses domestiques, il s'enquérait auprès d'eux des malades les plus indigents et leur faisait porter tous ces mets, n'en gardant pour lui que la moindre part (1).

L'auteur nous a laissé plusieurs monuments manuscrits et imprimés de son zèle pour la défense de la foi catholique, de sa science et de sa piété. Le premier ouvrage qu'il livra à la publicité, son traité sur la physique, était sorti des presses bâloises, le second, de même que les suivants, parurent à Fribourg, où une imprimerie avait été établie dans l'intervalle. Il est intitulé : *Fragstuck des christtichen Glaubens an die neuwe Sectische Predigkandten, erstlich durch den Hochgelehrten H. Johann Hayum auss Schotten, der Societet Jesu Thoologum franzosisch beschriben, demnach durch Sebastian Warro Pfarrherrn zu Freyburg in Uechtlands in das Teutsch gebracht und mit angehencktem an-*

A Monsieur le prévôt de Saint-Nicolas de Fribourg.

Monsieur,

La dévotion des 40 heures a esté retardée, jusques au dimanche et jour de St Barthelemi, 22 et 24 de ce moys. Cest pour un beaucoup plus grand bien. Je vous ay bien voulu faire ce mot d'advis, affin que si quelcun de dela desirait honorer cest action de piété de sa presence, il s'acheminast pas envain ceste semayne. Mais aussi je voudrais que personne ne perdit courage de venir pour cette retardation, parsque la tardiveté sera recompensée d'une bien grande consolation, si Dieu nous fait les graces, que nous espérons. Je bayse très humblement vos mains sacrées et me dis a jamais

Vostre plus humble confrère
et serviteur
Franç. de Sales, prevost de St Pierre de Genève.

Le R. P. Cherubin et toute la brigade des serviteurs de Dieu, que nous avons ici, vous salue tres affectueusement. A Thonon, le 12 Aoust 1598.

Par la seconde lettre, écrite en latin, le prévôt Werro est informé que la dévotion en question doit encore être retardée par ordre supérieur.

(1) Friburgum Helvetiorum Nuithoniæ. Chronique du XVIIe siècle, traduite du latin et annotée par Héliodore Rœmy de Bertigny.

deren Theil vermehret. Questions sur la foi chrétienne aux nouveaux prédicants sectaires, écrites d'abord en français par le très-savant M. Jean Hayus (de la Haye), Ecossais théologien de la Société de Jésus, puis traduites en allemand et augmentées d'une seconde partie par Sébastien Werro, curé à Fribourg en Nuithonie. — Ces questions étaient de nature à embarrasser les apôtres de la réforme. Aussi les gouvernements de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffouse s'empressèrent-ils de demander à celui de Fribourg la suppression du livre au nom de la paix et de la concorde entre confédérés et sans doute aussi au nom du *libre examen.*

En 1599 parut sous son nom une chronique universelle depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du seizième. *Chronica Ecclesiæ et Monarchiarum a condito mundo Sebastiani Werronii Præpositi friburgensis in Helvetia, St Theologiæ doctoris nunc primum nova methodo elucubrata.* Cet ouvrage assez volumineux fut suivi en 1609 d'une nouvelle production également latine intitulée : *De Phelothiæ. In canticum canticorum libri*, qui valut à l'auteur des lettres très-flatteuses du cardinal Paravicini et de notre célèbre compatriote Guilliman, historiographe de la maison d'Autriche. Deux années après il mit au jour un petit livre allemand : *Der Rosenkranz Maria.* Le Rosaire de Marie, contenant des méditations journalières sur la vie de la mère de Dieu. Nous possédons encore de lui un traité manuscrit sur la religion, *De Religione.*

François Werro, frère de l'auteur, nous a transmis la date de sa mort. Nous lisons en effet ces mots tracés en allemand sur la première page de son Itinéraire : « Comme on comptait depuis la naissance de N. S. Jésus-Christ 1614 ans, le 27 décembre, M. Sébastien Werro s'est endormi saintement dans le Seigneur. Dieu veuille tous nous réjouir éternellement avec lui. Amen. — Fr. Werro » Il était ainsi âgé de 59 ans, lorsqu'il alla recevoir dans le sein de Dieu la récompense réservée à ceux qui ont combattu le bon combat. Ses dépouilles mortelles furent déposées sous le chœur de l'église de St-Nicolas, auprès de celles du père Canisius et du prévôt Schneuwlin qu'il avait tant aimés durant sa vie.

Nous citons ici le chapitre 27 du journal de voyage :

— *Audience du Saint-Père.* — Saint Paul, voyageant en Grèce, faisait diligence afin de célébrer la Pentecôte dans une ville de premier ordre telle que Jérusalem (1). Nous éprouvions alors quelque chose d'analogue aux sentiments qui animaient l'apôtre, car c'était pour nous une douce satisfaction de passer dignement à Rome les solennités de la Pentecôte, de la Trinité et de la Fête-Dieu. L'évêque de Verceil m'avait remis des lettres de recommandation pour le Protonotaire Speciano et pour le cardinal Sirleto, qui me firent le plus bienveillant accueil, ainsi que pour le Saint-Père. En même temps il m'avait donné toutes les directions nécessaires pour me comporter convenablement en sa présence. Je ne comptais d'abord rester à Rome que jusqu'à la Pentecôte. Dans l'intervalle je me proposais de demander au Saint-Père lui-même l'autorisation de m'embarquer pour la Terre-Sainte et de me rendre pour la Fête-Dieu à Venise, où j'espérais trouver un bâtiment en partance. Je dus néanmoins différer mon départ à cause de la rencontre de plusieurs fêtes durant lesquelles il n'est pas aisé d'obtenir une audience de Sa Sainteté. Samedi, 13 mai, vigile de la Pentecôte, on célébrait l'anniversaire de l'élection de Grégoire XIII glorieusement régnant. A cette occasion il y eut dans toute la ville des cérémonies religieuses, des décharges d'artillerie et des feux d'artifice. Le palais était illuminé de six cents flambeaux placés en dehors des croisées. Vint ensuite l'anniversaire de son installation ou de son couronnement qui coïncidait avec la Fête-Dieu célébrée le 25 de ce mois. Ce jour là Grégoire XIII entrait dans la dixième année de son pontificat.

16 *mai.* Nous visitâmes les sept églises privilégiées dont j'ai indiqué plus haut les noms. Je fis ce jour la rencontre du révérend Paul Hoffæus, assistant des Jésuites, ci-devant provincial à Dillingen. Je lui représentai que le collége de Jésuites établi dans notre patrie ne pouvait être mis sur un bon pied avant l'ar-

(1) Act. apost. XX.

rivée du Provincial. Il se montra mieux disposé cette fois qu'il ne l'avait été dans le temps à Dillingen, grâce aux lettres que lui avaient adressées le louable conseil et le révérend prévôt. Il m'annonça donc que le père visiteur avait déjà reçu des instructions à ce sujet. Nous profitâmes de son occasion pour écrire à nos amis.

17 *mai*. Le Saint-Père étant parti le lundi de Pentecôte pour sa villa de Montedragone, située à 14 milles de Rome, je me décidai, sur le conseil du capitaine des gardes, à m'y rendre pour en obtenir une audience. Sa Sainteté étant sortie à l'heure des vêpres, je l'abordai, en lui présentant la lettre de l'évêque de Verceil, ainsi qu'un mémorial contenant les différentes demandes que j'avais à lui adresser, et qui étaient au nombre de quatre. En premier lieu je demandai que les oraisons et les hymnes en usage dans le diocèse de Lausanne, non contenues dans le bréviaire romain ou qui ne lui étaient pas absolument conformes, fussent examinées par un cardinal et approuvées. Si j'émis ce vœu, c'était pour m'acquitter d'une mission que m'avait confiée, avant mon départ, le vénérable Chapitre. En second lieu j'exposai que, le prévôt de notre église de St-Nicolas étant autorisé à porter la mitre comme un abbé et devant être confirmé dans ce privilège par Sa Sainteté, il était à désirer qu'en l'absence d'un évêque elle voulut bien lui conférer le pouvoir de consacrer les calices, les cloches et les corporaux. Cette demande ne m'avait point été dictée par le chapitre; mais elle m'avait été suggérée par l'évêque de Verceil, ainsi que le troisième point de mon mémorial qui avait trait à la réforme des Augustins. Enfin je suppliai Sa Sainteté de trouver bon que j'accomplisse mon pèlerinage au Saint-Sépulcre.

18 *mai*. Le lendemain à la pointe du jour, comme le Saint-Père se rendait, selon son habitude, dans l'église voisine des capucins, pour y faire ses oraisons, je me représentai sur son passage et après avoir reçu sa bénédiction, j'entrai dans de plus amples détails sur mes demandes de la veille. En terminant je lui exprimai la reconnaissance du clergé fribourgeois pour sa sollicitude paternelle envers la confédération et spécialement envers la ville de Fribourg. Je suppliai Sa Sainteté de bien vouloir nous

honorer de la visite d'un saint évêque et légat qui remédiât à la décadence du service divin et de la discipline ecclésiastique survenue durant l'absence prolongée de l'évêque. Je l'assurai enfin, comme il convenait, du profond dévouement du louable conseil et je recommandai à sa constante bénignité le diocèse de Lausanne. Sur la demande de Sa Sainteté, combien d'années s'étaient écoulées depuis l'expulsion de l'évêque, je lui répondis : quarante-cinq ans. De là je pris occasion de lui représenter, selon ce que m'avait recommandé l'évêque de Verceil, combien il serait à propos qu'elle mandât à l'évêque de Lausanne, résidant à Besançon, de visiter et d'administrer par lui-même son diocèse, vu que ce prélat, quoique de noble lignée et d'une éminente piété, était plutôt enclin par caractère à vaquer à ses dévotions qu'à réformer ce qui avait besoin de l'être. Après cela je suppliai le Saint-Père d'excuser ma témérité, si je me permettais d'émettre un dernier vœu. Il n'ignorait pas que la supputation des temps et la position des fêtes dans le calendrier s'éloignait de plusieurs jours de la vérité, et que depuis les temps de l'empereur Auguste il n'avait point été remédié à cet inconvénient. Le besoin d'une réforme du calendrier se faisait donc vivement sentir et il m'avait été assuré par de savants mathématiciens que ce résultat ne serait jamais obtenu, à moins qu'il écrivit à Sa Majesté impériale, aux rois d'Espagne et de France et à tous les potentats chrétiens pour les engager à faire corriger cette erreur par toutes les universités. Là dessus Sa Sainteté me demanda si j'étais mathématicien, puis elle ajouta que déjà elle avait écrit à ce sujet à l'empereur et à d'autres souverains, qu'en outre le cardinal Sirleto était chargé d'examiner la question. Ce cardinal, ainsi que je le sus plus tard, est un de nos premiers savants contemporains. J'appris également par le protonotaire Speciano qu'on s'occupait depuis plusieurs années de la réforme du calendrier, et que la question marchait vers une prompte solution.

Arrivés à proximité de l'église, je pliai le genou devant Sa Sainteté et je pris congé d'elle. Quant à la réponse à mon mémorial, je devais la trouver en partie chez le cardinal Sirleto, en partie chez le maître Dataire. Le pape entra dans l'église accompagné de cinq cardinaux et de sa suite. Il était vêtu d'une longue

soutane de drap blanc avec le rochet, sur lequel un camail rouge descendait jusqu'à la ceinture. Il portait en outre un large chapeau et des mules blanches. Dans sa marche il s'appuyait sur une canne dont la pomme était formée d'une figurine d'ivoir.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR

DES

ANNALES CATHOLIQUES DE GENÈVE.

J'ai appris que l'on va donner, dans les écoles rurales de notre canton, des leçons d'histoire sur les principaux événements qui ont eu lieu en Suisse, et en particulier à Genève, depuis l'établissement du protestantisme. L'on dit aussi que les maîtres devront suivre, pour guide, dans leurs leçons, l'*Histoire de la Nation Suisse* par Daguet. Or, le premier volume de cette histoire est écrit, en général, dans un mauvais esprit, et renferme un grand nombre d'erreurs dont quelques-unes sont injurieuses à l'Église catholique ; c'est ce que j'ai déjà dit et prouvé dans l'*Observateur*. Dans le second volume, M. Daguet paraît oublier que les petits cantons sont les fondateurs de la confédération helvétique et qu'ils ont toujours montré le plus héroïque dévouement et le plus généreux patriotisme pour défendre et conserver la liberté de la commune patrie. — On est étonné de l'indifférence avec laquelle il parle des guerres injustes entreprises par Zurich contre les cantons restés fidèles à la foi de leurs pères. Mais quelle haine toutes les fois qu'il s'agit d'un ordre religieux qui a rendu les plus éminents services à la Suisse ! Les maîtres consciencieux se feront, sans doute, un devoir de consulter d'autres historiens,

pour ne pas induire en erreur leurs jeunes élèves. Mais tous auront-ils le courage de se mettre en opposition avec l'esprit qui a présidé aux choix des questions à enseigner aux enfants? Il est au moins permis d'éprouver quelque crainte. Ces Messieurs flairent de loin ce qu'on attend d'eux.

Quoi qu'il en soit, c'est une grande imprudence de venir, dans un canton mixte, traiter des questions très-irritantes par elles-mêmes et qui sont de nature à faire naître et à fomenter la haine entre les citoyens. Les amis de la jeunesse doivent l'éclairer, si l'on cherche à la tromper; c'est ce motif qui m'a engagé à répondre aux questions historiques que l'on va enseigner aux enfants de notre canton. Il me sera facile de faire les portraits des apôtres de la *bienheureuse réformation;* je n'aurai qu'à copier; je les trouve déjà peints par eux-mêmes ou les uns par les autres. Ces portraits de famille feront peut-être, sur certains esprits, plus d'impression que la plus savante polémique, et tel qui aurait récusé tous les plus solides raisonnements contre la prétendue réforme appréciera à sa juste valeur, en considérant ceux qui lui ont donné naissance, d'où ils tenaient leur mission, *dequel esprit ils étaient*, Luc II, 35, et quelle sanction leur vie, leur caractère et leurs mœurs ajoutaient à leur doctrine.

D'un autre côté, nous verrons si, comme on a l'impudeur de le dire dans une histoire imprimée à Genève, chez Julien et fils, place du Bourg-de-Four, n. 71. 1843, nous verrons si *Genève a déposé les parures riches, mais tombantes et souillées du papisme, pour revêtir les blancs vêtements de l'Évangile.* (Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois, page 200.) La même histoire parle des auteurs de la prétendue réforme en ces termes : *Et vous vénérables réformateurs, Farel, Froment, Viret, vous Calvin, ardent et irrésistible athlète, Théodore de Bèze, douce figure qui nous accompagnera longtemps; par vos soins, un sang épuré et plein de sève circula dans les membres de la république régénérée.* P. 106 et p. 107. L'on serait tenté de croire que c'est une vraie ironie, si l'on ne connaissait pas de quoi est capable le fanatisme méthodiste. — Dissensions continuelles, révolutions fréquentes, prises d'armes, guerres civiles, sympathie pour tous les troubles, dans tous les pays, envoi de ministres

pour semer des doctrines destructives du christianisme, asile offert à tous les scandales de l'apostasie, impression et colportage de libelles remplis de blasphèmes contre les vérités que Dieu a révélées, distribution de l'or de l'Angleterre et de la Hollande pour renouveler avec quelques pauvres catholiques la convention déicide de Judas avec les Juifs. Voilà les blancs vêtements dont l'Évangile de Calvin, selon même les historiens protestants, a revêtu Genève.

9 novembre 1854.

Un citoyen du canton de Genève.

Question préliminaire provoquée par le questionnaire.

I. *Ce qu'on entend par hérésie.*

L'hérésie, selon saint Thomas, *est une erreur volontaire qu'une personne baptisée soutient, avec opiniâtreté, contre quelque vérité de la foi catholique.* Notre Seigneur Jésus-Christ a prédit que, dans la suite des temps, il y aurait des HÉRÉSIES. Matth. C. VII, v. 15, *gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui, au dedans, sont des loups ravissants.* Matth. C. XXIV, v. 4 et 5. *Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise; parce que plusieurs viendront, sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront plusieurs.* L'apôtre saint Paul va jusqu'à dire : *il faut qu'il y ait même des* HÉRÉSIES *parmi vous, afin qu'on découvre par là, ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée.* Cor. C. XI, v. 19. Remarquez toutefois

que ces paroles de l'apôtre ne signifient pas que ceux qui sont *hérétiques* le sont *nécessairement*. Non, certes! L'hérésie est un grand crime aux yeux de Dieu, et saint Paul, en plusieurs endroits de ses épîtres, l'anathématise; par conséquent ceux qui en sont infectés, le sont par leur faute, par leur orgueil, par leur esprit de désobéissance à la loi de Dieu, par leur révolte volontaire contre Dieu lui-même; autrement l'Écriture ne les condamnerait pas. Le véritable sens des paroles du grand apôtre, que je viens de citer, est donc le suivant : les hommes sont si orgueilleux, la nouveauté a de si grands attraits pour eux, ils sont si ennemis de tout ce qui contrarie leurs penchants pour les plaisirs, ils font si peu d'efforts pour vaincre leurs passions, que plusieurs, pour vivre au gré de leurs désirs déréglés, nieront les vérités que Dieu enseigne aux hommes par l'organe de son Église.

Aussi de tout temps il y a eu des hérétiques, comme de tout temps il y a eu des blasphémateurs, des hommes esclaves de la volupté, des voleurs, des médisants, des ivrognes, etc. (1).

Dès la naissance du christianisme, il y a eu des hérésiarques qui ont attaqué successivement toutes les vérités de la foi : l'existence du péché originel, la nécessité du baptême, la liberté de l'homme, la nécessité de la grâce, la divinité de Jésus-Christ, le mystère de la Sainte Trinité, l'invocation des saints, etc. Ainsi l'Église a vu naître les Ariens, les Nestoriens, les Eutychiens, les Pélagiens, les semi-Pélagiens, les Novatiens, etc., etc.; elle a frappé d'anathème tous ces enfants rebelles; elle les a vus passer; elle seule est restée pour condamner encore ceux qui les imiteront dans leur révolte contre Dieu lui-même; et la victoire qu'elle a remportée sur tous ces novateurs est une preuve évidente qu'elle vient de Dieu, qu'elle est soutenue par la main de Dieu, et que conséquemment elle ne peut pas périr. Toutes les anciennes hérésies sont éteintes, ou tellement affaiblies qu'on n'en parle presque plus; celles qui affligent aujourd'hui l'Église s'éteindront de même successivement. L'Église toujours contredite, toujours per-

(1) St Paul. Gal. V

sécutée, souffrira et gémira toujours, mais jamais elle ne succombera; l'assistance du Saint-Esprit ne l'abandonnera jamais et la fera toujours triompher de toutes les puissances de l'enfer réunies contre elle.

II. *L'hérésie est un très-grand crime.*

Quoi de plus injurieux, à l'égard d'un père, que la conduite d'un enfant qui lui tiendrait ce langage : Vous m'avez fait plusieurs commandements, ils ne me paraissent pas tous sages et justes; je ne tiendrai aucun compte de ceux que je trouve ou déraisonnables, ou contraires à l'équité! Que deviendrait l'autorité d'un père dont les enfants raisonneraient ainsi? Que servirait-il de faire les lois les plus sages et les plus justes, dans un état quelconque, pour y faire régner l'ordre, et respecter la propriété d'autrui, si chaque citoyen croyait avoir le droit de rejeter celles qui ne lui plairaient pas? C'est néanmoins à la lettre, ce que font les hérétiques; en choisissant parmi les vérités révélées, celles qui leur conviennent, et en rejetant celles qui ne leur conviennent pas, en ne reconnaissant pour règle de leur foi que leur raison individuelle, ils mettent en contestation la sagesse et la justice divines, ils se prétendent plus sages et plus saints que Dieu, en un mot ils font à Dieu la plus grave injure en refusant de se soumettre à l'autorité qui parle en son nom. L'hérésie est à l'égard de Dieu ce que le crime de lèse-majesté est à l'égard des souverains, des magistrats, en un mot de tous les légitimes dépositaires de l'autorité. Le crime de lèse-majesté consiste à se révolter contre le souverain, porte au mépris de l'autorité du souverain et tend à la détruire; de même le crime d'hérésie consiste à se révolter contre l'autorité de Dieu, représentée sur la terre par l'Église, porte au mépris de cette autorité et tend à l'anéantir, si elle pouvait être anéantie.

D'après ces simples notions que la droite raison nous donne sur le crime des fauteurs d'hérésies, on comprend pourquoi les livres saints lancent contre eux de si terribles anathèmes. *Mal-*

heur à vous, qui dites que le mal est bien, et que le bien est mal, qui donnez aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière le nom de ténèbres ; qui faites passer pour doux ce qui est amer et pour amer ce qui est doux. Is. V, 20. Ces paroles s'adressent à tous les contempteurs de l'autorité divine qui parle aux hommes par l'organe de l'Église catholique. Selon le prophète, le premier degré du dérèglement de l'homme est de soutenir que le mal est bien, de faire passer l'erreur pour la vérité, et la voie large qui conduit à la mort, pour une voie sûre qui mène à la vie. Le second degré qui est beaucoup plus dangereux et que l'on peut appeler le comble et la punition du premier, est de soutenir que le bien est mal, de donner à la vérité le nom de mensonge et d'en faire un crime à ceux qui la suivent. Celui qui appelle les ténèbres lumière, aime les ténèbres et veut les faire passer pour la lumière, et celui qui appelle la lumière ténèbres, hait la lumière et n'a plus aucun moyen pour découvrir les ténèbres. Telle est la conduite de tous les novateurs. La véritable lumière répandue sur la terre par l'enseignement de l'Église, ils l'appellent ténèbres, et les ténèbres de leur raison individuelle, ils les appellent lumière, ils aiment les ténèbres, détestent la lumière, comment les éclairer ! Il est écrit au chapitre III, v. 7, de saint Matthieu, que les Pharisiens et les Sadducéens venant vers saint Jean-Baptiste pour recevoir son baptême, le saint précurseur les appelait *race de vipères.* Saint Paul (Act. C. XIII) étant à Paphos, le proconsul Serge l'envoya chercher pour entendre de sa bouche la parole de Dieu, mais là se trouvait un magicien qui faisait tous ses efforts pour empêcher le proconsul d'embrasser la foi. Alors saint Paul, rempli de l'Esprit-Saint, et regardant fixement cet homme lui dit : *O homme plein de toute sorte de tromperie et de fourberie, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ?*

Fuyez, dit le même apôtre, à son disciple Tite, *fuyez celui qui est* HÉRÉTIQUE, *après l'avoir averti une et deux fois.* C. III, v. 10. Saint Pierre appelle tous les faux docteurs *des animaux sans raison, qui ne suivent que le mouvement de la nature,* il dit qu'ils *tiennent des discours pleins d'insolence et de folie et qu'ils*

amorcent par les passions de la chair et les voluptés sensuelles, ceux qu'ils veulent perdre; *qu'ils promettent la liberté, quoique eux-mêmes soient esclaves de la corruption,* qu'ils donnent *un mauvais sens, pour leur propre ruine, à certains passages des épîtres de saint Paul, difficiles à entendre.* — Seconde épître de saint Pierre.

Si quelqu'un vient vers vous, et ne fait pas profession de cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point, dit saint Jean. II saint Jean, C. 10.

III. *L'hérésie favorise tous les vices, tous les crimes.*

Quelle doit être la règle de notre conduite? C'est notre croyance. Nous devons adorer et n'adorer que Dieu seul, parce que nous croyons qu'il est et qu'il est seul le Créateur et le souverain maître de toutes choses. Qu'est-ce qui fait que nous respectons, ou que nous devons respecter le bien d'autrui même dans les circonstances où nous sommes fondés à croire que personne ne nous voit, qu'il n'y a rien à craindre de la part des hommes? C'est qu'il est écrit dans le fond de notre âme, dans ce livre que nous appelons la conscience, que le vol est un mal, qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, c'est que nous savons que Dieu défend positivement le vol: *vous ne volerez point,* Exod. XX, 15, et qu'il condamnera les voleurs à l'enfer, s'ils meurent sans avoir réparé les injustices qu'ils pouvaient réparer ou sans avoir la volonté de les réparer quand ils le pourraient. *Ni les voleurs.... ne seront point héritiers du royaume de Dieu.* 1 Cor. C. VI, v. 10. Celui qui ne croirait ni à l'existence de Dieu, ni à l'immortalité de l'âme aurait-il une probité à l'épreuve de quelque occasion facile de s'enrichir aux dépens de son prochain, et dans des circonstances où il s'imaginerait pouvoir le faire et couvrir son crime d'un voile impénétrable aux yeux de la justice humaine? Eh bien! l'hérésie tend à détruire toute croyance, et par conséquent à favoriser

toutes les passions, tous les vices, tous les égarements de l'esprit et du cœur.

Quel est le principe fondamental de l'hérésie appelée protestantisme? C'est que tout homme doit prendre une bible, la lire, et suivre la religion qu'il croit y trouver enseignée, et ne suivre, dans la recherche de cette prétendue religion, que les lumières de sa raison individuelle. — D'après ce principe, c'est la raison qui juge, en dernier ressort, de ce qu'il faut admettre comme vrai, ou rejeter comme faux, en matière de religion. Or, une fois qu'un homme s'est mis dans la tête qu'il peut rejeter tout ce qui ne convient pas à sa raison individuelle, il n'y a plus rien de sacré, d'immuablement vrai à ses yeux, parce que sa raison sera toujours assez complaisante pour trouver faux ce qui contrarie ses passions. Dès lors, dans cet homme, ce seront les passions qui feront la loi, sans qu'il y ait rien qui puisse les réprimer. Et comme les passions qui ne sont retenues par aucun frein portent à tous les vices, à tous les dérèglements, à tous les crimes, il s'en suit que l'homme qui établit sa raison juge, en dernier lieu, de sa foi et de sa conduite, devient nécessairement coupable de tous les forfaits les plus criminels, un athée même, s'il se conduit d'après ses principes.

Aussi, voyons-nous que les protestants qui, en religion, reconnaissent leur raison individuelle comme souveraine, absolue, ne croient rien, si ce n'est *qu'il n'y a rien qu'ils soient obligés de croire*. Ils n'ont, même à l'égard des vérités fondamentales du christianisme, que des opinions qui changent avec les temps, les pays, les intérêts personnels ou nationaux. Tout le symbole est réduit, pour eux, à ces mots : *tu croiras ce que tu voudras*. Et comme d'après le principe posé ci-dessus, la foi est la règle de notre conduite, tout le décalogue, pour les protestants, est réduit à ces mots : *tu feras ce que tu voudras*.

De toutes les considérations qui précèdent on est amené à conclure : 1° que si les protestants tiraient toutes les conséquences qui découlent nécessairement de leurs principes destructeurs de toute foi et de toute morale, il n'y aurait plus, parmi eux, ni charité, ni humanité, ni probité ; que toute vertu en serait bannie à jamais ; qu'il n'y aurait que l'égoïsme et le règne brutal du fort sur le faible.

2° Que le protestantisme est ennemi de toute autorité humaine, de tout gouvernement, quelle que soit sa forme. Le protestantisme commence par se révolter contre l'autorité divine, il se pose en Dieu ; comment ne méconnaîtrait-il pas toute autorité humaine? Une fois que l'on s'est permis de citer à son tribunal Dieu lui-même, d'examiner ses lois pour savoir si elles sont justes ou nom, quel respect peut-on avoir pour les lois des hommes? Et une fois que l'on admet qu'il est permis de rejeter les lois qui ne plaisent pas, c'en est fait de l'autorité, parce que les actes de l'autorité même les plus justes, contrarient toujours quelques-uns des penchants de l'homme.

IV. *Comment les Pères de l'Église et autres grands personnages traitaient les hérétiques.*

Saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'Évangéliste, ayant fait un voyage à Rome, rencontra dans cette ville l'hérésiarque Marcion qui lui demanda s'il le connaissait. *Oui,* répondit le saint évêque, saisi d'horreur, *je te reconnais pour le fils aîné de Satan.* Une autre fois, il s'écria, en voyant Cérinthe entrer dans un bain, *fuyons de peur que la maison ne tombe sur nous.*

« Grande et belle leçon, dit un auteur en rapportant ce trait, » relativement à la conduite à tenir envers les hérétiques. Si ce » saint et savant évêque, disciple des apôtres, si près de la lu- » mière évangélique, n'a osé communiquer avec des sectaires, » craignant le souffle impur des faux docteurs, que penser de la » témérité ou de la coupable indifférence des simples fidèles qui » fréquentent leur société, lisent leurs livres ou écoutent leurs » discours? — Saint Prosper appelle Pélage *le serpent britanni-* » *que.* Représentons-nous, dit saint Augustin (liv. cont. Donat. » c. VIII), un homme qui soit chaste, qui observe la continence, » qui ne soit pas avare, qui ne soit pas adorateur des idoles, » qui exerce l'hospitalité à l'égard des indigents, qui ne haïsse

» personne, qui évite les contestations, qui soit patient et tran-
» quille, qui ne cherche à s'élever sur personne, qui ne porte
» envie à personne, qui observe la sobriété et la frugalité, mais
» qui soit hérétique. Pour cela seul qu'il est hérétique, personne
» ne peut en douter, il n'entrera pas dans le royaume de Dieu. »

Le passage suivant du même saint docteur semble avoir été écrit contre ces hommes qui, de nos jours, montrent aux indigents le *Christ genevois* sous la figure d'une pièce de monnaie.

« Prenez garde (lib. 2. ad Catech. c. XV) que quelque Arien
» ne surprenne l'Église. C'est un loup, connaissez-le bien;
» c'est un serpent, écrasez-lui la tête; il flatte, mais il trompe;
» il promet beaucoup de choses, mais il ne tient pas sa parole.
» Venez, dit-il, je vous assisterai; si la faim vous presse, je vous
» nourrirai; si vous êtes nus, je vous habillerai; je vous fourni-
» rai de l'argent, je règlerai ce que je pourrai donner, tous les
» jours à chacun. O loup affamé, ô serpent rempli de malice, ô
» serviteur infidèle! Malheureux hérétique, tu ne couvres ceux
» qui sont nus que pour les dépouiller de Jésus-Christ; tu ne
» nourris ceux qui ont faim que pour ravir à leur âme la nourri-
» ture céleste; tu ne leur donnes de l'argent qu'afin qu'ils te
» vendent Jésus-Christ, comme Judas le vendit aux Juifs. »

Encore une fois, si le grand évêque d'Hippone avait vu ce qui se passe à Genève en 1854, aurait-il écrit autrement contre ces mômiers et ces ariens qui, une des mille Bibles genevoises falsifiées d'une main, une pièce de monnaie de l'autre, quelques paroles du vieux serpent tentateur à la bouche, vont dans les chaumières du canton et de la Savoie pour en chasser le vrai Christ qu'on y adore, et y mettre à sa place le Christ genevois, *tout barbouillé des immondices de la prétendue réformation.*

Gennadius parle d'un certain Julien qui avait retenu toute la perfidie et toute la dissimulation de Pélage, et qui, par les aumônes qu'il faisait, dans des temps de famine et de misère, engageait dans son hérésie beaucoup de personnes. Selon Origène, le démon peut inspirer une certaine apparence de chasteté; ne peut-il pas aussi inspirer une charité trompeuse à ceux qui travaillent sous ses ordres, à la perte des âmes? Cette réflexion d'Origène nous fait comprendre pourquoi presque tous les héré-

tiques ont contrefait la charité, et se sont souvent présentés aux peuples sous le manteau hypocrite de cette belle vertu. Cette coutume qu'ont les ennemis de la foi d'étaler de fausses maximes de charité dans leurs discours, et d'en faire paraître dans leurs actions, est donc un vrai artifice de cet esprit orgueilleux qui a été le premier menteur. Et cet artifice, il y a longtemps qu'il est en usage à Genève. Voici ce que je lis dans un de mes bouquins : Un nommé *** arriva à Genève avec deux *pèlerines*, accompagnement ordinaire de tout *bon* apostat. Lorqu'on lui demanda ce qu'il était et d'où il venait, il répondit à ces questions et *déclara qu'il avait logé trois jours dans l'hôpital de Gez, et qu'il venait pour rendre au nouveau prophète le vœu qu'il avait fait depuis quatre années.* « Celui qui l'interrogeait, *édifié de sa* » *dévotion,* pria le fondateur de la chambre des prosélytes de » changer son habit de pèlerin en un autre de drap de Hollande » qui n'avait été porté que quelques jours. » Dès qu'il eut paru sous cette décoration, on lui trouva d'abord une parfaite ressemblance avec Esaü qui vendit son droit d'aînesse pour une soupe de lentilles, ce qui fournit alors la matière à ces vers :

Cet Esaü *** (je laisse le nom propre) affamé de lentilles,
Renonce au droit du ciel, abandonne sa loi,
Pour avoir un habit avec quelques grenilles (1)
Que lui donne Farel pour le prix de sa foi.

Mais, diront quelques lecteurs, très-prudents et très-charitables, du moins beaucoup plus prudents et plus charitables que les écrivains dont je viens de rapporter les paroles, pourquoi tous ces passages si injurieux à l'égard des protestants? A quoi bon les rappeler? Ne vaut-il pas mieux, lorsqu'on parle de ceux qui n'ont pas, comme nous, le bonheur d'avoir la vraie foi, n'employer que des termes qui ne causent aucun déplaisir?

Voici ma réponse. D'abord, je ne dis rien contre les protestants; toutes mes paroles sont dirigées contre le protestantisme ou contre l'hérésie en général; mais l'on comprend qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer en quoi consiste une erreur, sans

(1) Selon l'auteur, la grenille vallait trois sous à Genève.

parler de ceux qui la soutiennent et qui travaillent à la propager. Il ne faut point blesser les ennemis de la foi dans l'intention de les blesser; nous sommes d'accord. Il ne faut pas dire la vérité lorsqu'elle les blesse, et qu'il est nécessaire de la dire pour les empêcher de séduire les vrais croyants; je ne suis pas de cet avis. Je vous comprends, selon vous il faudrait, à l'exemple de quelques catholiques un peu avancés en tolérance, appeler *pasteurs* et *vénérables pasteurs* ces messieurs qui, contrairement aux principes protestants, montent en chaire pour commenter une des mille Bibles nées du protestantisme, et déclamer contre la Messe, contre la divine Eucharistie, contre l'invocation des saints, etc., etc. C'est vraiment avoir perdu la vraie notion de la charité. Avec les deux cents millions de catholiques qui sont sur le globe, avec toute l'antiquité chrétienne, avec tous les plus grands hommes, dont plusieurs n'ont pas seulement étonné le monde par la profondeur de leur génie, mais l'ont encore édifié par l'exemple des vertus les plus sublimes, avec les Augustin, les Jérôme, les Athanase, les Thomas d'Aquin, les Bacon, les Descartes, les Pascal, les Malebranche, les Bossuet, les Fénélon, etc., et fondé sur les divines écritures, je crois que la sainte Messe est un vrai sacrifice établi par Jésus-Christ pour représenter et continuer celui de la croix et nous en appliquer les mérites; je crois que les saints qui règnent avec Jésus-Christ sont à honorer et à invoquer; je crois qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues sont soulagées par les prières des fidèles; je crois toutes les vérités qu'enseigne l'Église catholique, hors de laquelle il n'y a qu'erreur ou mensonge.... Comment voulez-vous qu'en restant attaché à ma foi, qu'en conservant l'usage de la droite raison, je puisse appeler *vénérables pasteurs* ces hommes qui blasphèment contre ce qu'il y a, à mes yeux, de plus saint, de plus digne de vénération? Pour agir ainsi, il faudrait être un imbécile ou un fourbe.

Vous me répondrez peut-être : *ils sont de bonne foi.* Je n'ai pas à décider cette question, je la laisse; il est toujours dangereux de s'expliquer sur ce point. Dieu qui lit dans les plis et replis de la conscience, Dieu qui connaît les motifs qui font agir les hommes, Dieu qui connaît si tel homme est dans l'erreur

innocemment ou pour ne vouloir pas ouvrir les yeux à la lumière qui *éclaire tout homme venant en ce monde*, Dieu jugera tous les hommes.

Qu'il me soit néanmoins permis de manifester ce qui se passe dans le fond de mon âme, lorsque j'entends parler de la bonne foi des ministres de la secte protestante. Remarquez que je parle des ministres; il y a à Genève un grand nombre de sectes qui ne sont que des subdivisions ou modifications des deux sectes principales que constituent les ministres mômiers ou dissidents et les ministres de l'*église nationale*. J'emploie cette dénomination pour être compris; mais hors de l'Église catholique, je ne reconnais aucune église; je vois des assemblées de mômiers, des assemblées d'ariens, comme je vois des assemblées de francs-maçons, de mormons, et rien de plus. Les ministres mômiers admettent la divinité de Jésus-Christ; les ministres de l'église nationale sont ariens, tous de droit, et la plupart de fait. Je m'explique : On peut être ministre de l'église nationale sans être obligé d'enseigner la divinité de Jésus-Christ, et même en soutenant l'erreur contraire à ce dogme. Si l'on élevait le moindre doute sur ce dernier chef d'accusation, je le prouverais sans beaucoup de peine : 1° par les catéchismes; 2° par les livres de liturgie suivis à Genève; 3° par les différentes traductions de la Bible qui ont été faites à Genève; 4° par les thèses publiques soutenues par les étudiants qui aspiraient à être ministres; 5° par divers écrits de quelques ministres; 6° par le témoignage de d'Alembert et par celui de J.-J. Rousseau, etc., etc. Les ministres mômiers, pour prouver la divinité de Jésus-Christ, et les ministres sociniens, pour la nier, s'appuient sur la Bible. *Le père est plus grand que moi*, objectent les ministres de l'église nationale, entachés d'arianisme; donc, Jésus-Christ n'est pas Dieu. *Le Père et moi nous sommes un*, *tout ce que fait le Père*, *le Fils le fait aussi*, etc., disent les mômiers, et ils ajoutent : l'Esprit Saint ne vous éclaire pas; vous n'êtes pas dans la bonne voie. Les ariens répliquent : Qui vous a donné, messieurs les mômiers, le droit de nous imposer vos croyances et de nous condamner, si nous refusons de vous écouter? Prouvez-nous que vous êtes éclairés d'en haut et que nous ne le sommes pas. Ces

faits, messieurs les mômiers et messieurs les sociniens genevois, prouvent évidemment deux choses : 1° Qu'avec la Bible seule, vous ne pouvez pas être certains de découvrir la vérité en matière de religion, et que vous n'êtes pas éclairés les uns et les autres par l'Esprit Saint, dans la recherche de la vérité ; autrement il faudrait blasphémer et tomber dans l'absurde en disant que l'Écriture-Sainte et le Saint-Esprit enseignent aux uns le *non* et aux autres le *oui* sur la même question. Vous êtes les uns et les autres sans mission, vous ne pouvez vous appuyer que sur votre raison individuelle pour enseigner au peuple quelle est la voie du salut, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour arriver à notre fin dernière. Ne voyez-vous pas que vous créez autant de religions qu'il y a d'individus capables de lire la Bible? Ne voyez-vous pas que vous ouvrez la porte à toutes les absurdités qui peuvent entrer dans la tête d'un homme guidé par les faibles lumières de sa seule raison? à tous les déréglements dont est capable un homme qui regarde comme permis tout ce que sa raison obscurcie par les ténèbres des passions, ne lui défendra pas? Lorsque vous prêchez au peuple, le seul motif de crédibilité que vous puissiez lui présenter, c'est celui-ci : *Croyez ce que je vous dis, parce que je le crois aussi;* vous ne pouvez donner d'autre garant, d'autre caution de ce que vous enseignez que votre raison individuelle.

Or, pouvez-vous de bonne foi présenter au peuple vos opinions particulières sur la religion, comme des articles de foi? Ne vous exposez-vous pas à tromper ceux qui vous écoutent et à les mettre dans le chemin de l'erreur et de la perdition?

Tout ministre protestant qui prêche ses opinions au peuple, a la témérité et l'orgueil de substituer son autorité personnelle à l'autorité de toute l'Église catholique. C'est un reproche que J.-J. Rousseau faisait aux ministres genevois, en ces termes : *Notre clergé, composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ce qu'il veut, ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infaillibilité à l'Église qu'afin de l'usurper chacun pour soi.* Correspondances, 3, v. p. 284, édit. Didot.

Les ministres connaissent ou doivent connaître les écrits des SS. Pères et des docteurs de l'Église ; ces messieurs ont sans

doute ces ouvrages dans leurs bibliothèques, et ils peuvent encore les consulter à la bibliothèque publique de Genève. Or, ces saints et savants personnages qui ont écrit au troisième, au quatrième, au cinquième siècles, parlent du sacrifice de la Messe, de l'invocation des saints, de la prière pour les morts, absolument de la même manière qu'en parlent aujourd'hui les prêtres de l'Église catholique. Ces saints auteurs étant voisins du temps des apôtres, il leur était facile de connaître le véritable sens des livres du Nouveau Testament; les sectaires sont obligés d'en convenir. Aussi, de l'aveu même d'un grand nombre d'écrivains protestants, l'Église du troisième et du quatrième siècle était la véritable Église de Jésus-Christ, dans laquelle se trouvait la vérité.

Cependant les ministres soit mômiers, soit sociniens des sectes diverses du protestantisme, viennent, sans donner et sans avoir aucune preuve de mission divine, enseigner une doctrine toute contraire à celle de tous les docteurs de l'Église, depuis le temps des apôtres jusqu'à nous. Peut-on être de bonne foi, quand on se met en opposition avec tous les docteurs de l'antiquité chrétienne, pour s'appuyer sur Luther, sur Calvin, sur Zwingle et quelques-uns de leurs devanciers, tous apostats, libertins éhontés auxquels nulle âme un peu honnête ne voudrait ressembler. Un vieux Romain, Marcus Amilius Scaurus, accusé par un homme sans foi d'avoir trahi la république, se contenta, pour se justifier, de parler en ces termes : *Romains, un certain Varius accuse Marcus Amilius d'avoir trahi la république; Marcus Amilius le nie : qui faut-il croire?* Le peuple, entraîné par l'assurance de ce discours, se mit à applaudir l'orateur, et l'accusateur fut confondu. Qu'il nous soit permis de nous écrier aussi : Les Jérôme, les Augustin, les Athanase, les Grégoire, les Basile, les Bernard, les Thomas d'Aquin, tous ces grands et nobles génies sont pour l'Église catholique; Zwingle, Calvin, Henri VIII sont contre l'Église catholique : qui croirons-nous? Peut-on, de bonne foi, se séparer des docteurs de l'Église catholique pour suivre les pères du protestantisme, gens sans foi, sans aveu, qui se sont mis en opposition avec les Saintes-Écritures et avec les traditions, qui ont outragé les mœurs de la manière la plus révoltante, qui n'ont été de l'avis de personne, et qui ne se sont pas

entendus eux-mêmes? N'est-on pas tenté de se dire : Dans une telle conduite, il y a orgueil, présomption, dépravation du cœur, il y a péché contre le Saint-Esprit, ou comble de l'aveuglement. On ne peut conserver de l'amour pour l'Église et pour les âmes que Jésus-Christ a rachetées de son sang, sans être ému d'une sorte d'indignation contre ces hommes téméraires et présomptueux qui tiennent tant d'âmes séparées de Jésus-Christ et de son Église, et qui les conduisent dans le chemin de la perdition.

Mais encore, voulez-vous armer les citoyens les uns contre les autres, souffler au milieu d'eux le feu de la discorde, prêcher une croisade contre quiconque n'est pas catholique? Non, certes! Ce ne sont pas là les doctrines de la vraie Église. La religion que nous professons nous dit d'aimer notre prochain comme nous-même, de vivre en paix avec nos concitoyens, de nous montrer bons et serviables à leur égard, de respecter leur honneur, leurs biens, leurs personnes, de remplir envers eux tous les devoirs de la vie civile. Et les catholiques ne sont pas en arrière avec les dévoyés pour l'accomplissement de ces devoirs. Si l'union et la confiance ne règnent pas dans le canton, ce n'est certainement pas aux catholiques qu'il faut en attribuer la cause. A peine sommes-nous sur la défensive dans les questions qui divisent les catholiques d'avec les protestants. Avons-nous fait une coalition ou union catholique entre nous pour ruiner leur commerce, leurs établissements et pour leur couper les vivres, comme ils ont fait contre nous une union protestante? Pour trouver dans l'histoire quelque chose d'aussi odieusement célèbre que l'union protestante, il faudrait remonter à ce prince de cruelle et tragique mémoire qui, pour exterminer le peuple de Dieu, avait ordonné de faire périr tous les enfants mâles des Israélites. L'histoire ne nous dit-elle pas, à chaque page, que ces vieux enfants de l'apostat de Noyon auraient voulu s'entourer de murs élevés jusqu'à Uranus et de fossés creusés jusqu'aux antipodes, pour empêcher l'accès de tout catholique?

Le duc de Guize, François de Lorraine, était poursuivi par la haine des calvinistes, parce qu'il était le soutien des catholiques en France. Lorsqu'il faisait le siége de Rouen, on lui amena un gentilhomme qui, fanatisé par les déclamations et par les libelles

de quelques ministres de la prétendue réforme, épiait l'occasion de le poignarder. Ce malheureux déclara que l'intérêt de sa religion avait été l'unique motif de sa criminelle tentative. *Or ça, dit le prince, je veux vous montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession. La votre vous a conseillé de me tuer, sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense; et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison.* (Biographie universelle.)

Tels seront toujours les sentiments des vrais catholiques à l'égard de leurs ennemis. Mais la religion, en nous recommandant toutes sortes de bons procédés à l'égard de ceux qui sont hors de la voie de la vérité, nous défend de laisser croire que nous approuvons leurs erreurs, et nous commande de les signaler pour en préserver ceux qu'ils cherchent à séduire. Elle nous dit d'appeler, sans détour, erreur ce qui est erreur, hérésie ce qui est hérésie, ministres du mensonge et du blasphème, ceux qui prêchent le mensonge et blasphèment contre les vérités de la foi. Elle nous dit que, dans nos discussions ou controverses avec les novateurs quelconques, nous devons marcher sur les traces des saints Pères; de ces grands et immortels génies qui ne mettaient point des *coussins* sous les coudes des faux prophètes, mais qui, sans respect humain, et avec une noble fermeté, dévoilaient leurs ruses et leurs fourberies pour les empêcher de séduire les fidèles. P.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Genève. — Le chantier de construction de l'église Notre-Dame vient d'être fermé. Les travaux demeurent suspendus jusqu'au printemps. Grâce à Dieu, l'édifice a notablement avancé cette année. Le grand portail d'entrée, les portails latéraux sont terminés. Les fenêtres des nefs latérales, du transept et des cinq chapelles absidales sont achevées. Les ouvriers se sont arrêtés à la naissance des voûtes des bas-côtés. On peut dire que cette grande œuvre est parvenue à la moitié de sa course, et déjà il est possible d'admirer le plan et la magnifique ordonnance de l'édifice. L'église aura trois nefs. Les nefs latérales se prolongeront en déambulatoire autour du chœur. Cette disposition, fort rare dans les anciens édifices sacrés de nos contrées, ne se rencontre, croyons-nous, qu'à la cathédrale de Lausanne ; elle sert très-favorablement la pompe du culte et la grandeur des cérémonies catholiques. La chapelle de la Sainte-Vierge, placée au chevet de l'abside, et quatre chapelles de moindre dimension, sont groupées de la manière la plus heureuse auprès du sanctuaire; elles l'entourent comme d'une gracieuse couronne. Les connaisseurs admirent beaucoup la disposition du transept si habilement agrandi par deux chapelles pratiquées dans les angles de la partie supérieure.

Le style adopté est celui du plus pur treizième siècle au début. Les ornements sont simples, ou plutôt il n'y en a que très-peu. Les moulures se distinguent par l'ampleur et le relief. L'artiste, à l'inverse de la plupart des architectes qui tentent aujourd'hui la résurrection des formes ogivales, n'a pas imaginé que le génie de ce style résidât dans le menu des détails et la profusion des ornements. Il a prouvé, par l'exemple, que la pensée des mémorables édifices du moyen âge est ailleurs que dans le vêtement de surface, quelque

brillant qu'il soit ou qu'il puisse être. Il prouve en outre que le style ogival se prête mieux que tout autre à réaliser de notre temps des conceptions originales, à la condition toutefois que l'artiste créateur aura des idées, qualité essentielle qui n'est pas donnée à tout le monde, et qui n'a rien de commun avec le style choisi.

Il n'y a qu'une voix pour louer la solidité et la beauté de l'exécution, non moins que la qualité excellente des matériaux. En cela, l'habile architecte, M. Grigny (d'Arras), a été admirablement bien secondé par M. Gignoux, qui est chargé de la direction des travaux et du soin matériel de l'entreprise. S'il était possible de poursuivre les travaux pendant deux années encore avec autant d'activité que celle-ci, on arriverait au terme de la maçonnerie, c'est-à-dire de la partie la plus importante et la plus coûteuse de l'œuvre. Mais pour atteindre avec cette rapidité une époque aussi désirée et rendue si nécessaire par l'accroissement constant de la population catholiques de Genève, il faut que les aumônes affluent et que le dévouement des fidèles ne se lasse point. Les sollicitations doivent être cette année d'autant plus pressantes, que les circonstances apparentes se montrent défavorables. Le triple fléau de la guerre, de la cherté des vivres et de l'épidémie cholérique se présente pour donner un autre cours et bien naturel à la charité privée, sur laquelle seule repose l'avenir de notre église. Il faut pourtant que ces murs s'achèvent. *Lauda Jerusalem dominum lauda Deum tuum Sion.*

— Le samedi 11 novembre mourait à l'hôpital catholique de Plainpalais un jeune Italien. Environ quinze jours auparavant, plein de vigueur encore, quoique très-souffrant, et jouissant de toutes ses facultés, dont il a d'ailleurs gardé l'usage jusqu'à sa dernière heure, il avait reçu tous les secours que l'Église catholique accorde à ses enfants dangereusement malades. Il s'était confessé, il avait communié et reçu l'extrême-onction. La cérémonie achevée, il disait au prêtre en lui serrant la main, et d'une voix pénétrée : Je suis bien content ! La sépulture a eu lieu le 13. Sur la demande de quelques-uns de ses camarades, elle avait été fixée à 9 heures du matin. Cette heure convenait assez peu au clergé et à l'église de Saint-Germain, qui précisément alors devaient être occupés par un autre service funèbre. N'importe ; à 9 heures un vicaire, envoyé par M. le curé de Genève, était à l'hôpital de Plainpalais et venait conduire, suivant la coutume catholique, le défunt à sa dernière demeure. M. l'abbé récita les prières de la levée du

corps et se mit en route. Il sort de l'enceinte de l'hôpital ; mais, au lieu de le suivre, les Italiens qui portaient le corps et qui formaient le convoi prennent une autre direction, et malgré les remontrances et les supplications de la sœur Supérieure de l'hôpital, ils vont au cimetière protestant, non sans avoir caché la croix blanche du drap mortuaire. Comme la carte exigée en pareil cas n'avait pas été donnée au concierge, ils ne furent point admis. Force leur a donc été de se rendre au cimetière catholique. Ils y sont allés, mais sans prêtre. Près d'y arriver, comme si Dieu eut voulu leur ménager une leçon et leur apprendre comment un enterrement catholique doit se faire, ils ont rencontré un cortége funèbre, bien différent du leur. C'étaient, qu'on nous permette de le dire en passant, les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui venaient, deux prêtres à leur tête, d'accompagner les restes mortels de leur excellent vice-président, M. Bernard. Ces Italiens ont donc enterré sans aucune prière, sans le moindre signe de catholicisme, le cadavre victime d'une violence et d'un guet-apens si odieux. Nous livrons ce fait à la publicité pour deux motifs. Nous voulons, en premier lieu, que si ce récit arrive aux oreilles des auteurs de cet acte brutal, ils sachent bien qu'ils ne remporteront pas une autre fois un aussi facile triomphe. Qu'ils se tiennent pour avertis. Nous désirons, en second lieu, qu'on apprécie à l'étranger et que nos concitoyens protestants eux-mêmes apprennent à mieux peser la valeur de ces Italiens ennemis ou déserteurs du catholicisme. Les voilà peints par eux-mêmes. Après s'être probablement battus comme des lièvres dans la Lombardie, ils viennent agir comme en pays conquis, sur la terre qui leur accorde une hospitalité imméritée. S'ils savent fuir devant les baïonnettes, du moins ils sont capables d'insulter aux convenances et à la religion. Pourvu qu'ils soient trente, ils osent tenir tête à une femme, braver une sœur de charité, celle-là même qui avait soigné, pendant deux mois, chaque jour, les plaies de leur compatriote, malgré une infection qui soulevait le cœur. Leur vaillance a été plus forte que ses prières ; ils ont pu s'emparer d'un cercueil, faire un mort prisonnier et emmener victorieusement... un cadavre ; ils n'ont eu peur que d'une chose, de la croix !!! Nous recommandons fort ces héros à l'église protestante italienne de Genève, si déjà ils n'en font partie.

— Nous pensons que les lecteurs des *Annales* liront avec plaisir la lettre suivante, écrite de Rome par M. l'abbé Mermillod :

Rome, le 17 novembre 1854, fête de St Grégoire.

Mon bien cher ami,

Vous avez hâte de recevoir mes impressions d'arrivée dans la ville éternelle, comme j'ai à mon tour besoin de les partager avec vous ; l'âme a des joies qu'elle ne peut garder pour elle seule et qu'elle doit confier à l'amitié. Personne, plus que vous, n'a des droits à lire dans mon cœur ces émotions chrétiennes qu'y produit la ville des martyrs et la cité des saints. Notre voyage a été presque un pèlerinage ; nous formions une pieuse caravane sous la conduite de l'archevêque de Gênes, de l'évêque d'Annecy, de l'évêque de Saint-Jean-de-Maurienne et de notre illustre évêque exilé, Mgr Marilley. Tour à tour nous avons pris la voie de terre et la voie de mer ; nous avons admiré cette route de Gênes qui cotoye la mer à travers des contrées parsemées d'orangers et d'oliviers ; jeté un rapide regard sur Pise, cette ville paisible dans ses souvenirs, cette cité sans bruit dont le Campo Santo est le symbole ; nous n'avons pu que saisir au vol les merveilles de Florence, pleine encore de l'éclat des Médicis ; pourtant nous sommes allés dans le couvent de Saint-Marc baiser les reliques de saint Antonin, visiter la cellule de Savonarole et prier avec des larmes de ravissement devant les peintures de frère Angelo de Fiesole. Comme cette Italie est bien la patrie des arts ! le peuple, presque enfant dans la vie publique, comprend les grandes choses de la foi et du génie ; et même dans ses jours de décadence, il a conservé la grandeur du sentiment et l'exquise délicatesse de la poésie et de la peinture.

De Livourne à Civita-Vecchia, nous primes un vaisseau qui, en une nuit, nous fit aborder au port des Etats pontificaux ; la traversée fut pleine de charmes ; le ciel était pur, la lune brillait et pas un souffle ne venait rider cette immense surface des eaux. Nous nous promenions sur le pont, regardant les côtes de l'île de Corse, de l'île d'Elbe, de l'île de Sardaigne qui fuyaient sous nos yeux, et le matin, à six heures, le jour de la Toussaint, à la vue du magnifique spectacle du lever du soleil, nous posions le pied sur les Etats du Souverain Pontife. Après avoir célébré la Sainte Messe dans la cathédrale, nous fîmes route vers Rome. En quittant Civita-Vecchia, le voyageur traverse d'immenses plaines d'un aspect mélancolique ; l'œil n'y découvre presque aucune habitation ; des prairies solitaires, semées de ruines et peuplées d'aigles et de troupeaux. L'âme se recueille involontairement, elle oublie les bruits du monde, les agitations des grandes villes ; elle pressent qu'elle va entrer dans une cité où rien n'est petit, où la vie terrestre n'est que le vêtement d'une vie supérieure ; dans une cité où l'action divine apparait plus vivante encore que les créations colossales du peuple-roi. Je songeais alors aux pages mensongères de N. Roussel *sur les nations catholiques et les nations protestantes ;* je ne les ai pas toutes lues ; d'ailleurs elles sont déjà tombées, mises en morceaux par le coup de fouet du *Journal des Débats*. Je songeais donc que ce *ministre du confortable* aurait un thème magnifique à développer sur les alentours tristes et déserts de Rome, et les environs de Genève, coquettement couverts de petites maisonnettes, de petits parcs,

de petits jardins ; où la main de l'homme a jeté sur une belle nature des beautés artificielles, des fantaisies de négociants qui ont l'ambition des *villas*. Le confortable a pris la place de l'art, et les grandes idées ont disparu devant les satisfactions des sens et de la vanité. Une ville qui est un comptoir de banquier doit avoir un autre entourage qu'une cité qui est un temple, un autel et un reliquaire. Si ce n'était pas un anachronisme d'appeler encore Genève la Rome protestante, je serais heureux de voir Napoléon Roussel établir le parallèle des deux Rome ; dans cette peinture des deux villes se trouverait l'expression évidente de l'erreur et de la vérité. A Genève, nul trace des souvenirs anciens, la tradition y est détruite, les gloires chrétiennes oubliées, méconnues ou avilies ; tout y indique un petit culte local, une religion étroite, nationale, qui n'a point de passé et qui est parquée dans les limites d'un canton suisse. A Rome, tout atteste qu'elle est la religion du passé, du présent et de l'avenir, qu'elle possède la foi véritable, la religion une et universelle, qu'elle a eu une prédestination providentielle pour être la métropole de la société chrétienne qui embrasse tous les temps et tous les peuples. Aussi nous éprouvions une consolation ineffable d'arriver à Rome le jour de la Toussaint, dans cette solennité où l'Église de la terre mêle à la tristesse de ses chants d'exil les joies du ciel, où elle rassemble dans une commune gloire ses fils de tout siècle et de toute nation, et montre à nos regards sa couronne où apparaît la palme des martyrs et le lis des vierges ; je relisais avec enthousiasme, en saluant de loin la coupole de Saint-Pierre : *O verè beata mater ecclesia, quam vincentium gloriosus sanguis exornat... Floribus nec rosa nec lilia desunt* (Bréviaire romain, jour de la Toussaint).

Le Saint Père, dans sa paternelle sollicitude, a fait préparer aux évêques et à leurs prêtres des appartements au Vatican et au Quirinal ; il donne à tous une magnifique hospitalité pleine de grandeur et de bienveillance. C'est un spectacle qui dès longtemps ne s'était pas vu ici, cette réunion de princes de l'Église, venus de toutes parts, s'accueillant avec une fraternelle affection, racontant les combats et les espérances de l'Église dans leurs diocèses. Chaque contrée a envoyé ici quelques-uns de ses plus illustres prélats. Nous habitons le Vatican ; c'est comme un séminaire d'évêques. Près de nous se trouvent les archevêques de Baltimore et de New-York, qui nous ont redit les merveilleux progrès de la jeune Église des États-Unis ; les évêques d'Irlande sont très-nombreux ; l'Angleterre a député le cardinal Viseman et quatre autres prélats ; la Belgique a envoyé le cardinal de Malines, les évêques de Bruges, de Namur et de Tournay ; l'Allemagne fournit à ce cénacle de pontifes le cardinal Schwarzenberg, le primat de Hongrie, l'archevêque de Vienne, l'archevêque de Munich et l'illustre évêque de Mayence. Ce dernier parle avec espoir des combats du clergé dans le grand-duché de Bade ; la reine d'Espagne a fait les frais de voyage, avec un éclat espagnol, à trois évêques qu'elle a chargés d'être ses députés auprès du Saint Pontife pour solliciter la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; la France aura à Rome de nombreux évêques ; les cardinaux de Reims, de Besançon, et l'évêque de

Marseille sont déjà arrivés. Les évêques d'Italie sont en très-grand nombre. Rien ne peut faire entrevoir la grandeur de cette réunion; c'est comme une résurrection des conciles, et le Saint Pontife accueille tous ses vénérables frères avec une tendresse qui n'est pas de la terre, mais qui vient du ciel. Souvent j'ai le bonheur de contempler cette figure où la majesté et la bonté se fondent ensemble; et quand, dans une audience accordée à notre évêque, j'eus la joie indicible de m'agenouiller sous cette main qui bénit la ville et le monde, je sentais bien que cette main est vraiment celle qui a reçu de Jésus-Christ les clefs du royaume des cieux, la houlette pour paître les agneaux et les brebis, que c'était en effet là l'héritier de la grande promesse : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.*

Les assemblées pour la question de l'Immaculée Conception commenceront lundi prochain. Jusqu'à présent on a distribué aux évêques les travaux faits par les congrégations préparatoires. On leur a communiqué neuf volumes où se trouvent accumulées les réponses sur cette question de tous les évêques du monde à l'Encyclique de Gaëte et les livres faits à cet égard. On voit que Rome agit avec une parfaite prudence et une sage maturité ; ce n'est qu'après avoir constaté que cette pieuse et douce croyance est réellement renfermée dans le dépôt de la tradition et qu'elle a sa place dans les vérités révélées, que le Vicaire de Jésus-Christ prononcera cette grande décision que l'Église attend avec confiance. La bulle va être soumise aux évêques, on ignore encore quelle sera la forme du décret, c'est le secret du cœur de Pie IX. Le célèbre P. Perrone, que je vois beaucoup, et qui est bien dévoué à nos chères *Annales*, qui a été le promoteur de cette question et sera, dit-on, le cardinal de joyeux avènement de la Sainte-Vierge, ainsi que le P. Passaglia, ont fait de beaux ouvrages où sont ramassés les souvenirs de l'Église orientale, les textes des premiers siècles, la constance et l'universalité de la tradition sur ce point consolant de notre foi.

Les protestants trouveront étrange qu'au milieu des orages de la politique et des bruits de guerre, qu'au centre des agitations de notre siècle, l'Église songe à une pacifique réunion et se préoccupe d'un privilége de la Vierge-Marie. Étrangers à notre foi et à nos sentiments, ils ne comprennent pas que nous tenions à ce triomphe de la Mère du Sauveur; que l'Église, épouse fidèle de Jésus-Christ, est la gardienne des gloires que Jésus a données à sa Mère. A Rome, plus que nulle part, je les plains et je prie pour eux ; et naguère, en célébrant la Sainte-Messe à la confession de Saint Pierre, sur cette pierre sacrée qui recouvre les reliques des saints Apôtres, mes lèvres et mon cœur répétaient avec enthousiasme ce symbole de ma foi, toujours attaquée et toujours invincible : Je crois en Dieu, je crois en Jésus-Christ, je crois au Saint-Esprit, je crois à l'Église catholique ; je le répétais, sur cette terre où tant de martyrs l'ont écrit avec leur sang, sous cette coupole que Michel-Ange a jetée dans les airs pour témoigner de sa vie féconde, en face de ces ruines païennes qu'il domine, en présence de ces monuments chrétiens qu'il a fait surgir ! Je voyais, suspendus à l'autel, un anneau et une croix pastorale, insignes d'un évêque anglican converti, qui était venu déposer au tombeau de saint Pierre ces insignes d'un pontificat usurpé ; c'est le savant doc-

teur Ives, dont les *Annales* ont raconté la conversion, qui a placé comme gage de son retour à l'Église ce trophée de sa conversion. Je demandais alors au Dieu maître des cœurs, à l'Esprit Saint, source de toute lumière, à Jésus, prince des pasteurs, de ramener à la vérité tant d'âmes dont je connais les angoisses stériles, de les conduire sur ce tombeau, leur faisant goûter un jour la joie d'être catholiques, d'appartenir à cette famille religieuse, fondée par Jésus-Christ, établie par les Apôtres, destinée à réunir tous les peuples et à leur ouvrir le ciel.

Rome prépare de grandes fêtes pour le triomphe de sa Reine ; cette question, purement théologique, agite le monde : et même le journalisme mondain n'échappe pas à cette influence. Le *Journal des Débats* vient d'essayer ses forces théologiques, et dans quelques articles, respectueux pourtant, mais faibles de science, il discute comme on le ferait dans une classe de théologie. Quels jours que les nôtres, où l'on voit le mouvement religieux entraîner dans sa marche même les plus indifférents ! La conversion récente du frère de l'évêque d'Oxford, du savant Vilberfoce, a ici un grand retentissement ; le cardinal Visman nous disait que l'Église, dans cette conversion, venait d'extraire de l'anglicanisme tout ce qui lui restait de théologie. Cet exemple sera suivi. Il y a là de quoi nous consoler des recrues inommées que fait le protestantisme aux dépens de la misère et de la faim.

On espère que la basilique de Saint-Paul pourra être consacrée par le Saint-Père en présence des évêques étrangers. Cette basilique, avec ses cinq nefs, est bien la sœur de celle du Vatican ; ses forêts de colonnes, son autel de la confession, formé de présents royaux, avec son obélisque donné par le chef mahométan de la race arabe ; toute cette magnificence, qui éclate dans cette église ressuscitée de ses cendres, atteste bien que Rome est la gardienne de la foi des Apôtres, comme elle conserve leurs illustres reliques. Si elle a un soin filial pour les restes mortels de saint Pierre et de saint Paul, si elle abrite leurs débris sacrés sous des voûtes d'or et de marbre, elle n'en est pas moins fidèle à conserver leur doctrine, leur enseignement et leurs paroles ! Le christianisme primitif est vivant encore ; il se présente aux regards sous toutes formes ; chaque pierre parle de lui, et à chaque pas on rencontre une pensée religieuse ou un souvenir de notre histoire catholique. Aussi, comme les protestants paraissent petits avec leurs discussions interminables ; je souris en songeant qu'ils osent contester le séjour de saint Pierre à Rome ; mais c'est nier à Versailles l'existence de Louis XIV.

Je viens d'assister à une cérémonie qui est admirable de simplicité et de grandeur ; le cardinal primat de Hongrie a reçu le chapeau dans un consistoire public bien nombreux, et demain nous aurons les solennités de la dédicace de l'église de Saint-Pierre. Rome offre dans la terre de l'exil un reflet quotidien des joies du ciel ; chaque jour a sa fête et sa mémoire ; nulle ville n'est aussi favorable aux saintes pensées, aux sentiments religieux ; le cœur et l'âme du chrétien ont des jouissances qui ne lassent pas ; il y a presque un avant-goût de la cité permanente, parce que tous ces souvenirs multipliés nous ramènent à la pensée unique du règne de Jésus-Christ dans l'univers.

Adieu, tout à vous en Notre Seigneur.

Gaspard MERMILLOD, missionnaire apostolique.

M. L'ABBÉ PATTERSON (1).

Sous le titre de *Journal d'un voyage en Orient*, avec notes et appendice sur l'état de la religion en Orient, il vient de paraître, en anglais, un livre qui nous paraît présenter de l'intérêt au point de vue religieux. L'auteur, M. Patterson, aujourd'hui prêtre catholique, fit son voyage en 1849 et 1850, époque où l'excitation parmi les anglicans était portée à son comble par le célèbre procès Gorham. Il était alors ministre protestant, maître ès-arts du collége de la Trinité à l'université d'Oxford, et vicaire d'une paroisse de cette ville. Depuis quelques années il était puseyste. Trop jeune encore pour pouvoir se rendre compte de toute la portée des principes mis en avant par le P. Newman et ses collaborateurs, M. Patterson avait adopté avec ardeur les opinions et les pratiques à demi-catholiques qui n'étaient chez les auteurs de ce mouvement remarquable, que les conséquences de leurs principes religieux. A l'époque donc où le docteur Newman et ceux qui le suivaient de plus près firent leur abjuration, l'abbé Patterson et un grand nombre de jeunes gens se trouvaient dans une position singulière. D'un côté leur *magnus Apollo*, celui qui, tout en croyant seulement affermir les bases minées de l'anglicanisme, avait donné la première impulsion du retour d'Oxford à Rome, le P. Newman en était venu à reconnaître qu'en dehors de la communion tutélaire du Siége apostolique il n'y a de salut ni pour la foi ni pour la discipline. D'un

(1) Le remarquable travail qu'on va lire nous est envoyé par un catholique anglais, qui a abjuré il y a peu de temps les erreurs protestantes.

autre côté, eux-mêmes, imbus de la persuasion que le puseysme est le juste-milieu entre les erreurs protestantes et le catholicisme exclusif de Rome, se trouvaient aussi impuissants à suivre leur chef qu'à demeurer immobiles dans cette voie dont le seul terme logique était, d'après la démonstration du P. Newman, une soumission absolue à l'Église. Les anciens disciples du savant docteur avaient donc beau se rejeter sur ses précédents ouvrages anti-catholiques, mais bien plus encore anti-protestants, ils étaient comme malgré eux poussés au même résultat; car dans l'abjuration du P. Newman se trouvait toute une réfutation de ces mêmes ouvrages, réfutation de fait d'une immense portée. Outre cela, l'opposition, la résistance des autorités anglicanes au puseysme, et, nous pouvons le croire, les habitudes de piété, les bonnes œuvres auxquelles ces jeunes gens étaient formés, étaient autant de causes du travail secret et incessant de leur esprit.

Il paraît que plusieurs d'entre eux, dans les angoisses de leur agonie protestante, avaient tourné leurs regards vers l'Orient. Déjà depuis 1837, M. Palmer, membre du collége de Ste-Marie-Madeleine d'Oxford, s'était épuisé en vains efforts pour établir des relations avec l'église greco-russe. La tentative n'était pas nouvelle chez les anglicans. Au dix-septième siècle, un archevêque de Cantorbéry avait fait des démarches infructueuses auprès du malheureux Cyrille Lucar, patriarche schismatique de Constantinople, pour être reconnu par les Grecs comme chef de l'église « catholique-réformée » de l'Angleterre. M. Patterson et un de ses amis, M. Winne, membre du collége des Fidèles-Trépassés (All-Souls) d'Oxford, et vicaire d'une paroisse de cette ville, se décidèrent à partir pour l'Orient avec l'idée de voir de près ce qu'était l'état de cet antique christianisme de l'Asie et de l'Afrique. Ayant besoin de repos pour le corps et pour l'âme, ils se tournaient vers l'Orient; ils espéraient trouver là une solution de leurs doutes, soit en reconnaissant parmi les vieilles hérésies orientales une catholicité indépendante de celle de Rome, soit en arrivant à la conclusion contraire.

Ils étaient munis, nous dit M. Patterson, de lettres qui leur avaient été remises par un ancien condisciple devenu évêque anglican, dans lesquelles ils étaient qualifiés d'ecclésiastiques

« anglo-catholiques-orthodoxes, » et recommandés aux soins et à la communion de tous les évêques « catholiques et orthodoxes des églises orientales. » A la lecture de toutes les peines que se sont données ces messieurs, on se demande comment il est possible que deux hommes instruits et intelligents aient dû faire tant d'efforts pour arriver à la connaissance d'un fait aussi éclatant que celui de la catholicité exclusive de l'Église. Ce fait, auquel ils se heurtaient à chaque pas, ils avaient des moyens particuliers de l'apprécier; ils étaient compagnons de voyage de M. Allies, cet autre émigrant du puseyme vers Rome, dont il a été question ces dernières années. C'est ici le cas de répondre que nul n'arrive à la foi sans la grâce de Dieu, grâce absolument indépendante des lumières naturelles, mais qui, pour porter tous ses fruits, veut rencontrer la coopération de la bonne volonté de l'homme. Ajoutons, en passant, que même avec cette bonne volonté, il faut aux Anglais, à moins d'un éclatant miracle, bien du temps pour se désabuser de leurs préjugés religieux, dont l'empire a une inexplicable puissance. Nous n'avons pas le loisir, dans un article comme celui-ci, de suivre pas à pas M. Patterson et son ami. En Egypte, en Nubie, en Syrie, en Grèce, ils rencontrent les Cophtes, les Abyssiniens, les Jacobites, les Nestoriens, les Grecs schismatiques et autres hérétiques de l'Orient. Ils trouvent parmi eux, d'un côté, le simulacre d'une autorité illusoire, de l'autre l'ignorance et l'habitude aveugle, seuls appuis de toute hérésie dogmatique. Ils reconnaissent alors que ce que l'anglicanisme a de commun avec les schismatiques d'Orient, c'est le principe de désunion et la haine pour l'Église catholique; partout ils retrouvent les missionnaires protestants envoyés par les soins de l'Angleterre et de la Prusse, fraternisant avec l'élément rationaliste qui commence à travailler les schismes usés de l'Orient. Si un évêque Cophte de la haute Egypte les invite à célébrer avec lui la communion, ce n'est nullement qu'il reconnaisse en eux des « ecclésiastiques anglo-catholiques, » mais bien parce qu'ils les estime hautement comme étant émissaires de l'évêque anglo-luthérien de Jérusalem, colporteurs de Bibles, avocats du libre examen, et, avant tout, hostiles à l'Église de Rome. S'ils trouvent des prêtres arméniens en Syrie,

pleins d'égards et de politesse, ce n'est pas que ceux-ci les tiennent pour prêtres légitimes, dépositaires de la saine doctrine et dispensateurs des sacrements de l'Église; mais, au contraire, c'est qu'ils les reconnaissent pour Anglais, pour protestants, par conséquent, gens éclairés et accommodants en matière de foi. Pour eux, Arméniens, ils sont prêts à nier toutes les vérités, bonnes seulement pour le peuple ignorant, et à transiger avec les vieilles hérésies sur la personne du Sauveur, pourvu qu'on leur aide à détruire l'Église détestée d'Occident et à former une « nation » protestante sous la protection de l'Angleterre, comme il y en a une catholique sous la tutelle de la France et de l'Autriche, et une grecque sous celle du czar. Les expériences que nos voyageurs faisaient en Orient étaient donc des plus décisives contre la théorie puseyste. Si, en Occident, même en Angleterre, ils ne se trouvaient pas assez à l'abri de cette majestueuse vérité catholique qui les attirait, quoique voilée et défigurée par les préjugés et la mauvaise foi de trois siècles d'isolement dans les ténèbres de l'erreur, en Orient ils se sentaient cent fois plus mal à leur aise; « honteux, » ils nous le disent eux-mêmes, d'appartenir au radicalisme religieux qui s'y montrait si évidemment l'ami et le complice de tout ce qui s'oppose à toutes les autorités, tant légitimes qu'illégitimes. En effet, si en Europe il est évident que tout christianisme qui ne s'appuie pas sur le principe de l'autorité (et qui dit autorité dit Pape, ou ne dit rien), est prêt à disparaître, en Orient on peut dire que déjà il a disparu. Les sectes n'y ont qu'une vie factice, politique ou sociale, en tant qu'elles tiennent à leur ancienne indépendance du souverain turc. Cette indépendance, elles tâchent de la maintenir ou en s'attachant à la Russie, pouvoir soi-disant conservateur, à la longue, le plus destructeur de tous; ou en se suicidant ouvertement en faveur du protestantisme qui jette ses filets dans toutes les eaux troubles (1).

(1) Nous appelons la Russie le pouvoir radical par excellence, parce qu'il ne vit que de destruction. Si, selon le mot profond de Napoléon III, le pouvoir conservateur sort quelquefois d'une légalité hypocrite et imbécile pour rentrer dans l'ordre, le despotisme, au contraire, n'a pour toute loi que la

De nos jours, on a vu des églises schismatiques entières, et même une église catholique, en Orient et dans l'Europe orientale, disparaître dans le gouffre du despotisme moscovite; celles qui ne périssent pas de cette façon violente s'en vont se dissolvant par leur fusion avec le protestantisme anglican, prussien, luthérien, calviniste et philosophique de M. Gobat, évêque anglican de Jérusalem, par la grâce de Victoria et la faveur de Frédéric-Guillaume. Ainsi nos voyageurs anglicans reconnaissaient de plus en plus que leurs idées puseystes n'étaient qu'un rêve; qu'il n'y avait en Orient nulle église catholique vivant dans l'isolement d'une véritable antiquité et d'un pays également éloignés de Rome. Mais si cette « recherche de la meilleure des républiques, » ainsi qu'ils la rêvaient, ne réussissait pas à leur gré, ils trouvaient cependant autre chose qui la valait bien. Comme le prince abyssinien de Johnson, en cherchant l'impossible, ils s'emparèrent du vrai. A chaque pas qu'ils firent dans ce pays de désillusions, à côté des fausses églises, ils en voyaient une qui présentait toujours ces mêmes caractères de vérité qu'ils s'efforçaient de trouver ailleurs. C'est ainsi que séduit par le mirage

destruction de l'ordre. C'est ainsi que la Russie, faisant profession d'une espèce de syncrétisme politique, viole tous les droits de l'humanité en agglomérant dans son sein meurtrier toutes les races et toutes les croyances. Elle est incapable de rien organiser; elle ne fait qu'accumuler les éléments du désordre qui se fera un jour le châtiment même de cet abus de pouvoir. Les faits parlent trop haut pour qu'il soit nécessaire d'insister. Cependant nous en citerons un récent et peu connu. En 1849, après la guerre de Hongrie, le czar distribua beaucoup d'ornements et de livres liturgiques parmi les églises des sujets slaves schismatiques de son alliée l'Autriche. Dans ces liturgies, on trouve le nom de Nicolas comme chef de « l'église orthodoxe, » substitué partout à celui du patriarche schismatique de Constantinople. Et les millions d'âmes de l'église ruthénienne, de celle des Géorgiens et des Arméniens, que sont-ils devenus sous la protection moscovite? Croient-ils (par ukase impérial) aux dogmes du czar et de son « vénérable frère le saint synode de Pétersbourg? » *(par nobile fratrum)*, ou ne sont-ils pas abandonnés à l'incroyance qui les ronge l'un et l'autre? Et la Grèce, la Grèce où les hautes classes sont travaillées par le rationalisme des universitaires à la Coletti, la Grèce où le peuple est entretenu dans une ignorance fanatique par le clergé greco-russe, lui préparait-on un meilleur sort? Heureusement Dieu, *per Francos*, en dispose autrement.

d'un désert sabloneux, il arrive parfois que le voyageur égaré tire son profit de son erreur même, en trouvant une source d'eau pure qui lui aurait autrement échappé. Les hérésies de l'Orient semblaient à leurs yeux revivre d'une vie de corruption à la voix du protestantisme. De la tombe des siècles ils voyaient sortir une armée de vieilles erreurs qui, oubliant leurs haines mutuelles, venaient se ranger sous l'étendard d'un confrère nouveau. Il les embrasse et les réchauffe toutes tour à tour, dans son ample sein, embrasé d'un feu qui n'a rien de céleste, puis elles viennent se jeter chacune à sa guise, sur le commun ennemi qui les condamnait toutes dès leur origine. Dirigés par les cris confus de cette armée déloyale, nos anglicans s'apercevaient par là même que son ennemi devait être des plus respectables. Les sectes orientales ne reconnaissent le protestantisme pour leur chef que parce qu'il présente l'ensemble de toutes leurs négations individuelles ; tandis que l'Église catholique, objet de leurs vieilles inimitiés, ne cesse, au contraire, de proclamer des vérités que chacune de ces sectes admettait à son tour. L'alliance donc entre les invalides orientaux et leur chef occidental était à leurs yeux plus que suspecte. La certitude qu'ils venaient d'acquérir que le protestantisme n'est essentiellement que pure négation, et qu'il ne saurait exister un instant sans emprunter l'être à la vérité même qu'il s'efforce de détruire, devenait pour M. Patterson et son ami le motif prochain de leur conversion à la foi catholique.

Mais il y a encore bien loin de la conversion naturelle à la soumission surnaturelle que demande l'Église catholique, et peut-être nos voyageurs n'auraient-ils jamais fait ce grand pas, s'ils n'avaient fini par demander sur le Calvaire même et auprès du tombeau du Seigneur la lumière de la vraie foi, quelle qu'elle fût, et la grâce d'accomplir la volonté de Dieu à tout prix. M. Patterson ne fait pas un miracle de sa conversion accomplie à Jérusalem ; cependant nous pensons que, dans le fond de l'âme, il reconnaît que le changement opéré en lui et son ami, deux jours après leur arrivée dans la sainte cité, le Vendredi-Saint 1850, était une grâce toute spéciale non-seulement dans le fond, mais aussi dans la forme. On eût dit que la

Providence leur avait réservé une bien douce consolation de plus ; c'est seulement après leur conversion qu'ils ont eu l'occasion de voir qu'à côté des ravages faits par la religion qu'ils venaient d'abjurer, il y a chez les Orientaux un mouvement tout céleste des âmes droites et sincères de toutes les sectes vers le seul refuge de ceux qui aiment la vérité. Chez les Cophtes, chez les Grecs, chez les Nestoriens, et surtout chez les Arméniens de la Turquie qui ont échappé à l'annexion russe, par laquelle le siége patriarcal d'Etchemiazin, formant jadis leur centre religieux, leur a été arraché, il y a une tendance prononcée vers le catholicisme. Le primat de cette secte à Constantinople, et plusieurs membres de son clergé, sont connus comme très-favorables à un retour à l'obédience du Saint-Siége ; et des conversions remarquables, la publication d'un journal et de différents livres écrits dans ce sens, donnent de grandes espérences pour l'avenir.

Dans les circonstances présentes, nos lecteurs demanderont peut-être avec intérêt quel effet la guerre avec la Russie pourrait produire au point de vue religieux. Selon ce que nous dit M. Patterson, il paraît que le schisme grec présente bien moins que les autres sectes des motifs de consolation à l'âme chrétienne. Fidèles aux traditions et aux antécédents de Constantinople, les Grecs s'appuient de plus en plus sur le pouvoir temporel. L'esprit astucieux et rampant du clergé flaire depuis longtemps de quel endroit lui doit arriver la protection qu'il ne demande plus qu'au nom du gouvernement ottoman. On s'étonne que la diplomatie anglaise, sous lord Palmerston, ait pu laisser le czar, pendant de longues années, libre de construire un second empire greco-russe au sein même des Etats du sultan. La nullité de la France en Orient depuis 1830 ne demande pas d'explication. Malheureusement le gouvernement de Louis-Philippe y faisait moins que rien ; car en se targuant de ses droits de protection sur l'Église latine en Turquie, il empêchait l'Autriche et les autres puissances catholiques de faire le peu qu'elles auraient pu pour résister au mal. Après dix-huit années de gouvernement, Louis-Philippe laissa pour monument de son zèle pour la religion et pour les intérêts de sa patrie en Orient, l'érudit M. Botta

comme consul à Jérusalem, et son propre portrait, assez mal peint, pour décorer les murs de l'église latine du Saint Sépulcre, qu'il ne voulait ni protéger lui-même ni laisser protéger par les autres. Pendant que ces années précieuses (*irrevocabile tempus*) s'écoulaient, la Russie faisait des progrès immenses. Elle minait une grande et influente partie de l'Etat turc, et, selon toutes les apparences, dix ans de plus de règne à Louis-Philippe en France et à lord Palmerston en Angleterre auraient rendu la guerre d'aujourd'hui inutile, sinon à tout jamais impossible.

Cette guerre nous semble capable d'agir pour le bien du christianisme par deux moyens différents. En premier lieu, elle empêche la marche du despotisme moscovite qui, en écrasant le sultan, détruirait avec lui toutes les croyances qu'il est obligé de protéger, même celle des Grecs, que le czar suffoque par ses soins paternels depuis plus d'un demi-siècle. D'un autre côté, avec quelle justice la France et l'Angleterre pourront-elles jouer en Turquie le même jeu déloyal et contraire aux lois des nations qu'elles dénoncent, avec raison, chez le czar comme subversif du pouvoir ottoman? Or, dans la destruction du pouvoir russe dans les Etats du sultan, et dans l'abstention de la même politique de la part des autres puissances, nous voyons de grandes espérances pour l'avenir de l'Église en Orient. Que la protection civile des Grecs schismatiques non sujets du sultan appartienne à la Russie, que les catholiques du rit latin jouissent de celle de la France et des autres puissances catholiques, que les protestants aient également une protection consulaire anglaise ou prussienne, il n'en peut être autrement tant que le sultan et son gouvernement seront musulmans. Mais si l'intégrité de l'empire ottoman est désirée de bonne foi par l'Europe, elle ne manquera pas de le maintenir en pleine et indépendante possession de ses droits souverains sur ses sujets de toutes les croyances. Dans cet état de choses, la religion aura tout à gagner. Le schisme greco-russe tombera dans une nullité complète, comme religion, aussitôt qu'il aura perdu l'appui du czar. Le principe protestant ne pourra pas opérer ce qu'il fait chez nous, niveler le terrain jonché des ruines d'anciennes erreurs; ce terrain réclame et obtiendra la culture libre du missionnaire de la foi. Jamais le pro-

testantisme moderne ne pourra s'ériger en système religieux sans l'appui de la force matérielle. L'Église catholique, au contraire, ne demande que la vraie liberté, autant qu'elle peut l'espérer en pareilles circonstances. Le Saint Siége, nous apprend M. Patterson, a toujours réprouvé l'aggrégation des convertis sujets du sultan au rit latin, parce qu'il craignait que l'on ne se fît catholique pour gagner la protection consulaire des puissances catholiques. L'Église exige que ceux qui se convertissent soient toujours aggrégés au rit de leur race, ce qui ne les émancipe nullement de leur dépendance civile du sultan. L'ouvrage de M. Patterson est publié depuis 1851 ; il prévoyait déjà ce qui est arrivé depuis, et ce fut pour lui une grande consolation de voir que les succès du rationalisme protestant et la domination du schisme grec en Turquie n'étaient dus qu'à la protection russe et anglaise. Le catholicisme n'avait évidemment, pour toute cause de ses succès, que ses forces intrinsèques, sa mission et sa fin divines. L'ouvrage que nous parcourons nous paraît intéressant non-seulement au point de vue religieux, comme témoignage de ce que peut la vérité catholique dans des circonstances aussi différentes que sont celles où se trouvent l'Orient et l'Occident, mais aussi au point de vue politique. Pour ceux qui sont catholiques avant tout, il paraît difficile de concevoir une sympathie profonde dans la guerre actuelle, soit pour les Turcs, soit pour les Russes. Si nous comprenons bien la situation, il nous semble évident que nos vœux devraient être pour la conservation, sous de nouvelles conditions, du pouvoir ottoman, attendu que sa dissolution immédiate tournerait bien plus au profit de l'incroyance qu'à celui de la religion. Tôt ou tard cette dissolution aura lieu ; espérons qu'en attendant l'Église aura eu le temps de jeter de profondes racines parmi ces races égarées depuis tant de siècles dans l'erreur et l'ignorance. Elle ne demande pour cela qu'une vraie liberté d'action, car l'expérience lui montre que la protection des princes est presque aussi nuisible que leur tyrannie.

Si l'on demandait maintenant à M. Patterson quel est, selon lui, l'avenir probable du mouvement puseyste en Angleterre, il répondrait, pensons-nous, que tout en s'attendant avec raison à

un assez grand nombre de conversions importantes opérées par l'influence des opinions d'Oxford, on s'abuserait cependant, en s'imaginant que l'Angleterre en général se rapproche de la foi par cette voie. La pensée de M. Patterson s'expliquera si on veut remonter à l'origine et à l'histoire du puseysme. En 1833, de nouveaux empiètements du gouvernement sur les droits que s'arroge l'église protestante officielle, donnèrent à leurs champions l'occasion de rechercher les principes fondamentaux de l'unité, de la visibilité, de l'indépendance et de l'autorité de ce corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Église : principes dont on avait peu à peu perdu la tradition, même comme théorie. Newman, Pusey et leurs confrères proclamèrent hautement ces principes, vraisemblablement sans en prévoir les conséquences logiques, c'est-à-dire l'abandon du schisme anglican et la soumission à l'autorité de l'Église catholique. Leurs yeux se dessillèrent peu à peu seulement, soit par la renonciation explicite des autorités anglicanes à ces mêmes principes, soit par l'impuissance qui s'en suivait pour eux de les mettre en pratique, soit encore par leurs études approfondies de la question et les lumières qui en jaillissaient, mais surtout, nous le répétons, par le profond sentiment religieux qui dominait en eux, et leur désir ardent de connaître la vérité. Cependant tous ne marchèrent pas d'un pas égal. Les attaches du cœur, de la volonté, les préjugés de l'éducation, l'intelligence et la conscience mal éclairées, les habitudes, les relations de famille, de société, présentaient des obstacles plus ou moins difficiles à vaincre suivant la position de chacun. Aussi, voyons-nous quelques-uns des premiers partisans du puseysme devenir catholiques seulement à présent, c'est-à-dire vingt ans après le début du mouvement, et neuf ans après que son illustre chef, le P. Newman, en a donné l'éclatante solution par sa soumission à l'Église. Il y a beaucoup de jeunes gens surtout qui ne sont devenus puseystes que par l'éducation ou par sentiment, et qui ne comprendront bien ces principes et leurs légitimes conséquences que beaucoup plus tard. Il est une grande fraction du parti dont on ne peut garantir la bonne foi. Chez plusieurs, une haute intelligence ne leur permet pas de s'abuser sur la portée des principes qu'ils ont reconnus, mais ils

n'ont pas le courage de leurs convictions, et perdant peu à peu la conscience et la perception de ces vérités gênantes, ils se jettent dans l'indifférence, puis dans l'abîme d'une incrédulité absolue. D'autres, plus bornés, ne veulent pas reconnaître que leur ancienne position n'est plus tenable. Condamnés par la voix publique à un juste ridicule, ils s'efforcent de réhabiliter l'idée de la secte en jouant au puseysme de 1833 vingt ans trop tard, et ils s'irritent de la faiblesse de leur succès. On les retrouve de temps en temps dans les journaux ameutant une paroisse pour le chant d'une litanie ou le droit de porter un surplis en chaire, traquant un pauvre évêque jusque dans le sein paisible de sa nombreuse famille pour porter plainte contre un confrère qui ne prêche pas à leur gré sur la Cène ou la succession apostolique du ministère. Sévères envers ceux qui ne les estiment pas pour les seuls vrais représentants de l'Église dominante, ils n'en sont que les enfants terribles, et troublent en véritables cauchemars le doux sommeil de toute la haute officialité anglicane. Tout en singeant ce que bon leur semble, le culte et même la croyance de l'Église catholique, ils la craignent et la haïssent également, et reproduisent ainsi le type usé des schismatiques de l'Afrique et de l'Orient. Mais hors ce parti même (qu'on pourrait appeler la *reductio ad absurdum* de la secte), les opinions puseystes, quoique assez répandues parmi les gens instruits, ne se propageront jamais dans les masses. C'est un système insaisissable, trop flottant, trop fondé sur des appréciations raffinées, et savamment sophistiques pour agir sur toute une nation.

L'Angleterre reste encore dans la masse profondément protestante. Sans doute, elle commence à être puissamment remuée, et dans les classes hautes et dans le peuple des grandes villes, par le rationalisme, de sorte que beaucoup d'hommes pensants et agissants n'y sont pas plus chrétiens aujourd'hui que les Allemands non piétistes. Cependant la grande classe moyenne, la plus étendue et la plus influente sous tous les rapports, est rivée à l'habitude du protestantisme national tel qu'il était au seizième siècle. L'isolement et l'esprit tout matériel des Anglais suffisent à peine pour en donner une raison :

mais la preuve en est qu'aucun ministère n'a pu jusqu'à présent se passer de recourir au cri de *no popery!* (à bas le Pape!) dans les moments décisifs des élections générales. Tour à tour nous voyons les Tories, les Whigs et les radicaux venir protester à Rome qu'ils ne la font nullement par conviction, mais seulement parce que la nation l'exige. Politique lâche qui ne leur gagnera jamais cet appui du Saint-Siége qu'ils recherchent pour venir à bout de l'Irlande, offrant à l'Église des promesses de protection qu'on ne leur demande pas, et qu'ils savent eux-mêmes ne pas pouvoir tenir. Selon nous, il faudra des instruments d'une trempe bien autrement forte que la tentative puseyste, pour rompre les liens du vieux protestantisme national. Les conversions qui s'effectuent par ce moyen y contribuent sans doute en ébranlant l'église dominante, dépositaire de la tradition anti-catholique, mais la nation en général veut être désabusée par la logique impitoyable du rationalisme. Quand on reconnaîtra enfin l'impossibilité de croire à la Trinité et à l'incarnation sur la foi d'un vieil acte du Parlement d'Élisabeth, quand les derniers débris du symbole anglican ne présenteront plus l'apparence d'un boulevard contre l'incrédulité du siècle, alors peut-être verrons-nous un retour vraiment considérable à la vérité. Pour le moment le premier acte de ce grand drame n'est que commencé. Comme dans les premiers siècles de notre ère le paganisme romain, ainsi de nos jours la religion anglaise rampe encore à travers les fertiles campagnes et les bourgs florissants du pays, à peine entend-elle parler de la tempête qui viendra un jour fondre sur ses paisibles possessions, et la mettre en déroute pour jamais.

L'Église de Dieu n'invite pas, elle attend en sûreté le déluge dévastateur. Elle verra en frémissant se produire bientôt sous ses yeux dans l'antique île des saints, les dernières scènes de cette longue tragédie dont depuis trois siècles l'Europe est le théâtre, mais elle n'y reconnaîtra qu'un nouvel accomplissement de ce mot de son maître : *toute plante qui n'est pas plantée par mon Père céleste doit être déracinée.* Portée sur les flots tumultueux qui font sombrer toute autre barque que celle de Pierre, elle s'occupe à accueillir les naufragés *rari nantes in gurgite vasto* qui viennent s'y réfugier. Déjà, sous les ordres de l'habile pilote,

les derniers venus, à leur tour, retirent de cette mer troublée les filets chargés du Galiléen.

On a osé critiquer l'à-propos du grand acte de l'établissement de la hiérarchie catholique en Angleterre. C'est un acte du Souverain Pontife; comme tel, nous ne nous reconnaissons pas le droit de le discuter. A lui de commander, à nous d'obéir. Quelques-uns, qui ne se permettraient pas de blâmer la démarche en elle-même, critiquent cependant la manière dont la volonté du Pontife a été accomplie. Pour parler net, on a accusé le cardinal-archevêque de Westminster d'un imprudent éclat; mais cet éclat, il ne l'a nullement recherché. Ce qu'on appelle le hasard a voulu qu'il revint de Rome revêtu de la pourpre impériale de l'Église; car le Souverain Pontife, en l'aggrégeant au Sacré Collége, voulait qu'il resta à Rome; il ne changea d'avis que pour condescendre aux instances réitérées des catholiques anglais. C'est ainsi que ses actes furent revêtus d'un éclat indépendant et de sa propre volonté et de celle du Souverain Pontife. Cet éclat était-il regrettable? Non, certes! il ne l'était pas, parce que le moment était arrivé où il fallait que l'Église se montrât et fît entendre une voix capable de dominer de menaçantes clameurs. Outre cela, la bonne foi des âmes droites courrait risque d'être abusée par les prétentions du puseysme, qui s'arroge le nom et l'autorité de l'Église-mère. Il ne l'était pas, enfin, parce que la servitude où depuis trois siècles les catholiques croupissaient sous la persécution, et l'atmosphère protestante qu'ils respiraient, avaient nui à l'esprit de courage et à la ferveur généreuse qui doivent se retrouver dans l'Église de Dieu en tout temps et en toutes circonstances. Aux yeux de la foi, ce que Dieu opère en Angleterre de nos jours se résume donc sous deux chefs : 1° Il prépare son Église et il la désigne ouvertement par l'établissement de la hiérarchie et l'organisation qui en découle, pour une nouvelle lutte dont nous ne voyons que les commencements; 2° il appelle quelques âmes dont les motifs ne sauraient être suspects, à la foi catholique, comme prémices de ce qu'il réserve dans le secret de l'avenir.

Il est bon de rappeler que le même homme illustre auquel le Pasteur de l'Église a confié le gouvernement suprême de

son troupeau en Angleterre, le cardinal Wiseman est l'instrument de ce double résultat. Dès son arrivée en Angleterre comme vicaire apostolique, il a travaillé à retirer l'Église anglaise de son obscurité et à la replacer là où elle était avant la réforme. Il la trouva dans les catacombes; il la laissera dans les basiliques. D'un autre côté, ce fut lui qui sut apprécier, qui comprit, et par conséquent put convaincre et amener à la foi les nombreux sectateurs de Newman et de Pusey. Ici, selon nous, se borne l'aurore divine pour le moment. Dieu, créateur et conservateur de toutes les choses, ne détruit rien, pas même l'erreur : il la laisse se détruire elle-même. Quand l'orgueil de la raison humaine en révolte aura accompli son œuvre en Angleterre, quand l'orage suscité par le démon, ennemi aveugle de notre race, aura passé par toute la terre, verra-t-on de nouveau l'arc-en-ciel de la miséricorde divine? Dieu paraît, à nos yeux, l'avoir décrété, car il n'inspire pas son Vicaire sans but ni sans raison; il ne commence que ce qu'il veut achever un jour.

Amenés par l'ouvrage de M. Patterson à jeter un coup d'œil rapide sur l'Orient et l'Occident, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire la réflexion que l'avenir immédiat de l'Église en général semble plein d'espérances consolantes. Le principe destructeur du protestantisme a fait son œuvre. Engendré lui-même par le péché qui perdit la race humaine dans son origine, il a donné la vie à une lignée qui dévore ses propres aïeux et ses derniers rejetons. Le rationalisme et le socialisme font actuellement le tour du monde en dissolvant tout ce qui s'oppose à leur action en dehors de l'Église de Dieu. Certes il y a loin des puseystes d'Oxford, ou des arméniens à moitié catholiques de Constantinople, aux hégéliens, aux disciples de Feuerbach de Berlin, et aux socialistes à la manière de Louis Blanc de France; mais il est néanmoins vrai aujourd'hui, comme il l'était il y a dix-huit siècles, que celui qui n'est pas avec Jésus-Christ en son Église est contre lui. L'action de ceux qui veulent empêcher le mal sans être en possession du seul vrai remède, est nulle. Malgré eux, ils sont entraînés par leurs devanciers; heureux si déjà, sur le bord de l'abîme où on veut

les enfoncer, ils s'aperçoivent qu'il n'y a de salut qu'en se soumettant à l'autorité du Christ dans son Église. Il nous est donné de voir de tous les côtés de ces âmes droites se sauvant ainsi du mal qui les menace de si près. Jamais l'attitude du monde civilisé ne fut plus menaçante pour l'Église que depuis les derniers siècles, et cependant la rage de ses ennemis n'a abouti qu'à leur propre défaite. En voulant *écraser l'infâme*, les persécuteurs hétérogènes du christianisme se sont mutuellement frappés à mort. Les peuples, gisant meurtris sous leurs coups, commencent à se retourner vers leur vrai libérateur, et depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, on invoque de nouveau le saint nom du Sauveur. Certainement le mal ne s'était jamais montré, selon la phrase expressive de saint Paul (1), agile à nous attaquer de tous les côtés, comme il l'est de nos jours. Apprenons donc, tout en détestant le principe monstrueux du mal, l'hydre ensemble et le protée des hérésies, à regarder ceux qui en sont victimes, sous quelle forme que ce soit, avec la plus grande charité, avec un désir ardent de les en voir délivrés, avec l'espérance qu'ils sont de bonne foi, et que tôt ou tard ils seront parmi les bienheureux déserteurs de la grande armée rebelle. Il nous faut tâcher de les comprendre eux-mêmes; car c'est là un pas très-considérable vers la vérité, pour ceux qui la cherchent de bonne foi. M. Patterson, nous dit-il, s'est proposé, en publiant son journal, la double fin de faire connaître la vérité parmi ses anciens confrères protestants, et de faire comprendre l'erreur à ses compatriotes catholique. Nous lui souhaitons tout le succès mérité par ce but qui devrait être cher à toute âme catholique.

(1) Circumstans peccatum. Héb. ch. XIII.

Des tables tournantes, du surnaturel en général et des esprits,

Par le comte Agénor de GASPARIN.

Deux vol. in-12. Paris 1854.

M. de Gasparin est intrépide. A peine vient-il de consacrer 800 pages in-8 au développement d'un système de théopneustie biblique, qu'il nous envoie deux volumes destinés à pourfendre les tables tournantes, les esprits, les revenants, les sorciers; mais avant tout et surtout la doctrine de l'Église catholique touchant le surnaturel et sa persistance dans le monde. C'est ce dernier point qui nous a fait tenter la lecture de la récente production du fécond et prolixe écrivain. M. de Gasparin est un peu l'enfant terrible du protestantisme d'aujourd'hui. Par une outrance que l'on a voulu appeler chevaleresque, il en a si bien mis en relief et les extrémités désastreuses pour la raison et les conséquences funestes pour tout état social régulier, qu'à lire ses écrits il y a toujours quelques enseignements à recueillir. Individualiste frénétique, M. de Gasparin pousse jusqu'au bout les conséquences du principe protestant. Il n'en veut conserver que le caractère d'émancipation absolue. Aussi n'a-t-il trouvé assez pure pour lui aucune des innombrables formules des réformés. Il s'est érigé un système biblique propre des dogmes

spéciaux, une théologie particulière. Isolé de tout le monde, retiré sur les hauteurs de sa conscience individuelle, il tire à boulets rouges sur les divers camps réformés, et prend plaisir à susciter force querelles qu'il est habile à faire durer.

M. de Gasparin aime à vivre dans ces atmosphères contentieuses où chacun prétend l'Esprit Saint pour soi, où l'on se dispute à coups de passages bibliques et de prophéties; où chacun fait assaut de prétentions exégétiques. Un de ses grands amusements consiste à embarrasser ses adversaires. Il les contraint souvent alors à mettre à nu le néant de leurs théories et à révéler le dessous des cartes qu'ils auraient intérêt à cacher. C'est là pour lui le comble de la jouissance.

Triste spectacle que de voir ces prédicants, ministres ou laïques, chacun défendant seul son système et sa manière de croire en Dieu; chacun s'érigeant à lui-même son Christ historique ou mystique; chacun enfin se bâtissant à part son église visible ou invisible. En dehors de l'animosité anti-catholique, il n'y a que cela dans le mouvement des idées protestantes.

L'an dernier, M. de Gasparin publiait un grand travail, les *Ecoles du doute et l'école de la foi*. Il en a été rendu compte ici, et le lecteur a pu apprécier les gigantesques prétentions d'un système sur l'inspiration des Écritures, où l'absurde ne le dispute qu'à la béate satisfaction de l'inventeur. C'est bien là le fanatique scripturaire par excellence. Il n'y a point lieu d'exposer ici de nouveau ce système. Disons seulement qu'il avait pour objet principal la négation de la doctrine catholique (plus ou moins conservée, par débris inconséquents, dans les divers protestantismes) sur l'infaillibilité de la tradition et l'enseignement de l'Église touchant la formation du canon et l'interprétation des livres saints. M. de Gasparin ne veut ni église visible chargée de conserver le dépôt des vérités de la foi, ni sacerdoce ayant mission de les enseigner. Il veut que chacun adhère et croie en Jésus-Christ par une expérience personnelle acquise au contact de la Bible. « Nous ne sommes pas réduits, dit-il, à bâtir aujour-
» d'hui tout le christianisme sur la démonstration périlleuse des
» miracles du Sauveur et de ses apôtres. Ces miracles, manifes-
» tation nécessaire de la divinité de Jésus-Christ, ces miracles

» sont certains à nos yeux, puisque le recueil divin les rapporte ; » mais les miracles ne sont pas les garants du livre ; c'est le livre » qui est le garant des miracles. »

On le voit, M. de Gasparin, qui accepte le témoignage humain et historique pour présenter aux hommes la personne de Jésus-Christ, pour leur faire dire : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ; » et de là les contraindre, par une inconcevable série d'arguments, à accepter sa Bible (avec son canon à lui), M. de Gasparin, disons-nous, récuse tout témoignage humain, par conséquent toute tradition qui veut attester les miracles de Jésus et des apôtres. Car, dit-il, si ce témoignage humain est accepté à l'égard du Christ et de ses disciples immédiats, comment le récuser alors qu'il viendra m'attester des miracles ultérieurs? Or ceux-là, je n'en veux point. Donc je dois écarter, quant aux premiers, l'autorité du témoignage. On comprend maintenant l'intérêt si pressant qui a porté M. de Gasparin à douer la lettre matérielle de l'Écriture d'une vertu théopneustique toute particulière.

Ici se rencontre le trait d'union entre le livre sur l'*Ecole de la foi* et celui sur les *Tables tournantes*. Dans le premier, l'auteur prétend établir la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ et le canon biblique sur une simple preuve de SENTIMENT, résultat de l'*expérience personnelle*. Il croit aux miracles et aux faits de la vie de Jésus-Christ, parce qu'il les trouve relatés dans la Bible, non parce que ce sont les apôtres ou autres contemporains qui en ont transmis le récit, car il se réserve de dire que les apôtres et les évangélistes, en dehors du moment précis où ils tenaient la plume pour écrire leur part des Écritures, étaient parfaitement faillibles et capables d'induire en erreur touchant la personne de leur Maître. Or, le livre sur les *tables tournantes* se propose de prouver, en outre, que depuis la disparition des apôtres, il ne s'est passé aucun fait miraculeux, et M. de Gasparin de s'écrier : « Qui donc compromet les miracles de Jésus-Christ? vous, vous seuls, avec votre théorie du témoignage ; vous, avec votre surnaturel apocryphe, non moins attesté que celui de l'Évangile, et dont la fausseté se trahit nécessairement. En d'autres termes, réprouvons le témoignage de l'Église catholi-

que attestant les miracles du Sauveur, car si nous l'acceptons pour valide, nous sommes aussi obligés de l'accepter attestant les fourberies et les faux miracles qu'elle impose au genre humain depuis dix-huit cents ans. »

Qu'est-ce à dire? Entend-on affirmer et démontrer l'imposture continuelle de l'Église catholique? M. de Gasparin n'a pas d'autre but. Le point de vue du sectaire apparaît ici dans son entier. Point de surnaturel, ni divin ni satanique, dans le monde, depuis la disparition des apôtres.

Essayons d'analyser.

La première partie de l'ouvrage, fort distincte des autres, est consacrées aux tables tournantes. M. de Gasparin prend une position mixte entre ceux qui ne veulent voir dans le phénomène qu'un mouvement résultant de l'action musculaire, et ceux qui évoquent les esprits. Il admet des tables tournantes, mais non des tables parlantes et clairvoyantes. Il n'accorde pas seulement le mouvement, mais le soulèvement à distance, sans contact entre la table et le cercle des expérimentateurs. Il accorde aussi que la table répond aux nombres pensés. L'hypothèse d'un fluide agissant sous l'influence de la volonté est instituée pour expliquer les phénomènes.

L'opinion de M. de Gasparin est qu'en tout ceci il n'y a rien de merveilleux ; que ce sont là tout simplement des phénomènes naturels d'un ordre nouveau, que la science officielle a le tort de dédaigner. Jusque-là, rien de mieux. Mais nous n'avons pas su voir quel parti l'auteur a tiré des phénomènes des tables, soit pour débouter les sorciers, soit pour donner quelque explication plausible des faits réputés miraculeux.

Dans la seconde partie, qui embrasse les deux tiers du premier volume et le second en entier, l'auteur traite du surnaturel, d'abord en général ; puis il étudie successivement des catégories particulières de faits, qu'il a soin, bien entendu, de choisir à son gré.

Partout interviennent les préoccupations de l'auteur ; surtout son système scripturaire ; même alors qu'il a raison, il y a toujours en sa manière quelque chose de tendu, d'excessif qui répugne au vulgaire sens commun. C'est ainsi qu'il débute par une

diatribe sur le témoignage où, au milieu de vérités banales débitées avec une véhémence amusante, se mêlent d'étranges exagérations. Puis, il fallait s'y attendre, l'Écriture est mise en scène : « L'Écriture, dit M. de Gasparin, ne nous autorise à » croire ni à la prodigalité des miracles divins ou sataniques, ni » *à la continuation probable des miracles après les apôtres*, ni » à un Satan, puéril rival de Dieu et partageant la souverai- » neté, ni aux possessions, grossier matérialisme, ni à l'ensem- » ble d'une tradition qui vient se résumer dans la peur du dia- » ble. » Enfin, après une discussion sans portée sur les fraudes, l'auteur classe les faits extraordinaires et miraculeux sous trois ordres de causes : l'excitation nerveuse, l'action fluidique, l'hallucination.

Les faits sont des aventures de sorciers, d'astrologues et de magiciens; des relations de maladies nerveuses épidémiques, les récits de quelques événements célèbres, tels que les convulsionnaires jansénistes au tombeau du diacre Paris, les prophètes protestants des Cévennes, enfin la fameuse histoire des ursulines de Loudun, considérées comme possédées par la plupart des contemporains, comme malades par certains médecins, comme fourbes par plusieurs. Là trouvent place les esprits frappeurs, les *mediums*, etc. Quant aux miracles attestés par l'Église catholiques, qui devraient tenir ici la plus grande place, il n'en est pas question. Chacun est longuement réfuté; et la thèse de M. de Gasparin, « point de surnaturel, » arrive comme le dénouement nécessairement victorieux d'une lutte aussi partialement prolongée.

Tel est le parti extrême que M. de Gasparin a cru devoir adopter pour la plus grande gloire de la Bible.

Voyons donc ce que dit la Bible.

Il ne s'agit point ici de présenter la défense de l'Église qui croit à l'incarnation permanente de J.-C. dans l'Eucharistie. Cette Église, après 18 siècles de luttes, affirme sa croyance au surnaturel avec une confiance égale à celle des premiers jours. Elle vit dans le surnaturel comme dans son élément; elle touche au ciel et à la terre, et elle ne cesse d'admirer et de constater les faits miraculeux par lesquels Jésus-Christ témoigne de sa puis-

sance en la personne de ceux qui ont la foi dont parle l'apôtre, cette foi qui transporte les montagnes.

Encore une fois, l'Église catholique n'a pas besoin de justification; elle s'affirme et elle passe. Mais ouvrons l'Évangile et livrons-nous à une simple vérification.

M. de Gasparin a autant de goût pour torturer les textes que nous en avons peu. Il emploie force pages à faire dire à quelques passages le contraire de ce qu'ils veulent. Nous aurons garde de le suivre dans ces argumentations aussi peu claires que décisives. Il suffira de citer les endroits des Écritures qui motivent notre confiance en la promesse évangélique.

Il y a d'abord les célèbres passages de saint Jean : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, et il en fera encore de plus grandes. Et tout ce que vous demanderez à mon père en mon nom, je le ferai* (St Jean XIV, 12-13).

Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai (St Jean XIV, 14).

En vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera (St Jean XVI, 23).

Puis le passage non moins clair de saint Marc (XVI, 17, 18), lorsque Jésus-Christ apparaît aux onze, après sa résurrection, et leur dit : *Allez par tout le monde prêcher l'Évangile à toute créature... Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. Ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues. Ils prendront des serpents avec la main, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera aucun mal. Ils imposeront la main sur les malades, et les malades seront guéris.*

Dans saint Luc, XVII, 6 : *Le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi seulement comme un grain de Senevé, vous diriez à ce mûrier : déracine-toi et te va planter au milieu de la mer, et il vous obéirait.*

Au moment où Jésus-Christ dessèche le figuier, il ajoute : *En vérité je vous le dis : si vous avez de la foi et si vous n'hésitez pas dans votre cœur, non-seulement vous ferez ce que je viens de faire à l'égard de ce figuier, mais quand même vous diriez à cette montagne : ôte-toi de là et te jettes dans la mer, cela se fera. Et quoique se soit que vous demandiez dans la prière, vous l'obtiendrez, si vous le demandez avec foi* (St Marc XXI, 21, 22).

Même récit dans saint Marc, XI, 23, 24, avec la formule *quicumque*, QUICONQUE, comme dans saint Jean.

Et encore : *Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu, et quoique ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui* (Épître de saint Jean, IV, 21, 22).

Voilà les textes où M. de Gasparin prétend voir que Jésus-Christ limite sa promesse, qu'il la restreint aux apôtres. De quel droit distingue-t-il là où Jésus-Christ ne distingue pas? de quel droit restreint-il la parole de Jésus-Christ? C'est gratuitement et arbitrairement qu'il borne aux temps des apôtres des promesses évidemment sans limites et qu'il raccourcit le bras de Dieu depuis dix-sept siècles.

Tous ces textes sont une voix unanime. Ils se fortifient l'un par l'autre. Voyez plutôt.

Quand Jésus-Christ disait (St Jean XIV) : *Quodcumque petieritis, tout ce que vous demanderez;* il ne s'adressait pas aux seuls apôtres, mais à tous ceux qui croiraient en lui dans la suite des siècles.

C'est le passage de saint Marc (XVI) qui exerce le plus l'argutie de M. de Gasparin. Il est, en effet, si formel, si simple, qu'il y avait lieu de le commenter avec abondance pour y trouver que le don des miracles devait être limité aux apôtres et à leurs disciples immédiats.

Ce passage consacre la perpétuité du surnaturel infernal comme celle du surnaturel divin. *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. Ils chasseront les démons,* etc.

C'est le premier ordre de miracle qui soit promis à ceux qui croiront à la prédication apostolique, ils chasseront les démons au nom de Jésus-Christ. Il restera donc sur la terre des démons à chasser, même après l'ascension du Sauveur, car Jésus-Christ a prononcé cette parole au moment même de son ascension ; or, cette promesse est conçue en des termes si nets, si précis, si péremptoires, qu'elle demeure invincible contre tous les faux-fuyants de M. de Gasparin ; surtout si on la rapproche du texte de saint Matthieu, XXVII, 18 : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et dans la terre.*

En effet, elle n'a d'autres limites que la prédication de l'Évangile; elle est la consécration extérieure de la divinité de cette prédication, donc elle durera autant qu'elle. Pour quiconque a le sens logique, ces paroles se tiennent par un tissu tellement serré, qu'il n'y a pas moyen de passer à travers.

Mais, objecte encore M. de Gasparin, entendez-vous que cette déclaration garantisse à JAMAIS, à TOUT CHRÉTIEN, le don des miracles?

Eh! mon Dieu, oui, nous l'entendons ainsi; il n'est point nécessaire d'être constitué en dignité dans l'Église pour faire des miracles, les laïques les plus obscurs en ont fait. Ce qui est nécessaire, c'est d'être animé de cette foi qui peut transporter les montagnes; et ceux qui ont ce degré de foi ont toute une intensité de vie chrétienne proportionnée à l'intensité de leur foi. Ceux-là, on les appelle des SAINTS.

Et ne dites pas que c'est là une distinction arbitraire comme celle de M. de Gasparin. Cette restriction est de Jésus-Christ lui-même, car c'est Jésus-Christ qui a dit devant le figuier desséché : *Si vous avez la foi et si vous* N'HÉSITEZ *point dans votre cœur*.

Et ailleurs (St Marc XI), toujours au sujet du figuier, le même terme revient : *Quiconque dira à cette montagne, ôte-toi de là et te jettes dans la mer, et cela* SANS HÉSITER *dans son cœur; mais croyant que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver*.

Voilà ce que Jésus-Christ entend par CROIRE, quand il s'agit d'obtenir des miracles. C'est à cette intensité de foi seulement qu'il a promis que la toute-puissance de Dieu ne lui ferait pas défaut.

M. de Gasparin de s'étonner. Quoi! dit-il, tant de miracles depuis la Bible, et si peu pendant la Bible??? Ne pas oublier que M. de Gasparin ne croit qu'aux faits consignés dans l'Écriture. La Bible elle-même, cependant, a dit qu'elle ne disait pas pas tout.

Voilà de quelle manière en usent avec l'Écriture ces personnages qui font foi en d'autres occasions de croire à l'infaillibilité littérale du texte, et de lui rendre un culte approchant du féti-

chisme. L'Écriture est excellente, mais à la condition qu'elle exprimera toutes les fantaisies de notre esprit.

M. de Gasparin ne fait pas moins de violence au sens commun et à la raison universelle qu'aux textes sacrés. C'est justice.

On l'a vu, l'auteur se propose la tâche honnête et modérée de convaincre l'Église catholique d'imposture, alors qu'elle affirme sa foi aux faits miraculeux et qu'elle en présente à la vénération des fidèles. Voilà la thèse : ou tout ce que M. de Gasparin avance pendant deux volumes n'a point de sens. D'emblée nous osons lui faire un reproche, celui d'avoir manqué de franchise. Il pose la question, il en esquive les preuves. Certes, c'était le lieu de combattre corps à corps avec l'Église catholique, de l'attaquer sur le terrain des canonisations, de faire le procès aux saints qu'elle révère ; d'en démolir au moins quelques-uns entre les plus considérables. C'étaient les vies de saint François d'Assise, de saint François Xavier, de sainte Thérèse, de saint François de Sales qu'il fallait cribler à jour. Un ricanement furtif n'est pas une épreuve critique. Les vies de ces admirables serviteurs de Dieu, ont été continuellement glorifiées par les miracles; le surnaturel y éclate à chaque pas; leur foi si énergique, si intense, si dégagée d'attaches terrestres, ressemble si peu à celle du commun des hommes, qu'on ne s'étonne plus de les voir *transporter les montagnes,* vaincre la nature et dominer les éléments. Voilà ce que nous éprouvons en présence de ces admirables serviteurs de Dieu qui sont d'ailleurs, comme tant d'autres, des personnages de l'histoire. Les prétériter, c'est faire acte insigne de faiblesse.

Quand on a le verbe si fier, il siérait d'avoir le vrai courage de son opinion et de s'attaquer aux réelles difficultés du sujet. Quelques pages insignifiantes sur les erreurs des témoignages ne suffisent pas pour convaincre l'Église de fraudes dans ces procès de canonisation si lents, si circonspects, si graves dans leurs actes, et dont la procédure, au siècle dernier, confondit d'une manière si éclatante les préjugés d'un anglican dont la conversion est demeurée célèbre. M. de Gasparin croit-il anéantir pour nous les pages admirables de saint Augustin dans la cité de Dieu, où le saint évêque proclame tant de faits miraculeux dont

il a été le témoin, ceux en particulier qui éclatèrent lors de l'invention du corps de saint Étienne, le premier martyre, et les signes extraordinaires qui accompagnèrent la découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais par saint Ambroise. Il est un miracle que beaucoup de saints ont opéré, saint Dominique et saint François Xavier en particulier, c'est la résurrection des morts. M. de Gasparin a garde d'en parler et de nous dire par quel sortilége ces événements se produisent. Nombre de ces faits sont inhérents à l'histoire ; si on les nie, ce n'est pas seulement le surnaturalisme qu'on nie, c'est le fondement de toute certitude. Contester ainsi les merveilles d'une vie telle que celle de sainte Catherine de Sienne, cette femme sublime qui fit sortir les Papes de l'exil d'Avignon ; de sainte Thérèse, la gloire des Espagnes, c'est nier la vertu dans son plus bel éclat, élevée à la plus haute puissance par la foi la plus intense, c'est méconnaître le génie dans toute sa force. S'il ne faut pas se fier à saint Augustin ou à saint Bonaventure, touchant des faits qu'ils ont vu, à qui se fier?

M. de Gasparin prétend Montaigne pour lui, et il ose se poser simplement comme son continuateur. Il offre au lecteur un fragment où Montaigne se moque des faux miracles, c'est très-bien ; mais pourquoi donner à entendre qu'il n'admet aucun miracle, ce qui est faux (1). C'est par la même tactique déloyale que M. de

(1) Voici ce que dit Montaigne, au livre 1er des *Essais*, chap. 26 :

« Quand nous lisons dans Bouchet les miracles des reliques de sainct Hilaire, passe ; son credit n'est pas assez grand pour nous oster la licence d'y contredire : mais de condamner d'un train de pareilles histoires, me semble singuliere impudence. Ce grand sainct Augustin tesmoigne avoir veu, sur les reliques sainct Gervais et Protaise à Milan, un enfant aveugle recouvrer la veue ; une femme, à Carthage, estre guarie d'un cancer par le signe de la croix qu'une femme nouvellement baptisee lui feit; Hesperius, un sien familier, avoir chassé les esprits, qui infestoient sa maison, avecques un peu de terre du sepulchre de nostre Seigneur ; et cette terre depuis transportée a l'eglise, un paralytique en avoir esté soubdain guari ; une femme, en une procession, ayant touché à la chasse sainct Estienne, d'un bouquet, et de ce bouquet s'estant frotté les yeulx, avoir recouvré la veue pieça perdue ; et plusieurs aultres miracles, où il dict luy mesme avoir assisté : de quoi accuserons nous et lui et deux saincts evesques Aurelius et Maximinus, qu'il ap-

de Gasparin laisse croire que les docteurs Calmeil et Brière tiennent tous les miracles des mystiques et tous les cas de possessions pour des cas de folie, du seul fait que ces messieurs en mettent en discussion un certain nombre, et, nous nous empressons de le dire, avec une parfaite compétence.

Encore une fois, il s'agissait ici de discuter les miracles auxquels l'Église a donné la garantie de son examen. Au lieu de cela, M. de Gasparin nous entretient de faits touchant lesquels l'Église n'a rien décidé; des miracles attribués à Gassner, par exemple, et de ceux du prince Hohenlohe, qu'il nomme des miracles *ultramontains*, de la croix de Migné, des stygmatisées du Tyrol, qu'il nomme des miracles *catholiques*. Comprenne qui pourra la différence. Ces sectaires ont, en vérité, des imaginations prodigieuses. Puis il tourne court, après quelques propos de commis voyageur, sur les reliques, et il assure qu'il le faut louer de sa modération. C'est se moquer. Qu'est-ce autre chose, que cette modération, sinon la reculade la plus complète? Un pareil acte se devrait taxer de déloyauté, s'il n'y fallait voir, avant tout, l'irrésistible témoignage de défaillance d'un esprit extravagant engagé dans une entreprise impossible.

Il est un livre célèbre entre tous ceux qui traitent de ces matières, autant par l'imposante notoriété de son auteur que par la science admirable qu'il révèle; c'est la *Mystique sacrée* de l'illustre protestant converti Gœrres. Un homme sérieux, qui aurait eu quelque respect de soi et de ses lecteurs, se serait gardé de n'en pas entreprendre la réfutation. M. de Gasparin passe outre fièrement et il triomphe.

Si seulement il avait essayé une discussion sérieuse sur un fait particulier; par exemple, sur le récit de la liquéfaction du sang de saint Janvier, écrit par l'historien Hurter, étant encore protestant, alors qu'il présidait le Consistoire de Schaffhouse. Mais ne croyez pas qu'il accorde de pareilles satisfactions. Il est

pelle pour ses recors? sera ce d'ignorance, simplesse, facilité? ou de malice et imposture? Est-il homme en nostre siècle si impudent, qui pense leur estre comparable, soit en vertu et pieté, soit en savoir, iugement et suffisance? »

bien plus commode de courir sus aux petites histoires de sorciers. Là, on peut vaincre tout à l'aise.

Dirons-nous qu'il y a eu de faux miracles? Eh, mon Dieu! en faut-il d'autre preuve que le soin extrême qu'apporte l'Église à vérifier ceux qu'elle estime dignes d'être soumis à son examen? Tout croire aveuglément est une grande faiblesse, sans doute; mais tout rejeter systématiquement n'en est pas une moindre. Oh! les vaillants esprits que ceux qui contestent tout surnaturel! S'il n'y avait pas de vrais miracles, on ne se donnerait pas la peine d'en faire de faux. La fausse monnaie n'existe qu'à la faveur de la bonne qui est en circulation.

Ayant considéré, dit Pascal (1), d'où vient qu'il y a tant de faux miracles, de fausses révélations, de sortiléges, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais; car il ne serait pas possible qu'il y eût tant de faux miracles, s'il n'y en avait de vrais, ni tant de fausses révélations, s'il n'y en avait de vraies, ni tant de fausses religions, s'il n'y en avait une véritable. Car s'il n'y avait jamais eu de tout cela, il est comme impossible que tant d'autres l'eussent cru. Mais comme il y a eu de très-grandes choses véritables, et qu'ainsi elles ont été crues par de grands hommes, cette impression a été cause que presque tout le monde s'est rendu capable de croire aussi les fausses. Et ainsi, au lieu de conclure qu'il n'y a point de vrais miracles, puisqu'il y en tant de faux, il faut dire au contraire qu'il y a de vrais miracles, puisqu'il y en a tant de faux; et qu'il n'y en a de faux que par cette raison qu'il y en a de vrais; et qu'il n'y a de même de fausses religions que parce qu'il y en a une vraie. L'objection à cela, que les sauvages ont une religion : mais c'est qu'ils ont ouï parler de la véritable, comme il paraît par la croix de Saint-André, le déluge, la circoncision, etc. — Cela vient de ce que l'esprit de l'homme, se trouvant plié de ce côté-là par la vérité, devient susceptible par là de toutes les faussetés.

Qu'il y ait donc des faits controversables; qu'il y ait de nombreuses erreurs commises; qu'il faille surprendre des fraudes, des défauts de jugement et démasquer des impostures, là n'est pas la question. Encore un coup, qui en a jamais moins douté que l'Église, que l'on accuse de pousser à la crédulité superstitieuse? Si M. de Gasparin eût borné sa tâche à l'effort louable de dépister le faux surnaturel, les intrigues de quelques malhonnêtes gens, d'agrandir le champ des effets naturels et scien-

(1) *Pensées*. Edit. Lefebvre. Paris 1847.

tifiques par des recherches sur la nature des mouvements fluidiques et le magnétisme, il aurait bien mérité de la vérité. Mais la passion le perd; toute gravité l'abandonne. Il demeure jusqu'au bout fidèle à la maxime qu'il traçait l'an dernier dans un de ses livres : *On ne saurait haïr médiocrement l'Église catholique*. Aussi la haine est la plus forte, et le chrétien biblique inspiré ne rougit pas de mille gravelures voltairiennes et des propos habituels de l'impiété la plus résolue.

Ce point de vue capital : la persistance du surnaturel divin étant écartée, l'œuvre de l'auteur est-elle de quelque prix, fournit-elle quelques clartés touchant les possessions, la magie, les revenants et les manifestations des esprits auxquels l'apparition des tables tournantes a rendu quelque crédit?

Avoir mal posé les questions, avoir déserté la discussion sur le point essentiel, sont déjà des torts considérables qui infirment d'avance les conclusions secondaires. Voyons cependant.

M. de Gasparin ne croit pas au surnaturel divin depuis les apôtres, il ne croit pas davantage au surnaturel diabolique; tout au moins l'*expérience personnelle* ne l'y porte pas en ce moment. C'est pourtant lui qui écrivait il y a six mois, dans *les Ecoles du doute : Le catholicisme est le chef-d'œuvre du* DIABLE, *et le diable est le prince du monde*. Ces incohérences accroient bien leur valeur pour une tête bien organisée, mais passons et contentons-nous d'être touchés de ce débris d'ancienne conscience en notre faveur; car à l'endroit des catholiques, il n'apparaît pas qu'il se soit opéré des changements dans l'opinion de M. de Gasparin. Quoi qu'il en soit, pour le quart d'heure, notre théologien réformé constitue le diable à l'état de roi fainéant; il assure que depuis la Bible Sa Majesté est rentrée dans ses appartements. C'est pour des raisons *expérimentales* de cette force que le ministre Coquerel réprouvait l'autre jour le dogme du péché originel en style larmoyant. L'Église catholique n'a pas autant de bonheur, elle croit au démon; elle garde la parole de la Bible, *in nomine meo demonia ejicient. Mon nom étant invoqué, ils chasseront les démons.*

L'état de possession dont il est tant parlé dans les temps apostoliques, avait des caractères propres admis par les païens et les

Juifs, aussi bien que par les chrétiens. Si on le considère comme un état naturel : de ce qu'il n'existe plus, on ne saurait conclure qu'il n'a jamais existé. De ce qu'aujourd'hui il n'y a plus de lépreux, personne ne voudra soutenir qu'il n'y en a jamais eu.

Si on le considère, et c'est là son vrai caractère, comme un état surnaturel, quant à la fréquence et quant aux raisons de se produire, il devient l'analogue des autres faits surnaturels. Ce sont là des matières sur lesquelles l'Église n'a donné, que nous sachions, aucune définition de détail. On ne peut donc hasarder que des conjectures ; nous ne voulons pas nous y livrer.

Mais on a voulu expliquer l'état de possession par un état de maladie. L'explication a toujours échoué pour les faits bibliques. Quant aux faits ultérieurs à ceux des trois ou quatre derniers siècles, sur lesquels une critique, fort permise assurément, s'est exercée dans tous les sens : eh bien, la confusion la plus extrême résulte des théories contradictoires avancées pour les expliquer. Certes, nous ne voudrions pas contester les progrès de la science, et nul n'est plus disposé à rendre hommage à des travaux consciencieux tels que ceux de MM. Calmeil et Brière de Boismont sur la folie ; mais nous ne pouvons dissimuler qu'à notre sens les théories de M. Calmeil sur les épidémies de démonopathie sont trop absolues. Si tel de ces faits rentre fort rationnellement dans les cas de folie, si la théorie moderne des hallucinations explique plusieurs phénomènes d'une manière satisfaisante, d'autre part il y a des circonstances graves devant lesquelles la science échoue. De même qu'il a été impossible d'assimiler les possessions bibliques à aucune des maladies connues, il est tels de ces exemples d'épidémies nerveuses où la science est à bout de voies, arrêtée qu'elle se trouve par des circonstances insolites. Il résulte de là que les tentatives d'interprétation n'engendrent pas toujours des convictions définitives.

Il en est de même pour la magie. L'Église non plus n'a rien défini à cet égard ; mais elle a proscrit la magie dans ses conciles, donc elle croit à la possibilité d'un pacte entre l'homme et les esprits de ténèbres. La sorcellerie, qui avait rempli toute l'antiquité, était punie comme un crime dans toute l'Europe. La plupart des sorciers se réfugiaient dans ses arcanes. Il y a

eu de nombreux et volumineux procès contre les sorciers, suivis de condamnations capitales. Dire que les magistrats qui ont concourus à ces arrêts durant des siècles n'ont su ce qu'ils faisaient, et que les aveux par eux obtenus des accusés ne prouvent quoique ce soit, c'est un peu hasardé. Il est certain que très-souvent les individus incriminés de sorcellerie ont avoué le fait sans avoir subi la torture. Le Parlement de Bourgogne jugea une cause de cette nature vers le milieu du dix-huitième siècle; on ne saurait rejeter une pareille condamnation sur les ténèbres du moyen âge, sur le fanatisme, sur l'aveuglement des juges. Au moins faut-il admettre qu'il y avait des hommes qui croyaient à la magie, qui avaient eu sérieusement la coupable pensée d'entrer en relation intime avec le diable et qui croyaient sérieusement y être parvenus, puisqu'ils en convenaient au péril de leur vie.

Il y a beaucoup de légèreté dans tout ce qui a été dit sur ce triste sujet, et on a regret de voir un homme religieux tel que M. de Gasparin, s'emparer de ces friperies voltairiennes, pour en tirer un bill d'accusation non seulement contre l'Église, mais encore contre l'ancienne magistrature française, la première magistrature de l'Europe civilisée.

M. de Gasparin voudrait faire de la magie une prérogative des pays catholiques; et l'on pourrait citer ici son dithyrambe sur les sorciers pâlissant partout devant la lumière biblique reconquise par le protestantisme. Il est fâcheux, pour cette prétention, que l'histoire rapporte que jamais les épidémies de sorciers ne furent plus nombreuses qu'au 16e et au 17e siècle, dans les pays réformés. A Genève, on peut compter, à cette époque, par centaines les condamnations capitales pour cause de sortiléges. Assurément alors on était en pleine lumière réformée, et la Bible, au dire des pasteurs de Genève, célée pendant tant de siècles par le clergé catholique, exerçait toute sa puissance. Ce courant d'idées était si prépondérant dans le pays, que nous voyons les ministres, pour résister aux succès de la prédication de saint François de Sales dans le Chablais, ne pas savoir trouver d'autre expédient que de l'accuser de sorcellerie. Malgré toutes les affirmations de M. de Gasparin, il n'y a qu'à ouvrir un livre d'histoire sérieuse pour voir qu'après la réforme le peuple du pays

de Vaud tomba dans la superstition et accorda plus que jamais confiance aux sorciers. Les lois bernoises furent obligées d'intervenir mainte fois. On lit dans Ruchat (Hist. ecclés. du canton de Vaud) qu'il y eut en 1616 assemblée des ministres de la classe de Lausanne. Là on demanda à tous ce qu'ils pensaient touchant la cause de la *multitude des sorciers* qui se trouvaient dans le pays. La preuve que dans les temps catholiques il était fort peu question de sorcellerie dans le pays de Vaud, c'est que le synode de Berne, en 1532, ne traite pas de cette matière, qui le préoccupe continuellement 60 ou 80 ans plus tard. Aujourd'hui encore le paysan vaudois est plus infecté de croyances superstieuses que ses voisins de France, de Savoie ou de Fribourg. M. de Gasparin a tout près de lui, à Valleyre, un sorcier célèbre, qui pratique la fumigation magique dans les étables où se trouvent des bestiaux malades. Que ne travaille-t-il à détourner de son métier ce personnage. Ce serait-là une œuvre pie tout aussi agréable à Dieu que d'enrichir de subsides les entreprises d'évangélisation protestantes. On pourrait citer bien d'autres témoignages. M. de Gasparin, qui ne voit jamais le moyen âge qu'à travers les vésanies de son imagination, parle des procès faits à des animaux malfaisants par les officialités des évêques de Lausanne, et il s'empresse, avec la plèbe des demi-savants, de présenter ces actions judiciaires comme des actes de superstition et de barbarie, ce qui est donner à ces faits la couleur la plus mensongère.

Voici ce que dit M. Léon Ménabréa (1) dans l'introduction à son savant mémoire sur l'*Origine, la forme et l'esprit des jugements rendus au moyen âge contre les animaux :*

Dans le temps où l'on imagina de faire des procédures aux animaux nuisibles, afin de les obliger à déserter les lieux où ils exerçaient leurs ravages, on n'était pas assez aveugle pour croire que ces créatures brutes fussent douées de conscience, et qu'on dût les placer au niveau de l'homme : ces procédures ne constituaient primitivement qu'une espèce de symbole destiné à ramener le sentiment de la justice parmi des populations qui ne con-

(1) Chambéry 1846. in-8.

naissaient de droit que le droit du plus fort, et de loi que la loi de l'intimidation et de la violence.

Au moyen âge, alors que le désordre planait sur la société, que le faible restait sans appui contre le puissant, que la propriété demeurait exposée à toutes sortes d'attentats, de dévastations, de rapines, il y avait je ne sais quoi de beau dans la pensée qui assimilait l'insecte des champs au chef-d'œuvre de la création, et qui rendait l'un l'égal de l'autre. Si l'on devait en effet respecter la retraite du vermisseau, combien à plus forte raison ne fallait-il pas que l'homme respectât l'homme, et que chacun se gouvernât selon l'équité! Ces idées, par leur exagération même, étaient destinées à impressionner vivement les esprits, et à réveiller chez le peuple le culte des vertus sociales. Il y a plus, en considérant les ravages des insectes comme des fléaux que le ciel envoyait pour la punition du méchant, on amolissait les cœurs endurcis, on les forçait à s'avouer coupables; les cérémonies religieuses pratiquées en pareil cas, n'avaient d'autre but que de fléchir la colère divine et de consommer l'amendement des pécheurs. Quant à l'anathème qu'on fulminait d'habitude contre les bêtes nuisibles, et qui servait de complément à la procédure, il faut bien se garder de le confondre avec l'excommunication proprement dite. Qui ignore en effet que les censures de l'Eglise ne peuvent affecter que ceux-là seuls qui font partie du corps des fidèles, et que les créatures privées de raison ne sauraient y être soumises? Il ne s'agissait donc ici que d'une espèce de malédiction ou d'imprécation semblable à celle dont les livres saints fournissent de si fréquents exemples; ce qui est prouvé d'ailleurs par la formule des sentences que l'on rendait dans les causes de ce genre

Il est piquant que ce soit justement le roi Louis XIV, que M. de Gasparin, en bon protestant, honore d'une inimitié personnelle, qui ait fait cesser les exécutions judiciaires pour cause de sorcellerie. C'est aussi un souverain catholique qui rend l'état civil aux protestants de France, plus de 40 ans avant le bill d'émancipation des catholiques en Angleterre, cela à une époque où dans tous les Etats protestants régnait cette législation draconienne que M. de Gasparin réprouve si justement dans la Suède d'aujourd'hui.

Pour les tables, M. de Gasparin leur dit : Vous irez jusque-là, et pas plus loin. Vous tournerez, vous vous soulèverez à distance des opérateurs; vous démontrerez l'existence d'un agent fluidique se produisant sous l'empire de certaines circonstances données, et sous l'impulsion de certaines personnes. Quant à parler, à rendre des oracles, à manifester les volontés des morts, à dévoiler l'avenir, vous n'y prétendrez point. En ceci, le sentiment

de M. de Gasparin paraît fort juste. Il rapproche le mouvement fluidique des tables du magnétisme animal, avec qui il a plus d'une analogie. Chez tous deux, en effet, même incohérence des résultats, même incertitude d'action, même penchant à ne se produire que sous l'influence d'individus *privilégiés*, même vague quant aux conclusions à tirer, même impossibilité pour reproduire, à volonté, deux ou plusieurs fois des effets semblables; partout même inaptitude des deux agents à réaliser des données fixes constantes, certaines, en un mot scientifiques. Il est grand dommage, vraiment, que M. de Gasparin n'ait pas limité son ambition à cette question des tables et du magnétisme. Il aurait été utile, actuel; tandis qu'en se laissant aller au gré de son humeur, il a gaspillé infructueusement un sujet immense, des plus graves, celui du surnaturel. A chaque pas son incompétence éclate, et le lecteur se sent d'autant plus disposé à la lui reprocher, qu'il se montre plus absolu dans ses assertions et plus acerbe dans ses formes.

C'est dire que M. de Gasparin fait bonne guerre aux esprits frappeurs, aux *spiritualistes*, aux *mediums*, à toutes les prétentions prophétiques et mystérieuses qui osent se greffer sur les mouvements rotatoires. On trouvera dans son livre force renseignements sur les mœurs des tables fluidifiées et sur celles des inspirés ou des nerveux qui les mettent en œuvre. M. de Gasparin veut que parmi les protestants d'Amérique les seuls *unitariens* se soient abandonnés aux esprits frappeurs, et il les persécute à merci. Il faut voir, dans cet acharnement, l'animosité d'une querelle intestine de secte à secte, car l'assertion est trop tranchante. A Genève, où les tables ont aussi leur petite secte (parmi les protestants), qu'en est-il? Le fait eût été bon à éclaircir. La mansuétude dont fait état M. de Gasparin devient fort équivoque, alors qu'il se prend de détester les gens; sa colère contre les unitariens le fait bien voir.

Il ne resterait plus maintenant qu'à conclure et à essayer de tirer quelques enseignements du livre de M. de Gasparin; mais un dernier filon, dans ces vastes volumes, attire notre attention.

A travers cette mêlée d'esprits, de revenants, d'apparitions, de lycanthropes, de possédés que M. de Gasparin fait passer sous

nos yeux, il est un exemplaire de possession dont il faut dire un mot, car il n'est pas le moins intéressant de la galerie. Cette possession, c'est celle de M. de Gasparin lui-même ; c'est le cercle d'idées fixes où son imagination a pris racine ; et n'allez pas croire que la recherche soit oiseuse, car c'est dans ces arcanes de sa pensée qu'il faut surprendre les motifs déterminants qui ont engagé l'auteur à faire la chasse aux esprits.

Qui l'eût jamais pensé ! M. de Gasparin prend la parole pour déjouer une *conspiration ;* oui, une conspiration de l'ultramontanisme contre les protestants : « Il ne sert de rien, dit-il en » maints endroits du livre, de se faire illusion ; nous assistons à » rien moins qu'à une levée de boucliers, à une manifestation » dont la portée ne saurait être méconnue. Indépendamment du » rôle considérable que remplit le spiritualisme américain » comme organe de l'unitarisme, il a pris au milieu de nous » une gravité particulière depuis qu'il a été adopté ouvertement » par le parti ultramontain. Ce parti ne dissimule pas ses pro- » jets pleins de menaces pour notre civilisation et pour nos li- » bertés ; il saisit avec ardeur l'occassion qui lui est offerte de » réhabiliter ses traditions et son moyen âge. »

Vous voyez d'ici le thème s'arranger dans la tête de l'effervescent écrivain : l'Église s'appuyant sur les tables pour réhabiliter la magie, les sorciers, les esprits, les épreuves judiciaires, le moyen âge enfin. Les bûchers de la future inquisition éclairent le rêve, et de nouvelles dragonnades sont la sanction inévitable de ces doctrines terrifiantes. Les chefs du mouvement sont le journal l'*Univers*, M. le marquis de Mirville, M. Gougenot des Mousseaux (1), les évêques de France, etc. On va dire que c'est là un conte à dormir debout, une histoire forgée à plaisir. Qu'on prenne le livre, qu'on le veuille bien parcourir, on ne trouvera pas un chapitre où ces idées ne tiennent place ; ou plutôt qu'on se borne au dernier chapitre, où l'auteur, pour la centième fois,

(1) M. de Mirville et M. des Mousseaux, auteurs d'écrits récents sur le surnaturel et les esprits. Ces messieurs ont soutenu la thèse diamétralement opposée à celle de M. de Gasparin.

met en ligne ses arguments. C'est là qu'on pourra se rendre compte des préoccupations qui agitent aujourd'hui nombre de protestants. On ne peut se faire une idée du courant de folles idées qui anime ces imaginations sectaires. Rien de sain, rien de posé, rien de solide dans ces têtes où les aspirations d'un libéralisme effréné se trouvent aux prises avec les fantômes d'une frayeur maladive. Et M. de Gasparin n'est pas un exemplaire unique. Il ne reproduit, avec un peu plus d'intensité, que ce que disent bien d'autres.

Quoi de surprenant que la foule, parmi les protestants, soit, à l'endroit des catholiques, imbue de préjugés aussi imbéciles, quand on voit un homme tel que M. le comte de Gasparin, un homme qui a du monde, qui se pique d'érudition et de lecture, qui se pique surtout de sagesse et d'être un type de loyauté, se faire l'écho de ces absurdités, de ces mille mensonges qui voudraient être méchants, si avant tout le ridicule n'en faisait justice.

D'abord il est convenu qu'en tous lieux les protestants sont opprimés, tout au moins qu'ils sont en butte à mille attaques de la part de cette fameuse conspiration, qui aurait les jésuites pour meneurs, le journal l'*Univers* pour organe, pour instruments cette masse passablement compacte d'évêques, de prêtres, de fidèles qui se contentent, chacun à son rang dans la hiérarchie, d'être modestement catholique et d'obéir à l'Église, sans lui opposer les petites restrictions de leur amour-propre, à l'exemple des *Débats* ou du *Siècle*, ces pharisiens du libéralisme que les protestants affectent toujours de considérer comme les types du catholicisme *éclairé* qui leur convient.

Mais à qui M. de Gasparin persuadera-t-il que les protestants soient aujourd'hui persécutés en Europe? qu'ils le soient en France surtout, où certes leurs coudées sont assez franches, où les libres penseurs, à tous les degrés de l'échelle sociale, ne cessent de les entourer d'une sympathie extérieure, par manière d'opposition et de précaution contre l'Église. M. de Gasparin n'a-t-il pas joui outre mesure de la liberté de parler à temps et à contre temps; n'est-il pas un enfant gâté du laisser faire et laisser passer moderne en fait d'opinion; n'a-t-il pas eu l'aide obligeante de

tout le monde, jusqu'à celle de ces catholiques qu'il hait si vigoureusement? Ne doit-il pas tout à la France de notre temps; tout, jusqu'à ce titre de noblesse qui a tiré du néant sa bourgeoise famille? Qui jamais a comprimé les fantaisies de sa conscience et les éclats de son zèle? assurément personne, si ce n'est peut-être ses amis ou ses proches qu'importunent ses ardeurs indiscrètes. S'il fallait voir dans ce jeu de la persécution autre chose que les impressions personnelles de M. de Gasparin, on en trouverait le prétexte dans le dépit des partisans d'une cause qui s'amoindrit, quoi qu'elle fasse. Car l'agitation n'est pas le progrès, pas plus que la colère n'est de la force; pas plus que le vertige d'un esprit inquiet ne ressemble à la sérénité d'une âme maîtresse de soi. On n'est point persécuté, mais on serait enchanté de l'être un peu. C'est évident à l'ardeur que l'on met à exploiter quelques éclaboussures occasionnées par des tentatives prosélytiques par trop provoquantes, ou par des connivences politiques suspectes.

Le bilan de l'agitation protestante de ces dernières années est possible : qui a lieu de s'en réjouir? On sait les violences de l'Angleterre; eh bien, le mouvement de retour au catholicisme a-t-il cessé de suivre sa marche depuis la conversion des Newman et des Manning, jusqu'à celle du deuxième fils de l'illustre Wilberforce, qui recevait naguère à Paris le sacrement de confirmation dans la chapelle du nonce du Pape? Sauf cette masse que les intérêts politiques dirigent, à laquelle d'ailleurs la prévention séculaire et l'ignorance invincible oblitèrent l'entendement, M. de Gasparin croit-il qu'adversaires ou amis, chacun ne sache pas exactement ce qu'il faut penser de l'agence prosélytique organisée par le Consistoire de Genève?

M. de Gasparin ne pouvait manquer de placer ici quelques pages haletantes d'indignation sur l'édit de Nantes. A quoi bon tout ceci et cette fureur de camisard fébricitant à propos de tables tournantes? à quoi bon, si ce n'est parce que M. de Gasparin met sa passion partout hors de propos, et qu'il ne veut pas perdre une occasion de persuader à son cercle d'auditeurs que les actes du gouvernement de Louis XIV étaient des actes de foi catholique. La tactique est sans doute excellente pour entretenir l'animosité; mais comment la juger au nom de la raison?

Ces violences de polémique ne nous feront pas accorder un instant d'assentiment à l'acte de la *Révocation*, qui eut toujours notre sincère réprobation; mais toujours est-il qu'une autre attitude serait convenable aujourd'hui pour parler de ces funestes événements. D'ailleurs, il ne faut point prendre le change; c'est puérilité que d'évoquer sans cesse ces débats d'un autre âge, alors que tous les torts sont réparés. Si les catholiques avaient assez peu de dignité que d'agir de même et de faire étalage de sensibilité en renouvelant le souvenir des persécutions qu'ils ont endurées, ils auraient d'amples motifs de récrimination. N'étaient-ils pas hier par milliers sur les échaufauds de 93? les atteintes portées à la liberté de la Suisse catholique par la guerre du Sonderbund, ne sont-elles pas encore flagrantes? Mais trève à ces souvenirs douloureux que nous aurions garde d'évoquer dans le but assurément bien misérable d'intenter un procès de tendance. La faiblesse de l'adversaire se trahit à attirer ainsi le débat de questions doctrinales dans cette atmosphère contentieuse.

L'Église catholique survit à toutes les révolutions; elle triomphe des efforts redoublés du génie de l'impiété et des inimitiés politiques. Grâce à Dieu, jamais sa faiblesse, au point de vue humain, ne fut plus apparente; jamais à aucune époque de l'histoire elle ne fut plus libre de protections temporelles; les attaques ne lui font pas défaut. Cependant elle fournit sa course, elle donne des témoignages permanents de fécondité et de puissance spirituelle. Les conversions d'Angleterre sont une des preuves les plus convaincantes de la force virtuelle et intrinsèque d'une doctrine. Voilà des faits qui se passent au grand jour et que ne sauraient étouffer ni la conspiration du silence, ni le tumulte des passions soulevées. Et c'est à ce moment que l'on ose insinuer que l'Église ne triomphe que par la persécution et qu'elle se dispose à en rouvrir la carrière.

La conspiration ultramontaine ne veut pas seulement ramener l'ère des persécutions, elle va ressusciter le moyen âge.

S'il est un fait avéré, c'est le désordre produit par l'apparition des tables au milieu du protestantisme américain. Les Etats-Unis sont la patrie des esprits frappeurs, des spiritualistes et des

mediums. En Europe, tout cela n'a produit qu'un effet de curiosité. En France, où les imaginations travaillent si vite, au milieu de l'entraînement du jeu quelques-uns firent intervenir le surnaturel. De là un peu d'émotion chez les faibles, des scrupules pour plusieurs. Sur ces entrefaites, deux ou trois évêques ont pris la parole pour faire cesser ce trouble passager. Ils n'ont rien défini. Ils déclarèrent seulement le jeu inutile et oiseux, que l'influence des esprits de ténèbres pouvait s'immiscer dans ces sortiléges nouveaux ; partant, que le commun des mortels ferait bien de s'abstenir, n'ayant pour distinguer le vrai du faux, ni le discernement ni la compétence nécessaires.

Et tout a été fini. Voilà comment on tranche les questions dans la société catholique, et comment le calme se rétablit ; ce qui ne veut pas dire que les personnes qui désirent poursuivre l'étude du sujet dans un but scientifique ne conservent pas leur liberté. MM. de Mirville et des Mousseaux demeurent à l'état de savants qui ont étudié le sujet à un point de vue qui leur est exclusivement propre, et ils gardent la responsabilité entière de leurs opinions comme de leurs actes. Ils n'ont pas fait, d'ailleurs, un bruit considérable. Il y a un an, alors que l'on était au fort de la curiosité surexcitée, l'*Univers* publia trois ou quatre articles des auteurs précités, et analysa quelques journaux américains qui parlaient des *spiritualistes*. Voilà à quoi se mente cette fameuse conspiration ultramontaine qui voudrait ramener le moyen âge. « Le moyen âge où personne, assure M. de Gasparin, n'était sûr du lendemain, ni de sa liberté, ni de la bouchée » de pain noir reservée à sa famille, ni de l'honneur de sa fille » ou de sa femme. » (M. de Gasparin parle ici du *droit du seigneur*. Il va sans dire qu'il adopte la version de l'opéra comique.) Le portrait continue de la sorte pendant dix pages. Ces trois lignes suffisent pour caractériser la manière.

M. de Gasparin comprend-il tout ce qu'il y a de puéril à dénigrer une époque qui eut sa grandeur et ses points obscurs, ni plus ni moins que la nôtre ? Au moment où tant de savants du premier ordre consacrent leurs veilles à manifester le rôle si admirable de l'Église catholique qui conserva la science, les lettres, les arts à travers les siècles les plus laborieux de l'his-

toire, la position de contradicteur est peu honorable. Si les arts, si les lettres n'avaient eu pour soutiens, à cette époque, que les Vaudois et les Albigeois, les seuls ancêtres spirituels que le christianisme de M. de Gasparin consente à reconnaître comme gardiens de la doctrine pendant cette époque difficile, l'esprit humain n'aurait, croyons-nous, guère lieu de se glorifier aujourd'hui.

A l'instant nous arrivent quelques pages remarquables écrites par un éminent critique (1), aussi autorisé en matière historique que M. de Gasparin l'est peu. Nous ne résistons pas au désir d'en extraire un fragment sur ce moyen âge que M. de Gasparin ne veut connaître qu'à travers les lieux communs d'une science équivoque. Aussi bien fait-il bon d'échapper un moment à une atmosphère de sots mensonges.

Ceux qui veulent voir l'Europe féodale humblement et docilement prosternée aux pieds du Saint-Siége, qui envisagent le Pape comme le chef suprême, incontesté, comme le couronnement régulier de l'édifice féodal, ceux-là sont forcés d'oublier bien des choses. Ils oublient les révoltes contre l'autorité pontificale, si fréquentes dans ces âges d'indiscipline. Ils oublient les luttes incessantes des Papes contre le principe féodal, qui, à Rome même, entre les mains de ces terribles ducs lombards, a fait le malheur de leur cité et l'amertume de leur vie. Ils oublient comment les Papes ont ensuite poursuivi le principe féodal dans le sein de l'Église, où, introduit par les évêques et les prêtres de race barbare, il menait avec lui la simonie, le concubinage, les allures anti-sacerdotales, l'asservissement de l'Église au pouvoir temporel, à titre de vassalité : comment ils ont été amenés à le combattre chez les Empereurs, lorsque ceux-ci, Teutons plutôt que Romains, chefs de la société barbare et féodale plutôt que souverains civilisés de l'Empire chrétien, ont défendu leur droit d'investiture, c'est-à-dire leur droit d'asservir et de corrompre l'Église; comment ils l'ont combattu enfin dans les institutions et dans les mœurs, condamnant, à l'encontre du torrent qui entraînait les sociétés, et le duel judiciaire, et les épreuves juridiques, et les guerres privées, et l'astrologie, et les sortiléges, et toutes les superstitions du germanisme. Remarquez que dans ces luttes, malheureusement, le clergé local a faibli plus d'une fois : les évêques, entraînés et par leurs souvenirs d'origine, et par les penchants de la société à laquelle ils appartenaient, et par la proximité du pouvoir qui pesait sur eux, ont cédé par moments à la pression du despotisme féodal et du nationalisme barbare. De

(1) *Correspondant*, livraison de novembre 1854, article de M. Champagny, sur les *Questions historiques* de M. Lenormant.

Rome seule est venue constamment la force et la lumière, la résistance imperturbable au mal; à l'asservissement de l'Église, au germanisme anti-chrétien, à la superstition, à la barbarie. Et cela, avant tout, grâce à la mission divine et à la puissance surnaturelle de la Papauté, mais grâce aussi, humainement et secondairement, à la situation géographique et historique de la cité choisie de Dieu pour être le centre du gouvernement de son Église. Rome a traversé le moyen âge en le combattant et le dominant, plutôt qu'en s'assimilant à lui. L'art du moyen âge n'a, pour ainsi dire, point laissé de trace dans son enceinte; ses institutions ne s'y sont jamais implantées. Rome est demeurée, au milieu de cette grande enfance des peuples, pleine d'années, de maturité et d'expérience, supérieure à leurs faiblesses, étrangère à leurs ignorances, comme une mère au milieu de jeunes enfants, mais d'enfants sans cesse révoltés. Sa gloire a été de combattre plus encore que de gouverner, de plier sous elle ce siècle rebelle plutôt que de l'avoir paisiblement façonné à son image, d'en être la courageuse, patiente, laborieuse, et souvent contestée dominatrice, bien plutôt qu'une reine paisible et toujours obéie.

Revenons à M. de Gasparin.

Le style se ressent des dispositions de l'écrivain. On n'imaginerait pas quelque chose de plus confus, de plus fatiguant à lire que son livre. De l'esprit, des connaissances variées, de la chaleur même dans l'expression, ne suffisent pas pour dissimuler les inconvénients d'un esprit faux. Jamais un moment de calme; de l'invective et de la véhémence toujours et contre tout le monde. Quelqu'un disait devant nous : M. de Gasparin est possédé par son idée, il ne la possède jamais. On ne saurait mieux caractériser l'homme. L'ordre ne nait pas chez lui. Il ressasse sans cesse son thème de conspiration, et la fureur de tout dire l'entraîne à une prolixité insatiable. Le lecteur, à chaque instant dévoyé, ne sait auquel entendre. Ce pédantisme impérieux si peu autorisé l'indispose plus qu'on ne peut dire. L'injure, dans ce livre, dépasse même les bornes permises à la passion. Est-ce se montrer soigneux de sa dignité que d'appeler *grossier matérialisme* la croyance aux esprits et aux sacrements dans l'Église catholique? Qu'a donc fait Jésus-Christ quand il est descendu dans les eaux du Jourdain? Les gens de cette sorte ont sur tout une demi-science qui les perd. La haine de l'Église est mauvaise conseillère. S'il y a un mauvais parti à prendre dans une question, à coup sûr ils l'adoptent.

Cet ouvrage fera tort indubitablement à la réputation déjà

compromise de M. de Gasparin. Le livre sur *les Ecoles de la foi* avait fait douter de son jugement. Celui-ci pourrait, en outre, mettre en question sa loyauté même, s'il n'était par trop visible que la passion le déborde. Ses amis protestants, qui avaient espéré trouver en lui l'étoffe d'un docteur, se montrent fort embarrassés de cet individualisme pointilleux, toujours prêt à s'épurer aux dépens de ses proches, indiscret jusqu'à révéler, pour sa plus grande gloire, les misères intimes du parti. Quant aux catholiques, ils ne peuvent qu'être satisfaits : car ces excès n'aboutissent qu'à montrer sous un verre grossissant, dépouillées d'artifice et de ménagements humains dont elles ont grand besoin, les négations protestantes. Or, nul procédé n'est comparable à celui-là pour manifester combien la raison, la science et la charité de Jésus-Christ s'opposent aux conclusions téméraires des réformateurs du seizième siècle.

E ***.

LETTRE DE ROME.

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Le plus grand événement des temps modernes est accompli. Le Souverain Pontife, le Vicaire de Jésus-Christ a prononcé la parole suprême au milieu de toutes les splendeurs de Rome, en présence de la plus auguste assemblée du monde. Plus de deux cents évêques, organes de l'Église enseignante, près de quarante mille fidèles, représentant l'Église enseignée, prosternés dans la basilique de Saint-Pierre, ont reçu avec des attendrissements divins le décret solennel de l'Immaculée Conception de la sainte Mère de Jésus-Christ Notre Sauveur. De tels spectacles apparaissent rarement dans le cours des âges ; c'est un éclair des fêtes du paradis qui vient illuminer les tristesses de notre vallée d'exil, quand le ciel prête à la terre quelques rayons fugitifs de ses pompes éternelles. Après cette majestueuse et émouvante cérémonie, tous s'écriaient : Il n'y a rien ici-bas qui puisse surpasser l'éclat de cette solennité !

Je vous ai promis un récit ; ma promesse est une lourde charge ; la parole humaine ne retrace pas ces merveilles ; mon cœur ne pouvait contenir ses émotions, il se trouvait à l'étroit

dans sa frêle enveloppe, il éprouvait des sentiments de foi et de bonheur qui débordaient en accents de reconnaissance d'avoir été appelé de Dieu à contempler le prodige vivant de l'unité catholique. Je ne puis qu'ébaucher, avec notre pauvre langage humain, ce que j'ai entrevu comme un reflet des clartés du ciel.

Les préludes de la fête faisaient pressentir sa grandeur. Déjà la fête de la dédicace de la basilique de Saint-Pierre avait eu une splendeur inaccoutumée par la présence des prélats ; le premier dimanche de l'*Avent*, suivant l'usage, la solennité des quarante heures, qui se succède dans toutes les églises de Rome, commençait dans l'église du prince des apôtres. Le Saint-Père l'inaugura par une procession admirable ; après les cérémonies de la chapelle papale, Pie IX, précédé des évêques de toutes nations, traversait la foule et la bénissait avec le Saint-Sacrement qu'il portait en faisant le tour intérieur du temple. La vue du Sauveur voilé sous les espèces eucharistiques, porté par son Vicaire, entouré de ses pontifes, produisait sur mon âme une de ces impressions qui la transportent au-delà des mondes visibles et lui laisse une empreinte ineffaçable. Plus que jamais je sentais la puissance du culte extérieur ; je comprenais que l'Église était bien l'épouse de Jésus-Christ et la mère des hommes, en préparant à son fondateur un triomphe parmanent qui rappelle sa glorieuse entrée à Jérusalem, et en élevant nos esprits vers les idées surnaturelles à l'aide d'un symbolisme qui s'empare de nos sens et les met au service de l'âme. Pendant plusieurs jours le Saint Père permit l'exposition publique de toutes les insignes reliques dont Rome est la dépositaire fidèle : la crèche, la croix de Notre Seigneur, la lance qui ouvrit le cœur de notre Dieu, le voile de sainte Véronique, les clefs des Apôtres ; et, par une faveur spéciale, Pie IX voulut, l'avant-veille de l'Immaculée Conception, célébrer la messe dans la basilique vaticane et donner la sainte communion aux membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Plus de quatre cents membres romains et étrangers eurent le bonheur de s'asseoir à la table sainte, et j'eus l'ineffable consolation de m'adjoindre à eux. Le Pape ne voulut pas que ces jeunes et fidèles apôtres de la charité conservassent pour eux seuls les joies de cette matinée ; après avoir

fait descendre dans leur cœur le Dieu-homme et après les avoir béni, il les chargea de porter à leurs protégés une part de ces joies, en leur donnant douze mille francs à distribuer. C'était une douce préparation à la fête pour le cœur du Pontife, pour les membres des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et pour leurs pauvres. Il y eut une neuvaine préparatoire de prières, de prédications; un jeûne de vigile strict fut ordonné; et après que la science et la prière eurent ainsi ouvert les voies à un acte solennel, arriva ce jour glorieux et béni. La veille au soir, malgré une pluie torrentielle, les Romains illuminaient leurs demeures et annonçaient par leur enthousiasme qu'ils comprenaient la grandeur du fait qui allait se passer dans leur cité. Le lendemain 8 décembre, le ciel était beau, le vent avait balayé les nuages, et l'horison apparaissait avec cette pureté qu'offre l'Italie après quelques jours d'orage. Toutes les cloches de Rome carillonnaient un joyeux *angelus;* elles ne rappelaient pas seulement la céleste salutation de l'ange à la Vierge Marie, mais elles annonçaient la prochaine acclamation de la terre à la Reine du ciel. Je célébrais la Sainte Messe, et, le cœur ému, songeant à cette mystérieuse attente du monde catholique qui, à cette heure, avait les yeux tournés vers Rome, je pensais à Genève où, au milieu de tant de préoccupations terrestres, se rencontrent aussi de nobles cœurs qui regardent la ville éternelle; je pensais aux âmes qui restent étrangères à ces joies de la foi; je priais, agenouillé dans cette immense basilique que la foule envahissait à grands flots.

A 8 heures, la cérémonie commence; le Souverain Pontife se rend à la chapelle Sixtine où l'attendaient les cardinaux revêtus de la chasuble blanche et d'une mître de soie; les évêques parés de la chape blanche et de la mître de lin. Pie IX porte la tiare; il est placé sur le siége gestatoire. La procession se met en marche. Les gardes nobles, les camériers, le clergé, les prélats, les généraux d'ordres religieux, les abbés, chefs de grandes abbayes, les évêques, les archevêques, les cardinaux, puis le Souverain Pontife, qui s'avance entouré d'affection et environné de respects. La procession descend le magnifique escalier du Vatican; elle marche entre cette colonnade qui offre à la vue de

si belles perspectives. Elle passe devant la statue équestre de Constantin, qui dut tressaillir au souvenir de Ricci; elle entre dans la basilique et se rend à l'autel de la confession. Les évêques chantent les litanies des saints; la foule unit sa grande voix à la voix des pontifes; ces invocations à la Sainte Trinité ces prières à la Sainte Vierge, aux saints Apôtres, aux confesseurs, aux martyrs, ces demandes faites aux saints d'intercéder pour nous, ce chant de tout un peuple, ce cri de l'Église de la terre à l'Église du ciel, cette union des combattants et des glorifiés, ces deux mondes qui se relient entre eux par la prière, ces soupirs de l'exil et ces accents de triomphe qui se confondent ensemble et préparent une auréole à la Mère de Dieu, tout prédisposait l'âme à de grandes pensées. La vue de ces deux cents mîtres qui précédaient la tiare, cette succession de pontifes venus de tous les points de l'univers, ces prélats de l'Australie qui chantent avec les évêques de France; ces pontifes des Etats-Unis qui harmonisent leur voix et leur marche avec les chefs des diocèses allemands; cette réunion de deux cents hommes pris parmi les plus illustres de leur génération, qui ne forment qu'un cœur et qu'une âme, qui ont une même foi et une commune affection, qui s'entendent admirablement; n'est-ce pas là un phénomène qui révèle l'unité dans toute sa force, et montre que l'esprit de Dieu qui unit est là dominant l'esprit de l'homme qui divise toujours? Ni aucune assemblée délibérante, ni un congrès scientifique, ni une conférence de diplomates, ni un synode quelconque de ministres protestants choisis parmi les plus droits et traitant les problèmes les plus simples de la terre, ne pourraient offrir une image lointaine, une idée affaiblie de cet harmonieux accord sur les choses religieuses. Pendant que l'on chante les psaumes de tierce, le Saint-Père, assis sur son trône, reçoit tour à tour les membres du Sacré Collége, de l'épiscopat, qui viennent, chacun dans son rang, renouveler à ses pieds l'hommage de leur obéissance; ces formes respectueuses, ces démonstrations qui caractérisent la hiérarchie catholique, ont une grande valeur et n'abaissent personne; rien n'est bas, a dit quelqu'un, quand c'est l'amour qui s'abaisse devant un Dieu!

La messe pontificale commence; le Vicaire de Jésus-Christ

est entouré à l'autel de quatre cardinaux et des deux plus anciens archevêques ; l'archevêque de Paris avait rang parmi eux. Il se trouvait à côté de l'archevêque de Turin. Je ne puis vous redire en détail le rit pontifical ; mais il porte l'empreinte du symbolisme le plus élevé ; on sent que c'est la plus haute autorité qui offre le plus grand sacrifice au Souverain Maître du ciel ! L'épître et l'Évangile sont chantés en grec et en latin par des diacres et des sous-diacres qui ont leurs vêtements particuliers. Après l'Évangile, les doyens des cardinaux, avec les patriarches de l'église grecque unie, un archevêque arménien et un évêque latin, se présentent devant le Pape et lui demandent de porter le décret sur l'Immaculée Conception. Pie IX répond en invitant à implorer les lumières de l'Esprit Saint ; il tombe à genoux, entonne le *Veni Créator* d'une voix forte et émue ; tous le chantent avec lui, les pontifes, quarante mille fidèles, le corps diplomatique, les officiers. Rien n'était beau comme ce concert unanime d'une foule immense qui n'a qu'un cœur et qu'un cri de foi. C'était bien la reproduction de la Pentecôte, l'attente mystérieuse de l'Esprit Saint. Pie IX se lève ; il se fait un grand silence ; le Vicaire de Jésus-Christ, qui doit confirmer ses frères dans la foi, ouvre la bouche ; il va prononcer une parole qui fixe à jamais dans le symbole catholique une vérité pieusement acceptée jusque-là ; sa voix est vibrante et pleine d'émotion ; il déclare que la croyance de l'Immaculée Conception a été révélée par Jésus-Christ, et que celui qui aura l'audace de la rejeter dans son cœur a fait naufrage dans la foi et est séparé de l'Église. Le Saint Père ne peut achever ; ses larmes trahissent son émotion, il s'arrête, impuissant à la dominer ; de douces larmes de bonheur coulent de tous les yeux. Il essuie ses yeux et achève cette lecture solennelle. Par un concours étrange de circonstances, un rayon de soleil, formant comme un faisceau de lumière, vient se jouer à ses pieds ; et pendant la déclaration du diacre, il monte peu à peu jusque sur son front. Le visage du Pontife était rayonnant ; là, debout sur les reliques sacrées de saint Pierre, devant les Pontifes, en face des évêques représentant toute la catholicité, Pie IX prononce une parole qui va être portée aux extrémités de la terre, que douze cent millions d'âmes accepteront

avec une joyeuse soumission, qui est dite en une seule langue, qui va être transmise à tous les peuples, et que tous ils entendront dans leurs langues. A cet instant, le canon du fort Saint-Ange l'apprit à la ville éternelle; toutes les cloches lui répondirent, la joie éclate dans les regards de tous les assistants, heureux d'avoir contemplé cette admirable scène et d'avoir vécu à Rome à cette heure solonnelle dans l'histoire de l'Église, au milieu de cette réunion rare et privilégiée.

De vous dire quelles pensées, quelles émotions passèrent alors dans toutes les âmes, je ne l'essaierais pas; nulle d'entre elles ne sait elle-même tout ce que Dieu lui a fait sentir. Le frisson parcourt les membres, le cœur bat fort, les yeux sont mouillés comme si l'on avait devant soi une apparition surnaturelle! L'âme vivait alors de la foi qui l'inondait; quel instant que celui où une déclaration semblable est faite au monde! le successeur de saint Pierre constate et affirme que cette croyance est dans le trésor des vérités révélées dont l'Église est la gardienne inviolable. Désormais ce dogme prend sa place dans le cœur des fidèles, il passe de l'état latent à l'éclat de croyance manifestement révélée; le témoin sûr et infaillible de la révélation en a rendu l'irréfutable témoignage. A la vue de ce divin spectacle si expressif, si parlant, qui exprimait si bien la vie de l'Église, l'on se sentait heureux et fier d'être catholique, d'appartenir à cette grande société des âmes qui se rangent humblement sous le joug tutélaire et béni de l'autorité de Jésus-Christ, à cette famille qui jouit de la certitude de la vérité dans l'unité, parce qu'elle possède un organe institué pour enseigner perpétuellement et invariablement la doctrine révélée.

Le saint sacrifice de la Messe s'acheva avec ses magnificences; avec le rit si touchant et si symbolique de la première communion des apôtres assis à la table du Sauveur; la Messe achevée, Pie IX béni le peuple et entonne le *Te Deum*. Alors, comme au *Veni Créator*, par un mouvement spontané, étranger aux usages des messes pontificales, toute cette foule chante avec un accent de joie; elle était ravie du triomphe de la Reine du ciel; puis le Souverain Pontife s'avance dans la chapelle des chanoines pour couronner un tableau de la Sainte-Vierge d'une magnifique cou-

ronne d'or enrichie de pierres précieuses. Le chœur chanta le *Regina cœli lætare* pendant que la main de Pie IX plaçait ce diadême sur la tête de la Vierge immaculée, emblême de l'étoile brillante que le décret venait d'ajouter à l'auréole dont la piété filiale de l'Église a décoré son front.

Jamais les Romains n'avaient vu une foule plus serrée, plus compacte et plus recueillie se presser sous les voûtes de Saint-Pierre. Il est consolant de penser qu'au milieu des agitations matérielles de notre époque, un fait religieux préoccupe les âmes à ce point qu'il devienne le fait capital de notre siècle. La solennité du matin fut complétée le soir par de magnifiques illuminations; la coupole de Saint-Pierre étincelait de mille feux; toutes les lignes de l'architecture, de la colonnade se dessinent en traits de feu; les maisons sont pavoisées, les églises sont rayonnantes de clartés; les rues les plus splendides et l'impasse le plus caché ont leurs feux de joie; nul ne reste étranger à cette fête de la Sainte-Vierge. Des orchestres sont dressés devant les églises; des chants pieux se font entendre de toutes parts; des académies tiennent de brillantes réunions. J'assistais au Capitole, sur ce mont où les triomphateurs anciens venaient cueillir leur triple couronne, au triomphe plus pacifique et plus grand de la Mère de Dieu, à une séance de l'académie des Arcades. Le cardinal Wiseman lut un discours admirable de foi et de grâces, et des académiciens vinrent tour à tour jeter une charmante fleur de poésie italienne aux pieds de la Sainte-Vierge Immaculée. Le lendemain, le Saint-Père réunit dans un consistoire tous les cardinaux et tous les évêques; dans une admirable allocution latine, il passa en revue l'état du monde, ses craintes et ses espérances; il parla avec douleur des attentats du Piémont contre la liberté de l'Église; il signala la plaie des sociétés secrètes, de l'indifférence, du rationalisme, des études sans religion et sans christianisme; il montra aussi les grandes raisons d'espérer cette renaissance religieuse qui se voit presque partout et qui est due en partie aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Cette parole si haute du Souverain Pontife, prononcée dans une réunion aussi solennelle, empruntait aux circonstances une sanction nouvelle. Il avait entendu tous les évêques dans l'intimité; sa voix était

comme un écho de tout ce qu'ils lui avaient appris des luttes du mal, du travail du bien, du grand et du beau dans chaque nation. Quelle différence entre ce consistoire et les partages parlementaires et les synodes protestants! Le cardinal de Bonald, au nom de tous les évêques, remercia avec effusion le Saint-Père du décret porté, de sa bienveillance paternelle, et Pie IX lui répondit en italien avec des paroles si belles, si gracieuses, si affectueusement bonnes, si intelligentes, que tous les évêques en éprouvèrent une sainte et douce émotion. Pie IX a l'âme d'un saint, le cœur d'un père, et il passe à Rome pour le premier orateur de l'Italie; c'est vous dire quelles paroles devaient s'échapper de ses lèvres, chargées par Jésus-Christ de bénir les villes et le monde.

Le dimanche, à 8 heures, eut lieu la consécration de la basilique de Saint-Paul hors des murs, sur la voie d'Ostie. Cette basilique, destinée à servir de tombeau au grand apôtre, remplace le monument à jamais regrettable qui a été détruit en partie par un incendie. Reconstruit par les deniers de la chrétienté, pavé d'or et de marbre, orné de colonnes que tous les souverains, depuis l'empereur de Russie jusqu'au chef mahométan de la race arabe, ont envoyé au chef de l'Église, cette basilique immense exprime la puissance pontificale qui, dans nos jours d'épuisement et d'égoïsme, a su créer un semblable monument. Ailleurs les trésors protestants sont impuissants à restaurer des cathédrales que leurs deniers n'ont pas construites, et Rome conserve une force toujours jeune dans sa durée perpétuelle. Nos rits de consécration d'église sont une attestation de la foi à la présence réelle de Jésus-Christ; pour nous, un temple n'est pas une demeure froide, des murailles glacées et insignifiantes; mais c'est la demeure du Fils de Dieu, le tabernacle du Sauveur qui vient habiter parmi nous; c'est l'autel où s'immole son amour, c'est le rendez-vous des âmes qui cherchent un refuge ici-bas pour s'élever dans les hauteurs de la foi et de la charité. Aussi l'Église consacre-t-elle par des onctions saintes ces pierres qui doivent abriter nos grands mystères. La cérémonie commença à 8 heures; Pie IX fit d'abord une allocution sur les gloires de sain Paul, sur les travaux de ce docteur des nations, justement appelé

le vase d'élection, puis il retraça à grands traits l'histoire de la basilique, et il manifesta sa joie de la consacrer au milieu de tant d'illustres évêques. Il eut la délicate attention de se faire aider dans cette cérémonie par les cardinaux étrangers ; les cardinaux de Lisbonne, de Tolède, de Lyon, de Besançon, de Reims, de Hongrie, le cardinal Wiseman et le cardinal Schwarzenberg, les cardinaux de Malines et de Naples. Malgré la distance de Rome, la foule était nombreuse et ne pouvait trouver place dans cette vaste enceinte. A une heure et demie, la cérémonie se termina par la bénédiction de Pie IX, dont la voix et le regard exprimaient le bonheur.

Toutes ces fêtes que Rome vient de montrer au monde manifestent sa vie. Je redisais avec fierté cette parole de Bossuet : Non, Rome n'est pas épuisée ; sa voix n'est pas éteinte dans sa vieillesse ; elle est bien le centre du christianisme, toutes les nations relèvent d'elle ; elle est la reine du monde par la vérité et par la charité. Les peuples qui n'ont plus voulu de sa douce et divine autorité s'en vont à l'anarchie des âmes, à la ruine des doctrines, ou à l'esclavage des esprits. Elle vient de m'offrir, dans ces trop rapides solennités, le triple caractère, qui n'appartient qu'à l'Église de Jésus-Christ, de l'unité, de la perpétuité, de l'universalité. J'ai vu tous les temps apporter leurs recherches historiques, leurs témoignages de science à son décret dogmatique ; tous les peuples le recevoir par l'organe de leurs évêques ; j'ai entendu cette décision tomber des lèvres d'un seul homme qui l'impose au monde, parce qu'il l'a reçue de Dieu par la tradition. Quel mortel a ce pouvoir incomparable de parler à toute la terre, et d'être écouté d'elle avec joie et soumission? Un auteur dit quelque part que si une cérémonie a la prétention d'être grande sans être soutenue par de grandes réalités qui lui correspondent, il y a disproportion entre sa forme et sa matière. Le caractère factice et faux qui en résulte ne saurait tromper le sentiment public ; le bon goût est froissé. Le président du consistoire de Genève, l'archevêque anglican de Cantorbéry, le métropolitain de Moscou, seraient tous les maîtres, si cette idée leur passait par la tête, de se mettre à prononcer une décision, à bénir, du haut d'un clocher, leurs villes et le monde ; mais

comme chefs de cultes locaux, d'églises nationales, leur charge serait-elle de taille à se hausser avec grâce jusqu'à cette bénédiction universelle? On ne joue pas, comme on veut, le rôle de père commun. Le Pontife de la seule Église qui ait engendré des enfants parmi tous les peuples, est le seul qui puisse se trouver à l'aise, avoir un maintien naturel et être accepté dans la majesté de cet acte.

N'y a-t-il pas dans cette sollicitude de l'Église catholique à faire à l'apôtre saint Paul un magnifique sépulcre et un glorieux tombeau, à recueillir la plus légère parcelle de ses saintes reliques, un signe évident de sa fidélité à garder ce qui vaux mieux que ses cendres, ses paroles, sa doctrine sacrée? N'y a-t-il pas, dans la joie de l'Église à constater les priviléges si grands de Marie, mère de Jésus, à chanter ses titres de gloire, un caractère manifeste de son inviolable attachement au Sauveur? Elle est donc l'héritière des apôtres et l'épouse de Jésus-Christ.

Quelques esprits frivoles ou incroyants trouveront cet acte de l'Église bien étrange. Le monde s'agite sur ses bases, et dans cet ébranlement universel, dans ces bruits de guerre et ces commotions générales, le Pape porte paisiblement le décret sur l'Immaculée conception. Oui, ce sont là les grands soucis de l'Église, parce que les agitations des temps sont passagères et qu'elle garde les vérités qui sont éternelles. Quand la flotte de Lépante luttait afin de sauver l'Europe d'un souverain musulman, un Pontife, qui portait le nom de Pie, appelait les fidèles à l'humble récitation du rosaire; les incrédules riaient peut-être de cet acte insignifiant; mais la victoire docile répondait à l'appel du Pape. Pie IX suit encore cette tradition; à l'heure où l'hérésie anglaise semble perdre son hostilité et prête ses forces aux puissances catholiques pour arrêter les flots envahisseurs du schisme, il fait saluer d'un glorieux titre la Sainte Vierge. Sur le cratère d'un volcan, au milieu des révolutions, en exil ou dans le triomphe, la Papauté garde les dogmes sacrés de la révélation, et ailleurs ils sont tombés des mains impuissantes à les retenir. Qu'il est doux d'être catholique! Plaignons les âmes étrangères à l'Église; prions pour elles; de tristes préjugés les

éloignent de la famille universelle et les exilent déjà ici-bas des plus douces satisfactions de l'esprit et des meilleures joies du cœur.

Gaspard MERMILLOD,
Missionnaire apostolique.

Rome, le 11 décembre, fête de St Damase.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — Pendant que les villes de Lyon et de Marseille, qui possèdent les deux plus célèbres sanctuaires en l'honneur de la Sainte-Vierge ; pendant que d'innombrables cités catholiques célébraient à l'envi, avec tant de magnificence et de foi, la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Mère de Dieu, Genève catholique avait aussi sa pieuse et touchante solennité. Genève où se perpétuent depuis trois cents ans, et aujourd'hui plus que jamais, les plus incroyables attaques contre les priviléges de la Sainte Vierge Marie ; Genève où on est arrivé à une négation presque générale de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, du péché originel et de la nécessité du baptême ; Genève où on ne comprend plus rien, ni au libre arbitre de l'homme tombé, ni à la rédemption de Jésus-Christ Homme-Dieu, ni à la grâce du Saint-Esprit, Genève a vu le 8 décembre, dans l'église de Saint-Germain, à toutes les messes et aux exercices du soir, de nombreux fidèles venir adorer le divin Sauveur du monde dans le sacrement de son amour, et honorer sa très-sainte Mère Immaculée; les communions ont été très-nombreuses. Toutes les pensées étaient à Rome, tous les cœurs étaient aux pieds de la Reine du ciel. Rien de plus émouvant que le moment où, après le sermon du soir, M. le curé de Genève, au pied des saints autels avec tout le clergé, a entonné spontanément l'incomparable cantique *Magnificat*. Tous les fidèles, hommes et femmes, ont fait retentir l'église de leurs voix. Ils étaient les témoins et les acteurs de cette parole et de cette prophétie qui n'ont leur réalisation qu'au sein du catholicisme : *Quia fecit mihi magna qui potens est*. Celui qui est tout puissant a fait en moi de grandes choses... *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*, et toutes les générations m'appelleront bienheureuse..... Quand il fut

décidé, il y a trois ans, que la nouvelle église qui se construit à Genève serait sous le vocable de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, on répondait à un vœu de tous les catholiques. Le Souverain Pontife, dans la proclamation du dogme, avait, indépendamment de l'avis de tout l'épiscopat, émis le vœu et le sentiment de tous les fidèles. Il faut avouer que si les catholiques de Genève ont su résister à l'atmosphère délétère de la cité de Calvin qui ne met aucune borne à ses outrages à la Sainte Mère de Dieu, c'est bien à leur foi et à leur confiance envers Marie qu'ils le doivent. Que sera-ce, quand le nouveau sanctuaire élevé à la gloire de Dieu et en l'honneur de la Vierge Immaculée pourra retentir des hommages des catholiques de Genève !

— On nous communique la pièce suivante :

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres du Conseil d'État de la République et Canton de Genève.

Décembre 1854.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés exposent avec respect qu'en vertu d'une convention conclue entre cinq cantons dont celui de Genève fait partie, convention dont le texte ne se trouve point au *Recueil des Lois*, mais dont l'existence n'est pas déniée, l'entrée de notre canton est interdite à Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Lausanne et de Genève. Cette mesure frappe à la fois le pasteur et les ouailles ; elle n'est ni dans l'esprit de notre temps, ni dans nos mœurs, ni autorisée par nos lois.

Les soussignés ont gardé le silence aussi longtemps qu'ils ont pu espérer de voir révoquer par ses auteurs mêmes cette sentence de bannissement : mais puisqu'elle est indéfiniment maintenue, les soussignés croiraient manquer à leur double devoir de chrétien et de citoyens s'ils n'appelaient pas l'attention la plus sérieuse du Conseil d'État sur un état de choses aussi préjudiciable dans l'ordre de la religion que contraire à la justice dans l'ordre temporel.

Les tribunaux seuls ont qualité pour prononcer des peines, notamment celle du bannissement ; l'évêque n'a été ni accusé, ni mis en jugement, ni condamné par aucun tribunal, soit de notre canton, soit d'un canton étranger ; et, à supposer, ce qui n'est pas, qu'ils se trouvât atteint par une sentence d'un tribunal d'un autre canton, la nouvelle constitution fédérale ne garantit de canton à

canton que l'exécution des jugements civils ; or, un jugement civil ne peut ni prononcer de peine autre qu'une amende, ni statuer sur des points étrangers aux intérêts pécuniaires ou aux droits des familles.

La nouvelle constitution fédérale, notre propre constitution et nos lois ne permettent à aucune autorité d'interdire par mesure de police le territoire du canton à un citoyen suisse qui n'est atteint d'aucune condamnation. Elles consacrent, au contraire, le droit de libre établissement.

Les soussignés ne sauraient donc comprendre comment il pourrait être fait à l'évêque du diocèse une position différente de celle de tout autre citoyen suisse ; position qui le met au-dessous des heimathloses et des étrangers. Les traités auxquels Genève doit son nouveau territoire, et le bref d'incorporation au diocèse de Lausanne, obtenu du Pape à la demande même du gouvernement, garantissent le libre exercice de la religion catholique ; il y est stipulé que l'évêque ne sera jamais *inquiété* dans le cours de ses visites, et le traité de Turin maintient dans le territoire sarde cédé les lois et usages qui y étaient en vigueur relativement à la religion au 30 mars 1815. Ces dispositions sont inconciliables avec toute prétention d'une autorité quelconque d'interdire par voie administrative l'entrée du canton à l'évêque du diocèse, surtout quand cet évêque est citoyen suisse.

Indépendamment des entraves que le séjour forcé de leur évêque en pays étranger entraîne pour les catholiques du canton en tout ce qui tient à l'ordre spirituel, et de la gêne qui en résulte pour eux dans l'exercice du plus cher et du plus sacré de leurs droits, les soussignés ne doivent pas laisser ignorer au Conseil d'Etat que la mesure arbitraire dont leur évêque est victime les atteint plus que lui. Ils ont le droit d'avoir leur évêque au milieu d'eux toutes les fois que celui-ci le juge utile ou nécessaire, et ce droit ne peut ni ne doit être sacrifié aux prétentions ou aux convenances du gouvernement d'un autre canton, d'un canton à qui nous ne devons rien, dont nous ne sommes point solidaires, et qui, s'il fait ses affaires selon son bon plaisir, n'est assurément pas fondé à demander que l'on biffe en sa faveur les articles des lois et des constitutions de Genève qui garantissent les droits religieux des catholiques de notre canton.

Dans l'ordre civil, la mesure dont il s'agit est de nature à éveiller l'inquiétude et la défiance chez tous les citoyens. Qui pourra, après

un pareil antécédent, se croire à l'abri de l'arbitraire? Qui pourra se bercer de l'espoir de voir ses droits particuliers mieux respectés que ceux de l'évêque, c'est-à-dire ceux de tous les catholiques ensemble?

Si l'évêque arrivait inopinément à Genève, se trouverait-il d'ailleurs un fonctionnaire quelconque qui osât prendre sur lui la responsabilité de l'arrestation ou de l'expulsion? En vertu de quoi pourrait-il être requis de procéder? La convention de Fribourg n'a aucune existence publique; et, fût-elle insérée au *Recueil des Lois*, elle ne changerait pas pour cela de caractère.

Les soussignés, bien convaincus que toutes ces pensées se sont plus d'une fois présentées à l'esprit des magistrats, déposent avec confiance entre les mains du Conseil d'Etat l'expression de leur douleur et de leur désir de voir ordonner le retrait d'une prohibition injurieuse pour celui qui en est l'objet, affligeante pour tous les catholiques, attentatoire à leurs droits, et par dessus tout parfaitement inutile.

Dans l'espoir légitime que le gouvernement se rendra à leurs vœux, les soussignés prient le Conseil d'Etat de daigner agréer l'hommage de leur profond respect.

(*Suivent les signatures.*)

Cette pétition, pleine de force quant au fond et de convenance dans la forme, se couvre, ou plutôt est déjà couverte de noms. Il est des communes où tous les catholiques, membres du Grand Conseil, maire, adjoints, conseillers municipaux en tête, ont signé; dans les autres l'immense majorité. Quelques *éclairés* seuls, qui n'ont pas le sentiment catholique, feront exception. L'honneur de l'initiative revient à quelques simples citoyens, obscurs, si l'on veut, mais hommes de caractère et de foi. Ils ont pensé que le moment était bien choisi, et nous le croyons comme eux. Il y a quelques semaines, on aurait pu soupçonner, sous cette démarche, une manœuvre politique ou électorale; aujourd'hui, impossible.

A Fribourg, d'où est parti le coup qui nous a enlevé notre évêque, une demande analogue a été adressée dernièrement au Grand Conseil. Celui-ci y acquiescera ou non. Mettons la chose au pire et admettons qu'il fasse cette fois encore la sourde oreille. Terminant son existence anti-républicaine et renouvelé en 1856, on peut prophétiser sans crainte ce qu'il sera alors. Les dernières élections en sont un sûr garant: il n'y a que le *Confédéré* qui puisse découvrir

une victoire pour lui dans la quintuple défaite qui a été infligée à son parti le 13 novembre. Une fois arraché au despotisme qui pèse sur lui, Fribourg rangera parmi ses premiers devoirs le rappel de l'évêque. Il faudra bien que Genève en fasse autant. Pourquoi donc, au lieu de marcher à la remorque d'un autre gouvernement, celui de Genève ne le précéderait-il pas dans les voies de la réparation? Il y aurait là évidemment plus de noblesse. On ne prétextera pas que ce serait contraire aux principes démocratiques, à la volonté du peuple. Le peuple, que cela regarde, la population catholique réclame son premier pasteur. A Genève, le gouvernement de 1847, qui a prêté les mains à l'inique mesure de son exil, est tombé. Le gouvernement actuel est donc parfaitement placé. Aussi nous le disons avec assurance : Si le Conseil d'Etat entend ses propres intérêts, s'il veut sincèrement la réconciliation, quelle belle occasion pour lui! Nous verrons s'il saura être indépendant, juste et habile.

— Un nouveau cours de conférences d'hommes a été ouvert pendant le mois dernier, dans la salle du Fort-de-l'Ecluse. Ces conférences, continuées sur différents points depuis 1853, témoignent du zèle que met le Consistoire à maintenir l'œuvre inaugurée dans le temple de la Madeleine. Toutefois, le choix des sujets traités dernièrement nous a paru fort remarquable par son côté inoffensif et presque étranger au but primitif de ces assemblées. Nous comprenons que les ministres protestants soient vite au bout de leur symbole; mais, auraient-ils sitôt épuisé le chapitre des erreurs de l'Église romaine, et le répertoire des calomnies dont elle est l'objet, ou bien jugeraient-ils enfin convenable de renoncer à ce genre de déclamation? Quoi qu'il en soit, les conférences de ce mois ne présentent plus le caractère belliqueux de leurs sœurs aînées. En effet, sur quatre réunions qui ont déjà eu lieu, l'une a été remplie par un rapport qu'a fait M. le professeur Munier du synode de Francfort, auquel il avait assisté comme délégué de l'église de Genève. Deux autres séances ont été consacrées, par M. le professeur Alph. Favre, à des considérations géologiques sur *la formation et la structure de la terre*. Nous ne pouvons qu'applaudir à un genre d'instruction qui n'est point de nature à soulever les passions populaires; mais il nous est impossible de ne pas voir dans quelle pénurie se trouvent les prédicateurs de la réforme lorsqu'ils n'attaquent pas l'Église catholique, et ceci nous rappelle les prédications de certains ministres américains dont l'un annonçait dernièrement un

sermon sur ce sujet : *Les légumes sont les seuls aliments autorisés par la parole de Dieu.*

M. Bungener seul est resté sur le terrain de la controverse. Il a parlé du *rôle de la Bible au commencement du moyen âge*, pour établir un contraste entre la conduite de l'Église à cette époque et de nos jours. Oubliant les phrases pompeuses par lesquelles il annonçait, en 1853, que Luther avait découvert la Bible, comme Christophe Colomb l'Amérique, il s'est appliqué, cette fois, à montrer que la Bible, au commencement du moyen âge, était le livre des savants et des ignorants, ouvert à tous ; que tout ce qu'il y avait de lumière à cette époque était mis au service de la Bible pour la faire connaître, pour la traduire, pour la copier. Témoins les efforts des Croisades, des Virbilas, des saint Grégoire Ier, des Bède, des Charlemagne, des Alcuin, des Ottfried, pour la propager.

Or, pendant que ces considérations sont présentées au Fort-de-l'Écluse, on distribue aux catholiques de petites brochures destinées à les convaincre qu'ils doivent lire la Bible et que l'Église les y convie par la voie de ses Pères, de ses conciles et de ses Papes. Pourquoi toujours affecter de confondre deux questions bien différentes, la lecture de la Bible et la libre interprétation de ce livre divin? Oui, l'Église catholique permet la lecture des Livres saints à toutes les âmes droites qui y cherchent la vérité. Oui, elle la regarde comme la parole de Dieu, et elle la respecte beaucoup plus que ne le font les protestants. Elle ne va pas la jeter dans tous les carrefours, la livrer à l'interprétation privée du premier libertin ou du premier impie qui se présente, la distribuer aux ignorants et aux sauvages en leur disant : Lisez et faites-vous une religion. Mais c'est elle qui l'a transmise intacte aux générations actuelles ; c'est elle qui maintenant veille à sa conservation en prohibant toute version infidèle. Voyez de quelle vénération elle l'environne dans ses conciles et dans toutes ses cérémonies religieuses. Voyez surtout avec quel respect elle en consulte les oracles sacrés. Elle ne l'ouvre jamais pour en saisir le sens profond, sans interroger en même temps tous ces témoins qui nous ont transmis les enseignements des Apôtres, sans demander aux écrits des premiers docteurs, aux lithurgies, aux monuments publics, aux pratiques religieuses des églises quelle a été la foi des premiers disciples de l'Évangile. Pourquoi toutes ces précautions? Pour préserver la parole de Dieu du mélange des opinions humaines en s'assurant de ce qui a été cru toujours et partout.

Ce que l'Église défend, ce n'est donc point la lecture de la Bible, ce sont les traductions entachées d'hérésie, c'est l'interprétation arbitraire que peut en donner l'esprit privé. Si l'Église n'a pas le droit de diriger les fidèles dans cette lecture, que font donc les ministres eux-mêmes? Après avoir pendant une année exposé le principe de la suffisance de la Bible, leur devoir était donc de descendre de la chaire et de laisser la Bible à leur place, en l'abandonnant au libre examen de chacun.

— Un journal de Genève s'est occupé des travaux et du prix des travaux de construction de la nouvelle église de Notre-Dame. Nous sommes autorisé à affirmer qu'il n'y a dans les assertions de ce journal à cet égard qu'inexactitude et énorme exagération.

— Jamais la fête de Noël n'a été plus belle que cette année dans l'église de Saint-Germain de Genève. Concours immense, communions nombreuses, recueillement parfait. Mais nous avons la douleur d'avoir à constater un grand scandale dans l'église paroissiale de Carouge. Quand les fidèles de cette ville sont arrivés, à 11 heures et demie, pour assister à la messe de minuit, ils ont trouvé l'église envahie par des tapageurs venus de Genève. Pendant tout l'office, même au moment de la communion, il y a eu force propos outrageants contre la religion, insultes aux femmes, plaisanteries indignes, conversations impudentes, que le clergé et les catholiques de Carouge n'ont pu empêcher, malgré tous leurs efforts. Pendant la messe, les cafés et les cabarets, contrairement à la loi, ont été encombrés de gens venus également de Genève. Y a-t-il eu préméditation? est-ce un coup monté? L'autorité n'a-t-elle rien su ou rien pu faire pour protéger la paisible population de Carouge? Cette manière d'entendre la liberté des cultes de la part des tapageurs de Genève a reporté tout naturellement nos souvenirs vers ce temps où on envoyait 50 gendarmes, armés de menotes, puis ensuite des compagnies de milice, pour protéger le culte provocateur d'un ministre protestant à Chevrans!!

P.-S. Nous apprenons avec plaisir que la police fait des recherches. Nous avons le droit d'espérer que l'année prochaine les lois seront observées et la liberté des cultes assurée. Quant à nous, citoyens catholiques de Carouge, nous saurons au besoin faire respecter notre église. *Un citoyen de Carouge au nom de plusieurs.*

SUISSE. — Soleure. — La *Katholische Kirchenzeitung* (*Gazette ecclésiastique catholique de la Suisse*), qui se publie à Soleure, depuis sept ans, annonce qu'elle continuera à paraître, aidée de nouveaux collaborateurs. Fidèle à son titre, elle ne s'occupera pas plus de politique que par le passé ; elle demeurera une feuille religieuse, catholique ; et, sans omettre les nouvelles de l'extérieur, qui entrent dans sa sphère, elle traitera spécialement les objets qui intéressent l'Église en Suisse. Nous espérons pour nos amis la bénédiction de Dieu et un succès toujours croissant.

— Dans le consistoire secret du 16 novembre, N. S. Père le Pape a confirmé l'élection de Mgr Charles Arnold au siége épiscopal de Bâle. Cet événement comble les vœux des fidèles de ce diocèse et inspire les plus douces espérances.

Zug. — Sur les bords riants du lac de Zug s'élève le château de Buonas. M. le chapelain J.-A. Bruhin a loué cette maison avec quelques parcelles de terrain, pour y fonder un établissement d'éducation en faveur de jeunes ouvriers. Il a commencé sans bruit, au printemps de cette année, et les succès qu'il a obtenus l'encouragent à donner à son projet une plus grande extension. M. Bruhin prend de jeunes garçons destinés à devenir des ouvriers, leur fait enseigner une profession par des maîtres éprouvés qui demeurent dans l'établissement même, et il leur distribue le bienfait d'une éducation propre à faire d'eux de bons et chrétiens ouvriers. Cette œuvre, toute de charité, se soutient et marchera, nous l'espérons. Le concours de bienfaiteurs généreux, une pension modique payée par les apprentis, pension dont le chiffre est réglé sur les circonstances, le produit de la vente des objets confectionnés dans la maison, et par dessus tout le dévouement actif et désintéressé du fondateur, telles sont les ressources. L'établissement n'a aucun fonds ; aussi comptons-nous sur un heureux résultat. Dieu lui-même sera le banquier.

Dans un rapport daté du 9 novembre, M. Bruhin rend le compte suivant du but et des conditions de l'entreprise : « Apprendre une profession à nos élèves, leur donner l'instruction et l'éducation, voilà ce que nous nous proposons. En premier lieu, nos enfants doivent *travailler*, et travailler avec application et assiduité, afin d'acquérir l'habitude de l'activité et l'amour du travail. Ceux dont l'attention et la constance méritent d'être récompensées, obtiennent de travailler chaque jour quelques instants pour eux-mêmes,

ou bien ils reçoivent une modeste gratification qui est déposée dans une caisse d'épargne et peut être employée, sous la surveillance du directeur, à des œuvres d'utilité ou de bienfaisance. Ils se forment ainsi de bonne heure à l'*économie* et à la *charité*.

» La plupart ont un grand besoin d'instruction. Ils en reçoivent une qui les met en état de gagner honorablement leur vie. Le chant leur est particulièrement enseigné ; en même temps qu'il les maintient dans une gaîté honnête, il leur fournit le moyen de se procurer à eux-mêmes et aux autres des jouissances variées, sans qu'il leur soit nécessaire de courir après certaines sociétés musicales ou dans les estaminets.

» Le point principal est sans doute l'*éducation*. Ici l'éloignement de la vie légère et frivole agit puissamment. Tel jeune homme qui aurait été perverti par les compagnies et les occasions, deviendra facilement un bon sujet, parce qu'il vit loin d'elles.

» Ajoutez à cette absence de dangers l'instruction religieuse qui, grâces à la vie de communauté, est plus pratique, intéressante, qui saisit et pénètre l'existence entière. On s'efforce, en outre, d'inspirer aux enfants l'amour de la simplicité ; on les accoutume à se contenter sans exigences, à obéir, à aimer leur prochain et à mettre au-dessus de tout l'amour et la pratique de leur religion, et le salut de leur âme.

» En un mot, l'établissement doit offrir autant que possible une vie de famille simple, mais douce, bonne et catholique. On ne veut pas élever les enfants comme des gens destinés au cloître, mais les disposer à mener plus tard une vie chrétienne et honorable dans le monde. »

Le digne chapelain réclame ensuite l'obole de la charité, et il termine ainsi : « Mais votre fonds, où est-il ? me demandera-t-on. Nous comptons sur l'intérêt des hommes de bien ; nous comptons principalement sur la Providence, qui n'a jamais fait défaut aux œuvres entreprises pour sa gloire avec la bénédiction de l'Église. »

Honneur à ce langage et à ces sentiments ! honneur au prêtre modeste et zélé qui comprend si bien une des nécessités les plus impérieuses de notre époque ! Que Dieu accorde succès et prospérité à cette nouvelle et intéressante création !

ÉTRANGER. — France. — M. de Gasparin s'indigne, dans les *Archives du christianisme*, 11 novembre, du concert d'éloges payé par par les protestants eux-mêmes au dévouement de nos Sœurs de Charité parties pour l'Orient. Toujours prêt à insulter ce qui a une apparence de catholicisme, il devient comique à force de haine. Il se réjouit et il s'attriste en même temps de ce que l'Angleterre aussi envoie des sœurs. Voyez, dit-il, le protestantisme n'est pas moins fécond en héroïsmes que l'Église romaine. Quel bonheur pour M. de Gasparin! Mais, ô cauchemar! il voit là un nouveau pas fait dans la voie qui ramène l'Angleterre protestante au catholicisme. Nous sommes assez de cet avis. « Dans cette noble Angleterre, ajoute M. de Gasparin, couverte d'œuvres spontanées, et où la foi chrétienne fait chaque jour des miracles, on n'a pas craint d'insinuer qu'à moins d'emprunter aux catholiques leurs corporations de sœurs, le protestantisme ne saurait entourer de soins l'âme et le corps de ses malades, de ses blessés!

» Oui, on a eu cette audace. Il n'y avait pourtant qu'à ouvrir les yeux pour s'assurer que sans engagements, sans costume et sans célibat, l'Angleterre protestante sait trouver des milliers d'évangélistes, de colporteurs et de missionnaires (grassement payés), des maîtres pour les écoles déguenillées, des lecteurs de la Bible pour l'armée d'Orient (ô intrépidité!), des hommes et des femmes empressés à accepter, au nom de Christ, les devoirs les plus rebutants ou même les plus périlleux. Il n'y a point de sœurs de la charité en Angleterre! Mais que sont les chrétiennes qui visitent les malades, qui pensent les blessés, qui veillent? »

Puisque M. de Gasparin fait une question, il nous permettra de répondre. Voici ce que dit une feuille anglaise, le *Guardiam*, de ces chrétiennes protestantes qui, en Angleterre, visitent les malades, pansent les plaies et veillent :

«....L'idée générale qu'on se fait d'un hôpital anglais est celle d'un lieu où, pour rien, les pauvres ont tous les soins et tout le confort que l'argent procure aux riches ; et des personnes incapables de déguisement répètent souvent aux pauvres qu'ils trouveront aux hôpitaux, avec le secours de la plus haute science, des attentions et une considération qu'ils chercheraient vainement ailleurs.

» ... Les pauvres, eux, racontent, en quittant l'hôpital, ce qu'ils ont souffert et vu souffrir, et leur répugnance aussi enracinée qu'universelle pour la plupart des hôpitaux, ne peut être ignorée de personnes tant soit peu au courant de leurs pensées et de leurs ha-

bitudes. Un sentiment général et profond sur une question pratique n'est pas souvent sans fondement, et nous croyons qu'il ne l'est pas du tout en cette circonstance. Notre propre expérience, par rapport à deux des grands hôpitaux de Londres, nous donne lieu de croire qu'une fille honnête pourrait difficilement entrer en un lieu plus propre à la démoraliser, ou une pauvre femme cherchant des soins tendres et minutieux, tomber entre des mains plus grossières.

» Ces expressions sont sans doute très-fortes, mais nous prions nos lecteurs de croire que nous ne les appliquons ni sans fondement ni sans considération. Non-seulement ils ne dépassent, mais ils n'atteignent même pas la force des termes dont se servent souvent les membres de l'administration et du service médical de ces établissements. Dans un excellent petit livre, qu'on vient de publier sur la question qui nous occupe, on ne trouvera que trop de preuves tirées des sources les plus authentiques, et conduisant aux conclusions les moins satisfaisantes, et pour prouver une évidence trop longue à détailler, nous n'avons rien de mieux à faire que de renvoyer à cette publication. Le résultat de cette étude ne peut être autre que de prouver jusqu'à quel point, nonobstant le bien qui se fait dans certains hôpitaux, une réforme serait nécessaire par rapport à la négligence, à la dureté, à l'indécence qu'on y rencontre, jointes à ce froid mépris des plus délicats sentiments, encore plus faciles à froisser dans l'accablement de la maladie. Des témoins habiles et expérimentés avouent franchement ces vérités qu'on ne peut faire remonter qu'à une seule et unique source. Les médecins sont aussi habiles que nombreux ; le chapelain mal payé et épuisé fait tout ce qui dépend de lui, mais ni le chapelain ni le médecin ne peuvent remédier au mal, car ni l'un ni l'autre ne peuvent passer auprès du malade ces longues heures du jour et de la nuit, où il a besoin de soins constants et affectueux ; ni l'un ni l'autre ne peuvent veiller à son chevet, lui lire, lui parler, lui rendre enfin ces innombrables services d'où dépend toujours un bien-être comparatif, et souvent même la vie.

» Tous ces soins sont le partage des infirmières, et il est certain, comme règle générale, qu'une classe moins propre à ce service ne pourrait être choisie. Mercenaires sans éducation, négligentes, égoïstes, souvent indécentes, ivres, et toujours trop peu nombreuses, il leur arrive même d'être criminelles dans leur cruauté, et sans citer le passage où ce fait est constaté, nous y ajoutons foi. » etc.

Le reste est à l'avenant.

ACCORD DES MINISTRES PROTESTANTS SUR LES POINTS FONDAMENTAUX DU CHRISTIANISME, ET 1° SUR CETTE QUESTION : JÉSUS-CHRIST EST-IL DIEU ?

M. Bost, pasteur à Sédan : « On peut discuter sur Homère, on ne le peut sur Jésus-Christ... Jésus-Christ se donne comme le vrai Dieu, il dit : Celui qui m'a vu a vu le Père. Ses apôtres le proclament le vrai Dieu et la vie éternelle, etc... Si cela est faux, le christianisme n'est plus qu'une duperie ; Jésus-Christ un imposteur ; saint Paul un sot ou un fourbe, et ceux qui ont soulevé le monde, des niais qui se sont laissé prendre aux beaux dehors d'un charlatan, ou des escrocs qui, à force d'habileté, ont fini par obtenir les uns et les autres le seul résultat qu'ils pussent espérer, le martyre » (1).

M. Archinard, pasteur à Genève : « Si l'on veut donner au mot Dieu le sens qu'y donnaient les Orientaux, celui d'être élevé en dignité, soit parmi les hommes, soit au-dessus des hommes, nous ne ferons à cela aucune difficulté, Christ est l'être le plus rapproché de Dieu qu'il y ait, le *Fils unique*, le *Fils bien-aimé* du Père. Mais veut-on dire qu'il est le Dieu souverain qui doit être seul adoré, et duquel procèdent toutes choses? oh! alors, voilà ce qu'il nous est impossible d'admettre » (2).

La suite à chaque numéro.

(1) Observations sur la profession de foi du XIXe siècle, de M. Eug. Pelletan. Paris, rue Tronchet, 2. 1854. P. 58.

(2) Le catéchisme de l'église de Genève défendu, etc. Genève 1855. p. 17.

LES VAUDOIS DU MOYEN AGE,

LEUR ORIGINE ET LEUR LITTÉRATURE

D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS DE LA CRITIQUE PROTESTANTE.

Non enim possumus aliquid adversus veritatem, sed pro veritate. (IIe ep. ad Cor. XIII, 8.)

Deux opinions, dont l'une est précisément la négation de l'autre, ont prévalu jusqu'à nos jours sur l'histoire de l'hérésie vaudoise. L'une est l'opinion des écrivains catholiques ; l'autre, celle que les Vaudois du Piémont ont accréditée depuis l'époque de la réforme.

Les partisans de la première, s'appuyant sur les témoignages des historiens catholiques du moyen âge, font remonter l'origine de cette secte à la seconde moitié du douzième siècle, et regardent Pierre de Vaud, ou Valdo, comme en étant l'auteur (1). D'après eux, Valdo et ses adhérents conservèrent primitivement les dogmes catholiques, et ne contestèrent d'abord à l'Église que sa

(1) Son véritable nom était probablement Valdes ou Valdez. Le prénom de Pierre parait pour la première fois dans un manuscrit de Strasbourg du quinzième siècle. V. Herzog, die romanischen Waldenser, etc. p. 112 et 113.

hiérarchie. Jusqu'à la fin du moyen âge, quoique plus ou moins ennemis de l'Église romaine, ils ne cherchèrent cependant pas à rompre ouvertement avec elle. Ce ne fut qu'au seizième siècle (comme le démontrent, à l'aide de documents, les écrivains catholiques), à dater de la réforme, que le schisme vaudois s'accomplit dans le vrai sens du terme, et que la secte devint conforme, ou à peu près, dans ses dogmes, avec le protestantisme.

L'autre opinion, que les Vaudois, depuis leur adhésion à la réforme, surent faire accepter pendant près de trois siècles à l'histoire protestante, est, comme nous l'avons dit, diamétralement opposée à la première. Quoique ses défenseurs ne soient pas d'accord entre eux sur l'époque précise de l'origine de la secte (ils hésitent entre les temps apostoliques, le siècle de Constantin-le-Grand, l'époque carlovingienne, le onzième siècle, les temps de Bérenger de Tours et les premières années du douzième siècle!), ils sont unanimes pour lui revendiquer une existence antérieure à Valdo et entièrement indépendante de lui, ainsi qu'une confession de foi de tout temps analogue à celle de la réforme. D'après eux, l'influence que les nouvelles doctrines du seizième siècle exercèrent sur l'église vaudoise ne serait qu'une odieuse fiction, née dans la cervelle de gens ennemis de l'Évangile, intéressés à noircir les saintes origines d'une religion qui les accuse d'idolâtrie et de mensonge. Ils fondent leur assertion sur une série de manuscrits qu'ils imaginent avoir paru dans les premières années du douzième siècle, au sein même des Vaudois du Piémont.

Tant que les Vaudois n'eurent affaire qu'à leurs adversaires naturels, ils eurent beau jeu. Ils purent sans peine persuader à leurs adeptes, et à ceux que la haine contre l'Église romaine disposait en faveur de leur étrange système, que leur histoire avait été défigurée à dessein et par esprit de parti; qu'on ne pouvait ajouter foi aux récits calomnieux d'idolâtres qui, n'ayant pu réussir à les extirper par le fer et par le feu, avaient dû naturellement faire tous leurs efforts pour les dénigrer, car leur secte étant d'origine apostolique, la pureté de la doctrine les couvrait de honte, en prouvant jusqu'à l'évidence que Rome avait étouffé sa foi primitive sous de grossières superstitions, et réalisait dans

son sein la prophétie de l'Apocalypse. D'ailleurs, nos preuves sont là, disaient-ils. Nous possédons des documents authentiques d'une haute antiquité. Ces documents ont vu le jour au commencement du douzième siècle. Donc notre religion ne peut avoir pour auteur, comme nos ennemis veulent le faire croire, Pierre de Vaux, qui ne commença à prêcher ses doctrines que vers l'an 1170. Et puis, examinez ces précieux trésors que nous avons hérités de nos pères; voyez quel esprit évangélique, quelle pureté de doctrine, quelle exposition franche et jamais contradictoire des vérités bibliques! Est-ce là ce qui caractérise une secte qui vient de naître?

Sans doute, dès que l'on admet avec les Vaudois, comme production des *premières* années du douzième siècle, certaines œuvres de leur littérature, dont le contenu, on ne saurait le contester, tranche d'une manière fortement prononcée avec les dogmes de l'Église romaine, on ne peut faire autrement que d'attribuer à leur secte une origine antérieure à Valdo, et de concéder que ce n'est point à cet hérésiarque qu'elle est redevable de ses principes religieux. D'ailleurs, une secte, à peine à son berceau, n'aurait pu formuler un symbole aussi net, et qui fût aussi unanimement accepté. Les sectes, à leur origine, ne présentent jamais le caractère de l'unité. Elles tâtonnent encore, elles hésitent, elles cherchent un point d'arrêt, et ce n'est qu'après un long enfantement, après bien des vicissitudes, après des luttes sans cesse renouvelées, qu'elles arrivent, — quand elles y arrivent! — à une décision en matière de dogme.

Mais la haute antiquité dont les Vaudois se sont plus à honorer leurs manuscrits, et dont ils se sont prévalus jusqu'à nos jours, comme d'un argument péremptoire de leur foi soi-disant évangélique, est-elle un fait avéré et incontestable? C'est précisément là la question, et ce ne sont plus leurs adversaires qui en doutent, ce sont des amis, tout aussi intéressés qu'eux à faire valoir leurs prétentions. Des critiques protestants, remarquables par leur pénétration et leur profond savoir, se sont pris, dans ces dernières années, à contester aux manuscrits en question l'exactitude des dates que Léger leur avait assignées. Ils leur ont découvert des traces d'une origine infiniment plus récente.

Bien loin de pouvoir les faire remonter aux premières années du 12e siècle, un examen attentif et consciencieux les a convaincus qu'ils étaient même de beaucoup postérieurs aux temps de l'hérésiarque Pierre de Vaux. De plus, ils se sont assurés qu'il existait tout une catégorie de manuscrits qui présentaient, au point de vue du dogme, un caractère encore éminemment catholique.

C'est l'Angleterre, où la tradition vaudoise avait trouvé longtemps de si nombreux et zélés défenseurs, qui a donné le signal de la réaction, et rendu aux écrivains catholiques du moyen âge la justice que leurs adversaires leur avaient si hardiment refusée. C'est au savant M. Mailand qu'est due la gloire d'avoir, le premier (dans un remarquable travail qu'il fit paraître en 1832), ouvert la nouvelle voie dans laquelle est entrée la critique protestante touchant la littérature vaudoise (1). D'autres érudits de ses compatriotes ne tardèrent pas longtemps à marcher sur ses traces. Monsieur Todd, frappé de l'importance de ses découvertes, se livra à de nouvelles recherches, et en fit connaître le résultat dans un ouvrage qu'il publia à Dublin, en 1840, sous le titre de : *Dissertations sur les prophéties relatives à l'Antechrist* (2), et dans son *Catalogue raisonné des manuscrits vaudois de la bibliothèque du Trinity-Collége* de Dublin, qu'il fit insérer dans le *British Magazine* (liv. d'avril, mai et juin). M. Gilly lui-même, dans l'édition qu'il donna, en 1851, de l'Évangile vaudois de saint Jean, refusa toute authenticité aux dates de Léger, et M. Faber, qui fut longtemps un ardent représentant de l'opinion vaudoise, renonça à ses idées favorites, et déclara loyalement que, à part le manuscrit de l'Antechrist, dont l'antiquité ne lui semblait pas en tout point contestable, il donnait raison à ses devanciers.

Cependant, et l'on est enfin convenu de leur rendre cette justice, la première impulsion donnée à la critique des manuscrits vaudois, est partie des historiens catholiques eux-mêmes. L'illustre évêque de Maux avait déjà, au livre onzième de son *His-*

(1) Facts ands documents illustrative of the history, doctrine and rites of the ancient Albigenses and Waldenses. London. 1852.

(2) Discourses on the prophecies relating to Antichrist. Dublin. 1840.

toire des Variations, fait quelques observations très-fondées sur plusieurs productions de la littérature vaudoise, observations qui auraient pu mettre depuis longtemps les historiens protestants sur la voie de la vérité, s'ils ne se fussent laissé aveugler par leur singulier axiome, que toutes les données des auteurs catholiques sur l'origine de la secte défavorables à la tradition vaudoise, étaient *nécessairement* erronées, tandis que celles qui parlaient en sa faveur, étaient *incontestablement* justes.

L'Allemagne, ce pays classique de la science et des recherches patientes et consciencieuses, ne pouvait rester en arrière de ce grand mouvement imprimé par l'Angleterre à la critique des manuscrits vaudois. Aussi, peu d'années après la publication des travaux de M. Todd, un savant professeur de l'université de Halle, le docteur Herzog, fit paraître une dissertation intitulée : *De Waldensium origine et pristino statu* (1848), qui fut suivie de près d'un article inséré par le même auteur dans la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne* (1850), sous le titre de : *Quelques observations sur l'origine et les doctrines primitives des Vaudois.* M. Herzog démontra que la *Confession de foi*, à laquelle on avait attribué une si haute antiquité (on la faisait dater ni plus ni moins que de l'an 1120), n'était autre chose, dans ses parties essentielles, qu'un extrait littéral du rapport qu'adressa, en 1530, au réformateur OEcolampade, le célèbre G. Morel, sur l'état de la secte dont il était un des principaux représentants. Il trouva, en outre, que plusieurs portions du même écrit indiquaient évidemment une époque de beaucoup postérieure au douzième siècle. Ses découvertes ne s'arrêtèrent pas là. Une étude minutieuse du *catéchisme* vaudois et du livre de l'*Antechrist,* que l'on faisait remonter, le premier à l'an 1100, le second à l'an 1120, le convainquit que ces dates étaient entièrement fautives, et que ces deux documents, si vénérables aux yeux des protestants par leur prétendue haute et incontestable antiquité, et si concluants en faveur des prétentions de la secte vaudoise, au dire même de savants que l'on aurait cru plus compétents en semblable matière, étaient beaucoup plus modernes qu'ils ne se l'étaient imaginé. *La Nobla Leyczon,* la plus connue d'entre les poésies vaudoises et que Raynouard avait re-

produite en entier, mais fort incorrectement, d'après le texte du manuscrit de Genève, dans son *Choix des poésies des troubadours* (II, 73), fut aussi l'objet d'une étude sérieuse de la part de l'éminent professeur. Il se persuada toujours plus que Raynouard avait assigné à ce poème une fausse date, et qu'il remontait tout au plus aux dernières années du douzième siècle. Enfin, la date si ancienne de 1120 que l'on attribuait au traité du *Purgatoire*, lui parut plus que problématique, et il n'hésita pas à considérer cet écrit comme une production de la fin du siècle treizième.

Les recherches critiques du docteur Herzog donnèrent lieu au récent ouvrage sur les Vaudois du moyen âge de son savant compatriote, M. Dieckhoff, licencié et *privat-docent* en théologie de l'université de Gœttingue (1). M. Dieckhoff reprocha vivement à ses devanciers de s'être occupés presque exclusivement de préciser l'origine la plus ancienne des manuscrits vaudois, tandis que le point le plus important, selon lui, était de connaître la date la plus récente qu'il fût possible de leur assigner. A cela, l'on peut répondre, comme le fait M. Herzog dans un premier travail dont nous nous réservons de parler plus tard, qu'il est, sans nul doute, de la plus haute importance pour l'histoire du développement successif de la secte, de connaître l'époque la plus récente possible de chacune de ses productions religieuses, mais que ce ne peut être là l'unique point nécessaire ; que M. Dieckhoff a eu le tort d'être, à son tour, trop exclusif. Que sert-il, en effet, de savoir si tel écrit vaudois a paru dans la première ou dans la dernière moitié du seizième siècle, dès que c'est un fait acquis à la critique historique, qu'il est en tout cas postérieur à l'introduction de la réforme dans les vallées vaudoises du Piémont? Évidemment, dès que l'on est d'accord sur ce dernier point, l'écrit en question ne peut plus servir de source pour connaître les conditions religieuses de la secte antérieurement à la réforme. Que la rédaction de tel manuscrit appartienne au commencement, au milieu ou à la fin du treizième siècle,

(1) Die Waldenser im Mittelalter. Zwei historische Untersuchungen von A. W. Dieckhoff, Lic. und Privat-docent der Theologie in Gœttingen. 1851.

toujours est-il qu'il ne peut plus être allégué à l'appui de la tradition sur l'antiquité de la secte et sa priorité au temps de Valdo.

Quoique dépourvu des précieuses ressources diplomatiques dont sut profiter plus tard, ainsi que nous le verrons, le professeur Herzog, M. Dieckhoff a rendu néanmoins de notables services à l'étude de la littérature vaudoise, bien que, peut-être, il se soit laissé trop entraîner par son principe, en cherchant à démontrer que la plupart des manuscrits ne remontaient pas au-delà du seizième siècle. Son principal mérite est celui d'avoir fait une des plus curieuses découvertes et d'avoir ainsi jeté un jour immense sur une partie considérable des écrits de la secte vaudoise. Il est parvenu à démontrer que la *Confession de foi* de l'an 1431 des frères *Bohêmes* (Hussites ou *taborites*) a servi d'original à un grand nombre de manuscrits publiés par Perrin et Léger, savoir le catéchisme, les divers traités sur le purgatoire, l'invocation des saints et le jeûne.

Cette découverte suggéra naturellement à son auteur l'idée que d'autres manuscrits pourraient aussi dériver de la même source, et l'induisit à supposer que même *La nobla Leyczon* avait pris naissance au sein des Taborites vaudois.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici il résulte un fait de la plus grande importance, et que nous tenons à constater, c'est que presque tous les écrits favorables à la haute antiquité de la secte et à l'orthodoxie *protestante* de ses dogmes, appartiennent à une époque relativement récente, et qu'ils sont, les uns postérieurs à l'an 1431, c'est-à-dire à la *Confession de foi* des frères Bohêmes, les autres à l'an 1532, c'est-à-dire aux négociations religieuses qu'entama G. Morel avec les réformateurs OEcolampade et Bucer, et au synode d'Angrogne, qui eut lieu le 12 septembre 1532, comme le prouve un manuscrit de Dublin, et non le 12 décembre, comme le pensait Léger.

Ce résultat cependant, dû aux travaux successifs des divers critiques protestants modernes que nous avons mentionnés, ne levait pas toutes les difficultés. La tradition vaudoise pouvait alléguer encore en sa faveur une série de manuscrits auxquels la critique ne savait assigner une date précise. Mais une fois dé-

montré que leur contenu contredisait manifestement l'opinion propagée par les Vaudois depuis la réforme sur l'origine antique de leur secte et leur perpétuelle unité doctrinale ; qu'il était opposé à celui des manuscrits que la critique avait déclarés d'une époque de beaucoup postérieure à Valdo ; qu'il harmonisait, enfin, d'une manière étonnante avec les récits des écrivains catholiques du moyen âge, alors l'opinion vaudoise perdait évidemment son dernier, son unique point d'appui, et la véracité de ses adversaires recevait un éclatant témoignage. Or, ce point important et qui devait réduire à néant les prétentions des Vaudois du Piémont, M. Herzog avait cherché à le prouver dans l'écrit qui précéda l'ouvrage de M. Dieckhoff, autant que le lui permettaient, du moins, les faibles secours dont il pouvait disposer. Quoiqu'il ne se fût pas douté lui-même des larges emprunts que les Vaudois du moyen âge avaient faits aux Hussites (Taborites), il avait découvert, cependant, que la littérature vaudoise présentait un caractère généralement défavorable à l'opinion à laquelle elle avait servi de base.

C'est précisément cette découverte, nous aurions dû le dire en son temps, qui constitue un des principaux mérites du travail de M. Herzog, et lui donne une valeur que n'ont pu méconnaître deux de ses plus ingénieux et plus savants adversaires, MM. Hahn et Dieckhoff, quoique peu satisfaits de sa méthode et surtout des résultats qu'il avait tiré de ses laborieuses recherches. Notre intention n'est point d'initier nos lecteurs à la polémique à laquelle donna lieu, de la part de ces deux écrivains, la dissertation du théologien de Halle (1). Il suffira de dire que M. Dieckhoff, que nos lecteurs auront pu croire, d'après son premier ouvrage, nécessairement favorable aux vues de M. Herzog, sur l'origine moderne et les conditions primitives de la secte vaudoise, formula, au contraire, de graves objections contre elles, dans une critique animée qu'il fit insérer, en 1850, dans une des premières Revues théologiques de l'Allemagne protestante, le *Reperto-*

(1) La critique de M. Hahn, théologien très-estimé d'un certain parti protestant en Allemagne, et auteur d'un grand travail sur les hérétiques au moyen âge, se trouve dans les Studien und Kritiken, de l'année 1850.

rium de Reuter. Il prit le parti, un peu singulier, sans doute, de nier nettement l'importance de la question d'origine que M. Herzog avait posée en premier lieu, et prétendit, de plus, que ce dernier ne l'avait aucunement résolue. Suivant M. Dieckhoff la tradition vaudoise ne niait point que les écrivains catholiques du moyen âge n'eussent eu en vue la même secte que celle à laquelle elle revendiquait une origine antérieure à Valdo, elle affirmait seulement que, ayant défiguré à dessein son histoire, et pour des raisons dogmatiques, leur autorité n'était d'aucune valeur. M. Dieckhoff a eu le tort, comme le fait observer M. Herzog, d'avoir méconnu, dans tout le cours de sa réfutation, un point qu'il n'aurait pas dû perdre de vue, et qui détruit ses objections, c'est que la tradition vaudoise ne s'était appuyée, jusqu'à nos jours, que sur une classe toute particulière d'écrits, dont la date était de beaucoup trop récente pour servir de preuves à l'antiquité de la secte et à l'orthodoxie soi-disant évangélique de ses doctrines primitives. Comparés à d'autres écrits d'une origine antérieure, et qui sont encore tout empreints de catholicisme, ils ne prouvaient qu'une chose, c'est qu'à l'époque où ils parurent, la secte professait des dogmes tout à fait opposés à ceux de sa première confession de foi ; c'est qu'elle n'était plus la même, mais avait renoncé à l'élément catholique qui la caractérisait fortement dans le principe, pour embrasser l'élément protestant. La distinction chronologique de cette double catégorie d'écrits, dont les plus anciens avaient encore une forte saveur de catholicisme, tandis que les plus récents se ressentaient tout à fait de l'influence protestante, justifiait donc pleinement ce que disaient des doctrines et de l'origine de la secte les écrivains catholiques du moyen âge.

Les historiens catholiques, M. Herzog l'avoue avec une impartialité qui lui fait honneur, ont été les premiers à faire ressortir la prédominance du principe catholique dans la littérature vaudoise antérieure au seizième siècle. Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, et bon nombre d'auteurs après lui, avaient fait la remarque que les Vaudois se rapprochaient beaucoup plus, avant la réforme, de l'Église romaine que du protestantisme. L'unique reproche que leur fait M. Herzog est celui d'avoir donné

à cette prédominance de trop fortes proportions, et d'avoir méconnu, dans les origines de la secte, l'existence du principe formel du protestantisme. Bossuet a eu le tort, selon lui, de ne pas voir qu'il y avait chez les premiers Vaudois deux partis, le parti stationnaire, qui tenait encore aux dogmes catholiques, et le parti plus avancé qui cherchait à rompre toujours plus avec l'ancien ordre de choses religieux, et qui devait finir par l'emporter. Une secte qui, tout à l'heure, professait des principes éminemment catholiques, aurait-elle pu, en un moment, et sans qu'il se fût opéré préalablement dans son sein un changement quelconque, manifester des tendances aussi prononcées pour la réforme? Sans prétendre critiquer l'opinion d'un Bossuet, ni celle qu'émit, dans ses *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois* (1836), un très-savant et fort judicieux écrivain de nos jours, Monseigneur Charvaz, archevêque de Gênes, bien plus autorisé que nous pour se prononcer en pareille matière, nous ne pouvons nous empêcher de croire l'explication de M. Herzog plus probable et plus conforme aux lois ordinaires qui président à la marche des sociétés. Qu'un individu change de religion comme on change de vêtement, par l'effet d'un pur caprice, cela est possible; mais qu'une société tout entière renonce subitement à la religion de ses pères; que des milliers d'individus abdiquent tout à coup des croyances aimées jusqu'alors, et qui formaient la base de toutes leurs institutions domestiques et publiques, pour embrasser un symbole en tout point opposé à celui qui avait prévalu jusqu'au moment même de la révolte, cela nous semble au moins sujet à contestation.

Que lasse enfin de trois siècles d'obéissance servile à la suprématie d'un Parlement, l'Angleterre se lève un jour, et par un mouvement spontané, pour reconquérir sa première foi, dirons-nous alors qu'elle l'aura fait par caprice? Evidemment non. Elle l'aura fait par suite du grand travail qui s'opérait dans son sein, depuis le moment où l'hérésie lui fut imposée par les plus atroces tourments; elle l'aura fait, parce qu'en elle fermentait depuis trois cents ans l'élément catholique, que les amendes, les prisons, les chevalets et les échafauds de la *bonne reine Elisabeth* n'avaient pas réussi à étouffer; parce que les conversions

étaient nombreuses et puissantes, parce que les hommes éminents qui avaient courageusement renoncé à une religion qui ne pouvait les satisfaire, ni sous le rapport du sentiment moral, ni sous celui de l'intelligence, avaient fini par entraîner les masses, déjà bien disposées, dans la voie bénie dans laquelle ils étaient entrés à force de prières, d'humilité et de science. Il ne nous est pas non plus possible de croire que la réforme au seizième siècle ait été une simple guerre de fantaisie faite à l'Église. Que même des milliers d'individus aient embrassé alors les idées nouvelles, ou plutôt, hélas! des idées qui n'avaient rien moins que le mérite de la nouveauté, pour satisfaire simplement d'ignobles passions, et se défaire d'un joug qui pesait trop à leurs esprits charnels, nous le concédons d'autant plus volontiers que l'histoire est là pour le prouver; mais qu'une grande partie de l'Allemagne, de la France et de la Suisse, se soit jetée, en masse et spontanément, aux pieds des chefs de la révolte, par l'effet d'une simple velléité, nous pensons que l'histoire est aussi là pour démentir cette assertion. Elle nous montre, en effet, que des hérésies nombreuses, qui renaissaient toujours sous d'autres formes, à mesure qu'elles s'éteignaient, travaillaient, depuis longtemps et profondément, la société chrétienne, et qu'une révolte ouverte contre l'Église devait en être, un jour ou l'autre, l'inévitable conséquence. Même en Angleterre, l'orgueil anglo-saxon, plus fort encore que l'attachement à l'autorité et aux antiques usages, froissé depuis les temps de Guillaume-le-Conquérant par des institutions qui n'étaient pas nationales, avait ouvert la voie à la réforme, laquelle, en tant que religieuse, fut un caprice peut-être, mais ne le fut pas au point de vue politique.

Il nous semble donc que le ministre protestant Jacques Basnage de Beauval, n'avait pas tort d'écrire, dans son *Histoire de l'Église* (II. f. 1445), ces paroles citées par M. Herzog : « Si les Vaudois n'avaient rien eu de commun avec les réformateurs que leur haine contre l'Église romaine, pourquoi envoient-ils des députés au fond de la Suisse? Comment, au retour des députés, reçurent-ils sans résistance la réformation si éloignée de leur doctrine?

Cependant cet écrivain du dix-septième siècle a eu

certainement tort de prétendre que l'introduction des principes de la réforme eut lieu dans le sein des Vaudois piémontais sans résistance, car résistance il y eût de leur part, comme le démontre, par leurs propres documents, le professeur de Halle. Et cela devait être, car l'élément catholique, quoique affaibli, existait encore. Leurs tentatives, d'un côté, d'entrer en négociation avec les réformateurs, pour recevoir d'eux des éclaircissements et des enseignements en matière de dogme, et, de l'autre, l'hésitation qu'ils témoignent à les accepter, prouvent clairement la coexistence chez eux du principe protestant, qui les attirait vers les novateurs, et du principe catholique, qui les empêchait de rompre avec les doctrines de l'Église. M. Herzog fait à ce sujet l'observation suivante dont on ne saurait contester la justesse. L'orthodoxie soi-disant évangélique, ou l'orthodoxie dans le sens protestant, que la tradition neo-vaudoise, c'est-à-dire celle que les Vaudois piémontais ont propagée depuis la réforme, prétend revendiquer à la secte avant le seizième siècle, est absolument incompatible avec les instances pressantes de celle-ci auprès de Bucer et d'OEcolampade, pour obtenir de ces deux réformateurs des conseils et des instructions en fait de dogmes.

Les deux principes contradictoires qui caractérisaient alors l'hérésie vaudoise, ne pouvaient exister longtemps simultanément; l'un des deux devait céder le pas à l'autre. Il ne restait aux Vaudois qu'un pas à faire; ou de rentrer dans le sein de l'Église romaine, ou de se plonger toujours plus profondément dans l'erreur. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Les uns se déclarèrent loyalement catholiques, et renoncèrent pour toujours à leurs opinions hérétiques, tandis que les autres, chez lesquels prédominait le principe protestant, s'éloignèrent chaque jour davantage de l'orthodoxie romaine. Les brillants succès, ajoute M. Herzog, qu'obtint St Vincent Ferrier (le Lacordaire espagnol de ces temps, en tant que prédicateur célèbre et dominicain), dans les vallées vaudoises du Piémont, au commencement du quinzième siècle; la facilité avec laquelle, à la fin de ce siècle, et dans les premières années du suivant, de nombreuses communes vaudoises se réconcilièrent avec l'Église romaine, montrent clairement le côté catholique de la secte, tandis que les tendances protestan-

tes se manifestent par l'attraction qu'elle éprouve vers toute influence nouvelle et anti-catholique. C'est ainsi que nous la voyons se rapprocher successivement des disciples d'Arnaud de Brescia, des *frères du libre esprit,* des sociétés mystiques des contrées rhénanes, plus tard de la secte des Hussites, surtout des Taborites, dont elle emprunte les doctrines, jusqu'à ce que, enfin, fatiguée de son vagabondage religieux, elle se laisse absorber par la réforme.

Encouragé par les féconds résultats auxquels l'avaient conduit ses laborieuses recherches, résultats qu'il consigna, comme nous l'avons dit, dans sa dissertation sur l'origine et les conditions primitives des Vaudois, le docteur Herzog, avec cette heureuse tenacité qui distingue les savants de l'Allemagne, résolut de poursuivre son œuvre jusqu'au bout. On connaissait depuis longtemps l'existence à Genève de bon nombre de manuscrits vaudois; mais ce fut seulement vers l'an 1840 que l'on apprit, dans l'Europe continentale, que la bibliothèque de Dublin en possédait aussi de la même catégorie. Les citations de M. Monastier, dans son *Histoire de l'église vaudoise* (1848), celle du docteur Gilly, dans un ouvrage déjà mentionné, et particulièrement le *Catalogue raisonné* de M. Todd, firent comprendre à M. Herzog l'importance de ce nouveau fonds, et l'engagèrent à entreprendre une expédition scientifique dont Genève et Dublin devaient être le but.

Heureusement pour lui, il put commencer le grand travail qu'il préméditait, et dont il était loin de se dissimuler les difficultés, par l'examen d'un des manuscrits les plus récents, le codex de Zurich du Nouveau Testament vaudois, qu'il trouva, à Strasbourg, dans la maison de l'un de ses savants amis, le professeur Reuss. Il compara minutieusement, et d'un bout à l'autre, le texte de saint Jean, tel que le portait ce manuscrit, avec celui du même Évangile, publié par le docteur Gilly, à Londres, en 1848, d'après le manuscrit de Dublin. Il copia, en outre, une partie des autres Évangiles et des Épîtres, tout en cherchant à se rendre compte, à l'aide de la Vulgate, des expressions dont le sens lui paraissait obscur.

Initié de la sorte à la langue des manuscrits vaudois, il se ren-

dit à Genève, dans l'intention d'entreprendre une étude sérieuse de ceux que contenait la bibliothèque de cette ville, convaincu que les extraits qui en avaient été faits, et qui depuis longtemps étaient connus du public, devaient être insuffisants et incorrects. En effet, il s'aperçut bientôt que tout était à refaire, que les compilations précédentes étaient extrêmement défectueuses sous le double rapport de la forme et du contenu. Son travail fut en conséquence surtout un travail de révision. Il collationna avec les manuscrits genevois les copies qu'il en avait fait faire, ainsi que le texte des documents que M. Hahn avait ajoutés, sous le titre de suppléments (Beilagen), à son *Histoire des Vaudois*. Son attention se porta particulièrement sur des manuscrits restés jusqu'alors inconnus au public. Il transcrivit en grande partie de sa propre main le traité du *Purgatoire* (*Purgatori*), laissant à ses copistes le soin de faire le reste, qu'il confronta ensuite lui-même avec l'original. De plus, il fit de nombreux extraits d'autres écrits dont le contenu lui paraissait de quelque importance.

De Genève M. Herzog prit la route de Dublin, en passant par Grenoble, dont la bibliothèque contenait un manuscrit vaudois du Nouveau Testament qu'il tenait à connaître. Le celèbre professeur trouva dans la bibliothèque de Dublin, outre des exemplaires identiques à ceux de Genève, et dont il n'eut qu'à noter les variantes, des originaux d'ouvrages de la plus grande importance qui manquaient à la collection genevoise, et qui n'avaient jamais été publiés. Il y découvrit aussi le texte manuscrit d'autres écrits vaudois, connus jusqu'ici du public par des copies défigurées ou fragmentaires, qu'il corrigea et compléta sur le texte original. Quant à plusieurs autres traités sans grande valeur, que lui offrit aussi la même bibliothèque, il se contenta d'en prendre connaissance.

Le manuscrit dublinois du Nouveau Testament vaudois fut aussi l'objet de son examen. L'académie royale des sciences de Berlin l'avait chargé d'en faire une copie à l'usage de la bibliothèque royale de cette capitale. Mais, après avoir transcrit de sa propre main les dix-neuf premiers chapitres de saint Matthieu, il s'aperçut que ce travail, accompagné de celui de la révision qu'il n'oserait confier à nul autre, prolongerait trop son séjour en

Irlande où il avait d'autres manuscrits à étudier, l'idée lui vint alors de s'adresser au docteur Gilly de Norham, dont il avait fait la connaissance par l'entremise du chevalier Bunsen, ambassadeur prussien à Londres, en le priant de lui faire parvenir à Dublin un copie de ce Nouveau Testament, que le docteur Gilly possédait déjà depuis plusieurs années, lui promettant de la confronter attentivement avec l'original, sous condition toutefois de pouvoir la prendre avec lui à Halle. M. Gilly y consentit; il y allait, du reste, de son intérêt, et M. Herzog put la transcrire plus tard en entier de sa main, dans l'hiver de 1851 à 1852. Il collationna aussi, en partie à Dublin, en partie à Halle, avec le manuscrit copié de Dublin, celui de Zurich, que le professeur Reuss avait mis à sa disposition, confrontation dont les résultats, ainsi que ses observations sur le manuscrit du Nouveau Testament vaudois de Grenoble, se trouvent dans une dissertation de M. Reuss sur les *Traductions vaudoises de la Bible*, insérée dans la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne* (1851, mois de juin; 1852, mois de décembre; et 1853, mois de février).

Les manuscrits que le professeur Herzog put consulter à Paris et à Cambridge, étaient peu nombreux, mais non cependant sans utilité pour le but qu'il se proposait.

Quoique versé, sans doute, dans la connaissance de quelques-unes des langues romandes, et surtout du provençal, connaissance qui facilite infiniment plus que le latin l'accès à l'intelligence du dialecte vaudois; bien qu'aidé de la Vulgate pour l'interprétation du Nouveau Testament, le docteur Herzog dut rencontrer quelques difficultés dans la traduction des manuscrits qui devaient servir de complément à ses précédentes études. Le dialecte vaudois n'est, selon toute probabilité, qu'une ramification modifiée de la langue provençale (une des plus belles créations de la *lingua rustica* des Romains, et se parlait jadis dans le sud de la France, dans le nord de l'Italie occidentale, et au nord-est de l'Espagne) [1]. Il est loin d'avoir été, comme le sont

(1) V. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, I, p. 77; et pour les analogies frappantes du dialecte vaudois avec le provençal, Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours*, vol. I, p. 13, 15, et vol. II, p. 40.

depuis quelques années les autres langues romandes, l'objet d'une étude spéciale. Nous regrettons infiniment que le professeur Diez, de l'université de Bonn, n'ait pu, faute de ressources, consacrer dans son admirable *Grammaire des langues romandes* (3 vol. Bonn 1836-1844), une plus grande place au dialecte vaudois. Il eût éclairci, nous en sommes sûr, bien des difficultés. Au moyen de son excellent système de la formation des mots dans les langues issues du latin vulgaire, il aurait facilité l'intelligence de cet idiome provençal, et, ce qui était plus nécessaire encore pour le travail historique du docteur Herzog, résolu par son étonnante perspicacité, en partie, du moins, le difficile problème de la classification des manuscrits vaudois. Raynouard, si compétent en matière de philologie romande, a donné néanmoins dans des erreurs passablement graves. C'est ainsi que, selon le professeur Herzog (1), il attribue, dans son *Lexique romand*, à un *ancien* écrit vaudois, un passage qui appartient à un traité relativement fort moderne sur les sacrements, et emprunté aux Taborites. Le même savant ne trouvait aucune difficulté à faire remonter aux premières années du douzième siècle le fameux poème de la *Nobla Leyczon*, ainsi que l'écrit de l'*Antechrist*, se fondant à tort sur la langue de ces deux productions pour prouver la vérité d'une assertion qui ne devait pas manquer de procurer une grande joie aux admirateurs de la prétendue antiquité de la secte vaudoise. Le texte qu'il a donné des poèmes vaudois (car on sait qu'il n'entrait pas dans le cadre de son travail de s'occuper des œuvres vaudoises en prose, dont la langue est, du reste, absolument identique), surtout celui de la *Nobla Leyczon*, est incorrect en près de deux cents endroits; il faut cependant dire que cette inexactitude, inconcevable chez un savant aussi distingué et aussi scrupuleux, doit être attribuée plutôt au copiste qu'il avait chargé de transcrire le poème en question, d'après le manuscrit de Genève, qu'à lui-même.

Si Raynouard a pu se tromper de la sorte, que sera-ce de Perrin et de Léger?

C'est à ce long voyage, à la possession acquise, on le voit, à

(1) Die romanischen Waldenser, préface. p. 6.

force de patience, de tous ces précieux trésors, inconnus jusqu'alors au continent de l'Europe, ou partiellement livrés au public par des écrivains qui en méconnaissaient la valeur, ou avaient à tâche de la dissimuler, que nous devons le grand ouvrage que publia, l'année dernière, le savant professeur de Halle, sur les *Vaudois romands* (1).

C'est à cette œuvre consciencieuse, nous tenons à le dire, de peur qu'on ne nous fasse l'honneur d'une science que nous sommes infiniment éloignés de posséder, que nous avons recueilli, à part la méthode et quelques observations d'une très-mince valeur, les notices que nous avons données des divers travaux dus aux critiques protestants de nos jours sur les origines de la secte vaudoise et les époques de leur littérature.

Par l'exactitude de ses recherches et la persévérance qu'il a mise à examiner un à un les manuscrits vaudois des bibliothèques de Genève, de Grenoble, de Lyon, de Paris, de Cambridge et de Dublin, le docteur Herzog est parvenu à rétablir les textes dans leur intégrité. Les extraits corrects qu'il en donne à la fin et dans le corps de son ouvrage, seront bienvenus des amateurs des langues romanes, et nous espérons que son savant collègue, M. Fuchs, et tant d'autres de ses illustres compatriotes qui ont rendu dans ces dernières années de si éminents services à la philologie romande, en tireront un utile parti. Mais ce que notre cœur souhaite avant toute chose, c'est que le travail de M. Herzog serve d'encouragement aux historiens présents et futurs qui s'occupent ou voudront s'occuper, sans se laisser aveugler par l'esprit de parti, de l'étude d'une hérésie dont l'histoire a été bien autrement défigurée, jusqu'à nos jours, par ses adhérents, que par ses adversaires naturels. Les catholiques, quoique habitués déjà aux réhabilitations historiques, si glorieuses pour l'Église, de la part de grands historiens protestants, prendront in-

(1) Die romanischen Waldenser, ihre vorreformatorischen Lustænde und Lehren, ihre Reformation im sechszehnten Iahrhundert, und die Rueckwirkungen derselben, hauptsæchlich nach ihren eigenen Schriften dargeslellt von Dr Herzog, ord. Professor der Theologie in Halle. Halle, Eduard Anton 1853.

térêt à la nouvelle phase dans laquelle est entrée l'histoire d'une secte qui, hier encore, se retranchait si fièrement derrière sa prétendue origine apostolique et la perpétuité de sa foi (1). Aujourd'hui, si elle ne veut donner un démenti aux preuves les plus formelles, elle est obligée de confesser qu'elle est née dans les dernières années du douzième siècle, qu'elle a pour auteur, non pas un apôtre, mais un simple marchand de Lyon, et qu'elle n'a réussi à formuler un symbole qu'en se jetant, après trois siècles, et plus, de stériles tâtonnements, dans les bras de la réforme.

Peut-être, si Dieu le permet, donnerons-nous, dans un prochain article, aux lecteurs des *Annales*, une analyse succinte de l'ouvrage du docteur Herzog. Sans les retenir longtemps sur le terrain un peu aride, sans doute, mais fécond en résultats importants, de la classification par ordre de dates des manuscrits vaudois, au point de vue du savant professeur, nous les ferons assister successivement, avec lui, aux origines et aux premiers mouvements religieux de la secte vaudoise, aux emprunts considérables qu'elle fait d'abord aux Pères de l'Eglise, et en général aux dogmes catholiques, puis à la lutte incessante qui s'engage dans son sein entre deux principes incompatibles et qui entravent longtemps sa marche, le principe catholique qui la retient encore et le principe protestant qui n'attend plus qu'une puissante influence du dehors pour l'entraîner tout entière dans l'abîme de l'erreur. Nos lecteurs verront que les Vaudois de M. Herzog ne sont plus tels que nous les représentaient naguère encore les histoires, ou plutôt les romans protestants. Ils suivent le système des variations inhérentes à l'erreur, et qui carac-

(1) C'est ce que les Vaudois du Piémont ont soin de faire croire à leurs adeptes et à ceux qu'ils cherchent à endoctriner. Un pauvre catholique qui, par pure ignorance, nous voulons bien l'admettre, avait apostasié pour embrasser l'hérésie vaudoise, nous répondait invariablement, et du ton d'un homme profondément convaincu, toutes les fois que nous lui parlions des origines de la réforme, qu'il se souciait fort peu d'Œcolampade et de Bucer, qu'il n'avait rien de commun avec les réformateurs, qu'il lui suffisait de savoir, pour se confirmer dans sa foi nouvelle, qu'il la tenait de l'apôtre saint Paul et que, de tout temps, les Vaudois avaient professé les mêmes croyances religieuses !

térisent toutes les sectes, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours. Ce ne sont pas ces êtres tels que se plurent à nous les dépeindre les partisans du jugement privé ou les ennemis de l'Église. Ils n'occupent pas, non plus, au sein du moyen âge, le rang important que leurs descendants leur ont si complaisamment attribué. Bien loin, enfin, de pouvoir prétendre à l'auréole de sainteté dont leurs admirateurs les ont entourés, ces sectaires donnent tête baissée dans toutes sortes de travers, et, tout en déclamant contre les corruptions de l'Église de Rome, que personne ne condamnait plus hautement que l'Église elle-même, ils participent plus que tous les autres aux misères spirituelles du moyen âge.

Que nos lecteurs ne s'imaginent pas, cependant, que Herzog soit le moins du monde hostile à la secte vaudoise. S'il en a mis les origines et la vie dans leur vrai jour, cela n'a point été par opposition, mais pour obéir à la vérité. *Nous ne pouvons rien contre la vérité*, dit-il avec saint Paul, *mais seulement pour la vérité*. Pour rassurer toutefois la secte, qui pourrait se montrer fort peu satisfaite du procès qu'il lui intente, et pour calmer la douleur qu'elle pourrait éprouver, en voyant ses archives les plus secrètes livrées sans façon aux regards des profanes, et ses fraudes pieuses dévoilées au grand jour, il s'efforce de lui persuader que tout cela ne saurait nuire à son existence et à sa prospérité actuelles, et que les églises protestantes ne lui en témoignent pas moins le même intérêt cordial et actif, qu'elle a su leur inspirer dans tous temps !

Henri STEVENSON.

DE

L'ÉDUCATION PUBLIQUE

DANS LE

CANTON DE GENÈVE.

Le plus grand intérêt d'un peuple, c'est l'éducation de ses enfants.

L'éducation prépare la moralité, la dignité, la force, le bonheur et l'avenir des nations.

Le plus grand fléau des États, c'est un mauvais système d'éducation.

L'éducation qui n'embrasse pas tout l'homme est une éducation incomplète.

L'éducation qui ne formera que le corps, pour le seul développement des forces ou des grâces musculaires, ne fera que des automates de sérail ou des nomades du désert.

L'éducation qui n'opèrera pas à la fois sur les facultés et sur les caractères, afin de développer le bien et de vaincre le mal inhérents à la nature humaine, cette éducation ne pourra faire que des hommes manqués.

L'éducation qui ne donnera à la jeunesse que des connaissances sans croyances, des sentiments sans vertus, des aptitudes sans

le grand principe du devoir et du sacrifice, cette éducation n'enfantera qu'une décadence progressive.

L'éducation qui ne sera établie que dans un but exclusif, l'élément politique, par exemple; l'éducation qui ne saura pas harmoniser les diverses fins de l'homme, afin de faire concourir toutes les forces; l'éducation qui méconnaîtra la destinée suprême de l'homme, sa destinée sociale, sa destinée de famille, sa destinée privée, cette éducation n'enfantera jamais des nations vigoureuses ni des chrétiens sincères.

L'éducation qui déclassera les influences actives par lesquelles les hommes sont formés; qui, par exemple, mettra la religion à la queue de l'éducation, l'autorité paternelle en dehors, cette éducation faussera dès l'abord le jugement de la jeunesse et l'égarera dans des voies fatales.

L'éducation qui ne fait que de l'instruction n'est qu'une mécanique pour produire des esprits vains, des cœurs rétrécis, des caractères faibles, des vertus sans consistance.

L'éducation purement civile, politique ou administrative, est le signe sensible de la décadence morale d'un peuple.

L'éducation sans religion est le plus grand châtiment que la Providence puisse laisser infliger à un peuple ingrat et indifférent.

Dans les pays éclairés par la lumière et la grâce du christianisme, l'éducation doit être chrétienne, et non-seulement l'éducation, mais l'instruction.

Ces principes sont vrais en eux-mêmes, et peu de personnes les contrediront; mais il y a des hommes à système, des pays, des époques et des institutions qui font plier ces principes ou qui les dénaturent dans l'application.

Dans le canton de Genève, nous vivons sous l'empire non-seulement de la liberté des cultes, mais encore, chez les protestants, de la liberté de conscience, et même de la liberté de n'avoir ni culte, ni conscience, ni religion. C'est un fait, un fait inévitable, fatal, si vous voulez, mais enfin légal, constitutionnel et même fédéral.

Dans le canton de Genève, nous sommes en présence de deux conséquences de ce fait : l'instruction publique et la liberté

d'enseignement, qui n'est cependant réalisable que dans certaines localités, et qui ne supporte qu'avec de grandes peines la concurrence puissante et riche de l'instruction publique.

Dans le canton de Genève, l'instruction publique est purement civile et politique; elle a peur de la religion, elle la relègue à la queue de ses lois, de ses règlements et de ses écoles; elle est, il est vrai, en présence de la liberté des cultes et des non-cultes; elle a peur aussi de la liberté d'enseignement, et elle la combat, tant qu'elle peut, du moins, par l'énergie de son budget.

L'Académie, le Collége, le Gymnase, à Genève, sont composés en immense majorité de professeurs et d'élèves protestants. L'enseignement y est donc ou protestant, ou rationaliste, ou avec absence totale de toute croyance religieuse; c'est même là la perfection du genre. Il y a bien des professeurs de religion qui donnent des leçons *non obligatoires* et entièrement en dehors de l'enseignement; mais ces leçons ne sont suivies que par les protestants, dont les parents appartiennent au système religieux du ministre professeur (1).

A Carouge, le Collége est devenu mixte d'exclusivement catholique qu'il était en vertu des traités de 1815.

Les écoles primaires sont purement civiles. Elles sont composées d'enfants catholiques dans les campagnes catholiques, et d'enfants protestants dans les campagnes protestantes. Quelques enfants protestants vont dans les écoles composées en majorité d'enfants catholiques, et *vice versa*.

A Genève, il y a des écoles secondaires mixtes et des écoles (2) primaires de trois espèces. Ecoles de catholiques en majorité, écoles de protestants en majorité, écoles mixtes proprement dites. On a mis des régents protestants dans des écoles d'enfants catholiques, et des régents catholiques dans des écoles d'enfants protestants. Le système poursuivi avec suite et acharnement, c'est donc celui des écoles mixtes avec des leçons de religion en

(1) Il y a un chapelain catholique pour les quelques catholiques, mais son enseignement n'est nullement obligatoire.

(2) On voit que je ne parle ici que des écoles gouvernementales.

dehors ; l'influence des ministres de la religion est devenue nulle ou dérisoire ; le choix des régents et des régentes, les méthodes, l'ordre règlementaire, la censure des livres d'école et de prix, l'inspection de la discipline, de la moralité des enfants et des fonctionnaires, tout, en un mot, est devenu rouage, omnipotence, bon plaisir gouvernemental. La loi de 1848 a été élastiquement pliée à ce système par un règlement monstre, inapplicable et inappliqué, vexation permanente contre les régents, contre les élèves, les communes, les parents et les ministres de la religion.

Et tout ce système bâtard, sans vie, sans moralité, sans avenir, coûte au peuple l'énorme somme de 270,000 francs.

Et il n'a produit aucun résultat avantageux au point de vue même scolaire, si ce n'est de faire de la noble carrière des instituteurs de la jeunesse une carrière d'agents plus ou moins politiques, soumis à toutes les vicissitudes, les peurs, les souplesses des changements de gouvernements ; si ce n'est aussi de dénaturer la véritable éducation de l'enfance par l'affaiblissement de l'autorité paternelle, de l'autorité de la religion, de l'autorité des maîtres, et par l'énervement des caractères, des mœurs et de l'esprit de travail lui-même.

Le clergé catholique a, dans le temps, réclamé contre la loi. La loi votée, il a momentanément conservé l'espoir qu'un règlement administratif saurait concilier tous les droits, toutes les exigences de la religion, de la famille, de la commune et de l'Etat. Le règlement de 1849 est venu détruire toutes ces illusions : les écoles ont été officiellement déclarées MIXTES ; toutes les réclamations, même les plus modérées et les plus convenables de l'autorité ecclésiastique ont été entièrement méconnues.

Mais tout cet échafaudage sans consistance ne tient plus à rien. la loi est insuffisante, le règlement vermoulu ; les régents se débattent entre le poignet gouvernemental et l'influence des familles et des conseils municipaux ; le malaise est général, l'expérience est faite, le système est jugé.

Et quand on considère le mouvement européen qui fait partout abandonner ces essais avortés d'écoles et d'une instruction publique mixtes et matérialisées ; quand on voit de toutes parts les pères de famille, les communes, les provinces,

même les plus hostiles naguère à l'influence du clergé, venir demander à grands cris le renversement de systèmes réprouvés par une expérience funeste, et exiger des garanties contre des utopistes, des livres et des méthodes qui n'ont enfanté que des ruines, on se sent pénétré de douleur en voyant le canton de Genève non-seulement retardataire dans le mouvement régénérateur européen, mais encore restant à l'état de pétrification dans une voie qui ne contente personne et qui obère tout le monde.

Nous allons incessamment assister à des discussions importantes dans le Grand Conseil du canton de Genève, puisque M. Pons, l'auteur du système actuel, nous promet de demander la révision de la loi sur l'instruction publique. Nous suivrons ces discussions avec le plus grand intérêt, sans passion, comme sans opposition préconçue; il nous suffit aujourd'hui de bien poser les questions.

Deux systèmes vont se trouver en présence, quant à l'instruction primaire, la seule qui nous occupe dans le présent travail.

Premièrement, le système absolutiste ou de la loi et du règlement actuels. Ecoles mixtes, instruction sans éducation, choix des régents, des livres et des méthodes uniquement et souverainement gouvernemental; fonctionnaires subissant toutes les influences mobiles de la politique et des partis qui arrivent tour à tour au pouvoir.

Secondement, le système de la conciliation, où tous les droits soient respectés et où toutes les légitimes influences soient appelées à apporter leur concours pour le bien commun.

Le système actuel est né du radicalisme niveleur qui a voulu régner par la démoralisation et qui, sous le prétexte de la liberté illimitée des consciences et des croyances, a su créer l'omnipotence gouvernementale.

Le gouvernement actuel suivra-t-il les mêmes errements? Continuera-t-il l'accaparement de ses adroits prédécesseurs? Voudra-t-il maintenir le système des écoles mixtes, maintenir l'arbitraire et la tactique des partis dans le choix et le sort des régents, l'hostilité dans les méthodes et les objets de l'enseignement, l'indifférence religieuse dans l'éducation de la jeunesse, et la défiance systématique contre le pouvoir paternel et contre le

clergé? Nous attendons; mais ce que nous croyons fermement, sous l'empire d'une étude approfondie du système actuel, du sentiment sérieux et patient des populations, du mouvement général européen, c'est que la continuation entêtée et rétrograde de l'absolutisme incroyant rendra le mal plus désastreux et chaque jour plus difficile à guérir.

Combien a été plus sage le canton de Vaud. Il respecte entièrement la liberté d'enseignement dans les paroisses catholiques des bords du lac. Lausanne, Nyon, etc., ont leurs écoles catholiques, et l'autorité supérieure rend hommage chaque année à l'excellente tenue de ces écoles paroissiales. Dans plusieurs communes du district d'Echallens, les populations sont mixtes; alors les catholiques ont leurs écoles et les protestants les leurs, sous la direction du département et de la loi de l'instruction publique; mais en même temps dans des conditions qui respectent tous les droits, facilitent tous les rapports et obtiennent, je crois, la perfection de l'instruction primaire dans le district d'Echallens.

Dans le canton de Genève, les écoles mixtes pourront être violemment imposées aux catholiques, mais elles ne seront toujours regardées que comme un état anormal et provisoire. Le clergé catholique les sait condamnées par l'Église, il en connaît les dangers pour la foi, il en constate chaque jour les vices palpables pour l'éducation religieuse et pour la formation des intelligences, des caractères et des vertus qui forment l'homme de la famille et l'homme de la société. On ne fera jamais comprendre à des catholiques tant soit peu religieux qu'on puisse élever des enfants avec un pareil système; les communes sont sous la même impression, et le département de l'instruction publique sait exactement le nombre des conseils municipaux qui réclament à grands cris contre la présence de régents qui ne leur vont pas. Tout le monde est dans la gêne : l'autorité civile, l'autorité communale, l'autorité ecclésiastique, les régents eux-mêmes; il n'y a entre tous ni confiance, ni concours. On a voulu faire des régents des propagateurs d'une éducation sans croyances positives, des agents électoraux, des antagonistes des curés; on a voulu radicaliser l'instruction publi-

que, et on a tué les écoles, on a mal élevé les enfants, et on a mécontenté tout le monde.

Veut-on la conciliation, veut-on le progrès? veut-on la moralité de la jeunesse? veut-on la véritable éducation? Eh bien, avec toute la convenance et l'humilité qu'on a droit d'exiger de nous, mais aussi nous servant d'une longue expérience pratique et d'une étude de l'état de l'instruction dans les pays de l'Europe que nous avons parcourus, nous donnerons modestement nos idées. Ce sera aux hommes qui ont droit et devoir à prendre ce qu'il y a d'applicable à nos contrées.

Une école mixte doit être ainsi définie :

C'est une école où le maître peut être indifféremment catholique ou protestant, ou sans religion aucune; qui doit ne jamais parler de religion à ses élèves, jamais de leur religion, et tout au plus de cette religiosité en général qui n'est qu'un leurre, une duperie et une sourde destruction de toute religion positive, et particulièrement de la religion catholique. Une école mixte, c'est celle où on retranche la prière catholique pour la remplacer par une prière à la manière des théophilantropes, c'est-à-dire une prière qui ne va ni au cœur des enfants, ni au cœur de Dieu, et qui n'est qu'une continuelle hostilité contre les saintes prières de l'Écriture Sainte et de l'Église. Une école mixte est une prédication continuelle d'indifférentisme religieux, soit par ce qui s'y passe, soit par ce qui ne s'y passe pas. Une école mixte sera toujours, en définitive, une école rationaliste, attendu que la direction des études, le choix des livres, l'esprit de l'enseignement de l'histoire seront toujours dans la main des autorités qui sont en majorité rationalistes, soit au Grand Conseil, soit au Conseil d'Etat, soit dans l'administration, soit dans le but suprême du système adopté. Une école mixte prive le régent du ressort vital de toute éducation : la religion; son autorité n'est reçue que comme venant d'un homme, d'une administration civile; son action est toute mécanique, toute règlementaire. Les mots et les phrases sacramentels sont : le *Règlement*, l'*Inspecteur* et le *Département*. Mais le nom de Jésus-Christ, l'Évangile de Jésus-Christ, les ravissantes paraboles de l'Évangile, le regard de Dieu, l'offense faite à

Dieu, les exemples des jeunes saints, modèles de la jeunesse, toute cette action intime de la foi, de l'espérance, de la charité, de l'humilité, de la répression chrétienne inspirée et obtenue par la crainte et par l'amour de Dieu, tout cela est banni des lèvres du maître et de l'éducation des écoles mixtes; les régents sont des fonctionnaires gouvernementaux, tandis que dans la nature même de leurs belles et modestes vocations, ils ont aussi une mission qui vient du père, de la mère, de l'Église et de Dieu. Eh bien, on leur cadenatera la bouche, le cœur et la foi. On se défiera singulièrement des régents qui sortiront des rigueurs desséchantes du règlement, on leur imposera le serment de ne pas penser ou parler autrement que le *département*, et on notera avec faveur le régent qui aura su s'incarner à l'image et à la ressemblance de l'idée. Oh! combien on est appelé à gémir avec l'Église, avec les pères et les mères de famille, avec les véritables amis de la jeunesse et du pays, et aussi avec les bons régents qui voient le mal qui se fait et le bien qu'on les empêche de faire!

Il faut encore ajouter que le système bâtard des écoles mixtes n'est ni dans la constitution de Genève, ni dans la loi sur l'instruction publique. Avec la constitution, on peut avoir un excellent règlement, des écoles excellentes, et cela sans porter atteinte ni à la liberté des cultes, ni à la liberté d'enseignement, ni à la juste part de direction de l'autorité civile.

Mais, hélas! les épreuves et les essais ne sont pas à leur fin. Nous examinerons prochainement quelles seraient les institutions et les modifications qui pourraient amener une conciliation sincère et donner à l'instruction primaire une vie, un progrès qui leur manquent totalement. En attendant, nous croyons faire un véritable plaisir à nos lecteurs en citant les pages suivantes que nous extrayons d'un Mémoire adressé à Mgr Marilley en 1849, par M. Dunoyer, vicaire général, curé de Genève (1) :

« La loi du 25 octobre 1848 sur l'instruction publique dans le canton de Genève vient de recevoir son complément et son interprétation par le *règlement des écoles primaires en date du* 21

(1) Ce mémoire a été imprimé et rendu public au mois d'août 1849.

juin 1840, arrêté par le département de l'instruction publique, en vertu d'une autorisation préalable du Conseil d'État.

» Avant d'examiner les dispositions de ce règlement, qui détruisent toutes les espérances du clergé et des catholiques du canton de Genève, quant aux garanties qu'ils avaient droit d'attendre; dispositions qui, d'ailleurs, accroissent leurs légitimes alarmes pour l'avenir, je crois devoir exposer à Votre Grandeur les motifs fondamentaux et l'historique des réclamations, malheureusent infructueuses, qui ont eu lieu, et les pièces officielles qui s'y rattachent.

» Le catholicisme, dans tout ce qui concerne l'éducation de la jeunesse, est placé sur un terrain qu'il ne peut jamais abandonner, et qu'il doit sans cesse défendre, parce que le salut des âmes, la conservation de la vraie foi, le bonheur des peuples, la félicité des familles s'y rattachent essentiellement.

» La religion que Notre Seigneur Jésus-Christ a apportée sur la terre et qu'il a donné à son Église la mission de conserver et d'enseigner, est le bien suprême de l'homme ici-bas : elle est pour lui la règle infaillible, illuminative et parfaite de son intelligence, de son cœur, de ses mœurs, de ses droits, de ses devoirs. La religion prend l'homme au berceau et elle ne l'abandonne pas jusqu'à ce moment solennel où il va rendre compte à Dieu de sa vie tout entière.

Or, c'est par l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse que les hommes sont formés. Non-seulement l'éducation développe les facultés de leur esprit, mais surtout elle règle leur jugement, développe leur caractère, affermit leur moralité; et, bien plus encore, elle doit faire pénétrer dans tout l'homme les principes, les sentiments et les habitudes qui perfectionnent le véritable chrétien pendant le pèlerinage de cette courte et difficile vie.

» L'éducation est, aux yeux des catholiques, inséparable de la religion, et ils regardent comme un grand malheur pour les âmes, pour les familles et pour les sociétés, ce fatal divorce qu'on semble vouloir parfois réaliser entre ces deux éléments de la vie morale et sociale des hommes.

» Les catholiques sont également convaincus que l'instruction

et l'enseignement sans l'éducation, comme l'éducation sans la religion, est plus souvent un fléau qu'un avantage; et, plus que jamais aujourd'hui, cette vérité leur est démontrée par l'état des sociétés, et les révélations effrayantes des statistiques européennes sur la criminalité.

» Les catholiques croient que la religion et la famille ont des devoirs sacrés à remplir dans le choix des instituteurs de l'enfance, parce que ces instituteurs, appelés à des rapports continuels avec les enfants, exerçant sur eux l'autorité de leur position et de leurs exemples, ont une grande influence sur la jeunesse et peuvent faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

» Ces instituteurs doivent donc recevoir leur mission si estimable, si importante, de la religion et des parents; et si le pouvoir civil, en ce qui le concerne, a le droit de lui en donner une, il ne peut, sans usurpation, empiéter sur un terrain qui n'est pas le sien.

» Les catholiques savent que les écoles purement civiles, c'est-à-dire d'où la religion est bannie, ou bien dans lesquelles son action est illusoire, sont un grand malheur, parce que ces écoles, ne donnant qu'un enseignement purement mécanique, ne forment point des citoyens dévoués et des chrétiens éclairés; elles facilitent alors l'invasion de toutes les erreurs et de toutes les passions.

» Pour un instituteur, n'avoir pas une *tendance, une influence positive religieuse*, c'est avoir une tendance dangereuse, une influence désastreuse dans l'éducation. L'absence du bien ici constitue le mal.

» Les catholiques, instruits par l'expérience, forts des décisions du Souverain Pontife Pie IX, savent très-bien que les écoles primaires mixtes sont un véritable désastre non-seulement pour leur religion, *mais pour toute religion positive,* et que le résultat le plus ordinaire de ces mélanges est de conduire la jeunesse, au moins à la plus funeste indifférence religieuse, lorsqu'elle n'aboutit pas au scepticisme.

» Enfin les catholiques ne pourront jamais admettre que l'autorité civile, ici ordinairement protestante en fait, et forcément indifférente en droit, surtout dans une république démocratique,

et dans un pays mixte, où la liberté des cultes est écrite dans la constitution, puisse absorber tous les droits de la religion et des pères de famille catholiques, et se constituer une suprématie sur l'éducation, ou une influence sans limites sur les jeunes générations.

» C'est sous l'empire de ces principes clairs et simples que le clergé du canton de Genève n'a pas cessé de réclamer auprès de Votre Grandeur à l'effet d'obtenir, par son entremise auprès du gouvernement, les garanties sans lesquelles les écoles ne peuvent remplir le but de leur existence.

» Jusqu'à la loi du 25 octobre 1848, le système adopté, quelque imparfait qu'il fût, reconnaissait des écoles catholiques et le placet de l'évêque pour les régents dans les écoles catholiques; les livres étaient soumis à un contrôle préalable qui offrait des garanties suffisantes, et tous les curés pouvaient exercer une heureuse influence sur les écoles; ils l'ont exercée en effet avec avantage et sans égoïsme personnel, de l'aveu même des partisans des idées nouvelles. »

Voici comment Mgr Marilley s'exprimait au commencement de sa dépêche du 20 septembre 1847, à M. le conseiller d'Etat Pons :

« Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 15 de ce mois le projet de loi sur l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction publique du canton de Genève, et vous me demandez de vous transmettre mes observations sur ce projet.

» Je répondrai, Monsieur le Président, à vos vœux, avec toute la franchise et avec tout le soin qui conviennent dans cette circonstance grave pour la religion et pour l'éducation; mais, avant de reprendre chaque article du projet, permettez-moi de bien préciser les principes qui dominent, au point de vue des catholiques, les questions d'application, principes que j'ai déjà eu l'avantage de vous exposer verbalement dans l'entretien que vous avez eu l'obligeance de m'accorder.

» L'instruction religieuse, chez les catholiques, appartient essentiellement au curé de chaque paroisse, c'est une de ses obligations les plus sacrées; il doit la remplir à l'égard de tous les

enfants, qu'ils soient ou non dans les écoles; aucune disposition législative ou administrative ne peut à cet égard règlementer ce droit ou ce devoir. Si les écoles sont catholiques dans sa paroisse, il peut y faire ses instructions, et confier au régent la simple récitation de la lettre du catéchisme; s'il existe d'autres écoles, il lui appartient d'examiner si, par le personnel du régent, par la nature de l'enseignement, il peut leur donner l'appui moral de son action pastorale.

» La question grave n'est pas celle de l'instruction religieuse que les enfants auront toujours, quelles que soient la loi et l'école, la question sérieuse est celle de l'éducation. Or, aux yeux des catholiques, l'éducation domine l'instruction et elle en est inséparable, l'école est le supplément de la famille, le maître est le représentant des parents, il est appelé à former, non-seulemet l'intelligence, mais le cœur, mais les sentiments, les habitudes religieuses des enfants, et à faire fructifier chaque jour les enseignements de la foi par ses exemples et par son influence au dehors et au dedans de l'école. Tel est et tel doit être le régent aux yeux des catholiques; et si l'Etat constitue l'enseignement au point de vue purement scolaire, les pères de famille, les pasteurs des âmes, l'évêque surtout, ne peuvent rester étrangers à la constitution et au personnel des écoles. Il ne s'agit nullement, veuillez bien le croire, Monsieur le Président, d'une prétention envahissante ou exagérée, mais d'un concours harmonique, aidant sincèrement les efforts judicieux du gouvernement, tout en maintenant les droits et les devoirs des pères de famille et de l'Église, dans l'intérêt non-seulement de l'instruction religieuse, mais de l'éducation catholique des enfants catholiques. J'éprouve le vif désir d'entrer dans toutes les vues larges du gouvernement, puisqu'elles créent une concurrence avantageuse pour tous les genres de progrès; mais il me paraît que tous les efforts du législateur doivent tendre à environner l'école primaire de tous les moyens de perfection qui satisferont à la fois les droits de la religion, les devoirs du clergé et des parents, et empêcheront un malaise certain qui nuirait infailliblement à l'école si elle était privée de plusieurs des conditions essentielles de son existence normale, et un jour peut-être porterait atteinte à d'autres

intérêts non moins graves. Vous êtes sans doute, Monsieur le Président, trop profondément occupé des questions confessionnelles qui agitent notre pays, pour ne pas apercevoir que la solution de la plupart des difficultés ne se trouvera que dans la législation qui laissera partout les catholiques et les protestants régir leurs affaires religieuses et l'éducation de leurs enfants d'après leurs croyances. »

Enfin le clergé, par l'organe des archiprêtres du canton, s'adressa, mais toujours en vain, au Grand Conseil. Voici sa lettre, pleine de dignité et de sens :

« Nous avons pris connaissance du nouveau projet de loi sur l'instruction publique ; après un mûr examen du système général qu'il renferme, et en particulier de ce qui concerne l'instruction religieuse, nous avons l'honneur de vous adresser nos respectueuses observations.

» Nous estimons que le projet tend à constituer des écoles mixtes et purement civiles, contrairement, pour plusieurs de nos écoles, aux traités, et, pour toutes, aux droits des pères de famille, aux exigences d'une bonne éducation et à l'esprit de la religion catholique.

» Le Souverain Pontife Pie IX, par un acte solennel, a dans ces derniers temps rappelé les principes de l'Église à l'égard des écoles mixtes.

» Le clergé catholique avait l'espoir que son concours désintéressé, intelligent et dévoué, ne serait pas repoussé, et que l'influence de la religion ne serait pas ainsi déconsidérée et anéantie, là où elle est un devoir, un droit et un bienfait.

» Nous ne demandons, Monsieur le Président et Messieurs, rien que de légitime, aucune position envahissante ou exceptionnelle pour le clergé catholique, aucune disposition qui nuise à la bonne harmonie entre les citoyens, aux droits de l'Etat, aux progrès de l'instruction, nous désirons seulement conserver le droit et la possibilité de faire du bien aux enfants et aux écoles de nos paroisses.

» En conséquence nous vous prions, Monsieur le Président et Messieurs, de vouloir bien maintenir par la loi aux écoles catho-

liques du canton leur caractère d'écoles catholiques, avec leurs habitudes et leurs usages religieux, et à Monseigneur notre évêque ou à ses délégués, la surveillance générale des intérêts de la religion dans ces écoles; de déterminer que des garanties seront données, pour que le choix des régents et d'inspecteurs catholiques puisse inspirer toute confiance aux parents; de laisser à Messieurs les curés la faculté d'exercer leur sollicitude pastorale sur les écoles, au nom de la religion et de la morale dont ils sont les gardiens, dans l'étendue de leurs paroisses; enfin de donner à l'autorité ecclésiastique le droit de réclamer efficacement si, dans les livres d'enseignement, il y avait des choses portant atteinte à la religion et aux bonnes mœurs.

» Nous avons la ferme confiance, Monsieur le Président et Messieurs, que vous voudrez bien prendre en grande considération notre juste et respectueuse réclamation.

» Elle exprime les sentiments de l'unanimité du clergé et de l'immense majorité des pères de famille catholiques du canton de Genève.

» Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Président et Messieurs, vos très-humbles et obéissants serviteurs.

DUNOYER, vicaire général, archiprêtre et curé de Genève.
BAILLARD, archiprêtre, curé de Chêne. GREFFIER, archiprêtre, curé de Carouge. »

On le voit facilement, le clergé catholique ne demandait que ces quatre points : 1° De conserver à leurs écoles leur caractère catholique; 2° d'obtenir des garanties dans le choix des régents; 3° de laisser à MM. les curés la faculté d'exercer dans les écoles leur sollicitude pastorale; 4° de maintenir à l'autorité ecclésiastique le droit de réclamer efficacement au sujet des livres.

LA

LIGUE D'OR OU LA LIGUE BORROMÉE.

Les lecteurs des *Annales* se souviennent peut-être qu'un de nos collaborateurs a promis (voir notre numéro de novembre 1854, p. 41, 42) de traiter les questions historiques dont l'enseignement est prescrit dans les écoles primaires du canton. Notre savant et honorable ami tient parole, et il aborde aujourd'hui la question suivante, si pleine d'intérêt et de grands souvenirs. Amis de notre foi et de notre patrie, nous imprimons avec un véritable orgueil les pages qu'on va lire. O vieille Suisse catholique, que tu étais belle!

La ligue d'Or ou la ligue Borromée est une alliance que les cantons catholiques contractèrent entre eux pour conserver la vraie foi, la foi catholique, et s'opposer aux efforts continuels que les cantons devenus hérétiques faisaient pour protestantiser le reste de la Suisse. (Mallet, *hist. des Suisses*, tom. III, p. 356. *Hist. de la Suisse*, p. 150. Daguet, *Hist. de la nation suisse*, IIe part., p. 68.)

Elle fut conclue le 1er octobre 1586, à Lucerne, entre les cantons suivants : Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg et Soleure. Ces sept Etats s'engagèrent, par l'organe de leurs députés, à rester inviolablement attachés à la religion catholique, et à se secourir mutuellement contre les attaques des hérétiques. On l'appela *Ligue d'Or*, probablement à cause des heureux fruits qu'on en attendait pour le triomphe de la vraie foi, et *Ligue Borromée*, sans doute en l'honneur du grand et saint cardinal de ce nom, qui avait été le plus zélé défenseur de la cause catholique en Suisse. (Daguet, p. 68, IIe part.)

Cette alliance, que M. Daguet nous représente (IIe part. p. 68) comme *violant le principe de la souveraineté cantonale en matière religieuse*, *sapant la Confédération par la base*, *déchirant l'alliance éternelle de* 1291, *et brisant le corps helvétique en deux*, était-elle juste? Etait-elle fondée sur des motifs légitimes? Voici ma réponse : Tout homme qui lira l'histoire de la Suisse, depuis l'établissement du protestantisme, et qui ne sera pas aveuglé par l'esprit de parti, sera forcé de convenir que les catholiques, en concluant cette alliance, opposèrent la force à la force, et usèrent du droit de légitime défense. Quelques traits historiques, dont plusieurs seront tirés, de préférence, de l'ouvrage de M. Daguet, adopté dans les écoles de notre canton, prouveront ma thèse d'une manière incontestable.

« Les progrès de la réformation remplissaient le cœur de » Zwingli de joie et d'espérance. Le désir de consolider ces » progrès et de les étendre à toute la Suisse, lui suggéra le pro- » jet d'une alliance offensive et défensive des villes protestantes. » Sûr de Zurich, où son influence dans les affaires d'Etat crois- » sait tous les jours, il s'adressait au gouvernement de Berne, et » secondé par Roust, il parvint à gagner les magistrats de ce » canton... Bâle, où dominait OEcolampade, Mulhouse, Schaff- » house et Bienne, ne furent pas difficiles à persuader. Ces » cinq Etats réunis formèrent, avec la ville autrichienne de Con- » stance, une alliance séparée, sous le nom de *Combourgeoisie* » *chrétienne* (Christliche Bürgerrecht). Un conseil secret fut » établi à Zurich, sous la présidence de Zwingli, pour diriger » les affaires de l'alliance séparée qui venait d'être conclue. Ce

» *Sonderbund* protestant irrita les adversaires, qui y opposèrent » aussitôt un *Sonderbund* catholique formé par les Etats d'Uri, » Schwitz, Underwald, Lucerne, Zug, Fribourg, auxquels se » rallia l'Etat du Valais » (avril 1529). [Daguet, IIe part. p. 22.]

Voilà donc les cantons protestants qui sont les premiers à s'allier avec des étrangers, et dans l'intention avouée de décatholiser la Suisse entière. « La ligue protestante avait pris l'initia- » tive d'une alliance avec un Etat étranger, avec Constance, dont » il s'agissait de protéger la foi et la liberté contre l'Autriche. » Les cinq cantons s'étayèrent de cet exemple pour s'unir à la » maison d'Autriche elle-même. A Zurich, l'exercice du culte » catholique était sévèrement interdit, même hors du canton, de » sorte que les Zuricois restés fidèles au catholicisme ne pou- » vaient pas même aller dans les cantons limitrophes pour assis- » ter au service divin. (Daguet, ibid. p. 7.) A Berne, de grosses » amendes et l'exclusion des charges publiques étaient la puni- » tion des catholiques qui refusaient d'apostasier (Daguet, p. 16). » A Bâle, un édit qui accordait la liberté de conscience mécon- » tenta les réformés. Au nombre de 2000, ils prirent les armes » contre leurs adversaires qui n'étaient que 600 (8 février 1529). » Les actes de vandalisme qui avaient marqué la victoire des » réformés à Zurich et à Berne se reproduisirent à Bâle ; le bour- » reau en tête, ils dévastèrent la cathédrale et firent douze feux » de joie sur la place publique, des objets d'art qu'ils avaient » trouvés dans cette église et dans les autres temples de la ville. » (Daguet, p. 19.) Partout les hérétiques pénétraient en armes » dans les églises, abattaient les autels, brûlaient les images, dé- » truisaient les plus magnifiques monuments de l'art, pillaient les » vases sacrés ainsi que d'autres objets précieux, et faisaient ven- » dre à l'enchère les vêtements sacerdotaux ; car c'est par ce » vandalisme et ces sacriléges que se signala la révolution religieuse » du seizième siècle. (De Haller, p. 63.) Les protestants s'étaient » alliés avec le landgrave de Hesse pour le maintien de ce qu'ils » appelaient leur réforme. (De Haller, p. 66.) Les Zuricois et les » Bernois tentèrent d'introduire de vive force leur réforme dans » les bailliages communs où ils n'étaient pas les seuls maîtres, » et même dans les cantons catholiques où ils n'avaient rien à

» dire. (De Haller, p. 66). Zwingli voulait la guerre qu'il envi-
» sageait comme un moyen d'écraser ses adversaires et de faire
» triompher la réforme dans toute la Suisse. » (Daguet. p. 24.)

« Le 3 juin 1529, les Zuricois déclarèrent ouvertement la
» guerre aux cinq cantons; mais ils pâlirent et reculèrent en
» voyant que les catholiques s'étaient aussitôt réunis en masse et
» se trouvaient prêts à se défendre. » (De Haller, p. 68.) Les cantons neutres, presque tous protestants, et des députés de plusieurs villes d'Allemagne, se portèrent pour médiateurs pour empêcher que la querelle ne fût vidée par les armes. Et effectivement ils firent accepter une paix (le 16 juin) qui ne fut que simulée et qui ne contenta aucun des deux partis. « Toujours do-
» miné par le dessein d'anéantir le catholicisme et de faire
» triompher la réforme dans toute la Suisse, Zwingli ne se las-
» sait pas de prêcher la croisade protestante contre les catholi-
» ques des cinq cantons. Transformant la chaire en une tribune
» politique, il répétait sans cesse à ses concitoyens : *Il n'y a pas*
» *de salut possible pour la patrie, que lorsque la réforme aura*
» *fait le tour de la Suisse.* » (Daguet, p. 28.)

Poursuivant sans relâche ses tentatives de propagande protestante, il entreprit de faire réviser le pacte fédéral, afin de détruire le principe d'égalité entre les cantons, d'anéantir les cantons primitifs et de donner la suprématie à Zurich et à Berne. *Si les petits cantons ne veulent pas consentir à cette révision du pacte dans le sens que je l'entends, disait-il, il faut tirer l'épée et les y contraindre par la force. Un mémoire dans ce sens fut présenté au gouvernement de Berne.* (Daguet, p. 30.)

Dans ce fameux mémoire, il menace les cantons protestants de la colère divine, s'ils refusent d'exterminer les catholiques qu'il désigne sous le nom de Philistins. « Après s'être débarrassé
» du parti des nobles qui pouvait entraver son plan de décatho-
» lisation, Zwingli commença à l'exécuter dans le Rheinthal et
» la Thurgovie, où les prêtres furent chassés; à Saint-Gall, où Zu-
» rich travailla à établir la domination exclusive de son canton,
» au détriment de celle du prince-abbé et des cantons catholi-
» ques de Schwitz et de Lucerne, co-protecteurs de l'Abbaye. »
Les députés de ces cantons réclamèrent dans plusieurs diètes

contre la violation du traité conclu à Cappel (15 ou 16 juin 1529), qui garantissait la liberté de conscience dans les bailliages communs; mais les partisans de Zwingli ne tinrent aucun compte de leurs justes représentations (p. 32).

« Dans les seigneuries communes, les cantons protestants, et » Zurich surtout, violèrent ouvertement le traité de paix de 1529. » Partout ils soutenaient la minorité rebelle, et prétendaient faire » embrasser et faire prévaloir leur nouvelle réforme. Sans aucun » nouveau motif, ils interdirent à leurs voisins, les cinq cantons » catholiques, le commerce du blé et du sel, afin de les affamer » et de les soumettre ensuite pour les punir de leur fidélité à » l'ancienne religion. » (De Haller, p. 74.)

Zwingli prononça, le 21 septembre 1531, un discours pour exciter les Zuricois à la guerre; il s'exprimait en ces termes : « Levez-vous, attaquez; les cinq cantons sont en votre pouvoir. » Je marcherai à la tête de vos rangs et le premier à l'ennemi. » Là, vous sentirez la force de Dieu, car lorsque je les harangue- » rai avec la vérité de la parole de Dieu et leur dirai : qui cher- » chez-vous, impies? alors, saisis de terreur et de crainte, ils ne » pourront répondre, mais ils tomberont en arrière, et prendront » la fuite comme les juifs, à la montagne des Oliviers, devant la » parole du Christ. Vous verrez que l'artillerie qu'ils auront bra- » quée contre vous se tournera contre eux et les foudroyera eux- » mêmes. Leurs piques, leurs hallebardes et autres armes ne » vous blesseront point, mais les blesseront eux-mêmes. » (De Haller, p. 78.)

Les cantons catholiques, irrités au plus haut degré en voyant la manière indigne dont les Zuricois et en général tous les partisans de Zwingli violaient le traité de Cappel, toutes les séductions, tous les moyens iniques auxquels ils avaient recours pour répandre leurs erreurs dans toute la Suisse, menacèrent de recourir aux armes pour obtenir justice; Zurich et Berne répondirent aux menaces par des préparatifs de guerre. (*Hist. de la Suisse*, p. 144.)

Alors les cinq cantons catholiques, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald et Zug adressèrent aux Etats de Zurich et de Berne le manifeste suivant : *Vous propagez chaque jour votre nouveau*

culte par la ruse et par la violence : devons-nous souffrir que la sainte foi de nos pères disparaisse entièrement du sol qu'ils nous ont transmis en héritage? Vous aliénez nos sujets, vous encouragez les rebelles, vous avez souffert que les révoltés du Rheinthal outrageassent le bailli d'Underwald, vous avez dépouillé l'abbé de Saint-Gall de ses droits et de ses biens. Nous avons invoqué le droit fédéral, et vous avez été sourds à nos réclamations. Que l'épée décide entre vous et nous, puisque vous l'avez voulu. Dieu sera notre arbitre. (*Hist. de la Suisse*, p. 144, 145.)

Cette déclaration fut bientôt suivie des hostilités. Le 11 octobre les Zuricois et les catholiques se livrèrent bataille à Cappel, dans le canton de Zurich, sur le revers occidental du mont Albis. Les Zuricois furent entièrement défaits et prirent la fuite dans le plus grand désordre. Ils perdirent, dans cette journée si funeste pour le parti hérétique, dix-neuf canons, quatre drapeaux, toutes leurs munitions, et au moins quinze cents hommes, parmi lesquels on comptait vingt-sept magistrats et quinze prédicants. Zwingli lui-même fut trouvé parmi les morts, couvert de blessures, mais respirant encore. Un officier catholique d'Underwald lui demanda s'il voulait se convertir et se confesser, et comme il répondait par un signe négatif, ce même officier lui porta un coup mortel en lui disant : *Meurs, hérétique endurci, et reçois le commencement du châtiment que tu mérites pour avoir abandonné ta religion et armé tes frères les uns contre les autres.* (*Hist. de la Suisse,* p. 145, de Haller, p. 79.)

« Le corps de Zwingli, écartelé d'abord par le bourreau de » Lucerne, fut livré aux flammes et ses cendres mêlées à celles » d'un animal immonde qu'on immola sur le champ de bataille. » (Daguet, p. 34.)

Le 24 octobre 1531, les Zuricois, revenus de leur première frayeur et renforcés par leurs alliés de Saint-Gall, du Toggenbourg, de la Thurgovie, des Grisons, de Berne, de Bâle, de Soleure et de Neuchâtel, cherchèrent de nouveau les catholiques pour leur livrer bataille. Lausanne leur avait envoyé 80 hommes et Genève 200. L'armée des partisans de Zwingli se trouva ainsi portée à près de vingt mille hommes, forces bien supérieures à celles des cantons orthodoxes. Elle marcha sur le canton de Zug,

et, chemin faisant, les Bernois pillèrent le monastère de Muri; ils n'auraient pas su passer devant une église ou devant un couvent, sans les dévaster. Les hérétiques zwingliens s'avancèrent jusqu'au pied du Zuggerberg, ou mont de Zug; c'était sur cette hauteur que les attendait l'armée catholique peu nombreuse, mais pleine de courage et conduite par des chefs habiles dans lesquels elle avait la plus grande confiance (bataille du Goubel). Jean Hug, de Lucerne, à la tête de six ou sept cents hommes d'élite, tomba à l'improviste, à deux heures du matin, au clair de la lune, sur un corps de cinq mille hommes, qui s'étaient le plus avancés, et les défit entièrement. Deux mille hommes tombèrent sur le champ de bataille ou dans des précipices. Les Zuricois perdirent, dans cette déroute, un grand nombre de leurs bourgeois, et onze canons. Botanus, ministre bâlois et disciple d'OEcolampade, fut du nombre des tués. Cette nouvelle victoire fut un nouveau sujet de triomphe pour les catholiques; mais elle ne les enorgueillit point; ils commencèrent à rendre grâces à Dieu, selon la pieuse coutume de leurs ancêtres; ils témoignèrent aussi leur reconnaissance à la Sainte Vierge, qui, disaient-ils, connaissant le dessein des ennemis de piller Einsiedlen, les avait frappés d'aveuglement. Ils élevèrent sur le champ de bataille une chapelle en l'honneur de saint Séverin, dont ce jour portait le nom, et ils ordonnèrent qu'il y eût, dès lors, à perpétuité, un service annuel pour les âmes des leurs morts en combattant pour la liberté et la foi, et que l'on fît aussi, chaque année, une procession pour rendre grâce à Dieu de la victoire remportée sur les hérétiques. (*Hist. de la Suisse*, p. 146, Mallet, t. III, p. 169, Daguet, p. 34, de Haller, p. 81.)

Les Zuricois qui avaient refusé, à plusieurs reprises, de souscrire à des conditions de paix pleines de douceur et d'équité, furent obligé de baisser leurs bannières devant les vainqueurs de Cappel et du Goubel. Ils signèrent la paix telle qu'il plut à la générosité et à la modération des cantons catholiques de la leur donner. Voici les principales dispositions de ce traité de paix, signé à Dennikon, près de Baar, dans le canton de Zug, le 16 novembre 1531.

Il portait en substance « que les Zuricois devaient et voulaient

» laisser les cinq cantons avec leurs alliés et leurs adhérents, » dès à présent et à l'avenir, dans leur *ancienne, vraie et indubi-* » *table foi chrétienne*, sans les inquiéter ni importuner par des » chicanes ou des disputes, renonçant à tout mauvais subterfuge, » à toute arrière-pensée, à toute ruse et fraude; que de leur » côté, les cinq cantons voulaient aussi laisser les Zuricois et » leurs adhérents libres dans leur croyance; que dans les sei- » gneuries communes, dont les cinq cantons étaient co-souverains, » les paroisses qui avaient embrassé la *nouvelle foi* pourraient la » conserver, si cela leur convenait, que celles qui n'avaient pas » encore renié l'*ancienne foi* seraient pareillement libres de la » conserver, et qu'enfin celles qui voudraient reprendre *la véri-* » *table et ancienne foi chrétienne*, auraient le droit de le faire... » De plus les Zuricois s'engageaient à rétablir les ornements que » leurs troupes avaient gâtés ou enlevés dans les églises, et à les » réparer décemment. Les Bernois et leurs adhérents étaient » expressément exclus de ce traité, etc., etc.» (De Haller, le baron d'Alt, *Hist. des Helvétiens.*)

Toutes ces conditions étaient d'une grande modération, si l'on considère les vexations et les perfidies dont les zwingliens de Zurich et des autres cantons s'étaient rendus coupables à l'égard de leurs confédérés catholiques. « Cependant, s'écrie le protes- » tant Mallet, combien n'en dut-il pas coûter aux Zuricois de » signer ainsi, en quelque sorte, leur condamnation? Après tout » ce qu'ils avaient fait pour anéantir la religion catholique en » Suisse, ils étaient forcés de la qualifier d'*ancienne, vraie et in-* » *dubitable foi chrétienne*. La leur était nommée simplement *la* » *religion de Zurich*. Ce fut ainsi que le parti protestant fut puni » de son zèle outré et de son intolérance! La leçon était sévère, » mais à un certain point méritée et peut-être nécessaire. » (Mallet, t. III, p. 174.)

Quelques jours après, les Bernois déconcertés se soumirent aux mêmes conditions de paix que Zurich avaient acceptées et dans les mêmes termes. « Ils reconnurent donc aussi, par un » traité formel, *que la religion catholique est l'ancienne, vraie et* » *indubitable foi chrétienne*, et que celle qu'ils venaient d'intro- » duire était une religion toute nouvelle et par conséquent fausse.

» De plus, il s'engagèrent à payer trois mille écus pour images » brisées et ornements détruits dans l'abbaye de Muri et dans » d'autres églises, et deux mille six cents écus d'or pour frais » de la guerre, à libérer le canton d'Underwald des charges » qu'on lui avait imposées, et à laisser rentrer dans leur patrie » les habitants du Grindelwald, bannis pour avoir défendu leur » ancienne religion. » (De Haller, p. 77, 78.)

Après la paix de Dennikon, les cantons apostats ne montrèrent ni plus de fidélité aux traités, ni une plus grande tolérance qu'auparavant. Une fois que fut évanouie la peur que les Bernois et les Zuricois avaient éprouvée à la suite de la défaite de Cappel et de celle du Goubel, ils recommencèrent, au mépris des traités, à travailler chez eux et dans les bailliages communs à l'œuvre de la décatholisation de la Suisse. Dès qu'ils avaient proclamé qu'il était permis à chacun de prendre dans la Bible ce qui lui convient et de rejeter ce qui ne lui convient pas, il était tout naturel qu'ils suivissent ce principe en politique et qu'ils interprétassent les traités d'une manière favorable à leurs intérêts et à leurs opinions religieuses. Le gouvernement de Zurich prononça la peine du bannissement contre quiconque communierait, même hors du canton, selon le rite de l'Église catholique. (Dag., p. 38.) La justice bernoise avait adopté le principe suivant : *Si la majorité d'une paroisse se déclarait pour le prêche, la minorité devait se soumettre, et la religion catholique était abolie ; si, au contraire, la majorité l'emportait pour la messe, la minorité protestante demeurait libre de professer publiquement ce qu'elle appelait la parole de Dieu* (de Haller). Les catholiques de l'Oberland n'obtinrent de rentrer dans leur patrie qu'à la condition expresse d'apostasier. (Daguet, p. 38.)

Les cantons restés fidèles à la vraie religion, témoins des efforts continuels que faisaient les cantons dévoyés pour étendre leurs erreurs sur tout le sol helvétique, témoins de leurs infidélités aux traités et de leurs supercheries, témoins des horreurs, des actes d'impiété, des sacriléges à peine croyables commis par les Bernois dans le canton de Vaud, dans le Chablais, à Genève et dans le pays de Gex, se crurent obligés de faire une

alliance (la ligue d'Or) entre eux pour conserver leur foi et leur liberté.

Voici le texte de ce pacte qui honorera à jamais les sept cantons catholiques qui le signèrent :

« Nous, délégués des villes et des campagnes des sept cantons » catholiques de la Confédération suisse, et revêtus des pouvoirs » nécessaires, savoir : pour le canton de Lucerne, Louis Pfifer, » chevalier, porte-étendard et prêteur actuel, Henri Flekeins- » tein, prêteur de l'année précédente, Sébastien Feer, porte- » étendard, Nicolas Küs et Joseph Holderneger, tous deux séna- » teurs ; pour le canton d'Uri, Jean-Jacques Froger, chevalier, » lieutenant actuel, et Melchior Spiz, sénateur ; pour le canton » de Schwitz, Christophe Schorno, chevalier et porte-étendard, » et Gaspard Abyberg, l'un landammann de cette année, l'autre » de l'année passée ; pour le canton d'Underwald inférieur, Jean » Waser, chevalier, porte-étendard et landammann ; pour le » canton d'Underwald supérieur, Jean Rosacher, landammann ; » pour le canton de Zug, au nom de la ville et de la campagne, » Henri Ellener, sénateur ; pour le canton de Fribourg, Bonne- » grâce Wild, et Martin Gottrau, tous les deux trésoriers et sé- » nateurs.

» Dans cette circonstance, nous, en vertu de l'autorisation du » gouvernement de notre canton, réunis dans la ville de Lucerne » pour prendre les résolutions suivantes, faisons connaître à tous, » par ces lettres, que les chefs et les magistrats suprêmes de » nos cantons, comme nous-mêmes aussi, nous en sommes aujour- » d'hui les témoins, ont été réduits à voir, depuis longtemps, » avec une grande douleur et une profonde affliction, que plu- » sieurs nations et peuples du monde chrétien, se rendaient cou- » pables d'une trahison indigne à l'égard de la religion chré- » tienne, véritable, ancienne, catholique, apostolique et romaine, » hors de laquelle il n'y a point de salut : trahison, nous ne pou- » vons le dire qu'avec horreur, qui a pénétré jusqu'à nos portes, » et même jusqu'au seuil de nos maisons ; car c'est à ce point » qu'en s'éloignant de la voie et des traces de nos pieux ancêtres » on est devenu étranger à la susdite vraie foi catholique.

» Une douce espérance nous animait, que le Dieu de bonté et

» de miséricorde aurait mis un terme à ces maux, et qu'il aurait » fait briller enfin le soleil de la grâce et la lumière de la vérité » sur les transfuges de la foi. Mais la grandeur de nos péchés y » a mis sans doute un obstacle; car, au contraire, on voit ces » hommes devenir évidemment plus obstinés et plus opiniâtres, » comme il nous est bien permis de le conclure des actes, des » alliances et des ligues, qui, de leur part, se succèdent sans » cesse, et comme nous le prouve suffisamment une expérience » journalière. Il est donc clair que le prince des ténèbres est » l'âme de ces alliances et de ces actes, parce que tous ces en- » nemis de la foi, quoique tout-à-fait d'opinions contraires, sur » d'autres points, s'accordent sur un seul point, c'est-à-dire à » vouloir l'abolition de notre véritable religion catholique, et » réunissent tous leurs efforts pour la déraciner entièrement.

» Mais, comme le Tout-Puissant, par sa miséricorde, a daigné » nous conserver dans la lumière de la véritable religion, d'une » manière admirable et pleine de bonté, afin que nous demeu- » rassions fidèles aux exemples de nos ancêtres, cette considéra- » tion nous porte à désirer que non-seulement nous-mêmes, mais » avec nous nos contemporains, et encore nos arrière-neveux, » aient le cœur pénétré de ce bienfait ineffable de la Providence; » qu'avec nous ils en rendent à la divine Majesté de justes, de » très-soumises et de très-humbles actions de grâces, et qu'ils » prient ardemment le Tout-Puissant, afin qu'il veuille nous con- » server toujours à l'avenir dans cette sainte religion, avec la » même miséricorde. Et puisque, comme nous avons dit tout à » l'heure, les écrits des novateurs s'aggravent et se multiplient » de jour en jour, nos magistrats suprêmes, ayant considéré sé- » rieusement la chose comme il fallait, et eu égard à ces temps » dangereux et extraordinaires, tout mûrement pesé, ont arrêté, » pour eux et leurs descendants, dans l'ordre et de la manière » qui suit, et ont de plus donné mandat à nous, leurs délégués » et procureurs, d'exécuter la chose en leur nom, savoir :

» 1° Nous, les sept cantons catholiques susdits, nous nous re- » cevons et nous reconnaissons mutuellement pour de fidèles, » de chers et anciens alliés, sous la foi du pacte juré, pour des » concitoyens et des compatriotes attachés à la confession de

» l'ancienne religion catholique romaine, et nous renonçons tout » à fait, et à jamais pour nous et pour nos descendants, à toute » confession erronée et suivie par les sectaires. Nous nous recon- » naissons, en outre, réciproquement pour des frères sincères et vé- » ritables, tels qu'il faudra nous reconnaître, nommer et consi- » dérer à l'avenir, non-seulement en paroles, mais en fait, dans » toutes les lettres et pièces, tant publiques que privées, abso- » lument comme si nous étions des frères naturels, de sorte que » chacun d'entre nous se réjouisse du bien qui arrivera à qui » que ce soit de nous, comme si ce bien lui arrivait à lui-même, » et que chacun de nous s'afflige de mal qui arrivera à chacun » de nous, comme si ce mal lui arrivait à lui-même.

» Quoique nous soyons parfaitement instruits de ce que nous » devons faire dans les cas de nécessité et de danger, en vertu » des alliances et des conventions précédentes, lesquelles con- » ventions et alliances ne sont point abrogées par la présente, » mais restent dans toute leur vigueur; néanmoins, pour une » cause de la plus grande importance, nous avons cru qu'il con- » venait d'ajouter ce nouveau pacte aux précédents, puisque » notre pensée unanime et notre résolution arrêtées, d'un com- » mun accord et pour toujours, sont de persévérer entièrement, » constamment et fermement dans la religion chrétienne, an- » cienne, véritable, certaine, catholique, apostolique et romaine, » et de vivre et mourir dans son sein, comme nous espérons que » le Dieu tout-puissant nous en accordera la grâce.

» Ainsi donc, nous nous sommes promis mutuellement, et » nous nous promettons, par la force et par la vigueur des pré- » sentes, tant pour nous que pour nos descendants, à perpé- » tuité (car nous voulons que ce pacte les lie constamment et » inviolablement), que nous, les sept cantons catholiques, nous » nous défendrons et nous nous soutiendrons, et que nous nous » regarderons comme étant obligés de nous défendre et de nous » protéger principalement et avant tout, dans l'exercice de notre » susdite religion chrétienne, catholique, apostolique et romaine.

» C'est pourquoi, si l'un ou plusieurs de ces sept cantons » (veuille la bonté du Seigneur tout-puissant ne le permettre ja- » mais), se montraient enclins à abandonner cette religion, les

» autres cantons seraient obligés d'employer la persuasion ou » même la force pour retenir et faire persévérer dans la susdite » religion ce canton ou ces cantons prêts à apostasier. De plus, » les cantons demeurés fidèles seraient obligés d'arrêter en quel- » que lieu que ce soit les auteurs de cet attentat de schisme, et » de les punir selon qu'ils le mériteraient.

» De la même manière, nous, les sept cantons catholiques, » promettons, en nous obligeant volontairement les uns envers » les autres, de nous défendre et de nous soutenir réciproque- » ment, dans l'exercice de la susdite véritable religion, de tout » notre pouvoir et de tous nos efforts, aux dépens même de nos » biens et de nos vies, contre tous ceux, sans aucune exception, » qui nous menaceraient d'une invasion ; de telle sorte que ni un » pacte plus ancien, ni un pacte plus récent, que l'on pourrait » faire à l'avenir, ne puisse empêcher d'aucune manière cette » mutuelle défense, ni offrir une occasion d'excuse, commen- » taire, tergiversation ou objection. Mais nous nous promettons » réciproquement, en termes clairs et précis, que si l'un ou plu- » sieurs des sept cantons étaient envahis d'une façon hostile et » à main armée, pour cause de religion, quoique sous un autre » prétexte inventé, nous, les autres cantons, nous nous empres- » serions de voler à leur secours, de tout notre pouvoir, par tous » nos efforts et par tous nos moyens, et, comme nous avons dit, » soit qu'un seul, soit que plusieurs cantons fussent envahis, et » de leur fournir des secours jusqu'à ce qu'ils fussent entière- » ment délivrés de cette calamité. Et, comme on peut violer les » droits, léser les intérêts, et ruiner les affaires des autres, non- » seulement dans une guerre ouverte et par la voie des armes, » mais aussi en recourant à plusieurs autres genres d'injustices » et d'intrigues, en conséquence, nous déclarons hautement, par » les présentes, que si l'un de nos cantons alliés éprouvait de » ces agressions déguisées de la part de quelque autre qui ne se- » rait pas de notre religion catholique, et que si l'un ou plusieurs » de nos cantons alliés se voyaient forcés de recourir aux armes » pour se défendre contre la violence tyrannique et l'injustice de » nos ennemis, nous, les autres cantons, serions obligés et tenus » par devoir, de prêter secours aux opprimés, de la manière et

» dans la forme que nous avons exposée plus haut, et comme s'ils » avaient été attaqués à main armée. Ce pacte chrétien, formé » entre nous, pourra être publié de nouveau, et confirmé par un » nouveau serment, toutes les fois que le magistrat le jugera » utile ou nécessaire, afin que notre postérité le connaisse » comme nous, et que la mémoire ne s'en efface point, en obser- » vant cependant cette condition expresse, qu'il n'y soit rien ôté » ou changé, et pourvu qu'on n'en formule pas de nouveaux ac- » tes, mais que ces premiers-ci soient laissés avec toute leur » vigueur.

» Enfin, voulant que tout ce qui est renfermé et écrit dans ces » présentes, ait toute sa force de nos jours et à perpétuité, et » ne subisse aucun changement, nous tous, délégués ci-dessus » nommés, revêtus par nos chefs et par nos magistrats suprêmes » des pouvoirs convenables, après avoir examiné nos consciences » et confessés nos péchés, avec une véritable douleur, nous avons » reçu la sainte communion, pendant la célébration solennelle de » la messe du Saint-Esprit, dans l'église paroissiale de Lucerne, » avec les cérémonies et solennités chrétiennes récitées en pa- » reille circonstance.

» Ensuite, le jour déjà mentionné dans ces présentes lettres, » au nom de la Très-Sainte Trinité, à sa gloire et à sa louange, » ainsi qu'en l'honneur de Marie, reine du ciel, mère de Dieu, » et de toute l'armée céleste; pour notre commune consolation » et celle de notre patrie, pour la conservation, la propagation et » l'accroissement de notre véritable religion catholique, nous » avons prononcé un serment et un vœu solennels, en levant la » main, et avec la teneur des paroles accoutumées, en la présence » de Dieu et de tous les saints. Et de plus, voulant aussi, par la » force des présentes, lier et obliger fermement et irrévocable- » ment, pour l'avenir, nos seigneurs et magistrats avec tous les » nôtres et leur postérité, en vertu du pouvoir et du mandat re- » çus d'eux à cette fin, nous jurons et faisons vœu, en leur nom » et place, et promettons nous-mêmes, conjointement avec eux, » d'observer avec une fidélité inviolable et à perpétuité, tout et » chaque article de ce qui est contenu dans ces lettres, et de » l'exécuter ponctuellement, sans aucun commentaire, aucune

» fraude, aucune hésitation, selon toute la force et la valeur des » présentes, desquelles sept copies ont été faites mot à mot, et » munies du sceau propre et ordinaire de chacun des sept can- » tons, et tous les sept cantons en ont reçu un exemplaire.

» Fait et exregistré le dimanche, après la fête de saint Fran- » çois d'Assise, confesseur, l'an 1586. Ainsi soit-il. »

Il serait difficile de trouver dans l'histoire des nations un plus noble témoignage d'attachement à la foi, d'amour à la patrie, de courage et de fermeté pour la défense de l'une et de l'autre. Aussi, par leur foi vive, par leur courage héroïque, les cantons signataires de la *Ligue d'Or* triomphèrent-ils de tous les efforts et de toutes les ruses de l'hérésie pour pénétrer chez eux; et les annales de la Suisse conservent le récit des faits d'armes si glorieux par lesquels ils défendirent et leur indépendance et la religion qu'ils avaient reçue de leurs pieux ancêtres. Cappel, Wilmergen, Gugel, rediront à tous les âges ce que peuvent des hommes de foi et de cœur, quelque petit que soit leur nombre. Il est donc constaté par les faits historiques les plus multipliés et les plus authentiques, que les Bernois et les Zuricois cherchaient toutes les occasions et tous les moyens de répandre, soit ouvertement, soit secrètement, leurs nouvelles erreurs au milieu des cantons orthodoxes, de conspirer contre l'indépendance de ces mêmes cantons, et de les vexer en toutes manières, pour les faire apostasier. Déloyautés, trahisons, infidélités aux traités, ruses, perfidies, violences, tout était mis en jeu avec une entente et une persévérance diaboliques pour réaliser le vœu de Zwingli : *Il n'y a de salut possible pour la patrie que lorsque la réforme aura fait le tour de la Suisse.*

L'Église catholique avait béni les drapeaux des valeureux enfants de l'Helvétie au jour des combats, et appelé sur leurs armes la protection du Dieu des armées. L'Église, du Rhin au Léman, avait couvert le sol helvétique de monuments religieux, d'institution de bienfaisance, témoignages de reconnaissance pour des faveurs de tout genre obtenues d'en haut. C'est à l'Église que les Suisses, comme les autres peuples chrétiens, devaient leurs lois, leurs mœurs, leur éducation, leur civilisation; et cependant l'Église n'avait pas d'ennemis plus acharnés que

les habitants des cantons devenus hérétiques. L'unité catholique ne faisait de toute la la Confédération des descendants de Tell qu'une seule famille heureuse, forte, puissante et qui jouissait de la plus grande estime chez les nations étrangères. Mais, lorsque les cantons apostats eurent rompu le lien de l'unité religieuse, on les vit tourner, avec une fureur incroyable, contre leurs confédérés restés fidèles à l'ancienne et vraie religion, ces mêmes armes qui jusqu'alors n'avaient été rougies que du sang des ennemis de la commune patrie. Peut-on lire sans frémir d'horreur les moyens que prirent les Bernois pour anéantir la vraie foi et implanter l'hérésie dans l'Oberland, à Château-d'OEx, dans le canton de Vaud, à Genève, dans le pays de Gex et le Chablais! Que d'actes de froide impiété et de basse vengeance! Injustices criantes, cruautés étudiées, attentats aux mœurs, incendies, meurtres, pillages, sacriléges horribles; voilà les hauts faits par lesquels les novateurs se signalèrent dans les malheureuses contrées qu'ils envahirent. Que de pertes irréparables pour les arts et pour les sciences, dans cette guerre sauvage faite au sein de notre infortunée patrie, aux châteaux, aux couvents, aux bibliothèques, aux chartes des seigneuries, aux églises, aux croix, aux vases sacrés, aux tableaux religieux, aux ornements d'autels, à tous les objets destinés à servir au culte divin! Notre pays, après l'occupation bernoise, ressemblait à ces contrées ravagées jadis par les vautours du Nord; il n'aurait pas présenté un plus triste aspect quand il aurait été envahi par une bande de Vandales. Les cantons restés fidèles à l'antique et vraie religion, comme ils l'appelaient, témoins des crimes et des perfidies des hérétiques, témoins des tentatives qu'ils faisaient continuellement pour établir les nouvelles erreurs sur la ruine de la vraie foi et pour dicter la loi en Suisse, ne devaient-ils pas craindre non-seulement pour leur religion, mais encore pour leur indépendance? En ces circonstances si graves et si périlleuses, c'était pour eux un droit sacré et un devoir impérieux de réunir leurs efforts pour conserver leur liberté politique et pour empêcher l'hérésie de planter au milieu d'eux son drapeau sur lequel on lisait déjà : troubles, divisions, guerre civile, révolte, incrédulité, arianisme, socialisme, communisme. Les can-

tons qui avaient apostasiés épuisaient tous les moyens que leur donnaient la supériorité du nombre, l'influence des richesses et les séductions des prédicants novateurs, pour étendre leur domination et leurs fausses doctrines sur toute la Suisse. Qui oserait dire que les Etats restés catholiques n'avaient pas le droit de faire une alliance pour sauvegarder leur nationalité et leurs croyances religieuses? Si quelqu'un avait voulu ravir aux cantons fidèles leurs montagnes, leurs chalets, leurs troupeaux, est-ce qu'on les blâmerait d'avoir pris le moyen de défendre leurs propriétés, l'héritage de leurs pères? Eh bien! les zwingliens voulaient ravir aux fondateurs et aux plus intrépides défenseurs de la Confédération helvétique la vraie foi, la foi qui nous éclaire sur nos destinées éternelles, qui est une source abondante de consolations ineffables pour nous dans ce monde, qui nous montre le chemin d'une meilleure patrie et qui nous aide à y marcher; c'est un bien plus précieux que les richesses, que la liberté; les catholiques avaient donc le droit de se liguer pour défendre ce bien. En cela, ils ne faisaient rien de contraire aux intérêts de la commune patrie, ils travaillaient à sa conservation. Sans les cantons primitifs, il y a longtemps peut-être que la Suisse aurait eu le sort de tant d'autres républiques. Il y a longtemps que ces doctrines anti-sociales qui ont fait de quelques-uns des petits Etats de notre patrie le refuge de tous les apostats, de tous les brouillons, de tous les ennemis de l'ordre et la terre classique des révolution, aurait attiré sur elle la vengeance des puissances voisines.... *Quod Deus avertat!*

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — Voici trois mois que siége le Grand Conseil issu des dernières élections du mois de novembre. On sait de quels éléments hétérogènes il se compose. D'une part une majorité bigarée formée des membres les plus ardents de l'*Union protestante* coalisés avec un groupe socialiste. De l'autre, la minorité renfermant les débris du parti Fazy. Cette législature promet d'être fertile en incidents singuliers. Tous ne pourront être consignés dans ce recueil ; mais nous aurons garde de négliger ceux qui intéressent la religion. Genève, ce coin de terre, est destiné, dans les vues de la Providence, à présenter en raccourci les phases successives que le développement nécessaire du principe protestant impose aux pays qui l'ont adopté de gré ou de force. Cette série d'expériences que doivent subir les consciences, ces modifications imposées périodiquement non-seulement aux formulaires des églises, mais encore aux dogmes les plus importants, toutes ces variations sont d'un haut intérêt.

Deux questions de cette nature sollicitent aujourd'hui notre attention. Elles viennent d'être l'objet de graves délibérations au sein du Grand Conseil. L'une est la suppression du serment imposé aux députés; l'autre, une proposition ayant pour but la séparation de l'Église et de l'État.

La question du serment est la même que celle qui se présente en Angleterre depuis que les électeurs de la Cité s'obstinent à envoyer chaque année au Parlement un juif, le baron Lionel de Rotschild. A Londres, croyons-nous, la formule sacramentelle n'a pas été abolie. Un sentiment chrétien que nous respectons fort a empêché la suppression d'une coutume qui avait déjà eu si grande peine à s'é-

largir pour faciliter l'accès des députés catholiques. Cette tenacité dans le respect est, en définitive, un hommage rendu au principe chrétien.

A Genève, à la première sommation, le corps législatif a supprimé le serment. C'est là un signe de décadence morale et un témoignagne d'abaissement du véritable esprit chrétien, que cet empressement de tout un corps à abandonner un usage séculaire. La discussion avait été bien plus longue alors qu'il s'était agi de modifier la prière qui ouvre les séances. Et pourquoi cette suppression? est-ce pour admettre un juif? pas le moins du monde; mais uniquement pour consentir à l'opinion singulière d'un citoyen qui s'est mis en tête depuis quelques années de ne plus prêter de serment. On dit, par contre, qu'il a promis à Dieu de ne plus ôter son chapeau devant personne, ce qui le fait ranger au nombre des quakers. Si encore ce citoyen avait rendu au pays quelque service important, s'il s'était signalé par quelque découverte ou quelque action d'éclat; mais il n'en est rien. Il s'agit d'un homme honorable, sans doute, mais qui ne diffère en rien de tout le monde. En d'autre temps, ce scrupule eût été fort blâmé et le Conseil eût, sans délibérer, passé à l'ordre du jour sur la requête. Aujourd'hui, tellement les consciences se sont énervées et les convictions amollies aux dépens d'une sorte de sensibilité bannale, on a courru au devant de ce que le plus grand nombre appelle un trait d'originalité. Il est évident que les motifs qui ont porté M*** à solliciter la suppression ne sont pas les mêmes qui ont décidé le Conseil à la voter.

Mais, dira-t-on, la formule du serment, encore qu'elle ait été modifiée pour faciliter l'accès des catholiques, émanait de l'église nationale protestante. Ce sont les sentiments de cette église qu'elle entendait bien représenter. Le citoyen en question doit donc être un opposant de l'église nationale. C'est là ce qui vous trompe, M*** se fait affranchir du serment pour satisfaire une conviction domestique. Il est partisan de la liberté religieuse absolue quant à l'individu et quant à la famille. Ecoutez-le un instant, vous serez confondu de ses respects pour ce qu'il appelle les différentes croyances. Il va donc se renfermer dans l'individualisme ou tendre, par son action, à propager les convictions de la secte particulière pour la gloire de laquelle il fait si grand étalage de sentiment. Eh bien, non; il n'en sera pas ainsi. M*** sera peut-être individualiste ou d'une petite religion privée dans son cabinet ou entre les rideaux de son lit; peut-être n'assistera-t-il jamais au prêche; mais en pu-

blic il soutient l'église nationale ; il participe à ses œuvres extérieures ; il sera même un de ses diacres et l'un des membres les plus ardents de la société des *Intérêts protestants ;* il fera des œuvres de prosélytisme ; il favorisera de tous ses efforts les agences organisées pour grossir le troupeau réformé.

Pourquoi cette inconséquence? Ici nous touchons à un trait de mœurs protestantes très-frappant à Genève : Le citoyen en question, et avec lui beaucoup d'autres, prétendent bien conserver leur émancipation complète dans le for intérieur de la conscience. Ils auront le droit de croire ceci ou cela, et avant tout celui de ne croire à rien ; mais il faut conserver et entourer de protection l'église nationale comme force matérielle contre le catholicisme, comme une sorte d'abri bannal où s'installeront de temps en temps, pour la forme du moins, nombre de consciences indifférentes ou dévoyées, pas assez soucieuses de religion pour courir sus aux aventures de l'individualisme, bonnes pourtant pour faire nombre dans le troupeau protestant ; admirables surtout pour faire la guerre aux catholiques, pour hurler contre les jésuites et les ultramontains ; utiles toujours, quand ce ne serait que par l'argent qu'elles se laissent prendre pour les caisses des diaconies et les sociétés d'évangélisation. L'église nationale n'est donc plus qu'une force matérielle, qu'une machine de guerre. Elle serait bien vite abandonnée, si le catholicisme n'était pas là pour stimuler les zèles et réchauffer la vieille inimitié. Il ne faut pas chercher d'autre cause à cette sorte de fusion apparente qui s'opère aujourd'hui entre les méthodistes et les demeurants de l'église de l'Etat. Quel fait instructif ! A-t-on jamais vu des incrédules se faire catholiques, même pour la forme, dans le but de faire la guerre à la réforme? Dans le protestantisme genevois, cette monstrueuse promiscuité est visible. Quelle preuve plus manifeste de la décadence intime de l'église nationale !

Cette question du serment nous a conduit un peu loin. Mais il fallait bien apprécier la notoriété du citoyen qui a mérité d'obtenir qu'une pareille concession fût octroyée aux scrupules de sa conscience. Il fallait constater les motifs de l'indifférence du Grand Conseil. Il fallait enfin constater l'état intérieur de cette église qui accepte les services d'un homme qui refuse son serment et qui en désavoue les dogmes ; du moins ses actions, pesées au poids de la logique, autorisent à tirer cette conclusion.

Discussion sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Cette proposition a été introduite par M. Duchosal, un

des membres du parti radical. Quel a été son but? Nous ne savons y voir que l'indice d'un sentiment d'indifférence, ou plutôt d'hostilité formelle à l'endroit de toute religion. Toute sa vie, ce tribun de la démocratie genevoise a affiché l'irréligion la plus formelle. Il n'a laissé échapper aucune occasion publique ou particulière de témoigner de son sentiment. La protestation de respect que, dans l'occasion présente, il a cru devoir faire en faveur des convictions d'autrui, est pure plaisanterie de sa part.

Le but principal de la proposition de M. Duchosal est un acte d'opposition dirigé contre l'aristocratie et le parti conservateur protestant. En dépit de deux révolutions successives ; en dépit des entraves imposées à l'église nationale par la constitution de 1847, il voit cette église d'Etat, cet instrument de domination aristocratique relever la tête ; il voit le parti radical succombant sous l'attaque des conservateurs qui ont repris leur drapeau en criant sur tous les tons que M. Fazy sacrifie le protestantisme aux jésuites. Il voit tout cela, et il n'imagine pas de meilleure vengeance que de mettre la main sur les biens de l'église nationale, estimant que c'est lui enlever son dernier élément de cohésion et son suprême moyen de puissance.

A l'endroit des catholiques, les intentions de M. Duchosal ne sont pas meilleures. Béat révolutionnaire, il en est encore à croire que l'Église catholique doit s'écrouler, dès que ses prêtres n'émargeront plus au budget officiel ; mais, pour le quart d'heure, les catholiques du canton de Genève ne lui causent pas grand souci ; c'est avant tout aux conservateurs protestants qu'il en veut.

Nous ne dissimulerons pas notre opinion. S'approprier de cette manière les biens de l'église genevoise, c'est commettre un acte véritable de spoliation. Nous n'avons pas deux poids et deux mesures, comme les conservateurs protestants, qui n'ont pas assez de cris pour réprouver à Genève ce qui les enchante à Turin et à Fribourg. M. Duchosal, un enfant de Genève, un des produits directs de l'école protestante, est la verge révolutionnaire destinée à les châtier de leur continuel mépris des principes, de leurs applaudissements à toutes les entreprises spoliatrices dont les catholiques ont été les victimes. Qui a produit des convictions analogues à celles de M. Duchosal, si nombreuses à Genève, si ce n'est cette classe d'hommes d'Etat dont le parti conservateur a fourni les plus célèbres et qui ont été les promoteurs de toutes les mesures socialistes

décrétées contre les catholiques, cette cause de tous les ferments de discordes civiles qui troublent la Suisse?

Quant à nous, catholiques, si la séparation s'accomplissait, nous serions les victimes d'un vol véritable, car le traitement de notre clergé, garanti par les traités de Vienne et de Turin, n'est qu'une indemnité représentant les biens ecclésiastiques enlevés à nos communes par la première révolution française. Un des membres du Grand Conseil, M. Galiffe, n'a pas craint de dire que quelques membres exclusifs de l'Église romaine applaudiraient à la proclamation du principe de la séparation, parce qu'ils y verraient le coup de grâce donné au culte protestant. Cette assertion est formellement calomnieuse; c'est là une induction gratuite lancée pour produire de l'effet dans la discussion. Ces exclusifs dont parle M. Galiffe sont apparemment le clergé et les catholiques soucieux des intérêts de leur religion. Eh bien, ceux-là ont toujours protesté contre toute idée de séparation, la considérant comme devant déterminer une spoliation des biens du clergé, perturbatrice des droits des populations catholiques et les mettant immédiatement dans un état d'infériorité précaire et dangereux vis-à-vis du protestantisme oppresseur. Ces opinions ont été soutenues maintes fois dans des brochures et des écrits périodiques. Nous mettons M. Galiffe au défi de prouver son allégation. Si quelques rares individus nés catholiques favorisent la cause de la séparation, c'est qu'ils affectent à l'endroit de l'Église les mêmes sentiments d'hostilité que M. Duchosal professe à l'égard de toute religion.

Les partis se sont dessinés dès le début de la discussion. Les partisans de la séparation sont les radicaux et les membres des sectes dissidentes de l'église nationale. Les radicaux, sauf des nuances de peu de valeur, sont entrés dans le sentiment de M. Duchosal. Ils veulent la séparation, parce que les ministres de l'Église nationale font trop de politique; parce que sous le prétexte de religion, ils ont enlacé le pays dons les trames d'une institution inconstitutionnelle qu'on a nommé les diaconies; institution qui fait beaucoup plus de politique que d'œuvres charitables. Cette opinion a été soutenue par MM. Fazy et Carteret. Ils ont ajouté que la séparation serait une conquête libérale et qu'il était digne de Genève de donner un aussi beau complément aux conquêtes du seizième siècle. Le tout mêlé d'insinuations touchant les conservateurs qui veulent faire de l'église un instrument de règne et de pouvoir.

Les dissidents ont été plus timides, moins francs et plus partagés dans l'expression de leurs désirs.

Les uns se sont lancés dans les utopies du système Vinet qui nie à l'Etat la puissance d'être chrétien ; les autres ont vanté le développement intrinsèque que prendrait l'esprit religieux dans l'hypothèse de la séparation ; ceux-ci ont fait l'éloge de l'Amérique en débitant les bannalités que l'on sait sur ce point ; ceux-là révélé de curieux détails sur la situation intime du protestantisme à Genève. Le principe de l'union de l'église et de l'Etat n'est plus vrai, a dit M. Roget. « Il n'est plus dans la réalité des faits. Ce système ne » peut se soutenir que s'il y a réellement une union religieuse en- » tre tous les membres du troupeau ; mais ce n'est pas l'état actuel ; » il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour le voir et pour reconnaître qu'il » y a des églises différentes, et que cette église nationale, qui est » censée compacte, est remplie d'opinions contraires. Il n'y a au- » cune convenance à maintenir une position qui n'existe que dans » les mots et que les faits démentent quotidiennement. »

Ces dissidents veulent bien élever à leurs consciences des sanctuaires particuliers. Ils ont bien l'opinion de la supériorité de leurs doctrines propres. Ils se regardent comme infiniment plus pieux que les nationaux ; cependant un grand nombre parmi eux veulent conserver l'église de l'Etat. Ils la tiennent pour une *barraque* (1) lézardée. Ils ne lui accordent aucune estime ; toutefois ils n'osent la renverser. La barraque doit subsister pour servir d'abri à ces multitudes inintelligentes, grossières de sentiments, dépourvues du sens spirituel, qui n'auront jamais l'instinct religieux assez délicat pour goûter les charmes de la dissidence. Si la barraque tombe, où ira cette foule et que deviendra le protestantisme général? L'église nationale peut bien être arienne, entachée d'unitarisme, désolée par toutes les imperfections qu'entraîne avec soi l'église multitude ; cependant elle entretient l'esprit protestant, c'est-à-dire l'esprit anti-catholique : motif déterminant pour la conserver.

Les adversaires formels de la séparation se rattachent au vieux parti conservateur protestant. Ceux-là ont horreur de la dissidence. Ils la considèrent comme un fanatisme. Ils poursuivent surtout en elle la prédestination calviniste qui répugne au libéralisme mo-

1. C'est le terme usité chez les méthodistes dissidents pour désigner l'église nationale.

derne et qu'ils n'ont plus assez de foi pour embrasser. Au total, l'esprit religieux, assez vif chez certains dissidents, s'est retiré de ces soutenants de l'église nationale. Ils dissimulent mal leur incrédulité, moins bien encore leur incohérence dogmatique. Le christianisme, chez eux, se réduit à quelques préceptes moraux ; des dogmes précis, ils ne s'en soucient guère et les taxent d'intolérance. Ils veulent donc aussi de l'église comme d'un abri pour la multitude. Ils se rendent parfaitement compte de l'avantage que donnerait sa disparition à la dissidence d'abord, puis au catholicisme si solidement assis, disent-ils, sur son principe d'autorité. Il ne faut pas trop nous désorganiser vis-à-vis de l'Église romaine, nous aurions l'air trop misérables et nous verrions se produire chez nous le spectacle d'églises dissidentes pauvres stipendiées par l'étranger.

Mais la grande raison qui empêchera la séparation, c'est la présence des traités de Vienne et de Turin qui garantissent l'existence légale de l'Église catholique dans le canton de Genève. Radicaux dissidents et nationaux, tous voudraient s'en débarrasser, tous ont insinué que le moment serait bien opportun pour dépouiller les catholiques, alors qu'à Turin gouverne un ministère si libéral qui détruit les couvents et met la main de la révolution sur les biens ecclésiastiques. Tous les mauvais instincts du protestantisme, sa solidarité avec le socialisme, sa haine stupide à l'endroit d'une population qui lui rend mille services et dont il ne saurait se passer, ont apparu dans ces propositions tendant à la destruction des traités ; mais, grâce à Dieu, et pour le salut des faibles, les traités subsisteront. Il ne tient pas à la mauvaise volonté des Genevois protestants et du ministère Cavour qu'ils soient détruits ou qu'ils durent. Les actes de Vienne et de Turin sont garantis par la France et l'Autriche. Or, en ce moment-ci il ne serait pas sage de violer ces traités, cela pourrait amener des complications. Nos gouvernants n'ont point dissimulé cette difficulté.

L'existence légale de l'Église catholique continuera donc, et avec elle, par le fait même, celle de l'église nationale protestante. Il résulte de tout ceci la conclusion curieuse que c'est la présence de l'Église catholique à Genève qui fait vivre l'église nationale protestante. Sans nous, on ferait bon marché de cette barraque dont les radicaux n'ont nul souci ou se défient comme d'une puissance politique qui leur est adverse ; que les dissidents méprisent comme professant de fausses doctrines ; à laquelle les suprêmes demeu-

rants du nationalisme n'ont plus foi, parce que les vérités substantielles du christianisme se sont pulvérisées chez eux. Les catholiques empêchent l'église nationale de tomber, comme la corde soutient le pendu. C'est un protestant qui a prononcé cette parole.

Voilà le résumé clair et net de la discussion. Il nous fait trop d'honneur pour en rien dissimuler.

Pour nous, demeurant dans la réalité et l'actualité des faits, nous n'irons pas discourir sur l'essence de l'État chrétien et sur les caractères mystiques de l'Église. Nous sommes franchement opposés au principe de la séparation, parce que ce serait donner notre adhésion à un vol commis à notre détriment. Nous nous abriterons jusqu'à l'extrémité derrière les traités de Vienne et de Turin, parce qu'ils sont les sauvegardes de notre existence. Ils nous ont rendus de trop bons services en nous préservant des atteintes de la malveillance protestante pour que nous soyons tentés de l'oublier. Ceci n'est pas et ne doit pas être une question de sentiment de notre part, mais une grave question d'intérêt.

Maintenant, dans l'hypothèse de la séparation accomplie, que deviendra l'Église catholique dans nos pays? pourrons-nous exister? Chaque moment suffit à sa peine. Nous verrons alors! Disons seulement que durant cette discussion, nos adversaires eux-mêmes nous ont rendu justice, et que, tout en ayant la ferme pensée que le principe de la séparation pourrait nous procurer quelques embarras, pour cela, dans leur opinion, nous ne continuerions pas moins à vivre.

Nous n'aurons pas moins bonne opinion de nous-mêmes que nos adversaires.

Il faut d'ailleurs s'entendre sur le mot séparation. Il ne saurait avoir la même signification pour les catholiques et pour les protestants. Dans le protestantisme, la notion d'Église n'existe pas, elle est abolie; tout au plus se peut-il accorder que les dissidents en aient resaisi une idée vague, un sentiment peu déterminé. Mais les églises dites nationales, que sont-elles, sinon l'État promulguant des dogmes comme une charte, les taillant, les conservant, les réformant au gré des circonstances et de ses volontés? C'est là le sort de l'église anglicane, tout comme celui de l'église genevoise.

Chez les catholiques, au contraire, l'État et l'Église sont toujours demeurés distincts. L'Église, c'est la société des fidèles répandue par toute la terre, contractant alliance avec les divers pouvoirs temporels : alliance variable suivant les lieux et suivant les temps,

s'exprimant le plus souvent par des traités concordataires destinés à règler les matières litigieuses et les droits respectifs. Là, l'Eglise demeure toujours une puissance séparée, exprimant ses dogmes, ses droits et ses volontés. Les combats qu'elle ne cesse de soutenir depuis qu'elle existe, n'ont jamais eu d'autre principe et d'autre fin que le maintien de son intégrité.

Cette permanence de l'intégrité, de l'unité de l'Eglise catholique qui a traversé les temps aux prises avec toutes les civilisations, est un continuel sujet d'irritation pour les protestants. Ils sentent parfaitement qu'il y a là une puissance devant laquelle ils demeurent bien faibles, malgré leurs efforts. Cette puissance qui, pour nous, n'est pas autre chose que l'assistance divine, les protestants ont toujours été tentés de l'attribuer à l'appui du pouvoir temporel. L'expérience des événements commence à les faire revenir de cette erreur. L'Eglise catholique, dans des vicissitudes bien diverses, a donné trop de preuves de vitalité pour qu'ils n'en demeurent pas frappés. Un peu plus ou un peu moins de couvents, un peu plus ou un peu moins d'émoluments pour le clergé, ne constituent pas le fait de la permanence de l'Eglise. Nous avons recueilli dans les débats que nous analysons le témoignage sensible de modifications réelles produites à cet égard dans bien des esprits. Si au moins cette intelligence plus exacte du fait de l'Eglise catholique servait à établir un mode de vivre plus équitable!

L'Eglise catholique est si bien une puissance intrinsèque, qu'aux Etats-Unis, où le fait de la séparation est consommé, les protestants ont longtemps imaginé que le sol ne serait pas viable pour elle. Aujourd'hui que l'expérience témoigne qu'il n'y a pas de sol si ingrat où nos missionnaires ne puissent implanter la hiérarchie, déjà la jalousie se montre. Des sociétés secrètes formidables se sont organisées au sein du protestantisme et de l'incrédulité, qui ont pour cri de ralliement : Mort au catholicisme! Il y a peu de mois un de nos compatriotes, un prêtre fribourgeois, le P. Bapst, est mort des suites de violences commises sur sa personne par des assassins appartenant à ce carbonarisme américain. Combien d'autres violences dont le souvenir pourrait être invoqué! Eh bien! dans les rangs du protestantisme, trop de gens se trouvent qui s'émeuvent fort peu de ces brutalités dont une nation civilisée devrait rougir. On répond que l'Eglise catholique devient trop forte, qu'elle risque de compromettre la constitution libérale des Etats-Unis, laquelle, après tout, ne doit pas servir à protéger indéfiniment les progrès d'une

Eglise envahissante qui porte le germe du despotisme partout où elle s'établit.

Ces faits sont instructifs ; ils servent à faire comprendre pourquoi, même en dehors de la position de droit propre aux catholiques du canton de Genève, nous sommes fort peu fanatiques de ces idées de séparation telles que les adoptent les protestants. Notre Eglise est séparée de l'Etat depuis son origine autant qu'elle pourra jamais l'être. Ce sont là des témoignages de faiblesse que l'Eglise-mère ne saurait donner. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, le catholicisme tient dans le monde une trop grande place pour qu'il ne faille pas, de près ou de loin, toujours compter avec lui. A vrai dire, c'est là une condition de lutte inévitable, mais c'est aussi et avant tout un gage d'immortalité.

Une réclamation de M. de Gasparin. — M. de Gasparin nous écrit la lettre suivante :

Rivage, 14 janvier 1855.

Monsieur,

On m'envoie aujourd'hui votre numéro de décembre contenant vingt-cinq pages d'injures à mon adresse. Je vous abandonne volontiers ma personne, y compris mon caractère et mon bon sens ; mais je dois au nom que je porte de relever l'assertion (fort blessante dans votre pensée) que renferme la phrase suivante : « Ne doit-il pas tout à la France de notre temps ; tout, jusqu'à ce titre de noblesse qui a tiré du néant sa bourgeoise famille ? »

Sans débattre les questions de bourgeoisie et de noblesse, questions que je sais réduire à leur juste valeur, je vous dirai ceci, puisqu'un procédé inouï de discussion me force à mentionner ces misères :

Ce n'est pas « la France de notre temps » qui a imprimé les almanachs militaires d'avant 1789, où figure M. de Gasparin mon grand'père. Ce n'est pas « la France de notre temps » qui scellait à la même époque les lettres de mon grand'père du cachet, des armes et de la devise de ma famille. Ce n'est pas en vertu d'un acte de « la France de notre temps, » qu'à l'extinction de la branche aînée, les titres qu'elle portait ont été recueillis par la branche cadette.

J'attends de vous, Monsieur, l'insertion de ma lettre.

A. de Gasparin.

Il faut avouer que voilà une singulière réponse. Le faux-fuyant est admirable. Il est commode de se retrancher derrière l'omission d'un quartier de noblesse, de se retirer du débat et de ne répondre à rien. Nous avions risqué à l'endroit des outrances de M. de Gasparin la qualification de chevaleresque. Voudrait-il nous en faire repentir? S'enfuir en appelant des injures un travail où l'Ecriture, l'histoire, les sciences sont confrontées tour à tour avec les incroyables développements d'une thèse scandaleuse, la tactique est aisée. Nous n'avions pas cru si bien dire en répondant à M. de Gasparin, qu'il n'a pas le courage de ses opinions autant qu'il le veut bien faire paraître. Comment, un écrivain emploie deux lourds volumes à essayer de prouver la disparition de l'élément surnaturel dans le monde depuis les apôtres, il tire la conclusion que l'Eglise catholique, qui affirme l'existence du surnaturel, est une école d'escroquerie, d'ignorance et de superstition ; il l'accuse même de faire mentir la Bible. Le critique repousse les allégations du sectaire avec l'indignation d'un homme blessé dans ses sentiments les plus intimes, et M. de Gasparin se prétend injurié. Où en sommes-nous? Combien de gens font à Genève un crime aux catholiques d'être venus au monde! M. de Gasparin voudrait-il leur enlever jusqu'au droit de la discussion? Un écrivain nous outrage, et nous aurions tort d'étudier la physiologie intellectuelle du caractère qui engendre de pareils excès!

Essayons de lui donner satisfaction eu égard au quartier de noblesse.

Dans la pensée de l'auteur de l'article, il s'agissait uniquement du titre de comte qui n'est venu que fort récemment illustrer le nom des Gasparin. Nous avions placé ce titre au nombre des largesses dont Napoléon Ier combla la famille. Plusieurs même assurent que cette inscription au livre d'or serait de date bien plus récente. Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons à l'instant notre erreur; Monsieur de Gasparin tient à un quartier de noblesse de plus, il l'aura. Nous le faisions dater de son père; il veut n'être point privé de son aïeul, qu'à cela ne tienne. Ce grand'père, cependant, est de ces personnages dont, pour l'ordinaire, on n'aime guère à évoquer la mémoire, car ce grand'père n'était rien moins qu'un révolutionnaire de la pire espèce, un conventionnel, enfin un régicide. La *Biographie universelle* nous le donne bien comme possédant la particule nobiliaire, mais nullement ce titre de comte qui a contribué plus qu'on ne pense à poser

son petit-fils dans le monde protestant. Elle dit aussi que ce Gasparin-là servit dans les armées du roi Louis XVI, ainsi que nous l'écrit M. Agénor, puis qu'infidèle au souverain qui lui avait rendu l'état civil et le droit de servir dans les armées françaises, il s'abandonna aux passions révolutionnaires les plus violentes, qu'enfin il vota la mort du roi en lui refusant l'appel au peuple. Plus tard, Napoléon Ier combla de faveurs les fils du régicide et leur laissa cent mille francs par son testament.

Voilà ce qu'était ce grand'père que M. de Gasparin nous reproche d'avoir laissé dans l'ombre. Quant aux bienfaits de la France moderne, ils nous semblent assez visibles pour que nous n'ayons rien à retirer de notre parole.

Trève sur ce déplorable grand'père. Que M. de Gasparin soit d'antique lignée, s'il y a droit, nous y consentons de grand cœur; mais à la condition qu'il se voudra bien souvenir du vieux dicton jadis si fort en honneur : *Noblesse oblige*. S'il veut être vraiment noble, qu'il le soit par le caractère autant que par le nom. Qu'il donne à tous, sinon l'exemple d'une discussion calme et modérée, du moins exempte de ces entraînements qui lui communiquent un caractère fanatique. Il est une mesure permise à l'expression des convictions, quelles qu'elles puissent être. Il en est une permise même à la passion. Mais nous n'accorderons jamais que l'acharnement que M. de Gasparin met à dénigrer et à travestir la doctrine catholique, son histoire et ses enseignements, soit de la discussion régulière et digne de respect. Surtout que M. de Gasparin veuille bien abandonner à notre endroit le parti de l'ignorance systématique. Il a plus à y gagner encore que nous. Il est telles choses qu'un homme, dans la position qu'il prétend, ne peut pas, ne doit pas ignorer, sous peine de mériter cet oubli miséricordieux de l'opinion publique qui met le personnage à l'abri de toute controverse et ses œuvres en dehors de toute discussion.

ÉTRANGER. — France — Les *Archives du Christianisme*, dans un article signé Bost et destiné à combattre l'Immaculée Conception, emploient les arguments suivants :

« Nous ne parlerons ni des déclarations de l'Ecriture sur les autres enfants qu'elle eut après son mariage, ni de sa longue inintelligence quant à la divine mission de son Fils, ni des leçons qu'elle eut à recevoir de lui, ni du vide qui se fit autour d'elle aussitôt après l'ascension de Jésus, ni du silence complet, parfait, profond, que gardent sur son compte toutes les épîtres du Nouveau Testament, qui nous parlent de la foi chrétienne en la développant, sans dire un mot de Marie, et le livre des Révélations qui nous montre le ciel ouvert, le ciel habité, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, les saints anges, les anciens, les êtres vivants, les martyrs, les saints, et qui ne nous marque pas la moindre place pour Marie, qui ne fait pas à sa présence la moindre allusion. »

Nous ne répondrons pas aux arguments, aux blasphèmes de M. Bost; on y a répondu cent fois. M. Bost n'aurait qu'à ouvrir une théologie catholique quelconque. Nous nous contenterons de la réflexion suivante : Le protestantisme dénigre, abaisse, hait la mère de Notre Seigneur Jésus-Christ; M. Bost va jusqu'à la damner. L'Eglise catholique l'aime, la loue et la glorifie. Qui a raison, le protestantisme ou l'Eglise? Et quelle est donc la religion du Christ, celle qui insulte et méprise, ou bien celle qui vénère et exalte la mère du Christ? Et comme la diatribe de M. Bost doit être agréable à celui qui a dit : Tes père et *mère* honoreras, afin que tu vives longuement. Les journaux de Genève se sont mis également en frais d'esprit contre le dogme de l'Immaculée Conception. Nous laissons passer ces flots d'injures. Nous croyons que c'est le génie de l'erreur et du mal qui les soulève, et qu'il les soulève parce qu'il sent son empire menacé. Et nous aimons à répéter les paroles suivantes de Mgr l'évêque de Montauban dans son Mandement au sujet de l'Immaculée Conception :

« Si nous en croyons à un pressentiment général, aux aspirations des plus saints personnages de ces derniers temps, la proclamation authentique de la doctrine et du sentiment de l'Eglise sur la prérogative de Marie conçue sans péché, sera le prélude d'une ère de prospérité et de bonheur, de paix et de renouvellement de la piété dans tous les Etats catholiques. Nous avons même la confiance que le sein de l'Eglise cessera alors d'être déchiré par le schisme et par

l'hérésie, et que nos frères séparés viendront en foule se réfugier sous la houlette du Vicaire de Jésus-Christ. Puisse-t-il en être ainsi! c'est la grâce que nous demandons avec ardeur par l'intercession de Celle que l'Eglise félicite si souvent dans ses offices d'avoir triomphé seule de toutes les hérésies et de les avoir anéanties dans tout l'univers. » *Fiat, fiat!*

Allemagne. — A la conversion récente du savant Robert Wilberforce, vient s'ajouter la suivante : Le comte de Stolberg, petit-fils du célèbre historien de ce nom, converti en 1808, est rentré, il y a quelques jours, dans le sein de l'Eglise catholique, à Kaltern (Tyrol).

Cet heureux événement nous en rappelle un autre un peu différent. Un M. De Sanctis, religieux et prêtre catholique, apostasia en 1847. Il publia un pamphlet contre le sacrement de Pénitence et vint à Genève où il fut accueilli et choyé. C'était naturel. Nous croyons même qu'il a été appelé à parler plus d'une fois dans des assemblées du culte protestant. Or la *Luce evangelica*, journal protestant de Turin, annonçait en novembre dernier « que M. De Sanctis, ministre du Saint-Evangile.... a été par la vén. Table de l'Eglise vaudoise, DÉMISSIONNÉ A L'INSTANT de l'emploi d'évangéliste.» Dans la *Buona Novella*, autre journal de la secte vaudoise, on a aussi inséré la lettre de *destitution* de M. De Sanctis. Pourquoi cette destitution? On ne le dit pas; mais....

On voit qu'il y a conversions et conversions.

LE

SALUT GRATUIT ET M. DE RÉMUSAT.

II.

Les doctrines de la prédestination, de la justification, du salut, de la grâce et des œuvres ont toujours été des mystères redoutables hors de l'Eglise. Tandis que se rencontrent, s'unissent et s'harmonisent, dans la foi catholique, la sagesse, la justice et la bonté de Dieu; la rédemption, l'amour et la grâce de Jésus-Christ; le libre arbitre, la moralité et la sanctification de l'homme, au contraire, dans tous les systèmes anciens ou nouveaux qui ont voulu changer quelque chose à l'ordre souverain du Créateur, en modifier les relations, en forcer les conséquences, les plus funestes aberrations sont venues, avec toutes sortes de maux pour l'humanité, constater une fois de plus, qu'il ne faut rien moins qu'une autorité infaillible pour *enseigner* les véritables rapports de Dieu avec les hommes. Le génie, la plus savante exégèse, les intentions les plus pures, la raison la plus droite restent parfaitement incapables de fixer la croyance, de l'imposer à soi-même et aux autres. Qu'ils sont donc téméraires les hommes qui, sur des matières d'une si haute portée, disent à l'artisan des villes ou au laboureur des champs : «Prenez une

» Bible plus ou moins complète, plus ou moins bien traduite, et » résolvez les plus terribles problèmes de la nature de Dieu, de » la rédemption de Jésus-Christ et de la liberté de l'homme! » Les plus grands génies de l'antiquité, les sommités de la réformation du seizième siècle s'y sont brisés; aujourd'hui, hors de l'Eglise catholique, l'anarchie et le doute conduisent incessamment les intelligences égarées et les cœurs faciles aux extrêmes de l'incrédulité et de la superstition, et vous osez dire : Prenez, lisez et décidez !!

Pour nous, plus nous étudions et les erreurs des hommes, et la doctrine de l'Eglise, plus nous nous sentons heureux, tout à la fois d'avoir un guide divin dans nos études, et de découvrir tous les jours davantage par la contemplation des vérités catholiques, la sûreté, la beauté et le ravissant éclat de la manifestation de Dieu.

Mais ce qui a aussi un charme particulier, c'est, dans le cours d'une vie de méditation, de travaux et de prière, de rencontrer parfois quelqu'une de ces âmes, en dehors de la société et de l'unité catholiques, qui reçoivent cependant ses bénignes influences et qui viennent des lointaines plages des opinions humaines et individuelles, apporter leur témoignage contre l'erreur.

Je dois le dire, en lisant les *Conférences de M. Martin sur la rédemption* (1), j'ai éprouvé ce charme; et, avec toutes les réserves nécessaires, je dis que ce ministre, dans la question de la justification, de la foi, de la grâce et des œuvres, est souvent catholique, peut-être sans le savoir et certainement sans le vouloir. Evidemment M. Martin reste et restera ministre protestant; si quelquefois nous pouvons tomber à peu près d'accord ensemble sur quelques parties de la grande thèse qui nous occupe, la chose n'en ira pas plus loin. Il est visible qu'il n'a pas encore étudié la question de l'Eglise et des sacrements de la même manière qu'il a étudié celle de la justification; et comme mille chaînes enlacent ses idées et ses sentiments dans une position fixée, il est d'une immense difficulté, je ne dis pas impossibilité, qu'il arrive à comprendre et à exposer, à l'instar des plus célèbres

(1) M. Martin est pasteur de l'église nationale de Genève.

ministres anglicans qui se sont faits catholiques, les magnifiques et inaltérables enseignements de l'Eglise.

M. Martin a certainement le talent de l'analyse et de l'exposition ; il a beaucoup travaillé, il a commencé à pénétrer dans les ouvrages des grands théologiens catholiques, il a comparé les systèmes protestants, et, semblable à ces docteurs d'Oxford et de Heidelberg qui ont délaissé *le salut gratuit par la foi seule sans les œuvres*, il est arrivé à peu de chose près à enseigner à son auditoire académique et choisi de Genève, qui certes ne s'en doutait guère, plusieurs des doctrines du concile général de Trente. Sans doute c'est une autre phraséologie ; sans doute la teinte protestante, les accessoires protestants y sont nombreux ; sans doute il y a plusieurs erreurs capitales ; mais enfin, nous arrivons à dire ensemble : « La prédestination absolue est un » système « ÉPOUVANTABLE » (1). Le salut est gratuit en tant qu'il » précède tout, que Jésus-Christ ne nous devait rien ; que sans » la foi, sans la grâce, sans la charité, sans le libre arbitre de » l'homme, sans sa part dans sa propre sanctification (« les bon- » nes œuvres »), il n'y a pas de salut !! »

Oui, nous en sommes-là tous les deux ; et dans une joie que je voudrais faire partager à M. Martin et à tous les protestants, je me demande si la grande barrière étant franchie, d'autres lumières et d'autres rapprochements ne se feront pas.... Je ne demande, pour cela, que des études consciencieuses et fortes, de la droiture, une portée d'esprit élevée et le généreux désir de réaliser la pensée et le sentiment du cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ : l'unité des chrétiens dans la même foi, *una fides*, et dans la même charité, *in charitate*.

Je dois justifier ici mon jugement au sujet de M. Martin.

Dans sa dernière conférence de 1846, M. Martin traite de la CONSCIENCE et il soutient ces trois propositions :

1° La foi au pardon gratuit augmente le respect pour la loi morale.

2° La foi au pardon gratuit est le plus sûr mobile pour la sanctification.

(1) Martin, T. II, p. 105 et 205.

3° La foi au pardon gratuit donne, seule, la paix à la conscience de l'homme.

M. Martin expose que « l'essence du pardon gratuit, c'est, » comme son nom l'indique, d'être donné pour rien ; » « qu'une » condition y est attachée, LA FOI ; » et que la foi (1), c'est la » confiance en celui qui pardonne, le regret d'avoir mal fait et » le désir de bien faire. »

Il met en présence de ce système celui qui considère l'homme comme « ne pouvant obtenir son pardon de Dieu qu'après » l'avoir mérité par quelque chose, après s'être sanctifié, après » avoir fait des bonnes œuvres. » Il commence alors un duel à mort entre ce qu'il appelle le *Pardon par la loi de grâce*, et le *Pardon par la loi des œuvres*. Bien entendu le premier pourfend le second.

Si M. Martin avait cru combattre la doctrine catholique dans cet hétérogène système du *Pardon par la loi des œuvres* sans la gratuité de Jésus-Christ (2), sans la foi, sans la grâce, et avec des œuvres purement humaines, évidemment il aurait montré une ignorance de la doctrine catholique qui condamne tout cet échafaudage bien autrement que ne peut le faire M. Martin; aussi cet écrivain n'a-t-il dit nulle part qu'il s'exprimait ainsi contre le catholicisme, c'est le système socinien, le système pélagien qu'il a sans doute voulu foudroyer; et il a bien fait, et nous sommes d'accord avec lui, sinon sur la valeur des définitions, du parallèle et des arguments, du moins sur l'inanité du « *pardon par la loi des œuvres seules.* » En lisant les Conférences de 1847, on peut croire à un changement de front, à une modification profonde dans les idées de M. Martin; mais sans

(1) Cette définition n'est pas exacte. « Or la foi, dit saint Paul, est le fon- » dement des choses que l'on doit espérer, et la pleine conviction de celles » qu'on ne voit pas. » « *Est autem fides sperandarum substantia rerum, ar.* » *gumentum non apparentium.* » (Heb. XI, I). — La foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons en Dieu et toutes les vérités qu'il nous a révélées par son Eglise. Dans la foi, il y a trois objets essentiels : les *vérités* de Dieu à croire, la *grâce* qui agit et la *volonté* qui adhère fermement, humblement et entièrement.

(2) Saint Paul. ad Rom. III, 24. Conc. Trid. sess. 6, § 8.

nous arrêter à l'impression que nous avons éprouvée à cet égard, nous devons dire qu'en présence du système pélagien, les trois propositions de la thèse de M. Martin sont vraies, si dans le terme de *la foi au pardon gratuit* se trouve, comme il le fait pressentir et comme il le dira formellement plus tard, « la » sanctification ou les bonnes œuvres avec la foi, le libre arbitre » de l'homme et la grâce de Dieu. »

Nous arrivons aux conférences de 1847. L'année précédente, M. Martin traitait de l'EXPIATION; cette année, c'est de la SANCTIFICATION. Voici le titre des six conférences :

1° Nécessité de la sanctification.
2° Union du pardon gratuit et de la sanctification.
3° Nature et degré de la sanctification.
4° L'homme dans l'œuvre de la sanctification.
5° Dieu dans l'œuvre de la sanctification.
6° Développement et résultats de la sanctification.

Ces conférences sont suivies d'un *Essai sur la prédestination*, où M. Martin justifie l'expression d'ÉPOUVANTABLE dont il s'est servi en qualifiant la prédestination calviniste; il prouve que cet *épouvantable* système est contraire aux Saintes Ecritures, et il montre que, soit dans l'Eglise primitive et dans l'Eglise du moyen âge, soit dans les églises réformées anglicanes et américaines, l'*épouvantable* est condamnée ou abandonnée. On le voit, nous sommes singulièrement loin, M. Martin et moi, de l'idée de M. Charles de Rémusat.

Dans la première conférence, M. Martin admet que les mots *conversion*, *sainteté*, *bonnes œuvres*, *sanctification*, désignent au fond la même chose; il se propose d'examiner la sanctification *en elle-même* et dans ses *moyens* de la produire; « l'opposition du pardon gratuit et de la sanctification qui, loin de s'exclure, se complètent et s'unissent pour former un seul tout, n'est qu'apparente.... » « Je prouverai, dit-il, que la libre volonté de l'homme est un élément *essentiel* de son changement moral; qu'il est appelé à prendre à ce changement une part telle, qu'il *devient complètement responsable du résultat*, et qu'ainsi, en ce

sens, la sanctification est véritablement *l'œuvre de l'homme.* »
« Je prouverrai ensuite que si l'action de l'homme est nécessaire pour qu'il puisse se sanctifier, cependant elle ne suffit pas; si peu même, qu'il est vrai de dire que toute sa volonté et tous ses efforts ne sauraient rien produire dans un ordre de faits, sans le secours de Dieu, sans l'influence de la grâce, de son Saint-Esprit, et qu'ainsi, en ce sens, la sanctification est véritablement l'*œuvre de Dieu.* » Après avoir écrit de belles pages sur la sainteté de Dieu et sur la nécessité de la sainteté de l'homme pour le salut, il termine par ces paroles bien propres à renverser cette malencontreuse assertion de M. Charles de Rémusat : « Le salut gratuit semble ressortir des termes des épîtres de saint » Paul, et *aucun* texte de l'Ecriture ne le contredit formellement. »
« Mais si je voulais rapporter ici, s'écrie M. Martin, toutes les déclarations semées dans nos Ecritures pour attester cette irréfragable vérité, que la sanctification est nécessaire à l'homme pour être sauvé, je n'en finirais pas! Un instant seulement encore pour entendre là-dessus l'apôtre de la justification par la foi, le prédicateur par excellence du pardon gratuit, afin de voir si, selon saint Paul, les œuvres font peu de chose pour le salut. Je ne citerai qu'une ou deux de ses paroles parmi vingt autres semblables : *Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, ce sont ceux qui l'observent qui seront justifiés. Gardez-vous donc de vous amasser un trésor de colère pour le jour de la colère et du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres. Il donnera la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.* Et que dit de lui-même, à cet égard, cet homme de foi? *Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté.* Saint Paul donne-t-il peu d'importance à la sainteté? — Mais quoi! n'est-ce pas lui encore qui fait cette déclaration si précise et si nette : *Sans la sanctification, personne ne verra le Seigneur.* »

Dans sa seconde conférence, M. Martin veut établir qu'il y a union du pardon gratuit et de la sanctification. « La sanctification chrétienne, dit-il, est purement la manisfestation exté-

rieure du pardon gratuit.... » Ce pardon est accordé à la foi seule sans les œuvres... » « Aussi quels que soient ses antécédents et à quelque moment que la flamme de la foi s'allume ou se rallume dans son âme, que ce soit hier, aujourd'hui ou demain, il est aussitôt, par cela même, réconcilié, uni à Christ, en état de grâce devant Dieu.... (1)

Il est évident que ces trois phrases sont des erreurs. La sanctification n'est pas qu'une manifestation du pardon gratuit... Le pardon n'est pas accordé à la foi seule... La foi ne suffit pas pour la réconciliation avec Dieu, pour l'état de grâce, pour l'union avec Jésus-Christ....

Ce sera M. Martin qui se chargera tout à l'heure de le prouver. Mais qu'il me soit permis de faire observer que le système de M. Martin ne peut pas être complet tant qu'il n'admet pas les *moyens* institués par Jésus-Christ pour opérer la *réconciliation*, l'*état de grâce* et l'*union* avec Jésus-Christ, c'est-à-dire les sacrements de *réconciliation*, sacrements qui donnent ou augmentent la *grâce*, sacrements d'*union* avec Jésus-Christ !!! Mais ce complément nécessaire du christianisme, ces inventions de la miséricorde et de l'amour de Jésus-Christ étant méconnus ou niés pour la plupart, ou étant défigurés dans les systèmes protestants, surtout dans ceux qui sont calvinistes, M. Martin est, par la force même de ses négations, obligé à clore encore ses idées. S'il abandonnait la pointe d'aiguille où il se place, il tomberait aussitôt en plein calvinisme *épouvantable* à ses yeux, ou en plein catholicisme impossible pour lui. Je recommande cette observation à l'examen des hommes sérieux.

Ce qui aide M. Martin à passer par dessus la difficulté ou la contradiction, c'est qu'il exige, « pour obtenir le pardon par la » foi, que cette foi soit SINCÈRE (2). » « Pas autre chose, » dit-il.

(1) Il y a une autre phrase du même genre et de la même conférence qui est encore plus louche qu'elle n'est inexacte : « la sanctification ne vous est nullement nécessaire pour le passé, le *pardon*, mais elle vous est nécessaire pour l'avenir, le *salut*. »

(2) M. Martin change la valeur habituelle du mot, de l'idée et des conditions de la *sincérité*.

La foi sincère est celle qui se manifestera par l'amour... L'amour est une joie, une force, il est aussi la source de la vie morale. « Et voilà pourquoi, s'écrie M. Martin, il est profondément vrai, que ce n'est que la foi chrétienne qui produit la sanctification, parce qu'elle seule produit l'amour, et par conséquent le dévouement, qui est le langage de l'amour. Celui qui ne sent que de la *crainte* pour Dieu, se ferait rebelle, s'il l'osait. Comment se sanctifierait-il? L'infortuné ne travaille que par force, et il lui manque ce qui donne la force. Tandis que celui qui aime est sanctifié par cela même; car *l'amour*, dit saint Paul, *est l'accomplissement de la loi.* — Et cette foi, qui imprime à l'âme un si puissant entraînement vers ce qui est paix, joie, sainteté, c'es-à-dire vers Dieu, cette foi, en remontant ainsi toujours à la source infinie de toute perfection et de toute félicité, y puise sans cesse de nouvelles forces. Elle s'alimente et s'enrichit dans ce saint commerce : plus elle donne, plus elle reçoit, et plus elle reçoit, plus elle donne. C'est alors qu'on voit, dans le cœur du chrétien, la foi et la sainteté se fortifiant, se développant l'une par l'autre et grandissant ensemble; comme nous l'annonce, au reste, et nous le promet avec tant de clarté cette parole de l'Ecriture : *Votre foi agissant par vos œuvres, par vos œuvres votre foi devient parfaite.*

» Voilà pourquoi l'Evangile ne fait qu'un, du pardon gratuit et de la sanctification, ou si vous voulez, de la foi et des œuvres (car il n'échappe sans doute à personne ici que c'est, au fond, cette question qui nous occupe). Voilà pourquoi l'Evangile ne sépare jamais l'une des autres, pas plus qu'on ne peut séparer la plante de sa racine ou le fleuve de sa source. Voilà pourquoi, enfin, nous devons tous nous pénétrer de cette vérité. Car on peut se faire des illusions sur sa foi; et plus d'une personne, qui serait fort étonnée et peut-être irritée, si on se permettait de douter de la sienne, ne se préoccupe pas assez peut-être de cette intime union de la foi et des œuvres dont parle l'Evangile. »

Et M. Martin, combattant « la foi de tête, » « la foi sentimentale et des larmes, » ajoute les paroles de saint Jacques : « *Vous avez la foi? Montrez-moi votre foi sans les œuvres; pour moi, je vous montrerai ma foi par mes œuvres. Comme un corps sans*

âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte, et elle ne pourra pas vous sauver. » « Et prenez-y garde, tous les apôtres tiennent le même langage. Quoiqu'il puisse leur arriver parfois, et suivant le besoin, d'insister davantage, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre des deux faces de la rédemption, au fond, leur pensée est constamment la même ; il n'y a de différence entre eux que la différence de leurs auditeurs. Saint Paul s'adressant à des chrétiens judaïsans, qui prétendaient n'avoir pas besoin de la grâce qui est en Jésus-Christ et voulaient donner leurs œuvres comme équivalent du salut, saint Paul leur dit : *C'est par grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi, et ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.* Saint Jacques, que quelques-uns se plaisent, je ne sais pourquoi, à opposer à saint Paul sur ce point, saint Jacques, s'adressant à de tels hommes, leur parlerait de la même manière ; mais il écrit à des chrétiens qui se jetaient dans un excès opposé, en croyant à l'inutilité des œuvres pour le salut. Alors l'apôtre combattant, non pas la foi sanctifiante que prêche Paul, mais la foi de tête en laquelle se confient ces insensés, l'apôtre leur dit ce que vous venez d'entendre. Saint Paul, s'adressant à de tels hommes, leur parlerait de la même manière. Que dis-je *leur parlerait?* Il leur a parlé ; et je vous en ai cité des preuves qui, certes, ne sont pas équivoques. Eh ! c'est saint Paul qui, de tous les apôtres peut-être, est le plus abondant dans l'union intime et nécessaire de la foi et des œuvres ; c'est lui qui nous fournit, à cet égard, les formules les plus précises et les plus nettes ; témoin celle-ci encore, qui pourrait résumer tout le sujet : *Ce qui sert en Jésus-Christ, c'est la foi agissante par la charité,* ou l'amour.»

Dans la conférence sur la nature et le degré de la sanctification, M. Martin se fait ces questions : « Qu'est-ce donc que cette » sanctification qui m'est si nécessaire? En quoi consiste-t-elle » positivement? Et comment puis-je savoir, enfin, si je la possède » ou si je ne la possède pas? » Question de toute gravité, puisqu'elle revient à celle-ci : si je mourais maintenant, serais-je sauvé, serais-je perdu? » Selon lui, la sanctification chrétienne consiste en deux choses :

1° *Le changement du cœur...*, l'intention..., et le *seul* motif

» qui puisse rendre nos actions bonnes, c'est qu'elles soient faites » par amour pour Dieu et dans le dessein de lui plaire. » Voici une belle page de M. Martin : « Eh bien, il n'y a qu'un seul motif qui puisse rendre bonnes nos actions, c'est qu'elles soient faites par amour pour Dieu et dans le dessein de lui plaire. Préférer quelque chose à Dieu, et par conséquent obéir à une autre impulsion que la sienne, c'est précisément l'inverse de la sanctification. L'homme qui est ainsi ne peut pas faire des œuvres chrétiennes ; il faut auparavant qu'il change son cœur, qu'il aime Dieu : c'est *la régénération*. — Et je n'imagine pas que personne veuille contester le principe que je viens de poser et qui est la base de tout, savoir : qu'il n'y a de bon moral que ce qui est conforme à la volonté de Dieu et fait dans le dessein de lui plaire. Car, d'abord, vouloir admettre qu'un être opposé à Dieu puisse devenir saint, ce serait admettre une sainteté en opposition avec Dieu, ce qui est non-seulement une impossibilité, mais une contradiction dans les termes. Dieu, s'il est Dieu, est la source unique de tout bien, et hors de lui il n'y a que mal (1) : c'est un axiome philosophique. Et quant aux motifs de la conduite, si l'homme ne les puise pas dans l'amour de Dieu, il les puise nécessairement dans l'amour de soi ou du monde : c'est le péché. — Il vous est donc très-facile de reconnaître que celui qui n'aime pas Dieu, fera naturellement de mauvaises œuvres, mais qu'il ne peut pas en faire qui soient réellement bonnes, en d'autres termes agréables à Dieu ; car celles mêmes de ces œuvres qui sembleraient bonnes, ne le seraient qu'en apparence, puisque le motif n'en est pas bon. Ainsi, deux hommes pourraient avoir une vie parfaitement semblable à l'extérieur, et parfaitement opposée aux yeux de Dieu. » « Et prenez garde, qui lui a donné son cœur *tout entier*. Ce serait une dérision que d'imaginer qu'il suffise de le donner en partie ; celui qui s'en réserve une part, au fond ne donne rien. Qu'est-ce qu'un cœur partagé ? Ce n'est autre chose qu'un cœur tout entier soumis au monde, qui regrette seulement, parfois, de ne l'être pas à Dieu. Mais, sans poursuivre ici des raisonnements superflus, laissons parler l'Ecriture ; elle est assez explicite à cet égard. La raison souveraine vous le

(1) Le second membre de la proposition n'est vrai que *secundum quid*.

dit avec toute l'autorité qui lui appartient : *Nul ne peut servir deux maîtres; il aimera l'un et il haïra l'autre. Celui qui aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.* Le Très-Haut ne souffre point de partage. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le premier et le plus grand commandement;* et il ne peut pas ne pas l'être. Oui, changer son cœur, le donner tout entier à Dieu, voilà le premier trait de la sanctification chrétienne. »

2° Le second trait de la sanctification chrétienne selon M. Martin, c'est d'agir en conséquence du changement du cœur, c'est *de montrer son amour par ses œuvres...*, c'est l'obéissance aux commandements de Dieu, c'est l'obéissance à *tous* ces commandements, c'est la sainteté ENTIÈRE. « Je ne veux pas dire, ajoute très-bien M. Martin, que la sanctification ne soit pas nécessaire au salut ; j'ai prouvé trop hautement le contraire par toute l'Ecriture. Je ne veux pas dire que la sanctification chrétienne ne soit pas telle que je vous l'ai présentée, c'est-à-dire, selon le Christ lui-même, la sainteté parfaite; elle ne peut pas être autre chose. Mais il y a bien de la différence entre dire, qu'il faut absolument faire des œuvres pour être sauvés, ce qui est très-vrai, et dire que si l'on manque à quelques-unes, on est irrémissiblement perdu, ce qui est très-faux. Il y a bien de la différence entre dire, qu'il ne faut jamais s'arrêter dans le chemin de la sanctification, jamais croire qu'on a fait assez pour Dieu et son salut, mais qu'il faut toujours, au contraire, tendre au but qui est la perfection chrétienne, ce qui est très-vrai; et dire, qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui seront parfaits dès ici-bas, ce qui est très-faux. »

Puis, après des pages très-remarquables sur les œuvres faites par amour pour Dieu et par le désir de lui plaire, il ajoute : « Mais viens-je vous dire par là : Soyez *certains* de votre salut? Ah! à Dieu ne plaise que je vous le dise, je vous tromperais! Saint Paul lui-même *avait peur d'être rejeté;* et c'est lui qui nous avertit que *nous ne sommes sauvés qu'en espérance.* Vous ne pouvez être assurés de votre salut, que si vous êtes assurés de votre persévérance; eh! que de sérieux avertissements dans l'Écriture pour nous tenir en crainte à cet égard. Que d'exemples on a pu voir de disciples de Jésus *qui se croyaient fermes et*

qui sont tombés. Je ne puis donc dire au chrétien qui se convertit, que ce que lui disait l'apôtre des gentils : *Ne t'enorgueillis point, mais crains. Considère la bonté et la sévérité de Dieu, sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés, et sa bonté à ton égard, pourvu que tu répondes toujours à cette bonté : autrement tu seras aussi retranché.* Et alors, ajoute saint Pierre, *cette dernière condition devient pire que la première.* A Dieu ne plaise, encore une fois, que je cherche à vous jeter dans une sécurité qui pourrait vous perdre ! »

Le résumé de ces pages, c'est, selon M. Martin, « qu'une » sanctification imparfaite, si c'est *involontairement* qu'elle reste » telle, n'empêchera pas que vous soyez sauvés. »

Si nous avions le temps, nous prouverions que toute cette leçon est la réhabilitation du libre arbitre et des œuvres dans la sanctification de l'homme ; qu'elle rétablit l'humilité et la crainte de Dieu dans les âmes, qu'elle arrive à la distinction des péchés graves et des péchés véniels, et incessamment aussi à la doctrine du purgatoire. Le germe y est.

Mais c'est surtout dans la conférence intitulée : L'homme dans l'œuvre de la sanctification, que M. Martin porte le dernier coup à « l'*épouvantable* » justification calviniste.

C'est un écrivain hors ligne que celui qui, à l'encontre des esprits superficiels qui croient tout savoir et qui méprisent ce qu'ils ne comprennent pas, a su se défier de ses forces en sondant les grands mystères des rapports de Dieu et de l'homme, et respecter les grandes luttes de l'esprit humain si dédaignées par la légèreté et l'ignorance de notre siècle. Je cite avec plaisir les pages suivantes : « En effet, à cette question, qui paraît d'abord simple, se trouvent inévitablement liées les questions les plus difficiles, les plus profondes, les plus redoutables. Nous abordon un terrain hérissé d'obstacles, semé de précipices cachés ou découverts, et où nous marchons sans cesse entre deux abîmes, la liberté humaine et la grâce divine. D'un côté l'action la plus mystérieuse, les décrets les plus insondables du Très-Haut, profondeurs inaccessibles à la pensée de l'homme. De l'autre, l'essence même de l'esprit humain, les mouvements les plus intimes de l'âme, profondeurs qui ne sont guère mieux connues que cel-

les de Dieu. Et ce que nous cherchons, ce sont les rapports qui unissent ces deux mystères.

» Si je me hasardais à vous parler ici des innombrables difficultés dont on s'est préoccupé à l'occasion de la grâce, si je vous demandais d'examiner et de résoudre ce qu'il faut comprendre et ce qu'il faut croire sur la grâce prévenante, la grâce suffisante, la grâce efficace, la grâce universelle, la grâce irrésistible et bien d'autres... je risquerais sans doute de faire naître dans mon auditoire, si ce n'est un sourire moqueur, du moins un grand étonnement de me voir ressusciter tant d'incompréhensibles subtilités scholastiques, si parfaitement inutiles et si parfaitement oubliées.

» Et cependant, sous ces noms dédaignés, je ne ferais que vous demander d'examiner et de résoudre si Dieu est juste, si Dieu est saint, si Dieu est bon, si Dieu connaît tout, si l'homme est libre, s'il peut se sanctifier et se sauver, en un mot, je ne ferais que répondre à votre question. — Sous ces noms dédaignés, je ne ferais que rappeler ces luttes gigantesques de la pensée où se trouvaient engagés les intérêts du monde et où de si grands noms se sont illustrés, Bossuet et Leibnitz, Pascal et ses adversaires, Luther et Calvin, Rome et Genève, toutes les églises de la chrétienté, la grande philosophie du moyen âge, et vers les premiers siècles, saint Augustin et Pélage. — Sous ces noms dédaignés, je ne ferais que répéter les problèmes que discutaient, bien avant le christianisme, les Platon, les Aristote, les Épicure, les Zénon et toutes les écoles de la Grèce païenne. Et si je prête l'oreille aux échos affaiblis de ces philosophies primitives nées dans l'antique Orient, c'est encore de ces problèmes qu'ils me parlent. Car, sous ces noms dédaignés, sont des problèmes qui tiennent à la racine même de l'âme et des destinées morales de l'humanité; tellement que, de nos jours encore, les philosophies les plus excentriques, les plus dégagées de toute entrave divine ou humaine, les rencontrent, quoi qu'elles fassent, s'en préoccupent et les résolvent. — Qu'est-ce donc qui peut justifier le rire des moqueurs sur ces noms dédaignés? Leur ignorance ou leur légèreté. »

La thèse de M. Martin, dans cette conférence, c'est de prouver

que l'homme est libre et *responsable* de sa sanctification ; il y réussit facilement par le raisonnement et par l'Écriture ; et présentant aussitôt le sytème de la prédestination calviniste, il s'exprime ainsi : « Cette doctrine enseigne que tous les hommes naissent dans le péché et la condamnation, et qu'ils y restent et y resteront, quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils veuillent ; que Dieu jette chaque année sur ce globe des millions d'êtres pour cette affreuse destinée ; que tous ces êtres sont, quant à la sanctification et au salut, des cadavres, qui ne peuvent prendre vie que par le secours de Dieu, et que ce secours, Dieu le leur refuse. Seulement, dans ce vaste cimetière d'âmes immortelles, Dieu en prend quelques-unes, indépendamment de toute œuvre et de toute disposition de leur part, et il leur communique sa grâce. Mais, même alors et depuis lors, ces âmes ne font rien ; elles n'ont pas la moindre sanctification qui leur soit propre, quelque imparfaite qu'on la suppose ; Dieu *fait tout en elles :* c'est même une sanctification étrangère qu'il leur impute. — Au milieu de si inconcevables erreurs, il y a quelques vérités. Par exemple : l'homme ne peut rien sans le secours de Dieu, c'est vrai ; mais ce secours, il peut toujours l'obtenir. Le monde gît dans le péché et la condamnation, c'est vrai ; mais, avec la volonté libre et la spontanéité de l'âme, tout s'explique : c'est l'homme qui est l'auteur de son péché et de sa perdition. Sans cela, c'est Dieu. »

M. Martin appelle encore ce dogme calviniste : « Cet AFFREUX SACRIFICE de la liberté humaine.... cette INDIGNE PERVERSION des Écritures.... ce TERRIBLE dogme.... » « Sur quoi, ajoute-t-il, nous fondrions-nous, enfin, pour enlever à l'homme sa liberté morale? Est-ce peut-être sur l'Écriture? Oui, il y a trois passages difficiles sur ce sujet dans saint Paul. Mais il est impossible d'oublier, à cette occasion, l'avertissement de l'apôtre saint Pierre, quand, parlant aussi des mystères cachés de la volonté divine, il rappelle ce que dit sur ce point *son frère bien-aimé Paul, qui écrit dans toutes ses épîtres selon la sagesse qui lui a été donnée lorsqu'il parle de ces choses ; mais, entre ces choses,* ajoute-t-il, *il y en a de difficiles à entendre, dont quelques personnes ignorantes et mal affermies détournent le sens.* Prenons garde

de n'être pas de ces personnes ; c'est un avertissement sérieux pour tout le monde. Les passages dont il s'agit peuvent s'expliquer d'une manière satisfaisante, sans recourir à un système de prédestination qui n'a été formulé que bien des siècles après l'apôtre. Mais, quand nous ne pourrions pas les expliquer, comment renverser, par trois passages obscurs, toute l'Écriture, si claire et si péremptoire sur la liberté de l'homme ? Quelle étrange méthode d'interprétation ! et où n'irait-on pas ainsi? Oui, toute l'Écriture, d'un bout à l'autre, fait appel à la libre volonté de l'homme ; car « n'est-il pas évident que, quand Dieu nous dit : que » votre volonté se porte à ceci et ne se porte pas à cela, il nous » montre que nous avons un libre arbitre, dont il veut que nous » usions bien. » Mais, pour faire sentir toute la force de l'Écriture sur ce point, il faudrait, en vérité, la citer tout entière. »

Enfin, M. Martin, dans la cinquième conférence, se propose d'établir « l'action pleine et entière de la grâce divine aussi hau- » tement et aussi franchement qu'il a établi le libre concours de » l'homme dans l'œuvre de la sanctification. »

« La volonté de l'homme, dit-il, est libre et doit *nécessaire-* » *ment* concourir à l'œuvre de la sanctification ; mais elle est in- » capable d'opérer seule et par elle-même la sanctification. » « Oui, s'écrie M. Martin, le péché, voilà ce qui mine notre volonté et lui enlève sa force pour le bien, comme un ver caché dans la plante et qui la dessèche ; le péché, cette terrible maladie de l'âme humaine, qui ne lui ôte pas, sans doute, le souvenir du bien précieux qu'elle a perdu, la santé morale, qui ne lui ôte pas même le désir, mais qui lui ôte le pouvoir de la recouvrer. Quel homme sérieux, s'il prête l'oreille, ne peut entendre cette voix au fond de son cœur ? *J'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir. Je prends pourtant plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois une autre loi dans mes membres, qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend esclave de la loi du péché.* Quelle vérité ! quelle connaissance du cœur humain ! quelle profonde philosophie dans ce passage de saint Paul ! »

Et non-seulement la grâce est *nécessaire*, mais « la grâce *prévient* tous les hommes ; » et M. Martin l'établit par l'Écriture et

écrase le cruel système calviniste qui ne faisait mourir Jésus-Christ que pour un nombre fixe et prédéterminé de prédestinés. Enfin il prouve que la grâce *n'est pas irrésistible, mais suffisante.* « Cela est nécessaire, dit-il, puisque si l'Esprit de Dieu nous contraignait au bien, nous cesserions d'être libres. Notre obéissance deviendrait semblable à celle de l'astre qui suit, et suivra jusqu'à la fin des siècles, la ligne qui lui fut tracée dans l'espace; c'est-à-dire que nous tomberions dans la classe des *choses*, au lieu de demeurer dans la classe des *êtres*, des êtres moraux, tels que Dieu les voulut dans sa sagesse et sa bonté. — Au reste, l'Écriture est positive à cet égard. Elle nous dit, en tout autant de termes, que l'homme peut *résister au Saint-Esprit.* » Et non-seulement on peut résister à la grâce, mais « la grâce est suffi-» sante pour quiconque veut suivre ses impulsions, et *elle croit* » en lui à mesure qu'il en use mieux... La grâce, ajoute M. Mar-» tin, produit ainsi et développe dans l'âme tout ce que Dieu de-» mande, le repentir, l'amour, la sainteté, en un mot *la foi et les* » *œuvres*, ces impérissables conditions du salut. » Enfin il termine par ces paroles : « Quoi qu'il en soit de nos explications plus ou moins complètes, plus ou moins heureuses, il n'en reste pas moins certain que les deux principes sont également vrais : il faut, pour la sanctification, l'action entière de l'homme et l'action entière de Dieu. Ce sont là les deux faces de la conversion; elle a son côté divin comme elle a son côté humain. Déterminer leurs contours et leur exacte proportion, c'est inutile et c'est impossible; mais il faut les reconnaître tous les deux. Nier l'un, l'action divine, c'est tomber dans le stoïcisme antique ou le pélagianisme moderne; nier l'autre, l'action humaine, c'est tomber dans le fatalisme antique ou la prédestination moderne; les accepter tous deux, sans vouloir les mesurer et les définir, c'est la vérité. »

Je laisse, comme beaucoup moins saillante, la dernière conférence, sur le développement et les résultats de la sanctification. Le développement, selon M. Martin, a lieu par la vigilance et la prière; les résultats sont le bonheur ici-bas et le bonheur du ciel.

Tel est le système de M. Martin. Je le demande, au milieu

des hésitations d'un esprit individuel, qui ne croit pas à son infaillibilité et qui avoue franchement et humblement qu'il tremble en présence de difficultés et d'abîmes; au milieu des erreurs, des contradictions et des inconséquences d'un système nécessairement incomplet, puisque les deux thèses de l'Église et des sacrements font défaut; au milieu des exigences d'un enseignement à Genève, sous l'œil de sectes dissidentes et hostiles; je le demande, le livre de M. Martin n'est-il pas un événement? N'est-ce pas le vieux calvinisme et le méthodisme actuel ruinés par leur base? N'est-ce pas un fait nouveau et grave que la réhabilitation du libre arbitre de l'homme, de la foi, de la grâce et des œuvres? N'est-ce pas un pas sérieux vers le catholicisme, puisque M. Martin arrive précisément à plusieurs des solutions du concile général de Trente, et que plusieurs de ses définitions dogmatiques, plusieurs de ses propositions théologiques et morales sont entièrement conformes à la doctrine catholique? Il y a donc un point de contact, un point de départ pour l'examen, la discussion et le rapprochement. Du moins pouvons-nous dire que nous avons trouvé un adversaire sérieux, et j'oserais presque dire avec lequel il y aurait du charme à se mesurer.

M. Martin croit avoir rendu un grand service au protestantisme en le dégageant de « l'ÉPOUVANTABLE » doctrine de la justification calviniste. Il a raison dans un sens; mais avec sa sagacité, et son livre fait foi qu'il n'en manque pas, comment ne voit-il pas qu'il a sapé l'édifice par son fondement, et qu'il a accéléré le courant vers le pélagianisme ou vers le catholicisme? Calvin, à qui cependant M. Martin rend des hommages obligés d'admiration, est détrôné, et il est détrôné à Genève par un ministre de cette *Vénérable compagnie des pasteurs de Genève* qu'il avait fondée; son système n'est pas même relégué dans l'oubli, il est déclaré à la face de Genève « ÉPOUVANTABLE, » et cela au milieu d'un auditoire genevois qui applaudit le démolisseur de l'édifice de Calvin. La prédestination absolue s'écroule; le salut gratuit de par Calvin s'écroule; la négation du libre arbitre de l'homme s'écroule; la foi sans la sanctification ou les œuvres s'écroule; et aujourd'hui dans Genève, chaque protestant aurait honte d'avouer qu'il croit et qu'il pratique « l'ÉPOUVANTABLE. »

L'infaillibilité du maître disparaît; l'infaillibilité de la raison individuelle disparaît; l'infaillibilité du libre examen disparaît; l'infaillibilité de l'inspiration du piétiste disparaît; il ne reste debout, invariable et pur, que la NÉCESSITÉ de l'autorité et de l'infaillibilité de l'Église catholique; la divinité de la sainte parole de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'homme justifié gratuitement par la grâce et par la rédemption de Jésus-Christ (1), l'homme justifié par la foi... l'homme justifié, non-seulement par la foi, mais aussi par les œuvres rendues méritoires par la foi et par la grâce qui les vivifient....

A.

(1) Rom. III, 24.

LES VAUDOIS DU MOYEN AGE

D'APRÈS M. HERZOG (1).

CH. II. (H. Liv. I, Ch. II.)

Littérature vaudoise. Son berceau et son antiquité.

La littérature vaudoise, depuis l'origine de la secte jusqu'à la Réforme, se réduirait à fort peu de chose, si nous en croyons les écrivains catholiques du moyen âge. Quelques traductions de la Bible en langue vulgaire, auxquelles Valdo aurait donné la première impulsion; des extraits, rangés sous des titres communs, de S. Augustin, S. Jérôme, S. Ambroise et S. Chrysostôme; un petit nombre d'essais, plus ou moins heureux, de revêtir d'une forme poétique des sentences empruntées aux docteurs de l'É-

(1) Il n'est pas nécessaire de prévenir nos lecteurs que le ton du présent article et de ceux qui suivront, n'est pas celui qui caractérise l'ouvrage de M. Herzog. En protestant loyal et qui sait respecter toute conviction sincère, le professeur de Halle ne s'abaisse jamais, il est vrai, à ces mesquines déclamations à l'endroit de l'Église qui défigurent malheureusement des travaux, d'ailleurs méritoires, de plusieurs de ses coreligionnaires; mais il n'en est pas moins un grand apologiste des principes de la réforme.

glise, et surtout à l'évêque d'Hippone ; telles seraient, selon eux, les seules œuvres littéraires que l'hérésie vaudoise aurait enfantées pendant les trois premiers siècles et plus de son existence (1). Les premières années du seizième siècle devaient-elles être plus fécondes? Ce n'était guère probable, vu l'extrême ignorance du clergé vaudois à cette époque. George Morel écrivait, en 1530, au réformateur OEcolampade, que les Vaudois de son temps dont l'intention était de se vouer à l'état ecclésiastique, ne connaissaient pas même l'alphabet. « On leur enseigne d'abord à épeler, disait-il, et une fois qu'ils sont parvenus à savoir lire, on leur fait apprendre par cœur les évangiles de saint Jean et de saint Matthieu, les épîtres catholiques et une bonne partie des épîtres de saint Paul. »

Il faut être juste, cependant. Les historiens catholiques antérieurs à la réforme se sont sûrement trompés en donnant à la littérature vaudoise des premiers siècles d'aussi maigres proportions. Non pas que les assertions de Perrin (2) aient grand droit à notre confiance, car Perrin était fort intéressé dans la partie; et, d'ailleurs, il faisait trop bon marché de l'épithète de *vieux livres*. N'appelait-il pas *fort vieux* un ouvrage dans lequel se trouve cité Laurent Valla, ce philologue tant connu du quinzième siècle! Mais il n'est pas du tout improbable, comme le supposait déjà le savant auteur des *Centuries de Magdebourg*, Flacius Illyricus, que des écrits vaudois antérieurs au seizième siècle, se fussent égarés dans le trouble des persécutions. Ils se seraient retrouvés plus tard, en partie du moins, puisque, selon M. Herzog, quelques-uns des manuscrits vaudois que nous possédons actuellement précèdent de quelques années l'époque de la réforme.

Quoi qu'il en soit, la révolution religieuse du seizième siècle

(1) V. Etienne de Bourbon, *de septem donis Spiritus sancti* dans la collectio judiciorum de Duplessis d'Argentré. Paris 1728. I, 85-91 ; et Yvonet, *tractatus de hæresi pauperum de Lugduno* in Martene et Dur. thes. anecd. T. V. f. 1778 sq.

(2) Son ouvrage parut à Genève en 1618 et 1619. Il contient trois parties ; la première traite de l'*histoire des Vaudois*, la seconde de celle des Albigeois ; dans la troisième se trouve un recueil de documents.

imprima à l'activité littéraire des Vaudois un nouvel essor. Ils se virent alors dans la nécessité d'appuyer sur des documents leur prétention à une haute antiquité (1), et leur assertion tant soit peu hasardée, que l'église vaudoise antérieure au seizième siècle, était déjà en pleine possession des doctrines professées plus tard par la réforme. Ils se mirent à publier, en conséquence, force livres qu'ils firent passer pour des productions de vieille date (2). Quelques-uns des documents publiés par Perrin et S. Léger appartiennent à cette catégorie.

Quelle est l'origine *religieuse* de la littérature vaudoise telle qu'elle nous est parvenue? Ne se composerait-elle que d'écrits hussites, surtout taborites, traduits ou retouchés? C'est ce que M. Herzog croit pouvoir hardiment affirmer d'une notable partie des œuvres de la secte vaudoise, mais non de toutes sans exception, comme le veut M. Dieckhoff. En effet, celles qui sont empruntées aux Hussites, se distinguent des autres par un type tout particulier. Elles présentent un caractère didactique très-prononcé. De nombreuses citations des Pères de l'Église, accompagnées souvent de l'indication des livres et des chapitres d'où elles ont été tirées, leur donnent un certain air d'érudition que l'on chercherait vainement dans les autres. L'oppostion contre l'Église y prend un ton plus tranché; le style même en est souvent différent et rappelle celui de la scholastique du moyen âge. Les autres écrits se ressentent aussi, il est vrai, des idées taborites, mais il est possible qu'ils aient été seulement retouchés sous l'influence des doctrines professées par les *frères bohêmes*. En admettant comme vraie cette hypothèse de M. Herzog, il faudrait reconnaître qu'il existe dans la littérature vaudoise une classe d'écrits antérieurs à l'introduction dans la secte de l'élément hussite.

(1) Voyez, sur les causes qui ont porté les Vaudois et les protestants à s'attribuer une plus haute antiquité qu'ils ne l'ont, l'intéressant chapitre IV des *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois*, de Mgr Charvaz. Paris 1856.

(2) C'était là aussi, on le sait, la grande manie de l'époque. On aimait tant alors, en Italie surtout, donner un air de vétusté à des œuvres toutes modernes!

Un autre problème à résoudre, et qui n'offre pas de minces difficultés, est celui du berceau de la littérature vaudoise. Où a-t-elle pris naissance? Chez quels Vaudois? Chez ceux du Piémont, de la Provence ou du Dauphiné? Avant d'aborder cette question, rappelons un fait important et que nous avons signalé dans notre précédent article, c'est que les légères différences entre la langue des documents vaudois et celle des troubadours nous obligent d'admettre, avec Raynouard et Diez, que la première ne peut être qu'un idiome, un dialecte de la langue provençale.

Il est tout clair que le problème posé par M. Herzog devait paraître au moins oiseux à l'historien Perrin. C'était pour cet écrivain un article de foi que les Vaudois avaient habité les vallées du Piémont de temps immémorial. Il ne se permit jamais le moindre doute à cet égard. Comment donc supposer un instant que la littérature vaudoise fût née sur un autre sol, qu'elle ne fût pas originaire des *Vallées?* Les historiens vaudois depuis Léger (1) ont prétendu qu'il existait entre la langue actuelle des Vaudois du Piémont et celle des anciens documents de la secte, des analogies telles, qu'il n'était pas permis de douter de leur identité. Une confrontation minutieuse, et faite avec ce tact philosophique qui le distingue, entre l'idiome moderne vaudois et celui des manuscrits, a convaincu M. Herzog que cette opinion était dénuée de tout fondement.

Une autre circonstance le porte à croire que le dialecte parlé dans les vallées vaudoises du Piémont n'est point celui des manuscrits. Les décisions du synode d'Angrogne sont écrites dans une langue qui se rapproche singulièrement de l'italien. Or,

(1) Jean Léger, auteur, au dix-septième siècle, d'une *Histoire générale des églises du Piémont*. Charles Botta, que personne ne taxera d'injustice envers les hérétiques, le traite de *brouillon*, d'homme *pervers, incorrigible*, de *vrai tyran* et de *menteur*. Storia d'Italia, T. VII. L. XXV. V. Mgr Charvaz, *Recherches*, etc. p. 10. Il ne faut pas le confondre avec son oncle Antoine Léger, philologue d'un grand mérite, et qui, dans le but d'un rapprochement entre l'église grecque et l'église réformée, entretint avec le patriarche Cyrille Lucar une correspondance qui a été en partie publiée par J. Aymon, dans les *Monuments de la religion des Grecs*.

nous savons que ce synode fut convoqué à l'instigation des Vaudois français, dans le but d'engager ceux du Piémont à embrasser la réforme. Les Vaudois piémontais durent naturellement former la majorité des assistants. Ce fut conséquemment dans leur idiome que se rédigèrent les décisions du synode, à moins de vouloir admettre, contre toute probabilité, qu'on eût sacrifié la langue de la majorité au désir de complaire à une petite fraction de Vaudois italiens accourus du fond de la Calabre et de l'Apulie pour prendre part au synode.

On pourrait objecter à cela que le dialecte vaudois, tel qu'il se parle de nos jours, et dont nous possédons un spécimen dans la traduction de l'ancien poème du *Novel Sermon,* publié par M. Hahn (II, 701), et dans le *Sent evangile de nostre Seigneur Gesu-Christ counfourma Sent Luc e Sent Giann, rendu en lengua Valdesa* par Bert (Londres, 1832), est totalement différent de l'idiome des arrêtés du synode d'Angrogne. Mais entre ces deux traductions et le synode, il s'est écoulé un espace de trois siècles, et, d'ailleurs, les deux spécimens en question ne représentent qu'un des patois des *Vallées.*

Il est donc à peu près certain que les documents vaudois qui ont été conservés ne sont pas originaires des Vallées. Quel est donc leur pays natal? Vouloir le déterminer d'une manière précise, est chose impossible ; mais le manuscrit de Dublin qui contient, à côté des décisions du synode d'Angrogne, les transactions de George Morel avec les réformateurs OEcolampade et Bucer, jette au moins un grand jour sur la question. En effet, ces transactions sont écrites dans la même langue que celle des documents vaudois. C'est là un fait hors de toute contestation. Or, Morel, nous le savons, était natif de Traissinières, en Dauphiné. La langue qu'il parlait ne pouvait être conséquemment que celle des Vaudois de la Provence et du Dauphiné. Ajoutez à cela que la plupart des anciens écrits de la secte, ainsi qu'un exemplaire vaudois du Nouveau Testament, ont été découverts, au seizième siècle, dans la vallée de Pragelas, qui fait partie du Dauphiné.

Passons maintenant, avec M. Herzog, à la question d'antiquité. D'une part les différences peu sensibles que présente, sous le

rapport de la langue, le texte des négociations de Morel, comparé à celui des autres productions de la littérature vaudoise, et, de l'autre, les nuances légères qui distinguent les écrits empruntés à la secte des taborites de ceux qui datent d'une époque antérieure, feraient croire, selon lui, que la littérature de la secte vaudoise ne remonte pas, en général, au-delà du quinzième siècle. D'un autre côté, cependant, elle présuppose évidemment un degré de culture qui n'est guère en harmonie avec celle des Vaudois de cette époque, car l'ignorance que G. Morel reprochait, en 1530, à la grande masse des Vaudois de son temps, caractérisait aussi fort probablement ceux du siècle précédent. La littérature vaudoise, en effet, nous transporte au sein d'une civilisation florissante. Il y est fait mention de richesses considérables plongeant les habitants d'une nature exubérante dans toutes les délices de la vie sensuelle; de *cantadors* faisant retentir les airs de leurs chants mélodieux; de contrées où fleurissent le commerce, la science et l'art; où les sages de ce monde (*saci d'aquest mont*) étalent pompeusement les trésors de leur éloquence et de leur érudition. Comment concilier un pareil état de choses avec cette espèce de barbarie qui dégradait, au quinzième siècle, les Vaudois de la Provence, du Dauphiné et du Piémont? Comment penser que ceux-ci eussent été capables de traduire le Nouveau Testament en entier, de composer surtout des écrits qui révèlent une connaissance passablement étendue des Pères de l'Église? Cette objection ne manque pas d'une certaine portée; cependant il n'en faudrait pas inférer que la littérature vaudoise appartient à une époque antérieure à l'établissement des Vaudois dans les vallées et sur les hauteurs des Alpes Cottiennes, c'est-à-dire au treizième siècle. Pour que cette hypothèse fût vraie, il faudrait admettre que, dans le long cours de deux siècles, le dialecte vaudois n'eût subi que des altérations comparativement très-légères.

Ch. III. (H. H. L. Ch. I.)

Origine du nom des Vaudois. Leurs doctrines antérieurement à l'influence hussite.

Nous avions promis à nos lecteurs de ne pas les retenir trop longtemps sur le terrain des manuscrits vaudois. Nous ferons *plus,* nous ne disons pas *mieux;* nous sauterons à pieds joints tout le troisième et le quatrième chapitre qui terminent le premier livre de l'ouvrage de M. Herzog. Nous l'avouons, il nous en coûte beaucoup d'abréger de la sorte; car les soixante et quelques pages que ce savant théologien protestant a consacrées à ce que nous pourrions appeler un catalogue raisonné des manuscrits vaudois, constituent évidemment la partie essentielle, la base même de son travail sur les Vaudois du moyen âge. Elles n'offrent pas seulement un vif intérêt aux amateurs de vieux parchemins, elles sont indispensables à connaître pour quiconque veut apprécier la nature, la validité des arguments dont notre auteur s'est appuyé pour démontrer l'architecture toute moderne du temple vaudois. C'est donc à contre cœur, nous le répétons, que nous les passons sous silence; mais comment faire un triage parmi tant de matériaux, quand chacun d'eux est nécessaire à la construction de l'édifice? Et, d'ailleurs, serions-nous bien sûr d'être goûté du public entier des *Annales?* Laissant donc à ceux qui seraient tentés de connaître de près la forme, le caractère, l'âge, le contenu et jusqu'aux vicissitudes de fortune des archives vaudoises, le soin de recourir eux-mêmes au texte original, nous transporterons nos lecteurs sans plus tarder au sein même de la secte. Selon M. Herzog, trois époques bien distinctes caractérisent son histoire : l'époque antérieure à l'influence de l'hérésie hussite, puis celle où sa littérature est toute empreinte

du type religieux des *frères bohêmes*, et, enfin, l'époque de la réforme, où le protestantisme vient à son tour modifier le symbole des descendants de Valdo.

Nous ferons précéder la première époque de quelques observations sur l'origine tant contestée du nom des Vaudois. Cette question étymologique est, on le conçoit, d'une telle importance, que nous ne saurions l'omettre.

Quoique Valdo ait vécu au sein d'une société où l'hérésie avait déjà jeté de profondes racines (1), la secte vaudoise doit cependant reconnaître en lui son véritable fondateur. C'est de lui, et de lui seul, qu'elle a tiré son nom, comme le certifient presqu'à l'unanimité les auteurs les plus dignes de foi du douzième siècle, les plus anciens historiens vaudois; plus encore, les Vaudois eux-mêmes (2). Le nom qu'il porte, d'une orthographe incertaine (3), quoique très-répandu au moyen âge, mais qui, selon toute probabilité, doit s'écrire Valdes ou Valdez, n'est point un surnom qui lui eût été appliqué à raison de sa liaison avec des hérétiques d'une dénomination identique, mais bien un véritable nom propre. Ce qui le prouve tout d'abord, c'est le complet silence que gardent tous les écrivains catholiques de son temps sur un fait qu'il eût été certes dans leur intérêt de faire ressortir, pour donner plus de poids à leurs accusations. Comment

(1) Le manichéisme gnostique, toujours le même dans son essence, quoique revêtant mille formes diverses, était venu des bords de l'Euphrate se transplanter, au commencement du onzième siècle, dans la haute Italie et dans la France méridionale. V. Hurter, *Hist. du Pape Innocent III*, etc. L. IV. Nicolas, *Du protestantisme*, etc. p. 551 et suiv. Paris 1852. Pour le douzième siècle, voyez surtout Michelet, *Hist. de France*, III, ch. VI.

(2) Les *frères de Bohême* écrivaient, dans la préface à leur confession de foi de l'an 1573, en parlant des Vaudois : *horum ecclesiæ nostris multo antiquiora, quæ nomen habent a Waldo, quodam cive Lugdunensi*, ut perhibent. Notez bien ces derniers mots : *ut perhibent*. Ils se rapportent évidemment aux Vaudois dont il est ici question, et ne sauraient être équivalents de *ut fertur*. Ce ne fut qu'à dater de la réforme, et peut-être sur les instances de Théodore de Bèze, que les Vaudois renièrent leur véritable origine.

(3) Waldus, Waldius, Valdesius, Valdisius, Waldensis, Valdensis : dans un manuscrit de Cambridge *Valdeus;* dans celui de Strasbourg *Waldis; Valdo* dans Perrin, Léger, Gilles.

concilier leur ignorance à ce sujet avec l'assertion que la secte vaudoise était connue depuis longtemps aux habitants de Lyon, la patrie de Valdo, et que ce fut là le motif principal pour lequel l'archevêque de cette ville excommunia le *réformateur des rives du Rhône?*

Mais, a-t-on dit, dans le poème de la *Nobla Leyczon* qui porte la date de 1100, il est déjà fait mention des *Vaudès*. Conséquemment le nom de Vaudois ne peut venir de Valdo qui figure seulement dans l'histoire soixante-dix ou même quatre-vingts ans plus tard. A cette objection, si formidable aux yeux des partisans de la haute antiquité de la secte, M. Herzog répond : Puisque dans ce poème il est question des *Vaudès*, la date de 1100 qu'on lui assigne est évidemment erronée. En effet, il saute aux yeux que, dans le passage en question (1), *Vaudès* est un nom injurieux donné par les catholiques à la secte, et que celle-ci repousse avec indignation. Nous savons, par les auteurs catholiques du moyen âge, que les Vaudois ne s'étaient jamais appelés eux-mêmes de ce nom, mais se donnaient celui de *pauperes*, *pauperes de Lugduno*, ou *pauperes de spiritu*. La secte était conséquemment connue à l'Église au temps où vivait le poète de la *Nobla Leyczon*. Or, jusqu'au troisième concile de Latran, que convoqua en 1179 le Pape Alexandre III, il n'en est pas fait mention. Les premières traces certaines se rencontrent seulement dans les *Statuta synodalia Odonis, episcopi Tullensis*, de l'an 1192 (2). La date de 1100, communément attri-

(1) Nous le citons, d'après le texte correct de M. Herzog : « *Ma l'escriptura di, e nos o poen ver, — Que si ni a alcun bon que ame e tema Geshu Xrist, — Que non volha maudire ni jurar ni mentir, — ni avotrar ni aucir ni prerre l'autruy — Ni venjar se de li seo enemis, — Ilh dion qu'el es* VAUDES *e degne e punir.* » (V. 367-372.) C'est-à-dire : Mais l'écriture dit, et nous pouvons le voir, — Que, s'il y a quelque bon (homme de bien) qui aime et craigne Jésus-Christ, — Qui ne veuille maudire ni jurer ni mentir, — Ni commettre adultère, ni tuer, ni prendre l'autrui (le bien d'autrui), — Ni se venger de ses ennemis, — ils disent que c'est un *Vaudès* et digne d'être puni. M. Dieckhoff s'appuie de ce passage pour démontrer que le poème a pris naissance au sein des *frères bohêmes*, parce que ceux-ci considéraient comme un terme injurieux le nom de Vaudois et n'en voulaient à aucun prix.

(2) Selon M. Herzog, le Pape Lucius III, dans son décret de l'an 1184, ne

buée au poème vaudois, est donc une hypothèse purement gratuite et en contradiction ouverte avec l'histoire. D'ailleurs, la langue dans laquelle est écrite la *Nobla Leyczon* est trop moderne, pour qu'on puisse en faire remonter la composition aux premières années du douzième siècle.

Quelque variées que soient les formes sous lesquelles se présente, depuis les écrivains du moyen âge jusqu'à nos jours, le nom de Vaudois, nous retrouvons invariablement dans chacune d'elles la consonne *d* (1), ce qui rend impossible l'étymologie de *val (vallis)*, que la tradition vaudoise, se basant sur quelques passages isolés et d'une autorité tout au moins fort contestable, a cherché à faire prévaloir à partir de la réforme. La dérivation de Valdo a, de plus, en sa faveur, l'analogie d'une infinité de nom de sectes.

Le premier auquel est dû l'honneur de l'étrange étymologie que la plupart des historiens vaudois, et surtout dans ces derniers temps MM. Peyran, Bert et Muston, ont tenté de faire valoir, par esprit de parti, sans doute, plutôt que par ignorance, est en même temps le premier écrivain qui ait traité des Vaudois, Bernard de Font-Caude (ou Font-Cald), mort en 1193. « *Dicti sunt Valdensens*, dit-il dans son livre *Adversus Valdensium sectam*, *nimirum a Valle densa*, *eo quod profundis et densis errorum tenebris involvuntur*. » Qui ne voit ici, du reste, une allusion allégorique qui n'exclut aucunement la possibilité d'une

mentionne point le nom de Vaudois. Mgr Charvaz paraît émettre une opinion contraire, en assurant, à propos du passage de l'abbé de Font-Caude, que, sous Lucius III, il est question pour la première fois du nom de Vaudois, et que ce Pape prononce effectivement leur condamnation au concile de Vérone, en 1184 (p. 56, 57). Les sectaires condamnés étaient-ils vraiment des Vaudois? Il nous semble qu'à cette époque Valdo et ses disciples étaient encore tolérés par l'Église. En tout cas, le nom lui-même de Vaudois n'est pas mentionné dans le *decretum*.

(1) Les Vaudois s'appellent *Vaudes* dans la *Nobla Leyczon*; *Valdes*, dans l'épître des frères de Bohême au roi Ladislas; *Valdesii* chez Walther Mapes; *Wadoys*, dans les statuts de l'évêque Odon, de 1192; *Waldenses*, dans l'Edictum Ildephonsi, Aragonum regis, et dans celui d'Othon IV, de 1198; ainsi que chez Etienne de Bourbon, Moneta et autres auteurs catholiques du moyen âge; *vaudois* en français moderne.

connaissance exacte, chez Bernard, de la véritable origine du mot?

Il en est de même du passage de l'*Antihæresis* d'Eberard de Béthune, en Flandre, le seul aussi qui ait omis la lettre *d*, évidemment à dessein, pour donner plus ample carrière à sa manière de jouer sur les mots. « *Quidam autem*, ce sont ses paroles, *qui* Vallensens *se appellant, eo quod in* valle lacrymarum *maneant.* » Le même auteur ne dérive-t-il pas aussi le nom de Montanistes de *montani,* les montagnards. Ces sectaires furent ainsi dénommés, selon lui, parce qu'ils s'étaient réfugiés dans les gorges des montagnes, pour échapper aux persécutions. D'ailleurs, de quelle autorité peut être celle d'un auteur qui vivait à une si grande distance du théâtre de l'hérésie vaudoise? Certes son étymologie ne saurait contrebalancer celle d'écrivains bien plus à portée que lui de savoir ce qu'il en était de la véritable origine de la secte. Du reste, ce qu'il y a d'incontestable, d'après Eberard lui-même, comme l'observe très-justement Monseigneur Charvaz, c'est que les Vaudois de son temps, en parlant de *vallées,* entendaient par là le monde même, qu'ils regardaient comme une vallée de larmes, et ne songeaient nullement aux *vaux* et aux vallées vaudoises (1).

L'analogie du nom des Vaudois avec celui des habitants du canton de Vaud, en Suisse, est frappante, sans doute, mais ne conclut absolument rien en faveur de l'étymologie favorite; car vouloir dériver, de nos jours encore, de *val* ou *vallis,* le nom de Vaud, ce serait commettre là une bévue tout au plus pardonnable aux étrangers, comme l'avouait Ruchat lui-même (2).

Mais il est temps d'arriver à l'histoire. On nous pardonnera d'avoir tant insisté sur une question de nom, en se rappelant que ce n'est pas une question de mots, comme le dit fort bien l'auteur des *Recherches*, puisque les écrivains vaudois en font dépendre celle de leur origine et de leur ancienneté.

Un vif désir de puiser à la source même de l'Évangile, désir

(1) *Recherches historiques,* etc. p. 155. édit. de Paris 1856.

(2) Ruchat, *Abrégé de l'hist. ecclés. du canton de Vaud*, p. 111, édit. Vuillemin. Laus. 1838.

dont la réalisation transporte dans les régions les plus sublimes de la foi et de l'amour toute âme humblement soumise à l'Église, mais qui aboutit inévitablement à de funestes conséquences quand il procède, comme ce fut le cas dans Valdo, de vagues aspirations religieuses et d'une conception erronée de la mission de l'esprit humain dans les choses de Dieu, fut, sans aucun doute, la cause première de l'hérésie vaudoise. C'est ce que nous apprend, en termes non équivoques, l'historien Etienne de Bourbon, de l'ordre des Dominicains, qui avait passé plusieurs années à Lyon et connaissait intimement un prêtre des amis de Valdo. « *Audiens evangelia*, écrit-il en parlant de ce dernier, *cum non esset multum litteratus*, *curiosus intelligere quid dicerent*, fecit pactum cum dictis sacerdotibus, *alteri ut transferret ei in vulgari*, *alteri ut scriberet quæ ille dictitaret* » (1). Valdo, pour satisfaire à ce qu'Etienne, avec un peu de malice, sans doute, appelle une simple curiosité, mais qui, au fond, comme le prouve toute la conduite de cet hérésiarque, était le fruit d'une surexcitation religieuse, conclut avec deux ecclésiastiques de l'Église romaine une sorte de traité, d'après lequel l'un devait lui traduire les Évangiles en langue vulgaire, tandis que l'autre servirait de secrétaire à l'interprète. La traduction une fois achevée, il s'en empara, la lut assidûment et chercha à bien se pénétrer de son contenu. L'idée de s'ériger en prédicateur et de faire profiter ses concitoyens de ses études bibliques, ne lui vint pas dès l'abord. Il faut lui rendre cette justice, d'autant plus que l'auteur que nous venons de citer, et dont les témoignages font autorité, est très-positif à cet égard. Ses disciples qui, à l'exemple de leur maître, se piquaient de conformer leur vie aux enseignements de l'Évangile et de les observer à la lettre, ne se mêlèrent pas, non plus, dans les commencements, d'endoctriner le peuple. C'est ce qu'affirme Yvonet lui-même, qui n'eût pas manqué, si le fait eût été vrai, comme l'ont assuré quelques auteurs, de le faire ressortir, car les Vaudois ne paraissent guère avoir été

(1) Stephanus de Borbone, al. de Bellavilla : *Liber de VII donis spiritus sancti*. IV parte, Cap. XXX, apud Echard., T. I, p. 184 et seq.

dans ses goûts (1). Mais la prédication ne devait pas se faire longtemps attendre. Valdo et ses disciples voulaient être apôtres en toute chose. A l'exemple des disciples du Sauveur, ils avaient renoncé à tous les biens de la terre. Jusque-là, l'initiation n'était encore qu'imparfaite; comme les apôtres, il fallait aussi prêcher. Pour le moment donc, le chef de l'hérésie vaudoise et ses partisans se contentèrent de se réunir entre eux, pour s'édifier par la lecture de la Bible, comme ces bons habitants de Metz dont parle le Pape Innocent III, dans sa lettre aux chrétiens de cette ville (2).

Ne croyez pas, cependant, que Valdo et ses disciples eussent eu d'abord la moindre velléité de créer une secte et de se mettre ainsi en opposition directe avec l'Église. Leur schisme ne date vraiment que du moment où, s'opposant aux conseils du Souverain Pontife et aux exhortations paternelles de l'évêque de Lyon, ils persévérèrent à s'adonner publiquement à la prédication. Ce fut alors seulement que, au cri de : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes,* ils déclarèrent ouvertement la guerre à l'Église. Leur désir de connaître les Saintes Écritures n'avait naturellement en lui-même absolument rien de condamnable aux yeux de l'orthodoxie romaine (3). C'est ce que M. Herzog avoue avec franchise et en historien sincère qui ne cherche point à dé-

(1) « Apud Lugdunum fuerunt quidam simplices laïci qui, quodam spiritu inflammati, et super ceteros de se præsumentes, jactabant se velle omnino vivere secundum Evangelii doctrinam, et illam ad litteram perfecto servare. *Postea* ceperunt ex se, ut *plenius* se Christi discipulos et apostolorum successores ostenderent, *etiam* sibi prædicationis officium jactanter assumere. » M. Herzog paraît attribuer à Yvonet le *Tractatus de hæresi panperum de Lugduno*, d'où est extrait le passage que nous venons de citer. Cet auteur vécut, selon lui, sous le pape Grégoire X.

(2) Innoc. III, epist. lib. II. ep. 141.

(3) Le Pape Innocent III écrivait aux habitants de Metz qui se réunissaient pour s'édifier mutuellement par la lecture des Saintes Écritures : « Le désir d'apprendre les Saintes Écritures et de vous édifier par leur lecture, est certainement chose recommandable. Ce que nous désapprouvons seulement, c'est que vous teniez des réunions secrètes, qu'il vous prenne fantaisie de prêcher, etc.» Ep. II, 141, 142. V. Hurter, *Hist. du Pape Innocent III*, etc. Liv. 14e.

naturer les faits par esprit de système. L'Église ne mettait aucunement à l'index les traductions de la Bible en langue vulgaire. Elle n'exigeait qu'une chose, et en cela elle agissait avec une parfaite sagesse, c'est que les versions fussent conformes à la tradition catholique de tous les siècles. Il faut le dire, cependant, il y avait chez Valdo quelque chose d'anormal et qui faisait pressentir en lui le futur novateur. Un simple laïque comme lui, sans instruction quelconque (1), qui jusqu'alors ne s'était occupé que du négoce, et qui, tout à coup, se sent possédé d'un ardent désir de *sonder* les Écritures de lui-même, sans le secours de l'Église, dont il ne paraît jamais avoir compris la véritable mission, réalise, dans ce but, un plan tout entier de sa conception; s'associe deux prêtres pour en obtenir, à ses frais, une traduction de la Bible dans sa langue maternelle (2); un laïque, disons-nous, qui, en plein moyen âge, réunissait en lui-même tant d'éléments protestants, devait inévitablement, un jour ou l'autre, se croire appelé à réformer l'Église. Il se peut, comme le croit Monseigneur Charvaz, que l'honnête négociant de Lyon ne songeât d'abord qu'à fonder un ordre religieux de *pauvres volontaires*. Les démarches qu'il fit auprès d'Innocent III, quelques paroles à ce sujet de l'abbé d'Ursperg, témoin oculaire, et le fait qu'un grand nombre de Vaudois marquants de la secte, tels que Durand d'Huesca, Guillaume de Saint-Antonin, Bernard et plusieurs de leurs frères, obtinrent du Pape, après avoir abjuré leurs erreurs, l'autorisation de former une nouvelle association sous le nom de *pauvres catholiques* (pauperes catholici), sembleraient confirmer cette hypothèse. Cependant, quoique Valdo, comme saint François d'Assise, son contemporain, eût renoncé à toute occupation mondaine, abandonné tous ses biens, fait vœu

(1) Sine scientia, sine litteratura, dit Alain de l'Isle, le *docteur universel* du douzième siècle. V. Mgr Charvaz, pièces justificatives, n° 2. Reinier dit de Valdo qu'il était *aliquantulum litteratus*. Il n'était cependant pas capable de lire la Vulgate. Que pouvait être, au douzième siècle, un homme de lettre qui ne savait pas le latin!

(2) De *laïques* catholiques qui aient pourvu à une traduction de la Bible, Hurter ne connaît que Guillaume-le-Conquérant et Valdo.

de pauvreté, quand des richesses considérables lui permettaient de vivre dans le luxe, et cela pour se conformer littéralement au dénûment du Sauveur, il n'était guère homme à fonder un ordre de *frères mineurs*. Si, à la vue de cet ami qu'une mort subite frappait à ses côtés, il se fût, comme Luther, réfugié dans un couvent, comme lui aussi, soyez en certain, il en serait tôt ou tard sorti pour guerroyer contre l'Église (1).

Le point de départ de la secte vaudoise fut donc la Bible. Les autres hérésies qui pullulaient au moyen âge, même celle des Cathares, quoique ceux-ci s'appuyassent souvent de la Révélation divine pour donner à leurs erreurs quelque apparence de vérité, étaient parties d'un principe différent. Quoi qu'il en soit de l'assertion peut-être exagérée du Pseudo-Reinier, que tel paysan vaudois savait par cœur tout le livre de Job, tel autre le Nouveau Testament en entier, toujours est-il que les Saintes Écritures formaient l'occupation principale, même exclusive, des premiers disciples de Valdo. Walther Mapes (Gualterus Mappeus), qui rencontra quelques-uns d'entre eux au troisième concile de Latran, en 1179, raconte qu'ils présentèrent au Souverain Pontife un volume contenant des traductions en langue vulgaire de diverses parties de la Bible. On aurait tort d'en conclure, cependant, que les Vaudois eussent, en général, une connaissance fort étendue des Écritures. Leurs interprétations étaient souvent vacillantes, indécises. Il n'en pouvait être autrement. Grâce aux disciples de Jean Huss, et, plus tard, aux réformateurs, ils firent de rapides progrès dans l'exégèse biblique. Nous parlons de l'exégèse protestante, il n'est pas besoin de le dire. George Morel, dans les *Négociations* que nous avons souvent

(1) M. Herzog dit que Valdo était doué d'un esprit trop indépendant pour devenir jamais le fondateur d'un ordre religieux. S'il entend par là l'esprit d'insubordination aux lois de l'Église, nous lui donnons parfaitement raison. Sinon, nous pourrions bien lui opposer saint François d'Assise. Le caractère indépendant de ce saint, qui fut en même temps un poète sublime, ne l'empêcha pas de créer un des plus beaux ordres dont puisse s'honorer l'Église. Mais, tout en étant indépendant, dans le noble sens du mot, saint François était d'une admirable humilité. Nous pensons que cette vertu manquait au réformateur des rives du Rhône.

mentionnées, avoue en termes formels l'ignorance de ses coreligionnaires à ce sujet. Ils se permettaient aussi souvent de grandes licences dans leurs citations des textes de la Parole de Dieu. Cependant on ne saurait leur en faire un reproche, car les écrivains catholiques du moyen âge n'étaient pas toujours plus exacts.

Un trait caractéristique de la secte vaudoise, déjà à l'époque qui nous occupe, et qu'il est bon de constater, comme constituant évidemment, quoiqu'à son insu, un véritable antagonisme entre elle et l'Église, comme l'observe avec raison M. Herzog, c'est la prédominance presque exclusive qu'elle accorde au Nouveau Testament sur l'Ancien. C'est ce qui ressort avec évidence de plusieurs passages de la *Nobla Leyczon* et du commentaire vaudois du Cantique des Cantiques (1). Dans la suite, nous voyons aussi la secte traduire le Nouveau Testament tout entier, et seulement quelques livres de l'Ancien. Selon Morel lui-même, les Vaudois ne connaissaient guère que l'Évangile. Toutefois ce serait donner un démenti à l'histoire de soutenir avec Yvonet qu'ils n'admettaient point l'Ancien Testament. Sous ce rapport, ils n'avaient rien de commun avec les Cathares. Toutes les fois qu'ils trouvaient moyen de le concilier avec leurs vues particulières sur le Nouveau Testament, ils ne manquaient pas de l'utiliser. Il nous reste d'eux bon nombre de sermons auxquels des passages de l'Ancien Testament servent de textes. Leur commentaire du Cantique des Cantiques y fait de fréquentes allusions, et, ce qui importe encore plus, leur plus antique poème, la *No-*

(1) On a cru que le commentaire vaudois du Cantique des Cantiques, auquel il est difficile d'assigner une date précise, n'était qu'une simple imitation d'une des nombreuses interprétations en vogue au moyen âge. M. Herzog est convaincu qu'il n'en est rien. Il ne lui trouve aucun rapport avec les célèbres sermons de saint Bernard de Clairvaux sur ce sujet; et quoique l'exégèse vaudoise de ce livre divin offre, dans plusieurs détails, des traits frappants de ressemblance avec les explications qu'en donnèrent Aponius, au huitième ou neuvième siècle, Angelomus et saint Bruno d'Asti, il ne conclut pas cependant de là à une contrefaçon, mais trouve la raison de ses analogies dans une sorte de tradition exégétique du Cantique des Cantiques qui aurait traversé le moyen âge et servi aux commentateurs de source commune.

bla Leyczon, en parle en termes positifs comme d'une révélation divine (1).

De l'assertion du même Yvonet que les Vaudois se vantaient d'observer littéralement (*ad litteras*) la doctrine évangélique, il ne faudrait pas conclure que la secte vaudoise, avant la période de l'influence hussite, se fût attachée, dans l'interprétation des Écritures, exclusivement au sens littéral. Bien loin de là, ils procédaient absolument comme les catholiques, et mettaient à profit, dans l'intérêt de leurs doctrines, l'interprétation allégorique. Dans leurs plus anciens écrits, surtout ceux qui sont antérieurs à la période hussite, le sens figuré joue même un rôle important. Ils s'étaient aussi approprié les principes exégétiques consacrés par les docteurs de l'Église. L'auteur du commentaire du Cantique des Cantiques admet, en termes bien exprès, la quadruple interprétation, savoir la littérale, l'allégorique, la tropologique ou morale, et l'anagogique. Dans le livre intitulé *Vertucz* (2), dont le type si éminemment catholique a fait croire, bien à tort cependant, qu'il avait quelque moine pour auteur, le triple sens pratique, moral et allégorique, se manifeste d'une manière incontestable. Les secrets de Dieu, dit l'auteur dont nous parlons, se divisent en quatre parties, « l'histoire (*estonia*), l'allégorie (*enalegoria*), la tropologie (*trippologia*) [sic], et l'a-

(1) Nous n'en citerons que les deux vers 148 et 149 : « Motas autras ensegnas Dio al seo poble fey ; — El li pac XL an al desert, e *lor done la ley.* » La *Nobla Leyczon*, de 479 vers, n'est autre chose qu'une suite d'exhortations à la pénitence. L'auteur profite de son argument pour passer brièvement en revue l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, et celle de l'Église depuis la fin des temps apostoliques. Ce poème est d'une haute importance, en ce qu'il développe occasionnellement les principes religieux des premiers Vaudois. Le mot de *leçon*, comme on le voit, a ici un sens plus étendu que dans le langage de l'Église.

(2) Cet écrit, qui appartient à la période ante-hussite, contient l'énumération et la description de vingt-cinq vertus, entre autres la *componcion del cor*, la *confession*, la *penitentia*, la *castita* et la *pura entencion*. Et soutenir, après cela, que les Vaudois ont de tout temps professé les principes de la réforme ! Pas un seul dogme catholique, dans tout le livre, qui soit attaqué. Le Pseudo-Reinier prétend que les Vaudois rejetaient le sens mystique de ce livre. On en a conclu qu'il n'avait pas pour auteur un Vaudois. Bien à tort, car les sectaires dont parle ici cet auteur ne sont pas les Vaudois *romans*.

nagogie (*enigoient*). L'*histoire*, c'est le texte des Écritures qui raconte tout uniment les choses visibles du Créateur ; l'*allégorie*, c'est le sens mélangé (l'entendement mescla), caché sous l'histoire; la *tropologie* est la parole qui a pour but l'édification de l'âme et regarde surtout les mœurs des saints (costumas de li sant); l'*anagogie* est la connaissance des choses célestes, de l'éternité, de la trinité, de la béatitude des anges et de leurs joies futures. »

Nous nous sommes arrêté à dessein sur la méthode exégétique adoptée par les Vaudois avant le quinzième siècle. Elle prouve assez clairement, il nous semble, que, sous le rapport de la forme, la secte portait dans ses origines un cachet encore passablement catholique. Nous verrons bientôt que Bossuet ne se trompait guère en attribuant aux premiers disciples de Valdo une confession de foi différente, en bien des points, de celle de la réforme.

Henri Stevenson.

DE L'ANTI-CHRIST.

Il est un personnage mystérieux auquel font allusion quelques passages de la Bible, assez obscurs pour avoir exercé les recherches de plus d'un théologien et pour avoir soulevé de vives discussions parmi les savants. C'est cet *homme de péché*, cet être malfaisant et puissant qui dut apparaître avant le dernier et glorieux avènement du Christ, et qui doit faire une guerre acharnée aux adorateurs du vrai Dieu, aux serviteurs du Christ; ce personnage, nous l'appelons *Ante-Christ*, précurseur du Christ; telle est, du moins, la version qu'en donnent plusieurs auteurs. En anglais, en allemand, en italien, on dit *Anti-Christ*, ennemi du Christ. Cette dénomination nous paraît un peu vague et ne désigne pas cet être mystérieux d'une façon plus claire que tant d'autres ennemis du Christ, tels que les Empereurs romains, Mahomet, Arius; en l'admettant, on arrive aisément à conclure avec Grotius, le rév. Hammond et d'autres savants que l'Anti-Christ est déjà venu, soit dans la personne de Caligula ou d'Héliogabale qui se firent adorer comme Dieu, ou dans les traits de Simon le magicien et des Gnostiques. Mais cette appellation d'Anti-Christ servait trop bien les haines protestantes pour la négliger. En Angleterre, il fallait persuader à des populations dont l'ignorance fit tout le succès de la réforme, que l'Eglise était l'ennemie de la religion; on en vint à assimiler l'Anti-Christ avec le Pape, et par une sorte de métonymie, à tout le catholicisme. Cette opinion eut aussi ses partisans parmi les calvinistes de France, et nous trouvons qu'un synode tenu à Gap en

1603, inséra dans sa confession de foi un article où le Pape était décrété Anti-Christ.

Si l'on ne savait quelle est l'épaisseur des voiles jetés sur l'intelligence par l'esprit de parti, on pourrait s'émerveiller et se demander comment on a pu, soit dans l'*Ante*, soit dans l'*Anti*-Christ, voir l'Église constituée par Notre Seigneur il y a dix-huit siècles, et qui n'a donc pas attendu les *derniers jours* pour apparaître; cette Église dont la devise, sur les bûchers du paganisme, parmi les persécutions du protestantisme, ou les sarcasmes de la philosophie, fut toujours « tout pour la croix et par la croix. » Et il ne faut pas croire que ce soit une de ces aberrations où entraîne la première fureur des guerres civiles, dont la raison et le temps font justice. Sur dix Anglais *de la bonne vieille souche* (*of the old stock*) auxquels vous demanderiez ce qu'on doit entendre par Anti-Christ, sept au moins vous répondraient : « C'est » la grande prostituée de Babylone, c'est l'Évêque hérétique et » schismatique de Rome, c'est l'idolâtrie papiste. » Peut-être quelques-uns vous diront avec un peu plus d'urbanité, que c'est le *romanisme* (1).

Un numéro de la *Bibliothèque instructive*, petite publication catholique qui a pour but de neutraliser l'effet des *Tracts* de la propagande protestante en Angleterre, contient sous ce titre : *Célébration de Noël chez l'Anti-Christ*, un article plein d'aperçus et de rapprochements assez piquants. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur en offrir la traduction aussi littérale que le permet la simplicité d'un langage adressé particulièrement aux classes pauvres.

Célébration de Noël chez l'Anti-Christ.

Aux premiers jours du protestantisme, le roi d'Angleterre ayant demandé à un noble de sa cour ce qui lui faisait si vive-

(1) Nous trouvons le commentaire suivant dans un Testament anglais, sur la deuxième épître aux Thessaloniciens : « Cette épître porte la preuve » la plus incontestable de son inspiration divine, dans le tableau qu'elle fait » de l'Église romaine sous le nom d'Anti-Christ. » Suivent des développements que ces deux lignes laissent deviner.

ment désirer de visiter Rome, le grand seigneur répondit qu'il était curieux d'entendre l'Anti-Christ dire son *Credo*.

Il serait à désirer que tous les protestants partageassent cette curiosité; s'ils faisaient réciter le catéchisme à celui qu'ils appellent Anti-Christ, ses réponses les surprendraient assez pour les faire douter de ses droits à ce titre. Car quel que soit l'obscurité répandue sur les passages de l'Écriture concernant ce mystérieux personnage, on en infère que bien loin d'adorer ou Dieu, ou son Christ, il usurperait plutôt leur place sur l'autel et s'y ferait adorer lui-même comme Dieu. Et cependant ceux qui ont parcouru les pays de la catholicité, et qui en connaissent les usages et les mœurs, ont dû se convaincre que non-seulement l'Église catholique adore le Christ, mais que sa vie intime, comme sa vie extérieure, n'est qu'un acte continuel d'adoration fervente. Le Christ est le soleil autour duquel l'armée ecclésiastique opère sa rotation perpétuelle avec ses fêtes, ses jeûnes, ses temps de deuil et de réjouissance. A l'exemple de la sainte Mère de Jésus, l'Église suit son divin Maître de la crèche au sépulcre avec le plus ardent amour; elle le reçoit dans ses bras à sa naissance, elle se tient désolée sur le Calvaire, elle pleure auprès de son tombeau, se réjouit à sa résurrection et triomphe à sa glorieuse ascension.

Nos adversaires n'ignorent pas le respect et l'amour que nous portons à tout ce qui a de près ou de loin quelque rapport avec le Sauveur, car c'est justement ce respect et cet amour qu'ils traitent de superstition.

Oui, nous vénérons la crèche où le Christ naquit; la colonne où il fut enchaîné, les clous, la croix, tous les instruments enfin de sa passion; nous vénérons, nous aimons plus tendrement encore ses saints, ses images vivantes sur la terre, et sa bienheureuse Mère, car d'elle seule, il a pu être dit que Jésus était les os de ses os, la chair de sa chair.

Le culte même que nos ennemis outragent le plus, l'adoration du Très-Saint Sacrement, qu'est-elle, si ce n'est l'adoration de Jésus? Chacun sait bien que nous ne nous prosternons pas devant du pain et du vin, mais que nous courbons nos corps et nos cœurs devant ces espèces, sous lesquelles la foi nous enseigne

que se cache le Christ. Que les protestants repoussent la croyance à la présence réelle, s'ils le veulent; mais qu'ils ne nient pas, car ils ne le peuvent, que ce soit au Christ, à lui seul que notre âme adresse ses adorations.

Cette adoration est-elle un des attributs de l'Anti-Christ?

Les fêtes de Noël viennent nous suggérer ces réflexions : Quiconque a eu le bonheur de se trouver à pareille époque parmi des catholiques, a pu se convaincre, quelle que soit d'ailleurs sa manière favorite de passer ce saint jour, que l'objet, la pensée de cette fête sont retracés par l'Église aux intelligences, aux cœurs, aux yeux des fidèles avec une vivacité, une intensité dont le protestantisme n'a aucune idée.

Au reste, Noël apporte tant de bonheur avec lui, que son influence, comme un rayon joyeux, va pour un instant fondre les glaces du protestantisme, y réchauffer les sombres abîmes des populations dans ce pays où tout à la surface est si souriant, où tout est si désolé au fond. Je ne sais quel gai frémissement parcourt à Noël les cœurs de presque tous les Anglais; des feuillages verts, des baies rouges décorent les églises et les chapelles; les rues retentissent de chants particuliers auxquels on donne encore le vieux nom français de *Carroles*; on se salue en échangeant avec cordialité ces paroles : « Joyeux Noël pour vous! » Le bœuf et le pudding, qui sont les formes que, dans ce froid climat, la joie affecte le plus volontiers, fument sur plus d'une table qui ne les voit jamais à d'autres époques de l'année; peut-être même que dans les dépôts de mendicité on accorde, ce jour-là, une distribution de gruau.

Ce n'est pas des festins de Noël que nous voulons tirer des comparaisons défavorables entre la célébration de ce jour en Angleterre et dans la catholicité. L'habitude de se régaler dans toutes les occasions joyeuses n'est pas protestante, mais nationale; il en était de même du temps où nos aïeux les Saxons étaient encore païens au fond de leurs forêts. C'était, nous raconte-t-on, au milieu de leurs banquets que leurs esprits s'échauffaient pour les grandes choses. Nous savons aussi qu'à l'époque de notre conversion au christianisme, le bon Pape saint Grégoire ordonna que le peuple eut la permission de tuer des bœufs et des moutons.

afin de se régaler aux fêtes de l'Église comme on l'avait fait jusqu'alors aux fêtes des idoles (1). Nous n'avons certes pas la pensée de trouver mauvais ce que dans sa sagesse le Saint Père avait autorisé, en considération d'un climat froid, qui fait d'une abondante nourriture une condition indispensable, et cela à un point que les peuples du midi ne peuvent concevoir. Nos aïeux Saxons, avec leurs proportions athlétiques, ne pouvaient supporter ni le travail pénible, ni l'abstinence prolongée. Combien, hélas! doivent souffrir nos pauvres écrasés sous la fatigue et la faim!

La différence entre les catholiques et les protestants anglais qui tous deux aiment la fête de Noël, c'est que les premiers l'aiment pour l'amour du Christ, d'une façon beaucoup plus distincte et plus précise; le nom même de cette solennité est tout catholique : Christ's mass (Messe de Noël). Pour les protestants, la première partie de ce mot n'offre qu'une idée incertaine, confuse, la seconde syllabe a perdu son sens.

Examinez la partie officiellement religieuse de la fête, et voyez en quoi elle consiste : dans les églises de l'Etablissement anglican, sur les baies et les feuilles de houx, qu'est-ce qui vous parle de la naissance du Sauveur? On y lit le chapitre de l'Évangile qui raconte cet événement et quelques-uns des psaumes qui le prédisent; peut-être y prêche-t-on quelquefois un sermon sur la Nativité; mais rien ne varie la routine monotone du culte, rien n'appelle la dévotion des assistants aux pieds du divin Enfant, ni ne témoigne de celle de l'Église. Quant aux chapelles des dissidents, où tout est laissé davantage à la fantaisie, ou à la spontanéité des individus, la solennité du jour y est célébrée tantôt d'une façon plus chrétienne, tantôt avec plus de froideur encore que dans les églises de l'Etablissement. Partout le sermon paraît être le point essentiel, ce qui fait dépendre la célébration de la fête de la voix, du talent d'un homme, au lieu d'en donner la charge à l'Église.

(1) De là vient probablement que le mot *feast* signifie également *fête* et *régal;* de là aussi vient probablement le mot français *festin,* dont l'étymologie n'a rien de commun avec le latin.

Je voudrais que tout protestant qui assimile le catholicisme à l'Anti-Christ, pût être transporté pendant la nuit de Noël à Rome même, dans ce centre de la catholicité. A l'aspect de la joie universelle dont toute la ville est irradiée, il pourrait croire que la naissance d'un nouveau-né vient de réjouir les cœurs de toutes les familles; les rues, aussi claires qu'en plein jour, sont encombrées de la foule qui s'empresse de se rendre à la Messe de minuit. C'est par cette messe nocturne en l'honneur de la naissance de Notre Sauveur à pareille heure, que l'Église marque cette fête, la plus douce entre toutes les fêtes; ce privilége n'est donné qu'à Noël; à Noël seulement aussi, chaque prêtre peut dire plus d'une messe; chacun d'eux offre trois fois le saint sacrifice, et cet usage a un sens mystique; c'est pour commémorer les trois naissances de Notre Seigneur : Sa naissance divine, naissance qui fut de toute éternité, sa naissance humaine dans le temps, sa naissance spirituelle, par la grâce, dans l'âme des fidèles. Dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, qui a le bonheur de posséder un morceau de la sainte crèche de Bethléem, la première messe se célèbre en présence du Saint Père, avec une solennité dont on donnerait difficilement la moindre idée. La Messe de minuit, à Saint-Pierre, est aussi d'une imposante magnificence; l'office qui la précède est composé de psaumes dits en plain-chant, et entre-mêlés de versets qui racontent la visite des anges aux bergers; la musique de ces stances est admirablement adaptée aux paroles et fait songer aux mélodies qui durent flotter dans les cieux lorsque la trompette céleste répéta : *Gloire à Dieu et paix sur la terre!* Un grand nombre de paysans des environs de Rome passent toute la nuit à l'église de Saint-Pierre, et ce sont eux surtout qui la remplissent ce jour-là; car les habitants de la ville préfèrent aller à leur église de paroisse pour y faire leurs dévotions. Ce n'est pas, du reste, à Rome seulement que la solennité de Noël est belle; partout où la Messe de minuit est permise, même au fond de quelque petite mission en Angleterre, les protestants seraient étonnés de remarquer tout ce que la foi, le zèle, la dévotion peuvent trouver d'ingénieux et de poétique pour rendre la solennité imposante et touchante, malgré la pauvreté des moyens. C'est que la source de tout don

parfait, de toute lumière, de toute beauté, est cachée dans le culte catholique et fait ruisseler, pour ainsi dire, sur lui toutes ses grâces. Pendant les fêtes de Noël, dans toute la catholicité, l'*Enfant Jésus* est constamment offert à nos regards et son adoration présentée à nos âmes. Le moindre doute ne peut se glisser dans l'esprit du plus ignorant des enfants sur l'objet des cérémonies de Noël, et aucun d'eux ne court risque de confondre cette fête avec celle du vendredi saint, comme j'ai entendu faire parmi des enfants des écoles de charité en Angleterre. Dans la plupart des églises, sont des représentations de grandeur naturelle des saints personnages qui entouraient la crèche, et les plus simples d'entre les simples d'esprit sont ainsi familiarisés dès l'enfance avec les noms de Jésus, de Marie et de Joseph. Toutes les boutiques sont garnies de petits objets et de petites figurines qui peuvent servir à faire des crèches pour chaque famille; et plus d'un pauvre enfant en Italie amasse soigneusement sou sur sou pour se faire une petite crèche qu'il place dans l'endroit consacré à la prière, qu'on trouve invariablement dans toute maison catholique. Là il brûle une bougie chaque jour, pendant la durée des fêtes, et chante l'hymne populaire de Noël, dont voici le refrain :

« O saint enfant Jésus! qui avez été ainsi abaissé pour moi, enfant Jésus, fontaine d'amour, je vous donne mon cœur. »

Quelque soit plus tard la vie de cet Italien, il est difficile que l'image du *Bambino* et les associations qui s'y rattachent s'effacent entièrement de sa mémoire.

Les protestants peuvent trouver puérile cette manière de rappeler et d'enseigner la naissance du Sauveur; mais ils ne peuvent nier que tout, dans un pays catholique, ne vous présente ce souvenir à chaque pas. Le grand plaisir de l'Allemagne catholique, cet arbre que l'Allemagne protestante elle-même a conservé et qui s'est récemment introduit parmi nous, avait aussi son sens et son nom chrétiens qu'il a perdus par la transplantation. Quelques esprits plus moroses que sérieux pourront penser que c'est chose profane d'associer des noms sacrés avec des jeux d'enfants; mais dans l'esprit de l'Église qui sait combien la simplicité, la naïveté de l'enfance ont de prix aux yeux de celui qui a

dit : « Laissez venir à moi ces enfants ; le royaume des cieux est » pour ceux qui leur ressemblent ; » l'Église ne voit pas de profanation dans cette association de l'idée religieuse avec celle des innocentes joies de l'enfance, dans ce jour surtout où Jésus apparut enfant au monde qu'il venait sauver. L'arbre de Noël s'appelle en Allemagne l'arbre de l'Enfant Jésus ; les cadeaux suspendus à ses branches se nomment les dons de l'Enfant Jésus, et la reconnaissance enfantine qui s'implante dans ces jeunes cœurs n'est-elle pas une préparation à une gratitude plus éclairée, plus profonde que n'inspire plus l'arbre de Noël, mais la naissance du Christ et la rédemption du monde?...

Suivent quelques détails sur la nature et la distribution de ces petits présents, qui n'ont rien d'intéressant pour nos lecteurs déjà familiarisés avec cette coutume allemande ; nous demandons la permission de les remplacer par une question : Si on demandait à un brahme, à un Iman, ou même à un rabbin, laquelle des deux communions a été flétrie par l'autre du nom d'Anti-Christ, celle qui a banni de ses temples, de ses cimetières, de la vie de famille, tout ce qui peut, en parlant aux sens, fixer l'esprit, y rappeler le nom et l'amour du Christ, ou bien celle qui garde si fidèlement le souvenir de Jésus-Christ; et qui le représente à toutes les phases, à toutes les heures de la vie des fidèles, ces sages souriraient à l'idée que ce catholicisme qui a porté et porte encore le nom du Christ à travers les nations, ce catholicisme qui se dresse toujours et partout devant leurs dogmes, ce catholicisme leur redoutable adversaire, ait jamais pu être appelé l'*ennemi du Christ*.

De Romont.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — Un projet de loi a été présenté par M. Duchosal au Grand Conseil pour la séparation de l'Église et de l'État. Il s'agissait tout bonnement de supprimer l'église nationale protestante et l'Église catholique à Genève; mais, du moins, M. Duchosal demandait, par son projet, qu'on traitât avec la cour de Sardaigne pour l'annulation du traité de Turin. Le Grand Conseil a nommé une commission composée de MM. Duchosal, Fontanel, Turrettini, général Dufour et Gabriel Oltramare. M. Duchosal et M. Fontanel appartiennent au parti radical ; M. Turrettini, ancien procureur général, est membre de la haute aristocratie et de l'une des sectes séparatistes de Genève ; M. le général Dufour et M. Oltramare sont de l'église nationale. Les trois premiers, formant la majorité, ont chargé M. Turrettini d'être le rapporteur d'une loi encore plus excentrique que celle de M. Duchosal. La minorité, par l'organe de M. Oltramare, l'a repoussée. M. Turrettini propose la séparation *hic et nunc* sans s'inquiéter des traités : on traitera après, si on peut. D'accord, comme dissident, avec les démocrates-socialistes et avec les radicaux pour renverser l'église nationale protestante actuelle, il devient niveleur, et, pour être *juste* et *conséquent*, il faut détruire aussi l'Église catholique. Et pour cela, il s'agit de leur supprimer tous moyens d'existence. En conséquence :

L'État ne donnera plus un centime à aucun culte.

Les communes ne pourront plus entretenir aucun culte.

Les églises ne pourront posséder aucun bien.

Les individus ne pourront être forcés de soutenir aucun culte.

Vous avouerez que c'était bien là le sublime du genre, si ce n'é-

tait pas le genre le plus injuste et le plus odieux. C'est ce qu'on appelle ici la séparation de l'Église et de l'État. Selon nous, c'eût été, du moins en droit, sinon en fait, la destruction de toute religion, à la honte de l'État.

Rien de plus bizarre et de plus curieux que la discussion sur ce projet qui a eu le mérite d'agiter singulièrement tout le canton. Nous croyons que cette discussion contient de graves enseignements pour les catholiques comme pour les protestants. Nous y reviendrons avec soin. Samedi dernier, à l'ouverture de la séance du Grand Conseil, M. le président a lu, au milieu d'un silence parfait, une lettre de M. Dunoyer, Vicaire général, Curé de Genève, et de tout le clergé du canton, demandant le rejet de la loi. Nous donnons cette lettre ci-après. La discussion s'est engagée de nouveau, mais avec des modifications évidentes dans le langage des orateurs. L'assemblée a ensuite rejeté le projet de loi par 40 voix contre 21. Ce vote est d'une certaine gravité comme expression d'une situation nouvelle. Les catholiques et les conservateurs ont voté ensemble et formé la majorité contre les démocrates-socialistes, les radicaux et les sectes dissidentes.

Voici la lettre de M. le vicaire général Dunoyer :

Genève, le 14 février 1855.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés ont pris connaissance du projet de loi présenté au Grand Conseil sur la séparation de l Église et de l'État. Sans s'immiscer dans ce qui est étranger aux droits et aux intérêts de l'Église catholique, ils se sont appliqués à une étude approfondie de ce projet.

Dûment autorisés par nos supérieurs ecclésiastiques, et sans vouloir entrer pour le moment dans l'appréciation des détails d'une loi dont nous ne pouvons pas encore connaître toutes les modifications possibles, et par conséquent toute la portée, nous nous croyons obligés de vous exprimer les sentiments qui nous dominent.

Premièrement, le principe même de la loi et ses conséquences sociales sont marqués d'un tel caractère d'indifférence religieuse, qu'ils outragent le christianisme, base de toute législation, de tout ordre dans les sociétés éclairées des lumières de l'Évangile. La loi placerait le canton de Genève dans un isolement flétrissant au milieu de l'Europe qui n'est civilisée que parce qu'elle est chrétienne.

Secondement, les trois articles de la loi, ainsi que les dispositions

transitoires, sont, en ce qui regarde l'Église catholique et les catholiques, essentiellement et la plupart textuellement contraires aux droits, avantages et usages religieux, que nous garantissent le traité de Paris, le traité de Vienne, le traité de Turin et le bref d'incorporation du canton de Genève au diocèse de Lausanne.

Troisièmement, le projet de loi, sans entente préalable avec les hautes puissances qui ont cédé au canton de Genève les paroisses catholiques, brise plusieurs contrats synallagmatiques et méconnaît les conditions mêmes de la cession de territoire et de l'incorporation diocésaine.

Dans la prévision des malheurs et des difficultés graves dont l'adoption du projet de loi menace la patrie commune, le clergé du canton de Genève croit devoir vous supplier, Monsieur le Président et Messieurs, de repousser ce nouvel élément de complications sérieuses et de divisions inévitables jeté au milieu de nous.

Nous sommes avec respect, Monsieur le Président et Messieurs, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

Suivent les signatures.

— On lit dans une lettre adressée au *Lien* par M. Gaberel, les lignes suivantes :

« Une récente découverte a vivement intéressé le public ami des faits historiques. C'est la détermination positive de la maison où est mort Calvin et où, après lui, Théodore de Bèze a passé le reste de ses jours. La tradition indiquait la rue des Chanoines ; un savant et infatigable paléographe, M. Théophile Meyer, a collationné tous les actes notariés du seizième siècle concernant les immeubles de cette localité, et il a trouvé que la demeure où les réformateurs ont vécu et sont morts est précisément la maison de la cure catholique ! Toutefois, il n'y a plus de trace de l'édifice du seizième siècle ; cette partie de la ville fut reconstruite vers 1760, et, chose curieuse, cette même demeure d'où les chefs de l'Église dictaient les sévères ordonnances touchant les excès du luxe et les vices du temps, fut transformée en un somptueux hôtel où les mœurs de la cour de Louis XV eurent accès, ensorte que le peuple disait : *Le luxe est entré dans Genève par la porte cochère de M. B.* Enfin, de nos jours, la fabrique catholique a succédé à cet opulent propriétaire. Du reste, l'incertitude où l'on est demeuré touchant le séjour et les tombeaux de nos réformateurs tient au spiritualisme de la foi de nos ancêtres. Témoins de la facilité avec laquelle le peuple passe

du culte des souvenirs au culte des localités et des reliques, les vieux réformés ont caché soigneusement les traces matérielles de leurs grands hommes ; ils ont été si réservés dans les louanges, qu'il faut des travaux très-compliqués pour réunir les faits de la vie des pasteurs du seizième siècle. »

Admettra qui voudra cette mystique et bienveillante interprétation, si peu conforme au sentiment général des peuples à l'égard des grands hommes. Si M. Gaberel voit une différence entre le culte des reliques et le culte des souvenirs, au moins il ne devrait pas voir un danger dans les louanges qu'on aurait accordées aux réformateurs. L'histoire, plus impartiale, nous a appris que ces hommes n'ont pas légué à leurs contemporains des souvenirs qui méritassent un culte.

— On lisait dans l'*Univers* du 10 décembre 1854 :

« La plus singulière de toutes les sectes auxquelles l'interprétation individuelle de la Bible ait donné naissance dans ces derniers temps, est celle des Mormons. Peu de temps après son apparition en Amérique, il y a environ vingt ans, des émissaires du mormonisme s'occupèrent de faire des recrues en Angleterre. Le relâchement de leur morale et les avantages temporels qu'ils offrent à leurs néophytes ménageaient à leur nouvelle doctrine un accueil favorable et ne tardèrent pas à leur assurer de nombreux prosélytes dans la Grande-Bretagne. Il est pénible et honteux de l'avouer, mais c'est un fait que des milliers d'individus, hommes et femmes, ont abandonné leur religion pour croire aux rêveries de Smith, le prophète mormon, et ont quitté leur pays pour aller sur les bords du Lac-Salé, aux Etats-Unis, pratiquer en liberté une religion dont les rites et les pratiques immorales ne seraient point tolérées par les lois anglaises. Le nombre des néophytes du mormonisme qui ont déjà émigré s'élève à plusieurs milliers, et pourtant il en reste encore beaucoup en Angleterre. Les missionnaires de la secte, répandus par tout le pays, se glissent dans les carrefours et les réduits des cités, où ils font journellement de nouvelles recrues. Il est consolant pour les catholiques de savoir que jusqu'à présent les enfants de la véritable Église n'aient point cédé aux séductions de ces imposteurs. C'est des rangs de l'hérésie qu'ils tirent leurs prosélytes. Comme nous venons de le dire, leurs progrès, dans ces derniers temps surtout, sont devenus assez considérables pour alarmer les hommes sérieux et réfléchis. Des sociétés ont été organisées et

des souscriptions recueillies dans le but d'opposer un antidote aux progrès du mal. Reste à savoir quels seront les succès de ces associations ; ce qu'il y a de certain, c'est que tandis que des missionnaires protestants perdent leur temps en vains efforts pour pervertir les soldats catholiques français, malades ou blessés, dans les hôpitaux de Scutari et de Canstantinople, les apôtres américains du mormonisme entraînent des milliers de dupes, dans les trois royaumes, à renier le christianisme et la Bible.

» La contagion du mormonisme ne se renferme point dans la Grande-Bretagne ; elle s'étend, à divers degrés, à tous les pays où les croyances protestantes diminuent. Les régions scandinaves, où la foi dite réformée règne depuis longtemps sans rivale, lui ont fourni une plus riche moisson d'adeptes que les Iles-Britanniques. Nous apprenons de temps à autre que des cargaisons de ces néophytes ont fait voile de quelque port du Nord pour l'Amérique, où ils vont s'installer au foyer de leur secte, le Lac-Salé.

» Il est à remarquer que jusqu'à présent le mormonisme n'a fait ses recrues ni dans les rangs élevés, ni chez les pauvres, mais dans cette classe de la société qui a reçu une demi-éducation, suffisante pour lire la Bible et pour l'interpréter à sa façon. C'est précisément cette somme de connaissances bornées, imparfaites, se joignant à un grand développement des passions animales et à un désir sans frein de bien-être matériel et de plaisirs sensuels, qui a préparé les voies aux prophètes mormons parmi les protestants. C'est là une des déplorables conséquences des doctrines dites réformées, qui rejettent toute autorité en matière de religion, et qualifient les enseignements de l'Église catholique, en ce qui concerne la mortification et l'abnégation, d'erreurs et de superstitions. On a dit aux protestants de lire la Bible et de tirer chacun sa religion du texte sacré ; ils l'on fait, et de la Bible même ils ont appris à rejeter les doctrines bibliques, justifiant ainsi ce mot de Bossuet : « que pour être chrétien il faut être catholique. »

Ce qui se passe en Suisse est une démonstration de plus à l'appui de l'article qu'on vient de lire. La *Kirchenzeitung* de Soleure racontait naguère que le mormonisme gagne des adeptes dans les cantons protestants, notamment à Zurich. Tout récemment, à Rumlang, un citoyen est mort un quart d'heure après avoir été baptisé par un prêtre mormon. Le *Journal de Genève* du 8 février nous apprend que les mormons font aussi chez nous des prosélytes, et qu'ils se permettent de les immerger à la jonction de l'Arve et

du Rhône. L'hospice des aliénés est tout près de là. Nous n'avons pas ouï dire qu'un seul catholique ait passé à cette abominable secte, laquelle, comme on sait, admet et professe la polygamie. Ah ! si l'on voulait ouvrir les yeux ! Ce seul fait ne donne-t-il pas à réfléchir ?

— Nos lecteurs connaissent M. César Malan. Auteur et chef du mouvement méthodiste à Genève, il fonda une église dite du Témoignage et s'en établit le pasteur. Il aurait passé peut-être pour un homme de quelque importance, s'il n'eût jamais écrit. Mais il s'est mis à lancer des fusées de brochures contre le catholicisme qui ne s'en est jamais douté. Dès lors, adieu la gloire ! adieu le prestige ! L'étoile de M. Malan a pâli tout-à-fait. C'est à peine si on se souvient de lui. Nous croyons cependant qu'il vit encore. On nous demande si la proclamation de l'Immaculée Conception l'a laissé muet. Nous parierions que non. Nous devons ajouter que si une nouvelle production est sortie de sa plume, nous ne l'avons pas lue et nous ne la lirons pas. Pour lire, dit un auteur, il faut être éveillé. Au lieu de nous imposer une charge par trop forte, nous préférons citer ici une appréciation de la science, du style et du genre de M. Malan, tracée par un protestant, dans le *Lien*, journal des églises réformées de France.

Voyons le livre du Rév. docteur César Malan :

Pourrai-je entrer jamais dans l'Église romaine aussi longtemps que je croirai toute la Bible? Question soumise à la conscience de tout lecteur chrétien, par le Révérend docteur César Malan, pasteur de l'église du Témoignage, à Genève. — Bruxelles, librairie chrétienne évangélique, 1854, in-12 de 544 pages. 4e édition, revue et de nouveau augmentée par l'auteur.

« Ce livre, — celui de M. Malan, — laisse après lui un profond sentiment de tristesse. Comment ! c'est là ce qu'a su écrire pour défendre une si belle cause, un homme dont les cheveux ont blanchi dans ce genre de luttes ; qui, en certains pays, très-faciles à contenter dès qu'on attaque le papisme, passe pour un théologien consommé, qui a fait assez de bruit pour que son nom ait percé en bien des endroits la couche épaisse d'indifférence qu'on opposait naguère au protestantisme et aux protestants, et qui, par conséquent, a plus de chances qu'un autre pour que son livre soit acheté par le passant qui l'a vu étalé chez le libraire. — Oh ! c'est triste, triste !

» Supposez donc que, par malheur, un Français catholique, ayant reçu l'instruction variée, sinon profonde, que donnent nos lycées, se procure ce livre dans l'intention d'y étudier le protestantisme. Je vous demande en grâce comment il ne sera pas rebuté mille fois de la forme lourde, déclamatoire, affectée, incorrecte et injurieuse que la discussion a revêtue tout le long de l'ouvrage. On ne dit pas *élever* (p. 1), mais *soulever, proposer* une question. Cette phrase de la p. 9 : *Bien des ans se sont écoulés depuis que j'écrivis ce qui précède*, est affreuse. *Surhausser* (p. 93) ne veut pas dire *exalter*, mais *élever le prix d'une chose déjà chère. L'Etat Civil* (p. 248) n'a jamais voulu dire les *autorités civiles*. Mais assez sur le style ! Passons aux agréments de la discussion, dont voici quelques spécimens. La Vulgate est une version *adultère* (p. 46). Les apocryphes sont une *loupe gangrenée* (p. 55). Nous trouvons (p. 194) les Pères du Concile de Constance *qui se livrent à l'ordure*. A la p. 452, après avoir parlé de ces pauvres recluses du moyen âge qui s'enterraient vivantes dans une cave et croyaient par là gagner leur salut, l'auteur ajoute gravement que *c'est ainsi qu'on hait Dieu, qu'on sert Satan*. Comme tout cela est spirituel et aimable ! Inutile d'ajouter que pour l'auteur, Rome est toujours la prostituée de l'Apocalypse (p. 169). N'oublions pas non plus que, toujours selon le révérend docteur, c'est *l'ancien serpent* (p. 37) *qui sème dans l'Eglise des Ariens, des Pélagiens, des Sociniens, des Unitaires, des Néologues et des Nationalistes*. Comme nous ne doutons pas un instant que nous ne soyons, à vos yeux, rangés dans l'un quelconque des grains de ce chapelet de mécréants, si ce n'est dans tous à la fois, grand merci, M. Malan !

» Veut-on juger maintenant du savoir théologique et historique du révérend docteur? A la p. 17, *le symbole de Nycée ou d'Athanase* est déclaré conforme aux Saintes Ecritures. P. 21 et 133, l'auteur affirme que les Lollards, les Albigeois, les Vaudois, etc., remontent aux Apôtres. Que dis-je? Dès la préface, l'auteur se proclame *descendu d'une de ces antiques familles qui ont gardé, depuis les premiers siècles de l'Eglise apostolique, le pur dépôt de la parole de Dieu*. Voilà une prétention nobiliaire un peu forte ! Pourquoi ne pas tout de suite imiter ce seigneur allemand dont l'arbre de généalogie commençait à Noé? Quant à ce fait qu'aujourd'hui, la prétention qu'avaient les sectes du moyen âge de remonter aux apôtres n'est plus soutenable, l'auteur n'a seulement pas l'air de s'en douter. Mais nous aurons mieux encore. Non-seulement (p. 24) Irénée est

cité comme postérieur à Clément d'Alexandrie et (p. 366) et à Cyprien ; non-seulement (p. 95) on fait mourir au IXe siècle Isidore de Séville, qui est mort en 636 ; non-seulement (p. 81) Hégésippe nous est annoncé *comme le premier des Pères qui ait publié l'histoire de l'Eglise*, mais encore on prétend que l'autorité de la *tradition*, par opposition à l'Écriture, était inconnue aux premiers siècles (p. 34), que ces messagers du Sauveur allèrent chez tous les peuples du monde, qui entendirent les apôtres chacun dans sa langue (p. 51), que la confession de foi vaudoise fut rédigée plusieurs siècles avant la réformation (p. 101). Ne soyons pas surpris de ce que (p. 99) on cite parmi les églises orthodoxes, dont la tradition est opposée à celle de Rome, les Monophysites d'Orient connus sous le nom d'Arméniens et de Jacobites. Que dis-je? les Nestoriens (p. 100) ont trouvé grâce devant le docteur, si impitoyable pour les Ariens, et sont cités *in globo* avec les autres. Du reste, cela peut bien aller de pair avec l'idée que les églises des Indes ont été fondées par saint Thomas (p. 103), que l'on peut invoquer Athanase, Chrysostome et Augustin (p. 148) en faveur de la tolérance religieuse ; qu'Hermès, Barnabas, Ignace et Polycarpe (p. 184) écrivirent du temps que Pierre vivait encore, et que Papias (mort en 163) est un esprit *fécond en doctrines imaginaires* qui florissait vers *la fin* du second siècle. Oh ! M. Malan, quel coup vous portez, sans le savoir sans doute, à la défense du Canon ! Et maintenant vous nous permettrez de vous dire que, quand nous lisons dans votre ouvrage que les Pères en général favorisent la doctrine de l'inactivité de l'homme dans l'œuvre du salut (p. 462) et celle du salut gratuit (p. 415) ; que Denys de Corinthe (p. 299) fut l'*un des hommes les plus distingués de son temps et par son savoir et par la sainteté de ses mœurs ;* que les Pères apostoliques *se plaisent à entrer dans les moindres détails de la vie chrétienne* (p. 70) ; que Justin martyr et Tertullien (p. 240) repoussent très-expressément l'idée d'un sacrifice dans la Cène, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si vous parlez sérieusement ou si vous avez jamais lu dans votre vie ces autorités que vous alléguez si carrément.

» Notre langage est vif, et nous voudrions ne pas oublier que nous parlons à un vieillard. Après tout, ce n'est pas des personnes qu'il s'agit ici, mais des choses, de la *chose* en question ; c'est l'honneur et la défense du protestantisme, et nous nous mépriserions nous-même, si nous pouvions rester froid et calme en voyant l'un et l'autre compromis par de telles... maladresses. »

— Les Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie a l'Évangile, faictz du temps de la réformation ; par Antoine Froment. Mis en lumière par Gustave Revilliod. Genève 1854. in-8.

Le *Levain du Calvinisme ou Commencement de l'hérésie de Genève*, par la sœur Jeanne de Jussie, est depuis longtemps devenu excessivement rare et ne se trouve plus que dans quelques bibliothèques publiques, ou entre les mains d'un petit nombre de bibliophiles. M. Auguste Revilliod l'a fait réimprimer en 1853, en suivant fidèlement l'édition donnée en 1611 à Chambéry par les frères Dufour.

La sœur Jeanne de Jussie était religieuse de Sainte-Claire à Genève à l'époque de la réformation ; elle quitta cette ville avec les autres religieuses de son couvent pour se retirer à Annecy, où elle mourut dans un âge fort avancé. « Les historiens, dit l'éditeur » (M. Revilliod), ne nous donnent aucun détail sur le commence- » ment de son existence qui, sans la réformation, se serait écoulée » tout entière sans bruit, à l'ombre du cloître et dans les austérités » de la pénitence. » Et il ajoute : « Echo de tous les bruits vrais ou » faux qui arrivaient jusqu'à elle, ce n'est ni une fidélité histori- » que bien rigoureuse, ni surtout une bien grande impartialité » qu'il faut chercher dans la sœur Jeanne ; mais son livre offre un » tableau singulièrement naïf des mœurs du temps, écrit en style » peu grammatical, même au point de vue de l'époque, lequel, tou- » tefois, n'en a pas moins gardé son charme par le naturel et par » une certaine saveur locale. »

Un livre écrit dans la langue du seizième siècle n'est à la portée que d'un très-petit nombre de lecteurs. La sœur Jeanne de Jussie ne saurait donc faire grand mal. Les réserves de M. Revilliod au sujet de l'inexactitude et de la partialité de l'auteur, doivent d'ailleurs prémunir suffisamment tout bon lecteur protestant contre le danger. Remarquons néanmoins, en passant, que tous ceux qui ont écrit sur l'histoire de Genève citent la sœur Jeanne, et que jamais elle n'a été accusée ni convaincue d'erreur grave ou volontaire, ni d'injuste partialité. Fervente catholique et religieuse de Sainte-Claire, elle ne pouvait avoir ni les sentiments ni le langage d'un prédicant de la réforme. S'il y a là matière à reproche, brûlez également tout ce qui a été écrit en sens contraire, car vous ne sauriez exiger qu'un auteur soit condamné pour crime de partialité par cela seul qu'il n'est pas des vôtres. Fort heureusement la partialité

et l'impartialité se reconnaissent à de tout autres caractères, et l'on en juge par de tout autres règles.

Quoi qu'il en soit, M. Revilliod n'a pu faire sans expiation une bonne œuvre, car c'en est une que de nous avoir donné Jeanne de Jussie. Poursuivi par des scrupules de conscience, ou harcelé par les hiérophantes de l'Union Protestante, il s'est cru astreint à une sorte d'amende honorable, et il vient de publier la Chronique de Froment, restée jusqu'à ce jour inédite, et que les magistrats de Genève, à l'époque où elle fut rédigée, avaient cru condamner à un éternel oubli, en la mettant sous clef dans les archives de la ville.

Tout ce que le travail de Froment pouvait renfermer d'intéressant ou d'utile en a été, selon nous, extrait depuis longtemps. L'ouvrage entier ne tentera probablement que la curiosité d'un bien petit nombre de lecteurs. Force déclamations, injures grossières, cynisme révoltant du langage, peu de faits, abondance de contes fabriqués à plaisir, le tout en un style détestable, tel est le résumé de l'œuvre de l'homme qui partage avec son compatriote Farel le triste honneur d'avoir apporté à Genève les premières lueurs du nouvel Evangile.

Entre mille preuves de la défiance que doit inspirer cet auteur, qu'on nous permette d'en donner une seule :

« Donc il fust trouvé (p. 165) au couvent de Ste Claire seulle-
» ment par conte faict 1700 œulx de poulaille, qui estoynt desia
» gastés. » C'est sans doute M. Froment qui a fait le compte, car nul autre n'en dit mot, non plus plus que des *ballades et rondeaux d'amourette, desquels en furent trouvez un grand nombre dans leurs chambres.* Pourquoi donc s'en aller à Annecy, au lieu de rester à Genève où tout les conviait à rester, où elles auraient trouvé la liberté et le mariage?

Nous avons, pour juger du mérite de Froment et de la foi qu'il mérite, peu de chose à faire, d'autres ayant avant nous pris ce soin. M. Revilliod ne pouvait l'ignorer, et le lecteur a droit de lui reprocher cette ignorance affectée, et les vains efforts tentés pour déguiser le peu de valeur de l'ouvrage et de l'ouvrier.

Nous lisons en effet, dans la préface, p. 7 : « La seigneurie trouva
» plusieurs injures et choses déshonorantes (on ne dit pas pour qui),
» elle fit retirer tous les exemplaires... aucun n'est connu. » Et l'on ajoute, p. 8 : « Dès lors la personne de Froment acheva de rentrer
» complètement dans l'ombre ; il renonça, nous disent les historiens,
» à la charge de ministre, pour prendre place dans les Conseils, et

» cet homme qui avait exercé une si grande influence sur l'intro-
» duction de la réforme à Genève, occupait sur la fin de sa vie une
» modeste place de notaire. »

Mais d'abord les Fragments historiques publiés par M. Grenus rapportent, p. 30 (an 1562), les termes exprès des registres du Petit Conseil, qui accusent Froment d'*erreurs et de prolixité*. La mauvaise réputation de l'auteur (on va le voir), l'absence totale de retenue qui est le trait distinctif de son langage, et la haine aveugle qui lui fait inventer ou accueillir les fables les plus absurdes, tels furent, à notre avis, les motifs de la suppression ordonnée à l'instant même où il publiait son travail.

Au risque de compromettre l'humilité du *saint*, citons encore les *Fragments historiques*, et souvenons-nous que ce sont des extraits des registres du Conseil de Genève. On y lit, p. 20 (an 1552) : « Antoine Froment est reçu notaire public. »

P. 20 (an 1553) : « Antoine Froment est reçu bourgeois, comme
» ayant été un des premiers ministres de l'Évangile en cette ville.»

P. 30 (an 1562) : « Antoine Froment, prisonnier pour soupçon
» de paillardise, est démis du Conseil des Deux-Cents. »

P. 43 (an 1572) : « Permis à Antoine Froment de revenir en cette
» ville, vu ses services passés, et quoiqu'il se soit mal conduit de-
» puis son départ. »

P. 47 (an 1574) : « On lui permet d'exercer le notariat. »

Ces courtes notices, fort bien connues de M. Revilliod, ou qu'il a pu et dû connaître, car il cite lui-même les *Fragments historiques*, suffisaient pour le mettre sur la voie, s'il eût voulu, et il aurait vraisemblablement trouvé dans les registres mêmes des renseignements plus complets.

Calvin faisait assez peu de cas de son *précurseur*, s'il est permis d'en juger par les deux textes que nous allons rapporter.

Le premier est tiré de la lettre 387, adressée à Viret : « Froment
» rapporte (c'est Calvin qui parle) que la reine de Navarre est
» mieux disposée que jamais. Tu sais cependant qu'on ne peut
» ajouter une foi entière à tout ce qu'il dit ; car l'honneur d'avoir
» été admis à l'audience de la reine l'a tellement enflé d'orgueil,
» qu'il me paraît avoir perdu le peu qui lui restait de raison. »

Le second se trouve dans les adieux de Calvin mourant aux ministres de Genève, recueillis par le ministre Pinaud. « Quand je
» vins premièrement en cette église... il y avait maistre Antoine
» Saulnier, et ce beau prescheur Froment, qui ayant laissé son de-

» vantier s'en montoit en chaire, puis s'en retournoit à sa boutique » où il jasoit et ainsi faisoit double sermon » (1).

Froment n'était pas plus content de ceux qui étaient venus après lui, et il ne les ménage guère. « Il y en a aussi d'autres, dit-il (2), » qui sont cause de grandz escandallez... qui sont les bien venus » entre ceulx qui sont sourtis d'une mesme religion, moines, prebs- » tres, jacopins ou courdelliers comme eulx, affin qu'ilz n'accusent » l'un l'aultre s'ilz ont faict des abominations, des meschancetez » ou dissolutions en leurs convens : des quelz en est sorti beaucoup » de grandes fascheries en l'Eglise et l'Evangile par eulx vitupéré ; » car ilz sont si effrontés qu'ilz ne se soucient que d'estre veulx, et » de complaire aux princes pour avoyr quelque nom... les quelz » ont esté et sont bien si hardis de reprendre ceulx qui leur sem- » blent estre vehemens en reprehensions, ou en leurs predications, » *ceux qui ont abattu si soubdainement la papauté, sans consille, ou* » *par aventure sans eulx ou leur avoir demandé conseil.* » Si ces derniers mots ne sont pas à l'adresse de Calvin, de ses collègues et des magistrats en charge à l'époque où écrivait Froment, ils n'offrent aucun sens raisonnable.

Nous pensons en avoir assez dit pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même de la valeur de Froment. En dépit de la reliure antique, du papier *chamois*, pour simuler fort mal la vétusté, en dépit d'une sorte de luxe typographique et des belles initiales dans le goût du seizième siècle, les *Actes et Gestes merveilleux* resteront enfouis dans les plus obscurs recoins des bibliothèques. Jamais une mère chaste ne permettra qu'ils souillent les yeux et le cœur de sa fille ; et aucun père honnête n'en conseillera la lecture à son fils. Le langage de l'auteur est, du reste, à lui seul une barrière

(1) Lettres de Jean Calvin, Paris 1854, vol. II, p. 514-575. L'éditeur des lettres ajoute à ce texte la note suivante, qui n'est pas sans intérêt, venant d'un protestant zélé : « On sait que Froment se présenta d'abord à Genève » en qualité de maître d'école. Esprit vain et léger, il ne sut pas rester à la » hauteur de son rôle glorieux comme missionnaire de la réforme. Il aban- » donna, en 1555, le ministère de l'Evangile, acheta un office de notaire, et » mérita plus d'une fois par sa conduite inconsidérée, les censures de la » seigneurie. »

La lettre à Viret n'est pas tirée de ce recueil, dont les deux premiers volumes qui ont paru ne renferment que les lettres françaises, celle à Viret est en latin.

(2) P. 98 et passim.

suffisante contre une indiscrète curiosité. Autant il y a de naïveté, de grâce et de clarté dans le style parfois incorrect, si l'on veut, de la bonne sœur Jeanne, autant la plume et le langage de Froment sont rudes, obscurs et entortillés. L'obscénité a seule le pouvoir de délier la bouche de cet homme. Un soldat de Tamerlan n'eût écrit ni mieux ni plus mal dans l'ivresse.

Tout mauvais, tout méprisable qu'est ce livre, il a pourtant un côté utile pour les hommes, malheureusement en si petit nombre, qui cherchent la vérité. Car l'iniquité qui ment à elle-même, *mentita est iniquitas sibi*, est condamnée à se punir de ses propres impostures. Les plus irrécusables témoignages ont dès longtemps établi que la réforme de Genève fut l'œuvre de la violence, et que les prêtres et les moines qui s'y jetèrent étaient des gens perdus de débauche. Le livre de Froment n'est, d'un bout à l'autre, qu'un long commentaire de ces deux vérités. C'est à Messieurs de Genève de voir s'il en réjaillit beaucoup d'honneur sur leur sainte et bienheureuse réformation.

Certains livres, certains noms sont un peu comme les bâtons flottant sur l'onde :

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

Bonnivard, dont on affectait tant de parler, n'a-t-il pas été tué par ceux qui se sont avisés de publier ses *Chroniques* et son *Traité de la police de Genève?* Nous croyons M. Revilliod destiné à apprendre, par sa propre expérience, qu'il eût été mieux pour sa bourse et pour sa réputation d'éditeur, de laisser Froment aux vers qui le rongeaient en silence dans les archives de Genève.

C'est une maladresse, si toutefois il est permis de l'appeler par son nom; mais elle n'en est pas moins très-réelle. Comment M. Revilliod, qui appartient à la meilleure société, a-t-il oublié qu'au sortir d'une excellente compagnie, on ne va pas à la taverne boire avec des valets, et, ce qui est pire, avec des gens dont un valet ne voudrait pas pour ses serviteurs.

Nous parlons sans rancune; la bonne sœur Jeanne a si bien plaidé chez nous la cause de M. Revilliod, que nous serions disposés à pardonner à celui-ci beaucoup de choses, si l'indulgence ne lui devait être aussi nuisible qu'elle serait coupable de notre part. Les lithographies dont il a orné son livre, et dont le nom et le faire jurent passablement avec un volume destiné à *singer* le seizième siècle, étaient tout au moins fort inutiles. S'agit-il purement d'un caprice d'éditeur? Nous n'avons rien à dire, et nous ne dirions

effectivement rien, si le fond ne perçait pas trop visiblement sous la forme. Pourquoi, en regard de la page 38, cette veuve enceinte, entourée d'enfants en pleurs, et qui apporte à un prêtre ou à un moine horrible à voir une bourse très-lourde? S'agit-il d'un fait? Pas le moins du monde ; c'est tout bonnement le commentaire pour les yeux d'une partie d'un discours de Froment.

Qu'est-ce encore, en regard de la page 153, que cette hideuse reproduction d'une ancienne gravure qui, dit-on, reproduisait elle-même une peinture trouvée dans l'église du couvent des Dominicains à Plainpalais? Il sera permis de douter de l'existence de cette gravure aussi longtemps qu'on n'en indiquera ni le possesseur, ni le lieu où on peut la voir. Jusqu'alors, nous aurons le droit de faire honneur de ce chef-d'œuvre à l'*ingénieux crayon* de M. Gandon, l'artiste de M. Revilliod. Et quand la gravure originale sera produite, il restera à prouver qu'elle fût la copie fidèle de l'*image* trouvée au couvent de Plainpalais. Cela ne serait pas facile, la description donnée par Froment n'étant pas en tout d'accord avec l'ignoble barbouillage offert par M. Revilliod à ses lecteurs. Enfin, veut-on qu'un moine dévergondé ait tracé ou peint sur les murs de son église, pour blasphémer contre le Pape et contre l'Église, quelque chose qui ne peut-être décemment nommé ni décrit, que s'en suivra-t-il? Quel profit pour le lecteur ou pour la réforme? Il y a de ces fables dans Luther et dans Rabelais, les plus grands maîtres en ce genre ; ajoutent-elles un atome au *mérite* de ces deux écrivains? sont-elles du moindre poids contre l'Église? Non. Mais elles témoignent de la haine de leurs auteurs et du mauvais goût de ceux qui les exhument aujourd'hui. A coup sûr, si le fils de M. Revilliod était surpris par son père à copier l'*image du moine de Plainpalais*, l'enfant aurait les oreilles tirées, et le maître de dessin serait ignominieusement chassé.

Nous passons volontiers sur mainte autre peccadille de ce genre, pour arriver à un grief plus sérieux.

A la suite du texte de Froment se trouvent 209 pages d'extraits des registres publics et de notes supplémentaires. C'était l'occasion, ou jamais, si M. Revilliod l'eût voulu, de rectifier mainte erreur ou mainte imputation calomnieuse. Mais point, il va droit son chemin, sans plus se soucier de la vérité qu'un Turc. Témoin l'empoisonnement de Viret, mis par Froment sur le compte du chanoine d'Orsières, qui fut pourtant acquitté, comme l'a fait voir M. Galiffe.

La fin couronne l'œuvre, dit-on ; pour rendre complète la parure

de la sienne, M. Revilliod y a joint (p. CI) une petite dissertation du ministre Flournois sur l'*impudicité des gens de l'Église de Genève avant la réformation*. Oui sans doute, il y avait à Genève, avant la réformation, des ecclésiastiques dont la vie était un scandale; la sœur Jeanne de Jussie vous l'a dit. Et ce qu'elle vous a dit de Genève, Bossuet, les Papes, les conciles, les historiens, les lois de l'Église vous le disent pour une foule d'autres lieux. Mais ces ecclésiastiques déréglés étaient beaucoup moins nombreux que vous ne voulez le faire croire. Vos historiens et vos registres témoignent que fort peu de prêtres embrassèrent la réforme, que presque tous quittèrent la ville pour ne pas apostasier, et que Genève se remplit de prêtres apostats et de moines défroqués des pays voisins. Expliquez-nous, si vous le pouvez, comment ce qui attirait les uns avait la vertu de chasser les autres. Et si vous ne trouvez à ce problème aucune solution raisonnable, convenez qu'il y avait dans notre clergé d'alors plus d'honneur, de foi et de vertu qu'il ne vous plaît de lui en accorder. Dans un corps aussi nombreux que le sacerdoce catholique, il se trouvera toujours des membres malades ou gangrenés. Nous le savons. Mais nous n'avons vu nulle part le mariage opposer au désordre une barrière plus forte que ne fait le célibat; et sans aller à Constantinople, nous trouverions aisément de quoi rédiger une petite chronique scandaleuse sur le compte de gens très-régulièrement engagés dans l'union conjugale (1).

Au fond, la dissertation Flournois n'a pris place à la suite de Froment qu'à raison de la phrase finale (p. CV) : « *Pour ce qui est* » *des religieuses de Ste Claire, le registre n'en dit point de mal; il y a* » *apparence qu'elles étaient plus sages;* SI NON CASTIORES, SALTEM » CAUTIORES. » (Plus prudentes, sinon plus chastes.)

Fort bien, M. Revilliod; fort bien. Vos registres, vos chroniques, vos historiens ne vous fournissent contre ces pauvres filles aucune arme; vous l'avouez; mais elles ne passeront pas impunément devant vous. Aucun fait, aucun indice ne vous donnant le droit de vous ériger en juge, vous vous contentez du rôle de diffamateur.

(1) L'impertinence des *béats* du mariage s'attire de temps à autre un juste châtiment. Une dévote genevoise, appartenant à une des meilleures maisons de la ville, s'avisa, il y a quelques années, de dire à M. l'abbé Chêney, alors vicaire de cette paroisse : Mais, M. l'abbé, comment est-il possible que vous vous passiez de femme? Comment faites-vous? — Et vous, Mademoiselle, comment faites-vous vous-même? lui répondit son interlocuteur; la conversation ne fut pas poussée plus loin.

Vous savez très-bien que le soupçon lancé à propos trouve les oreilles et les esprits ouverts. La sœur Jeanne de Jussie a paru sans qu'un mot de votre part soit venu ternir sa réputation ; *il a fallu* (nous choisissons à dessein ces termes) expier cette faute en faisant respirer à vos lecteurs la calomnieuse haleine du ministre Flournois. Froment, sans cela, ne fût peut-être point sorti de l'oubli.

En voilà bien assez sur Froment et sur son livre. Genève va le compter parmi les *glorieux monuments de la réforme*, et rien ne démontre mieux l'aveuglement de l'orgueil et de l'esprit de parti. On nous jette sans cesse à la face comme un reproche la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Édit de Nantes, les Dragonnades, etc., et l'on ferme les yeux sur sa propre histoire. Nous ne parlons ni de l'Irlande, ni de l'Angleterre, ni de la Suède, ni de toutes les autres parties de l'Europe où s'est établie la réforme. Sans sortir de Genève et sans autres documents que ceux fournis par nos adversaires, nous venons leur dire : Genève était toute catholique ; quelques brouillons, favorisés par les machinations de Berne, et usant de violence, y apportèrent un culte différent ; une partie des habitants finit par se laisser séduire ; mais le plus grand nombre voulait rester fidèle à l'ancien ordre de choses ; un tiers au moins de la population émigra pour se soustraire à l'apostasie. Pendant de longues années, deux temples suffirent aux réformés ; Saint-Germain avait été transformé en boucherie d'abord, puis en magasin d'artillerie (1) ; en 1560, les propriétaires ne trouvaient pas pour leurs maisons des locataires *à la seule charge d'en entretenir les toitures*. Les noms de la plupart de vos anciennes familles ne subsistent plus que dans les villages de la Savoie ou du pays de Gex, où elles s'étaient réfugiées. Et vous osez nous parler de tolérance et de liberté de conscience, quand vous êtes riches des dépouilles de vos compatriotes chassés de leur pays pour leur fidélité à la foi de leurs pères ! Cessez de vous moquer de nous. Le temps a pu faire disparaître les pierres des autels employées aux plus viles usages (2) ; mais il n'effacera jamais la mémoire de la rapine et de la violence. Les princes catholiques ont souvent employé la rigueur pour abattre les nouveautés en matière de religion. Entre leur conduite et la vôtre ou celle de vos pareils, il y a toute la différence

(1) Froment.

(2) On s'en servit, dit Froment, pour les égoûts de la ville, les lieux d'aisance et le gibet.

qui sépare le père de famille se maintenant chez lui, de l'usurpateur qui s'empare du bien du voisin. Essayez une bonne fois de répondre à cette question : *De quel droit a-t-on pu imposer la réforme aux catholiques qui n'en voulaient pas?* Et ne dites pas : Nous voulions seulement être libres de pratiquer notre religion. C'est un mensonge. Pas un de vos réformateurs ni de vos apôtres n'a tenu ce langage. Tous ont dit : *Détruisons l'Église catholique.*

Elle est encore debout, Dieu merci ; mais la vôtre est bien malade. La nôtre est accoutumée à perdre des soldats et à gagner des batailles. Parcourez le monde, vous trouverez partout les marques de la sépulture que ses ennemis ont reçue d'elle.

ÉTRANGER. — France. — Nous ne résistons pas au plaisir de citer les lignes suivantes d'un mandement que Mgr l'archevêque de Paris vient d'adresser à ses diocésains à son retour de Rome :

« Ce qui nous frappait par dessus tout dans nos communications intimes avec le Souverain Pontife, dans tous nos rapports avec les hommes éminents qui sont associés à toutes ses sollicitudes, et qui de près ou de loin l'aident à porter le lourd fardeau du gouvernement de l'Église, dans cette atmosphère de Rome où nous respirions, et qu'on représente quelquefois au dehors comme ardente et troublée, c'est la sérénité des esprits, c'est la sagesse, la modération et l'universelle bienveillance qui en fait le fond pour ainsi dire. Rien de heurté, d'aigre et d'absolu : on ne met de l'énergie et une juste tenacité qu'à sauver les principes ; toujours prêt, du reste, à entrer en composition avec les faits, avec les besoins, avec les nécessités des temps et des pays.

» Cette disposition à la conciliation et à l'accommodement se rencontre partout à Rome, soit qu'elle appartienne à la nature des esprits, soit qu'elle vienne d'une longue pratique du gouvernement dans le centre d'un vaste empire qui embrasse aujourd'hui, comme autrefois, des temps et des peuples divers.

» Ceux qui se plaignent des lenteurs du Saint-Siége oublient que le temps est souvent son meilleur ministre, et qu'on peut prendre du temps quand on sait qu'on est éternel.

» Ceux qui l'accusent d'imprudence et d'exagération le jugent peut-être d'après certains hommes sincères, sans doute, mais exclusifs et ardents qui font profession d'un grand dévouement pour lui, mais qui trop souvent risquent de le compromettre par des vues, des pensées outrées et un zèle intempérant.

» Enfin, ceux qui l'affligent par leurs révoltes et ne parviennent pas à s'entendre avec lui, oublient la sainteté et l'inviolabilité des principes dont il a le dépôt, foulent aux pieds la loi de Dieu, et s'étonnent ensuite de l'inflexibilité de l'Eglise et de ses rigueurs. Elle ne serait pas inflexible s'ils ne poussaient pas à bout sa patience, et il serait facile de s'entendre avec elle si, outre le sacrifice de ses intérêts, on ne lui demandait pas encore le sacrifice de la vérité. »

Allemagne. — On lit dans la *Volkshalle* de Cologne :

« D'après des lettres de la frontière polonaise du 10 février, on a envoyé, il y a quelque temps, dans toutes les communes du royaume de Pologne, des circulaires officielles par lesquelles on fait connaître à tous les noms de trois princes russes déclarés traîtres à la patrie et apostats, « parce qu'ils ont abandonné la foi orthodoxe (c'est-à-dire le rite grec), et qu'ils se sont fait admettre dans l'Église catholique, se réunissant, dit la ciculaire, aux ennemis de la patrie russe. » Il n'est pas dit clairement dans la circulaire si ces trois princes ont effectivement quitté la Russie et passé dans les rangs ennemis, ou si leur simple conversion au catholicisme motive les expressions de la circulaire. »

Dans un temps où le gouvernement catholique du catholique Piémont poursuit les ordres religieux avec tant de haine, nous aimons à reproduire les vers que l'on va lire. Ils sont extraits d'une poésie intitulée : *les Ruines de l'Abbaye de Moutiers*, insérée dans

une publication qui a paru à Porrentruy en 1852. L'auteur est un ministre protestant.

Oh ! qu'ils sont loin, ces temps, et que je les envie !
Ces temps où l'on avait un but à conquérir,
Où le monde était plein de jeunesse et de vie,
Où la parole, au moins, d'œuvres était suivie,
Où l'on savait vaincre ou périr !

Hommes heureux ! sachant ce que c'est qu'espérance,
C'était vers l'avenir que vous tourniez les yeux ;
Vous n'avez pas connu la triste indifférence,
Vous avez cru ; — la foi, surmontant l'ignorance,
Vous rendait actifs et joyeux !

Qu'elle est loin, cette époque, à jamais disparue,
Où le moine, à la fois apôtre ou laboureur,
Maniait d'une main la bêche et la charrue,
Et de l'autre montrait à la foule accourue
Le ciel et la croix du Sauveur !

Un monde surgissait des débris du vieux monde,
Informe encor, cherchant et sa route et ses lois ;
Mais, astre bienfaisant dans cette nuit profonde,
Rocher fixe au milieu des reflux de cette onde,
On voyait se dresser la croix.

Et ceux qui la portaient sur les monts, dans la plaine,
Au milieu des forêts, c'étaient des hommes forts,
Dont chaque battement de cœur, et chaque haleine
Appartenaient à Christ, et dont la vie est pleine
De dangers, de luttes, d'efforts.

M. J. Martin, pasteur à Genève :

« La base de la Rédemption chrétienne, c'est le péché enraciné dans l'homme... Y a-t-il oui ou non un profond désordre dans l'homme? Ou, si l'on veut, et sous une forme plus précise : Nous est-il possible d'admettre que l'homme soit tel qu'il est sorti des mains du Créateur, tel qu'un Dieu saint l'a voulu? J'en appellerai à l'expérience universelle et à votre sentiment intime pour vous faire résoudre cette question (négativement)...

» Deux faits immenses et simultanés (car il n'y a point de temps en Dieu) se trouvent à l'origine de notre race, sa chute et sa rédemption... De l'un de ces faits sort le péché qui envahit comme une lèpre toute la postérité d'Adam, attaquant et détruisant son héritage de bonheur et de paix sur la terre et dans le ciel... A la chute de l'homme, Dieu, pour qui toutes choses sont présentes, Dieu vit, comme il la voit maintenant, notre malheureuse race déchue et perdue » (1).

M. Athanase Coquerel, pasteur à Paris :

« Me voici amené à vous prouver laborieusement deux choses : la première, que dans les commencements d'une vie humaine, avant que l'être humain ait vu le jour, et après, avant l'éveil de l'activité, de la conscience, de la raison, durant les jours de vie instructive et végétative, pour ainsi dire il n'y a ni péché, ni souillure, ni condamnations ; et la seconde, que nous ne sommes en rien coupables d'un premier péché commis sans notre participation, avant notre existence, il y a des milliers d'années, par un autre » (2).

(1) Conférences sur la Rédemption, Genève 1846, p. 14, 15, 86, 92.
(2) Un dogme nouveau concernant la Vierge Marie, Paris 1855, p. 15.

LE PROTESTANTISME

Condamné à ne pouvoir ni se définir, ni se prouver.

Il n'appartient qu'à la véritable Église de savoir dire ce qu'elle est, par une définition nette d'elle-même, et de fournir des preuves de sa divine existence. Par contre, une religion qui ne peut ni se définir, ni se prouver, est convaincue par là même de fausseté. Demandez à la plus spécieuse des hérésies d'essayer de se définir, et de vous fournir des preuves de la vérité de son Église, vous la forcez de mettre à nu, avec l'absence de ce double avantage, toute sa misère. Pourquoi l'Arianisme, par exemple, malgré tout le fracas qu'il fit au quatrième et au cinquième siècle, malgré la puissance des Césars qui le soutint, et malgré les nombreuses populations qu'il entraîna à sa suite, ne put-il jamais se faire passer, auprès des esprits clairvoyants, pour la véritable Église du Christ, et tomba-t-il bientôt en ruine comme un fragile édifice, ouvrage de la main de l'homme? C'est qu'au lieu de définir sa raison d'être, et de prouver sa divine existence, cette grande hérésie n'apparut au monde que pour l'effrayer par ses blasphèmes et ses violences contre l'antique Église, surprendre les simples par la subtilité de ses sophismes, porter enfin le ravage dans la société chrétienne.

Nous en sommes fâché pour le protestantisme : n'est-il pas,

à l'instar de l'arianisme, condamné aussi à cette extrême indigence de manquer de définition et de preuve, au point de ne pouvoir produire un titre seulement probable de la vérité de son église ou de sa religion?

Voyons d'abord, dans un premier article, l'impuissance de cette trop fameuse réformation à se définir comme Église, ou comme une société religieuse fondée par Jésus-Christ. Nous ferons toucher au doigt, dans un deuxième article, son impuissance à fournir des preuves de sa vérité.

§ Ier. — Le protestantisme sans définition.

N'avons-nous pas droit d'appliquer à la réforme protestante ce qu'on a dit de l'hérésie en général, qu'*elle n'est*, à tout prendre, *qu'une négation des vérités chrétiennes professées jusqu'à elle*, ou encore une *protestation* contre l'ancienne Église qu'elle a pris fantaisie d'abandonner, au mépris des doctrines traditionnelles reçues dans tous les siècles chrétiens? Or, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans un ouvrage récent : *La vérité de l'Église catholique démontrée*, on ne définit point une négation, ni une protestation, parce qu'on ne saurait définir le néant.

C'est un fait historique qu'à peine né, le protestantisme se divisa en autant d'églises ou de sectes dissidentes qu'il comptait de principaux chefs se disant réformateurs : église luthérienne, église anabaptiste, église zwinglienne, église calviniste ou réformée, église anglicane sous Henri VIII. Puis ces premières fractions de la réforme de se subdiviser à mesure que les chefs ou les disciples avançaient dans la voie des innovations. Le monde chrétien vit avec étonnement la multitude de sectes enfantées chaque jour par le protestantisme, lesquelles s'arrogeaient toutes à l'envi le titre fastueux d'Église du Christ. Ne sont-elles pas, aujourd'hui, innombrables les sectes protestantes qui pullulent en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, aux États-Unis, et qui à leur tour affichent la même prétention d'être,

chacune en particulier, l'église la plus *pure*, la plus *évangélique?* Il n'est pas jusqu'aux diverses sociétés des Frères Moraves, des Mormons, des Piétistes de Prusse, des Méthodistes d'Écosse, de Genève ou d'Amérique, espèces d'enthousiastes aux doctrines les plus disparates et les plus excentriques, qui ne crient, chacune de son côté : *C'est moi qui suis la véritable Église du Christ!* Or, en présence de ces morcellements du protestantisme, au milieu des luttes, des déchirements de tant de partis rivaux ou d'églises aux prises les unes avec les autes, et lorsqu'il ne reste debout, parmi ces prétendus réformés, qu'un pêle-mêle ou le chaos, le moyen, pour les chercheurs de la véritable Église au sein du protestantisme, de savoir où elle est, de prononcer quelle est celle de toutes ces sectes antipathiques qui ressemble par quelque endroit à l'Église du Christ, ou qui se définit du moins comme société un peu régulière? Ce qu'il y a de plus clair dans ce tohubohu de la nouvelle réforme, c'est l'impossibilité d'un rapprochement entre des ennemis jurés, tels, par exemple, que les Luthériens et les Sacramentaires, les calvinistes et les Quakers, qui se lancent mutuellement des anathèmes. Le savant auteur de *La Réforme contre la Réforme* a donc eu raison de dire que « l'état actuel du protestantisme le rend *indéfinissable.* »

De fait, la logique ne dit-elle pas qu'il faut, pour une définition exacte ou un peu valable, qu'elle signale dans son genre prochain la chose qu'on veut faire connaître, c'est-à-dire que celle-ci se définisse par des caractères propres et tellement distinctifs, qu'on ne puisse confondre l'objet en question avec d'autres d'un genre plus éloigné. Ainsi la vraie Église devra-t-elle être distinguée, par sa définition, de toutes les sociétés qui ne seraient pas elle, ou qui seraient schismatiques, hérétiques. Eh bien! qu'on nous montre, dans la fourmilière des sectes du protestantisme, une seule d'entre elles qu'il soit possible de définir suivant cette première règle de la logique! Essayez donc, par exemple, de définir la société luthérienne en termes propres, avec des caractères distinctifs assez saillants pour l'empêcher d'être confondue, dans sa définition, avec toutes les autres sectes ses rivales, qui, comme elle, ont la prétention d'être la véritable Église du Sauveur! Vous n'y réussirez pas.

Mais, diront les défenseurs de la réformation, pourquoi ne jugeriez-vous pas de la vérité de nos églises, ou du protestantisme en général, par la vérité de leurs doctrines? — Parce que, répondrons-nous, la voie de discussion est impraticable, impossible pour la multitude; parce que trois siècles d'expérience vous la démontrent interminable chez les ministres même les plus instruits; parce qu'enfin, mettant à la place d'une autorité décisive en matière de religion votre examen individuel, essentiellement disputeur, vous ne faites surgir qu'incertitude, fluctuation d'esprit sur tous les objets de la foi, sans en excepter la question capitale de la véritable Église. Au moins, pour mettre un terme à vos éternelles divisions, vous faudrait-il un lien extérieur capable de rattacher entre eux les membres épars de votre église. Que ne leur avez-vous donné, à cette fin, une profession de foi commune, précise, invariablement arrêtée!... Mais au lieu de cela, vos formules de croyance se sont multipliées à l'infini, avec des variantes ou même d'énormes changements, sans que vos adeptes aient jamais su à laquelle il fallait s'attacher de préférence : Confession de foi de Saxe, confession d'Augsbourg, confessions d'Helvétie, — de Belgique, — de Pologne, — d'Angleterre, — de France, etc., etc. Et, pour qu'il ne soit pas dit qu'aucune de ces professions de foi est sans retour et pourra désormais fixer les esprits, l'Assemblée de Berne de 1528, où présidaient avec les seigneurs du Petit et du Grand Conseil des cantons suisses, les chauds partisans d'une révolution religieuse, déclare dans son acte de séparation d'avec l'Église romaine, appelé aussi sa *confession de foi*, qu'ELLE FAISAIT CETTE RÉSERVE DE POUVOIR AJOUTER OU RETRANCHER aux dix articles qui la composent, LORSQU'ELLE DÉCOUVRIRAIT QUELQUE CHOSE DE MEILLEUR. Il faut convenir qu'une pareille réserve, de la part des nouveaux dogmatiseurs, était faite pour ôter toute certitude, toute confiance à leurs décisions.

Qui ne sait, du reste, qu'après ces milliers de professions de foi, dont aucune ne s'est conservée dans son texte primitif, et qui, pour la plupart, ont été, dès leur origine, une lettre morte, les coryphées des diverses branches du protestantisme se sont pris, de guerre lasse, à renoncer enfin aux formules de foi, jugées

inutiles ou incapables de mettre un terme à tant de divisions intestines qui déchirent et consument toutes les sociétés protestantes.

Maintenant au milieu de ces incessantes variations, de ces conflits de doctrines ou de partis opposés, et lorsqu'il n'apparaît d'aucun côté un signe certain de vérité doctrinale, découvrez donc un corps d'Église qui ressemble à celle de Jésus-Christ, dont l'unité et la visibilité sont les premiers éléments!

Mais, s'écrient les réformés de tous noms, n'avons-nous pas l'Écriture pour signe ou étendard de l'Église du Christ, comme point de ralliement de toutes nos sectes dissidentes, et gage authentique de leur vérité? — Et nous de répondre à ces argumentateurs : Faites attention que ce livre des Écritures, dérobé à l'antique Église par tous les hérétiques qui désertaient son camp, se trouve entre les mains des errants comme entre celles des vrais croyants. Par conséquent, un tel livre, dont toutes les sectes prétendent se faire un bouclier pour couvrir leur désertion et leurs erreurs, ne saurait être le signe caractéristique de la divine institution d'aucune d'elles, pas plus qu'elle n'est le lot particulier de celle-ci ou de celle-là.

Vous osez dire encore, en présence de la confusion flagrante du protestantisme, que la Bible est un point de ralliement pour toutes vos sectes si étrangement divisées. Ah! dites plutôt qu'elle est pour elles un brandon de discorde, un champ de bataille, une arène où chacun tirant à soi le texte sacré, s'en dispute les lambeaux. Eh! ne voyez-vous pas que, par l'inévitable abus du droit d'interprétation individuelle des Écritures, départi, au nom de Luther et de Calvin, à tous, sans distinction de savants ou d'ignorants, vous faites disparaître ce prétendu signe d'une Église vraie dans votre réforme, comme dans toute secte qui se targue aussi bien que vous d'avoir la Bible entre les mains? Comment donc, après cela, oser dire du Saint Évangile qu'il est, pour ceux même qui en abusent manifestement, un gage authentique de vérité religieuse?

Mais, puisqu'il s'agit ici de la définition d'après les Écritures, question vitale pour le protestantisme, qui veut tout voir dans la Bible et par la Bible, ce livre divin lui viendra-t-il en aide, en

lui fournissant du moins quelques termes pour se définir? Ouvrez l'Évangile, et vous ne verrez nulle part, dans ses pages sacrées, figurer l'Église prétendue réformée, ni directement, ni indirectement. Au lieu de justifier votre séparation d'avec le Souverain Pontife et le corps des Évêques, légitimes successeurs de l'autorité apostolique, cet Évangile est l'inflexible accusateur de l'usurpation du sanctuaire par le moine augustin et consorts, sous le beau nom de la réforme.

Ce qui est positif, c'est qu'après qu'on a maintes fois défié les docteurs du protestantisme de trouver dans l'Écriture un seul trait caractéristique de l'Église du Christ qui soit applicable à quelqu'une de leurs églises réformées, ils sont restés muets devant un pareil défi. Ne craignons pas de reproduire, à propos de ce silence des Écritures à l'endroit du protestantisme, une preuve expérimentale dont Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle, vient de nous faire part. Ce prélat, entrant dans une ville de son diocèse, au milieu d'un grand concours de fidèles catholiques, vit venir à lui un ministre mômier qui, fier de sa science biblique, crut l'embarrasser par cette brusque apostrophe : « Monsieur » l'évêque, me montrerez-vous quelque part dans l'Écriture la » définition de l'Église romaine? — A vous, Monsieur l'interro- » gateur, répond l'évêque, de résoudre tout le premier la ques- » tion. Puisque vous voyez tout dans la Bible, votre unique ora- » cle, de grâce, montrez-nous indiquée, par quelque texte de » l'Écriture, votre *église libre d'Ecosse* ou votre *Méthodisme!* » Le ministre, qui ne s'attendait guère à cette rétorsion, balbutia et finit par déclarer qu'il ne pouvait. « Eh bien! reprit le prélat, » un catholique fera ce que ne saurait faire un protestant; » voici l'Église romaine bien définie par l'Évangile : C'EST L'ÉDI- » FICE DIVIN BATI SUR SAINT PIERRE, ET CONTRE LEQUEL LES PORTES » DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT JAMAIS. Assurément, continua l'é- » vêque, ce sont bien là les propres paroles de Jésus-Christ : *Tu » es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes » de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* » Inutile de dire quel fut le désappointement du ministre. Au lieu d'une victoire dont il se flattait, il n'emporta que la honte de la défaite et le blâme de ses coreligionnaires pour son imprudente provocation.

Jurieu avait si bien compris qu'aucune des sectes protestantes ne peut se définir comme Église, qu'en désespoir de cause il est venu jeter dans le public cette étrange définition de l'Église de Jésus-Christ : « Elle est, dit-il, la collection ou l'agglomération » de toutes les sociétés religieuses qui admettent les *articles fon-* » *damentaux*. » Une définition aussi inattendue que bizarre pouvait-elle être prise au sérieux ? Le siècle de Louis XIV la regarda comme le fruit d'une imagination en délire ; et, aux yeux même des sages protestants, c'était le *monstrum horrendum, informe, ingens*, dont parle le poète. Personne, alors, ne comprenait comment un amalgame de sectes aux doctrines si opposées, si contradictoires pouvait, aux termes du nouveau système, former un tout, aboutir à l'unité d'une seule Église : comme s'il fût possible de faire de l'harmonie avec des éléments hétérogènes qui se repoussent, qui s'excluent mutuellement.

Il est vrai qu'afin de tempérer l'odieux d'un tel système, son inventeur posait pour condition de cette Église dont il agrandissait indéfiniment le cercle par l'adjonction de tant de sectes diverses, que chaque membre de ce corps-monstre admettrait les *articles fondamentaux*. — Mais, lui demanda-t-on, quels sont ces articles fondamentaux ? Là fut l'embarras du ministre de Rotterdam. On avait cru, jusqu'à Jurieu, que tout dogme révélé par Jésus-Christ était un article fondamental de croyance pour tous les chrétiens ; mais il plaît au ministre de faire un triage, dans le trésor de la Révélation, des points à sa convenance, sans pouvoir expliquer néanmoins pourquoi tel article est fondamental et tel autre ne l'est pas. A tout prendre, il n'y eut guère qu'un point bien précisé par le ministre comme fondamental : celui de la divinité de Jésus-Christ. Partant, pour avoir sa place dans cette agglomération de sectes déclarée Église par Jurieu, il fallait au moins *la foi en Jésus-Christ Homme-Dieu*.

Mais une autre célébrité protestante, le philosophe Locke, trouva la condition de cet unique point fondamental encore trop rigoureuse, disant qu'*il suffisait de croire au Christ envoyé de Dieu*. Or, faire si bon marché de la divinité de Jésus-Christ, n'était-ce pas saper dans sa base l'édifice du christianisme ? Les Sociniens devenaient de plein droit, dans ce système latitudinaire,

enfants de l'Église. Par le fait, cette théorie anti-chrétienne du philosophe d'outre-mer, donnant entrée dans la société fondée par Jésus-Christ à tous les impies qui rejettent sa divinité, était le système réchauffé de Fauste Socin, qu'avait poursuivi à outrance le chef de la réforme à Genève. Et cependant, voici qu'aujourd'hui un tel sytème aurait prévalu non-seulement chez la plupart des beaux esprits du protestantisme d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse, mais dans l'église nationale de Genève elle-même... Comment ne pas voir, cependant, qu'avec une si horrible dénégation de la divinité du Christ, mise en vogue dans la réforme, l'Église, dont le Verbe éternel cesse d'être le fondement et la vie, ne serait plus qu'un ouvrage de l'homme, par conséquent une société tout humaine; et le culte des chrétiens, d'où le Dieu de vérité se trouve banni, ne serait plus qu'une affaire de convention entre les hommes, un simulacre de rite divin où le blasphème prendrait la place de l'adoration!

Pour ne pas rester en arrière de ces réformés progressifs, ceux de France ne viennent-ils pas d'afficher à Paris, dans le temple de Pentemons, le même socinianisme fait pour soulever la conscience des vrais croyants? Le pasteur Athanase Coquerel, dans son discours en date du 7 janvier 1855, contre l'Immaculée Conception de Marie, a essayé lui aussi de produire une définition de son Église; mais, au lieu de la définir catégoriquement et dans sa nature, il se contente de signaler, à son point de vue, une double différence entre la réforme et le catholicisme. Quelles sont donc ces deux différences? — La première, vous dit le pasteur calviniste, c'est que *les catholiques croient à la divinité de Jésus-Christ*, tandis que les réformés la rejettent. Merci, Monsieur Coquerel, pour votre candide aveu, dont la France chrétienne saura prendre acte! — La seconde différence serait, suivant le pasteur, la *déification de Marie* et *son adoration* de la part des catholiques. Pour le coup, nous nous élevons contre une si atroce calomnie. Où donc le savant docteur a-t-il vu, chez les catholiques, la déification et l'adoration de Marie (1)?

(1) Si nous avions à venger ici la foi romaine contre une si outrageuse

Évidemment, la seconde différence, donnée pour si caractéristique entre le catholicisme et la réforme protestante, est une pure invention de son esprit aveuglément prévenu contre l'Église romaine. Nous ne suivrons donc pas M. Coquerel père dans toutes les divagations de son discours; il nous suffit de savoir qu'homme du libéralisme protestant le plus avancé, il fait de la réformation au dix-neuvième siècle une société de déistes. Voilà pourtant ce qu'on appelle, dans le protestantisme actuel, une définition technique de l'Église du Christ! Mécontents des vains essais de ces modernes définisseurs d'églises protestantes, qui, au lieu de définir la réforme par un côté du moins spécieux, l'ont ravalée en la définissant par ce qui fait sa honte : le vide des doctrines, l'absence complète de la foi en Jésus-Christ Dieu, les Méthodistes et autres puritains se sont pris à revenir aux définitions de l'Église mises en avant par Luther, Calvin et consorts. Sans doute que les nouveaux sectaires, se disant *évangéliques*, auront cru donner à leur église plus de relief, la rendre plus *spirituelle*, plus *céleste*, en la mettant sous l'égide des patriarches du protestantisme; tandis qu'en réalité ces définitions sont encore plus insignifiantes que celles qui les ont suivies, et qu'au fond elles ne définissent rien. Quelles sont, en effet, les définitions de l'Église mises en avant par les premiers réformateurs? Selon Luther, l'*Église est l'agrégation* des saints qui *croient et obéissent*

accusation, nous rappellerions au docte pasteur qu'il affecte ici la plus profonde ignorance sur l'économie de l'Incarnation, reconnue dogme fondamental chez les anciens protestants aussi bien que dans le catholicisme. Il est vrai qu'aujourd'hui, comme toujours, l'Église catholique honore Marie en sa qualité de Mère de Dieu, si expressément contenue dans l'Écriture. L'Évangile ne dit-il pas du Fils de Marie : *Il sera appelé Emmanuel, ou Dieu avec nous* (Matth. I, 23); et encore : *Le Verbe s'est fait chair... et ce Verbe était Dieu*, ET DEUS ERAT VERBUM (Joann. I). Pourquoi dès lors, Monsieur le Pasteur, venir faire ici le procès au concile d'Éphèse pour avoir déclaré Marie *Theotocon* ou Mère de Dieu? Est-ce que l'union hypostatique de la personne du Verbe à la nature humaine n'assure pas un si beau titre à celle qui a donné le jour à Jésus-Christ? — Mais, parce que Marie a été crue et saluée par tous les siècles chrétiens Mère de l'Homme-Dieu, peut-on induire de là qu'elle soit une divinité aux yeux des catholiques, et que ceux-ci feront de l'*idolâtrie* en la priant, en l'invoquant comme la plus parfaite des créatures, comme la plus puissante protection auprès de son divin Fils?

au Christ (Lib. de Consil. et Eccles., part. III); selon Calvin et ses émules, *c'est la société des justes*, ou encore *la réunion des prédestinés* (Instit., lib. IV, cap. I). Or que pensez-vous, lecteur, de ces définitions en termes à peu près identiques? Vous font-elles voir l'Église de Dieu, ou vous énoncent-elles un signe indicatif de sa présence ici-bas? Connaîtriez-vous, par hasard, quels sont les *saints*, les *élus de Dieu*, les *prédestinés?*... A coup sûr, il y aura toujours, dans l'Église du Christ, des saints, des élus; mais quels sont-ils? C'est là le secret de Dieu, et nul homme ne portant au front le signe de sa sainteté ou de sa prédestination, nul aussi ne saurait dire avec certitude qu'il est *élu*, qu'il est *prédestiné*. Saint Paul lui-même, tout en affirmant que *sa conscience ne lui reproche rien*, ajoute aussitôt : *Je ne suis pas, pour cela, justifié* (1 Cor. IV, 4). Il vous dit encore qu'*il craint qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit lui-même réprouvé* (Ibid. IX, 27). Enfin l'Écriture vous déclare que *personne au monde ne sait s'il est digne d'amour ou de haine* (Ecclés. III, 8). A plus forte raison ne pouvez-vous savoir si tous les membres de telle ou telle société religieuse ont cet heureux privilége d'être autant de *saints*, de *justes*, de *prédestinés*.

Voici cependant que les églises méthodistes de Werley et de M. Empeytaz seraient une réunion de *saints* ou de *prédestinés*. Si vous en croyez aux exaltés de ces églises *évangéliques*, chacun d'eux serait sûr de sa sainteté ou de sa prédestination. Laissons-les à leur béatitude. Il n'en est pas moins vrai qu'en définissant l'Église par son côté le plus invisible, celui d'un troupeau de *justes*, de *parfaits*, d'*élus de Dieu*, les chefs de la réforme, au lieu de définir l'Église du Christ toujours éclatante de visibilité, vous donnent la définition d'une chimère, ou d'une société qui n'est point de la terre, puisqu'ici-bas il y a nécessairement mélange de pécheurs et de justes. L'Évangile ne vous dit-il pas que l'Église est *un champ où l'ivraie se trouve mêlée au bon grain* (Matth. XIII, 25)? et, selon saint Paul, ne renferme-t-elle pas *des vases d'honneur et des vases d'ignominie* (Rom. IX, 21)?

Trêve donc sur toutes ces définitions protestantes de l'Église, dont le moindre vice est d'être un non-sens, lorsqu'elles ne sont

pas éversives de toute religion, ou qu'elles ne vous mènent pas droit à la ruine de la société fondée par Jésus-Christ.

Le moyen, en effet, qu'avec votre système du libre examen une société religieuse puisse rester debout? Vous ne pouvez pas même, à raison de ce dissolvant le plus actif d'un corps religieux, établir sur quelque base solide une société quelconque. D'après le principe philosophique, *Prius est esse quam esse tale*, il faut d'abord former une société, avant de nous la donner pour religion ou pour Église. Or l'examen individuel rend, chez vous, impossible l'existence d'un corps de doctrines, comme d'un corps de croyants. Faites donc, si vous pouvez, un corps d'Église aux croyances uniformes, alors que, par votre sens privé ou individuel, vous individualisez les doctrines pour en faire des opinions particulières; alors que vous étiolez votre société en séparant, en isolant les uns des autres tous ses membres.

Nous avons donc eu raison de dire que la réforme protestante est indéfinissable au point de vue d'une Église, puisque, contrairement aux règles de la philosophie et de la théologie des siècles, elle ne s'est jamais définie par son origine, par sa nature, ni par aucun des caractères intrinsèques et extérieurs de la véritable Église.

Il est pourtant un fait capital qui peut fournir aux églises prétendues réformées de quoi se définir en termes les plus significatifs; car un point culminant domine toute la question du protestantisme et apparaît clairement à tous les regards : c'est le fait de sa rupture éclatante avec la seule Église de l'époque où surgirent les réformateurs; c'est la séparation violente de Luther et de ses émules du sein de cette mère-Église qui les avait nourris. Alors, en rompant avec la catholicité, ils rompirent avec l'unique autorité religieuse qui fût dans l'univers; ils donnèrent au monde le hideux spectacle d'un schisme, d'une révolte contre tous les pouvoirs existants. Eh bien! à ce point de vue, nouveaux religionnaires, définissez votre église réformée et vous serez dans la vérité de l'histoire...

Votre réforme, ainsi envisagée, sera en définitive une rupture des prétendus réformateurs Luther, Zwingle, Calvin, Henri VIII, avec la grande Église seule rayonnante de visibilité et d'aposto-

licité. Ce sera une révolution qui a brisé la pensée chrétienne de l'Europe et bouleversé jusque dans leurs fondements la plupart des Etats européens.

Mais que résultera-t-il d'une pareille définition mise sous les yeux de vos adeptes? Ils verront dans le protestantisme, non l'Église du Christ, dont les réformateurs désertèrent la bannière, mais un cataclysme, un bouleversement dans l'ordre religieux et social, enfin un scandale qui accusera éternellement les auteurs de la réformation de s'être posés en ennemis de tous les pouvoirs temporels comme spirituels. Bayle lui-même l'a ainsi compris : « Le changement des protestants, dit-il, venant de ce qu'ayant » espéré une grande liberté, pourvu qu'ils secouassent le joug » papal, ils éprouvaient que le joug de la puissance séculière » sous lequel il leur fallait vivre n'était pas plus doux » (1). Et le philosophe protestant de ratifier ces paroles bien connues de Grotius, au sujet des réformés : « Impatients de toute sujétion, ils troublèrent tous les empires où ils prévalurent. » Aussi attribue-t-on à une autre célébrité protestante ce mot qui équivaudrait à une définition pleine de justesse : « Les *protestants* sont ainsi nommés, parce qu'ils ont *protesté* contre toutes les vérités reçues et contre tous les pouvoirs. »

Ah! plaignons nos frères séparés de leur impuissance à se définir comme Église et comme religion! Ils donnent par là le droit à tout homme réfléchi de tirer cette conséquence logique contre leur réforme, qu'elle n'est qu'une abstraction, nullement la vérité religieuse.

L'Abbé Cattet,
Ancien Vicaire-Général.

(1) Dictionn. de Bayle, t. Ier, p. 151.

LES VAUDOIS DU MOYEN AGE

D'APRÈS M. HERZOG.

Ch. III. (H. L. II. Ch. II.)

Suite de la période ante-hussite. Emprunts faits aux Pères et Docteurs de l'Eglise. La perfection chrétienne. La prédication. Le célibat et le purgatoire. La pauvreté.

Tout en recourant à la Bible comme source première de la vérité chrétienne, Valdo et ses disciples ne dédaignèrent point d'emprunter aux Pères, et, en général, aux Docteurs de l'Église. L'hérésie vaudoise professait ainsi, dans ses origines, deux principes, dont l'un révélait une tendance nouvelle, tandis que l'autre était encore éminemment catholique. Dans la pensée de son chef, ces deux principes ne formaient entre eux, cependant, aucune espèce d'antagonisme. Il s'était adressé à deux savants prêtres de l'Église romaine, absolument irrépréhensibles sous le rapport de l'orthodoxie, pour connaître par leur intermédiaire le contenu de l'Évangile ; ce furent aussi eux qui l'initièrent, par

de nombreux extraits traduits en langue vulgaire, aux œuvres des Pères et des Docteurs. La marche qu'il suivit devait néanmoins, quoiqu'à son insu, l'entraîner tôt ou tard dans de funestes erreurs dogmatiques. En effet, au lieu d'interroger d'abord l'enseignement de l'Église, la tradition catholique de tous les siècles, et de sonder ensuite les Écritures, il aborde l'Évangile sans préliminaires quelconques, et, concluant de l'infaillibilité de la Divine parole à celle de sa propre raison, il ne songe à la tradition que pour la mettre en harmonie avec son sens particulier. Mais ses adhérents adoptèrent le même système. Vous demandez comment ils s'y prirent pour concilier l'exégèse des Pères de l'Église avec des doctrines que l'Église avait toujours condamnées? Il n'y avait qu'un moyen, c'était de glisser adroitement sur les passages contraires à l'interprétation nouvelle, et de ne citer, en les tronquant toutefois et en les isolant du contexte, que ceux dont le sens paraissait lui être favorable. C'est aussi ce que firent Valdo et ses partisans, comme le certifie Yvonet, et nous savons qu'en cela ils eurent malheureusement, et ont encore, d'ingénieux imitateurs.

L'assertion d'Yvonet, et celle non moins positive d'un autre écrivain catholique du moyen âge, Moneta, relativement aux larges emprunts que firent les premiers Vaudois aux Pères et aux Docteurs de l'Église, est confirmée en tous points par les documents mêmes de la secte. Il y est fait mention d'une traduction vaudoise du commentaire de saint Chrysostome de l'Évangile de saint Matthieu. C'est aussi à des docteurs catholiques qu'il faut attribuer probablement les originaux de plusieurs sermons et traités que nous possédons encore. L'ancienne littérature vaudoise abonde en citations des Pères. Pour ne pas nommer les quatre grands docteurs saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire, que Valdo avait promis de sa propre bouche au Souverain Pontife de prendre pour guides dans ses études bibliques, comme l'assure Moneta, il est fréquemment parlé, dans les écrits antérieurs à la réforme, de saint Chrysostome, de saint Bernard de Clairvaux, de Hugo de Saint-Victor, du Pape Saint Sixte, de saint Léon-le-Grand, et même du célèbre maître des sentences Pierre Lombard. *Lo Vergier de Consolla-*

tion, production de vieille date, n'est autre chose qu'un recueil de sentences tirées des Pères. Dès l'introduction, l'auteur de ce livre déclare dénuée de tout fondement solide une croyance religieuse qui n'a point pour base l'autorité des Saints. Bien loin de la mépriser, il la met sur la même ligne que celle des hommes inspirés de l'Ancien Testament.

Il est même à croire que, sans ses études patristiques, études singulièrement défectueuses, sans doute, puisqu'il ne connaissait les œuvres des Pères que par quelques fragments isolés, Valdo n'eût pas accordé une si haute importance au principe qui devint ensuite le mobile de toute son existence, l'imitation du dénûment de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'Évangile, il est vrai, dépeignait en traits admirables la nudité du divin Maître, le danger des richesses et la béatitude céleste réservée aux pauvres volontaires; mais ce furent surtout les graves et incessantes exhortations des Docteurs de l'Église à dédaigner les biens passagers de ce monde, qui engagèrent le chef de la secte vaudoise à faire consister dans une vie austère et dépouillée le fondement même de la vie chrétienne.

Ceci nous conduit à quelques observations sur l'idée de la *perfection chrétienne* au point de vue de Valdo et de ses partisans. Une conformité *littérale* à la pauvreté du Christ qui, maître de toutes les richesses de la terre, les méprisa toutes et en signala les grands dangers, telle était, selon eux, la condition *sine quâ non* de la vie spirituelle et de l'héritage céleste. Plein de cette pensée, Valdo jeta aux pieds des pauvres les trésors considérables qu'il s'était acquis peut-être, comme Zachée, par des voies illégales, et ne conserva que le strict nécessaire pour vivre et se vêtir. Il exigea de ses adhérents le même sacrifice, et le nom de *Pauvres de Lyon* s'attacha longtemps aux partisans de la secte nouvelle. Ils s'appelèrent eux-mêmes, comme le prouvent les plus anciens documents vaudois, *li paures*, *lo paure pôble de Dio*, et leur église prit le nom de la *Gleisa de li paures*. « Dans la manière superstitieuse, dit l'auteur des *Recherches*, dont ils entendaient imiter les apôtres en tout, ou pour mieux dire, depuis les pieds jusqu'à la tête, ils portaient, selon les uns, une espèce de chaussure coupée par dessus, de manière à

laisser voir les pieds nus; selon d'autres, une espèce de sabots marqués d'une croix ou d'un autre signe en forme de boucliers, pensant que telle avait été la chaussure des apôtres, bien que l'Écriture ne dise mot sur ce sujet. »

Les écrits qui appartiennent à la période ante-hussite, reviennent constamment sur la nécessité de se dépouiller, pour l'amour de Jésus, de tous les biens terrestres, et sur les périls éternels auxquels s'exposent les riches. Dans la *Glosa pater*, l'une des nombreuses interprétations vaudoises de l'Oraison Dominicale (quelques-unes, disons-le en passant, insistent longuement sur la vertu de chasteté et le dogme de la transsubstantiation), nous lisons ces paroles : « Malheur à vous, riches qui trouvez votre consolation ici-bas!... Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux!... » Le royaume des cieux n'est promis qu'aux *veray religios*, à ceux qui suivent le Seigneur dans la faim et la nudité. *Lo Vergier de Consollacion* appelle la pauvreté une vertu sublime, *causa autissima*, et le commentaire du Cantique des Cantiques lui donne le nom de *gloriosa paureta*. Force citations des saints Augustin, Jérôme, Grégoire et Bernard de Clairvaux viennent ici corroborer les préceptes évangéliques.

La prédication, nous l'avons dit, ne fut pour les nouveaux sectaires qu'une conséquence naturelle de leurs droits exclusifs à la succession des apôtres. A leurs yeux, les prêtres de l'Église romaine ne pouvaient plus prétendre à ce titre. Pour continuer la chaîne apostolique, il fallait deux choses, une sainteté parfaite et une profonde connaissance des Écritures. Or, eux étaient saints, et personne ne possédait comme eux les vérités bibliques. Ils ne prononçaient pas, il est vrai, l'anathème sur tous les fidèles de l'Église, pas même sur la totalité du clergé; quelques-uns, ils voulaient bien l'admettre, s'étaient conservés purs des corruptions du siècle. Mais le petit nombre de prêtres qui ne s'étaient pas encore agenouillés devant le veau d'or et Baal, ne remplissaient que la première condition requise. Ils étaient saints, mais en même temps ignorants des Écritures. Le peuple avait besoin d'être éclairé et sanctifié tout à la fois. L'Église, déchue de sa première grandeur, avait perdu, pensaient-ils dans leur humi-

lité, tous ses droits à la civilisation du monde. Valdo et ses partisans se crurent donc appelés de Dieu à renouveler le saint ministère. Eux seuls joignaient à la foi vraiment apostolique l'éclatant témoignage de l'exemple. Ils s'érigèrent donc en prédicateurs. Valdo ouvrit la marche. Il se mit à haranguer la foule dans les rues et sur les places publiques. Des disciples zélés ne tardèrent pas à tout quitter pour le suivre. Hommes, femmes, gens de tout métier, sans culture, sans instruction quelconque, se réunirent autour du nouvel apôtre qui leur enseigna l'Évangile. Entraînés par leur zèle, ils parcoururent les villages pêle-mêle, dans une confusion étrange, pénétrèrent dans les maisons, se ruèrent dans les églises, prêchant — hommes et femmes — et engageant à faire de même quiconque avait à cœur la gloire de Dieu (1). Quel spectacle! Mais il n'y avait pas encore désordre, dit M. Herzog, car rien n'était encore ordonné!

Dans les commencements, nous le voyons, tous les partisans de la nouvelle secte prêchèrent, sans distinction d'âge ni de sexe. Quiconque s'entendait à répandre la Parole de Dieu n'avait-il pas le droit de le faire? Saint Jacques n'avait-il pas dit expressément que toute grâce et tout don parfait viennent d'en haut (2)? Jésus n'avait-il pas repris saint Jean d'avoir voulu empêcher un homme, qui n'était pas de ses disciples, de chasser un démon en son nom (3)? Et l'apôtre saint Paul n'avait-il pas, enfin, écrit aux Philippiens ces paroles : « Pourvu que le Christ soit annoncé *en quelque manière que ce soit*, je m'en réjouis et je m'en réjouirai toujours » (4)? Hommes, femmes, tous étaient donc appelés à la prédication, dès qu'ils avaient pour but unique la gloire du Seigneur. Ils étaient de simples laïcs, c'est vrai; mais saint Grégoire avait déclaré en termes formels que

(1) C'est ce que rapporte l'écrivain catholique du moyen âge Etienne de Bourbon, dont l'autorité ne saurait être suspecte. D'ailleurs, qui ne reconnaît dans cette confusion de la secte vaudoise à son origine, le trait caractéristique de toute révolution?

(2) S. Jacq. I, 17.

(3) S. Marc IX, 37-39.

(4) S. Paul aux Philipp. I, 15-18.

quiconque avait entendu au dedans de lui la voix de l'amour, devait faire entendre au prochain la voix de l'exhortation. Et, d'ailleurs, le bienheureux Fortunatus et Equitius, dont parle le même saint dans ses dialogues, avaient été de simples laïcs, et dans des temps plus rapprochés, Raymond, surnommé Paul, avait étonné l'Église par ses nombreux miracles.

Tels étaient, en effet, les singuliers arguments sur lesquels s'appuyaient les premiers Vaudois, pour prouver à l'Église, par l'Évangile et l'histoire, qu'elle avait tort de s'opposer à leur vocation divine !

Le célibat, la virginité formaient au moyen âge l'élément indispensable de la perfection évangélique. Les premiers partisans de la secte vaudoise admirent pleinement ce principe et l'appliquèrent surtout à ceux qui se vouaient au ministère de la prédication. Leurs écrits le prouvent amplement. D'après la *Nobla Leyczon*, l'exhortation à la virginité caractérise le Nouveau Testament et le distingue de l'Ancien (1). L'auteur de ce poème va plus loin encore et considère la vertu de chasteté, dans le sens catholique du mot, comme une condition essentielle de l'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ. « *Aucune bonne œuvre*, dit le livre des *Vertucz, n'a de mérite sans la chasteté des pensées, ni la chasteté des pensées sans celle du corps. O mes bien-aimés, soyez beaux de corps, et beaux de cœur. Comme s'exprime l'apôtre* (notez bien ceci), *la Vierge ne pense qu'aux choses de Dieu et à ce qu'elle doit faire pour lui plaire, de manière à être sainte de corps et sainte de pensées.* » Dans le *Vergier de Consollacion*, nous trouvons ces paroles : « *La chasteté est un doux fruit, la joie de l'âme, la sainteté du corps; elle est sœur des anges, sœur de Jésus et* DE MARIE SA MÈRE. » A l'appui de cette doctrine si éminemment catholique, sont cités saint Augustin et saint Bernard. Valdo lui-même, si nous en croyons une tradition catholique (2), voua ses deux filles au cloître.

(1) V. 242 : *La ley velha maudi lo ventre que fruc non ha porta, la novelha conselha gardar vergeneta.*

(2) Chronicon anonymi canonici laudunensis. V. Recueil des historiens. Vol. XII, p. 680.

La pauvreté et la virginité, telles furent donc les deux vertus fondamentales qu'exigèrent de leurs prédicateurs les premiers Vaudois. Semblables en cela à l'apôtre saint Pierre, ceux qui étaient déjà mariés, au dire de l'historien Yvonet, renoncèrent à leurs femmes.

Les femmes ne furent cependant pas longtemps tolérées par la secte en leur qualité de prédicateurs. Ordre leur fut donné, la moralité publique le réclamait, de garder le silence et de se constituer en ordre religieux.

En s'adonnant à la prédication, les Vaudois se mettaient nécessairement en opposition directe avec la hiérarchie catholique. Aussi l'archevêque de Lyon leur conseilla-t-il sagement, en 1170, de ne plus pérorer. Intimer aux vrais successeurs des apôtres l'ordre d'abdiquer leurs droits! C'était agir en Pharisien, en ennemi du Christ. Les Vaudois répondirent nettement à l'archevêque qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Cependant, chose singulière, et qui démontre clairement l'ignorance de ces sectaires, ils se considéraient encore, malgré tout, comme membres de l'Église. Comment expliquer autrement le fait notoire qu'ils se présentèrent, neuf ans plus tard, devant le Pape Alexandre III et le concile de Latran, demandant avec instance qu'on sanctionnât leur étrange apostolat? La réponse qu'ils reçurent, on le conçoit, fut négative. Ils n'en continuèrent pas moins à exercer les fonctions qu'ils s'étaient arrogées, ce qui contraignit le Pape Lucius III (1) à prononcer contre eux, en 1184, l'excommunication, qui fut renouvelée plus tard à plusieurs reprises, et d'abord par Innocent III, en 1215, au quatrième concile de Latran.

(1) Hâtons-nous de corriger ici une erreur que nous avons commise dans une note du précédent article. Le Pape Lucius III avait effectivement condamné les Vaudois. Nous maintenons cependant que le nom de Vaudois ne se trouve pas dans son décret.

Ch. III. (H. H. C. III.)

La pénitence. Le purgatoire. Les péchés mortels et les péchés véniels. La contrition, la confession et la satisfaction.

Qu'annonçaient donc Valdo et ses disciples dans les villes et les villages, dans les rues, sur les places publiques, dans les églises, dans leurs réunions secrètes? Ils prêchaient la pénitence. « Faites pénitence, s'écriaient-ils, car le royaume des cieux est proche! Le jour du Seigneur, le jour du grand jugement est proche; tremblez, pécheurs, et préparez-vous! » C'était-là, du reste, la grande préoccupation du jour. A l'époque où parut l'hérésiarque Valdo, on attendait de nouveau, avec tremblement, la fin du monde. Depuis la naissance du christianisme, chaque siècle avait été saisi de la même épouvante. De nos jours aussi, comme du temps de saint Paul, quelques âmes pieuses se demandent, en face des nuages qui s'accumulent à l'horizon, si la dernière heure du monde tardera de sonner. Au moyen âge, les monstrueux enfantements de la liberté religieuse et certaines prophéties lugubres, qui n'étaient guère propres à rassurer les esprits, légitimaient un peu la crainte des bonnes âmes. Une prédiction sinistre plongeait alors l'Europe dans la consternation. Elle annonçait qu'en 1185, au mois de septembre, — la date était précise, — la terre entière serait en proie à toutes les horreurs de la peste et de la famine. Elle ajoutait même qu'une effrayante destruction menaçait l'univers. En 1198, le bruit courait parmi les populations en émoi que l'Antechrist s'était montré aux portes de Babylone. Joachim de Flora confirmait l'allarme universelle par ces paroles prophétiques : *Omne tempus a* 1200 *ultra æstimo periculosum*.

Il n'est pas improbable que l'attente générale d'une épouvantable catastrophe fût pour quelque chose dans la vocation à laquelle se crurent appelés Valdo et ses adhérents. Elle explique aussi l'immense succès qu'obtinrent auprès de la foule consternée leurs premières prédications.

La *Nobla Leyczon* n'est pas la seule à rappeler aux âmes qu'elles doivent se tenir prêtes pour la venue prochaine du Fils de Dieu. Le sermon *Temor del Segnor*, le Commentaire du Cantique des Cantiques et le traité *De las tribulacions* renferment de longues et solennelles exhortations à la pénitence.

Aux prédications sur la fin du monde qui n'arrivait pas, succédèrent celles sur l'inconstance et la caducité des choses humaines. Grand nombre d'écrits remontant aux premiers temps de la secte vaudoise, sont pleins de considérations sur ce sujet. « *O poussière*, s'écrie entre autres l'auteur de *Li parlar de li philosophe*, traduisant en sa langue les paroles sublimes d'une religieuse du dixième siècle, *ô poussière, pourquoi t'enorgueillis-tu? Ton enfantement n'est-il pas péché, misère ta naissance, ta vie douleur et agonie ta mort? Pourquoi engraisses-tu ta chair et l'ornes-tu de choses précieuses, elle que vont dévorer bientôt les vers du sépulcre?* » (1) Le poème de la *Nobla Leyczon*, celui de *la Barca*, le *Temor del Segnor* sont tous empreints de ces idées. A ces réflexions se joignent souvent des descriptions de l'inexorable jugement de Dieu, dans lequel il sera rendu à chacun selon ses œuvres. « Alors, dit la *Nobla Leyczon*, on verra le Fils de la Vierge descendre du ciel sur les nuages... » Ces paroles ont servi de texte au sermon *del Tudyci*, un des plus anciens de la secte.

Le dogme du Purgatoire tel que l'entend l'Église est partout rejeté, quoique d'une manière indirecte, dans les premières productions de la littérature vaudoise. La *Nobla Leyczon* s'était déjà exprimée là-dessus en termes qui pourraient prêter à équivoque,

(1) « *O polver, perque te ensoperbisses, lo concebament delqual escolpa, lo naysser miseria, lo viore pena, lo morir angustia. Perque engrayssas la toa carn de cosas preciosas e la hornas, laqual li verm son a devorar d'aqui a poc jorn al sepulchre?* »

mais dont le véritable sens est facile à discerner. « *L'Écriture dit, et nous devons le croire, que tuit home del mont per duy chaminz tenren : li bon iren en gloria e li mal al torment.* » « *Quiconque n'ajoute pas foi à cette double distinction*, continue le poète, *qu'il sonde les Écritures depuis le commencement.* » « *Que celui qui souffre pour la gloire de Dieu se console abondamment, car aussitôt après avoir quitté ce monde* (al partir d'aquest mont). *le royaume de Dieu lui sera ouvert* (1). Le *Temor del Segnor*, le poème de *la Barca*, l'*Avangeli de li 4 sermenz* et le traité de la *Penitencia*, écrits qui appartiennent tous, selon M. Herzog, à l'époque dont nous nous occupons, paraissent unanimes à faire consister le Purgatoire dans une soumission volontaire aux épreuves de cette vie. Si, d'un côté, les plus anciens auteurs catholiques du moyen âge, tels que Alain de l'Isle, Bernard de Font-Caude, Pierre Lemoine (Petrus Monachus) et le véritable Rainier (2) semblent avoir eu raison de ne pas affirmer que les premiers Vaudois rejetaient absolument le dogme catholique, il est permis de croire aussi qu'Yvonet ne s'est pas trompé en leur attribuant pour maxime : *Non esse purgatorium.*

Les prédicateurs vaudois ne se contentèrent pas d'exhorter au repentir. Comprenant, comme l'Église, qu'une connaissance exacte de la nature et de la grandeur du péché était indispensable à une vraie pénitence, ils entrèrent à ce sujet dans les plus minutieux détails. Ils condamnèrent surtout l'orgueil, la désobéissance et l'incrédulité, causes premières des égarements de l'homme et de sa condamnation éternelle. « Le trait distinctif de l'homme rejeté de Dieu, dit l'auteur du *Vergier de Consollacion*, empruntant les paroles de saint Grégoire, c'est l'orgueil. L'or-

(1) *N. L.* v. 19, 20, 375, 376.

(2) Voici le titre de la *Summa* authentique de Rainier : *Summa de Catharis et Leonistis seu Pauperibus de Lugduno*, reproduite dans Mart. et Dur. Thes. anecd. Paris 1717. T. V. f. 1759 sq. Il faut se garder de confondre l'original avec le texte altéré et considérablement augmenté du même ouvrage, tel qu'il se trouve dans la Max. Bibl. Patrum. T. XXV. f. 262 sq. On peut consulter sur la distinction importante à établir entre les deux textes, la dissertation critique du savant théologien protestant Gieseler : *De Rainerii Sacchoni Summa de C. et L. commentatio critica.* Gœttingue 1834.

gueil, c'est la désobéissance envers Dieu, désobéissance qui fit chasser Adam du paradis et l'exclut du royaume de Dieu. » Nous pourrions nous étendre longuement, avec M. Herzog, sur le chapitre du péché, au point de vue des premiers Vaudois. Le temps et l'espace ne nous le permettent pas. Nous nous contenterons de relever un point important, c'est que, dans ses origines, la secte ne professa point l'effrayant dogme de la prédestination absolue. Elle admettait franchement que le premier homme, en se séparant de Dieu, avait agi spontanément, avec la conscience pleine et entière de sa désobéissance. Le Créateur lui avait donné une liberté absolue d'action ; il pouvait choisir entre le bien et le mal (1). Quoique souillé par le péché dès sa naissance, l'homme, fils d'Adam, n'avait point perdu la grâce divine du libre arbitre. Il dépendait de lui de se soustraire, avec l'aide de Dieu, par la foi et les bonnes œuvres, à la condamnation éternelle.

Quoique assez disposés, comme plus tard les calvinistes, à voir l'enfer au bout de la moindre prévarication, les adhérents de Valdo ne rejetèrent cependant pas d'abord la distinction entre les péchés mortels et les péchés véniels. C'est ce que prouve un passage de leur poème *Lo Payre éternal*, composé à la louange de la très-sainte Trinité.

Les Vaudois, nous l'avons dit et nous le répétons à dessein, insistaient donc particulièrement sur la pénitence. Elle formait, selon eux, une des doctrines fondamentales du Nouveau Testament. Par elle, l'homme pouvait *s'approprier* la grâce de Dieu. L'auteur du *Vergier* l'appelle la guérison de l'âme, l'espoir du salut. « *L'homme sauve son âme par la pénitence*, est-il dit dans un autre livre, *comme le pellican délivre ses enfants de la mort en les abreuvant de son propre sang.* » « *Élève-toi par la pénitence jusqu'au Christ,* s'écrie, dans un sermon sur la régénération spirituelle, un prédicateur vaudois ; *c'est vers lui que nous devons voler par les veilles, la prière, les aumônes et les bonnes*

(1) *Nobla Leyczon.* V. 17.

œuvres » (1). Dans un autre sermon (2) sur les saintes femmes qui se procurèrent des parfums précieux pour embaumer le corps du Sauveur, se trouvent ces paroles : « *La première* (Marie-Madeleine) *achète de la myrrhe : la myrrhe, c'est la connaissance et la douleur du péché. La deuxième* (Marie, mère de Jacques) *se procure de l'aloès, plus amer encore que la myrrhe : l'aloès, c'est la confession qui rejette du cœur la corruption* (puridura) *cachée du péché et le purifie. La troisième* (Marie-Salome) *se munit de baume, le plus amer de tous : le baume représente la satisfaction par les bonnes œuvres* (la satisfacion de l'obra en laqual es grant lavor). *Ces trois vertus, la contricion, la confession et la satisfacion, semblables à trois précieux parfums, forment l'onguent spirituel de la pénitence*, un engent esperytal, local es apela penedencza. »

Sans la contrition ou la componction (*componcion*), point de pénitence possible, disaient avec l'Église les partisans de Valdo, et sans la confession vocale, la contrition n'a aucune valeur. « *Il n'y a point d'espoir de guérison*, déclare le livre des *Vertucz, tant que le fer reste enfoncé dans la plaie ; point de guérison pour le péché, tant qu'il n'est point comme arraché du cœur par la confession.* » Mais était-ce au prêtre qu'il fallait faire d'abord l'aveu de ses fautes? A Dieu, disaient les Vaudois, et, après Dieu, à son ministre. En cela, quoi qu'en pense M. Herzog, ils se conformaient strictement à la doctrine de l'Église (3). Leurs

(1) V. le sermon vaudois sur le texte : *Sia renovela per l'esperit.* Man. genev. N° 206 : *vola en aut per penedencza al pai (?) del soleih, ço es Jesus Christ... al cal deven volar per vegilias e per oracions e per almonas e per bonas obras.*

(2) Man. gen. N° 206.

(3) Nous ne voyons pas sans regret que M. Herzog ait conservé sur le dogme catholique de la confession les préjugés aussi étranges qu'injustes de ses coreligionnaires. « Les Vaudois, dit-il, mirent de nouveau en pratique le grand principe de la *primitive* Église catholique, que le pécheur, avant de s'ouvrir au prêtre, devait verser ses péchés d'abord dans le sein paternel de Dieu. » Comme si l'Église romaine n'avait pas de tout temps professé la même doctrine! Quel est donc le catholique sincère et éclairé qui ne croie violer une des lois les plus formelles de sa religion, en s'approchant du tribunal de la pénitence, sans s'être présenté préalablement devant le tribunal de Dieu?

pasteurs devaient exiger des fidèles une confession minutieuse, et leur imposer des pénitences sévères, le jeûne, l'aumône, des prières ferventes. « *Par là*, dit le poète de la *Nobla Leyczon*, *l'âme trouve son salut*, per aquestas cosas troba l'arma salvament. La secte vaudoise ne concédait cependant pas à ses ministres le pouvoir de l'absolution. Elle l'avait formellement refusé aux prêtres de l'Église romaine, à tous les Papes depuis saint Sylvestre, à tous les cardinaux, à tous les évêques, et naturellement à tous les abbés. C'est ce que déclare le même poète du ton le plus solennel, avec toute la gravité d'un docteur infaillible (1). Etienne de Bourbon avait donc raison de dire, en parlant des Vaudois : *Si veritatem suæ credentiæ fateantur, ponunt solum Deum a peccatis absolvere.* Que faisait alors le confesseur? Il écoutait seulement les aveux du pénitent et lui donnait de salutaires conseils (2). « *Quand tu te présentes devant le confesseur*,

Avant d'ouvrir son cœur au prêtre, ne fait-il pas son Sauveur le premier confident de ses misères? N'expose-t-il pas à Lui *d'abord* toutes les plaies de son âme, et n'est-ce pas *d'abord* en *sa* présence qu'il pleure sur elles? N'est-ce pas *d'abord* et *avant tout son* pardon qu'il invoque? Il y avait au moyen âge, comme de nos jours, des chrétiens légers qui se jetaient aux pieds du prêtre, avant d'avoir examiné sous les yeux de Dieu l'état de leur conscience. Personne n'en disconvient. Mais les abus font-ils la règle? Que diraient donc de nous nos frères séparés, si nous jugions de leurs doctrines d'après la conduite de ceux qui les transgressent? C'est cependant là leur manière d'agir, quand ils imputent à l'Église les fautes de quelques-uns de ses membres.

(1) *Nobla Leyczon*. V. 408-415. Ce passage ne laisse pas que d'être fort curieux, à notre avis. L'auteur, en refusant à tous les Papes depuis saint Sylvestre le pouvoir, accordé par Jésus-Christ aux apôtres, de lier et de délier, ne concède-t-il pas *par cela même* à tous les Souverains Pontifes des trois premiers siècles le droit d'absoudre et de condamner? Pourquoi ceux qui le suivirent en furent-ils donc privés? Parce qu'avec saint Sylvestre et les prétendues donations que ce Pape reçut de Constantin, la corruption s'était glissée dans l'Église et l'avait transformée en la Babylone de l'Apocalypse. C'était là, on le sait, une des étranges conjectures de la secte vaudoise, et que des historiens protestants, même sérieux, se complaisent à répéter. Mais alors, pourquoi les Vaudois ne faisaient-ils pas dépendre aussi, comme pour les sacrements, le pouvoir de l'absolution de la sainteté des prêtres? Il nous semble qu'il y avait au moins là une grande inconséquence.

(2) Liber Sententiarum. f. 290 : *ille cui fit confessio peccatorum, solummodo dat consilium.*

» dit l'auteur de la *Barca* (v. 308-323), *tiens-lui ce langage :* » *Moi, pécheur, je me présente devant Dieu et vous, afin que* » *vous me fassiez part de vos conseils et m'inspiriez une sincère* » *pénitence... Confesse ensuite et clairement tous tes péchés, sans* » *attendre d'être interrogé. Commence d'abord par les sept pé-* » *chés capitaux, puis raconte ceux des cinq sens, et tes transgres-* » *sions des dix commandements. Dis ensuite si tu as tenu de* » *mauvais discours, médit, maudit, blasphémé. Quand tu as* » *fait ainsi l'aveu sincère et détaillé de toutes tes fautes, prends* » *courage et promets de n'y plus retomber, mais de suivre fidèlement* » *les bons conseils (le bon conselh) qui te seront donnés, et de* » *faire une vraie pénitence, si tu ne veux encourir la damnation* » *éternelle...* » Nous eussions pu nous dispenser, sans doute, de citer textuellement ce long passage; mais nous nous sommes proposé, en le faisant, un double but, celui de confirmer notre assertion et de faire part à nos lecteurs de la formule de confession *toute catholique* en usage chez les premiers Vaudois. D'ailleurs, l'histoire que nous traitons doit être, plus que tout autre peut-être, basée sur des faits. Elle a été si falsifiée jusqu'ici par les partisans de la secte vaudoise, qu'on aurait de la peine à nous croire, si nous affirmions sans donner des preuves palpables de la vérité de nos paroles.

La régénération spirituelle était, avec raison, et conformément à l'enseignement de l'Église, considérée par les Vaudois comme la garantie d'un consciencieux repentir. Ils insistaient fortement sur le baptême de l'esprit, reconnaissant toutefois avec la tradition catholique que sans le baptême d'eau la régénération n'avait aucune valeur, selon ces paroles expresses du Sauveur mentionnées dans le Commentaire du Cantique des Cantiques : Celui qui ne renaît de l'*eau* et de l'esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux (1).

(1) *Cantica* (tel est le titre du Commentaire) C. IV, 8. M. Hurter a donc eu tort d'affirmer que les Vaudois enseignaient l'inutilité du baptême par l'eau.

Ch. IV. (H. II, IV.)

La foi sans les œuvres est morte. La charité. Le *jus gladii* n'appartient qu'à Dieu. La pauvreté et la chasteté. Le sacrement du mariage. La contemplation et la vie religieuse. La prière. Les trois ordres de la chrétienté. Il faut vénérer les Saints.

Les premiers Vaudois professaient sur la justification une doctrine en tout conforme à l'orthodoxie romaine (1). D'accord avec la tradition catholique de tous les siècles, ils admettaient que par la foi nous devenons les enfants adoptifs de Dieu (*adopta en filhs de Dio*), et que sans elle les œuvres n'ont aucun mérite quelconque. D'un autre côté, leurs écrits font ressortir avec plus de force encore que la foi ne saurait justifier l'homme aux yeux de Dieu sans l'amour, sans les bonnes œuvres. Les passages où il est déclaré que les œuvres sont indispensables au salut éternel, sont innombrables. « *Notre foi est-elle morte*, dit l'auteur du » *Vergier*, citant les paroles de saint Bernard, *le Christ est aussi* » *mort en nous. Si l'amour se refroidit, la foi meurt comme le* » *corps dépouillé de l'âme qui fait sa vie.* » « *Saint Jacques,* est-» il écrit dans le livre du *Novel Confort, déclare en termes formels,* » *explicites, que l'homme ne saurait être justifié par la foi seule;* » *la foi sans les œuvres est vide et morte.* » « *Il y a deux choses*— ce sont les paroles du Commentaire vaudois du Cantique des Cantiques (IV, 8) — *il y a deux choses au moyen desquelles la* » *sainte Église s'élève jusqu'au Christ, la foi et l'œuvre, et l'une* » *n'a aucune valeur sans l'autre,* la fe e l'obra, e l'una non val

(1) Non pas, sans doute, l'orthodoxie romaine telle que la représente à dessein ou par ignorance le protestantisme.

sencza l'obra. *La foi et les bonnes œuvres sont les deux joues de la bien-aimée.* » L'auteur insiste à plusieurs reprises sur *la justificacion de las obras.*

L'amour de Dieu et du prochain, ou la charité dans le sens le plus étendu du mot, est aussi un thème favori des premières productions vaudoises. Il faut le dire à la louange des adhérents de Valdo, ils n'avaient pas encore pour l'Église qui les avait bannis de son sein, cette haine passée dans le protestantisme, pour ainsi dire, à l'état de dogme. Ils se soumirent d'abord avec résignation à la position difficile qu'ils s'étaient créée eux-mêmes, en faisant la guerre à la hiérarchie romaine. Les malins diront peut-être que c'était là le seul parti à prendre pour une faible minorité en face d'une majorité redoutable. Nous pensons cependant que, en rejetant comme indigne du chrétien tout esprit de vengeance, les anciens Vaudois étaient mûs aussi par un sentiment de piété. Il y allait néanmoins, il faut bien l'avouer, beaucoup de leur intérêt à prêcher aux populations, et surtout aux autorités, la nécessité d'aimer le prochain. Quiconque, au moyen âge, secouait le joug de l'Église, se révoltait par cela même contre l'autorité civile. Les partisans de Valdo, en professant des principes hérétiques, s'exposaient donc à être traités en malfaiteurs, en perturbateurs du repos public. Pour échapper aux persécutions, il fallait conséquemment insister sur la loi de grâce qui ordonnait, par opposition à la loi mosaïque, de pardonner à tous. C'est aussi là, en effet, ce que répétaient sans cesse les sectaires de Lyon. Ils allaient même jusqu'à soutenir, contrairement à l'Évangile, qu'à Dieu seul était réservé le droit de châtier. Le *jus gladii* de l'autorité séculière était à leurs yeux incompatible avec le précepte évangélique de l'amour. Les révolutionnaires de tout temps n'ont pas professé un principe différent, que je sache. On comprend pourquoi. Ce principe découlait aussi chez les Vaudois de leur tendance essentiellement protestante à exagérer le sens de certaines doctrines bibliques, sans chercher à les mettre en harmonie avec d'autres qui ne sont contradictoires qu'en apparence. De nos jours encore, on le sait, le droit du glaive et conséquemment celui de la guerre, est déclaré, par plusieurs chauds partisans de la réforme, direc-

tement contraire à l'esprit du christianisme. Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'hérésie donne la main, malgré elle sans doute, mais par une conséquence nécessaire de ses principes, aux ennemis de toute autorité.

Les deux vertus principales au point de vue de la secte vaudoise, dans la première période de son existence, étaient donc la pauvreté et la chasteté. Nous avons vu que les sectateurs du réformateur lyonnais faisaient de ces deux vertus l'apanage indispensable de quiconque embrassait le ministère de la prédication. Mais pour que la pauvreté fût méritoire aux yeux de Dieu, deux conditions étaient requises : elle devait être sincère, spontanée, et en même temps laborieuse. C'est ce que prouvaient, d'une part, l'exemple d'Ananie frappé soudain de mort pour avoir retenu en secret une partie de son bien, et, de l'autre, celui de saint Paul renonçant sans arrière-pensée à tout pour l'amour de Dieu, mais travaillant aussi de ses propres mains, pour n'être point à charge à ses frères dans la foi.

La chasteté, de son côté, exigeait qu'on s'abstint même de toute espèce de familiarité avec les personnes du sexe (*familiarita de las fennas*). L'auteur du *Vergier* est très-sévère à cet endroit. Il s'arme même de nombreux passages tirés des Pères et de quelques paroles mordantes d'un certain philosophe Secundus, pour prouver à ses lecteurs que les femmes sont, *tutte quante*, une source de perdition pour l'homme. Il ne faudrait pas en conclure, cependant, que les Vaudois rejetassent le sacrement du mariage (1). La *Nobla Leyczon* recommande expressément la fidélité dans le mariage, qu'il appelle un noble contrat. *Gardes ferm lo matremoni,* dit le poète au vers 88, *aquel noble convent. L'Epistola Fideli* enseigne que le mariage est le quatrième (sic) sacrement de l'Église, et l'auteur du sermon *De las noczas* (manuscrit de Dublin, n° 3), s'élève avec force contre les hérétiques

(1) C'est là une grave erreur que M. Hurter a aussi reproduite dans sa biographie d'Innocent III. Les quelques pages que cet ecrivain, d'ailleurs si consciencieux, a consacrées aux croyances religieuses des Vaudois, offrent plusieurs inexactitudes de ce genre. M. Jager en a rectifié quelques-unes dans des notes ajoutées à la traduction française de M. Alexandre de Saint-Chéron.

qui avaient déclaré, contrairement à la foi, l'union conjugale chose illicite. Les adhérents de Valdo professaient cependant à leur tour une doctrine antiscripturaire, en refusant à l'humaine faiblesse le droit de recourir au septième sacrement pour échapper aux dangers que signale saint Paul (1 Cor. VII, 2, 5, 9). C'est, du moins, ce que nous croyons pouvoir inférer, en toute justice, de plusieurs passages de leurs écrits, que l'extrême délicatesse du sujet ne nous permet pas de citer textuellement. Quelques paroles plus positives encore du Pseudo-Reinier, et que nous passons également sous silence, viennent à l'appui de notre opinion. Elles nous montrent que les catholiques du moyen âge accusaient même la secte de voir un *péché mortel* dans ce que la loi de grâce concédait pourtant au chrétien comme frein à ses passions. Le point de vue purement mosaïque sous lequel les premiers Vaudois envisageaient l'union conjugale, ferait supposer aussi qu'ils n'admettaient pas même comme légitime aux yeux de Dieu l'instinct naturel qui porte les deux sexes à s'unir, dans l'espérance, comme s'exprime le catéchisme du concile de Trente, de se secourir et de s'aider mutellement, afin de supporter plus aisément les incommodités de la vie, les infirmités et les peines de la vieillesse. On s'étonnerait de la tendance ascétique qui distingue, en général, les doctrines primitives des Vaudois, si l'on n'y reconnaissait un des traits caractéristiques de toute hérésie à son début. Dépouillées, par une conséquence inévitable de leur principe fondamental, de cet admirable esprit de discernement qui est une des marques évidentes de la perpétuité, dans l'Église, du don de la Pentecôte, les hérésies ont toujours, dans la morale, comme dans le dogme, penché vers les extrêmes. Remarquez aussi que les doctrines religieuses nées en dehors de l'Église et par opposition à ses enseignements, sont presque toujours anti-sociales et contraires aux lois de la nature. Elles ne font d'ordinaire aucun cas des besoins du cœur de l'homme, quelque légitimes qu'ils puissent être d'ailleurs. Ceci s'explique facilement. L'harmonie complète des lois divines avec celles qui régissent la nature humaine, ne se rencontre que dans le catholicisme.

Tout en considérant le mariage comme honorable, la secte

vaudoise faisait néanmoins, comme l'Église, une part bien autrement belle à la virginité. Elle constituait, nous le répétons, avec la pauvreté, le caractère distinctif du chrétien parfait, du *veray Religios*. Ces deux vertus introduisaient l'âme dans le sanctuaire de la vie contemplative. « *La contemplacion*, dit l'auteur du *Vergier*, *c'est l'élévation à Dieu de l'âme qui a renoncé à tous les biens de ce monde.* » « *Qu'il est doux*, est-il dit dans le livre des *Vertucz, de demeurer jour et nuit dans la maison de la contemplation! Au dehors tout est danger, car au dehors sont la tempête et le trouble qui donnent la mort.* » Mais pour atteindre au plus haut point de sainteté possible à la créature humaine, il ne suffisait pas encore d'être chaste et pauvre; il fallait aussi châtier la chair par de nombreuses et dures pénitences (*motas aspreczas*), et par le jeûne. L'oraison (oracion, auracion), nécessaire à tous les degrés de la vie spirituelle, l'était aussi et avant tout à ceux qui aspiraient à la perfection. C'était sur les ailes de la prière que le chrétien chaste, pauvre et *voué aux bonnes œuvres*, pénétrait à travers les chœurs des séraphins et des chérubins jusqu'au tribunal du Souverain Juge. Remarquez bien ceci : la prière, pour être agréée de Dieu, devait être accompagnée des bonnes œuvres. Telle était la doctrine qu'enseignaient les anciens Vaudois. C'est ce que déclare positivement l'auteur du *Vergier*. « *Nos prières*, dit-il avec saint Cyprien, *ne s'élèvent vers Dieu, qu'autant que nos œuvres ont de mérite à ses yeux.* »

Le peuple de Dieu formait, selon les anciens Vaudois, trois classes distinctes. Ceux qui embrassaient la vie contemplative et vivaient, conséquemment, comme le Sauveur et les apôtres, dans la pauvreté absolue et la chasteté, occupaient le premier rang dans l'Église de Jésus-Christ. C'étaient là les *parfaits* (*perfeit*). Le royaume de Dieu devenait leur partage. Après eux venait la noble cohorte (*guarnicion*) des chrétiens *vierges* qui, sans renoncer entièrement à tous les biens terrestres, se contentaient cependant du strict nécessaire, donnant le reste aux pauvres. Leur héritage était la nouvelle terre promise à ceux que le Christ appelait les *bienheureux*. Dans la troisième catégorie se trouvaient placés les époux vertueux, qui pratiquaient les bonnes œuvres et élevaient leurs enfants dans la crainte de Dieu. A

eux seraient adressées au grand jour du jugement final les consolantes paroles du Sauveur : Venez à moi, vous les bénis de mon Père. Cette triple classification correspond exactement aux trois ordres des moines, des ecclésiastiques et des hommes mariés, dont parle Joachim, l'abbé de Flora (1). Tous les chrétiens avaient droit aux divines promesses, mais la plus glorieuse part était, nous le voyons, réservée à ceux qui préféraient aux douceurs de la vie conjugale la chasteté parfaite et la pauvreté (2).

Le nombre trois paraît avoir eu, du reste, aux yeux des Vaudois, une signification fort mystérieuse. Ils y reviennent sans cesse dans leurs écrits. On dirait qu'il constituait pour eux l'essence même du christianisme. La distinction de Dieu en trois personnes, ce dogme fondamental de la religion révélée, et dont ils ne se lassaient pas, avec raison, de faire ressortir l'extrême importance, avait sans doute contribué à leur faire envisager sous un triple point de vue toutes les vérités chrétiennes. C'était en *trois* époques qu'ils divisaient le développement de l'humanité : l'époque antérieure à la loi mosaïque, celle de la loi et l'époque du christianisme. A cette triple partition correspondaient les *trois* lois que Dieu donna aux hommes, la loi naturelle, celle de Moïse, et la loi de grâce. Ils comptaient *trois* venues distinctes du Sauveur, qui s'était manifesté d'abord dans la chair par le mystère de l'Incarnation, se révélait aux siens par l'infusion de son esprit, et apparaîtrait de nouveau au monde au jour du jugement. Nous avons vu qu'ils distinguaient, comme l'Église du reste, la pénitence en *trois* parties, la contrition, la confession et la satisfaction. L'homme avait *trois* ennemis principaux, le monde, son corps et le démon. Nous verrons plus tard que la hiérarchie vaudoise subit aussi cette loi générale, et qu'elle consistait dans l'évêque, le prêtre et le diacre. Ils représentaient la croix sous la forme d'un T, et le Sauveur crucifié un pied sur

(1) V. Engelhart, Kirchengeschichtliche Untersuchungen, p. 45-75.

(2) Dans un traité vaudois de la bibliothèque de Paris, les *religieux* sont dépeints comme formant la plus noble portion du peuple de Dieu, et supérieurs *par leur vœu de chasteté*, à ceux qui pratiquent cette vertu sans en avoir pris l'engagement solennel.

l'autre, et conséquemment percé seulement de *trois* clous, ce qui leur valut de sévères réprimandes de la part d'Innocent III, à cause du scandale que causait leur innovation (1). Leur tort, au fond, a moins été celui d'attribuer une valeur mystérieuse au nombre trois, que d'en avoir fait une espèce de chiffre cabalistique.

Les doctrines vaudoises exposées jusqu'ici, et puisées à la source même des documents de la secte, suffiraient à elles seules pour justifier les assertions des écrivains catholiques du moyen âge. En présence de faits aussi authentiques, que croire maintenant de la véracité des historiens vaudois? Ont-ils eu raison d'affirmer que leurs adversaires avaient pris à tâche de falsifier les croyances de leurs ancêtres? N'est-il pas évident que, si leurs pères avaient certaines tendances que le protestantisme appellerait orthodoxes, ils étaient bien éloignés cependant de professer des principes *absolument* homogènes à ceux de la réforme? Les Vaudois français avant le seizième siècle ne voulaient pas même concéder que leur confession de foi différât de celle de Rome. *Fides*, dit Moneta, en parlant d'eux (ut ipsi dicunt), *una est in ecclesia romana et in congregatione Waldensium, licet discrepantia in operibus.*

Que pensait la secte vaudoise, dans l'origine, de l'invocation des Saints? Ici, il faut en convenir, elle n'eut pas besoin de la réforme pour être hérétique. Non pas qu'elle refusât, comme le prétend Yvonet, à l'Église triomphante la faculté d'entendre les prières des chrétiens ici-bas; elle n'avait pas encore résolu ce grand problème qu'il était réservé seulement aux profondes lumières des novateurs du seizième siècle de trancher d'une manière *infaillible;* mais elle n'admettait pas que l'armée céleste pût intercéder auprès de Dieu en faveur de sa sœur militante. Les saints assistaient d'en haut aux luttes spirituelles des fidèles, à leurs souffrances; ils voyaient les efforts incessants que faisait le prince des ténèbres pour entraîner les âmes avec lui dans l'abîme éternel; ils entendaient leurs gémissements et jusqu'à leurs

(1) V. Hurter. Liv. XIVe.

soupirs, mais ils n'y pouvaient rien! Sans doute, du regard ils interrogeaient le Fils de Dieu, le suppliant de secourir ceux qui combattaient pour l'amour de son nom, mais le Fils de Dieu restait impassible; il eût été au-dessous de lui, le Tout-Puissant, d'accorder la moindre grâce aux habitants du ciel, fût-ce même à sa propre mère! Quelle étrange doctrine! Quelle belle part de béatitude faite aux élus! Les documents vaudois ne tiennent pas, il est vrai, ce langage; mais, nous le demandons, peut-on tirer d'autres conclusions de leur croyance, que les saints entendaient sans doute les prières de leurs frères sur la terre, mais ne pouvaient intercéder auprès de Dieu en leur faveur? Voyez aussi quelle inconséquence! Les Vaudois priaient, comme les protestants, *les uns pour les autres;* ils intercédaient auprès du Seigneur *les uns pour les autres;* le Seigneur les écoutait, les exauçait souvent, et il n'écoutait pas, il n'exauçait pas ses amis intimes, ceux qui avaient versé leur sang pour lui, s'étaient pour lui fait brûler à petit feu, scier, décapiter, écorcher, flageller jusqu'à la mort, même crucifier!

La secte vaudoise professait cependant une grande vénération pour les saints, et surtout pour Marie. La Mère de Dieu est appelée dans le poème de la *Nobla Leyczon* la *Vergena gloriosa, nostra dona* (1). Le livre des *Tribulacions* contient ces paroles: « *Vaine est la crainte de celui qui redoute de renoncer à la communion de son père et de sa mère, et qui n'a point peur de perdre celle de Dieu et de la Vierge Marie.* » « *Après Dieu*, est-il dit dans la *Glosa pater, nous devons à la bienheureuse Vierge Marie (beata vergena) les plus grands honneurs d'entre toutes les créatures, car elle est la mère du Christ.* » — La Mère de Dieu bienheureuse! Elle qui voit souffrir ses enfants, les frères de son fils bien-aimé, et ne peut obtenir de *Lui* la moindre grâce pour eux! — Et ailleurs: *Ceux qui participeront aux noces célestes sont le Christ* et *la Vierge* (la Vierge après le Christ) et *tot lo convent de l'ost celestial e la cumpagnia de li esleja.*

(1) V. 50, 214, 216.

Marie porte aussi le glorieux titre que lui donne l'Église de Reine du Ciel, *Regina del cel*. Les Vaudois lui adressaient le salut angélique *Ave Maria*, mais conséquents avec leur principe, ils omettaient la prière finale, par laquelle l'Église réclame son intercession.

H. S.

GENÈVE AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE.

Qu'était Genève au commencement du seizième siècle?

Avant que de répondre à cette demande, je prie les lecteurs des *Annales* de ne pas perdre de vue que les questions historiques que je traite ici, sont enseignées dans les écoles de notre canton, et qu'elles sont défigurées par plusieurs des maîtres chargés de l'instruction des enfants. Sans cette dernière considération, les *Annales* n'auraient pas choisi le moment actuel pour parler de l'établissement, des causes et des effets du protestantisme, parce qu'il est difficile d'en parler sans dire des choses qui, par elles-mêmes, sont de nature à causer de l'irritation dans un pays dont la population est composée de catholiques et de protestants obligés d'avoir des rapports continuels les uns avec les autres. Mais, puisqu'on enseigne des erreurs qui peuvent avoir les suites les plus funestes pour les jeunes gens, n'est-ce pas un devoir pour tout bon citoyen de dissiper ces erreurs? On représente les évêques comme des tyrans sous lesquels gémissait la vieille Genève catholique. On apprend aux enfants à saluer comme une aurore de liberté, de prospérité et de bonheur, le jour où les satellites de l'apostat de Noyon usurpèrent le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel des princes-évêques de Genève. Le radicalisme, né de l'impiété et de la révolte, le socialisme de même race, et, de plus, aux gages de l'Union protestante genevoise, illuminés tous les deux par les loges maço-

niques (1), l'arianisme de l'église nationale, le méthodisme des fourbes mômiers : tous ces agents d'iniquité se tendent la main et mettent tout en œuvre pour faire germer dans le cœur des enfants et pour y entretenir la haine contre tout ce qui tient à la religion catholique, et surtout contre ceux qui sont les gardiens de ses dogmes et de sa morale. Ne pas avertir les pères et les mères de famille des piéges qui sont tendus à leurs enfants, serait un crime.

Qu'était Genève au commencement du seizième siècle? Cette question renferme implicitement les deux suivantes : Quelle était la religion professée par les habitants de Genève, et quelle était la constitution politique, ou la forme du gouvernement de Genève au commencement du seizième siècle?

Ce qui constitue une société, une communauté quelconque, bien organisée, c'est la religion professée par les membres de cette société, ce sont les lois qui régissent cette société. La religion et les lois fondées sur la religion, le pouvoir divin communiqué aux hommes pour le bonheur des hommes, le pouvoir émané de Dieu, exercé sur la terre par les représentants de Dieu, dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel, voilà la source divine de toute justice, de toute vertu et la base de l'ordre social. Aussi, un peuple, une réunion d'hommes ayant des rapports les uns avec les autres, sans principes religieux quelconques, est encore à trouver. Vous découvririez plutôt une ville bâtie dans les airs. Partout où vous rencontrerez des hommes qui vivent ensemble, vous y verrez de même des lois écrites ou des coutumes qui prescrivent certains devoirs à ces hommes, pour l'avantage de tous, et qui décernent certaines peines contre ceux qui nuiront au bien commun de la société, ou à celui des individus en particulier.

La destinée de l'homme sur la terre n'est-elle pas de servir Dieu, son Créateur, et de concourir au bonheur des autres hommes avec lesquels il est appelé à passer les quelques jours de vie

(1) Nous pourrions nommer un citoyen qui occupe une place importante dans le canton et qui disait, dans une honorable compagnie : *Il y a quatre loges qui ont agi pour me faire arriver à la place que j'occupe.*

qui lui sont donnés? Or, d'après cette double fin, il doit observer les lois émanées immédiatement de Dieu lui-même ou de ses représentants, dans l'ordre spirituel, et celles qui sont portées par ses représentants, dans l'ordre temporel. Ces dernières lois règlent principalement les rapports que les hommes ont les uns avec les autres, pour les choses de ce monde, et si on les considère en elles-mêmes, et dans la forme du pouvoir où elles prennent leur source, elles sont ce qu'on appelle la constitution politique d'un pays.

Demander à l'histoire ce qu'était un peuple à tel siècle, à une époque déterminée, c'est demander principalement quelle était la religion professée par ce peuple et quelle était la constitution politique qui le régissait.

Quelle était la religion professée par les Genevois depuis les premiers siècles du christianisme?

On dira peut-être : à quoi bon ces détails historiques dans lesquels vous entrez? Voulez-vous nous prouver l'existence du lac Léman? Encore une fois, j'ai en vue les écoles, et l'on verra, dans un autre article, la connexion naturelle qui existe entre ce que je vais dire et ce que je dirai plus tard.

La religion des Genevois, depuis les premiers siècles du christianisme, était la religion catholique. Tout nous le rappelle : 1e Les églises de Genève construites avant le seizième siècle portent le nom d'un saint ou d'une sainte. On y voit la belle cathédrale de Saint-Pierre, l'église de Sainte-Madeleine, celle de Saint-Gervais; ces noms nous disent que ces édifices ont été consacrés à Dieu, sous l'invocation du saint ou de la sainte dont ils portent le nom. N'est-ce pas une preuve évidente que ces saintes maisons ont été bâties pour les assemblées religieuses d'un peuple qui honorait saint Pierre apôtre, sainte Madeleine pénitente, saint Gervais martyr? Les habitants de Genève, avant le seizième siècle, honoraient les saints, comme font et ont toujours fait les catholiques; ils n'étaient donc ni calvinistes, ni mômiers; ces sectaires ne rendent aucun honneur aux saints, pas même à la *Reine de tous les saints*, et ils sont ainsi en contradiction avec cette prophétie de la bienheureuse Mère du Verbe incarné (Luc I) : *Désormais je serai appelée bienheureuse par toutes*

les générations. Voyez les temples que les disciples de Calvin et autres hérétiques ont construits pour y faire le prêche et y lire une des mille Bibles nées du protestantisme, ils n'ont point le nom d'un saint ou d'une sainte; c'est le temple de la Fusterie, le temple du Pré-Béni, le temple de la Pélisserie, celui de la rue du Tabazan, l'église anglicane, le temple des Luthériens, et bientôt on verra aussi le temple des Mormons.

2° Les noms des rues. Il y a, à Genève, la rue du Purgatoire, la rue des Corps-Saints, la rue des Chanoines; donc il fut un temps où il y avait à Genève des chanoines, et où le peuple genevois croyait au Purgatoire et honorait les reliques des saints; les anciens genevois n'étaient donc ni calvinistes, ni mômiers.

3° Les inscriptions qu'on lit encore sur les dalles de Saint-Pierre, sur les murs et sur les vitraux du chœur, témoignent que cet édifice est l'œuvre des catholiques. « Un grand nombre de » tombeaux ont été découverts dans l'église (de Saint-Pierre); » ces sépulcres appartenaient à des ecclésiastiques inhumés avec » leurs vêtements dont les restes, la chaussure surtout, étaient » presque toujours reconnaissables; devant le premier grand » autel se trouve le corps d'un prélat renfermé dans un sarco- » phage en pierre, il est revêtu de ses ornements sacerdotaux, les » débris de la crosse, un calice et sa patène sont renfermés dans » ce tombeau qui est demeuré intact. Il paraît résulter des re- » cherches auxquelles s'est livré M. l'architecte Sordet, au sujet » de ce tombeau, qu'il contient les restes de Jean de Courtecuisse, » évêque de Genève dès 1420, et mort dans cette ville le 4 mars » 1423. » (Rapport sur les recherches et les travaux exécutés en 1850, dans le temple de Saint-Pierre, par J.-C. Blavignac, p. 13.)

Ce prélat, docteur en théologie de la faculté de Paris, professa la théologie dans cette ville, et en fut nommé évêque. Peu de temps après il passa du siége épiscopal de Paris sur celui de Genève. Il laissa, par testament, 500 livres au clergé de Genève, pour quatre services solennels pour le repos de son âme. C'était un homme distingué par sa science; la bibliothèque de Genève possède quelques-uns de ses manuscrits.

L'histoire nous fait connaître les noms des évêques de Genève, depuis les temps les plus rapprochés de l'établissement de l'é-

glise catholique, jusqu'à Mgr Marilley, aujourd'hui évêque de Lausanne et de Genève, quoique la tyrannie radicale l'empêche de résider dans son diocèse et de porter les consolations de son saint ministère aux fidèles confiés à ses soins et qui soupirent après le jour fortuné où il leur sera donné de recevoir sa bénédiction et d'entendre sa voix bien-aimée. L'histoire nous montre ces évêques en communion avec les successeurs de saint Pierre, les chefs suprêmes de toute l'Église. Genève était donc catholique. La chapelle des Macchabées que l'on voit adossée à la cathédrale de Saint-Pierre, fut construite en 1406, par les soins et aux frais de Jean Fraczon, cardinal, connu sous le nom de cardinal de Brogny. Elle était placée sous l'invocation de Marie. Après avoir retenti, pendant plus d'un siècle, du chant des louanges de Dieu, elle a été changée par les calvinistes en auditoire; des professeurs ariens, incrédules, rationalistes, y sont venus tour à tour développer leurs faux systèmes. Le cardinal de Brogny fut nommé évêque de Genève, mais il mourut avant que de se rendre dans son nouveau diocèse et fut enterré, comme il l'avait demandé, dans la chapelle des Macchabées.

C'est un évêque de Genève, Guillaume de Lornay, qui fit placer au clocher de Saint-Pierre la grande et belle cloche qu'on y voit encore et qu'il appela *Clémence*, en l'honneur de son ancien maître et ami Clément VII, issu de la maison des comtes de Genevois. Elle fut fondue près du bas de la tour sur laquelle elle est montée, et eut pour parrains les quatre syndics.

Elle portait l'inscription suivante :

« Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,

« Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.

« Vox mea cunctorum fit terror dœmoniorum. »

Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé, je pleure les morts, je mets en fuite la peste, j'embellis les fêtes; ma voix inspire la terreur à tous les démons. Un auteur protestant, après avoir rapporté cette inscription, fait la réflexion suivante : « Cette » espèce de filleule d'un antipape d'Avignon semblait prédestinée » à sonner l'heure de la réformation qui devait soustraire Genève » à la suprématie de Rome. A bon entendeur salut. » Ce sont de ces sortes d'amabilités que l'on rencontre fréquemment chez les

dévoyés. Et moi, je dirai, à mon tour, que la belle *Clémence* doit bien gémir de jouer le triste rôle auquel l'ont condamnée Farel et Calvin.

Laudo Deum verum. Et aujourd'hui elle loue le Christ genevois. Or, qu'est-ce que ce Christ? Pour quelques ministres, c'est un être qui n'est ni Dieu, ni homme, mais une nouvelle catégorie dans la classe des êtres. « Dans cent quatre-vingt-dix-sept » sermons prêchés par nos pasteurs depuis plus d'un demi siè- » cle, dit M. Empaytaz, pas un seul où l'on trouve une profession » de foi sur la divinité du Sauveur. » Aux yeux des autres ministres, ce Christ, d'abord réformé par Calvin et qui a subi mille métamorphoses depuis, dit à ses disciples : Lisez une des Bibles augmentées, diminuées, corrigées, falsifiées par le protestantisme, et après votre lecture, trouvez-vous que pour être dans la voie du salut il faut être *arien?* soyez arien. Trouvez-vous que les mômiers sont dans le bon chemin? faites-vous mômiers. La religion perfectionnée et *superfine* de l'un de nos députés [1] (comme dit la *Revue de Genève*) vous paraît-elle encore meilleure que l'arianisme de M. Chenevière et que le méthodisme de M. Malan? embrassez vite cette religion *superfine*. Ne craignez rien : l'usure, la fornication, le divorce répété tant qu'il vous plaira, ne vous excluront pas de mon royaume, et il ne vous reste plus rien à faire, si vous croyez en moi. On peut appliquer soit aux calvinistes ariens, soit aux mômiers, ce que dit l'anabaptiste

(1) Ce député descend en ligne droite de l'un de ces hommes qui, au seizième siècle, quittèrent Lucques pour venir à Genève vénérer les glorieuses et saintes cicatrices de Jean Calvin et embrasser le système religieux, ou plutôt l'expédient pour se passer de religion, enseigné par ce nouvel apôtre... L'on dit que quelques-uns de nos compatriotes de l'une des sectes dissidentes sont allés, ces derniers temps, en Italie pour y porter la bienfaisante lumière de leur évangile perfectionné, et prêter leur secours aux mazziniens pour l'œuvre de la régénération de ce pays. Toutefois, ajoute-t-on, le zèle de ces nouveaux missionnaires peu aguerris ne s'est pas soutenu en présence du choléra; à la première apparition de ce fléau, ils ont rejoint leurs pénates. Nous ne disons cela que d'après le bruit public; si la chose est réelle, espérons que nos correspondants nous feront connaître les noms des pieux pèlerins, afin que nous puissions leur payer notre tribut de reconnaissance.

Schwentfeld : *Leur évangile consiste à maudire le Pape... ils se font du dogme de la justification par la foi de nouvelles indulgences à bon marché, du rejet du libre arbitre un motif de négliger le bien, du non mérite des œuvres et de la satisfaction de Jésus-Christ, une source de fausses consolations.*

Plebem voco. Elle était destinée à appeler aux touchantes et belles solennités du culte catholique un peuple de croyants; et elle convoque un peuple qui, de par Calvin et les rationalistes qui lui ont succédé, a la liberté de croire ce que lui enseigne la déesse raison, et même de ne rien croire.

Congrego clerum. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, il y a toujours eu des évêques et des prêtres, et il y en a eu à Genève peu de temps après la venue de Jésus-Christ. Les évêques, les prêtres, les religieux, voilà le clergé qu'elle rassemblait jadis, dans le lieu saint. Depuis trois cent vingt ans, au mois d'août, elle convoque des hommes qui s'appellent ministres et qui tombent dans la plus manifeste contradiction, toutes les fois qu'ils montent en chaire pour parler de religion. En effet, ils disent à leurs auditeurs : Lisez la Bible, n'écoutez que la Bible, que chacun de vous suive la religion qu'il trouve dans la Bible, et non celle qu'y découvre un autre. Et malgré ce principe fondamental du protestantisme, chaque ministre monte en chaire pour imposer son système religieux, ses opinions en matière de religion, aux autres hommes qui lisent aussi la Bible et qui peuvent tout aussi bien que les ministres prétendre à l'inspiration divine. N'est-ce pas, comme leur disait Rousseau, *n'ôter l'infaillibilité à l'Église qu'afin de l'usurper chacun pour soi?* (Corresp. 3, V).

Defunctas ploro. A l'unisson des cœurs calvinistes, elle ne dit mot en faveur des défunts... *Pestem fugo.* Elle est au service de l'hérésie la plus funeste de toutes les pestes, dans ce

> Misérable séjour de toute apostasie,
> D'opiniâtreté, d'orgueil et d'hérésie.
>
> RONSARD.

Festa decoro. Il n'y a plus de fêtes. Un sermon lu ou froidement débité par un arien rationaliste, un psaume de Clément Marot chanté sur un air glacial, est-ce une fête? *Tout ce que la*

fille de Sion avait de beau lui a été enlevé... Ses souillures ont paru sur ses pieds, et elle ne s'est point souvenue de sa fin... Les ennemis de Jérusalem ont porté leurs mains sur tout ce qu'elle avait de plus désirable, parce qu'elle a vu entrer dans son sanctuaire des nations, au sujet desquelles vous aviez ordonné, Seigneur, qu'elles n'entreraient jamais dans votre assemblée... Comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées? Notre héritage est à ceux d'un autre pays, et nos maisons sont entre les mains des étrangers. (Jérémie.)

Vox mea cunctorum fit terror dæmoniorum. Le démon est le premier menteur, et ceux qui enseignent l'erreur en matière de religion, sont les menteurs les plus dangereux et les plus criminels.

Quelle était la constitution politique de Genève au commencement du seizième siècle?

Il y avait à Genève trois pouvoirs distincts : celui de l'évêque, celui des citoyens et celui du Vidomne (*vices domini gerens*), ou représentant des ducs de Savoie. Dans l'origine, le Vidomne était le lieutenant des comtes de Genevois ; plus tard, le pouvoir des comtes de Genevois passa aux ducs de Savoie.

Pouvoir de l'évêque. L'évêque était souverain, et, en cette qualité, il s'était réservé le droit de faire grâce. (Franch., art. 14.) Il avait sous sa dépendance immédiate le Conseil épiscopal qui jugeait, de droit, toutes les causes ecclésiastiques et celles qui concernaient une somme excédant la valeur de soixante sous. Il était toujours permis d'en appeler des autres tribunaux à celui du Conseil épiscopal, etc., etc.

Pouvoir des citoyens. Les intérêts de la commune de Genève étaient administrés par quatre fondés de pouvoir, appelés procureurs ou syndics, qui étaient nommés par le peuple, mais qui recevaient leur juridiction de l'évêque ; ils s'adjoignaient ordinairement vingt conseillers. Il leur appartenait de rendre la justice criminelle dans la ville. Dans le jugement des causes criminelles, ils étaient assistés de quatre jurés élus par les citoyens. Lorsqu'il y avait une sentence de mort à exécuter, les syndics la communiquaient au Vidomne avec cette injonction : *A vous, Monsieur le Vidomne, mandons et commandons de faire mettre*

à exécution notre sentence de mort. Le Vidomne était chargé de faire conduire le condamné jusque devant la porte des comtes de Genevois; là il faisait crier par trois fois : *N'y a-t-il personne ici pour mons de Genevois, seigneur de Gaillard?* A la troisième fois, le châtelain de Gaillard s'avançait à cheval et le Vidomne lui remettait le criminel avec ces paroles : *Messeigneurs les syndics ont condamné cet homme, je vous commande de mettre leur sentence à exécution.* Le châtelain remettait le coupable au bourreau et l'exécution se faisait à Champel, qui dépendait de la juridiction de l'évêque.

La commune de Genève était représentée par le Conseil général qui se composait des chanoines, au nom du clergé, et de tous les chefs de famille, sans distinction de rang ni de fortune. Il était convoqué au son de la grande cloche, et s'assemblait deux fois, de droit, chaque année, au cloître de Saint-Pierre, le dimanche après la Saint-Martin, pour fixer le prix des denrées, et le dimanche après la Purification, pour l'élection des quatre syndics. La commune avait sa milice armée, sa police, ses corps de métiers, ses franchises. Elle s'imposait elle-même, et répartissait les taxes. La police, pendant le jour, se faisait au nom de l'évêque, et les arrestations avaient lieu de la part du Vidomne. Depuis le coucher du soleil jusqu'au matin, c'est aux syndics qu'appartenait le droit de police, etc., etc.

Vidomne. Le Vidomne était un lieutenant laïque qui représentait dans Genève le comte du Genevois, mais qui tenait sa mission de l'évêque. Il était juge des causes civiles concernant une valeur qui ne dépassait pas soixante sous. Ce magistrat avait le droit de police depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. L'intendance des prisons, le pouvoir de mettre en arrestation les coupables de délits civils et de faire exécuter les sentences de mort qu'avaient prononcées les syndics, en matière criminelle, lui appartenaient aussi. On ne pouvait plaider au tribunal du Vidomne que de bouche et en langue romane ou patois; le latin et les écritures en étaient formellement exclus, et si l'on était mécontent de son jugement, on en appelait au Conseil de l'évêque, le souverain d'où émanait tout droit de justice.

Voilà quelles étaient les principales attributions de ces trois

pouvoirs; « attributions qui, bien comprises et maintenues de » bonne foi, dit M. Galiffe (Mat., etc. T. Ier, p. 7), n'auraient » occasionné aucune espèce de confusion, et auraient assuré » dans la communauté l'ordre le plus parfait, au grand avantage » de tous trois, car il est impossible de concevoir un état de » choses plus admirable en théorie, et la pratique en était si » facile, que la perversité seule pouvait y mettre des entraves.»

« Sa constitution (de Genève) [Galiffe, Matér., p. 11] réunis- » sait ce qu'il y a de meilleur dans les trois principales formes » de gouvernement. La démocratie y prédominait en ce que les » citoyens ne pouvaient être poursuivis et jugés au criminel que » par des magistrats de leur choix, et ils n'étaient entravés par » aucune espèce de condition de naissance ou de fortune, ni pour » les électeurs, ni pour les éligibles.

» L'aristocratie avait tout le poids que lui assurent dans une » société bien organisée la faculté de faire beaucoup de bien, le » prestige des noms historiques, et les agréments extérieurs ré- » sultant d'une éducation plus soignée, et de la fréquentation » habituelle du grand monde. Les listes des syndics et conseils » font foi du nombre de nobles de première classe qui prenaient » part à l'administration de la ville avec de simples artisans.

» La monarchie, représentée par l'évêque, existait dans un de- » gré absolu sous le rapport de la souveraineté, mais bien limité » sous celui de son exercice. Son attribut le plus important et » le plus utile, celui de faire grâce, subsistait dans toute sa » force... »

« Les citoyens (Galiffe, Matér., etc. T. I, p. 9) étaient aussi » heureux que possible. Libres sous la souveraineté plutôt nomi- » nale qu'effective d'un prince essentiellement, et presque né- » cessairement pacifique, ils en profitaient pour faire un com- » merce immense et très-lucratif, qui les conduisait ordinaire- » ment en peu d'années à toutes les prérogatives et à toutes les » jouissances de la noblesse féodale, car ils acquéraient des ter- » res seigneuriales et formaient des alliances illustres. La ville » était d'ailleurs remplie de gentilshommes et de chevaliers des » plus grandes maisons, qui tenaient à honneur ou avantage de » s'intituler citoyens de Genève.... »

« Nos historiens (Ibid., p. 11) ont beaucoup critiqué cette » constitution qu'ils n'ont point comprise, et qui me paraît ce- » pendant bien lumineuse; ils n'y ont vu qu'un conflit de juri- » dictions qui n'existait point dans le fait, et ils ne se sont pas » donné la peine d'en chercher les motifs qui sont assez évidents.

» Avec l'épiscopat et les foires (Ibid., II, p. 3), le Vidomne » n'était point un hors-d'œuvre gênant, comme on l'a dit. Si un » prince ecclésiastique ne devait pas se mêler des peines capita- » les, il devait encore moins entretenir un bourreau pour les » exécuter. Les citoyens, qui avaient le droit de prononcer les » sentences, ne devaient pas avoir celui de les accomplir. D'au- » tre part, le commerce amenait à Genève une foule d'étrangers » qui se seraient défiés de la justice municipale et qui comptaient » sur celle d'un prince neutre, intéressé à se faire une grande » réputation d'équité. On payait son intervention et sa bienveil- » lance; mais on ne payait point au-delà de leur valeur les im- » menses avantages qu'on en retira tant que prospérèrent les » foires, si l'on considère que ses Etats enclavaient la ville de » tous côtés et qu'elle ne pouvait avoir de commerce et même de » subsistances que de son aveu. Ainsi, tant qu'il se contenta de » ses droits légitimes et du revenu qu'ils lui produisaient, le » maintien de son autorité fut un bonheur national. »

Ce serait ici le lieu de faire connaître les franchises ou libertés dont jouissait la commune de Genève sous le gouvernement de ses princes-évêques; mais les bornes prescrites à un article d'une Revue, ne permettent pas de rapporter les soixante et dix-sept articles dans lesquels elles sont renfermées. On peut les voir au long dans les historiens de Genève. Je me contenterai de mentionner ici quelques-uns des droits et priviléges qu'elles garantissaient aux citoyens.

Les citoyens nommaient de droit leurs syndics ou procureurs (art. 23 des Franchises). Les syndics avaient le droit de police pendant la nuit (art. 22). Les citoyens ne pouvaient être distraits de leurs juges, et ces juges étaient leurs pairs ou des citoyens qui formaient un jury (art. 12-14). Toute accusation secrète était défendue. L'accusateur devait se constituer prisonnier en même temps que l'accusé était arrêté (art. 10, 61, 74). Celui

qui donnait une caution ne pouvait être retenu en prison (art. 10, 61, 74). Le vol de grand chemin, le meurtre, le crime de haute trahison faisaient seuls déchoir de ce droit. Les mesures de capacité, d'aunage et de poids, étaient déterminées par les lois. Les héritiers succédaient par testament ou *ab intestat*, sans que l'Église ni la commune eussent rien à réclamer. Si les héritiers étaient absents, la commune faisait administrer l'hoirie jusqu'à la présentation des ayants droit (art. 34, 35). Les biens des citoyens étaient à l'abri de toute confiscation (art. 19). Les citoyens établissaient eux-mêmes des impôts et des percepteurs pour les recueillir (art. 28-67). Ils pouvaient faire rédiger par les notaires et se faire expédier par eux les testimoniales dont ils avaient besoin ; personne ne pouvait y mettre opposition (art. 54).

Tel était le code des Franchises de Genève, qu'un évêque, Adhémar Fabri, prélat éclairé et sage législateur, fit recueillir et publier en 1387, le 23 mai, dans la cathédrale de Saint-Pierre, avec le concours et l'approbation du chapitre. Tout évêque, à son avènement, devait jurer de les respecter et de les maintenir. Tous les officiers de l'évêque et tous les magistrats, en entrant en charge, devaient faire la même promesse, sous la foi du serment.

En 1430, le Conseil ordonna qu'en en lirait deux ou trois chapitres à chacune de ses séances. En 1444, Félix V, devenu évêque de Genève, donna une bulle solennelle de confirmation de ces mêmes Franchises, en y faisant quelques modifications. « On » comprend, dit Mallet, que les Genevois durent s'empresser de » saisir l'occasion que leur offrait la fortune, d'un pape devenu » leur évêque en même temps qu'il était chef de la maison de » Savoie, pour obtenir la confirmation de la charte de leurs li- » bertés. » Elles furent les seules lois de Genève jusqu'à l'apostasie de cette ville, et plusieurs de leurs dispositions survécurent à cette révolution religieuse qui semblait devoir anéantir tout le passé.

Ce court exposé de la constitution politique de Genève suffit pour nous prouver d'une manière évidente que les citoyens de cette ville jouissaient, sous le gouvernement paternel de leur prince-évêque, de la liberté la plus étendue et la plus sage, et

qu'ils n'avaient peut-être rien à envier à ceux de tout autre époque. Quelle différence entre le régime de douceur, de protection, d'ordre, de fermeté, tout au profit des membres de la petite commune genevoise, et le sceptre de fer, et les lois inquisitoriales, lois de sang et de vexation du nouveau pape de Genève, Jean Calvin! Au reste, ce que je dis des bienfaits des évêques de Genève, à l'égard de leurs sujets, je le dis de tous les évêques en général au moyen âge. Partout ils se montrèrent les amis et les protecteurs des libertés communales; il est même des auteurs d'un grand poids qui soutiennent que la réunion des gens du peuple en commune est leur œuvre. Aussi, au moyen âge, le régime doux et paternel avec lequel les évêques gouvernaient les peuples soumis à leur autorité était proverbial.

Les anciens genevois se plaisaient souvent à déclarer, de leur propre mouvement, en assemblée générale, qu'ils regardaient leur prince-évêque comme leur souverain légitime. N'est-ce pas une preuve sans réplique qu'ils voyaient dans la personne de leur évêque non un tyran, mais un père, mais un protecteur, mais le défenseur zélé et sincère de leur liberté et de tous leurs droits? Voici une de ces déclarations faite en 1420, et rapportée par Spon (Preuve de l'Hist. de Genève, n° 51) :

« Depuis plus de 400 ans la ville de Genève, avec ses fau-
» bourgs, son territoire et sa banlieue, est sous le haut domaine
» et sous la pleine et entière juridiction de l'évêque; le peuple
» se plait à reconnaître aujourd'hui, comme l'ont fait ses ancê-
» tres, la domination et la puissance de l'Église de Genève et de
» son évêque. »

La charge de Vidomne était confiée, de temps immémorial, à quelque membre de la famille des comtes de Genevois, vassaux des évêques de Genève; elle leur avait été comme inféodée pour leurs bons services. Ils avaient encore la garde du château de l'Ile. Dans la suite des temps, les comtes de Genevois furent supplantés, dans cette prérogative, par les ducs de Savoie; et soit les comtes, soit les ducs eurent plus d'une fois le désir de voir passer sous leur domination une ville dont le séjour, sur les riantes rives du Léman, leur était si agréable.

Amédée VIII ne dissimula point ce désir; Genève riche, com-

merçante, au milieu de ses Etats, lui faisait envie ; mais en prince loyal et fidèle à ses serments, il commença par en faire la proposition à l'évêque qui était alors Jean de Pierrecise ou de Rochetaillée, lui promettant, en retour, une indemnité avantageuse.

Jean de Pierrecise, sachant bien qu'il n'était pas maître absolu de Genève, mais que le peuple avait des droits et des franchises, ne voulut prendre aucune délibération sans consulter le vœu public sur une question aussi importante. Il fit donc réunir, au son de la grande cloche, au cloître de Saint-Pierre, les syndics, les curés des sept paroisses, le Conseil, en un mot tous les représentants de la commune, et les invita à délibérer sur la proposition faite par le duc Amédée VIII (le dernier févr. 1420).

Jamais le Conseil général n'avait été si nombreux ; il était composé de 727 assistants. Or, comme il n'y avait dans tous les cœurs qu'un seul vœu, celui de vivre sous la dépendance d'un maître dont on connaissait les bienfaits, il n'y eut dans toutes les bouches qu'une seule voix : *Vive notre prince-évêque !* Et à l'unanimité fut votée cette adresse touchante qu'une députation alla déposer aux pieds de l'évêque Jean. (Spon, preuve de l'hist. de Genève, n° 54.)

« Depuis plus de quatre siècles, Genève et ses dépendances ont » toujours été, avec tous leurs habitants, sous l'entière autorité » de l'Église et de l'évêque, qui en est le chef. Les habitants, » ainsi que leurs ancêtres, n'ont jamais été traités par lui qu'avec » douceur, bienveillance et bonté, et ils ont toujours été gou- » vernés dans un esprit de paix et de tranquillité. Ils ne peuvent, » ne doivent et ne veulent reconnaître d'autre seigneur, sans » l'ordre exprès de l'évêque, leur supérieur unique et immé- » diat. Rien, d'ailleurs, ne commande un tel échange, à une » époque où les citoyens n'ont plus pour voisin que le duc de » Savoie, prince ami de la justice, de l'ordre et de la paix, des » prélats surtout et des ministres de l'Église, prudent, zélé ca- » tholique, et prêtant à la ville aussi bien qu'à son Église l'ap- » pui bienveillant et amical qu'elles ont toujours trouvé auprès » de ses ancêtres. Pour eux, loin de consentir à aucun change- » ment, ils sont décidés à vivre et à mourir, comme leurs pères, » sous l'autorité de l'Église de Genève, et si l'évêque promet de

» ne consentir jamais à aucune aliénation, ils promettent, de leur » côté, de l'aider envers et contre tous, de leur soumission, de » leurs conseils, de leurs biens et de leurs personnes. »

Ainsi s'exprima Jean Hudriot au nom de la commune.

L'évêque, vivement touché d'une si noble réponse et d'une si grande marque de dévouement, y répondit par le serment solennel de rester uni à la cité, de la protéger et de la défendre. Il proposa même un pacte d'union mutuelle envers et contre tous, pacte que les évêques à leur avènement, et les syndics à leur entrée en charge, jureraient d'observer fidèlement. Le 19 mai suivant, le Conseil général de la commune se réunit, et 727 chefs de famille signèrent le pacte. L'évêque, la main sur la poitrine, jura de l'observer d'une manière inviolable, et les syndics firent le même serment, la main sur l'Évangile. Un prince qui invite ses sujets à délibérer s'ils veulent lui rester soumis ou changer de maître, est un phénomène peut-être unique dans les fastes de l'histoire. Cette condescendance de la part de l'évêque est une preuve qu'il ne craignait pas d'être accusé de dureté et d'injustice dans son administration; comme aussi la conduite du peuple, dans cette circonstance, est une preuve qu'il savait apprécier la sagesse et l'équité de son souverain. Ce fait à lui seul prouve, sans réplique, que les citoyens genevois, bien loin de se croire asservis, se regardaient, au contraire, comme libres et heureux sous la houlette de leur évêque.

Aussi, les historiens protestants sont forcés, par les faits qu'ils trouvent consignés dans les annales de Genève, de rendre hommage à l'équité, à la douceur, à la sagesse des évêques qui la gouvernèrent pendant si longtemps.

« Ardutius, après avoir gouverné son troupeau avec autant de » sagesse que d'énergie pendant cinquante ans, mourut le 1er » août 1185.....

» Quelle ville pourrait avoir reçu plus de bienfaits de ce grand » prélat? Elle (Genève) lui doit peut-être sa liberté. On peut, » en effet, croire qu'Ardutius a eu la plus haute influence sur les » destinées de Genève. Sa haute naissance, les liens qui l'unis- » saient à des princes puissants, la longueur de son épiscopat, » se joignirent à la noblesse de son caractère et à son énergique

» adresse pour affermir et enraciner l'indépendance de Genève, » en dépit de la maison puissante qui l'entourait de toutes parts » et en convoitait ardemment la possession. Nous avons vu qu'à » la même époque, à la fin du douzième siècle, plusieurs des » évêchés qui, à la chute du royaume de Bourgogne, s'étaient » constitués en principautés indépendantes, commençaient à s'a- » baisser sous le joug des princes laïques voisins. C'est ce qui ar- » riva successivement aux siéges situés dans les Etats des comtes » de Savoie (Tarentaise, Maurienne, Aoste, Belley). Il est proba- » ble que sans la résistance d'Ardutius, Genève, soumise aux » comtes de Genevois, aurait passé, avec les autres Etats de ce » prince, à leurs puissants successeurs les Comtes de Savoie. (Pictet de Sergy, tom. Ier, p. 272).

L'évêque Nantelme, qui succéda, en 1186, au grand Ardutius, s'opposa à de nouvelles tentatives d'envahissement de la part du comte de Genevois, et il fit confirmer par l'empereur Frédéric Barberousse, encore vivant, les priviléges et l'indépendance de son Église ainsi que de la cité de Genève.

« Genève, dit le même auteur, au milieu de cet abandon où » les protecteurs des peuples les laissaient alors plongés, conti- » nuait à recevoir de ses Evêques des bienfaits de toute nature » (au XIVe siècle) [tom. II, p. 13]. La plupart de nos évêques » (Sénebier, *Journal de Genève*, 8 janv. 1791) s'intéressèrent » avec chaleur et avec succès à Genève, et lui conservèrent ses » droits, aux dépens de ses revenus qu'ils sacrifièrent. Il faut le » dire avec reconnaissance, nous devons à plusieurs d'entre eux » notre liberté personnelle. »

« Pendant plus de 800 ans (James Fazy, Précis de l'hist. de » Genève) l'accord entre la cause du peuple et celle de la reli- » gion, fit de Genève une ville très-avancée : les lois y étaient » douces; les violences qui déshonoraient d'autres pays y étaient » moins répétées; à peine si la torture y était appliquée. La con- » fiscation des biens n'y existait pas, et il ne reste aucune trace » dans cette période de ces procès monstrueux faits aux opi- » nions. »

Ardutius, et Jean de Rochetaillée, sauvent l'indépendance de Genève. Adhémar Fabri fait recueillir les Franchises de cette

ville et en forme un code de lois dont on admire encore aujourd'hui la sagesse et la douceur, afin que les Évêques et les citoyens les connaissent bien et que tous les observent fidèlement. Tous les évêques favorisent le développement moral et industriel de la Cité, et l'enrichissent d'institutions de bienfaisance ou de quelque monument précieux. Et aujourd'hui, dans ces églises qu'élevèrent des mains catholiques, des prédicants mômiers ou ariens invitent le pauvre peuple à bénir l'Éternel d'avoir délivré Genève de la tyrannie des Évêques. Et aujourd'hui, un successeur des Ardutius, des Fabri, des de Brogny, distingué aussi par ses lumières et par ses vertus, est banni de Genève, sans qu'on puisse lui reprocher autre chose, si ce n'est de défendre les intérêts de la religion avec une noble fermeté et de s'opposer aux desseins iniques de l'impiété radicale alliée avec l'hérésie. *Jerusalem, Jerusalem quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quem ad modum Gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti?* (Matth. XXIII, 37.)

LETTRE

A M. FAZY-PASTEUR,

Ancien Président de la Société Économique de Genève.

Vanum est vobis ante lucem surgere. (Psalm., 125)

Monsieur,

Vous avez consacré une grande partie de votre vie à la défense des intérêts de l'église protestante de Genève. Dans les conseils de la république et dans vos écrits, votre voix et votre plume se sont toujours montrées fidèles à la devise : *Tout pour Genève, tout contre Rome*. Vous n'avez laissé perdre par votre faute aucune occasion de nous attaquer ou de nous nuire, et à défaut des occasions, vous n'avez, non plus que bien d'autres, reculé devant aucun prétexte. Tant de dévouement à votre cause, tant d'ardeur à combattre la nôtre, eussent mérité, ce semble, ou plus de succès, ou du moins une mauvaise fortune moins opiniâtre. Encore si vos compatriotes se montraient reconnaissants de vos efforts, les revers qui n'ont cessé de vous atteindre seraient moins cruels. Mais cette consolation même vous échappe. Dans un moment d'ivresse politique, sur laquelle vous avez eu tout le loisir de verser d'amères larmes, quelqu'un essaya de vous décerner le titre de *grand citoyen*, et je ne vois aujourd'hui personne qui s'en souvienne. A tout prendre, vos

juges les plus modérés et les plus équitables sont encore ces catholiques que vous avez combattus avec tant d'acharnement, et qui honorent en vous la franchise que vous mîtes toujours et partout à vous présenter comme leur irréconciliable ennemi. Ils vous honoreraient davantage encore si cette franchise eût été plus complète, et si l'ardeur de l'antagonisme ou les nécessités de la tactique ne vous eussent jamais entraîné au-delà de ce qu'autorisent les règles de la guerre. Aujourd'hui vous ne reliriez pas sans y trouver matière à une ample et juste critique telle de vos brochures et tels de vos discours, ceux par exemple où, nouveau La Chalotais, vous frappiez d'estoc et de taille sur les pauvres Jésuites qui n'étaient pas là pour se défendre, en présence de catholiques qui riaient de vos efforts et de votre érudition d'emprunt, de radicaux pour qui vous tiriez les marrons du feu, et de conservateurs protestants comme vous, mais qui voyaient fort bien que vous dépassiez le but. Ne vous êtes-vous jamais pris à regretter que les enfants de saint Ignace ne soient plus à Schwytz, à Sion, à Fribourg et à Lucerne? Ces regrets honoreraient votre cœur, votre caractère et votre esprit, j'aime à y croire. Les bons Pères de la Société vous laissaient fort tranquilles, et si vous n'aviez attisé le feu qui a consumé leurs demeures, les *Jésuites de Genève* régneraient probablement encore sans partage dans la cité de Calvin.

On a fait chez vous preuve de bien peu de clairvoyance. *Il n'y a*, dit-on, *si bon cheval qui ne bronche. Mais toute une écurie!* Eh bien, oui, *toute l'écurie a bronché;* pas un de vos magistrats les plus populaires d'alors, pas un des professeurs les plus en vogue de votre académie, pas un de vos ministres, pas un de vos financiers écoutés dans Genève à l'égal de Calchas, qui ait éventé la mine et reconnu que les jésuites attaqués *ici* par un certain parti étaient des jésuites fort innocents, fort peu catholiques, et coupables, tout au plus, d'avoir de l'argent et des places; en un mot, de gouverner l'Eglise et l'Etat. La Compagnie des Pasteurs, jésuite; l'Académie, jésuite; la Société Economique et les autres bourses protestantes qui faisaient de votre église la plus opulente église du monde, eu égard au nombre de ses membres, jésuites. MM. Rigaud, Cramer, Fazy-Pasteur, etc., etc., jésuites! Et de par qui, s'il vous plaît? De par leur *simplesse* et comme légitime châtiment infligé par des mains très-coupables à ceux qui ont applaudi aux larrons

d'Arau et aux pillards de Fribourg, ou qui les ont laissé faire (1). La Providence, Monsieur, s'est chargée de continuer à travers les siècles deux ouvrages dignes d'étude, mais composés à douze siècles de distance l'un de l'autre; je veux dire *Lactance, de Mortibus persecutorum*, et *Spelman, de non temerandis Ecclesiis*. La dernière page n'est pas encore écrite. Dieu n'a pas hâte, et les uns et les autres nous pouvons avec juste cause le remercier de sa longanimité.

Au surplus, qu'a fait la Suisse en chassant les Jésuites des cantons où ils étaient établis, où on les regrette, où on les rappellera dès que la persécution protestante et radicale sera apaisée? D'un champ fertile et fécondé par leurs sueurs, vous avez envoyé les ouvriers dans un autre où le père de famille réclamait leur ministère; vous vous êtes couverts de honte, et vous avez, surtout à Genève, fait à votre église protestante un mal irréparable. Voilà de quoi vous montrer, en vérité, bien fiers!

Si, Monsieur, vous vous étiez abstenu de prononcer notre nom et de nous mettre en cause dans votre récent écrit sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*; si d'autres personnes, imitant votre exemple ou mues par un même sentiment, n'eussent, ou par écrit ou dans le Grand Conseil de Genève, cherché à se faire contre cette séparation une arme de la faveur qu'à les en croire la proposition Duchosal devait trouver chez les catholiques, je n'aurais point pris la liberté de vous adresser cette lettre. Mais puisque à propos d'une de vos éternelles querelles de ménage, il vous a plu de faire encore une fois le coup de feu contre nous, souffrez, je vous prie, que je vous réponde; cela est de bonne guerre, et je suis sur le terrain de la défense. Le langage de la vérité pourra vous paraître sévère; mais si je ne me trompe du tout au tout, vous ne m'accuserez du moins pas de manquer aux égards dus à tout adversaire, et plus encore à la vieillesse.

Selon vous, Monsieur, la séparation de l'Eglise et de l'Etat expose Genève au danger d'être conquise par les ultramontains (2).

(1) Certaines pages de M. de Maistre, si M. Fazy-Pasteur pouvait aujourd'hui surmonter son antipathie pour l'auteur, lui apprendraient ou lui rappelleraient, car j'ai peine à croire à son ignorance sur ce point, qu'il est des châtiments dont l'exécution n'est jamais confiée à un homme d'honneur ni à un honnête homme. C'est pour le coupable une aggravation de la peine.

(2) Réflexions sur la séparation complète entre l'Eglise et l'Etat, par M. Fazy-Pasteur.

L'aveu est d'une naïveté impayable. Mais d'abord s'entend-on bien quand on parle de l'union ou de la séparation de l'Eglise et de l'Etat? J'ai toujours admiré la facilité, la bonhomie avec lesquelles à Genève vous vous lancez dans les questions les plus épineuses, sans en connaître la portée, sans vous être assurés d'un fil pour sortir du labyrinthe, plus d'une fois sans le moins du monde vous douter de quoi il s'agit.

Dieu nous ayant créés pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen mériter la vie éternelle, il n'est pas permis à l'homme d'oublier en aucun instant de sa vie la fin pour laquelle il est fait, à laquelle il doit rapporter toutes ses actions, et qui est la possession de l'auteur de son être. On ne conçoit guère comment la société politique, assemblage de tous les individus dont une nation se compose, et qui n'est établie que pour leur assurer le moyen d'accomplir en paix le temps de leur pèlerinage terrestre, pourrait ou devrait avoir à cet égard une autre règle que l'individu, comment elle pourrait ou devrait faire abstraction du Dieu dont chacun de ses membres fait profession de suivre la loi; comment, en un mot, l'homme religieux, si vous prenez à part chaque individu de l'espèce, pourrait être matérialiste dans le gouvernement de la société, et ne tenir, en donnant des lois à lui-même et à ses semblables, nul compte de celles auxquelles Dieu l'a soumis.

Jusqu'ici nous serons, je crois, d'accord, si j'en juge par quelques lignes de la dernière partie de vos *Réflexions*. Mais ici aussi nous allons commencer à nous séparer.

(La suite au prochain numéro.)

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — La station du Carême est prêchée cette année à Genève par M. l'abbé Desgeorges, membre de la Société des Missionnaires de Lyon. Dès le premier jour, l'église de Saint-Germain a été remplie par une assistance pressée et attentive. Le dimanche et le mercredi ont eu lieu les conférences pour les hommes ; l'église était également entièrement occupée. L'orateur est resté sur le terrain des grandes vérités de la foi et de la morale évangélique ; et il n'a pas cessé de captiver les esprits et les cœurs par une éloquence douce et persuasive. Les premières conférences pour les hommes ont eu pour objet le développement des vérités suivantes. Une religion sans mystères ne serait qu'une religion humaine et fausse : les mystères sublimes du christianisme sont un témoignage éclatant de sa divinité. — Les causes des erreurs des hommes en matière de religion sont l'orgueil humain et les passions. La seule Eglise catholique qui combat efficacement ces deux sources du mal, est la vraie religion. — La vérité d'une vie à venir est la plus démontrée, la plus nécessaire et la plus grave à méditer par un homme raisonnable et par un chrétien... — Rien de plus consolant que le spectacle de cette foule compacte, recueillie, qui se presse autour de la chaire sacrée. Il semble que plus les ennemis acharnés de la religion catholique emploient de moyens de perversion que réprouvent la raison, la conscience et l'Évangile, plus les catholiques de Genève sentent le besoin de se rattacher à cette religion qui ne varie pas, au milieu des variations, et qui sanctifie les âmes que voudraient lui arracher l'incrédulité et le libertinage de l'esprit et du cœur.

SUISSE. — Soleure. — Le dimanche, 18 courant, a eu lieu la consécration de Mgr Charles Arnold, évêque du diocèse de Bâle. Le consécrateur était Mgr Jean-Pierre Mirer, évêque de Saint-Gall, assisté des abbés d'Einsidlen et de Mariastein. La cérémonie, honorée de la présence de Son Excellence Mgr Joseph Boviéri, chargé d'affaires du Saint-Siége en Suisse, a eu lieu suivant les belles et symboliques prescriptions du pontifical romain; et quand, à la fin, le *Te Deum* a été entonné, le bruit du canon s'est mêlé au son joyeux des cloches pour annoncer au loin que les catholiques de Soleure venaient de recouvrer un pasteur et le clergé un chef.

Au repas officiel qui a suivi, des discours ont été échangés. Voici celui du représentant du Souverain Pontife :

Monseigneur, Messeigneurs,

Messieurs les députés cantonaux, Messieurs les conseillers d'Etat, Messieurs les chanoines, Messieurs les magistrats de la ville, Messieurs,

La solennité à laquelle nous venons d'assister nous a réjoui tous; elle a réjoui la ville entière de Soleure. Elle réjouira également les hauts Etats dont ce diocèse est composé, parce qu'ils auront à traiter avec un évêque doué de sagesse, aimant la justice et la paix, plein de charité et animé d'un zèle trempé dans la douceur.

Cette solennité réjouira aussi les autres catholiques diocésains, parce qu'ils vont enfin recevoir leur pasteur bien-aimé, qui, par ses paroles de vie et par ses exemples, conduira ses ouailles dans le chemin droit du salut. Mais ce n'est pas assez.

Je vois dans cette heureuse solennité qui a réuni tant d'illustres magistrats, le principe d'un accord plus étroit et d'une harmonie plus intime entre les deux pouvoirs de l'Eglise et des hauts Etats diocésains : ce qui nous comble de joie, surtout moi qui n'ai rien plus à cœur que de voir cimentées partout ces bonnes relations, et de les cimenter moi-même, en tant qu'il dépend de moi, sachant, ainsi que l'expérience nous le dit, que la bonne harmonie entre les deux pouvoirs est une source de bonheur et de tranquillité tant pour les gouvernants que pour les gouvernés.

Veuillez donc, Monseigneur, suivre ce chemin, et attaché au Saint-Siége dans l'exercice de vos droits, ainsi que dans l'accomplissement de vos devoirs sacrés, rendez respectueusement à César ce qui lui appartient; alors il vous entourera de son respect, et vous

rendra ce qui appartient à Dieu. C'est ainsi que la justice et la paix se donneront le baiser d'amitié durant le temps de votre épiscopat.

Vive donc cette bonne harmonie !

Le nouvel évêque de Bâle a répondu en français :

Excellence,

Permettez que je vous remercie de ce que vous avez voulu avoir la bonté de venir à Soleure et d'honorer de votre présence mon sacre et rehausser cette sainte cérémonie. Placé sans aucun mérite, seulement par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Père, sur le siége épiscopal, je m'efforcerai de bien remplir les graves devoirs qui me sont imposés. Oui, Excellence, je partage les sentiments et les principes que vous venez d'exprimer. Je chercherai « à donner à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. » — Veuillez transmettre, s'il vous plaît, cette expression à Sa Sainteté, dont vous êtes le noble et digne représentant ; veuillez lui dire que je suivrai toujours la règle que je me suis imposée depuis que j'ai reçu les saints ordres, -- la règle : « Sois bon prêtre et bon citoyen ; sers bien ton Dieu, sers bien ton Eglise, sers bien ta patrie. »

Puis, s'exprimant en allemand, Mgr Arnold a remercié Sa Grandeur l'évêque de Saint-Gall et les deux prélats assistants d'avoir bien voulu déférer à son désir et d'être venus à Soleure. Il a également exprimé sa reconnaissance aux délégués que les gouvernements des sept cantons formant le diocèse de Bâle, avaient députés à cette fête. Puis il est revenu sur l'idée, exprimée par Mgr Bovièri, de l'accord entre l'Eglise et l'Etat :

« Ç'a été, a-t-il dit, une malheureuse pensée du siècle dernier de représenter l'Eglise et l'Etat comme des ennemis nécessaires et forcément jaloux l'un de l'autre, comme si tous deux n'avaient pas le même but élevé, j'entends le vrai bonheur de l'humanité, et comme si l'Eglise n'avait pas besoin de l'Etat, ni l'Etat de l'Eglise. Si l'esprit de la religion de Jésus-Christ est un esprit qui doit embrasser et pénétrer toutes les relations humaines, et si celles-ci n'ont de valeur et de stabilité que quand elles sont sanctifiées par cet esprit, il n'est pas facile d'imaginer qu'il puisse y avoir une institution humaine quelconque avec laquelle l'Eglise ne soit en contact de quelque manière plus ou moins rapprochée. »

Nous sommes heureux, pour terminer, de rappeler un trait digne d'un évêque. Pendant que Mgr avait à sa table les différents digni-

taires présents à son sacre, il faisait participer à un petit banquet, dans la maison des orphelins, les enfants de l'école fondée par le Comité des pauvres. Les prisonniers n'ont pas été davantage oubliés.

Zug. — Le gouvernement de ce petit et pauvre canton a donné 1600 fr. pour la construction d'une église catholique à Berne.

ETRANGER. — Orient. — On lit dans le *Lien* du 24 février un extrait textuel d'un rapport de MM. Frossard, Rœhrich et Chardon, aumôniers protestants de l'armée d'Orient. Entre autres trais du dévouement de ces Messieurs, eux-mêmes accusent le suivant :

« Le jeudi 25 nous avons commencé nos visites aux hôpitaux. Nous les avons continuées jusqu'à ce jour, sauf un jour, pendant lequel un de nous a été légèrement indisposé, et un autre où le temps était trop mauvais pour s'aventurer dans les boues du pays.»

Ne vous semble-t-il pas entendre un enfant qui crie : Papa, je vais me mouiller les pieds !... Et que cette abnégation est curieuse, comparée à celle des aumôniers catholiques qui sont morts ou qui meurent à la peine, au témoignage des journaux anglais eux-mêmes. Le Père Parabère, à cheval sur un canon, pour se trouver au milieu du feu avec ses soldats, nous paraît un peu plus admirable et plus chrétien que ceux qui viennent piteusement vous dire : le temps était trop mauvais....

Allemagne. — Le synode annuel du protestantisme allemand a eu lieu il y a quelques mois à Francfort. Il s'est occupé de l'usage de la Bible dans la famille, des refuges, de la sanctification du dimanche, du baptême des enfants, des associations de bon compagnonage, de l'art chrétien. Le docteur Steinmayer de Bonn a justifié le baptême administré aux enfants. Pour tout homme qui suit

avec attention l'agitation protestante en Allemagne, il lui est facile de constater que les éléments de division quant à la croyance ne font qu'augmenter : c'est un véritable effroi qui s'empare des esprits quand on peut craindre que les questions dogmatiques peuvent être soulevées dans un synode ; il n'a d'égal que la peur du catholicisme progressant. Il n'est pas moins digne de remarque que le protestantisme allemand, pour galvaniser ses membres allant s'éparpillant, emprunte tant qu'il peut aux institutions et aux pratiques de l'Eglise catholique. On copie nos ordres d'hospitalières par les diaconesses ; nos associations de saint François Régis et celles de l'illustre abbé Kolping par des associations ouvrières ; nos conciles, nos synodes et nos assemblées catholiques par des réunions analogues. Nous croyons que ce mouvement amènera à une étude comparative et sincère des institutions de l'Eglise et servira à propager de plus en plus la véritable foi.

Mais l'incident important du synode protestant de Francfort, c'est la discussion sur l'*existence et la nécessité de l'indissolubilité du mariage* ! Qui aurait cru à un pareil revirement? Le professeur Muller de Halle, l'avocat Thesenar, ont soulevé courageusement la question ; ce dernier a cité le *Temps*, feuille protestante de Berlin, qui donne le chiffre des divorces en 1853 dans la seule capitale de la Prusse, c'est-à-dire 856 !! Les orateurs ont attaqué les gouvernements qui ont abandonné l'Ecriture Sainte, ceux qui sont athées révolutionnaires trop *civils*. Mais ils ont oublié toutes les thèses des théologiens protestants en faveur du divorce et la trop fameuse consultation signée par Luther, Melanchton, Bucer, Corvin, Leningen, Vinfert et Mélanther, adressée au landgrave Philippe de Hesse.

La discussion de Francfort est donc d'une haute importance ; la force des choses et de la vérité ramènera à la doctrine catholique de l'unité et de l'indissolubilité du mariage chrétien, tel que Jésus-Christ l'a institué ; à moins que le protestantisme ne se jette dans le mormonisme. Qui sait?

Le synode a décidé :

1° D'inviter les gouvernements de l'Allemagne à rétablir les lois matrimoniales sur leur base évangélique, et à faire disparaître tous les motifs de divorce, excepté ceux qu'ont maintenus les réformateurs (?).

2° De prier les grands dignitaires ecclésiastiques de refuser de

marier ceux qui se sont séparés pour d'autres raisons que les susmentionnées.

— Un publiciste distingué, M. Auguste Lewald, et le pasteur d'une commune libre (*Freie Gemeinde*), M. Giese, sont rentrés dans le sein de l'Eglise catholique, ce dernier à Munster.

— Le chancelier du royaume de Prusse, M. Charles-Louis-Auguste de Wegnern, décédé il y a quelques semaines, a laissé tous les ouvrages catholiques que renfermait sa bibliothèque à la prévôté catholique de Kœnigsberg. Dans son testament, il parle des sentiments d'amour et de respect qu'il a toujours eus dans le cœur pour l'Eglise catholique; et rappelant la sentence de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*, il écrit des paroles où l'on peut voir l'expression d'une pensée qui empêche un grand nombre de protestants d'abjurer l'erreur : Puissent, dit-il, l'Eglise catholique et l'Eglise protestante, *jusqu'au moment de leur réunion sous le Vicaire de Jésus-Christ, moment qui ne peut plus être éloigné*, s'aimer et se tolérer mutuellement !

Angleterre. — *Statistique religieuse des îles britanniques.* — D'après le calendrier ecclésiastique de l'année courante, on compte en Angleterre : 1 archevêque, 12 évêques et environ 900 prêtres séculiers ou réguliers; 17 maisons religieuses d'hommes, 85 item de femmes, 697 églises et chapelles. En Ecosse, il y a trois vicaires apostoliques, 134 prêtres, 5 maisons religieuses (dont la plus ancienne n'a été fondée qu'en 1835, à Edimbourg, par Mgr Gillis, encore vivant), 1 collége, 141 églises et chapelles. L'Irlande a 4 archevêques, 31 évêques, 2804 prêtres séculiers, 66 couvents, 133 maisons de sœurs, 29 colléges et séminaires; population catholique, 7 millions. Dans les colonies et possessions anglaises il y a 50 évêques, dont quelques-uns sont seulement coadjuteurs.

Ainsi le clergé irlandais est fort restreint proportionnellement au nombre des fidèles; il le faudrait trois fois plus considérable pour satisfaire aux besoins du culte. En Angleterre, quoique, proportion gardée, il soit plus nombreux, il le faudrait le double au moins pour soigner les fidèles et pour augmenter les conversions. Malheureusement il ne s'est pas accru l'année dernière, les ordinations ayant à peine suppléé aux vides faits par la mort. Mais si le clergé n'est pas devenu plus nombreux, il n'en est pas de même des édifices sacrés, et c'est chose importante aussi. Environ 40 nouvelles

églises ont été consacrées ; cinq d'entre elles sont dues à cinq généreux bienfaiteurs.

Nous voyons augmenter les conversions dans la classe distinguée : 12 ministres protestants ont quitté leurs bénéfices pour rentrer dans le giron de la véritable Eglise. On doit mentionner spécialement, outre M. Wilberforce, deux ministres qui enseignaient à Oxford, un à Cambridge et un autre de haute naissance. Les laïcs ont donné leur part à l'Eglise catholique. Parmi les 34 principaux convertis, on compte trois lords.

Hollande. — Nous lisons dans les *Précis historiques*, sur la statistique religieuse des Etats de la Hollande, les intéressants détails qui suivent. Ils sont empruntés aux listes officielles du gouvernement :

« Le nombre des catholiques dans les cinq diocèses d'Utrecht, de Harlem, de Bois-le-Duc, de Bréda et de Ruremonde, est de 1,894,468. Les juifs y sont au-delà de 60,000.

« Sans compter les chapelles, les annexes et les communautés religieuses, il y a :

Dans les diocèses	doyennés	paroisses	prêtres
D'Utrecht.	15	236	371
De Harlem.	16	198	333
De Bois-le-Duc.	13	222	431
De Bréda.	6	77	155
De Ruremonde.	11	178	358
	---	---	---
	61	911	1648

« Le budget est chargé, pour les différentes sectes protestantes, de la somme de flor. 1,640,688 ; pour les catholiques de 536,244. Ce qui, réparti sur le nombre des catholiques et des protestants, donne 74 fl. pour chaque protestant, et seulement 36 pour chaque catholique ; soit flor. 855 pour chaque *dominé*, et flor. 302 pour les curés et vicaires. Notez bien qu'ici il n'est question que de ce que paie le gouvernement. Il y a encore diverses autres sources de revenus communaux, et bon nombre de bénéfices anciens actuellement entre les mains des protestants, entre autres plusieurs commandeurs de l'Ordre Teutonique, et la plupart des prébendes de l'ancien diocèse d'Utrecht. Aussi de temps en temps on trouve des annonces comme celle-ci : « Décédé M. NN..., chanoine d'Utrecht,

signé veuve NN., née HH... » Il paraît même que toute cette agitation antipapiste de l'année dernière contre l'érection des évêchés provenait en grande partie de la peur que ces soi-disant chanoines avaient ou feignaient d'avoir d'être enfin obligés de faire restitution de ces biens volés autrefois à l'Eglise catholique.

« Dans nos colonies, il y a aussi encore bien des iniquités à réparer. Citons un exemple. La population des îles de Curaçao, etc., dans les Indes-Occidentales, est de 19,352 catholiques, 6874 protestants et 862 juifs. Cependant la presque totalité des emplois est dans les mains des protestants, et le nombre des employés juifs, sous tous les rapports, est même supérieur à celui des catholiques. A peu près tout ce qu'il y a de lucratif est entre des mains anti-catholiques.

« Ces colonies, ainsi que celle de Surinam dans la Guyane, contiennent un grand nombre d'esclaves. Il y a bien des catholiques parmi eux. Les maîtres sont généralement protestants, et les inspecteurs souvent juifs. Il s'y commet bien des horreurs. Un ouvrage intéressant qui vient de paraître, et qui est dû à M. Van Hoëvell, membre de la seconde Chambre, donne des détails bien tristes. Il est intitulé : *De Salvem en de Vrigen.* »

L'EGLISE PROTESTANTE

Condamnée à ne pouvoir se prouver.

Si le protestantisme ne peut se définir comme Eglise, il peut encore moins, à ce titre, prouver qu'il est d'institution divine, qu'il vient en droite ligne des Apôtres. Eh ! à qui une Eglise née d'hier demanderait-elle des preuves de son origine apostolique, ou de sa vérité, lorsque ni la raison, ni la tradition, ni l'Ecriture ne lui viennent pour cela en aide?

1° La raison, dont le rationalisme protestant veut faire son premier chef de preuve, que peut-elle en faveur de la Réforme considérée au point de vue d'une Eglise? Rien pour établir sa vérité, et beaucoup pour la convaincre d'erreur.

Voyons d'abord l'impuissance de la raison protestante dans la recherche de la vérité de l'Eglise :

Tout le monde sait quelles sortes de vérités sont du ressort de la raison humaine. Les questions de l'ordre purement intellectuel, d'ontologie, de métaphysique, de mathématiques, lui appartiennent naturellement, et fournissent ample matière à l'esprit raisonneur, qui peut, sur ce terrain, s'exercer, se débattre, subtiliser tout à son aise. Mais quand il s'agit d'un fait positif, il faut d'autres motifs de crédibilité que le raisonnement : ce sont les témoignages, les monuments historiques qui doivent décider de

l'existence de ce fait. Eh bien! l'institution de l'Eglise par Jésus-Christ, quoique d'un ordre surnaturel, est un fait positif, aussi patent qu'il est extraordinaire ; il est par conséquent du domaine de l'histoire, et s'établit, comme tous les autres faits mémorables, sur le témoignage du genre humain. Quand il s'agit surtout d'une Eglise ayant le privilége d'être persévérante et de frapper toujours les regards des hommes par l'éclat de sa visibilité, un tel fait porte avec lui son évidence extrinsèque. Or comment ne pas voir qu'un raisonnement, ici, serait un hors-d'œuvre, parce qu'on ne raisonne point sur l'évidence ; parce qu'un fait éclatant ou de notoriété publique se prouve par lui-même et n'a pas besoin d'autre démonstration?

L'institution de l'Eglise n'est pas seulement un fait capital dans l'histoire, le plus grand événement qui se soit produit dans l'univers; elle est le résultat de la libre volonté de Dieu, la manifestation de son Verbe, de sa vérité, de sa loi sainte par le ministère apostolique; en un mot, c'est le monde moral créé par Jésus-Christ. Comment, après cela, ne pas voir qu'il n'y a plus à raisonner sur une telle institution, qui existe comme le ciel l'a déterminée, l'a révélée à la terre; qu'il faut, dès lors, l'accepter dans les conditions que lui a faites le Dieu révélateur? En face d'une Eglise ainsi établie par un décret de la souveraine Sagesse, trouvez donc matière au raisonnement!.. Evidemment, toute discussion, toute action de l'esprit humain serait un paralogisme, alors qu'elle s'exercerait sur un objet au-dessus de sa sphère. Vous aurez beau raisonner sur la vraie Eglise, dirons-nous aux protestants jaloux d'honorer leur Réforme d'une si belle qualification, cet édifice religieux restera ce que la main du Tout-Puissant l'a fait, inébranlable sur sa pierre angulaire, *le Christ* qui *était hier*, qui *est aujourd'hui* et qui *sera dans les siècles des siècles* (Hébr., XIII, 8).

Ces principes d'une saine philosophie une fois posés, n'y a-t-il pas lieu d'être surpris de l'exorbitante prétention qu'affichent à cette heure les rationalistes protestants sur le fait ou sur la nature de l'Eglise, expression de la volonté de Jésus-Christ? Voici qu'ils viennent soumettre au contrôle de leur raison individuelle ce fait merveilleux et surhumain : c'est-à-dire que,

rapetissant une si haute institution, ils la feraient descendre au niveau de l'esprit de chaque individu, et mettraient ainsi la débile raison de l'homme à la place de la raison divine !!

Sans doute que les grands raisonneurs de la Réforme n'auront pas fait attention à cet autre principe élémentaire de la théologie, que le dogme de la vérité de l'Eglise, comme les autres dogmes de l'Evangile, est objet de la foi, et non de raisonnement et de discussion. Certes, s'il n'est pas permis à un chrétien de raisonner sur le mystère de l'Incarnation, il ne doit pas lui être permis davantage de raisonner sur celui de l'Eglise !

Le grand Apôtre n'appelle-t-il pas l'Eglise le *Corps de Jésus-Christ*, CORPUS CHRISTI (1 Cor. XVII, 27; Eph. I, 23); corps animé par le Verbe de Dieu, dont la vie ineffable doit se manifester constamment par des actes de sainteté et de vertus éclatantes, par d'immenses bienfaits répandus sur la société humaine, par des miracles qui signaleront cette Eglise dans tous les âges, et que seront forcés d'admettre ses plus grands ennemis : les païens, les hérétiques, les Centuriateurs de Magdebourg eux-mêmes. Enfin, et l'homme attentif ne peut s'empêcher de le reconnaître, ce corps du Christ, appelé l'Eglise, est marqué des traits distinctifs de l'*unité*, de la *catholicité*, de l'*apostolicité :* autant de caractères divins, ostensibles, pleins d'actualité, et pour ainsi dire palpables à force d'évidence; car il faut que nul homme ne puisse échapper aux rayons de l'Eglise du Sauveur, pas plus qu'on n'échappe aux rayons du soleil en plein midi, parce que, de l'aveu de nos adversaires, cette Eglise est devenue l'arche du salut pour tous, le rendez-vous, l'asile des enfants de Dieu.

Ainsi Dieu se plait-il à confondre les fiers raisonneurs de la Réforme, en marquant son Eglise d'un sceau de divinité si manifeste et si inimitable, qu'on ne puisse, à moins d'être aveugle volontaire, s'empêcher de la voir, de la discerner entre toutes les fausses sociétés religieuses, comme la *Cité*, dont parle Jésus-Christ, *placée au sommet de la montagne*, CIVITAS SUPRA MONTEM POSITA. (Matth. V, 14.)

Voilà donc que, par sa nature, le corps de l'Eglise est essentiellement visible, qu'il tombe par là même sous les sens, au

point que ces sens jugent, discernent, touchent, pour ainsi dire, ce corps divin. Eh bien! en présence d'une visibilité aussi perpétuelle qu'éblouissante de clarté, quelle place, encore une fois, reste-t-il au raisonnement?... Au lieu donc de raisonner à perte de vue sur ce grand fait de l'institution et de la perpétuelle existence de l'Eglise, un chrétien de bonne foi n'a plus qu'à embrasser cette *colonne de vérité*, comme l'appelle saint Paul, COLUMNA ET FIRMAMENTUM VERITATIS. (2 Tim. III, 15.)

Le mal des enthousiastes de la Réforme a été de se laisser prendre au cliquetis des paroles de Luther et autres beaux discoureurs du parti. Ils se crurent dans une atmosphère de lumière, lorsqu'ils n'étaient qu'illusionnés par les étincelles d'une éloquence de tribun. Telle fut la fascination d'un grand nombre de lettrés de l'époque, qu'ils virent dans la réformation le chef-d'œuvre du génie de l'homme; qu'ils écoutèrent, de préférence à la voix de l'Eglise, la voix de l'*Ecclésiaste de Vittemberg* (1), croyant sur parole le nouveau réformateur, et prenant pour règle de leur foi les divagations de leur esprit privé. C'est donc à dire qu'ils abandonnèrent de gaîté de cœur l'Eglise que Jésus-Christ, *soleil de justice*, avait entourée de ses splendeurs, pour suivre les pâles lueurs de la raison humaine, sans s'apercevoir qu'ils déplaçaient le foyer des vraies lumières; puisqu'ils le voyaient du côté de l'homme, tandis que ce foyer existe du côté de Dieu, ou de son Eglise, qui en est ici-bas la personnification. Comme s'ils eussent oublié qu'en disant à son Eglise : *Qui vous écoute m'écoute* (Luc X, 16), Jésus-Christ a établi celle-ci son organe, son oracle sur la terre; qu'il en a fait par là même un grand *foyer de lumière* pour instruire, pour éclairer les nations! Ah! pourquoi, au lieu d'aller se perdre dans les nues, en prenant le vol de l'aigle, ces génies superbes n'ont-ils pas imité plus modestement le lis de la vallée, qui s'épanouit aux rayons de l'astre du jour et reçoit ses salutaires influences!... Pour parler sans figure, que n'ont-ils obéi à la plus haute et la plus légitime autorité qui fût au monde! Leur obéissance, alors, eût été

(1) C'est le nom que se donnait Luther.

raisonnable, selon l'expression du grand Apôtre : RATIONABILE OBSEQUIUM. (Rom. XII, 1.)

De fait, lorsqu'au seizième siècle apparut la Réformation, il existait une Eglise éminemment visible, remplissant l'univers de son nom et de son autorité; qui montrait à tous les regards un corps de pasteurs la dirigeant, et un Souverain Pontife marchant à sa tête; qui, dès lors, était en conformité avec l'Evangile, tant par son admirable unité de hiérarchie que par l'union de ses membres entre eux et avec son chef principal; en sorte qu'elle faisait un *seul bercail* sous la houlette de ce pasteur suprême, selon la parole de Jésus-Christ : UNUM OVILE ET UNUS PASTOR. (Jean X, 16.)

Eh bien! voyez l'inconséquence des premiers réformateurs et de leurs disciples! Tandis qu'il était si rationnel de s'attacher à l'Eglise catholique, société religieuse unique dans l'univers par tout son ensemble, ces étranges novateurs ont abandonné son étendard, fermé les yeux à ses traits étincelants de vérité, et bouché leurs oreilles à son enseignement, dont l'orthodoxie, pourtant, était assurée par la présence de Jésus-Christ promise aux Apôtres et à leurs successeurs, *tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth. XXVIII, 20.)

En revanche, par un renversement de l'ordre, les nouveaux rationalistes, mettant leur autorité privée à la place de cette grande autorité, leur raison individuelle à la place de celle de l'Eglise, se sont précipités dans la voie du libre examen ou de la discussion des doctrines, *pour arriver plus sûrement*, disaient-ils, *à la connaissance de la véritable Eglise.* L'ignorant comme le savant étaient également appelés à une telle discussion. On avait beau dire aux inventeurs de ce système qu'une pareille tâche était au-dessus du commun des intelligences; les prévenir qu'en suivant la voie si scabreuse du sens privé, on ferait nécessairement fausse route; qu'après tout, Jésus-Christ, voulant sauver le monde par son Eglise, avait dû mettre à la portée des esprits les plus vulgaires la connaissance de cette Eglise, fanal du genre humain : des considérations si puissantes ne pouvaient arrêter dans leur marche ces fougueux rationalistes. Le sort en était jeté; et il fallait, pour dessiller les yeux des coryphées du

parti, que la raison qu'ils invoquaient se tournât contre leur réforme pour la démolir et en faire la première victime de leur pernicieux système. L'état actuel du protestantisme, où chacun se fait une religion à sa guise, n'est-il pas, pour l'esprit le plus opiniâtre, la démonstration du triste résultat de la raison mise au service de chaque individu? — Qu'a produit le rationalisme protestant? Il a égaré tous ses auteurs et ses propagateurs, au point de les mettre aux prises les uns avec les autres et de les empêcher de pouvoir jamais s'entendre entre eux sur une formule de foi. Et parce qu'ils n'ont pu se fixer sur le corps des vraies doctrines, ils n'ont pu davantage arriver à la connaissance de la vraie Eglise, dont, selon eux, ces doctrines devaient être le véhicule et le signe indicateur. Aussi le protestantisme, de nos jours, est-il effrayé lui-même de son anarchie, de son fractionnement en des myriades de sectes qui se déclarent toutes également Eglise du Christ, sans qu'aucune puisse, plus qu'une autre, alléguer une raison probable de sa vérité, pour mériter la préférence sur ses rivales.

Voilà donc, chez nos frères séparés, la raison opposée à la raison, et les esprits livrés à d'éternelles fluctuations, sans savoir de quel côté se ranger!

Les adorateurs de la pure raison au sein du protestantisme, doivent donc être, maintenant, convaincus par leur propre expérience qu'ils ont abusé de cette raison, lorsqu'ils ont voulu la prendre pour pierre de touche de la véritable Eglise. Le principe de l'examen individuel, mis en vogue parmi eux, loin de fournir une preuve de la vérité de la Réforme au point de vue d'une Eglise, est devenu entre leurs mains une arme meurtrière, *le couteau de division* dont parle saint Augustin, qui a mis en pièces le protestantisme et lui a fait perdre pour jamais les premiers éléments d'un corps d'Eglise. Il ne lui est resté au lieu du Christianisme, ou d'une religion positive, qu'un je ne sais quoi de vague nommé par Benjamin Constant la *religiosité*.

Ainsi est-il clair comme le jour, d'après ce premier aperçu sur l'insuffisance de la raison humaine dans la grande question de la vérité de l'Eglise, que la Réforme protestante ne saurait

puiser à cette source des preuves de son institution divine, ni se faire valoir rationnellement à titre d'Eglise.

Par contre, cette raison, qui n'est d'aucune ressource au protestantisme se disant Eglise du Christ, va nous fournir force arguments pour le combattre, pour le renverser de fond en comble. Ce second aperçu ne sera pas le moins curieux, par l'embarras où il doit jeter les ardents défenseurs de la raison protestante.

Nous croyons entendre d'ici un ministre de Genève, assez peu versé dans une question de philosophie qui n'est cependant pas transcendante, nous adresser cette apostrophe : Quel rôle faites-vous donc jouer à la raison de l'homme? Ne vous mettez-vous pas en contradiction avec vous-même, alors qu'interdisant l'usage de la simple raison pour juger, apprécier au fond ou dans sa nature la vraie Eglise, vous donnez un libre essor à cette même raison pour combattre notre Réforme, qu'il vous plaît d'appeler fausse Eglise? — Et nous de répondre : Faites donc attention, Monsieur le ministre, que ces deux Eglises sont de nature bien différentes; qu'elles doivent, par conséquent, avoir aussi leur appréciation dans un ordre d'idées tout différent. L'une, savoir la société fondée par Jésus-Christ, est création de Dieu, et l'autre, qui est l'ouvrage d'un hérésiarque, est nécessairement création de l'homme. Parce que la première est un fait surhumain, un dogme positif, une Eglise enfin qui *a ses fondements sur la sainte montagne*, selon l'expression de l'Ecriture, *fundamenta ejus in montibus sanctis* (Ps. LXXXVI, 1), elle est dès lors au-dessus du contrôle comme de la conception de l'homme : celui-ci n'a plus qu'à s'incliner devant la souveraine raison de l'Instituteur de cette Eglise, qui l'a marquée de son sceau divin.

Parce que, au contraire, la seconde société, qu'on appellera hérésie, fût-elle décorée du beau nom de *réforme*, est d'invention tout humaine; elle se ressentira naturellement de son origine terrestre; elle portera, par conséquent, avec elle le cachet de l'humanité, ses variations, ses imperfections, toutes les faiblesses de l'inventeur. Il est visible qu'alors ma raison est dans son élément, qu'elle use de son droit, en s'emparant de cette

production de l'esprit humain pour la soumettre au scalpel de sa critique. Ne voulant pas trop allonger cet article, disons seulement que, jetée au creuset de la raison, la Réforme n'en fait jaillir aucune preuve en faveur de son Eglise multiple; qu'elle trouve, au contraire, dans cette raison des preuves péremptoires et accablantes contre tout le protestantisme.

La raison, en premier lieu, ne fournit point d'argument capable d'étayer la Réforme protestante en sa qualité d'Eglise, soit qu'on l'envisage dans son origine, dans ses premiers chefs, dans les causes ou les motifs de son apparition au sein de l'Europe chrétienne, soit qu'on la considère dans ses progrès et ses résultats : parce que la raison y voit partout, au lieu d'un ouvrage divin, le jeu des passions humaines, le fruit malheureux de la licence ou de l'amour des nouveautés.

Les défenseurs de la cause protestante ont dépensé tout leur esprit en sophismes, en déclamations contre le catholicisme. De nos jours, M. Merle d'Aubigné, dans son *Histoire de la Réformation*, s'est fait l'écho de ces diatribes, de ces calomnies à l'endroit de l'Eglise romaine. Tandis qu'il donne au protestantisme tous les reliefs d'une belle cause, d'une Eglise sainte, il nous dépeint des plus noires couleurs l'antique Eglise qu'ont abandonnée les réformateurs. Quel dommage pour la véracité de l'historiographe, qu'aux yeux des hommes instruits, son apothéose de la Réforme, comme ses violentes attaques contre le catholicisme, ne soit, à tout prendre, qu'un tableau de pure fantaisie ou d'imagination !

Mais quand même, dirons-nous aux détracteurs du catholicisme, toutes vos accusations ramassées sur la tête des Pontifes romains et de toute l'Eglise catholique seraient aussi fondées en raison qu'elles sont fausses ou exagérées, les torts de celle-ci par hasard, justifieraient-ils rationnellement vos innovations religieuses? Singulière logique des argumentateurs de la Réforme, de demander leurs preuves aux griefs vrais ou supposés de leurs adversaires !... Le grand reproche, par exemple, dont vous croyez accabler l'Eglise romaine, serait les abus de l'époque, qui, selon vous, *demandaient de votre part une prompte réformation*. Mais, de bonne foi, ces abus, réels ou énormément grossis, donnaient-

ils la mission divine à Luther, à Calvin, pour se faire eux-mêmes les réformateurs de la Catholicité?.. Voilà, cependant, la savante argumentation qui arma au seizième siècle le moine saxon contre l'Eglise où il avait reçu le jour; qui lui fit élever autel contre autel, et lui inspira l'audace de porter une main sacrilége sur *l'arche sainte*; de vouloir, dans sa fureur, démolir cette antique Eglise qui a reçu de Jésus-Christ des promesses d'immortalité!!

N'arrêtons pas trop longtemps sur ce terrain brûlant nos frères séparés; il suffit d'en appeler ici à tous ceux qui sont au courant de la controverse protestante; qu'ils disent s'ils ont remarqué, dans les arguments des défenseurs de la Réforme, autre chose que des arguties, de misérables chicanes, des injures à l'adresse de l'Eglise romaine ou de ce qu'ils ont gracieusement appelé le *papisme, la Babylone, la Prostituée...*

Voilà donc qu'en premier lieu la raison fait défaut à la cause protestante, incapable qu'elle est de fournir aucune preuve de vérité à l'Eglise ou aux Eglises réformées.

Mais, en second lieu, cette raison, qui ne dit rien en faveur du protestantisme, ne se prononce-t-elle pas contre sa prétention d'être l'Eglise du Christ? entendez ces quelques arguments de l'inflexible raison :

« Votre réforme, dira-t-elle au protestantisme, est une religion d'un jour, une Eglise née d'hier; mes lumières naturelles me disent qu'un homme ne saurait prendre la place de Dieu pour faire une religion; partant, le fabricateur de votre édifice soi-disant religieux, se nommât-il Arius, Luther ou Calvin, ne sera, à mes yeux, qu'un mauvais génie, et, aux termes de l'Ecriture, un *fabricateur de mensonge*. Qu'une raison aveugle ou égarée prenne cette production de l'esprit humain pour une merveille, qu'elle lui fasse un piédestal pour l'encenser comme un chef-d'œuvre de l'esprit humain, il n'en saurait être ainsi d'une raison saine et éclairée. Envisageant sous ces diverses faces l'Eglise bâtie par la main de l'homme, elle fera ressortir tous les vices, mettra à nu toutes les misères, celle surtout d'avoir manqué de la mission venue directement du ciel, ou par légitime succession des Apôtres : et alors de demander à l'usurpateur des droits sacrés de Jésus-Christ : Qui vous a chargé de refaire le Christianisme, de

rebâtir cet édifice fondé par le Sauveur du monde? Évidemment l'ouvrage sorti de vos mains est une entreprise téméraire, un horrible attentat contre la Divinité, dont vous usurpez les prérogatives sous le nom hypocrite de *réformateurs.* »

Puis, attaquant la Réforme par son principe du libre examen, la droite raison lui fait ce raisonnement d'une logique non moins rigoureuse : Votre principe de liberté religieuse, proclamé si haut par Luther et reçu universellement chez vous comme base de toute la Réfome, a donné le droit à tous vos religionnaires de faire ce qu'ont fait les premiers réformateurs à l'égard de l'Eglise avec laquelle ils ont rompu si violemment. De plein droit, par conséquent, tous les génies aventureux du protestantisme pourront se faire leur religion à part, ajouter des schismes au schisme antérieur, des scissions à votre première scission ; et à force de morceler la société protestante, la réduire aux infiniment petits, à néant!.. Or est-il possible que Dieu ait créé son Eglise sur une base aussi ruineuse? N'est-il pas absurde de supposer une société divine, portant avec elle ce principe du libre examen, dissolvant le plus actif d'un corps social, le glaive qui doit inévitablement lui donner le coup de mort?.. Il est donc logiquement prouvé qu'une Eglise, dans de pareilles conditions, ne saurait être l'œuvre de Dieu.

Laissons parler encore la raison d'après des faits notoires : D'une part, dit-elle au protestantisme, vos diverses Eglises improvisées par Luther, par Calvin, par un Henri VIII, par un Georges Fox, sont dépouillées de tous les caractères qui distinguent l'Eglise du Christ : elles n'ont ni sa constante visibilité, ni son invariabilité de doctrines, ni son unité de foi et de sacrements, ni sa catholicité, ni son apostolicité. J'ai donc droit de conclure, par rapport à cette absence totale de signes caractéristiques de la vérité religieuse, qui devraient briller dans vos églises, qu'elles sont, à tous égards, marquées au coin de la fausseté.

D'autre part, ajoutera la raison, lorsque, l'histoire à la main, je vois votre Réformation s'annoncer, dès son début, par les scandales et les divisions de ses chefs, par ses révoltes contre tous les pouvoirs existants, par les déchirements de la société

européenne, le gros bon sens me dit : Non, ce n'est pas là la religion de Jésus-Christ, ni l'Eglise fondée par les Apôtres!

Eh bien! cette conclusion tirée d'un tel ensemble de faits accusateurs du protestantisme, n'est-elle pas des plus logiques contre tous les échafaudages d'Eglises qu'a élevés la Réforme?

Mais si, le flambeau de la raison à la main, un sage protestant entrait dans les entrailles mêmes du sujet, et qu'il parcourût certaines pages de l'histoire de la Réformation, il y verrait des faits assez peu édifiants, des principes de morale fort étranges sur la perte du libre arbitre, sur la prédestination absolue au ciel ou à l'enfer, sur l'inutilité des bonnes œuvres, sur la polygamie, etc. Or ce protestant à l'esprit droit pourrait-il s'empêcher, en face de pareils méfaits et de si déplorables maximes, de les stigmatiser, de signaler au monde chrétien et civilisé leur opposition directe non-seulement avec l'Evangile, mais avec la loi naturelle elle-même ?

D'après ces diverses considérations, les puritains de la Réforme devraient, ce semble, être désenchantés d'une raison dont l'usage, en matière religieuse, les a si visiblement égarés.

Il est donc vrai qu'autant la raison est impuissante pour établir ou pour ébranler la vérité de l'Eglise de Dieu, autant elle a de force pour déconcerter, démolir pièce à pièce l'hérésie des derniers temps, qui veut se poser en institution divine.

Ainsi est-il évident, aux yeux de tout homme réfléchi, qu'il n'est pas possible à la Réforme protestante de s'étayer de la raison humaine, d'en extraire une seule preuve de la vérité de son Eglise.

2° Le protestantisme, qui ne saurait demander des preuves de sa vérité à la raison, n'en demandera certainement pas à la Tradition qu'il renie, qu'il repousse, comme lui étant tout-à-fait contraire. Quelque jour, dans une thèse spéciale, nous exciperons de cet aveu des protestants par rapport à l'opposition de l'enseignement traditionnel avec celui de la Réforme, pour en faire, contre le protestantisme en général, un sujet d'argumentation qui devra à tout jamais le convaincre d'erreur, écrasé qu'il sera sous le poids d'une si haute autorité.

Dans notre prochain article, nous verrons si l'Ecriture Sainte, ce grand cheval de bataille du protestantisme, doit lui fournir, comme il s'en flatte, des preuves plausibles de sa vérité religieuse.

L'Abbé Cattet,
Chanoine et ancien Vicaire-Général.

ROME, PARIS, GENÈVE.

A MONSIEUR BUNGENER.

Il a plu à M. Bungener, ministre protestant à Genève, d'adresser à Mgr l'archevêque de Paris une lettre intitulée : *Rome à Paris*, à l'occasion du mandement de ce pontife sur la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Non, il n'est pas possible de trouver, dans les annales des écrivains protestants, une telle suffisance, une si prodigieuse dépense de fiel et d'insinuations déloyales; non, rien ne dépasse la fatuité de ce monsieur se posant en docteur, en juge, en critique, en prophète, en spadassin. Quoique Français il y a peu d'années encore, il méconnait toutes les convenances de style et de position, et il a su prendre déjà toutes les allures de cette polémique sectaire qui mêle sous des formes mielleuses l'injure à la perfidie. M. Bungener est riche en adverbes restrictifs ou dubitatifs, à l'aide desquels il égratigne jusqu'au sang en faisant patte de velours.

M. Bungener est à Genève ministre d'une des sectes protestantes qui n'a ni profession de foi, ni dogme, ni conviction arrêtée. Il est accusé par les dissidents d'être « hérétique, » de ne pas croire à la divinité de Jésus-Christ, d'avoir une Bible falsifiée, d'enseigner un catéchisme arien; sa mission principale ici est de faire des conférences contre la religion et le clergé catho-

liques pour faire des apostats; rien de plus audacieux que sa tactique, rien de plus pauvre que son exégèse, sa science théologique et son argumentation. Il est vrai qu'il n'a guère le temps que d'être écrivain littérateur et romancier.

Mais n'est-ce pas un devoir pour nous de prouver que nous n'exagérons rien en donnant ainsi le portrait de M. Bungener?

Voyez comme cet « homme » se pose facilement et comme il appelle plus facilement encore Mgr l'archevêque de Paris au tribunal de sa superbe autorité :

« Monseigneur, le jour où l'Immaculée Conception a été proclamée à Notre-Dame, si vous aviez par hasard levé les yeux sur une des hautes galeries, celle qui fait face à votre trône, vous y auriez vu un *homme* fort respectueux dans sa tenue, mais évidemment étranger aux détails de votre culte, et, sans affectation, n'y prenant point part. Cet homme est celui qui vous écrit....., et c'est à vous que j'adresse ces pages. — « Pourquoi à l'archevêque? » me dira-t-on peut-être. — « Pourquoi à un autre? » répondrai-je. Vous avez été ce jour-là, Monseigneur, non un homme, mais un symbole, et un double symbole. En ordonnant de croire, vous étiez celui de l'autorité; en acceptant vous-même ce que vous imposiez au nom du Pape, vous deveniez celui de l'abdication personnelle, de l'individu cessant d'être et s'absorbant dans l'unité. Rien donc, dans mes remarques, qui vous soit personnellement hostile. Vous étiez l'incarnation d'un système; c'est ce système que je n'ai pu m'empêcher de condamner au nom de la conscience, de la raison, de l'Évangile. »

En vérité, il est bien regrettable que Mgr Sibour n'ait pas vu cet « homme, » que cet « homme étranger au détail de notre culte, » se permette pourtant tout à l'heure d'en parler comme un aveugle de la lumière; que « cet homme » annonce des « remarques sans hostilité personnelle, » quand il va deux pages plus loin outrager l'homme et le Pontife par les insinuations les plus envenimées. « M. Bungener n'a pu s'empêcher de condamner le système dont Monseigneur Sibour est l'incarnation; » c'est bien fâcheux, en vérité, pour le système et pour l'archevê-

que de Paris surtout, puisque le jugement pontifical de M. Bungener est prononcé au nom « de la conscience, de la raison et de l'Évangile »…. selon M. Bungener….

On va voir ce que c'est que « la conscience, la raison et l'É- » vangile » de ce monsieur.

Quand on lit un livre, une brochure ou un pamphlet sectaires, ce qu'il importe fort au lecteur qui veut l'apprécier à sa juste valeur, c'est de dégager le fond de la forme, et de formuler clairement les axiomes de l'écrivain.

M. Bungener, dans la pompe de nos cérémonies et dans les honneurs rendus à l'archevêque, ne voit « qu'une église trans- » formée en boudoir »…., « des vanités éblouissantes »…., « l'homme qui devient, par les hommages qui lui sont rendus, » plus que Dieu, plus que la Vierge elle-même…. »

Comme on sent qu'effectivement M. Bungener reste « évidemment étranger au détail de notre culte! » Mais alors comment se permet-il de parler de ce qu'il ne sait pas, de ce qu'il est incapable de comprendre? Il prétend ne juger que « les faits », sans parler de la « théorie, » et il conclut que « Mgr Sibour se fait plus que Dieu, plus que la Vierge elle-même…. » Quelle ignorance du sens catholique, quelle ignorance de la nature humaine, quelle ignorance de la Bible!… Les magnificences des costumes et des cérémonies prescrites par Dieu lui-même ne rehaussaient aux yeux du peuple d'Israël la dignité des pontifes que pour sanctionner leur autorité et contribuer à la gloire de Dieu. Et si « les apôtres n'allaient pas dans un tel appareil, » c'est que l'Église avait 300 ans de persécution à subir avant que Constantin permît l'ouverture des basiliques chrétiennes et plaçât la croix sur le Labarum et sur sa couronne. De même que la simplicité du culte des patriarches a précédé les somptuosités du tabernacle et l'éclat du temple de Jérusalem, de même la simplicité du culte des catacombes a dû précéder la majesté du culte public et solennel. Mais comment vouloir qu'un « homme » qui arrive de Genève à Notre-Dame de Paris avec une idée préconçue, une hostilité systématique, avec le froid glacial de Calvin dans le cœur, et la nudité du temple de la Fusterie, puisse rien comprendre à ce que nous comprenons, à ce que

nous sentons si bien, nous catholiques? A nos yeux, l'archevêque de Paris reste « homme, » et à ses propres yeux il s'humilie avec d'autant plus de frayeur qu'il est plus élevé; le pontife est honoré parce qu'il est consacré à Dieu bien plus qu'Aaron, et parce qu'il est le successeur des Apôtres; et loin d'être plus que Dieu ou la Vierge, la majesté de Dieu et l'honneur de sa Sainte Mère nous paraissent d'autant plus grands que « l'homme » et le pontife s'entourent de plus de solennité pour offrir à la Divinité seule le sacrifice d'adoration, de reconnaissance et d'amour, et pour proclamer avec plus de splendeur les priviléges de la Mère du Sauveur du monde. Vous êtes étranger à tout cela, Monsieur Bungener, et vous y resterez encore étranger. Non-seulement vous n'avez pas le sens catholique, mais vous êtes sous l'empire du parti pris, et vous savez pourquoi.

M. Bungener va donner tout à l'heure sa leçon dogmatique et calvinienne sur le dogme; mais il lui faut avant essayer d'une tentation et d'une insulte particulières au clergé de Paris, « aux pauvres petits prêtres, » et le voilà osant écrire les lignes suivantes :

« Ils sont là, me disais-je, trois ou quatre cents prêtres de tout rang, les uns plus loin, les autres plus près de cette éclatante dignité, mais tous également éclipsés, écrasés par elle, et tous, pourtant, pouvant espérer d'y arriver. Vous avez été prêtre, Monseigneur, avant d'être évêque; vous pourriez dire mieux que moi ce que de semblables spectacles peuvent éveiller d'ambition sous une soutane de jeune homme, et ce que la *divine* hiérarchie, comme dit votre mandement, y reçoit d'impressions misérablement humaines. Que d'autres nous vantent cela comme une organisation habile; je n'y vois que la tentation organisée, le cœur et l'esprit enchaînés. Oui, pauvre petit prêtre perdu tout là bas dans la foule, cette mitre pourrait un jour resplendir sur ton front. Tes yeux brillent à cette pensée; ton cœur bat... mais écoute : Nul ne devient maître, dans l'Église, s'il n'a été profondément soumis et ne paraît devoir l'être à tout jamais. Un moment de réveil, un commencement de résistance, un doute, un rien, et te voilà cloué, jusqu'à la mort, où tu es; heureux si

on ne t'en chasse pas. Soumission, soumission encore, abdication pleine et parfaite, voilà le seul moyen, ici, d'être et de rester quelque chose. »

Où M. Bungener a-t-il trempé son pinceau? Autant de lignes, autant de sottises. Où a-t-il trouvé de ces prêtres catholiques *éclipsés, écrasés, cloués, enchaînés,* à sa façon? Où a-t-il rencontré de ces prêtres *pouvant espérer d'arriver à la dignité d'archevêque, nourrissant sous la soutane l'ambition de la mitre, avec ces yeux brillants, ce cœur qui bat?* Est-ce là un argument, un enseignement? est-ce là la condamnation que M. Bungener nous annonçait au nom de la conscience, de la raison et de l'Évangile? Quand on se permet un pareil outrage à tout un clergé, c'est d'abord qu'on est parfait ignorant des sentiments du prêtre catholique, et qu'à défaut de raison on s'arme de fades inventions. Et M. Bungener appelle cela sa « conscience » et son « Évangile.... »

Alors arrive le tour de Mgr Sibour. M. Bungener (jugez de sa « conscience, » mais aussi de sa perfidie sectaire) craint de s'aventurer... ; « il n'écoute que le bruit public, on dit que... » Je n'en sais rien... mais certainement tout n'est pas faux.... » c'est possible.... peut-être.... Je crains bien.... vous avez » cru... laissez-moi croire... » Et puis, sur de pareilles autorités, ou plutôt sur de pareilles trivialités, cet « homme de la » galerie qui aurait voulu attirer les regards de Mgr Sibour, » va lui jeter à la figure ces phrases calomnieuses : « Vous avez été » peu partisan non-seulement de la proclamation, mais du » dogme ;... » « vous avez émis à Rome des idées médiocrement » favorables; votre clergé avait su vos velléités contraires;... » « deviez-vous parler ainsi après ce qu'on avait su ou cru sa- » voir?... » « Rome même trouve que vous avez trop obéi,... » « Laissez-moi plutôt croire qu'il vous en coûtait de parler, et que » vous avez hésité, en homme d'honneur et en chrétien, devant » un acte qui allait risquer de paraître un abandon de vous- » même... » Puis, M. Bungener, après une insulte à Fénélon, finit par ces mots : « Mais laissons cela, c'est une affaire entre » Dieu et vous. »

Vous auriez dû ajouter : et M. Bungener ;... lui, le juge de l'archevêque de Paris, du clergé de Paris ; lui qui parle « d'honneur » et qui oublie que sa première loi défend l'insinuation perfide ; lui qui parle de « christianisme » et qui ne sait pas quel est le sien et celui de sa secte ! Et si cela était une affaire entre Dieu et Monseigneur Sibour, pourquoi vous en mêlez-vous? pourquoi toutes ces astuces que l'archevêque de Paris ne relèvera même pas, nous en avons l'espoir, et que chaque prêtre et chaque catholique du diocèse de Paris traitera avec le mépris que méritent ces manières de faire obliques que M. Bungener appelle « sa conscience, sa raison et son Évangile. »

Après le clergé et « les pauvres petits prêtres ; » après Monseigneur l'archevêque, arrive la question du dogme. « M. Bun» gener ne veut pas s'y arrêter longtemps : elle n'est pas la prin» cipale à Paris ; elle ne l'a pas été à Rome. » Voyez quelle grave autorité que celle de M. Bungener dominant la question à Rome, à Paris et dans toute la catholicité ! Tous les évêques du monde ont donné un avis identique ; la manifestation de la foi et du bonheur des populations catholiques est universelle ; mais M. Bungener en sait davantage certes que tous nos évêques... Il sait « les vices » du décret du Pape ; « il devient clair comme » le jour, dit-il, que l'Immaculée Conception, si elle avait eu » pour elle tous les témoignages des siècles, serait article de foi » depuis des siècles, depuis les premiers siècles. » Pour moi, il est clair comme le jour que M. Bungener ne sait pas même ce que c'est que le premier devoir de la logique. Comme si l'unanimité des témoignages obligeait l'Église de se prononcer *hic et nunc*... Comme si à Nicée, à Constantinople, à Éphèse, à Calcédoine, on était arrivé trop tard pour définir des DOGMES qui, jusqu'à chacun de ces conciles, n'étaient que des croyances revêtues d'unanimes témoignages... Comme si M. Bungener, accordant à la réforme du seizième siècle le pouvoir d'apercevoir, comme il le dit, de nouvelles vérités, et à tous les siècles celui de faire progresser la religion ; comme si lui, aujourd'hui voyant ou enseignant autrement que Luther, que Calvin, que M. Malan et que M. Gaussen, et même s'accordant le droit de changer de dogmes, ou de morale, ou de culte, du jour au lendemain, sous une lecture

plus libre de la Bible ou sous une impression plus forte de son *esprit;* comme si M. Bungener avait bonne grâce de venir faire le procès à l'Église catholique... Et il faut encore remarquer que ce fin joûteur n'entend rien à la théologie, à la tradition, à la définition des articles de foi, par la raison toute simple, il est vrai, qu'il est hors d'état d'avoir une notion exacte de ce que c'est qu'une profession de foi, une croyance, un dogme, de ce que c'est même que la foi. On est stupéfait d'une telle usurpation et d'une telle contradiction. Et puis, avec quelle désinvolture ce romancier-théologien-rationaliste vient contester, en quelques pauvres assertions de son esprit, les témoignages de la sainte Bible, des Apôtres, des Pères de l'Église! Comme il est content de citer saint Bernard en le défigurant totalement! Quelle science, quelle exégèse, quel terrible pourfendeur des évêques de toute la chrétienté, des théologiens de tous les siècles et de toutes les églises, des évêques réunis à Rome! Quelle grave et puissante autorité que celle de M. Bungener, ministre à Genève, auteur d'un odieux et immoral roman contre le clergé catholique, se posant en présence de l'Écriture Sainte, de la tradition, de l'Église, des populations catholiques de l'univers manifestant leur bonheur de voir une de leurs plus chères et de leurs plus unanimes croyances élevée à la dignité d'un article de foi! Ah! si M. Bungener, avant d'écrire sa faible et orgueilleuse brochure à Mgr l'archevêque de Paris, avait lu les seuls mandements des grands évêques de France, et entre autres ceux de Mgr l'évêque de Poitiers, de Mgr l'evêque d'Orléans! etc., etc.; mais quand on n'a rien compris dans le mandement de Mgr l'archevêque de Paris, comment aurait-on compris quelque chose à la science, à la théologie, à la piété de tous les évêques du monde?

Mais M. Bungener ne voulait pas « s'arrêter longuement sur la question du dogme. » A mes yeux, il a été trop long et trop court; ce qui « l'indigne » surtout, c'est que Rome a parlé; « elle a fait de rien quelque chose, » et il se prend de désespoir en voyant « les évêques se faisant comparses sur le grand » théâtre de Saint-Pierre... perdant leur dignité de Français et » d'évêques. » Il est humilié de voir « l'Église gallicane (ceci est

délicieux) oublier de rappeler au Dieu du Vatican qu'il est » homme, » et ces « deux cents évêques sanctionnant la confis- » cation suprême que Rome rêvait depuis mille ans. » « Ce que » j'admire, dit-il, ce n'est plus la hardiesse du Pape, mais la vôtre, » Monseigneur. » « Vous vous êtes enivré du despotisme que vous » avez respiré au Vatican. On ne s'approche pas impunément, » même à genoux, d'un homme qui s'est fait Dieu; toujours, en » revenant, on se croit un peu Dieu soi-même. » Puis les tirades habituelles sur « la Papauté, » sur le « catholicisme impuissant, » puis sur « le trône ébranlé du Pape, » puis sur « Pie IX qui a » su rougir du zèle aveugle de Mgr Sibour, » puis sur « Paris » humilié des abaissements de son archevêque devant le Pape. » Puis M. Bungener s'avance lui-même, « et sans être de Paris, » dit-il, sans être même catholique, on peut encore s'affliger » d'un si complet abaissement de l'homme devant l'homme. » Et alors, questionnant Mgr l'archevêque de Paris avec cette audace de tous les sectaires inconséquents, avec cette phraséologie de ces écrivains qui montent sur des échasses pour se faire écouter : « Et c'est pour cela, Monseigneur, que » je vous demanderai en terminant, sans ironie aucune (la bro- » chure en est pleine d'un bout à l'autre), d'homme à homme, » de chrétien à chrétien (?), ce que vous attendez du grand acte » dont il vous a fallu paraître si joyeux et si heureux. » Combien nous désirons à Genève que Monseigneur Sibour ne réponde pas à « cet homme » de la galerie de Notre-Dame, à ce « chrétien » qui ne croit pas même à la divinité de Jésus-Christ, à la nécessité du baptême, et qui passe son temps, ici à Genève, à faire d'odieuses conférences pour tromper les protestants et pour arracher la foi à de pauvres filles de la Savoie en défigurant le catholicisme.

M. Bungener estime, lui, que Mgr sert l'incrédulité et l'hérésie, affaiblit le christianisme et la foi, le système catholique et le pouvoir absolu du Pape... Et pourquoi toutes ces calamités? parce que Monseigneur :

1° « A mis sur le second plan l'*idée* de la rédemption par la croix. »

2° « A regardé le salut du genre humain de plus en plus comme l'œuvre de la Vierge. »

3° « A aidé les peuples à une véritable adoration de la Vierge.»

4° « A fait de la Vierge l'espérance, la Providence et la divinité des chrétiens. »

5° « Et s'est fait à Paris le plus grand ennemi du christianisme. »

Quand on pense que de pareilles absurdités sont la pâture des infortunés protestants de Genève qu'on égare ; quand on pense que ce sont là les déclamations d'hommes qui devraient être sévères et qui se disent ministres du Saint Évangile ! J'aurais presque envie d'évoquer, à la manière de M. Bungener, les anciens controversistes protestants, les Claude, les Jurieu, les Leibniz, les Grotius, les Moulinié ; que diraient-ils, en voyant jusqu'où s'est abaissée la controverse genevoise ?

Luther a eu ses communications avec le démon ; il avait son *génie*. M. Bungener n'a pas reçu, lui, des inspirations si puissantes, il a tout vu à Notre-Dame, dans le mandement de l'archevêque de Paris, dans la solennité de Rome, dans l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, dans l'autorité et l'enseignement de l'Église catholique, il a tout vu sous une influence qui l'a égaré, enivré, passionné ; ce n'est plus l'*ombre de Calvin* qui a dirigé sa plume, c'est « le *rire* de Voltaire qu'il a entendu à la » lecture du décret à Notre-Dame, et qu'il a entendu plus aigre » en lisant le mandement de l'archevêque de Paris. »

Tout M. Bungener est là ; maintenant sa brochure s'explique ; seulement Voltaire voulait écraser l'*infâme*, qui était pour lui le christianisme ; pour M. Bungener, c'est le catholicisme.

Voltaire ne rit plus, pas même au Panthéon ; M. Bungener ne rira pas toujours...

Le christianisme ne sera pas sauvé par les ministres-romanciers qui se croient « appelés du ciel à le soigner.» « L'arbre éternel, » c'est le catholicisme aux pieds duquel sont venus se briser de siècles en siècles les hérésies, les rodomontades, les suffisances, les calomnies et les perfidies des faiseurs de brochures.

LOGIQUE

Par le R. P. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

Le P. Gratry a quarante ans, et il y a trois années à peine que son nom est connu du public. Aumônier de l'Ecole normale alors, on se souvient avec quel éclat et quelle supériorité il entra en lutte avec un professeur de cette institution, M. Vacherot. L'occasion du conflit était une *Histoire des philosophes d'Alexandrie*, où l'élève de M. Cousin, non content de travestir la doctrine catholique, s'abandonnait à tous les errements de l'hégélianisme. L'*Étude sur la sophistique contemporaine* révéla : à la France un esprit philosophique de plus ; à l'Église un défenseur docte en toutes sciences. Adversaires et amis, personne ne se méprit sur la valeur de ce manifeste. Encore bien qu'il n'eût jamais rien publié, il était évident que l'auteur n'était pas plus novice dans l'art d'écrire que dans la culture des hautes sciences. Le P. Gratry recueillait la récompense de s'être préservé mieux que nul autre en ce siècle de cette impatience de publicité qui de nos jours fait avorter tant d'intelligences. En France, quelqu'un l'a dit (1), ce qu'on a appris la veille on le professe le

(1) M. Foisset, qui a recueilli ces détails biographiques dans une analyse critique du *Traité de la connaissance de Dieu*. Corresp. janv. 1855.

lendemain, le surlendemain on l'imprime. Ainsi n'a point fait le P. Gratry.

Né en 1805, emmené enfant en Allemagne, puis ramené en France, élève de Henri IV et de Saint-Louis, lauréat de l'Université aux concours généraux, — Prix d'honneur en 1824, — après cinq années de cette incrédulité de collége où restent la plupart, il avait eu l'insigne bonheur de retrouver la foi. Tout entier au sentiment de la vérité reconquise, il voua sa vie à la joie sainte de la faire connaître et aimer par d'autres. Il voulut donc étudier les sciences (car elles sont à Dieu comme les lettres), et voyant une auréole sur le front des élèves de l'École Polytechnique, il souhaita d'appartenir à cette École. Mais il avait dix-neuf ans et demi, et il ne savait pas faire une addition. Néanmoins, il mit sa confiance en Dieu, se présenta en mathématiques spéciales sans avoir entendu parler de mathématiques élémentaires, et, au bout de l'année, il entrait à l'École Polytechnique.

Là, il partagea son temps entre la science et la lecture de l'*Imitation*, unie à la méditation assidue de l'Écriture sainte. Désigné, après deux ans passés dans ces fortes études, pour suivre la carrière du génie, il donna sa démission, et, rentré dans sa liberté, il partit pour Strasbourg, où un autre converti, élève comme lui de l'Université de France, M. Bautain, fondait une école de philosophie catholique. Il y avait là un groupe de jeunes hommes admirables d'amour de Dieu, d'élan, de courage et de dévouement (1). M. Gratry entra dans les saints ordres avec eux et comme eux se fit humblement professeur au petit Séminaire de Strasbourg. Il y demeura douze ans. Pris comme de force pour diriger le collége Stanislas, de Paris, il poursuivit ses chères études malgré ce fardeau; il s'était habitué à mener de front le travail de la pensée et le reste, en portant tout ce qu'on peut porter d'activité extérieure.

(1) M. de Bonnechose, aujourd'hui évêque d'Evreux, M. Carl, directeur du collége de Juilly, M. l'abbé Ratisbonne, historien de Saint-Bernard, M. l'abbé Goschler, ancien supérieur du collége Stanislas, Mgr Level, supérieur de Saint-Louis de Rome, etc., etc.

C'était un joug toutefois : l'abbé Gratry le rompit, et rendu enfin à quelque loisir, reçu, après des examens sérieux, docteur en théologie, il devint aumônier de l'École Normale, d'où il sortit, comme on sait, par son duel philosophique avec M. Vacherot. C'est alors qu'il se sentit appelé à concourir avec quelques hommes d'élite à une œuvre grande et sainte, à la fondation d'un institut religieux spécialement voué à la direction de la première éducation cléricale : j'ai nommé le nouvel Oratoire.

Il faudrait revenir ici sur la méprise à laquelle ce nom d'Oratoire avait induit un écrivain fort répandu dans le monde, un académicien (1) qui voyait là non sans applaudissements un germe d'antagonisme contre une Société partout et toujours odieuse aux ennemis de l'Église. Dans la préface de la seconde édition de la *Connaissance de Dieu*, le P. Gratry a dissipé tous les nuages. Il a enlevé à M. de Rémusat tout prétexte pour lui faire jouer un rôle équivoque. Moins que les autres, les lecteurs des *Annales* s'étonneront de cette légèreté qui a entraîné l'historien d'Abeilard à commettre d'aussi graves erreurs. L'écrivain qui avait prétendu juger du protestantisme d'aujourd'hui d'après des formules surannées depuis longtemps délaissées par lui, pouvait fort bien attribuer au nouvel Oratoire les tendances d'opposition d'un prétendu libéralisme. C'était dans l'ordre. Mais quelle ignorance de ses propres contemporains! Est-il permis de parler de la sorte d'hommes qui vivent au grand jour, d'hommes que l'on coudoie à chaque instant? En vérité, voilà pour la gravité académique de ces bévues compromettantes.

Ce préambule était nécessaire pour parler d'un homme trop distingué désormais pour qu'il soit permis d'ignorer son histoire.

Il n'est point dans notre dessein de parler ici longuement du *Traité de la connaissance de Dieu*, ce livre fournit une brillante carrière. Il a mérité les suffrages académiques. Il est entre les mains de cette classe de lecteurs heureusement de plus en plus nombreuse qui se plait à voir un grand esprit unir la ferveur d'une solide piété aux investigations d'une science transcendante.

(1) M. de Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Il a conquis des sympathies jusque sur les terres réformées (1), pour l'ordinaire si peu comptables de justice à l'endroit des œuvres catholiques. La France reconnaissante n'hésite pas à placer le P. Gratry à côté de de Malebranche. C'est à la fois formuler un éloge exempt d'exagération et caractériser les mérites de l'œuvre. La *Connaissance de Dieu* rappelle la *Recherche de la vérité* et les *Entretiens métaphysiques*. C'est la même imagination brillante. C'est la même abondance dans le discours. C'est le même soin de parler une langue pure dont les élégances excluent toujours la manière. Le P. Gratry a peut-être plus de grâce que son devancier ; il n'a pas moins d'éloquence. Assurément il possède à un plus haut point ce don si précieux de répandre son âme dans ce qu'il écrit.

La logique a suivi de près la *Connaissance de Dieu*. Il se voit aisément que les deux livres ont été composés simultanément. L'un est le complément de l'autre. Le *Traité de la connaissance de Dieu* n'est en définitive qu'une application de la *Logique* ; des motifs secondaires ont seuls déterminé le P. Gratry à intervertir l'ordre naturel. C'était de sa part une question de tactique. Il n'a pas voulu effrayer tout d'abord le lecteur par la con-

(1) Nous désignons ici surtout le travail si distingué de M. Secretan, professeur de philosophie à Neuchâtel, publié dans la *Revue Chrétienne*. Toutefois, fidèle à ses habitudes d'individualiste, M. Secretan parle trop des convictions du P. Gratry comme d'un christianisme rationaliste et expérimental. C'est à la fois méconnaître l'homme et la doctrine qui fait sa force et sa lumière. Pourquoi faut-il que ce jugement si bienveillant et si autorisé se termine par quelques lignes qui sont une véritable tache ! Il y a là autant d'erreurs que de mots. Qui M. Secretan croit-il abuser en amplifiant jusqu'à l'absurde une assertion isolée du comte de Maistre et en l'appliquant, par voie d'insinuation et de conséquence, à l'Église catholique entière ? Que dire de ce plat mensonge touchant la bulle INEFFABILIS ? Cette malheureuse conclusion serait-elle un passeport nécessaire pour avoir l'honneur d'écrire dans la *Revue Chrétienne ?* A lire M. Secretan, on l'aurait pu croire supérieur à cette immense faiblesse de travestissement qui déshonore si souvent la polémique des partis adverses à la doctrine catholique. Tout en demeurant dans ses lignes, l'auteur de la *Philosophie de la liberté* aurait pu s'épargner cette défaite : car c'en est une pour un homme qui veut être sérieux que de tomber à ce point dans le dénigrement vulgaire. Quel éclatant démenti à cette diatribe que le livre qu'il vient d'analyser !

sideration de ces aspérités sèches et rudes dont on a l'habitude d'entourer le terme de logique. L'événement a parfaitement justifié des prévisions fondées sur une exacte appréciation de la nature des intelligences et de leur médiocre intensité. Le lecteur, ravi par les pages éloquentes de la *Connaissance de Dieu*, s'empresse aux difficultés de la *Logique;* il va sans hésiter, et le zèle immédiatement trouve sa récompense.

En effet, la logique n'est point pour le P. Gratry une sèche exposition des formes du langage; elle n'est pas pour lui, comme on le dit vulgairement, l'art technique du raisonnement enseigné par une méthode ingrate et méticuleuse. Pour le P. Gratry, comme pour Leibniz, la logique, c'est l'art d'employer sa raison non-seulement à juger ce qui est donné, mais encore à trouver ce qui est caché. Le docte prêtre se représente comme un homme qui, après avoir traversé la vie jusqu'à l'automne dans un travail sans relâche; après avoir blanchi à la charrue de l'étude, pour l'amour de la vérité seule, essaie, après la récolte, d'apprendre aux plus jeunes ouvriers l'ensemble des travaux qu'il faut subir, des règles et des industries qu'il faut connaître, des semences qu'il faut avoir, des fléaux qu'il faut éviter pour arriver à une moisson. Il espère que les conseils et les discours de ce bienveillant laboureur seront utiles à ses jeunes frères et sauront en amener quelques-uns à l'art de produire dans le champ de leur âme, sous le soleil et la rosée de Dieu, le vin et le froment de la vérité.

Telle est l'ambition du P. Gratry : aider ceux qui cherchent la vérité, la vérité entière. Dans tous les sens, dans tous les ordres de choses; la vérité pour sa beauté, pour l'amour des hommes et pour l'amour de Dieu. Voilà le principe et le point de départ. Puis il faut travailler sur cette semence. Dieu ne cesse de semer dans notre âme. Comme préparation préliminaire, ce n'est pas notre esprit, mais notre volonté qu'il faut appliquer d'abord aux données de la vérité. Le Maître l'a dit, il faut FAIRE en soi-même la vérité avant de la connaître. La loi de la volonté, pour ne pas corrompre la semence, est de préférer toujours Dieu à soi-même et au monde. Cette sorte de renoncement à soi-même et au monde, pour préférer Dieu, c'est la *mort philosophique* dont

parlent Socrate et Platon, c'est l'imitation morale du sacrifice évangélique. La fin dernière de la raison consiste à entrer dès cette vie en quelque commencement de rapport direct avec Dieu. Il y a des croyants qui repoussent de la Logique, comme un affreux mélange, toute mention de cette fin dernière. Mais, pourrait dire la raison, pourquoi séparer l'idée de mon but terrestre et l'idée de mon but céleste; pourquoi ne les jamais comparer et n'en point saisir les rapports pour embellir mon but terrestre par la sainte perspective du ciel? Comment ne pas voir, ajoute le P. Gratry, qu'un des plus grands obstacles qui empêche la raison d'arriver à son but terrestre, c'est qu'elle ignore ou méconnaît son but céleste. La raison ne peut impunément s'abstraire du désir naturel de connaître Dieu et des continuelles excitations surnaturelles qui la poussent à sa fin dernière. Ne refuser jamais à la raison, surtout à la raison flexible des jeunes hommes, l'ensemble des données de l'âme sur Dieu et le double flambeau des deux lumières. Agir autrement, on ne le voit que trop, c'est s'exposer à tenir sous le boisseau la meilleure des deux.

Tels sont les préliminaires que le pieux oratorien donne à sa *Logique*. C'est bien là une logique vivante, la seule digne de tenter des esprits sérieux, comme la seule capable de captiver les jeunes intelligences; à cet âge où il est affaire de si grande importance de tourner sans cesse le cœur de l'homme vers le but souverain.

Ici intervient une définition de la certitude. C'est, dit l'auteur, un état de l'âme qui en exclut le doute. Mais quel peut être cet état de l'âme qui exclut le doute et engendre la certitude? Pour le P. Gratry, comme pour saint Augustin, pour saint Thomas, pour saint Bonaventure, Descartes, Leibniz et tout le dix-septième siècle, « le fondement de la certitude est la lumière de la raison, lumière que Dieu met en nous et dans laquelle il nous parle. » Nous voyons et nous jugeons tout en Dieu, en ce sens que nous ne connaissons et ne jugeons que par la participation de la lumière de Dieu. Car la lumière de la raison est une certaine participation de la lumière divine. C'est ainsi que nous voyons et jugeons les choses sensibles par le soleil, c'est-à-dire

par la lumière du soleil. C'est pourquoi saint Augustin a dit : Les principes évidents des sciences ne peuvent être vus, s'ils ne sont illuminés par leur soleil, c'est-à-dire par Dieu. De même donc que pour voir les objets sensibles, il n'est pas nécessaire de voir la substance du soleil, de même, pour voir les vérités intelligibles, il n'est pas nécessaire de voir l'essence de Dieu (saint Thomas). Donc dans la vue des idées et dans la vue du monde, Dieu, d'une certaine manière, et nous parle et se montre. C'est de sa vérité, c'est de sa véracité que vient à notre esprit toute certitude. Descartes a dit : « La règle que j'ai posée, savoir que les choses que nous concevons clairement sont toutes vraies, n'est assurée qu'à cause que Dieu est, et que tout ce qui est en nous vient de lui. » C'est ainsi que toute science est en Dieu, d'après la profonde parole de saint Paul : « C'est en Dieu que nous vivons, que nous sommes et que nous nous mouvons. »

A ce sujet le P. Gratry se livre à un lumineux commentaire d'un texte de S. Thomas. Il s'agit de l'amplification de l'ange de l'École sur le passage des psaumes : « Nous verrons la lumière, Seigneur, dans ta lumière. » A notre sens, ce commentaire résout certaines objections faites par des thomistes stricts au P. Gratry sur quelques passages de la *Connaissance de Dieu*. Ces derniers, se défiant un peu des tendances platoniciennes du P. Gratry, reprochant à sa pensée de ne pas conserver assez de solidité à travers l'abondance de son style, étaient tentés de croire que, donnant dans l'erreur de Malebranche, il ne distinguait pas suffisamment la vue naturelle de la vision intuitive de Dieu ; la lumière de raison de la lumière de grâce. Voici la conclusion du nouvel oratorien :

« La vue de la vérité dans la connaissance naturelle, c'est la vue non pas de la lumière créée, mais bien de la lumière de Dieu ; c'est-à-dire de la lumière dont brille Dieu même. Et cela, parce que la lumière de raison n'est autre chose que le reflet de la lumière de Dieu en nous. C'est ce reflet qui rend notre âme image de Dieu. Donc, quand la raison voit la lumière qui est en elle et qu'elle voit l'âme l'image de Dieu, ce n'est pas seulement l'empreinte qu'elle voit, comme l'empreinte du cachet sur la

cire, c'est aussi une lumière et une lumière qui est celle dont Dieu brille, mais reflétée en nous. Aussi n'est-ce point la substance même de Dieu que nous voyons, c'est son image, l'image de sa substance formée en nous par la lumière même dont Dieu brille. »

De tout ceci, il résulte qu'il faut comparer avec saint Thomas la certitude naturelle de la raison à la certitude surnaturelle de la foi. C'est la même loi dans les deux ordres si différents par leur substance. L'on adhère aux principes par la lumière naturelle dans laquelle, d'une certaine manière, Dieu nous parle, comme on adhère aux choses de la foi par la lumière surnaturelle dans laquelle, d'une autre manière, Dieu nous parle. Les deux ordres sont parallèles. Aussi bon nombre de philosophes, depuis Aristote jusqu'à Kant et aux Ecossais, appellent foi l'adhésion à l'évidence naturelle des principes.

La certitude ne trompe pas, parce que dans toute certitude, c'est Dieu, la vérité même, que l'esprit entend. La certitude est une paix que seul l'Esprit de Dieu peut donner.

Les fondements de la certitude une fois établis, le P. Gratry s'applique à manifester les causes de nos erreurs. Si Dieu nous parle et nous instruit, comment se fait-il que la philosophie soit le lieu principal de l'erreur? La réponse est celle que l'on devait attendre d'un esprit aussi tendre dans l'expression de sa piété qu'ardent à la poursuite de la connaissance.

Le premier et le principal vice de la philosophie est de cesser d'être pratique pour demeurer exclusivement spéculative. Avec la connaissance de la vérité, la vraie philosophie veut l'amour et la pratique du bien. Toute spéculation isolée qui ne jette point en même temps ses racines et dans l'intelligence et dans le cœur, n'est qu'une tentative sophistique. « Dans l'homme, a-t-on dit, la lumière seule est vaine. La lumière seule ne suffit pas. » La chaleur et la lumière réunies forment la vie totale. La philosophie ne saurait être une lumière sans chaleur, sinon ce n'est plus que l'art des sophistes, ce vain et faux travail dont Pascal dit : « Toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine. »

Donc, de toutes les causes d'erreurs, la première et la principale, c'est la spéculation isolée, c'est le sommeil de l'âme qui

prétend chercher la vérité sans s'appuyer sur la pratique du bien. Il en est d'autres encore qui sont autant de formes diverses des vices intellectuels.

L'un des travers les plus apparents de la philosophie séparée (qui veut agir en dehors des solutions chrétiennes), est la poursuite des questions vaines et celle des questions insolubles; abus qui vient d'une prétention vicieuse : la prétention à la *démonstration absolue* et à la *démonstration déductive continue*.

La prétention de la démonstration absolue provient d'une sorte d'immoralité radicale, espèce d'égoïsme instinctif dans lequel l'esprit se croit centre, point de départ, cause première de vérité. Or, l'esprit créé n'est pas source de vérité, mais seulement le canal de vérité. Il n'est pas la lumière, il en est le témoin.

La prétention à la démonstration déductive consiste à vouloir appliquer à tout l'un des deux procédés de la raison, le syllogisme ou principe d'identité, ce qui est appauvrir l'esprit humain, qui possède un autre procédé dialectique.

Ces deux prétentions sont absurdes. La philosophie ne saurait subsister dans le vide; elle doit reconnaître une vérité pour base et point de départ, de même que les autres sciences, les mathématiques en particulier, qui reconnaissent des axiomes. Quant à la prétention déductive continue, la philosophie doit en admettre les bornes aussi bien que les mathématiques. Bacon vous dira, dans son langage ingénieux, qu'il a connu cette philosophie orgueilleuse suspendue entre le ciel et la terre, c'est-à-dire sans base expérimentale terrestre ni céleste, et tirant tout de sa propre substance. C'est elle qu'il comparait à l'araignée, à l'araignée suspendue, elle aussi, entre le ciel et la terre, au centre de sa toile, dans ce domaine inconsistant, fragile, nuisible, captieux, qu'elle a tiré de sa propre substance; insecte malfaisant, égoïste, que l'on doit écraser, vicieux et impuissant rival de l'admirable et généreuse abeille qui tire du suc des fleurs le miel dont elle nourrit les hommes. L'abeille, image de la philosophie véritable, suivant Bacon, toujours cité par le P. Gratry; l'abeille ne tire pas de sa propre substance la matière de son œuvre, mais la recueille sur les fleurs où la distille la sève terrestre, où la dépose la rosée du ciel : les parfums de la

terre unis à la rosée du ciel sont la substance de son travail; gracieuse et profonde image de ce que doit être la matière du travail humain. Le spectacle de la nature, le goût des choses de Dieu, les données expérimentales terrestres et les données célestes surnaturelles, voilà la double base de l'œuvre philosophique et le vrai sang de la pensée de l'homme.

Ces fondements de la logique une fois posés, le philosophe entre dans le détail. Il aborde l'étude des procédés de l'intelligence dans son opération sur les trois mondes au sein desquels l'homme vit : la nature visible, l'âme et Dieu.

Il y a deux procédés de l'esprit, pour marcher dans le domaine de la connaissance : le syllogisme et l'induction; le syllogisme, qui procède par voie d'identité et déduit d'un principe ce qu'il contient; l'induction, qui prend son point de départ non comme principe, mais comme simple point de départ, comme base d'élan intellectuel pour s'élever à de plus hautes vertus.

Ces deux procédés reposent sur deux principes que l'on peut appeler *principe d'identité* ou *de contradiction*, et *principe de transcendance*.

Le premier procédé, le syllogisme, est le plus connu; le second, très-incomplètement décrit, à peine soupçonné par les maîtres, est celui que le P. Gratry s'applique le plus à mettre en évidence. C'est le côté le plus original de son travail. Nous allons voir quel immense parti il en tire et combien de vues fécondes il accumule autour de ce point de vue nouveau.

Mais auparavant que d'étudier directement ces deux principes, l'auteur les considère en regard de la doctrine qui les nie. Cette étude incidente implique toute la question du panthéisme.

Ici commence une guerre à outrance. Le P. Gratry ne traite pas le panthéisme comme un adversaire avec lequel un savant qui se respecte puisse consentir à se mesurer. « Nous n'entreprendrons point, dit-il, la réfutation d'Hégel, cette personnification dernière et la plus complète du sophisme panthéiste. On ne réfute pas les sophistes, on les cite, on les décrit, on les classe, on les emploie, mais on ne se commet pas avec eux, parce qu'avec eux la victoire même est ridicule. Beau triom-

phe, en effet, que d'arracher à un adversaire terrassé l'aveu que quelque chose existe; que l'on en peut être certain; que le mal et le bien sont contraires; que les contradictions ne sont pas identiques. On ne réfute donc pas ces sophistes, on les emploie comme démonstration par l'absurde. Hégel, sous ce rapport, est pour nous d'un usage excellent et presque continuel, comme contradicteur direct et complet de toutes les vérités, comme destructeur pratique et théorique de toute logique et de toute raison... » Cicéron se faisait dire, dans un de ses dialogues. « Vous venez de rayer Epicure de la liste des philosophes. » Le P. Gratry prétend pour lui le même éloge touchant Hégel de la part de toute raison qui ne sera pas entamée d'avance par la sophistique du professeur allemand.

La lutte s'engage et elle se prolonge. Il est impossible d'en énumérer ici tous les incidents.

Il faut lire en entier ce chapitre où l'erreur est poursuivie jusque dans ses derniers retranchements. On suit l'auteur sans regret dans cette descente vers les mystères de la mort et de la décomposition intellectuelle. Ces spectacles sont salutaires.

Les deux procédés dialectiques, le syllogisme et l'induction, sont mis en présence du panthéisme, et l'on voit à l'instant comment il se fait que le panthéisme soit devenu une question de logique.

Hégel détruit le procédé syllogistique d'identité, en affirmant que les contradictoires sont identiques.

Le procédé dialectique d'induction ou de transcendance dans la considération du fini affirme l'infini par la négation des limites; Hégel le retourne en appliquant l'affirmation à la limite, la négation à l'être.

C'est là tout le système; mais cet énoncé suffit pour faire comprendre qu'Hégel détruit toute raison en détruisant les deux procédés de la raison, et qu'il n'aboutit, en définitive, qu'à atteindre la forme la plus radicale et la plus savante de l'athéisme. Ces monstruosités sont de grande importance; car pour l'esprit humain la question est toujours celle-ci : DIEU *ou* NON. Par un choix libre et secret de chaque âme, il y a des esprits qui descendent vers les ténèbres, il y en a qui montent vers la lumière

de Dieu. La formule d'Hégel, l'identité de l'*être* et du *néant*, est l'expression de cette tendance vers les ténèbres, qui du même coup pose que Dieu n'est pas et que la raison n'a ni l'évidence positive de l'identité, ni l'évidence négative de la contradiction, par cela même que les contradictoires sont identiques.

Ici le P. Gratry met en présence Hégel et Aristote, et l'esprit recueille de ce rapprochement un enseignement lumineux et d'une rare énergie. Il montre Aristote dénonçant les sophistes de son temps, mettant le doigt sur la plaie, analysant l'erreur jusqu'à ses dernières racines, montrant à l'avance toutes les extrémités d'Hégel. Voilà un homme qui, en pleine lumière chrétienne, recule jusqu'à Gorgias et Héroclite. Il n'est pas simplement un sophiste, c'est le sophisme par excellence, car il s'est identifié, il s'est assimilé toutes les formules de ses devanciers.

Le P. Gratry n'est pas moins concluant alors qu'il met le panthéisme d'Hégel en présence du principe de *transcendance*. Il le poursuit sans relâche, textes en main, et ne lui donne pas trève qu'il ne l'ait dépouillé de tout prestige, qu'il n'ait mis à nu toute sa misère. Il montre aussi la vanité des prétentions du professeur allemand, quand il ose invoquer à l'appui de son système les sciences naturelles, physiques et mathématiques. Le P. Gratry a l'esprit géométrique le mieux doué. Il manie avec la plus grande aisance l'arme de la science, et c'est merveille de le voir s'avançant avec la confiance que lui communique la vérité qu'il défend, au milieu de ces monstrueuses rêveries. Mais ces abus de la science et de l'histoire ne sont que surajoutés au système; le fond est ce que démontre surabondamment le savant religieux; le fond, le germe de ces divagations, c'est la dialectique telle que l'ont maniée les sophistes de tous les temps; c'est la raison orientée en sens inverse de la direction légitime et retournée, par un crime de la volonté libre, contre Dieu et vers le néant; c'est le procédé dialectique principal de la raison qui, à la vue des êtres limités, efface toutes les limites pour concevoir Dieu; c'est ce procédé même retourné; c'est la pensée effaçant la notion de l'être pour s'efforcer de concevoir des limites infinies, c'est-à-dire le néant. Mais, ajoute avec une implacable résolution le P. Gratry, la raison ainsi retournée et

profanée dans les esprits prévaricateurs, se venge et montre sa céleste origine en les menant, avec une infaillible rectitude et une irrésistible force, là où ils doivent aller : à l'absurde absolu, manifeste, avec son critérium et son caractère propre, la contradiction dans les termes.

Quelques-uns de vouloir s'étonner et de s'écrier : Est-ce donc là ce panthéisme si redoutable qui a bouleversé la science au sein de la nation la plus savante de l'Europe; qui a troublé ailleurs tant de têtes philosophiques; qui a enivré de ses conceptions folles les sectes socialistes? Se peut-il qu'il puisse être réduit de la sorte à deux ou trois formules extravagantes? D'autres, plus familiers avec les systèmes philosophiques, tout en protestant de leur éloignement pour le panthéisme, chez Hégel ou autre part, feront reproche au docte oratorien d'avoir si fort maltraité une doctrine erronée peut-être dans ses principes, funeste assurément dans ses conséquences, mais, après tout, disent-ils, puissante par son influence et son retentissement sur les divers ordres de la science. Si grand est l'orgueil implanté dans les âmes par une longue habitude du rationalisme, que l'on se prend à admirer une doctrine, même perverse, par le fait que son développement et sa construction logique attestent la force de l'esprit humain. On se plaira à énumérer les prétextes spécieux et habiles dont elle s'entoure, les mirages dont elle se paie, les illusions dont elle se nourrit, les préjugés qu'elle entretient, les fausses apparences sur lesquelles elle s'appuie, les équivoques qu'elle propage; cela pour grandir un triomphe dont on devrait rougir au nom de l'humanité et de la raison outragée. En célébrant les grandeurs du panthéisme hégélien, on croit faire honneur à l'esprit humain; on veut l'admirer à tout prix, même alors qu'il s'égare.

Ces ménagements, ces admirations pour l'hégélianisme sont surtout le fait de rationalistes protestants; cela se conçoit sans peine de la part de savants pour lesquels la notion de la vérité intégrale n'existe pas, pour qui le christianisme lui-même n'est qu'une philosophie mobile au gré du tempérement intellectuel et du travail expérimental de chacun.

Le savant catholique, armé de la vérité intégrale, identifié par

toutes les facultés de son intelligence à la solennelle exposition dogmatique de l'Église, ne saurait pratiquer cette indulgence. Il croirait favoriser l'erreur. Il lui semblerait pactiser avec elle. Il a trop de hâte d'élever une barrière contre l'eau trouble que produit le faux système, afin de préserver de son contact le flot pur de la vérité qui doit à jamais être libre de mélange avec le mensonge et les mystères d'iniquité.

C'est dire que nous ne saurions faire reproche au P. Gratry d'avoir courru sus au cœur de la question; d'avoir dévoilé l'erreur, de l'avoir radicalement détruite. Cette victoire complète d'un prêtre qui parle au nom de la foi et n'écrit que pour glorifier Dieu et son Église, pourra déplaire à tant d'hommes qui entretiennent avec le rationalisme sous toutes ses nuances, des rapport que l'on veut croire libres d'engagements compromettants. Il était temps que le verdict fut prononcé avec cette sévérité. Oui, le panthéisme hégélien doit faire horreur à toute intelligence honnête. Mais le P. Gratry ne l'a pas montré seulement insultant à la raison, il l'a manifesté ridicule, impuissant sur tout esprit vraiment libre. Interrogeant l'histoire, il l'a signalé comme une vieille erreur déjà confondue par Aristote et Platon. La cause est finie.

On ne saurait trop dévoiler le panthéisme de nos jours. Il s'est glissé partout. Il a introduit ses solutions malfaisantes dans les sciences naturelles, dans la cosmographie, dans la physiologie. Que de lumière sans chaleur, partant peu féconde, n'a-t-il pas répandu dans le livre du *Cosmos* de M. de Humboldt, cette vaste encyclopédie où l'on regrette l'absence d'une inspiration plus élevée. La physiologie de Muller, celle de Burdach en sont imprégnées. Combien de jeunes gens nous reviennent d'Allemagne complètement familiarisés avec l'*identité des contradictoires!* Or c'est là un abaissement manifeste de la raison contre lequel il ne faut pas cesser de protester.

Ce souffle panthéistique répandu dans la science moderne, n'est pas moins malfaisant que le naturalisme proclamé par le dix-huitième siècle. Il se peut dire qu'il en poursuit avec servilité les errements, et qu'en définitive le résultat est le même. L'oubli de toute métaphysique sérieuse, le mépris de

l'ontologie, et, malgré des dénégations qu'il faut savoir prendre pour ce qu'elles valent, l'athéisme partout, telles sont les conclusions des deux systèmes. La polémique du savant oratorien avec M. Vacherot a dès longtemps dissipé des doutes désormais impossibles. Plus franc, le sensualisme voltairien accuse ouvertement ses desseins; son attaque est de vive force, par là même moins redoutable. Le panthéisme germanique se défend des formules nettes; il ne renverse ouvertement aucune vérité, mais il n'en affirme aucune. S'enveloppant des nuages d'une impartialité prétendue, il ne parvient que plus sûrement à ruiner toute vérité dans l'intelligence qui s'abandonne à son enseignement.

Le premier volume se termine par l'exposé des modes du syllogisme. C'est une théorie faite comme la géométrie; depuis Aristote elle n'a pas varié. Il n'y a pas lieu de l'exposer ici; disons seulement que cette étude sur le syllogisme est suivie d'une admirable dissertation où l'auteur compare les deux procédés de la raison, le syllogisme et l'induction dialectique. Il est impossible de risquer une analyse dans ces pages où la transcendance de la vue philosophique s'unit dans un merveilleux accord aux élans du cœur le plus pur, servi par le plus admirable don de la parole.

Edouard Dufresne.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOUVELLE CONFÉRENCE DE FRIBOURG

DU 11 AVRIL 1855.

Les catholiques du canton de Genève d'abord, puis ceux du canton de Fribourg et ceux du canton de Neuchâtel, ont adressé à leurs gouvernements respectifs des pétitions motivées, signées à d'immenses majorités, pour obtenir la rentrée de Mgr Marilley dans son diocèse.

Les Conseils d'Etat des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève (Berne s'est réservé le protocole ouvert), ont chacun envoyé deux délégués à Fribourg, où une conférence a eu lieu entre eux le 11 avril.

La demande si unanime des catholiques a été rejetée.

Voici le procès-verbal de cette séance :

« Lecture faite des principales pétitions et des résolutions des conférences des 16 et 17 août et des 30 et 31 octobre 1848, et des principales pièces relatives à l'objet en tractation, et après un exposé historique des actes et des événements qui se rattachent à cette question, la discussion a été ouverte.

» *Fribourg,* conformément à ses instructions, propose de déclarer que l'entrée de l'évêque Marilley est impossible aussi longtemps que l'Etat ne sera pas d'accord avec l'autorité ecclé-

siastique sur les divers points principaux sur lesquels les deux autorités sont en dissentiment.

» Conformément à ses instructions, Fribourg soulève le point de vue fédéral de cette question dans le sens que la conférence veuille examiner l'opportunité d'en nantir l'autorité fédérale, sous le rapport de l'ordre et de la tranquillité publique.

» *Vaud*. Le délégué déclare n'avoir ni pouvoirs, ni instructions, mais qu'il est chargé de référer à son gouvernement.

» Il pense, toutefois, que son gouvernement donnera les mains à toutes les conclusions qui pourraient être prises et qui tendraient à régler cette affaire, plus particulièrement importante pour le canton de Fribourg.

» Il estime que le rappel de l'évêque Marilley ne serait pas opportun et qu'il ferait un effet extrêmement fâcheux sur la population du canton de Vaud. Si cependant les autres Etats du diocèse devaient trouver nécessaire de consentir, sous certaines réserves, à la rentrée de ce prélat, il a la conviction que le gouvernement de Vaud ne s'y opposerait pas.

» Il doute, par contre, que le Conseil d'Etat du canton de Vaud consente à faire intervenir dans cette question l'autorité fédérale.

» Quant à une réponse à faire aux pétitionnaires, il propose d'en charger les délégations de Fribourg et Genève.

» *Neuchâtel*. La délégation déclare n'avoir pas d'instructions, et qu'elle référera à son Conseil d'Etat sur les propositions qui pourraient être faites.

» Elle fait, au reste, connaître que, pour le canton de Neuchâtel, le renvoi de l'évêque, et en général les résolutions des conférences des 30 et 31 octobre 1848 ont force de loi, et ne pourraient être révoquées sans une décision du Grand Conseil.

» La délégation estime aussi qu'il serait à désirer que l'autorité fédérale pût être nantie de cette affaire, mais elle appelle l'attention sur les inconvénients qui résulteraient d'un refus de la Confédération de s'en charger.

» *Genève* déclare avoir pleins-pouvoirs, sauf ratification. La délégation reconnaît qu'il serait impossible de rappeler l'évêque Marilley dans les circonstances actuelles, mais elle reconnaît en

même temps l'urgence de trancher, si possible, définitivement la question. La députation consentira à examiner s'il convient de nantir les Grands Conseils de chaque canton diocésain, en leur soumettant un projet de concordat conforme aux résolutions précédentes, afin de calmer les populations et de leur démontrer qu'abstraction faite de la personne de Marilley, on désire régler les rapports entre l'Église et l'Etat.

» Cependant, une réponse étant à faire aux pétitionnaires, elle devra être conçue dans le sens des délibérations de la conférence du mois d'octobre 1848. Cette réponse pourrait insister, entre autres, sur la circonstance que le siége de l'évêché n'ayant été accordé à Fribourg, en 1593, que sous la réserve que l'évêque se soumettrait aux lois du canton et n'introduirait aucune innovation, et que ces conditions ayant été violées, cette résidence est devenue impossible jusqu'à ce que les rapports entre l'Église et l'Etat aient été réglés.

» Après une préconsultation générale, on procède à la discussion spéciale des divers points soulevés.

» Fribourg propose de ne rien décider encore sur la question de savoir si l'on veut s'adresser à la Confédération, mais de réserver cette question à une prochaine conférence.

» Quant à une réponse à faire aux pétitionnaires, la délégation propose d'en charger les délégations de Genève et de Fribourg, dans ce sens : que le rappel et la résidence de l'évêque à Fribourg n'est possible qu'à la condition que les rapports entre l'Etat et l'Église soient préalablement réglés.

» Genève est arrivé, par l'ensemble de la discussion, à reconnaître que la rentrée de Marilley, avec ou sans condition, est devenue impossible; qu'elle est incompatible avec le maintien de l'ordre public et la dignité de l'autorité civile. Il formule, en conséquence, les propositions suivantes :

» 1° De maintenir de plus fort les résolutions des 30 et 31 octobre 1848;

» 2° L'autorité de chaque canton répondra à ses pétitionnaires de la manière qu'elle trouvera convenable, mais dans le sens et les limites des résolutions susdites.

» En suite de la discussion et des diverses propositions, l'on

paraît généralement d'accord à laisser tomber, pour le moment, l'examen de la question au point de vue fédéral. La proposition de charger les députations ou les Conseils d'Etat de Genève et de Fribourg d'une rédaction uniforme de réponse à faire aux pétitionnaires, est retirée.

» La discussion étant terminée, le président résume comme suit les bases des décisions à prendre par la conférence :

» Connaissance prise des pétitions adressées aux autorités de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg, pour demander le retour de Marilley dans le but d'exercer des fonctions épiscopales;

» Fondé sur l'exposé historique des faits qui se sont passés depuis l'époque des premières résolutions de la conférence des cinq cantons formant le diocèse dit de Lausanne et de Genève;

» Vu les nombreuses et infructueuses démarches tentées par les Etats de Fribourg et de Genève dans le but de faciliter la conclusion d'un concordat tendant à régler les rapports des Etats avec l'Église catholique;

» Vu la réponse faite par la cour de Rome, par l'intermédiaire du chargé d'affaires Bovieri, datée de Lucerne, 1er mars 1853, à la dernière démarche collective des deux Etats, en date du 22 décembre 1852, les cinq cantons décident :

» 1° De maintenir les résolutions arrêtées dans la conférence tenue à Fribourg les 30 et 31 octobre 1848.

» 2° Les autorités de chaque canton répondront, dans les limites et conformément aux dites résolutions, aux pétitions adressées par les ressortissants de chaque Etat, concernant la rentrée de Marilley comme chef du diocèse.

» Les délégués des Etats de Genève et de Fribourg déclarent dors et déjà adhérer à ces décisions, sous réserve de ratification de leurs commettants.

Les délégués des Etats de Vaud et de Neuchâtel déclarent comme acte de vérité le résumé de la conférence, se réservant d'en référer à leurs commettants et de communiquer leurs décisions dans le plus bref délai.

» Ainsi fait et délibéré à Fribourg, le 11 avril 1855, pour être soumis à la ratification des Conseils d'Etat des cinq cantons.»

Genève, le 30 avril 1855.

LE CLERGÉ DU CANTON DE GENÈVE

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres du Conseil d'Etat du Canton de Genève.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons pris connaissance du procès-verbal de la conférence qui a eu lieu à Fribourg le 11 avril.

Cette conférence repousse les vœux des catholiques du diocèse de Lausanne et de Genève qui demandaient avec une touchante unanimité que Mgr Marilley, leur évêque, leur fût rendu. Elle se réfère aux résolutions de la conférence de Fribourg des 16 et 17 août 1848 ; elle maintient les résolutions de la conférence des 30 et 31 octobre de la même année ; elle fonde ses résolutions actuelles sur les démarches tentées, dit-elle, par les Etats de Fribourg et de Genève, dans le but de faciliter la conclusion d'un concordat, et elle décide que chaque canton répondra aux pétitionnaires conformément aux dites résolutions.

Sans nous arrêter à relever ici l'oubli des convenances que dénote la rédaction de ce procès-verbal, nous sommes dominés par le besoin de vous dire dès l'abord, Monsieur le Président et Messieurs, quelle impression profondément douloureuse les catholiques du canton de Genève ressentent en ce moment en voyant leurs vœux si légitimes et si pacifiques ainsi méconnus ; et aussi quel sentiment répulsif leur a fait éprouver une intervention insolite dans une solution qu'ils avaient sollicitée seulement des magistrats de la république de Genève. Le clergé du canton de Genève, consolé par l'assentiment dont il est entouré de toutes les populations catholiques du canton, doit à l'Eglise catholique entière, à son vénéré évêque, à tous ses concitoyens, à ses magistrats, la manifestation solennelle et réfléchie de ses principes.

1° Le clergé et les catholiques du canton de Genève, soumis respectueusement aux lois et aux autorités constituées cantonales et fédérales, conteste, de la manière la plus catégorique, aux can-

tons de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel, le droit de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques du canton de Genève. Cette immixtion serait, pour le canton de Genève, l'aliénation d'une partie de son indépendance et des droits sacrés qu'une partie des citoyens genevois tiennent de plusieurs sources également inviolables. Ce que Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel ne peuvent faire dans notre canton, ils ont le droit de le dénier à Genève dans leurs cantons respectifs, et dans leurs affaires ecclésiastiques quelconques. La conférence de Fribourg est illégale et inconstitutionnelle à Genève. Elle est contraire au Pacte fédéral qui a limité à une seule restriction le sacrifice des libertés cantonales au point de vue religieux. Elle usurpe un pouvoir temporel, spirituel et pénal, arbitraire en dehors des lois ; elle est en outre repoussée par les catholiques du canton de Genève, parce qu'elle crée contre eux, contre leurs libertés et leurs droits, une majorité d'Etats protestants puissants et une majorité de délégués protestants naturellement hostiles, ou pour le moins ignorant les principes et les institutions de la religion catholique, et venant s'ingérer dans des localités, des intérêts et des situations qui ne sont pas de leur compétence. Les décisions de la conférence de Fribourg sont donc, pour les catholiques du canton de Genève, comme non avenues.

2° Le clergé du canton de Genève renouvelle la déclaration qu'il a faite publiquement et par toutes les voies en son pouvoir en 1848, de ses sentiments de totale répulsion contre les résolutions de la conférence de Fribourg des 16 et 17 août, attendu :

Premièrement, que ces résolutions sont schismatiques en elles-mêmes et condamnées par le Souverain Pontife de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, ainsi qu'il conste en particulier de la protestation de Son Eminence le cardinal Soglia, en date du 30 septembre 1848, adressée au Directoire fédéral.

Secondement, que ces fatales résolutions sont spécialement contraires aux droits et usages que la religion catholique tient dans le canton de Genève, et sans aucune parité avec ce qui se passe dans les cantons de Berne, de Fribourg, de Vaud et de Neuchâtel, de ses antiques prérogatives, des traités de cession de Paris, de Vienne et de Turin, du bref d'incorporation qui a réuni ce canton au diocèse de Lausanne ; qu'elle tient aussi des plus solennelles promesses du canton de Genève qui avait demandé lui-même et obtenu cette réunion à certaines conditions, parmi lesquelles se trouve, pour les catholiques, le droit de ne pas être privés de voir leur évêque exercer librement ses fonctions et « *n'être jamais troublé dans ses visites pastorales.* »

Troisièmement, attendu que ces résolutions sont, comme la simple lecture le démontre, un produit inapplicable de passions d'un autre temps, et le résultat d'une ignorance évidente des premiers éléments de la foi et de la discipline de l'Eglise, comme aussi des conditions essentielles de la liberté religieuse dans un canton mixte.

Le clergé et les catholiques du canton de Genève ne pourraient

jamais se soumettre aux décisions arbitraires et schismatiques de la conférence de Fribourg, sans abdiquer leur qualité de catholiques. Nous tenons à nos droits religieux, généraux et particuliers, et nous ne reconnaissons qu'au Souverain Pontife le pouvoir de les modifier, sans abandonner le sincère désir de voir régner la bonne harmonie qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat.

3° Le clergé et les catholiques du canton de Genève n'admettent pas davantage les décisions de la conférence de Fribourg des 30 et 31 octobre 1848. Ils restent pleins de soumission aux tribunaux réguliers de la Confédération helvétique et aux tribunaux réguliers du canton de Genève ; mais ils ne peuvent croire qu'un tribunal exceptionnel, arbitraire, tel que l'a été la conférence de Fribourg, puisse, sans observer même les formes conservatrices de la liberté des citoyens et de la libre défense des accusés, sans jugement contradictoire, sans publicité, condamner, arrêter, emprisonner, exiler sur une terre étrangère, un évêque catholique, un citoyen suisse, et surtout priver les catholiques du canton de Genève du droit de recevoir leur évêque, canoniquement institué, reconnu par le Saint-Siége, qui n'a contrevenu à aucune loi du canton, et contre lequel il n'a jamais été formulé aucune plainte, de quelque nature que ce soit. Ces convictions se sont successivement affermies par la protestation du Chargé d'affaires du Saint-Siége du 31 octobre 1848, par celle de Son Eminence le cardinal Soglia, secrétaire d'Etat, du 10 novembre 1848, par la lettre du Saint Père lui-même du 21 janvier 1849, par celle de Nos Seigneurs les évêques de la Suisse à Mgr Marilley, et enfin par la protestation itérative du 30 janvier du Saint-Siége.

4° Enfin le clergé du canton de Genève estime que si le gouvernement de Genève croit avoir à faire des démarches auprès du Souverain Pontife, le gouvernement de Fribourg n'a rien à y voir : les situations sont entièrement différentes, et l'indépendance cantonale doit rester complète. Si Fribourg s'est adressé à la cour romaine, c'était uniquement, et nous le savons de science certaine, pour ses affaires cantonales, et Genève n'avait point à s'en préoccuper. Et si notre Saint Père le Pape, et les catholiques du canton de Genève, n'ont pas regardé les communications de Fribourg à Rome comme sérieuses, c'est qu'elles étaient dérisoirement maintenues sur le terrain des résolutions schismatiques et arbitraires des conférences de Fribourg des 16 et 17 août et des 30 et 31 octobre 1848, et que, par là même, elles rendaient tout arrangement impossible dans ces conditions.

En conséquence, Monsieur le Président et Messieurs, nous venons, dominés par le cri de notre conscience et par les sentiments de nos droits et de nos devoirs, nous venons protester, de la manière la plus explicite, contre les résolutions de la conférence de Fribourg du 11 avril, comme contraires aux droits de l'Eglise catholique, aux droits de notre évêque, du clergé et des catholiques du canton de Genève.

Vous nous permettrez, Monsieur le Président et Messieurs, de repousser pour notre compte la responsabilité des conséquences qui peuvent résulter de ce nouvel élément de difficultés introduit si malheureusement et si inutilement dans le canton de Genève, et qu'il eût été si facile d'éviter à jamais par l'application de la seule justice et de la véritable liberté religieuse.

Vous trouverez juste, nous n'en doutons pas, que nous transmettions la présente protestation au haut-Conseil fédéral, à Son Excellence le chargé d'affaires du Saint-Siége et aux légations des hauts-Etats signataires des traités de Paris, de Vienne et de Turin.

Nous sommes avec le plus profond respect,

Monsieur le Président et Messieurs,

Vos très-humbles et obéissants serviteurs.

Suivent les signatures.

Toute la Suisse sait qu'il n'y a pas un seul des faits allégués contre Mgr Marilley qui puisse soutenir un moment la discussion *devant un tribunal régulier quelconque.*

En particulier le canton de Genève n'a jamais articulé un seul grief contre Mgr Marilley ; il n'y a jamais eu le moindre démêlé ni politique, ni ecclésiastique entre l'évêque et l'autorité cantonale.

En outre, jamais il n'y a eu ni identité, ni similitude entre la situation ecclésiastique des canton de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel, et celle du canton de Genève. L'évêque porte même le titre, reconnu légalement par le gouvernement de Genève, d'évêque de Lausanne et DE Genève. Le canton de Genève est, au point de vue canonique et au point de vue des relations entre les deux autorités civile et ecclésiastique, dans des conditions toutes différentes de celles des autres cantons Le canton de Genève a conservé, en vertu des traités de Paris, de Vienne et de Turin, tous *ses droits et usages* propres, et l'évêque est tenu, aussi bien que le gouvernement civil, de les respecter. Le Pape seul peut les modifier (protocole de Vienne). Le bref d'incorporation du Pape Pie VII, de 1819, est tellement catégorique à cet égard, et les promesses de Genève en l'homologant sont si catégoriques que, en vérité, il faut fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir l'énorme distance entre les deux positions. La pétition des catholiques du canton de Genève redemandant leur évêque a exprimé ce fait palpable avec une force invincible. Aussi avions-nous une confiance entière dans le Conseil d'Etat, et nous attendions-nous à une simple levée d'interdit qui eût été à la fois de la bonne politique, de la justice et de l'habileté, au moment surtout où, au Grand Conseil, viennent d'être proclamées tant de belles professions de foi sur l'indépendance, sinon la séparation de l'Église et de l'Etat. Aujourd'hui c'est un joug de fer posé sur l'Église catholique dans le canton de Genève, malgré les traités, malgré l'acte d'incorporation, malgré la constitution cantonale, malgré la constitution fédérale, malgré le droit civil, le droit criminel, le droit de police, malgré la liberté religieuse, malgré même les plus vulgaires lois des convenances et de la politesse..., et tout cela pour traîner les catholiques du canton de

Genève à la remorque des passions politiques du canton de Fribourg.....

Catholiques du canton de Genève, qui aviez agi cependant avec tant de prudence et avec tant de respect pour les lois et pour les magistrats, sentez-vous l'affront qui vous est fait? Est-il assez sanglant? Et vous, clergé catholique du canton de Genève, comprenez-vous comment on paie votre sagesse dans maintes circonstances?

La demande des catholiques de Genève est rejetée, et par qui?

Par ceux qui n'ont aucun droit dans notre canton, par une conférence qui n'est ni légale, ni impartiale, ni instruite. Et qui donc a permis aux Fribourgeois, aux Neuchâtelois, aux Vaudois de venir, sans en connaître le moindre mot, toucher à nos droits et usages ecclésiastiques, que nous tenons, nous, de l'Église, et dont nous jouissions déjà sous la France et sous la Savoie? Qui donc leur a demandé un concordat, un changement de situation, eux protestants ou ennemis de notre religion, sans nous consulter et même malgré notre pétition si claire et si formelle? Nous, nous ne voulons ni du régime ecclésiastique ancien et actuel de Fribourg, ni de l'asservissement du canton de Genève et de la religion catholique aux cantons de Berne, de Fribourg, de Vaud et de Neuchâtel. Ils n'ont rien à voir chez nous, comme nous n'avons rien à voir chez eux.

Quant aux délégués du Conseil d'Etat de Genève, nous le disons avec une vive douleur, ils ont agi contre le sentiment et la volonté manifestés des catholiques; ils ont compromis les droits du canton, des catholiques et de l'Église catholique dans le canton de Genève, en les rivant à une conférence d'abord essentiellement illégale, et ensuite essentiellement schismatique.

Les catholiques sont profondément blessés. La plaie est saignante. Qui la guérira?

Oui, la conférence actuelle de Fribourg est schismatique. Elle renouvelle et confirme les décisions des 16 et 17 août 1848; décisions condamnées par l'Église. Voici ces décisions :

« Les cantons se lient par concordat conclu dans l'intérêt de la paix publique en matière religieuse et ayant pour but de faire respecter leur souveraineté, sans porter atteinte au dogme, à la

foi et au libre exercice du culte catholique. — Ils se déclarent solidaires de toutes les résolutions prises, ainsi que des mesures d'exécution.

Le concordat sera soumis à la ratification du Directoire fédéral.

L'évêque sera sommé par le gouvernement de se soumettre *sans restriction* à la constitution et aux lois du canton, *à renoncer à toutes prétentions contraires et notamment à l'exercice du placet pour la postulation aux bénéfices*, tel qu'il a été introduit abusément par les constitutions synodales. Le gouvernement de Fribourg lui déclarera qu'il méconnaît à une autorité quelconque le droit d'intervertir la charte constitutionnelle par des ordres ou émissions contraires. En conséquence, il demandera que *tout ordre, mandement pastoral, publication de l'évêque, soient soumis à l'approbation de l'Etat, et que les constitutions synodales soient mises en harmonie avec les lois civiles.*

» Cette démarche sera appuyée par les cinq Etats sur le point de vue de l'intérêt public et de *celui de la religion catholique.*

» Pour le cas où l'évêque n'obtempérerait pas à cette sommation, en cas de résistance formelle à un concordat souverain de plusieurs cantons, il en sera déféré au Directoire qui avisera aux mesures les plus efficaces pour faire cesser le trouble résultant de cette résistance.

» Les cantons se réservent en outre leurs moyens d'actions, *en retirant au titulaire leur placet pour l'exercice ultérieur des fonctions épiscopales.*

» Les Etats concordants déclarent que dès la première vacance du diocèse, *ils entendent faire usage du droit de* SOUVERAINETÉ, *en se réservant la nomination de l'évêque.* Cette nomination aura lieu par des délégués nommés par les Conseils d'Etat respectifs dans la proportion suivante :

» L'Etat de Fribourg enverra 4 délégués, de Genève 2, de Vaud 1, de Berne 1, de Neuchâtel 1.

» Cette délégation sera présidée par le premier député nommé de Fribourg.

» L'élu prêtera le serment de fidélité aux constitutions et aux lois des cantons compris dans le diocèse.

» La NOMINATION *des membres de la cour épiscopale* sera soumise à l'*approbation du gouvernement* dans le territoire duquel l'évêque aura sa résidence.

» La *nomination des doyens* sera soumise dans chaque canton à l'*approbation du gouvernement* respectif.

» Les candidats à l'état ecclésiastique seront, avant leur entrée au sacerdoce, soumis dans chaque canton *à un examen devant une commission mixte, et suivant un programme uniforme.* Cet examen *constatera* que les candidats possèdent les connaissances et les capacités nécessaires pour l'*exercice de leurs fonctions.*

» Le candidat, une fois admis par l'évêque et le gouvernement respectif, pourra aspirer *sans autre permission épiscopale*, à tous les bénéfices vacants du diocèse, sous réserve toutefois des cas de discipline ecclésiastique ou d'empêchement notoire survenu depuis son admission.

» Les cantons ouvriront des négociations avec le Saint-Siége pour la suppression canonique des fêtes, ou leur translation sur le dimanche, et pour la diminution des jours de jeûne et d'abstinence.

» Les cantons s'engagent, pour le cas où ces négociations n'auraient pas un résultat satisfaisant, à refuser toute sanction pénale aux fêtes, qui ne sont pas instituées ou confirmées par la loi civile, à l'exception générale des dimanches et spécialement pour le culte catholique, la Fête-Dieu, Noël, l'Assomption, la Toussaint, l'Annonciation, pour le culte évangélique réformé, le Vendredi saint et l'Annonciation.

» Les cantons concordants déclarent ne reconnaître *en matière de culte catholique, d'autorité spirituelle que pour ce qui regard la foi et les sacrements.* Ils renouvellent les réserves faites dans le temps *contre l'admission des décisions du Concile de Trente*, réserves qui, sauf la foi et les sacrements, ont eu pour but d'assurer aux gouvernements la continuation des antiques droits, libertés et franchises de la Suisse, et leur *souveraineté en matière de discipline, de police et de haute surveillance du culte.*

Les cantons déclarent, au surplus, que tous les fonctionnaires et bénéficiers ecclésiastiques auront droit à l'*appui* de l'au-

torité civile *pour l'exercice de leurs fonctions* dans la limite des lois, et que l'Etat les *protégera* pour la considération et le respect dus à leur dignité.

» Les délégués feront les propositions suivantes :

» Les cantons concordants exigeront l'*exequatur* pour toute publication venant du Saint-Siége.

» Ils ne tolèreront plus sur leur territoire de port d'*habits distinctifs* pour les ecclésiastiques.

» Les délégués prendront en outre part aux ouvertures qui pourraient être faites, et ont le pouvoir d'en formuler et d'y adhérer suivant la marche de la discussion et dans le sens de la présente instruction.

» Ils sont autorisés à se joindre aux propositions qui se rapprocheraient le plus des points de cette instruction.

» Le projet de concordat sera soumis à la ratification définitive du Grand Conseil.

» Les 16 et 17 août 1848.

La simple lecture d'un pareil document suffit pour faire comprendre que JAMAIS les catholiques du canton de Genève ne se soumettront à de pareilles énormités.

Le 30 septembre 1848, le cardinal Soglia (1) écrivit au Directoire fédéral, au nom du Souverain Pontife, pour réclamer contre ces détestables décisions de Fribourg, plus schismatiques en tous points que celles même de la conférence de Bâle de 1834. En ce qui concerne spécialement le canton de Genève, le secrétaire d'Etat du Saint-Siége s'exprimait dans des termes aujourd'hui devenus d'une extrême importance pour les catholiques. Qu'on les lise avec attention :

De la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté.

Rome, le 30 septembre 1848.

MM. les bourgmestres et Conseil d'Etat de l'honorable canton de Berne, Directoire fédéral.

Les feuilles publiques ont récemment annoncé que les délé-

(1) Voir les 1ers et 4mes documents sur la liberté de l'Eglise.

gués des cinq cantons dont se compose le diocèse de Lausanne et Genève, venaient d'approuver de leurs votes une instruction du Conseil d'État de Fribourg remplie de nouvelles et insupportables entraves pour l'Église catholique, et que, de plus, la convention delibérée entre ces délégués sous la forme de cette instruction était soumise aux ratifications des Grands Conseils cantonaux et du Directoire fédéral. Cette nouvelle a profondément affligé le cœur du Saint Père. La sollicitude que ses augustes prédécesseurs et lui-même ont toujours montrée pour la Suisse, la modération extrême avec laquelle il a toléré tout ce que l'on pouvait rejeter sur le malheur des temps, la longanimité avec laquelle il a autorisé les sacrifices qu'il était possible à l'Église de faire, lui donnaient bien le droit d'attendre un autre résultat.

Et l'étonnement se joint à la douleur lorsqu'on réfléchit que les lois en question sont proposées, non pas en un temps ou de rupture absolue avec le culte catholique, ou de pure tolérance, mais en un temps où les lois de la Confédération promulguent et sanctionnent la liberté de conscience. De telle sorte que ce qui, à une autre époque, pouvait être, non pas assurément conforme à la justice, puisque cela était contraire au droit naturel et divin de l'Église, mais du moins conforme aux institutions civiles et politiques de certaines parties de la Suisse, se trouve aujourd'hui en contradiction manifeste avec ces institutions. La liberté de conscience, en effet, ne peut se réduire à une pure liberté de foi intérieure, dont les actes échappent naturellement à l'empire des lois humaines; pour que cette liberté soit réelle, il faut qu'elle s'étende à l'accomplissement des devoirs que la religion impose à chacun, selon sa condition et selon la position qu'il occupe dans l'Église.

Pour que les fidèles aient le libre exercice du culte catholique, il est nécessaire qu'ils puissent recevoir les sacrements et entendre la Parole de Dieu, de prêtres et de pasteurs légitimement établis, selon les lois canoniques, car ces lois les obligent à s'abstenir des pratiques du culte, plutôt que de se mettre en communion avec des pasteurs qui n'auraient pas été institués canoniquement.

Pour que les pasteurs aient le libre exercice du culte, il est nécessaire qu'ils puissent instruire les fidèles de la Loi de Dieu, sans dépendre en cela des lois civiles ou du bon plaisir des gouvernements; il est nécessaire qu'ils puissent librement, selon le dictamen de leur propre conscience et selon les lois de l'Église, donner ou retirer l'institution aux pasteurs de l'ordre inférieur; il est nécessaire qu'ils puissent, avec une pleine indépendance,

admettre dans le sanctuaire ceux qu'ils jugent dignes et en exclure les indignes ; il est nécessaire qu'ils puissent librement, lorsqu'ils ont été légitimement institués, garder l'exercice de leur autorité, car, d'après les lois de l'Église, il ne leur est pas permis d'y renoncer ; il est nécessaire enfin qu'ils puissent obéir aux publications du Saint-Siége, communiquer avec le Saint-Siége en toute liberté et mettre à exécution ses actes de juridiction dans les affaires ecclésiastiques, car c'est le propre de l'Église catholique d'avoir un chef suprême de qui tous ses membres dépendent. Tout cela est nécessairement compris dans la liberté de culte, car en dehors de ces conditions, il devient impossible d'exercer le ministère épiscopal sans trahir ce qu'a de plus sacré la conscience du prêtre catholique.

Or, aucune des conditions ci-dessus ne demeure sauve avec la convention qu'on suppose faite par les députés des cinq cantons : la servitude qu'elle impose au clergé va jusqu'à lui interdire un costume qui le distingue des laïques. L'Église, au contraire, même dès les premiers temps, et alors que le costume ecclésiastique n'était pas encore arrêté, a toujours exigé que la modestie cléricale se distinguât d'une manière ou d'une autre des usages du monde. Et non-seulement l'Église, mais tous les peuples, ont toujours cru nécessaire que le prêtre portât dans ses vêtements comme un souvenir continuel des devoirs de son état, afin que dans le commerce des hommes il fût sans cesse rappelé au respect de soi-même et maintînt parmi les autres la dignité de son caractère.

En des circonstances aussi graves, l'auguste chef de l'Église ne peut donc pas garder le silence, et puisqu'il dépend encore de la sagesse et de la justice des Grands Conseils cantonaux et du Directoire fédéral de prévenir les funestes conséquences que produirait un tel acte, Sa Sainteté a ordonné au secrétaire d'Etat soussigné d'appeler sur ce point la sérieuse attention de Vos Seigneuries Excellentissimes, et par elles celle des Grands Conseils.

Quant à l'honorable canton de Genève en particulier, le soussigné ne doit pas négliger de rappeler que si, en 1819, le Saint-Siége consentît à séparer cette Eglise du diocèse de Chambéry pour l'unir à celle de Lausanne, ce fut en considération de quelques articles de la constitution cantonale par lesquels étaient confirmées les garanties en faveur de la religion stipulées par le roi de Piémont dans les traités de Vienne et de Turin, garanties violées plus tard par la convention que le canton imposa au défunt évêque Mgr Yenni, et que le Saint Père désapprouva solennellement dès qu'il en eut connaissance, en 1844, bien que

cette convention ne détruisît pas ces garanties au même degré que le ferait le nouveau concordat des cinq cantons dont il est maintenant question.

De même, il est nécessaire de rappeler que si le Saint-Siége en 1820, autorisa l'évêque et le clergé de Genève à prêter serment de fidélité à l'Etat et d'obéissance à ses lois, le Saint-Siége ne le fit que parce que ce serment devenait licite, en vertu d'une déclaration solennelle du gouvernement cantonal, portant qu'on n'entendait par le serment obliger le clergé à rien de contraire *aux principes de la foi catholique ni aux ordonnances de l'Église*. Il en résulte que si cette déclaration était implicitement révoquée, comme il paraît qu'elle le serait par le nouveau concordat, l'autorisation de prêter serment, donnée par le Saint-Siége, le serait aussi.

Enfin, ni pour le canton de Genève, ni pour aucun des quatre autres cantons, le Saint-Siége n'a connaissance d'aucune concession qui ait mis des limites à son droit d'élire librement l'évêque.

Le Saint-Siége a certainement toujours eu l'habitude de choisir des personnes étrangères aux intrigues mondaines, et par cela même non suspectes aux gouvernements. Mais le Saint-Siége ne peut reconnaître à aucun gouvernement, comme procédant de la souveraineté temporelle, le droit de nommer les évêques. Quant aux causes canoniques pour lesquelles la nomination des évêques a été accordée à d'autres gouvernements, elles ne se sont jusqu'à présent jamais présentées dans les cantons dont il s'agit.

C'est pourquoi, sur tous ces points, le Saint-Siége ne peut s'empêcher de réclamer hautement contre les prétentions manifestées par les députés des cinq cantons. Pour user envers Vos Seigneuries Excellentissimes d'un procédé amical, Sa Sainteté a ordonné au soussigné de leur adresser le présent office, se flattant que cela suffira pour lui épargner la nécessité d'en venir à d'autres actes, auxquels sa conscience l'obligerait devant le monde catholique, si les raisons ci-dessus n'étaient pas suffisamment appréciées.

Le soussigné profite bien volontiers de cette occasion pour exprimer à Vos Seigneuries Excellentissimes les sentiments de sa considération la plus distinguée.

J. Card. Soglia.

Le clergé du canton de Genève protesta en chaire contre les décisions de la conférence schismatique de Fribourg. Voici les paroles qui furent prononcées dans toutes les églises catholiques, le 18 septembre 1848 :

« Les membres du clergé catholique, citoyens du canton de Genève, ont pris connaissance du projet de loi présenté au Grand Conseil du canton de Fribourg le 11 août dernier.

» Ils n'ont ni la mission, ni la prétention d'exprimer leurs pensée sur ce projet, en ce qui concerne les intérêts généraux de la religion dans le diocèse et l'éducation publique dans le canton de Fribourg; mais il est de leur droit et de leur devoir, en qualité de citoyens genevois, de protester solennellement en ce qui regarde l'enseignement théologique réglementé par ce projet, attendu que cet enseignement est simultané pour tous les ressortissants du diocèse.

I. Les paroisses cédées par la France et la Sardaigne au canton de Genève, en vertu des traités de Vienne, de Paris et de Turin, ne peuvent perdre, en vertu d'une loi quelconque, les droits que ces traités leur ont garantis. Or, parmi ces droits, celui de la liberté d'enseignement en matière théologique, inhérent d'ailleurs à l'autorité épiscopale, ne peut faire l'objet d'une question au point de vue historique et catholique.

» II. En outre, le canton de Genève a été distrait du diocèse de Chambéry pour être réuni au diocèse de Lausanne par le bref du Pape Pie VII, du 20 septembre 1819. Cette mutation a eu lieu « aux prières du gouvernement de Genève et de toute la » Confédération suisse, et sur l'assurance donnée au Souverain- » Pontife que la religion catholique serait maintenue de la même » manière qu'elle l'était sous les princes de la maison de Sa- » voie... » Et il est porté aux registres de l'Etat de Genève (1er octobre 1819) que « ce bref prononçait le dit démembrement, » reçu avec reconnaissance par Genève, rappelle expressément » le protocole de Vienne et le traité de Turin, qui s'y réfère » comme le fondement des droits du gouvernement de Genève » et la règle de ses devoirs pour le maintien et la protection de » la religion... »

III. Enfin, et indépendamment des droits attachés à la constitution divine de l'Église catholique, apostolique et romaine, les catholiques du canton de Genève jouissent de ceux que leur confère la constitution de la république et canton de Genève, du 24 mai 1847, qui proclame la liberté des cultes. Cette constitution ne pose de limites à cette liberté qu'en ce qui concerne *l'exercice extérieur* du culte, et elle rappelle « les traités aux- » quels la constitution ne peut déroger en rien et qui reste en vi- » gueur dans toute leur intégrité. »

» Les membres du clergé catholique, citoyens du canton de Genève, protestent donc avec tout le respect convenable, mais aussi avec toute l'énergie de leurs convictions et de leur foi,

aux fins de défendre leurs droits et les droits des catholiques contre les dispositions du projet de loi sur l'instruction publique de Fribourg en ce qui concerne l'enseignement théologique.

» Fait à Genève, le 18 septembre 1848. »

Puis ce même clergé écrivit à Monseigneur Marilley la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Nous avons pris connaissance d'un document intitulé : *Instructions pour la conférence entre les cinq cantons intéressés aux affaires du diocèse de Lausanne et Genève.*

» Nous nous sommes assurés que les stipulations que renferme ce document sont au moins à l'état de projet.

» Tout votre clergé, à l'unanimité, Monseigneur, a été profondément ému à l'apparition d'un plan si évidemment subversif de la constitution divine de l'Église, de son indépendance, de ses lois canoniques, de ses droits, et par conséquent de la religion elle-même.

» Tous les fidèles catholiques de nos paroisses ont éprouvé la même indignation et la même douleur que nous.

» Aussi, sous l'empire de cette unité et de cette union, qui constituent la famille diocésaine, dont Votre Grandeur est le Pasteur légitime et le Père chéri, nous venons déposer à vos pieds l'expression filiale et respectueuse de notre attachement inviolable, de notre inaltérable soumission à vous, Monseigneur, notre évêque, successeur des Apôtres, envoyé de Jésus-Christ, et à notre sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine, dans la personne de Sa Sainteté le Pape IX.

» Que votre cœur brisé soit surabondamment consolé par cette déclaration solennelle de tout votre clergé.

» Oui, Monseigneur, nous sommes tous prêts, s'il le faut, à subir la mort même plutôt que de nous soumettre et de soumettre jamais les fidèles catholiques aux prétentions usurpatrices et schismatiques renfermées dans ce document, et nous renouvelons entre vos mains, dans toute la plénitude de notre foi et de notre attachement à l'Église, la promesse de n'admettre aucune modification quelconque en matière de discipline qui ne soit sanctionnée par Votre Grandeur et par le Souverain Pontife.

» Si Votre Grandeur est accablée sous le poids des épreuves, si nous ressentons chacune de ses souffrances, nous trouvons toutefois une consolation bien grande à contempler la sérénité d'âme et la fermeté inébranlable que Jésus-Christ donne à son serviteur ; et en portant tour à tour nos regards sur le Père com-

mun des fidèles et sur notre bien-aimé évêque, nous répétons les adorables et fécondes paroles du Sauveur des hommes : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam... Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversùm vos mentientes propter me : Gaudete, et exultate : quoniam merces vestra copiosa est in cœlis...* (St. Matth. c. V.)

» Nous sommes avec le plus profond respect,

» Monseigneur,

» De Votre Grandeur,

» Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

(*Suivent les signatures.*)

Bientôt intervinrent les résolutions de la conférence de Fribourg des 30 et 31 octobre 1848, qui prononcèrent l'expulsion de Mgr Marilley de son diocèse.

Voici ces résolutions :

« Les gouvernements des hauts Etats de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève, sur le territoire desquels s'étend le diocèse dit de Lausanne et Genève ;

» Vu les délibérations des délégués réunis à Fribourg, en conférence pour les affaires diocésaines ;

» Vu également les actes qui se rapportent à la conduite de l'évêque Etienne Marilley dans les événements dont le canton de Fribourg a été le théâtre ;

» Considérant que le gouvernement de Fribourg n'a accordé en 1593 la résidence dans le canton aux évêques de Lausanne, fugitifs depuis longtemps de leur siége épiscopal, qu'à la condition qu'ils se soumettraient aux lois du pays, qu'ils respecteraient les libertés et franchises de l'Etat, et qu'ils se comporteraient d'une manière pacifique et amicale ;

» Que ce gouvernement est toujours resté au bénéfice de ces droits et réserves, nonobstant la tolérance dont il a usé à l'égard de certains actes ;

» Que l'évêque Etienne Marilley a évidemment violé les conditions de résidence stipulées en 1593, en refusant dans plusieurs circonstances de reconnaître la suprématie du pouvoir civil en matière temporelle, et notamment en résistant en dernier lieu aux sommations qui lui ont été adressées par le Conseil d'Etat, de se soumettre à la constitutions cantonale, garantie par la Confédération.

» Considérant qu'il a puissamment contribué par ses discours et ses excitations, et surtout par la bénédiction qu'il a faite des drapeaux des rebelles, à la formation de la ligue qui, en 1847, a amené la guerre civile en Suisse et mis l'indépendance de la patrie en danger;

» Que c'est par une extrême indulgence et par égard pour le caractère dont il est revêtu, qu'il n'a pas été atteint alors par les mesures dont on a frappé de grands coupables;

» Considérant que loin d'être ramené à l'observation de ses devoirs par les procédés dont il a été l'objet, l'évêque Etienne Marilley n'a cessé, depuis cette malheureuse époque, d'entraver dans leur administration les autorités constitutionnelles, soit en taxant d'hérétiques et de schismatiques la constitution et les lois, soit en cherchant à empêcher leur exécution par des circulaires incidieuses, notamment par celles des 11 février et 18 septembre 1848, soit encore en refusant à l'état le droit de collature et celui de suprême inspection sur l'instruction publique;

» Qu'il a de plus, par ses circulaires du 18 septembre et suivant, provoqué le refus fait par un grand nombre de préposés de communes de prêter le serment prescrit à leur entrée en fonctions, et augmenté par là les difficultés de l'administration publique;

» Considérant que de l'ensemble de ces actes, il résulte que l'évêque Etienne Marilley aspirait à se placer, en matière temporelle, au-dessus du pouvoir civil, et que dès lors il ne restait plus au gouvernement que de le mettre en demeure de se prononcer d'une manière catégorique;

Que le Conseil d'Etat l'a fait en le sommant, par son office du 14 octobre 1848, de déclarer jusqu'au 23 du même mois s'il voulait se soumettre sans restriction à la constitution et aux lois du canton;

» Que cette sommation a été appuyée par plusieurs Etats du diocèse, et que les autres Etats s'apprêtaient à prendre la même mesure, lorsque leur attention a dû se fixer sur de plus graves circonstances;

» Considérant que l'évêque Marilley a répondu à ces sommations par un manifeste portant la date du 23 octobre, lequel renferme non-seulement un refus positif de se soumettre aux justes exigences du Conseil d'Etat de Fribourg, mais contient en outre la preuve que ce prélat n'a pas renoncé à ses prétentions usurpatrices en continuant à s'arroger le droit de contrôle sur le gouvernement de l'Etat;

» Considérant que ce dernier acte de résistance a été suivi dans la nuit du 23 au 24 octobre de mouvements insurrectionnels dans plusieurs parties du canton de Fribourg;

» Que ces troubles ont été excités et dirigés par les partisans et même par les plus proches parents de l'évêque Marilley, et qu'ils sont le résultat évident de la conduite provocatrice de ce prélat ;

Qu'ils ont nécessité une nouvelle occupation militaire du canton de Fribourg, par les troupes des cantons voisins, et que de grands maux vont peser une seconde fois sur ce pays ;

Considérant que le Conseil d'Etat, pour mettre fin le plus promptement possible à cette situation critique, a, par mesure de haute police, ordonné la translation de l'évêque Etienne Marilley hors du territoire fribourgeois, et qu'il a dû le confier à la garde des autorités du canton de Vaud, jusqu'à ce que des décisions ultérieures aient été rendues à son égard ;

» Considérant que le retour de l'évêque dans le canton de Fribourg et son séjour dans une partie quelconque du diocèse est incompatible avec le maintien de la tranquillité publique ;

» Que ce prélat a perdu la confiance et la considération qui sont nécessaires à l'exercice des hautes fonctions de l'épiscopat ;

» Qu'il est urgent de mettre un terme à un état de choses qui compromet sans cesse la paix dans le canton de Fribourg et menace le repos de la Confédération entière ;

» Usant de leurs droits de souveraineté, les Etats sus-nommés ont d'un commun accord arrêté les résolutions suivantes :

Art. 1. Etienne Marilley n'exercera plus de fonctions épiscopales pour le diocèse dit de Lausanne et Genève.

Art. 2. Le séjour dans les cantons sur le territoire desquels s'étend le dit diocèse lui est interdit.

Art. 3. Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg prendra les dispositions convenables pour l'administration provisoire du diocèse. Il avisera de plus aux préliminaires propres à amener la réorganisation de l'évêché.

Les présentes résolutions ont été délibérées par les délégués soussignés, pour être soumises à l'adoption des gouvernements respectifs, à Fribourg, les 30 et 31 octobre 1848.

Pour copie conforme : Les délégués de l'Etat de Berne,
H. Stockmar, Im. Oberstec.

Les délégués de l'Etat de Fribourg,
Schaller, L. Pictet. — *Le chancelier :* D. Berchtold.

Le délégué de l'Etat de Vaud,
H. Druey.

Les délégués de l'Etat de Neuchâtel,
(*Sauf à référer*) Piaget, J. Steck.

Nous prouverons plus tard, dans les *Annales*, que pas un

des *considérants* n'est vrai, et que pas une des décisions n'est juste et légale.

Nouvelle réclamation du Saint-Siége, nouvelle protestation du clergé du canton de Genève, nouvelles adresses, nouvelles pétitions, et en particulier l'adresse de tous les évêques de la Suisse.

Voici la protestation de Son Excellence le chargé d'affaires du Saint-Siége en Suisse :

Au gouvernement de Fribourg.

Lucerne, ce 31 octobre 1848.

J'ai appris que Sa Grandeur Monseigneur Etienne Marilley, évêque de Lausanne et de Genève, a été le 25 du courant enlevé par la force armée de sa résidence épiscopale de Fribourg et transporté au château de Chillon.

En présence d'une telle mesure, inusitée en Suisse depuis des siècles et exécutée à une époque de civilisation et de liberté, je ne saurais, pour ce qui me concerne, garder le silence. Je dois à la charge que j'ai l'honneur de remplir auprès de la Confédération suisse de vous adresser cette lettre, en vous présentant les observations suivantes :

La cause principale de la dite mesure se trouve dans le refus de se soumettre aux sommations que vous lui aviez adressées. Or, c'est uniquement dans ce que la conscience lui défendait qu'il ne s'y est pas soumis. Je ne dois pas croire, Monsieur le Président et Messieurs, que vous ayez voulu contraindre sa conscience, parce que ce serait porter atteinte à ce que l'homme a de plus sacré. Cependant, en voulant excuser l'intention, on trouve dans votre *ultimatum* une véritable contrainte de fait, puisque vous y sommez Sa Grandeur de se soumettre sans restriction à la constitution cantonale, tandis que celle-ci, en garantissant l'*exercice de la religion catholique*, la restreint *dans les limites de l'ordre public et des lois*. Si l'on ne veut point de réserve dans la soumission au statut cantonal, on n'en doit apporter aucune à l'exercice de la sainte religion.

En outre, dans les sommations faites à Monseigneur l'évêque et dans vos lois, il y a des exigences touchant la discipline générale de l'Eglise qu'un évêque ne peut pas accorder. Il n'appartient qu'au Saint Père de modifier cette discipline pour des motifs graves et légitimes. Tant que ces modifications ne sont pas obtenues, l'évêque doit se soumettre à la discipline existante et la faire respecter.

» Quant à ces modifications que vous pourriez désirer, je sais que Sa Grandeur vous a invités plus d'une fois, directement ou indirectement, à vous entendre avec le Saint-Siége. Je ne puis moi-même que vous réitérer cette invitation, parce que c'est là l'unique moyen

de terminer toutes les difficultés et de rétablir le calme et la sécurité parmi les populations catholiques. Car vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Président et Messieurs, les mesures que vous avez adoptées à l'égard de Mgr Marilley inquiètent tous les bons catholiques du diocèse, qui se voient privés de l'action de leur pasteur ; elles inquiètent le clergé et étonnent tous les honnêtes gens de la Confédération, à quelque confession qu'ils appartiennent, sans parler de l'effet qu'elles produiront plus loin. Elles peuvent aussi amener de fâcheuses conséquences, dont on ne saurait calculer la portée.

Je dois de plus vous faire remarquer que ces mesures déplorables sont en opposition soit avec le pacte fédéral qui va cesser, soit avec la constitution qui le remplace. Et comme le statut de la Confédération qui garantit la liberté de culte est placé au-dessus de toutes les constitutions cantonales, on ne doit s'écarter de celui-ci, ni dans la teneur de ces constitutions, ni dans leur interprétation.

Mais écrivant à un gouvernement catholique, qui doit et déclare vouloir respecter la religion catholique, il me suffira de lui signaler, dans un but de conciliation et de paix, la gravité de ces mesures par rapport à la religion, pour l'engager à rendre la liberté à son évêque. Elles portent atteinte à la liberté de culte, à l'inviolabilité des évêques, pasteurs sacrés revêtus de la plus haute dignité dans la hiérarchie d'ordre instituée par Jésus-Christ lui-même, et destinés par son Vicaire sur la terre, le père commun des fidèles, à gouverner une portion des enfants de l'Eglise. Elles portent atteinte aux lois générales de l'Eglise, aux droits sacrés du Saint-Siége, dont le Saint-Père est le dépositaire, et doit pour cela maintenir l'indépendance pastorale dans l'administration des diocèses.

Ainsi, Messieurs, si d'un côté mon devoir m'oblige à protester, comme je proteste en effet, contre l'arrestation de Mgr Marilley, en réclamant sa mise en liberté, de l'autre je vous prie de peser mûrement les réflexions que je vous présente, afin qu'elles vous engagent à accomplir au plus tôt cet acte de justice, en espérant alors que les négociations que vous entamerez avec le Saint-Siége seront couronnées de succès.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président et Messieur, de vous assurer de ma haute considération. (1).

J. Bovieri, *Camérier d'honneur de Sa Sainteté, chargé d'affaires du Saint-Siége.*

De la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, 10 *novembre* 1848.

Messieurs les bourgmestres et Conseil d'Etat du louable canton de Berne, Directoire fédéral.

Dans le moment même où le Saint Père, avec une juste confiance,

(1) Ces protestations ont été renouvelées les 29 et 30 janvier 1851 par S. Exc. Mgr Boviéri, chargé d'affaires du Saint-Siége en Suisse.

s'attendait à voir arriver une réponse satisfaisante à la note que le soussigné cardinal secrétaire d'État avait eu l'honneur d'adresser à Vos Seigneuries Excellentissimes sous la date du 30 septembre dernier, un fâcheux événement est venu renouveler sa douleur. Les autorités fribourgeoises ont procédé à des voies de fait contre la personne même du vénérable évêque de Lausanne et de Genève.

Une circulaire où le prélat rappelait aux fidèles les obligations relatives à l'acte religieux du serment, une circulaire où il ne faisait aucune réflexion sur les lois cantonales, mais seulement il avertissait les fidèles d'examiner dans leur conscience si la promesse qu'on exigeait d'eux serait conforme aux lois de Dieu et de l'Église, avant de la donner sans restriction ; une circulaire enfin dans laquelle il défendait aux curés d'ajouter aucun commentaire, a été considérée comme une déclaration que la constitution du canton était hérétique. Et par ce motif elles ont fait intimer à l'évêque, que cette même circulaire, si elle n'était pas révoquée, ou toute autre publication faite sans autorisation préalable du gouvernement, serait punie et regardée comme un acte de révolte et de provocation à la désobéissance aux lois.

Le gouvernement de Fribourg trouva encore un grief contre l'évêque dans le refus de celui-ci à se soumettre aux lois qui feraient dépendre la collature des bénéfices ecclésiastiques entièrement de l'autorité civile, et qui voudraient régler l'enseignement même théologique.

La constance avec laquelle dans ces deux questions l'évêque a sauvegardé un droit qui n'était pas le sien, mais de l'Église, a paru un motif suffisant à un seul des cinq cantons dont les populations catholiques composent le diocèse de Lausanne et Genève, non-seulement pour l'enlever violemment de sa résidence, mais aussi pour le garder en prison comme un coupable d'État.

Le soussigné cardinal croit inutile d'expliquer ici les raisons qui empêchaient Mgr Marilley d'agir dans ces deux occasions d'une manière différente de ce qu'il a fait. Il est de toute évidence que les catholiques se trouvent dans l'impossibilité de prêter un serment civil sans aucune réserve, pour l'obéissance qui est due aux lois de Dieu et de l'Église. D'ailleurs ce point, aussi bien que celui de la liberté que l'Église doit avoir dans son enseignement et dans le choix de ses pasteurs, se trouve assez développé dans la note précitée du 30 septembre.

Le Saint Père ne peut donc refuser ni faire attendre l'appui de sa voix apostolique à l'égard d'un évêque innocent. Et en réclamant la liberté du prélat et son prompt retour à son siége, il croit agir non-seulement d'après la justice, mais dans l'intérêt même du gouvernement. Puisqu'il y aura sans doute parmi les catholiques un certain nombre qui, en soulevant leurs regards au-dessus de la terre, béniront le Seigneur d'avoir donné à la Suisse un de ces événements qui raniment la foi dans les peuples, mais il y en aura d'autres qui, si aucune voix ne s'élevait pour la défense de la justice, pourraient se croire autorisés par la nécessité à opposer la

violence contre la violence, et le cœur paternel de Sa Sainteté aurait encore la douleur de voir s'aigrir cette malheureuse plaie que les haines politiques ont ouverte dans le sein de la Suisse.

Le soussigné ne doute pas que Vos Seigneuries Excellentissimes ne reconnaissent la justice de cette réclamation, et qu'elles voudront en faire communication le plus tôt possible aux autorités du canton de Fribourg, en y ajoutant vos bons offices. Il profite de cette occasion pour vous renouveler l'expression de sa haute considération.

J. Cardinal Soglia.

Et aujourd'hui, au moment où on se berçait de l'espérance de la pacification religieuse; au moment où tous les catholiques du diocèse offraient à leurs gouvernements respectifs le moyen honorable d'un arrangement devenu alors possible, la conférence de Fribourg du 11 avril vient solennellement sanctionner les projets schismatiques d'août 1848 contre la religion catholique, et les illégalités et les violences d'octobre contre la personne de l'évêque!!

Les catholiques ne sont pas assez bornés pour se laisser prendre à l'unique démarche concordataire faite à Rome : ils savent parfaitement que si on a fait une ouverture, c'était en proposant des impossibilités, et avec la volonté de se donner les gants d'intention conciliatrice sans franchise. Les catholiques ne sont pas assez bonnasses pour se laisser escamoter, sans une profonde indignation, leurs droits et leurs usages religieux, ecclésiastiques et constitutionnels, au profit d'un pouvoir conférencier arbitraire, illégal, qui travaille contre eux.

Les catholiques attendaient la justice, l'impartialité, la paix confessionnelle de leurs concitoyens, de leur Conseil d'Etat, et de leur Conseil d'Etat seul....

Ils se sont parfaitement trompés.

Que feront, sous ces oppressions, les catholiques et le clergé catholique du canton de Genève?

MÉLANGES ET NOUVELLES.

GENÈVE. — La station quadragésimale a été terminée à Genève le jour de Pâques par la communion générale des hommes. M. l'abbé Desgeorges a prêché ce jour quatre fois. Le matin pendant la communion, à la grand'messe, à la réunion des domestiques et le soir à une dernière réunion d'hommes. Toujours même affluence, même empressement, même recueillement. Cette année, le nombre des catholiques qui ont eu le bonheur de faire leurs Pâques s'est tellement accru, qu'il a fallu faire plusieurs communions générales, indépendamment de la communion qui n'a pas cessé d'être distribuée chaque jour à toutes les messes, dans la semaine comme le dimanche. M. l'abbé Desgeorges a su admirablement comprendre le caractère, les dispositions et les besoins de la paroisse de Genève, et il nous a quittés emportant la confiance, la reconnaissance et l'affection de l'unanimité des catholiques qui ont eu le bonheur d'assister à ses prédications si pleines de foi, de charité et de prudence.

ETRANGER. — Océanie. — Les *Annales de la Propagation de la foi* du mois de mars contiennent un extrait de deux lettres

écrites de l'Archipel des Navigateurs (Océanie), par le R. P. Fonbonne, mariste, à M. Moyne, curé de Causon, et à M. Marcel, curé de Fourneau. On nous permettra de mettre en relief le passage suivant :

« De la Nouvelle-Calédonie nous avons fait voile pour l'Archipel des Navigateurs. Ici, la guerre allumée par les rivalités jalouses de tribus à tribus, ou de chefs à chefs, est suspendue depuis quelques mois ; mais on parle de la recommencer de plus belle, aussitôt que seront terminées quelques grandes embarcations que construisent pour cela des Européens. Ces luttes presque incessantes achèvent de démoraliser la population, et sont un des grands obstacles au progrès religieux. Toutefois, le prêtre en profite encore pour exercer sa mission de foi et de charité, en donnant aux vieillards, aux femmes et aux enfants un asile souvent respecté du parti vainqueur, et en portant aux blessés et aux mourants des remèdes et des consolations. Ces pauvres infidèles établissent alors la comparaison entre le ministre protestant et le prêtre catholique.

» Il y a quelque temps le ministre, notre voisin, voyant se rapprocher de sa maison le théâtre de la guerre, se dépêcha de fuir avec sa femme et ses enfants ; il ne reparut que quand la paix fut conclue entre les naturels. Ni les représentations de ses ouailles, ni la crainte du ridicule n'avaient pu le retenir. Cette fuite déprécia beaucoup son parti. Dans une assemblée très-solennelle, où tous les ministres se trouvèrent réunis avec les chefs de l'île, ceux-ci en prirent occasion de leur reprocher publiquement, et en termes tout à fait injurieux, leur cupidité, leur tyrannie et leur pusillanimité. Un de nos catéchumènes acheva admirablement, par la plaisanterie, ce que les premiers avaient commencé par la colère. Il faut vous dire qu'il est de bon ton, parmi les chefs de Samoa, d'avoir habituellement à la main, quand ils sortent, un bâton où perche un pigeon familier. Ce pigeon a ses heures de repas, ses promenades très-réglées, et, s'il cherche à s'écarter, on le rappelle sur sa branche en frappant dans le creux de la main et en criant : « Pô ! pô ! pô ! » et à ce cri l'oiseau, s'il est docile, revient vite au perchoir. Or, le catéchumène dont j'ai parlé, se tournant vers le ministre déserteur, au milieu de son discours, l'apostropha sans pitié par cette allégorie :

« Un pigeon étranger, lui dit-il, est venu dans nos bois ; il nous a séduits par son beau ramage. Nos chefs ont assemblé pour lui leurs familles, ils ont dit à leurs enfants : Construisez une belle

cage pour le pigeon étranger. Dans cette élégante volière, nos fils apportaient chaque jour la meilleure nourriture, et nous venions tous faire au ramier mille caresses. Or, un jour, certain bruit effraya le pigeon étranger; et pendant qu'on voyait ces papistes odieux accourir au milieu de nos guerriers pour verser sur leurs plaies l'eau qui fait vivre, lui, timide, s'échappait pour aller bien loin... Nous avions beau lui crier du rivage : Pô! pô! pô! pigeon! l'oiseau effaré ne revint pas à sa branche; il fuyait à tire-d'ailes, emmenant avec lui toute sa couvée. »

» Ce langage vous montre assez qu'on ne se gêne pas avec les ministres, et que leur crédit a sensiblement baissé depuis l'arrivée des missionnaires. Comment pourrait-il en être autrement? Les sauvages même parviennent tôt ou tard à discerner le mensonge de la vérité, et à distinguer l'esprit avide du marchand qui cherche la fortune, du dévouement apostolique qui demande uniquement des âmes pour les conduire au ciel. Voyez de près ces mêmes hommes qui, en Europe, déclament contre le luxe du clergé; venez les voir ici, entourés de dix à douze domestiques, se faire porter triomphalement autour de nos îles sur les épaules des insulaires, dans un palanquin soigneusement ombragé; tandis que le prêtre fait le même chemin à la brûlante chaleur du jour, ou par la pluie, le bâton à la main, la chaussure souvent en lambeaux et les pieds déchirés, à travers les roches, les coraux, les sables mouvants, les rivières et les précipices. Venez voir les taxes qu'imposent annuellement ces ministres du saint Evangile, en vivres, huile de cocos, nattes fines, argent, etc., pendant que le pauvre missionnaire partage ses menues ressources avec les naturels. Heureusement la destinée de l'erreur est de n'avoir qu'un temps, et dans nos îles son règne est déjà compromis. Qui aurait voulu croire, par exemple, qu'au début de notre apostolat aux Navigateurs, nous élèverions une école catholique, une maison centrale de religieux, et la première église en pierre de nos missions, au beau milieu de la propriété de Pritchard? Qui aurait cru que, dans la position la plus importante et la plus apparente de cet Archipel, on verrait succéder si tôt le pauvre habit du prêtre au costume du ministre-consul, et à la place de son pavillon la croix d'un évêque catholique? Qui aurait cru que tout cela serait fait par le ministre même, au milieu des vociférations de ses confrères et des menaces de tout son parti? C'est que Dieu aime à tirer la gloire de sa religion des efforts même que font ses ennemis pour la détruire. »

France. — Dans la commune de Saint-Michel (Basses-Alpes), en 1851, à la suite d'une juste et sévère décision de l'évêque diocésain, une partie de la population avait appelé des prédicateurs protestants. Aujourd'hui le protestantisme n'y compte plus un seul prosélyte. Dernièrement la population tout entière, réunie dans l'église paroissiale, réparait d'une manière éclatante ses égarements passés, à l'occasion de la clôture du jubilé. Cette sainte journée fera époque dans les souvenirs du pays. Tous, hommes et femmes, brebis restées fidèles et brebis égarées, étaient confondus dans un même sentiment de ferveur et de foi ; tous se sont approchés de la table sainte avec recueillement et cette ardeur qu'inspire une sincère et profonde conviction. On demande quelquefois, à quoi bon les jubilés ? Voilà. (*Univers du* 29 *mars.*)

Savoie. — On lisait dans le *Courrier des Alpes* du 10 avril.

« Ce matin, le Rév. Delavigne a reçu, dans l'église métropolitaine de Chambéry, en présence d'un grand nombre de fidèles accourus à cette touchante cérémonie, l'abjuration d'un ministre de l'église anglicane, M. John Syndar Wright, associé en théologie du Collége royal de Londres, chapelain de la colonie anglaise du chemin de fer en Savoie. M. Wright a reçu sur les fonds sacrés du baptême catholique les prénoms de William-Augustin-Marie ; il a eu pour parrain M. Costa de Beauregard, et pour marraine Mme la marquise de la Serraz.

» M. Wright appartenait au petit nombre des dissidents de bonne foi que le culte de l'erreur ne satisfait point, quoiqu'ils en aient subi les inspirations dès leur enfance. Fatigués par le doute qui s'empare d'eux à mesure que leurs études s'avancent dans la recherche de la vérité, ils demandent à toutes les religions la révélation d'une lumière qui calme et remplisse leur âme.

» M. Wright, poussé par ses instincts religieux à l'étude de la théologie, était entré dans le clergé anglican où il s'était distingué par sa science et son zèle. Aussi fut-il désigné pour venir en Savoie pour travailler au succès de la propagande biblique qui essaie de s'y implanter depuis quelques années.

» A peine eut-il mis le pied sur cette terre classique du catholicisme, sur cette terre que les sueurs de saint François de Sales ont rendue féconde ; à peine eut-il vu de près la piété des populations, les vertus de notre clergé, en un mot la religion catholique dans son articulation la plus complète, que les mouvements de son cœur lui firent entrevoir que la paix et la vérité étaient là.

» Par un bonheur providentiel, par une de ces coïncidences que

Dieu ménage à ses élus, M. Wright arrive à Chambéry au commencement d'une station de Carême prêchée par le Rév. Delavigne, de la Compagnie de Jésus. Cet éminent orateur, cet apôtre si éloquent, si persuasif, si entraînant, avait attiré dès son début toute la population autour de la chaire. Profondément versé dans l'étude des livres saints et dans l'histoire ecclésiastique, chaque jour le P. Delavigne développait dans un style magnifique les preuves irrécusables des principaux dogmes catholiques. M. Wright vint assister à ces conférences où l'on ne savait ce que l'on devait le plus admirer de la logique de l'argumentation ou des richesses oratoires. Il y vint et il y fut convaincu. Et quand cette conviction se fut emparée de lui, il n'hésita pas à aller se jeter dans les bras du ministre dont la parole l'avait éclairé, le supplier d'achever son œuvre en le rendant digne d'être reçu dans le sein de l'Église catholique.

» Chez l'homme droit dont l'âme n'aspire qu'à la possession de la vérité morale, les sacrifices, pour l'acquérir, ne comptent pour rien, et réellement M. Wright est un de ces hommes, car pour devenir catholique, il a tout sacrifié (1). Toute sa position financière d'abord ; car ses fonctions étaient largement rétribuées, il recevait 5000 francs par an ; toute la considération de ses coreligionnaires, dont son abjuration lui a aliéné les sympathies à jamais peut-être ; tout l'avenir de sa famille, car il est marié, père de plusieurs enfants et sans fortune. Mais qu'importent pour lui tous ces biens éphémères dans la balance où il les a pesés? Ne vaudra-t-il pas mieux pour sa famille et pour lui de vivre pauvre dans le sein de la grande famille catholique, que de devoir une existence même brillante à la pratique et à la propagation de l'erreur? M. Wright,

(1) Nous recommandons ce qui suit à l'attention du *Journal de Genève*, qui a cru devoir noter soigneusement que M. de Costa et Mme la marquise de la Serraz avaient été généreux envers leur filleul. S'il est vrai, ce que nous ne savons pas, et ce que le *Journal de Genève* ne sait pas plus que nous, qu'ils lui aient accordé un souvenir, nous sommes prêts à parier qu'ils ne lui ont pas alloué 5000 francs de rente en compensation de la somme égale à laquelle il renonçait en devenant catholique, et que ni eux, ni d'autres ne lui ont promis un sou pour le convertir. Le trafic des âmes est connu.... mais à Genève seulement. Qu'on nous permette ce mot familier : il nous semble que le *Journal de Genève* mouche les autres lorsqu'il se sent morveux. Parmi ses prosélytes, pourrait-il nous en citer un qui ait sacrifié non pas 5000 francs, mais cinq sous pour se faire protestant?

d'ailleurs, est un homme lettré, c'est un savant professeur de langues et d'histoire, les universités catholiques seront fières de le recevoir.

» Aussitôt que son projet fut formé, il l'annonça officiellement à la petite église anglicane vers laquelle il avait été envoyé. *Nous savons déjà que son désintéressement, que son exemple entraînent d'autres conversions.* »

— Une cérémonie touchante se passait dernièrement à la métropole de Chambéry. Les quelques personnes venues à l'église pour entendre la messe, se sont retirées vivement émues du spectacle auquel elles ne s'attendaient point. C'étaient un ouvrier allemand et une jeune allemande, Jean Krœber, de Hesse-Darmstadt, et Marie Schenk, du canton de Berne, qui venaient, au pied des autels, abjurer le protestantisme et recevoir successivement, les sacrements de baptême, de pénitence, de mariage et d'eucharistie.

Les deux néophytes s'étaient préparés depuis plus de deux mois à cet acte important par les soins de M. Delacquis, professeur au collége national, qui a été chargé de recevoir leur abjuration et de leur administrer les sacrements. Leurs parrains étaient MM. Ducret et Labully, professeurs, et les marraines Mlle Viviand, dame de charité, et Mlle Favre, institutrice.

FIN DE LA CINQUIÈME SÉRIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUIÈME SÉRIE.

Pages.
Le salut gratuit et M. de Rémusat. 5, 193
Notice biographique sur Sébastien Werro, par M. P. Esseiva. 25
Sur le questionnaire des écoles primaires de Genève. 41
M. l'abbé Patterson. 65
Des tables tournantes, du surnaturel en général et des esprits, par le comte Agénor de Gasparin ; par E ***. 80
Lettre de Rome. — L'Immaculée Conception, par M. l'abbé G. Mermillod, missionnaire apostolique. 109
Les Vaudois du moyen âge, leur origine et leur litterature, d'après les travaux les plus récents de la critique protestante, par H. Stewenson. 129, 211, 269
De l'éducation publique dans le canton de Genève. 148
La ligue d'Or ou la ligue Borromée. 162
De l'Anti-Christ, par M. de Romont. 229
Le protestantisme condamné à ne pouvoir ni se définir, ni se prouver, par l'abbé Cattet. 257
Genève au commencement du seizième siècle. 292
Lettre à Monsieur Fazy-Pasteur. 309
L'église protestante condamnée à ne pouvoir se prouver. . . 319
Rome, Paris, Genève. — A M. Bungener. 331
Logique, par le P. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception, par E. Dufresne. 340
Nouvelle conférence de Fribourg du 11 avril 1855. 355
Mélanges et Nouvelles. 58, 117, 179, 237, 313, 376

FIN DE LA TABLE.

GENÈVE. — MARC MEHLING, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, CORRATERIE, 12.

BX 802 .A55
SMC

ANNALES CATHOLIQUES DE
GENHVE.
AIP-1689 (MCAB)

BOOK DOES NOT
CIRCULATE